PRES Université Lille Nord de France

Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé

N° attribué par la bibliothèque

__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en Science Politique

Présentée et soutenue publiquement par

Raphaëlle PARIZET

Le 6 décembre 2013

Le politique du développement
Les usages politiques des savoirs experts et de la participation des populations indiennes au Mexique

JURY

Sous la direction du Professeur Olivier NAY

Membres du jury :

Mme Irène BELLIER	Directrice de Recherches au CNRS EHESS-IIAC-LAIOS
M. Jean-Gabriel CONTAMIN	Professeur des universités à l'Université Lille 2
Mme Camille GOIRAND, rapporteure	Professeure des universités à l'Université Paris 3
M. Laurent JEANPIERRE, rapporteur	Professeur des universités à l'Université Paris 8
M. Olivier NAY, directeur de thèse	Professeur des universités à l'Université Paris 1

PRES Université Lille Nord de France

Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé

N° attribué par la bibliothèque

__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur en Science Politique

Présentée et soutenue publiquement par

Raphaëlle PARIZET

Le 6 décembre 2013

Le politique du développement
Les usages politiques des savoirs experts et de la participation des populations indiennes au Mexique

JURY

Sous la direction du Professeur Olivier NAY

Membres du jury :

Mme Irène BELLIER	Directrice de Recherches au CNRS EHESS-IIAC-LAIOS
M. Jean-Gabriel CONTAMIN	Professeur des universités à l'Université Lille 2
Mme Camille GOIRAND, rapporteure	Professeure des universités à l'Université Paris 3
M. Laurent JEANPIERRE, rapporteur	Professeur des universités à l'Université Paris 8
M. Olivier NAY, directeur de thèse	Professeur des universités à l'Université Paris 1

À Edith et aux autres

REMERCIEMENTS

Exercice académique, la thèse est également un long morceau de vie. Je mesure la chance que j'ai eue, ces années durant, de travailler sur des recherches qui me passionnaient et surtout d'avoir été si bien entourée. Si la thèse est un exercice très solitaire, je n'oublie pas ce que ce travail doit à ceux qui ont participé directement à cette entreprise intellectuelle, ou à ceux qui m'ont accompagnée. Je leur dois beaucoup.

J'adresse mes profonds remerciements à mon directeur, Olivier Nay, qui m'a accompagnée tout au long de ces années, pour son investissement intellectuel et humain. L'intensité et l'acuité de nos échanges ont nourri mes réflexions, souvent bien au delà des problématiques propres à cette thèse. Son soutien et ses conseils furent précieux tout comme sa confiance et ses encouragements.

L'Université Lille 2 et le CERAPS ont constitué un environnement intellectuel et professionnel particulièrement propice à la réalisation de ce travail de thèse, en me donnant la chance d'enseigner, et de m'investir dans la vie du laboratoire. Je remercie Jean-Gabriel Contamin, Yves Buchet de Neuilly, Isabelle Bruno, Nathalie Ethuin et Pauline Ravinet. Il est difficile d'énumérer tous ceux qui, à travers des discussions informelles, m'ont aidée à progresser durant ces années. Je tiens à dire ma gratitude à Fabien Desage et à Manuel Schotté pour leur confiance, à Pauline Ravinet pour son soutien et sa bienveillance ainsi qu'à Camille Goirand pour nos échanges. Je tiens aussi à remercier Auriane, Camila, Clément D., Clément S., Damien, Igor, Marie, Mélanie, Thomas A. et Thomas L. Je remercie également Maxime pour nos discussions, les moments, et notre bureau partagés ainsi que Marion pour son amitié depuis toutes ces années.

Cette thèse n'aurait certainement pas existé sans les encouragements d'Alexis Spire, avec qui j'ai découvert l'enquête de terrain, et de Vladimir Sierpe, qui m'a fait confiance il y a des années pour enseigner, et m'a encouragée à faire une thèse.

Je tiens à dire ma particulière gratitude à Younès Haddadi et à Nathalie Capon pour leur disponibilité et leur efficacité. Ma reconnaissance va également à Françoise Menu et à Sophie Ranchy Desrumaux pour leur soutien au fil de ces années, et leur aide précieuse et bienveillante durant les dernières semaines de ce travail.

Je remercie le CERAPS, l'École doctorale, le Collège doctoral européen et la région Nord Pas de Calais pour les soutiens financiers dont j'ai bénéficié pour réaliser trois séjours de terrain au Mexique.

À Lille, à Paris, au Mexique et ailleurs, je remercie également les universitaires qui m'ont soutenue et aidée dans mes réflexions à un moment particulier ou tout au long de ces années de recherche : Irène Bellier, Bruno Baronnet, Maïté Boullosa-Joly, Arturo Escobar, Fabien Desage, Camille Goirand, Guillaume Gourgues, Robert Hitchkok, Carmen Legorreta, François Lartigue, Alice Mazeaud, Rianne Mahon, Pauline Ravinet, David Recondo, Julio Ríos Figueroa, Cécile Robert et Cristina Rojas.

Au Mexique, ceux qui m'ont aidée, tant professionnellement que personnellement, sont tellement nombreux que je ne puis tous les citer. Cette recherche n'aurait pas été possible sans le concours de tous ceux qui ont accepté de se plier au jeu de l'entretien, m'ont parfois ouvert des portes inaccessibles, ont joué le rôle d'alliés sur le terrain ou m'ont accueillie chez eux. Ma gratitude envers eux est immense : ils m'ont aidée dans ce Mexique aux contours si complexes. Je les remercie pour leur confiance.

À Mexico, je remercie particulièrement Diego Antoni, Arnaud Péral, Cristina Magaña, Cristina Rodriguez, Rodolfo De La Torre ainsi qu'Hector Moreno. Je remercie également

Guillermo Bali, Sergio Ortiz, David Hernández, Nicolas Orozco et Leila Oulhaj et bien d'autres. Au Colegio de Mexico où j'ai été accueillie comme doctorante étrangère, mes remerciements vont à Jean-François Prud'homme et Valentina Riqueleme ainsi qu'à David Recondo pour son soutien et nos échanges à Mexico et à Paris.

Au Chiapas, je remercie Elsa Barreda, Mónica Bucio et Oscar Torrens. Ma reconnaissance va à Óscar Rodriguez pour son accueil, sa bienveillance, nos discussions, son soutien et son aide. Merci à Eugenio Maurer, Arturo Estrada Acosta, Jésus Aviles, Conrado Zepeda, et tous les jésuites de la mission de Bachajón pour leur disponibilité et leur hospitalité. Merci à jXel pour son amitié, sa disponibilité, ainsi qu'à toute sa famille qui m'a régulièrement accueillie, Angelica, jTatik Petul, jNantik Ana, Olivia, Rita, Ivanito, tut Petul, María, Ronaldo, tut jXel et Alex. Ma gratitude va également à Edith, Georgina, Claudia, Reyna, Juan, et bien d'autres. Merci enfin à Alberto, José Andrés, Luscinda, Miguel et Santiago.

Je remercie Gema pour son amitié, ses sourires, ses rires et sa bienveillance, María de Guerra et Arturo Cordova Just, poètes si accueillants et chaleureux.

Au quotidien, cette thèse doit beaucoup à tous ceux avec qui j'ai partagé rires et états d'âme, et qui m'ont accompagnée dans les méandres de cette réflexion. À mes amis de toujours : Constance, Emily, Quentin et Victoire mon unique. Et à celles que cette aventure m'a fait rencontrer : Auriane, Gema, Marion, Mélanie et Pauline. Je remercie Kate pour son amitié et son aide précieuse en anglais. Ma gratitude va également à Diederik et Elizabeth pour leur disponibilité, leur soutien, leur amitié et leur hospitalité si chaleureuse. Merci également à Joshua pour sa curiosité sans borne et à Magdalena pour ses sourires radieux.

Toute ma reconnaissance va à mes relecteurs : Jean-Marie Gueullette et Isabelle Parizet ont lu l'ensemble de la thèse avec un œil acéré, curieux et bienveillant. Sans eux, elle n'aurait pas été possible. Je remercie également Auriane Guilbaud encore, et Pauline Ravinet pour leur lecture attentive.

Le soutien de mes parents, Gilles et Isabelle, toujours inconditionnel et rassurant m'a été d'un réconfort immense, tout comme celui de ma chère grand-mère et celui de mes frères, Simon et Louis (et leurs mains si précieuses). Je remercie mon oncle Jean-Marie pour nos échanges, son soutien, son exigence et sa bienveillance, tout au long de ces années et plus encore ces derniers mois. Merci à vous tous pour Accolay et pour le CLST.

Enfin, je n'ai pas besoin de beaucoup de mots, ni de le nommer pour qu'il sache à quel point sa confiance, ses encouragements, sa tendresse et son engagement à mes côtés ont été le plus important durant toutes ces années. Cette période n'aurait pas été la même sans lui qui m'a soutenue et comprise, et qui a éclairé de bonheur les moments difficiles, et partagé beaucoup de Mexique avec moi là-bas, et au fil des pages de cette thèse.

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES LES PLUS UTILISÉS…… 7

INTRODUCTION GÉNÉRALE…… 9

PREMIÈRE PARTIE
La question indienne au Mexique. Sociogenèse de la construction politique et administrative de l'indianité…… 55

Chapitre 1. La question indienne comme problème social…… 59

Chapitre 2. Évolutions de l'action publique indigéniste et agendas politiques…… 139

Conclusion de la première partie…… 221

DEUXIÈME PARTIE
Les savoirs experts : nommer, quantifier, décrire les indiens…… 223

Chapitre 3. La production des savoirs experts du développement…… 233

Chapitre 4. La formation d'un système expert et l'équilibre des tensions…… 273

Chapitre 5. La technicisation de la question autochtone comme évitement du politique…… 329

Conclusion de la deuxième partie…… 379

TROISIÈME PARTIE
Le politique dans les dispositifs de développement participatif…… 381

Chapitre 6. La fabrique de la participation…… 389

Chapitre 7. Les modalités d'une politisation informelle…… 433

Conclusion de la troisième partie…… 477

CONCLUSION GÉNÉRALE…… 481

INDEX…… 497

ANNEXES…… 501

BIBLIOGRAPHIE…… 553

TABLE DES MATIÈRES…… 605

LISTE DES ACRONYMES LES PLUS FRÉQUENTS

ALENA	Accord de libre échange nord-Américain	
ANIPA	Assemblée nationale indigène plurielle pour l'autonomie	Asamblea Nacional Indígena Plural por la Autonomía
CCI	Centre coordinateur indigéniste	Centro Coordinador Indigenista
CDI	Commission nationale pour le développement des peuples indigènes	Comisión Nacional para el Desarollo de los Pueblos Indígenas
CEPAL	Commission économique par l'Amérique latine	Comisión Económica para America Latina
CIESAS	Centre de recherche et d'études supérieures en anthropologie sociale	Centro de Investigaciones y Estudios superiores en Antropologia Social
CNC	Confédération paysanne nationale	Confederación Nacional Campesina
CNI	Congrès national autochtone	Congreso Nacional Indígena
CNPI	Conseil national des peuples indigènes	Consejo Nacional de los Pueblos Indígenas
COCOPA	Commission de concorde et de pacification	Comisión de Concordia y Pacificación
CONAPO	Conseil national de population	Consejo Nacional de Población
CONEVAL	Conseil national d'évaluation de la politique de développement social	Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social
COPLAMAR	Coordination générale du Plan national pour les zones déprimées et les groupes marginalisés	Coordinación general del Plan nacional para zonas deprimidas y grupos marginados
DAAI	Département autonome des Affaires indiennes	Departamento Autónomo de Asuntos Indígenas
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations unies	
ENAH	École nationale d'Anthropologie et d'Histoire	Escuela Nacional de Antropología e Historia
EZLN	Armée zapatiste de libération nationale	Ejército Zapatista de Liberación Nacional
FLN	Forces de libération nationale	Fuerzas de Liberación Nacional
FOCAI (INI/CDI)	Direction du renforcement des organisations et agendas autochtones	Dirección del Fortalecimiento de Capacidades y Agendas Indígenas
FRS (INI/CDI)	Fonds régionaux de solidarité	Fondos Regionales de Solidaridad
GPTA	Groupe de travail sur les populations autochtones	
IDH	Indice de développement humain	
IDH-PI	Indice de développement humain-Peuples autochtones	Índice de Desarrollo humano-Pueblos Indígenas
III	Institut indigéniste interaméricain	Instituto Indigenista Interamericano
INAH	Institut national d'Anthropologie et d'Histoire	Instituto Nacional de Antropología e Historia
INEGI	Institut national de la statistique et de la géographie	Instituto Nacional de Estadística y Geografia
INI	Institut national indigéniste	Instituto Nacional Indigenista
IRS	Indice de retard social	Índice de Rezago Social
IWGIA	Groupe de travail international des Affaires autochtones	International Work Group for Indigenous Affairs

OCEZ	Organisation paysanne Emiliano Zapata	Organización Campesina Emiliano Zapata
OIT	Organisation internationale du tavail	
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement	
ONU	Organisation des Nations unies	
ORDPI/ ORPI	Bureau de représentation du développement pour les peuples autochtones	Oficina de Representación [para el Desarrollo] de los Pueblos Indígenas
PAN	Parti Action nationale	Partido Acción nacional
PIB	Produit intérieur brut	
PIBAI	Programme d'infrastructures de base pour l'attention des peuples autochtones	Programa de Infraestructura Básica para la Atención de los Pueblos Indígenas
PIDER	Programme d'investissement pour le développement rural	Programma de Inversión para el Desarrollo Rural
PND	Plan national de développement	Plan Nacional de Desarrollo
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement	
PRI	Parti Révolutionnaire institutionnel	Partido Revolucionario Institucional
PROCAMPO	Programme de soutien direct à la ruralité	Programa de Apoyos Directos al Campo
PROGRESA	Programme d'éducation, santé et alimentation	Programa Nacional de Educación, Salud y Alimentación
PRONASOL	Programme national de solidarité	Programa Nacional de Solidaridad
SAM	Système alimentaire mexicain	Sistema Alimentario Mexicano
SEDESOL	Ministère du développement social	Secretaría de Desarrollo Social
SEP	Ministère de l'Éducation publique	Secretaría de Educación Pública
SMD	Société mexicaine de démographie	Sociedad Mexicana de Demografía
SME	Société mexicaine eugénique pour l'amélioration de la race	Sociedad Mexicana de Eugenesia para el Mejoramiento de la Raza
SMGE	Société mexicaine de géographie et statistique	Sociedad Mexicana de Geografía Estadística
SPP	Ministère de programmation et du budget	Secretaría de Programación y Presupuesto
UNAM	Université nationale autonome du Mexique	Universidad Nacional Autónoma de México
UNPFII	Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones	

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ethnicity can be a powerful tool in the creation of human and social capital, but, if politicized, ethnicity can destroy capital[1].

Le principal enseignement de ce Rapport tient à ce qu'il met en évidence un vaste potentiel pour la construction d'un monde plus paisible, plus prospère, en portant les questions liées à la culture au cœur de la pensée et de la pratique majoritaires du développement. […] Bien gérée, une plus grande reconnaissance des identités apportera une diversité culturelle accrue à la société, enrichissant la vie des individus. […] Si non ou mal gérées, ces luttes au sujet de l'identité culturelle peuvent […] déclencher un conflit qui fasse régresser le développement[2].

Comme l'illustrent ces citations, parce qu'elles sont considérées comme de potentielles menaces pour l'ordre social et politique, les différences culturelles font l'objet d'une prise en charge intégrée aux dispositifs de développement. La question de la diversité culturelle soulève des enjeux proprement politiques, notamment à travers les demandes de reconnaissance de droits politiques et les demandes autonomistes formulées par des groupes de populations : ni les États, ni les institutions internationales, elles-mêmes composées d'États, ne sont prêts les à accepter, alors qu'elles ne débouchent pas nécessairement sur le rejet ou le repli identitaire, la violence ethnique ou la fragmentation des États-nations. En d'autres termes, communautarisme et violences ethniques ne sont pas les conséquences inévitables des revendications liées à la diversité culturelle et à l'autochtonie de certains groupes de population.

L'association de la diversité culturelle et des enjeux du développement a donné lieu depuis les années 2000 à la promotion du « développement avec identité ». Le « développement avec identité » est un mot valise véhiculé par les agences internationales de développement qui traduit une volonté de prendre en compte les spécificités locales et culturelles des populations indiennes. Dans l'objectif de renforcer le « capital social et humain » des populations autochtones, les dispositifs de « développement avec identité » se sont multipliés et traduisent cette *gestion* de la diversité culturelle, mais surtout celles des populations concernées. Contrairement à ce que suggèrent les citations mises en exergue ci-dessus, le développement ne préserve pas du politique et n'est pas garant d'un monde « prospère » parce qu'apolitique par nature. Les dispositifs de « développement avec identité » sont un instrument du politique dans la mesure où ils sont des instruments de

[1] . Site de la Banque mondiale, portail dédié au capital social et humain [en ligne, dernière date de consultation le 15.10.2013 : web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTSOCIALDEVELOPMENT/EXTTSOCIALCAPITAL/0,,contentMDK:20185286~menuPK:418213~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:401015~isCURL:Y,00.html.

[2] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, New York (NY), PNUD, 2004, p. 1.

gestion de populations spécifiques. Les enjeux proprement politiques de savoir et de pouvoir sont au cœur des dispositifs de « développement avec identité » et sont le fait d'une hétérogénéité d'acteurs, individus et groupes sociaux autochtones, fonctionnaires de l'État, agents des Nations unies, universitaires (anthropologues, sociologues et économistes), experts (statisticiens, mathématiciens, etc.).

Soulignons le caractère particulièrement paradoxal d'une telle perspective : qu'il s'agisse de la Banque mondiale ou du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ou d'instances nationales dédiées au développement des populations autochtones comme nous le verrons, les agences de développement promeuvent l'élaboration de dispositifs ciblés sur les populations autochtones dans un objectif de valorisation de la diversité culturelle tout en les adossant à la notion de développement, quant à lui présenté comme universel.

Comment comprendre cette prise en compte de spécificités culturelles dans la « pensée et la pratique majoritaires du développement » pour reprendre l'expression du PNUD ? Dans quelles pratiques concrètes se traduit-elle ? C'est cette contradiction et cette tension entre la prise en compte de spécificités culturelles et la promotion d'une approche en terme de développement, présenté comme universel et apolitique, que cette thèse propose d'explorer[1].

Le cas du Mexique est particulièrement intéressant pour étudier les dispositifs de « développement avec identité » pour trois principales raisons sur lesquelles nous reviendrons dans la première partie. Ces dispositifs sont élaborés dans un contexte national marqué par une longue tradition de prise en charge de la question autochtone à travers les politiques de l'indigénisme depuis le lendemain de la Révolution de 1910 ; c'est un pays qui retient l'attention des instances internationales, notamment celles de développement, depuis les années 1980 et la crise de la dette ; enfin, les mouvements indianistes qui portent des revendications en termes de droits politiques projettent l'acteur indien sur la scène nationale plus spécifiquement depuis les années 1990.

[1] . Nous n'avons pas trouvé de travaux ayant fait l'analyse de la carrière de ce mot valise. Précisons toutefois qu'il a fait l'objet d'un séminaire SOGIP, « Le développement "avec culture et identité" en questions : une problématique autochtone ? Réflexions croisées autour d'études de cas au Chili, au Cameroun et en Nouvelle-Calédonie », séminaire SOGIP, Paris, EHESS, 13.12.2012.

La question indienne au Mexique : politiques de l'indigénisme et politiques de développement

La question de la diversité culturelle n'apparaît pas au Mexique avec les dispositifs de « développement avec identité ». À la suite de la guerre de Révolution (1910-1917), le besoin de « créer » une nation homogène est porté par des élites intellectuelles dès la fin des années 1910 : à partir de cette décennie et tout au long du XXe siècle se pose la question du « problème indien[1] » pour l'État mexicain. Les politiques de l'indigénisme[2] au Mexique sont un élément de la formation sociale, culturelle, et politique de l'État et de la société mexicaine au lendemain de la Révolution[3]. Le discours indigéniste des gouvernements postrévolutionnaires a un double objectif : d'une part, prendre une distance avec les gouvernements libéraux antérieurs et, de l'autre, créer une nation qui « retrouve » ses origines indiennes en se donnant un moyen de gouverner les paysans, les groupes indiens et les populations rurales en général. Selon Alan Knight, l'indigénisme « émerge comme une arme du gouvernement central pour lutter contre les particularismes locaux[4] ». Pourtant, les politiques de l'indigénisme ne renvoient pas uniquement à une idéologie homogénéisante de la nation mexicaine : jusque dans les années 1990, elles s'envisagent plus largement comme un outil dont l'objectif est d'intégrer les populations indiennes à la société dominante et à travers lequel les différences culturelles sont maintenues et entretenues[5]. Toutefois le soulèvement zapatiste de 1994 projette sur la scène nationale l'indien comme acteur politique et donne une dimension politique nationale à la question indienne.

À partir des années 2000 avec l'accession au pouvoir du candidat de l'opposition Vicente Fox[6], le Mexique abandonne officiellement les politiques de l'indigénisme au profit d'une *politique de développement des populations indiennes* dont la nouvelle Commission nationale pour le développement pour les peuples autochtones[7] (CDI) a la charge. Le développement est présenté comme le nouvel modèle de la relation entre l'État, la société et

---

[1] . La présence de populations indiennes sur le territoire de l'actuel État mexicain n'apparaît pas au lendemain de la Révolution mais remonte à l'époque précolombienne. Toutefois, comme nous le verrons dans le premier chapitre, l'époque postrévolutionnaire est marquée par le « problème indien » qui se pose à l'élite gouvernementale du nouveau Mexique indépendant.

[2] . Nous reviendrons dans la première partie sur les politiques de l'indigénisme.

[3] . Voir *infra* premier chapitre, pp. 59-137.

[4] . KNIGHT A., « Racism, Revolution and Indigenismo: Mexico, 1910-1940 », *in* GRAHAM R. (ed.), *The Idea of Race in Latin America, 1870-1940*, Austin (TX), University of Texas Press, [1990] 1994, p. 83 (pp. 71-113).

[5] . Voir LÓPEZ CABALLERO P., *Les Indiens et la nation au Mexique. Une dimension historique de l'altérité,* Paris, Karthala, 2012.

[6] . Nous y reviendrons, le Mexique a été dirigé par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) pendant plus de soixante-dix ans.

[7] . Nous traduisons l'expression « *pueblos indígenas* » par « peuples autochtones ». Nous reviendrons à la fin de cette introduction sur ce choix, voir *infra*, p. 53.

les peuples autochtones en opposition aux politiques indigénistes et paternalistes du XXe siècle. Dans ce contexte, c'est un « développement avec identité » qui est promu, supposé articuler la lutte contre la pauvreté, l'accession au développement humain et social et la prise en compte de spécificités culturelles des populations indiennes.

Toutefois nous mettrons en évidence qu'il y a bien des héritages institutionnels[1] qui pèsent sur cette action publique de développement liés à la longue tradition de l'administration indigéniste[2]. Nous verrons également que l'État mexicain n'est pas le seul acteur concerné. Les acteurs impliqués dans la problématisation de la question indienne au Mexique sont hétérogènes. On peut ainsi regrouper plusieurs pôles : on y trouve les acteurs politiques mexicains, tout particulièrement les présidents de la République et les administrations, les ministères de la Réforme agraire, de l'Éducation, du Développement social, l'Institut national indigéniste. Sont également impliqués les acteurs militants, associatifs et religieux, les organisations non-gouvernementales ainsi que les groupes sociaux locaux directement concernés par ces politiques publiques, les communautés, les familles et les villages indiens, les organisations rurales, paysannes et indiennes. Des réseaux scientifiques, intellectuels, anthropologues et « experts » de la question indienne, mexicains et internationaux et les organisations internationales, principalement les entités des Nations unies participent également à cette problématisation de la question indienne.

Selon leur représentation, leur positionnement et l'espace auquel ils appartiennent, ces acteurs *interprètent* le problème autochtone, tentent de proposer ou d'imposer des solutions. Les représentations qu'ils tentent de promouvoir traduisent des luttes pour l'imposition d'une interprétation du monde social[3] et passent principalement par la mobilisation de deux catégories : la pauvreté et l'identité.

La pauvreté et l'identité pour penser la question indienne

En tant que cible des politiques et des dispositifs de l'indigénisme et de développement, les populations autochtones sont pensées au travers de deux catégories qui sont étroitement articulées l'une à l'autre et qui sont des formes de classement[4] : la *pauvreté* puisque ces populations sont considérées comme vulnérables, et l'*identité* dans la mesure où la référence à l'autochtonie renvoie à l'appartenance ethnique. Tout au long de cette thèse,

[1] . Voir BEZÈS P., « Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management ? », *Critique internationale*, n°35, 2007, p. 26 (pp. 9-29).
[2] . Nous y reviendrons dans le deuxième chapitre, voir *infra*, pp. 180-219.
[3] . BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 124.
[4] . BOURDIEU P., « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 35, 1980, pp. 63-72.

nous reviendrons sur ces deux notions en précisant les représentations qu'elles véhiculent et les pratiques auxquelles elles renvoient. Il est important toutefois de commencer déjà par en délimiter quelques contours.

L'« impérialisme théorique de la notion de pauvreté[1] » est dominant dans l'élaboration des politiques de développement en direction des populations indiennes et dans la prise en charge publique du problème autochtone. Or, cette notion opère comme un obstacle épistémologique qui projette une « ombre épaisse sur des enjeux politiques qu'il empêche de voir[2] » pour reprendre les termes de Denis Merklen. En d'autres termes, la *pauvreté* dissimule des questions politiques, notamment derrière les enjeux techniques de sa mesure comme nous le verrons.

Georg Simmel est l'un des premiers auteurs à proposer, dès le début du XXe siècle, une réflexion sur la pauvreté qui se défasse des sens communs qui lui sont attribués[3]. Il en propose une définition relationnelle en analysant le statut du pauvre et la situation d'assistance qui y est liée : le pauvre est celui qui reçoit ou devrait recevoir une assistance. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'analyser les critères de la pauvreté et son évaluation quantitative, mais de comprendre la *relation* qu'une société entretient avec ses pauvres. Pour cet auteur : « ce n'est qu'à partir du moment où ils [les pauvres] sont assistés […] qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté. Ce groupe ne demeure pas uni par l'interaction de ses membres mais par l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à son égard[4] ». Nous verrons qu'en associant la pauvreté aux populations indiennes, les pouvoirs publics mexicains élaborent une identité sociale spécifique fondée sur l'exclusion. L'apport principal de G. Simmel tient à l'intérêt porté à la pauvreté comme catégorie socialement construite[5] : son approche permet de déplacer l'objet de l'analyse et d'effectuer ainsi une rupture[6] permettant de mettre à distance le sens de la pauvreté en tant que prénotion. C'est dans cette perspective que Karl Marx a analysé le paupérisme de la société occidentale en terme

---

[1] . MERKLEN D., « "Du travailleur au pauvre". La question sociale en Amérique latine », *Études rurales*, n°165-166, 2003, p. 173 (pp. 171-196).
[2] . *Ibid.*, p. 173.
[3] . SIMMEL G., *Les pauvres*, Paris, PUF, [1907] 1998.
[4] . *Ibid.*, p. 98.
[5] . Il a ainsi précisé : « Le fait que quelqu'un soit pauvre ne veut pas dire qu'il appartienne à la catégorie sociale spécifique des pauvres. Il peut être un commerçant, un artiste ou un employé pauvre, mais il demeure dans la catégorie (commerçant, artiste ou employé), qui est définie par une activité ou une position spécifique. Dans cette catégorie, il est possible qu'il occupe, à cause de sa pauvreté, une position qui se modifie au fur et à mesure ; mais les individus qui, sous différents statuts et occupations, sont dans une telle position ne sont pas regroupés de quelque manière dans un tout sociologique particulier, différent de la couche sociale à laquelle ils appartiennent ». *Ibid.*, p. 98.
[6] . BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C., PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue*, Berlin, Mouton de Gruyter, [1968] 2005, p. 27 (pp. 27-49).

d'« armée industrielle de réserve[1] » ou encore que Robert Castel a désigné les pauvres comme les « surnuméraires[2] » de la société salariale. La pauvreté remplit ainsi ce que Serge Paugam a analysé comme une fonction de régulation sociale[3] en permettant d'établir une différenciation sociale[4]. Au Mexique, la différenciation sociale se construit sur la distinction entre la société métisse et les populations indiennes. La construction sociale de la pauvreté traduit une double dimension morale. Tout d'abord, la situation de pauvreté jette le discrédit pour les individus concernés : c'est un *stigmate* pour reprendre les mots de G. Simmel[5], elle fonctionne comme *épouvantail* pour Bruno Lautier[6]. C'est le caractère potentiellement dangereux de la pauvreté qui alimente la peur du pauvre et la peur d'être pauvre[7]. Il justifie des politiques qui contribuent à maintenir l'ordre social et alimentent la logique de distinction entre la culture du pauvre[8] et le reste de la société. Ensuite, les politiques de lutte contre la pauvreté contribuent à distinguer le « bon » du « mauvais pauvre » : le premier est finalement le pauvre autorisé et n'est pas contestataire de l'ordre social, le second justifie la mise en place de politiques coercitives.

Une telle distinction entre le « bon » et le « mauvais » pauvre nous conduit à mettre en perspective les usages politiques de l'ethnicité. Premièrement, la référence à la catégorie ethnique renvoie dans ses usages pratiques à une charge morale dont l'objectif est de produire la référence identitaire qu'elle nomme[9]. Si les institutions de développement au niveau international comme la Banque mondiale et le PNUD valorisent depuis quelques années la perspective d'un « développement avec identité », c'est en définissant ses contours précis. Dans une perspective morale, elles distinguent une « bonne ethnicité » admise à participer à la vie de la société qu'elles opposent à une ethnicité politisée dysfonctionnelle et productrice de

---

[1] . MARX K., « Chapitre XXV, Loi générale de l'accumulation capitaliste », *Le Capital. Livre I,* Paris, Folio, [1867] 2008.

[2] . CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, [1995] 2012, pp. 645-675.

[3] . PAUGAM S.*, Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005 ; PAUGAM S., DUVOUX N., *La régulation des pauvres. Du RMI au RSA*, Paris, PUF, [2008], 2009.

[4] . Pour G. Simmel l'assistance « est en contradiction totale avec toute aspiration socialiste ou communiste, qui abolirait une telle structure sociale. Le but de l'assistance est précisément de mitiger certaines manifestations extrêmes de différenciation sociale, afin que la structure sociale puisse continuer à se fonder sur cette différenciation », SIMMEL G., *Les pauvres, op. cit.*, p. 49.

[5] . GOFFMAN E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1963] 2010.

[6] . LAUTIER B., « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, n°169, 2002, p. 160 (pp. 137-165).

[7] . Sur les dangers associés à la pauvreté, voir entre autre LAUTIER B., « Gouvernement moral des pauvres et dépolitisation des politiques publiques en Amérique Latine », *Revue Tiers Monde*, n°214, 2013, pp. 169-186.

[8] . Outre les références données précédemment des *cultural studies*, voir LEWIS O., *Five Families: Mexican Case Studies in the Culture of Poverty*, New York (NY), Basic Books, 1959.

[9] . Voir DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, [1986] 1999.

conflits. Parce qu'il a passé le « test de la modernité[1] », en substituant la proposition à la contestation, le « bon indien » est en général l'interlocuteur des agences nationale et internationale de développement, comme la CDI et le PNUD[2]. Pour reprendre les termes de Charles R. Hale, l'indien-autorisé (*indio permitido*[3]) qui est au cœur de dispositifs de développement (savoirs experts, dispositifs participatifs ou de renforcement des capacités, etc.) se distingue de l'indien contestataire du politique, symbolisé au Mexique par le mouvement zapatiste.

Deuxièmement, en tant que catégorie socialement construite, l'ethnicité fait l'objet d'usages politiques similaires à ceux de la pauvreté. En effet, on retrouve la même fonctionnalité de régulation et de contrôle sur un groupe social. Comme l'a avancé Pierre Bourdieu, « les luttes à propos de l'identité ethnique […] sont un cas particulier de *luttes de classements*, luttes pour le monopole du pouvoir de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaitre, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social et, par là de faire et défaire les groupes[4] ». Nous verrons que l'objectif des mouvements indianistes au Mexique n'est pas l'accès au pouvoir d'État[5]. Cependant, l'ethnicité, tout comme la pauvreté, est au cœur de luttes pour l'imposition d'une vision du monde : elle n'en reste pas moins une « catégorie pratique [élaborée par les individus] afin de rendre compte d'eux-mêmes, de leurs activités, de ce qu'ils ont en commun avec les autres et de ce en quoi ils en diffèrent[6] ».

Traiter la question des dispositifs de « développement avec identité » nécessite d'effectuer des choix dans la construction de l'objet de recherche afin de le limiter et de rendre opérationnelle notre démarche. Toutefois, ils convient auparavant de situer notre démarche par rapport aux travaux existants.

---

[1] . HALE C.R., « Rethinking Indigenous Politics in the Era of the "Indio Permitido" », *NACLA Report on the Americas*, September-October 2004, p. 19 (pp. 16-21).

[2] . Comme nous le verrons dans la troisième partie, ce n'est pas parce qu'il devient l'interlocuteur privilégié de ces instances dans le cadre de dispositifs de développement, que le « bon indien » n'interroge pas les rôles qui lui sont attribués et/ou qu'il adopte.

[3] . HALE C.R., « Rethinking Indigenous Politics », *op. cit*.

[4] . BOURDIEU P., « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 35, 1980, p. 65 (pp. 63-72). C'est nous qui soulignons.

[5] . Dans le sens donné par Charles Tilly au *polity*, c'est-à-dire le pouvoir d'État, voir TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading (MA) Addison-Wesley, 1976.

[6] . Voir BRUBAKER R., « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 139, 2001, p. 69 (pp. 66-85).

Le développement et les populations autochtones : l'état de la recherche

Il existe une littérature diversifiée sur le développement et les populations autochtones. Par souci de clarté, nous proposons de présenter séparément la littérature sur ces deux objets, même si certains auteurs et ouvrages les croisent. Notre propos ne consiste pas à faire un état de l'art exhaustif, mais à présenter les principaux axes de recherche portant d'une part sur le développement, et d'autre part sur les populations autochtones, et à dégager quelques travaux majeurs qui nous ont permis de positionner notre travail.

Le développement : de l'économie, du savoir et du pouvoir

Le développement est au carrefour de savoirs universitaires et experts, de projets militants et engagés, et de la décision politique[1]. Si les travaux sur le développement s'alimentent et se nourrissent mutuellement, nous proposons d'en distinguer quatre principales lectures.

Tout d'abord, si la littérature sur le développement est largement dominée par une *lecture économiciste* de la notion jusque dans les années 1990, c'est notamment parce qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Nations unies entreprennent d'agir sur l'économie des pays dits sous-développés ou encore en voie de développement[2]. C'est dans ce contexte, que les économistes d'inspiration keynesienne ont nommé *développement* la mise en œuvre dans ces pays d'une économie progressive qui repose sur la productivité du travail et sur la mesure de la richesse du pays à travers le Produit national brut (PNB) articulée à un volontarisme étatique. Un tel rapport à la richesse économique marque durablement les travaux en économie du développement qui proposent des interprétations globales des rapports Nord-Sud et font fi des relations sociales sur lesquelles reposent les systèmes et pratiques économiques. Dans un contexte de décolonisation des années 1960-1970, les théoriciens de la dépendance dénoncent le fait que les institutions internationales qui élaborent des stratégies de développement contribuent à reproduire les inégalités structurelles entre les pays riches du Nord et les pays pauvres du Sud[3]. Dans une perspective marxiste,

---

[1] . Voir GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIERES M., VILTARD Y. (dir.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Karthala, 2008.

[2] . Voir HUGON P., « Les trois temps de la pensée francophone en économie du développement », *in* CHOQUET C., DOLLFUS O., VERNIÈRES M., LE ROY É. (dir.), *État des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1993, pp. 43-74.

[3] . Voir entre autres AMIN S., *Unequal Development: An Essay on the Social Formations of Peripheral Capitalism*, New York (NY), Monthly Review Press, 1976 ; FRANK A.G., *Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine,* Paris, Éditions Maspero, 1968 ; FURTADO C., *Development and Underdevelopment. A Structural View of the Problems of Developed and Underdeveloped Countries*, Berkeley (CA), University of California Press, [1964] 1971.

pour ces auteurs, les institutions internationales contribuent à reproduire les inégalités structurelles entre ces deux groupes de pays. Philippe Marchesin a souligné qu'une des principales limites de la théorie de la dépendance tient à son aspect caricatural dans le sens où « elle fournit un cadre formel bien construit mais néglige la complexité des situations propres à chaque pays[1] ». Cette perspective est prolongée dans les années 1980-1990, dans un contexte de mise en œuvre de politiques d'ajustement structurel. Des travaux d'économistes remettent en cause les objectifs standardisés des réformes économiques diffusées par les institutions financières internationales. La critique de ces stratégies de développement est à l'origine des mobilisations altermondialistes qui défendent une transformation de la société autour du slogan « un autre monde est possible ». Si les discours radicaux de la critique sociale ne pénètrent pas les institutions internationales, elle est rejointe par les travaux scientifiques de chercheurs qui évoluent dans ces espaces institutionnels[2]. Ces auteurs semblent prendre en compte tardivement quelques arguments et analyses avancés par les travaux des anthropologues du développement, longtemps ignorés par les économistes. Les travaux de ces derniers, qui ont acquis une réputation mondiale, critiquent les stratégies de développement qui n'envisagent que des solutions économiques qu'ils considèrent néanmoins comme centrales. À l'instar de William Easterly[3], ils insistent sur le rôle des institutions financières internationales, et l'articulation nécessaire entre le système du marché et les domaines sociaux. Comme l'a souligné Olivier Nay, les organisations internationales de développement sont devenues d'importants producteurs et diffuseurs de connaissances savantes sur la pauvreté[4]. Dans la perspective proposée par cet auteur, nous nous appuierons sur ces travaux pour éclairer ces processus de diffusion des connaissances savantes « qu'accompagnent l'internationalisation des réseaux scientifiques et l'interpénétration croissantes des mondes de la recherche, de l'expertise et de la décision[5] ».

---

[1] . MARCHESIN P., « Science politique et développement », *in* CHOQUET C. *et al.* (dir.), *État des savoirs sur le développement…, op. cit.*, p. 103 (pp. 97-116).

[2] . Voir COLLIER P., *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford, Oxford University Press, 2007 ; EASTERLY W., *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?*, Paris, Éditions d'Organisation, [2001] 2006 ; HAQ M. ul, JOLLY R., STREETEN P., HAQ P., *The United Nations and the Bretton Woods Institutions: New Challenges for the Twenty-First Century*, New York (NY), St. Martin's Press, 1995 ; SACHS J.D., *The End of Poverty, Economic Possibilities for Our Time*, New York (NY), Penguin Books, 2006 ; SEN A., *Repenser l'inégalité*, Paris, Éditions du Seuil, [1992] 2000 ; STIGLITZ J.E., *La grande désillusion*, Paris, Fayard, [2002] 2003.

[3] . EASTERLY W., *Les pays pauvres…, op. cit.*

[4] . NAY O., « Les politiques de développement », *in* BORRAZ O., GUIRAUDON V. (dir.), *Politiques publiques, Tome 2 : Changer la société*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 148-150 (pp. 139-170).

[5] . *Ibid*., p. 149.

Un deuxième ensemble de travaux, souvent réunis sous l'étiquette trompeuse d'anthropologie du développement, considère le développement comme une idéologie. Ils s'attachent à déconstruire le *discours du développement* et les modélisations liées à ses langages. S'il existe bien un décalage entre les discours et les pratiques du développement, une telle approche semble toutefois réductrice et les travaux qui constituent cette deuxième approche ne sont que très rarement étayés par des études empiriques fines.

L'auteur certainement le plus emblématique et radical de cette tendance est Arturo Escobar[1]. Son ouvrage *Encountering Development* est traversé par les notions de « régimes discursifs », d'« analyse discursive », de « discours du développement ». A. Escobar n'hésite pas à inviter à faire du postdéveloppement un « concept et une pratique sociale[2] » et considère que seuls les travaux qui « prennent parti pour une critique radicale et une distanciation des "pouvoirs établis" en matière de développement » relèvent de l'anthropologie du développement[3]. Pour James Ferguson, connu pour son travail sur le Lesotho, le développement constitue la problématique dominante dont il étudie les « discours » et les « dérives[4] ». En France, la perspective postdévelppementaliste a été portée par Gilbert Rist qui envisage le développement comme une « croyance occidentale[5] ». Considérer qu'il s'agit d'une « réalité virtuelle[6] », c'est faire peu de cas des analyses anthropologiques anglo-saxonnes de Norman Long[7], Georg Elwert et Thomas Bierschenk[8] ou encore françaises[9]. Nous rejoignons l'analyse de Ralph D. Grillo pour qui « il y a une tendance – illustrée, par exemple, par Hobart, Escobar et dans une moindre mesure par Ferguson – qui consiste à voir le développement comme une *entreprise monolithique*, largement *contrôlée par le haut*, convaincue de la supériorité de sa propre sagesse et imperméable aux savoirs locaux, ou à

---

[1] . A. Escobar s'est intéressé à la manière dont le Tiers monde a été « produit par des discours » du développement depuis leur création au lendemain de la seconde guerre mondiale, voir ESCOBAR A., *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1995.

[2] . ESCOBAR A., « El "postdesarrollo" como concepto y práctica social », *in* MATO M. (coord.), *Políticas de economía, ambiente y sociedad en tiempos de globalización*, Caracas, Facultad de Ciencias Económicas y Sociales, Universidad Central de Venezuela, 2005, pp. 17-31. En ce sens, l'auteur en appelle à la « fin du développement », voir ESCOBAR A., *Encountering Development…, op. cit.*, pp. VII-VIII.

[3] . ESCOBAR A., « Anthropologie et développement », *Revue internationale des sciences sociales*, n°154, 1997, p. 540 (pp. 539-559). Voir également CRUSH J. (ed.), *Power of Development*, London, Routledge, 1995.

[4] . L'approche de J. Ferguson peut être rapprochée des critiques radicales d'inspiration néo-marxiste et des théories de la dépendance des années 1960-1970. Voir FERGUSON J., *The Anti-politics Machine: Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, 1994.

[5] . RIST G., *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science Po, 1996.

[6] . Pour G. Rist, « le développement n'existe plus que comme une réalité virtuelle, comme une image de synthèse insérée dans le long métrage de la globalisation », *Ibid.*, p. 377.

[7] . LONG N., *An introduction to the sociology of rural development*, Boulder (CO), Westview Press, 1977.

[8] . ELWERT G., BIERSCHENK T., « Development Aid as an Intervention in Dynamic Systems: An Introduction », *Sociologia Ruralis,* vol. 28, n°2-3, 1988, pp. 99-112.

[9] . Voir *infra* la présentation des travaux de socio-anthropologie du développement, p. 24.

l'expérience du sens commun, comme s'il s'agissait d'un regard ou d'une voix uniques, tout puissants, au-delà de toute influence[1] ».

Qualifiés de postmodernistes, déconstructionnistes ou encore poststructuralistes, ces travaux sont parfois traversés par des énoncés catégoriques[2]. Toutefois, l'intérêt de ces travaux tient à l'accent qui est mis sur la dépendance entre les pays du Sud et les pays du Nord liée aux mannes financières de l'aide au développement, sur les enjeux de pouvoir qui se jouent sur la scène internationale entre les pays du Nord et les pays du Sud ainsi que sur la méconnaissance de nombreux experts des réalités locales depuis leurs bureaux. Sans considérer que le développement serait le produit d'une seule élaboration occidentale[3], nous nous appuierons sur ces travaux pour mettre en évidence les incohérences et les contradictions qui traversent les stratégies et les institutions de développement.

Précisons toutefois que ces travaux font peu de cas, voire ignorent les transformations permanentes de la fabrique des politiques et stratégies de développement, notamment les réflexions sur la participation des populations locales, témoignant d'une capacité de réflexion, d'adaptabilité et de remise en cause des institutions de développement et des acteurs qui les composent[4]. En effet, O. Nay et Franck Petiteville ont en ce sens montré que les institutions internationales évoluent par « équilibre ponctué[5] ». Ces deux auteurs ont souligné que les organisations internationales, « loin de constituer des "ordres institués" marqués par l'inertie, sont des univers institutionnels ouverts et évolutifs, soumis à des dynamiques de changement

[1] . GRILLO R.D., « Discourses of Development : The View from Anthropology », *in* GRILLO R.D., STIRRAT R.L (eds.), *Discourses of Development. Anthropological Perspectives*, Oxford-New York (NY), Berg, 1997, p. 20 (pp. 1-33). C'est nous qui soulignons.

[2] . Certains relèvent plus de l'essai politique que d'une analyse fine des acteurs et de leurs pratiques. Précisons toutefois que le travail de J. Ferguson est plus empirique puisqu'il s'est intéressé aux effets d'un dispositif de développement en Afrique : il reconnaît toutefois que les discours du développement doivent être étudiés avec les pratiques et les institutions non discursives. Néanmoins, l'auteur entreprend volontiers de déconstruire ce qu'il amalgame dans un « régime du développement ». Voir FERGUSON J., *The Anti-politics Machine…, op. cit.*, p. 67.

[3] . Dans ce sens voir également l'ouvrage collectif récemment publié, PINET N. (dir.), *Être comme eux ? Perspectives critiques sur le développement en Amérique latine*, Lyon, Éditions Parangon, 2013.

[4] . Voir quatrième chapitre et cinquième chapitre. O. Nay a souligné que le « domaine du développement est marqué par la diversité des savoirs et traversé par des débats permanents souvent vifs » auxquels participe une grande diversité d'acteurs. Ce faisant, cet auteur a insisté sur le fait que sans pour autant « provoquer une inflexion rapide des stratégies de développement », ces réflexions irriguent depuis une vingtaine d'années les initiatives des institutions de développement, voir NAY O., « Les politiques de développement », *art. cit.*, pp. 148-150. En outre, Jean-Pierre Olivier de Sardan et Jean-Pierre Chauveau ont largement montré que, ceux qu'ils appellent les *développeurs* et les *développés* ont des intérêts communs dans le secteur du développement : c'est dans cette perspective qu'ils plaident depuis plusieurs années pour une socio-anthropologie équilibrée de ces deux types d'acteurs, voir CHAUVEAU, J.-P., « Le "modèle participatif" de développement rural est-il "alternatif" ? », *Bulletin de l'APAD,* n°3, 1992, pp. 20-30 [en ligne, dernière consultation le 09.09.2013 : http://apad.revues.org/3763] ; OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Populisme développementaliste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance », *Cahiers d'études africaines*, n°120, 1990, p. 475-492

[5] . NAY O., PETITEVILLE F., « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, n°53, 2011, p. 11 (pp. 9-20).

qui résultent de facteurs multiples et suivent des temporalités variées[1] ». En d'autres termes, myopie ethnographique et amnésie socio-historique[2] semblent marquer ce deuxième ensemble de travaux. Il ne s'agit pas de nier l'existence d'un discours propre aux institutions du développement et aux « développeurs ». Néanmoins, il nous semble que loin d'être un seul cadre cognitif, et plus qu'une idée qui s'imposerait d'elle même, le développement peut être étudié comme une construction sociale : il se traduit dans des pratiques concrètes et plus complexes que ces analyses ne tendent à le montrer.

Un troisième ensemble de travaux, également considérés comme relevant de la tradition anthropologique renvoie à une approche bienveillante et sympathisante à l'égard des plus démunis, et traduit une forme de *basisme*[3], illustré par l'ouvrage emblématique de Robert Chambers, *Putting the Last at First*[4]. Ces travaux défendent une réhabilitation des savoirs locaux négligés par les institutions internationales de développement[5]. Ainsi, pour Mark Hobart, « ce qui est particulièrement absent dans la majorité des débats publics sur le développement est la façon dont les savoirs des populations en train d'être développées sont ignorés ou considérés comme des obstacles au progrès rationnel[6] ». On retrouve ici une posture qui se veut attentive aux savoirs autochtones opposés aux savoirs « occidentaux » et « idéologiques ».

L'intérêt de l'ensemble de ces travaux tient à l'articulation des différentes échelles des pratiques du développement, ils sont toutefois traversés par deux biais principaux. Tout d'abord, paradoxalement, ces travaux se fondent sur une conception verticale de l'action de développement tout en la dénonçant à travers la valorisation « du peuple dans bas » qu'ils opposent aux « institutions d'en haut ». Ensuite, ils reposent sur une représentation enchantée du local, très éloignée d'une démarche scientifique[7]. Ces travaux recouvrent une dimension

---

[1] . *Ibid*.

[2] . Voir BLUNDO G., « La gouvernance, entre technique de gouvernement et outil d'exploration empirique », *Bulletin de l'APAD,* n°23-24, 2002, pp. 1-13 [en ligne, dernière consultation le 09.09.2013 : http://apad.revues.org/129].

[3] . Pour une analyse critique du mythe de la base, voir SUAUD C., « Le mythe de la base », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, 1984, pp. 56-79.

[4] . CHAMBERS R., *Rural Development: Putting the Last First*, London, Longman, 1983.

[5] . Nous y reviendrons dans la troisième partie.

[6] . HOBART M., « Introduction. The Growth of Ignorance? », *in* HOBART M. (ed.), *An Anthropological Critique of Development: the Growth of Ignorance?*, London, Routledge, 1993, p. 2 (pp. 1-30).

[7] . Ainsi, pour R. Chambers « la force des savoirs des populations rurales réside dans les facultés qui la maintiennent, l'étendent et la corrigent. Elles peuvent inclure l'observation aiguisée, la bonne mémoire pour les détails, la transmission par l'enseignement, l'apprentissage et la narration […]. De tels savoirs ruraux sont vulnérables et adaptables à la fois. Ils sont continuellement perdus par la mort et renouvelés et corrigés par l'observation […]. Les cinq sens, une observation attentive et une bonne mémoire permettent d'aller loin », voir CHAMBERS R., *Rural Development…, op. cit*. pp. 90-91.

morale et idéologique : ils s'adressent le plus souvent aux « développeurs » (R. Chambers les appellent les *outsiders*) en les sommant de réviser leurs pratiques, de « descendre de leur piédestal, de s'asseoir, écouter et apprendre[1] ».

Une telle perspective est particulièrement reprise par des travaux qui concernent les populations indiennes qui, entre démarche scientifique et militante, valorisent les « autres » savoirs et les « autres » expériences opposées à ceux de la société dominante[2].

Avant de revenir sur cette perspective, précisons qu'on trouve enfin, un quatrième ensemble de travaux de *science politique* essentiellement centré sur le continent africain, né en France dans les années 1980[3]. S'ils ne portent pas exclusivement sur les questions de développement, ces travaux traduisent un renouvellement des perspectives de recherche sur le politique dans les pays du Sud. Caractérisés par le refus de construire des modèles d'interprétations universalistes, ils sont résolument empiriques et accordent une place importante à une approche historique et anthropologique du politique comme ceux de Jean-François Bayart, Jean Copans, Denis-Constant Martin, Maxime Haubert ou Jean-François Médard par exemple[4]. C'est précisément dans cette perspective que nous inscrivons notre démarche[5]. P. Marchesin a souligné que c'est l'ouverture de la science politique à ces deux disciplines qui permet ce renouveau[6]. Un des apports les plus spécifiques de ces travaux est l'approche du politique « par le bas[7] » qui permet d'interroger les pratiques du pouvoir depuis

---

[1] . *Ibid*., p. 101.

[2] . Voir par exemple BARONNET B., MORA BAYO M., STAHLER-SHOLK R. (dir.), *Luchas « muy otras » : zapatismo y autonomía en las comunidades indígenas de Chiapas*, México, UAM Xochimilco-CIESAS-UNACH, 2011 ; GASPARELLO G., QUINTANA GUERRERO J. (coord.), *Otras Geografías. Experiencias de autonomías indígenas en México*, México, UAM, 2009.

[3] . Ces travaux sont essentiellement portés par une équipe de recherche qui réunit des politistes africanistes (le Groupe d'analyse des modes populaires d'action politique), qui créent la revue *Politique Africaine* au début des années 1980.

[4] . Voir entre autres BALANS J.-L., COULON C., GASTELLU J.-M., *Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal*, Paris, Pedone, 1976 ; BAYART J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 ; BAYART J.-F., « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, n°11, 1983, pp. 95-127 ; COPANS J., *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie*, Paris, Karthala, [1990] 1998 ; COULON C., MARTIN D.-C. (dir.), *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991 ; HAUBERT M. (dir.), *État et société dans le tiers-monde. De la modernisation à la démocratisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992 ; MÉDARD, J.-F., « L'État sous-développé en Afrique Noire : clientélisme politique ou néo-patrimonialisme ? », *in* CEAN-IEP de Bordeaux, *Travaux et Documents*, n°1, 1982.

[5] . Nous y reviendrons dans les pages suivantes.

[6] . MARCHESIN P., « Science politique et développement », *art. cit.*, p. 106.

[7] . BAYART J.-F., MBEMBE A., TOULABOR C., *Le politique par le bas en Afrique noire, Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, [1992] 2007. Voir également COULON C., BAYART J.-F., FAURÉ Y.-A. (dir.), « La politique en Afrique noire : le haut et le bas », *Politique africaine*, n°1, mars 1981. Dans cette même perspective, Denis-Constant Martin part à la recherche des « objets politiques non identifiés », voir MARTIN D.-C., « À la quête des OPNI (objets politiques non identifiés) », *in* MARTIN D.-C., *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, pp. 73-104. Précisons qu'une telle perspective ne conduit pas les auteurs à nier le fait que ces acteurs puissent consentir à une telle domination.

la position des acteurs subordonnés. Très proche de cette science politique, on trouve la *socio-anthropologie* du développement, également portée en France par des chercheurs africanistes comme Jean-Pierre Chauveau, Jean-Pierre Olivier de Sardan ou Giorgio Blundio[1]. Cette socio-anthropologie ne consiste pas en une science des sociétés dites primitives au sens ancien de l'ethnologie, mais « évoque au contraire une approche à la fois de terrain et comparative des sociétés humaines quelles qu'elles soient, une approche intensive et transversale du social, que l'on retrouve pour une part dans une certaine sociologie[2] ». Dans cette perspective, on peut également citer les travaux anglophones d'anthropologie critique du rôle de l'État dans la mise en place de dispositifs de développement comme ceux de Tania Murray Li[3] et David Mosse[4].

Pour résumer, les premiers travaux sont marqués par la place prépondérante accordée à la richesse économique et au système de marché. Le second ensemble de travaux tend à réduire le développement à une « pensée occidentale » imposée « par le haut » depuis les organisations internationales. Le troisième ensemble de travaux traduit une forme de *basisme* tout en contribuant à renouveler les approches des pratiques du développement en portant un intérêt aux différentes échelles des pratiques du développement. Enfin, nous inscrivons notre démarche[5] dans la quatrième perspective que nous avons décrite, qui permet une analyse fine des discours, des instruments et des pratiques du développement. Nous allons désormais nous présenter la littérature portant sur les populations autochtones.

Les populations autochtones étudiées pour leur spécificité

Dans le sens commun et dans les discours savants, les populations autochtones sont souvent réduites à leurs aspects culturels. On peut distinguer deux tendances principales : d'une part, celle issue des *cultural studies*, et, de l'autre, les études qui portent sur le multiculturalisme.

---

[1] . Notamment au sein de l'Association Euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD). Voir entre autres BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (dir.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 2000 ; BLUNDO G., « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines*, n°137, 1995, pp. 73-99 ; OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-KARTHALA, 1995.

[2] . *Ibid.,* p. 10.

[3] . MURRAY LI T., *The Will to Improve. Government, Development and the Practice of Politics*, Durham (NC)-London, Duke University Press, 2007.

[4] . MOSSE D., *Cultivating Development An Ethnography of Aid Policy and Practice*, London-Ann Arbor (MI), Pluto Press, 2005.

[5] . Nous y reviendrons dans les pages suivantes.

Les *cultural studies* trouvent leurs origines dans les analyses d'auteurs anglais qui portent sur les familles ouvrières, présentés comme les fondateurs de cette approche : Richard Hoggart, Raymond Williams, Edward P. Thompson, et plus tardivement Stuart Hall[1]. Depuis quelques années, un intérêt inédit en France est portée aux *cultural studies* comme en témoigne la publication de dossiers dans les revues scientifiques et les questionnements contemporains des études postcoloniales[2]. Leur naissance remonte aux années 1960 en Angleterre, elles s'institutionnalisent à travers la création en 1964 du *Centre of contemporary cultural studies* de Birmingham[3]. Elles connaissent une forte audience aux États-Unis auprès des postmodernistes qui s'appuient sur les travaux de Michel Foucault, Jacques Derrida ou encore Gilles Deleuze. En France, une telle approche est au cœur de l'*Invention du quotidien* de Michel de Certeau[4]. L'internationalisation des *cultural studies* donne naissance à des études thématiques : les études afro-américaines, subalternes, sur le genre ou encore postcoloniales. Comme l'ont souligné Armand Mattelart et Erik Neveu, la question de la race et de l'ethnicité s'ajoute aux thématiques des *cultural studies*[5]. Dans ce cadre, les « cultures ethniques » sont associées à la pauvreté des populations. En Amérique latine et plus particulièrement au Mexique les *cultural studies* trouve un large écho auprès des anthropologues[6]. La « culture du pauvre », dont les contours sont flous et imprécis[7], est invoquée dans l'ensemble de ces travaux. Ces recherches ont en commun de ne proposer que

---

[1] . HALL S., *Identités et cultures. Politiques des cultural Studies*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007 [textes réunis] ; HOGGART R., *La culture du pauvre : Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1957] 1970 ; THOMPSON E.P., *La Formation de la classe ouvrière anglaise,* Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, [1963] 1988 ; WILLIAMS R., *Culture and society : 1780-1950,* New York (NY), Columbia University Press, [1958] 1983. Pour une sociogenèse des *cultural studies*, voir MATTELART A., NEVEU E., *«* Cultural studies' stories. La domestication d'une pensée sauvage », *Réseaux*, n°80, 1996, pp. 11-58.

[2] . Pour les dossiers de revues, voir BOIDIN C., HURTADO LÓPEZ F. (dir.), « Philosophie de la libération et tournant décolonial », *Cahiers des Amériques latines,* n°62, 2010 ; COHEN J. *et al.* (dir.), « Qui a peur du postcolonial ? Dénis et controverses », *Mouvements,* n°51, 2007 ; JAHAN S., RUSCIO A. (dir.), « Relectures d'histoires coloniales », *Cahiers d'histoire*, n°99, 2006 ; CONTRETEMPS (Collectif), « Postcolonialisme et immigration », *Contretemps,* n°16, 2006 ; MONGIN O. *et al.* (dir.), « Pour comprendre la pensée postcoloniale », *Esprit*, n°330, 2006 ; SAPIRO G., STEINMETZ G., DUCOURNAU C. (dir.), « Représenter la colonisation », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, vol. 185, 2010. Voir également les ouvrages, BERTRAND R., *Mémoires d'empire : la controverse autour du « fait colonial »,* Bellecombe-en-Bauges, Éditions du croquant, 2006 ; FASSIN D., FASSIN E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006 ; SMOUTS M.-C. (dir.), *La Situation postcoloniale. Les* postcolonial studies *dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

[3] . Pour une analyse de ce centre, voir MATTELART A., NEVEU E., « Cultural studies*'* stories… », *art. cit.*, pp. 19-30.

[4] . CERTEAU M. (de), *L'invention du quotidien*, *tome I, Arts de faire*, Paris, UGE, 1980.

[5] . MATTELART A., NEVEU E., « Cultural studies*'* stories… », *art. cit.*, p. 23. Voir entre autres GILROY P., *There Ain't No Black In the Union Jack: The Cultural Politics of Race and Nation,* London, Hutchinson, 1987 ; HEBDIGE D., *Subcultures, The meaning of style*, London-New York (NY), Routledge, 1979.

[6] . Nous reviendrons sur le rôle spécifique des anthropologues au Mexique dans la construction du problème indien dans la première partie, voir *infra* premier chapitre, pp. 78-91.

[7] . Voir GRIGNON C., PASSERON J-C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature,* Paris, Gallimard, 1989.

des discours conceptuels et une perspective totalisante des cultures[1]. Les *subaltern studies* traduisent dans les années 1990 un regain d'intérêt pour le fait colonial notamment par l'anthropologie culturelle marquée par les critiques postmodernistes présentées dans les pages précédentes. J.-F. Bayart a qualifié d'« incantation à la culture[2] », ces travaux qui « interdi[sent] de saisir la dimension irréductiblement "culturelle" des pratiques sociales, économiques, politiques... et culturelles[3] ».

Une seconde approche concerne les études portant sur le *multiculturalisme*. Ces travaux sur les populations autochtones sont souvent délimités par des aires culturelles de recherche, réflexe hérité des *cultural studies*, et des espaces de recherche qui y sont tout entiers dédiés comme l'Institut des hautes études de l'Amérique latine à Paris (IHEAL). L'ouvrage collectif *Le multiculturalisme « au concret ». Un modèle latino-américain ?*[4] en un des récents exemples[5]. À l'encontre des approches qui analysent les expériences latino-américaines à l'aune des histoires et catégories européennes et françaises, cet ouvrage considère l'existence d'une spécificité latino-américaine de la prise en charge politique du fait multiculturel, réalité sociologique qui concerne principalement les populations indiennes et afro-descendantes. Face aux critiques adressées au multiculturalisme nord-américain ou aux disqualifications dont ce projet politique fait l'objet en France[6] par exemple, l'ouvrage part du postulat selon lequel le modèle latino-américain aurait la capacité d'« inventer des modalités de reconnaissance d'une diversité culturelle plus approfondie encore[7] ».

---

[1] . En ce sens, pour Jean-François Bayart « la plus grosse erreur de méthode du raisonnement culturaliste est de considérer que les "cultures" tendent à la totalité et revêtent un sens qui orienterait l'action de ceux qui lui appartiennent », voir BAYART J.-F., « Culture et développement : les luttes sociales font-elles la différence ? », *L'Économie politique*, 2008, n°38, p. 30 (pp. 29-56).

[2] . *Ibid*. Voir également, BAYART J.-F., *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

[3] . BAYART J.-F., « Culture et développement… », *art. cit*., p. 30.

[4] . GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret ». Un modèle latino-américain ?,* Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2011.

[5] . Présenté comme un tour d'horizon des recherches actuelles sur les pratiques du multiculturalisme en Amérique latine, cet ouvrage très riche se propose de faire un bilan inédit des dispositifs étatiques et des pratiques sociales qui marquent l'Amérique latine alors même qu'il y a une quarantaine d'années, le multiculturalisme n'était que l'objet de débats théoriques ou au cœur de mobilisations sociales. Soutenu par de solides enquêtes empiriques, on retrouve le souci d'articuler l'analyse des processus de démocratisation des sociétés à celle de construction des identités, produits de la tradition et de la modernité. L'ensemble des travaux de cet ouvrage s'inscrit dans la continuité de ceux de Christian Gros qui a étudié la construction sociale des identités indiennes comme le produit hybride de la tradition et de la modernité. Voir entre autres, Gros C., « Ser diferente por (para) ser moderno, o las paradojas de la identidad », *Análisis Político*, n°36, 1999, pp. 3-20.

[6] . En introduction, les auteurs montrent qu'en France, domine le rejet d'un tel projet politique notamment à travers la critique récurrente du communautarisme, voir GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret »…, op. cit.*, pp. 19-20.

[7] . *Ibid.*, p. 22. En introduction, les auteurs prennent le soin de préciser « le contexte et l'émergence internationale du multiculturalisme » et se proposent d'en faire une analyse circulatoire, *Ibid*., pp. 16-23. Plusieurs contributions de l'ouvrage sont particulièrement éclairantes sur les effets des traductions et appropriations des discours et pratiques multiculturelles sur les pratiques des différents acteurs concernés

Toutefois, certaines contributions semblent être prises par le « tout culture », propre au projet multiculturaliste qui propose la culture ou plutôt la « multi-culture » comme point de départ des politiques publiques, en attribuant aux peuples autochtones des caractéristiques « propres ». Selon cette perspective essentialisante des identités indiennes, les peuples autochtones auraient au Mexique par exemple une « culture paysanne et indienne » à laquelle seraient « liés […] les principes de démocratie directe[1] » ou encore « une capacité à construire des modèles de sociétés plus justes et plus démocratiques[2] ».

Si les spécificités contextuelles et historiques des États latino-américains et les caractéristiques « propres » aux populations autochtones paraissent prendre le pas dans de nombreuses analyses, c'est certainement parce que la spécificité latino-américaine semble constituer à la fois l'hypothèse centrale de l'ouvrage en même temps qu'elle est l'idée principielle du programme de recherche. Les processus de négociation, de traduction, de réinterprétation ou encore d'aménagements locaux traduisant des innovations[3], des hybridations[4] ou encore des bricolages[5] ne sont ni caractéristiques du continent latino-américain[6], ni propres aux populations autochtones.

En résumé, pour reprendre les termes de l'analyse de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, deux questionnements s'imposent à partir de l'identification d'une part, de l'approche multiculturaliste et d'autre part, de l'approche subalterniste des *cultural studies* : « Faut-il alors, pour comprendre une culture populaire dans sa cohérence symbolique, la traiter comme un univers significatif *autonome*, en oubliant tout ce qui est en dehors d'elle et

(étatiques et autochtones) et sur les redéfinitions de l'État. Ainsi, par exemple Capucine Boidin a montré comment les élites morales nationales ont sélectionné et redéfini la notion de « langue maternelle », promue par l'UNESCO, afin d'inscrire l'officialisation du guarani au niveau constitutionnel et de mettre en place un système d'éducation bilingue, voir BOIDIN C., « Le multiculturalisme au Paraguay, ou les habits neufs du nationalisme linguistique », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret »…., op. cit.,* pp. 295-307.

[1] . BARONNET B., « La question de l'interculturalité dans les expériences d'éducation en terres zapatistes », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret »…, op. cit*., p. 319 (pp. 309-319).

[2] . SIERRA M.T., « Sécurité et justice en construction aux marges de l'État. L'expérience de la police communautaire de Guerrero, Mexique », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret »…, op. cit.*, p. 239 (pp. 227-239).

[3] . Voir CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36, 1986, pp. 169-208.

[4] . Patrick Hassenteufel rapproche le processus de traduction aux pratiques de bricolage par les acteurs concernés, voir HASSENTEUFEL P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, p. 130 (pp. 113-132).

[5] . Voir notamment l'analyse qu'en fait J.-F. Bayart en Afrique dans BAYART J.-F., *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

[6] . Pour ne citer qu'un exemple parmi d'autres, Sabine Saurruger et Yves Surel ont montré que le processus d'européanisation avait abouti non pas à une homogénéisation des politiques nationales mais au contraire à une différenciation de celles-ci, voir SAURRUGER S., SUREL Y., « L'européanisation comme processus de transfert de politique publique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n°2, 2006, pp. 179-211.

au-dessus d'elle, et d'abord les effets symboliques de la domination que subissent ceux qui la pratiquent, quitte à y revenir après coup ? Ou faut-il au contraire partir de la domination sociale qui la constitue comme culture dominée pour interpréter d'emblée par rapport à ce principe d'*hétéronomie* toutes ses démarches et ses productions symboliques[1] » ? En effet, l'approche en terme de multiculturalisme s'intéresse aux *spécificités* culturelles qui tendent à être essentialisées : elles sont considérées comme « alternatives », « autres », et « différentes », etc. La tradition des *cultural studies* ne considère la capacité d'action des individus étudiés que comme *négative* et *réactive* comme l'a souligné Romain Bertrand[2]. En ce qui concerne les analyses sur les populations indiennes étudiées comme des minorités, la capacité d'action des individus est considérée comme une *réaction* aux cadres, politiques et dispositifs étatiques et internationaux. C'est ce que R. Bertrand a mis en évidence dans son analyse sur l'État colonial en Indonésie : « cela conduit d'un même mouvement à priver les acteurs indigènes de lieux stratégiques à partir desquels énoncer, dans leurs propres termes, des jugements et des protocoles de conduite[3] ».

Cet état de l'art sur l'étude du développement et des populations autochtones nous a permis d'identifier les différentes approches sur ces deux objets, en positionnant notre recherche par rapport aux travaux existants. Nous proposons désormais de présenter notre démarche : nous suggérons que le développement est un objet de recherche central pour la science politique.

Pour une sociologie politique du développement

Le développement est peu étudié par la sociologie politique. On trouve soit des travaux qui étudient, dans une perspective de relations internationales, les institutions internationales de développement en délaissant une analyse des acteurs, de leurs représentations et surtout des pratiques concrètes du développement au profit de théories générales, ou alors des travaux féconds en anthropologie du développement qui délaissent le

[1] . GRIGNON C., PASSERON J-C., *Le savant et le populaire…*, *op. cit.,* p. 19. Souligné dans le texte.
[2] . Pour R. Bertrand, la capacité d'action des populations « n'existe pas par elle-même, mais seulement comme capacité de *réaction* aux mouvements du pouvoir colonial. Elle n'atteste pas l'existence d'un mode local spécifique de rapport à soi et au monde social, mais témoigne d'un enfermement sans issue dans le face-à-face avec des Européens totalement "maîtres du jeu" », voir BERTRAND R., « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en « situation coloniale », *Questions de Recherche n°26*, octobre 2008, p. 15 [en ligne, dernière consultation le 10.09.2013 : http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/qdr26.pdf].
[3] . *Ibid*., p. 34.

questionnement sur le politique[1]. P. Marchesin a insisté sur la vitalité du renouveau de certains travaux de science politique : précisons toutefois que ces travaux ne portent pas explicitement sur l'objet du développement mais sur des pratiques populaires dans les cadres étatiques des pays du Sud[2]. Si le développement n'est pas reconnu comme un objet de la science politique au profit de l'anthropologie, c'est précisément parce qu'il n'est pas reconnu comme politique par de nombreux acteurs qui appartiennent à la « configuration développementaliste[3] ».

Or, les approches qui considèrent l'existence d'un ordre politique spécialisé, à la seule condition que les acteurs qui le composent ou qui en portent le discours le reconnaissent comme explicitement politique, adoptent une posture légitimiste. Dans cette perspective, elles érigent en « juge[s] des frontières du politique ceux qui ont intérêt à maintenir ces frontières dans un état propre à perpétuer leur domination[4] » comme l'a avancé Jean Leca. Il ne s'agit pas tant de dire que tout est politique[5] (encore moins que le politique est partout[6]) ou d'adopter une approche antéprédicative[7] du développement. Toutefois, comme l'a souligné Pierre Favre, « qu'une science […] ait *des* objets n'implique pas que ces objets aient en commun quelque chose qui serait l'objet propre de *cette* science[8] ».

Dans une perspective heuristique, nous proposons de considérer le développement à travers les pratiques institutionnelles, sociales et politiques entreprises par une diversité

---

[1] . C'est précisément ce que J.-P. Olivier de Sardan a souligné dans sa communication à l'occasion d'un séminaire organisé au CERAPS, OLIVER DE SARDAN J.-P., « Développement, gouvernance, normes pratiques, réformateurs. Au-delà de la sur-politisation et de la sous-politisation dans les études africaines », Communication dans le cadre du séminaire « Dépolitisation. Registres, processus, interprétation », Lille, université de Lille 2-CERAPS, le 20.12.2012.

[2] . MARCHESIN P., « Science politique et développement », *art. cit.*, pp. 105-111.

[3] . J.-P. Olivier de Sardan a défini la « configuration développementaliste » comme « cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain, qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet les ressources matérielles et symboliques considérables », voir OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement..., op. cit.*, p. 7.

[4] . LECA J., « Le repérage du politique », *Projet*, vol. 71, n°1, 1973, p. 15 (p. 11-24).

[5] . Pour Pierre Favre « Tout n'est pas politique, tout n'est pas dans tout », voir FAVRE P., « Ce que les science studies font à la science politique. Réponse à Bruno Latour », *Revue française de science politique*, vol. 58, n°5, 2008, p. 821, (pp. 817-829). Voir également l'analyse de Baudouin Dupret et Jean-Noël Ferrié pour qui « le fond de la question est de ne pas oublier que les gens observés par le politiste ne sont pas des électrons, des pierres ou des robots, mais des individus dont l'identité est produite de manière endogène au fil de l'interaction, et que le politiste flotte dans la même eau qu'eux ». Voir DUPRET B., FERRIÉ J.-N., « L'idée d'une science sociale et sa relation à la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°6, 2010, p. 1169 (pp. 1159-1172).

[6] . Pour cette approche, voir LATOUR, « Pour un dialogue entre science politique et science studies », *Revue française de science politique*, vol. 58, n°4, 2008, pp. 657-678.

[7] . Dans le sens de « pouvant être déterminé indépendamment des actions spécifiques qui s'y réfèrent », voir DUPRET B., FERRIÉ J.-N., « L'idée d'une science sociale… », *art. cit.*, p. 1169 (pp. 1159-1172).

[8] . FAVRE P., « Retour à la question de l'objet. Ou faut-il disqualifier la notion de discipline ? », *Politix*, vol. 8, n°29, 1995, p. 143 (pp. 141-157). Souligné dans le texte.

d'acteurs dans une perspective volontariste de changement social des représentations, des conditions de vie et des pratiques de groupes de population. En ce sens, le développement peut être envisagé comme un objet du politique, « entendu comme un ensemble de relations nouées autour du pouvoir et de son exercice, se déployant sur des êtres humains, le plus souvent inscrit dans un espace, généralement institutionnalisé et défini par des règles explicites ou implicites[1] ».

Comme l'ont souligné Myriam Aït-Aoudia, Mounia Bennani-Chraïbi et Jean-Gabriel Contamin, il ne s'agit pas de s'« interroger sur le caractère politique ou non de ces pratiques ou de ces dispositifs, mais d'être attentif aux usages et aux processus de politisation et de dépolitisation dont ils font l'objet[2] ». En effet, nous verrons que le « développement avec identité » s'appuie à la fois sur le recours aux savoirs experts et sur la participation des populations locales, qui ont des effets concrets d'une part sur la problématisation de la question indienne, et de l'autre sur les individus et les groupes sociaux. C'est en ce sens que nous proposons de considérer le développement comme un objet de la sociologie politique.

Pour faire une sociologie politique du développement, il nous faudra nous défaire d'une approche exotique de l'autochtonie d'une part, et nous proposerons de considérer le développement comme un « mythe » auquel croient les différents acteurs impliqués dans les dispositifs de développement.

Désenchantement de l'autochtonie

Le « développement avec identité » traduit une volonté des agences de développement mexicaine (la CDI) et onusienne (le PNUD), de prendre en compte les spécificités locales et culturelles des populations indiennes. Dans le cadre de notre recherche, ils sont surtout des instruments de définition de l'autochtonie dans un espace national. En ce sens, les dispositifs de « développement avec identité » révèlent des « luttes agonistiques[3] », c'est-à-dire des oppositions dans lesquelles différents acteurs s'affrontent pour imposer leur représentation de ce que doit être le développement des populations autochtones. Nous le verrons tout au long de cette thèse, ces luttes ont lieu dans des espaces régis par des règles et des procédures spécifiques. Qu'ils soient agonistiques traduit leur caractère proprement politique. C'est ce qu'a avancé Chantal Mouffe pour qui, dans ces luttes, « la tâche politique principale n'est pas

[1] . MARTIN D.-C., « À la quête des OPNI (objets politiques non identifiés) », *in* MARTIN D.-C., *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, p. 77 (pp. 73-104).
[2] . AÏT-AOUDIA M., BENNANI-CHRAÏBI M., CONTAMIN J.-G., « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, n°48, 2010, p. 218 (pp. 207-220).
[3] . MOUFFE C., « Politique et agonisme », *Rue Descartes,* n°67, 2010, p. 23 (pp. 18-24).

d'éliminer les passions ou même de les reléguer dans la sphère privée afin d'atteindre un consensus rationnel dans la sphère publique, mais plutôt de les "amadouer" en créant des formes d'identités collectives autour d'objectifs démocratiques[1] ». Les enjeux proprement politiques de savoir et de pouvoir sont au cœur des dispositifs de développement avec identité et sont le fait d'une hétérogénéité d'acteurs, individus et groupes sociaux indiens, fonctionnaires de l'État, agents des Nations unies, universitaires (anthropologues, sociologues et économistes), experts (statisticiens, mathématiciens, etc.).

Or, les discours savants et le sens commun tendent à réduire respectivement l'analyse et la prise en charge de la question indienne à ses aspects culturels : nous l'avons souligné dans les pages précédentes pour les *cultural studies* ; de même, les acteurs institutionnels de la CDI et du PNUD considèrent le « développement avec identité » comme apolitique et ajusté aux « spécificités culturelles » des populations indiennes. Une telle approche tend à considérer que ces spécificités et leur prise en charge ne relèvent pas du politique ; en ce sens, elle contribue *in fine* à justifier une disqualification sociale et politique de l'autochtonie.

Abandonner l'imagerie « exotique[2] » pour adopter une perspective de sociologie politique ne signifie pas pour autant faire l'impasse sur les dimensions culturelles. Elle nous conduira toutefois à éviter « l'hypostase de l'altérité qui oscille entre l'idolâtrie (le tout autre ne saurait qu'être merveilleux) et l'inquiétude (l'autre est craint parce qu'il ne semble pas être moi[3]) ». En outre, elle nous permettra d'explorer les sens donnés au « développement avec identité » par les divers acteurs que nous avons mentionnés.

Réenchantement mythique du développement

Le développement est souvent analysé en sciences sociales comme une idée, une croyance, voire une idéologie[4]. Les espaces dans lesquels les différents acteurs du développement se situent sont parfois considérés comme des forums d'idées, dotés d'une dynamique propre renvoyant à la fois à des espaces de production d'idées[5] dans lesquels ils

---

[1] . MOUFFE C., « Le politique et la dynamique des passions », *Politique et Sociétés*, vol. 22, n°3, 2003, pp. 143-154.

[2] . Pour Alban Bensa, l'approche exotique renvoie à une « idéologie de l'altérité », BENSA A., *La fin de l'exotisme. Essai d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis Éditions, 2006, p. 345. Dans cette perspective, voir BAYART J.-F., « Culture et développement… », *art. cit.*

[3] . BENSA A., *La fin de l'exotisme…, op. cit.*., p. 341.

[4] . C'est précisément la posture des postmodernistes dont nous avons présenté les travaux dans les pages précédentes.

[5] . Pour Peter Hall les idées, les intérêts et les institutions sont indissociables et les coalitions politiques ont un rôle central dans l'implantation des idées dans un espace national, voir HALL P.A., « The Role of Interests, Institutions, and Ideas in the Comparative Political Economy of the Industrialized Nations », *in* LICHBACH M., ZUCKERMAN, A. (eds.), *Comparative Politics: Rationality, Culture and Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997 ; HALL P.A., « Policy Paradigms, Social Learning, and the State. The Case of Economic

évoluent. Toutefois, considérer que les idées inspireraient directement les pratiques, à travers l'échange et la transmission de représentations, de savoir-faire et de connaissances, semble assez réducteur. En effet, l'approche cognitiviste tend à systématiser les « idées », les « matrices ou les « référentiels » comme ressorts explicatifs de l'action des acteurs. En outre, cette perspective postule l'hétérogénéité des contenus des idées du développement, et les acteurs semblent y adhérer sans distinction.

L'objectivation d'une croyance dominante ne doit pas nécessairement conduire à conclure ses effets mécaniques sur l'action publique. Olivier Mériaux a suggéré une lecture alternative de cette approche : selon lui, « il faut voir dans les systèmes de valeurs, ou idéologiques, des ressources pour bâtir l'équilibre du système, des moyens pour les acteurs de légitimer leurs pratiques plutôt que ce qui détermine inévitablement leurs perceptions de la réalité et leurs action[1] ». Plutôt que de considérer le développement comme une idée (occidentale et surplombante) qui circulerait entre les espaces internationaux et nationaux, nous proposons d'envisager le développement avec identité comme un *mythe*. Nous rejoignons en ce sens l'analyse de Fabien Desage et Jérôme Godard[2] ou encore celle de Philipe Bezès[3]. Loin de l'associer à la pensée sauvage, ces auteurs s'appuient sur les travaux de l'historien Paul Veyne et considèrent que la force du mythe « repose dans sa capacité à "mettre en récit[4]" ».

Tout se passe, comme si le développement reposait sur un ensemble de croyances sanctuarisées. Si une telle perspective est attendue de la part des acteurs institutionnels de la CDI et du PNUD qui, dans une perspective normative, le considèrent comme la « bonne voie », transcendant les clivages politiques et à l'abri des remises en cause, elle est paradoxalement courante dans les travaux qui entendent déconstruire les discours du développement. C'est le

---

Policymaking in Britain », *Comparative politics*, vol. 25, n°3, April 1993, pp. 275-296. Pour Pierre Muller, « les idées n'existent pas sans les intérêts (les référentiels expriment la vision du monde des groupes dominants), de même que les intérêts n'existent qu'en tant qu'ils s'expriment à travers des matrices cognitives et normatives (qui expliquent le monde et disent comment il doit être », voir MULLER P., « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, p. 170 (pp. 155-187).

[1] . MÉRIAUX O., « Référentiel, représentation(s) sociale(s) et idéologie. Remarques à partir d'une application du référentiel à la politique de l'emploi », *in* FAURE A., POLLET G., WARIN P., *Construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de* référentiel, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 63 (pp. 49-68).

[2] . Pour F. Desage et J. Godard, le mythe concerne les politiques locales, voir DESAGE F., GODARD J., « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°4, 2005, pp. 633-661.

[3] . Pour Philippe Bezès, il concerne les réformes de l'État que les hauts fonctionnaires mettent en œuvre, voir BEZÈS P., « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'État. Quelques exemples français (1988-1997) », *Revue française de science politique*, vol. 50, n°2, 2000, pp. 307-332.

[4] . DESAGE F., GODARD J., « Désenchantement idéologique… », *art. cit.*, p. 657.

cas de G. Rist qui considère le développement comme un élément de la « religion moderne » et entend dévoiler l'idéologie qui lui est sous-jacente. Ce faisant, cet auteur méconnaît la vitalité critique et l'adaptabilité qui irrigue ce qu'il appelle « l'histoire d'une croyance occidentale[1] ».

La *mise en récit* du développement des populations indiennes passe par un discours anonyme et répété[2], appuyé par des notions valise et floues, de « développement avec identité », de « prise en compte de spécificité culturelles », de « lutte contre la pauvreté », de « participation des populations locales », du « renforcement des capacités », qui n'ont ni auteur attitré, ni porte-parole : il s'agira de mettre en lumière ce que ces notions recouvrent comme autant de fétiches[3] et de mots d'ordre[4]. Ces notions sont largement mobilisées par les acteurs impliqués dans les dispositifs de « développement avec identité » et font parfois illusion sur la diffusion de pratiques et de représentations liées au développement. Nous verrons qu'elles ne recouvrent pas nécessairement les même sens, selon les intérêts, l'appartenance et le positionnement institutionnels, professionnels et sociaux de ces divers acteurs.

Nous inscrivons notre travail dans la perspective suggérée par O. Nay, selon laquelle la circulation des pratiques et représentations renvoie à une construction sociale qui implique une diversité d'acteurs qui participent activement à l'élaboration d'instruments politiques orientés sur l'information et la connaissance[5]. En ce sens, nous verrons que si les agents du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et les fonctionnaires mexicains de la Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI) ont en commun d'être *intéressés*[6] par les savoirs et les dispositifs de développement, ils ne sont

---

[1] . RIST G., *Le développement : histoire d'une croyance…, op. cit.*

[2] . En ce sens P. Veyne a souligné que le mythe a une autre particularité : comme son nom l'indique, il est un récit mais anonyme, qu'on peut recueillir et répéter, mais dont on ne saurait être l'auteur », voir VEYNE P., *Les grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 34.

[3] . F. Desage et J. Godard dans leur analyse des politiques locales ont souligné que l'usage d'un vocable flou traduit autant de « fétiches rassembleurs d'initiatives variées, qui préservent par leur ambiguïté constitutive une pluralité d'options dans lesquelles les bricolages, les routines, mais également les confrontations d'intérêts vont pouvoir prendre place. Ces référents communs ne nous disent donc pas grand-chose de ce qu'en font les acteurs et c'est en partie ce qui explique leur succès rhétorique ». Voir, DESAGE F., GODARD J., « Désenchantement idéologique… », *art. cit.*, p. 658.

[4] . Voir CORNWALL A., BROCK K., « What Do Buzzwords Do for Development Policy ? A Critical Look at "Participation", "Empowerment" and "Poverty Reduction" », *Third World Quarterly*, vol. 26, n°7, 2005, pp. 1043-1060.

[5] . NAY O., « How do policy ideas spread among international administrations? Policy entrepreneurs andbureaucratic influence in the UN response to AIDS », *Journal of Public Policy*, vol. 32, n°1, 2012, p. 54 (pp. 53-76).

[6] . Nous revenons dans le quatrième chapitre sur l'expertise du développement comme dispositif d'*intéressement*, voir *infra*, pp. 273-328. Nous empruntons cette formule à Michel Callon.

pourtant pas porteurs des mêmes représentations. En outre, le caractère invérifiable des mythes[1] permet aux acteurs impliqués dans ces dispositifs de dissocier les promesses de ces derniers (traduites dans des objectifs de développement[2]) et les résultats ou les effets inattendus.

Pour résumer, c'est en abandonnant une approche exotique des populations indiennes et en analysant les mises en récit des dispositifs de développement qu'une sociologie du développement est possible. Nous allons désormais présenter notre cadre d'analyse, notre questionnement et nos hypothèses.

Cadre d'analyse, questionnement et hypothèses

Notre thèse s'intéresse au « développement avec identité » en appréhendant la circulation des discours et des pratiques du développement. Avant de préciser nos hypothèses, nous proposons de considérer que ce « développement avec identité » renvoie à un art de gouverner les populations autochtones. Pour l'étudier, plusieurs marqueurs et traceurs guideront notre travail : profondeur historique, institutions, instruments et acteurs. Enfin, nous présenterons notre questionnement et nos hypothèses de recherche.

Le développement, un « art de gouverner »

Le cadre conceptuel de Michel Foucault sur la gouvernementalité fournit des catégories d'analyse pour interpréter les dispositifs de développement qui concernent les populations autochtones. L'approche du pouvoir proposée par cet auteur présente l'intérêt de ne pas le considérer comme donné mais de le penser dans son exercice et dans son hétérogénéité. En outre, sa démarche généalogique invite à réfléchir aux dynamiques contemporaines qui orientent l'exercice du pouvoir.

Cet « art de gouverner[3] » contemporain se caractérise par la définition de la *population* comme problème du gouvernement[4]. Nous verrons que, depuis le début du XXe siècle, la question autochtone est envisagée sous l'angle du gouvernement des populations indiennes :

---

[1] . Voir VEYNE P., *Les grecs ont-ils cru…, op. cit.*, p. 132.

[2] . Nous reviendrons dans de deuxième chapitre sur la mise en adéquation d'objectifs, de résultats et d'indicateurs à travers une figure désormais imposée du développement : le cadre logique, voir *infra*, pp. 196-200.

[3] . FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, p. 107.

[4] . M. Foucault a montré que l'abandon de la cellule familiale comme forme de gouvernement se fait au profit de la population, voir *Ibid*., pp. 107-109. La famille occupe désormais un rôle d'instrument à travers lequel sont appliquées les pratiques de gouvernement. C'est précisément ce qu'a montré Jacques Donzelot dans *La police des familles* : la famille devient l'objet des politiques sociales, voir DONZELOT J., *La police des familles*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1977] 2005.

au lendemain de la Révolution, ces populations sont l'objet de politiques indigénistes qui visent à les intégrer culturellement à une société métisse ; à partir des années 1980, c'est l'intégration économique de ces populations qui est dominante. Toutefois, le soulèvement du mouvement zapatiste en janvier 1994, en projetant sur la scène nationale l'acteur indien[1], contribue à faire des populations indiennes une menace pour l'ordre social et politique mexicain. Dans ce contexte, cet art de gouverner les populations indiennes s'appuie sur trois éléments : l'élaboration de *savoirs spécifiques* sur ces populations, la définition du développement comme la *norme*, et enfin la participation des *individus* à ces dispositifs de gouvernement.

Premièrement, pour gouverner ces populations indiennes, des *savoirs spécifiques* de gouvernement sont élaborés : ce sont essentiellement les statistiques et les indicateurs de développement des populations indiennes. Pour M. Foucault, un tel savoir expert donne naissance à une économie politique comme science et comme technique de l'intervention gouvernementale. En d'autres termes, la population indienne est pensée comme une masse identifiable à travers la statistique, caractérisée par des régularités propres, qui doivent être identifiées et analysées afin de mettre en place des politiques de gestion de ces populations[2]. Dans cette perspective, la quantification acquiert une place inédite dans les savoirs de gouvernement afin de mettre en place une gestion rationnelle des populations. Le maintien et/ou la reproduction de cette population sont évalués et transformés en *risques* que la statistique contribue à prévoir. Outre la disqualification sociale qu'elle implique[3], nous verrons que la pauvreté des populations indiennes est conceptualisée comme le risque, et leur développement comme la solution à apporter.

Deuxièmement, en plaçant la population au cœur de l'exercice du gouvernement, il ne s'agit pas uniquement de la contrôler mais d'en assurer le bien être, notamment à travers l'action sur la moralité et la sécurité des *individus*[4]. Une des spécificités de la gouvernementalité chez le philosophe tient au fait qu'elle ne concerne pas une structure politique comme l'État ou un espace géographique comme son territoire, mais qu'elle concerne les individus ou les groupes d'individus. Tout d'abord, si les dispositifs disciplinaires ne disparaissent pas de l'exercice du pouvoir, selon le philosophe, la

[1] . Nous y revenons dans le premier chapitre.
[2] . Voir FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population…, op. cit.*, pp. 70-71.
[3] . Nous y revenons dans la deuxième partie.
[4] . C'est en ce sens que M. Foucault pose la question « Peut-on dire que dans nos sociétés l'économie générale de pouvoir est en train de devenir de l'ordre de la sécurité ? », *Ibid*., p. 12.

gouvernementalité marque un passage[1] à des processus de *normalisation*[2]. La normalisation est le résultat d'un « jeu des normalités[3] ». Elle consiste à analyser le normal pour ensuite établir une norme : dans le cadre de notre enquête, nous verrons que ce qui est analysé comme normal est le développé, et la norme, le développement. Ensuite, au cœur de la normalisation, on trouve le « *laisser faire* » caractéristique des dispositifs de sécurité[4]. Contrairement à ce que tendent à mettre en évidence certaines analyses contemporaines libertaires qui se revendiquent de la continuité de M. Foucault, la notion de gouvernementalité implique la *participation* des groupes et individus concernés par les dispositifs de pouvoir[5]. À l'encontre de l'idée selon laquelle les dispositifs de gouvernement néo-libéraux assujettissent les individus, nous proposons d'étudier dans ce travail les dispositifs de développement comme l'ensemble des moyens par lesquels les conduites des individus et des groupes indiens sont orientées à travers leur participation et leur collaboration consciente ou inconsciente, formelle ou informelle, explicite ou implicite, à ces mêmes dispositifs qui les concernent.

Ainsi s'agira-t-il de comprendre comment les dispositifs de développement sur les populations autochtones fonctionnent comme des *instruments de connaissance* qui permettent de construire une interprétation de la question indienne, mais également comme des *instruments performatifs*[6] par leurs inductions prescriptives et les usages sociaux qui en sont faits. En ce sens, nous verrons que le biopolitique[7] est à la fois globalisant (en concernant l'ensemble des populations indiennes et formulant une interprétation de la question indienne) et individualisant (en encourageant le développement des individus).

---

[1] . Contrairement aux sociétés disciplinaires où la norme, définie en amont à travers la définition du « normal » et de l'« anormal », est dominante, voir FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population…, op. cit.*, p. 59.
[2] . *Ibid*., p. 65.
[3] . *Ibid*., p. 65.
[4] . *Ibid.*, p. 47.
[5] . Dans cette perspective, Laurent Jeanpierre a souligné dans son analyse du néo-libéralisme foucaldien que la notion de gouvernementalité « implique au contraire que des sujets puissent *aussi* agir, sous certaines conditions, comme producteurs d'une liberté et d'une puissance par lesquelles leur assujettissement, pourtant, se renforce », voir JEANPIERRE L., « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme est-elle possible ? », *Sociologie et sociétés,* vol. 38, n°2, 2006, p. 90 (pp. 87-111). Souligné dans le texte. Voir également JEANPIERRE L., « La mort du libéralisme », *in* ALIZART M., KIHM C. (dir.), *Fresh Théorie II*, Paris, Léo Scheer, 2006, pp. 405-429.
[6] . Nous y revenons dans le troisième chapitre. Voir AUSTIN J.L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, [1962] 1970, pp. 37-45. Voir également l'analyse de Pierre Bourdieu sur le pouvoir symbolique comme « pouvoir de constituer le donner », BOURDIEU P., « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 32, n°3, 1977, p. 410 (pp. 405-411). Voir également BOURDIEU P., « Décrire et prescrire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 38, 1981, p. 69 (pp. 69-73).
[7] . Pour le philosophe, le biopolitique concerne la rationalisation des « problèmes posés à la pratique gouvernementale par les phénomènes propres à un ensemble de vivants constitués en population », voir FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, p. 323. Tandis que le biopouvoir désigne « l'ensemble des mécanismes par lesquels ce qui, dans l'espèce humaine, constitue ses traits biologiques fondamentaux va pouvoir entrer à l'intérieur d'une politique, d'une stratégie politique, d'une stratégie générale de pouvoir », voir FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population…, op. cit.*, p. 4.

Profondeur historique, institutions, instruments et acteurs

- La profondeur historique pour éviter le piège du « présent immédiat »

Précisons tout d'abord que notre travail adopte une *perspective historique* de durée moyenne permettant de retracer la construction du problème public autochtone depuis le lendemain de la Révolution. S'il ne s'agit pas de faire œuvre d'historienne, il s'agira d'éviter une analyse du « présent immédiat[1] » qui occulte la dimension socio-historique des phénomènes contemporains.

Comme l'a souligné Pascale Laborier, « la question de l'historicité renvoie aux rapports qu'entretiennent les pratiques avec le temps historique et la manière dont ces rapports sont engagés dans le présent de l'action[2] ». Pour comprendre les dispositifs de développement actuels qui concernent les populations indiennes, il nous faudra revenir sur les politiques de l'indigénisme qui sont des formes de récits dominants de la question indienne tout au long du XXe siècle[3].

- Une analyse croisée des structures du développement

Les dispositifs de développement s'élaborent et se produisent dans différents *espaces institutionnels* dont nous proposerons une analyse croisée. Il s'agit d'observer les configurations d'acteurs et les dynamiques d'échanges qui relient différents « univers institutionnels » du développement. En ce sens, nous nous inscrivons dans la perspective proposée par O. Nay et Andy Smith selon laquelle « les échanges transversaux ne sont pas le simple résultat d'une rencontre entre des acteurs dépouillés de leurs appartenances en poursuivant des objectifs clairement identifiés et stables[4] ». Au contraire, selon ces deux

---

[1] . Voir CHAUVIN S., WEBER F., « Un texte de Norbert Elias (1987) : "The Retreat of Sociologists into the Present" », *Genèses*, n°52, 2003, pp. 133-151.

[2] . LABORIER P., « Historicité et sociologie de l'action publique », *in* LABORIER P., TROM D. (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF-CURAPP, 2003, p. 419 (pp. 419-462).

[3] . Jean Bazin a souligné l'importance de réinscrire dans une perspective historique les récits : « plus nous sommes parvenus à élucider les conditions de la production narrative, plus les récits dont nous disposons se révèlent riches d'informations insoupçonnées ; car, traités comme des produits et non plus seulement comme des "sources", ils ne *disent* plus seulement l'histoire, ils *sont* eux-mêmes une histoire sédimentée, à la la manière d'un monument où peut se lire la série des remaniements architecturaux successifs dont résulte sa structure finale », voir BAZIN J., « La production d'un récit historique », *Cahiers d'études africaines*, n°73-76, 1979, p. 436 (pp. 435-483), souligné dans le texte. Plus largement, de nombreux travaux francophones portant sur le continent africain, qui ont ainsi en commun de travailler sur des pays qui ont été des colonies françaises, sont particulièrement féconds en raison de l'attention prêtée à la dimension historique des objets d'études. Voir entre autres AMSELLE J.-L., « Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique », *in* AMSELLE J.-L., MBOKOLO E. (dir.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985, pp. 11-48 ; BENSA A., *La fin de l'exotisme…, op. cit.* ; BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (dir.), *Courtiers en développement…, op. cit.*

[4] . NAY O., SMITH A., « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *in* NAY O., SMITH A., *Le Gouvernement du Compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique,* Paris, Economica, 2002, p. 7 (pp. 1-21).

auteurs, ces échanges reposent sur les « intérêts collectifs [1] » liés à l'appartenance institutionnelle, sur les « connaissances, […] les croyances, […] les façons d'agir et de penser » liées à la socialisation institutionnelle[2], et sur les liens avec des interlocuteurs extérieurs à l'institution[3].

Les dispositifs de développement des populations autochtones au Mexique sont élaborés au sein d'une agence gouvernementale dépendant du pouvoir fédéral et du ministère du Développement social : il s'agit de la Commission nationale pour le développement des populations autochtones (CDI). Nous verrons que si elle prend la forme d'une commission de développement à partir de 2003 avec l'alternance au pouvoir, cette institution est héritière de l'ancien Institut national indigéniste (INI). Nous étudierons le rôle de l'État mexicain et des administrations du secteur social dans la problématisation de la question indienne construite comme un problème social tout au long du XXe siècle. L'attention sera également portée sur les pratiques et représentations des fonctionnaires de la CDI qui élaborent l'action publique de développement des populations autochtones : la nouvelle institution a pour mission de coordonner cette action et non plus de l'opérationnaliser comme le faisait l'INI. Ce faisant, elle mobilise des techniques associées à la nouvelle gestion publique que nous analyserons.

Nous étudierons en parallèle le rôle de l'agence onusienne dédiée au développement, le PNUD : de la même manière, ce dernier élabore des dispositifs de développement concernant les populations autochtones, ajustés au cadre national mexicain. Si les deux institutions (la CDI et le PNUD) ne sont pas nécessairement porteuses des mêmes représentations et n'ont pas les mêmes pratiques institutionnelles, elles collaborent et ont en commun d'être intéressées par les dispositifs de développement concernant les populations autochtones. Enfin, nous verrons que les dispositifs de développement peuvent prendre des aspects moins formels, dans le sens où ils n'émanent pas de ces agences étatique et onusienne, à travers l'analyse d'une coopérative agricole.

Ce découpage artificiel des espaces de production des dispositifs de développement résulte d'un choix délibéré puisque ce qui nous intéresse est de comprendre comme les discours et les pratiques du développement circulent entre ces différents espaces composés d'acteurs hétérogènes, c'est-à-dire les pratiques et les représentions, les instruments du développement autochtone. Comme l'a souligné O. Nay, il s'agit de « montrer que les

[1] . *Ibid*.
[2] . *Ibid*.
[3] . *Ibid*.

institutions sont le creuset d'investissements et d'usages très différents » selon les acteurs, les espaces et le temps[1].

- Les dispositifs de développement comme instruments de l'action

Si les dispositifs de développement de la CDI, ceux du PNUD, et ceux qui sont élaborés localement, se différencient par les intérêts positionnels des individus qui les élaborent, ils ont en commun de répondre à l'urgence de la situation de pauvreté considérée comme caractéristique des populations indiennes : en ce sens, nous rejoignons l'analyse de M. Foucault selon laquelle les dispositifs ont « pour fonction majeur de répondre à une urgence[2] ». Cela nous conduira à analyser les dispositifs comme des *instruments* de l'action du développement.

Comme l'ont souligné Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès, une lecture fonctionnaliste conduit à considérer les *instruments* comme relevant de simples choix techniques[3] : simple moyen de résoudre un problème, moyen naturel « à disposition », ou encore moyen efficace qui remplace le ou les précédents[4]. Or, ces auteurs proposent de mettre en perspective le caractère discutable du choix d'un instrument[5], la genèse de ce dernier, les appropriations et les usages parfois inattendus et indépendants des objectifs poursuivis[6] et enfin la « problématisation particulière de l'enjeu » qu'il traite[7]. C'est cette piste que nous avons choisie pour étudier les dits et les non-dits des dispositifs de développement qui concernent les populations autochtones.

Ces dispositifs recouvrent en effet un « ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit[8] ». Comme nous le verrons tout au long de notre travail, les dispositifs de développement ne sont pas neutres et traduisent des arbitrages politiques. Ils sont le fait d'une hétérogénéité d'acteurs qui ont de multiples intérêts (sociaux, professionnels, personnels, etc.), parfois contradictoires,

---

[1] . DUBOIS V., EYMERI-DOUZANS J.-M., FRANÇOIS B., NAY O., « Débat en forme de conclusion et d'ouverture. Perspectives de la sociologie des institutions », *in* LAGROYE J., OFFERLÉ M. (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, p. 304 (pp. 293-326).
[2] . FOUCAULT M., *Dits et écrits III, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 299.
[3] . LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, p. 11 (pp. 11-44).
[4] . *Ibid*., p. 30.
[5] . Les auteurs proposent de rompre avec l'« illusion de neutralité » véhiculée par les instruments. *Ibid*., p. 31.
[6] . *Ibid*.
[7] . *Ibid*., p. 32.
[8] . Voir FOUCAULT M., *Dits et écrits III…*, *op. cit.*, p. 299.

à promouvoir des discours et des pratiques de ce qui est présenté comme le « développement avec identité ».

- Les trajectoires biographiques qui révèlent des positionnements complexes

Tout au long de cette thèse, nous nous appuierons sur l'étude de *trajectoires biographiques*, articulées aux structures de développement dans lesquelles les individus travaillent, et des instruments qu'ils sont amenés à manier. Une telle perspective nous permettra de revenir sur l'approche uniformisante des « acteurs du développement » parfois distingués en « développeurs » et « développés[1] » : les premiers n'adhèrent pas indistinctement à un même ensemble de représentation, les seconds ne sont pas uniformément assujettis par les dispositifs de développement.

Pour ce faire, nous analyserons les carrières professionnelles et les parcours biographiques des acteurs étudiés en les réinscrivant dans le cadre institutionnel des organisations d'appartenance mais aussi dans l'espace des positions informelles, au niveau professionnel et social. Concrètement, il s'agira de comprendre les représentations et les pratiques des acteurs du développement, qu'ils soient fonctionnaires au siège de la CDI ou en région, agents onusiens, intermédiaires locaux du développement ou individus indiens.

Nous étudierons les trajectoires de l'ensemble de ces acteurs à la lumière des stratégies d'identification et de présentation de soi qu'ils peuvent élaborer[2] : montrer une empathie particulière à l'endroit des populations indiennes pour les acteurs institutionnels de la CDI et du PNUD et les intermédiaires locaux du développement, ou, au contraire, se présenter comme un technicien généraliste du développement ; se lancer dans une carrière de passeurs multipositionnés pour des individus indiens investis dans le développement au nom de leur groupe social d'origine. L'étude des faux pas, des hésitations, des incertitudes, des décalages est dans cette perspective un traceur des pratiques concrètes du développement autochtone.

[1] . Cette approche uniformisante est particulièrement présente dans les travaux français de socio-anthropologie du développement, même si elle est formulée pour souligner un « clivage massif, relevant du "grand angle" », voir OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement..., op. cit.*, p. 8. Voir également CHAUVEAU, J.-P., « Le "modèle participatif" de développement… », *art. cit.*

[2] . Pour une analyse de ces stratégies voir BOLTANSKI L., « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n°1, 1973, pp. 3-26. Voir également sur la « présentation de soi », GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

Questionnement et hypothèses de recherche

Le questionnement de notre thèse résulte d'un premier décalage entre des études qui mettent l'accent sur une étude circulatoire du développement, et le manque d'analyses rendant compte des processus d'appropriation des discours et des instruments et des pratiques qui y sont liés. Le développement ne consiste pas en des recettes élaborées depuis les institutions internationales de développement et leur déclinaison dans les bureaux nationaux. Quels sont les discours et les pratiques concrètes du « développement avec identité » ? Qui sont les acteurs qui, concrètement, élaborent et mettent en œuvre ce « développement avec identité » ?

Un deuxième constat tient à la contradiction entre la prise en compte de spécificités culturelles, et l'universalisme du développement tel qu'il est présenté par les agences de développement comme le PNUD. À quoi la notion de « développement avec identité » renvoie-t-elle ? Comment cette notion émerge-t-elle dans un contexte national marqué les politiques de l'indigénisme et sur une scène internationale qui promeut l'universalité du développement ? Dans quels dispositifs concrets est-elle traduite ?

Enfin, une troisième interrogation qui guide notre questionnement tient au caractère apolitique attribué aux dispositifs de développement par les acteurs impliqués et leurs effets concrets sur la problématisation de la question autochtone et des groupes sociaux et individus indiens. Quels sont les effets en termes de politisation et de dépolitisation des enjeux de la question autochtone et des individus indiens impliqués dans les dispositifs de développement ? Avec quelles conséquences ?

Nous proposons d'analyser les *pratiques concrètes* du « développement avec identité » et les *usages* qui en sont faits en partant de ces trois constats initiaux que nos hypothèses de recherche explorent. Nous définissons ici les dispositifs de développement comme un ensemble de discours, de pratiques et d'instruments institutionnels, sociaux et politiques liés à des opérations volontaristes de transformation de la question sociale autochtone et des individus indiens, entrepris dans des cadres institutionnels ou plus informels, par des acteurs intéressés par de telles opérations.

Notre première hypothèse porte sur les processus de traduction des discours, des pratiques et des instruments du développement : plus qu'une idée qui circulerait entre les espaces internationaux et nationaux, nous suggérons que les acteurs traduisent ces discours, pratiques et instruments du développement en fonction de leur positionnement institutionnel, professionnel et social. Nous préférons la notion de traduction à celle d'apprentissage. Il ne

s'agit pas dire que la notion d'apprentissage n'est pas pertinente en tant que telle[1], toutefois en ce qui concerne l'étude des dispositifs de développement, il nous semble qu'elle tend à réduire la circulation des discours, instruments et pratiques du développement à une dimension verticale, c'est-à-dire un déplacement des espaces internationaux vers les espaces nationaux[2]. Nous suggérons que les dispositifs de développement prennent la forme de dispositifs d'*intéressement*[3] qui impliquent des acteurs très hétérogènes marqués par des intérêts positionnels différenciés. Nous proposons de mettre en évidence trois processus de traduction. Le premier concerne l'appropriation de la notion de développement humain, ajustée aux politiques sociales mexicaines. Le second renvoie à l'application des discours et des pratiques du développement à la question autochtone, déclinée sous la formule de « développement avec identité ». La troisième concerne les processus d'hybridation des pratiques locales du développement.

Notre deuxième hypothèse concerne l'élaboration d'une interprétation dominante de la question sociale indienne construite comme un problème de développement et non pas un problème politique. Nous suggérons que l'approche en terme de développement contribue à définir une « bonne ethnicité » non contestataire de l'ordre social et politique et qui se développe. Nous proposons d'identifier deux dimensions qui la caractérisent. D'une part, nous suggérons que les dispositifs de développement contribuent à élaborer une lecture admise de la question indienne à travers le recours aux savoirs experts sur le développement des populations autochtones. Nous verrons que l'approche en terme de pauvreté de ces populations est dominante : elle contribue à la disqualification sociale de ces populations et à ériger le développement en réponse à la pauvreté qui les caractériserait. De l'autre, dans un contexte où les mobilisations indianistes formulent des revendications en termes de droits politiques que ni l'État mexicain, ni les organisations internationales comme le PNUD ne sont prêts à accepter, ce sont des projets de développement participatif qui sont apportés en réponse.

---

[1] . O. Nay a d'ailleurs montré que certains acteurs pour tenir des « rôles », doivent faire l'apprentissage d'un ensemble de normes, d'usages, de savoir et de savoir-faire, voir NAY O., « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage de rôles », *Politix*, vol. 10, n°38, 1997, pp. 18-46.

[2] . Pour cette perspective, voir entre autres DOLOWITZ D.P., MARSH P., « Learning from Abroad: the Role of policy Transfer in Contemporary Policy Making », *Governance: An International Journal of Policy and Administration*, vol. 13, n°1, 2000, pp. 5-24 ; EVANS M., DAVIES J., « Understanding Policy Transfer: A Multi-level, Multi-disciplinary Perspective », *Public Administration*, vol. 77, n°2, 1999, pp. 361-385.

[3] . Nous empruntons l'expression à Michel Callon, voir CALLON M., « Éléments pour une sociologie… », *art. cit.*

Nous proposons d'explorer une troisième hypothèse qui porte sur les enjeux politiques du développement des populations indiennes : les dispositifs de développement sont présentés par l'ensemble des acteurs étudiés comme apolitiques, alors qu'ils ont des effets en termes de politisation et de dépolitisation de la question indienne. Nous verrons que tout au long du XXe siècle, le problème indien est politisé dans le sens où les interprétations et les solutions qui sont proposées par différents acteurs traduisent des formes de qualification de la question autochtone en tant que problème social. En revanche, les dispositifs de développement, qui se traduisent par des formes institutionnalisées à travers l'élaboration de savoirs experts du développement autochtone ou encore les dispositifs de développement participatif, ne sont pas reconnus formellement comme politiques par les institutions qui les élaborent, les appliquent et y participent : l'ensemble de ces acteurs (fonctionnaires de la CDI, agents du PNUD, intermédiaires locaux du développement et individus indiens) les présentent comme neutres et apolitiques. Nous suggérons que, si ces dispositifs contribuent à extraire du champ politique la question indienne, en la diluant dans des objectifs du développement présentés comme universels et apolitiques, ils restent des instruments du politique[1] qui se traduisent par une lecture spécifique de la question indienne, et une politisation des individus indiens impliqués dans les dispositifs participatifs : c'est en ce sens qu'ils contribuent au gouvernement des populations autochtones.

Démarche et méthodologie de recherche

Si la méthodologie découle logiquement du projet intellectuel présenté dans les pages précédentes, ce sont toutefois certains choix de terrain et de méthodes qui ont également guidé la construction de l'objet et de la problématique. Nous rendrons compte de l'approche que nous avons eue du terrain d'enquête et des conditions de recueil et de collecte des données qui ont servi à l'élaboration de ce travail. Cette démarche réflexive a pour but d'objectiver notre démarche de recherche et de montrer comment a émergé notre questionnement autour du développement des populations autochtones[2].

Une démarche ethnographique

Pour mettre en œuvre le projet intellectuel que cette thèse propose, c'est-à-dire, répondre au questionnement sur le développement « au concret », nous avons fait le choix

[1] . En ce sens, pour reprendre les termes de Chantal Mouffe, ils sont « irréductiblement politiques », voir MOUFFE C., *The Return of the Political*, London-New York (NY), Verso, 2005, p. 140.
[2] . Voir également Annexe 1, « Du terrain au retour réflexif », p. 502.

d'une démarche ethnographique[1]. On retrouve le souci ethnographique en sciences sociales et politiques dans des travaux très différents comme dans l'analyse des administrations bureaucratiques, du rôle de l'État social et de la gestion des pauvres[2] par exemple.

Le travail ethnographique est un instrument puissant de déconstruction des catégories officielles (catégories d'intervention que sont les dispositifs de développement et catégories de populations qui font l'objet de classification) en les confrontant aux situations et aux expériences concrètes. En ce sens, il est un moyen de révéler les mécanismes, les logiques pratiques, les contradictions et les difficultés de leurs mises en œuvre par les agents de terrain et l'ensemble des acteurs qui y participent. Ce choix découle d'une proposition théorique selon laquelle les dispositifs de développement existent concrètement à travers ce qu'en font les individus qui les élaborent, les mettent en œuvre et y participent de près ou de loin. Leurs pratiques ne consistent pas seulement en l'application plus ou moins fidèle d'orientations données par les agences internationales de développement : ils sont partie prenante du processus continu de fabrique de ces dispositifs de développement et y ont un rôle central en les traduisant en fonction de leurs appartenances institutionnelles, professionnelles, sociales, etc. Un second élément guide ce choix : il consiste à intégrer à l'analyse l'expérience des « destinataires », aujourd'hui plutôt désignés par les institutions de développement comme la Banque mondiale ou le PNUD comme les « bénéficiaires » de ces dispositifs. Pour les groupes sociaux indiens (les villages, les communautés, les familles), ces dispositifs n'existent pas sous la forme d'« orientations privilégiées » ou de « bonnes pratiques » des institutions de développement comme le PNUD ou la CDI, mais au travers des espaces de leur mise en œuvre, des acteurs et des expériences qui les rendent concrets. En d'autres termes, ce sont ces espaces, ces acteurs et ces expériences qui ont des effets sur leurs pratiques quotidiennes et leur vie sociale en tant que groupe ou en tant qu'individu.

Nous avons donc fait le choix d'une stratégie de recherche qui vise à varier les focales d'analyse en croisant les techniques de collectes de données[3]. Ainsi, pour chaque espace étudié, le siège de la CDI à Mexico et ses bureaux en région, le bureau mexicain du PNUD et

[1] . Sur les interférences entre sociologie et anthropologie, voir DODIER N., « Les anthropologies d'un sociologue », *Genè*ses, n°89, 2012, pp. 10-27.

[2] . Voir par exemple, DUBOIS V., *La Vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Économica, [1999] 2010 ; PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, [1988] 2009 ; SPIRE A., *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raison d'agir, 2008.

[3] . Nous renvoyons notamment à l'« ethnographie sociologique » qui articule les points de vue et les méthodes de collectes de données, voir BEAUD S., WEBER F., « Postface. Pour une ethnographie sociologique », *in* BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, [1997] 2010, pp. 273-290.

son antenne dans le Chiapas, ainsi que les groupes sociaux locaux, nous avons éclairé à la fois des processus transversaux (l'institutionnalisation de dispositifs de développement, la diffusion de mots d'ordre tels que le « renforcement des capacités », la valorisation paradoxale de « la diversité culturelle à travers le développement humain ») et des incarnations spécifiques à travers des études de cas de trajectoires individuelles ou d'espaces institutionnels (différents départements de la CDI ou du PNUD). Le choix de ce va-et-vient entre ces différents espaces du développement des populations autochtones a permis de mieux saisir la dynamique des processus à l'œuvre mais également d'éclairer leurs interdépendances[1]. En outre, c'est également ce va-et-vient qui nous a permis de construire progressivement notre questionnement.

Prendre les pratiques pour objet d'étude suppose qu'un ensemble de gestes, de réflexes, de représentations peut se comprendre et être interprétées à partir de règles et d'orientations non écrites. Il ne s'agit pas de considérer que les processus, les régularités et les contradictions observées sont généralisables[2] à l'ensemble des acteurs du développement. Toutefois, le choix d'une ethnographie fine nous a permis d'observer de tels processus, régularités et contradictions des pratiques du développement (la prise en compte de spécificités culturelles dans la perspective d'un développement humain, la disqualification des populations indiennes, l'individualisation des dispositifs de développement) qu'une démarche comparatiste, entre deux pays par exemple, n'aurait pas permis. L'analyse localisée et sur la longue durée permet de s'extraire d'une représentation globale des discours et des pratiques du développement et de présenter la mesure de leurs effets au concret sur les populations concernées, les populations indiennes. Comme l'a souligné Alexis Spire dans son étude de l'administration de l'immigration, « le cas individuel doit alors pouvoir être saisi, non plus seulement comme singularité représentative, mais comme la partie d'un ensemble plus vaste[3] ». En d'autres termes, les cas singuliers peuvent être analysés comme des révélateurs de logiques implicites qui gouvernent les pratiques du développement : sans être généralisable à l'ensemble des dispositifs de développement, cette étude formule quelques hypothèses qui pourront être mises à l'épreuve d'autres terrains. Loin de postuler une spécificité de la

[1] . Sur la réalité des chaînes d'interdépendance qui constituent les scènes sociales », voir BEAUD S., WEBER F., « Seconde postface. Actualité de la recherche ethnographique », *in* BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, p. 303 (pp. 291-311).

[2] . Sur la représentativité des études de cas, voir BECKER H.S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, [1998] 2002, pp. 97-105.

[3] . SPIRE A., « Histoire et ethnographie d'un sens pratique : le travail bureaucratique des agents du contrôle de l'immigration », *in* ARBORIO A.-M., COHEN Y., FOURNIER P., HATZFELD N., LOMBA C., MULLER C. (dir.), *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, 2008, p. 64 (pp. 61-76).

question autochtone, cette thèse montre au contraire que le « développement avec identité » ne traduit en rien une prise en compte de spécificités culturelles, mais renvoie à un art de gouverner les populations marquées par une disqualification sociale. C'est de ce choix, à première vue d'une focale resserrée, que précisément découle l'ensemble des hypothèses et des résultats que nous proposons dans cette thèse, et, nous espérons, une partie de leur originalité, et c'est dans cette perspective que ce travail propose une contribution sociologique à l'analyse du développement.

L'articulation des terrains, des focales et des méthodes

- Le choix des terrains : l'observation croisée de trois scènes du développement

Nous avons décidé de travailler sur trois espaces où se construisent, s'élaborent et se mettent en pratique les dispositifs de développement qui concernent les populations autochtones au Mexique : le bureau du Programme des Nations unies (PNUD) à Mexico, l'instance nationale en charge de l'action publique de développement des populations autochtones, la Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI), et enfin des groupes sociaux indiens de l'État du Chiapas dans lesquels des dispositifs de développement sont également élaborés et mis en œuvre.

En premier lieu, cette démarche tient au fait que de nombreuses recherches qui portent sur les politiques de développement se concentrent soit sur les espaces institutionnels qui les élaborent, soit sur les espaces locaux de leur mise en œuvre. Concernant les populations autochtones, nous l'avons mentionné, les travaux portent souvent sur les usages politiques de l'ethnicité à des différents niveaux[1] ou sur le rôle de l'État à travers l'étude des politiques du multiculturalisme[2]. En ce qui concerne les espaces locaux des politiques de développement, on pense particulièrement aux recherches en socio-anthropologie du développement. Il s'agissait de positionner notre travail en complément des recherches portant sur les questions du développement et des groupes sociaux concernés, pour éviter les redites tout en s'appuyant sur ces travaux éclairants pour construire notre réflexion.

L'hypothèse d'une formation protéiforme et non univoque de l'action de développement a suggéré une analyse croisée de ces trois espaces impliqués dans l'élaboration des politiques dispositifs de « développement avec identité », ce qui est

[1] . Au niveau local on pense par exemple au travail de David Recondo, voir RECONDO D., *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Karthala, 2009. Au niveau international on pourra consulter le travail d'Irène Bellier, voir entre autres, BELLIER I., « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, n°54, janvier-mars 2012, pp. 61-80.
[2] . Ce sont les travaux qui étudient par exemple les politiques du multiculturalisme.

certainement un des apports heuristiques de notre travail : l'État fédéral à travers le siège de la CDI à Mexico et ses guichets en régions autochtones que sont les centres coordinateurs ; le bureau d'une agence onusienne, le bureau du PNUD à Mexico ainsi que son bureau dans la région du Chiapas ; et les espaces locaux où vivent des populations qui reçoivent, collaborent, et traduisent ces dispositifs de développement.

Nous préférons les notions d'espaces et de configurations d'acteurs[1] plutôt que celle de niveaux. Une perspective en terme de niveaux implique qu'il y aurait une façon noble, réfléchie et savante d'élaborer les dispositifs de développement dans les agences mexicaine et onusienne de développement qui s'opposerait à des pratiques populaires de ruse ou de tactique par exemple[2]. Nous penserons l'articulation de ces différents espaces en tant que configurations composées par des « joueurs[3] » et considérerons que les représentations et les pratiques des populations indiennes ne se caractérisent pas par leur aspect populaire et ne sont pas élaborées qu'en réaction aux représentations et pratiques définies par le haut[4], dans ces agences de développement. Enfin, ce jeu d'échelles permet de restituer les interactions constitutives de l'action de développement rompant ainsi avec les dichotomies entre les espaces locaux, nationaux et internationaux qui traduisent une surestimation de la clôture de ces espaces, des représentations et des pratiques des acteurs[5]. Ce sont finalement les coulisses, les contradictions, les incertitudes et les effets informels du développement que nous proposons d'analyser.

Les personnes interrogées ne sont pas les héros habituels des études sur les populations autochtones : ce ne sont ni des chamanes, ni des individus qui siègent au palais des Nations unies de Genève[6], ce sont des paysans et des salariés d'ONG locales. En ce qui concerne les acteurs, extérieurs aux groupes locaux indiens, impliqués dans des projets au sein de ces derniers, ce sont des individus qui prennent la forme d'intermédiaires du développement dans des petits projets, éloignés du « roman » classique de l'ONG (expatriés, *leaders* et porte-paroles médiatiques d'ONG européennes ou américaines). Enfin, en ce qui

[1] . Nous reviendrons dans chacune des parties sur les différentes configurations d'acteurs impliquées dans les dispositifs de développement des populations autochtones.
[2] . Cette posture est celle de M. de Certeau par exemple, voir CERTEAU M. (de), *L'invention du quotidien…*, *op. cit.*
[3] . ELIAS N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket [1970] 1991.
[4] . Voir COLLOVALD A., SAWICKI F., « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n°13, 1991, pp. 7-20 ; BAYART J.-F., « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n°3, 1985, pp. 343-373.
[5] . Voir LAGROYE J., FRANÇOIS B., SAWICKI F., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Science Po-Dalloz, [1991] 2006, pp. 510-532 ; NAY O., SMITH A., « Les intermédiaires en politique », *art. cit.*
[6] . I. Bellier a proposé une analyse ethnographique de ces « représentants » autochtones qui siègent dans les arènes onusiennes, voir BELLIER I., « Les peuples autochtones aux Nations unies… », *art. cit.*

concerne les acteurs institutionnels de la CDI et du PNUD, ce sont des fonctionnaires, des agents locaux du système onusien, et quelques rares fonctionnaires internationaux.

L'analyse croisée des pratiques et représentations de ces individus permet d'articuler les regards de ces différents espaces. C'est durant trois séjours de terrain de près de cinq mois en 2009, dix mois en 2010 et deux mois en 2012, que nous avons étudié les pratiques et usages concrets du développement des populations indiennes de ces trois espaces de manière concomitante[1]. Enfin, précisons que les populations étudiées (fonctionnaires de l'État mexicain, agents du PNUD, intermédiaires locaux du développement et individus indiens) participaient à un processus transversal en occupant des positions institutionnelles et sociales très différentes tout en se croisant ou, pour de nombreuses personnes, en se connaissant au moins de nom.

En tant que mode spécifique de production des données, l'adoption d'une approche qualitative nous a conduit à faire des choix. Si certains ont été délibérément faits, nous aimerions pouvoir généraliser une telle rationalité à l'ensemble de ceux effectués. Comme nous l'avons présenté dans les pages précédentes, nous avons tenté de penser la production et la mise en œuvre des dispositifs de développement en articulant les espaces locaux, nationaux et onusiens qui impliquent une diversité d'acteurs. Nous n'avons toutefois pas eu accès aux bureaux et arènes internationales que sont par exemple le siège du PNUD à New York ou encore l'Instance permanente sur les questions autochtones (UNPFII). Les contraintes financières et temporelles ont joué bien sûr. Toutefois, notre analyse du développement des populations autochtones s'inscrit dans un cadre national qui est central dans la mise en place des dispositifs qui y sont liés. Le travail de recherche que nous proposons permet de revenir sur l'idée répandue selon laquelle les politiques de développement sont élaborées dans les seules instances internationales surplombantes et déconnectées des cadres nationaux et des enjeux politiques nationaux. En outre, s'il manque à notre analyse ces arènes spécifiques, nous avons toutefois pu prendre la mesure d'un élément dont nous n'avions pas conscience en arrivant sur le terrain : le bureau du PNUD est un espace du développement international composé essentiellement d'agents locaux qui ne sont que très rarement en contact avec le siège de New York. Seules deux personnes interrogées se déplacent régulièrement dans les bureaux américains de l'agence onusienne. L'analyse que nous proposons est complémentaire des travaux qui s'intéressent à d'autres espaces de l'autochtonie en faisant une ethnographie

[1] . Voir Annexe 1, « Du terrain au retour réflexif », p. 502.

fine des représentants autochtones[1] aux Nations unies. Ces travaux apportent des éléments de compréhension centrés sur le « statut[2] » accordé à ces acteurs dans le cadre des arènes onusiennes. En outre, ils sont très féconds en terme de compréhension de la construction d'une identité autochtone générique[3].

Enfin, l'analyse de dispositifs de développement participatif mis en œuvre dans l'État du Chiapas a permis de comprendre un contexte local particulier de la zone nord de l'État chiapanèque. Il est bien évident qu'il existe de multiples autres programmes, projets, dispositifs dans cette région. Notre propos ne consiste pas à généraliser les éléments d'analyse proposés à l'ensemble des populations indiennes, ni à celui de l'État chiapanèque, ni à celui du Mexique et encore moins à celui des dispositifs de développement. Toutefois, ces derniers apportent des éléments de compréhension sur les effets des dispositifs de développement en termes de trajectoires individuelles et de reconfigurations des groupes sociaux locaux.

- Comprendre les pratiques des agents

Le travail de terrain s'inscrit principalement dans le cadre d'une enquête ethnographique basée sur la réalisation d'entretiens et l'observation, puis complétée par l'analyse documentaire. Dans la tradition sociologique wébérienne, il s'agissait d'adopter une perspective compréhensive de l'action des agents, de saisir le sens qu'ils attribuaient à leurs pratiques et de comprendre les interactions dans lesquelles elles sont produites[4].

Nous avons enregistré et retranscrit près d'une centaine d'entretiens et pris en notes une quinzaine d'autres[5]. Pour identifier ceux que nous allions interroger et nous introduire auprès d'eux, nous demandions aux enquêtés à la fin de chaque entretien des noms de personnes qu'ils nous suggéraient de rencontrer. En même temps, nous nous sommes également laissée guider par des découvertes accidentelles : ce que Robert K. Merton a

---

[1] . Le décalage entre représentation et représentativité des populations locales indiennes à travers les figures des passeurs multipositionnés reste très saillant à l'intérieur même des espaces locaux comme nous l'analyserons dans la troisième partie. Précisons qu'à part deux universitaires (une femme chol (maya) et un homme tseltal (maya)), la majorité des indiens interrogés ne connaissaient pas l'existence des Nations unies et encore moins celle de leurs « représentants » qui y siègent.

[2] . BELLIER I., « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur… », *art. cit*.

[3] . Voir première partie.

[4] . Comme l'a souligné Olivier Schwartz, « une raison d'être majeure de l'ethnographie est l'accès sans équivalent qu'elle donne aux pratiques non officielles, celles qui probablement ne seraient pas évoquées dans un questionnaire ou une interview [...]. Le "non officiel" de la vie quotidienne comporte à la fois du refoulé, de l'implicite, du mal connu parce que trop familier, du "trop banal" pour être dit », voir SCHWARTZ O., « L'empirisme irréductible », *in* ANDERSON N., *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993, p. 268 (pp. 265-305).

[5] . 102 entretiens ont été enregistrés, 16 autres pris en note. Voir Annexe 3, « Liste des entretiens réalisés », p. 519.

désigné en anglais sous le terme de *serendipity*[1]. Dès le début de l'enquête, nous avons constitué différents canevas d'entretiens[2] dans lesquels les formulations des questions étaient suffisamment larges pour nous permettre de les adapter selon les interlocuteurs (fonctionnaires de la CDI, agents du PNUD, universitaires, intermédiaires locaux du développement, paysans, et passeurs multipositionnés indiens). L'usage d'une telle grille d'entretien n'a pas été le même suivant les interlocuteurs, les espaces géographiques et les milieux sociaux de leur réalisation[3]. Avec les hauts fonctionnaires agents du PNUD par exemple, et de nombreux fonctionnaires cadres de la CDI, la grille constituait une forme de caution scientifique. En revanche, dans les villages indiens, nous tentions de nous en défaire pour ne pas renforcer les effets de domination que peut impliquer la situation d'entretien[4]. En outre, les villages sont habitués au passage d'enquêteurs officiels qui alimentent de tels rapports de domination et accentuent l'aspect d'examen scolaire des enquêtes de recensement[5].

L'existence d'une grille initiale d'entretien n'impliquait pas de la suivre de façon rigide. L'objectif était en permanence de tenter de réduire la distance existante dans les échanges, alimentée par notre situation d'étrangère[6]. La plupart des personnes interrogées nous posaient toujours initialement des questions sur nos origines. Certains demandaient alors si l'espagnol était la langue parlée en France. Précisons que cette question a été posée à la fois à Mexico et dans la région du Chiapas. Venaient ensuite les questions sur la pratique de la langue espagnole. S'ils contribuaient à souligner la distance qui existait avec les enquêtés, ces premiers échanges ont finalement statué la relation sociale inédite et artificielle de l'entretien[7] : reconnue et formulée, ils l'annulaient en partie et permettaient d'établir une une situation de mise en confiance[8].

---

[1] . MERTON, R.K., *Social Theory and Social Structure*, New York (NY), The Free Press, [1949] 1968.
[2] . Voir Annexe 2, « Guide d'entretien », p. 515.
[3] . Sur l'usage des grilles d'entretien selon les milieux sociaux, voir BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, p. 179. Voir également l'analyse de Pierre Bourdieu sur les usages des niveaux de langages en fonction des enquêtés, BOURDIEU P., « Comprendre », *in* BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 907 (pp. 903-925).
[4] . O. Schwartz a souligné l'inévitable empathie de ce type d'enquête. Toutefois, il a montré qu'elle permet rarement d'évacuer le « cynisme » inhérent à la relation inégale instaurée entre l'enquêteur et l'enquêté, voir SCHWARTZ O., *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990, pp. 50-57. Sur les questions éthiques de l'engagement de l'enquêteur auprès des enquêtés, voir également BECKER H.S., « Whose side are you on ? », *Social Problems*, vol. 14, n°3, 1967, pp. 239-247.
[5] . Nous y revenons dans la deuxième partie.
[6] . Voir Annexe 1, « Du terrain au retour réflexif », p. 502.
[7] . Sur le rôle social à tenir dans la position d'enquêteur voir BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, pp. 81-87.
[8] . Voir BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, p. 187. Voir également SCHWARTZ O., *Le Monde privé des ouvriers…, op. cit.* pp. 50-53.

Sans prétendre annuler les multiples effets de « la violence symbolique[1] », nous avons tenté de ramener la situation d'entretien à une « situation d'interaction banale quotidienne[2] » dans une société marquée par les clivages sociaux et dans laquelle on nous désignait bien avant l'heure comme « docteur » pour respecter les usages sociaux liés au monde universitaire[3]. Nous avons donc tenté d'adopter le ton d'une conversation et laissé les personnes interrogées conduire l'entretien : cela s'est parfois traduit par des impasses, ou bien à d'autres moments par des récits d'expérience et de représentations que la plus aboutie des grilles d'entretien n'aurait pas envisagés. Les premiers entretiens nous ont également permis d'affiner les canevas, permettant de rebondir sur un programme, un projet ou des éléments dont nous avions eu connaissance à l'occasion d'un entretien précédent.

Si dans la grande majorité des situations, nous avons reçu des réponses favorables à nos demandes d'entretiens, les seuls refus explicites que nous avons pu recevoir sont venus de fonctionnaires de la CDI qui nous répondaient avoir trop de travail pour nous consacrer du temps. Il nous a aussi fallu faire avec les aléas et déconvenues du terrain : des entretiens annulés au dernier moment (*i.e.* une fois que nous étions sur place) au siège du PNUD et dans les bureaux régionaux de la CDI. Pour la majorité de ces échecs, nous avons réussi à reprogrammer un nouveau rendez-vous. Toutefois, nous avons eu quatre annulations sans suite : les personnes concernées n'ont pas souhaité que nous ré-envisagions un rendez-vous. Dans les villages indiens, il était difficile de programmer des entretiens : le plus souvent, ils ont eu lieu dans la cuisine, pendant la préparation des repas, ou durant d'autres activités quotidiennes.

Selon leur souhait, l'ensemble des entretiens réalisés avec les fonctionnaires de la CDI et des agents du PNUD a été réalisé sur les lieux de travail[4]. Plutôt que de considérer une telle contrainte comme un biais de nos entretiens, nous avons pris le parti de faire de l'entretien une situation d'observation comme l'a suggéré Stéphane Beaud[5]. Ainsi certains fonctionnaires de la CDI choisissaient que nous réalisions l'entretien dans une salle de réunion, d'autres dans le bureau de leur chef absent, ou encore dans la cafeteria de la CDI par exemple.

---

[1] . BOURDIEU P., PASSERON J.-C., *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions Minuit, 1970.
[2] . OLIVIER DE SARDAN J.-P., « La politique du terrain », *Enquête. Les terrains de l'enquête,* n°1, 1995, p. 83 (pp. 71-109).
[3] . Les mexicains se font appeler par leurs titres universitaires : *Licenciado*, *Maestro*, *Doctor*, *Profesor*.
[4] . Seuls quatre de ces entretiens ont eu lieu dans un espace public.
[5] . BEAUD S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n°35,1996, pp. 236-237 (pp. 226-257).

Au PNUD, les entretiens avaient lieu, suivant les personnes interrogées, soit dans leur bureau individuel, soit dans les salles de réunions.

Dans les localités indiennes, avec un certain nombre de ceux que nous analysons dans cette thèse comme des passeurs multipositionnés[1], les entretiens ont été réalisés dans des lieux publics de la ville de San Cristobal de Las Casas. Dans les villages où nous étions logée[2], rares étaient les entretiens totalement isolés, c'est-à-dire sans l'interruption d'un membre de la famille, soit par curiosité, soit pour des sollicitations auprès de la personne interrogée dans le cadre d'activités quotidiennes. Ainsi, quand nous interrogions des femmes, les enfants étaient en général à leurs côtés ; pour les personnes plus âgées qui maîtrisent moins le castillan que les plus jeunes, il arrivait que la personne interrogée interpelle un membre de la famille pour qu'il l'aide à formuler des phrases en espagnol. En s'appuyant sur l'exemple d'un article de Michel Pialoux, S. Beaud a montré comment les interventions des membres d'une famille – ce qui complique les retranscriptions postérieures – permettent toutefois de donner un sens au contexte de l'entretien marqué par « un climat, une "atmosphère[3]" ».

Toutefois, l'observation ne s'est pas limitée aux périodes d'entretien[4]. Nous avons été régulièrement invitée à des réunions de la CDI et du PNUD, et été impliquée dans un projet commun aux deux institutions[5]. Dans le Chiapas, nous avons vécu dans des familles pendant plusieurs semaines, partagé leur quotidien (cueillette du café, travail au champ, préparation des tortillas pour les repas, etc.) et avons pu suivre les activités de plusieurs familles impliquées (dispositifs de développement participatif, assemblées communautaires, congrès d'une coopérative agricole étudiée, etc.). Pour conserver des traces de ces observations, nous avons tenu neuf carnets de terrain, sous la forme de cahiers d'écolier, dans lesquels nous notions les rendez-vous prévus pour les entretiens, les rencontres programmées, les notes prises durant les entrevues, des éléments factuels, des impressions liées aux entretiens permettant de les contextualiser, mais également des impressions plus générales de terrain et des éléments de réflexion sur des orientations à donner à notre travail. Nous y avons également consigné de nombreuses observations d'activités de la vie quotidienne[6].

---

[1] . Voir troisième partie.
[2] . Voir Annexe 1, « Du terrain au retour réflexif », p. 502.
[3] . BEAUD S., « L'usage de l'entretien… », *art. cit.*, p. 237.
[4] . Voir Annexe 4, « Liste partielle d'événements observés », p. 526.
[5] . Voir Annexe 1, « Du terrain au retour réflexif », p. 502.
[6] . Sur « le journal de terrain, arme de l'ethnographe », voir BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*,., pp. 78-80. Dans le corps de la thèse, les retranscriptions de ces observations font l'objet d'encadrés intitulés « notes de carnet de terrain », voir la table des « notes de carnet de terrain », p. 611.

Enfin, nous avons complété l'étude ethnographique par des analyses documentaires des dispositifs de développement à travers la littérature grise de la CDI et du PNUD. Ces rapports officiels sont pour leur majorité en accès libre sur internet. En outre, à la fin des entretiens, les personnes interrogées nous donnaient presque systématiquement des rapports, des documents sous forme papier ou cd-rom[1]. Nous avons ainsi pu avoir accès à de nombreux documents internes de l'agence onusienne et de l'instance mexicaine. Enfin, une dizaine de personnes que nous avions interrogée appartenant à ces deux institutions nous a recontactée, parfois près de six mois après l'entretien, pour nous envoyer par courrier électronique une nouvelle note interne ou enrichir notre documentation.

Précisions de vocabulaire

Nous avons fait le choix de l'usage de certains termes comme c'est le cas pour *indiens* et *autochtones*. Nous les employons indistinctement et les avons privilégié à celui d'*indigène*. Généralement en Amérique latine et au Mexique, c'est le terme *indígena* qui est retenu[2]. Pourquoi choisir autochtone plutôt qu'indigène ? Pour les connotations négatives et le statut particulier de l'indigénat auxquels il renvoie en France. En ce sens par exemple R. Bertrand préfère le terme *vernaculaire*[3]. S'agit-il alors de relayer une traduction adoptée par le système des Nations unies ? Ce n'est pas le sens de notre démarche puisque nous n'employons pas la notion de peuples autochtones dans le sens donné par le droit international mais dans le sens d'une catégorie pluralisée analytique. C'est plutôt, et c'est l'un des apports de l'anthropologue Irène Bellier, parce que le qualificatif autochtone accorde aux populations locales une capacité d'action[4]. Ensuite, nous employons le terme *municipes* qui correspondent au Mexique au troisième niveau de gouvernement. L'organisation fédérale du Mexique se traduit par plusieurs niveaux de gouvernement reconnus par la Constitution qui la composent formellement : l'État fédéral, les États fédérés et les municipes. Enfin, nous évoquerons régulièrement les *communautés* indiennes. Un tel emploi linguistique ne traduit en aucun cas une représentation enchantée des groupes locaux, mais correspond à l'unité socio-politique de base de vie des populations indiennes au Mexique. Reconnues par la Constitution, elles correspondent à des entités plus petites que les villages, réunissant jusqu'à une dizaine de familles.

---

[1] . Les documents utilisés sont référencés dans les sources primaires de la bibliographie.
[2] . Nous reviendrons sur ce terme dans le premier chapitre, voir *infra*, pp. 127-128.
[3] . Voir BERTRAND R., « Politiques du moment colonial… », *art. cit.*
[4] . Voir BELLIER I, « L'anthropologie, l'indigène et les peuples autochtones », *Lettre d'information de l'APRAS*, n°47, Printemps 2012, Communication présentée à la 19e Conférence Robert Hertz, Paris, EHESS, 15.06.2011.

Plan de la thèse

Notre thèse est structurée en trois parties. Dans une perspective historique, la première partie sera consacrée à l'étude de la sociogenèse de la question indienne au Mexique et à la construction administrative et politique de l'indianité. Dans le premier chapitre, nous analyserons la construction de la question indienne comme un problème public nécessitant l'intervention des pouvoirs publics mais qui fait également intervenir une diversité d'acteurs qui proposent des interprétations de ce problème et des solutions à y apporter. Dans le second chapitre, nous étudierons les évolutions de l'action publique indigéniste et les agendas politiques des gouvernements.

La seconde partie sera consacrée à l'élaboration et aux usages des savoirs experts du développement des populations autochtones en tant qu'instruments spécifiques de gouvernement. Le troisième chapitre portera sur la production de savoirs experts du développement sur la scène internationale et la scène mexicaine. Dans le quatrième chapitre, nous étudierons la formation d'un système expert et l'expertise comme un instrument scientifique, administratif et politique. Le cinquième chapitre sera consacré à la technicisation de la question autochtone à travers le recours aux savoirs experts.

La troisième partie analysera les dispositifs de développement participatif comme instruments permettant d'impliquer et d'associer les populations indiennes à leur développement. Le sixième chapitre sera consacré à la fabrique, présentée comme apolitique, de la participation : nous verrons que ces dispositifs sont des incitations extérieures aux groupes sociaux locaux. Enfin, dans le septième chapitre, nous étudierons les modalités d'une politisation informelle : l'attention sera portée sur les trajectoires individuelles d'acteurs locaux qui deviennent des experts du développement à travers ces procédures participatives.

PREMIÈRE PARTIE
LA QUESTION INDIENNE AU MEXIQUE. SOCIOGENÈSE DE LA CONSTRUCTION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'INDIANITÉ

Avant de nous attacher à l'étude des dispositifs de développement et de leurs effets sur les populations indiennes, il est nécessaire d'une part, de s'interroger sur les racines de ces dispositifs, et de l'autre, d'en dresser un état des lieux contemporain.

Sans prétendre faire œuvre d'historienne, nous proposons un regard sociologique : utiliser les travaux historiques et sociologiques permettent de mieux comprendre notre objet. Adopter une prespective historique permettra de ne pas se retrancher dans une analyse du « présent immédiat[1] » et de mieux comprendre l'action publique mexicaine de développement en direction des populations autochtones. Une telle volonté de prendre en compte la dimension historique des objets sociologiques et d'admettre les limites d'un tel détour trouve son origine dans l'influence des travaux de Norbert Elias[2], Robert Castel[3], Michel Foucault[4] ou encore Jean-Claude Passeron[5]. L'analyse proposée dépend étroitement de la nature des travaux existants et de la prégnance de certains thèmes dans les débats nationaux sur la question autochtone.

La question autochtone au Mexique est construite depuis le début du XXe siècle comme un problème relevant de l'action publique. Aussi la représentation du problème indien est-elle le fruit de la conjonction d'actions engagées par de multiples acteurs. Des acteurs politiques, des anthropologues, des petites organisations paysannes aux organisations internationales, etc., chacun de ces acteurs a contribué d'une manière spécifique à la construction et la définition du problème indien et des réponses à y apporter. À travers l'étude des espaces dans lesquels se situent ces acteurs, les idées et représentations qui guident leur action et de leurs interactions, nous proposons une analyse de la problématisation nationale de la question autochtone au Mexique. À travers la notion de problématisation, nous n'entendons pas seulement la formulation générale d'un problème, mais l'identification des solutions à suivre pour le résoudre et en conséquence la désignation des interprétations les plus légitimes du problème social, et des acteurs qui les portent[6].

---

[1] . CHAUVIN S., WEBER F., « Un texte de Norbert Elias (1987) : "The Retreat of Sociologists into the Present" », *Genèses*, n°52, 2003, pp. 133-151.
[2] . *Ibid*.
[3] . CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, [1995] 2012.
[4] . FOUCAULT M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, [1975] 1993.
[5] . PASSERON J.-C., Le *raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, [1991] 2006.
[6] . En ce sens, « la manière dont le problème est posé, défini ou identifié détermine en quelque sorte la façon de le traiter ; elle disqualifie indirectement certains groupes, dont la participation ne semble plus nécessaire et certaines solutions qui paraissent désormais inadaptées, ou qu'on peut présenter comme telle », voir LAGROYE J., FRANÇOIS B., SAWICKI F., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Science Po-Dalloz, [1991] 2006, p. 522.

En d'autres termes, nous montrerons que la question autochtone a été construite comme un fait social[1] et un problème public qui implique des qualifications et son inscription dans un « "espace" de réflexion ou de traitement spécifique[2] ». Il s'agira également de mettre en évidence les principales interprétations du problème autochtone, c'est-à-dire les interprétations dominantes de sa prise en charge par les pouvoirs publics. Les significations données à un tel problème, les cadres d'interprétation mobilisés et les cadres d'actions construits par les acteurs sont souvent en conflit selon leur positionnement. Nous verrons que les interprétations dominantes se construisent en permanence à travers les rapports de force entre les acteurs de ces différents espaces.

L'attention sera portée dans le premier chapitre sur la construction de la question indienne comme problème public dans laquelle intervient une diversité d'acteur (chapitre 1).

L'accent sera mis ensuite l'État mexicain et son administration. Nous analyserons les évolutions de la prise en charge de la question indienne qui coïncident avec les agendas politiques des gouvernements successifs. Nous verrons que, d'une administration de la pauvreté, on passe à une politique de développement des populations autochtones (chapitre 2).

[1] . Nous envisageons les faits sociaux dans le sens donné par Émile Durkheim, c'est-à-dire « des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui ». DURKHEIM É., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, [1895] 2002, p. 5.
[2] . BARTHE Y., « Le recours au politique ou la problématisation politique "par défaut" », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 478 (pp. 475-492).

CHAPITRE 1
LA QUESTION INDIENNE COMME PROBLÈME SOCIAL

Saisir la construction d'un problème public conduit à analyser et comprendre l'historicité de celui-ci. Comme l'a souligné Howard S. Becker « pour comprendre complètement un problème social, il faut savoir comment il a été amené à être défini comme un problème social[1] ». La question autochtone, comme « tout fait social peut potentiellement devenir un "problème social" s'il est constitué par l'action volontariste de divers opérateurs […] comme une situation problématique devant être mise en débat et recevoir des réponses en termes d'action publique[2] ». Ce chapitre propose d'étudier la construction du problème indien à travers le rôle des divers acteurs qui cherchent à promouvoir leur interprétation du problème indien et surtout les solutions qu'ils comptent y apporter.

Les politiques de l'indigénisme au Mexique sont un élément de la formation sociale, culturelle, et politique de l'État et de la société mexicaine au lendemain de la Révolution de 1910. À la suite de la guerre de Révolution (1910-1917) le besoin de « créer » une nation homogène, au-delà d'une seule expression géographique, est urgente. Comme l'a souligné l'historien Alan Knight, le chaos du conflit avait divisé le pays : certains États étaient sur le point de faire sécession, d'autres, contrôlés par des chefs locaux (*caudillos*[3]). C'est dans ce contexte que l'idée de construire une nation homogène et unie fût portée par des élites intellectuelles dès la fin des années 1910. À partir de cette date et tout au long du XXe siècle, se pose la question du « problème indien » pour l'État mexicain. L'hypothèse ambitieuse de Laura Giraudo consiste à dire que l'ensemble des politiques entreprises par les pouvoirs publics, soutenues par les intellectuels organiques comme nous allons le voir, traduisent la reconnaissance d'une distance, qui sépare les indiens considérés comme « en retard » et les non indiens qui seraient « civilisés[4] », et qu'il tend en même temps à annuler à annuler une telle distance.

Toutefois l'État n'est pas le seul acteur concerné. Les acteurs impliqués dans la politisation de la question indienne au Mexique sont hétérogènes : les acteurs politiques mexicains, tout particulièrement les présidents de la République ; les administrations

[1] . BECKER H.S. (dir.), *Social Problems: A Modern Approach*, NewYork (NY), John Wyler, 1966, p. 11. Voir également SPECTOR M., KITSUSE J.I., *Constructing Social Problems*, Menlo Park (CA), Cummings, 1977.
[2] . NEVEU E., « L'approche constructiviste des "problèmes publics" ? Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n°22, 1999, p. 42 (pp. 41-58).
[3] . KNIGHT A., « Racism, Revolution and Indigenismo: Mexico, 1910-1940 », *in* GRAHAM R. (ed.), *The Idea of Race in Latin America, 1870-1940*, Austin (TX), University of Texas Press, [1990] 1994, pp. 71-113.
[4] . GIRAUDO L., *Anular las distancias. Los gobiernos posrevolucionarios en México y las transformación cultural de indios y campesinos*, Madrid, CEPC, [2003] 2008, p. 15.

mexicaines, les ministères de la Réforme agraire, de l'Éducation, du Développement social, l'Institut national indigéniste ; les acteurs associatifs et religieux, les organisations religieuses, les organisations non-gouvernementales ; les organisations internationales, principalement des Nations unies ; les scientifiques, intellectuels, anthropologues et « experts » de la question indienne, mexicains et internationaux ; les sciences sociales ; et bien sûr les acteurs directement concernés par ces politiques publiques – les communautés, les familles et les villages indiens, les organisations rurales, paysannes et indiennes, etc.

L'État et la société sont souvent analysés comme deux entités opposées et antagoniques. Nous proposons dans la perspective proposée par Philip Abrams d'analyser le rôle de l'État mexicain dans la mise en forme du problème indien, car « correctement étudié, [il] révèle les modalités de domination à l'intérieur d'un système social donné[1] ». Dans cette même perspective, Timothy Mitchell a montré que les efforts entrepris pour définir l'État conduisaient souvent à opposer ce dernier à la société, comme si une frontière pouvait les délimiter[2]. En s'appuyant sur les travaux de Michel Foucault, T. Mitchell a analysé le fait que les pratiques qui donnent leur forme moderne aux États – telle la formation d'une bureaucratie spécialisée – ne peuvent être comprises comme les conséquences de l'autonomisation de l'État comme entité politique. Il s'agit au contraire de pratiques qui progressivement deviennent des techniques d'organisation et d'articulation qui permettent de penser un appareil étatique tout à la fois dépendant et séparé de la société. C'est précisément ce que M. Foucault a appelé les méthodes disciplinaires[3]. Les apports de cet auteur nous permettent de comprendre que le pouvoir n'est pas un mécanisme extérieur qui limite les actions des individus, mais bien un mécanisme qui produit les individus à travers des disciplines. L'analyse que nous proposons sur l'émergence du problème indien au Mexique permet de comprendre que l'État n'est pas une structure unitaire et cohérente opposée à la société qui serait déstructurée et incohérente.

Nous proposons d'étudier la construction de la question indienne comme problème public en pensant l'imbrication du social et du politique[4]. L'action publique indigéniste est formée par un ensemble d'acteurs relativement autonomes dans leurs visions du monde social

---

[1] . ABRAMS P., « Notes on the Difficulty of Studying the State », *Journal of Historical Sociology,* n°1, 1988, p. 73 (pp. 58-89).

[2] . MITCHELL T., « The Limits of the State: Beyond Statist Approaches and Their Critics », *American Political Science Review,* n°85, 1991, pp. 77-96.

[3] . FOUCAULT M., *Surveiller et punir…, op. cit*.

[4] . Marc Abelès a proposé de considérer l'État « non plus comme une sphère séparée, mais comme la cristallisation d'activités modelées par une culture qui code à sa manière les comportements des humains ». ABELÈS M., *Anthropologie de l'État*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 135.

qui proposent des interprétations différentes du problème autochtone. L'action publique, en tant qu'interaction, renvoie à une dynamique en permanente évolution dans laquelle interviennent des acteurs socialement et politiquement construits et contextualisés.

Aussi, pour analyser la construction du problème indien, faut-il saisir les catégories d'acteurs, le contexte dans lequel ils évoluent, et les configurations qu'ils forment. L'action publique est une co-construction dynamique d'idées certes, mais également d'instruments et de pratiques des acteurs qui les façonnent en retour. Saisir l'articulation (et les espaces de telles articulations) entre ces espaces et ces acteurs au cœur du processus de problématisation et de re-problématisation d'un objet de l'action publique, permet de comprendre sa construction et son changement.

Parler d'« une » politique indigéniste, c'est rendre compte *a posteriori* de l'ensemble des conciliations réalisés entre différentes objectifs et enjeux [1]. L'émergence d'une interprétation dominante ne suppose pas que l'ensemble des acteurs partagent une vision commune du problème[2]. Selon leur positionnement et l'espace auquel ils appartiennent, les acteurs *interprètent* le problème autochtone, tentent d'en proposer et d'imposer des solutions. Aussi, plutôt que de considérer des « idées » surplombantes qui circuleraient et s'imposeraient d'elles-mêmes, nous proposons d'envisager les *mises en récit* du problème indien. Cette notion de mise en récit permet de mettre l'accent les espaces d'énonciation et de production d'une interprétation du problème indien dans lesquels sont insérés les différents acteurs. Les discours sur la question indienne et les dispositifs d'action qui y sont liés traduisent des luttes pour l'imposition d'une interprétation du monde social[3]. Il s'agit pour chacun des groupes d'acteurs concernés de proposer une compréhension de l'ordre social par la définition de « principes de vision et de division [4]».

Ce chapitre étudie l'historicité de la question indienne au Mexique à travers les espaces et les acteurs qui produisent des cadres d'interprétation du problème autochtone, des principes d'action et enfin des solutions à apporter au problème indien, souvent sous une forme prescriptive : l'État mexicain et les pouvoirs publics ; les intellectuels et l'anthropologie appliquée ; les mobilisations et les mouvements indianistes ; et enfin la scène

[1] . Voir LABORIER P., « Historicité et sociologie de l'action publique », *in* LABORIER P., TROM D. (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF-CURAPP, 2003, pp. 419-462.
[2] . Sur un autre terrain de recherche, c'est ce qu'Olivier Nay a mis en évidence dans son analyse des élus régionaux, voir NAY O., *La Région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 1997.
[3] . BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 124.
[4] . *Ibid.*, p. 91.

internationale et les institutions qui la composent. Il s'agira de prendre en compte les multiples niveaux (locaux, nationaux, régionaux, internationaux et transnationaux) dans lesquels les acteurs sont situés et construisent leurs représentations – parfois partagées – du problème indien. C'est dans une perspective analytique que nous isolons ces espaces. Les différentes configurations d'acteurs et les représentations qu'ils portent que nous nous proposons d'analyser sont loin d'être isolées : comme nous le verrons les acteurs circulent entre ces espaces et leurs représentations se transforment à travers ces interactions. Nous entendons la notion de *configuration* dans le sens donné par Norbert Elias, c'est-à-dire une « figure globale toujours changeante que forment les joueurs[1] ». En d'autres termes, il s'agit d'un « système d'interaction […] vu à la hauteur d'individu » pour reprendre les termes de Nathalie Heinich[2]. La notion de configuration de N. Elias permet de dépasser l'antagonisme individu-société et renvoie à son caractère non stabilisé et conflictuel. Si l'on peut identifier des ruptures selon le positionnement des acteurs, leurs intérêts et les espaces dans lesquels ils se situent, on observe toutefois des continuités dans les représentations du problème indien. Identifier les configurations dans lesquelles ces acteurs sont insérés, les représentations qu'ils construisent et qui les façonnent en retour, permet de rendre compte de la construction sociale du problème indien.

Conceptualisée et traitée par les pouvoirs publics comme un problème de marginalisation, la question indienne renvoie tout au long du XXe siècle aux administrations du secteur économique et social. L'attention sera portée dans un premier temps sur des institutions aussi diverses que la réforme agraire, l'éducation publique à travers les écoles fédérales et l'Institut national indigéniste (INI), créé en 1948 dans l'objectif d'intégrer les populations indiennes à la société mexicaine, sur lesquelles s'appuient les politiques de l'indigénisme (1). L'accent sera ensuite mis sur le rôle prépondérant de l'anthropologie dans la définition de l'action publique indigéniste (2). Cette discipline influence, sur l'ensemble du continent américain, la prise en charge par les pouvoirs publics de la question sociale caractérisée par sa dimension ethnique. Au Mexique, l'anthropologie est érigée en science d'État : elle contribue à ce que les pouvoirs publics se saisissent de la question indienne et elle oriente les décisions politiques apportées comme réponses au problème indien. Dans un troisième temps, nous analyserons la façon dont les mouvements ruraux indiens revendiquent progressivement une identité ethnique pour se construire en tant que catégorie politique face à

[1] . ELIAS N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, [1970] 1991, p. 157.
[2] . Nous empruntons l'expression à Nathalie Heinich, HEINICH N., *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, La Découverte, 2002, p. 92.

l'affirmation par les pouvoirs publics de l'identité paysanne rurale comme unique référence identitaire (3). Enfin, l'éclairage sera mis sur la transnationalisation de la question autochtone (4).

1. L'État postrévolutionnaire face au Mexique rural (1920-1960)

Au lendemain de la révolution, l'administration fédérale revêt un rôle central dans la mise en œuvre de l'action publique, et, dans un même temps, dans la construction de l'État-nation dans les territoires ruraux. Le propos consiste ici à analyser l'organisation bureaucratique sur laquelle reposent les politiques indigénistes dans le Mexique rural du début du siècle. Depuis l'époque coloniale, les fonctions régaliennes (l'administration de la justice, la levée des impôts et celle des hommes pour servir l'armée) sont assurées et les premières fonctions liées au développement des communications, notamment le chemin de fer se développent à la fin du XXe siècle. En revanche, c'est au début du XXe que les fonctions de l'administration de diversifient au profit de la mise en œuvre de politique destinées au bien-être des populations et des travailleurs.

La mise en œuvre de la réforme agraire, des politiques éducatives à travers les écoles fédérales et des politiques de développement régional des centres coordinateurs indigénistes renvoient aux politiques des gouvernements postrévolutionnaires qui marquent durablement le Mexique du XXe siècle. L'État fédéral met en place une relation verticale avec les communautés autochtones afin de contourner les pouvoirs locaux. L'articulation avec les communautés rurales se fait par le biais d'intermédiaires et d'institutions autorisés, parfois créés, par l'administration fédérale : la Confédération nationale paysanne (CNC) affiliée au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) en ce qui concerne la réforme agraire, les instituteurs des écoles fédérales et les « promoteurs culturels » des centres coordinateurs de l'INI.

L'hypothèse est ici que les dispositifs mis en place dans les régions rurales indiennes contribuent à la construction de l'*identité sociale légitime* des populations indiennes, tout en renvoyant à des manifestations de l'autorité de l'État fédéral dans ces régions[1].

Dès la présidence de Lázaro Cárdenas (1934-1940), les politiques de l'indigénisme mises en œuvre consistent à « *mexicaniser* » les indiens. Elles passent par une entreprise de structuration des territoires ruraux à travers des programmes d'assimilation linguistique et culturelle, d'incorporation au marché, de soutien aux projets de développement

[1] . La mise en œuvre de ces trois réformes obéit à une chronologie variée en fonction des régions. Comme nous le verrons, en ce qui concerne l'État du Chiapas, si la réforme agraire est longtemps ajournée avant d'être opérationnalisée, le premier centre coordinateur ouvre à San Cristobal de Las Casas.

(essentiellement agricoles). À partir des années 1940, les populations indiennes deviennent l'objet d'un *indigénisme bureaucratique*, la politique d'un État paternaliste mise en œuvre à travers l'Institut national indigéniste (INI). En même temps que le « peuple paysan » créé par la Révolution est maintenu dans les institutions corporatistes de l'État, l'indianité est *réinventée* par l'INI et les anthropologues qui entendent « sauver » les folklores locaux mais surtout apporter les instruments nécessaires à leur développement, tout en écartant les enjeux de reconnaissance identitaire. La politique indigéniste mexicaine se caractérise, au moins jusque dans les années 1980, par ses aspects paternalistes et intégrationnistes. Elle se joue sur différents plans qui renvoient tous à un objectif d'« intégration civilisatrice de l'Indien[1] » à travers la modernisation des sociétés indiennes : sur le plan socio-économique par la prolétarialisation de l'indien, sur le plan économique par son intégration au marché économique, sur le plan culturel par son acculturation et sa *castellanisation*, sur le plan politique à travers sa participation dans les organisations politiques non pas indiennes mais paysannes. Marie-Chantal Barre dans un ouvrage collectif (dont le titre, *América Latina: etnodesarrollo y etnocidio,* est évocateur), s'appuie sur cette idée d'importation d'un modèle occidental dans les pratiques indigénistes, l'objectif intégrationniste renvoyant à l'introduction de modèles de développement et de pratiques occidentaux[2].

L'attention sera tout d'abord portée sur la réforme agraire qui permet à l'État d'imposer une figure légitime du paysan (1.1). Ensuite, l'accent sera mis sur la mise en place d'un réseau d'écoles rurales qui contribuent à l'autonomisation des populations face aux pouvoirs locaux (1.2). Enfin, nous analyserons comment l'État met en place une relation verticale et directe avec les populations indiennes à travers les centres coordinateurs de l'Institut national indigéniste (1.3).

1.1. La réforme agraire : la promotion de l'appartenance sociale paysanne

Les paysans apparaissent dans la vie politique mexicaine avec la Révolution de 1910-1920 : les classes rurales composent pour l'essentiel les troupes militaires de la Révolution. Célèbre chef militaire, Emiliano Zapata devient le porte-parole des paysans dépossédés de

[1] . Ce sont les anthropologues proches du pouvoir qui définissent ainsi la mission de l'État mexicain au lendemain de la révolution. Voir GAMIO M., *Forjando Patria*, México, Porrúa, 1916 ; MOLINA ENRÍQUEZ A., *Los grandes problemas nacionales*, México, Ediciones Era, [1909] 1997 ; SÁENZ M., *México Íntegro*, México, SEP, [1939] 1982 ; VASCONCELOS J., *La Raza Cósmica, Misión de la raza iberoamericana,* México, SEP, [1925] 1976.

[2] . BARRE M.-C., « Políticas Indigenistas y Reivindicaciones Indias en América Latina 1940-1980 », *in* BONFIL BATALLA G., IBARRA M., VARESE S., VERISSIMO D., TUMIRI J. (dir.), *América Latina: Etnodesarrollo y Etnocidio*, San José, Costa Rica, FLACSO, 1982, p. 45 (pp. 39-82).

leurs terres sous la présidence de José de la Cruz Porfirio Díaz (1876-1911). Avant la réforme agraire, des mesures avaient favorisé l'implantation de grandes entreprises étrangères dans l'État du Chiapas pour l'exploitation des ressources naturelles et la production agricole notamment du café. Ces mesures étaient doublées d'orientations législatives visant à convertir les paysans traditionnels en ouvriers salariés ruraux (*peones*), main d'œuvre des grandes propriétés[1] (*fincas*).

Il s'agit de montrer comment la réforme agraire du gouvernement postrévolutionnaire est l'instrument politique qui permet à l'État fédéral de construire la *figure de la citoyenneté rurale*.

La Constitution de 1917, toujours en vigueur aujourd'hui, assoit les bases du système politique mexicain en affirmant les grands principes révolutionnaires : nationalisme, agrarisme et anticléricalisme. Instituée par cette Constitution, la réforme agraire s'inscrit sur une longe période puisqu'elle a duré soixante-quinze ans et connaît différentes étapes[2]. Si la terre appartient à la Nation, la Constitution proclame le droit des travailleurs de posséder la terre (« la terre à ceux qui la travaillent »), ce qui constitue la base de la réforme agraire. Elle traduit une première réponse politique face aux revendications paysannes foncières symbolisées par le slogan de la Révolution, « *tierra y libertad* ». Essentiellement mise en œuvre entre la présidence de L. Cárdenas (1934-1940) et les années 1970, elle a redistribué plus de la moitié de la superficie du Mexique sous le régime de la propriété sociale de la terre, à travers lequel l'État reconnaît la propriété collective et l'inaliénabilité des terres à des groupes de villageois.

La réforme agraire (la loi de la Réforme, ainsi que les codes de 1934, 1940 et 1942[3]) fait la distinction entre les *ejidos* qui consistent en des dotations de terres à un groupe qui en formule la demande, et les biens communaux qui constituent des restitutions de terres à un village sur la base de titres de possessions ancestraux, liés à l'époque coloniale[4]. Les demandes de dotations de terres sont principalement adressées par les populations paysannes indiennes. La constitution d'un syndicat unitaire permet d'éviter que les grands propriétaires

[1] . Voir BENJAMIN T., *A Rich Land, a Poor People. Politics and Society in Modern Chiapas*, Albuquerque (NM), University of New Mexico Press, 1989.

[2] . Précisons que la mise en œuvre de la réforme agraire répond à des temporalités différentes selon les États.

[3] . Voir SÁNCHEZ GONZÁLEZ J., « El marco jurídico de la Reforma Agraria en el periodo de 1940 a 1981 », *Jurídica*, n°15, 1983, pp. 427-451.

[4] . Les biens communaux ne concernent qu'une forme minoritaire de la possession des terres (moins de 8% de l'ensemble de la superficie du pays). Concrètement, la distinction entre les deux statuts est difficile à observer. En outre, qu'ils soient *ejidatarios* ou *comuneros*, les paysans ne possèdent que l'usufruit, malgré l'usage répandu du terme « propriétaires » puisque la propriété réelle de la terre revient à la Nation. Enfin, il existe des mécanismes souvent informels d'échanges de terres qui échappent aux procédures officielles.

terriens obtiennent des bénéfices de la réforme agraire, même si dans l'État du Chiapas, les grands propriétaires contrôlent le mécanisme de la réforme agraire et vont conserver leurs titres de propriétés. Durant la présidence de L. Cárdenas, la propriété sociale sous la forme des *ejidos* cesse d'être une solution apportée ponctuellement aux mobilisations paysannes et se systématise pour devenir des entités politiques gouvernées indépendamment des autorités municipales[1]. Interdisant le mécanisme des marchés privés, la réforme agraire attribue un rôle essentiel à la régulation collective à travers l'assemblée *ejidale* qui regroupe les membres de l'*ejido*. Les *ejidatarios* constituent un noyau de peuplement (*núcleo de población*) ou un noyau agraire (*núcleo agrario*), soit dans un village existant, soit à travers la fondation d'une nouvelle structure. L'entité villageoise ne se confond pas nécessairement avec l'*ejido*. Dans les cas des *ejidos* créés qui supposent l'implantation de familles sur des terres, de nouvelles localités ont été créées et se sont progressivement transformées en villages.

Ne consistant pas en de simples dotations de terres, l'*ejido*, héritier lointain de l'administration coloniale, renvoie à une *structure multifonctionnelle* chargée de la gestion et de la régulation de la propriété foncière, en même temps qu'il centralise la distribution de services publics et acquiert un rôle politique notamment dans la médiation entre le gouvernement et la société rurale paysanne. Comme Odile Hoffmann l'a analysé, les localités *ejidales* devenues de nouveaux centres de population, concentrent de nouveaux biens et services (infrastructures routières, adduction d'eau, réseaux électriques, santé, éducation, etc.) mais également de nouvelles activités productives et commerciales[2] (transports en commun, épiceries et autres commerces, etc.). Aussi, les localités *ejidales* constituent-elle la « maille territoriale[3] » qui réorganise l'ensemble du pays.

Dans l'État du Chiapas, la réforme agraire arrive très tardivement et n'est appliquée que partiellement. Longtemps retardée, elle n'est initiée qu'en 1934 et s'accélère dans la deuxième partie des années 1960. Néanmoins, les acquis agraires de la révolution mexicaine ne sont pas pleinement appliqués dans la région. Une oligarchie, élite économique et propriétaire affiliée au PRI, surnommée la « famille chiapanèque », exerce un contrôle

[1] . Voir LÉONARD É., « Pluralisme institutionnel et reconfigurations de l'*ejido* au Mexique. De la gouvernance foncière au développement local », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 1, n°79, 2011, pp. 13-34. Voir également HOFFMANN O., « Flux et reflux des catégories identitaires. Une lecture des politiques foncières au Mexique et en Colombie », *in* PRÉVÔT SCHAPIRA M.-F., RIVIÈRE D'ARC H. (coord.), *Les territoires de l'État-Nation en Amérique Latine*, Paris, IHEAL, 2001, pp. 101-120.

[2] . HOFFMANN O., « L'*ejido*, laboratoire des pratiques sociales et fondement de la ruralité contemporaine au Mexique », *in* GASTELLU J.-M., MARCHAL J.-Y. (dir.), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle*, Paris, ORSTOM, 1997, pp. 406-407 (pp. 401-416).

[3] . *Ibid.*, p. 408.

politique et social en occupant des postes clés de l'administration de l'État fédéré, prenant les décisions publiques et désignant un membre de leur « famille » pour les fonctions de gouverneur[1]. Elle parvient à obtenir des certificats d'inaliénabilité de grandes propriétés (*fincas*)[2] et à orienter les décisions de l'État fédéral dans la distribution des terres et des ressources. En 1934, le gouverneur du Chiapas, Victórico Grajales (1932-1936) signe un décret qui révèle les positions de la « famille chiapanèque » : « *Le plus gros problème qui affecte et ralentit l'évolution sociale et économique de l'État du Chiapas est l'existence des masses autochtones […] qui sont le fardeau de progrès collectif et le plus grand obstacle qui s'oppose à la coordination de toutes les secteurs de la société, en vue de la réalisation du programme de construction de la Révolution*[3] ».

Alors qu'à la fin des années 1940, la mise en œuvre de la réforme agraire est ralentie dans le reste du pays au profit d'une période d'industrialisation, elle commence à faire son œuvre dans l'État du Chiapas[4]. Toutefois, l'ensemble des terres distribuées ne renvoie pas à des transferts de propriétés privées à la propriété sociale. Dans une grande majorité, les *fincas* n'ont jamais été démantelées : une importante part de ces terres provient de terrains nationaux, comme la forêt Lacandone encore presque déserte dans les années 1940. La colonisation de cette forêt est promue par le gouvernement afin de garantir la paix sociale entre les paysans et la famille chiapanèque. Toutefois, cette solution ne se révèle pas pérenne : d'une part, les nouveaux occupants se mobilisent afin d'obtenir les équipements promis ; de l'autre, des conflits opposent les nouveaux *ejidatarios* et les populations déjà installées sur une partie de ces terres[5].

Un autre obstacle à la réalisation de la réforme agraire dans l'État du Chiapas tient à la lourdeur et la complexité de l'administration. La création d'un *ejido* suppose la mobilisation permanente des populations qui en formulent la demande. Le processus de légalisation de la propriété sociale est long et coûteux. Les différentes phases de la création d'un *ejido* s'articulent verticalement entre les populations qui demandent à en être bénéficiaires et l'administration : la délimitation géographique (qualification et réalisation des plans) suppose l'envoi par les autorités de l'État fédéré d'un topographe ; l'établissement du noyau agraire ou

---

[1] . CARTON DE GRAMMONT H., TEJERA GAONA H. (coord.), *La Sociedad rural mexicana frente al nuevo mileno: Volumen IV: Los nuevos actores sociales y procesos políticos en el campo*, México, Plaza y Valdes Editores, 1996, p. 302.
[2] . WASHBROOK S., « The Chiapas Uprising of 1994: Historical Antecedents and Political Consequences », *The Journal of Peasant Sudies,* vol. 32, n°3-4, 2005, pp. 417-449.
[3] . *Periódico Oficial del Estado de Chiapas,* tomo LI, n°16, Tuxtla Gutiérrez, 18.04.1934.
[4] . REYES RAMOS M.E., *El reparto de tierras y la politica agraria en Chiapas, 1914-1988*, México, UNAM, 1992.
[5] . *Ibid*. Voir également, BASCHET J., *La rébellion zapatiste*, Paris, Flammarion, [2002] 2005, pp. 22-23.

du noyau de peuplement (liste des bénéficiaires potentiels de l'*ejido*) est réalisé par une autorité de l'État fédéré sur mandat de l'État fédéral ; la validation par l'administration fédérale est suivie d'une résolution présidentielle attestant de l'inaliénabilité de la propriété sociale. Ce n'est qu'après cette série d'étapes bureaucratiques que peut intervenir la distribution des terres. María Eugenia Reyes Ramos a souligné l'extrême lenteur du processus dans l'État du Chiapas : si la moyenne nationale d'aboutissement du processus de dotation de terre est de trois ans, au Chiapas, un paysan doit attendre en moyenne sept ans et trois mois pour se voir attribuer des terres[1]. Toutefois, la reconnaissance légale de l'*ejido* apporte une série d'avantages notamment du fait de sa structure multifonctionnelle qui dépasse la seule sécurité de la propriété de la terre.

Dans ce contexte, instauré par le PRI à travers des institutions implantées localement comme c'est le cas de la CNC, le corporatisme d'État parvient à maintenir une certaine paix sociale et à s'assurer de la loyauté des paysans en satisfaisant suffisamment leurs demandes de terres. En revanche, les années 1970-1980 sont marquées par la crise du monde paysan : la baisse des prix de vente, la hausse des coûts de production ainsi que par une forte augmentation démographique dans la région chiapanèque[2] et les politiques d'ajustement structurel, concernent principalement les populations rurales. Face au corporatisme d'État et à l'incapacité de la CNC à satisfaire l'ensemble des demandes des paysans chiapanèques, des organisations paysannes autonomes se forment, parmi lesquelles la Centrale indépendante des ouvriers agricoles et paysans (CIOCAC) et l'Organisation paysanne Emiliano Zapata (OCEZ) qui, dans les cas de demandes de propriété sociale insatisfaites, se mobilisent pour occuper des terre[3]. Dans les années 1980, l'État fédéral tend à redonner une autonomie aux États fédérés. Sous le gouvernement du général chiapanèque Absalón Castellanos Domínguez (1982-1988), une forte répression est exercée sur les organisations indépendantes nouvellement créées.

Progressivement, la gestion foncière (fondement de la création de l'entité *ejidale*) devient une attribution parmi d'autres de l'*ejido*. En même temps qu'elle reconfigure les

---

[1] . REYES RAMOS M.E., *El reparto de tierras…*, *op. cit*.

[2] . En 1960, 1 210 870 habitants sont recensés, 569 053 en 1970, 2 084 717 en 1980 et 3 210 496 en 1990. Voir FAVRE H., « Chiapas 1993. Tentative d'analyse d'une situation insurrectionnelle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 5, 2002, pp. 1253-1259 (pp. 1251-1289). Les difficultés économiques sont accrues par l'arrivée massive de guatémaltèques fuyant la guerre civile (qui alimentent l'augmentation démographique), qui constituent une main d'œuvre meilleur marché que les chiapanèques, voir RUS J., HERNÁNDEZ CASTILLO R.A., Mattiace S.L., *Mayan Lives, Mayan Utopias: The Indigenous Peoples of Chiapas and the Zapatista Rebellion*, Lanham (Maryland), Rowman and Littlefield Publisher, 2003.

[3] . Voir l'analyse de María Eugenia Reyes Ramos qui étudie la « violence agraire » dans REYES RAMOS M.E., « Conflictos y violencia agraria en Chiapas », *Estudios Agrarios*, n°29, 2005, pp. 51-84.

structures foncières et territoriales du pays, la réforme agraire constitue un instrument de l'institutionnalisation de l'État dans les régions rurales. Elle affaiblit les niveaux classiques de gouvernement, les échelons municipaux et ceux des États fédérés en établissant une relation directe et verticale entre l'administration fédérale et les *ejidos*[1]. Précisons que les institutions *ejidale*s sont affiliées automatiquement au syndicat national paysan, la Confédération nationale paysanne (CNC), créée par le président L. Cárdenas par un décret de 1938, elle-même intégrée au parti-État (le PRI) qui nomme et défait les autorités *ejidales* jusqu'au milieu des années 1970[2]. L'*ejido* monopolise la gestion et la distribution de biens et de services et apparaît comme l'interlocuteur privilégié de l'État dans les zones rurales à travers la CNC qui constitue l'entité rurale et paysanne du PRI. La CNC constitue un intermédiaire incontournable entre les demandeurs et le département de la réforme agraire à Mexico qui contrôle l'ensemble du processus de dotations de terres (les répartitions et les créations de nouvelles entités). L'*ejido* acquiert un rôle politique à travers la canalisation des demandes locales en projets de développement (essentiellement infrastructures, activités productives agricoles et commerces). Le rôle politique de la CNC ne se limite pas à cette canalisation des demandes, elle promeut et encadre la participation politique et l'exercice de la citoyenneté rurale au sein des *ejidos* et dans les sociétés locales. Tout en promouvant les intérêts locaux auprès des instances municipales, la CNC devient un espace de *socialisation de leaders paysans.* La réforme agraire permet à l'État fédéral d'imposer un *modèle de la citoyenneté paysanne* en milieu rural. La participation politique est encadrée par l'État à travers la relation directe et verticale institutionnalisée par l'*ejido* et le syndicalisme autorisé de la CNC. Dès le début, le président L. Cárdenas attribue une fonction politique et partisane à la CNC qui présentent des candidats aux élections locales pour faire face au mouvement ouvrier lié au processus d'industrialisation du pays qui apparaît.

Encadré 1. Le corporatisme d'État : le PRI et ses intermédiaires locaux

De nombreuses analyses ont souligné le rôle central du parti dominant (fondé en 1946[3]) dans la formation de l'État mexicain à tel point qu'il est souvent étudié comme un parti-État. Le contrôle du système électoral et le parti officiel ont contribué à l'édification politique de l'État. Le président de la

[1] . Voir LÉONARD É., « Pluralisme institutionnel et reconfigurations… », *art. cit.*

[2] . Sur la CNC, on pourra consulter HARDY C., *El Estado y Los Campesinos : La Confederación Nacional Campesina (CNC)*, México, Nueva Imagen, 1984 ; HARVEY N., « Peasant strategies and Corporatism in Chiapas », *in* FOWERAKER J., CRAIG A.L. (eds.), *Popular Movements and Political Change in Mexico,* London-Boulder (CO), Lynne Rienner Publisher, 1990, pp. 183-198.

[3] . Sur les antécédents du PRI, le Parti de la Révolution mexicaine (PRM), voir HERNÁNDEZ RODRÍGUEZ R., « La historia moderna del PRI. Entre la autonomía y el sometimiento », *Foro Internacional*, n°160, 2000, pp. 278-306.

République était le chef de l'exécutif fédéral, mais également le dirigeant du PRI. Ainsi contrôlait-il le Congrès et le Sénat dont le rôle se réduisait à entériner les décisions présidentielles[1].

Le corporatisme mexicain a organisé la société en organisations syndicales reconnues par la loi : elles fonctionnaient de manière verticale et pyramidale. Evelyn P. Stevens a montré que les structures corporatistes du PRI concernaient trois secteurs cruciaux : les travailleurs, la paysannerie et les classes moyennes[2]. Les organisations à la tête du PRI étaient la Confédération des travailleurs du Mexique, la Confédération nationale paysanne et la Confédération nationales des organisations populaires (qui concernait les professionnels de la classe moyenne et les fonctionnaires).

Dans le monde rural, la « stabilité[3] » du régime mexicain pendant près de soixante-dix ans, s'est expliquée en grande partie par le contrôle corporatiste des organisations paysannes à travers la CNC[4]. Le PRI était généralement représenté localement par des individus, le plus souvent parlant castillan en plus de leur langue locale : ils étaient les intermédiaires entre les autorités municipales et le gouvernement central. Le dispositif corporatiste servait non seulement à canaliser les demandes émanant des différents secteurs sociaux et ainsi à assurer une paix sociale[5] mais également à soutenir le parti d'État lors des élections malgré l'absence de pluralisme politique réel[6].

La réforme agraire permet à l'État fédéral de recomposer les bases territoriales des pouvoirs locaux et de contribuer à reconstruire les communautés paysannes au moyen de critères et de règles qu'il met en place. À travers l'identification des indiens comme paysans, les dimensions ethniques des communautés sont diluées dans la construction identitaire *ejidale* paysanne[7]. Le noyau agraire (ou de peuplement) étant consacré comme la plus petite maille administrative reconnue par les pouvoirs publics, la communauté indienne tend à disparaître dans la vie sociale locale. Nombres de communautés indiennes renoncent à leur identité ethnique indienne pour se voir assurer un accès à la terre en tant que paysans. Aussi, la politique postrévolutionnaire de la réforme agraire et ses corollaires (reconnaissance identitaire paysanne, obtention de crédits, promotion de l'organisation syndicale paysanne, etc.) contribuent-ils à « invisibiliser l'Indien » pour reprendre l'expression de la métaphore du

[1] . Voir CASANOVA GONZÁLEZ P., *El Estado y los partidos políticos en México*, México, Era, 1982, pp. 28-82.

[2] . STEVENS E.P., « Mexico's PRI: The Institutionalization of Corporatism? », *in* MALLOY J.M. (ed.), *Authoritarianism and Corporatism in Latin America*, Pittsburgh (PA), University of Pittsburgh Press, 1977, pp. 227-258.

[3] . Voir BIZBERG I., « La transformation politique du Mexique : fin de l'ancien régime et apparition du nouveau ? », *Critique internationale*, vol. 2 n°19, 2003, p. 120 (pp. 117-135) ; FOX J., « The Difficult Transition from Clientelism to Citizenship: Lessons from Mexico », *World Politics*, vol. 46, n°2, 1994, pp. 151-184.

[4] . Voir MACKINLAY H., « Los empresarios agrícolas y ganaderos y su relación con el Estado en la época del Partido revolucionario institucional », *Polis*, n°4, 2004, pp. 113-143 ; STEVENS E.P, « Mexico's PRI… », *art. cit.*

[5] . Voir REYNA J.L., « Control político, estabilidad y desarrollo en México », *Cuadernos del CES*, n°3, 1974.

[6] . Ilán Bizberg a montré qu'à l'occasion des élections présidentielles de 1976, le Parti Action nationale (PAN) refuse de présenter un candidat, considérant que la participation au scrutin reviendrait à « légitimer le régime autoritaire ». BIZBERG I., « La transformation politique du Mexique : fin de l'ancien régime et apparition du nouveau ? », *Critique internationale*, vol. 2 n°19, 2003, p. 120 (pp. 117-135).

[7] . Sur la construction identitaire *ejidale,* voir SÁNCHEZ C., *Los pueblos indígenas: del indigenismo a la autonomía*, México, Siglo XXI, 1999. Voir également BENGOA J., *La emergencia indígena en América Latina*, FCE, Santiago, 2000 ; FAVRE H., *L'indigénisme*, Paris, PUF, 1996 ; ALEJOS GARCÍA J., « Identidad étnica y conflicto agrario en Chiapas », *Les Cahiers Amérique Latine Histoire et Mémoire*, vol. 10, 2004 [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://alhim.revues.org/index114.html].

silence de l'indien de José Bengoa[1] et promouvoir l'appartenance sociale paysanne[2]. L'*ejido* constitue finalement un instrument de la pénétration de l'État dans les zones les plus reculées du Mexique rural en même temps qu'il assure aux paysans un accès à l'information régionale et nationale, aux moyens de productions et aux crédits officiels. À travers la CNC, c'est un « corporatisme d'État[3] » qui se développe, le contrôle des ressources étant fortement centralisé et les organisations indépendantes paysannes étant exclues de la distribution de celles-ci. Dans ce contexte, comme l'a analysé Neil Harvey, des mécanismes de clientélisme liés au corporatisme d'État se développent[4]. Jusqu'en 1992, l'État fédéral promeut le paysan (même si la figure du paysan évolue entre 1917 et le début des années 1990) comme l'acteur politique central de la société mexicaine.

1.2. La fédéralisation des écoles et de l'éducation en milieu rural

L'éducation est le projet révolutionnaire le plus rapidement mis en œuvre[5]. Il s'agit tout d'abord d'un projet social : éduquer le peuple révolutionnaire. L'éducation est réservée jusqu'au début du xxe siècle à l'élite intellectuelle du pays, l'analphabétisme touchant jusqu'à 85% de la population[6]. Parallèlement, l'éducation renvoie à un projet politique qui vise à renforcer les valeurs révolutionnaires et patriotiques et à éduquer des citoyens. L'objectif n'est pas ici de faire une sociogenèse du système éducatif mexicain, mais d'éclairer l'implantation de l'État en milieu rural et le propos intégrationniste de l'indigénisme du début du siècle à travers l'analyse du maillage éducatif du milieu rural.

Il s'agit ici de comprendre que la bureaucratisation du système éducatif et la fédéralisation des écoles contribuent à renforcer l'autonomisation des populations locales et l'hégémonie de l'État fédéral face aux pouvoirs locaux religieux, municipaux et des États fédérés.

---

[1] . BENGOA J., *La emergencia indígena…*, *op. cit.*

[2] . Selon l'expression d'Arturo Warman, les paysans sont « les fils préférés du régime », voir WARMAN A., *Los campesinos hijos predilectos del régimen*, México, Nuestro tiempo, 1976.

[3] . Voir MATTIACE S.L., *To See with Two Eyes: Peasant Activism and Indian Autonomy in Chiapas*, Mexico, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2003 ; RUS J. *et al.* (eds.), *Mayan Lives, Mayan utopias…, op. cit.*

[4] . HARVEY N., « Rural Reforms and the Question of Autonomy in Chiapas » *in* CORNELIUS W.A., MYHRE D. (coord.), *The Transformation of Rural Mexico: Performing the Ejido Sector*, San Diego (California), Center for US.-Mexican Studies, 1998, pp. 69-87.

[5] . La promulgation de la Constitution de 1917 élève au rang constitutionnel le droit à l'éducation pour tout citoyen mexicain. Voir MARTÍNEZ A., « La educación en el Porfiriato », *in* HERNÁNDEZ A. (dir.), *La educación en la historia de México*, México, Colegio de México, 1992. Voir également MONROY G., *Política educativa de la revolución (1910-1940)*, México, SEP, 1975.

[6] . ORNELAS C., *El sistema educativo mexicano. La transición de fin de siglo*, México, CIDE-NAFIN-FCE, 1999, p. 209.

Si l'éducation comme projet d'intégration nationale des indiens figure dans le débat éducatif à la fin du régime de Porfirio Díaz[1], jusqu'au début du XXe siècle, l'éducation reste accessible principalement dans les zones urbaines. Venustiano Carranza (1915-1920) pour qui l'État doit se désengager des questions sociales, décentralise la planification de l'éducation et la formation des instituteurs en faveur des États fédérés et des communes ou municipes[2]. À partir de 1920, c'est un processus inverse qui est entrepris. Pour José Vasconcelos, recteur de l'Université nationale du Mexique, l'éducation est un moyen de préparer les hommes à développer leur fonction au sein de la société : l'objectif est de « modeler les hommes pour la fonction sociale[3] ». J. Vasconcelos entend faire de l'État fédéral, l'acteur central du système éducatif et entend, dans le même temps, unifier ce dernier. Dans cette perspective, il crée, en 1921, le ministère de l'Éducation publique (SEP) et développe un réseau dense d'écoles fédérales en milieu rural. La SEP intègre un département de l'Enseignement autochtone, que J. Vasconcelos envisage comme un organisme transitoire dont la fonction est de *castellaniser* les indiens afin qu'ils puissent intégrer les écoles normales et recevoir la même éducation que les populations métisses dans l'objectif de leur intégration à la nation[4]. Ce département reste en fonction pendant l'ensemble de la période de la nationalisation du système éducatif, jusqu'en 1935. Il a en charge la coordination sur l'ensemble du territoire des activités éducatives et, plus spécifiquement, pour les populations indiennes, de contribuer à les former à « une école de la vie » qui dépasse l'apprentissage formel des enseignements généralistes scolaires[5]. Dans la perspective de l'anthropologie appliquée[6], il met également en œuvre des expériences conduites par des chercheurs telles la Maison du peuple, inaugurée en 1923, la Maison de l'étudiant indien (un internat à Mexico) créée en 1924 ou encore les missions culturelles destinées à l'éducation des adultes[7]. Si le pluralisme éducatif persiste pendant une

---

[1] . AGUIRRE BELTRÁN G., *Lenguas vernáculas. Su uso y desuso en la enseñanza : la experiencia de México*, México, CIESAS, 1983.

[2] . Nous emploierons le terme *municipes* ci-après, consacré par la Constitution comme le troisième *ordre et niveau de gouvernement*, après le niveau des États fédérés et celui de l'État fédéral.

[3] . VASCONCELOS J., *Textos sobre educación*, México, FCE-SEP, 1982, pp. 292-293.

[4] . ORNELAS C., *El sistema educativo mexicano…, op. cit.*, p. 104.

[5] . SÁENZ M., « La escuela rural », conférence prononcée en 1928, *in* COMAS J., *La antropología social aplicada en México: Trayectoria y Antología*, México, 1976, pp. 105-133.

[6] . Nous y reviendrons, voir *infra*, pp. 78-91.

[7] . Sur ces expériences d'anthropologie appliquée, voir BERTELY BUSQUETS M., « Panorama histórico de la educación para los indígenas en México », Biblioteca Digital Universitaria de la DGSCA [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://biblioweb.tic.unam.mx/diccionario/htm/articulos/sec_5.htm]. Voir également OLIVÉ NEGRETE J.L., *Antropología Mexicana*, México, CONACULTA-INAH, Plaza y Valdés, 2000, pp. 224-225 ; LOYO BRAVO E., *Gobiernos Revolucionarios y Educación Popular en México, 1911-1928*, México, Colegio de México, 1990. Sur la Maison du peuple, voir COOK K.M., *La casa del Pueblo. Un relato acerca de las escuelas nuevas de acción de México*, México, SEP, 1936. Sur les internats, voir CIVERA CERECEDO A., « El internado como familia: las escuelas rurales en la década de 1920 », *Revista Latinoamericana de Estudios Educativos*, vol. XXXVI, n°3-4, 2006, pp. 53-73.

dizaine d'années, la SEP entreprend de promouvoir des programmes scolaires communs, de former les instituteurs et d'étendre le réseau d'écoles fédérales dans le but d'affaiblir les écoles des États fédérés et des municipes.

Les années 1930 sont marquées par le contrôle centralisé des écoles par la SEP qui remplace le patronage des notables locaux et de l'Église, renforcé par la passation d'accords avec les États fédérés en matière éducative. À la suite d'un conflit entre le clergé et l'État fédéral, en 1934, le président L. Cárdenas modifie l'article 3 de la Constitution qui impose le suivi des programmes officiels à l'ensemble des écoles de la République. La nouvelle législation attribue à l'État fédéral l'exclusivité de l'enseignement primaire, secondaire et normal[1]. Les institutions religieuses sont obligées d'adapter les enseignements aux programmes officiels. Progressivement, les écoles fédérales prennent le contrôle des écoles des États fédérés. Ces transferts libèrent les États fédérés d'une charge financière qu'ils ne peuvent plus assumer.

L'éducation en milieu rural est un défi de grande ampleur pour l'État fédéral qui ne peut s'appuyer sur une infrastructure homogène préexistante[2]. Alors qu'il n'en existait jusque là que dans les municipes, l'État fédéral investit massivement dans la construction d'écoles rurales (qui correspondent aux écoles primaires des zones urbaines). Si en 1922, 309 écoles rurales sont dénombrées, le réseau rural d'éducation compte 6 796 écoles en 1932[3]. Parallèlement, des écoles régionales destinées à la formation des instituteurs et directeurs issus des communautés indiennes sont créées. Des internats sous forme d'auberges sont également mis en place afin d'encadrer les élèves en dehors des temps de l'enseignement, et d'héberger les élèves dont les domiciles sont éloignés des écoles. L'objectif principal de l'enseignement primaire est l'apprentissage de la lecture et de l'écriture du castillan. Les enseignements se font exclusivement dans la langue officielle, l'objectif étant alors de faire disparaître l'usage des langues locales considérées comme des marqueurs de retard social. Parallèlement, dans la perspective de préparer les élèves à leur « participation à la société », outre les enseignements généralistes (langue, géographie, histoire) sont dispensés des enseignements techniques (techniques agricoles, connaissances botaniques, etc.) considérés comme adaptés aux populations indiennes. Narciso Bassols, ministre de l'Éducation publique (1931-1934), donne une orientation économiciste à l'éducation des paysans indiens à travers

[1] . L'enseignement dit *normal* correspond à l'enseignement classique donné dans les zones urbaines. Il s'oppose aux écoles *rurales*.
[2] . Voir ARCE GURZA F., « En busca de una educación revolucionaria : 1924-1934 », *Ensayos sobre la historia de la educación en México*, México, Colegio de México, [1981] 1985.
[3] . *Ibid*.

la création d'écoles techniques. L'objectif est de former les populations paysannes indiennes aux méthodes de production, l'idée dominante étant que seul leur développement économique[1] conduira à leur intégration nationale.

Pour Moisés Sáenz, un des réformateurs du système éducatif, l'école et la communauté sont intimement liées, « les fonctions d'agence sociale de l'une se confondant avec celle de l'autre[2] ». Le projet de fédéralisation de l'éducation passe par la figure de l'instituteur qui, outre ses fonctions d'éducateur, devient une autorité morale des communautés. Formés et soutenus par l'État fédéral, les instituteurs ont un rôle clé dans l'imposition de l'école laïque face aux enseignants religieux et tant qu'agent de l'État fédéral chargé de promouvoir la réforme agraire[3]. Intermédiaires, représentants et agents ruraux de l'État dans les communautés, ils sont des figures politiques et sociales[4] qui contribuent à modifier les comportements traditionnels (notamment à travers l'usage de la langue officielle espagnole). En d'autres termes, les instituteurs remplissent un rôle médiation culturelle sur le territoire et participent à la construction de la relation entre l'État et les communautés rurales[5].

Les instituteurs ont un rôle central dans les luttes de pouvoir local. Ils contribuent au processus de fédéralisation des écoles en constituant des agents qui échappent à la « tyrannie des autorités municipales[6] ». Dans un même temps, le fonctionnement du triptyque instituteur-école-communauté, promu entre les années 1920-1930 par le pouvoir central, permet aux communautés de s'affranchir des caciques locaux et des autorités municipales qui perdent le contrôle du système éducatif local. La nationalisation du système éducatif s'intensifie avec la mise en place d'inspecteurs au niveau fédéral, et l'institutionnalisation du syndicalisme enseignant à travers le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de la République mexicaine (STERM). Aussi, la spécialisation et la bureaucratisation du système éducatif passent-elles par la mise en place d'un réseau fédéral d'écoles. Une telle fédéralisation à une double conséquence. Elle participe de l'autonomisation des populations

---

[1] . ORNELAS C., *El sistema educativo mexicano. La transición de fin de siglo,* México, CIDE-NAFIN-FCE, 1999, p. 110.
[2] . SÁENZ M., *La educación rural en México*, México, Talleres Gráficos de la nación, 1928, p. 45.
[3] . Pour María Luisa Acevedo Conde, ils sont un « soutien fondamental pour cristalliser la reforme agraire », voir ACEVEDO CONDE M.L., « La educación indígena en el cardenismo », *in* ACEVEDO CONDE M.L., NOLASCO M. (dir.), *Educación indígena*, México, INAH-DEAS, 1986, p. 19. (pp. 11-40).
[4] . QUINTANILLA S., « La Educación en México durante el periodo de Lázaro Cárdenas: 1934-1940 », Biblioteca Digital Universitaria de la DGSCA [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://biblioweb.dgsca.unam.mx/diccionario/htm/articulos/sec_31.htm]. Sur le rôle des instituteurs, voir ITURRIAGA J., « La creación de la Secretaría de Educación Pública », *in* SOLANA F. *et al* (dir.)*, Historia de la Educación Pública en México*, México, FCE, 1981, pp. 158-160.
[5] . Voir l'analyse de la SEP de Laura Giraudo dans GIRAUDO L., *Anular las distancias…, op. cit.*, pp. 19-20.
[6] . QUINTANILLA S., « La Educación en México… », *art. cit.*

locales face aux pouvoirs locaux, principalement constitués des autorités des États fédérés, des caudillos locaux et des autorités religieuses. Dans un même temps, elle contribue à renforcer l'hégémonie de l'État fédéral face à ces pouvoirs locaux.

1.3. Les centres coordinateurs indigénistes : guichets territoriaux de l'État

Les centres coordinateurs indigénistes (CCI) répondent à un objectif de modernisation des régions rurales. Ils constituent la modalité d'intervention de l'action indigéniste du modèle théorique des régions de refuge[1]. Selon les propres termes de Gonzalo Aguirre Beltrán, les populations qui vivent dans les zones de refuge maintiennent des « valeurs et pratiques ancestrales [qui] témoignent d'une forme de conservatisme et de comportements de résistance au changement[2] ». La mise en place de centres coordinateurs renvoie à l'« acculturation planifiée », proposée par l'anthropologue et directeur de l'Institut national indigéniste (INI), Alfonso Caso, à laquelle prétend l'indigénisme, qui consiste à supprimer la culture indienne à travers un « changement technologique » pour intégrer les indiens à la culture nationale[3].

Il s'agit ici de comprendre qu'en tant que guichets territoriaux de l'État, les centres coordinateurs ont un rôle à nouveau dans l'autonomisation des populations indiennes face aux pouvoirs locaux déjà mentionnés, et, dans un même temps, dans la construction d'une relation verticale et directe entre le pouvoir fédéral et ces populations, dans la mesure où ils constituent également des espaces de socialisation.

En 1951, l'INI ouvre son premier centre coordinateur à San Cristobal de las Casas dont le directeur est G. Aguirre Beltrán qui sert de modèle pour l'ouverture postérieure de CCI dans les territoires ruraux. Implantés dans les zones majoritairement indiennes, ils constituent, selon Henri Favre[4], la « base de rayonnement » de l'institution. L'idée sous-jacente des CCI est de constituer des espaces étatiques capables de doter les communautés indiennes des

---

[1] . AGUIRRE BELTRÁN G., *Obra antropológica IX. Regiones de refugio. El Desarrollo de la comunidad y el proceso dominical en Mestizoamérica*, México, INI, [1967] 1987. Voir également AGUIRRE BELTRÁN G., *Obra antropológica V. Programas de salud en la situación intercultural*, México, FCE-INI, [1955] 1994 ; AGUIRRE BELTRÁN G., POZAS ARCINIEGA R., La *política indigenista en México*, México, INI, 1981 ; BASAURI C., *La población indígena de México. Etnografía*, tomo III, México, CONACULTA-INI, [1940] 1990; CASO A. *et al.*, *Métodos y resultados de la política indigenista en México. Memorias*, México, INI, vol. VI, 1954 ; DE LA FUENTE J., *Educación, antropología y desarrollo de la comunidad*, México, INI, 1977 ; GUITERAS-HOLMES C., *Los peligros del alma : visión del mundo de un tzotzil*, México, FCE, 1965 ; POZAS ARCINIEGA R., HORCASITAS DE POZAS I., *Los indios en las clases sociales de México*, México, Siglo XXI, [1971] 1985.

[2] . AGUIRRE BELTRÁN G., *Obra antropológica IX. Regiones de refugio…, op. cit.*, p. 243.

[3] . OLIVÉ NEGRETE J.L., *Antropología Mexicana*, México, CONACULTA-INAH-Plaza y Valdés, 2000, pp 224-225 ; SÁMANO RENTERÍA M.A., « El Indigenismo institucionalizado (1936-2000) : un análisis », *in* ORDÓÑEZ CIFUENTES J. (eds.), *La construcción del Estado nacional: democracia, justicia, paz y Estado de derecho. xii Jornadas Lascasianas*, México, UNAM, 2004, p. 148 (pp. 141-158).

[4] . FAVRE H., « La question indienne au Mexique », *Politique étrangère*, vol. 26, n°5, 1961, p. 458 (pp. 437-459).

instruments nécessaires à leur propre développement : la création d'écoles, d'infrastructures routières hydrauliques et électriques, de postes médicaux, de coopératives de production, de commerce et de transport, etc.[1]. Des infrastructures routières placent le centre coordinateur au cœur d'un réseau de communautés qui ne sont pas reliées entre elles.

Dotés d'une grande liberté d'action, ces centres sont en général dirigés par des anthropologues, élément très significatif de la proximité de cette discipline universitaire et de la politique indigéniste[2]. Les centres coordinateurs disposent d'un personnel qualifié nombreux ; chaque centre réunit des anthropologues, un ingénieur, un agronome et un médecin ; en fonction des programmes établis, un géographe, un instituteur, un avocat, etc. viennent compléter l'équipe. Dès sa création, l'INI se donne donc pour mission de former des cadres capables de moderniser les communautés indiennes et les intégrer au Mexique métis. Aussi les CCI fonctionnent à travers les « promoteurs culturels », jeunes indiens choisis par la direction du centre et formés à l'anthropologie, l'agriculture, la pédagogie, les rudiments de santé, etc[3]. Les promoteurs culturels sont des relais entre les communautés et le centre coordinateur contribuant à ce que G. Aguirre Beltrán a décrit comme l'« acculturation induite dont l'objectif est d'introduire les modifications pertinentes au sein de la culture indienne[4] ».

La forte concentration du personnel permet aux centres coordinateurs de travailler de manière autonome. Toutefois, l'INI est une institution faible sur les plans économique et politique. Les budgets alloués aux centres étant réduits, empêchent la mise en place de programmes d'action ambitieux. Le statut d'institut contraint les centres coordinateurs à négocier avec les pouvoirs politiques locaux. Les caciques locaux voient dans les indigénistes,

---

[1] . En 50 ans d'existence, l'INI a réussi à être présent dans des domaines aussi divers et variés que l'éducation, l'alphabétisation des adultes, la création d'auberges pour enfants ; la mise en place et la tenue de registres civils et la gestion de la documentation nationale et internationale (extrait de naissance, registre de propriété, passeport, visa etc.) ; la construction de routes, de ponts, d'habitats, de système d'hygiène, d'acheminement de l'eau et d'infrastructures sociales (écoles, centres de stocks, centres de développement de la médecine traditionnelle) ; la mise en place et les opérations radiophoniques et de centres vidéos, la création de centres culturels, musées communautaires ; la promotion des langues, de la littérature et des cultures autochtones ; la recherche anthropologique, démographique, économique, juridique, éducative, géographique et culturelle ; l'intervention dans les campagnes (la lutte contre les épidémies, la protection civile, la promotion des droits de l'homme, des droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels ; la gestion des ressources, la promotion des organisations locales, régionales et nationales (notamment en matière de droits de l'homme).

[2] . Le premier centre coordinateur de San Cristobal a été dirigé successivement par les anthropologues Gonzalo Aguirre Beltrán, Julio de la Fuente, Ricardo Pozas et Alfonso Villa Rojas.

[3] . Voir DAUZIER M., « Les promoteurs culturels de l'INI au Mexique : une nouvelle élite indienne ? », *Document de travail,* Paris, CNRS-CREDAL-FRSIPAL, 1987 ; DAUZIER M., « Élites indiennes au Chiapas. Création sous influence et réappropriation ethnique (1970-1995) », *Caravelle*, nº67, 1996, pp. 155-169 ; DAUZIER M., « De la gêne à l'exaltation : rapports des élites indiennes mexicaines à leur culture d'origine : 1970-1992 », *Civilisations*, vol. 42, n°1, 1993, pp. 121-140. Voir également LARTIGUE F., « Los intermediarios culturales en la sierre Tarahumara » *in* STAVENHAGEN R., ITURRALDE D. (dir.), *Entre la ley y la costumbre : el derecho consuetudinario indígena en América Latina,* México-San José, III-IIDH, 1990, pp. 191-204.

[4] . AGUIRRE BELTRÁN G., *El proceso de aculturación*. México, UNAM, 1957, pp. 14-15.

représentants de l'État fédéral, une menace qui remet en cause le pouvoir qu'ils exercent sur les populations indiennes. G. Aguirre Beltrán a restitué son expérience en tant que directeur du premier centre de San Cristobal de Las Casas : « Je conteste devant le président municipal le monopole [de l'alcool][1] et j'exige que cessent les abus contre les Indiens que l'on harcèle à la campagne et à qui l'on interdit de marcher sur les trottoirs en ville. Le gouverneur de l'État me convoque à Tuxtla [capitale de l'État du Chiapas] et, après une longue attente, me fait entrer dans son bureau pour me dire qu'à force d'inciter les indiens à la rébellion, il m'expulse [de l'État du Chiapas][2]. »

Jusque dans les années 1970, les actions de l'INI à travers les centres coordinateurs sont ponctuelles. Répondant aux demandes adressées par des groupes (en général des niveaux communautaires ou villageois), ils constituent un élément central du « gouvernement autochtone » qui caractérise l'INI. Organisme de recherche, de consultation, d'exécution et d'information, l'INI dispose à sa création d'attributions étendues[3]. Les activités des centres coordinateurs dépassent largement le cadre de l'action publique indigéniste : ils remplissent une fonction de guichet territoriaux de l'État mexicain (au sens d'interface entre les administrés et l'administration) dans les régions indiennes et dans la socialisation des populations indiennes notamment à l'action de l'État fédéral. Bien souvent, il s'agit de la seule institution étatique présente dans les zones reculées. Aussi, les centres coordinateurs concentrent-ils les fonctions et les activités de différentes institutions fédérales. Une des caractéristiques de ces centres tient à leur permanence, une fois qu'ils sont implantés. Ils mettent en œuvre de nombreux programmes fédéraux de lutte contre la pauvreté, qui ne sont pas directement liés à l'INI, dans les zones rurales. Juan Gabriel, anthropologue originaire de Veracruz, entré à l'INI il y a 29 ans, directeur d'un centre coordinateur de l'État du Chiapas, a occupé diverses fonctions au niveau de la délégation et de la direction de différents centres coordinateurs. Il souligne l'importance de la « permanence institutionnelle historique unique » de l'INI à travers ses CCI en zones rurales :

> La présence de l'Institut est permanente dans la région depuis le début des années 1950. La situation a évolué […] mais au début nous étions les seuls, les seuls à qui les indiens osaient s'adresser. Nous avons une présence historique et donc une très bonne connaissance des lieux,

[1] . Sur le conflit lié au monopole de l'alcool dans l'État du Chiapas voir LEWIS S.E., « La guerra del posh, 1951-1954: Un conflicto decisivo entre el Instituto Nacional Indigenista, el monopolio del alcohol y el gobierno del estado de Chiapas », *Mesoamérica,* n°46, 2004, pp. 111-134.

[2] . AGUIRRE BELTRÁN G., « Formación de una teoría y una práctica indigenistas », *in* INI, *Instituto Nacional Indigenista 40 años*, México, INI, 1988, p. 18 (pp.11-40).

[3] . Ne dépendant que de la seule autorité présidentielle, les plans d'action de l'INI correspondent au mandat sexennal présidentiel.

> des gens, des communautés, nous avons une communication, une convivialité et une reconnaissance avec les communautés[1].

Les centres interviennent directement dans les communautés. Le patronage et le clientélisme deviennent des pratiques courantes qui ne sont pas nécessairement perçues comme une ingérence par les autorités traditionnelles qui, dans de nombreux cas, sollicitent ce mode d'interaction. C'est en ce sens que les centres sont des espaces de socialisation[2]. Les centres coordinateurs, instances directement dépendantes du pouvoir fédéral, ont un rôle dans l'autonomisation des populations face aux pouvoirs locaux en même temps qu'ils contribuent au fonctionnement de l'INI comme un organe de contrôle politique du gouvernement fédéral en régions indiennes. Toutefois, à partir des années 1970, l'implantation d'un centre coordinateur répond plus à des considérations politiques locales relayées par des élites soucieuses d'interférer dans la politique indigéniste fédérale qu'à la conception originelle anthropologique des régions de refuge.

2. L'ANTHROPOLOGIE ÉRIGÉE EN SCIENCE D'ÉTAT (1920-1994)

Le rôle central joué par les anthropologues dans l'émergence de la question indienne et dans la réponse qui lui a été apporté peut sembler « évidente » s'agissant d'un problème faisant se rencontrer différentes « cultures » : celles des populations indiennes et celle de la société dominante. Influencés par l'anthropologie nord américaine, les anthropologues semblent cependant avoir un rôle particulier au Mexique. Ces derniers ont réussi à attirer l'attention des pouvoirs publics sur la question indienne et orienté les décisions politiques apportées comme réponses au problème indien. Le rôle important et précoce qu'ont pu revêtir les anthropologues dès le lendemain de la Révolution dans la formulation du problème indien au Mexique ne peut se comprendre qu'au regard du contexte historique dans lequel ces acteurs s'inscrivent. Au lendemain de la révolution, l'État-nation se donne pour mission d'intégrer les populations indiennes à la société mexicaine, populations qui ont largement participé au soulèvement dans les armées révolutionnaires.

L'hypothèse analysée ici porte sur le rôle de l'anthropologie, non pas en tant que discipline universitaire dédiée uniquement à la recherche, mais érigée en science d'État. Les anthropologues apparaissent comme les principaux producteurs de l'*interprétation officielle* du problème indien. Ils disposent de relais auprès du pouvoir et plus spécifiquement de

[1] . Entretien avec Juan Gabriel cadre, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, août 2012.
[2] . Voir *infra*, pp. 205-207 et pp. 213-217.

départements dans les ministères, puis progressivement d'un institut dédié tout entier à la question indienne géré par des anthropologues.

Ces derniers sont envisagés comme des intellectuels organiques, qui, selon l'analyse d'Antonio Gramsci, ont le pouvoir d'influer sur l'homogénéité des discours produits. Au cœur de l'analyse d'A. Gramsci, ce qui définit ces intellectuels n'est pas tant le travail qu'ils font, que le rôle qu'ils ont au sein de la société. Leur fonction se traduit plus ou moins consciemment dans une fonction de « direction » technique et politique, exercée par un groupe qui tend vers une position dominante. Les anthropologues mexicains ont un rôle dans la « formulation de valeurs doctrinales et des revendications de scientificité [1] » qui accompagnent l'« extension des interventions de l'État[2] » et l'élaboration d'une « ingénierie politique[3] » en ce qui concerne les populations indiennes.

L'anthropologie de l'époque postrévolutionnaire se nourrit de la distinction du *nous* et du *eux* : les anthropologues, sujets chercheurs, et, les indiens, objets analysés. Cette dichotomie pratique a largement contribué à la construction du régime mexicain qui marque durablement le paysage politique. Pour comprendre, l'indigénisme en tant que science du gouvernement et en tant que politique d'intégration des indiens à l'État révolutionnaire, l'accent est mis dans un premier temps sur l'institutionnalisation de la discipline anthropologique et sa structuration au Mexique sous la forme d'une « anthropologie appliquée » dans un contexte où l'État met en œuvre un projet intégrationniste des populations indiennes (2.1). Ensuite, l'émergence d'un courant critique au sein des anthropologues, dans un contexte de crise socio-politique, contribue à reformuler les termes du « problème indien » (2.2).

2.1. Anthropologie culturaliste et définitions officielles du problème indien (1920-1970)

L'anthropologie du début du siècle se caractérise par une articulation entre la *connaissance scientifique*, les orientations et prescriptions données à l'action publique et une exaltation du gouvernement postrévolutionnaire. Dominés par l'instigateur du rôle de l'anthropologie dans la conduite des affaires publiques, Manuel Gamio, la figure politique d'Alfonso Caso (directeur de l'INI de 1948 à 1970) et le doctrinaire Gonzalo Aguirre Beltrán,

[1] . IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P., « Introduction. Pour une socio-histoire des sciences de gouvernement », *in* IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P. (dir.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003, p. 4 (pp. 1-21).
[2] . *Ibid*.
[3] . *Ibid*, p. 5.

les théoriciens de l'indigénisme, intellectuels organiques de l'État mexicain, forgent et fondent le cadre conceptuel de la question indienne au Mexique.

Il s'agit de comprendre comment l'indigénisme intégrationniste, proposition théorique formulée par les anthropologues, devient une politique d'État institutionnalisée à travers un Institut national indigéniste (INI) dirigé par ces mêmes intellectuels.

Au Mexique les savoirs universitaires anthropologiques convertis en savoirs pratiques de gouvernement se déploient à travers divers instruments (la statistique, la cartographie, etc.) et se diffusent à travers une multiplication de supports (les parutions savantes et les parutions officielles), et la nomination d'anthropologues aux chaires universitaires et à des postes de l'administration. Comme l'ont souligné Olivier Ihl, Martine Kaluszynski et Gilles Pollet, les « représentations, les savoirs ou "dispositifs experts" fournissent les matrices mais aussi les outils de fonctionnement de l'État[1] » contribuant à imposer des « formes légitimes de l'action gouvernementale[2] ». Pour M. Gamio, une des figures de l'anthropologie mexicaine du XXe siècle, l'anthropologie est nécessaire au gouvernement des hommes et des peuples[3]. Dans cette perspective, les anthropologues, envisagés comme les « détenteurs naturels » du savoir lié aux populations indiennes, sont chargés de la rationalisation de l'action politique et administrative de l'État. Une telle rationalisation passe par la création d'institutions, qui sont régulièrement réformées ou refondées, et qui produisent des *représentations* du monde et des *catégories* reprises dans les discours officiels et les programmes de l'action publique. Dans son ouvrage *Forjando Patria*, M. Gamio[4], formé à l'école culturaliste de Chicago par l'anthropologue Franz Boas, est le premier au Mexique à articuler la recherche scientifique et la prescription politique et normative : selon l'anthropologue mexicain, seule une connaissance culturelle et statistique systématique et empirique permet l'administration des peuples.

En 1917, un département d'Archéologie et d'Ethnographie, dirigé par M. Gamio, est créé au sein du ministère de l'Agriculture et du Développement, transformé en 1919 en direction d'Anthropologie. Selon lui, le Mexique des années 1920 n'est pas une nation

[1] . *Ibid.*, p. 15.
[2] . *Ibid.*
[3] . GAMIO M., *Forjando Patria*, *op. cit.,* pp. 45-52.
[4] . Manuel Gamio a occupé en parallèle de ses recherches en anthropologie plusieurs postes officiels, au ministère de l'Éducation publique, en dirigeant l'Institut Indigéniste Interaméricain (III). En outre, il a contribué à développer les réseaux anthropologiques à l'échelle internationale notamment à travers son implication à l'École Internationale d'Archéologie et d'Anthropologie Américaine de Mexico, voir GUEVARA GONZÁLEZ C., *L'institutionnalisation de l'anthropologie au Mexique : une relation conflictuelle entre savoir et pouvoir*, Communication présentée à la XXIe Conférence de l'IPSA, Santiago, Chili, juillet 2009 ; VALDOVINOS R., « La crítica al indigenismo de Manuel Gamio », *Estudios de cultura Náhuatl*, n°42, 2011, pp. 233-241.

consolidée qui doit réunir une langue, une race, une identité et une histoire communes[1]. Afin de parvenir au projet national unifié d'une patrie puissante et nationaliste et d'en finir avec la fragmentation culturelle du pays, l'intégration des indiens à la nation mexicaine doit passer par la « fusion des races et des cultures ». Dans cette perspective, seule l'identification des différents groupes ethniques et un regroupement de ces derniers en régions culturelles permet de transformer les indiens en mexicains[2]. En d'autres termes, seule une étude préalable de l'*hétérogénéité* du Mexique permet de mettre en place une politique d'*homogénéisation* culturelle. Les recherches en anthropologie de Gamio, notamment celles sur *La población del Valle de Teotihuacán* (1922) l'ont conduit à relier les populations indiennes à un passé préhispanique exalté : les indiens sont considérés comme les héritiers des cultures précolombiennes. En s'appuyant sur ses résultats archéologiques de la découverte des pyramides de Teotihuacán et à travers ses recherches anthropologiques, il a défendu l'idée selon laquelle la culture propre de l'indien s'exprime dans le folklore. En ce sens, selon lui, l'Indien est dépositaire d'une « grande civilisation ». Pour M. Gamio, il s'agit d'une « nouvelle conquête […] inspirée par le désir de racheter l'indien mexicain[3] ». L'anthropologue distingue les qualités *positives* des cultures autochtones afin de les intégrer à la culture nationale et entend éliminer les caractéristiques *négatives* qui constituent des obstacles au progrès de la race indienne. « Pour incorporer l'Indien ne prétendons pas "l'européaniser" d'un coup ; au contraire, "indianisons-nous" un peu, pour lui présenter, diluée avec la sienne, notre civilisation, qu'alors il ne trouvera plus exotique, cruelle, amère et incompréhensible[4] », précise-t-il. Ainsi, à partir de cette distinction, il définit le programme d'action de l'État mexicain qui, selon lui, doit contribuer à : « équilibrer la situation économique en améliorant celles des masses prolétaires, intensifier le métissage afin de consommer l'homogénéisation raciale ; remplacer les caractéristiques culturelles déficientes de ces masses, par celles de la civilisation moderne, en utilisant, naturellement celles qui présentent des valeurs positives ; unifier la langue en enseignant le castillan à ceux qui ne parlent que les langues autochtones[5] ». Le projet d'une nation métisse est également soutenu par J. Vasconcelos pour qui la « race cosmique » est un produit de la synthèse raciale entre

---

[1] . GAMIO M., *Forjando Patria*, México, Porrúa, 1916, pp. 10-11.

[2] . Il a proposé de diviser le pays en dix régions culturelles et de faire des études spécifiques sur les populations autochtones pour définir des « antécédents » culturels, raciaux et linguistiques, voir GAMIO M., *La Población del Valle de Teotihuacán,* México, INI, [1922] 1979.

[3] . Manuel Gamio cité dans FELL C., *José Vasconcelos, los Años del Águila*, México, UNAM, 1989, p. 214.

[4] . GAMIO M., *Forjando Patria*, *op. cit.*, p. 172.

[5] . GAMIO M., *Antología*, México, UNAM, 1975, p. 35 cité par SÁNCHEZ C., *Los pueblos indígenas: del indigenismo a la autonomía,* México, Siglo XXI, 1999, p. 30.

l'européen et l'autochtone[1] et par Andrés Molina Enríquez qui y voit une réponse aux problèmes démographiques et économiques du pays[2].

Dans cette perspective, l'anthropologie contribue à construire l'« imaginaire national[3] » du Mexique postrévolutionnaire en articulant des éléments « positifs » des cultures indiennes qui trouvent leurs sources dans un passé préhispanique et renvoient ainsi à la « possession en commun d'un riche legs de souvenir [et au] consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis […] [et les] valeurs[4] » d'un État moderne. M. Gamio trouve une audience auprès des intellectuels qui conduisent la reconstruction de l'État et la modernisation du pays et tentent de répondre au problème de l'inachèvement de l'unité nationale[5]. Il s'agit d'anthropologues qui, à la suite de M. Gamio, sont également formés à l'école américaine : Alfonso Caso, Gonzalo Aguirre Beltrán, Alfonso Villa Rojas, Julio de la Fuente.

Sous le mandat du président L. Cárdenas, la domination de l'anthropologie dans le traitement de la question indienne est renforcée par la création de l'INAH (Institut national d'Anthropologie et d'Histoire, 1937) et l'ENAH (École nationale d'Anthropologie et d'Histoire, 1938) par la réaffirmation des liens entre la sphère scientifique et le gouvernement sont réaffirmés. Dans la lignée de la pensée de M. Gamio, les liens entre l'anthropologie et l'indigénisme sont formalisés à l'occasion du premier Congrès indigéniste interaméricain de Patzcuaro organisé en 1940 par le gouvernement mexicain auquel participent des anthropologues de l'ensemble du continent. C'est à l'occasion de ce congrès que les dirigeants latino-américains adoptent les thèses intégrationnistes de l'anthropologie mexicaine et qu'est fondé l'Institut indigéniste interaméricain[6] (III). Dans son discours d'ouverture, le président L. Cardenas insiste sur l'engagement premier de son gouvernement, à savoir l'intégration des peuples autochtones de la nation mexicaine à travers leur *« mexicanisation »*. Outre l'inauguration de l'III, rattaché à l'Organisation des États américain (OEA) et dirigé par

---

[1] . VASCONCELOS J., *La Raza Cósmica…, op. cit*.
[2] . MOLINA ENRÍQUEZ A., *Los grandes problemas nacionales*, México, Ediciones Era, [1909] 1997.
[3] . ANDERSON B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.
[4] . ERNEST R., *Qu'est-ce qu'une nation ? Conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882*, Paris, Calmann Lévy, 1882, p. 26.
[5] . PERRIN E., « La construction de l'imaginaire national mexicain à travers les fresques de Diego Rivera au ministère de l'Éducation (1923-1929) », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°15, printemps 2003 [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://ipr.univ-paris1.fr].
[6] . Voir ARCE QUINTANILLA O., « Del indigenismo a la indianidad : cincuenta años de indigenismo continental », *in* ALCINA FRANCH J., BONFIL BATALLA G., NAHMAD S. (comp.), *Indianismo e Indigenismo en América*, Madrid, Alianza Universidad, 1990.

M. Gamio[1], le Traité de Patzcuaro prévoit la création d'agences spécialisées dédiées à l'attention des populations autochtones de chaque pays. Des instituts indigénistes voient le jour en Argentine, Colombie, Équateur, Guatemala, Pérou, Costa Rica, etc. Les premières institutions indigénistes (dont fait partie l'Institut national indigéniste (INI) créé au Mexique sous la présidence de Miguel Alemán en 1948), remplissent essentiellement des fonctions de recherche et de mise en œuvre des politiques présidentielles concernant les peuples autochtones. Au Mexique, c'est sous la présidence de Miguel Alemán, en 1948, que l'INI est créé.

Selon les recommandations finales du Congrès, les différents programmes de gouvernement concernant les populations indiennes doivent être conceptualisés sur la base des apports de l'anthropologie appliquée. Les principes fondamentaux de l'action indigéniste sont inaugurés : le respect et la conservation des cultures locales et la nécessité « urgente » d'étendre aux populations indiennes les « bénéfices du développement et du bien-être social ». Avec la naissance de l'INI qui remplace le département des Affaires indiennes (DAAI), l'indigénisme intégrationniste devient la politique d'État soutenue par un groupe d'anthropologues. L'originalité de l'INI face à l'ensemble des institutions du continent réside dans la dotation d'agences institutionnelles implantées au cœur des régions autochtones, les centres coordinateurs indigénistes (CCI) qui deviennent les noyaux durs de la politique indigéniste de l'INI coordonnée « par le bas » à travers ces entités.

À partir du Congrès, le « critère anthropologique » oriente les programmes indigénistes qui intègrent des contenus théoriques et conceptuels. L'INI rassemble de prestigieux anthropologues mexicains formés à l'Université autonome de Mexico (UNAM) et à l'ENAH qui, en même temps qu'ils diffusent les résultats de leurs recherches et leurs théorisations de la question indienne, voient dans l'institut indigéniste la principale opportunité d'activité professionnelle[2]. Aussi, le contexte de construction et de légitimation de l'État-nation mexicain s'envisage, pour les anthropologues, comme le cadre d'une

[1] . Jusqu'en 1960, l'III est dirigé par Manuel Gamio et son vice-président est l'américain John Collier. Voir GIRAUDO L., « Neither "Scientific" nor "Colonialist" The Ambiguous Course of Inter-American Indigenismo in the 1940's », *Latin American Perspectives,* vol. 29, n°5, 2012, pp. 12-32.

[2] . Toutefois, précisons les réserves que Félix Jorge Báez a émis sur ce dernier point : selon lui, de nombreux anthropologues mexicains refusent de « s'enrôler dans l'INI et de s'occuper de la thématique autochtone […], ils considèrent l'exercice d'une praxis contraire à leur conscience sociale ». Voir BÁEZ-JORGE F., « Los antropologos y el Instituto Nacional Indigenista: planteamiento de discusión », *La Palabra y el Hombre. Revista de la Universidad Veracruzana*, 1976, p. 72 (pp. 69-80). Voir également GIRAUDO L., « Un campo indigenista transnacional y casi professional : la apertura en Pátzcuaro (1940) de un espacio por y para los indigenista », *in* GIRAUDO L., SÁNCHEZ J.M (ed.), *La ambivalente historia del indigenismo* : *campo interamericano y trayectorias nacionales, 1940-1970,* Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 2011, pp. 21-98.

construction d'une *demande sociale*, celle de la construction d'une nation unifiée qui intègre ses peuples autochtones. L'articulation entre une telle demande sociale et leurs catégories d'analyse permet aux anthropologues de justifier et légitimer leur savoir disciplinaire. Ce constat renvoie à l'analyse de Bruno Latour qui a étudié le lien entre la capacité des chercheurs à créer la demande de la recherche scientifique et à générer un intérêt de la part des acteurs extérieurs au champ scientifique, et le succès et la diffusion des recherches scientifiques[1]. Ce sont les conditions historiques et la production d'une demande sociale qui permettent aux anthropologues de valoriser leur discipline dont l'État mexicain se saisit, afin de mettre en place des politiques de transformations sociales à des fins intégrationnistes et modernisatrices[2].

À travers l'anthropologie appliquée, l'indigénisme latino-américain en général et mexicain en particulier, adopte les thèses fondamentales du culturalisme nord-américain[3]. L'influence nord-américaine sur les théories indigénistes permet de revenir sur l'idée communément acceptée selon laquelle les politiques de l'indigénisme relèvent d'une spécificité latino-américaine. Selon trois anthropologues américains de l'époque, Ralph L. Beals, Robert Redfield et Sol Tax, l'anthropologie mexicaine doit passer par une étude des communautés indiennes dans une perspective de changement social et d'acculturation[4]. En adoptant cette approche, le premier directeur de l'INI, A. Caso, propose l'« acculturation planifiée » comme ligne directrice du travail de l'institution qui consiste à transformer l'action indigéniste purement éducative en un projet d'incorporation de l'indien dans les processus de productivité, de consommation et de changement technologique[5]. Directeur de l'INI de 1948 à 1970, A. Caso a également dirigé l'INAH et été le recteur de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM). C'est lui qui organise les programmes de l'anthropologie appliquée dans les régions autochtones à travers la création des centres coordinateurs indigénistes. Ces centres doivent coordonner l'action des différentes entités étatiques (ministères et autres institutions impliquées dans un programme déterminé). Chacun voit son siège administratif installé dans la ville importante la plus proche et chaque directeur

[1] . LATOUR B., *Le métier du chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, INRA, 1994, pp. 15-18.
[2] . BASTIDE R., *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, 1971.
[3] . BAÉZ-JORGE F., « Antropologia e Indigenismo en América Latina: Señales de Identidad », *in* LEON-PORTILLA M. (coord.), *Motivos de la Antropología Americanista. Indagaciones en la Diferencia*, México, FCE, 2001, pp. 424-444.
[4] . BEALS R.L., REDFIELD R., TAX S., « Anthropological Reserarch Problems with References to the Contemporany Peoples of Mexico and Guatemala », *American Anthropologist*, vol. 45, 1943, pp. 1-21.
[5] . CASO A., *Indigenismo*, México, INI, 1958.

est assisté par une équipe de spécialistes dont il coordonne l'action, les anthropologues conservant le pouvoir de décision dans les centres.

Comme l'a souligné Andrés Medina, il est difficile de séparer l'immense production anthropologique (notamment celle de G. Aguirre Beltrán) de l'activité politique et de la très large influence des développements théoriques qui légitiment l'action publique mexicaine indigéniste[1]. Dans ses ouvrages *El proceso de aculturación* (1977) et *Regiones de refugio* (1977), G. Aguirre Beltrán reprend les propositions d'A. Caso, de Julio de la Fuente, ainsi que les travaux de M. Gamio et de Moisés Sáenz sur la *station expérimentale d'incorporation de l'Indien à Carapán* (1931), les contributions des écoles rurales, les projets du DAAI et les travaux des Missions culturelles, pour articuler les lignes théoriques et politiques de l'INI. Les travaux de G. Aguirre Beltrán marquent une rupture avec l'analyse qui rend la culture autochtone responsable du « retard » des populations indiennes et formule une analyse sociale de l'indianité. Dans la lignée des travaux nord-américains, notamment ceux de R. Redfield sur la « société *folk*[2] » qui a souligné la continuité entre les communautés indiennes et les villes (*folk-urban continuum*), les anthropologues mexicains intègrent la dimension régionale de la question indienne. Selon l'analyse de G. Aguirre Beltrán, les indiens vivent dans des régions isolées et considérées comme « hostiles » où les rapports sociaux sont marqués par l'exploitation précapitaliste des métisses sur les populations indiennes. Dans ces régions que G. Aguirre Beltrán désigne par l'expression de « régions de refuge » (*regiones de refugio*), les indiens sont constitués en castes plutôt qu'en classes et la fonction de l'État mexicain, à travers le processus d'acculturation esquissé par A. Caso, doit être de transformer ces castes en classes sociales[3].

L'anthropologie culturaliste sert de référence intellectuelle pour l'interprétation officielle de la question indienne durant la première moitié du XXe siècle. La marginalisation et le manque d'intégration des peuples autochtones sont considérés comme un problème qu'il est possible d'interpréter selon un registre culturel. Un tel cadre repose sur une vision du monde formulée en termes d'appartenance à une culture « endogène » définie en opposition à la « modernité ». Les cadres d'interprétation de la marginalisation des peuples autochtones

---

[1] . MEDINA A., « Semblanza del Doctor Gonzalo Aguirre Beltrán », *in* AGUIRRE BELTRÁN G., *Imagen y obra escogida*, *Aportaciones universitarias a la solución de los problemas nacionales*, México, UNAM, 1985, pp. 13-17.

[2] . REDFIELD R., *The Folk Culture of Yucatan*, Chicago (IL), University of Chicago Press, 1941. Cette étude a d'ailleurs été l'objet d'une publication dans un des premiers numéros de la Revue mexicaine de sociologie : REDFIELD R., « La Sociedad Folk », *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 4, n°4, 1942, pp. 13-41.

[3] . AGUIRRE BELTRÁN G., *El pensar y el quehacer antropológico en México*, Puebla, Universidad Autónoma de Puebla, 1994.

reposent sur des constats pratiques culturels associés à ces populations : leur isolement, leur tradition, leur « folklore » permettent d'expliquer leur « retard » face à la modernité. À ces principes explicatifs du problème autochtone, sont associés des principes d'action adoptés pour remédier au « retard » caractérisant les peuples autochtones. Ils se traduisent par la mise en œuvre de la réforme agraire pour mailler le territoire, la nationalisation de l'enseignement à travers la fédéralisation des écoles rurales et la mise en place de guichets territoriaux de l'État fédéral, les centres coordinateurs. L'objectif de ces derniers est d'agir sur les pratiques culturelles en valorisant celles qui sont considérées comme « positives » (la collectivité et le groupe, la pratique agricole, le folklore, etc.) et en condamnant et infléchissant d'autres perçues comme des « freins » à l'« entrée dans la modernité » des populations indiennes (les langues vernaculaires, le pouvoir des autorités traditionnelles, les croyances héritées, etc.).

Toutes ces premières recherches renvoient à un paradoxe qui marque durablement la construction de l'État mexicain ainsi que les politiques destinées aux populations autochtones, ce, jusqu'aux politiques actuelles de développement. D'un côté, les indiens sont envisagés comme les héritiers de civilisations préhispaniques « retrouvées » (par les anthropologues) et sont constitutifs de l'identité mexicaine. En réaction à l'héritage de la puissance coloniale espagnole, les recherches des anthropologues les conduisent à articuler et interpréter les spécificités culturelles des populations indiennes à partir des traces de ce passé lointain qu'ils analysent dans des fouilles archéologiques. De l'autre, la permanence des différences culturelles signale l'inachèvement de la nation mexicaine et construit la figure de l'altérité à l'intérieur de ses frontières. Dans ce cadre, les anthropologues construisent l'intégration des populations indiennes comme un objectif impérieux de la construction de la nation et de la participation de ces populations à celle-ci. Ce paradoxe est présent dans l'ensemble des pays latino-américains du début du siècle mais se pose de façon accrue dans le cadre de l'État mexicain qui érige la discipline anthropologique en science d'État et science de gouvernement, et construit, dans un même temps, un discours patriotique comme élément fondateur de la nation mexicaine.

2.2. Anthropologique critique indianiste et ethno-développement (1965-1994)

Après la mort de deux personnalités influentes de la politique indigéniste, celle de M. Gamio dans les années 1960 et celle d'A. Caso dans les années 1970, l'anthropologie mexicaine entre dans une profonde crise qui se répercute sur la politique indigéniste[1]. Les controverses idéologiques s'inscrivent dans un contexte de crise socio-politique. La violente répression du mouvement étudiant de 1968[2] conduit à une remise en cause du gouvernement mexicain et des institutions étatiques construites sur la base d'un pouvoir centralisé, d'une représentation corporatiste et d'une contestation limitée[3].

Dès 1963, Pablo González Casanova introduit la notion de *colonialisme interne* dans son article « Sociedad plural, colonialismo interno y desarrollo » publiée dans la revue *América Indígena*[4] et qu'il reprend sans ouvrage *La Democracia en México* (1965) ; ces deux publications marquent le début de la critique de l'anthropologie sociale, pilier de l'indigénisme. Selon cet auteur, les anthropologues, « habitués à penser le colonialisme comme un phénomène international n'ont pas pensé [leur] propre colonialisme », or, « le problème indien est essentiellement un problème de colonialisme interne […], les communautés indiennes sont nos colonies internes [5] ». L'auteur a souligné que l'anthropologie mexicaine qui « malheureusement […] à travers de nombreux concepts a permis de connaître la réalité de notre pays, et qui a abordé le problème indien depuis une perspective humaniste, n'a jamais adopté une perspective anticolonialiste [6]».

La théorie des régions de refuge expliquait l'isolement et l'exclusion des indiens de la société par l'existence d'un système de castes et par leur manque d'intégration au système capitaliste. Cependant, pour ce nouveau courant d'anthropologues, ces phénomènes sont les conséquences du développement capitaliste qui engendre des relations de domination de type colonial. C'est une transformation structurelle de l'ensemble des relations sociales marquées

---

[1] . Voir MEDINA A., « Diez años decisivos », *in* MEDINA A., GARCÍA MORA C., *La quiebra política de la antropología social en México. I. La impugnación*, México, UNAM, 1983, pp. 27-78. Sur le modèle politique mexicain voir également WILLIAMS M.E., « Traversing the Mexican Odyssey: Reflections on Political Change and the Study of Mexican Politics », *Mexican Studies*, n°18, Winter 2002, pp. 159-188.

[2] . L'année 1968 voit éclore des mouvements sociaux dans plusieurs pays. Celui du Mexique réunit des étudiants de la UNAM et de l'Institut polytechnique national (IPN) ainsi que des professeurs, intellectuels, salariés, ouvriers etc. dans la ville de Mexico. Toutefois au Mexique, son dénouement est violent : l'armée tire sur les étudiants réunis sur la place des Trois Cultures de Tlatelolco. Voir CASTILLO GARCÍA G., « 2 de Octubre, 40 años de impunidad. Tlatelolco, el infierno », *La Jornada*, 02.10.2008.

[3] . MEDINA A., « Crisis de la antropología y antropología de la crisis, la perspectiva mexicana », *Omnia. Revista de la Coordinación General de Estudios de Posgrado*, México, UNAM, n°15, 1989, pp. 35-47.

[4] . GONZÁLEZ CASANOVA P., « Sociedad plural, colonialismo interno y desarrollo », *América Indígena*, n°3, 1963, pp. 15-32.

[5] . GONZÁLEZ CASANOVA P., *La democracia en México*, México, Ediciones Era, [1965] 1975, p. 104.

[6] . *Ibid*., p. 122.

par les processus de domination et d'exploitation qui est proposée par ces anthropologues indianistes marqués par deux influences. Une première, que l'on peut qualifier de marxiste, conduit les anthropologues à dénoncer la connivence de la discipline anthropologique avec les pouvoirs publics et les conséquences des politiques économiques destinées aux peuples autochtones qui viennent renforcer l'économie capitaliste de l'État mexicain. Dans son article « Todos santos y todos difuntos », Arturo Warman souligne que l'anthropologie n'est pas « une créature arbitraire de la civilisation occidentale. Tout au contraire, c'est une réponse aux nécessités concrètes et précises de civilisation[1] ». Selon lui, l'anthropologie ne doit pas « [servir] mécaniquement l'impérialisme » mais en revanche doit servir à établir un « cadre de lutte[2] ».

Une seconde influence qualifiée d'ethnoculturelle ou plus largement d'indianiste, qui regroupe les anthropologues reconnus, tels que Guillermo Bonfil Batalla, Margarita Nolasco, Mercedes Olivera et Rodolfo Stavenhagen, renvoie à un mouvement idéologique et politique dont « l'objectif central [est] la libération de l'indien[3] » : « [Il ne s'agit pas de] la libération de l'indien en tant qu'individu, mais pour libérer l'indien en tant que membre d'une civilisation autochtone, de cette civilisation qui vit dans la mémoire collective des groupes autochtones et qui n'a pas été détruite, mais au contraire, attend patiemment le moment de sa libération[4] ». L'étude de R. Stavenhagen, *Las clases sociales en las sociedades agrarias*, réintroduit la dimension de classes dans les études de populations[5], et dénonce l'objectif de « suppression de l'indien » à travers sa « colonisation ». Un an plus tard, en 1970, la publication de l'ouvrage collectif *De eso que llaman antropologia* contribue à diffuser ces critiques. Les auteurs entendent « [représenter] un nouveau courant d'opinion qui insiste sur l'obligation des anthropologues à assumer une position critique face à leur travaux scientifiques et à la société » et contribuer à l'établissement d'une société différente, seule justification satisfaisante des sciences sociales[6]. L'ouvrage dénonce l'identification totale entre l'anthropologie sociale et l'indigénisme d'État et la considère comme responsable de la subordination de la discipline aux décisions gouvernementales qu'elle vient dans un même

[1] . WARMAN A., « Todos santos y todos difuntos. Crítica histórica de la antropología mexicana », *in* BONFIL BATALLA G., NOLASCO M., OLIVERA M., VALENCIA E., WARMAN A. (coord.), *De eso que llaman antropología mexicana,* México, Editorial Nuestro Tiempo, 1970, p. 10 (pp. 9-38).
[2] . *Ibid*., p. 11.
[3] . BONFIL BATALLA G., « Historias que no son todavia historia », *Historia ¿para qué ?,* México, Siglo XXI, 1980, pp. 224-255.
[4] . VELASCO CRUZ S., *El movimiento Indígena y la autonomía en México*, México, UNAM, 2003, p. 122.
[5] . STAVENHAGEN R., « Castas clases y proceso dominical: notas sobre la antropología política en la obra de Aguirre Beltrán », *Homenaje a Gonzalo Aguirre Beltrán*, vol. 2, Jalapa, Universidad Veracruzana, 1973, pp. 239-248 ; STAVENHAGEN R., *Las clases sociales en las sociedades agrarias*, México, Siglo XXI, 1969.
[6] . BONFIL BATALLA G. *et al.* (coord.), *De eso que llaman…, op. cit.*, p. 8.

temps légitimer. Pour M. Nolasco, les théories de l'anthropologie sociale, essentiellement influencées par les chercheurs nord-américains, prétendent occidentaliser et donc moderniser les indiens. Elle dénonce le caractère colonialiste de ces politiques d'assimilation et d'intégration des autochtones, qui conduisent à un « ethnocide des indiens » au nom des politiques de développement. Pour cette auteure, les politiques de l'indigénisme permettent d'empêcher la participation des indiens dans la formulation des programmes d'action les concernant, en niant leur capacité à être des sujets actifs[1]. Quant à G. Bonfil Batalla, il questionne le problème indien à travers sa libération : l'exploitation des indiens ne tient pas à la supposée classe à laquelle ils appartiennent, mais à leur condition d'indiens et la « fausse conscience d'eux-mêmes », véhiculée par l'indigénisme intégrationniste[2]. En outre, selon M. Olivera[3], le projet intégrationniste a contribué à renforcer les structures de pouvoir et de domination existantes ainsi que l'organisation classiste de la société, en empêchant les populations indiennes d'accéder à la modernité.

L'ensemble de ces auteurs participent au premier Congrès de la Barbade de 1971 qui, se pérennisant avec les réunions postérieures (le Congrès de la Barbade II et III de 1976 et 1994), devient le forum de l'anthropologie critique au niveau continental. Le concept d'ethno-développement, dont les figures de proue sont R. Stavenhagen, G. Bonfil, Enrique Valencia et Salomón Nahmad[4], renvoie au « développement autonome des cultures autochtones ». Une telle proposition ambitionne la reformulation du système politique à partir de la construction de nouveaux modèles de civilisation centrés sur la « récupération de la culture » des peuples indiens, héritée de l'époque précoloniale.

Tous ces auteurs dénoncent la bureaucratisation, même si elle ne répond pas aux critères de l'idéal-typique wébérien[5] et la sclérose de l'action indigéniste qui n'a été capable que de donner aux indiens « des terres et des écoles rurales[6] ». L'absence de capacité critique

---

[1] . NOLASCO M., « La Antropología aplicada en México y su destino final: el indigenismo », *in* BONFIL BATALLA G. *et al.* (coord.), *De eso que llaman…, op. cit.*, p. 86 (pp. 66-93). Voir également NOLASCO M., « Medio siglo de indigenismo y de INI », *Nueva Época*, año 2, n°4, Mayo de 2003 [en ligne, dernière consultation le 20.04.2013 : http://www.cdi.gob.mx/ini/mexicoindigena/mayo2003/nolasco.html].

[2] . BONFIL BATALLA G., « Del indigenismo de la revolución a la antropología crítica », *in* BONFIL BATALLA G. *et al.* (coord.), *De eso que llaman…, op. cit.,* pp. 39-65.

[3] . OLIVERA M., « Algunos problemas de la investigación antropológica actual », *in* BONFIL BATALLA G. *et al.* (coord.), *De eso que llaman…, op. cit.*, pp. 94-118.

[4] . On retiendra également Stefano Varese au Pérou, Darcy Ribeiro au Brésil, Diego Iturralde en Équateur.

[5] . Voir *infra* deuxième chapitre, pp. 139-142.

[6] . NAHMAD S., « Los derechos de los pueblos indígenas de México a su propio desarrollo político, económico y cultural » *in* WARMAN A., ARGUETA A. (coord.), *Nuevos enfoques para el estudio de las Etnias Indígenas en México*, México, Centro de Investigaciones Interdisciplinarias de la UNAM, 1991, p. 300 (pp. 293-315).

de la discipline[1], « la bureaucratisation [de l'anthropologie] et la protection apportée par l'État ont contribué à laisser de côté le caractère scientifique qu'elle devrait avoir [alors que] la fonction la plus importante de l'anthropologie est celle de la critique, de la dénonciation[2] ». En défendant leurs intérêts professionnels (différenciés de ceux de la génération différente), les anthropologues de ce nouveau courant d'idées posent directement un défi au pouvoir politique en marquant une rupture avec celui-ci. Les trois Congrès de la Barbade (1971, 1979 et 1994) réunissent les intellectuels indianistes et progressivement des leaders indiens du continent. Le premier Congrès donne naissance à la théorie de *l'ethno-développement* comme alternative à l'intégrationniste officiel et paternaliste en promouvant l'autogestion et l'autodétermination des communautés autochtones. Cette nouvelle pensée s'est traduite par différentes actions : la nomination en 1982 de S. Nahmad à la direction de l'INI et celle d'E. Valencia à la tête de la sous-direction de l'Ethno-développement de l'INI, la création d'une série d'instances de participation autochtone dans les programmes de l'INI comme les Comités Communautaires de Planification (COCOPLAS), les Comités Consultatifs des États et le Comité Consultatif National. L'opérationnalité de ces programmes a été complétée en juin 1986 avec la création du Fonds communautaire de projets productifs financé par l'INI et les communautés. Toutefois, l'anthropologie continue à être un savoir qui vient légitimer l'action publique, comme l'a souligné Bruce Albert : « Associée aux administrations coloniales puis aux bureaucraties indigénistes nationales, éclairée ou non, l'anthropologie appliquée n'a généralement constitué, pour les minorités qui en sont l'objet, qu'un détournement du savoir ethnographique au service de la tutelle des États-nations dont ils subissent l'hégémonie[3] ».

À partir des années 1970, l'INI a théorisé l'« indigénisme de participation » visant à convoquer la participation sociale massive des populations indiennes. Il s'agit de la première valorisation, par l'État mexicain, de l'indianité, qui présente celle-ci non pas comme un simple atavisme à résorber, mais au contraire comme un richesse à mettre en valeur. Néanmoins, l'évolution du discours des anthropologues et l'apparition de « la génération de 1968 », répondent-elles à une transformation des revendications indiennes ? L'anthropologie critique, est-elle reprise par les groupes sociaux qui en sont l'objet ou est-ce la capacité des populations indiennes à subvertir les cadres étatiques qui fait émerger une ethnicité

[1] . Selon Guillermo Bonfil Batalla, « si l'on peu faire un reproche aux indigénistes de cette époque […] c'est d'avoir abandonné tout exercice critique ». Voir BONFIL BATALLA G., « Del indigenismo de la revolución… », *art. cit.*, p. 42.

[2] . OLIVERA M., « Algunos problemas de la investigación… », *art. cit.*, pp. 95 et 117.

[3] . ALBERT B., « Anthropologie appliquée ou "anthropologie impliquée" ? Ethnographie, minorités et développement », *in* BARÉ J.-F. (dir.), *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, 1995, p. 95 (pp. 87-118).

politisée[1] ? Comment s'articulent les discours indianistes et les mouvements indiens ? Dans quelle mesure l'indigénisme de participation contribue-t-il à faire émerger un acteur politique indien[2] « pour soi » ? La politisation de l'identité indienne est contemporaine voire légèrement postérieure à ce nouveau courant d'anthropologues indianistes, notamment avec la création en 1973 du Mouvement national indien (MNI) et la tenue du Congrès indien à San Cristobal de Las Casas en 1974.

La question du bilan de l'indigénisme est délicate à analyser. Si on peut constater le faible impact sur l'action publique indigéniste des idées et propositions théoriques et pratiques de ce courant d'intellectuels, toutefois, des anthropologues comme G. Bonfil, A. Warman, R. Stavenhagen ou H. Díaz Polánco ont profondément renouvelé la discipline anthropologique. Leurs idées, quelles que soient leur appartenance (marxiste ou ethnoculturelle), reposent sur une socle idéologique commun et la portée intellectuelle de ces idées a fait évoluer l'anthropologie. La diffusion intellectuelle de leur pensée passe par des institutions comme l'UNAM, l'ENAH ou le CIESAS où ils enseignent depuis les années 1980, faisant des chercheurs et experts de la question autochtone au Mexique des années 1990, leurs héritiers.

3. MOUVEMENTS SOCIAUX INDIANISTES ET POLITISATION DE L'ETHNICITÉ (1970-2000)

Au début du XXe siècle, les États nationaux populaires d'Amérique latine se fixent comme objectif la « paysannisation de l'Indien » selon J. Bengoa[3]. L'enjeu consiste à affirmer la citoyenneté nationale comme unique référence identitaire, les dimensions ethniques étant reléguées au second plan, essentiellement au niveau folklorique car c'est au nom du paysan qu'ont lieu les révolutions bolivienne, guatémaltèque et mexicaine ainsi que les réformes agraires qui suivent. Les indiens sont reconnus dans leur qualité de citoyens ruraux. Jusque dans les années 1990, la question ethnique est réduite à ce que G. Aguirre Beltrán appelle les « régions » ou « aires de refuge » qui constituent des zones marginalisées, difficiles d'accès, où les pratiques et langues autochtones se sont maintenues, et surtout des espaces de grandes pauvretés[4]. Selon les termes de J. Bengoa, ce discours larmoyant à propos des indiens[5] évolue

---

[1] . *Ibid*., p. 96.
[2] . Voir notamment RECONDO D., *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Karthala, 2009. Voir également PARIZET R., « La fabrique dépolitisée des élites locales. Les dispositifs de développement participatif dans le Chiapas (Mexique) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n°4, 2013 (à paraître).
[3] . BENGOA J., « ¿Una segunda etapa de la Emergencia Indígena en América Latina? », *Cuadernos de antropología social*, n°29, Enero-Julio 2009, p. 14 (pp. 7-22).
[4] . AGUIRRE BELTRÁN G., *Obra antropológica IX. Regiones de refugio…, op. cit*.
[5] . BENGOA J., *La emergencia indígena…, op. cit.*, p. 71.

avec les transformations de l'ethnicité : « Cette situation a radicalement changé. L'ethnicité ne réside plus seulement dans ces "communautés isolées", à celles auxquelles accédait uniquement l'anthropologue avec son carnet de terrain[1] ».

Jusque dans les années 1990, dans ces zones rurales, les organisations paysannes locales liées à la Confédération nationale paysanne tiennent un discours revendiquant une identité paysanne plutôt qu'une identité autochtone dans la continuité de l'héritage politique révolutionnaire[2] : c'est un des effets principaux de la réforme agraire comme nous l'avons analysé précédemment[3]. Le mouvement zapatiste, conjointement avec de nombreux acteurs, organisations paysannes, intellectuels de gauche, religieux, va marquer un tournant dans les mobilisations sociales en régions indiennes. Malgré les différences locales des mouvements indianistes du continent et les spécificités socio-politiques de chaque pays, l'ensemble de ces mouvements partage les mêmes aspirations à la reconnaissance[4]. Ils construisent de nouveaux discours autour d'une identité ancienne « réinventée » selon José Bengoa[5]. Comme l'a souligné José Luís Escalona, cette « invocation contemporaine de l'ethnicité » se construit dans un cadre d'« entrelacement de luttes de pouvoir[6] ».

Notre hypothèse est ici que c'est la *politisation de l'ethnicité* qui permet aux mouvements indiens de devenir des mouvements *indianistes* qui dépassent les seuls cadres locaux. L'identité est le produit d'un travail permanent de négociation entre des actes d'attribution extérieures (des formes d'étiquetage pour reprendre les termes de H.S. Becker[7]) et des actes d'appartenance « pour soi » (des actes d'auto-identification). Frederik Barth a souligné l'aspect relationnel dans l'élaboration et l'entretien des frontières ethniques[8]. Il faut néanmoins prendre en compte les relations de pouvoir que cet auteur a toujours écartées de la problématique identitaire. Le soulèvement zapatiste marque une étape importante dans ces actes d'appartenance puisque ce sont les indiens qui revendiquent une identité ethnique pour se construire en tant que *catégorie politisée*, marquant ainsi une rupture avec les politiques indigénistes qui identifient unilatéralement des populations rurales indiennes.

---

[1] . BENGOA J., « ¿Una segunda etapa… », *art. cit.,* p. 14.
[2] . BRYSK A., *From Tribal Village to Global Village: Indian Rights and International Relations in Latin America*, Stanford (CA), Stanford University Press, 2000.
[3] . Voir *supra*, pp. 64-71.
[4] . BENGOA J., *La emergencia indígena…, op. cit.*, pp. 126-134.
[5] . *Ibid*.
[6] . ESCALONA VICTORIA J.L., « Invocations de l'ethnicité et imaginaire sociopolitique au Mexique », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 2, n°72, 2009, pp. 51-71.
[7] . BECKER H.S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, [1963] 1985, Paris, Métailié.
[8] . BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *in* POUTIGNAT P., STREIFF FEINART J., *Théorie de l'ethnicité*, Paris, PUF, [1969] 1995.

De nombreuses interprétations voient dans l'absence de politique publique, le « retrait de l'État » et son désengagement économique[1] dans la région chiapanèque, les raisons de l'émergence du mouvement social indianiste. À la veille de l'insurrection zapatiste, il est à noter que les indicateurs sociaux régionaux sont inférieurs à la moyenne nationale. Toutefois, le Chiapas retient l'attention des pouvoirs publics et concentre de nombreux programmes d'action publique : les deux premiers centres coordinateurs de l'Institut national indigéniste sont ouverts au début des années 1950 à San Cristobal et à Ocosingo ; en 1972, un Programme de développement économique et social du Chiapas (PRODESCH) dont l'objectif est de pallier au retard socio-économique de la région, est mis en place ; en 1977, le Chiapas reçoit des mannes financières importantes à travers le Plan national pour les zones déprimées et les groupes marginalisés (COPLAMAR), remplacé en 1988 par le Programme national de solidarité (PRONASOL) soutenu par la Banque Mondiale[2]. Si les résultats en termes d'amélioration des conditions de vie des populations locales n'ont pas été à la hauteur des montants qui y étaient destinés, dès le début des années 1960, les pouvoirs publics fédéraux sont conscients des retards socio-économiques du Chiapas et ont mis en place, plus spécifiquement dans les années 1970, différents programmes d'action dont l'objectif est de remédier à cette pauvreté. Aussi, outre le fait qu'elles s'appuient sur des éléments erronés, qu'elles soient stato-centrées ou de tendance déterministe, les interprétations en terme de désengagement de l'État tendent à nier en grande partie la capacité de mobilisation des populations indiennes.

Les années 1990 sont marquées par l'accélération de la politisation de l'ethnicité dans le sens où l'identité indienne est privilégiée en tant qu'élément marqueur du positionnement dans l'espace public. Elle trouve ses origines dans les décennies antérieures comme nous allons le voir.

Qu'entendons-nous par politisation de l'ethnicité ? Un premier élément qui permet d'éclairer ce processus tient au fait qu'il se traduit par la *transgression* de l'assignation identitaire paysanne formulée par l'État, en mobilisant une nouvelle (re)qualification

[1] . C'est notamment le cas des analyses de Deborah J. Yashar ou encore de Thierry Linck, voir YASHAR D.J., « Democracy, Indigenous Movements, and the Postliberal Challenge in Latin America », *World Politics*, vol. 52, n°1, October 1999, pp. 76-104 ; LINCK T., « La ruralité en miettes ? Globalisation et fragmentation des territoires et sociétés rurales du Mexique », *in* GASTELLU J.-M., MARCHAL J.-Y. (dir.), *La ruralité dans les pays…*, *op. cit.*, p. 282 (pp. 277-300).

[2] . Voir l'analyse de Julio Moguel qui montre que le Chiapas est l'État qui a reçu le plus de fonds de PRONASOL. MOGUEL J., « El programa mexicano de combate a la pobreza », *in* FAVRE H., LAPOINTE M. (dir.), *Le Mexique, de la réforme néolibérale à la contre-révolution. La présidence de Carlos Salinas de Gortari, 1988-1994*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 273-301.

ethnique[1]. L'originalité du mouvement indianiste mexicain tient donc à l'existence d'une mobilisation collective qui se révèle dans un *mouvement social*. En effet, par opposition, la mobilisation indienne en Équateur, la Confédération des nationalités indigènes de l'Équateur (CONAIE), s'inscrit dans la politique partisane en donnant naissance au parti *Pachakutik*, et la mobilisation indienne en Bolivie prend une forme syndicale à travers la Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie (CSUTCB) et plus tardivement la forme partisane avec le Mouvement vers le socialisme (MAS). Ainsi, le « basculement[2] » dans l'indigénéité passe-t-il par le choix de l'ethnicité comme repère de l'action collective parmi une multiplicité d'appartenances sociales (communautaires, paysanne, partisane, syndicale, religieuse, territoriale, etc.[3]). Le mouvement indianiste s'inscrit dans un registre *proactif* de l'action collective (en opposition au registre *réactif*) en réclamant des droits qui n'ont jamais existé et témoigne d'une capacité de mobilisation sociale et de positionnement dans l'espace public. L'indigénéité, en tant que catégorie politique revendiquée, va se construire au sein de différents espaces et événements et à travers les interactions entre des acteurs diversifiés (les organisations paysannes, le mouvement zapatiste, l'Église du Chiapas, etc.). Aussi, le deuxième élément spécifique à la politisation de l'ethnicité du mouvement zapatiste tient à la promotion d'une identité spécifique ethnique valorisante – retournant le stigmate qui pesait sur les indiens – en l'articulant à une cause plus large, « universelle », celle de la démocratie, de la justice et de la paix, reléguées par les mobilisations locales et vécues comme transcendant les parcours individuels.

Nous verrons tout d'abord l'analyse des espaces de socialisation communautaires religieux et paysans permet de comprendre que l'Armée zapatiste de l'libération nationale (EZLN) se soulève dans un terreau fertile (3.1). Ensuite, l'attention sera portée sur le rôle du mouvement néo-zapatiste[4] au lendemain de l'insurrection de 1994 dans la politisation de l'indianité (3.2). Enfin, nous verrons que les mouvements sociaux indianistes, projetés sur la scène nationale, oscillent entre négociations et radicalité (3.4).

---

[1] . Nous nous appuyons sur le travail connu de Jacques Lagroye, voir LAGROYE J., « Les processus de politisation », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 362-363 (pp. 359-372).

[2] . GROS C., « Métissage et identité. La mosaïque des populations et les nouvelles demandes ethniques », *Pouvoirs*, n°98, 2001, p. 156 (pp. 147-159).

[3] . À ce sujet, voir l'article de Julie Devineau qui analyse les processus de mobilisation autour de l'ethnicité dans trois États mexicains, l'Oaxaca, l'État de San Luis Potosí et le Michoacán, DEVINEAU J., « Variations régionales : la politisation des identités ethniques au Mexique », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 2, n°72, 2009, pp. 73-92.

[4] . Nous employons le qualificatif de néo-zapatiste pour évoquer la forme que prend le mouvement après l'insurrection du 1er janvier 1994.

3.1. Les organisations religieuses et paysannes : espaces de socialisation

L'EZLN se soulève dans un espace qui hérite d'un long processus d'organisation et de mobilisation. Un tel procesus s'articule à une rupture entre la coutume religieuse et l'organisation politique traditionnelle, comme l'a analysé David Recondo[1].

Il s'agit ici de comprendre que, dans un contexte où les autorités étatiques sont perçues comme ne remplissant par leur mission (plus que dans un contexte de désengagement de l'État comme nous l'avons vu précédemment), différentes organisations, religieuses ou paysannes indiennes, vont être le terreau de mobilisations locales. L'Église catholique a contribué à former une nouvelle génération de leaders locaux à travers la promotion d'une « Église indienne », une « Église tseltal » pour la région nord nord-est[2], qui tend à dynamiser un « type nouveau d'organisation communautaire ». La conséquence principale du Congrès autochtone, convoqué en 1974 par le diocèse de San Cristobal, est la création en 1975 de l'Union des *ejidos Quiptic ta lecibtesel* (en tseltal, « notre force pour la libération ») qui joue un rôle central dans la mobilisation indienne et l'apparition de nouvelles organisations paysannes indiennes indépendantes du pouvoir. Par ailleurs, le mouvement indianiste prend forme dans un contexte où l'EZLN s'inscrit dans un territoire marqué par des processus de mobilisation préalables à son soulèvement.

L'« Église indienne »

Après une succession d'évènements sur la scène internationale et nationale, le Concile de Vatican II (1962-1965), la conférence épiscopale de Medellín (1968), le premier Congrès national de théologie (1969), l'Église mexicaine adopte comme *cadre de son action* la théologie de la Libération qui prône une prise de conscience politique et une action politique[3]. Progressivement dans les États du sud, essentiellement le Chiapas et l'Oaxaca, ce courant devient majoritaire au sein du clergé. La hiérarchie ecclésiastique se tourne vers les

---

[1] . RECONDO D., *La démocratie mexicaine…, op. cit.*, pp. 175-178.

[2] . Voir Annexe 10, « Carte zone tseltal, région nord du Chiapas », p. 536. La région tseltal se situe dans le nord de l'État du Chiapas. D'ascendance maya, les populations tseltal se situent principalement autour des municipes de Altamirano, Amatenango del Valle, Bachajón, Chanal, Chilón, Huixtán, Ocosingo, San Juan Cancun, Sitalá, Socoltenango, Tenejapa et Yajalón.

[3] . Pilar Gil Tebar a mis en évidence que la théologie de la Libération implique la dénonciation de l'oppression du système et la transformation radicale de celui-ci. Voir GIL TEBAR P., « La Iglesia católica en Chiapas : de la salvación de las almas a la redención de la cultura », *Estudios sobre América, siglos XVI-XX*, Sevilla, Asociación Española de Americanistas, 2005, p. 1468 (pp. 1465-1481). Précisons que les pratiques de la théologie de la Libération sont différentes selon les pays. Par exemple, au Guatemala, elle privilégie l'action économique et politique en délaissant les enjeux culturels. Au contraire, au Chiapas, elle se distingue par une volonté d'indianisation des religieux et de la doctrine ecclésiastique.

populations indiennes et se fait l'écho des demandes sociales[1]. Plus spécifiquement dans l'État du Chiapas, les circonstances sociopolitiques conduisent l'Église à se positionner face aux conflits sociaux et aux conditions de misère sociale dans lesquelles vivent les populations indiennes. Ce courant religieux, très proche de l'anthropologie critique, s'éloigne des groupes de pouvoir et apparaît comme une force opposée à l'État. En choisissant « l'option préférentielle pour les pauvres », l'Église du Chiapas joue un rôle essentiel dans les mobilisations indiennes[2], même si le Sous-commandant Marcos tend à minimiser son rôle[3]. Le diocèse entreprend de réorienter le mouvement d'évangélisation et de donner naissance à une « Église incarnée à visage indigène[4] ».

Aussi, dès les années 1970-1980, l'Église se positionne-t-elle dans la région du Chiapas comme un *acteur contestataire* de l'hégémonie étatique et partisane pour l'*encadrement* des populations indiennes.

L'articulation de l'anthropologie culturelle d'une part, et des préoccupations théoriques du Concile et de la conférence de Medellín de l'autre, permet au diocèse de San Cristobal de résoudre le dilemme auquel il fait face : l'évangélisation et le respect des cultures locales. Interrogé en 2009 à l'occasion des fêtes organisées pour son jubilé à Bachajón, l'évêque du Chiapas, Samuel Ruiz, « converti[5] » par les indiens, revient sur son engagement :

> Quand je me suis retrouvé pour la première fois face aux indiens, je me suis dit deux choses : il fallait nous imprégner d'eux, nous devions aller vers eux, et non pas attendre et les forcer à faire l'inverse, et surtout les chausser, les nourrir et les défendre. Les conditions sociales et politiques leur ont toujours été défavorables. Mais, c'était à nous de faire le chemin. À nous de nous rapprocher d'eux[6].

Selon Yvon Le Bot, l'évêque du Chiapas est « le personnage clé du changement[7] ». S'il ne contrôle pas toutes les missions du diocèse sur le terrain, il donne les lignes directrices

---

[1] . Les États dans lesquels les évêques interviennent sur la scène politique sont principalement le Chiapas, le Chiahuaua, l'Oaxaca et le Sonora. À ce sujet, voir MURO V.G., « Iglesia y Sociedad en México, 1970-1990 », *Relaciones. Estudios de Historia y Sociedad,* vol. XII, n°46, 1991, pp. 83-97. Pour une analyse du rôle de l'Église catholique au Mexique durant la première moitié du XXe siècle, voir MEYER J., « La Iglesia católica en México 1929-1965 », *Documento de trabajo,* México, CIDE, División de Historia, 2005.

[2] . Carmen Legorreta a analysé le rôle de l'Église catholique dans la construction sociale dans la Lacandonie, voir LEGORRETA DÍAZ C., *Religión, Política y Guerrilla en Las Cañadas de la Selva Lacandona*, México, Cal y Arena, 1998.

[3] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve zapatiste,* Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 153 et pp. 256-258

[4] . *Ibid*., p. 43.

[5] . RUIZ S., *Cómo me convirtieron los indígenas*, Bilbao, Sal Terrae, 2003. Sur la construction du discours de Samuel Ruiz et l'évolution de sa pensée sur les indiens, nous renvoyons le lecteur à la deuxième partie de l'ouvrage de Julio Ríos Figueroa dans RÍOS FIGUEROA J., *Siglo XX : Muerte y Resurrección de la Iglesia Católica en Chiapas*, México, UNAM-PROIMMSE, 2002, pp. 103-178.

[6] . Discussion informelle avec Samuel Ruiz à la mission jésuite de Bachajón, carnet de terrain, décembre 2009.

[7] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, p. 43

du travail pastoral et contribue à la mission évangélisatrice de l'Église prévue dans l'encyclique *Rerum Ecclesiæ* de Pie XI, à travers le soutien au travail missionnaire et la formation d'un clergé indien[1]. Le travail missionnaire passe par ce que les religieux appellent l'« inculturation » aux « valeurs indiennes et communautaires » afin de refonder l'Église « par le bas », principe que l'on retrouve dans les propos de S. Ruiz. Le clergé du diocèse de San Cristobal décide de modifier la structure de la région, considérant l'unité paroissiale comme n'étant pas la plus pertinente au regard des critères territoriaux et ethnoculturels[2]. Dans ce cadre, un découpage considéré comme plus cohérent est opéré et sont créées les « zones », « régions », et « équipes pastorales[3] ». La *théologie indienne*, aussi appelée « pastorale autochtone » passe au niveau local par la création d'un *réseau de catéchistes locaux* répartis sur les zones et régions. Pour Marco Antonio Estrada Saavedra et Georges Durand, ces réseaux de catéchistes s'inscrivent dans un « modèle d'organisation théopolitique[4] » de l'Église.

Toutefois, cette dernière apparaît plus préoccupée par sa légitimité dans les zones rurales et la construction de son rôle de leader au sein de la société civile que par des enjeux de pouvoir[5]. Si les réunions de zones, régions et villages organisées par les catéchistes locaux commencent et s'achèvent par des prières, la singularité repose sur le fait que les questions spirituelles ne sont pas centrales. Les problèmes agricoles, économiques, sociaux, et politiques sont débattus et les différentes solutions pratiques sont discutées « à la lumière de la Parole de Dieu ».

---

[1] . Samuel Ruiz s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur l'évêque Lucio C. Torreblanca y Tapia. Dans son encyclique *Rerum Ecclesiæ* de 1926, Pie XI avait donné des orientations pour la formation de catéchèses locales. L'encyclique de Pie XI est reçue dans un contexte anticlérical de persécution religieuse conduite par l'État postrévolutionnaire. Pour exemple, les jésuites ne reviendront au Mexique qu'en 1938. Sur ce sujet, voir l'excellent article, ESTRADA SAAVEDRA M.A., DURAND G., « Controverse au sein de l'Église sur l'ordre social dans la forêt des Lacandons », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 2, n°80, 2012, pp. 105-124.

[2] . Voir IRIBARREN P., *Experiencia : Proceso de la Diócesis de san Cristóbal de Las Casas. Chiapas*, México, San Cristóbal de Las Casas, Ediciones Piratas, 2003.

[3] . Carnet de terrain décembre 2009, janvier, février et mars 2010, juillet et août 2012.

[4] . ESTRADA SAAVEDRA M.A., DURAND G., « Controverse au sein de l'Église… », *art. cit.*, p. 121.

[5] . Outre les références déjà citées sur le rôle de l'Église au Chiapas, voir HERNÁNDEZ CASTILLO R.A., « De la Sierra a la Selva: Identidades Étnicas y Religiosas en la Frontera Sur », *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA-Universidad de Guadalajara, 1995.

Notes de carnet de terrain 1. Réunion sur les prix et la récolte du café, région nord du Chiapas[1]

Les pratiques d'une « Église indienne » que nous analysons sont toujours d'actualité. Cet extrait de carnet de terrain permet de rendre compte concrètement d'une question agricole, celle de la production du café, est discutée à travers une réflexion religieuse sans que les questions spirituelles soient centrales.

4h30 du matin, une communauté, dans les montagnes de la région nord du Chiapas. Chap, son père Petul et son beau-frère Arturo se lèvent, emportent une bouteille de *mats'* (boisson fermentée à base de maïs) et prennent le chemin de la municipalité où se tient la réunion sur la production de café. Après 4 heures de route, ils arrivent à destination.

9h, l'autel maya est réalisé à même le sol par les femmes de la municipalité : épis de maïs, fayots rouges et noirs, bananes, et autres légumes et fruits sont posés sur des feuilles des arbres et des épines de pin. Quatre bougies encadrent l'autel maya, au centre un crucifix en bois. Une femme allume l'encens, des morceaux de pin qui vont fumer pendant toute la réunion. En tant que diacre, c'est Petul, debout face aux producteurs et à leurs femmes présentes, qui prend la parole. Après la lecture du jour, la prière collective commence. Pendant une dizaine de minutes, chacun prononce des intentions de prières à voix haute, les voix se superposent telle une mélopée, les corps se balancent aux rythmes des prières. Puis, les voix se font moins fortes. Seul, Petul finit la prière collective. Après un dernier signe de croix, c'est Xap qui prend la parole pour expliquer l'évolution des prix des derniers mois.

L'année est mauvaise, les producteurs prennent à leur tour la parole : « Les coyotes [*intermédiaires du café*[2]] font encore monter les prix du marché » lance Antonio ; « moi, le coyote est encore venu me solliciter, alors que je lui ai dit que je ne voulais plus lui vendre » signale Luis. Ainsi, plusieurs producteurs exposent leur situation et les difficultés financières auxquelles ils font face. Le problème du « mauvais temps qui a abimé le *cafetal* » (champ d'arbres à café) est également soulevé par plusieurs d'entre eux. Puis, vient le moment de réfléchir aux solutions. « *jTatik Dios*[3] nous dit qu'il faut que nous soyons unis pour faire face aux entreprises et aux coyotes qui font monter les prix », « la lecture du jour nous rappelle combien c'est avec le cœur qu'il faut que nous soyons à l'ouvrage », « *jTatik Dios* nous dit de nous aider les uns les autres, donc si l'un de nous a un problème, il faut que plusieurs de la communauté, nous allions ensemble à son *cafetal* voir les problèmes de la tempête plutôt que de laisser seul », « nous le savons, l'État ne va pas nous aider alors que la récolte s'annonce mauvaise, donc tous ensemble, nous devons nous unir pour produire un café de bonne qualité, comme le bon blé de l'Évangile, pour en obtenir un bon prix ». Pendant deux heures, des solutions pratiques sont discutées « à la lumière de la Parole de Dieu ». Petul lance ensuite une nouvelle prière collective pour clore la réunion.

La pastorale indienne a une *visée pédagogique* et contribue à éveiller le sens politique des populations indiennes en remettant au cause « la domination » et les « situations d'exploitation et d'oppression » dans lesquelles elles se trouvent. Si les pratiques de la théologie indienne sont très diversifiées selon les zones pastorales, les discours véhiculés par les religieux recouvrent une *forte charge contestataire*, comme en témoignent les propos

[1] . Carnet de terrain, décembre 2009.
[2] . Voir *infra* partie 3, pp. 403-416.
[3] . Les tseltal parlent de Dieu en l'appelant *jTatik Dios*, marqueur d'affection et de respect.

d'Óscar, originaire de Torreón, dans l'État de Coahuila, jésuite depuis 26 ans, arrivé dans la région du Chiapas depuis autant d'années :

> Ce qui m'a attiré ici, c'est le désir de construire une société plus égalitaire, qu'il y ait des relations plus équitables, des niveaux de vie plus décents. Un engagement social vers les plus pauvres. L'œuvre de *jTatik* Samuel[1] a consisté principalement à conduire les chrétiens à s'indigner des conditions d'oppression dans lesquelles vivent les indiens, et à conduire les indiens à s'indigner de leur situation. Il s'agit principalement de dénoncer les situations d'exploitation dans lesquelles sont les personnes de la région. Concernant le conflit armé, en tant qu'Église, on ne peut pas officiellement soutenir l'option armée, la voie violente. Néanmoins, nous les avons soutenus, continuons à les soutenir et valorisons la lutte qu'ils mènent. La politique tend à cliver. La présence des partis politiques est exacerbée dans la région. Ajoutons à cela, le conflit historique dans la région chiapanèque. Notre rôle est d'être un facteur d'unité. Alors oui, je soutiens leur lutte. Personne ne peut s'y opposer. C'est une manière de lutter comme une autre. Ils ont eu parfaitement raison de se soulever en mouvement armé. Ils ont toujours été maltraités, opprimés, exploités. Nous avons eu un rôle et l'avons toujours, il s'est imposé à nous dans les conditions de la région, un rôle de reconstruction du tissu social face à la rupture tellement profonde qu'il y a eu à cause des tactiques de contre-insurrection du gouvernement fédéral. Notre politique consiste à recomposer le tissu social, un rôle de réconciliation, un rôle de cohésion sociale[2] .

Comme le souligne Óscar dans son témoignage, pour le courant de la théologie de la Libération, les valeurs « indiennes et communautaires » ont vocation à être diffusées dans l'ensemble de la société. Outre les missions d'alphabétisation et d'évangélisation des zones rurales, l'Église chiapanèque contribue à un processus de conscientisation et de valorisation de leur identité indienne[3] à travers la formation d'une génération de jeunes leaders et de militants, dont beaucoup rejoignent le mouvement zapatiste au moment de son insurrection. Si les catéchistes sont considérés comme étant « au service des communautés », ils deviennent des leaders sociaux et politiques qui remplacent l'ancien système des autorités politico-religieuses. Les catéchistes sachant lire et écrire, sont impliqués dans diverses organisations sociales, y compris les partis politiques de gauche, et constituent des interfaces entre les communautés et le monde extérieur. Formés par le diocèse, il promeuvent les « valeurs indiennes et communautaires » et deviennent des *intermédiaires culturels* entre l'Église, les communautés et le monde extérieur[4]. La formation de ces jeunes *leaders* à l'action pastorale s'accompagne d'un processus de socialisation : ils circulent au sein de différents forums

---

[1] . C'est ainsi que les tseltal de la région Nord du Chiapas nomment l'évêque Samuel Ruiz. Les termes « *jTatik* » pour les hommes et « *Nantik* » pour les femmes, marquent le respect presque filial et sont couramment utilisés.

[2] . Entretien réalisé avec Óscar Rodriguez, jésuite de la mission de Bachajón, Chilón, (Chiapas), décembre 2009.

[3] . Nous verrons dans la troisième partie que le rôle de l'Église dans la conscientisation des populations rurales reste important.

[4] . LEYVA SOLANO X., « Catequistas, Misioneros y Tradiciones en Las Cañadas » *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos…, op. cit.*, pp. 375-406. Voir également LEGORRETA DÍAZ C. *Religión, Política y Guerrilla…, op. cit*.

animés par le diocèse de San Cristobal. Sur une idée du gouverneur chiapanèque reprise et mise en œuvre par le diocèse, S. Ruiz, en s'entourant d'anthropologues, convoque le premier Congrès autochtone à San Cristobal en 1974 à la date de la commémoration du 400ème anniversaire de la naissance Bartolomé de Las Casas[1]. Au-delà de la mise en œuvre du congrès qui s'articule autour de quatre thèmes (la terre (problème agraire), le commerce, la santé et l'éducation), Julio Ríos Figueora a souligné la valorisation de la prise de décision en assemblée communautaire qui témoigne d'« une capacité organisationnelle des communautés indiennes[2] ». C'est à la suite de ce congrès que nait l'Union *Quiptic*, antécédent direct de l'ARIC-Union des unions. En 1976, l'évêque S. Ruiz invite l'organisation maoïste Politique populaire afin de former les jeunes dirigeants indiens et de contribuer à régulariser la situation foncière des *ejidos*. Plus tardivement, à la suite du soulèvement zapatiste, durant les premiers dialogues entre le mouvement indianiste et les représentants du gouvernement en février 1994, dits les « dialogues de la cathédrale », Samuel Ruiz a un rôle de médiateur.

Ainsi, dans la région du Chiapas l'Église apparaît-elle comme un acteur contestataire de l'hégémonie étatique de l'encadrement des populations indiennes. Progressivement, une partie du clergé du diocèse contribue à la pénétration du mouvement zapatiste au sein des populations indiennes.

Le rôle des organisations paysannes

Entre les années 1973 et 1993, de nombreuses organisations paysannes indiennes indépendantes du pouvoir[3] font leur apparition parmi lesquelles, l'Union des *ejidos Quiptic ta lecibtesel*, l'ARIC-Union des unions, l'Organisation paysanne Emiliano Zapata (OCEZ), la Centrale indépendante des ouvriers agricoles et paysans (CIOCAC). Avant le soulèvement zapatiste, l'Église est préoccupée par la mainmise des tendances marxistes et gauchistes sur les populations locales. Toutefois, en manque de cadres politiques, elle fait appel à plusieurs mouvements issus du mouvement étudiant de 1968, notamment avec les maoïstes de Politique populaire. Aussi, l'alliance entre l'Église et les organisations paysannes contribue-t-elle à une politisation préalable au soulèvement zapatiste.

---

[1] . Bartolomé de Las Casas (1484-1566), est un prêtre dominicain espagnol, célèbre pour avoir dénoncé les pratiques des colons espagnols et avoir défendu les indiens face à ces pratiques. Nommé premier évêque de Ciudad de San Cristobal par Charles Quint en 1542, il quitte ses fonctions en 1546 et la ville prend le suffixe « de Las Casas » en 1848.

[2] . RÍOS FIGUEROA J., *Siglo XX : Muerte y Resurrección…, op. cit.*, p. 136.

[3] . L'État cherche à encadrer les mouvements indiens à travers deux organisations : le Mouvement national autochtone (MNI), composé essentiellement de professeurs bilingues qui ont pour mission de représenter les communautés et les peuples autochtones, et le Conseil national des peuples autochtones (CNPI) également chargé du dialogue entre l'État et ces peuples et communautés.

En 1975, à la suite du Congrès autochtone, est créée l'Union des *ejidos Quiptic,* qui regroupe la majorité des *ejidos* de la zone tseltal. Cette organisation centre ses activités sur la lutte agraire et la reconnaissance de droits fonciers, et sur la gestion de crédits qui visent à financer la production et l'agriculture locale (principalement caféière) et l'élevage. Dans un même temps, d'autres organisations apparaissent comme la CIOCAC (liée au Parti communiste mexicain[1] (PCM) et l'OCEZ établie par la Coordination nationale Plan d'Ayala (CNPA). En 1981, l'Union des *ejidos Quiptic* devient l'Association rurale d'intérêt collectif-Union des unions (ARIC-Union des unions). C'est dans ce contexte que les membres des Forces de libération nationale (FLN), groupe clandestin armé de tendance marxiste-léniniste fondé en 1969 par des universitaires à la suite de la répression gouvernementale contre le mouvement des étudiants de 1968[2] dont l'EZLN est une branche, arrivent au Chiapas et trouvent selon les propres termes de Marcos une « élite indienne très politisée[3] ». Les FLN collaborent avec l'évêque Samuel Ruiz et l'ARIC-Unions des unions.

Le contexte économique et politique de la fin des années 1980 précipite les ralliements au mouvement zapatiste. La chute des prix du café touche particulièrement les communautés indiennes. Les divisions se durcissent au sein de l'ARIC-Union des unions, entre la tendance légaliste et la branche maoïste. La première s'impose au sein de l'ARIC-Union des unions, l'EZLN se déclare progressivement favorable à un soulèvement armé, les deux organisations entrent en compétition et se divisent en 1989[4]. La fraude à l'occasion des élections fédérales de 1988 et la réforme de l'article 27 qui offre la possibilité d'une privatisation des terrains communaux en 1992 (et prépare l'entrée en vigueur du traité de l'ALENA) sont perçues comme des éléments interdisant toute possibilité de changement par la voie institutionnelle.

À partir de 1994, les organisations sociales rurales (exceptées celles liées au PRI) se rallient au mouvement zapatiste. Il s'agit d'organisations paysannes composées d'indiens, qui, avant le soulèvement zapatiste étaient déjà actives sur les scènes locales et régionales, que Marcos qualifie lui-même de « *groupe intermédiaire, [d]es Indiens politisés qui vont être le pont entre l'armée zapatiste et les communautés*[5] ». En ralliant l'ensemble de la gauche

---

[1] . Transformé en 1981 en Parti socialiste unifié (PSUM) puis, en 1987 en Parti mexicain socialiste (PSM), il devient une des branches du Parti de la révolution démocratique (PRD).

[2] . Pour les FLN, la dictature du prolétariat passe dans un premier temps par une révolution armée. Voir les statuts des FLN dans LA GRANGE B. (de), RICO M., *Marcos, la genial impostura*. México, Aguilar, 1997, pp. 300-303.

[3] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, p. 26.

[4] . Sur la genèse de l'EZLN, voir LEYVA SOLANO X., ASCENCIO FRANCO G., *Lacandonia al filo del agua*, México, FCE-UNICACH-CIESAS-UNAM, 1996 ; SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.* ; TELLO DÍAZ C., *La Rebelión de las Cañadas*, México, Cal y Arena, 1995.

[5] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, p. 126.

mexicaine, l'EZLN se présente comme une alternative au discours dominant. Le mouvement armé affirme avoir choisi le 1er janvier comme date symbolique : il s'agit de la date de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre échange entre le Mexique, les États-Unis et le Canada. C'est autour de la critique du néo-libéralisme que le mouvement zapatiste fédère les opposants à la réforme de l'article 27 de la Constitution. Au niveau national, les alliances entre les organisations paysannes et l'EZLN donnent naissance au Congrès national autochtone (CNI), un réseau socio-politique composé de dirigeants et d'organisations indiennes et soutenu par des organisations de travailleurs, d'étudiants, d'anthropologues, de journalistes et d'artistes de gauche[1] dont l'objectif est de parvenir à une réforme constitutionnelle des droits des peuples autochtones. D'une part, la CNI a contribué à renforcer le mouvement zapatiste sur les plans national et international[2]. De l'autre, l'EZLN et les réseaux néo-zapatistes indianistes partagent la même quête de reconnaissance[3]. Néanmoins, comme l'a souligné Xóchitl Leyva Solano, si la force du CNI réside dans la diversité des organisations qui le compose, le CNI n'a finalement pas réussi à adopter une posture unique (sur les modalités d'exercice du pouvoir, les alliances politique et l'autonomie) face au gouvernement mexicain. Dans ce contexte, l'EZLN n'hésite-t-il pas à rompre les alliances qu'il avait nouées sur la base de ces désaccords.

La diffusion du mouvement zapatiste passe également par la *socialisation des dirigeants* aux différents événements convoqués par l'EZLN : la Convention nationale démocratique au Chiapas en 1994, les négociations pour la paix de San Andrés en 1995 et 1996, les Rencontres intercontinentales pour l'humanité et contre le néo-libéralisme de 1995, la Marche pour la dignité en 2001 ou encore l'Autre campagne lancée en 2005. Ce processus de socialisation permet aux dirigeants de se rencontrer régulièrement, d'améliorer leurs pratiques de négociation et de prise de parole et leurs relations avec les medias et les autres acteurs de la société civile.

Tous ces éléments montrent que le mouvement indianiste s'appuie sur des réseaux préexistants d'indiens mobilisés et politisés[4] et infirment les interprétations selon lesquelles

---

[1] . ANZALDO MENESES J. (comp.), « Declaración Nunca más un México sin nosotros », *Nunca más un México sin nosotros, El camino del Congreso Nacional Indígena*, México, Ceácatl, 1998.

[2] . Voir LEYVA SOLANO X., *Neo-zapatismo: Networks of Power and War*, PhD Thesis in Social Anthropology, University of Manchester, Department of Anthropology, 2001.

[3] . Voir BENGOA J., *La emergencia indígena…, op. cit.*, pp. 126-134.

[4] . Dans son travail sur l'Allemagne nazie, Anthony Oberschall a montré que les succès politiques ne reposaient que sur la captation de réseaux préexistants et les structures de liens d'interconnaissance. Voir OBERSHALL A., *Social conflicts ans social mouvements*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, 1973.

l'indien ne devient un acteur politique construit de toutes pièces l'EZLN qu'après 1994[1]. En ce sens, nous rejoignons les analyses d'Ernesto Laclau pour qui les identités ne sont pas découvertes, mais se produisent[2]. Ce nouveau mouvement social constitue pour Xóchitl Leyva « le nouveau mouvement zapatiste », qui, à travers « un large front d'alliances et de coalitions [est un] réseau politique en mouvement qui synthétise et réélabore les expériences passées et présentes de lutte populaire[3] ». Le mouvement néo-zapatiste dispose finalement d'un riche capital organisationnel préalable, des réseaux denses composés d'organisation de différentes origines (paysannes et religieuses), qu'il restructure et centralise autour de l'identité indienne. Aussi, l'EZLN n'a pas inventé l'indigéniéité de sa lutte, comme certaines interprétations tendent à le montrer, les insurgés étant eux-mêmes indiens et connaissant pour nombres d'entre eux des processus préalables de mobilisation, mais a réorganisé sa rhétorique autour de l'indianité et de demandes de démocratisation et autour de la capacité du sous-commandant Marcos à s'adresser à l'opinion publique nationale et internationale.

3.2. Le mouvement néo-zapatiste et la politisation de l'indianité

Le soulèvement de EZLN, le 1er janvier 1994, modifie le cadre national de la question indienne et sa visibilité internationale. À travers les combats armés, qui n'ont duré que douze jours, cette rébellion défie le monopole de la violence légitime détenu par un État fort et centralisé. Si le gouvernement avait connaissance de l'existence d'un mouvement armé dans la région chiapanèque, l'ampleur du soulèvement, sa stratégie de communication portée par le charismatique sous-commandant Marcos et l'écho favorable qu'il a reçu dans les opinions publiques nationale et internationale, surprennent le gouvernement.

L'idée est ici de mettre en perspective le discours évolutif du mouvement indianiste. Sans le réduire à des seuls usages stratégistes et calculateurs[4], il s'agit de comprendre le passage d'un discours orthodoxe porté sur la révolution au sens marxien, en revendication politique « par le bas » qui tente d'articuler une revendication indianiste tout en l'inscrivant dans un idéal démocratique universel.

Quand l'EZLN se soulève contre le gouvernement fédéral, il s'agit d'un mouvement qui opère de manière clandestine depuis les zones reculées chiapanèques, composé de paysans

---

[1] . GUERRERO CHIPRÉS J.S., *Insurgencies and National Security in Mexico (1993-2003): Political Frontiers, Myth and Hegemony, the Role of the EZLN*, PhD Thesis in Political Theory, University of Essex, March 2004.
[2] . LACLAU E., *The Making of Political Identities*, London, Verso, 1994.
[3] . LEYVA SOLANO X., « De Las Cañadas a Europa: niveles, actores y discursos del Nuevo Movimiento Zapatista (1994-1997) », *Desacatos. Revista de antropologia social*, n°1, Primavera 1999, pp. 56-87.
[4] . C'est le cas de plusieurs analyses, voir entre autres LA GRANGE B. (de), RICO M., *Marcos…, op. cit.* ; TELLO DÍAZ C., *La Rebelión…, op. cit.*

indiens qui se définit comme une organisation révolutionnaire armée de gauche[1]. Pour certains commentateurs de l'époque, la proximité avec le Guatemala fait penser à une « contagion » de la guérilla guatémaltèque. Toutefois, dès le communiqué du 6 janvier 1994 intitulé « *Précisions sur l'EZLN et conditions d'un dialogue* », le mouvement zapatiste dément toute connexion avec les guérillas centraméricaines[2]. Une autre interprétation y voit une conspiration politique, témoin des querelles internes au PRI. Ces deux premières explications ont en commun de contester et nier toute capacité de mobilisation de la part des populations indiennes du Chiapas. Pour d'autres analyses, la situation insurrectionnelle trouve ses origines dans des éléments de structure qui marquent le « particularisme » de la région et « l'exception chiapanèque[3] » : économie sous-développée, inégalités sociales profondes et monopole du pouvoir par le PRI. Ces analyses structurelles de tendance déterministe présentent la situation insurrectionnelle comme le résultat linéaire et inéluctable[4] d'une combinaison de facteurs. Henri Favre a proposé d'envisager l'insurrection néo-zapatiste comme la « forme paroxystique d'un mouvement social » qui se produit dans une « constellation de circonstances[5] ». En d'autres termes, si les inégalités sociales sont très profondes dans la région, elles ne constituent pas en elles-mêmes un facteur insurrectionnel. C'est à partir du moment où elle sont perçues comme telles, que ceux qui se trouvent dans ces situations les considèrent comme inacceptables et se mobilisent pour lutter contre ses inégalités.

Le répertoire discursif employé dans les documents internes et antérieurs à 1994 inscrit la rébellion dans la mouvance des guérillas latino-américaines des Forces de libération nationale (FLN, antécédent direct de l'EZLN) :« *[Les objectifs consiste à] organiser, diriger et être à la tête de la lutte révolutionnaire du peuple travailleur pour arracher le pouvoir à la bourgeoisie [et] libérer [la] patrie de la domination étrangère et instaurer la dictature du*

[1] . Pedro Pitarch signale l'« absurdité » d'un mouvement isolé qui déclare la guerre et entend prendre le pouvoir à Mexico. PITARCH P., « Los Zapatistas y el arte de la ventriloquia », *Istor, Revista de Historia Internacional*, n°17, 2004, p. 95 (pp. 95-132).

[2] . « Précisions sur l'EZLN et conditions d'un dialogue », *in* SOUS-COMMANDANT MARCOS, *¡Ya basta ! Les insurgés zapatistes racontent un an de révolte au Chiapas*, tome 1, Paris, Éditions Dagorno, 1996, p. 66 (pp. 64-73). Pour comprendre l'originalité du mouvement zapatiste et la distinction entre ce mouvement et les guérillas centramaéricaine, voir Sous-commandant Marcos, LE BOT Y, *Le rêve…, op. cit.*, pp. 64-107 et pp. 120-122.

[3] . Dès 1995, un ouvrage consacré aux « chemins d'une autre histoire » emprunté par le Chiapas est publié : VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos…, op. cit.* Cette perspective de l'exception chiapanèque est reprise dans un ouvrage récent publié en 2011, qui envisage les luttes « très autres » du mouvement zapatiste, voir BARONNET B., MORA BAYO M., STAHLER-SHOLK R. (dir.), *Luchas « muy otras » : zapatismo y autonomía en las comunidades indígenas de Chiapas*, México, UAM Xochimilco-CIESAS-UNACH, 2011.

[4] . Voir par exemple, COLLIER G.A., LOWERY QUARANTIELLO E., *Basta! Land and the Zapatista Rebellion in Chiapas*, Oakland (CA), Food First, 1994.

[5] . FAVRE H., « Chiapas 1993…. », *art. cit.*, p. 1253 (pp. 1251-1289).

prolétariat, entendu comme un gouvernement de travailleurs qui empêche une contrerévolution et commence à édifier le socialisme au Mexique[1]. »

Pourtant, en un mois, l'EZLN va modifier substantiellement son discours et ses prises de position. S'il s'agit au début d'un discours orthodoxe qui défend une révolution, l'EZLN va progressivement articuler la défense de la « démocratie, liberté, justice et paix » et l'identité indienne. Dans la première Déclaration de la forêt Lacandone, la rhétorique révolutionnaire disparaît au profit d'un langage nationaliste auquel l'opinion publique mexicaine est sensible. Le mouvement zapatiste y est présenté, non pas comme une guérilla (dénomination qu'emploient les présidents Salinas de Gortari (1998-1994) puis Ernesto Zedillo (1994-2000)) afin de discréditer le mouvement sur les scènes nationale et internationale), mais comme un armée régulière et un mouvement national en lutte contre « les invasions étrangères [et un] gouvernement illégitime à la solde des étrangers[2] ». L'emploi du terme « guérilla » par les Présidents mentionnés ne renvoie pas à un simple enjeu rhétorique. La disqualification du mouvement zapatiste vise à éviter que les insurgés ne s'emparent des conventions de Genève (1949) relatives à la protection des victimes des conflits armés et que la situation soit qualifiée par les instances internationales de *guerre formelle*. Le mouvement dénonce le pouvoir du « dictateur » C. Salinas de Gortari et s'en réfère à la constitution mexicaine pour invoquer la souveraineté nationale qui réside dans le peuple. Dans cette étape du conflit, décrite par Pedro Pitarch comme une « phase populaire nationaliste de la mise en scène des zapatistes[3] », les insurgés « invoquent la mobilisation collective[4] » et s'inscrivent dans la continuité du mythe national[5] postrévolutionnaire consolidé : « *Nous, héritiers des véritables fondateurs de notre nationalité, sommes des millions de démunis et nous demandons à tous nos frères de répondre à cet appel, seule façon de ne pas mourir de faim devant l'insatiable ambition d'une dictature vieille de soixante-dix ans, à la tête de laquelle se trouve une bande de traîtres qui représentent les groupes les plus conservateurs, les bradeurs de la patrie*[6]. »

---

[1] . Declaración de Principios del Partido Fuerzas de Liberación Nacional, 1992, cité dans LA GRANGE B. (de), RICO M., *Marcos…, op. cit.*, p. 226.
[2] . Un historique est fait des invasions au début de la déclaration.
[3] . PITARCH P., « Los Zapatistas y el arte… », *art. cit.*, p. 97.
[4] . Voir l'analyse de José Luís Escalona Victoria pour qui cette « invocation à la mobilisation collective passe par la production de l'ethnicité comme intrinsèquement liée à l'imaginaire sociopolitique national mexicain ». ESCALONA VICTORIA J.L., « Invocations de l'ethnicité… », *art. cit*.
[5] . La production de l'ethnicité est liée à l'imaginaire, dans le sens que lui avait donné Benedict Anderson, voir ANDERSON B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, [1983] 1996. Luis Villoro a analysé l'ethnicité comme une « image compensatoire », voir VILLORO L., *Estado plural, pluralidad de culturas*, México, Paidós-UNAM, 1998, p. 69.
[6] . « Déclaration de la jungle Lacandone », *in* SOUS-COMMANDANT MARCOS, *¡Ya basta !...*, tome 1, *op. cit.*, pp. 18-19 (pp. 17-21).

Absente de la première Déclaration de Lacandone et des premiers communiqués, évoquée dans un communiqué du 2 février 1994 à travers l'expression « *les droits des nôtres [...] à se gouverner*[1] », l'autonomie indienne, précisée et considérée comme le projet politique du mouvement zapatiste, apparaît dans la troisième Déclaration de Lacandone. Dans cette dernière, l'EZLN en appelle à un gouvernement national qui « *reconnaitra les particularités des groupes indigènes ; reconnaitra leur droit à une* autonomie incluante *et leur citoyenneté*[2] ». Sa cause n'est plus le socialisme mais la dignité et l'autonomie des indiens, et les insurgés se présentent comme un mouvement ethnique en défense de l'identité et la culture indienne. Ce virage indianiste du mouvement zapatiste lui donne une légitimité locale, une visibilité et une réception nationales et internationales.

Dans les premiers communiqués, l'EZLN s'adresse aux « ouvriers, paysans, étudiants, *profesionistas*[3] honnêtes, *chicanos*[4], progressistes d'autres pays, pauvres, instituteurs, étudiants, intellectuels progressistes et honnêtes, femmes au foyers et personnes actives » sans que jamais n'apparaissent la catégorie « indiens » ou « autochtones ». Comme l'ont souligné plusieurs analyses, ce sont les disparités socio-économiques et les problèmes agraires qui sont au cœur du soulèvement zapatiste[5]. Il faut attendre le 6 janvier 1994 pour voir apparaître la première occurrence de l'indianité dans les documents écrits : « *Le commandement et les troupes de l'EZLN sont essentiellement composées d'Indigènes du Chiapas ; simplement parce que nous, les Indigènes, représentons le secteur le plus humilié et démuni du Mexique*[6]. »

Le mouvement zapatiste refuse de voir ses revendications réduites à la région chiapanèque et inscrit sa lutte dans le cadre national et international. C'est précisément ce qui permet de comprendre que l'insurrection ne se soit pas placée dans un premier temps sous la

---

[1] . « Respect des Droits de l'Homme et faux témoignages », *¡Ya basta !...*, tome 1, *op. cit.*, p. 136 (pp. 136-139).

[2] . « Troisième Déclaration de la jungle Lacandone », *in* SOUS-COMMANDANT MARCOS, *¡Ya basta ! Vers l'internationale zapatiste*, tome 2, Paris, Éditions Dagorno, 1996, pp. 150 (pp. 142-150). C'est nous qui soulignons. Il s'agit d'une traduction de l'expression « *autonomía incluyente* ». Voir BURGUETE CAL Y MAYOR A., « Autonomía indígena », *in* VALENCIA E. *et al*., *Etnicidad y derecho, un diálogo postergado entre los científicos sociales. V Jornadas Lascasianas*, México, UNAM, Instituto de investigaciones jurídicas, Serie L, Cuadernos del Insituto n°4, 1996, pp. 57-70.

[3] . Personnes exerçant une profession libérale.

[4] . Mexicains émigrés aux États-Unis.

[5] . Voir COLLIER G.A., LOWERY QUARANTIELLO E., *Basta! Land and the Zapatista…, op. cit.* ; HARVEY N., « Rural reforms and the Zapatista rebellion: Chiapas 1988-95, *in* OTERO G. (ed.), *Neoliberalism Revisited*. Boulder-Oxford, Westview Press, 1996, pp. 187-208 ; MONTEMAYOR C., *Chiapas : La rebelión indígena de México*, Madrid, Espasa Calpe, 1997 ; HARVEY N., « Rebelión en Chiapas: reformas rurales, radicalismo campesino y los límites del salinismo », *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos…*, *op. cit.*, pp. 447-479 ; OTERO G., *¿Adiós al campesinado? Democracia y formación política de las clases en el México rural*, México, Porrúa-UAZ-Simon Fraser University, 2004.

[6] . « Précisions sur l'EZLN et conditions d'un dialogue », *in* SOUS-COMMANDANT MARCOS, *¡Ya basta !...*, tome 1, *op. cit*., p. 67 (pp. 64-73).

bannière de l'ethnicité, comme le soulignent les termes de Marcos : « [*Il s'agit] d'éviter qu'on confonde notre guerre avec une guerre d'Indiens : les non-Indiens ne devaient pas se sentir exclus, et notre appel devait être assez large pour inclure tout le monde […]. Les dirigeants de l'EZLN auraient volontiers supprimé du discours zapatiste toute référence indigène*[1]. ».

En refusant d'être traité comme un problème local, le mouvement zapatiste interpelle les autorités nationales et convoque « toutes les forces nationales qui veulent participer à un changement de la société[2] ». Le mouvement zapatiste projette la figure de l'indien sur la scène internationale à travers les demandes de paix, justice, liberté et solidarité, idéaux envisagés comme « universels » et « démocratiques » qu'il revendique et auxquels il aspire. Yvon Le Bot a analysé cette articulation entre l'indien et l'universalité : « Il [l'acteur zapatiste] est universel non pas en dépit de son identité indienne, mais parce qu'Indien[3]. » Aussi, dès 1994, le mouvement zapatiste articule le particularisme des populations indiennes, les droits spécifiques auxquels elles prétendent, l'universalité de la cause indienne et la volonté de participer à la mise en place d'un nouvel ordre social.

Certaines interprétations, comme celles de Bertrand de la Grande et Maité Rico ou encore celle de Carlos Tello Díaz, voient dans le tournant indianiste une manipulation de la part des dirigeants du mouvement zapatiste qui auraient compris qu'un discours indianiste est plus porteur que celui de la dictature du prolétariat[4]. Pour celles-ci, le rôle de la presse est central, notamment celui de *La Jornada* qui est « intervenu […] de manière décisive dans la construction rapide de l'image publique de l'EZLN » selon l'analyse de P. Pitarch[5]. Pour B. de la Grande et M. Rico, les journalistes sont « les complices d'un Marcos qu'ils applaudissent et dont ils ne font que retranscrire les propos[6] ». L'interprétation de Marcos est totalement opposée à ces explications. La « guérilla universitaire » aurait été supplantée par « contagion » par une guérilla indienne qui aurait imposé la « réalité » locale comme cadre pour l'action du mouvement[7]. Les deux interprétations, l'une externe qui réduit les populations indiennes à des masses apathiques et l'autre interne, romantique et idéalisante,

---

[1] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, pp. 168 et 170.
[2] . On retrouve ici la pensée d'inspiration socialiste : les demandes de travail, terres, toit, alimentation, santé, éducation, indépendance, liberté, démocratie, justice et paix sont formulées pour l'ensemble de la population mexicaine.
[3] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, p. 23.
[4] . LA GRANGE B. (de), RICO M., *Marcos…, op. cit.* ; TELLO DÍAZ C., *La Rebelión…, op. cit.*
[5] . PITARCH P., « Los Zapatistas y el arte… », *art. cit.*
[6] . LA GRANGE B. (de), RICO M., *Marcos…, op. cit.*
[7] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, pp. 125-131.

semblent peu vraisemblables. Les premières tendent à réduire les populations indiennes à des masses incapables de mobilisation politique et de prise d'un rôle actif, et manipulables par les dirigeants zapatistes, les universitaires et les médias. Toutefois, Marcos n'est pas le seul protagoniste d'un mouvement composé d'indiens isolés et ignorants manipulés qui remet en cause le système politique mexicain. En revanche, son charisme et son éloquence contribuent à l'investir d'un rôle déterminant dans la visibilité du mouvement.

Encadré 2. Le sous-commandant Marcos, porte-parole et figure symbolique

S'il est l'un des principaux dirigeants du mouvement zapatiste, puisqu'il coordonne le soulèvement armé de 1994, Marcos se présente davantage en *porte-parole* de l'EZLN. Son identité est maintenue secrète malgré les hypothèses multiples formulées par de nombreux commentateurs et l'intervention télévisée du président E. Zedillo Ponce de León qui « révèle » l'identité de Marcos qui ne serait autre que Rafael Sebastián Guillén Vicente, originaire de l'État du Tampico, ancien professeur de la UNAM[1]. Très médiatisée, la figure de Marcos s'est construite sur ce pseudonyme et le visage caché par un passe-montagne, un attribut qui deviendra le symbole de la protestation. Face aux commentateurs politiques et journalistiques qui entendent voir le visage de Marcos révélé, le sous-commandant affirme : « Si vous voulez connaître le visage qui se cache derrière le passe-montagne, c'est très facile : prenez un miroir et regardez-le[2] ». C'est cette phrase qui est à l'orgine du slogan zapatiste, « Nous sommes tous Marcos ! » (*¡Todos somos Marcos!*). Populaire dans les milieux intellectuels européens de gauche notamment pour ses qualités littéraires et son discours qui épouse progressivement la cause altermondialiste, « passeur » pour Y. Le Bot[3], « principal inventeur du discours et de la stratégie de communication qui fait l'originalité du mouvement zapatiste et qui contribue, en grande partie à son impact politique au plan national et international[4] », Marcos n'est pas un simple instrument des communautés comme il le laisse entendre[5]. Comme l'a analysé D. Recondo, il est un entrepreneur de cause et de contestation qui apporte des savoir-faire, des réseaux et des soutiens extérieurs[6].

Progressivement, l'EZLN ne se présente plus comme une organisation révolutionnaire de défense des demandes de terres et de justice des paysans, mais comme un *espace de revendications démocratiques* parmi lesquelles les droits des peuples autochtones, l'autonomie et la dignité indienne sont centraux[7]. Le projet du mouvement consiste moins à

[1] . « Cuando Marcos era Rafael », *La Jornada Semanal*, 25.02.1996.
[2] . EZLN, *Informe del Diálogo para la Paz*, 23.02.1996.
[3] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, p. 72.
[4] . RECONDO D., *La démocratie mexicaine…, op. cit.*, p. 177.
[5] . Marcos se présente comme une « fenêtre », un « traducteur » mais également comme un « élève » face aux « maitres indiens ». SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, pp. 135-136.
[6] . RECONDO D., *La démocratie mexicaine…, op. cit.*, p. 177. Pour une proposition de typologie des *leaderships* au Mexique et une analyse de la figure de *leader* de Marcos voir, OTERO G., *¿Adiós al campesinado? Democracia y formación política de las clases en el México rural*, México, Porrúa-UAZ-Simon Fraser University, 2004, pp. 223-241.
[7] . Voir LEGORRETA DÍAZ C., *Religión, Política y Guerrilla…, op. cit.* ; TELLO DÍAZ C., *La Rebelión…, op. cit.*

« renverser la pyramide du pouvoir que d'inventer un système et une culture politiques qui soient au service de la société, de la base[1] ».

3.3. Les mouvements indianistes : entre négociations et radicalité

Les mouvements sociaux indianistes projettent un acteur social et culturel sur la scène politique. Alors qu'auparavant l'identité paysanne était choisie comme le référentiel des revendications *locales*, de tels mouvements se dotent d'une identité ethnique politique forte et valorisante – fût-elle en partie imaginée – qui constitue une ressource du jeu politique permettant aux participants d'intérioriser leur potentiel d'action et au collectif d'affirmer une position dans l'espace public *national* et *international*. Nous entendons l'ethnicité comme l'a définie Marco Martiniello : « Une des formes majeures de *différenciation sociale et politique*, d'une part, et d'inégalités structurelles dans la plupart de sociétés contemporaines d'autre part. Elle repose sur la production et la reproduction de définitions sociales et politiques de la différence physique, psychologique et culturelle entre des groupes dits ethniques. Ceux-ci développent entre eux des relations de différents types (coopération, conflits, compétition, domination, reconnaissance etc.)[2]. »

En d'autres termes, ce ne sont pas les différences objectives (qui seraient le fait de réalités intangibles) qui fondent l'ethnicité mais la perception de leur valorisation dans les interactions sociales qui permettent à un groupe d'exister.

Entre le capitalisme dominateur, les entreprises multinationales, la dictature du PRI, l'armée régulière, et l'élite du pays, les adversaires du mouvement zapatiste sont finalement fluides et multiples[3]. Si les communiqués s'adressent au peuple mexicain, à la presse, aux ONG, aux organisations nationales et internationales, paradoxalement, les interpellations sont adressées aux autorités étatiques (ou à ses acteurs) envisagées comme le seul « guichet » accessible et surtout détenteur de la capacité législative. Les revendications indiennes adressées aux autorités s'articulent autour de la reconnaissance législative des droits des indiens et de l'autonomie. Elles fonctionnent comme un *espace d'appel* (au sens de la demande, de la convocation de l'opinion publique et des médias et de la mobilisation) et

---

[1] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, p. 70.

[2] . MARTINIELLO M., *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, 1995, p. 18. C'est nous qui soulignons.

[3] . Yvon Le Bot a précisé: « en dépit d'un certain flou, au-delà des évolutions, des fluctuations, des nuances, des contradictions, malgré le côté "auberge espagnole", la pensée et l'action du "néo-zapatisme" s'articulent autour de quelques interrogations fortes, relatives au pouvoir, à la démocratie, au système politique, à la société civile, à la communauté, à la nation, à l'émergence d'un nouveau sujet ». SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, p. 73.

l'expression d'une demande de réponse à la question indienne. À travers ces revendications, le mouvement indianiste marque également la volonté d'être reconnu comme un interlocuteur légitime[1]. Sous les pressions nationales et internationales, le pouvoir fédéral entame des négociations avec les zapatistes. Alors que dans un premier temps, il condamne et réprime ouvertement les insurgés, en s'asseyant à la table des négociations, le gouvernement reconnaît l'EZLN comme un interlocuteur valable. Aussi, en créant un espace de dialogue politique avec lui, le gouvernement légitime le mouvement zapatiste et, plus largement, définit les frontières de ce qu'une potentielle organisation insurrectionnelle doit être, si elle aspire à être reconnue comme interlocutrice du gouvernement. Parallèlement, cette reconnaissance gouvernementale permet à l'EZLN de monopoliser le leadership des positions radicales dans les négociations.

En février 1994, un cessez-le-feu est déclaré, le Dialogue pour la paix est entamé et réunit la délégation zapatiste (composée de 18 délégués, du sous-commandant Marcos, de l'évêque Samuel Ruiz et de Manuel Camacho Solis (Commissaire pour la paix)) et le président Carlos Salinas de Gortari accompagné des différents ministres. En avril 1995, les organisations indiennes se regroupent en Assemblée nationale autochtone plurielle pour l'autonomie (ANIPA) et s'accordent sur une proposition de projet d'autonomie à adresser au gouvernement. À l'automne 1995, commence la première table des négociations sur les thèmes des droits et cultures autochtones (une seconde table prévue sur les thèmes de la démocratie et la justice n'aura pas lieu, les négociations ayant été rompues). En janvier 1996, l'EZLN, la Commission nationale d'intermédiation (CONAI) et la Commission de concorde et de pacification (COCOPA, composée de parlementaires fédéraux et locaux en charge de proposer une loi au parlement) convoquent le Forum national autochtone. Plus de 300 représentants indiens y discutent les résolutions traduites (en partie) dans les accords de San Andrés[2] et ratifient la création du CNI[3]. Durant les négociations de paix, les dirigeants historiques de l'EZLN s'entourent d'intellectuels de gauche et de leaders sociaux de la jeune génération. Le CNI et l'ANIPA regroupent des représentants d'associations et de mouvements sociaux, des universitaires et des intellectuels et fonctionnent comme des *forums de circulation de savoirs et revendications*. Ce qui est inédit c'est que l'ensemble des acteurs réunis (indiens ou spécialistes de la question indienne) négocie avec les représentants du

[1] . C'est notamment ce que souligne Gilberto López y Rivas dans un article LÓPEZ Y RIVAS G., « Los significados de San Andrés », *Perfil de La Jornada*, 16.02.1998.
[2] . HERNÁNDEZ NAVARRO L., *Chiapas: la guerra y la paz*, México, ADN Editores, 1995.
[3] . Pour l'historien Jan de Vos cité par Chris Gilberth et Gerardo Otero, ce premier forum national permet aux peuples autochtones du Chiapas de démontrer au gouvernement qu'il ne s'agit pas de simples demandes locales mais nationales. GILBRETH C., OTERO G., « Democratization in Mexico: The Zapatista Uprising and Civil Society », *Latin American Perspectives*, vol. 28, n°4, 2001, p. 22 (pp. 7-29).

gouvernement pour la reconnaissance de droits sociaux et politiques des indiens. Dans un même temps, les négociations de San Andrés marquent le début des querelles entre la Présidence et les organisations indiennes autour de l'enjeu de la réforme constitutionnelle[1].

Le succès du mouvement zapatiste et de la cause indienne notamment sur le plan international conduit les dirigeants à durcir leur position dans les négociations qu'ils n'hésitent pas à quitter en cas de désaccords. Les mouvements sociaux indiens adoptent des positions ambiguës. La défiance qu'ils ont des acteurs politiques partisans les conduit à adopter des positions d'extériorité et de distance de la politique politicienne. Le mouvement zapatiste ne souhaite pas donner naissance à un parti politique ni à présenter un candidat à un poste électif ou nomination gouvernementale[2]. L'objectif ne consiste pas à accéder à ce que Charles Tilly nomme *polity*, dans le sens d'une conquête du pouvoir de l'État[3], mais plutôt à construire des espaces d'autonomie et à affirmer une forme alternative de socialisation à travers l'ethnicité.

Leur « radicalité » et leur « ouverture » conduit les zapatistes à adopter des positions confuses et parfois contradictoires. Pour l'ANIPA, l'EZLN et le CNI, seule une action politique est envisageable pour défendre l'autonomie des peuples autochtones. Ils revendiquent une position de neutralité, mais certains nouent des alliances personnelles avec les partis politiques ce qui les positionnent dans une situation de compétition politique qu'ils dénoncent par ailleurs collectivement[4]. Si des organisations paysannes indiennes et leurs réseaux internes de solidarité existent dans la région chiapanèque avant le soulèvement zapatiste, plusieurs éléments permettent de comprendre le succès de ce mouvement dans les années 1990. Tout d'abord, l'EZLN apparaît sur les scènes nationale et internationale à un moment où des réseaux transnationaux de défense des droits de l'homme sont déjà consolidés (nous y reviendrons[5]). Ensuite, le succès du mouvement zapatiste s'explique par les alliances nombreuses avec des organisations indianistes ancrées localement, même si l'EZLN en a dénoncé certaines par la suite. Pour reprendre les termes d'Alberto Melucci, en prenant la forme d'un mouvement social, le mouvement néo-zapatiste cherche « à dépasser le système politique existant » et à

---

[1] . Pour une analyse de la « crise des négociations », voir CARRASCO T., BENÍTEZ MANAUT R., RODRÍGUEZ LUNA A., « La crisis de Chiapas: negociaciones, democracia y gobernabilidad », *Revista Liminar de Estudios Sociales y Humanísticos*, vol. 5, n°2, Julio-Diciembre 2007, pp. 129-143.

[2] . Le sous-commandant Marcos explique à ce sujet : « Pourquoi deviendrons-nous un parti politique ? N'y en a t-il pas déjà assez ? Ne peuvent-ils pas comprendre qu'un mouvement politique ne soit pas intéressé par le pouvoir politique ? » SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve…, op. cit.*, p 73.

[3] . TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading (MA) Addison-Wesley, 1976.

[4] . Sur les négociations avec le PRD voir OTERO G., *¿Adiós al campesinado?..., op. cit.*, p. 219.

[5] . Voir KECK M.E., SIKKINK K., *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1998. Voir également LEYVA SOLANO X., *Neo-zapatismo: Networks…*, *op. cit.*

convoquer « la participation au-delà des limites prévues[1] ». Enfin, après une première étape idéologique et militaire, l'EZLN cherche à promouvoir un discours universel démocratique et qui inclut de toutes les identités (« *un mundo donde quepan todos los mundos* »), ce que les organisations préexistantes n'avaient pas fait, en revendiquant une identité exclusivement paysanne.

De nombreuses analyses font le constat d'un « échec » immédiat des mouvements sociaux indianistes quant à leurs revendications de droits spécifiques. Néanmoins, les dirigeants indiens sont unanimes sur un point : le mouvement néo-zapatiste a consolidé le mouvement indien paysan déjà existant et a mis la question indienne au premier plan de l'agenda de l'État. Comme l'a souligné José Bengoa, au niveau continental, les mouvements sociaux indianistes ont imposé dans le débat public la question indienne de manière renouvelée[2].

Les principales conséquences du soulèvement néo-zapatiste sont triples. Il donne d'abord une *dimension politique nationale* à la question indienne. En conditionnant la fin des conflits armés et la paix à la reconnaissance des droits et de l'autonomie, la question indienne est une priorité de l'agenda du pouvoir exécutif. Si le soulèvement zapatiste ne conduit pas un embrasement du pays, il centralise toutefois immédiatement l'attention sur l'enjeu de sécurité interne. En défiant le monopole étatique de la violence légitime, l'EZLN est perçue comme une menace pour la sécurité du pays[3] : le danger ne vient plus des frontières extérieures, le mouvement indianiste devient l'ennemi intérieur qui nécessite la mobilisation et l'envoi de troupes armées régulières pour contrôler le territoire[4] et mener ce qui a été appelé par le suite une guerre de basse intensité. Pour le gouvernement, l'enjeu sécuritaire tient à deux éléments : d'une part, éviter que les mouvements contestataires armés ne se propagent à l'ensemble du territoire et, de l'autre, le fait que le Chiapas soit un État stratégique avec 46% de la production de l'électricité nationale, 23% du gaz liquéfié et 40% du soufre[5]. Paradoxalement, la rébellion zapatiste appelle à un démocratisation du pays tout en faisant trembler le système

---

[1] . MELUCCI A., « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n°2, octobre 1978, p. 38 (pp. 37-54).

[2] . BENGOA J., « ¿Una segunda etapa… », *art. cit.*, p. 9.

[3] . Sur l'enjeu sécuritaire au Mexique voir BAGLEY M.B., AGUAYO QUEZADA S., *Mexico in Search of Security*, Miami, University of Miami, [1990] 1993 ; GUERRERO CHIPRÉS J.S., *Insurgencies and National Security…*, *op. cit*.

[4] . La notion d'ennemi intérieur est restée très présente aujourd'hui au Mexique. Elle concerne à la fois les mouvements sociaux indianistes et la lutte contre la narcotrafic. Tout au long de son mandat, le président Calderón a déclaré la lutte contre le narcotrafic priorité de son sexennat.

[5] . ÁLVAREZ L.H., « Chiapas : dilemas actuales del conflicto y la negociación », *in* ARNSON C., BENÍTEZ MANAUT R., SELEE R. (ed.), *Chiapas : interpretaciones sobre la negociación y la paz*, México, UNAM-Centro de Investigaciones Sobre América del norte-Woodrow International Center for Scholars, 2003, pp. 19-55.

politique qui la conçoit comme une menace sécuritaire[1]. Le traitement politique des pouvoirs publics de la question indienne comme intimement liée à l'enjeu sécuritaire émerge avec le soulèvement zapatiste et marque durablement l'action publique indigéniste au Mexique et se répercute dans les politiques actuelles. La dimension politique nationale que prend la question indienne passe par un processus de politisation de l'ethnicité, construit au gré des interactions entre les différents organisations sociales l'Église, l'EZLN, l'Union *Quiptic*, l'ARIC-Union des unions, l'ANIPA, le CNI, etc. D'une identité paysanne et classiste, les mouvements sociaux sont passés à mobiliser une identité ethnique indienne qui marque un positionnement dans le débat public.

Ensuite, la centralisation des revendications autour d'une réforme constitutionnelle impose un *changement de perspective* de la politique indigéniste. Selon une des figures de cette politique, l'anthropologue Gonzalo Aguirre Beltrán, seule l'égalité devant la loi et son respect permettent de résoudre le problème indien qui tient plus dans l'existence de zones marginalisées (dans lesquelles le droit n'est pas appliqué) que dans l'inadaptation des textes législatifs à ces populations. On retrouve ici le principal paradoxe du discours postrévolutionnaire selon laquelle la nation métisse ne peut se construire que sur la base de sa culture indienne, tout ayant vocation à intégrer les indiens. Cette thèse se fonde sur la disparition des cultures indiennes, une fois leur contribution au mythe fondateur de la nation réalisée : « [Afin que] les communauté puissent […] s'intégrer au développement national, elles doivent […] renoncer leur façon d'être, assumer une autre identité, accepter d'autres valeurs, apprendre qu'elles étaient dans l'erreur, qu'elle pensaient de manière erronée et qu'elles étaient inférieures. En sommes, elles doivent renoncer à leur culture[2]. ». Désormais, ce sont les spécificités sociales et culturelles des peuples autochtones qui doivent faire l'objet d'une reconnaissance législative particulière.

4. La transnationalisation de la cause autochtone

Le soulèvement zapatiste intervient au lendemain de la proclamation en 1993 par l'Assemblée générale des Nations unies de l'Année internationale des populations autochtones dont l'objectif est de sensibiliser l'ensemble de la communauté internationale à la situation de ces groupes de populations. Dans ce contexte, la question autochtone acquiert une visibilité internationale, change de dimension et de cadre politique. Au-delà des seules

[1] . À ce sujet voir CARRASCO T., BENÍTEZ MANAUT R., RODRÍGUEZ LUNA A., « La crisis de Chiapas : negociaciones, democracia y gobernabilidad », *art. cit.*

[2] . OVALLE FERNÁNDEZ I., « De la aldea al mundo », *Instituto Nacional Indigenista, 40 años*, México, INI, 1988, p. 42.

frontières mexicaines, la difficulté pour les mouvements indianistes à obtenir des droits spécifiques dans les cadres nationaux ainsi que le refus de se reconnaître dans les catégories politiques établies par leurs gouvernements, les conduisent à se tourner vers la scène internationale. L'internationalisation de la question autochtone est un des phénomènes marquants de la fin du XXe siècle et du début du XXIe siècle. Elle conduit à souligner le caractère contradictoire de la mondialisation concernant les populations autochtones. En même temps qu'elle affecte ces groupes et conduit à une « crise de l'ordre communautaire traditionnel[1] » selon Christian Gros, la mondialisation apporte des ressources expertes, financières, juridiques, politiques dont se saisissent les populations autochtones[2].

Les mouvements sociaux autochtones sont étroitement liés aux représentations positives dont ils font l'objet. Si l'ont entend la notion de régime comme Stephen D. Krasner, c'est-à-dire un ensemble de principes explicites et implicites, de normes, de règles et de décisions autour desquels convergent les attentes des acteurs dans une domaine spécifique des relations internationales[3], alors les échelles internationales et nationales sont désarticulées.

Considérer l'internationalisation de la question en étudiant le régime international des droits de ces peuples revient à nier la capacité de mobilisation des populations autochtones sur les scènes locales, nationales, régionales et internationales et à ne considérer ces droits que s'ils sont octroyés par une communauté internationale surplombant les mouvements sociaux. Tout au contraire, nous proposons de renverser le regard en considérant la *transnationalisation de la cause autochtone* : elle passe alors par la mise en place d'espaces de revendications auxquels participent de nombreux acteurs. On peut alors regarder, à échelles locales, nationales, régionales et internationales, la structuration d'espaces auxquels participent des acteurs partageant des revendications et des représentions, qui intéresse et nourrit l'analyse d'une *coalition transnationale* de la cause autochtone[4].

---

[1] . GROS C., « Métissage et identité… », *art. cit.*, p. 153.

[2] . Sur la question des populations autochtones dans la mondialisation, voir BELLIER I., « Les deux faces de la mondialisation : l'ONU et les peuples autochtones », *in* BELLIER I. (dir.), *La mesure de la mondialisation, Cahier du GEMDEV*, n°31, 2007, pp. 80-95.

[3] . KRASNER S.D., « Structural Causes and Regime Consequences: Regime as Intervening Variables », *in* KRASNER S.D. (dir.), *International Regimes*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1983, p. 2 (pp. 1-21). Pour une analyse sur les régimes, voir également DONNELLY J., *Universal Human Rights in Theory and Practice*, Ithaca (NY), Cornell University Press, [1983] 2003.

[4] . Voir BRYSK A., *From Tribal Village…, op. cit.* ; KECK M.E., SIKKINK K., *Activists Beyond Borders…, op. cit.* Plus largement sur les coalitions de cause voir SABATIER P.A., « The Advocacy Coalition Framework: Revisions and Relevance for Europe », *Journal of European Public Policy*, n°5, 1998, pp. 98-130 ; SABATIER P.A., JENKINS-SMITH H.C., « The Advocacy Coalition Framework: an Assessment », *in* SABATIER P.A. (ed.), *Theories of the Policy Process*, Boulder (CO), Westview Press, 1999, pp. 117-166.

Nous envisagerons dans un premier temps le « modèle *boomerang* » comme modèle explicatif de la transnationalisation de la cause autochtone (4.1). L'attention sera portée ensuite sur les ONG et les anthropologues dans cette coalition de cause, qui portent la question autochtone sur la scène transnationale en mobilisant une rhétorique humanitaire (4.2). L'accent sera mis dans un troisième temps sur la mobilisation d'un discours des droits l'homme pour inscrire la cause autochtone dans les mécanismes existants des arènes onusiennes (4.3). Enfin, nous verrons qu'à travers des alliances, notamment avec les mouvements environnementaux, les mouvements sociaux transnationaux autochtones construisent une identité générique universelle (4.4).

4.1. Le « modèle *boomerang* » comme explication de la transnationalisation

Margaret E. Keck et Kathryn Sikkink ont analysé une configuration spécifique de l'émergence d'acteurs transnationaux qui tient au blocage des canaux de contestation au sein de l'État : ils se traduisent parfois par la répression de la contestation et à la violation des droits individuels et collectifs de certains groupes. Selon les auteures, un blocage de ce type provoque un effet *boomerang*[1] : devant l'absence de réponse de l'État face aux contestations, les groupes marginalisés décident de dépasser le cadre national pour se transnationaliser et ainsi, accéder et ouvrir un nouvel espace politique dont ils ont besoin pour faire entendre leur cause. Les mouvements sociaux transnationaux (MST) rendent visible la cause autochtone au-delà des niveaux local et national en la transposant dans l'espace transnational parce que, dans d'autres pays, plusieurs mouvements sociaux se confrontent à des difficultés similaires, les États n'offrant pas les réponses ou des possibilités de changement considérées comme satisfaisantes.

L'action publique internationale est considérée par les auteures comme un tout formé par des acteurs étatiques, des organisations internationales et des *transnational advocacy networks* que les auteurs assimilent aux ONG. M.E. Keck et K. Sikkink se sont intéressées aux coalitions de cause transnationales et l'impact qu'elles ont dans la politique nationale, les comportements des États et des organisations internationales. Elles ont défini les *transnational advocacy networks* comme des « formes d'organisation caractérisées par des modes de communication et d'échange volontaires, réciproques et horizontaux[2] ».

[1] . KECK M.E., SIKKINK K., *Activists Beyond Borders…, op. cit.*, p. 13.
[2] . *Ibid.*, p. 8.

Nous proposons de nous inspirer de ce modèle *boomerang* pour expliquer la transnationalisation de la cause autochtone et le rôle du mouvement néo-zapatiste. Toutefois, les recherches portant sur les *transnational advocacy networks* tendent à adopter une conception normative des acteurs non-étatiques, considérés comme tout entier dévoués à une bonne cause. Ainsi, pour M.E. Keck et K. Sikkink, les membres des coalitions de cause sont des « gens qui se soucient suffisamment d'un enjeu qu'ils sont préparés à s'exposer à des coûts significatifs et à agir pour atteindre leurs objectifs[1] » et les États sont considérés comme des acteurs homogènes animés par la recherche de l'intérêt[2].

Nous considérons que l'un des enjeux centraux dans les conflits entre les différents acteurs consiste à imposer ce qu'ils considèrent comme la définition pertinente du problème et de certaines notions mobilisées. Nous proposons d'analyser les mouvements sociaux transnationaux autochtones comme une coalition de causes qui réunit des acteurs dont les appartenances institutionnelles sont variées (acteurs politiques, militants, scientifiques, associatifs, etc.) évoluant dans des espaces variés (locaux, nationaux, régionaux et internationaux) réunis autour d'une même cause, de valeurs communes et d'interprétations partagées.

Aussi en nous inspirant de ce modèle, il s'agit de comprendre comment les MST autochtones s'éloignent des États pour finalement tenter de modifier les modalités de l'exercice du pouvoir étatique : « les contacts internationaux peuvent amplifier les demandes des groupes nationaux, tentent d'ouvrir des nouveaux espaces pour de nouvelles questions et ensuite répercuter ces demandes dans l'arène nationale[3] ». Un tel modèle pose la question du rapport à l'État des mouvements transnationaux. Les MST autochtones ne nient pas l'existence de l'État, leur raison d'être tenant à la possibilité de changement qu'offre le système étatique, c'est le cas du mouvement zapatiste dont les mobilisations et revendications visent à ce que l'État intègre des normes relatives à la reconnaissance de l'identité et des droits des peuples autochtones. Nous l'avons souligné, si les revendications interpellent de nombreux acteurs, elles sont concrètement adressées à l'État puisque l'objectif est de modifier les normes étatiques en faveur d'une reconnaissance des populations indiennes.

---

[1] . *Ibid*., p. 14.
[2] . GUILHOT N., « La promotion internationale de la démocratie : un regard critique », *Mouvements,* n°18, novembre-décembre 2001, pp. 28-31 ; GUILHOT N., *The Democracy Makers. Human Rights, and the Politics of Global Order*, New York (NY), Columbia University Press, 2005.
[3] . KECK M.E., SIKKINK K., *Activists Beyond Borders…, op. cit.*, p. 13.

Alison Brysk a identifié trois critères propres aux mouvements sociaux transnationaux autochtones auxquels répond le mouvement néo-zapatiste : il est doté d'une identité collective (identité ethnique indienne), ses objectifs sont basés sur des principes universels (la démocratie, la paix, la justice) et l'usage des mobilisations comme action collective dont l'objectif est plus de transformer les pratiques et modalités de l'exercice du pouvoir politique que de détenir ce pouvoir[1]. Aussi, la définition d'A. Brysk des MST s'appuie sur celle des mouvements sociaux. Si dans les deux cas les membres construisent une identité commune à partir de valeurs partagées, les MST se distinguent toutefois par la diversité et l'étroitesse des liens de coordination transnationaux, notamment entre ONG et anthropologues.

4.2. L'autochtonie comme cause humanitaire

Dans les années 1960, des ONG internationales de défense de la cause autochtone voient le jour, soutenues par des anthropologues dans la lignée des études sur l'ethnicité de Frederik Barth en particulier qui, en réaction à l'anthropologie classique de l'époque orientée sur l'étude des groupes ethniques comme entités isolées, propose de comprendre les groupes ethniques comme des organisations sociales construites dans leur interaction avec leur environnement[2].

Il s'agit ici de comprendre comment la coalition de la cause autochtone passe par des relations entretenues entre des acteurs « engagés et compétents sur un enjeu donné[3] ».

Le scandale du Service de protection des indiens (SPI) révélé par le Rapport Figueirado commandé par le ministère de l'Intérieur brésilien met au jour des pratiques d'exploitation et de violences multiples faites aux indiens du Brésil[4] : les pratiques de colonisation de l'espace amazonien et d'exploitation de son sol et du sous-sol se soldent par un accroissement des conflits et des massacres d'indiens sur l'ensemble du continent qui suscitent de nombreuses réactions. Dans les années 1960, la société civile internationale se mobilise en créant des ONG qui obtiennent progressivement une accréditation auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), telles l'International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA) à Copenhague (1968), Survival International à Londres (1969), The Netherlands Centre for Indigenous Peoples (NCIP) à Amsterdam (1969). Ces ONG largement constituées et

[1] . BRYSK A., *From Tribal Village…*, *op. cit.*, pp. 33-36.
[2] . Voir l'analyse de Bruce Albert sur le rôle des anthropologues *impliqués* dans l'internationalisation de la question autochtone, ALBERT B., « Anthropologie appliquée… », *art. cit.*, p 106-112. Voir également MORIN F., SALADIN D'ANGLURE B., « L'ethnicité, un outil politique pour les autochtones de l'Arctique et de l'Amazonie », *Études Inuit Studies*, vol. 19, n°1, 1995, pp. 37-68.
[3] . KECK M.E., SIKKINK K., *Activists Beyond Borders…, op. cit.*, p. 8.
[4] . SURVIVAL INTERNATIONAL, *Disinherited. Indians of Brazil*, London, Survival International, 2000, p. 15.

dynamisées par des anthropologues entendent agir en faisant connaître la situation des peuples autochtones et en exerçant des pressions au sein des instances onusiennes afin d'obtenir l'adoption de mesures de protection de ces peuples. C'est le contexte international des années 1960 qui permet de comprendre cette entrée des peuples autochtones sur la scène internationale sous l'angle des droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 s'accompagne durant cette décennie de l'adoption de deux pactes, l'un sur les droits civils et politiques, l'autre sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966).

Les années 1970 sont marquées par la multiplication des associations autochtones telles Cultural Survival à Cambridge (Massachussetts, États-Unis) en 1972 ou encore le Centre de Documentation, de Recherche et d'Information des Peuples Autochtones (DOCIP) en Suisse en 1978 et leur articulation avec le niveau transnational avec le World Council of Indigenous People (WCIP) en 1975. Au même moment, se tient le premier congrès de la Barbade (1971) qui réunit de prestigieux anthropologues du continent latino-américain ; dans la déclaration finale, ils s'engagent à servir de médiateurs auprès des institutions nationales et internationales. L'ensemble de ces multiples initiatives se place sous la bannière *humanitaire* : leur objectif est de convaincre les Nations unies qu'il existe un problème autochtone qui doit être pris en charge sous l'angle des droits de l'homme. C'est l'action et la mobilisation combinées de ces ONG et associations humanitaires, de ces forums de réflexion et de mobilisation et du Conseil Mondial des Églises qui conduit l'ECOSOC à autoriser la sous-commission de la Lutte contre les mesures discriminatoires et la Protection des minorités de la commission des Droits de l'homme à mener une étude sur les discriminations à l'encontre des populations autochtones. José Martinez Cobo, ambassadeur d'Équateur, est chargé de cette étude qui comporte deux volets : répertorier l'ensemble des démarches adoptées aux niveaux nationaux en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones d'une part, et proposer des critères internationaux relatifs aux droits des peuples autochtones, de l'autre. Jusqu'à son rapport final (1983), il vient présenter à la sous-commission l'avancée de ces travaux : il propose une définition de travail qui réfute la terminologie de minorités pour qualifier les peuples autochtones et recommande la création d'un nouveau groupe de travail au sein des Nations unies. Après 10 ans d'études, le rapport Cobo composé de cinq volumes réunis sous le titre *Étude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones* contribue à l'internationalisation de la question autochtone (exception faite du continent africain à la fin des années 1980) en rendant caduque l'idée d'assimilation (même s'il faudra encore attendre

huit années pour que la convention n°107 de l'OIT soit révisée). En outre, il réfute la terminologie de *minorité*, valorise et reconnaît la place des populations autochtones au sein de l'État, propose la création d'un groupe de travail spécifique à la question autochtone, la révision de la convention n°107 de l'OIT, et la nomination d'un rapport spécial dédié à la question autochtone ; enfin il propose une définition de travail sur la base de plusieurs critères.

Encadré 3. La définition de travail du Rapport Cobo

Selon la définition de travail du Rapport : « *Par communautés, peuples et nations autochtones, il faut entendre ceux qui, liés par une continuité historique avec les sociétés antérieures à l'invasion et avec les sociétés précoloniales qui se sont développées sur leurs territoires, se jugent distinctes des autres éléments des sociétés qui dominent à présent sur leurs territoires ou parties de ces territoires. Ils constituent aujourd'hui des éléments non dominants de la société et sont déterminées à conserver, développer et transmettre aux générations futures le territoire de leurs ancêtres et leur identité ethnique qui constituent la base de la continuité de leur existence en tant que peuple, conformément à leurs propres modèles culturels, à leurs institutions sociales et à leurs systèmes juridiques*[1] ».

À travers cette définition de travail, trois critères sont généralement retenus pour identifier les peuples autochtones : (1°) le critère d'antériorité : c'est la continuité historique qui doit pouvoir être établie entre les autochtones et les premiers habitants avant la conquête ou la colonisation. Facilement applicable aux autochtones d'Amérique du nord et latine, d'Australie et de Nouvelle Zélande[2], il reste compliqué à établir pour les peuples autochtones d'Asie et d'Afrique, victimes de colonialisme interne de leurs États[3]. (2°) Le critère de spécificité culturelle renvoie à la distinction entre la culture de la société dominante et celles des peuples autochtones. (3°) Le critère d'auto-identification qui introduit la notion d'identification. Il ne s'agit pas d'un processus de mise en catégorie unilatérale de la part d'un État qui qualifie un groupe de population comme autochtone mais de la conscience d'un individu d'appartenir à un peuple autochtone et de son acceptation en tant que membre de ce dernier par le groupe.

Cette définition onusienne sert de référence pour tous les continents et régions du monde. Elle souligne le lien entre les peuples autochtones au territoire, ce dernier étant envisagé comme une preuve historique de l'antériorité et un moyen de subsistance des peuples autochtones. Elle pose néanmoins le problème de la continuité historique des peuples actuels avec les sociétés antérieures à la conquête et à la colonisation, notamment pour les peuples qui ont quitté leur terre ancestrale et migré pour des raisons les plus variés. Enfin, elle construit les peuples autochtones dans leur rapport avec un passé ancestral, tout comme les anthropologues mexicains du début du siècle l'avaient fait en reliant les groupes indigènes du territoire à leur passé précolombien. Qu'il s'agisse de la scène onusienne ou de la scène mexicaine, ce n'est donc finalement qu'à travers leur passé que les peuples autochtones sont construits et peuvent exister en tant qu'acteur social, politique et juridique[4].

---

[1] . MARTINEZ COBO E., *Study of The Problem of Discrimination Against Indigenous Populations*, E/CN.4/Sub.2/1986/7/Add.4, §379, ONU, 1986.

[2] . Dans cette perspective, certains peuples autochtones au Canada et aux États-Unis se définissent comme les « Premières nations » (*First Nations*) ou les « Premiers peuples » (*First Peoples*) et certains peuples autochtones d'Amérique latine (et précisément au Mexique) se définissent comme les « Peuples natifs » (*pueblos nativos*).

[3] . HODGSON D., « Introduction: Comparative Perspectives on the Indigenous Rights Movement in Africa and the Americas », *American Anthropologist*, vol. 104, n°4, 2002, p. 1042 (pp. 1037-1049).

[4] . Selon certaines publications dont les titres évoquent le « retour » de l'indien, les Nations unies constituent l'espace à travers lequel les peuples autochtones « réapparaissent ». Voir KUPER A., « The Return of the Native »,

Le rôle actif des ONG autochtones, les travaux du rapporteur J. Martínez Cobo et ces conférences ont contribué à l'entrée des peuples autochtones aux Nations unies[1] et à la création du Groupe de travail sur les populations autochtones (GPTA) au sein duquel les ONG sont amenées à participer.

En 1982, le GTPA, rattaché à la Commission des droits de l'homme, composé de cinq experts indépendants, est mis en place. À travers celui-ci, les Nations unies invitent les États, les agences régionales et internationales de développement et les organisations autochtones à participer à une réflexion sur les populations autochtones[2]. Chaque année depuis 1982, le GTPA se réunit à Genève pendant une semaine. Dans un premier temps, il n'a concerné que les peuples des deux Amériques, pionniers du mouvement autochtone sur la scène internationale. Puis progressivement, le groupe s'est diversifié et étendu aux peuples d'Asie et d'Afrique[3]. Rattaché à la commission des Droits de l'homme, l'arrivée des représentants autochtones au sein de cet organe bouscule les règles onusiennes selon lesquelles, seuls, les États et les ONG accrédités sont autorisés à s'exprimer : les représentants autochtones, que l'on peut envisager comme des acteurs « périphériques[4] » face aux représentants des États et ONG habitués et familiarisés aux instances onusiennes, y siègent et sont invités à s'exprimer et témoigner de la situation de leurs peuples. D'après l'analyse de Françoise Morin, « leurs récits mettent en question les politiques et les normes des États dont ils dépendent et qui, dans bien des cas, les marginalisent ou les ignorent[5] ». De 1982 à 1993, le GTPA a été l'espace de construction de l'autochtonie transnationale.

Current Anthropology, vol. 44, n°3, 2003, pp. 389-401 ; ROBIN AZEVEDO V., SALAZAR-SOLER C. (ed.), *El regreso de lo indígena. Retos, problemas y perspectiva,* Lima, Institut Français d'Études Andines-Centro Bartolomé de Las Casas-Coopération régionale française, 2009.

[1] . Sur l'entrée des peuples autochtones à l'ONU, voir les travaux d'Irène Bellier, BELLIER I., « Le projet de Déclaration des droits des peuples autochtones et les États américains : avancées et clivages », *in* GROS C., STRIGLER M.-C. (dir.), *Être indien dans les Amériques. Spoliations et résistance. Mobilisations ethniques et politiques du multiculturalisme,* Paris, Institut des Amériques, 2006, pp. 27-42 ; BELLIER I., « Identité globalisée et droits collectifs : les enjeux des peuples autochtones dans la constellation onusienne », *Autrepart*, vol. 2, n°38, 2006, pp. 99-118 ; BELLIER I., « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, n°54, janvier-mars 2012, pp. 61-80.

[2] . ECOSOC, *Study of the problem of discrimination against indigenous populations Resolution,* E/RES/1982/34, 7.05.1982.

[3] . MORIN F., « L'Onu comme creuset de l'autochtonie », *Parcours anthropologiques*, n°5, 2005, p. 39 (pp. 35-42) ; BELLIER I., « Identité globalisée et droits collectifs… », *art. cit*., pp. 107-108.

[4] . BELLIER I., « Les peuples autochtones entre mondialisation et périphérie », *Socio-Anthropologie*, n°14, 2003, pp. 53-67.

[5] . MORIN F., « L'ONU comme creuset… », *art. cit.*, p. 35.

Précisons qu'en 1982, la Banque mondiale est l'une des premières organisations à adopter une politique sur les peuples tribaux en 1982[1]. Face au constat de son inapplication par la Banque elle même, une révision de cette politique conduit, en 1991, à l'adoption de la Politique opérationnelle 4.20 (PO 4.20) sans consulter les peuples autochtones[2]. Elle est remplacée en 2004 par nouvelle la PO 4.10 qui marque une avancée en reconnaissant le droit à la « consultation libre, préalable et formée en toute connaissance de cause » (*free, prior, and informed consultation*), toutefois, les représentants autochtones revendiquent dans les arènes internationales et nationales un droit au *consentement* préalable[3].

Jusque dans les années 2000, les États ont continué de défendre leurs politiques gouvernementales indigénistes et le GTPA a été l'unique espace institutionnel ouvert en tant que « tribune » aux représentants autochtones qui pouvaient y dénoncer les atteintes aux droits de l'homme faites aux peuples autochtones[4].

4.3. Les droits de l'homme comme cadre de revendication

Comme l'a analysé, A. Brysk, délimiter les frontières ténues entre un mouvement social local et national et les soutiens internationaux s'avère une entreprise difficile[5]. En revanche, on peut souligner que la principale conséquence de la transnationalisation de la cause autochtone tient à l'imprégnation du discours par la phraséologie des droits de l'homme. Une telle rhétorique s'intensifie dans le discours des acteurs politiques latino-américains avec la démocratisation des régimes de la région[6] et se traduit par l'institutionnalisation progressive

---

[1] . Connue sous le nom de Operational Manual Statement 2.34 (OMS 2.34). Cette politique pose alors le principe de la protection des droits fonciers, de la santé et de l'intégrité des peuples concernés par les programmes de la Banque mondiale et la nécessaire participation des ces peuples dans la mise en œuvre de ces programmes.

[2] . Considérée comme une politique de *sauvegarde*, elle a pour objectif de garantir aux peuples autochtones que les processus de développement respectent leur dignité, leur droits et leurs cultures et de les protéger des impacts négatifs des projets financés par la Banque mondiale. Voir SWARTZ K., UQUILLAS J.E., *Aplicación de la Politica del Banco sobre Poblaciones Indígenas (OD 4.20) en América Latina (1992-97)*, Washington (DC), World Bank, Oficina regional de América Latina y el Caribe, 1998.

[3] . Sur le glissement de la notion de consentement à celle de consultation, voir BELLIER I., « Le développement et les peuples autochtones : conflits de savoirs et enjeux de nouvelles pratiques politiques », *in* GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIERES M., VILTARD Y. (dir.), Sa*voirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Karthala, 2008, pp. 125-145.

[4] . BELLIER I., « Identité globalisée et droits collectifs… », *art. cit.*, p. 111 ; MORIN F., « De l'ethnie à l'autochtonie. Stratégies politiques amérindiennes », *Caravelle*, n°63, 1994, p. 162 (pp. 161-174).

[5] . BRYSK A., « Turning Weakness into Strenght. The Internationalization of Indian Rights », *Latin American Perspectives*, vol. 23, n°2, Spring 1996, pp. 38-57.

[6] . Pour une analyse de la démocratisation des régimes et l'émergence des mouvements transnationaux de la défense des droits de l'homme en Amérique latine, voir SIKKINK K., « Human Rights, Principled Issue-Networks, and Sovereignty in Latin America », *International Organization,* vol. 47, n°3, Summer 1993, pp. 411-441. Voir également, BRYSK A., *From Tribal Village…*, *op. cit.* ; DÍAZ POLÁNCO H., *Indigenous Peoples in Latin America: The Quest for Self-Determination*, Oxford, Westview Press, 1997 ; LE BOT Y., *Violence et modernité en Amérique latine. Indianité, société et pouvoir*, Paris, Karthala, 1994 ; VAN COTT D.L., *Indigenous Peoples and Democracy in Latin America*. New York (NY), St. Martin's Press, 1994 ; VAN COTT D.L., *The Friendly*

de la question autochtone sur la scène internationale. La stratégie qui conduit les mouvements sociaux indianistes à mobiliser un tel registre, tient essentiellement à une volonté et une nécessité d'inscrire la cause autochtone dans un cadre normatif existant au niveau international.

Au-delà de la multiplication des moments et espaces de rencontres dans les arènes internationales et de la structuration des actions et des revendications, l'activité normative de la scène internationale contribue à la formation d'un répertoire discursif spécifique dont ce saisissent les défenseurs de la cause indienne[1]. Un répertoire discursif de « résistance culturelle[2] » revendiquée au nom des droits de l'homme est dressé par des « intermédiaires », porteurs de la cause indienne, issus de la société civile. Ils regroupent des acteurs et secteurs de la société très hétérogènes, les anthropologues critiques qui, contrairement à leurs prédécesseurs, n'acceptent pas le discours indigéniste paternaliste[3], des hommes d'Église qui appartiennent au courant de la théologie de la Libération et progressivement, des ONG mexicaines et internationales, qui deviennent des militants de la cause indienne. Un tel répertoire discursif de résistance est destiné à interpeller la communauté nationale et internationale et à mobiliser les populations indiennes. L'angle juridique, à travers lequel la question autochtone est inscrite à l'agenda international, est mobilisé par les défenseurs de la cause indienne : ils exigent de l'État mexicain qu'il se porte garant des droits des peuples autochtones et ne se comporte plus comme un État distributeur des services sociaux à ces groupes de populations.

L'appropriation de la phraséologie des droits de l'homme s'accompagne de demandes de reconnaissance légale de l'*autonomie* et de l'*autodétermination*, liée à la revendication de l'identité ethnique comme « principe unificateur[4] ». À l'occasion de la première rencontre

---

Liquidation of the Past: The Politics of Diversity in Latin America, Pittsburgh (PA), University of Pittsburgh Press, 2000. Sur les références des droits l'homme inscrites comme une « volonté de marquer une distance » entre des anciennes pratiques et « les nouveaux temps démocratiques », voir BATAILLON G., « Democratizaciones o revoluciones demócraticas : América Latina, 1978-2004 », *Istor, Revista de Historia Internacional*, vol. 5, n°18, Octubre 2004, p. 101 (pp. 81-107).

[1] . Sur le cadre international des droits des peuples autochtones, voir BRYSK A., « Turning Weakness into Strenght… », *art. cit.* ; GÓMEZ M., « El Derecho indígena frente al espejo de América Latina », *Revista Instituto Interamericano de Derechos Humanos,* vol. 26., San José, IIDH, 1997, pp. 47-79 ; STAVENHAGEN R., « El marco Internacional del derecho indígena », *in* GÓMEZ M. (coord.), *Derecho Indígena*, México, INI-AMNU, 1997, pp. 43-64.

[2] . DE LA PEÑA G., « La ciudadanía étnica y la construcción de los indios en el México contemporáneo », *Revista Internacional de Filosofía Política*, n°6, 1995, p. 188 (pp. 116-140).

[3] . *Ibid*.

[4] . SALDÍVAR TANAKA E., « Indigenismo legal: la política indigenista de los noventas », *Revista Mexicana de Ciencias Políticas y Sociales*, vol. XLVI, n°189, 2003, p. 315 (pp. 311-339). Voir également DÍAZ POLÁNCO H., *Autonomía regional. La autodeterminación de los pueblos indios*, México, Siglo XXI-UNAM, 1996 ; STAVENHAGEN R., *Derechos Humanos de los Pueblos Indígenas*, México, CNDH, 2000.

continentale des peuples autochtones célébrée à Quito en 1990, il fût adopté dans une charte : « *Nous devons garantir les conditions nécessaires qui permettent son [autodétermination] plein exercice ; et ceci doit s'exprimer dans la pleine autonomie pour nos peuples. Sans autogouvernement indien et sans contrôle de nos territoires, l'autonomie ne peut exister*[1]. »

L'autonomie, comme projet commun à tous les peuples autochtones, adoptée au Nicaragua par le régime sandiniste en 1987, est reprise et diffusée sur la scène mexicaine par des anthropologues, parmi lesquels, H. Díaz Polánco et G. Bonfil Batalla. Néanmoins, comme l'ont souligné Jean-Pierre Lavaud et Françoise Lestage, au Mexique, ce discours (mobilisé par les élus dans les municipes et les leaders d'organisations se revendiquant comme indiennes), trouve un écho dans les seuls États à forte proportion indienne, mais « *en revanche ces arguments indianistes restent moins mobilisateurs au niveau national*[2] ». Plus largement, A. Brysk a mis en exergue, la faible internationalisation, jusque dans les années 1980, des mobilisations sociales en milieu rural qui construisent leur répertoire discursif sur leur identité paysanne plutôt que sur leur identité autochtone[3].

Toutefois, la situation évolue en 1992 avec la commémoration du 500ème anniversaire de la découverte des Amériques qui retient l'attention de la communauté internationale. Les peuples autochtones et leur diversité culturelle sont envisagés comme étant intrinsèquement liés aux droits de l'homme. Pour R. Stavenhagen, cet événement a stimulé l'émergence et le renforcement d'organisations indiennes sur l'ensemble du continent latino-américain[4]. La multiplication des échanges entre les scènes nationales et internationales (favorisés par les espaces de rencontres et ces forums continentaux et internationaux) a contribué au processus de socialisation des représentants indiens latino-américains avec ceux d'autres parties du monde. Dans ce contexte, ils se sont familiarisés avec les mécanismes de protection des droits de l'homme. Les réseaux créés leur ont permis de promouvoir leur cause et de favoriser le développement de leur capacité de négociations politiques dans leurs espaces nationaux[5]. Avant la fin des célébrations officielles, rebaptisées par les organisations indiennes dans le cadre d'une contre-campagne, « le 500ème anniversaire de résistance autochtone », la Constitution mexicaine a été modifiée afin d'intégrer dans l'ordre interne la convention n°169 de l'OIT. Selon l'anthropologue R. Stavenhagen et la juriste M. Gómez, seule la

[1] . *Déclaration de Quito*, Première rencontre continentale des peuples indiens, Quito, 17-21.07.1990.
[2]. LAVAUD J.-P., LESTAGE F., « Les redéfinitions de l'indianité. Historique, réseaux, discours, effets pervers », *Esprit*, vol. 321, n°1, 2006, p. 58 (pp. 42-64).
[3] . BRYSK A., *From Tribal Village…, op. cit*.
[4] . STAVENHAGEN R., « Las organizaciones indígenas: actores emergentes en América Latina », *Revista de la CEPAL*, n°62, Agosto 1997, p. 69 (pp. 61-73).
[5] . *Ibid.,* p 63.

reconnaissance légale des droits collectifs des peuples autochtones garantit le respect des droits de l'homme[1].

Progressivement, ces évolutions dans le domaine légal se répercutent sur la scène nationale dans les activités de l'INI : sous la direction d'A. Warman, l'INI entreprend de promouvoir la défense des droits de l'homme des peuples indiens. Créée en 1989, la Commission nationale de justice pour les peuples autochtones du Mexique a pour mission de proposer une loi pour la reconnaissance légale des peuples autochtones. La signature de la convention n°169 de l'OIT et la réforme trois ans plus tard de l'article 4 de la Constitution mexicaine marquent une avancée dans la reconnaissance légale des peuples autochtones[2].

La convention n°169 de l'OIT de 1989 est donc devenue le texte de référence, le seul qui lie juridiquement les États dans la gestion de leurs relations avec les peuples autochtones. Elle marque la fin de la politique assimilationniste de l'OIT et le début d'une ouverture des États aux peuples autochtones[3]. Entrée en vigueur en 1991, elle est ratifiée par le Mexique en 1990 et intégrée dans l'ordre interne par la réforme constitutionnelle mexicaine de 2001. Les effets d'un tel dispositif sont lents et complexes[4]. Précisons que d'évidents décalages entre les prises de positions des États sur la scène internationale et leurs pratiques nationales sont observables.

À partir de la contre-campagne de 1992, le discours indianiste et le répertoire discursif en termes de « peuples autochtones », de « droits des peuples autochtones », d'« autodétermination » et d'« autonomie », se diffuse et circule dans les zones rurales et au sein des organisations paysannes[5]. Comme Christian Gros l'a analysé des « populations [qui] jusque-là pouvaient être considérées comme définitivement métisses et assimilées bascule[nt] dans l'indigénéité[6] ». Le mouvement social indianiste au Mexique se caractérise par l'émergence d'une « nouvelle identité », la demande d'autonomie et de nouvelles pratiques.

---

[1] . GÓMEZ M., « El Derecho indígena frente al espejo… », *art. cit.* ; STAVENHAGEN R., *Derecho indígena y Derechos humanos en América latina*. México, Colegio de México, 1988 ; STAVENHAGEN R., *Derechos humanos de los Pueblos Indígenas*, México, CNDH, 2000.
[2] . Voir *infra* deuxième chapitre, pp. 164-171.
[3] . Voir Annexe 11, « Les conventions de l'OIT : de l'assimilationnisme au pluralisme », p. 537.
[4] . Voir *infra*, pp. 163-171.
[5] . Sur l'incorporation du discours indianiste dans les revendications paysannes, voir BARTRA A., OTERO G., « Movimientos indígenas campesinos en México: la lucha por la tierra, la autonomía y la democracia », *in* MOYO S., YEROS P. (dir.), *Recuperando la tierra. El resurgimiento de movimientos rurales en África, Asia y América Latina*, Buenos Aires, CLACSO, 2008, pp. 401-428.
[6] . GROS C., « Métissage et identité… », *art. cit.*, p. 151.

Avant d'analyser les enjeux de la nouvelle identité construite par les mouvements sociaux transnationaux, précisons que l'inscription de la cause autochtone dans le registre des droits de l'homme se traduit en 2001, par la nomination d'un Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'hommes et libertés fondamentales des populations autochtones, rattaché au Bureau du Haut commissariat aux droits de l'homme est nommé. R. Stavenhagen, universitaire mexicain très impliqué sur la scène nationale (en faveur de l'autonomie des peuples autochtones) comme nous avons pu le voir précédemment, est le premier à être nommé à ce poste[1] (2001-2007). Sollicité par les organisations autochtones et invité par les États, le Rapporteur réalise des enquêtes dont les résultats font l'objet d'un rapport présenté devant la Commission des droits de l'homme. Enfin, précisons que la Déclaration des Nations unies sur le droit des peuples autochtones adoptée en 2007[2] précise que les peuples autochtones « déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel » (article 3) et « *ont le droit* […] *d'exercer leur droit au développement* » (article 23).

Encadré 4. La mise en place d'un forum permanent aux Nations unies dédié aux questions autochtones

La double approche « humanitaire » et « droits de l'homme » de la cause autochtone contribuent à la faire exister dans les instances internationales (système des Nations unies et OIT) et les normes déjà existantes (normes en matière de luttes contre la discrimination, contre les atteintes faites aux droits de l'homme, protectrices des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels).

Si 80 ans après leur entrée aux Nations unies, les peuples autochtones n'obtiennent qu'une Déclaration[3] (instrument qui ne lie pas juridiquement les États), la question autochtone a acquis une visibilité internationale et les débats qui ont lieu dans les arènes onusiennes contribuent à la mettre sur l'agenda de nombreuses agences internationales (PNUE, PNUD, OMC, UNESCO, UNICEF, etc.). Parallèlement, elle s'inscrit aux programmes des sommets internationaux : la conférence des Nations unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) également appelée Sommet de la Terre de Rio (1992), la conférence mondiale contre le Racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les diverses formes d'intolérance de Durban (1994), la conférence mondiale sur les Droits de l'homme de Vienne (1993), la conférence mondiale sur les Femmes de Pékin (1995), la conférence mondiale sur le Climat de la Haye (2000), le second Sommet de la Terre de Johannesburg (2002), ou encore le Sommet sur le Changement climatique de Copenhague (2009). C'est à l'occasion de l'un de ces sommets (celui de Vienne en 1993) que Rigoberta Menchú Tum, lauréate du prix Nobel de la paix en 1992, dans la continuité de la *Déclaration de Chimaltenango*, suggère la création d'une instance

[1] . Depuis 2008, c'est un professeur américain de Droit international et droits de l'homme à l'université d'Arizona (États Unis), James Anaya qui est nommé à ce poste.

[2] . ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, A/61/295, 13.09.2007.

[3] . Voir Annexe 12, « L'adoption d'une déclaration symbolique : la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones », p. 540.

permanente dédiée à la question autochtone[1]. L'ouverture d'un forum permanent au sein des Nations unies dédié aux questions autochtones se confronte à la résistance des États qui refusent la mention de *peuples*. Il faut attendre l'année 2000 pour que l'Instance permanente sur les questions autochtones (UNPFII) voie le jour en tant qu'organe consultatif du Conseil économique social[2] . La position dans la hiérarchie onusienne de l'Instance permanente lui permet d'être plus influente que le GTPA[3] : elle transmet ses recommandations à l'ECOSOC, est chargée de veiller à ce que les agences qui composent le système des Nations unies (PNUE, PNUD, UNESCO, UNICEF entre autres) incluent et consultent les peuples autochtones dans leurs programmes d'action sur les domaines respectifs de l'environnement, du développement, de la culture, de l'enfance, etc.

4.4. L'utopie globale d'une identité générique

La notion identitaire occupe une place prépondérante pour les mouvements sociaux transnationaux autochtones. Pour A. Brysk, il sont des « nouveaux mouvements sociaux fondés sur l'identité et la conscience[4] ». Selon cette auteure, « la construction d'une identité […] est un élément du travail du mouvement. L'identité est produite à travers la construction des activités des mouvements sociaux, comme les mouvements le revendiquent (telle l'auto-détermination), ils construisent également des nouvelles manières de se comprendre […] à travers de nombreuses opportunités […] générées par l'histoire et la culture locales, les agents du mouvements saisissent, étendent et projettes les identités[5] ». Nous avons mentionné les trois critères identifiés par cette auteure comme étant spécifiques aux MST autochtones[6]. Nous proposons d'analyser leur étroite imbrication en montrant comment la construction d'une identité collective (qui serait fondée sur les principes universels de démocratie, de paix et de justice) s'appuie sur des mobilisations collectives et des représentations partagées.

La signature des accords de San Andrés en 1996 a ouvert la voie à des possibles changements importants particulièrement attendus au sein de la société mexicaine et de la population indienne. Nous l'avons mentionné, le mouvement zapatiste n'entend pas entrer dans la sphère partisane du jeu politique[7] en créant un parti, présentant un candidat à une élection. Il s'agit ainsi de revenir sur les différents enjeux et conséquences de la construction d'une identité générique des « peuples autochtone ».

---

[1] . La *Déclaration de Chimaltenango* a été adoptée durant le premier Sommet mondial des peuples autochtones, qui s'est tenu à B'okob' (Chimaltenango, Guatemala) du 24 au 28 mai 1993. Elle est consignée dans le document officiel sous la cote A/CONF.157/PC/63/Add.21.
[2] . Résolution de l'ECOSOC E/RES/2000/22.
[3] . Sur une analyse de l'UNPFII, voir BELLIER I., « Identité globalisée et droits collectifs… », *art. cit.*, pp. 109-110.
[4] . BRYSK A., *From Tribal Village…, op. cit.*, p. 33.
[5] . *Ibid.*, p. 35.
[6] . *Ibid.*, pp. 33-36.
[7] . TILLY C., *From Mobilization…, op. cit.*

Autochtones plutôt qu'indiens ?

En dépit de l'absence d'une définition stabilisée, le qualificatif *autochtone* s'est imposé sur la scène internationale pour se répercuter dans les sphères des activités politiques et normatives des États. En Amérique latine, et notamment au Mexique, la dénomination qui prévalait était, en général, celle de « minorité ethnique ». L'expression « peuples autochtones » (*pueblos indígenas*) remplace les expressions d'« ethnies », de « groupes » ou « nations autochtones ». L'usage du terme *indio* était beaucoup plus courant sous la Colonie et permettait de distinguer les *pueblos de Indios* des populations créoles au regard des droits et obligations qui incombaient aux populations autochtones[1]. Il tend aujourd'hui à disparaître dans les usages officiels : en revanche, dans ses usages courants voire familiers, il reste très péjoratif et opposé à la notion de « civilisé ». Aujourd'hui, de nombreuses personnes interrogées dans le cadre de l'enquête considèrent le terme *indígena* issu de l'époque coloniale comme une catégorie péjorative et discriminatoire et non pas une catégorie d'auto-identification interne[2], préférant les qualificatifs de « natifs » (*nativos*), « originaires » (*originarios*) ou encore « mayas » dans la région du Chiapas dans laquelle nous avons enquêté[3]. Pour G. Bonfil Batalla, qui fait un usage indistinct des termes *indio* et *indígena*, cette « catégorie supra-ethnique » ne renvoie pas à la spécificité des groupes qu'elle recouvre mais à une double « relation particulière », l'une historique, qui concerne la relation coloniale, l'autre, toujours actuelle, qui concerne la relation entre les groupes indiens et les « autres secteurs du système social global[4] ».

Le terme *pueblo* recouvre dans la langue castillane deux acceptions. D'une part, il désigne le village dans les zones rurales : dans ce cas, le *pueblo indígena* renvoie à un regroupement humain à forte proportion de population autochtone. D'autre part, *pueblo* signifie également le « peuple » : l'expression *pueblos indígenas* désigne alors « les peuples indiens ». Progressivement, la signification de l'expression *pueblos indígenas* s'est déplacée pour venir désigner les peuples au lieu des villages indiens. Toutefois, la superposition et l'ambiguïté entre les deux désignations persistent : la fragmentation territoriale, les diversités

[1] . Pour une analyse de la catégorie coloniale en Amérique latine, voir BONFIL BATALLA G., « El concepto de indio en América: una categoría de la situación colonial », *Anales de Antropología*, vol. 9, 1972, pp. 105-124. Pour une analyse du discours officiel et du discours intellectuel sur les indiens, voir SANZ JARA E., « Continuidades en el discurso intelectual y político mexicano sobre los indígenas, siglos XIX y XX », *Tzintzun. Revista de Estudios Históricos*, n°51, Enero-Junio 2010, pp. 83-118.

[2] . Voir l'analyse qu'Irène Bellier fait de la désignation des *Mai huna*, société d'Amazonie péruvienne dans BELLIER I., « Identité globalisée et droits collectifs… », *art. cit.*, pp. 100-101.

[3] . Carnet de terrain, décembre 2009, janvier, février et mars 2010, juillet et août 2012.

[4] . BONFIL BATALLA G., « El concepto de indio… », *art. cit.*, p. 110.

linguistiques et l'hétérogénéité des groupes sociaux concernés[1] sont tels que l'expression « peuples autochtones » relève plus du « bricolage identitaire[2] » que du réel.

La construction d'une identité générique

Il ne s'agit pas de nier l'existence de revendications communes et de représentations partagées par les différents mouvements autochtones dans le monde. Il s'agit de comprendre que les MST autochtones construisent une représentation idéelle commune de l'autochtonie qui leur permet d'exister sur la scène internationale et par ricochet dans les scènes nationales.

L'expression « peuples autochtones » renvoie à la construction d'une *identité générique* pan-communautaire à travers laquelle ces groupes sont perçus, et se représentent comme des « enclaves de solidarité » au sein d'un monde libéral globalisé, respectueux et soucieux de la protection environnementale, porteurs de projets de « développement alternatif ». Ainsi, les peuples autochtones inscrivent-ils leurs revendications dans des thèmes qui rejoignent les préoccupations partagées par d'autres secteurs de la société civile[3]. La Marche pour la paix sur Mexico organisée par l'EZLN au printemps 2001 témoigne de ce ralliement à la cause indienne par de nombreux secteurs de la société internationale. Le sous-commandant Marcos[4] est soutenu par des « personnalités amies » parmi lesquelles Danielle Mitterrand, l'écrivain portugais et prix nobel de la littérature (1998) José Saramago, les sociologues français Alain Touraine et Yvon Le Bot, le sociologue allemand Immanuel Wallerstein ou encore le linguiste et philosophe américain Noam Chomsky et la marche zapatiste reçoit l'appui du Parlement européen[5]. Une telle identité transnationale idéalisée correspond à un processus dialectique construit à partir des interactions et confrontations du groupe concerné et de son environnement pour reprendre l'analyse de F. Barth[6].

Le discours indianiste a créé des formes spécifiques de narration mobilisant des ressources esthétiques, éthiques ainsi que des données empiriques dans l'objectif de donner une signification sociale et politique à l'indianité[7]. Une telle rhétorique est structurée autour

---

[1] . Carnet de terrain, décembre 2009, janvier, février et mars 2010, juillet et août 2012.
[2] . Nous empruntons l'expression à Françoise Morin et Bernard Saladin d'Anglure dans MORIN F., SALADIN D'ANGLURE B., « L'ethnicité, un outil politique… », *art. cit*., p. 57. Voir également BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *art.cit*. ; BAYART J.-F., *L'illusion identitaire,* Paris, Fayard, 1996.
[3] . GROS C., « Métissage et identité… », *art. cit.*, p. 153.
[4] . Voir *supra*, p. 108.
[5] . « El Parlamento Europeo saluda la marcha del EZLN y confía en una pronta solución en Chiapas », *La Jornada,* 28.02.2001.
[6] . BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *art. cit*.
[7] . MARTÍ I PUIG S., « Les raisons de l'existence et du succès des partis ethniques en Amérique Latine. Les cas de la Bolivie, de l'Équateur, du Guatemala, du Mexique, du Nicaragua et du Pérou (1990-2005) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, 2010, pp. 143-165.

de deux volets : d'une part, les communiqués de l'EZLN qui s'adressent aux professionnels, aux femmes, aux fonctionnaires, à la presse, etc.[1], innovent en tant que déclarations non exclusives, intégrant différentes populations. Ensuite, ce discours traduit un positionnement politique qui s'oppose aux mesures néolibérales des gouvernements comme l'ont montré Deborah J. Yashar et A. Brysk[2].

Un élément structurant du discours de l'indianité tient au fait qu'il propose un modèle universel alternatif de société. Le slogan du mouvement néo-zapatiste « *Un autre monde est possible. Un monde dans lequel tous les mondes ont leur place* », est alimenté par une iconographie, un artisanat etc. qui témoigne de cette forme de narration spécifique : le projet porté par la cause autochtone est une alternative aux maux de la société contemporaine (l'individualisme, le capitalisme etc.). Un tel plaidoyer est également alimenté par des ouvrages publiés par chercheurs en sciences sociales, en général insérés dans les différentes ONG que nous avons mentionnées. Ainsi Jean-François Véran a suggéré une analyse des communautés noires au Brésil en les considérant comme « exemples de la capacité historique de la population noire à construire un mode de vie alternatif[3] ». Sur le cas mexicain, Bruno Baronnet a proposé une analyse selon laquelle les néo-zapatistes auraient une « culture paysanne et indienne » à laquelle « [serait] liés […] les principes de démocratie directe[4] » ; pour María Teresa Sierra, les indiens auraient « une capacité à construire des modèles de sociétés plus justes et plus démocratiques[5] ». On peut encore mentionner deux titres d'ouvrages évocateurs : *Les chemins d'une autre histoire*[6] ou encore les *Des luttes « très autres »*[7]. Nous proposons d'analyser les alliances créées avec le secteur environnemental pour comprendre la construction d'une identité universelle.

---

[1] . Voir *supra*, p. 106.

[2] . YASHAR D.J., « Contesting Citizenship: Indigenous Movements and Democracy in Latin America », *Comparative Politics*, vol. 31, n°1, 1998, pp. 23-42.

[3] . VÉRAN J.-F., « Brésil : les découvertes du quilombo. La construction hétérogène d'une question nationale », *Problèmes d'Amérique latine*, n°32, janvier-mars 1999, p. 60 (pp. 53-72).

[4] . BARONNET B., « La question de l'interculturalité dans les expériences d'éducation en terres zapatistes », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret ». Un modèle latino-américain ?*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2011, p. 319 (pp. 309-319).

[5] . SIERRA M.T., « Sécurité et justice en construction aux marges de l'État. L'expérience de la police communautaire de Guerrero, Mexique », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret »…*, *op. cit.*, p. 239 (pp. 227-239).

[6] . VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos de otra historia…*, *op. cit.*

[7] . BARONNET B., MORA BAYO M., STAHLER-SHOLK R. (dir.), *Luchas « muy otras »…., op. cit.*

Le rôle du développement durable dans la redéfinition des peuples autochtones

La transnationalisation de la cause autochtone passe par la création d'*alliances* avec d'autres secteurs de la société civile construites autour d'ennemis communs. Ces alliances ont un double retentissement : elles permettent de faire avancer la cause sur la scène nationale tout en assurant une protection (à travers la visibilité acquise qu'elle acquiert) contre des éventuelles pratiques des États opposés à ces revendications[1]. Et elles contribuent à universaliser l'autochtonie. Les cas d'alliances entre les mouvements autochtones et les mouvements environnementaux sont à ce titre particulièrement illustrant.

Tout d'abord, depuis les années 1980, les ennemis communs fédérateurs de ces alliances sont les projets de grande ampleur entre les États, les banques régionales et des investisseurs privés (projets pétroliers, miniers, forestiers, autoroutiers, hydrauliques, etc.). Au Mexique, c'est notamment le cas du Plan Puebla Panama (PPP) et plus récemment du projet d'autoroute qui relie San Cristobal de Las Casas à Palenque. C'est ainsi que le discours de ces deux secteurs se rejoignent progressivement, les mouvements autochtones revendiquant une protection de leur environnement et de leur territoire, et les mouvements écologistes s'appuyant sur les réseaux et les mobilisations autochtones existants et promouvant la participation des acteurs locaux dans les mobilisations écologistes[2]. Les rhétoriques discursives de ces deux mouvements s'alimentent et se légitiment mutuellement et dénoncent conjointement les effets néfastes d'une « mondialisation incontrôlée ».

En 1987, la commission des Nations unies sur l'Environnement et le Développement publie le rapport Brundtland[3] intitulé *Notre avenir à tous* : il pose les bases de la conception directrice du développement durable telle qu'on l'entend encore aujourd'hui[4] et et celles de la future conférence des Nations unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED). En présentant le développement durable comme « [répondant] *aux besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* », le Rapport

[1] . BUGERMAN S., « Mobilizing Principles: The Role of Transnational Activists in Promoting Human Rights Principles », *Human Rights Quarterly*, vol. 20, n°4, November 1998, p. 921 (pp. 905-923).
[2] . Carnet de terrain, janvier 2010.
[3] . Du nom de sa présidente norvégienne Gro Harlem Brundtland.
[4] . Ce Rapport définit le développement durable comme un « *processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, des changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfaction des besoins des hommes* », et considère la pauvreté comme étant un des facteurs de la dégradation environnementale. Voir CMED, *Notre avenir à tous. Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement*, New York (NY), ONU-CMED (Commission Brundtland), 1987 [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://www.un-documents.net/ocf-02.htm].

introduit les notions de justice et d'équité intra-générationnelles et de solidarité intergénérationnelles[1].

La formulation nouvelle du développement en rapport avec l'environnement a des répercussions sur les peuples autochtones. Elle implique le respect ainsi que la rechercher et la conservation de la diversité à la fois sur un plan environnemental et culturel. C'est précisément ce que David Dumoulin Kervran a appelé « double conservation » l'interdépendance nécessaire entre la diversité écologique et la diversité culturelle, et ainsi celle de la conservation de l'environnement et celle des peuples autochtones[2]. C'est dans ce sens par exemple, que la charte de Palenque, adoptée à l'issue de la « Rencontre des peuples autochtones pour la guérison de la Terre-Mère[3] » célébrée à Palenque au Mexique, du 10 au 13 mars 2008, déclare au monde entier : « *En tant que peuples de la terre, nous sommes les premiers à écouter, voir et sentir la douleur de la Terre-Mère. Elle est en train de mourir et nous écoutons sa souffrance. Son cœur est blessé, et sa douleur est notre douleur, sa maladie, notre maladie, sa survie dépend de notre survie*[4]. »

Toujours dans cette même perspective, la campagne de Greenpeace *Save the Arctic* sur les forages pétroliers en Arctique ou celle contre la déforestation amazonienne s'appuient sur les peuples autochtones à deux niveaux : d'une part sur le registre argumentatif, en dénonçant les effets néfastes des forages ou de la déforestation pour les peuples autochtones qui vivent dans ces espaces, l'organisation écologiste vient renforcer un registre d'arguments scientifiques, de l'autre en s'alliant par la mobilisation. Parallèlement, les mouvements autochtones s'appuient sur les arguments et les réseaux écologistes : tel l'Instituto Raoni du nom du chef médiatisé Kayapo Raoni Metuktire ou plus récemment le mouvement *Idle No More* qui se sont alliés à Greenpeace pour lutter contre la déforestation et dénoncer une nouvelle règlementation concernant des eaux navigables et l'utilisation des terres des réserves, ou encore le mouvement zapatiste qui, au Mexique, a élaboré une rhétorique écologiste.

---

[1] . Depuis la fin des années 1980, les organisations internationales ont majoritairement introduit dans leurs programmes d'action les enjeux du développement durable. S'affranchissant ainsi des seuls espaces de mobilisation et des cercles scientifiques, le thème de la protection de l'environnement s'est invité à l'agenda de la CNUED de 1992.

[2] . DUMOULIN KERVRAN D., « Les "terres indiennes pour la conservation": un dispositif-clé du néo-indigénisme international », *in* GROS C., STRIGLER M.-C. (dir.), *Être indien dans les Amériques…, op. cit.*, p. 92 (pp. 91-103). Voir également CONKLIN B., GRAHAM L., « The Shifting Middle Ground: Amazonian Indians and Eco-Politics », *American Anthropologist*, vol. 97, n°4, 1995, pp. 695-710.

[3] . Cette rencontre a réuni des peuples autochtones du Mexique, des États-Unis et du Canada.

[4] . Carta de Palenque, « Mensaje del Espiritu Viviente del Encuentro de los Pueblos Indígenas para Sanar a la Madre Tierra, en el territorio cultural de los Mayas », Palenque, Chiapas (Mexique), 10-13 Marzo 2008 [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://www.cdi.gob.mx/participacion/palenque/carta.html].

Aussi, le mouvement international pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones est-il renforcé par les ONG écologistes à travers une « référence généralisée aux savoirs naturalistes des peuples autochtones et à leurs modèles d'usage et de gestion non prédateurs des milieux naturels[1] ». Dans ce contexte, on assiste progressivement à une généralisation du recours et des références aux savoirs autochtones (*indigenous knowlegde*) sur les questions environnementales, une « figure imposée » selon les termes de B. Albert, comme en témoignent la littérature grise des organisations internationales comme la Banque mondiale[2], l'UNESCO, le PNUD, les campagnes de diffusion des ONG comme l'IWGIA[3] et les rencontres organisées par les mouvements autochtones. Les discours valorisant un indien bienveillant et respectueux de la nature, construisent un indien écologiste, « gardien de la Nature », qui correspond à un idéal de mode de développement alternatif promu par les discours écologistes[4].

De la valorisation de la diversité culturelle aux politiques du multiculturalisme

La valorisation de la diversité culturelle est au cœur des revendications portées par les mouvements autochtones en contrepoint de la perspective assimilationniste des politiques indigénistes à l'œuvre dans les cadres étatiques jusque dans les années 1980.

Dès 1952, dans un ouvrage publié par l'UNESCO, Claude Lévi-Strauss a alerté les institutions internationales[5]. Durant les années 1960, les peuples autochtones ne sont pas encore considérés par les Nations unies comme tels, mais comme des minorités ethniques. Avant la publication du rapport Cobo, la continuité historique et l'auto-identification n'étaient pas des éléments que prenaient en compte les instances onusiennes. Aussi, peuples

---

[1] . ALBERT B., « Anthropologie appliquée… », *art. cit.*, p. 109.

[2] . DAVIS S.H. (ed.), « Indigenous Views of Land and the Environment », *World Bank Discussion Papers*, n°188, Washington (DC), The World Bank, 1993.

[3] . GRAY A., « Between the Spice of Life and the Melting Pot. Biodiversity Conservation and its Impact on Indigenous People », *IWGIA Document 70*, Copenhague, IWGIA, 1991.

[4] . Dans cette perspective, voir la thèse de Maïté Boullosa-Joly, BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine. Amaicha et Quilmes à l'aube du XXIe siècle*, Thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Juan Carlos Garavaglia et Alejandro Isla, EHESS, soutenue à Paris en décembre 2006.

[5] . « La nécessité de préserver la diversité des cultures dans un monde menacé par la monotonie et l'uniformité n'a certes pas échappé aux institutions internationales. Elles comprennent aussi qu'il ne suffira pas, pour atteindre ce but, de choyer des traditions locales et d'accorder un répit aux temps révolus. C'est le fait de la diversité qui doit être sauvé, non le contenu historique que chaque époque lui a donné et qu'aucune ne saurait perpétuer au-delà d'elle-même. Il faut donc écouter le blé qui lève, encourager les potentialités secrètes, éveiller toutes les vocations à vivre ensemble que l'histoire tient en réserve ; il faut aussi être prêt à envisager sans surprise, sans répugnance et sans révolte ce que toutes ces nouvelles formes sociales d'expression ne pourront manquer d'offrir d'inusité. La tolérance n'est pas une position contemplative, dispensant les indulgences à ce qui fut ou à ce qui est. C'est une attitude dynamique, qui consiste à prévoir, à comprendre et à promouvoir ce qui veut être. La diversité des cultures humaines est derrière nous, autour de nous et devant nous. La seule exigence que nous puissions faire valoir à son endroit (créatrice pour chaque individu des devoirs correspondants) est qu'elle se réalise sous des formes dont chacune soit une contribution à la plus grande générosité des autres », voir LÉVIS-STRAUSS C., *Race et histoire*, Paris, UNESCO, 1952, pp. 84-85.

autochtones et minorités ethniques se confondaient-ils, les deux catégories réunissant les critères de la différence culturelle et la soumission à une société dominante.

C'est la mobilisation des différents secteurs de la société, anthropologues, mouvements autochtones et ONG humanitaires qui alerte la communauté internationale de la nécessaire préservation de la diversité culturelle. La conférence de la Barbade de 1971, celle des ONG sur la discrimination contre les populations autochtones des Amériques de 1977 et les autres conférences dans lesquelles interviennent les organisations autochtones, ont conduit à des avancées normatives qui prennent en compte la diversité culturelle. Depuis, l'article 14 de la convention n°169 de l'OIT précise que les « *gouvernements doivent respecter l'importance spéciale que revêt pour la culture et les valeurs spirituelles des peuples intéressés la relation qu'ils entretiennent avec les terres ou territoires* » et l'article 31 de la Déclaration des droits des peuples autochtones est dédié à la protection de la diversité culturelle[1].

Les organisations internationales et les réseaux d'experts transnationaux participent à la circulation progressive d'instruments spécifiques aux *politiques multiculturelles*[2] (pour exemple, l'UNESCO en ce qui concerne les politiques éducatives). À partir des années 1990, ce sont les grands bailleurs de fonds internationaux qui soutiennent la diffusion des pratiques multiculturelles, l'intégrant aux éléments nécessaires à la « bonne gouvernance ».

L'expression « diversité multiculturelle » est utilisée pour la première fois au Canada en 1965, dans le cadre d'une politique explicite qui vise alors à apaiser les tensions entre anglophones et francophones[3]. On trouve la première occurrence du multiculturalisme au

---

[1] . L'article 31 de la Déclaration des droits des peuples autochtones précise : « *Les peuples autochtones ont le droit de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur patrimoine culturel, leur savoir traditionnel et leurs expressions culturelles traditionnelles ainsi que les manifestations de leurs sciences, techniques et culture, y compris leurs ressources humaines et génétiques, leurs semences, leur pharmacopée, leur connaissance des propriétés de la faune et de la flore, leurs traditions orales, leur littérature, leur esthétique, leurs sports et leurs jeux traditionnels et leurs arts visuels et du spectacle. Ils ont également le droit de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur propriété intellectuelle collective de ce patrimoine culturel, de ce savoir traditionnel et de ces expressions culturelles traditionnelles* ».

[2] . DUMOULIN KERVRAN D., « Transformations des solidarités internationales : des réseaux militants aux champs globalisés. Le cas de la défense des peuples autochtones, » *in* DEVIN G. (dir.), *Les solidarités transnationales*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 103-112.

[3] . Sur les origines historiques et les processus de diffusion du multiculturalisme, voir l'excellente introduction dans GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret »…, op. cit.,* pp. 13-41. Concernant les premiers travaux sur le multiculturalisme, voir KYMLICKA W., *Liberalism, Community and Culture*, Oxford, Oxford University Press, 1989 ; KYMLICKA W., *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*, Paris, La Découverte, [1995] 2001 ; TAYLOR C., *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, [1992] 1997. Sur le continent latino-américain, voir GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret »…*, *op. cit.* ; LE BOT Y., « Le renversement historique de la question indienne en Amérique Latine », *in* WIEVIORKA M., OHANA J. (dir.), *La différence culturelle. Une reformulation des débats. Colloque de Cerisy*, Paris, Éditions Balland, 2001, pp. 50-61 ; MARTINAT F., *La*

début des années 1970 : le Canada entend faire de la diversité la base de l'identité nationale (« le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne[1] »). En Amérique latine, le terme multiculturalisme est utilisé à partir de la fin des années 1980. Face aux mobilisations autochtones croissantes qui réclament une reconnaissance du pluralisme culturel et une démocratisation des régimes, les élites nationales prennent conscience progressivement[2] de la nécessité impérieuse de répondre à ces mouvements. Deux interprétations du multiculturalisme peuvent être envisagées. La première considère ce projet politique comme une fenêtre d'opportunité d'émancipation et de revendication des mouvements sociaux autochtones. Elle permet d'observer l'inscription de la diversité culturelle dans les ordres constitutionnels et juridiques, les domaines culturels et sociaux. Plus largement elle traduit institutionnellement les enjeux de reconnaissance issus des revendications de différents groupes sociaux. Dona Lee Van Cott a analysé le « constitutionnalisme multiculturel[3] » à travers lequel, les États latino-américains, dans leur grande majorité, ont traduit dans leurs ordres internes la convention n°169 de l'OIT. Si cette approche du multiculturalisme tient compte du processus de démocratisation à l'œuvre dans le continent, elle présente les réformes engagées se revendiquant du multiculturalisme comme une matrice émancipatrice pour les populations indiennes et afro-descendantes[4]. En revanche, une seconde interprétation, qui est notamment celle de R. Stavenhagen, ces traductions dans les ordres constitutionnels tiennent principalement à la mobilisation du mouvement autochtone qui a contribué à modifier les relations entre ces populations et l'État[5].

---

reconnaissance des peuples indigènes entre droit et politique, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005. Sur le Mexique, voir RECONDO D., *La démocratie mexicaine…, op. cit.*

[1] . Voir HOULE F., « Citoyenneté, espace public et multiculturalisme : la politique canadienne de multiculturalisme », *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n°2, 1999, pp. 101-123.

[2] . La diffusion des pratiques et des théories du multiculturalisme se fait de façon différenciée et échelonnée dans le temps suivant les contextes nationaux.

[3] . VAN COTT D.L., *The Friendly Liquidation of the Past…, op. cit.*

[4] . Voir ASSIES W., VAN DER HAAR G., HOEKEMA A. (eds.), *The Challenge of Diversity, Indigenous Peoples and Reform of the State in Latin America*, Amsterdam, Thela Tesis, 2000.

[5] . Voir STAVENHAGEN R., « ¿Es posible una nación multicultural? », *in* REINA L. (coord.), *Los retos de la etnicidad en los estados-nación del siglo XXI*, México, CIESAS-INI-Porrúa, 2000, pp. 332-333 ; STAVENHAGEN R., « Indigenous Peoples and the State in Latin America: an Ongoing Debate », *in* SIEDER R. (ed.), *Multiculturalism in Latin America: Indigenous Rights, Diversity, and Democracy*, New York (NY), Palgrave, 2002, pp. 24-44. Voir également l'analyse de Deborah Yashar pour qui ces traductions présentent une « opportunité macro-politique » pour l'organisation des mouvements autochtones, dans YASHAR D.J., « Contesting Citizenship… », *art. cit.*, p. 31.

5. CONCLUSION : LA POLITISATION DE LA QUESTION INDIENNE AU MEXIQUE

Ce chapitre proposait d'étudier, à travers une dimension historique, la construction sociale de la question indienne au Mexique. Son analyse a permis de comprendre que le travail de problématisation de la question indienne, c'est-à-dire d'« explicitation et de classification, s'accomplit sans cesse, à chaque moment de l'existence ordinaire, à l'occasion des luttes qui opposent les agents sur le sens du monde social et de leur position dans ce monde, de leur identité sociale[1] ».

Sans revenir sur chacun des sens donnés à la question indienne, la citoyenneté rurale, le métissage, l'identité ethnique politique et l'identité générique universelle, la multiplicité de ces interprétations tient aux espaces de leur production et au positionnement des acteurs qui tentent de proposer une solution à la question indienne. La conséquence principale de cette multiplicité d'interprétations de la question autochtone au Mexique tient à sa *politisation* dans le sens d'une « requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités[2] ».

À la lumière des espaces, des dispositifs et des acteurs impliqués dans ces activités d'interprétation de la question indienne, on peut distinguer trois principales qualifications qui n'ont pas été nécessairement successives dans le temps. Premièrement, la politisation de la catégorie « paysans » est largement encouragée et contrôlée par l'État à travers les dispositifs de la réforme agraire, les écoles fédérales et les centres coordinateurs. À travers la CNC qui a des relais dans les régions indiennes et qui a une vocation partisane puisqu'elle présente ses candidats aux élections, la construction de l'identité paysanne est imposée comme la seule légitime dans le monde rural. Dans ce sens, l'*ejido*, symbole de la réforme agraire, a une vocation de socialisation des populations paysannes. Une telle politisation est encadrée à travers les deux autres dispositifs et des intermédiaires locaux : les instituteurs des écoles fédérales et les promoteurs culturels des centres coordinateurs de l'INI. Enfin, dernier élément mais pas des moindres puisqu'il marque durablement l'action indigéniste au Mexique, c'est la relation verticale et directe construite entre l'État et les populations indiennes. En effet, comme nous l'avons vu, les trois dispositifs étudiés du développement territorial de l'État

[1] . BOURDIEU P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 52, 1984, p. 6 (pp. 3-14).
[2] . LAGROYE J., « Les processus de politisation », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 361 (pp. 359-372).

sont des facteurs de l'autonomisation des populations indiennes face aux pouvoirs locaux qui sont essentiellement les autorités religieuses et les *caudillos*.

Deuxièmement, on peut identifier la qualification par le « métissage » comme une qualification entreprise par des intellectuels organiques qui disposent de relais auprès du pouvoir exécutif : on l'a vu, de nombreux anthropologues sont ministres et dirigent un institut créé en 1948 tout entier dédié à la prise en charge de la question indienne, l'INI. La particularité de cette deuxième qualification est qu'elle ne résulte donc pas d'un accord pratique impliquant une diversité d'acteurs, c'est pourquoi nous ne la désingons pas sous le terme de politisation. Il s'agit finalement d'une qualification administrative puisqu'elle prend forme dans des espaces institutionnels administratifs qui renvoie toutefois à un sens politique défini : l'idée d'une nation homogène qui se réaliserait à travers le métissage et l'intégration des populations indiennes à cette « race cosmique[1] ».

Troisièmement, on peut distinguer la politisation de l'identité ethnique. Cette dernière est contemporaine, voire légèrement postérieure à l'essor des thèses de l'anthropologie indianiste. Trois facteurs expliquent l'accélération de la politisation de l'identité ethnique. Tout d'abord le développement d'une élite indienne formée par les promoteurs culturels des centres coordinateurs de l'INI qui mobilisent les arguments de l'anthropologie critique. Ensuite, l'Église catholique à travers les idées du courant de la théologie de la Libération participe de la « conscientisation » des populations indiennes. Enfin, l'existence des organisations paysannes en marge du système corporatiste ayant contribué à une socialisation de ses *leaders* est un élément important expliquant le succès du soulèvement zapatiste en 1994. Ces facteurs permettent de comprendre que le mouvement indianiste s'appuie sur des réseaux préexistants d'indiens mobilisés et politisés. En parallèle, la transnationalisation de la cause autochtone (qui s'appuie sur des espaces composés essentiellement de militants, d'ONG et d'anthropologues) contribue à construire un discours qui, tout en s'inspirant de la phraséologie des droits l'homme, construit une identité qui se veut générique et universelle. Considérer le mouvement zapatiste comme un des MST autochtones permet de comprendre que la progressive revendication d'une identité ethnique permet aux indiens d'exister en tant que catégorie politisée marquant ainsi une rupture avec les qualifications unilatérales étatiques, l'une paysanne liées à la réforme agraire et l'autre, intégrationniste à l'Institut national indigéniste.

[1] . VASCONCELOS J., *La Raza Cósmica…*, *op. cit.*

Aussi, la double politisation de la question indienne et de l'indianité est le produit de la confrontation d'interprétations de divers acteurs. La question sociale indienne est mobilisée et interprétée par une pluralité d'acteurs qui en font un problème public – leur point commun étant de considérer l'État comme l'acteur devant concrètement apporter une réponse au problème. Après avoir étudié le rôle de l'État à travers différents dispositifs territoriaux, puis le rôle donné à un institut étatique tout entier dédié à la prise en charge du problème indien à travers le soutien des anthropologues, puis également la mobilisation d'un mouvement indianiste qui interpelle l'État mexicain afin de parvenir à des accords sur la reconnaissance politique de la diversité culturelle, nous avons enfin mis en évidence le fait que les MST autochtones en transnationalisant la cause autochtone et en accédant aux espaces internationaux (le GTPA par exemple), visent finalement à ce que la cause soit entendue et mise à l'agenda du pouvoir exécutif fédéral.

CHAPITRE 2
ÉVOLUTIONS DE L'ACTION PUBLIQUE INDIGÉNISTE ET AGENDAS POLITIQUES

À la lumière des éléments analysés sur la construction de la question indienne comme problème social, ce chapitre propose d'étudier les évolutions de l'action publique indigéniste. Conceptualisée et traitée par les pouvoirs publics comme un problème de marginalisation, la question indienne renvoie, nous l'avons vu, aux administrations du secteur économique et social.

Trois périodes peuvent être distinguées à partir de la deuxième moitié du XXe siècle. À la fin des années 1970, le Mexique entre dans une crise économique sans précédent : les décisions politiques sur les questions sociales sont étroitement liées aux stratégies de lutte contre la pauvreté qui accompagnent les politiques économiques prônées par les instances internationales. Le début des années 1990 est marqué par des politiques de gestion de l'ethnicité (nous reviendrons sur cette expression), conséquences à la fois à la convention n°169 de l'OIT et du soulèvement zapatiste en lien, lui, avec la transnationalisation de la cause autochtone. Le début des années 2000 est un tournant majeur : l'accession au pouvoir, pour la première fois de l'histoire du Mexique indépendant, du candidat d'opposition, Vicente Fox. Nous verrons comment la réforme de l'administration indigéniste et les nouvelles orientations de l'action publique en direction des populations indiennes traduisent une appropriation d'instruments liés aux politiques de développement durant ce tournant.

Les questionnements que pose l'étude des transferts dans l'action publique[1] semblent un point de départ pertinent pour analyser les évolutions de l'action publique indigéniste. Toutefois, les approches qui n'envisagent que la réussite ou le succès du transfert écartent de leur analyse la capacité d'autonomie des acteurs nationaux[2]. Si les influences entre les espaces

[1] . DELPEUCH T., « Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des policy transfer studies », *Critique internationale*, n°43, 2009, pp. 153-165.

[2] . La vaste littérature sur les politiques de transfert (*policy transfer*) semble souvent se confronter à des écueils normatifs et donc analytiques. Elle s'appuie souvent sur une conception parfois hasardeuse et difficilement objectivable du *bon transfert* ou encore du *transfert réussi*. Ainsi, un transfert « partiel » ou « incomplet », considéré comme « interrompu » (*broken*), ne remplirait-il qu'une partie de l'ensemble du processus de transfert se limitant aux seules idées. Voir DOLOWITZ D.P., MARSH P., « Learning from Abroad: the Role of policy Transfer in Contemporary Policy Making », *Governance: An International Journal of Policy and Administration*, vol. 13, n°1, 2000, pp. 14 et 17 (pp. 5-24) ; EVANS M., DAVIES J., « Understanding Policy Transfer: A Multi-level, Multi-disciplinary Perspective », *Public Administration*, vol. 77, n°2, 1999, p. 376 (pp. 361-385). En ce sens, le transfert serait l'importation d'une « recette » couronnée de « succès ». Par opposition, nombres d'études envisagent ainsi les *échecs* (*unsuccessful* ou *failure*) des transferts : de tels échecs seraient dus au fait qu'ils soient « non informés » ou encore « inappropriés, voir DOLOWITZ D.P., MARSH P., « Learning from Abroad… », *art. cit.*, p. 17. Dans une telle perspective, selon Mark Evans et Jonathan Davies, il existe des « preuves de non

internationaux et nationaux existent, la production de l'action publique renvoie en grande partie à des enjeux politiques nationaux. L'administration fédérale a dans ce sens un rôle primordial. Aussi dans ce chapitre, nous nous intéresserons à la production de documents de stratégie politique, de programmes et d'actions mis en œuvre dans les zones concernées auprès du public indien et à leur mise en œuvre par les agents de l'État.

L'administration fédérale joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de l'action publique. Pour l'analyser, nous nous appuyons sur l'analyse de l'administration bureaucratique proposée par Max Weber[1]. Nous ne proposons pas de considérer que la bureaucratie mexicaine évoluerait inéluctablement vers l'idéal type de l'administration légale rationnelle. Deux publications des années 1970, celle de Merilee Grindle[2] et celle de Martin Harry Greenberg[3], ont d'ailleurs mis en évidence l'écart entre l'idéal type wébérien d'une administration efficace, hiérarchisée et impersonnelle[4] et la rationalité de l'administration mexicaine. M. Weber a pris lui-même des exemples éloignés de cet idéal type, comme le nouvel Empire en Égypte ou la période classique en Grèce, malgré l'existence de caractéristiques patrimoniales dans ces contextes, pour nourrir son analyse de la bureaucratie[5]. C'est sa caractérisation proposée par cet auteur qui intéresse notre analyse. La spécialisation des compétences et des savoirs, l'existence de règles générales et de hiérarchies qui régulent les structures, le recrutement, la carrière et la professionnalisation des fonctionnaires sont des éléments qui permettent d'éclairer les pratiques et le fonctionnement de l'État mexicain sur son territoire et les populations.

Si les travaux mentionnés de M. Grindle et de M. H. Greenberg, éclairent les interactions entre le système politique et la bureaucratie, les mécanismes formels et les logiques internes à l'administration publique (orientations politiques, lois et règlements, efficacité institutionnelle, etc.), ils n'envisagent pas les contextes dans lesquels ces administrations s'inscrivent. Plutôt que d'envisager les bureaucraties comme des univers

---

transfert » lorsque l'intégralité de l'« idée ou du programme original » n'est pas transférée, voir EVANS M., DAVIES J., « Understanding Policy Transfer… », *art. cit.*, p. 382. Rompre avec cette approche normative nous permet d'envisager le transfert comme un processus d'appropriation, de traduction et d'hybridation au cœur de la circulation des idées et des pratiques plutôt qu'en termes de leçon (*lesson learning* et *lesson drawing*).

[1] . Voir WEBER M., « chapitre 3 », *Économie et société*, Paris, Plon, [1921] 1971.

[2] . GRINDLE M., *Bureaucrats, Politicians, and Peasants in Mexico: A Case Study in Public Policy*, Berkeley (CA), University of California Press, 1977 ; GRINDLE M., « In Quest of the Political: The Political Economy of Development Policy Making », *CID Working Paper*, n°17, Center for International Development, June 1999.

[3] . GREENBERG M.H., *Bureaucracy and Development: A Mexican Case Study*, Lexington (MA), Heath Lexington Books, 1970.

[4] . WEBER M., *Économie et société...*, *op. cit.*

[5] . WEBER M., *Économie et société dans l'Antiquité* précédé de *Les causes sociales du déclin de la civilisation antique,* Paris, La Découverte, [1909] 2001.

fermés et dépendant des seules logiques qu'elles définissent, nous entendons les réinscrire dans les contextes politiques d'énonciations des discours et pratiques bureaucratiques, mais également dans les espaces socio-culturels locaux dans lesquels interagissent les bénéficiaires (paysans, ruraux, indiens) et l'administration.

Notre analyse repose sur l'hypothèse selon laquelle les évolutions de l'action indigéniste, et sa réforme, correspondent aux agendas politiques des gouvernements successifs.

Comme l'a avancé, Patrick Hassenteufel « ce sont moins les propriétés intrinsèques d'un problème (sa gravité, le nombre de personnes concernées, son urgence...) que sa mise en visibilité par différents acteurs (à travers des mouvements sociaux, des médias, des experts...), les ressources de ceux qui le portent et le relaient, les réponses disponibles en termes d'action publique et son adéquation avec des valeurs dominantes dans une société donnée et à un moment donné, qui expliquent sa mise sur agenda par des autorités publiques[1] ». En effet, nous verrons que les réponses apportées par le pouvoir fédéral au problème social de l'autochtonie renvoient à des « représentations stratégiques des situations[2] » qui ne peuvent être comprises que si l'on prend en compte le contexte politique de construction de ces représentations. Aussi leur compréhension et celle des réponses apportées au problème autochtone, supposent d'appréhender « les politiques publiques en termes d'interactions d'acteurs contextualisées[3] ». Pour reprendre les termes de Yannick Barthe, c'est la « trajectoire sinueuse, jalonnée d'inscriptions et de réinscriptions sur l'agenda politique, de redéfinitions et de reformulations » de la question indienne que nous nous proposons d'étudier[4].

L'agenda politique est dépendant du contexte conjoncturel, c'est-à-dire de la situation économique et financière, du calendrier politique et institutionnel, etc., ainsi que du contexte structurel, à savoir des représentations et valeurs socialement dominantes, de la production des savoirs par un système politico-administratif, etc.

Nous étudierons l'évolution de la réponse étatique à la question indienne de façon chronologique, en analysant tout d'abord les programmes successifs de lutte contre la

---

[1] . HASSENTEUFEL P., « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010, p. 53 (pp. 50-58).
[2] . STONE D., *Policy*, *Paradox and Political Reason*, New York (NY), Harper Collins, 1988, p. 106.
[3] . HASSENTEUFEL P., « Les processus de mise sur agenda… », *art. cit.*, p. 57. Voir également HASSENTEUFEL P., *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008.
[4] . BARTHE Y., « Le recours au politique ou la problématisation politique "par défaut" », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 475 (pp. 475-492).

pauvreté (1). Ensuite, seront étudiés les paradoxes des politiques de l'ethnicité qui traduisent à la fois une prise en compte des mobilisations nationales et des évolutions sur la scène internationale et une ambigüité très forte : la volonté du pouvoir fédéral de contenir la question indienne à la région chiapanèque (2). Enfin, nous nous intéresserons à la refondation *par le haut* de l'action indigéniste rendue possible par l'accession au pouvoir du candidat d'opposition (3).

1. L'ADMINISTRATION NATIONALE DE LA PAUVRETÉ (1970-1990)

À partir des années 1970, la présidence de la République se dote de nouveaux instruments d'action publique qui interfèrent avec les activités de l'Institut national indigéniste (INI) : les Chemins de main d'œuvre, le Programme d'investissement public pour le développement rural (PIDER), la Coordination générale du plan national pour les zones déprimées et les groupes marginalisés (COPLAMAR), les Programmes de développement régional, le Programme national de solidarité (PRONASOL) et le Programme d'éducation, santé et alimentation (PROGRESA). L'analyse de trois d'entre eux, le PIDER, la COPLAMAR et le PRONASOL permet de comprendre qu'au-delà d'une volonté politique néolibérale, la mise en œuvre de ces trois programmes renvoie essentiellement à l'essoufflement du modèle de développement postrévolutionnaire et à une progressive redéfinition du rôle de l'État.

En ce sens, ces programmes sont envisagés comme des instruments qui sont une source de données de compréhension de l'État. Ils permettent d'appréhender la fonction de l'administration et ses relations avec son environnement social[1], ici plus spécifiquement la catégorie marginalisée et pauvre des populations indiennes. En outre, ils contribuent à une analyse des moyens concrets de la puissance de l'État et des formes de sa légitimation véhiculées par les politiques publiques[2] auprès de ces populations.

Destinés aux zones rurales, le PIDER (1973-1976), la COPLAMAR (1976-1982) puis le PRONASOL (1988-1995) sont des programmes successivement mis en œuvre, dont l'objectif est de dynamiser les territoires marginalisés qui recouvrent plusieurs caractéristiques communes. L'apparition de ces programmes coïncide avec les difficultés économiques

[1] . LECA J., « État », *in* BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 180-191.

[2] . Voir BALME R., FAURE A., MALIBEAU A. (dir.), *Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique,* Paris, Presses de Sciences Po, 1999 ; LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

croissantes et l'affaiblissement des mécanismes traditionnels de contrôle politique corporatif[1] auxquels se confronte l'État postrévolutionnaire. Présentés dans les discours officiels comme des programmes de lutte contre la pauvreté, ils constituent finalement des politiques présidentielles successives de développement national renvoyant à une *administration de la pauvreté*.

Penser la pauvreté à partir des catégories de marginalisation, de pauvreté et d'exclusion ne comporte pas uniquement le risque d'occulter les mécanismes de domination que celle-ci soit économique, sociale, politique ou raciale. Revenir sur le rôle joué par les différents programmes de gestion de la pauvreté (qui opèrent des classifications et traduisent des représentations du monde social) vise à saisir les enjeux de (re)définition de l'action publique envers les plus démunis que représentent les populations indiennes. La politique indigéniste connaît une importante transformation institutionnelle : l'INI et ses centres coordinateurs sont affaiblis et perdent leur pouvoir et leur capacité en termes de prise de décision, de coordination et de mise en œuvre des programmes d'action dans les régions indiennes. Leurs attributions sont transférées à une série d'organismes et programmes fédéraux qui substituent à une action intégrale indigéniste des politiques sectorielles destinées aux populations « marginalisées ».

Notre hypothèse porte sur ces programmes comme instruments de redéfinition d'un problème public : la catégorie spécifique de l'indien est supplantée par les *catégories générales* de la *marginalisation* et de la *pauvreté*. Il s'agit d'explorer les enjeux politiques dissimulés derrière une approche technicienne et fonctionnaliste, et « l'illusion de la neutralité[2] » de la gestion de la pauvreté. Ces instruments sont producteurs d'une représentation spécifique du problème qu'ils entendent traiter[3]. Pour reprendre l'analyse de P. Hassenteufel, les autorités publiques choisissent de traiter plutôt le problème de la pauvreté que celui de l'ethnicité[4]. Il sera intéressant de souligner qu'au-delà des théories de gestion de la pauvreté auxquelles il est adossé, chacun de ces programmes contribue à (re)définir le rôle de l'État vis à vis des populations des plus pauvres. En d'autres termes, les pouvoirs publics

[1] . Voir BARAJAS G., « Las políticas de administración de la pobreza en México : ayer y hoy », *Foro Internacional*, vol. 42, n°1, Enero-Marzo 2002, pp. 63-97.
[2] . LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, *op. cit.*, pp. 29-31.
[3] . *Ibid.*, pp. 32-33.
[4] . HASSENTEUFEL P., « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010, p. 50 (pp. 50-58).

réalisent une opération de sélection comme l'ont qualifié Roger Cobb et Marc Howard Ross[1] entre les deux catégories et privilégient la marginalisation à l'indianité. La signification sociale (*social significance*[2]) donnée à l'indianité est celle de la pauvreté.

L'accent sera mis dans un premier temps sur deux programmes qui conceptualisent la marginalisation des populations rurales et s'accompagnent en même d'une réorganisation de l'appareil bureaucratique (1.1). L'attention sera ensuite portée sur deux instruments qui systématisent et décentralisent l'administration de la pauvreté (1.2). Enfin, nous verrons que l'ensemble de ces programmes renvoie à des enjeux de légitimation du pouvoir politique (1.3).

1.1. Théorie de la marginalisation et rattrapage bureaucratique : le PIDER et la COPLAMAR (1970-1982)

Dans une première période (1970-1982) qui couvre le Programme d'investissement public pour le développement rural (PIDER) et la Coordination générale du plan national pour les zones déprimées et les groupes marginalisés (COPLAMAR), les programmes n'impliquent pas une redéfinition de l'État quant à son engagement vis-à-vis des secteurs populaires de la population. En revanche, ils s'inscrivent dans la volonté gouvernementale de donner un nouveau sens au projet étatique postrévolutionnaire. Ils ne constituent pas en soi une politique spécifique de lutte contre la pauvreté, mais une politique de développement national mise en œuvre dans les zones les plus pauvres. Les discours gouvernementaux des présidences de Luis Echeverría Álvarez (1970-1976) et José López Portillo (1976-1982) rompent avec la tradition de l'indigénisme intégrationniste et reposent sur la théorie de la marginalisation. Dans un premier temps, la notion de *marginalisation* servait à désigner la situation des habitants des périphéries des zones urbaines qui n'avaient pas accès à l'eau potable, l'électricité, etc. Progressivement, la marginalisation dépasse le seul accès à ces ressources considérées comme élémentaires, pour recouvrir d'autres facteurs socio-économiques comme l'« absence de participation à la vie nationale » ou encore l'« absence d'intégration au marché ».

La reconnaissance de l'échec du « développement stabilisateur » des années 1960, responsable de la paupérisation des régions rurales et la crise du monde paysan qui se traduit par l'incapacité de la Confédération nationale paysanne (CNC) à satisfaire les demandes de terre, conduisent le président L. Echeverría Álvarez à adopter le premier programme d'administration de la pauvreté. Le PIDER, financé par la Banque internationale pour la

[1] . COBB R., ROSS M.H., « Agenda Setting and the Denial of Agenda Access: Key Concepts », *in* COBB R., ROSS M.H. (dir.), *Cultural Strategies of Agendas Denial: Avoidance, Attack and Redefinition*, Lawrence (KS), University Press of Kansas, 1997, p. 3 (pp. 3-23).
[2] . *Ibid.*

reconstruction et le développement (BIRD) et la Banque interaméricaine de développement (BID), se fixe comme objectif de « créer des emplois qui retiennent les paysans dans leurs lieux d'origine et de réaliser des travaux d'infrastructures et de services[1] ». Si elle n'est pas concluante (eu égard à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées notamment en raison des limites à la participation des populations concernées[2]), la mise en œuvre du PIDER coïncide avec un processus de *rattrapage bureaucratique* : le traitement politique de la question de la pauvreté passe par une réorganisation de l'appareil bureaucratique. La croissance importante de la fonction publique sous l'administration précédente a conduit à une multiplication et à une superposition des fonctions et des compétences[3]. Dans ce contexte, un ministère de Programmation et du budget (SPP), chargé la sectorisation de l'administration publique[4], est créé. Dans un même temps, ce ministère valorise le pouvoir fédéral auprès des différentes administrations régionales et locales. Le PIDER inaugure une coordination et une coopération des instances fédérales et celles des États fédérés, et devient un mécanisme de contrôle présidentiel sur les différents ministères, les ressources budgétaires étant allouées par la Présidence. En outre, il inaugure l'instrumentalisation politique des programmes d'administration de la pauvreté : ces derniers contribuent à légitimer l'action du Président auprès des catégories sociales les plus pauvres, nous y reviendrons.

Dans la lignée de son prédécesseur, J. López Portillo voit dans la lutte contre la pauvreté le moyen de garantir la stabilité politique et sociale. L'administration de la pauvreté se concentre sur le secteur rural et les populations considérées comme marginalisées ; le Système alimentaire mexicain (SAM) et la COPLAMAR sont créés. Organisme dépendant de l'exécutif, entre 1977 et 1982, la COPLAMAR, conjointement avec le SAM, coordonne les programmes les plus importants du gouvernement fédéral dans les zones indiennes à travers des accords interinstitutionnels[5]. Le nouvel indigénisme, défendu par Ignacio Ovalle

[1] . ORDÓÑEZ BARBA G.M., « México en el combate a la pobreza », *Ciudades*, n°36, Octubre-Diciembre 1997, p. 17 (pp. 14-26).

[2] . Signalons que la présidence Luis Echeverría Álvarez n'a jamais conduit à la fin de son mandat une évaluation de l'impact du PIDER contrairement aux autres présidents.

[3] . ORTEGA LOMELÍN R., *El nuevo federalismo. La descentralización*, México, Porrúa, 1988, p. 134.

[4] . Chargé de la planification, programmation, exécution, contrôle, évaluation des politiques publiques, ce nouveau ministère inaugure la planification budgétaire de l'action publique mexicaine.

[5] . Les institutions composant la Coordination COPLAMAR sont alors l'INI, la Commission nationale des zones arides, le Patrimoine autochtone du Valle du Mezquital, Forestal, le Fonds Candelillero, le Fonds des œuvres sociales des paysans producteurs de canne à sucre aux ressources rares, les Produits forestiers de la Tarahumara, le Fideicomiso de la Palma, le Patranato del Maguey, Le Fonds national pour le développement de l'artisanat et la Compagnie forestière de la Lacandone. Progressivement la COPLAMAR établit également des partenariats avec la Compagnie nationale de biens de subsistances populaires (CONASUPO) et l'Institut mexicain du service social (IMSS).

Fernández (directeur de l'INI et en même temps de la COPLAMAR), cherche à accroître la participation des communautés indiennes à travers différents projets de développement conçus par le gouvernement, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Comme le PIDER, la COPLAMAR a une composante productive (agricole) et une autre dédiée aux infrastructures (construction d'équipements productifs, de route, de réseaux électriques, etc.). Précisons que la participation des populations indiennes n'est pas *inventée* par les programmes des années 1970 et 1980. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, dès les années 1950, les centres coordinateurs indigénistes (CCI), constituant les guichets territoriaux de l'État en région indienne[1], mettent en place des projets sur demande des populations indiennes qui sont associées dans leur mise en œuvre. Toutefois, l'« indigénisme de participation » des années 1970-1980 convoque la participation massive des populations[2].

La COPLAMAR définit la pauvreté comme un problème rural qui concerne principalement les localités isolées et indiennes. Elle s'appuie directement sur le réseau de centres coordinateurs, les indices élevés de marginalisation se situant précisément en zones indiennes et l'INI étant, dans de nombreux cas, la seule instance fédérale dans ces régions rurales. Pour un fonctionnaire en poste dans un des premiers centres coordinateurs du Chiapas dans les années 1970, qui compare avec l'ensemble de l'administration mexicaine, c'est « la permanence de l'Institution dans les régions, la façon de travailler, les réunions de travail, la promotion de la décision communautaires [qui] font que les travailleur de l'INI sont les plus à même pour mettre en œuvre ces programmes ». Selon lui, c'est l'« enracinement dans les communautés, une connaissance des problématiques de ces populations et de la géographie de la région[3] » qui permet à l'INI et à ses centres coordinateurs d'être l'institution la plus adéquate pour l'exécution de la COPLAMAR en promouvant la formation de comités de bénéficiaires et le travail communautaire.

Toutefois, la COPLAMAR inaugure un reclassement sectoriel *de facto* de l'action indigéniste, à tel point que les directions de la COPLAMAR et de l'INI fusionnent ; les effets de cette fusion de l'action indigéniste et de l'administration de la pauvreté sont encore notables quarante ans plus tard. Cette nouvelle approche repose sur la superposition du *marginalisé* et de l'*indien.* En d'autres termes, les populations indiennes ne sont plus l'objet de politique publique en raison de leurs caractéristiques ethniques et culturelles mais parce qu'elles sont

[1] . Voir *supra*, pp. 75-78.
[2] . Sur les limites de la participation des populations à ces programmes voir GRINDLE M., « Official Interpretations of Rural Underdevelopment: Mexico in the 1970s », *Working Papers in U.S.-Mexican Studies*, n°20, 1981.
[3] . Entretien avec Eliseo, cadre, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI, Chiapas, juillet 2012.

considérées comme marginales et pauvres. En ce sens, la COPLAMAR est un « dispositif technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires, en fonction des représentations et des significations dont il est porteur[1] ». Pour reprendre l'analyse de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès, la COPLAMAR « contraint » les indiens « tout en leur offrant des ressources, et véhicule », dans un même temps, une représentation du problème autochtone, à savoir la marginalisation[2].

Cette conception du problème correspond à l'adéquation de la politique indigéniste au projet de la modernisation économique du pays, qu'ont successivement adopté tous les gouvernants depuis 1976. Au niveau administratif, une telle modernisation passe par la planification rationnelle de la dépense publique à travers la création de la SPP ; au niveau économique, il s'agit de rendre possible une plus grande compétitivité des entrepreneurs mexicains sur les scènes nationale et internationale. Toutefois les secteurs marginalisés dont font partie les populations indiennes, n'ont pas les moyens de s'inscrire dans ce projet de modernisation du pays. C'est la raison pour laquelle l'État met en place une politique sociale et économique résiduelle dans l'objectif de permettre aux populations marginalisées de rattraper leur retard de développement. Une telle perspective marque durablement l'action indigéniste : comme l'ont souligné P. Lascoumes et P. Le Galès, « l'apparente neutralité d'instruments présentés comme moderne, dont les effets propres se font sentir dans la durée[3] ».

L'absence d'une théorie officielle et d'un discours institutionnel caractérise la sectorisation, nouvelle étape de l'action publique indigéniste[4]. D'après l'analyse de l'anthropologue Félix Báez-Jorge, c'est la transformation de l'ensemble de l'administration mexicaine (et le renouvellement de ses agents) qui conduit à l'évolution du rôle de l'INI et progressivement à son déclin : « Le présent sexennat [mandat du président L. Echeverría Álvarez], caractérisé par la croissance explosive de l'INI, a conduit à la création de plus de 50 centres coordinateurs, la recherche a diminué considérablement. Une telle croissance n'est pas le résultat d'un plan harmonieux, tracé de manière précautionneuse : l'attention a été portée sur les *demandes d'ordre politique* plus qu'à la planification et à la réalisation d'études préalables destinées à la création de centres coordinateurs. L'*improvisation* s'est substituée à

[1] . LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, *op. cit.*, p. 13.
[2] . *Ibid*., p. 16.
[3] . *Ibid*., p. 27.
[4] . SARIEGO RODRIGUEZ J.L., « Las políticas indigenistas y criterios de identificación de la población indígena en México », *in* LARTIGUE F., QUESNEL A. (coord.), *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates actuales en México*, México, IRD-CIESAS-Porrúa, 2003, pp. 77-83.

la programmation, l'*administration* à la science ; le rôle fondamental accordé dans les années précédentes aux anthropologues a été ainsi déclassé au profit d'une croissance massive des agences, la plupart d'entre elles étant mises sous la direction de *professionnels* pourvus d'un vernis superficiel d'orientation socio-anthropologique, et dans certains cas sans même être diplômés[1]. »

Progressivement, l'INI et ses centres coordinateurs deviennent les *exécutants* des programmes d'administration de la pauvreté. L'INI est absorbé par une organisation plus complexe, dotée de ressources bien plus importantes, la COPLAMAR, qui privilégie le *développement économique* plutôt qu'une approche anthropologique. En appliquant aux indiens l'étiquette de « marginalisés », l'approche anthropologique est supplantée par une vision économiciste. Le contrôle des anthropologues sur la politique indigéniste s'affaiblit ; en 1976, l'INI-COPLAMAR n'est plus dirigé par un anthropologue. Les années 1970 correspondent au début du déclin de l'emprise de l'INI : en « diluant » ce qui est indien dans ce qui est marginalisé, une institution toute entière dédiée à la politique sociale fondée sur les connaissances anthropologiques n'apparait plus comme nécessaire.

Le PIDER et la COPLAMAR marquent la première étape d'une réforme administrative que le président Miguel de la Madrid renforce dans les années 1980. Dans un même temps, ces systèmes de coordination administrative dont l'objectif est de détecter et de canaliser institutionnellement les demandes sociales contribuent au contrôle territorial de l'État.

1.2. Systématisation de l'administration de la pauvreté et décentralisation : le PRONASOL et les Fonds régionaux (1982-1994)

En 1982, la dette externe du Mexique entraîne l'ensemble du pays dans une crise économique qui, par ailleurs, affecte rapidement l'ensemble du continent. Cette crise donne un argument au nouveau président M. de la Madrid (1982-1988) pour réorienter la politique économique et mettre en place, à l'aide d'économistes, des politiques d'« ajustement structurel ».

Il s'agit ici de comprendre que la réforme économique s'accompagne d'un processus de décentralisation administrative et de systématisation de l'administration de la pauvreté.

[1] . BÁEZ-JORGE F., « Los antropólogos y el Instituto Nacional Indigenista : planteamiento de discusión », *La Palabra y el Hombre, Revista de la Universidad Veracruzana*, 1976, p. 70 (pp. 69-80). C'est nous qui soulignons.

L'adoption d'un modèle de développement économique et politique libéral

La situation est tellement explosive au Chiapas, que le président M. de la Madrid se déplace dans la région dès son élection. Afin de résoudre les troubles sociaux, il nomme dans un premier temps une commission chargée de régler les conflits liés à la propriété des terres, puis place l'État du Chiapas sous contrôle militaire et entame la réforme économique.

Dans un contexte de récession économique, l'État néolibéral diminue drastiquement les ressources publiques allouées au secteur agricole et favorisent l'implantation de grandes entreprises concurrentielles[1]. Entre 1981 et 1993, les investissements fédéraux dans le secteur agricole chutent de près de 80% et les crédits dédiés au fonctionnement des administrations spécialisées dans ce secteur sont réduits de deux tiers[2]. L'objectif est de moderniser l'agriculture et de favoriser les « exploitations viables » en opposition au *minifundisme*, conséquence directe de la réforme agraire du début du siècle[3]. Parallèlement, l'État cesse d'intervenir directement sur les marchés agricoles[4]. Pour Thierry Linck, cette réforme traduit un « désengagement de l'État qui, à travers la déréglementation, l'ouverture des frontières » et la « définition de nouvelles modalités de partage des richesses », renvoie à une « remise en cause radicale du contrat entre l'organisation de l'économie et la société mexicaines[5] ». Contrairement à cet économiste, nous envisageons cette seconde étape (1982-1994), marquée par les programmes de développement régional du président M. de la Madrid et le PRONASOL du président Carlos Salinas de Gortari (1988-1994), comme une phase, non pas de désengagement de l'État, mais de transition et *redéfinition* du rôle de l'État dans les politiques sociales. En parallèle de la redéfinition du rôle l'État, le second objectif de la réforme néolibérale renvoie à une transformation des acteurs du monde paysan.

Ainsi, c'est avec la crise de la dette que le Mexique abandonne le modèle industriel protectionniste pour adopter un modèle de développement économique et politique libéral : cette transition d'un modèle à un autre est, certes marquée par des ruptures, mais également

---

[1] . Voir ALARCÓN D., MCKINLEY T., « Increasing Wage Inequality and Trade Liberalization in Mexico », *in* BERRY A. (ed.), *Poverty, Economic Reform, and Income Distribution in Latin America*, Boulder (CO), Lynne Rienner, 1998, pp. 137-153 ; DUSSEL PETERS E., « Cambio estructural y potencialidades de crecimiento del sector manufacturero en México (1982–1991) », *in* LÓPEZ J. (ed.), *México: La nueva macroeconomía*, México, Centro de Estudios para un Proyecto Nacional-Nuevo Horizonte Editores, 1994, pp. 149-229.

[2] . LINCK T., « La ruralité en miettes ? Globalisation et fragmentation des territoires et sociétés rurales du Mexique », *in* GASTELLU J.-M., MARCHAL J.-Y.(dir.), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle*, Paris, ORSTOM, 1997, p. 285 (pp. 277-300).

[3] . *Ibid*., p. 283.

[4] . Par exemple, l'Institut mexicain du café (INMECAFE) qui régulait les prix, achetait la moitié de la production, intervenait sur l'exportation de la production et permettait aux producteurs de ne pas passer par des intermédiaires pour la vente de leur production, est privatisé.

[5] . LINCK T., « La ruralité en miettes ?... », *art. cit.,* p. 282.

par des continuités. En 1984, le président M. de la Madrid lance le plan de « décentralisation de la vie nationale[1] » dont l'objectif est de rendre plus efficace l'action publique et de rapprocher l'administration des bénéficiaires. La réforme de l'État se traduit par une stratégie de rationalisation des ressources publiques : sa vocation est de construire un nouveau modèle de développement. Une économie de marché compétitive y est promue et les instruments de l'intervention économique de l'État y sont redéfinis pour ne plus concerner que la fonction de régulation[2]. Le Plan national de développement (1982-1988) précise : « *La lutte contre les inégalités sera réaliste, déterminée et permanente. Par conséquent, il faut reconnaître que, tant que la crise subsiste, le processus de justice sociale ne pourra évoluer en termes qualitatifs. À court terme, il n'existe pas de base matérielle pour la réalisation d'une amélioration des niveaux de vie de la population [...]. L'État va rétablir en priorité les bases qui permettent d'avancer dans ce sens, d'atténuer et compenser les effets sociaux négatifs de la crise*[3] ». Dans ce contexte de réduction des ressources publiques, le thème de lutte contre la pauvreté disparaît du discours officiel.

Le renforcement des délégations et des guichets de l'administration

Présentée comme le corollaire de la démocratisation du pays en général et de la mise en œuvre de l'« indigénisme participatif » en particulier, la décentralisation[4] contribue dans un même temps à légitimer les autorités nouvellement élues[5]. En d'autres termes, la *décentralisation* et la *participation* sont envisagées comme les solutions optimales pour remédier aux dysfonctionnements du pays[6].

La vague décentralisatrice passe par le renforcement des services déconcentrés de l'administration[7]. En d'autres termes, on assiste à une territorialisation de l'administration à

---

[1] . Pour consulter la stratégie de décentralisation sous la présidence de la Madrid voir SPP, *México: desarrollo regional y descentralización de la vida nacional : experiencias de cambio estructural, 1983-1988*, México, SPP, 1988.

[2] . MILLÁN R., VALDÉS UGALDE F., « La reforma del Estado : reflexiones sobre la política social », *in* CASAS R. *et al.* (dir.), *Las políticas sociales de México en los años noventa*, México, Instituto Mora-FLACSO-UNAM, 1995, p. 146 (pp. 145-154).

[3]. PODER EJECUTIVO FEDERAL, Plan Nacional de Desarrollo 1983-1988, *Diario Oficial de la Federación,* 31.05.1983, p. 212.

[4] . Voir SPP, *México: desarrollo regional…, op. cit.*

[5] . RIVIÈRE D'ARC H., « La décentralisation de l'État », *in* COUFFIGNAL G. (dir.), *Réinventer la Démocratie : le défi latino-américain*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992.

[6] . GUERRA RODRÍGUEZ C., « La participación social y las políticas públicas: un juego de estrategias », *in* CASAS R. *et al.* (dir.), *Las políticas sociales de México en los años noventa*, México, Instituto Mora-FLACSO-UNAM, 1995, pp. 75-110.

[7] . En parallèle de cette décentralisation administrative, Le Plan national de développement appelle à une *décentralisation politique* à travers une redistribution des compétences entre les trois niveaux de gouvernement et crée des instances de coordination entre ces derniers. Le Comité de planification et de développement des États (COPLADE), structure répliquée au niveau local, coordonne les relations avec la fédération. Les exécutifs

travers la création ou la consolidation de guichets territoriaux d'une grande partie des institutions fédérales et locales dans les zones rurales des États fédérés renforçant certaines localités ou capitales administratives[1]. Le processus de déconcentration administrative conduit à une transformation de la structure bureaucratique. Les liens hiérarchiques entre les trois niveaux administratifs (le ministère à Mexico, les délégations dans les États fédérés et les guichets des ministères ou programmes de développement sur les territoires), sont confirmés. Ainsi, deux échelons de la hiérarchie administrative sont-ils revalorisés, celui de la délégation et celui des guichets : le système de délégations (organes déconcentrés des ministères dans la capitale administrative des États fédérés) est étendu à l'ensemble des ministères et programmes du gouvernement fédéral. Et la mise en place de guichets des administrations fédérales systématise la présence de l'État fédéral dans les territoires ruraux.

Les délégations du ministère du développement social (SEDESOL) sont renforcées par les programmes d'administration de la pauvreté. À la fin des années 1980, la SEDESOL est le ministère le plus important en ce qui concerne la canalisation des demandes des groupes locaux[2]. Dans l'État du Chiapas, au lendemain de l'insurrection zapatiste, la délégation du SEDESOL remplit un rôle crucial ; dans un contexte conflictuel, elle canalise et répartit des fonds financiers importants au nom de l'État qui mène une double politique. En effet, d'une part, l'État conduit une politique d'opposition et d'encerclement militaire des zapatistes, et de l'autre, il met en œuvre une politique sociale qui vise à apaiser les tensions qui opposent les populations locales et l'État. Les délégations de l'INI, au nombre de 24, sont également renforcées ; le personnel y est plus nombreux et un rôle important leur est dévolu pour contrebalancer celui des centres coordinateurs soupçonnés d'être favorables au mouvement zapatiste.

---

municipaux acquièrent une autonomie renforcée face à l'État fédéral et aux états fédérés : « *On ne peut justifier le manque de communication ou le divorce entre les niveaux de notre système de gouvernement […]. La décentralisation ne concerne pas seulement la décentralisation de la capitale de la République vers la capitale des états, mais il s'agit d'introduire un processus analogue des capitales des états vers les municipes.* GACETA MEXICANA DE ADMINISTRACIÓN PÚBLICA ESTATAL Y MUNICIPAL, « La descentralización de la vida nacional », *Gaceta Mexicana de Administración Pública Estatal y Municipal,* n°5-6, Enero-Junio 1982, pp. 6-7 (pp. 3-23). Toutefois, la décentralisation des responsabilités ne s'accompagne pas d'une décentralisation des ressources : le degré de subordination des municipes reste le même (ils sont désormais subordonnés aux états fédérés) ; le contrôle du niveau fédéral est renforcé (à travers la structuration de liens hiérarchiques entre les municipes, les États fédérés et l'État fédéral). Voir MARTÍNEZ MARTÍNEZ P., « El fortalecimiento del municipio como institución receptora de la descentralización », *Gestión y Estrategia*, n°14, Julio-Diciembre 1998, pp. 28-38.

[1] . Voir le travail de thèse de Julie Devineau sur les « mutations » de l'État, DEVINEAU J., *Les mutations de l'État territorial. Décentralisation, mobilisations et politiqués indigènes au Mexique (1970-2004)*, Thèse de doctorat en science politique sous la direction de Richard Balme, Science Po, soutenue à Paris, le 08.12.2008.

[2] . Les deuxièmes délégations très importantes (en comparant les affectations budgétaires) sont celles du ministère des Transports et du ministère du Développement social qui développent conjointement les infrastructures de communication des régions rurales.

Les délégations sont des structures étatiques à l'intersection entre les exigences des administrations centrales (dont elles constituent des services déconcentrés et les exigences de leur ancrage territorial). Elles sont sollicitées par les autorités municipales, celles de l'État fédéré ainsi que par les élites politiques et économiques de l'État. Si elles détiennent des compétences déléguées par les administrations centrales dont elles dépendent, les délégations ont une capacité d'action caractéristique de leur rôle et de leur fonction selon le secteur de l'action publique dont elles sont investies. En effet, en permanence sous contrainte des injonctions des administrations centrales et des sollicitations et exigences de leurs partenaires dans le cadre de l'État fédéré, elles sont continuellement insérées dans des processus de négociation entre les différents échelons. Les postes de délégués recouvrent de ce fait un aspect politique.

Parallèlement, des guichets locaux de l'administration fédérale s'implantent en zones rurales. Dans une zone géographique dont le relief est accidenté comme c'est le cas de l'État du Chiapas, le choix des localités dans lesquelles ces structures de l'administration fédérale s'implantent représente un enjeu politique et économique tant pour les groupes locaux que pour les autorités municipales. Ces dernières ont un intérêt stratégique et politique à voir s'implanter un guichet de l'administration fédérale : d'une part, la municipalité va se décharger des demandes de soutien financier que les groupes locaux vont adresser à un autre acteur de l'État dans l'objectif de voir leurs demandes de soutien à différents projets satisfaites ; de l'autre les autorités municipales des chefs-lieux éloignés des capitales administratives et des centres de gouvernements des échelons régionaux entrent en interaction avec l'administration fédérale *via* ses guichets. Les distances entre les chefs-lieux et les capitales administratives, où sont implantées les délégations, isolent souvent les autorités municipales des guichets territoriaux. Par exemple, le fonds régional d'Ocosingo a décidé à la fin des années 1990 d'implanter un guichet dans la région caféière qui couvre les municipalités de Chilón, Bachajón et Sitalá[1]. Après des négociations avec les différentes autorités, c'est finalement à Sitalá qu'il est créé.

Quant aux groupes locaux, l'attention que les institutions leur portent est fonction de la distance de la communauté d'origine du groupe : plus la distance est courte, plus le groupe ou ses représentants ont la capacité d'accéder à l'institution, de répéter les démarches et de

[1] . Voir Annexe 10, « Carte zone tseltal, région nord du Chiapas », p. 536.

voir ainsi ces dernières satisfaites[1]. Ainsi, un représentant d'une communauté rattachée au chef lieu de Sitalá explique à l'occasion d'une discussion informelle :

> Depuis l'implantation du fonds régional, notre communauté peut rencontrer les travailleurs de l'institution [l'INI puis la CDI]. Depuis, nos demandes de soutiens aux projets productifs sont acceptées. Quand on formule une demande, c'est simple, on peut venir tous les jours. On vient, on répète notre demande, on construit notre dossier, ils nous aident. Avant quand on devait aller à Ocosingo, ce n'était pas possible, il nous fallait 10 heures pour y aller, le trajet coûte très cher, et surtout on ne pouvait pas y aller, parce que si on y va, c'est au moins trois jours de travail aux champs en moins[2].

Progressivement, sont renforcées l'autonomie et l'autorité décisionnelle des délégations qui deviennent des espaces de concentration d'expertise et de prise de décision administrative, en permanence impliquées dans des processus de négociation avec les institutions locales (sans passer par les États fédérés) et les instances fédérales. Le renforcement des compétences et de l'autonomie des délégations permet une revalorisation de l'échelon fédéral qui s'affranchit des dysfonctionnements des politiques publiques sectorielles : en effet, les coûts et les conflits liés aux politiques de développement régional sont externalisés[3] en même temps qu'ils permettent à l'État de se libérer du poids direct des politiques sociales.

Les guichets territoriaux ont, quant à eux, une marge de manœuvre très limitée liée aux faibles ressources qui leur sont attribuées. Ils ont principalement un rôle de canalisation de la demande sociale, ils filtrent et vérifient la conformité de ces demandes, ils orientent les dossiers recevables vers les délégations et apportent éventuellement un soutien technique immédiat dans la formalisation de la demande.

Toutefois, jusqu'à la fin des années 1990, les centres coordinateurs disposent d'une marge de manœuvre importante – malgré la faiblesse de leurs ressources – l'autorité des délégations de l'INI n'étant pas aussi importante que dans d'autres secteurs comme celui de l'agriculture. Dans les années 1980-1990, l'Institut renforce la stratégie de participation des populations indiennes ; les capacités organisationnelles et productives des communautés indiennes sont considérées comme le levier central pour sortir ces populations de la situation de marginalisation qui les caractérise. Une telle stratégie se traduit par la création d'une série d'instances de participation dans les programmes de l'INI à travers un décret présidentiel de juin 1986 comme les Comités communautaires de planification (COCOPLAS) ou encore

[1] . Carnet de terrain, décembre 2009, janvier et février 2010, juillet août 2012.
[2] . Entretien réalisé avec Gregorio, homme tseltal (maya), Chiapas, juillet 2012.
[3] . Voir MODOUX M., *Démocratie et fédéralisme au Mexique, 1989-2000*, Paris, Karthala, 2006.

l'intégration de représentants indiens dans le Comité consultatif national. Malgré le volontarisme de l'INI dans la mise en œuvre de processus participatifs, l'impact de la politique sociale sur les conditions de vie des populations indiennes est très faible. Sur l'ensemble du mandat sexennal du président M. de la Madrid, l'INI subit une baisse considérable du budget après les politiques d'ajustement structurel néo-libéral, choisies par le gouvernement[1].

La systématisation des politiques d'administration de la pauvreté

La politique sociale du président C. Salinas de Gortari s'inscrit dans la continuité des programmes d'administration de la pauvreté du PIDER et de la COPLAMAR. La lutte contre la pauvreté, réintroduite dans le discours officiel, est présentée comme la priorité de l'administration salinisite. La décentralisation cesse de constituer un thème spécifique de l'action gouvernementale mais elle devient in élément principal de la politique sociale réactualisée par le Programme national de solidarité (PRONASOL).

Malgré la rhétorique gouvernementale de rupture avec les programmes précédents, le PRONASOL prolonge et systématise les politiques d'administration de la pauvreté. L'importance qui lui est accordée par la présidence se traduit dans les budgets qui y sont dédiés, et dans la création, en 1992, d'un ministère du Développement social (SEDESOL) dont l'objectif est de pérenniser et systématiser le programme au-delà du mandat de C. Salinas de Gortari. Cette tentative de systématisation traduit une importance portée aux instruments de l'action publique. Pour reprendre l'analyse de Renaud Dehousse[2] : *l'instrument* qui sert à administrer la pauvreté *tient lieu de politique* indigéniste.

Le PRONASOL inaugure une redéfinition du rôle de l'État : ce n'est plus vis-à-vis des classes populaires que l'État s'engage mais dans la lutte contre la pauvreté extrême. Santé, éducation, habitat, électrification, eau potable, etc. sont autant de secteurs couverts par les programmes du PRONASOL comme en témoigne l'augmentation de la dépense sociale[3].

Destiné, selon ses promoteurs, à mettre en place un nouvelle relation entre la société et l'État, le PRONASOL vise, en outre, une utilisation plus efficace des ressources publiques à travers des « processus d'indentification des bénéficiaires ». Si la formation des comités de

[1] . Voir Tableau 1, page suivante.
[2] . DEHOUSSE R., « La méthode ouverte de coordination. Quand l'instrument tient lieu de politique », *in* LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments, op. cit.,* pp. 331-353.
[3] . Voir Tableau 1, page suivante.

Tableau 1. Dépenses sociales

	Dépenses totales du budget fédéral (millions de pesos)	Dépenses en développement social (millions de pesos)	Participation du budget de développement social sur le budget total fédéral (%)	Participation du développement social du PIB (%)	Pourcentage d'inflation (%)
1970	104203	12382	11,88 %	2,79 %	n/d
1976	506315	64587	12,75 %	4,71 %	n/d
1982	3380792	572975	16,94 %	5,86 %	98,8 %
1988	172131920	15761312	9,16 %	3,79 %	51,7 %
1994	232138500	82508400	35,54 %	5,81 %	7,1 %

Sources : Auteur. Réalisé à partir de données tirées de INEGI, *Estadísticas históricas de México, Tomo II*, México, INEGI, 1999.

bénéficiaires et la conditionnalité de la mise en œuvre d'un projet à la participation communautaire ne sont pas inédites, elles sont systématisées[1]. C'est dans cette perspective que le PRONASOL donne naissance aux fonds régionaux de solidarité (FRS) de l'INI : ils s'inscrivent dans la continuité des expériences de participation indienne notamment à travers les COCOPLAS. L'objectif de ces fonds est de promouvoir la participation locale dans l'élaboration et l'exécution des projets productifs[2], de renforcer les processus organisationnels et d'améliorer ainsi les conditions de vie des populations indiennes. Arturo Warman, directeur de l'INI (1988-1991) définit la participation communautaire, le transfert des fonctions institutionnelles aux groupes indiens et la coordination institutionnelle comme les axes centraux de l'INI, instance « privilégiée pour la mise en œuvre du PRONASOL[3] ». Chaque fonds est doté d'un conseil directif nommé par l'assemblée générale des représentants, dont le mandat est de deux ans. Il s'agit d'une charge honorifique qui ne donne pas lieu à une rémunération[4]. Parallèlement, le secrétariat technique est composé du personnel directif, technique et administratif du centre coordinateur auquel est rattaché le fonds régional. Il a pour mission d'orienter, accompagner et conseiller les organisations qui formulent une demande de soutien financier ; les demandes de subvention[5] doivent nécessairement être adressées par une organisation communautaire. Ce secrétariat, composé des fonctionnaires de l'INI, a la coresponsabilité de l'exécution du fonds et du transfert des ressources financières. Selon les orientations données par A. Warman, l'action des fonctionnaires des centres coordinateurs est conditionnée par l'approbation de l'organisation communautaire, le secrétariat n'ayant pas le droit de vote à l'occasion des réunions des différentes instances. Dans cette perspective, le coordinateur du programme du fonds régional d'un centre coordinateur chiapanèque explique que les FRS sont destinés à « servir et soutenir les demandes des organisations communautaires » :

---

[1] . Les comités ont un rôle dans la formalisation et la canalisation des demandes ainsi que dans la promotion de nouveaux leaders locaux. On retrouve d'ailleurs ces idées dans les écrits de C. Salinas de Gortari, voir SALINAS DE GORTARI C., *Producción y Participación Política en el Campo*, México, UNAM, 1980.

[2] . Jusqu'en 1997 la majorité (près de 56%) des demandes de soutien financier concernent les projets productifs agricoles de production d'alimentation de base (maïs, haricots secs, etc.). SEDESOL-INI-SOLIDARIDAD, *Fondos Regionales de Solidaridad (Manual de Operación),* México INI, 1993. Pour une analyse des fonds régionaux dans l'État du Chiapas, voir BARRÓN PÉREZ A., « Microfinanciamiento y reducción de la pobreza. Fondos Regionales Indígenas », *Problemas de desarrollo. Revista latinoamericana de economía*, vol. 34, n°134, 2003, pp. 127-148.

[3] . WARMAN A., « Políticas y tareas indigenistas (1989-1994) », México, INI, *pro manuscripto*, 15 p., 1989.

[4] . S'il n'y a pas de rémunération pour la charge de représentants du fonds régional, les frais de transports, l'alimentation et le logement sont assurés par l'INI.

[5] . Chaque demande doit être accompagnée d'une justification, d'un budget, d'un calendrier prévisionnel, du nombre de bénéficiaire, de l'« impact social », de l'acte d'approbation de l'Assemblée générale du fonds régional en cours de constitution.

> Nous avons pour mission d'améliorer les problèmes des communautés autochtones. Les fonds régionaux les aident à vivre mieux. En tant que coordonnateur de ce programme, je les aide, enfin nous les aidons à formuler les demandes. Il faut les orienter car ils ne savent pas comment faire. Il s'agit d'un travail d'accompagnement[1].

Toutefois, selon l'analyse d'Emilio Saldívar, la structure de l'INI et ses pratiques sont profondément marquées par une culture assistantialiste (que l'on retrouve dans le discours du coordinateur du FRS) qui limite toute tentative de renforcement démocratique des communautés[2]. D'après les orientations données par A. Warman (pour qui le succès d'un programme de développement tient à la participation et au contrôle des communautés), seuls les groupes communautaires « dotés d'une large organisation économique » peuvent se voir transférer les fonctions et des ressources nécessaires à leur autogestion[3]. Une telle perspective construit le « manque de participation, de justice et de démocratie » sur le seul facteur de la pauvreté économique des populations indiennes.

Comme Jonathan Fox l'a analysé, ces programmes sont conçus et mis en œuvre par des réformateurs issus de la gauche priiste (du PRI) mais également des organisations plus radicales qui promeuvent l'autogestion et la participation des populations locales ; la capacité associative et organisationnelle des communautés est construite politiquement par les interactions entre les acteurs indiens (qui tendent à acquérir plus d'autonomie), les élites locales autoritaires priistes (réticentes à céder du pouvoir) et les technocrates réformateurs à la tête de l'État[4]. En d'autres termes, l'administration de la pauvreté ne concerne pas les populations considérées comme les plus pauvres, mais les populations capables de s'organiser en groupements de producteurs, d'habitants, de femmes et de communautés. Au-delà de leurs succès ou de leurs échecs, ces premières tentatives gouvernementales de transferts aux communautés de la prise de décision concernant les projets de développement, ont contribué à construire les communautés indiennes en tant que sujets associatifs et entrepreneuriaux[5]. Pour Juan Luis Sariego Rodriguez, Tania Carrasco et Augusta Molnar, les limites des FRS et plus généralement des programmes de développement des années 1980-1990 concernent le modèle

---

[1] . Entretien réalisé avec Jésus, coordinateur du programme des fonds régionaux de solidarité d'un centre coordinateur de la CDI, Chiapas, août 2012.

[2] . SALDÍVAR TANAKA E., « Empoderamiento o disciplina: La política de participación indígena en programas de desarrollo en México », *Documentos de investigación*, n°20, México, Instituto de Investigación en desarrollo sustentable y equidad social-Universidad Iberoamericana, 2007, p. 7 (pp. 5-22).

[3] . Arturo Warman précise « quand les conditions son réunies […] ce qui n'est pas le cas dans ma majorité des cas ». WARMAN A., « Políticas y tareas indigenistas… », *art. cit.,* p. 5.

[4] . FOX J., « The Difficult Transition From Clientelism to Citizenship: Lessons from Mexico », *World Politics,* vol. 46, n°2, January 1994, p. 156 (pp. 151-184). Voir également GUERRA RODRÍGUEZ C., « La participación social… », *art. cit.*

[5] . Voir SARIEGO RODRIGUEZ J.L., « Las políticas indigenistas y criterios de identificación… », *art. cit.*, p. 81.

de développement promu qui ne correspond pas aux attentes (*lack of fit*) des populations indiennes[1].

Plusieurs facteurs favorisent l'émergence des fonds régionaux les plus consolidés : l'expérience préalable de processus organisationnels des producteurs indiens, la disposition des fonctionnaires de l'INI à opérer des transferts de pouvoir et compétences et la capacité des membres du centre coordinateur à nouer des alliances avec les communautés indiennes. Jusqu'à la fin des années 1990, les fonds régionaux constituent, pour l'INI et ses centres coordinateurs, un instrument qui favorise la création d'alliances avec les villages et communautés indiens[2]. J. Fox a analysé les relations qui se nouent entre les fonctionnaires et les communautés à travers un épisode au cours duquel des communautés indiennes du Chiapas ont apporté leur soutien à trois fonctionnaires soupçonnés de fraude et emprisonnés sur ordre du gouverneur. Les propos du coordinateur d'un fonds régional du Chiapas cités plus haut vont dans le sens de l'analyse de J. Fox. Le FRS dont il a la charge a accordé dans les années 1990 un soutien financier à une coopérative de producteurs de café : ceux-ci, majoritairement proches du Parti de la révolution démocratique (PRD), étaient en en conflit avec leur municipalité dirigée par une élite locale métisse du PRI[3]. Si les effets disciplinaires de l'action indigéniste soulignés par E. Saldívar ne sont pas à écarter de l'analyse, il nous semble que les conséquences sont plus complexes : la mise en œuvre des fonds régionaux renforcent l'autonomie des centres coordinateurs face à ces mêmes pouvoirs politiques locaux (municipaux et des états fédérés) et le capital social et politique du directeur du centre coordinateur ; dans un même temps, la citoyenneté politique (même si elle est orientée par les institutions étatiques fédérales) contribue et favorise l'émancipation des organisations indiennes face aux pouvoirs locaux.

Le PRONASOL et les FRS sont des instruments qui redéfinissent le problème indien et surtout le rôle de l'autorité étatique face aux populations indiennes. À travers les fonds régionaux, les populations indiennes, autrefois objet d'une politique uniquement assistantialiste, sont reconnues comme des citoyens associés à leur *pauvreté extrême*. C'est précisément ce que J. Fox a décrit comme la « transition de bénéficiaires à citoyens[4] ». Ce

---

[1] . SARIEGO RODRIGUEZ J.L., « Las políticas indigenistas y criterios de identificación… », *art. cit.* ; CARRASCO T., MOLNAR A., « Indigenous Peoples and Poverty », *in* CIUGALE M., LAFOURCADE O., NGUYEN V.H. (ed.), *México. A Comprehensive Development Agenda for the New Era*, Washington (DC), The World Bank, 2001, p. 546 (pp. 537-532).

[2] . Précisons que la structure de l'INI s'agrandit considérablement durant les années 1990 : il dispose de 96 centres coordinateurs répartis dans 23 états de la République, organisés en 21 délégations.

[3] . Carnet de terrain, août 2012.

[4] . FOX J., « The Difficult Transition From Clientelism to Citizenship… », *art. cit.*

processus établit les nouvelle règles de la relation entre l'État et les populations indiennes : désormais ces dernières doivent assumer un rôle de « citoyens responsables » qui ont entre leurs mains la responsabilité de leur bien-être et de leur développement[1]). Il contribue dans un même temps à renforcer la puissance de l'État qui repose sur la « mise en valeur des richesses par des activités structurées par l'autorité politique[2] ».

1.3. Vers une redéfinition du rôle de l'État

Les instruments successifs d'administration de la pauvreté sont révélateurs d'une théorisation plus ou moins explicite du rapport établi entre l'État et les gouvernés que sont les populations rurales indiennes[3].

L'empreinte du politique sur l'action publique

Les instruments de gestion de la pauvreté et de la marginalisation constituent le cadre d'action des politiques à destination les populations rurales indiennes. À l'instar de P. Lascoumes et P. Le Galès, on peut se demander si « la prolifération d'instruments n'est-elle pas aussi une manière d'évacuer les questions politiques[4] » ? Il nous semble que la réponse à apporter est nuancée. Les programmes que nous venons d'analyser évacuent la question spécifique indienne au profit d'un enjeu plus général d'administration de la pauvreté. Toutefois, l'action publique indigéniste est, dans les années 1970-1980, fortement marquée par le politique.

L'ensemble des programmes analysés constituent des instruments de légitimation de la présidence : ils sont mis en œuvre généralement dans les régions où la légitimité du gouvernement et du parti-État sont affaiblies. Les noms des présidents Echeverría Álvarez, López Portillo et Salinas de Gortari sont attachés à chacun des programmes (respectivement le PIDER, la COPLAMAR et le PRONASOL). En ce sens, ils soutiennent la politique populiste partisane de la présidence vers les secteurs les plus pauvres.

Comme nous l'avons souligné, le Mexique du début des années 1970 se caractérise par une remise en cause du régime, notamment à travers les manifestations de 1968. L'État postrévolutionnaire est confronté à un affaiblissement des mécanismes de contrôle traditionnels, au sein même de son administration et plus largement de la population. Les années 1980 sont marquées, quant à elles, par une crise économique et politique sans

[1] . Nous y revenons dans les deuxième et troisième parties.
[2] . LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, *op. cit.*, p. 19.
[3] . *Ibid.*, p. 29.
[4] . *Ibid.*, p. 26.

précédent. Le mécontentement général de la population se cristallise au lendemain des élections qui portent C. Salinas de Gortari à la présidence et se traduit par un mouvement social de grande ampleur qui dénonce les fraudes électorales. Les alliances traditionnelles et les loyautés se délitent. C'est le modèle de développement proposé par l'État postrévolutionnaire et ce dernier qui sont remis en question.

Contrairement aux analyses qui avancent le désengagement de l'État comme un élément marquant de ces décennies, c'est la redéfinition de son rôle et de sa relation avec les populations pauvres qui sont centraux. En d'autres termes, si les chiffres de la dépense sociale baissent, ils ne traduisent pas nécessairement un désengagement de l'État. Ce dernier, tout en réorganisant son administration, focalise son attention sur la pauvreté extrême et investit dans le secteur social contrairement à ce que laissent entendre les analyses de son désengagement. Ces instruments successifs ne traduisent pas un déclin de l'État, tout au contraire, mais contraire, une capacité de l'État mexicain à se réorganiser son administration et à (re)définir en permanence le problème de la pauvreté.

Ces politiques jouent un rôle politique de *légitimation* de la Présidence et plus largement, du régime de parti-État vis-à-vis des plus pauvres. En ce sens, le PRONASOL est assez emblématique de la relation directe et verticale entre le Président et les populations bénéficiaires : inaugurée par le PIDER et la COPLAMAR, elle est poussée à son paroxysme avec le président C. Salinas de Gortari en contournant les autorités des États fédérés et celles des municipes. En 1992, le ministère du Développement social (SEDESOL) est créé ; l'objectif est de prolonger l'activité du PRONASOL au-delà du mandat du président C. Salinas de Gortari. Parallèlement, ce nouveau ministère voit passer sous sa responsabilité l'INI, auparavant dépendant du ministère de l'Éducation publique (SEP)[1]. Ce rattachement institutionnel marque les bases de la politique sociale destinée aux populations indiennes pour les années à venir, le ministère du Développement social devenant *de facto* l'autorité de référence concernant la politique sociale indigéniste.

Le politique, l'économique et l'administratif : différentes lectures de la réforme de l'État

À partir de 1982, sous la présidence M. de la Madrid, la réforme de l'État est engagée et commence par des mesures de libéralisation économique : la crise de la dette qui touche le Mexique et affecte l'ensemble de l'Amérique latine, donne des arguments à la présidence

[1] . INI, *Instituto Nacional Indigenista 1989-1994. Memorias*, México, INI, 1994, p. 27.

pour réorienter la politique économique. Progressivement, la réforme va également concerner le plan politique (essentiellement sur la politique électorale) et l'administration.

Deux lectures antagonistes dominent l'analyse des institutions mexicaines : l'une attribue le retard de la démocratisation du pays à une supposée inertie des institutions. L'autre se focalise sur le désengagement de l'État auquel auraient abouti les mesures de libéralisation économique. Plusieurs interprétations de la transformation de l'État mexicain peuvent être faites selon ce qui est pris en compte : les facteurs internationaux (la conditionnalité de l'aide économique pendant la crise des années 1980), les facteurs sociologiques (le renouvellement de la classe dirigeante, et l'apparition d'une classe universitaire) ou encore les explications stratégistes (une classe dirigeante qui réforme les institutions dans un objectif maintien de leur contrôle sur celles-ci).

Pour certains, afin de combattre l'instabilité financière et retrouver le chemin de la croissance économique, la classe dirigeante (qu'Isabelle Rousseau a qualifié d'« élite modernisatrice[1])», a mis en place des politiques d'« ajustement structurel », en partie sous contrainte des institutions financières et économiques. Pour cette auteure, la crise des années 1980 et sa gestion par les institutions financières internationales ont conduit la classe dirigeante mexicaine à adopter des mesures réformatrices, tant dans le domaine économique que dans le domaine administratif.

Pour d'autres, comme David Arellano et Juan Pablo Guerrero, le décalage entre les réformes économiques et politiques et la réforme administrative s'explique par le fait qu'entreprendre la dernière aurait compromis et paralysé les mécanismes de contrôle politique traditionnels[2]. La réforme administrative a principalement renvoyé à une « stratégie managériale », une telle stratégie permettant de réorienter l'action de l'administration autour des principes d'efficacité sans véritablement la transformer, de telle sorte que les mécanismes de contrôle traditionnels n'ont pas été remis en cause. Dans cette perspective, l'institutionnalisation du régime s'envisage comme la première source de la stabilité de celui-ci et la réforme administrative comme une stratégie circonstanciée ; l'élite politique ayant intérêt à réformer les institutions pour maintenir le contrôle qu'elle exerce sur celles-ci et cette réforme étant circonstanciée par les évènements politiques et économiques.

---

[1] . Voir l'analyse proposée par Isabelle Rousseau sur les processus de recrutement et de socialisation de ces acteurs dans ROUSSEAU I., *México: ¿una Revolución silenciosa ? 1970-1995. Elites gubernamentales y proyecto de modernización*, México, Colegio de México, 2001.

[2] . ARELLANO GAULT D., GUERRERO AMPARÁN J.P., « Stalled Administrative Reforms of the Mexican State », *in* ROSS SCHNEIDER B., HEREDIA B. (ed.), *Reinventing Leviathan: The Politics of Administrative Reform in Developing Countries*, Miami (FL), North-South Center Press, 2003, pp. 151-179.

Enfin, une troisième interprétation voit dans l'évolution technocratique de l'ensemble du système mexicain, une extension progressive au secteur administratif des mesures réformatrices appliquées dans un premier temps au secteur économique et financier. Pendant plus de soixante-dix ans, le parti-État s'est assuré le soutien de différents secteurs de la société notamment à travers le contrôle corporatiste des organisations paysannes, des syndicats ouvriers et des fédérations patronales[1]. Exceptées les dernières, leur incorporation au parti-État permettait de mettre en place des pratiques clientélistes afin de s'assurer la loyauté de leurs membres. La viabilité du système corporatiste s'appuyait sur deux leviers de la politique économique. Au lendemain de la Révolution, l'État s'est engagé à garantir un niveau de vie à tous les secteurs de la société. Comme nous l'avons vu, par exemple à travers la réforme agraire, l'État a garanti un niveau de vie décent aux paysans et une croissance économique, tout en s'assurant de la loyauté de ce secteur de la population à travers la CNC[2]. Dans un même temps, la redistribution des richesses s'est appuyée sur des pratiques clientélistes. Dans ce contexte, les transformations économiques et l'évolution technocratique, entreprises par une nouvelle élite dirigeante, résultent d'une volonté de rétablir la capacité d'autonomie de l'État. Aussi, la réforme de l'article 27 de la Constitution, a-t-elle permis, outre la privatisation des terres *ejidales*, d'affaiblir les sources du corporatisme agraire[3]. L'évolution technocratique, liée au renouvellement de la classe dirigeante, permet à l'État de retrouver son autonomie et de désenclaver son rôle dans l'économie.

Les deux premières interprétations ont en commun de mobiliser les élites politiques, leurs ressources et leurs réseaux ainsi que leurs stratégies et de s'intéresser aux données socioéconomiques (crise de la dette, crise fiscale et pressions des institutions financières internationales). Les trois interprétations envisagent les institutions étatiques et leurs réformes comme des instruments servant uniquement des objectifs politiques. Elles considèrent la politique de décentralisation (entamée dans les années 1980 et prolongée dans les années 1990) comme une réforme peu coûteuse. Le déficit d'attention porté aux enjeux liés aux réformes administratives dans cette période de transition du régime relevée le au peu d'importance accordée aux processus de (re)légitimation de l'État et la restructuration de

[1] . Voir *supra*, pp. 68-71.
[2] . Voir *supra*, p. 69.
[3] . BIZBERG I., « La transformation politique du Mexique : fin de l'ancien régime et apparition du nouveau ? », *Critique internationale*, vol. 2, n°19, 2003, pp. 117-135.

l'appareil administratif[1]. Face à une telle perspective, nous considérons au contraire les transformations du paysage mexicain de ces deux décennies comme un processus et une stratégie de redéploiement de l'État.

Avant l'alternance, l'autorité de l'exécutif sur les deux autres pouvoirs était alimentée par des stratégies de lutte de pouvoir en marge du système électoral. Sans opposition au Congrès[2], le contrôle présidentiel sur l'ensemble de l'administration fédérale était pratiquement total : les postes de cadres des administrations, de gouverneurs des États fédérés étaient attribués dans une logique que D. Arellano et J.P. Guerrero ont qualifié de « récompense et punition[3] ». À partir de la présidence de M. de la Madrid, d'importants changements dans le système politique se consolident et marquent durable le paysage politique mexicain. Deux partis politiques d'opposition (le Parti Action nationale (PAN) et le Parti de la révolution démocratique (PRD)) se structurent face au PRI ; après les élections de 1997, la ville de Mexico est dirigée par l'opposition et le congrès n'est plus tout acquis au Président ; la perte de la présidence par le PRI durant les élections de 2000 est perçue comme un signal de démocratisation du régime. Les mesures économiques adoptées réduisent la capacité du Président à gérer un système « récompense et punition » qui domine la structure politique. Les politiques de décentralisation et de bureaucratisation conduisent à une réduction des effectifs de la structure administrative : toutefois si l'État est moins omnipotent, il reste omniprésent à travers la restructuration administrative qui est opérée.

2. Les paradoxes des politiques de gestion de l'ethnicité (1992-2002)

Les années 1990 sont marquées par la réémergence de la question autochtone dans le débat public à la fois sur les scènes nationale et internationale. Les évènements nationaux et internationaux – le soulèvement zapatiste (1994), les accords de San Andrés entre l'EZLN et le gouvernement (1996) et la commémoration de la découverte des Amériques (1992) – s'articulent à une activité normative des deux scènes : la convention n°169 de l'OIT (1989), les deux réformes constitutionnelles (1992 et 2001). Dans ce contexte, les contraintes et les ressources institutionnelles et politiques des acteurs étatiques et non-étatiques deviennent

[1] . Nous rejoignons ici le constat formulé par Juan J. Linz et Alfred Stepan. LINZ J.J., STEPAN A., *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 1996, p. 26.

[2] . Un autre mécanisme visant à assurer la stabilité du régime réside dans la préservation d'un dispositif politique articulé à des élections périodiques, notamment celle du Congrès, dont les règles sont en permanence ajustées de sorte que les partis qui tentaient de s'insérer dans la compétition électorale ne pouvait que se confronter à la victoire du PRI.

[3] . ARELLANO GAULT D., GUERRERO AMPARÁN J.P., « Stalled Administrative Reforms… », *art. cit*.

progressivement plus importantes. La mise en débat de la question autochtone sur la scène nationale (auparavant supplantée par celle de la lutte contre la pauvreté) se traduit par ce que D.L. Van Cott a appelé le « multiculturalisme constitutionnel ». Cet auteur a désigné ainsi l'introduction progressive de la convention n°169 de l'OIT, dans les années 1980 et surtout 1990, dans les constitutions des États latino-américains.

Notre hypothèse porte sur l'action gouvernementale des années 1990 qui prend la forme d'une *politique de gestion de l'ethnicité* pour reprendre les termes d'Henri Favre[1]. L'inscription de la diversité culturelle dans la Constitution s'accompagne d'une progressive mise à l'écart de l'INI qui est la seule institution présente dans les territoires indiens. Il s'agit de comprendre comment la reconnaissance constitutionnelle de la diversité culturelle a pour conséquence une réorientation dans un sens légaliste des revendications indiennes à laquelle les travailleurs de terrain de l'INI participent activement. Toutefois, le pouvoir fédéral entreprend d'écarter l'INI de la résolution du conflit chiapanèque pour le *contenir* à sa région d'origine et *éviter sa montée en généralité*. Une telle mise à l'écart de l'INI, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, pose la question de la fin de l'indigénisme. Dans un souci analytique, l'accent sera mis dans un premier temps sur les deux modifications constitutionnelles de 1992 et de 2001 (2.1). L'attention sera ensuite portée sur la mise à l'écart de l'INI par le pouvoir fédéral (2.2).

2.1. La Constitution multiculturelle : une coquille vide ?

La Constitution a connu deux réformes en matière autochtone. D'une part, en 1992, elle introduit dans l'ordre interne la convention n°169 de l'OIT. Puis, en 2001, l'objectif est *a priori* de constitutionnaliser le texte de la loi COCOPA validé par les zapatistes et le gouvernement à la suite des accords de San Andrés. Si les objectifs et les contextes dans lequel les réformes sont réalisées sont différents, aucun des deux ne satisfont finalement les revendications indianistes.

La modification constitutionnelle de 1992 : réforme ou contre-réforme ?

Les préparatifs de la commémoration du 500e anniversaire de la découverte des Amériques célébrée en 1992 ouvrent un débat national sur la question indienne à la fin des années 1980. En 1990, le Mexique signe et ratifie la convention n°169 de l'OIT sur les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants qui se traduit par une modification constitutionnelle en 1992.

[1] . FAVRE H., *L'indigénisme*, Paris, PUF, 1996, pp. 119-124.

L'idée est ici de comprendre que, si la réforme marque une avancée symbolique en introduisant dans son ordre interne la disposition principale de la convention n°169 de l'OIT, d'une part les termes du texte limitent sa portée, et de l'autre la modification parallèle de la loi agraire provoque le mécontentement des organisations indiennes. Dès son accession au pouvoir en 1989, le président C. Salinas de Gortari réunit des spécialistes chargés de préparer une réforme de l'article 4 de la constitution en matière autochtone. La Commission nationale de justice pour les peuples autochtones, organe consultatif de l'INI rattaché à la Présidence et composé de son personnel propre et d'universitaires renommés, est chargée de la préparation de la réforme constitutionnelle. Au sein de celle-ci, deux principales positions se confrontent. Certains défendent l'idée selon laquelle la reconnaissance de l'autonomie territoriale doit être inscrite dans la Constitution, comme Guillermo Bonfil, Salomón Nahmad et Victor de la Cruz, s'opposant ainsi à ceux qui considèrent cette réforme comme inappropriée à l'instar de Gonzalo Aguirre Beltrán. Pour ce dernier, « la question ethnique est trop complexe pour qu'elle soit résolue avec une simple réforme constitutionnelle dans un pays qui a pour tradition de respecter strictement les normes consacrées par la communauté nationale[1] ». L'anthropologue traduit ici un positionnement très fort chez toute une partie de l'élite intellectuelle mexicaine et des fonctionnaires de l'administration qui perçoit la scène internationale comme intrusive dans les affaires internes[2].

Après avoir été ajourné pendant plusieurs mois, proposé par la présidence au Congrès qui le valide par un vote, le texte de la réforme modifie l'article 4 de la Constitution et reconnaît la composition pluriculturelle de la nation mexicaine : « *La nation mexicaine a une composition pluriculturelle nourrie originellement de ses peuples indigènes. La loi protègera et promouvra le développement de leurs langues, cultures, us et coutumes, ressources et formes spécifiques d'organisation sociale, et garantira à ses membres un accès effectif à la juridiction de l'État. Dans les jugements et procédures agraires auxquels ils prendront part, leurs pratiques et coutumes juridiques seront prises en compte selon les termes établis par la loi*[3] ».

---

[1] . AGUIRRE BELTRÁN G., « Comentarios al Licenciado Jorge Madrazo Cuellar », *Documento interno de trabajo del Instituto Nacional Indigenista sobre las propuestas y comentarios escritos sobre el reconocimiento jurídico constitucional que se pretende para los pueblos indígenas de México*, 1989, p. 37, cité par ARAGÓN ANDRADE O., *Indigenismo, movimientos y derechos indígenas en México : la reforma del artículo cuarto constitucional de 1992*, Morelia, Instituto de Investigaciones Históricas-Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, 2007.

[2] . Nous y reviendrons dans les troisième et quatrième chapitres, voir *infra,* pp. 259-270 et 292-302.

[3] . Artículo 4, *Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos*.

Cette réforme constitutionnelle, conséquence directe de la ratification de la convention n°169 de l'OIT, a une portée essentiellement *symbolique* : il s'agit de reconnaître la diversité culturelle du pays. Toutefois, il s'agit d'un consensus minimal formulé de manière général : (1°) les populations autochtones sont un élément de la composition pluriculturelle de la nation mexicaine, (2°) l'article constitutionnel limite les droits des populations autochtones aux seuls droits culturels ; (3°) le texte constitutionnel renvoie l'application de ces droits culturels à des dispositions réglementaires ultérieures (donc à une norme secondaire[1]). En outre, cette réforme est marquée par de nombreuses limites, notamment dans la définition de l'autonomie, des territoires et du contrôle des ressources naturelles. L'application de la réforme est loin d'être une priorité du Président : aucune réglementation d'application ne sera adoptée. Le président C. Salinas de Gortari a entrepris les « politiques d'ajustement structurel » dont l'application conditionne les aides financières de la Banque mondiale et du FMI, qui exigent dans un même temps le respect des droits de l'homme. Il s'agit donc de se présenter face à la scène internationale comme un Président « respectueux de ses indiens ».

Toutefois, la réforme constitutionnelle concerne également la modification de l'article 27 qui porte sur la propriété de la terre et sert de fondement à la réforme agraire. Elle met un terme à l'exception de la propriété *ejidale* en redéfinissant les droits de propriété sur les *ejidos.* Elle autorise les transactions marchandes et la propriété individuelle, proscrites par la réforme agraire. La privatisation de l'*ejido*, l'acquis révolutionnaire par excellence, a une conséquence symbolique très forte. Alors que la réforme agraire a entrepris de promouvoir l'identité paysanne comme marqueur de la citoyenneté rurale, la réforme de l'article 27 entérine la *dévalorisation du paysan* comme acteur de la société mexicaine et entraine l'arrivée de nombreuses multinationales, notamment dans l'État du Chiapas[2]. L'État fédéral se désengage de la répartition et la dotation des *ejidos* à la faveur d'une instance spécifique, le Tribunal agraire[3]. La réforme constitutionnelle touche donc un des piliers de la Révolution

[1] . Pour Margarito Ruiz, fondateur du Front indépendant des peuples indiens (FIPI) ou encore, Francisco López Barcenas, les droits ethniques des peuples autochtones ne sont pas reconnus. Voir RUIZ HERNÁNDEZ M., « La Asamblea nacional indígena plural por la autonomía (ANIPA): Proceso de construcción de una propuesta legislativa autonómica nacional », *in* BURGUETE CAL Y MAYOR A. (dir.), *México: Experiencias de autonomía indígena*, Copenhague, IWGIA, 1999, pp. 1-53 ; LÓPEZ BÁRCENAS F., *Legislación y derechos indígenas en México*, México, Centro de estudios para el Desarrollo Rural Sustentable y la Soberanía Alimentaria-Cámara de Diputados, 2010.

[2] . Voir GRINDLE, « Reforming Land Tenure in Mexico: Peasants, the Market, and the State », *in* ROETT R. (ed.) *The Challenge of Institutional Reform*, Boulder (CO), Lynne Rienner, 1995, pp. 39-56 ; HARVEY N., « Rural Reforms and the Zapatista Rebellion: Chiapas, 1988–1995 », *in* OTERO G. (ed.) *Neoliberalism Revisited: Economic Restructuring and Mexico's Political Future*, Boulder (CO), Westview, 1996, pp. 187-208.

[3] . BECERRA RAMÍREZ J. de J., « Historia de los Órganos Jurisdiccionales Agrarios en México y sus Perspectivas a Futuro », *Podium Notarial*, n°29, 2004, pp. 194-208.

mexicaine et des milliers de paysans sont toujours dans l'expectative de se voir attribuer des parcelles ou de voir l'application d'une résolution présidentielle de dotation de terre. Les *leaders* paysans craignent pour la propriété collective des communautés indiennes et la perçoivent comme une menace pour les organisations sociales que sont les communautés.

Inscrite dans le projet modernisateur du président C. Salinas de Gortari, la réforme constitutionnelle concerne ainsi à la fois l'article 4 et l'article 27. Cette double réforme renvoie à un objectif stratégique de la part de l'État qui s'engage à « protéger » les indiens alors que, dans un même temps, il modifie un élément que les paysans indiens considèrent comme constitutif de leur identité : le contrôle d'une terre qu'ils travaillent. Ainsi, selon de nombreux observateurs, la reconnaissance rhétorique de l'article 4 s'accompagne d'une contre-réforme.

Longtemps pionnier de la politique indigéniste du continent latino-américain (de nombreux pays se sont inspirés du modèle mexicain dans les années 1930), il s'agit pour le Mexique de rattraper son retard face aux autres pays d'Amérique latine. Comme l'a souligné David Recondo, « les autonomies indiennes au Nicaragua font pâlir l'indigénisme de participation[1] ». Parallèlement, la Bolivie, la Colombie et l'Équateur adoptent de nouvelles constitutions qui reconnaissent le caractère multiculturel de leurs sociétés[2]. Le Mexique étant scruté par les observateurs internationaux depuis la crise de la dette, la volonté du pouvoir mexicain est de s'insérer dans les espaces nationaux et d'affirmer une volonté de se conformer à ses normes. Toutefois, comme l'ont souligné Miguel Sámano Renteria, Carlos Durand Alcántara et Gerardo Gómez González, en introduisant dans son ordre interne la convention n°169 de l'OIT, le pouvoir se confronte à des exigences sur la scène nationale : « Le pouvoir législatif dominé alors majoritairement par le parti de gouvernement [le PRI] n'a jamais pensé qu'il y aurait une force politique qui exigerait de lui le respect de la reconnaissance de ces droits des peuples autochtones. Le mouvement social qui est à l'origine de la demande de respect de l'État mexicain de ses engagements face aux plus démunis, les indiens de différentes cultures ethniques qui vivent sur le territoire national[3] ».

---

[1] . RECONDO D., *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Karthala, 2009, p. 166.

[2] . Voir VAN COTT D.L., *The Friendly Liquidation of the Past: The Politics of Diversity in Latin America*, Pittsburgh (PA), Pittsburgh University Press, 2000.

[3] . SÁMANO RENTERÍA M., DURAND ALCÁNTARA C., GÓMEZ GONZÁLEZ G., « Los acuerdos de San Andrés Larraínzar en el contexto de la Déclaración de los derechos de los pueblos americanos », *in* ORDÓÑEZ CIFUENTES J. (coord.), *Análisis interdisciplinario de la Declaración americana de los derechos de los pueblos indígenas. X Jornadas Lascasianas*, México, UNAM, Instituto de investigaciones jurídicas, Serie doctrina jurídica, n°59, 2001, p. 106 (pp. 103-120).

Non application du programme pour l'autochtonie : la réforme de 2001

Le paysage mexicain est modifié depuis 1994 : alors que le Mexique signait son entrée dans le « Premier monde » avec l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), la rébellion zapatiste explosait. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le discours zapatiste a projeté l'indien en tant qu'acteur politique sur la scène mexicaine. Réunis dès 1995, l'EZLN et le gouvernement entamaient des négociations qui ont abouti aux accords de San Andrés en 1996, énonçant les grand principes d'une « nouvelle relation entre l'État et les peuples autochtones » (une telle expression marque durablement l'action publique puisqu'elle est reprise depuis par chaque président dans les plans de développement qui concernent les peuples autochtones[1]). Ces accords prévoyaient les modifications constitutionnelles en matière autochtone dans lesquelles le gouvernement fédéral s'engageait à reconnaître l'autonomie, la libre détermination et l'autogestion des peuples autochtones à travers (1°) la reconnaissance des peuples autochtones dans la constitution fédérale et celle des grands principes mentionnés, (2°) la préservation des terres et des ressources naturelles, (3°) la reconnaissance des spécificités juridiques (systèmes juridiques autochtones et peuples en tant que sujets de droit public), (4°) la reconnaissance des spécificités culturelles, (5°) l'accès à l'éducation et la satisfaction des besoins essentiels, (6°) la prévision de dispositifs juridiques concernant le découpage des municipalités et des concessions ainsi que les procédures d'indemnisation quand elles ont lieu d'être. Ce *programme pour l'autochtonie* faisait consensus auprès des acteurs du mouvement indianiste, et est devenu, avec la mobilisation croissante de celui-ci, la base d'une incontournable réforme constitutionnelle. Les grandes organisations, le CNI et l'ANIPA (Assemblée nationale autochtone plurielle pour l'autonomie), qui regroupaient l'ensemble des organisations autochtones paysannes non liées aux structures corporatistes du PRI, en ont fait leur programme politique.

Pourtant, si ce programme a marqué une avancée, l'absence de termes juridiques définis et la plupart des dispositions renvoyant à une détermination juridique postérieure en ont fait un texte sur lequel les acteurs gouvernementaux et indianistes ne se sont jamais finalement mis d'accord quant aux interprétations à lui donner. Différents groupes (les organisations autochtones, les députés et partis du Congrès et des spécialistes) ont proposé une dizaine de projets de réforme jusqu'en 2000, chacun donnant lieu à une interprétation différente selon le positionnement des acteurs. Face aux désaccords persistants, la COCOPA (Commission de concorde et de pacification) a été créée et a proposé en 1996 une initiative

[1] . Voir *infra*, pp. 181-184.

validée par l'EZLN. En 1997, cette initiative a de nouveau fait l'objet de désaccords entre le gouvernement et l'EZLN, et la tentative de réforme fût bloquée.

Il faut attendre l'alternance politique au pouvoir de 2000 pour que la situation se débloque. Le président nouvellement élu, V. Fox, a promis durant sa campagne électorale de résoudre la crise chiapanèque en donnant satisfaction aux mouvements indianistes en intégrant dans la Constitution les accords de San Andrés. Depuis la Révolution, V. Fox est le premier candidat qui n'est pas issu du PRI : le premier cas d'alternance politique au Mexique se montre favorable (tout comme l'INI[1]), aux revendications portées par l'EZLN et les organisations indiennes qui réclament un statut d'autonomie. Les accords de San Andrés qui font figure d'un programme pour l'autochtonie n'ont finalement pas été traduits dans la réforme constitutionnelle en raison des divisions internes au sein du parti majoritaire et au sein des mouvements indianistes.

V. Fox reprend, dans son discours d'investiture, le slogan du CNI (« Jamais plus un Mexique sans nous ! ») en déclarant « Jamais plus un Mexique sans vous ! ». Une de ses premières actions politiques se traduit, dès le 5 décembre (quatre jours après son investiture), par la transmission au Congrès de l'initiative. Au lendemain de l'investiture du Président, les zapatistes annoncent une marche sur la ville de Mexico dans le but d'obtenir un dialogue avec les députés et les sénateurs. Ils demandent au gouvernement fédéral le retrait de l'armée dans l'État du Chiapas, la libération des prisonniers politique et l'adoption du texte de l'initiative COCOPA. Ainsi le mouvement indianiste entend-t-il faire du dialogue une condition de l'adoption de la loi en matière autochtone. Les délégués zapatistes viennent défendre leur projet à la tribune du Congrès. Toutefois, l'adoption du texte ne se déroule pas comme l'annonçait V. Fox. La volonté du Président est entachée par les dissonances au sein du parti majoritaire[2]. Les positions radicales de certains membres du PAN, notamment celle de Felipe Calderón (successeur du président V. Fox), ou du gouverneur de Querétaro, Ignacio Lyola Vera, qui affirme publiquement que « les zapatistes méritent la peine de mort[3] », empêchent la formation d'un consensus des partis de droite du Congrès. Jorge Castañedas, ministre des Affaires étrangères déclare publiquement, à l'occasion d'un Colloque international pour la paix (situation non sans ironie), que le Mexique « a parfaitement vécu six années sans paix »

[1] . Même si son rôle est négligeable comme nous l'analysons dans les pages suivantes.
[2] . « Bravo Mena: el PAN no apoya la iniciativa de ley indígena enviada por el Presidente Fox al Congreso », *La Jornada,* 12.01.2001.
[3] . « Los miembros del EZLN "merecen la pena de muerte" », *La Jornada*, 30.01.2001.

et qu'il peut se passer de négocier avec les zapatistes[1]. Malgré les désaccords internes, le PAN est le seul parti qui désigne une commission pour recevoir la délégation zapatiste[2]. En première lecture au Sénat, le texte est modifié puis transmis sans amendement possible à la Chambre des députés. Malgré le désaccord persistant d'un groupe de parlementaires du parti majoritaire[3], le texte obtient les deux tiers des votes avec les voix du PRI et du PAN[4]. La « Loi indienne » telle qu'elle est connue au Mexique est adoptée.

Le dialogue, qui devait être le préalable à l'adoption du texte, a finalement été un échec. En lieu et place de celui-ci, les divisions et les exclusions apparaissent. D'une part, émergent les points de vue dissonants de personnalités de l'indigénisme invitées au Congrès[5] telle A. Warman (ancien ministre de la Réforme agraire et directeur de l'INI), Marco Antonio Bernal (ancien Commissaire pour la paix au Chiapas) ou des membres de l'administration du président Fox comme Xóchitl Gálvez (directrice du Bureau de la présidence pour l'attention aux autochtones, future directrice de la CDI) ou encore Marcos Matías Alonso (président le Commission des affaires autochtones). De l'autre, si les délégués zapatistes défendent l'initiative COCOPA, les grandes organisations CNI et ANIPA ne viennent pas la défendre. Qu'il s'agisse du résultat d'une exclusion volontaire ou d'une auto-exclusion de la part de ces organisations, les divisions apparaissent au sein du mouvement indianiste qui finalement se rassemble pour dénoncer le texte adopté[6].

L'existence d'une Constitution multiculturelle ne traduit donc pas une reconnaissance satisfaisante pour les groupes sociaux de la diversité culturelle. Qu'il s'agisse de la première qui s'accompagne d'une réforme de la loi agraire ou de la seconde qui ne respecte pas les accords de San Andrés, ces deux modifications constitutionnelles ne satisfont pas les revendications indianistes. La première a toutefois une conséquence de taille : la progressive réorientation sur un registre légaliste de ces revendications. Toutefois, un tel processus s'accompagne dans un même temps d'une mise à l'écart politique de l'INI.

---

[1] . « El país puede vivir con el conflicto sin dificultad », *La Jornada*, 30.01.2001.

[2] . La commission est composée de députés et sénateurs du PAN participant à la COCOPA. Des députés et sénateurs du PRD ou du PRI rencontrent individuellement les zapatistes. Voir « Legisladores buscan consensar fecha y lugar del encuentro con la comandancia del EZLN», *La Jornada,* 30.03.2001.

[3] . « Se opone grupo panista a iniciativa Cocopa », *La Jornada,* 28.02.2001.

[4] . « Con el voto de PAN, PRI y PVEM aprueba la Cámara la ley indígena », *La Jornada,* 29.05.2011.

[5] . Sur ces différents points de vue, on consultera INSTITUTO DE INVESTIGACIONES LEGISLATIVAS DEL SENADO DE LA REPÚBLICA, « Inicitiva de reforma constitucional en materia indígena présentenda por le presidente Vicente Fox al H. Congreso de la Unión el 5 de Diciembre de 2000 », *Libro blanco sobre las reformas constitucionales en material de derechos y cultura indígenas*, México, Instituto de investigaciones legislativas del Senado de la República-Porrúa, 2001, pp. 240-635.

[6] . « La reforma aprobada, un "engaño" que provoca división, acusa la ANIPA », *La Jornada,* 29.04.2001 ; « Desconoce la reforma indígena el EZLN; seguirá en rebeldía, anuncia », *La Jornada,* 01.05.2001 ; « La reforma aprobada traiciona los acuerdos de San Andrés: EZLN», *La Jornada,* 01.05.2001.

Tableau 2. De l'initiative COCOPA au texte de la réforme constitutionnelle de 2001 : principales modifications et suppressions

Modifications et suppressions	Initiative COCOPA	Réforme constitutionnelle de 2001
Suppression de la qualification des communautés autochtones en tant qu'*entités* de droit public	Les communautés autochtones sont considérées comme des « *entités* de droit public ».	
Modification du droit à la terre : du *droit à l'usage collectif* à l'*usage préférentiel*	Les communautés autochtones ont le droit d'« accéder *collectivement* à l'usage et à la jouissance de leurs terres et territoires, entendus comme la totalité des terres que les peuples autochtones usent et occupent, sauf celle dont la propriété revient à la Nation ».	« Les communautés autochtones ont le droit d'« accéder, dans le respect des formes et modalités de propriétés terriennes établie par la Constitution et les lois en la matières ainsi que les droits acquis par des tiers ou des intégrants de la communauté, à l'usage et la jouissance *préférentiels* des ressources naturelles des lieux occupés et habités par les communautés. » (article 2.A.VI)
Modification des *territoires* aux *lieux occupés et habités*	« L'usage et à la jouissance de leurs *terres et territoires*. »	« Des lieux occupés et habités par les communautés. » (article 2.A.VI).
Suppression du droit à la libre et auto-détermination	« Le droit à la libre et auto-détermination des peuples autochtones sera respecté dans tous les domaines et niveaux dans lesquels ils feront valoir leur autonomie, ceci pouvant concerner un ou plusieurs peuples autochtones, selon les circonstances particulières et spécifiques de chaque entité fédérée […]. Les communautés autochtones en tant qu'entité de droit public […] pourront s'associer librement dans le but de coordonner leurs actions. »	« Les communautés autochtones, dans le cadre municipal, pourront se coordonner et s'associer dans les termes et pour les effets prévus par la loi. » (article 115)
Modification des dispositions relatives à la représentation et participation politiques : modifications des circonscriptions, suppression de la représentation, limitation de la prise en compte de la situation des peuples autochtones.	« Pour établir la démarcation territoriale des districts *uninominaux* et les circonscriptions *plurinominales*, la situation des peuples autochtones sera prise en compte afin d'*assurer* leur participation et leur *représentation politique* dans le domaine national. »	« Pour établir la démarcation territoriale des districts électoraux *uninominaux*, la situation des peuples autochtones, *dans les cas possibles*, sera prise en considération, afin de rendre *propice* leur *participation* dans le domaine national. » (article transitoire 3)

2.2. La disparition politique de l'INI

Une des premières conséquences de la réforme de 1992 avait tenu à la redéfinition des revendications indiennes dans un sens légaliste largement soutenues et encouragées par l'INI. Aussi, l'Institut a-t-il joué un rôle aux côtés des mobilisations indianistes, ce qui contribué à sa mise à l'écart au moment des négociations des accords de San Andrés et posé la question de la fin de l'indigénisme.

Nous faisons l'hypothèse d'une disparition politique de l'INI. La fin des années 1990 se caractérise par sa perte de pouvoir : celle-ci concerne à la fois son autorité auprès des autres instances étatiques en tant qu'institution spécialisée sur la question indienne et sa capacité d'action sur le terrain dans la mise en œuvre de la politique sociale de l'État. Avec l'accession au pouvoir de V. Fox, les conditions du changement institutionnel sont réunies. Le processus de changement institutionnel renvoie à un double mouvement qui suppose une dynamique de désinstitutionnalisation et une autre de réinstitutionnalisation. En d'autres termes, on ne peut penser le déclin institutionnel, sans envisager le processus de réinstitutionnalisation. Royston Greenwood, Roy Suddaby et Christopher R. Hinings ont proposé un modèle du changement institutionnel qui a pour avantage de ne pas le réduire à des processus d'imitation et de mettre l'accent sur le fait que les processus de déclin institutionnel et de réinstitutionnalisation sont le résultat d'actions et d'acteurs, et non pas celui de l'apparition spontanée d'une nouvelle institution née du constat des dysfonctionnements de la précédente[1]. Nous n'entendons pas ici la notion de déclin institutionnel comme un processus inéluctable[2] : il ne s'agit pas d'envisager la finitude des institutions selon laquelle les institutions portent en elles leurs limites et contradictions qui, poussées à leur paroxysme, et dans certaines conditions de mobilisations, conduisent à leur disparition[3]. Nous considérons qu'il existe des sources intentionnelles du changement et des *entrepreneurs* de celui-ci qui mobilisent des ressources en vue de créer une nouvelle institution et contribuent à établir la légitimité de celle-ci[4]. Le *pouvoir exécutif fédéral* apparaît comme le premier des entrepreneurs politiques de changement ; il intervient progressivement dans le processus de délégitimation de l'INI à la

[1] . GREENWOOD R., SUDDABY R., HININGS C.R., « Theorizing Change: The Role of Professional Associations in the Transformation of Institutionalized Fields », *Academy of Management Journal*, vol. 45, n°1, 2002, pp. 58-80.
[2] . DUBET F., *Le déclin de l'institution*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
[3] . Voir STREECK W., THELEN K., « Introduction: Institutional Change in Advanced Political Economies », *in* STREECK W., THELEN K. (ed.), *Beyond Continuity: Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford-New York (NY), Oxford University Press, 2005, pp. 1-39 ; HACKER J., « Policy Drift: The Hidden Politics of US Welfare State Retrenchment », *in* STREECK W., THELEN K. (ed.), *Beyond continuity…, op. cit.*, pp. 40-82.
[4] . DIMAGGIO P., « Interest and Agency in Institutional Theory », *in* ZUCKER L. (ed.), *Institutional Patterns and Organizations*, Cambridge, Ballinger, 1988, pp. 3-22.

faveur d'un processus de légitimation de la nouvelle institution, la CDI. Précisons toutefois, comme l'a suggéré Olivier Nay dans son analyse du changement institutionnel[1], qu'il ne s'agit pas de considérer l'activité de entrepreneurs de réforme comme « héroïque », mais au contraire de montrer qu'elle rencontre des incitations et des résistances[2].

Le rôle de l'INI dans le soutien aux mobilisation légalistes

La réforme de 1992 a animé de nouvelles mobilisations et a contribué à réorienter les revendications des organisations indiennes dans un sens légaliste. Une telle réorientation des mobilisations indianistes a largement été soutenue par l'INI.

La ratification de la convention n°169 de l'OIT, la réforme constitutionnelle de 1992 et les négociations de San Andrés ont donné lieu à un débat *légaliste* sur les droits des peuples autochtones auquel ont participé de nombreux représentants des organisations radicales indianistes en plus des anthropologues et les fonctionnaires de l'INI. Aussi, en réponse à l'attention croissante portée aux droits de l'homme dans les années 1980-1990 par le mouvements sociaux transnationaux autochtones comme nous l'avons étudié[3], l'INI a entamé un travail de réflexion sur le cadre légal des populations indiennes dans les perspectives proposées par l'anthropologue Rodolfo Stavenhagen et la juriste Magdalena Gómez[4].

La canalisation des revendications indianistes dans un champ juridique a finalement été une conséquence inattendue de la réforme constitutionnelle. Comme l'a souligné D. Recondo, il ne s'agissait aucunement d'une stratégie consciente du pouvoir fédéral, mais plutôt d'un « effet d'entrainement de réformes qui étaient avant tout rhétoriques, mais qui stimulent de dynamiques de mobilisation-réflexion-revendication[5] ».

L'INI a mis en place des ateliers d'information sur les droits des populations indiennes. Plus de 70 000 tracts explicatifs de la convention n°169 de l'OIT dans les langues locales ont

---

[1] . Si l'analyse que propose O. Nay concerne le programme UNAIDS des Nations unies, les pistes que cet auteur suggère s'inscrivent dans la sociologie des institutions : en ce sens elles sont fécondes et pertinentes pour l'analyse d'une institution nationale comme la CDI.

[2] . NAY O., « What Drives Reforms in International Organizations? External Pressure and Bureaucratic Entrepreneurs in the UN Response to AIDS », *Governance*, vol. 24, n°4, 2011, p. 707 (pp. 689-712).

[3] . Voir *supra*, pp. 113-134.

[4] . GÓMEZ M., « La defensoría jurídica de presos indígenas », *in* STAVENHAGEN R., ITURRALDE D. (dir.), *Entre la ley y la costumbre : el derecho consuetudinario indígena en América Latina*, México-San José, Instituto indigenista interamericano-IIDH, 1990, pp. 371-388 ; GÓMEZ M., « Hacia una definición del espacio de los consuetudinario en el medio Indígena y de sus posibilidades de ejercicio en el marco de la nueva Legalidad », *Nueva Antropología*, vol. XIII, n°43, 1992, pp. 9-15 ; GÓMEZ M., « El Derecho indígena frente al espejo de América Latina », *Revista Instituto Interamericano de Derechos Humanos*, vol. 26, San José, IIDH, 1997, pp. 47-79 ; STAVENHAGEN R., *Derecho indígena y Derechos humanos en América Latina*, México, Colegio de México, 1988 ; STAVENHAGEN R., *Derechos humanos de los Pueblos Indígenas*, México, CNDH, 2000.

[5] . RECONDO D., *La démocratie mexicaine…, op. cit.*, p. 168.

été distribués dans les régions rurales[1]. En parallèle de ce travail dans les régions, ont été mis en place des ateliers de sensibilisation sur le droit des peuples autochtones auprès des fonctionnaires du système judiciaire et des autres administrations de l'État fédéral[2]. Afin de réduire les effets néfastes de la réforme de l'article 27 sur les populations indiennes, l'INI a entrepris une campagne de soutien auprès des communautés confrontées aux conflits de terres. La disparition de l'*ejido* provoque des affrontements violents dans les communautés qui ne peuvent plus formuler des demandes légales de récupération de terres.

Sous la direction d'A. Warman, l'INI a renforcé son implication dans le débat légal des peuples autochtones en créant une direction de Défense juridique des indiens et de Promotion de propositions législatives pour améliorer le cadre légal des droits des populations indiennes[3]. Succédant à A. Warman à la tête de l'INI, Guillermo Espinosa (1992-1994) renforce le soutien apporté aux organisations indiennes indépendantes, en l'étendant à celles qui n'ont pas une activité centrée sur la défense des indiens : des réseaux corporatistes, comme l'Union des *ejidos*, les coopératives agricoles, etc.

Avec le recul des années, les fonctionnaires de cette direction ont le « sentiment d'avoir joué un rôle particulier » auprès des populations indiennes dans la « prise de conscience de droits ».

> Notre rôle était très particulier. Nous étions un peu à part par rapport au reste de l'administration. Nous étions là pour donner des éléments de droit aux populations indiennes pour qu'ils se défendent. L'idée que le droit est une ressource pour les populations était centrale. On les a armés de leur droit… [*sourire*]. Je pense que nous avons participé à une prise de conscience dans la ruralité indienne du fait qu'ils avaient des droits […]. Forcément, cela n'a pas plu, là-haut à la capitale. Ils devaient penser que nous étions du côté des zapatistes, enfin c'est ce qui s'est beaucoup dit[4].

L'INI s'est positionné en faveur des populations indiennes à travers l'orientation de ses activités « légalistes ». Si un tel positionnement a en partie contribué au soulèvement de 1994, il a en outre été un des éléments expliquant sa mise à l'écart dans la résolution de la crise chiapanèque.

---

[1] . INI, *Instituto Nacional Indigenista 1989-1994...*, *op. cit*.
[2] . *Ibid*.
[3] . La direction a soutenu la formation d'ONG de défense des droits des populations indiennes à travers des dotations financières, sans intervenir toutefois dans leur travail. Elle a également mis en place des accords avec d'autres ministères comme le ministère de la Réforme agraire, le ministère de la Justice et l'Office national du registre civil. Voir *Ibid.* ; GÓMEZ M., « La defensoría jurídica de presos… », *art. cit.* ; SALDÍVAR TANAKA E., « Indigenismo legal : la política indigenista de los noventas », *Revista Mexicana de Ciencias Políticas y Sociales*, vol. XLVI, n°189, 2003, p. 323 (pp. 311-339).
[4] . Entretien réalisé avec Agustín, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, juillet 2012.

La crise chiapanèque et la mise à l'écart de l'INI

Valorisant cette expérience dans la promotion des droits des populations indiennes auprès de la présidence, l'INI a investi, dans un premier temps, un rôle actif à l'occasion des premières tables de négociation qui ont réunit la COCOPA, une représentation gouvernementale et une autre indianiste composée essentiellement de représentants de l'EZLN. L'INI faisait partie des conseillers du gouvernement fédéral, tout en soutenant de manière indirecte les représentants de l'EZLN. Parmi les vingt membres proposés par le mouvement indianiste pour participer aux négociations, seize avaient pris part aux ateliers sur les droits des peuples autochtones dispensés par l'INI ou avaient reçu un soutien financier de l'institut[1]. Cette situation a changé dans la seconde partie des négociations quand la position du gouvernement s'est durcie, et la tension militaire intensifiée. Durant cette seconde étape, le gouvernement fédéral s'est entouré d'entrepreneurs et de personnalités conservatrices. Deux interprétations expliquent le fait que, dans ce contexte, l'INI n'ait pas participé à cette seconde phase. Pour certains comme Emiko Saldívar Takana, c'est l'Institut qui décide de se retirer[2]. Pour d'autres comme Hector Díaz Polánco, c'est à la demande d'instances fédérales que l'INI est exclu des négociations[3]. Finalement, que l'initiative de cette mise à l'écart de l'INI vienne de l'institution elle-même, ou qu'elle soit demandée par la partie fédérale, il est important de souligner l'existence de divergences qui ont opposé l'institut indigéniste et le gouvernement fédéral.

Cette exclusion peut être expliquée par le fait que l'INI était considéré comme une institution qui n'avait pas les capacités, ni les ressources humaines et financières, de résoudre la crise chiapanèque. En outre, face aux autres instances fédérales impliquées dans la résolution du conflit, l'échelon d'« institut » le positionnait dans un rang hiérarchiquement inférieur aux ministères. Sa dépendance au ministère du Développement social (auquel il était rattaché depuis 1992) ne lui conférait pas l'autorité nécessaire pour imposer ses propositions pour la résolution du conflit.

Toutefois, une seconde interprétation qui prend en compte la volonté du gouvernement fédéral de *marginaliser et de minimiser le mouvement* zapatiste et la crise chiapanèque permet de comprendre les enjeux politiques de l'isolement de l'INI. Le pouvoir fédéral entendait résoudre le conflit comme le cas particulier d'une guérilla contestataire isolée, afin d'éviter la

---

[1] . SALDÍVAR TANAKA E., *Prácticas cotidianas del Estado; una etnografía del indigenismo*, México, Plaza y Valdés, 2008, p. 171.
[2] . *Ibid*., p. 171.
[3] . DÍAZ POLÁNCO H., *La rebelión zapatista y la autonomia*, México, Siglo XXI, 1997, pp. 194-196.

politisation de la question indienne au sein de l'État mexicain et d'*empêcher sa montée en généralité*[1]. Étant la seule institution spécialisée sur la question indienne, lui confier la mission de résoudre la crise chiapanèque revenait à associer cette dernière plus largement à la question indienne au Mexique. Précisons que, si la ligne officielle de l'INI était la neutralité entre les protagonistes, de nombreuses divergences divisaient son personnel. Dans un article intitulé « Chiapas hoy », l'anthropologue A. Warman a dénoncé la « tromperie » du mouvement zapatiste qui, selon lui, « n'est pas un mouvement des pauvres, mais une manipulation de la pauvreté[2] ». Cette dénonciation véhémente de l'« imposture » du mouvement zapatiste a influencé des indigénistes renommés mais plus largement des intellectuels et universitaires et l'ensemble d'une élite conservatrice du pays qui remettaient en cause le mouvement social indianiste[3]. Yvon le Bot et Neil Harvey dénonceront plus tard la classification et la sélection des documents qui ont autorisé ces auteurs à soutenir la thèse de l'« imposture du mouvement zapatiste[4] ». Face à ces critiques, plusieurs indigénistes de l'INI, notamment ceux qui étaient directement en relation avec les organisations indiennes, affirment aujourd'hui « comprendre les raisons d'une telle rébellion[5] ».

Toutefois, afin d'éviter les confrontations avec les autres instances fédérales, l'INI a cessé d'apporter son soutien aux organisations indiennes indépendantes qu'il avait contribué à créer, a limité sa présence dans les communautés qui sollicitaient un soutien juridique et n'est plus intervenu auprès des prisonniers, dans les cas où intérêts politiques et partisans étaient impliqués. Agustín, aujourd'hui responsable du Département juridique, était technicien de département auprès des avocats d'un centre coordinateur qui couvrait la zone des combats en 1994 :

> Nous avons généralement diminué nos activités durant cette période, mais plus encore concernant le département du soutien juridique aux communautés indiennes. Nous avons arrêté

---

[1] . BOLTANSKI L., THEVENOT L., *De la justification : l'économie des grandeurs*, Paris, Gallimard, 1991.

[2] . WARMAN A., « Chiapas hoy », *La Jornada*, 16.01.1994.

[3] . Voir entre autre les critiques du mouvements zapatiste faites par le poète Octavio Paz (PAZ O., « Chiapas, ¿nudo ciego o tabla de salvación ? », *Revista Vuelta*, n°207, Suplemento extraordinario, Febrero 1994, pp. C-H), celle de l'historien Enrique Krauze (KRAUZE E., « Procurando entender », *Revista Vuelta*, n°207, Suplemento extraordinario, Febrero 1994, pp. J-M ; KRAUZE E., « El Evangelio según Marcos », *Letras Libres*, n°27, Marzo 2001, pp. 18-23 ; KRAUZE E., « El profeta de los indios », *Letras Libres*, n°1, Enero 1999, pp. 10-18), celle de chercheur en sciences sociales Juan Pedro Viquieira (VIQUEIRA J.P., « Los peligros del Chiapas imaginario », *Letras Libres*, n°1, Enero 1999, pp. 20-28) et plus tardivement celle de Bertrand de la Grange et Maite Rico (LA GRANGE B. (de), RICO M., *Marcos, la genial impostura*. México, Aguilar, 1997) et de Pedro Pitarch (PITARCH P., « Los Zapatistas y la política, *Letras Libres*, n°34, Octubre 2001, pp. 50-54).

[4] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, LE BOT Y., *Le rêve zapatiste,* Paris, Éditions du Seuil, 1997 ; HARVEY N., « Rural Reforms and the Question of Autonomy in Chiapas » *in* CORNELIUS W.A., MYHRE D. (*coord.*), *The Transformation of Rural Mexico: Performing the Ejido Sector*, San Diego (CA), Center for US-Mexican Studies, 1998, pp. 69-87.

[5] . Les entretiens réalisés nous ont permis de vérifier qu'une telle opinion reste très présente aujourd'hui.

> les campagnes d'information et les ateliers itinérants, nous n'intervenions plus que dans les communautés qui nous sollicitaient directement […]. Et en ce qui concernant le travail avec les prisonniers, le soutien à la fois de conseil juridique et de paiement des amendes pour les libérer a beaucoup diminué. Avant le conflit, dès qu'il s'agissait d'un prisonnier indien, nous intervenions. Mais dans les années 1995-1996, c'est devenu compliqué [*il insiste*]. On nous accusé de faire de la politique avec le droit. Quand je dis « on », ce sont les instances de là-haut. Toutes ces directives venaient d'en-haut, c'est-à-dire de ceux qui ne connaissent rien aux réalités du terrain que nous avons connues ici et que nous connaissons encore aujourd'hui. Alors, dès qu'il y avait une affaire vraiment politique qui était liée au cas du prisonnier, on ne devait plus intervenir. C'est injuste. Parce que tout est politique en ce qui concerne les indiens. En fait c'est toujours une question de droits, de politique et de pauvreté concernant les indiens quand on y pense […]. Aujourd'hui, il n'y a plus d'avocat dans ce département, c'est venu progressivement à partir de ces années[1].

Plus largement, durant les négociations c'est l'ensemble des activités de l'INI qui fût ralenti : sur la demande du siège de Mexico, les centres coordinateurs ont cessé d'intervenir pendant la durée des négociations dans les communautés indiennes du Chiapas.

Face à la crise chiapanèque et pour éviter sa propagation à l'ensemble du territoire, le gouvernement fédéral de Zedillo a mené une double politique : la *croissante militarisation* de la région (en même temps qu'il négociait avec les zapatistes) et une *politique de développement* du ministère de Développement social (SEDESOL) qui consistait à satisfaire des demandes des municipes les plus pauvres et touchés par le conflit. Entre 1994 et 1998, le gouvernement a mobilisé des groupes paramilitaires pour faire face aux communautés zapatistes et a déployé les forces militaires fédérales pour occuper le territoire, ce qui a conduit certains analystes à souligner l'absence de volonté du gouvernement fédéral à négocier concrètement avec le mouvement indianiste[2]. L'apparition de groupes paramilitaires et l'encerclement militaire des zapatistes par l'armée fédérale ont généré de fortes tensions politiques et conditionné la rupture des négociations de San Andrés par les zapatistes qui dénonçaient une « guerre sale » (*guerra sucia*) menée par le gouvernement[3]. Selon plusieurs auteurs, sa stratégie militaire, mise en œuvre en même temps que les négociations de San Andrés, signale le « double jeu » du gouvernement[4]. En effet, dans un même temps, la

---

[1] . Entretien réalisé avec Agustín, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, juillet 2012.

[2] . SÁMANO RENTERÍA M. *et al.*, « Los acuerdos de San Andrés Larraínzar en el contexto… », *art. cit.*, p. 107 (pp. 103-120.). Plusieurs analystes dénoncent une violation des droits de l'homme de la part du gouvernement fédéral. Voir CARRASCO T., BENÍTEZ MANAUT R., RODRÍGUEZ LUNA A., « La crisis de Chiapas: negociaciones, democracia y gobernabilidad », *Liminar. Estudios Sociales y Humanísticos*, vol. V, n°2, Julio-Diciembre 2007, p. 137 (pp. 129-143).

[3] . SOUS-COMMANDANT MARCOS, « L'EZLN rompt le dialogue », *¡Ya basta ! Les insurgés zapatistes racontent un an de révolte au Chiapas*, tome 1, Paris, Éditions Dagorno, 1996, pp. 473-475.

[4] . GÓMEZ M., « El derecho indígena », *La Jornada*, Suplemento derechos humanos y cuidadanía, 12.10.1996 ; MONTEMAYOR C., « ¿Hacia la cancelación de los acuerdos de San Andrés ? », *La Jornada*, 16.02.1998. La

SEDESOL a continué de mettre en œuvre ses politiques sociales en canalisant les investissements du gouvernement fédéral et des organisations internationales comme la Banque mondiale, et en promouvant les investissements privés dans l'objectif de dynamiser l'économie chiapanèque.

En 1997, le président Ernesto Zedillo a inauguré un nouveau programme de lutte contre la pauvreté, le Programme d'éducation, santé et alimentation (PROGRESA) qui s'inscrivait dans un modèle de développement économique et politique néolibéral[1]. Destiné aux individus considérés comme pauvres, c'est-à-dire, touchés par la marginalisation économique, il visait à renforcer les « capacités des personnes » non plus dans leur capacité organisationnelle en tant que groupe. Précisons que cette approche en terme de marginalisation économique a renforcé une représentation territoriale de la pauvreté. Toutefois, dans la continuité de ses prédécesseurs, le PROGRESA était présenté comme l'œuvre d'un président bienfaiteur à l'attention des pauvres du pays. Dans l'État du Chiapas, il visait à obtenir le soutien des populations et à éviter, dans un même temps, qu'elles ne se tournent vers l'EZLN. Enfin, précisons que contrairement aux programmes précédents, le PROGRESA n'a pas été mis en œuvre par l'intermédiaire des centres coordinateurs de l'INI. Dans le cadre de ces évolutions, le budget de l'INI ont diminué de 20% entre 1997 et 2000[2].

L'INI a donc été écarté à la fois des négociations qui visaient à résoudre la crise chiapanèque, et de la mise en œuvre de la politique sociale du gouvernement qui concernait une grande partie de la population indienne puisqu'elle s'adressait aux populations les plus pauvres du pays. Dans ce contexte, c'est l'existence et l'utilité de l'INI qui ont été remises en cause. Pourquoi conserver une instance gouvernementale spécialisée sur la question indienne si elle est exclue de la résolution d'un conflit qui oppose le pouvoir en place et le mouvement indianiste ? Pourquoi conserver cette instance largement implantée dans les territoires ruraux marginalisés si elle est ne contribue pas à la mise en œuvre de la politique sociale du gouvernement ?

---

guerre de basse intensité, telle qu'elle a été qualifiée par les observateurs nationaux, correspond à la capacité de l'armée à encercler l'ennemi (les zapatistes), afin de les affaiblir. Cette stratégie de contre-insurrection de guérilla vise également à favoriser la défection des soutiens zapatistes à travers une guerre d'usure (*guerra de baja intensidad*). Voir également, FERNÁNDEZ CHRISTLIEB P., « El EZLN y la GBI en Chiapas : derechos indígenas contra corporaciones transnacionales », *Revista Mexicana de Ciencias Políticas y Sociales*, vol. XLVI, n°189-188, 2003, pp. 213-262.

[1] . BARAJAS G., « Las políticas de administración… », p. 95.

[2] . INI, *Instituto Nacional Indigenista 1995-2000. Memorias*, México, INI-SEDESOL, 2000.

La fin de l'indigénisme ?

Entre la fin des années 1990 et 2000, la disparition de l'INI est annoncée à plusieurs reprises : de la décentralisation de l'action indigéniste au profit des États fédérés au démantèlement sans suite de l'Institut, plusieurs informations contradictoires circulent au sein même de l'INI[1]. À l'instar de Luis Villoro, Rodolfo Stavenhagen, Carlos Moreno Derbez, José Del Val et Agustín Romano, plusieurs intellectuels s'engagent pour marquer leur opposition à la fin de l'indigénisme en tant que politique d'État : selon eux, si l'indigénisme intégrationniste doit résolument être enterré, l'État n'a pas rempli l'engagement de mettre un terme à la marginalisation des indiens et a une « responsabilité historique » face à ces population. Ces auteurs, qui se revendiquent en tant qu'indigénistes (*Nosotros nos consideramos indigenistas*), appellent l'État mexicain à renouveler son engagement envers les populations indiennes[2]. Les travailleurs des centres coordinateurs, éloignés des informations qui circulent au siège de Mexico, craignent alors clairement la disparition de l'Institut et des centres coordinateurs et dénoncent l'existence d'« une volonté de les faire disparaître[3] ». Ces agitations conduisent à un repli corporatiste des personnels des centres coordinateurs qui entreprennent de démontrer l'utilité de la politique indigéniste et plus précisément du travail de terrain (*trabajo de campo*) des centres coordinateurs.

Trois arguments sont mis en avant par l'administration quant à la nécessité de réformer l'INI : garantir aux indiens une participation dans la société, conduire l'opinion publique à prendre fait et cause pour la question autochtone, harmoniser les assignations budgétaires de l'ensemble des institutions du pouvoir fédéral.

La réouverture d'une dépendance des Affaires autochtones auprès la Présidence (différente de l'INI) marque une première étape de la réforme institutionnelle. Une dirigeante d'entreprise d'origine indienne, Xóchitl Gálvez, est nommée par le président V. Fox à la tête de ce Bureau de représentation du développement pour les peuples autochtones (ORDPI ou ORPI selon les textes). À la tête de la politique indigéniste pendant l'ensemble du mandat de

[1] . Carnet de terrain, entretiens réalisés avec des fonctionnaires des centres coordinateurs, Chiapas, février 2011, juillet et août 2012.

[2] . Voir VILLORO L., « ¿El fin del indigenismo? », *Memoria del Seminario permanente sobre asuntos indígenas: ¿El fin del indigenismo? Los derechos de los pueblos indígenas y la Constitución*, INI, México, 1996 ; STAVENHAGEN R., « Bienvenido el fin del indigenismo », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 3-7 ; MORENO DERBEZ C., « Nosotros nos concideramos indigenistas », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 7-11 ; DEL VAL J., « El triunfo del indigenismo es su fin », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 12-14 ; ROMANO A., « ¿Hemos llegado al fin del Indigenismo ? », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 15-18 ; VILLORO L., « Una nueva nación, un nuevo indigenismo », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 19-24.

[3] . Entretiens réalisés avec des fonctionnaires des centres coordinateurs de la CDI, Chiapas, février 2011, juillet et août 2012.

V. Fox[1], X. Gálvez retient l'attention des médias nationaux et intervient régulièrement devant les Nations unies. Sa direction est également marquée par les prises de position frontales qu'elle prend face au pouvoir fédéral en soutenant la marche zapatiste sur la ville de Mexico, et en signalant son désaccord avec le texte de la réforme constitutionnelle adopté[2].

Durant deux années, l'INI et l'ORDPI ont travaillé conjointement à l'élaboration d'une réforme institutionnelle ; à cette époque, le personnel de l'INI n'est pas renouvelé et celui de l'ORDPI est composé de personnes issues du secteur privé et de fonctionnaires de l'administration générale ou d'autres ministères (celui de la Réforme agraire et de la SEDESOL). Une consultation nationale est conduite conjointement par l'INI et l'ORDPI ; selon Miguel Sámano Rentería, c'est le moyen qu'ont trouvé les pouvoirs publics pour rompre avec la tradition indigéniste et qui a finalement permis de la moderniser[3]. En avril 2002, le Congrès adopte en session plénière la loi qui entérine la dissolution de l'INI et crée la Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI). Avec cette loi, l'administration du président Fox entend enterrer cinquante années d'indigénisme officiel.

3. LA REFONDATION PAR LE HAUT DE L'ACTION NÉO-INDIGÉNISTE (2002-2012)

L'alternance au pouvoir crée les conditions d'une réforme institutionnelle. L'élection du président V. Fox sur un programme de changement politique radical, n'a toutefois pas entraîné un changement institutionnel radical : on relève des ruptures mais également des continuités entre l'INI et la CDI. Nous proposons de considérer la CDI comme une « bureaucratie de second rang[4] » qui peut être définie comme une administration dont l'autonomie par rapport à la présidence est relative[5] : elle reproduit les caractéristiques formelles de l'administration mexicaine.

---

[1] . Elle démissionne en décembre 2006 affirmant son désaccord avec la réduction budgétaire décidée par l'administration F. Calderón. « Presenta Xóchitl renuncia », *El Universal*, 06.12.2006 ; « Renuncia Xóchitl Gálvez a la comisión indigenista », *La Jornada*, 07.12.2006.

[2] . « Xóchitl Gálvez llama a rechazar la ley indígena », *La Jornada*, 06.07.2001.

[3] . Voir SÁMANO RENTERÍA M.A., « El Indigenismo institucionalizado (1936-2000): un análisis », *in* ORDÓÑEZ CIFUENTES J. (eds.), *La construcción del Estado nacional: democracia, justicia, paz y Estado de derecho. XII Jornadas Lascasianas*, México, UNAM, 2004, p. 156 (pp. 141-158). Les résultats de la consultation sont présentés à l'automne 2002 devant le Congrès ; ils préconisent la création d'un nouveau cadre institutionnel chargé de l'étroite coopération des différentes entités étatiques impliquées dans la politique de développement des peuples autochtones. Voir ORDPI-SEDESOL, *Consulta Nacional sobre Pueblos Indígenas, Políticas Públicas y Reforma Institucional, Informe General de Resultados de Propuestas Nacionales*, México, ORDPI-SEDESOL, Septiembre 2002.

[4] . BENAMOUZIG D., BESANÇON J., « Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques. Le cas des agences sanitaires en France », *Sociologie du travail*, n°47, 2005, p. 308 (pp. 301-322).

[5] . *Ibid*.

Notre hypothèse porte ici sur la CDI comme administration en charge du *pilotage* de l'action publique néo-indigéniste. Si elle conserve les principaux programmes de l'INI, alors que ce dernier avait pour mission de coordonner l'action publique indigéniste *par le bas* à travers ses centres coordinateurs, la CDI tend à administrer cette action *par le haut* en coordonnant l'ensemble de l'action néo-indigéniste à travers des instruments spécifiques d'une action publique centralisée et gestionnaire.

L'attention sera donc portée dans un premier temps sur la réorientation du discours de la politique en direction des populations indiennes sous la forme d'une politique de développement (3.1). Ensuite, l'accent sera mis sur les enjeux de la réforme de l'administration indigéniste pour le pouvoir nouvellement élu (3.2). Puis, nous verrons que la CDI met en place une planification centralisée de l'action publique en se saisissant d'un instrument spécifique, le cadre logique (3.3). Enfin, nous étudierons la professionnalisation et le recrutement des fonctionnaires qui mettent en œuvre l'action néo-indigéniste en proposant des idéaux-types (3.4).

3.1. Le néo-indigénisme implicite : le développement des peuples autochtones

La politique publique sur les peuples autochtones au Mexique n'est plus désignée par le terme d'« indigénisme ». Cependant, si l'on considère l'indigénisme comme une politique émanant des pouvoirs publics, la politique de développement conduite par la CDI depuis 2002 peut être considérée comme une politique néo-indigéniste qui ne dit pas son nom[1].

Une fois le PRI mis en déroute aux élections présidentielles, les discours du pouvoir paniste (du PAN) sont largement centrés sur la critique de l'ancien modèle reposant sur un interventionnisme « excessif » de l'État considéré comme « populiste » et « paternaliste ». Le discours de présentation du *Programme national de développement social 2001-2006*, souligne la volonté du président élu de se démarquer des institutions priistes et de leur entreprise d'assimilation et d'acculturation de l'indien[2] : « *Le Mexique est une nation pluriculturelle et pluriethnique, et par conséquent, la priorité de mon gouvernement sera de construire une nouvelle relation entre l'État, les peuples autochtones et la société nationale,*

[1] . Précisons que de nombreux fonctionnaires des délégations de la CDI et des centres coordinateurs que nous avons rencontré revendiquent l'étiquette d'« acteurs sociaux indigénistes ».
[2] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 78-86.

qui repose sur la reconnaissance de la diversité culturelle, sur le dialogue entre les cultures et le respect et la prise en charge des différences[1] ».

Pour Natividad Gutiérrez Chong, « pour que la diversité s'exprime, la reconnaissance ne suffit pas, il faut l'existence de mécanismes institutionnels pour construire la différence[2] ». La solidarité et la sympathie acquises par le mouvement zapatiste[3] dans de nombreux secteurs de la société civile nationale et internationale et l'application des accords de San Andrés comme enjeu de la mobilisation politique du mouvement indianiste, conduit le « Président du changement » à s'engager, dans ses premiers discours, à construire une « nouvelle relation entre l'État, la société et les peuples autochtones ».

Il s'agit pour le nouveau pouvoir de se démarquer des gouvernements antérieurs : l'objectif est alors de modifier profondément la logique indigéniste paternaliste qui domine au Mexique depuis les années 1940, et de traduire, dans des structures institutionnelles et légales, la « coresponsabilité entre l'État et les citoyens », telle qu'elle est prévue dans les accords de San Andrés. Dans ce contexte, les anciennes rhétoriques intégrationnistes laissent place à un nouveau discours sur le développement qui articule la promotion de la diversité culturelle adossée à des dispositifs favorisant le « capital humain » et la promotion de la responsabilisation des acteurs sociaux autochtones.

Contrairement à ce que laisse sous-entendre l'extrait reproduit de discours, l'idée de construire une nouvelle relation entre l'État, la société et les peuples autochtones n'est pas nouvelle[4]. V. Fox reprend cette expression employée sous l'administration du président E. Zedillo à l'occasion des Accords de San Andrés comme nous l'avons vu précédemment[5]. C'est toutefois dans une configuration différente de celle de l'indigénisme de la seconde moitié du XXe siècle que l'administration du président Fox entend construire cette « nouvelle relation ». Le renouvellement de l'ensemble de l'exécutif et l'ensemble des fonctionnaires

---

[1] . GOBIERNO DE LOS ESTADOS UNIDOS MEXICANOS-PRESIDENCIA DE LA REPÚBLICA, « Mensaje del Presidente de la República », *Programa Nacional de Desarollo 2001-2006*, pp. VII-X.

[2] . GUTIÉRREZ CHONG N., « Mercadotecnia en el "indigenismo" de Vicente Fox », *in* HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T. (coord.), *El Estado y los indígenas en tiempos del PAN : neoindigenismo, legalidad e identidad*, México, CIESAS-Porrúa, 2004, p. 31 (pp. 27-51).Voir également : BONFIL S.P., « Lo público es ancho y ajeno. Obstáculos y desafíos para la construcción de una agenda de mujeres indígenas », *in* HERNÁNDEZ R.A. *et al, El Estado y los indígenas…*, *op. cit.*, p. 77 (pp. 53-80) ; HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., « Introducción », *in* HERNÁNDEZ R.A. *et al, El Estado y los indígenas…*, *op. cit.*, p. 7 (pp. 7-24) ; NAHMAD S., « Los acuerdos y los compromisos rotos y no cumplidos con los pueblos indígenas de México », *in* HERNÁNDEZ R.A. *et al, El Estado y los indígenas…*, *op. cit.*, pp. 81-113.

[3] . Voir notamment WILLIAMS M.E., « Traversing the Mexican Odyssey: Reflections on Political Change and the Study of Mexican Politics », *Mexican Studies*, vol. 18, n°1, Winter 2002, pp. 175-176 (pp. 159-188).

[4] . Voir MAYBURY-LEWIS D., *The Politics of Ethnicity: Indigenous Peoples in Latin America,* Cambridge-London, David Rockeffeler Center for Latin American Studies-Harvard University Press, 2002.

[5] . Voir *supra*, pp. 109-113.

cadres des administrations modifie la configuration politique et administrative comme nous l'analysons plus tard. Elle est également marquée par le « multiculturalisme constitutionnel » pour reprendre les termes de l'analyse de D.L Van Cott[1]. Enfin, la scène nationale du début du XXIe est marquée par l'absence de solution apportée au conflit chiapanèque. Toutefois, au lendemain de l'approbation de la Loi indienne (réforme constitutionnelle de 2001[2]),« le peu d'intérêt de l'administration foxiste pour changer les relations entre les indiens et l'État se fait manifeste, ce qui conduit à la rupture de l'éphémère alliance entre les organisations et les leaders indiens avec le foxisme[3] ».

M. Gómez y voit un « indigénisme de basse intensité » dont la consultation populaire et les procédures d'institutionnalisation n'ont pas respecté la convention n°169 de l'OIT (des « forums de consultation » ayant remplacé l'obligation de consultation des peuples autochtones[4]). Dans ce cadre, face à un corps social sur lequel il n'a pas d'emprise et devant son incapacité à résoudre les problèmes de pauvreté et de marginalisation qui concerne les peuples autochtones, l'État adopte le discours multiculturaliste (diffusé dans les arènes internationales) et les revendications du droit à la différence des mouvements indianistes pour fonder *une politique de développement* : cependant il n'en assume pas le poids, renvoyant les populations indiennes à leur *responsabilité à se développer* comme nous l'analyserons dans les deux parties suivantes.

On assiste, depuis 2002, à la production d'un discours sur le droit des peuples autochtones à se développer : l'institution en charge des politiques qui concernent les peuples autochtones devient à ce titre, une commission de *développement*. Dans la continuité de la modification constitutionnelle de 2001, une Loi générale de développement social est adoptée en janvier 2004[5]. La référence aux populations indiennes en est un des objets, et figurent dans ses objectifs, les principes du respect de la diversité et la libre détermination des peuples et communautés indiennes. La partie la plus développée de cette loi concerne « *le bien-être social et l'attention prioritaire dans les zones de marginalisation* ». La politique de

[1] . Nous avons précédemment souligné les limites d'une telle perspective. Voir VAN COTT D.L., *The Friendly Liquidation…*, *op. cit*.
[2] . Voir *supra*, pp. 164-171.
[3] . SALDÍVAR TANAKA E., *Prácticas cotidianas del Estado…, op. cit.*, p. 114.
[4] . GÓMEZ M., « ¿Jaque a la autonomía? ¿Indigenismo de baja intensidad? », *La Jornada*, suplemento Hojarasca, 18.10.2004.
[5] . CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley General de Desarrollo Social, *Diario Oficial de la Federación*, 20.01.2004.

développement social est consacrée comme une politique étatique qui doit se traduire par la mise en œuvre de programmes sociaux pour lutter contre la pauvreté[1].

Plus qu'un « droit au développement », elle vise directement le développement lui-des populations autochtones par la création de la CDI. Les politiques de développement des peuples autochtones permettent ainsi à l'État de légitimer des *formes nouvelles de son intervention*. Précisons toutefois, que cette interprétation d'un État manipulateur et rationnel ne permet pas d'envisager les articulations complexes entre les acteurs sociaux et politiques. Enfin, présenter un État mexicain attentif aux revendications indiennes (au point d'y apporter la réponse du multiculturalisme aux revendications indianistes) n'induit pas une représentation de l'autochtonie uniquement à travers le rôle surplombant de l'État fédéral. Depuis les années 2000, les politiques néo-indigénistes de développement ont un rôle central dans la prise en charge de la question indienne et, en retour, les mobilisations indiennes orientent la politique néo-indigéniste.

3.2. « S'emparer du pouvoir » : les enjeux d'une réforme

Certains auteurs dont la lecture de l'action politique de V. Fox est plutôt radicale, mobilisent, entre autres catégories, le terme « néo-indigénisme » pour renvoyer aux écarts entre les prétentions de rénovation du nouveau pouvoir et les réalités de continuité avec les pratiques anciennes de l'indigénisme au Mexique[2]. Selon eux, le *Programme national pour le développement des peuples autochtones 2001-2006* est loin d'être un « programme qui en finit avec le paternalisme étatique ». Et le bilan de la nouvelle administration paniste (du PAN) se traduit par des « promesses inaccomplies » (notamment celle de résoudre le conflit chiapanèque) et des « engagements rompus[3] ».

Plutôt que d'adopter une lecture en termes de réussite ou d'échec de l'action publique, nous proposons d'étudier les enjeux de la réforme de l'administration indigéniste qui permettent de comprendre les rapports entre les gouvernants au pouvoir et leurs systèmes administratifs.

---

[1] . Voir CENTRO DE ESTUDIOS SOCIALES Y DE OPINIÓN PÚBLICA, « Impacto del trabajo legislativo », *Desarrollo Social* [En ligne, dernière consultation le 28.08.2013: www.diputados.gob.mx/cesop] ; DE LA TORRE, « Análisis e implicaciones de la Ley General de Desarrollo Social », *in* SEDESOL, *Cuadernos de Desarrollo Humano*, n°16, Agosto 2004.

[2] . Voir HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., « Introducción », *art. cit*.

[3] . HERNÁNDEZ R.A., « La diferencia en debate : la política de identidades en tiempos del PAN », *in* HERNÁNDEZ R.A. *et al, El Estado y los indígenas…*, *op. cit.*, p. 305 (pp. 287-306).

Nous envisageons la réforme de l'administration indigéniste qui conduit à la création de la CDI, comme une réforme mise en œuvre par une élite qui accède au pouvoir en 2000 avec l'élection de V. Fox. Un Bureau de représentation pour le développement des peuples autochtones (ORDPI), dépendant directement de la Présidence est créé pour mener à bien à cette réforme. La domination exercée par cette élite politico-administrative qui impose sa grille d'analyse et de traitement des problèmes a été qualifié par Catherine Grémion de « milieu décisionnel central[1] ». La prise de conscience *par le haut* de la nécessité de la réforme est un processus à dominante politique[2] contrairement aux entreprises d'occultation des objectifs politiques[3] derrière les débats techniques de la réforme.

En effet, le paysage politique mexicain est marqué, à la fin des années 1980 et le début des années 1990, par l'apparition d'une nouvelle élite dirigeante issue de formations économiques et ingénieriales qui a suivi ces formations parfois aux États-Unis ou le plus souvent dans les facultés privées. La génération précédente sortie des facultés de droit, avait été généralement formée à l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM). La nouvelle élite est largement soutenue par les institutions internationales dont elle s'emploie à appliquer les « recettes » libérales supposées traduire « bonne gouvernance ». Ce processus de renouvellement de l'élite dirigeante s'applique à la fois aux décideurs politiques et aux cadres intermédiaires des administrations : on assiste progressivement à une évolution technocratique de l'action publique, et à l'introduction des modalités managériales de gouvernement.

Dans le contexte d'une alternance politique, l'objectif consiste à « s'emparer du pouvoir[4] » pour reprendre les termes de Tulia G. Falleti. L'action entreprise sur l'ensemble du système administratif consiste à s'assurer de la loyauté des fonctionnaires et de leur adhésion au projet politique du nouveau pouvoir. Comme l'a souligné Philippe Bezès, « "s'emparer du pouvoir" suppose d'épurer les administrations ayant servi les anciens maîtres ». En effet, les administrations mexicaines sont marquées jusqu'en 2000 par le poids du parti-État priiste (PRI) dans la sélection des hauts fonctionnaires et dans la gestion des personnels administratifs.

Deux « familles d'esprit » face à la réforme

C. Grémion a montré que les entrepreneurs politiques de réforme se retrouvent souvent face à une administration hostile à la réforme qu'ils entendent entreprendre. Précisons

---

[1] . GRÉMION C., « Le milieu décisionnel central », *in* BAECQUE F. (de), QUERMONNE J.-L. (dir.), *Administration et politique sous la Ve République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982, pp. 205-224.
[2] . *Ibid.*, p. 216.
[3] . *Ibid.*, p. 217.
[4] . FALLETI T.G., « A Sequential Theory of Decentralization: Latin American Cases in Comparative Perspective », *American Political Science Review*, vol. 3, n°99, August 2005, pp. 327-346.

que l'hostilité au sein l'INI n'est pas uniforme mais qu'il existe bien « deux familles d'esprit[1] ». La première réunit ceux que C. Grémion a qualifié de « hors machine », « jouant, quelque soit leur niveau, dans la structure administrative, et acceptant de promouvoir un projet réformateur, malgré souvent la résistance de leur propre administration[2] ». Ce premier groupe est constitué par des fonctionnaires dont les carrières se sont déroulées au sein de différentes administrations. Le second groupe est lié à un mode d'action et à une clientèle traditionnelle, répugnant à remettre en question des équilibres construits au fil des ans pour se lancer dans une action risquée pour l'avenir [3]».

Santiago, « serviteur public », compte 12 ans d'expérience dans l'administration néo-indigéniste. Promoteur et acteur de la réforme depuis son bureau à l'ORDPI, il revient sur le changement institutionnel :

> Cette étape de transition de 2000 à 2002, consiste finalement à préparer la réforme institutionnelle de l'INI qui conduit à la création de la CDI. L'idée était alors de réunir notre Bureau et l'INI. À l'INI, très paternalistes, ils ont peur du Bureau. Cette préparation de la réforme se fait au sein de l'ORDPI, et oui ! Je dois le dire, [*sourire*] de manière quelque peu déconnectée de se qui se fait alors à l'INI. L'INI ne bougeait pas à l'époque. Tout était en train de se jouer depuis le Bureau de Xótchil. Ce qui se joue alors, c'est une réforme, donc réforme de l'institution, mais il faut également changer les mentalités des serviteurs de l'État. Je ne suis pas paniste [*partisan du PAN*]. Donc je ne dis pas cela dans une perspective partisane [*il insiste*], mais Xótchil Gálvez a rendu possible une réforme dans un cadre marqué l'immobilisme de l'INI […]. Xótchil Gálvez, qui venait du secteur privé, ça aussi ça faisait peur à l'administration mexicaine, elle a appris extrêmement rapidement […]. Je crois que durant ces deux années qui ont préparé la réforme, d'une part elle s'est imprégnée de ce qu'est le service public, et puis surtout grâce à sa proximité avec le Président, notre Bureau était très dynamique et était ce qu'il était. Je crois que c'est grâce, enfin avec tous ces éléments que nous avons réussi à créer la CDI[4].

Hipolito, ancien fonctionnaire de la SEDESOL, entré à l'ORDPI à ses débuts puis à la CDI revient sur le changement d'orientation donnée à l'action dirigée vers les peuples autochtones :

> Au Bureau [l'ORDPI], on adopte une nouvelle perspective celle du développement [*le fonctionnaire insiste sur ce mot*] des peuples autochtones. Bien sûr il y avait des Plans de développement déjà avant, mais on est dans un bureau qui doit orienter son action sur le développement. C'est une perspective finalement différente de ce qu'ils faisaient à l'INI. Ils étaient dans une perspective de l'indigénisme traditionnel […]. Nous, on est plus des serviteurs de l'État qui œuvrons pour le développement des populations indiennes. Et nous avons préparé

[1] . GRÉMION C., « Le milieu décisionnel central », *art. cit.,* p. 222.
[2] . *Ibid.*
[3] . *Ibid.*
[4] . Entretien avec Santiago, sous-directeur chargé du suivi de l'action publique, fonctionnaire de la CDI, Mexico, juillet 2012.

> la réforme, et en fait en fusionnant l'INI et le Bureau, ça nous a donné une Commission nationale de développement[1].

Le premier groupe mobilise une rhétorique qui associe à l'ancienne administration un archaïsme et un conservatisme de la politique paternaliste indigéniste, et présente comme un point de passage obligé sa modernisation. Leurs discours se caractérisent par une dichotomie articulée autour d'un schéma d'opposition parfois manichéen entre un passé et un avenir, une tradition institutionnelle et une modernité. La modernisation de l'administration passe par la neutralisation[2] du vieil institut indigéniste et l'élimination des structures du passé.

Pour les fonctionnaires de l'INI, correspondant à la seconde famille, il s'agit d'une époque où ils se sentent « déconsidérés » et « écartés de la préparation de la réforme », engagée par le Bureau « d'une amie du Président » qui n'est « pas ancré dans les territoires indiens » et qui ne prend pas en compte « la tradition de travail de l'INI[3] ». Ils voient dans l'arrivée de cette nouvelle élite dirigeante une colonisation de l'administration du monde politique et économique[4]. Comme Francis de Baecque l'a analysé, il est intéressant de souligner que chacune de ces familles est constituée par des fonctionnaires qui « savent extraordinairement s'identifier à la fonction qu'ils exercent[5] ».

La réforme institutionnelle est un moment délicat. Il faut, selon les fonctionnaires qui en sont les promoteurs, « définir des stratégies de changement » qui permettent de réaliser ces derniers sans bouleverser l'ensemble des équilibres sociaux et institutionnels. C. Grémion a montré que ce changement passe par l'éviction des membres de l'institution dans les positions hiérarchiquement supérieures opposés à la réforme – les fonctionnaires de terrain ne sont pas évincés de l'institution – et leur remplacement par des personnes de confiance. Il s'agit dans un même temps d'obtenir le soutien d'un secteur considéré comme stratégique : les leaders indiens.

---

[1] . Entretien avec Hipolito, membre du département de planification, fonctionnaire de la CDI, Mexico, juillet 2012.

[2] . Voir BOURDIEU P., BOLTANSKI L., « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2-3, 1976, pp. 3-73. Voir également, CHEVALLIER Jacques, « Un nouveau sens de l'État et du service public », in BAECQUE F. (de), QUERMONNE J.-L. (dir.), *Administration et politique…, op. cit.,* pp. 163-204.

[3] . Entretiens réalisés avec des anciens fonctionnaires de l'INI, actuellement de la CDI, Mexico, février, mars 2011 et juillet, août 2012.

[4] . Sur ce point voir BAECQUE F. (de), « L'interpénétration des personnels administratifs et politiques », *in* BAECQUE F. (de), QUERMONNE J.-L. (dir.), *Administration et politique…, op. cit.*, pp. 19-60.

[5] . *Ibid.*, p. 56.

Des cadres indiens, fonctionnaires pour soutenir la réforme

Dans ce cadre, la perspective de la nomination de professionnels indiens à des postes cadres de l'administration indigéniste est rendue possible par l'alternance au pouvoir et la réforme de l'INI. La nomination d'indiens à des postes cadres de l'administration traduit-elle une prise en compte des pressions d'« en bas », c'est-à-dire une prise en compte des « spécificités » autochtones ou renvoie-t-elle à des enjeux de légitimation institutionnelle ?

Depuis de nombreuses années, l'INI compte des individus indiens dans ses centres coordinateurs en région parmi ses fonctionnaires dits « de base ». Toutefois, jusque dans les années 2000, leur présence dans l'administration indigéniste ne concerne que les niveaux hiérarchiques inférieurs locaux voire régionaux[1]. L'Assemblée nationale autochtone plurielle pour l'autonomie (ANIPA) se saisit de cette fenêtre d'opportunité (ouverte par l'alternance) et réclame un « accès aux espaces institutionnels et politiques des instances exécutives, législatives et judicaires, dans l'administration, la direction et l'exécution des politiques de l'État destinées aux peuples autochtones[2] ».

V. Fox nomme de nombreuses personnalités de la société civile dans les administrations[3], dont X. Gálvez à la tête de l'ORDPI. Ce nouveau Bureau ne dispose pas de réseaux et de relais dans les territoires autochtones, contrairement à l'INI. La mission de l'ORDPI consiste à identifier les problèmes devant être résolus, consulter l'ensemble des institutions de l'État impliquées dans l'action indigéniste, et mettre en œuvre une politique nationale de développement pour les peuples autochtones intégrée et coordonnée[4].

L'action de l'ORDPI se caractérise essentiellement par des activités de lobbying[5]. Ces dernières sont à la fois indirectes, comme la consultation nationale organisée à la veille de la réforme, et directes, auprès des autres ministères, des leaders indiens, et des décideurs politiques, à travers l'établissement de contacts et le développement de relations de confiance

---

[1] . Voir *supra*, pp. 75-78.

[2] . LÓPEZ BÁRCENAS F., « De la autonomía al indigenismo », *Suplemento de La Jornada*, 20.07.2000 ; LÓPEZ BÁRCENAS F., *Los movimientos indígenas en Mexico Rostros y caminos,* México, MC editores-Centro de Orientación y Asesoría a Pueblos Indígenas, 2005, p. 15.

[3] . Le président Vicente Fox introduit dans son cabinet et à la SEDESOL de nombreuses personnalités issues de la société civile. Durant les deux premières années du mandat de Fox, une femme est nommée à la tête de la direction des Cultures populaires et deux personnalités indiennes sont nommées directeurs généraux de l'INI. Toutefois, le département de l'éducation indienne reste inchangé, sous la tutelle du ministère de l'Éducation publique (SEP) et sous le contrôle indirect du syndicat des instituteurs. Voir l'analyse de Felipe Hevia de la Jara qui désigne par l'expression de « courant civique » ces personnalités entrée dans la fonction publique avec l'arrivée de Vicente Fox au pouvoir. HEVIA DE LA JARA F., De Progresa a Oportunidades : efectos y límites de la corriente cívica en el gobierno de Vicente Fox », *Sociológica*, vol. 24, n°70, Mayo-Agosto 2009, pp. 51-55 (p. 43-81).

[4] . CDI, *Una nueva relación : Compromiso con los pueblos indígenas,* México, CDI-FCE, 2005.

[5] . SALDÍVAR TANAKA E., *Prácticas cotidianas del Estado…, op. cit.*, p. 114.

avec les décideurs. Les conclusions de cette consultation sont sans surprise : puisqu'il s'agit de la raison de la création de l'ORDPI, elles pointent la nécessité dé réformer l'INI[1]. Dans le cadre d'une réforme contestée en interne par les fonctionnaires historiques de l'INI, la nomination d'indiens, à des postes cadres, traduit une nécessité *d'obtenir l'accord de partenaires sociaux* qui soutiennent la réforme institutionnelle[2].

X. Gálvez nomme avec l'accord du Président (puisque c'est formellement lui qui en a la responsabilité), Marcos Matías Alonso à la tête de l'INI. Dans un courrier adressé à ses collègues du CIESAS, il revient sur le contexte de sa nomination. Tiraillé entre le fait d'« appartenir au gouvernement fédéral et d'appartenir au peuple », il finit par accepter cette « nomination historique », celle d'un indien à la tête de l'INI[3]. Les observateurs voient d'un bon œil la nomination de l'anthropologue M. Matías Alonso : « Nous qui avons accompagné le processus en faveur d'une plus grande participation autochtone dans le contrôle et la gestion des institutions gouvernementales, nous voyons comme un changement positif la nomination de Marcos Matías Alonso, cependant, cela a duré peu de temps[4] ». La courte durée de son mandat (1 an) ainsi que le contrôle étroit de l'ORDPI sur la question indienne avant la réforme institutionnelle (qui conduit à la disparition de l'INI et à la création de la CDI), laisse rapidement place à la désillusion de ceux qui espéraient que ce changement de gouvernement serait accompagné d'une prise en considération des spécificités indiennes dans l'administration.

Dans cette même perspective, l'avocat mixtèque Francisco López Barcenas est nommé directeur du département de la justice de l'INI. Il revient sur cette époque à l'occasion d'une discussion informelle :

> Il s'agit d'une époque que je n'aime pas. Je pense que nous avons été instrumentalisés. L'idée c'était d'avoir des indiens dans l'administration. Avec la tradition de militantisme que j'avais, j'étais surpris de devenir ainsi Directeur d'un département, mais je croyais au changement. Finalement, je n'ai pas du tout été d'accord avec la Loi indienne. J'ai démissionné, à cause de ces désaccords profonds et quand j'ai compris finalement qu'il n'y aurait pas retour possible en arrière[5].

Cette démission, quelques jours après l'approbation de la Loi indienne, est succédée par celle de M. Matías Alonso :

---

[1] . CDI, *Una nueva relación…, op. cit.*
[2] . GRÉMION C., « Le milieu décisionnel central », *art. cit.,* p. 218.
[3] . Courrier cité par Salomón Nahmad dans NAHMAD S., « Los acuerdos y los compromisos rotos… », *art. cit.*, p. 87.
[4] . *Ibid.*, p. 87.
[5] . Discussion informelle avec Francisco López Barcenas à l'occasion du second Workshop du SOGIP, Paris, carnet de terrain, juillet 2013.

> À 17 heures, le mardi 18 décembre, j'ai été convoqué à Los Pinos [*le palais présidentiel*] pour recevoir la notification de mon imminente sortie de l'institution. J'ai reçu l'ordre de la part de Xóchitl Gálvez de préparer immédiatement ma démission. Ils insistaient sur l'urgence du changement, il était prévu que cela soit fait à 20 heures ce même jour. Avec le temps, je ne comprends toujours par les raisons de l'urgence institutionnelle dans laquelle ma démission a été précipitée. Cependant, j'ai compris qu'il s'agissait d'un ordre irrévocable et que la décision du changement à la direction générale de l'INI était déjà prise[1].

Les observateurs de l'époque voient dans le limogeage de M. Matías Alonso, les incompatibilités de représentation de la question indienne entre le président V. Fox et celui qui est à la tête de l'INI. Ce dernier est alors nommé représentant du Mexique dans différents forums régionaux et internationaux, d'abord au Fonds pour le développement des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes, puis au Forum permanent des questions autochtones devant le Conseil économique et social des Nations unies. Ces nominations traduisent une volonté d'éloigner des affaires nationales une personnalité qualifiée de « progressiste » par des chercheurs en sciences sociales, et qui est dans un même temps un « obstacle pour le gouvernement Fox[2] ». En outre, il s'agit également d'éloigner de l'action publique néo-indigéniste une personnalité qui bénéficie d'un ancrage social[3] et d'une reconnaissance dans les milieux académiques puisqu'il est un anthropologue renommé du CIESAS.

La nouvelle relation entre les *leaders* indiens et l'administration foxiste se construit sous tension, et l'adoption d'une Loi indienne marque pour plusieurs d'entre eux la « désillusion[4] ». Après le départ des fonctionnaires indiens de l'INI, l'institution continue à fonctionner dans une forme d'inertie notamment liée au déplacement du centre de la politique néo-indigéniste au début du mandat de Fox vers l'ORDPI, bureau proche de la présidence chargé de proposer les modalités concrètes d'une nouvelle relation entre l'État, la société et les peuples autochtones.

L'ensemble des nominations d'indiens à ces postes cadres intervient dans un contexte dans lequel l'administration indigéniste est fortement remise en cause puisque sa réforme est prévue et les budgets très réduits[5]. Ainsi, la rupture avec l'administration de l'INI associée au PRI qui se traduit en 2003 par sa transformation en CDI, se prépare-t-elle dans une nouvelle

---

[1] . Courrier cité par Salomón Nahmad dans NAHMAD S., « Los acuerdos y los compromisos rotos… », *art. cit.*, p. 88.
[2] . « Humberto Aldaz Hernández, nuevo director del INI », *Proceso*, 19.12.2001.
[3] . Il avait soutenu l'EZLN pendant les négociations des Accords de San Andrés.
[4] . Discussion informelle avec Francisco López Barcenas à l'occasion du second Workshop du SOGIP, Paris, carnet de terrain, juillet 2013.
[5] . NAHMAD S., « Los acuerdos y los compromisos rotos… », *art. cit.*, pp. 81-113.

structure, proche du Président, l'ORDPI. Le travail parallèle en concurrence directe et ouverte avec à celui de l'INI, modifie le centre de l'action indigéniste du début du mandat de Fox. De l'INI, il se déplace à l'ORDPI, organe dépendant directement du Président, créé pour préparer la réforme de l'action indigéniste au plus près du Président.

Le poids des héritages institutionnels

À son arrivée au pouvoir, le président Fox qui hérite de plus de 50 années d'indigénisme officiel construit par les administrations du PRI, annonce qu'il entend « régler le problème chiapanèque en quinze minutes ». Le nouvel indigénisme du gouvernement Fox reprend de nombreuses orientations élaborées par A. Warman quand il était à la tête de l'INI, ainsi que de nombreux éléments du Programme sur les peuples autochtones d'E. Zedillo.

Comme l'a souligné P. Bezès, « en matière de réforme de l'État, la *tabula rasa* n'existe pas. Les réformes interviennent en effet dans et sur des systèmes administratifs qui continuent à peser, par leurs structurations, leurs coalitions de soutien ou les comportements stratégiques qu'ils génèrent, sur les options gouvernementales à l'égard de l'appareil d'État[1] ». Aussi, si la réforme traduit la volonté du pouvoir paniste de se défaire d'une ancienne institution associée au PRI, elle est « au cœur d'une réalité complexe faite […] d'échelons hiérarchiques, d'agents publics aux modalités de groupement et d'appartenance hétérogènes, de rationalités divergentes et de multiples interdépendances[2] ».

Notes de carnet de terrain 2. Des traces de l'INI[3]

Borne kilométrique 86 de la route San Cristobal de Las Casas-Yajalón. À la sortie de la ville, sur le bord de la route principale, dont le goudron presque absent laisse place à la terre et la poussière, et surtout aux multiples dos d'âne, à côté d'un arbre, les imposantes grilles du centre coordinateur sont fermées à 7h30 du matin. Sur les grilles qui encadrent son entrée, un panneau en bois, qui signale le logo de la CDI, penche sur le côté droit[4].

De l'autre côté de la route, sur un mur, une inscription grossière en lettres majuscules à la bombe noire signale : « Non à la criminalisation des luttes sociales ! Non à la répression. Dehors le mauvais gouvernement ». Cinq cents mètres plus haut, dans la ville, un panneau de l'Institut fédéral électoral, met en scène un groupe de personnes poussant un camion auquel est apposé le slogan « Ce qui fait un grand pays, c'est la participation de ses habitants ». Cinq mètres plus loin, dans le sens de la sortie de la ville, un autre panneau. Celui-ci est du gouvernement de l'État du Chiapas. Une femme indienne souriante, en tenue traditionnelle, entourée de deux enfants, serre la main d'un homme assis derrière un bureau : c'est un fonctionnaire de l'État fédéré comme le signale sa chemise. Le slogan « Ce sont des faits, pas des mots » est accompagné d'un logo des Nations unies et de l'écusson de

[1] . BEZÈS P., « Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management ? », *Critique internationale*, n°35, 2007, p. 26 (pp. 9-29).
[2] . *Ibid*.
[3] . Extrait de carnet de terrain, juillet 2012.
[4] . Voir Annexe 5, « Documents photograhiques », p. 528.

l'État chiapanèque. Après ce panneau, un autre plus petit, en noir et blanc qui indique « zone de dos d'âne ». Une fois la ville véritablement dépassée, chaque kilomètre est rythmé par deux dos d'âne au minimum, des panneaux de bois pendant au bout de morceaux de ficelles indiquant « on vend du café » ou « on vend du maïs ».

7h45, un homme passe, ouvre les grilles et les laisse ouvertes. Cinq minutes plus tard, un 4x4 d'apparence récente, recouvert de poussière, entre et se gare plus loin. Depuis l'entrée, on ne voit plus la voiture. Derrière les grilles, un petit chemin de terre et bordé d'herbe, d'arbres et de végétation. Ce chemin mène à une maison principale ainsi qu'à plusieurs autres maisons de taille plus petite. Un terrain de basket parsemé de quelques plantes, est encadré par deux paniers dont il ne reste que les cercles. Chacun de ces cercles métalliques est surmonté d'un panneau en bois usé sur lequel on distingue le logo orange de la CDI, sa couleur est fanée.

Cinq minutes plus tard, une autre voiture entre, se gare à côté de la première. Deux femmes portant une chemise au logo de la CDI arrivent à pied en discutant, elles mangent respectivement un épi de maïs grillé et un *tamal* (plat populaire à base de farine de maïs). À l'entrée de la maison principale aux murs blancs, Fabián, passe le balai. Il porte une chemise imprimée de la CDI. Il porte également la casquette brodée du logo institutionnel. Vers 8h, une femme indienne dont les tresses sont ornées de rubans roses et verts, arrive avec deux jeunes garçons qui semblent être ses fils. L'un d'eux porte une bouteille en plastique qui contient un mélange blanc. C'est le *mats'*, une boisson à base de maïs macéré que les indiens boivent pendant les travaux des champs. Elle s'assoit. Les enfants l'imitent. Fabián lui demande si son trajet était long. Fatiguée, elle répond qu'ils sont partis à 1h du matin. Ils ont fait 35 km. Les deux enfants sont allongés sur le banc en bois. L'acronyme INI y est inscrit tous les cinquante centimètres. À côté du banc, un cahier abimé par la pluie est posé sur une table d'écolier. Un stylo est retenu à la table par une ficelle grise. Sur la première page du cahier, on trouve l'inscription « registre des entrées et des sorties ». Les visiteurs doivent y remplir dix colonnes : nom, prénom, lieu d'origine, nom de la communauté, municipalité, rattachement institutionnel, programme de la CDI, heure d'arrivée, heure de sortie, signature. Malgré les pages remplies, de nombreuses colonnes restent vides, principalement les deux dernières.

Le hall d'entrée est décoré de plusieurs affiches institutionnelles. Quatre sont marquées du logo de l'INI, une seule de celui de la CDI. L'entrée dessert sept bureaux : celui du directeur, celui du sous-directeur, celui du secrétariat et trois bureaux partagés : dans chacun, on peut distinguer deux à trois postes de travail. Dans celui de Fabián, un tout petit placard qui sent la javel, une table d'écolier est quasiment rendue inaccessible par les fournitures et les produits d'entretien. Certains bureaux sont équipés d'un ordinateur. Tous sont chargés de multiples cahiers d'écoliers sur lesquels sont inscrits les trois lettres INI au crayon de papier. Les bureaux et les chaises en bois portent tous l'inscription INI. Chacune des trois autres maisons de petite taille disséminées dans le jardin, contient deux ou trois bureaux. Certains sont équipés de ventilateurs. La quatrième maison est une grande salle remplie de chaises en bois gravées également par l'inscription INI. Le jardin est bordé par un grillage. De l'autre côté, l'auberge pour les jeunes de la CDI et un terrain de basket identique au premier à une seule différence près : les panneaux qui surmontent les paniers portent le logo de l'INI.

Les éléments de cette observation permettent de comprendre qu'il y a bel et bien des traces de l'INI dans l'action de la CDI, malgré sa disparition officielle sous V. Fox. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que ces chaises, ces affiches, ces tables etc., révèle la présence et le poids de la structure administrative de l'INI sur la CDI. Parmi les neuf programmes d'action de la CDI, seuls deux sont créés au moment de la réforme institutionnelle (le

Programme d'infrastructures de base (PIBAI) et le Programme d'organisation productive pour les femmes indiennes (POPMI)). Les sept autres ont été créés sous l'INI. La structure territoriale (délégations et centres coordinateurs) de la CDI est calquée sur celle de l'INI. Les anciennes structures de l'INI sont transformées en celles de la CDI, malgré les traces très présentes de l'INI.

S'il est clair que l'on observe des continuités dans l'administration indigéniste malgré l'alternance au pouvoir, on ne peut toutefois réduire la CDI à un espace de reproduction de vieilles pratiques liées à un pouvoir « atomisant[1] », « inconsistant[2] », et « moqueur[3] ». Affirmer que le « vieil indigénisme s'est transformé en néo-indigénisme [parce qu'il] reprend des vieilles idées » ne nous semble pas apporter des éléments de compréhension de ce qui se joue dans la politique de développement qui concerne les populations indiennes au début du XXe siècle[4].

La catégorie *néo-indigéniste*, renvoie à une catégorie d'analyse plus fine, autant que le « développement » qui est réduit à son caractère « hégémonique » sans autre précision[5]. Pour M. Gómez, la création de la CDI préparée par l'ORDPI est un pas supplémentaire dans « les moqueries faites aux peuples autochtones de la part de celui qui s'est auto-désigné comme gouvernement de changement avec la complicité du Congrès[6] ». La création de la CDI s'inscrit dans la stratégie du pouvoir exécutif de contre-réforme[7] qui fait suite à une consultation dont les modalités sont dénoncées par plusieurs observateurs. M. Gómez va plus loin en affirmant que la CDI « viole » la convention n°169 de l'OIT en « usurpant la propriété d'un droit que la Convention donne aux peuples autochtones[8] ». Dans les textes, la CDI est définie comme une « instance de consultation » alors que ce sont les peuples autochtones eux-mêmes qui, officiellement, doivent être consultés. Pour ces auteurs, la nouvelle directrice de la CDI, reproduit les mécanismes d'assistantialisme au lieu de considérer les indiens comme des citoyens, favorise le dialogue avec des petits groupes au sein des communautés ou des régions au lieu de respecter le fonctionnement des organismes communautaires traditionnels et dynamise la dépendance de ces petits groupes à l'État au lieu de faciliter et promouvoir leur

[1] . HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., « Introducción », *art. cit.*, p. 8.
[2] . *Ibid.*, p. 11.
[3] . GÓMEZ M., « ¿ Indigenismo del cambio? », *La Jornada,* 20.05.2003.
[4] . HERNÁNDEZ NAVARRO L., « Movimiento indígena: Autonomía y reperesentación política », *in* GASPARELLO G., QUINTANA GUERRERO J. (coord.), *Otras Geografías. Experiencias de autonomías indígenas en México*, México, UAM, 2009, p. 59 (pp. 33-61).
[5] . HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., « Introducción », *art. cit.*, p. 12.
[6] . GÓMEZ M., « ¿ Indigenismo del cambio ? », *art. cit*.
[7] . Voir *supra*, pp. 163-179.
[8] . GÓMEZ M., « ¿ Indigenismo del cambio ? », *art. cit*.

autonomie. Pour Luis Hernández Navarro, l'administration du président Fox s'est contentée de poursuivre les programmes sociaux des gouvernements de C. Salinas de Gortari et d'E. Zedillo, « en se limitant à changer les noms ou en faisant de petites modifications dans leur fonctionnement[1] ». L'analyse radicale de plusieurs auteurs, anthropologues, sociologues, journalistes, tient en grande partie à leur participation directe dans les « efforts collectifs de la lutte des peuples autochtones[2] » : « Nous considérons que la large expérience de travail de recherche en régions autochtones et la participation directe dans les luttes des peuples autochtones […] nous permettent, à travers notre analyse, de contribuer au débat politique national et au développement d'une réflexion critique sur les possibilités et les limites des *politiques de reconnaissance* dans le contexte actuel de restructuration économique et de la globalisation[3]. »

La politique néo-indigéniste traduit un processus plus *complexe d'hybridation* entre une ancienne institution partiellement réformée (l'INI qui devient la CDI) et un nouveau discours qui articule la prise en compte des spécificités culturelles et l'ambition universaliste du discours du développement humain traduit dans des dispositifs de développement. Une telle hybridation se traduit dans les modalités concrètes d'action adoptées par la réforme institutionnelle : l'INI intervenait directement dans les localités indiennes, la CDI, chargée de mettre en œuvre une « politique de développement des peuples autochtones », *pilote* par « le haut » en mobilisant des savoirs experts associés au développement.

3.3. Une planification centralisée. Le cadre logique comme instrument de l'action de la CDI

Stratégies de développement, objectifs quantifiables, cibles identifiées, suivi des performances, gestion axée sur les résultats font leur apparition dans le fonctionnement de la nouvelle CDI. Les principes de l'action de la nouvelle Commission sous la direction de X. Gálvez sont l'intégralité et la transversalité de l'action publique de développement. L'idée sous-jacente est qu'une institution néo-indigéniste ne peut résoudre isolément les problèmes qui affectent les populations indiennes, et que seule l'action concertée du gouvernement peut mettre un terme à leur marginalisation[4].

---

[1] . HERNÁNDEZ NAVARRO L., « Neoindigenismo y autonomía », *La Jornada,* 15.03.2005.
[2] . HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., « Introducción », *art. cit*., p. 8.
[3] . *Ibid*., p. 8. Souligné dans le texte pour faire référence à l'acception donnée par Charles Taylor.
[4] . INI-ORDPI, *Programa Nacional para el desarrollo de los Pueblos Indígenas 2001-2006*, México, INI-ORDPI, 2002, pp. 89 et 99.

L'hypothèse porte ici sur l'adoption d'une perspective gestionnaire centralisée de la part de la CDI dans l'objectif de s'assurer le leadership institutionnel de l'action néo-indigéniste. En d'autres termes, la CDI « s'efforce de faire faire plutôt que de faire elle même[1] » tout en gardant le contrôle de l'action néo-indigéniste. La logique d'efficacité contraint la nouvelle administration à adopter une perspective gestionnaire. Les structures sont réaménagées pour faire face à l'accroissement et à la complexification des tâches administratives : c'est ainsi qu'un département de la planification est créé au sein de la nouvelle CDI. Son rôle est avant tout de poser les règles de l'action néo-indigéniste qu'elle pilote. C'est dans cette perspective qu'elle se dote d'un instrument spécifique de planification : le cadre logique. Ce dernier est pensé comme un instrument de pilotage de l'action néo-indigéniste. L'objectif consiste à imposer à l'ensemble des fonctionnaires et des acteurs politiques impliqués dans l'action néo-indigéniste un langage, des points de référence communs, et les instruments d'une politique de développement.

Une perspective gestionnaire de l'action néo-indigéniste

La loi définit la CDI comme une instance étatique devant être obligatoirement consultée par toutes les autorités fédérales dès qu'une action dirigée vers les peuples autochtones est envisagée. Toutes les instances et autorités fédérales doivent inclure dans leur budget une partie dédiée expressément aux peuples autochtones. La CDI a pour mission de conseiller les autorités fédérales dans la définition de critères, lignes de conduite et priorités à suivre, d'établir un système de consultation auprès des communautés autochtones afin de garantir leur participation dans la planification des politiques et programmes de l'État dans toutes les instances fédérales. Officiellement, un principe de subsidiarité définit l'action de la Commission, la loi organique qui porte sa création prévoit que la CDI « *mettra en œuvre les programmes et action pour le développement des peuples autochtones quand ils ne correspondent pas aux attributions des autres dépendances et entités de l'administration publique fédérale ou en collaboration, le cas échéant avec les dépendances et entités de l'administration publique fédérale*[2] ». Différents acteurs impliqués dans les projets de la CDI peuvent être identifiés : l'État fédéral chargé de la coordination du projet (à travers la CDI), des organismes intermédiaires (programme de la CDI, autres ministères ou agences de l'État, qui mettent en œuvre concrètement le projet), les populations bénéficiaires plus ou moins associées à la mise en œuvre du projet selon le degré participatif de celui-ci (un projet sur

[1] . CHEVALLIER J., « Un nouveau sens de l'État… », *art. cit.*, p. 196.
[2] . CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Artículo 2-XI, Ley de la Comisión nacional para el desarrollo de los pueblos indígenas, *Diario Oficial de la Federación*, 21.05.2003.

l'éducation associera plus les bénéficiaires qu'un projet d'infrastructures routières) et, les cas échéants, les bailleurs de fonds qui financent le projet.

Pour imposer son autorité dans la coordination de l'action néo-indigéniste, la CDI s'engage dans un travail de planification de son action dès 2003. Un département entièrement dédié à cette tâche est créé : son l'objectif est de « proposer des lignes et critères des programmes, projets et actions que la Commission exécute par elle-même ou en collaboration, quand elles ne correspondent pas aux attribution des autres instances fédérales, ou en complément de l'action publique sectorielle[1] ». Le discours des fonctionnaires interrogés traduit une représentation de leur rôle comme *facilitateurs* de l'action publique. Comme l'a souligné F. de Baecque, à les entendre, « l'administration n'est qu'un instrument de préparation et d'exécution des décisions dont la définition leur échappe[2] ».

La planification par objectifs et résultats comme outil de l'action publique n'est pas spécifique aux politiques de développement, on la retrouve dans diverses activités de l'action publique, comme dans les politiques éducatives ou les politiques de sécurité, etc. Toutefois, cette planification appliquées aux autres secteurs est depuis des années au cœur de débats et polémiques, et donc remise en question. Contrairement à ces domaines de l'action publique, où la majorité des instruments de cette nature ont été remis en cause et parfois abandonnés, en ce qui concerne les politiques de développement, ils se sont généralisés et connaissent un succès incontournable et une application actuelle stabilisée ; en d'autres termes, le cadre logique est la *figure imposée* des politiques de développement.

Le cadre logique pour planifier l'action

Le Département de planification rédige les « cadres logiques » des différents programmes de la CDI, ce qui signifie, en langage commun, qu'il formule un programme d'action transversal impliquant l'ensemble des entités fédérales concernées affichant un maximum d'objectifs afin de se conformer tant à l'agenda politique qu'aux exigences des potentiels bailleurs de fonds comme la Banque mondiale ou le PNUD.

La Commission s'approprie le cadre logique (*logic frame*), un outil du développement, créé par l'USAID en 1969, généralisé aux organisations internationales et aux ONG[3]. On assiste

[1] . Artículo 19-II, Estatuto Orgánico de la Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas, *Diario Oficial de la Federación*, 26.07.2010.
[2] . BAECQUE F. (de), « L'interpénétration des personnels…. », *art. cit.*, p. 166.
[3] . ROSENBERG L.J. (dir.), *Final Report. Project Evaluation And The Project Appraisal Reporting System*, vol. 1, July 1970. Voir l'analyse de François Giovalucchi et Jean-Pierre Olivier de Sardan, GIOVALUCCHI F., OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *Revue Tiers Monde*, n°198, 2009, pp. 383-406. Voir également, WIGGINS S.,

bien à un processus d'importation d'un instrument d'action, c'est-à-dire une forme de transfert à savoir « un processus par lequel le savoir sur les politiques, les arrangements administratifs, les institutions et les idées d'un système politique (passé ou présent) est utilisé dans le développement de politiques, d'arrangements administratifs, d'institutions et d'idées dans un autre système politique[1] ».

La vaste littérature sur les politiques de transfert (*policy transfer*) semble souvent se confronter à des écueils normatifs et analytiques. Elle s'appuie sur une conception parfois hasardeuse et difficilement objectivable du *bon transfert* ou encore du *transfert réussi*. S'il est « partiel » ou « incomplet », considéré comme « interrompu » (*broken*), il ne remplirait qu'une partie de l'ensemble du processus se limitant aux seules idées[2]. En ce sens, le transfert serait l'importation d'une « recette » couronnée de « succès ».

Plutôt que de considérer les éventuelles « preuves de non transfert » telles que les envisagent Mark Evans et Jonathan Davies, qui traduiraient que l'intégralité de l'« idée ou du programme original » n'est pas importée[3], nous envisageons les cadres logiques de la Commission comme un instrument mobilisé par la nouvelle CDI pour imposer son *leadership* dans l'action néo-indigéniste. Rompre avec cette approche normative nous permet d'envisager le transfert comme un processus d'appropriation, de traduction et d'hybridation au cœur de la circulation des idées et des pratiques plutôt qu'en termes de leçon (*lesson learning* et *lesson drawing*[4]). En effet, la production de l'action publique renvoie en grande partie à des pratiques d'innovation et de création traduisant une forme d'autonomie vis-à-vis des modèles extérieurs. Or précisément, les approches qui n'envisagent que la réussite ou le succès du transfert écartent de leur analyse la capacité d'innovation et d'autonomie des acteurs nationaux importateurs. Outre le fait qu'elles s'appuient sur le volontarisme des acteurs du transfert, faisant de ces derniers des acteurs rationnels guidés par la seule volonté d'appliquer un modèle extérieur, elles renvoient à une perspective déterministe. L'action publique nationale n'est analysée que comme étant déterminée par des modèles extérieurs, appliqués dans un espace national. En somme, ce n'est pas l'application en tant que telle de

---

DERMOT S., « Clarifying the "Logical Framework" as a Tool for Planning and Managing Development Projects », *Project Appraisal*, vol. 10, n°1, March 1995, pp. 2-12.

[1] . DOLOWITZ D.P., MARSH P., « Learning from Abroad… », *art. cit.*, p. 5.

[2] . *Ibid*., pp. 14, 17. Voir également EVANS M., DAVIES J., « Understanding Policy Transfer… », *art. cit.*, p. 376.

[3] . EVANS M., DAVIES J., « Understanding Policy Transfer…. », *art. cit.*, p. 382.

[4] . DOLOWITZ D.P., MARSH P., « Learning from Abroad… », *art. cit.* ; EVANS M., DAVIES J., « Understanding Policy Transfer… », *art. cit.* ; ROSE R., *Lesson Drawing in Public Policy: A Guide to Learning Across Time and Space*, Chatham (NJ), Chatham House, 1993; ROSE R., « What is Lesson Drawing », *Journal of Public Policy*, vol. 11, n°1, 1991, pp. 3-30.

modèles d'action publique qui nous intéresse, mais les modalités de construction et du changement de l'action publique qui y sont liées.

La certitude des agents de la CDI d'être dans la « bonne voie[1] » de l'action publique de développement, ne doit pas occulter la prise en compte des enjeux de l'appropriation d'un tel instrument. Finalement, c'est moins le modèle du cadre logique lui même qui compte que le *raisonnement stratégique* censé animer le processus de planification d'une action néo-indigéniste.

S'il présente la politique de développement des populations autochtones de manière simplifiée dans une cohérence qui lui est propre, le cadre logique renvoie à un outil de normalisation dans la mesure où il contribue à penser l'action de développement. Il repose sur l'idée selon laquelle une *technique optimale* est la solution au problème de développement des peuples autochtones : la formulation d'indicateurs associe l'efficacité à la quantification comme nous l'analysons dans la deuxième partie[2]. Le caractère particulièrement politique, ambitieux voire moral des objectifs assignés aux cadres logiques de la CDI est notable : « réduire les inégalités dont souffrent les peuples autochtones », « réduire la pauvreté des peuples autochtones », « rendre la santé accessible à tous les peuples autochtones », « promouvoir les femmes autochtones[3] ». Ces finalités ne sont pas inventées par l'État mexicain, la CDI reprend les finalités déclinées par le PNUD par exemple ou par l'Assemblée générale des Nations unies dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement[4] (OMD) adoptés en 2000.

Il semble que la mobilisation d'un tel instrument ait une double fonction. Il s'agit d'une part pour la CDI d'imposer les orientations de la nouvelle action publique qui concerne les populations indiennes. En ce sens, les cadres logiques sont directement adressés à l'ensemble des fonctionnaires qui y sont impliqués. D'autre part, les cadres logiques permettent de penser une réalité sociale transparente[5] (les problèmes de développement des peuples autochtones) maîtrisée et encadrée par une autorité politique considérée comme légitime (la CDI, donc l'État fédéral).

---

[1] . JODI N., « L'histoire du développement revisitée : mesurer pour gérer », *Revue d'économie du développement*, vol. 26, 2012, p. 58 (pp. 49-65).
[2] . Voir *infra*, pp. 223-379.
[3] . Tous ces objectifs figurent aux différents cadres logiques de la CDI de l'année 2012.
[4] . Voir EGIL F., « "Les éléphants de papier". Réflexions impies pour le Ve anniversaire des Objectifs de développement du millénaire », *Politique africaine*, vol. 3, n°99, 2005, pp. 97-115.
[5] . Voir LE BART C., *Le discours politique*, Paris, PUF, 1998, pp. 70-71.

Cette technique renvoie au modèle gestionnaire de l'exercice politique qui permet d'établir une série de relations logiques entre des objectifs hiérarchisés, les moyens mis en œuvre pour les atteindre et une série de conditions indispensables pour y parvenir. Les projets sont présentés sous une forme de matrice qui associe un objectif final, des objectifs intermédiaires, des moyens, des activités et des conditions de réalisations. Les résultats attendus sont évalués en fonction d'une série d'indicateurs quantitatifs destinés à évaluer les moyens mis en œuvre par l'ensemble des dépendances fédérales impliqués dans un projet. En d'autres termes, les objectifs sont supposés éclairer en amont les autorités politiques, en leur fournissant les données techniques et les informations nécessaires. Les résultats, en aval, sont censés permettre d'appliquer les décisions en les adaptant aux circonstances concrètes.

Tableau 3. Matrice des cadres logiques par résultats de la CDI

	Objectifs	Indicateurs		Sources de vérification	Conditions Hypothèses	Résultats
		de suivi	d'impact			
Objectif du projet						
Objectif intermédiaire						
Composante impliquée Assignation budgétaire						
Activité 1						
Activité 2						
Activité 3						

À travers cet instrument de l'action publique de développement, la CDI ne dirige pas la politique néo-indigéniste (comme le faisait auparavant l'INI), elle la coordonne « par le haut ». Alors que concrètement l'action publique néo-indigéniste est essentiellement mise en œuvre par des acteurs qui ne sont pas spécialistes de la question indienne, pour reprendre les termes de P. Le Galès, la CDI tend à *piloter*[1] l'action publique de développement qui concerne les peuples autochtones.

Une multiplicité de fonctions est assignée au cadre logique par les acteurs de la CDI. Plus généralement, nous l'analysons comme une technique de rationalisation de l'action publique propre à l'*épistémê* spécifique des acteurs du développement[2]. Le cadre logique renvoie à ce qu'Alain Desrosières a analysé comme une « co-construction pensée-action-description[3] ». En effet, guère lisible pour le profane, le cadre logique met en *récit*

[1] . LE GALÈS P., « Régulation, gouvernance et territoire », *in* COMMAILLE J., JOBERT B. (dir.), *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1998, p. 225 (pp. 203-237).
[2] . Voir GIOVALUCCHI F., OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Planification, gestion et politique… », *art. cit.*, p. 386.
[3] . DESROSIÈRES A., « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, n°58, 2005, pp. 4-27.

technocratique et simplifié une histoire du développement dans laquelle les bénéficiaires autochtones verront leur situation de pauvreté et d'inégalité s'améliorer si, et seulement si, les objectifs et indicateurs sont atteints à travers le suivi des activités déterminées. Les cadres logiques véhiculent une représentation irénique des acteurs et interactions sociales : les conflits susceptibles d'être rencontrés par le projet de développement sont analysés en tant que dysfonctionnements potentiels et les comportements des bénéficiaires, sur lesquels le projet n'a finalement pas de contrôle, en termes d'hypothèses.

Toutefois, les usages pratiques de cet outil d'action publique ne sont pas nécessairement une simple application de l'épistémologie dont ils sont porteurs. La mise en pratique concrète peut ignorer, transformer ou contourner les significations cognitives propres au cadre logique. Comme l'ont souligné P. Lascoumes et P. Le Galès, « un instrument n'est jamais réductible à une rationalité technique pure. Il est indissociable des agents qui en déploient les usages, le font évoluer, et composent à partir de lui une communauté de spécialistes[1] ».

3.4. Recrutement et professionnalisation : trajectoires et figures du néo-indigénisme

La refondation de l'action indigéniste ne peut s'expliquer sans l'analyse des acteurs qui la construisent et la mettent en œuvre. Aussi entendons-nous étudier les fonctionnaires en tant que « détenteurs du savoir spécialisé », à travers lequel se construit la supériorité de l'administration sur les citoyens comme l'a souligné M. Weber[2] et dont l'étude permet d'identifier les ressources sociales et politiques à la disposition des cadres de l'administration.

D. Arellano et J.P. Guerrero ont montré que la bureaucratie mexicaine s'appuie sur les procédures et activités plus politiques qu'administratives. L'existence d'un système informel de rotation entre les bureaucrates des différents ministères et agences étatiques l'explique en grande partie. En d'autres termes, l'influence du politique sur les structures et les activités de l'administration est très importante. Une telle influence est renforcée par l'absence de distinction claire entre les hauts fonctionnaires de l'administration et les acteurs politiques : une carrière politique se double en général d'une carrière administrative, et les postes administratifs sont soumis à un *turn over* permanent tous les six ans. L'absence de distinction entre les hauts fonctionnaires de l'administration et les acteurs politiques brouille les frontières entre le politique et l'administratif.

[1] . LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, *op. cit.*, p. 14.
[2] . WEBER M., *Économie et société*, *op. cit.*, p. 229.

Toutefois, l'existence de *fonctionnaires de confiance* est progressivement concurrencée par celle des *fonctionnaires de carrière* dont l'apparition récente et liée à l'adoption de la loi du Service professionnel de carrière dans l'administration publique fédérale [1]. L'apparition de ces fonctionnaires de carrière s'accompagne d'une professionnalisation et d'une technicisation de l'action publique.

L'analyse que nous présentons ne s'appuie pas sur des données statistiques, elle propose, à travers une typologie, d'interpréter les trajectoires des fonctionnaires de la CDI interrogés durant l'enquête de terrain. Une telle typologie fournit des éléments de compréhension des relations entre le centre, c'est-à-dire le siège de la CDI, et la périphérie, ses délégations et ses centres coordinateurs, pour reprendre les termes de M. Grindle. Toutefois, comme nous l'avons souligné au début de ce chapitre, nous entendons réinscrire les pratiques et les discours de ces fonctionnaires dans les contextes sociaux, politiques et culturels d'énonciation.

Éléments pour une grille d'analyse

Établir une typologie permet de comprendre les relations des fonctionnaires avec leur environnement socio-politique. Afin d'analyser leurs profils, nous proposons tout d'abord des éléments de compréhension des règles formelles et informelles qui conditionnent le déroulement des carrières au sein de la fonction publique indigéniste.

- La professionnalisation des serviteurs publics

La réforme de l'administration des années 1980-1990 opère, nous l'avons vu, un processus de déconcentration, sans toutefois affecter profondément les logiques de stratification professionnelle, et ne modifie qu'à la marge les dynamiques de carrière. Avec l'alternance politique, la question de la continuité de l'administration est posée dans un pays marqué par soixante-dix années de continuité du pouvoir priiste. Le contrôle politique exercé par le parti-État concernait également le contrôle de l'État sur ses ressources ; l'appareil d'État et les ressources politiques permettaient d'obtenir des bénéfices politiques à court terme et de donner des récompenses aux membres du parti selon leur participation à la politique gouvernementale [2]. Les réformes des années 1980 étaient essentiellement centralisées sur l'administration des services publics. Comme l'a analysé Rafael Martínez

[1]. CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley de Servicio Profesional de Carrera en la administración Pública Federal, *Diario Oficial de la Federación*, 10.04.2003.

[2]. Voir ARELLANO GAULT D., GUERRERO AMPARÁN J.P., « Stalled Administrative Reforms… », *art. cit.* ; PARDO M. del C., « El servicio profesional de carrera en Mexico : de la tradicion al cambio », *Foro Internacional*, vol. XIV, n°182, Octubre-Diciembre, 2005, pp. 599-634.

Puón, c'est dans ce contexte qu'une réflexion sur la professionnalisation et la stabilité de l'emploi des fonctionnaires au service de la continuité des programmes et politiques s'impose à la nouvelle équipe gouvernementale[1]. Le président V. Fox entend réviser la façon dont fonctionne l'ensemble de l'administration mexicaine. Entouré de personnalités issues du milieu des affaires, l'équipe gouvernementale promeut les techniques de gestion managériale, et la loi du Service professionnel de carrière dans l'administration publique fédérale (ci-après, la loi du service professionnel de carrière[2]) est adoptée en 2003. Cette loi est conçue comme un « outil pour l'administration du personnel dans l'administration publique afin de garantir le développement et la permanence du service public à travers le mérite et l'évaluation permanente de ses fonctions dans un cadre de transparence et de légalité[3] ».

Précisons d'emblée que la notion de *fonctionnaire* n'existe pas au Mexique jusqu'en 2003. Il ne s'agit pas d'une seule inexistence sémantique puisque ce sont les expressions « travailleurs de l'État » ou encore « serviteurs publics » qui étaient employées dans les textes officiels et continuent de l'être par les cadres de l'administration ou les fonctionnaires de terrain[4]. Enfin, jusqu'en 2003, il n'existe pas formation officielle et de mise en concours national des postes de fonctionnaires au sein de l'INI puis de la CDI.

Jusque dans les années 2000, les carrières des agents de l'État ne sont pas déterminées par le mérite ou les résultats, mais en fonction de réseaux clientélistes et de loyautés personnelles qui ont été analysés par M. Grindle[5] et Peter H. Smith[6]. En tant que mécanisme censé garantir l'égalité dans l'accès à la fonction publique sur la base du mérite, la loi consacre les *fonctionnaires de carrière* (*funcionarios de carrera* également désignés par l'expression *trabajadores de base* lorsqu'ils occupent les premiers échelons hiérarchiques de l'administration) qui viennent concurrencer les *fonctionnaires de confiance* (*funcionarios de confianza*). Avec la loi de 2003, l'approche des services de carrière (*servicios de carrera*) est supprimée et remplacée par celle d'une *professionnalisation* de la fonction publique. Paradoxalement, alors qu'elle est censée garantir l'accès aux postes de la fonction publique

---

[1] . MARTÍNEZ PUÓN R., *La profesionalización de la Administración Pública en México: dilemas y perspectivas*, Madrid, Instituto Nacional de Administración Pública, 2003, pp. 36-37.

[2]. CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley de servicio profesional de carrera en la adminstracion publica federal, *Diario Oficial de la Federación*, 10.04.2003.

[3] . MÉNDEZ J.L., « Retos inmediatos del Servicio Profesional de Carrera », *Servicio Profesional de Carrera,* vol. 1, n°1, 2004, pp. 5-12.

[4] . Carnet de terrain, janvier, février et mars 2010, juillet et août 2012.

[5] . GRINDLE M., « Patrons and Clients in the Bureaucracy: Career Networks in Mexico », *Latin American Research Review*, vol. 12, n°1, 1977, pp. 37-66.

[6] . SMITH P.H., *Labyrinths of Power: Political Recruitment in Twentieth-Century Mexico*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1979.

sur les critères des compétences et du mérite, la mise en place de concours instaure, selon l'analyse de María del Carmen Pardo, un « climat de suspicion sur la façon dont [ces] concours sont élaborés de sorte que des personnes préalablement sélectionnées "gagnent" », c'est-à-dire obtiennent les postes à pourvoir[1]. En outre, comme nous l'ont confirmé à l'occasion des entretiens, tant les cadres de l'administration indigéniste que les fonctionnaires de carrière, les bilans de compétences ne sont pas construits sur la base de celles jugées nécessaires à un poste, ni sur celles du fonctionnaire ; ils se limitent à « recueillir leurs impressions sur les postes » qu'ils occupent.

Concrètement, ces fonctionnaires de confiance ont accès à un certain nombre de prestations auxquelles n'ont pas accès les fonctionnaires de carrière ; en revanche, ils n'ont pas de garantie de l'emploi, dans la mesure où leur permanence à un poste dépend de la volonté des responsables (*jefes*) ou des groupes auxquels ils appartiennent. Les fonctionnaires de carrière ont, contrairement à ce que laisse entendre l'expression qui les désigne, peu de chance de voir leur carrière professionnelle évoluer. En d'autres termes, les fonctionnaires de carrière ont une garantie de l'emploi fortement contrainte par le peu de chance de voir leur situation hiérarchique et salariale évoluer.

- Fonctionnaires de base, cadres intermédiaires et fonctionnaires de confiance

Alors que paradoxalement elle entend mettre en place les critères d'une administration qui tendrait à se rapprocher de l'idéaltype wébérien, la loi de 2003 n'élimine pas les processus de *cooptation* dans la sélection des fonctionnaires et l'avancement de leur carrière. Si la loi consacre les fonctionnaires de carrière, la distinction entre ces deux figures du fonctionnaire mexicain (de carrière et de confiance) reste pertinente en 2012. Enfin, la loi entendait mettre un terme au système des dépouilles (*spoil system*) : or, cette pratique est toujours d'actualité. Les entretiens réalisés à l'été 2012, au lendemain des élections présidentielles (qui ont consacré la victoire du candidat du PRI, Enrique Peña Nieto), sont à ce titre très illustratifs. Deux fonctionnaires sur trois du siège partagent leur crainte de se faire « évincer dans les mois qui suivent[2] ». La CDI, tout comme chaque administration, voit son équipe de cadres renouvelée à chaque élection présidentielle. Les cadres de la CDI interrogés ont confirmé

[1] . PARDO M. del C., « El servicio profesional de carrera en mexico: de la tradicion al cambio », *Foro Internacional*, vol. XIV, n°182, Octubre-Diciembre, 2005, p. 626 (pp. 599-634).
[2] . Carnet de terrain, juillet et août 2012.

savoir qu'ils devraient « remettre leur démission dans les mois qui suivent » et « réactiver leur réseaux », leur seule « certitude » étant qu'ils devraient « quitter la CDI[1] ».

Une première catégorie concerne les *fonctionnaires* dits *de base*, qui ont des postes réservés aux employés syndicalisés. Il s'agit d'emplois les moins qualifiés, les moins rémunérés et dont les perspectives d'évolutions de carrière au sein de l'ensemble de l'administration sont faibles. Ces postes sont les plus nombreux dans les administrations territoriales et garantissent une permanence et une continuité de l'emploi public pour les personnes qui les occupent : les « *bases* » ne peuvent être mutés de leur poste[2]. Une telle stabilité assure également une permanence et continuité des institutions publiques. Les « *bases* » sont des fonctionnaires territoriaux techniciens (élaboration de plans, pancartes et panneaux, permanence informatique, comptabilité, etc.), chargés de la surveillance (gardes), du ménage, ou du secrétariat (coursiers, secrétaires, intendance, etc.) ou encore des chauffeurs.

Une seconde catégorie que nous pouvons distinguer est celle des postes de *enlace* qui concerne des *cadres intermédiaires*. Plus qualifiés et mieux rémunérés que les premiers, il s'agit de postes d'encadrement intermédiaire. La carrière de ces fonctionnaires dépend largement de la capacité qu'ils ont à nouer des réseaux et des loyautés avec leurs supérieurs hiérarchiques et des compétences qu'ils acquièrent au fur et à mesure de leur carrière. Leur nomination à ces emplois dépend en général de la nomination de leur responsable ; aussi, ils ont tendance à « suivre » leur supérieur en fonction des nominations de celui-ci. Parallèlement, ces cadres intermédiaires n'hésitent pas, au milieu de leur carrière, à suivre des formations (soit à l'université, soit au sein d'organismes privés) en vue d'acquérir des niveaux de diplômes et des qualifications supplémentaires qui leur permettront de prétendre à un autre poste ou de suivre leur supérieur nommé à une fonction plus élevée.

Au cours de leur carrière, ces fonctionnaires intermédiaires peuvent accéder à la troisième catégorie, la mieux rémunérée, qui concerne les *fonctionnaires de confiance*. Ces derniers ne bénéficient pas des avantages annexes (comme la stabilité d'emploi) ou sociaux (comme le droit à la retraite). Les cadres intermédiaires et les fonctionnaires de confiance sont soumis à un système de nomination descendante : le directeur de la CDI (dont la nomination dépend du pouvoir exécutif) désigne ses directeurs au siège et ses délégués dans les États

[1] . Entretiens réalisés avec des cadres, fonctionnaires de la CDI, Mexico, juillet et août 2012.
[2] . Jusqu'en 1996, les arrangements avec le syndicat se traduisent par une hérédité officieuse des postes.

fédérés ; qui eux-mêmes nomment leurs sous-directeurs et sous-délégués, qui choisissent leur chefs de programme qui, à leur tour, sélectionnent leurs équipes de collaborateurs, etc[1].

M. Grindle a analysé les pratiques des fonctionnaires mexicains, fournissant ainsi des éléments de compréhension de l'organisation bureaucratique[2]. Si son analyse concerne une période qui précède l'adoption de la loi de 2003, elle reste pertinente et actuelle. Dans le cadre des temporalités des changements des responsables politiques (liées nous l'avons dit au mandat présidentiel puisque le directeur de la CDI est nommé par le président), les fonctionnaires de confiance, contraints de quitter leur poste, doivent remettre leur démission à leur supérieur et ne reçoivent pas d'indemnités de licenciement. Le sexennat rythme le renouvellement des cadres de l'action indigéniste. Les fonctionnaires de confiance de la CDI préparent les échéances des mandats politiques en établissant les liens de loyauté et de réciprocité avec leur hiérarchie. Ces interactions professionnelles se convertissent en ressources sociales dans la recherche d'un nouveau poste. Les fonctionnaires de confiance tissent également des relations professionnelles en dehors de la CDI, c'est-à-dire des relations interinstitutionnelles ; d'anciens responsables et collègues administratifs sont autant de ressources qu'ils réactivent quand vient à son terme le sexennat. La politisation des fonctionnaires et les allégeances politiques sont également un élément de l'analyse de M. Grindle. Ces éléments se vérifient particulièrement en ce qui concerne les fonctionnaires cadres de la CDI, contrairement aux fonctionnaires des centres coordinateurs. Les réseaux interpersonnels (verticaux ou horizontaux) restent un élément pertinent quand il s'agit d'étudier le profil des fonctionnaires mexicains malgré l'adoption de la loi de 2003.

- Le rapport à la question autochtone et les *street level bureaucrats*

Le dernier élément qui intéresse cette grille d'analyse est le *rapport des fonctionnaires étudiés à la question autochtone*. Certains profils se caractérisent par la spécificité de la question autochtone dans l'administration publique : s'ils ne sont pas tous spécialistes de formation de la question indienne au Mexique, les fonctions qu'ils occupent leur ont permis d'acquérir une connaissance spécialisée de la question. Certains fonctionnaires issus des autres administrations affirment être « devenus indigénistes » au fil de leur carrière. Pour l'ensemble de ceux qui se définissent comme *indigénistes*, y compris les anthropologues désignés au Mexique comme les plus « proches » de la question indienne, des centres coordinateurs au siège, tous affirment que l'« on devient indigéniste » (*uno se hace indígena*).

[1] . Ce fonctionnement de nomination descendante n'est pas propre à la CDI, il concerne l'ensemble des ministères et agences de l'État mexicain y compris ceux des États fédérés.
[2] . GRINDLE M., « Patrons and Clients… », *art. cit*.

Appliquant l'« esprit indigéniste » (*esprítu indígenista*) qui s'appuie sur le travail de terrain, la « sensibilité culturelle » et les « prédispositions à aider les peuples autochtones », les indigénistes tendent à reproduire et à perpétrer les pratiques de travail issues des consignes anthropologiques héritées de l'INI. Manuel, responsable du programme de « capacitations » explique :

> Ce qu'il se passe c'est que nous sommes confrontés à la pauvreté, à la misère, à l'exploitation. Si tu as un minimum d'éthique et d'engagement social, tu deviens un réel indigéniste dans le vrai sens, c'est-à-dire engagé avec et pour les peuples autochtones. Si tu n'as pas cette sensibilité sociale et cette volonté de l'engagement social, c'est le contraire, tu ne deviens pas indigéniste, tu regardes les indiens de haut, et les indiens ne comprennent pas ce que tu fais. Être indigéniste, c'est très noble, c'est s'engager socialement pour et avec les peuples autochtones [*il insiste sur* pour *et* avec][1].

Le témoignage de Manuel n'est pas isolé : l'ensemble des fonctionnaires de terrain qui se déclarent indigénistes tiennent ces discours d' « engagement social », de « sensibilité », de « prédispositions éthiques ».

La plupart du temps acteurs de terrain, les indigénistes peuvent être envisagés comme des *street level bureaucrats* pour reprendre l'expression de Michael Lipsky en raison du pouvoir qu'ils exercent dans la distribution des ressources (et dans les décisions parfois arbitraires qui y conduisent) et les multiples interactions qu'ils établissent avec les groupes de populations[2]. Les décisions des fonctionnaires indigénistes ont en général un impact direct sur les populations indiennes concernées. Elles engagent un processus de négociation au cours duquel les représentants des groupes sociaux valent leur point de vue. Les fonctionnaires ne cherchent pas à se protéger de ces sollicitations, mais au contraire, à se présenter comme les plus accessibles possibles. Les sollicitations des groupes sociaux ne sont pas perçues par les fonctionnaires de terrain comme un moyen de pression exercés sur eux, mais comme un moyen de renforcer la capacité de choix dont ils ont la responsabilité.

Paradoxalement, les indigénistes peuvent contribuer à accroître les disparités entre les groupes de population indiennes selon l'attention (ou l'inattention) qu'ils portent à ces groupes ou leur présence (ou leur absence) dans les localités indiennes. Dans un même temps, ces fonctionnaires de terrains sont soumis aux contradictions entre les finalités affichées de

---

[1] . Entretien réalisé avec Manuel, responsable du programme de « capacitations », fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, juillet 2012.

[2] . LIPSKY M., *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York (NY), Russell Sage Foundation, 1980. Nous renvoyons le lecteur à l'excellente enquête réalisée par Emiko Saldívar Tanaka sur les acteurs indigénistes entre 1995 et 2002 : SALDÍVAR TANAKA E., *Prácticas cotidianas del Estado…, op. cit.* ; SALDÍVAR TANAKA E., « Everyday Practices of Indigenismo: An Ethnography of Anthropology and the State in Mexico », *Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, vol. 16, n°1, 2011, pp. 67-89.

leur action favorable aux groupes locaux qu'ils assument, et les contraintes matérielles liées au traitement d'un grand nombre de demandes très hétérogènes, puisqu'ils constituent souvent le seul guichet de l'administration fédérale auquel ont accès ces groupes sociaux. En d'autres termes, ils ont un rôle dans l'*arbitrage des demandes sociales*, opération qu'ils réalisent soit par conciliation et compromis avec les groupes sociaux locaux, soit par hiérarchisation et sélection[1]. Finalement, leur capacité d'action réside dans ces *marges* de décision et dans le rapport qu'ils établissent avec les administrés : c'est par là qu'ils obtiennent la reconnaissance de leur travail quotidien[2]. Une telle perspective conduit les fonctionnaires à envisager leur rapports avec les administrés moins en termes d'autorités que d'influence.

Peu présents au siège à Mexico depuis la réforme institutionnelle créant la CDI, ils restent nombreux au sein des délégations et des centres coordinateurs. Ils peuvent agir dans le cadre de leurs fonctions ou en tant que facilitateurs pour les groupes sociaux autochtones. Ils sont alors très détachés des normes et des règles d'opération (de type managérial et liées à la création de l'INI) qui encadrent leurs activités : « elles sont inutiles […] inadaptées aux besoin […] déconnectées des réalités de terrain[3] ». Dans ces deux cas, les fonctionnaires indigénistes contribuent, *par le bas*, à redéfinir le rôle institutionnel de la CDI et à orienter l'action publique. Face à la figure de l'indigéniste, certains des fonctionnaires de la CDI n'hésitent pas affirmer leur désintérêt de la question autochtone et à souligner la spécificité technique de leur travail [4] (agricole, infrastructures et équipements, etc.).

Esquisse d'une typologie des figures du néo-indigénisme

À partir des éléments permettant de situer et comprendre le conditionnement du déroulement des carrières, nous proposons quatre figures types des fonctionnaires de l'administration néo-indigéniste.

- Le cadre

Le cadre est dépositaire d'une autorité qui lui a été déléguée par un supérieur qui peut être le directeur de la CDI[5] (ci-après, le directeur). On peut distinguer deux types au sein de l'administration de la CDI. Tout d'abord, le *cadre politique*, en général loin d'être un

[1] . BAECQUE F. (de), « L'interpénétration des personnels…. », *art. cit.*, p. 191.
[2] . Dans cette perspective voir le travail de Jean-Claude Thoenig sur les ingénieurs des Ponts et celui de Jean-Pierre Worms sur les préfets et les notables locaux, voir THOENIG J.-C., *L'ère de technocrates*, Paris, L'Harmattan, 1987 ; WORMS J.-P., *Une préfecture comme organisation,* Paris, Groupe de Sociologie des Organisations, 1966.
[3] . Carnet de terrain, janvier, février et mars 2010 et juillet et août 2012.
[4] . Carnet de terrain, janvier, février et mars 2010 et juillet et août 2012.
[5] . Dans les administrations non-indigénistes, la nomination peut être également du fait du directeur de l'agence ou du ministre.

spécialiste de la question autochtone, est la personne de confiance du directeur auquel il a un accès direct[1]. Sa carrière politique est liée à l'appréciation que son directeur fait de son travail, et lorsque ce dernier quitte son poste, il doit présenter sa démission. Le cadre occupe un poste soit au sein de l'administration centrale à Mexico, au siège de la CDI, soit en région. Dans ce dernier cas, il est souvent est étranger à l'État fédéré dans lequel il occupe un poste ; il n'est pas rare qu'il n'y ait jamais travaillé avant sa nomination. Sa légitimité repose sur les liens directs et les relations interpersonnelles qu'il a su établir en tant que député, directeur d'une commission au Parlement, membre d'un cabinet ministériel, etc. Dépourvu de tout ancrage territorial et de ressources politiques locales, il valorise l'autorité et le prestige liés à sa relation particulière avec le directeur dans les interactions avec ses partenaires politiques. À défaut d'un réseau de relations territoriales, le cadre politique s'appuie sur des ressources indirectes : d'une part, des relations politiques liées à sa nomination (et donc à son directeur), de l'autre des moyens administratifs en nommant son équipe de collaborateurs. Ces postes concernent en général ceux de délégués de la CDI dans les états fédérés et ceux de directeurs ou de sous-directeurs des programmes au siège de la CDI à Mexico.

Face à cette première figure, on trouve le *cadre interne* qui a accompli sa carrière au sein de l'administration indigéniste : sa nomination est la conséquence d'une promotion interne. Comme le cadre politique, souvent étranger à l'État où il est poste, le cadre interne, dispose toutefois de ressources directes. Elles sont territoriales et souvent plus importantes : en effet, ne devant pas son poste à une nomination politique, il reste plus longtemps en poste et établit progressivement son ancrage territorial. Par ailleurs, fin connaisseur de l'institution indigéniste, il a fait en général l'ensemble de sa carrière au sein de l'INI puis de la CDI. S'il ne dispose pas d'un accès direct au directeur (les liens qu'il peut établir avec ce dernier sont de type institutionnel), il est en général spécialiste de la question autochtone. Son expérience en tant qu'*indigéniste* (comme l'ensemble des cadres internes que nous avons rencontré se désigne volontiers), est une ressource de première importance. Régionalement et localement, le cadre interne est identifié à la CDI (ou l'INI comme nombre d'organisations autochtones désignent encore l'institution indigéniste malgré la réforme institutionnelle) par les autres acteurs politiques et les organisations autochtones. Après une formation universitaire suivie en général dans une université publique en anthropologie ou en médecine (ces disciplines étant valorisées par l'INI dans ses recrutements de 1950 à 1980), il est doté de savoirs professionnels spécifiques qui lui ont permis de gravir les échelons de l'administration

[1] . Il se rapproche de la figure du préfet en France.

indigéniste. Au fil de sa carrière, un cadre interne passe régulièrement, au sein d'un même État, d'un poste de directeur de centre coordinateur à celui de sous-délégué au sein de la délégation de la CDI.

Parcours biographique 1. Alfonso, cadre interne, « indigéniste, médecin et titulaire d'une maîtrise en planification stratégique » (55 ans en 2012)

Originaire de Veracruz, Alfonso se présente en souriant comme un « médecin qui détient une maîtrise en planification stratégique[1] ». Pendant ses études de médecin, il fait son service social dans un centre coordinateur durant lequel « il est touché par l'indigénisme », précisant que sa propre mère est indienne. Il présente des examens « pour entrer par la petite porte », suit une « formation à l'indigénisme », et intègre l'INI en 1984. Il aime « vivre avec les gens » dans les communautés indiennes ». Les évènements de 1994 l'ont marqué : nous étions la seule institution en contact avec les populations. Ce sont ces expériences de terrain « qui ont fait de [lui] un indigéniste ». Après plusieurs années d'expérience en tant que médecin dans différents centres coordinateurs du Chiapas, il prépare « une maîtrise pour pouvoir candidater à un poste de sous-direction ». Il passe la moitié de la semaine « en dehors de son bureau parce qu'[il] connaît et qu'[il] aime être en contact avec le terrain ». Présent dans l'État du Chiapas depuis désormais plus d'une vingtaine d'années, il se présente comme « chiapanèque de cœur ». Loin des réseaux politiques, mais intégré dans les réseaux administratifs locaux, il valorise sa carrière d'indigéniste qu'il oppose à celle « du directeur de la délégation qui a eu son poste grâces à des amitiés politiques ».

- Le spécialiste (ou l'expert)

Expert dans un secteur de l'action publique, le spécialiste a généralement réalisé l'ensemble de sa carrière au sein de l'administration publique. Ayant suivi une formation universitaire d'ingénieur spécialisé, doté d'une expérience et d'une expertise professionnelles qu'il a acquises en exerçant différentes fonctions au sein d'un même secteur (l'agriculture, la pêche, les transports, les communications, les réseaux routiers, les infrastructures de base, etc.), il se caractérise également par sa mobilité professionnelle dans les différentes administrations. À travers ses différentes fonctions, il a créé un réseau relationnel d'experts totalement extérieurs à la question autochtone sur le secteur dont il est spécialiste. On retrouve le profil du spécialiste au sein des délégations de la CDI dans les États fédérés et au siège à Mexico. Refusant catégoriquement le qualificatif d'indigéniste, l'expert a une position particulière sur la question autochtone dans l'administration indigéniste. Ses interlocuteurs ne sont pas les organisations autochtones (qu'il désigne uniquement comme étant des « bénéficiaires ») mais les spécialistes et techniciens qui vont mettre en œuvre des travaux d'équipements par exemple.

Ainsi, pour Antonio, à un poste de responsabilité au siège de la CDI :

[1] . Entretien réalisé avec Alfonso, cadre, fonctionnaire de la délégation de la CDI, Chiapas, juillet 2012.

> Le fait qu'une langue disparaisse, ce n'est pas mon problème, et en vérité, peu m'importe […]. Les organisations autochtones viennent en disant « nous venons vous convaincre que nous sommes spécifiques et avons des droits spécifiques ». Mais de quoi viennent-ils nous convaincre ? […] Le truc à la mode, c'est la diversité culturelle [*rires*]. Quelle invention ! Quelle escroquerie ! Alors, ils ont créé des organisations qui sont des intermédiaires avec qui nous sommes obligés de travailler. Nous n'avons pas besoin d'intermédiaires, pour moi ce ne sont pas des intermédiaires, ce sont des bénéficiaires des programmes que nous mettons en œuvre. Nos intermédiaires doivent être la Commission étatique des routes par exemple, et seulement elle. Ce sont des techniciens, ils connaissent leur métier. En ce qui me concerne, peu m'importe que les bénéficiaires soient indiens. Ce qui m'importe et mon travail c'est qu'il y ait des routes là ou il n'y en pas[1].

Pour Octavio, anciennement en poste au sein de la délégation de la CDI dans l'État du Chiapas, actuellement en poste au siège à Mexico dans le programme d'infrastructures de base :

> Encore récemment une organisation [autochtone] est venue demander un soutien économique au titre de la « capacité technique » pour les programmes productifs. Ici, ils forment des personnes qui ne savent même pas lire [*il soupire*]. L'objectif, c'est qu'ils savent s'organiser et savent gérer un projet productif. Mais concrètement, avec les organisations, ce n'est pas possible. Malheureusement, dans nos règles d'opérations nous devons travailler avec eux. Le problème, c'est que, c'est bien sûr dans un objectif politique, mais surtout c'est pour qu'ils aient les fonds. Peu importe la réalité du succès du projet de capacités, c'est politique et pour drainer l'argent vers leurs organisations[2].

Les deux spécialistes interrogés ont en commun de ne pas reconnaître les organisations représentantes des communautés autochtones comme des interlocuteurs légitimes. Ils raisonnent en termes de légitimité technique et non pas en fonction de légitimités politiques et sociales. Toutefois, ils ont chacun une perception du problème autochtone. Pour le premier, les organisations sociales viennent perturber la mise en œuvre de l'action publique ; ne reconnaissant pas le statut de représentant autochtone de l'organisation, il envisage cette dernière comme un élément incompétent qui vient parasiter la mise en œuvre d'un programme d'infrastructures routières. Pour le second, l'organisation est un acteur qui capte des fonds dont il juge l'utilisation politique inadéquate.

Parcours biographique 2. Antonio, « spécialiste en infrastructures » (53 ans en 2003)

Antonio est géologue de formation, spécialisé en hydrologie[3]. Avant d'entrer à la CDI, il a acquis une expérience de 25 années dans différentes dépendances et administrations. Ces différentes fonctions l'ont conduit à occuper des postes de direction du département de Planification et

[1] . Entretien réalisé avec Antonio, un des cadres du programme d'infrastructures de base, fonctionnaire de la CDI, Mexico, février 2009.
[2] . Entretien réalisé avec Octavio, un des cadres du programme d'infrastructures de base, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[3] . Entretien réalisé avec Antonio, un des cadres du programme d'infrastructures de base, fonctionnaire de la CDI, Mexico, février 2009.

d'exécution dans près de dix administrations différentes parmi lesquelles le ministère de l'Agriculture, la Commission nationale sanitaire, le programme PROCAMPO. Il a tissé un réseau de relations au fur et à mesure de sa carrière qui « lui servent quotidiennement dans son travail ». Un ancien collègue, directeur du nouveau département des infrastructures l'invite à entrer à la CDI en 2005. Pour lui, les populations sont des « bénéficiaires [qui] n'ont pas besoin de droits ni de reconnaissance de leur culture, mais de routes, d'eau et de nourriture ». Il considère que son travail n'est pas centré sur les populations indiennes, mais qu'il est « spécialiste des infrastructures aujourd'hui à la CDI, hier dans une autre administration ». Il s'amuse de ceux se désignent comme indigénistes : « ils appartiennent à un passé archaïque ».

- Le généraliste

Le généraliste est la plupart du temps doté d'une formation universitaire déconnectée des fonctions qu'il occupe à la CDI. Son passage à l'université lui a en général permis d'intégrer la fonction publique, en revanche, il ne se sert pas des compétences qu'il y a acquises dans le poste qu'il occupe. Le généraliste a tendance à changer d'administration en fonction des échéances présidentielles sexennales. Il circule principalement entre les administrations du développement social, de l'éducation, du développement rural et agricole et de l'indigénisme. Pour les plus anciennement entrés dans l'institution indigéniste, ils sont en général proches des organisations priistes corporatives (agricoles, éducatives, etc.[1]); les plus récemment arrivés qui n'ont connu que la CDI, viennent des administrations du développement social. Ces derniers ont plutôt été impliqués dans les mobilisations et les mouvements et sociaux des années 1970 contre le parti-État. Ce passé militant anti-priiste leur a permis en partie d'accéder à des postes de l'administration contrôlés, avant les années 2000, par le système corporatif. Très polyvalents dans leur fonction, leurs interlocuteurs sont les organisations autochtones. Ils ont à leur disposition deux types de ressources : d'une part les relations institutionnelles qu'ils établissent au gré de leur poste dans les différentes administrations, de l'autre des ressources sociales liées à leurs relations avec les organisations autochtones.

Parcours biographique 3. Santiago, généraliste et « serviteur public » (60 ans en 2012)

Le parcours de Santiago est représentatif de la figure du généraliste[2]. Originaire de la capitale, il participe aux mouvements estudiantins de la toute fin des années 1960 et au début des années 1970. Il s'éloigne du mouvement social et entre à l'université. Physicien de formation, diplômé de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), à l'issue de ses études, Santiago travaille quelques mois en tant qu'assistant de recherche dans cette même université. C'est à l'université qu'il prend « conscience de l'importance du secteur public pour le fonctionnement de [s]on pays ». Ensuite, au sein du ministère du développement social (SEDESOL), il est chargé de mettre en œuvre le

[1] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 63-78.
[2] . Entretien avec Santiago, sous-directeur chargé du suivi de l'action publique, fonctionnaire de la CDI, Mexico, juillet 2012.

programme COPLAMAR. Pendant plusieurs années, il travaille dans le secteur du développement agricole : au sein du ministère de l'Agriculture, puis de la Procuration agraire, de l'Institut national d'écologie et du Registre agraire national. Quittant l'agriculture et l'environnement, il retourne à la SEDESOL pour intégrer le Bureau de représentation du développement pour les peuples autochtones (ORDPI) qui prépare la réforme indigéniste. Proche de X. Gálvez, il intègre la CDI à sa création et précise avec un sourire : « j'aurai fait deux mandats panistes (du PAN), parce que je sais que je vais quitter la CDI dans les prochains mois[1], c'est la période la plus longue où je suis resté dans une administration ».

Avec la réforme institutionnelle qui donne naissance à la CDI, la figure du généraliste se fait plus nombreuse tant au siège de Mexico que dans les délégations des États fédérés et les centres coordinateurs. Le gouvernement Fox favorise l'accès des indiens aux postes de fonctionnaires des centres coordinateurs. Ce sont les postes de direction et sous direction des centres coordinateurs qui sont les plus convoités par les individus indiens dans les zones rurales. Les années 2000 sont toutefois marquées par les tensions que peuvent alimenter l'accès à ces postes clefs des guichets de l'État en région. Antonio, dont nous avons présenté le parcours biographique, anciennement en poste dans un centre coordinateur de l'État du Chiapas explique les tensions qu'ont pu générer l'accès des indiens aux postes de direction des centres :

> Moi même, je suis indien [*par sa mère*]. Je pense que c'est normal que les centres soient dirigés par des indiens. L'INI ou maintenant la CDI, sont des instances qui doivent être au service des indiens. Le problème c'est que certains représentants indiens veulent obtenir un poste pour des raisons personnelles. Ils veulent promouvoir par exemple les projets de leur communauté. Et cela, ce n'est pas l'intérêt public. Quand j'étais dans la direction d'un centre, je ne voulais pas reléguer les demandes de financement de projets. C'est une position compliquée. Car, on distribue et alloue des fonds, on a des accès facile aux transports, on a la camionnette. Donc je pense qu'il faut savoir distinguer entre les différents intérêts[2].

Cesar, technicien d'un centre coordinateur raconte à l'occasion d'une discussion informelle en voiture :

> Moi, je suis technicien et je suis indien. C'est d'ailleurs plutôt l'inverse, je suis indien et technicien. Je trouve çà bien quand le directeur est indien. Parce que finalement les *caxlanes* [*expression employée par les indiens tseltal pour désigner les métisses et les blancs*], ils ne connaissent pas les besoins des communautés. Le problème, ce sont les conflits quand il y a un directeur indien. Il aura tendance à privilégier sa communauté, il rentrera dans sa communauté avec la camionnette de l'institution, et tous les membres de sa communauté en profiteront pour les trajets. Alors que la plupart des communautés ne sont accessibles par aucun moyen de

[1] . L'entretien est réalisé au lendemain de la victoire du candidat du PRI, Enrique Peña Nieto en juillet 2012.
[2] . Entretien réalisé avec Alfonso, cadre, fonctionnaire de la délégation de la CDI, juillet 2012, Chiapas.

transport. La communauté du directeur, s'il est indien, aura toujours des faveurs. Et c'est ainsi qu'il y a toujours des mécontents[1].

Ces deux témoignages révèlent les fragilités de l'équilibre des relations entre la Commission et son environnement social, exacerbées par les changements institutionnels. Précisons toutefois, que si la CDI peut être le cœur de tensions, notamment en ce qui concerne les postes de direction et des ressources qui y sont liées, dans l'environnement social spécifique de la ruralité indienne, la hiérarchie pyramidale et directe avec le pouvoir exécutif reste un mécanisme de contrôle que le siège exerce à la fois sur ses délégations et ses centres coordinateurs.

- Le promoteur social

Si les fonctionnaires de la CDI dont nous analysons les profils sont tous impliqués dans le secteur du développement social (la question autochtone étant reliée au Mexique à la question sociale), nous désignons par *promoteurs sociaux* les fonctionnaires de terrain en général les moins qualifiés. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, dès sa mission originelle, l'INI s'était donné comme objectif de former des cadres indiens capables de moderniser les communautés indiennes et les intégrer au Mexique métis. Comme l'ont analysé Martine Dauzier et Luz Olivia Pineda, non seulement l'État mexicain a assigné, dès les débuts de sa politique indigéniste, un rôle d'intermédiaires culturels à ces promoteurs, mais il les a positionné dans une situation privilégiée sur le plan économique face à leurs communautés d'origine[2]. Pour H. Favre qui a analysé le rôle de ces intermédiaires quand l'INI existait encore, l'« élite indienne » peinait à exister. C'est, selon lui, la nature des rapports sociaux dans les zones rurales indiennes qui a empêché la formation d'une élite rurale indienne liée à l'INI, les promoteurs culturels étant absorbés par la société métisse[3]. En revanche, pour M. Dauzier les promoteurs ont bien constitué une élite indienne suscitée et formée par le gouvernement, afin de désamorcer des mouvements paysans et des revendications dans les discours indianistes susceptibles de surgir[4].

---

[1] . Discussion informelle avec Cesar, technicien, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, août 2012.

[2]. DAUZIER M., « Élites indiennes au Chiapas. Création sous influence et réappropriation ethnique, 1970-1995 », *Caravelle*, n°67, 1997, p. 155-169 ; PINEDA L.O., « Maestros bilingües, burocracia y poder político en los Altos de Chiapas », *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA-Universidad de Guadalajara, 1995, pp. 279-300.

[3] . FAVRE H., « L'intégration socio-économique des communautés indiennes du Mexique », *Revue Tiers Monde*, n°15, 1963, pp. 464-465 (pp. 453-469).

[4] . DAUZIER M., « De la gêne à l'exaltation : rapports des élites indiennes mexicaines à leur culture d'origine, 1970-1992 », *Civilisations*, vol. 42, n°1, 1993, p. 121 (pp. 121-140).

Sans marquer de rupture avec l'INI, la CDI et ses centres coordinateurs s'appuient toujours de jeunes indiens que la direction choisit et désigne sous l'expression de *promoteurs culturels*. Instruments de l'efficacité de l'INI puis de la CDI en régions, « préparés pour introduire » dans les communautés de nouvelles techniques et formes d'organisation sociale et économique, les promoteurs sociaux « comprennent mieux les besoins des communautés » selon les propos des fonctionnaires du siège de la CDI à Mexico[1]. Formés en général à l'anthropologie, l'agriculture, la pédagogie, et aux rudiments de santé, les promoteurs sociaux sont des relais entre les communautés et l'institution fédérale. Y étant entrés assez jeunes, ils occupent en général des postes techniques, de soutien administratif ou encore de liaison avec les communautés indiennes (*enlaces*).

Une des caractéristiques de ces promoteurs sociaux renvoient à leur permanence dans l'institution. Juan Gabriel, cadre d'un centre coordinateur, explique à l'occasion d'une discussion informelle, « les promoteurs indiens sont la mémoire du centre[2] ». Leurs ressources tiennent essentiellement à leur statut de « serviteur public » de l'État fédéral face aux communautés dont ils sont originaires. Elles sont également sociales dans la mesure où ils ont une connaissance très fine de la région d'action du centre coordinateur et de l'histoire institutionnelle de ce dernier.

Les promoteurs sociaux font en général l'ensemble de leur carrière dans un, voire deux centres coordinateurs. Au fil de leurs longues carrières dans un centre coordinateur, ils accèdent parfois à des postes de liaison d'un programme spécifique. Paco, tseltal de 45 ans, après une période de « plusieurs petits boulots » de tapissier et maçon, a intégré un centre coordinateur de l'INI à l'âge de quinze ans comme mécanicien. Après un apprentissage de la lecture et de l'écriture, il a été formé « aux cultures indiennes » ; il est aujourd'hui en charge du programme « Promotion et développement des cultures indiennes ». Quant à Agustín, tseltal de 50 ans, employé il y a 28 ans comme aide administratif, il est aujourd'hui chargé du programme juridique de son centre coordinateur. Lalo, tsotsil de 41 ans, est entré, lui, dans un centre coordinateur où travaillait son père en tant que technicien de terrain dans une antenne reculée de son centre ; il est aujourd'hui l'administrateur de l'un des centres coordinateurs les plus importants du Chiapas. Alfredo a intégré l'INI à l'âge de 18 ans en tant que chauffeur. Cinq années plus tard, il est devenu technicien de terrain. À 40 ans, il décide de s'inscrire à

[1] . Entretien avec des fonctionnaires de la CDI, Mexico, février et mars 2010 et juillet et août 2012.
[2] . Entretien réalisé avec Juan Gabriel, cadre, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, août 2012.

l'université pour se former à la « gestion de projets » : il est aujourd'hui responsable du Fonds régional de son centre.

Les promoteurs sociaux entrés à l'INI dans les années 1970 ont un discours qui témoigne du regard distancié qu'ils portent sur les communautés dont ils sont issus. Ils empruntent un vocabulaire neutre : le lexique familial (« pères de familles ») ou le langage administratif (« le milieu rural », la « capacité productive de la communauté », « l'autochtone » (*el indígena*)) sont préférés au lexique de l'indianité (l'indien, le tseltal ou le tsotsil). La mise à distance passe également par la construction d'une différence entre « eux, les indiens » et « nous, les promoteurs », la désignation de « leur culture » ou « leurs traditions ». Dans cette perspective, ils distinguent les « bonnes cultures » (les cérémonies festives, les rituels quotidiens, etc.), qui restent des pratiques internes aux groupes sociaux, des cultures associées au poids des traditions (la langue, le costume « beau mais pas pratique ») qui constituent des « freins à l'acculturation » et qui, surtout, entrent en contact avec l'extérieur des groupes sociaux. En entretien, les questions précises sur le rapport à la nature, le travail collectif de la terre, la prise de décision collective, la capacité d'autonomie de la communauté, le groupe face au monde extérieur, sont en général écartées par les promoteurs ou rapportés au programme de l'INI et la formulation de demandes de soutiens par les « bénéficiaires » pour une activité. Enfin, l'emploi d'un discours formulé en termes négatifs (le « retard », la « passivité », l'« ignorance », le « non savoir », le « manque » et les « carences » caractérisant les communautés indiennes) témoigne d'une assimilation du discours officiel indigéniste intégrationniste. Ils n'hésitent pas à associer les « échecs du développement » aux traditions caractéristiques des communautés.

Si un tel usage du vocabulaire administratif contribue à légitimer la fonction qu'occupe le promoteur social, elle est en elle-même révélatrice du fait que ces promoteurs entrés à l'INI dans les années 1970 ont acquis l'ensemble de leur compétences au sein de l'administration. Ils ont en général interrompu leurs scolarités « par nécessité » selon leurs propres termes, et ont été recrutés très jeunes à l'INI en tant que techniciens, comme le montrent les trajectoires que nous avons pu retracer. Aussi, l'ensemble des compétences qu'ils ont acquises, et les discours qu'ils produisent, renvoient à la fonction socialisatrice de l'administration indigéniste. Cette dernière constitue pour ces promoteurs à la fois leur cadre de travail et leur formation unique. Certains n'hésitent pas affirmer « devoir tout à l'institution ».

Une telle rhétorique dépréciative et de mise à distance de la communauté s'oppose à celle des promoteurs recrutés plus récemment quand la CDI est déjà créée. Ces jeunes emploient, contrairement à leurs aînés, un discours valorisant la proximité avec leur communauté d'origine et les différences culturelles. S'ils reconnaissent volontiers la distance qu'ils ont pris face à cette dernière (ils parlent couramment l'espagnol (*castilla*), ne portent pas le costume et pour certains vivent en ville), les jeunes promoteurs n'hésitent pas à valoriser les différences culturelles et sociales. Ils envisagent l'indianité comme pouvant « apporter des valeurs positives au monde occidental », « identité forte qui ne se limite pas à la langue et au costume ». S'adressant au chercheur qui enquête, les discours n'hésitent pas à souligner l'altérité et la différence : « nous sommes indiens, toi tu n'es pas indienne[1] », « nous sommes différents, c'est tout[2] ». Cette rhétorique de valorisation de la différence témoigne d'une triple dynamique : la prise de distance avec leurs aînés et les discours indigénistes, une intériorisation des discours des mouvements indianistes valorisant la différence culturelle, et enfin, une valorisation de soi face à leur position sociale liée à la CDI. Toutefois, divisé « entre la ville et la communauté », la société métisse et la communauté d'origine, Jaime, tseltal de 28 ans, constate la complexité du positionnement des indiens travaillant dans les centres coordinateurs de la CDI :

> Nous qui vivons maintenant dans la ville, nous les indiens qui avons des communautés d'origine et surtout du sang indien, nous apportons notre connaissance au centre coordinateur, mais nous sommes déjà très métis [*amestizado*] pour nos familles restées dans les communautés, même si je me sens indien, pas du tout *caxlan*[3].

Les propos de Jaime éclairent sur le processus de différentiation au sein des sociétés locales, introduit par la participation de certains indiens à l'action publique indigéniste et la volonté de valoriser leur identité indienne face aux non-indiens du centre coordinateur et face à leur communauté d'origine.

Les jeunes promoteurs ont un discours critique vis-à-vis de l'action indigéniste étatique : contrairement à leurs aînés, ils ont réalisé l'ensemble de leur scolarité sans interruption et parfois suivi une formation universitaire. En outre, certains d'entre eux ont une expérience professionnelle préalable à leur entrée dans l'institution. Ce qui distingue fondamentalement les promoteurs aînés des plus jeunes ne tient pas à leur âge : les premiers

[1] . Entretien avec José, promoteur social, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, Mexique, juillet 2012.
[2] . Discussion informelle avec Cesar, technicien, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, août 2012.
[3] . Entretien avec Jaime, promoteur social, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, Mexique, août 2012.

ont réalisé l'ensemble de leur vie professionnelle au sein de l'institution indigéniste et ont acquis leurs compétences au sein de cette dernière, tandis que les seconds ont acquis des compétences externes à la CDI et porte un regard distancié et critique sur action. Ce sont donc les espaces d'acquisition des compétences nécessaires à la fonction qu'ils occupent et les espaces de socialisation professionnelle qui les distinguent.

Tableau 4. Figures de l'action publique néo-indigénisme

	Le cadre		Le spécialiste	Le généraliste	Le promoteur social
	politique	**interne**			
Ressources spécifiques	Liens avec une personnalité politique → Nomination	Expérience professionnelle → Recrutement	Expérience professionnelle → Recrutement	Liens avec les autres administrations et les groupes sociaux → Recrutement	Connaissance de l'environnement social local → Recrutement
Ressources relationnelles	Relais politiques et administratifs, principalement à Mexico	Relais administratifs et territoriaux Organisations autochtones	Réseaux d'experts et de techniciens	Relais institutionnels et organisations autochtones	Dirigeants d'associations, représentants autochtones, communautés, principalement dans la région du centre coordinateur
Orientation et évolution de carrière	Dépend de la direction de la CDI à Mexico → Verticale		Au sein d'un même secteur de l'action publique → Horizontale sectorielle	D'un secteur du développement à l'autre de l'administration publique → Horizontale intersectorielle	Très limitée Interne au centre coordinateur → Horizontale limitée
	Direction d'une délégation, siège de Mexico	Direction d'un centre coordinateur, sous direction d'une délégation, siège à Mexico			
Rapport à la question autochtone	Très faible	Fin connaisseur de la question autochtone Se déclare *indigéniste*	Très distancié	Selon l'ancienneté dans l'administration indigéniste Impliqué dans le développement social	Lien très important Se déclare soit indigéniste soit indianiste
Espace institutionnel de la CDI	Délégation, siège	Centre coordinateur, délégation siège	Délégation, siège	Centre coordinateur, délégation siège	Centre coordinateur

Source : auteure.

4. CONCLUSION : LA QUESTION INDIENNE AU CŒUR DU DÉBAT POLITIQUE NATIONAL

Depuis une quarantaine d'années, la réforme des politiques de l'État mexicain envers ses populations indiennes est à l'agenda. Donner plus de pouvoir aux autorités indiennes, reconnaître la diversité culturelle, faire participer les peuples autochtones dans la mise en œuvre de l'action publique, admettre un degré d'autonomie définie aux populations indiennes sont autant d'éléments présents dans les discours des gouvernants et des arguments des spécialistes de la question autochtone et des élites indiennes. De tels discours se font l'écho des thèses multiculturalistes qui suggèrent la mise en œuvre de politiques de reconnaissance (*politics of recognition*) des droits aux minorités qui se caractérisent par leurs spécificités culturelles[1].

Dans ce chapitre, nous avons mis en évidence l'étroite articulation entre les programmes politiques des différents gouvernements et l'administration de la question indienne. Jusque dans les années 1990, l'action publique indigéniste prend forme dans des programmes d'administration de la pauvreté qui s'accompagnent systématiquement d'une redéfinition du rôle de l'État à l'égard des populations les plus pauvres et indiennes. Les années 1990 inaugurent les débuts paradoxaux des politiques de l'ethnicité. À partir des années 2000 et de l'accession au pouvoir du candidat paniste V. Fox modifie profondément la prise en charge de la question indienne. La métaphore du *pilotage* que nous empruntons à P. Le Galès[2] permet de comprendre que la CDI est l'acteur étatique qui, consécutivement à une réforme de la bureaucratie indigéniste, formule une interprétation légitimiste du problème autochtone, c'est-à-dire la représentation dominante du problème indien et les solutions à adopter. Il s'agit d'une perspective développementaliste qui passe par la mobilisation d'outils du développement comme le cadre logique. Enfin, nous avons proposé une typologie des figures du néo-indigénisme qui permet de comprendre qui sont les acteurs qui mettent en œuvre la politique actuelle de développement des populations indiennes.

---

[1] . TAYLOR C., *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, [1992] 1997 ; KYMLICKA W., *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*, Paris, La Découverte, [1995] 2001 ; TULLY J., « Struggles over Recognition and Distribution », *Constellations*, vol. 7, n°4, 2000, pp. 469-482.

[2] . LE GALÈS P., « Régulation, gouvernance et territoire », *in* COMMAILLE J., JOBERT B. (dir.), *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1998, p. 225 (pp. 203-237).

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Pour saisir les changements de la formulation de la question indienne comme problème public, il est apparu nécessaire de réinscrire ces discours dans les dynamiques de transformations institutionnelles et politiques du régime mexicain à travers l'analyse de la configuration de l'action publique indigéniste et la mise en cohérence de cette dernière avec des pratiques et discours valorisés sur la scène internationale.

L'analyse que nous avons proposée dans cette première partie permet de comprendre l'évolution des cadres d'interprétation du problème indien, les représentations dominantes qui y sont liées et les solutions à y apporter. Elle nous a permis d'identifier les deux interprétations dominantes du XXe siècle du problème autochtone : celui-ci est pris en charge selon une représentation culturelle ou économique. Jusque dans les années 1970-1980, ce sont les caractéristiques culturelles des populations qui font de ces dernières un objet de l'action publique. Elles constituent les « racines retrouvées » du Mexique moderne et doivent, dans un même temps, gommer leurs particularismes pour s'intégrer à la société dominante. À partir des années 1980, dans le cadre d'un État au bord de la faillite, c'est une interprétation économique qui domine : les populations indiennes sont au cœur de l'action publique en tant que populations pauvres et marginalisées. Il existe des conflits entre les acteurs impliqués dans la définition et la (re)formulation du problème indien, des oppositions dans les cadres d'interprétation qu'ils mobilisent. Toutefois, les interactions entre les acteurs des différents espaces analysés donne une fluidité aux interprétations qu'ils font du problème indien et aux représentations qu'ils véhiculent. De telles interactions contribuent à faire évoluer les rapports de force et les interprétations dominantes que l'on peut identifier comme étant les plus influentes. Ainsi, la prédominance d'une interprétation culturaliste, paternaliste et sociale du début du XXe siècle se confronte-t-elle à une construction politique des mouvements indianistes qui entendent transgresser le dirigisme de l'État mexicain. Une telle construction en tant qu'acteur politique est renforcée par le cadrage des droits l'homme qui apparaît sur la scène internationale en même temps que celui-ci vient assouplir l'interprétation économique du problème indien que fait l'élite dirigeante depuis les années 1980.

L'analyse de ces deux interprétations du problème indien, culturelle et économique, permet de comprendre la construction contemporaine de l'action publique de développement néo-indigéniste. À partir des années 2000, l'action publique en matière indienne renvoie à l'articulation entre ces deux représentations, culturelle et économique. Contrairement aux étapes précédentes, qui voyaient l'une ou l'autre représentation du problème indien

revendiquée par les acteurs publics, dominer les cadres d'interprétation du problème autochtone, l'action de développement néo-indigéniste du XXIe siècle ne semble pas dire son nom. Toutefois, la lutte contre la pauvreté est consacrée à l'occasion du Sommet pour le millénaire comme l'axe prioritaire des Nations unies que les gouvernements doivent adopter. Dans cette perspective, les représentations économiques et culturelles du problème autochtone sont *revisitées* et surtout *articulées* l'une à l'autre, alors qu'elles étaient auparavant exclusives : pour diminuer l'exclusion, la pauvreté et la marginalisation dont souffrent les populations indiennes, des *politiques de développement* prenant en compte leurs *spécificités* sont identifiées comme la solution à définir, adopter et mettre en œuvre.

À ce stade de notre raisonnement, nous pouvons qualifier de *néo-indigéniste*, l'action publique qui émerge à partir des années 2000 au Mexique avec l'accession du PAN au pouvoir : elle articule des dispositifs ciblés sur les populations autochtones dans un objectif de valorisation de la diversité culturelle, adossés à des discours et des dispositifs d'intervention orientés sur le développement humain à vocation universelle. Cette tension entre la prise en compte des spécificités culturelles et sociales des populations autochtones et la promotion d'une approche de développement humain, qui se revendique comme universelle, est caractéristique de l'approche néo-indigéniste.

Depuis une dizaine d'années, l'action publique néo-indigéniste repose essentiellement sur des acteurs qui ne sont pas des spécialistes de la question indienne. L'alternance au pouvoir à la faveur du candidat priiste Enrique Peña Nieto en juillet de 2012 confirme la continuité de telles pratiques à travers la nomination de Nuvia Mayorga à la direction de la CDI, anciennement à la direction de la Commission des finances du Congrès[1].

Les dispositifs de développement qui se sont multipliés ces dernières années sont contradictoires : ils affichent une valorisation de la diversité culturelle à travers la promotion d'un « développement avec identité » et constituent dans un même temps un moyen pour l'État de se décharger de sa responsabilité historique face aux indiens comme l'a souligné H. Favre[2]. Ils prennent principalement deux formes que nous nous proposons d'étudier : les savoirs experts que nous analyserons dans la deuxième partie de cette thèse et les dispositifs participatifs que nous étudierons dans une troisième partie.

---

[1] . La récente nomination de Nuvia Mayorga au lendemain de l'accession au pouvoir d'Enrique Peña Nieto (PRI) le confirme « Critican la designación de una priísta en la comisión de pueblos indígenas », *La Jornada*, 12.01.2013.

[2] . FAVRE H., *L'indigénisme*, *op. cit.* Henri Favre rejoint en ce sens les analyses de Luis Villoro, Rodolfo Stavenhagen, Carlos Moreno Derbez, José Del Val et Agustín Romano, voir note 2, p. 179.

DEUXIÈME PARTIE
LES SAVOIRS EXPERTS :
NOMMER, QUANTIFIER, DÉCRIRE LES INDIENS

Dans la première partie, nous avons analysé la manière dont la question autochtone est construite en tant que problème social. Dans le cadre d'un État-nation qui se solidifie, une telle construction repose sur les considérations culturelles et identitaires interprétées par différentes configurations d'acteurs qui entendent imposer leur lecture du problème autochtone. Notre étude généalogique a insisté sur la confrontation d'argumentaires qui entendent prendre en charge cette question tout au long du XXe siècle. De l'intégration culturelle des populations indiennes à leur prise en charge au nom des politiques du multiculturalisme, l'action publique repose sur une interprétation politisée de la question indienne. L'analyse d'une telle construction a permis de comprendre la construction politique et administrative de l'autochtonie en tant que problème relevant de l'action publique. Elle était incontournable pour comprendre les politiques contemporaines de développement qui concernent les peuples autochtones. Conceptualisée et traitée par les pouvoirs publics comme un problème de *marginalisation*, la question indienne renvoie tout au long du XXe siècle aux administrations du secteur économique et social.

Même si le développement ne constitue pas une réalité radicalement nouvelle, les façons de faire et de penser les politiques de développement évoluent rapidement depuis le début du XXIe siècle. Les institutions internationales qui y sont dédiées, telles la Banque mondiale et le PNUD, semblent être prises dans des injonctions contradictoires. Alors qu'elles entendent lutter contre la dispersion des dispositifs de développement et harmoniser les stratégies qui y sont liées, elles tentent cependant d'éviter les écueils des stratégies globalisantes. Largement dénoncées, celles-ci n'ont pas contribué à modifier les inégalités dans le monde. Face aux critiques qui dénoncent les effets de totalisation du développement[1], on assiste à des *caractérisations* de celui-ci : durable, humain ou « avec identité ». Cette dernière perspective du « développement avec identité » concerne précisément les peuples autochtones : elle entend articuler la notion de développement humain et la « pertinence culturelle ». Les recommandations avancées par le PNUD et la Banque mondiale mettent l'accent sur l'élaboration d'« indicateurs de développement avec identité » comme instruments facilitateurs de l'action publique. À partir du cas mexicain, la production d'indicateurs considérés comme « culturellement pertinents » invite à interroger le processus

[1] . Voir ESCOBAR A., *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1995 ; FERGUSON J., *The Anti-politics Machine: Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, 1994 ; RIST G., *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 ; RIST G. (dir.), *Les mots du pouvoir : sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris, PUF, 2002 ; SACHS W. (dir.), *The Development Dictionary. A Guide to Kowledge and Power*, London, Zed Books, 1992.

de circulation technique et cognitive de savoirs experts conceptualisés dans les pays du Nord, diffusés par une agence onusienne, le PNUD, appropriés et réinterprétés par une instance nationale, la Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI).

Cette partie analyse la question fondamentale de la connaissance qu'une société peut avoir d'elle-même, des groupes qui la composent, et de ce qu'elle fait. Il s'agit d'étudier la manière dont une telle connaissance contribue au *gouvernement* de la collectivité. Si l'enjeu de cette connaissance se traduit par la promotion d'un « développement avec identité », comment rendre compte des conséquences des orientations diffusées, appropriées et suivies et dans quelle mesure participent-elles du travail gouvernemental ?

L'étude de la production des indicateurs de développement peut contribuer à rendre compte de l'articulation évolutive entre les *systèmes de connaissance* et les *systèmes de gouvernement*[1]. Cette analyse permet de comprendre le rôle de tels instruments en tant que dispositifs institutionnels d'intervention dont l'ambition et la volonté affichées sont le *ciblage* des pratiques de développement. Le travail d'Alain Desrosières souligne la nécessité de saisir et de traiter ensemble les processus historiques par lesquels se construisent les appareillages de type statistique et ceux à travers lesquels évoluent les formes étatiques et celles de gouvernement[2]. Une telle perspective semble idoine à condition de dépasser le seul cadre étatique dès que l'activité gouvernementale est insérée dans un ensemble plus large d'influences et de réseaux transnationaux.

Dans le prolongement de Nikolas Rose qui s'appuie sur le travail de Michel Foucault, nous envisageons les « indicateurs de développement avec identité » comme des instruments de gouvernement dans le sens où ils renvoient aux formes les plus diverses de réflexion et d'action « visant à orienter, guider, gérer ou réglementer le comportement des personnes [...] à la lumière de certains principes ou des objectifs[3] ». En d'autres termes, de tels indicateurs construisent des représentations des populations autochtones en tant que groupe social au moyen de classifications à travers lesquelles sont pensés les individus, leurs pratiques et leurs comportements[4]. Il ne s'agit pas de considérer les dispositifs de développement comme les

[1] . Voir IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P., « Introduction. Pour une socio-histoire des sciences de gouvernement », *in* IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P. (dir.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003, pp. 1-21.

[2] . DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.

[3] . ROSE N. « Government, Authority and Expertise in Advanced Liberalism », *Economy and Society*, vol. 22, n°3, 1993, p. 287 (pp. 283-299).

[4] . Voir ROSE N., « Governing by numbers: figuring out democracy », *Accounting Organizations and Society*, vol. 16, n°7, 1991, pp. 673-692.

instruments d'une conspiration néolibérale[1]. L'analyse proposée permet de réinscrire les discours et pratiques de développement dans les luttes de pouvoir[2], et les configurations[3] institutionnelles dans lesquels sont insérées plusieurs catégories d'acteurs[4]. Pour reprendre les termes de Paul-André Rosental, « prendre au sérieux la façon dont le chiffre est effectivement promu, mis en scène et utilisé dans le débat, plutôt que de le traiter comme un facteur de légitimité intrinsèque des politiques publiques, revient à refuser tout à la fois le *fétichisme* et la *fascination du nombre* et sa mise à l'écart historiographique, pour le traiter comme un élément à part entière de l'histoire culturelle et politique[5]. » Il s'agit de mettre en perspective la lecture dominante de la question autochtone construite par de tels discours et pratiques. Cette analyse permet de comprendre comment les indicateurs de développement sont un instrument de l'expertise politique qui, tout en conservant le pouvoir de construire les catégories de son action, s'emploie à produire des représentations simplifiées du monde[6].

Les recherches portant sur la constitution de la démographie, la notion de population et l'usage des statistiques[7], ont montré que la pratique de quantification des populations est directement liée à leur gestion par le pouvoir étatique[8]. Les techniques de recensement comme pratique bureaucratique vectrice de l'unification de l'espace national et l'approche probabiliste[9] permettant la mise en place de politiques de population, témoigne de l'essor de

---

[1] . ESCOBAR A., *Encountering Development…, op. cit.*

[2] . Voir ROSE N., MILLER P., « Political Power beyond the State: Problematics of Government », *The British Journal of Sociology*, vol. 43, n°2, 1992, pp. 173-205.

[3] . ELIAS N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, [1979] 1991, pp. 156-157.

[4] . Nous rejoignons, en ce sens, l'analyse proposée par Tania Murray Li, voir MURRAY LI T., *The Will to Improve. Government, Development and the Practice of Politics*, Durham (NC)-London, Duke University Press, 2007. L'analyse de Dominique Darbon s'inscrit également dans cette perspective, voir DARBON D. (dir.), *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Khartala-MSHA, 2009, p. 262.

[5] . ROSENTAL P.-A., « "L'argument démographique". Population et histoire politique au XXe siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, n°95, 2007, p. 8 (pp. 3-14). C'est nous qui soulignons.

[6] . Voir MITCHELL T., *Rule of Experts: Egypt, Techno-Politics, Modernity,* Berkeley (CA), University of California Press, 2002, p. 34.

[7] . Voir entre autres : CHARBIT Y., PETIT V., « From Theory of Change and Response to Comprehensive Demography. A New Agenda for Population and Development Research », *Population and Development Review*, vol. 37, n°2, June 2011, pp. 210-240 ; CHARBIT Y., *Economic, Social and Demographic Thought in the XIXth Century. The Population Debate from Malthus to Plato*, Berlin, Springer, 2009 ; KERTZER D., AREL D. (dir.), *Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Census*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002 ; ROSENTAL P.-A., « Pour une histoire politique des populations », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 61, n°1, 2006, pp. 7-29.

[8] . En ce sens Olivier Ihl, Martine Kaluszynski et Gilles Pollet ont montré que la science qui est un instrument « secret » est devenue une source de légitimation du gouvernement, voir IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P., « Introduction. Pour une socio-histoire des sciences de gouvernement », *art. cit.*

[9] . Sur l'approche probabiliste voir DESROSIÈRES A., « Du singulier au général : l'argument statistique entre la science et l'État », *in* CONEIN B., THÉVENOT L. (dir.), *Raisons Pratiques n°8. Cognition et information en société*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, p. 270 (pp. 267-282) ; HACKING I., *The Taming of Chance,* Cambridge, Cambridge University Press, 1990 ; HACKING I., *The Emergence of Probability: A Philosophical Study of Early*

la statistique et de l'État[1]. La production statistique renvoie à un travail d'homogénéisation et de codification des populations, de leurs comportements et de leurs pratiques. C'est à travers ce travail de mise en équivalence que l'État construit les catégories de population sur lesquelles il intervient. Comme l'a souligné Éric Brian, c'est dans ce sens que la quantification renvoie à l'« objectivation des faits sociaux sous la perspective de l'action de l'État[2] ». Aussi, dans une telle perspective, l'enregistrement par l'écriture et l'encodage des données statistiques permettent-ils au pouvoir de « fixer l'identité[3] » des groupes et d'agir sur ces identités[4]. En parallèle de son aspect descriptif, la statistique est donc un instrument à travers lequel le pouvoir public tend à *modifier* et à *agir* sur sa population. La statistique permet à ce dernier d'anticiper, sur la base d'hypothèses et de probabilités, et de mettre en œuvre des *politiques de population*. C'est précisément dans ce sens que la production statistique contribue à la planification de l'action publique.

Une approche restrictive des politiques de population est généralement centrée sur la seule évolution démographique[5]. Toutefois, l'effectif et la structure d'une population ne sont pas les seuls enjeux des politiques de population. Nous appréhendons les politiques de population dans une acception large, en inscrivant notre analyse dans « une histoire sociale et politique des populations […] comme un moyen, pour les sciences sociales, de combattre la naturalisation et le réductionnisme statistique des objets de la démographie, et de faire pièce

---

Ideas about Probability, Induction and Statistical Inference, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 ; PORTER T.M., *The Rise of Statistical Thinking 1820-1900*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1988.

[1] . Voir DESROSIÈRES A., « Le territoire et la localité : deux langages statistiques », *Courrier des statistiques,* n°65, mars 1993, pp. 49-59 ; ROSENTAL P.-A., *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob, 2003 ; BOURGUET M.-N., *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 1988 ; ANDERSON M., *The American Census: A Social* History, New Haven (CT), Yale University Press, 1990 ; MÉNDEZ MAÍN S.M., « Demografía e historia local : aspectos sobre la evaluación de la información censal, 1895-1910. Caso del cantón de Xalapa, Veracruz », *Sotavento*, vol. 3, n°6, Verano 1999, pp. 33-58 ; ASTORGA L.A., « La razón demográfica de Estado », *Revista mexicana de sociología*, vol. 41, n°1, 1989, pp. 193-210.

[2] . BRIAN É., *La mesure de l'État. Administrateurs et géomètres au XVIIIe siècle,* Paris, Albin Michel, 1994, p. 354.

[3] . DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres…, op. cit.*, p. 34.

[4] . Au-delà de son aspect descriptif, la statistique concerne les comportements et les pratiques qui renvoient à la sphère intime des individus. La *variable population* est généralement mise en perspective avec une *problématique nationale* (la production agricole et les cours de ses produits afin d'éviter les famines), les conditions de vie d'une classe sociale (notamment ouvrière pendant l'essor de l'industrialisation), les enjeux sanitaires (pour éviter la propagation des épidémies) par exemple.

[5] . Les politiques de population sont généralement envisagées comme s'appuyant sur deux principaux leviers : la natalité (à travers la fécondité et la mortalité) et l'immigration. Une telle approche renvoie à une réduction des politiques de population à quatre objectifs démographiques : réduction de la mortalité, limitation de la fécondité (si la croissance démographique est considérée comme trop rapide), ou promotion de la fécondité, dans le cas contraire, maîtrise des flux migratoires. C'est sans surprise la perspective adoptée par l'Institut national d'études démographiques. Voir VALLIN J., « Faut-il une politique de population », *Population et sociétés*, n°489, mai 2012, pp. 1-4. Voir également MAY J.F., « Le rôle des politiques de population », *Études*, vol. 417, n°11, 2012, pp. 441-452.

aux démarches socio-biologiques[1] ». Aussi envisageons-nous, à la suite de Michel Foucault, les politiques de populations comme des dispositifs qui visent à construire des formes de savoir dont l'objectif est de réguler le corps social[2]. Ainsi, les instruments statistiques permettent de construire un *modèle* de comportement[3] servant à encadrer la *moralité* des individus[4] et à penser la *sécurité* de la population[5].

Notre hypothèse porte sur les indicateurs de développement « avec identité » en tant qu'instruments de connaissance et de gestion des populations autochtones. Ils concentrent des efforts de quantification, de diagnostic de situation, de prévision, de surveillance et de contrôle. En ce sens, les indicateurs de développement constituent un appareillage dans le répertoire des « technologies de gouvernement » qui construit une interprétation admise du problème autochtone sur un registre technique, et participe à l'encadrement des populations et à la gestion de l'ethnicité. Analyser la manière dont la « science et la politique se conjuguent[6] » permet de comprendre comment les chiffres du développement contribuent à (re)problématiser la question autochtone en disqualifiant les argumentations politiques.

---

[1] . ROSENTAL P.-A., « Pour une histoire politique des populations », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 61, n°1, 2006, p. 29 (pp. 7-29).

[2] . Selon Michel Foucault, « la population n'est un élément fondamental dans la dynamique de la puissance des États […] qu'à la condition qu'elle soit encadrée par tout un appareil réglementaire », voir FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978,* Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, pp. 70-71).

[3] . Une telle régulation du corps social s'appuie sur différents secteurs de l'action publique, la santé et le travail par exemple en produisant un nouveau modèle social à savoir celui du « bon chômeur » ou celui du « bon malade face aux figures déviantes du « mauvais chômeur » ou du « mauvais malade ».

[4] . Voir l'analyse que fait Alain Desrosières sur le courant réformiste en Angleterre : les statistiques sociales étaient assorties de recommandations sur l'« amélioration de la moralité de la classe ouvrière » (DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres…, op. cit.*, p. 272). Sur les origines de l'articulation entre eugénisme social et production statistique, voir SUTTER J., « L'Eugénique : problèmes, méthodes, résultats », *Cahier de l'INED. Travaux et documents*, n°11, Paris, INED-PUF, 1950 ; THÉVENOT L., « La politique des statistiques : les origines sociales des enquêtes de mobilités sociales », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 45, n°6, 1990, pp. 1275-1300. Voir également les travaux portant sur la protection sociale comme instrument d'hygiénisme social, BUTON F., « De l'expertise scientifique à l'intelligence épidémiologique : l'activité de veille sanitaire », *Genèses*, n°65, 2006, pp. 71-91 ; BERLIVET Luc, « "Les démographes et l'alcoolisme". Du "fléau social" au "risque de santé", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, n°95, 2007, pp. 93-113 ; GAYON J., JACOBI D. (dir.), *L'Éternel retour de l'eugénisme*, Paris, PUF, 2006.

[5] . Voir FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population…, op. cit*. Sur les politiques de population au Mexique voir CANALES A. « Demografía de la desigualdad. El discurso de la población en la era de la globalización », *in* CANALES A., LERNER SIGAL S., *Desafíos teórico-metodológicos en los estudios de población en el inicio del milenio*, México, El Colegio de México-Universidad de Guadalajara-SOMEDE, 2003, pp. 43-86 ; CÁRDENAS R., « La mortalidad materna: ¿un problema de salud en vías de control? », *Estudios Demográficos y Urbanos,* n°52, 2003, pp. 63-93 ; WELTI-CHANES C., « La Demografía en México, las etapas iniciales de su evolución y sus aportaciones al desarrollo nacional », *Papeles de Población*, vol. 17, n°69, Julio-Diciembre 2011, pp. 9-47.

[6] . Nous reprenons l'expression d'un dossier publié dans la *Revue Tiers Monde* issu du Colloque international GEMDEV-UNESCO, « La mesure du développement. Comment science et politique se conjuguent », 1er-3 février 2012, Paris, UNESCO. Voir GABAS J.-J ; RIBIER V., VERNIÈRES M., « Introduction. La mesure du développement : comment science et politique se conjuguent », *Revue Tiers Monde*, n°213, 2013, pp. 7-22.

En effet, nous avons précédemment dégagé les configurations d'acteurs, et les représentations qui les construisent, impliqués dans la politisation de la question autochtone au Mexique. Les travaux portant sur la construction des problèmes publics fonctionnent toujours en référence aux logiques de publicisation d'une question sociale. L'ensemble de ces travaux analyse ces arènes de publicisation comme des espaces où se confrontent des arguments partisans, ou plus largement politiques, et sont, dans ce sens, des espaces de montée en généralité d'une question qualifiée de problème social. À ce stade de notre raisonnement, l'analyse de la problématisation de la question autochtone à travers les chiffres du développement permet de comprendre qu'il existe bien des processus spécifiques de construction des problèmes qui renvoient, non pas à une recherche de publicisation et de mise en débat, mais au contraire, à des processus spécifiques de recherche de *contournement* du politique. Dans un contexte où le mouvement indianiste contestataire propose une redéfinition politique et administrative de l'autochtonie et de l'État mexicain, les discours et les dispositifs de développement fonctionnent comme des instruments de pacification de la société. Dans ce cadre, le recours aux savoirs experts du développement contribue à *disqualifier* l'argumentation politique de la question autochtone. Tandis qu'il relève de débats et d'arbitrages soulevant des questions fondamentales de société, le problème autochtone est, à travers les chiffres du développement, construit comme non problématique et relevant de la responsabilité d'acteurs disposant d'une expertise spécialisée écartant toute problématisation alternative du problème indien.

Les indicateurs de développement s'apparentent à ce que John L. Austin a appelé des « énoncés performatifs », dans le sens où « en disant, ils font[1] ». En décrivant la situation du développement des peuples autochtones, ils ne font pas que souligner des obstacles au développement dans telle ou telle dimension et ce qui devrait être fait y pour remédier, mais ils *font* quelque chose : ils construisent et cadrent (*framing*) « le problème de développement des peuples autochtones » en donnant un sens politique à ce que doivent être « des peuples autochtones développés ». Pierre Bourdieu a précisé que les énoncés performatifs renvoient à « une action qui vise à faire advenir ce qu'elle énonce[2] ; [qui] contribue pratiquement à la réalité de ce qu'elle annonce par le fait de l'énoncer, de le pré-voir et de le faire pré-voir, de le

[1] . Pour John L. Austin les énonciations sont traditionnellement des affirmations qui constatent. Toutefois, il existe selon lui des énonciations, qui ne constatent pas mais qui accomplissent. J.L. Austin les appelle les *énonciations performatives*. AUSTIN J.L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, [1962] 1970, pp. 37-45. L'ouvrage réunit un ensemble de conférences données à Harvard en 1955.

[2] . Précisons ici une divergence entre l'analyse de J.L. Austin et celle du sociologue français : pour le premier il ne s'agit de *faire adevenir*, puisqu'en affirmant, les énonciations performatives accomplissent.

rendre concevable et surtout croyable et de créer ainsi la représentation et la volonté collectives qui peuvent contribuer à le produire[1] ». Dans cette perspective, en tant qu'énoncés performatifs, les indicateurs de développement contribuent à ériger le développement en *impératif.* Les indicateurs sont des instruments qui contribuent à énoncer et produire les représentations et pratiques du développement autochtone. Les populations autochtones, comme tous les groupes sociaux, offrent une « surface de prise à des transformations[2] ». Les indicateurs « culturellement pertinents » *façonnent* les populations [3] en guidant leurs représentations et pratiques à partir des orientations données par les espaces institutionnels producteurs de ces indicateurs.

Pour analyser les chiffres du développement autochtone, notre raisonnement sera structuré en trois chapitres. Dans le premier (chapitre 3), l'attention sera portée sur les enjeux de la production des savoirs experts du développement sur les populations autochtones. Il s'agira de revenir sur la construction d'un appareillage commun au niveau international sur les chiffres du développement et les processus de traduction de ces instruments dans la politique néo-indigéniste mexicaine.

Dans le deuxième chapitre (chapitre 4), l'accent sera mis sur ce qui se joue derrière la production institutionnelle de l'expertise. Il s'agira d'envisager cette dernière comme une pratique scientifique, administrative et politique qui intéresse une diversité d'acteurs.

Le troisième chapitre (chapitre 5) proposera de dépasser une analyse fonctionnelle de la production des savoirs : les chiffres du développement ne sont pas que des instruments nécessaires à la décision politique. Il s'agit de mettre en perspective les usages politiques des chiffres du développement, présentés par leurs promoteurs comme des instruments neutres et apolitiques, qui, pourtant, construisent la question autochtone comme un problème de développement dans un seul registre technique, écartant dans un même temps toute interprétation alternative du problème.

---

[1] . BOURDIEU P., « Décrire et prescrire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 38, 1981, p. 69 (pp. 69-73).
[2] . FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population…, op. cit.*, p. 77.
[3] . Nous empruntons l'expression à Ian Hacking, voir HACKING I., « Façonner les gens : le seuil de pauvreté », *in* BEAUD P., PRÉVOST J.-G. (dir.), *L'ère du chiffre : systèmes statistiques et traditions nationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, pp. 17-36.

CHAPITRE 3
LA PRODUCTION DES SAVOIRS EXPERTS DU DÉVELOPPEMENT

Les instruments internationaux de mesure du développement sont au cœur d'une double circulation. D'une part, cette est appliquée à la question autochtone et a pour conséquence la production d'« indicateurs avec identité ». D'autre part, elle est appropriée par le pouvoir central mexicain. L'alternance au pouvoir favorise l'introduction du modèle de développement humain promu par le PNUD depuis les années 2000.

L'hypothèse est ici que les pratiques nationales de la mesure du développement font l'objet de processus d'hybridation « à partir d'éléments préexistants[1] ». Ces derniers sont doubles : ils tiennent à l'existence depuis les années 1990 d'un appareillage international statistique sur le développement, et à l'expérience de pratiques nationales indigénistes. L'attention sera portée dans un premier temps sur la construction progressive de cet appareillage commun au niveau international (1). Il s'agira ensuite d'analyser les modalités et les enjeux de la circulation de la mesure du développement sur la scène mexicaine et de comprendre la manière dont cette appropriation du développement humain et de sa mesure contribuent à légitimer le nouveau pouvoir élu (2).

1. LA CONSTRUCTION D'UN APPAREILLAGE COMMUN AU NIVEAU INTERNATIONAL

Question désormais ancienne, la mesure du développement se pose de façon renouvelée dans un contexte contemporain marqué par la transformation et la fabrique permanente de politiques de développement, et les demandes croissantes de reconnaissance de spécificités sociales, politiques et culturelles dans un monde globalisé. À partir des années 2000, l'évolution des perspectives de développement, la critique de la pensée post-développement – qui invite les gouvernements des pays de l'OCDE et les institutions internationales à réviser leurs orientations et à revisiter les notions de progrès, de pauvreté et de développement à la lumière des spécificités sociopolitiques et culturelles – ainsi que l'activisme des peuples autochtones sur la scène internationale, conduisent les institutions internationales de développement à promouvoir la création d'« indicateurs avec identité » : coproduits par les institutions internationales et les peuples autochtones, ils sont destinés à garantir leur participation dans la définition des politiques de développement. En tant que sa*voir expert*, la mesure du développement constitue une démarche à travers laquelle les

[1] . HASSENTEUFEL P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, pp. 113-132.

organisations bureaucratiques construisent leur influence sur les membres et les intérêts de la société pour reprendre les termes de l'analyse wébérienne[1].

La vigueur des débats contemporains sur la mesure des performances économiques et du progrès social ne doit toutefois pas conduire à occulter l'ancienneté de la thématique et le fait qu'elle soit débattue depuis plusieurs décennies au sein du monde universitaire par différentes disciplines scientifiques ainsi que par les décideurs politiques. Le travail institutionnel sur les indicateurs de développement n'est pas récent et il suscite depuis de nombreuses années un intérêt dans les politiques publiques. Toutefois, il revêt une nouvelle vigueur depuis les années 1990. Afin de permettre aux sociétés de se mettre sur la voie du « développement humain » et de gérer les problèmes identifiés comme tels, de manière adaptée aux contextes socio-culturels, la production d'informations chiffrées semble être devenue une étape fondamentale de l'action publique. À partir des années 2000, les organisations internationales promeuvent dans leurs recommandations la production d'« indicateurs avec identité » qui s'inscrivent dans la continuité des réflexions sur la mesure du développement sur la scène internationale.

Notre hypothèse porte sur les indicateurs internationaux de développement comme dispositifs qui élaborent des représentations et des interprétations du monde à une échelle collective. Le choix de ces quantifications pose la question du sens politique qui leur est donné, et de leurs effets politiques et sociaux, même s'ils ne peuvent être mesurés.

L'ancien directeur économique de la Banque mondiale, Jean Baneth publie en 1998 dans la revue *Futuribles* un article très critique sur les indicateurs de développement du PNUD qui tend à condamner l'ensemble des efforts dédiés à la production de ces indicateurs et leurs inspirateurs[2]. À l'instar de Dominique Méda[3], Florence Jany-Catrice et Jean Gadrey[4], nous partageons certaines de ces critiques qui renvoient plus généralement à des remarques désormais classiques sur la production des indicateurs de développement. Cependant, faire une analyse critique de la mesure du développement ne doit pas conduire à rejeter massivement (surtout au nom du « ridicule[5] », argument qui semble bien faible) tous ces instruments de compréhension de la pauvreté en considérant qu'il ne s'agirait que de

[1] . WEBER M., *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971, p. 229.
[2] . BANETH J., « Les indices synthétiques de développement », *Futuribles*, n°231, mai 1998, pp. 5-27.
[3] . MÉDA D., *Qu'est ce que la richesse* ? », Paris, Édition Aubier, 1999.
[4] . GADREY J., JANY-CATRICE F., « Les indicateurs de richesse et de développement. Un bilan international en vue d'une initiative française », *Rapport de recherche pour la DARES*, Paris, DARES, mars 2003.
[5] . « Il était vain, prétentieux et légèrement ridicule de vouloir résumer en un seul chiffre le développement humain dans toute la complexité de ses multiples dimensions ». BANETH J., « Les indices synthétiques de développement », *art. cit.*, p. 23.

constructions occidentales, elles mêmes produits d'un ethnocentrisme myope[1]. Ils comportent des limites évidentes puisqu'ils traduisent des représentations et des valeurs liées à leurs espaces de production, mais témoignent toutefois d'un effort des institutions internationales de développement d'adopter une approche compréhensive du phénomène de la pauvreté et surtout d'une capacité de réflexivité sur leurs propres instruments d'intervention.

L'attention est portée dans un premier temps sur les espaces internationaux de production des savoirs experts du développement (1.1) puis sur les évolutions de la mesure du développement (1.2). Il s'agit enfin de questionner la « pertinence culturelle » des « indicateurs avec identité » (1.3).

1.1. Les espaces de production de l'expertise internationale de développement

Faire le constat d'un « consensus anti-pauvreté[2] » n'apporte aucun élément sur les pratiques et les discours de développement. Cette terminologie trop réductrice, ne rend compte ni des moyens et stratégies mis en œuvre pour réduire la pauvreté dans le monde ni de la diversité des logiques, instruments et discours selon les institutions qui les portent et les produisent. La mise à l'agenda des institutions internationales, essentiellement la Banque mondiale et le PNUD, de politiques de lutte contre la pauvreté et de politiques pour le développement permet de comprendre la production évolutive des indicateurs de développement en tant qu'instrument d'action de ces différents espaces.

La Banque mondiale : une « Knowledge Bank *»*

Les années 1980 sont marquées par l'apogée d'une telle conception reflétée dans le « Consensus de Washington » qui inaugure une conception en termes de performance des politiques que doivent adopter les pays en développement particulièrement touchés par la crise de la dette comme le Mexique[3]. Ces performances se traduisent par les politiques d'ajustement structurel imposées : désinflation, réduction de la dépense sociale, restauration des équilibres budgétaires, objectifs de croissance chiffrés[4]. De tels dispositifs d'action internationale de développement sont pensés et construits de manière déconnectée des besoins spécifiques des populations qui en sont les destinataires. Dans ce contexte, deux économistes de la CEPAL considèrent le paradigme du « Consensus de Washington » comme « la seule

[1] . LATOUCHE S., *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, 1989.
[2] . Voir JENSON J., « Diffusing Ideas for After Neoliberalism: The Social Investment Perspective in Europe and Latin America », *Global Social Policy*, vol. 10, n°1, 2010, pp. 59-84. Voir également NOËL A., « The New Global Politics of Poverty », *Global Social Policy*, vol. 6, n°3, 2006, pp. 304-333.
[3] . Voir *supra*, pp. 148-150.
[4] . FONTAINE J.-M., *Mécanismes et politiques de développement économique*, Du « big push à l'ajustement structurel », Paris, Cujas, 1994.

approche cohérente et globale de la crise disponible[1] ». Selon eux, est pertinente une seule l'approche « des programmes néo-conservateurs de restructuration et d'ajustement proposés et imposés par les organisations financières internationales publiques et privées telles que le FMI, la Banque Mondiale, le système bancaire transnational et les gouvernements des pays développés[2] ». Toutefois, les critiques du court-termisme, et comme l'ont souligné Jean-Marc Fontaine et Mario Lanzarotti, celles formulées contre les « modèles passés de développement, fréquemment tenus pour la cause première de sous-développement[3] », contribuent à la réorientation des politiques de développement. De telles critiques sont également formulées en interne : elles sont soutenues par Anne O. Kruger pourtant directrice du service de recherches économiques de la Banque mondiale pendant les années 1980[4].

Au cours des années 1990, en réponse aux critiques dont les sources sont multiples – certaines réclamant sa disparition – la Banque mondiale entreprend de se « réinventer[5] » à la suite d'un bilan mitigé du « Consensus de Washington ». Si l'idée centrale d'un libre marché anime toujours les débats politiques et économiques de développement au sein de la Banque, celle-ci se dote de nouveaux moyens d'action dont l'objectif est de surmonter la « déconnexion[6] » de ses dispositifs.

À l'heure actuelle, il est convenu qu'une meilleure compréhension et une meilleure gestion des connaissances sont essentielles à une plus grande réussite des dispositifs de développement comme en témoigne l'extension des espaces de production de l'expertise[7]. Un certain nombre de réformes institutionnelles internes à la Banque sont mises en œuvre dans la perspective de cette transformation de la structure de pouvoir du savoir global (*global*

---

[1] . RAMOS J., SUNKEL O., « Toward a Neostructuralist Synthesis », *in* SUNKEL O. (ed.), *Development from Within: Toward a Neostructralist Approach for Latin American*, Boulder (CO)-London, Lynne Riener, 1993, p. 5 (pp. 5-19).

[2] . *Ibid*. Voir également CEPAL, *Transformación Productiva con Equidad*, Santiago, CEPAL-Naciones Unidas, 1990.

[3] . FONTAINE J.-M., LANZAROTTI M., « Le néo-structuralisme. De la critique du Consensus de Washington à l'émergence d'un nouveau paradigme », *Mondes en développement*, vol. 1, n°113-114, 2001, p. 48 (pp. 47-62). Voir également LUSTIG N., « From Structuralism to Neosructuralism : the Search of a Heterodox Paradigm », *in* MELLER P. (ed.), *The Latin American Development Debate: Neostrucuralism, Neomonetarism, and Adjustment Processes*, Boulder (Colorado), Westview, 1991 ; IKONICOFF M., SALAMA P. (dir.), « Les politiques d'ajustement : Orthodoxie ou hétérodoxie ? », *Revue Tiers Monde*, n°109, 1987, pp. 7-94 ; SINGER H.W., ROY S., *Economic Progress and Prospects in the Thirld World : Lessons of Development Experience Since 1945*, Aldershot, Edward Elgar, 1993 ; SUNKEL O. (ed.), *Development from Within: Toward a Neostructralist Approach for Latin American,* Boulder-London, Lynne Riener, 1993.

[4] . KRUEGER A.O., *Economic Policy Reform in Developing Countries*, Oxford, Basil Blackwell, 1992 ; KRUEGER A.O., *Political Economy of Policy Reform in Developing Countries*, Cambridge (MA), MIT Press, 1993.

[5] . Nous empruntons l'expression au titre de l'ouvrage PINCUS J.R., WINTERS J.A., *Reinventing the World Bank,* Ithaca-London, Cornell University Press, 2002.

[6] . RICH Bruce, « The World Bank under James Wolfensohn », *in* PINCUS J.R., WINTERS J.A., *Reinventing the World Bank*, *op. cit.*, pp. 25-53.

[7] . Voir Encadré 5 page suivante.

knowledge power structure[1]). Pour surmonter une culture interne de la concurrence entre les départements et les projets, un partage systématique des connaissances est mis en place et défini comme orientation. Des groupes thématiques composés de techniciens et spécialistes de différents domaines de développement et aires géographiques sont constitués[2]. En parallèle de ces modifications internes liées à la division du travail, l'utilisation d'outils technologiques destinés à assurer la diffusion des informations et de la connaissance est assurée par une direction de l'Information et des Technologies[3]. Enfin, la Banque mondiale crée un réseau de spécialistes consultants autour d'elle, censé contribuer à la production de l'information, à sa synthétisation et à son ancrage dans les niveaux régionaux et locaux.

Ces remaniements dans l'organisation du travail de la Banque s'inscrivent dans une perspective selon laquelle les « programmes d'ajustement doivent essayer *d'atténuer leurs effets sur les pauvres* » et être « concentrés de manière délibérée sur la lutte contre la pauvreté à travers une conceptualisation appropriée des projets de développement[4] ». Aussi, l'ambition de repenser l'action de la Banque semble se limiter à des questions organisationnelles, managériales et techniques plutôt que de susciter une véritable volonté de remettre en cause ses fondements théoriques[5]. Il s'agit, dans un même temps, de légitimer et de rendre socialement acceptables les dispositifs d'action d'une Banque contestée. Toutefois, malgré la volonté affichée d'être une « Banque de savoir », la Banque mondiale ne détient pas le *leadership* ni le monopole intellectuel dans les nouvelles manières de penser le développement. Le PNUD consacre un intérêt croissant à la question de la pauvreté et propose une alternative à la conception de l'institution financière de développement : la pauvreté *humaine*.

Encadré 5. L'extension des espaces de production d'expertise

Si l'objectif de ce chapitre n'est pas de répertorier l'ensemble des institutions productrices d'une expertise utile à l'action publique transnationale, régionale et nationale, il convient de rappeler que la production des indicateurs statistiques concerne aujourd'hui de nombreux espaces

[1] . STRANGE S., *States and Markets. An Introduction to International Political Economy*, London, Pinter, 1988.
[2]. EVERS H.-D., « Knowledge Hubs and Knowledge Clusters: Designing a Knowledge Architecture for Development », *ZEF Working Paper Series*, n°2, Bonn, Center for Development Research, University of Bonn, 2008.
[3] . PLEHWE D., « A Global Knowledge Bank? The World Bank and Bottom-up Efforts to Reinforce Neoliberal Development Perspectives in the Post-Washington Consensus Era », *Globalizations*, vol. 4, n°4, 2007, pp. 514-528.
[4] . KAPUR D., LEWIS J.P., WEBB R., *The World Bank. Its First Half Century (vol. 1)*, Washington (DC), Brookings Institution Press, 1997, p. 351. C'est nous qui soulignons.
[5] . Dans cette perspective voir MEHTA L., « The World Bank and Its Emerging Knowledge Empire », *Human Organisation,* vol. 60, n°2, Summer 2001, pp. 189-196.

institutionnels. Cette tendance reflète l'importance accordée aux savoirs nécessaires à l'action[1]. Nous proposons d'en présenter trois : la Commission Européenne, les *think tanks* et les ONG.

Comme l'a souligné Philippe Hugon, l'outillage statistique étant lié aux formes historiques de l'État, « les progrès des comptes nationaux et des instituts de statistiques [s'insérant] […] dans cette logique stato-centrée et organiciste de l'État nation[2] », le cadre national fondant la mesure statistique s'est avéré imparfait et insuffisant : les appareils statistiques ne se sont pas révélés en mesure de quantifier et d'analyser certaines données. Historiquement, l'État détient le monopole de la capacité d'expertise statistique légitime et centralise le capital informationnel[3]. Toutefois depuis les années 1990, et plus encore dans les années 2000, on assiste à une extension dans la production de l'expertise dans le sens où les institutions internationales se saisissent de l'outil statistique. Une telle évolution traduit une tendance générale au recours aux savoirs experts dans l'action publique et les évolutions de la quantification[4].

L'Union européenne constitue un espace privilégié du recours et de la production de l'expertise sous des formes multiples, largement étudiées par la littérature scientifique : comités d'experts, consultation des lobbies, comitologie européenne[5]. La Commission européenne est dépourvue de toute base élective de la légitimité politique. Dans cette perspective, de nombreuses analyses ont montré que l'expertise en fournit une aux modalités d'exercice du pouvoir politique et normatif de la Commission, face aux autres acteurs communautaires et aux acteurs étatiques[6].

Pour Diane Stone, l'émergence des *think tanks* aux États-Unis témoigne d'un double mouvement : le pluralisme de l'expertise et la politisation de celle-ci[7]. Le pluralisme institutionnel et sociopolitique, caractéristique de la vie et du système politiques américains et l'éclatement de la

---

[1] . Voir EVERS, H.-D., « Epistemic Cultures: Towards a New Sociology of Knowledge », *Working paper n°330*, Bielefeld, University of Bielefeld, Sociology of Development Centre, National University of Singapore, Dept. of Sociology, Research, 2000.

[2] . HUGON P., « La mesure du développement est-elle l'expression de rapports de pouvoir ? », *Revue Tiers Monde,* n°213, 2013, p. 107 (pp. 105-121).

[3] . BOURDIEU P., « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la Recherche en sciences sociales,* vol. 96-97, 1993, pp. 49-62.

[4] . Dans cette perspective voir DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres…, op. cit*.

[5] . Sur le recours aux comités d'experts voir BRACQ S., « La Commission européenne et les groupes d'experts. À propos d'une Résolution européenne du Sénat », *Revue du droit de l'Union européenne*, n°2, 2009, pp. 259-274 ; BOUDANT J., « Les institutions communautaires face à la crise. Le recours aux comités d'experts ou la perversion de la décision communautaire », *Revue de droit rural*, n°252, avril 1997, pp. 207-213 ; LEQUESNE C., RIVAUD P., « Les comités d'experts indépendants : l'expertise au service d'une démocratie supranationale ? », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°6, 2001, pp. 867-880. Sur la consultation de lobbies voir DEZALAY Y., « De la défense de l'environnement au développement durable. L'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 166-167, 2007, pp. 66-79. Plus largement sur la comitologie européenne EYMERI J.-M., « Ce que faire l'expert pour la Commission veut dire. Essai d'auto-analyse d'une trajectoire de socialisation », *in* MICHEL H., ROBERT C. (dir.), *La fabrique des « Européens ». Processus de socialisation et construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, pp. 287-312 ; FOUILLEUX E., MAILLARD J. (de), SMITH A., « Technical or Political? The Working Groups of the EU Council of Ministers », *Journal of European Public Policy*, vol. 12, n°4, 2005, pp. 609-623 ; MAILLARD J. (de), ROBERT C., « Gouvernement par comités », *in* BELOT C., MAGNETTE P., SAURUGGER S. (dir.), *Science politique de l'Union européenne,* Paris, Economica, 2008, pp. 313-334 ; ROBERT C., « L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance », *Politique européenne*, vol. 3, n°11, 2003, pp. 57-78.

[6] . Sur l'expertise comme mode de légitimité de la Commission européenne, voir ROBERT C., « L'expertise comme mode… », *art. cit.*

[7] . STONE D., *Capturing Political Imagination: Think Tanks and the Policy Process*, London, F. Cass, 1996. Voir également FISCHER F., « American Think Tanks: Policy Elites and the Politicization of Expertise », *Governance*, vol. 4, n°3, 1991, pp. 332-353.

puissance administrative, témoigne d'une pratique de la négociation politique et, dans un même temps, fournit les conditions propices à l'émergence d'une expertise non monopolisée et pluralisée[1].

Face à des formes de monopole par les élites administratives et politiques, l'expertise devient également une ressource supplémentaire de celles militantes pour les organisations associatives et notamment les ONG. Ces dernières produisent désormais leur propre expertise pour s'opposer dans leur champ d'action, à celle d'État. La diffusion du modèle entrepreneurial et de la culture du chiffre ainsi que la professionnalisation progressive du milieu associatif alimentent un tel recours à l'expertise[2]. Ainsi, les ONG mobilisent-elles et produisent-elles leur propre expertise, qu'elles tendent à présenter comme une contre-expertise ou une techno-science, comme c'est le cas sur la question nucléaire[3].

Le PNUD : pionnier d'une conception alternative du développement

L'ajout du qualificatif *humain* à l'objet *développement* se présente, au départ, comme une nouvelle critique de la vision économiciste du développement de la Banque mondiale ainsi que de sa conception absolue de la pauvreté. Ces préoccupations ont donné à la recherche de mesure alternative du bien-être humain, l'Indice de développement humain (IDH). En promouvant une telle mesure alternative, le PNUD considère que le développement ne se limite pas à la croissance des richesses matérielles mais concerne l'épanouissement individuel aussi bien que le bien-être collectif.

Amartya Sen, inspirateur du travail pionnier du PNUD s'était à l'origine opposé à la publication d'un indicateur synthétique qu'il considérait comme trop « sommaire » au regard de l'ensemble des données disponibles au calcul de l'IDH. Toutefois, en 1999, il revient sur cette position : « Mahbub ul Haq [*autre inspirateur de l'IDH*] avait raison […] et je me réjouis que nous n'ayons pas essayé de l'empêcher de chercher une mesure sommaire […]. Cet

[1] . *Ibid*. Voir également CADIOU S., « Savoirs et action publique : un mariage de raison ? L'expertise en chantier », *Horizons stratégiques*, vol. 1, n°1, 2006, p. 114 (pp. 112-124) ; DELMAS C., *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 77-81 ; RESTIER-MELLERAY C., « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue française de science politique*, vol. 4, n°40, 1990, pp. 553-558 (pp. 546-595) ; CARPENTIER-TANGUY X., « Influences et innovations politiques : les think tanks (perspective historique) », *Études européennes*, n°9, 2006, pp. 1-14 [en ligne, dernière consultation le 04.09.2013 : http://www.etudeseuropeennes.eu/images/stories/Archives/9-12_Think_tanks_X_Carpentier_Tanguy_rev.pdf].

[2] . Voir PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., « Les ONG et la mesure du développement : entre performance et communication », *Revue Tiers Monde*, n°213, 2013, pp. 71-86. Voir également WERKER E., AHMED F., « What do Nongovernmental Organizations do? », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 22, n°2, 2008, p. 84 (pp. 73-92) ; SIMÉANT J., « What is Going Global? The Internationalization of French NGOs "Without Borders" », *Review of International Political Economy*, vol. 12, n°5, 2005, pp. 851-883 ; SPAR D., DAIL J., « Of Measurement and Mission: Accounting for Performance in Non-Governmental Organizations », *Chicago Journal of International Law*, vol. 3, n°1, 2002, pp. 171-181.

[3] . TOPÇU S., « Nucléaire : de l'engagement "savant" aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n°3, 2006, pp. 249-256 ; DELMAS C., *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 51-57. Précisons, qu'au-delà des ONG, la question nucléaire est problématisée comme une question technique par tout un ensemble d'acteurs, voir BARTHE Y., « Le recours au politique ou la problématisation politique "par défaut" », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 475-492.

indicateur simple était clair et a reçu une attention soutenue. Il a permis à la réalité complexe contenue dans le reste du rapport de trouver un lectorat intéressé[1] ».

Comme l'a souligné Florence Jany-Catrice, les indicateurs composites, tel l'IDH, cherchent à fournir une valeur globale sur la base de variables hétérogènes, traduisant ainsi un refus dans l'acceptation de la monétarisation comme unité de mesure du développement[2]. Plusieurs justifications sur la nécessité de proposer un indicateur alternatif composite sont apportées[3]. Tout d'abord, le besoin de créer un *effet symbolique* en engageant un débat sur la notion de développement et l'orientant précisément sur le développement *humain*. En ce sens, l'IDH, en proposant une vue d'ensemble de la situation sociale d'un pays, contraste avec les indicateurs classiques centrés sur les seules dynamiques du marché et fétichisés[4]. La création de l'IDH introduit une mise en débat et une controverse durable sur les indicateurs de développement.

Ensuite, à travers l'IDH, c'est *l'efficacité* qui est recherchée, au-delà de la description des situations de pauvreté, de leur compréhension et leur comparaison universelle. En tant qu'indicateur composite, il autorise à la fois des recherches spécifiques et l'adoption de politiques sur la base des indicateurs axiologiquement orientés. Chargés de valeurs normatives, les nouveaux indicateurs de développement sont censés renouveler l'action publique[5]. Les valeurs qui fondent ce nouvel instrument statistique renforcent le caractère emblématique de l'IDH : les objectifs humanistes et l'émancipation des libertés des individus sont présentés comme le cœur d'un projet alternatif au développement économique, et non pas un projet politique.

Encadré 6. Le sommet de Copenhague de 1995

Le sommet de Copenhague célébré en 1995 marque un jalon important dans la formulation au niveau international du « développement ». Pour la première fois, la pauvreté est au cœur des discussions qui animent la rencontre : la lutte contre la pauvreté et la résolution des problèmes qui y sont liés sont considérées comme les leviers du développement. L'idée est que le marché ne peut résoudre à lui seul les problèmes de pauvreté dans le monde et encore moins assurer l'équité entre les individus, nécessaire pour « atteindre le développement ». Face à ce constat, le « développement

[1] . SEN A., « Évaluer le développement humain. Contribution spéciale », PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1999. La mondialisation à visage humain*, New York (NY), PNUD, 1999, p. 23.
[2] . JANY-CATRICE F., « An Indicator Of Social Health For The French Regions: Genesis And Legitimacy », Communication à l'occasion du Congrès GEMDEV-UNESCO, « La mesure du développement. Comment science et politique se conjuguent ? », Paris, UNESCO, 1er-3.02.2012.
[3] . Voir LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
[4] . Même si l'IDH est une dizaine d'années plus tard, une de ces mesures fétichisées.
[5] . LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, *op. cit.*, p. 358.

humain », tel qu'il est formulé par le PNUD est proposé comme alternative de la conception économique qui a dominé les années 1980 et le début des années 1990[1].

La Banque mondiale et le PNUD sont deux espaces internationaux de production d'indicateurs de développement. L'analyse concrète des mesures produites dans ces espaces institutionnels permet de contextualiser les « indicateurs de développement avec identité ».

1.2. Les évolutions de la mesure du développement

La notion d'indicateur reflète une position prudente des institutions internationales : il s'agit d'expressions indirectes et imparfaites d'une réalité considérée comme complexe. La Banque mondiale et le PNUD entendent produire des indicateurs opérationnels pour l'action transnationale de développement. Dans un même temps, l'objectif est qu'ils soient intégrés dans les dispositifs d'action gouvernementaux. Puisant une grande partie de son inspiration dans les travaux de l'économiste indien A. Sen, l'indice de développement humain (IDH) proposé par le PNUD est une des premières expressions du renversement de perspective de la conception du développement. Aussi, le « pauvre » est-il placé au cœur de la mesure du développement.

Au fil des rapports rendus par le PNUD on peut suivre l'évolution d'une réflexion : l'élaboration des indicateurs de développement humain marque une première inflexion dans la conception du développement des institutions internationales, qui trouve son origine dans les critiques des indicateurs de pauvreté qui ne prennent alors en compte que la seule dimension monétaire. Tandis que, durant de longues années, les institutions internationales de développement ont largement promu les dynamiques de marché, elles semblent à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle redécouvrir les dynamiques sociales, locales et culturelles en plaçant le « pauvre » au cœur de leurs dispositifs d'action. En ce sens, les indicateurs constituent des « formes d'enracinement et de consolidation des éléments symboliques et matériels qui font l'institution » pour reprendre l'analyse d'Olivier Nay et de Franck Petiteville, « s'accompagnent de réajustements, d'appropriations différenciées et d'innovations qui la font évoluer en permanence, selon des séquences de temps variables et dans des contextes institutionnels particuliers[2] ». C'est précisément ce que nous proposons d'étudier à travers l'évolution de la mesure du développement au sein de ces institutions de développement.

[1] . Voir RODGERS G., GORE C., FIGUEIREDO J.B. (eds.), *Social Exclusion : Rhetoric, Reality, Responses*, Geneva, ILO-UNDP, 1995, pp. 1-40.

[2] . NAY O., PETITEVILLE F., « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, n°53, 2011, p. 18 (pp. 9-20).

Vers une sortie de la conception monétaire de la pauvreté ?

Depuis les années 1940, la question de la pauvreté et son traitement sont au cœur des discours et des dispositifs de développement. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le développement – essentiellement dans ses aspects économiques – est considéré comme la solution qui conduira à la reconstruction des nations et d'un monde solidaire et pacifié[1].

Toutefois, les expressions les plus radicales de la critique du développement s'illustrent dans la pensée dite post-développementaliste[2] qui dénonce les méfaits d'un tel projet « universel ». On trouve déjà telle dénonciation dès les années 1960-1970 dans les réflexions des théoriciens de la dépendance[3]. Selon ces derniers, les institutions internationales contribuent à reproduire les inégalités structurelles entre les pays riches au Nord et les pays pauvres au Sud. Nous l'avons souligné, dans les années 1980-1990, les dispositifs de réforme sont imposés par les institutions internationales, essentiellement le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

À partir des années 1990, l'appropriation locale et la participation des acteurs nationaux et de la société civile sont promues par les institutions internationales de développement telles la Banque mondiale et le PNUD. On assiste en effet à une réorientation conceptuelle et méthodologique significative : la volonté de marquer une rupture avec la conception monétaire du développement. On observe au niveau des Nations unies dans ces années une prise de conscience généralisée de l'irréductibilité de la pauvreté à sa seule dimension monétaire.

C'est dans ce contexte qu'en 1990, pour la première fois la Banque mondiale consacre son *Rapport sur le développement dans le monde* à la question de la pauvreté[4]. Cette nouvelle

---

[1]. Voir entre autres BRETT E.A., *Reconstructing Development Theory. International Inequality*, Institutional Reform and Social Emancipation, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2009 ; HAYNES J., *Development Studies*, Cambridge, Polity Press, 2008 ; KOTHARI U. (dir.), *A Radical History of Development Studies: Individuals, Institutions and Ideologie*s, London, Zed Books, 2005 ; POTTER R.B., DESAI V. (eds.), *The Companion to Development Studies,* London, Hodder Arnold, 2008.

[2]. Voir ESCOBAR A., *Encountering Development…, op. cit.* ; FERGUSON J., *The Anti-politics Machine: Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, 1994 ; RIST G., *Le développement : histoire…, op. cit.* ; RIST G. (dir.), *Les mots du pouvoir…, op. cit.* ; SACHS W. (dir.), *The Development Dictionary. A Guide to Kowledge and Power*, London, Zed Books, 1992.

[3]. Voir entre autres AMIN S., *Unequal Development: An Essay on the Social Formations of Peripheral Capitalism*, New York (NY), Monthly Review Press, 1976 ; FRANK A.G., *Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine,* Paris, Éditions Maspero, 1968 ; FURTADO C., *Development and Underdevelopment. A Structural View of the Problems of Developed and Underdeveloped Countries*, Berkeley (CA), University of California Press, 1971 ; WALLERSTEIN I., *Le capitalisme historique,* Paris, La Découverte, [1985] 2002.

[4]. WORLD BANK, *World Development Report 1990 : Poverty*, New York (NY), World Bank-Oxford University Press, 1990. Sur la base de la délimitation de ses fonctions au sein du système de Bretton Woods, le Fonds monétaire internationale (FMI) n'entend pas proposer une doctrine générale sur le développement. C'est pour

priorité accordée à la *réduction de la pauvreté* est présentée comme une rupture face aux orientations néoclassiques des institutions internationales de développement qui ont dominé dans la décennie précédente. Toutefois, comme nous l'avons souligné, cette rupture discursive ne semble pas s'accompagner d'une révision des fondements politiques de l'action de la Banque.

Entre 1990 et 2000, la Banque mondiale ne cesse de réaffirmer, dans ses rapports sur la pauvreté, le lien étroit et mécanique entre croissance économique et réduction de la pauvreté. Dans son rapport de 1990, elle considère qu'« *être pauvre […] c'est ne pas pouvoir atteindre un niveau de vie minimum*[1] ». Si la Banque souligne que la pauvreté résulte de phénomènes économiques, politiques et sociaux responsables de blocages structurels de développement, elle définit la pauvreté sur la base d'un indicateur (moins de 37 dollars annuels par tête). Elle introduit une distinction entre la pauvreté *absolue* sur la base de « *ce qu'il faut dépenser pour se procurer un niveau minimum de nutrition et autres nécessités de la vie* » et la pauvreté *relative* sur la base de « ce *qu'il faut dépenser, et dont le montant varie d'un pays à l'autre, pour pouvoir participer à la vie quotidienne de la société*[2] ».

L'approche absolue de la pauvreté a le mérite de souligner le manque de ressources et d'indiquer la profondeur d'une des facettes de la pauvreté[3]. Cependant, une telle acception reste réductrice[4]. Tout d'abord, la Banque fonde sa conception de la pauvreté sur les uniques critères du *revenu* et de la *consommation*. Un *Policy Research Working Paper* de la Banque témoigne de cette approche en affirmant que le « développement social est le développement économique[5] ». Ensuite, elle ancre son approche dans une perspective macro-économique en prônant les *bonnes* pratiques d'une gouvernance économique des pays, les politiques sociales étant relayées au second plan de l'action de la lutte contre la pauvreté.

La délimitation d'une ligne de pauvreté ne permet pas de tenir compte des externalités produites par l'État[6] subies de manières différenciées selon le positionnement des individus dans la distribution des revenus et des services de l'État. Le *pauvre* est ainsi réduit à sa participation à la force de travail, à son intégration plus générale au marché, et à son accès à la

---

cette raison que nous proposons une analyse de la mise à l'agenda de la pauvreté et du développement de l'institution financière internationale spécifique qu'est la Banque mondiale.

[1] . WORLD BANK, *World Development Report 1990..., op. cit*.

[2] . WORLD BANK, « Chapter 2. What do we Know About the Poor? », *Ibid*.

[3] . DESTREMAU B., SALAMA P., *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF, 2002, p. 7.

[4] . *Ibid*. pp. 50-63.

[5] . BIRDSALL N., « Social Development is Economic Development », *Policy Research Working Papers*, n°1123, Washington (DC), The World Bank, 1993.

[6] . DESTREMAU B., SALAMA P., *Mesures et démesure…, op. cit.*, p. 43. Pour une critique du seuil de pauvreté voir PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, [1988] 2009.

consommation[1]. Le présupposé est ici double : d'une part, la pauvreté est un facteur d'instabilité sociopolitique et un frein à l'efficacité de l'économie et, de l'autre, lorsqu'il fonctionne dans des conditions optimales, le marché tend à résorber la pauvreté. Contrairement à ce que suggère la Banque, il n'existe pas une théorique économique unique, mais bien une pluralité. Comme l'a souligné Fernand Braudel, « une économie nationale, c'est un espace transformé par l'État[2] ». L'indicateur monétaire de la Banque ne fournit qu'une mesure indirecte de la pauvreté en privilégiant le marché et en écartant les revenus non monétaires[3]. En outre, il s'agit également pour la Banque mondiale de contester l'efficacité des mécanismes nationaux redistributifs de la protection sociale qui ne cadrent pas avec sa conception libérale de la pauvreté et du développement[4]. En outre, en plus d'être relayées à un second plan, les politiques sociales sont envisagées uniquement en termes d'instruments, de moyens et d'outils d'investissement dans le capital humain pour servir un impératif d'amélioration de la productivité des pauvres[5].

En somme, une mesure absolue de la pauvreté renseigne sur la profondeur du phénomène tout en ne tenant aucunement compte des éléments extérieurs au marché. Selon Marc Ravaillon, les économistes ont privilégié cette approche en termes de pauvreté absolue en écartant toute approche subjective de la pauvreté[6]. Cette dernière fait davantage appel aux instrument de la sociologie et de l'anthropologie : elle prend en compte les représentations des « pauvres » en terme d'exclusion du système de société dominant[7].

La pauvreté comme contrainte et le développement comme opportunité

Nous l'avons souligné, le PNUD puise une grande part de son inspiration dans les travaux d'A. Sen en présentant l'indice de développement humain (IDH) comme l'une des premières expressions du renversement de perspective de la conception du développement.

---

[1] . Dans cette perspective voir EDWARDS S., *Crisis and Reform in Latin America, from Despair to Hope, A World Bank Book*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

[2] . BRAUDEL F., *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 1985, p. 103.

[3] . GOLDSCHMIDT-CLERMONT L., « Measuring House-holds' non Monetary Production », *in* ENKINS P., MAX-NEFF M., *Real Life Economics. Understanding Wealth Creation,* London-New York (NY), Routledge, 1992, pp. 265-283.

[4] . Voir WORLD BANK, *World Development Report 2000-2001: Attacking Poverty*, New York (NY), World Bank-Oxford University Press, 2000. Sur l'imposition de la norme libérale de la Banque mondiale, voir HIBOU B., « Économie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne. Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire », *Les Études du CERI*, n°39, mars 1998 ; LAUTIER B., « La Banque mondiale et sa lutte contre la pauvreté : sous la morale, la politique », *Politique africaine*, n°82, juin 2001, pp. 169-176.

[5] . GABAS J.-J., LAPORTE C., « La pauvreté dans l'agenda des Nations unies », CERISCOPES *Frontières*, 2011 [en ligne, dernière consultation le 26.08.2013 : http://ceriscope.sciences-po.fr/node/327].

[6] . RAVALLION M., « Comparaisons de la pauvreté. Concepts et méthodes », *Problèmes économiques*, n°2508, 1997, pp. 1-8.

[7] . MARIE A., « "Y'a pas d'argent" : l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise », *Revue Tiers Monde*, n°142, 1995, pp. 303-324.

La pauvreté ne traduit plus seulement une situation de manque ou de privation ; elle découle d'une absence de choix. D'après la lecture des rapports du PNUD, on comprend que les pauvres « *ne bénéficient pas d'une existence valant la peine d'être vécue* » et le développement humain s'envisage comme l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus. Il s'agit, plus précisément, des « *trois possibilités essentielles* » : « celle *de vivre longtemps et en bonne santé, d'acquérir des connaissances et un savoir, et de pouvoir accéder aux ressources nécessaires pour vivre dans des conditions décentes*[1] ».

Encadré 7. Définitions du développement humain et de la pauvreté humaine selon le PNUD

Dans son Rapport sur le développement humain de 1990, le PNUD définit le développement humain comme « un processus qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun. Vivre longtemps et en bonne santé, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable […], la liberté[2] ». En contrepoint, en 1997, il définit la pauvreté humaine comme la « négation des opportunités et des perspectives fondamentales sur lesquelles repose tout développement humain, à savoir vivre une vie longue, saine, constructive, et jouir d'un niveau de vie décent, ainsi que de la liberté, de la dignité, du respect de soi-même et d'autrui[3] ».

Sur la base de ces fondements théoriques, le PNUD élabore l'IDH qui mesure le niveau de développement des États dans une perspective multidimensionnelle. Trois aspects sont retenus pour quantifier le développement humain : une « vie longue et en bonne santé » (quantifiée par l'espérance de vie à la naissance) ; les « connaissances » (quantifiées par le niveau d'instruction à travers le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisation des adultes ; et un « niveau de vie décent » (quantifié par le PIB par personne, en termes de parité du pouvoir d'achat[4]).

La question politique (et sociologique) au cœur de l'idée de la culture de la pauvreté est celle de sa reproduction[5]. En s'inspirant des travaux d'A. Sen, à travers l'identification des capacités (*capabilities*) et les opportunités (*opportunities*) qui s'offrent aux individus, le PNUD entend promouvoir des orientations transnationales permettant de sortir du *cycle de la pauvreté*. Théorisé par l'anthropologue américain Oscar Lewis dès 1959 à partir de

[1] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1997. Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, New York (NY), PNUD, 1997, pp. 14 et 16. Précisons qu'on retrouve ces trois possibilités essentielles dans tous les rapports mondiaux et nationaux du PNUD.

[2] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1990. Définir et mesurer le développement humain*, New York (NY), PNUD, 1990, p. 10.

[3] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1997…*, *op. cit.,* p. 14, p. 16.

[4] . Voir Annexe 18, « Calcul de l'IDH jusqu'en 2005 », p. 547.

[5] . Précisons toutefois que ces travaux portant sur la culture de la pauvreté comportent un second volet qui a principalement retenu l'attention des économistes les plus conservateurs : les pauvres développeraient un « système de valeur » leur permettant d'affronter la misère et qui, dans un même temps, contribuerait à les maintenir dans leurs conditions.

monographies réalisées sur des familles habitant la ville de Mexico, le cycle de la pauvreté se caractériserait par le sentiment de marginalisation, de dépendance et le fait de se sentir étranger aux institutions de son pays[1]. Si l'analyse proposée par O. Lewis a largement fait l'objet de récupérations par les pouvoirs conservateurs nord-américains qui ont imputé la pauvreté des grandes métropoles à la supposée désorganisation des noirs américains, plusieurs de ses éléments sont également présents dans les rapports de l'agence onusienne qui affirme vouloir « sortir les pauvres du cycle de pauvreté ». En effet, on retrouve dans les rapports trois formes d'injonction positive déjà soulignées par O. Lewis : l'intégration à la vie politique et économique de son État ; l'autonomie et l'indépendance des individus ; la reconnaissance par les institutions de son pays. Ces trois éléments sont considérés comme des leviers permettant de rompre avec le cycle de la pauvreté.

Une telle perspective reste très prégnante aujourd'hui dans les représentations des agents du PNUD. Lors des entretiens réalisés avec les agents du bureau du PNUD à Mexico, la plupart des personnes interrogées reprennent à leur compte certains éléments de l'analyse d'O. Lewis : l'importance de sortir d'un « fonctionnement cyclique de la pauvreté », de l'« emprise de la pauvreté de génération en génération », de l'« hérédité de la pauvreté dans les communautés indiennes[2] ». En mesurant les opportunités qui s'offrent aux individus, le PNUD entend infléchir les politiques nationales et internationales permettant de rompre avec un tel cycle. Aussi une personne n'est pas pauvre en raison de sa situation d'indigent, caractérisée par le manque de revenu ou de moyens matériels, mais sa pauvreté est la conséquence d'une absence de choix. Selon le PNUD, les capacités renvoient à la liberté qu'un individu a pour réaliser des potentialités et les opportunités constituant les choix qui s'offrent à lui pour les réaliser[3]. Quant aux potentialités, elles renvoient aux modes de vie que des individus peuvent désirer, ce qu'ils veulent faire ou être. Toutefois, dans les rapports du PNUD, rien n'est explicité quant à la manière dont s'opèrent les choix, qui peuvent être tout à la fois une privation forcée ou un refus volontaire de saisir une opportunité. Durant notre enquête, l'ensemble des personnes interrogées, agents du bureau de Mexico, ont éludé les questions portant précisément sur les conditions des choix et les rationalités multiples des individus concernés[4].

---

[1] . LEWIS O., *Five Families: Mexican Case Studies in the Culture of Poverty*, New York (NY), Basic Books, 1959.
[2] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des agents de Bureau de recherche en développement humain du PNUD, Mexico, février, mars 2010 et juillet 2012.
[3] . PNUD, *Rapport sur le développement humain dans le monde, 1997…*, *op. cit.*, pp. 14-15.
[4] . Carnet de terrain, février, mars 2010 et juillet, août 2012.

Toutefois, depuis sa création, l'IDH est l'objet de critiques qui mettent en évidence les limites de l'indicateur. Avant d'analyser la « pertinence culturelle » des « indicateurs avec identité », il est nécessaire de revenir sur deux principales caractéristiques de l'IDH : l'arbitraire traduit par ses trois dimensions et les enjeux méthodologiques.

« Conventions arbitraires[1] », ajustements méthodologiques et complexifications de l'IDH

Il ne s'agit pas de répertorier l'ensemble des limites qui ont été soulignées par les détracteurs de l'IDH. Nous proposons d'envisager ce qu'elles recouvrent et surtout traduisent en terme de limites de l'IDH et d'envisager les réponses apportées par le PNUD[2].

La redondance et l'insuffisance des composantes, son approche macroéconomique, l'absence de prise en compte de la qualité des services auxquels les individus ont accès, celle des spécificités de certains groupes sociaux peuvent être appréhendées comme des « conventions arbitraires[3] » de l'IDH, traduisant des choix politiques, plutôt que des enjeux techniques comme les agents du PNUD tendent à les présenter dans leurs récits.

Alors qu'elle refuse une approche monétaire en affirmant que l'« *un des problèmes posés par la mesure de la pauvreté monétaire est que l'application à tous les pays d'un seuil de pauvreté identique peut induire gravement en erreur, parce que la conception du "nécessaire" varie d'une société à l'autre*[4] », l'agence onusienne ne considère le « niveau de vie décent » que sur la base du PIB. Elle justifie sa conception multidimensionnelle et non monétaire de la pauvreté, tout en renvoyant dos à dos les partisans de la pauvreté absolue et ceux de la pauvreté relative[5].

Dans son rapport de 1997, le PNUD souligne les difficultés à « *déterminer les spécificités et [à] estimer les seuils de pauvreté respectifs pour chacun des pays. Les seuils officiels nationaux ne peuvent atteindre cet objectif, car ils subissent des influences d'un autre ordre, notamment politiques, et ne peuvent servir dans le cadre de comparaisons internationales. S'il est aisé de constater la nécessité d'un seuil de pauvreté variable, il est moins évident de déterminer ce seuil dans différentes communautés*[6] ». Aussi le PNUD

---

[1] . BOLTANSKI L., THÉVENOT L., *De la justification : l'économie des grandeurs,* Paris, Gallimard, 1991.
[2] . Pour une mise en perspective des apports du PNUD jusqu'au début des années 2000, voir DESTREMAU B., SALAMA P., *Mesures et démesure…, op. cit.*, pp. 80-95.
[3] . BOLTANSKI L., THÉVENOT L., *De la justification…, op. cit.*
[4] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1997…, op. cit.*, p. 19.
[5] . Sur ce point voir la thèse doctorat d'Emmanuelle Bénicourt : BÉNICOURT E., *Les analyses du PNUD et de la Banque Mondiale sur la pauvreté et le développement : la place d'Amartya Sen*, Thèse de doctorat en socio-économie sous la direction de Juan Carlos Garavaglia, EHESS, soutenue à Paris, le 13.12.2005.
[6] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1997…, op. cit.*, p. 20.

considère-t-il la définition d'un seuil de pauvreté comme relevant d'un enjeu politique comme si, les deux autres « domaines essentiels », la santé et l'éducation, n'en n'étaient pas et renvoyaient *a contrario* à des enjeux *apolitiques*. Il s'agit pourtant de conventions arbitraires qui fondent l'IDH en tant que savoir expert, renvoyant bien à des « influences d'ordre politique ». De telles influences sont d'autant plus importantes, que l'accès à la santé et à l'éducation est mesuré en fonction des infrastructures publiques.

Par ailleurs, le calcul des composantes de santé et d'éducation renvoie à une autre convention arbitraire. Concrètement, l'IDH est calculé par des experts qui ne se déplacent pas pour réaliser la levée d'information. Les données sont transmises par les institutions nationales de recensements, au Mexique, l'INEGI et le CONEVAL. Les experts du PNUD se limitent à vérifier les méthodologies de calcul de l'IDH, sans pour autant vérifier les conditions de l'accès aux services de santé et d'éducation. La démarche comparative de l'IDH repose sur des statistiques dont l'ambition est de couvrir l'ensemble des pays du monde. Elle se confronte néanmoins à des limites de pertinence et de fiabilités à partir du moment où elle s'appuie sur des données nationales.

Avant d'entrer dans les considérations méthodologiques, précisons que le PNUD publie depuis le milieu des années 1990 trois autres indicateurs synthétiques, qui n'ont pas connu le succès et la diffusion de l'IDH mais traduisent un effort de consolidation théorique institutionnelle. À partir de 1995, l'Indicateur « sexospécifique » de développement (IDSH) évalue les différences de situations des femmes et des hommes à partir des trois critères classiques qui caractérisent le développement humain selon le PNUD. Il est complété toujours à partir de cette même année, par l'Indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique (IPF). En 1997, l'Indicateur de pauvreté humaine (IPH) quantifie les manques, les privations ou les exclusions fondamentales de groupes de population en fonction de leur appartenance à un pays en développement (IPH-1) ou un pays développé (IPH-2). C'est le seul indicateur du PNUD à être quantifié en pourcentage de la population.

En dépit de ces conventions arbitraires qui ont été souvent pointées du doigt par les détracteurs de l'IDH, en ouvrant un espace de réflexion sur la mesure du développement humain, le PNUD a progressivement adapté l'indicateur en dégageant une série d'enjeux méthodologiques. Les perfectionnements statistiques de la mesure du développement rendent complexes les comparaisons dans le temps des données relevées, ce qui est pourtant un des objectifs des indicateurs, et, dans un même temps, rendent plus intelligibles les comparaisons entre pays. Néanmoins, la capacité du PNUD à réviser régulièrement sa méthodologie de calcul

de l'IDH traduit une volonté de le perfectionner comme instrument reflétant des réalités sociales complexes. Elle traduit également, de la part de l'agence onusienne, une capacité de remise en question de sa propre production institutionnelle qu'elle perfectionne.

Les premiers aspects méthodologiques concernent l'orientation négative et positive de la mesure du développement humain. Quand le premier *Rapport sur le développement humain* est publié en 1990, l'IDH est calculé sur la base de variables négatives, liées aux théories de l'intellectuel de référence, A. Sen : le manque et l'absence de choix. Dès 1991, une révision des choix méthodologiques est réalisée, permettant le calcul de variables positives[1]. Elle permet de mettre en cohérence le discours de l'agence onusienne sur le développement humain comme éventail de possibilités et d'opportunités qui s'offrent aux individus. Cette perspective positive de la mesure du développement reste inchangée aujourd'hui. Elle a contribué au succès de l'IDH et à la renommée du PNUD.

Une des principales critiques formulées contre l'IDH pendant une vingtaine d'années concerne la *pondération* des trois dimensions (santé, éducation et niveau de vie) qui permet d'obtenir l'indicateur final. En d'autres termes, un mauvais niveau d'accès à la santé étant compensé par un bon niveau de vie, l'IDH obtenu ne traduirait pas la réalité du développement humain mesuré. Cette intention initiale de pondération, même arbitraire, s'inspire de préoccupations tiers-mondistes[2]. Toutefois, ce choix des pondérations pose la question « de ce qui compte plus ». En absorbant et fusionnant les trois composantes, l'IDH perd ses qualités d'indicateur composite[3].

Face à cette critique qui date d'une vingtaine d'années[4], le PNUD ajoute, en 2010, des variables supplémentaires et présente un IDH *ajusté par les inégalités*[5]. Issu d'un procédé statistique complexe inspiré des travaux de l'économiste britannique Anthony Atkinson[6],

---

[1] . Voir JAHAN S., « Evolution of the HDI », *in* FUKUDA-PARR S., SHIVA KUMAR A.K. (eds.), *Readings in Human Development: Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, New Delhi, Oxford University Press, 2002, pp. 128-139.

[2] . Voir GADREY J., « De la croissance au développement : à la recherche d'indicateurs alternatifs », *Working paper,* 17.06.2002 [en ligne, dernière consultation 26.08.2013 : http://www.ptolemee.com/dares/GADREY.pdf].

[3] . Voir par exemple, KELLEY A.C., « The Human Development Index : "Handle with Care" », *Population and Development Review*, vol. 17, n°2, June 1991, pp. 315-324 ; RAVALLION M., « Good and Bad Growth: The Human Development Reports », *World Development*, vol. 25, n°5, May 1997, pp. 631-638 ; STREETEN P., « Human Development: Means and Ends », *American Economic Review, Papers and Proceedings*, vol. 84, n°2, May 1994, pp. 232-237.

[4] . Voir entre autres JAHAN S., « Measurement of Human Development. Seven Questions », *Lecture Reading*, Oxford, 2000.

[5] . Voir Annexe 15, « Méthode de calcul de l'IDH ajusté par les inégalités à partir de 2010 », p. 544.

[6] . ATKINSON A., BOURGUIGNON F. (ed.), *Handbook of Income Distribution*, Amsterdam, Elsevier, 2000. Voir également ATKINSON A., « On the Measurement of Inequality », *Journal of Economic Theory*, vol. 2, n°3, 1970, pp. 244-263.

publiés dès 1970, la méthode de calcul consiste à pondérer les performances de développement humain selon l'état des inégalités dans chacune des dimensions, contrairement à ce qui était fait précédemment où chacune des dimensions pondérait une autre[1].

Les inégalités sont calculées selon une base individuelle pour la répartition du revenu et la durée de scolarisation, alors que la répartition de l'espérance de vie est calculée en fonction de tranches d'âge. Une telle convention, discutable, tient essentiellement à la disponibilité des données comparables à une échelle internationale. La méthode de calcul de l'IDH ajusté inclut des moyennes géométriques et arithmétiques qui se justifient sur un plan théorique. Comme l'ont souligné Blandine Destremau et Pierre Salama, l'intégration d'un nombre important de variables dans le calcul de l'indicateur pose le problème de la lourdeur des calculs, de leur complexité, de leur sensibilité ainsi que de la redondance des variables[2]. Elle rend néanmoins désormais inaccessible aux non initiés le calcul de l'IDH présenté à sa création comme une mesure accessible à tous. Au-delà de la complexité du calcul, c'est également sa critique qui est réservée aux initiés.

1.3. Des « indicateurs avec identité ». Vers une prise en compte des spécificités socio-culturelles ?

On voit apparaître progressivement au sein des organisations de développement une volonté de créer des indicateurs qui prennent en compte les spécificités sociales et culturelles. Une telle ambition traduit une volonté de cibler des dispositifs de développement.

Nous l'avons vu, les analyses critiques du développement invitent à se défaire d'une conception instrumentale et économiciste. Elles dénoncent les dispositifs de développement considérant qu'il ne s'agit pas de la solution à apporter à la pauvreté mais du problème lui-même. Elles défendent une élaboration de ces dispositifs à la lumière des spécificités sociopolitiques et culturelles. Elles soulignent l'importance de prendre en compte les pratiques, les représentations, et les comportements des acteurs politiques, sociaux et communautaires des pays du Sud. Si les théories les plus radicales ne pénètrent pas les programmes des institutions internationales, l'idée se généralise que les stratégies, les politiques et les projets de développement doivent être pensés au plus près des réalités sociales, ciblés et ancrés dans le « local[3] ». Après de longues années où les agences

[1] . Voir HICKS D.A., « The Inequality-Adjusted Human Development Index: A Constructive Proposal », *World Development*, vol. 25, n°8, 1997, pp. 1283-1298.
[2] . DESTREMAU B., SALAMA P., *Mesures et démesure…, op. cit.*, p. 118.
[3] . Voir NAY O., « Les politiques de développement », *in* BORRAZ O., GUIRAUDON V. (dir.), *Politiques publiques, Tome 2 : Changer la société*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 139-170.

internationales ont fait peu de cas des dynamiques sociales, elles semblent redécouvrir et réinventer le lien social et culturel[1].

Sur la base de la théorie des capacités d'A. Sen sur laquelle s'appuie la mesure du développement, le PNUD entend produire une « définition opérationnelle » du bien-être social. L'originalité des propositions théoriques d'A. Sen tient à ce que les politiques de développement doivent être adaptées au contexte social dans lequel elles s'inscrivent, dans un souci de justice sociale. Dans cette perspective, le rôle du PNUD est central par sa volonté de diffuser une approche des dispositifs d'intervention qui soient en cohérence avec les catégories et les représentations indigènes (au sens générique). Il s'agit de construire des indicateurs qui soient « culturellement authentiques[2] » permettant de cibler les autochtones en tant que groupe de population.

La promotion de la question culturelle dans la mesure du développement

Comme nous l'avons analysé dans le deuxième chapitre, dans un premier temps, la question autochtone est inscrite à l'agenda des Nations unies, dans ses aspects juridiques et identitaires. Le succès de la production intellectuelle autour du débat sur le multiculturalisme, ainsi que les mouvements sociaux continentaux en Amérique latine, contribuent à inscrire la question autochtone dans le système international des droits de l'homme[3]. Une telle dynamique conduit à une réflexion sur les transformations contemporaines des représentations modernes de l'identité dans le cadre des sociétés démocratiques. En tant qu'espace de dialogue et de réflexion sur la question autochtone, l'UNPFII a contribué à articuler la problématique des peuples autochtones et la mesure du développement. En janvier 2004, un atelier international d'experts présente « la collecte et la désagrégation de données concernant les peuples autochtones » comme « un enjeu méthodologique majeur ». Dans ce cadre, des experts recommandent la mise en place d'indicateurs de développement humain spécifiques aux populations autochtones[4].

C'est dans cette perspective que la publication du *Rapport sur le développement humain* de 2004 marque un jalon important dans le débat sur le développement au sein du

---

[1] . Voir BOCCARA G., « L'ethno-développement "adoucit (crée) les mœurs". Réflexions sur Orígenes (Chili) comme modèle antipolitique », Communication à l'occasion du séminaire SOGIP, Paris, EHESS, 13.12.2012.

[2] . Voir BELLIER I., « Le développement et les peuples autochtones : conflits de savoirs et enjeux de nouvelles pratiques politiques », *in* GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIERES M., VILTARD Y.(dir.), Sa*voirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Karthala, 2008, pp. 125-145 ; BOCCARA G., « L'ethno-développement "adoucit (crée) les mœurs"… », *art. cit*.

[3] . Voir *supra*, pp. 121-126.

[4] . UNPFII, *Workshop on Data Collection and Disaggregation for Indigenous Peoples*, PFII/2004/WS.1/14, 19-21.01.2004.

PNUD. Pour la première fois, le multiculturalisme, l'existence de conflits interethniques, les revendications identitaires, la question de la domination et l'exclusion culturelle apparaissent dans une publication mondiale du PNUD. Selon ce rapport, ces enjeux avaient jusque là été écartés par les économistes qui dominent les espaces de l'expertise internationale de développement[1]. Le PNUD investit la question de la liberté culturelle des peuples autochtones[2] et l'analyse comme intrinsèquement liée au développement humain. Dans ce sens, l'agence onusienne précise : « *Les politiques multiculturelles doivent être intégrées aux stratégies de développement humain*[3] ». Dans cette perspective, le PNUD, espace privilégié de la production alternative de l'expertise internationale du développement, promeut dans ses recommandations la création d'« indicateurs avec identité » coproduits par les populations autochtones. Si une telle approche est inédite dans un rapport mondial, précisons que certains bureaux nationaux en Amérique latine avaient devancé le siège du PNUD de New York en faisant apparaître le thème de l'identité et la question culturelles dans leurs rapports nationaux : par exemple, celui de l'Argentine de 1998 est placé sous le thème de l'identité nationale[4] et celui de la Bolivie de 2004 analyse la relation entre inter-culturalisme et mondialisation[5].

Le lien social, l'exclusion et la participation

La réflexion portant sur l'inclusion de la question culturelle qui imprègne de façon croissante les institutions internationales s'inscrit en miroir d'une réflexion plus large sur l'exclusion des pauvres.

Cette exclusion, plus spécifiquement désignée dans certains travaux français comme la désaffiliation[6] ou encore la disqualification sociale[7], traduit une accumulation ou un renforcement des privations et une rupture entre un individu, ou un groupe, et la société dominante qui s'accompagne le plus généralement de mécanismes de différenciation[8] et de

---

[1] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, New York (NY), PNUD, 2004.
[2] . Le rapport de 2004 présente 254 occurrences du terme « autochtone ».
[3] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004…, op. cit.*, p. 37.
[4] . PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano Argentina, 1998. Los valores en la construcción de identidad nacional*, Buenos Aires, PNUD, 1998.
[5] . PNUD, *Informe de Desarrollo Humano. Interculturalismo y Globalización, 2004. La Bolivia posible*, La Paz, PNUD, 2004.
[6] . CASTEL R., « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation », *in* DONZELOT J. (ed.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Esprit, 1991, pp. 137-168. CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.
[7] . PAUGAM S., *La disqualification sociale…*, *op. cit*.
[8] . SIMMEL G., *Les pauvres*, Paris, PUF, [1907] 1998, p. 49.

stigmatisation. Ainsi, l'exclusion renvoie-t-elle à des dimensions sociales, économiques, politiques et symboliques, le plus souvent cumulées[1].

En 1995, un ouvrage sur l'exclusion sociale comme contribution au Sommet mondial sur le développement social[2] se donne pour objet de conceptualiser la notion d'exclusion afin de comprendre les différentes facettes de la pauvreté dans le contexte d'un monde globalisé. Conscients du chausse-trappe que peut représenter l'importation des concepts et formes de pensées du Nord appliqués au pays du Sud, les auteurs tentent de se défaire d'une perspective européo-centrée pour reformuler l'approche de l'exclusion afin de la rendre pertinente pour les pays en voie de développement, tels qu'ils sont désignés dans ce contexte. Les conclusions principales dessinent les contours de la prise en compte des éléments extérieurs au marché et la perspective excluante ou incluante des institutions qui gouvernent[3].

À partir de son rapport de l'année 2000, si le PNUD reconnaît plus spécifiquement le caractère excluant de la pauvreté, il défend une approche en terme de participation. Comme nous l'avons vu, pour l'agence onusienne, la pauvreté se définit selon la difficulté d'accès aux biens, aux ressources et aux services et permet de déterminer le bien-être au sein de la société et non pas un niveau minimal de survie. Le présupposé implicite est ici celui de la cohésion sociale qui serait fragilisée par l'existence de trop fortes inégalités.

Une telle approche multidimensionnelle insiste sur la dimension fondamentalement politique et sociale de la pauvreté[4]. Le rapport du PNUD de 2004 déjà mentionné sur la liberté culturelle, souligne que la privation de droits politiques est un facteur d'exclusion et de marginalisation des populations caractérisées par leur diversité culturelle : « *Il n'est pas surprenant que beaucoup de minorités opposent une résistance à une autorité qui leur est étrangère et les oppriment, et cherchent à obtenir plus de pouvoir politique*[5] ». Dans ce cadre, pour lutter contre cette exclusion, l'agence onusienne promeut la participation des populations autochtones qui doit s'accompagner de dispositifs spécifiques.

---

[1] . Dans leur ouvrage, Blandine Destremau et Pierre Salama insistent sur le caractère cumulatif de la pauvreté : DESTREMAU B., SALAMA P., *Mesures et démesure…, op. cit.*, pp. 132-135.
[2] . RODGERS G., GORE C., FIGUEIREDO J.B., (eds.), *Social Exclusion…, op. cit.*, pp. 1-40.
[3] . GORE C., « Introduction: Markets, Citizenship and Social Exclusion », in RODGERS G., GORE C., FIGUEIREDO J.B., (eds.), *Social Exclusion…, op. cit.*, pp. 1-40.
[4] . Voir STROBEL P., « De la pauvreté à l'exclusion ; société salariale ou société des droits de l'homme ? », *Revue internationale des sciences sociales*, n°148, juin 1996, pp. 201-218.
[5] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004…*, *op. cit.*, p. 50.

Le ciblage des populations autochtones

Considérés par les agences internationales comme « les pauvres parmi les pauvres » et en « manque » de développement, les peuples autochtones sont paradoxalement menacés par des projets de développement (projets industriels, extraction de pétrole, minerais, gaz, etc.) et au cœur de l'attention des agences internationales de développement. Que faire pour que les plus pauvres soient les premiers bénéficiaires des politiques de développement dans un objectif de réduction de la pauvreté ?

Deux mécanismes sont envisageables et souvent articulés l'un à l'autre. Le premier consiste à investir des ressources pour réduire la pauvreté dans des secteurs considérés comme prioritaires, l'éducation ou les soins primaires de santé par exemple. Dans ce cadre, ce sont les secteurs qui sont identifiés. Toutefois, en ce qui concerne les populations autochtones, c'est un second mécanisme qui est envisagé et concentre le plus de ressources[1]. Il consiste à isoler et sélectionner des individus, des ménages ou des groupes de populations pour qu'ils soient les premiers bénéficiaires des dispositifs de développement. Le recours aux chiffres du développement contribue précisément à mettre en place des politiques *ciblées* sur certains groupes de population. Si elle n'est pas l'apanage des populations autochtones et qu'elle est appliquée généralement aux groupes considérés comme vulnérables (les femmes, les enfants, les malades), cette pratique de ciblage est particulièrement appliquée à ces populations spécifiques considérées comme minoritaires dans leurs sociétés.

Trois arguments portés en termes d'e*fficacité* justifient la mise en place de dispositifs de ciblage de population. Tout d'abord, il s'agit de favoriser l'amélioration des conditions de vie des plus nécessiteux qu'il faut identifier. Le ciblage permet que les dispositifs d'intervention mis en place soient spécifiquement conçus pour répondre aux besoins des populations autochtones considérées comme les plus pauvres. Deuxièmement, le ciblage vise à valoriser les capacités des individus identifiés comme pauvres. Enfin, en concentrant les ressources sur ces pauvres parmi les pauvres, une telle pratique permet, selon ses promoteurs, une utilisation des ressources plus efficace qu'une politique universelle. Il s'agit également d'éviter le détournement des celles destinées à l'aide au développement à travers la corruption et le clientélisme : la corruption est considérée comme mauvaise pour les pauvres, et le clientélisme, sinon bon, tout du moins recherché par eux[2].

---

[1] . Voir *infra*, pp. 348-360.

[2] . LAUTIER B., « La Banque mondiale et sa lutte contre la pauvreté : sous la morale, la politique », *Politique africaine*, n°82, juin 2001, pp. 169-176. Voir également BRIQUET J.-L., SAWICKI F. (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines,* Paris, PUF, 1998.

L'idée sous-jacente au principe de ciblage est qu'à travers l'identification et la sélection de certains groupes ou individus, la distribution des bénéfices des dispositifs de développement est plus juste. On retrouve ici l'influence des travaux d'A. Sen, qui s'appuient sur ceux de John Rawls, sur les principes de justice et d'équité. Le ciblage implique des pratiques de *discrimination positive* qui opèrent un traitement différentiel selon les groupes de population. Cette discrimination positive, censée traduire un principe d'équité, est explicitement recommandée dans le rapport de 2004 sur la question culturelle du PNUD[1]. Le ciblage s'applique généralement à des politiques de secteur social, tels que l'éducation, la santé et la nutrition. En ce qui concerne les peuples autochtones, il renvoie également au développement des infrastructures, à la distribution d'énergie, d'approvisionnement en eau, et, d'une manière plus transversale, aux politiques de développement rural. Ce n'est finalement pas tellement le secteur comme type d'intervention qui détermine si une politique peut être ciblée mais plutôt le groupe d'individus concernés.

La plupart des travaux sur ces dispositifs de ciblage tendent à les analyser en termes d'efficacité et de performance quant à la couverture des bénéficiaires, parfois en soulignant des erreurs de ciblage[2]. Sans questionner les principes qui fondent le ciblage, ces travaux, souvent concentrés sur les erreurs d'inclusion ou d'exclusion, tendent à occulter les enjeux de pouvoir et les représentations qui sont liés à ces pratiques. Or, le ciblage des politiques de développement soulève des problèmes éthiques, politiques et pratiques dans l'identification de la catégorie autochtone, comme nous l'analysons dans le quatrième chapitre[3].

La justice sociale comme valeur est invoquée par la plupart des personnes interrogées en tant qu'experts du PNUD, comme étant un élément favorable au ciblage des dispositifs de développement dans les contextes locaux. Dans les récits des agents du PNUD, elle est mise en adéquation avec la cohésion de l'ensemble de la société comme le reflètent les témoignages suivants :

---

[1] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004 …*, *op. cit.*, p. 37.

[2] . Voir notamment COADY D., GROSH M., HODDINOTT J., « Targeting of Transfers in Developing Countries. Review of Lessons and Experience », *Working Paper*, Washington (DC), The World Bank, 2004 ; COADY D., GROSH M., HODDINOTT J., « Targeted Anti-poverty Interventions: A Selected Annotated Bibliography », *Working Paper*, Washington (DC) International Food Policy Research Institute, 2004 ; CORNIA G., STEWART F., « Two Errors of Targeting », *in* VAN DE WALLE D., NEAD K. (eds), *Public Spending and the Poor: Theory and Evidence*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 1995, pp. 350-386 ; HANSON K., WORRAL E., WISEMAN V. *et al.,* « Targeting Services Towards the Poor. A Review of Targeting Mechanisms and their Effectiveness », *in* BENNETT S., GILSON L., MILLS A., *Health, Economic Development and Household Poverty From Understanding to Action*, New York (NY), Routledge, 2007, pp. 134-154 ; LAVALLÉE E., OLIVIER A., PASQUIER-DOUMER L., ROBILLIARD A.-S., « Poverty Alleviation Policy Targeting: a Review of Experiences in Developing Countries », *Document de travail*, n°10, Paris, IRD-Université Paris Dauphine, 2010.

[3] . Voir *infra*, pp. 276-292.

> Les indicateurs avec identité permettent aux décideurs politiques de cibler leurs actions et de les focaliser sur les peuples autochtones [*la personne interrogée pointe du doigt dans le vide*]. Ils vont permettre d'éclairer sur la situation des indiens face à l'ensemble de la société. Cibler les peuples autochtones, cela permet de mettre en place des dispositifs qui sont bons pour la société dans son ensemble […]. En fait, les dispositifs qui ne concernent que les peuples autochtones sont exclusifs dans un sens, mais en même temps ils s'inscrivent dans une justice sociale globale pour la société[1].
>
> Ce qui est intéressant avec les indicateurs spécifiques pour les peuples autochtones c'est qu'ils permettent de remettre au centre de l'action du PNUD et du gouvernement mexicain, puisqu'il s'en sert, l'idée de justice sociale [...]. Cette justice sociale, elle concerne bien sûr les autochtones, puisque l'idée c'est de se focaliser sur cette catégorie de la population, mais je crois que plus généralement elle s'inscrit dans une cohésion, une cohésion de la société en général. Si un groupe aussi vulnérable que les populations autochtones est laissé sur le bord de la route de la société, alors ce ne sont pas que les peuples autochtones qui sont atteints dans leur condition de vie, c'est la société en tant qu'ensemble qui n'est pas cohérente et perd son sens de société humaine [*silence*]. Je suis assez convaincue, en fait, je crois que le rôle du PNUD est très important pour orienter les actions surtout dans le domaine du développement dans un souci de justice sociale pour la cohésion de la société[2].

On assiste à une forme de clôture des dispositifs de l'action publique par les experts qui se positionnent en interprètes rationnels de la cohésion sociale et délimitent les contours de « ce qui est bon » pour la société au nom de la justice sociale. Or, le ciblage des populations autochtones n'échappe pas à une inscription dans un système de représentations et de valeurs.

Les interventions ciblées sur la catégorie autochtone sont perçues positivement par les acteurs sociaux dans leur majorité, notamment parce qu'elles permettent une concentration et une canalisation des ressources. Toutefois, il convient de préciser ce que traduit le ciblage par catégorie et les représentations auxquelles il renvoie. Deux méthodes peuvent être distinguées selon la « taille de la cible[3] ». La première, que nous désignons par le « ciblage individuel » consiste à identifier des individus ou des ménages qui postulent de manière individuelle à un dispositif d'intervention défini. Dans des bureaux qui y sont dédiés, les représentants du dispositif d'intervention ont un rôle d'agents de guichets qui vérifient sur le terrain si les demandeurs (individus ou ménages) sont admissibles sur la base de critères définis préalablement. Dans le second cas, il s'agit de construire et de cibler une catégorie de population dans l'objectif que soient mis en œuvre des dispositifs qui la concernent

[1] . Entretien réalisé avec Irene, spécialiste en mesure du développement humain du Bureau de recherche en développement humain du PNUD, Mexico, août 2012.
[2] . Entretien réalisé avec Carolina, coordinatrice du département d'analyses du Bureau de recherche en développement humain du PNUD, Mexico, février 2010.
[3] . LAVALLÉE E. *et al.*, « Poverty alleviation policy targeting… », *art. cit.*

principalement. La création d'« indicateurs de développement avec identité » renvoie à cette seconde méthode.

Ce type de ciblage par catégorie semble *a priori* particulièrement adapté aux contextes dans lesquels un groupe spécifique de population, telles les populations autochtones, est plus durablement touchée par la pauvreté que le reste de la société. Cette méthode nécessite des opérations de calculs pour obtenir les « indicateurs avec identité » réalisées depuis les bureaux du siège du PNUD à Mexico. Les indicateurs sont élaborés sur la base des informations officielles des administrations mexicaines. Comme nous l'avons souligné pour la mesure de l'IDH, les agents du PNUD ne se déplacent sur le terrain. Cette méthode de ciblage par catégorie ne requiert pas la création de guichets dans les régions indiennes : elle permet de réduire les coûts administratifs. Par ailleurs, les coûts sociaux seraient également réduits, dans la mesure où elle serait moins stigmatisante que le ciblage individuel qui requiert le montage d'un dossier nominatif pour tout un individu ou ménage prétendant obtenir des ressources liées au dispositif de ciblage individuel[1]. Le principe de l'anonymat[2] est un argument du ciblage par catégorie que l'on retrouve dans le discours des acteurs interrogés. Une telle pratique est privilégiée et promue par le PNUD, notamment parce qu'elle permet de prendre en compte les dimensions non-monétaires de la pauvreté : elle est, en ce sens, cohérente avec le discours porté par l'agence onusienne.

Parmi les arguments invoqués pour expliquer la création d'« indicateurs avec identité » comme pratique de ciblage, il y a la nécessité de situer les populations autochtones, comme le souligne un agent du Bureau mexicain du PNUD :

> Au sein de la société, surtout la société mexicaine, les autochtones sont parmi les plus vulnérables. Les indicateurs avec identité nous permettent de les identifier et de les situer géographiquement selon les États fédérés et les régions. Finalement, on sait que les peuples autochtones sont pauvres, les indicateurs le mettent en évidence, mais ce n'est pas une nouveauté. Il y a un fort degré de corrélation entre la condition autochtone et la pauvreté, depuis toujours au Mexique. En revanche, les indicateurs vont permettre de concentrer des programmes et des politiques de développement selon les zones géographiques et les secteurs que nous allons identifier. Les indicateurs donnent à voir, en chiffres et en cartes. Ils rendent évidentes des réalités, ils soulignent en rouge la pauvreté des peuples autochtones[3].

---

[1] . LAVALLÉE E. *et al.*, « Poverty alleviation policy targeting… », *art. cit.*

[2] . Pour B. Destremau et P. Salama, l'anonymat est un principe qui permet de construire des indicateurs « robustes » : DESTREMAU B., SALAMA P., *Mesures et démesure…, op. cit.*, p. 23.

[3] . Entretien réalisé avec Humberto, coordinateur de recherche et d'analyse du Bureau de recherche en développement humain du PNUD, Mexico, février 2010.

Comme le reflète cet extrait d'entretien, le ciblage par catégorie permet d'identifier des « poches de pauvreté » qui concernent les populations autochtones, souvent sur des critères géographiques[1].

L'hypothèse sous-jacente du ciblage par catégorie est que l'appartenance à la catégorie est étroitement corrélée à la pauvreté. Aussi, si les interventions ciblées sont perçues positivement par les acteurs sociaux dans leur majorité, il s'avère que l'association de la condition autochtone à la pauvreté est contestée par nombre d'entre eux :

> Je reconnais, et nous reconnaissons généralement, que nous, les indiens, sommes plus pauvres que les métisses, que le reste de la population du pays. C'est vrai, nous vivons avec peu. Le problème, c'est que ce n'est pas notre pauvreté qui fait que nous sommes différents. Notre "spécificité", comme ils disent, est ailleurs[2].
>
> C'est bien qu'il y ait des politiques de développement pour nous, orientées sur les indiens en raison de nos spécificités. Le problème, c'est que pour eux, notre spécificité, c'est notre pauvreté. Je pense que la pauvreté dans les régions indiennes est un fait objectivable. Mais ce n'est pas notre spécificité. Et en fait, ces programmes, c'est pas vraiment parce que nous sommes les peuples autochtones du Mexique, c'est parce que nous sommes considérés comme les pauvres du Mexique[3].

Le ciblage des populations autochtones s'inscrit donc dans un système de représentations et de valeurs de ceux qui les définissent, tout en ne prenant que rarement en compte celles des groupes concernés.

> Il est évident que les peuples autochtones ont d'autres valeurs que nous ne mesurons pas dans les indicateurs avec identité. Je pense que l'intérêt de ces indicateurs, c'est la mise en perspective dans l'ensemble de la société [*la personne interrogée forme un cercle avec ses bras*]. Peut-être ces indicateurs avec identité devraient prendre en compte ces valeurs… je ne sais pas. Je ne crois pas que ce soit finalement si pertinent […]. Un indien peut avoir les valeurs et l'identité qu'il veut, mais je pense que le minimum, c'est de le faire sortir de la pauvreté et accéder au développement [*elle insiste et détache chacun de ces derniers mots*], dans le cadre des opportunités que lui offre la société comme ensemble[4].

Ce témoignage traduit finalement une forme d'illusion induite par l'expression « indicateurs avec identité » que promeut le PNUD. Ils ne prennent pas en compte les spécificités autochtones contrairement aux ambitions affichées par l'agence onusienne. Au lieu de le faire, ils sont les instruments de la définition élaborée par des experts onusiens de ce

---

[1] . La méthode consiste essentiellement à combiner des systèmes d'information géographiques et avec données issues des recensements et des enquêtes auprès des ménages sur la dimension monétaire de la pauvreté. Voir entre autres BIGMAN D., FOFACK H., « Geographical Targeting for Poverty Alleviation, an Introduction to the Special Issue », *The World Bank Economic Review*, vol. 1, n°14, 2000, pp. 129-145.

[2] . Entretien réalisé avec Aurelia, femme tseltal (maya), productrice de café, Chiapas, janvier 2010.

[3] . Entretien réalisé avec Javier, homme tseltal (maya), universitaire, Chiapas, août 2012.

[4] . Entretien avec Gloria, analyste en développement humain du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD, Mexico, mars 2010.

que doit être la cohésion d'une société développée. Aussi, le ciblage par catégorie qui semble adapté en tant qu'instrument pour mettre en œuvre des politiques de discrimination positives se révèle profondément normatif.

Si l'IDH présente de nombreuses limites, une telle mesure du développement humain marque toutefois des avancées dans la conception du développement en ce qu'il s'intéresse à l'« humain » et adopte une approche multidimensionnelle de la pauvreté, dépassant ainsi une vision uniquement monétaire de la pauvreté. La promotion de la construction des indicateurs « culturellement pertinents » traduit une volonté d'être en cohérence avec les catégories et représentations sociales et de valoriser les savoirs socio-culturels locaux dans un objectif de ciblage des populations. Ces indicateurs alternatifs ne prétendent pas à la neutralité. En effet, ils n'échappent pas à une inscription dans des systèmes de valeurs et de représentations qui orientent et définissent ce qu'est et ce que doit être une « bonne société[1] ».

Toutefois, l'organisation et la spécialisation croissantes d'un appareillage commun international de la mesure du développement n'ont d'effets que si cette dernière circule dans les espaces nationaux. Nous proposons d'envisager les processus de traduction de la mesure du développement humain dans l'espace national mexicain.

2. La traduction de la mesure du développement humain au Mexique

Au début des années 2000, la politique sociale indigéniste est un terrain de débats entre les modèles traditionnels toujours en vigueur et les propositions réformatrices de différentes orientations politiques et idéologiques.

Rosalva Aída Hernández, Sarela Paz et María Teresa Sierra proposent de considérer le *néo-indigénisme* « pour faire référence aux prétentions de rénovation du discours officiel et aux réalités de continuité des nouvelles institutions créées par le gouvernement de Vicente Fox[2] ». Présentée comme celle d'un « gouvernement de changement », l'action du Président est sous tension entre la permanence de certaines structures institutionnelles et un mode vertical de fonctionnement de la relation entre l'État et les populations indiennes et la volonté politique de marquer une rupture avec l'époque priiste (PRI, Parti révolutionnaire institutionnel).

---

[1] . Dans cette perspective voir SHARPE A., « Literature Review of Frameworks for Macro-indicators. Technical Report », *Research Report*, n°3, Ottawa, Centre for the Study of Living Standards, February 2004.

[2] . HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., « Introducción », *in* HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., *El Estado y los indígenas en tiempos del PAN : neoindiginesmo, legalidad e identidad*, México, CIESAS-Porrúa, 2004, p. 11 (pp. 7-24).

Il ne s'agit pas ici de faire une analyse exhaustive des politiques concernant les populations autochtones adoptées par les administrations du PAN depuis les années 2000 avec l'accession au pouvoir de V. Fox, ni de l'ensemble des programmes de développement mis en œuvre dans les régions indiennes, mais de mettre en perspective les ambitions affichées du « gouvernement de changement » et les continuités de l'indigénisme officiel. Sans chercher à revenir sur le détail du cadre législatif et constitutionnel analysé en première partie, nous entendons analyser comment la référence au « développement humain » pénètre les institutions nationales mexicaines, et devient un élément de cadrage (*framing*) de la question indienne et un instrument de l'action publique à travers la production de savoir expert.

Comme nous l'avions analysé en introduction, plutôt que de considérer la mesure du développement humain comme une idée ou une croyance, source de l'action politique[1], il s'agit de comprendre sa « mise en récit » par les autorités et institutions mexicaines, les mécanismes de légitimation de l'action politique qui l'accompagnent et les configurations politiques et administratives dans laquelle elle s'inscrit[2]. En d'autres termes, il nous faut examiner les conditions et les configurations dans lesquelles l'appareillage commun international sur le développement humain que nous venons d'analyser, est suivi d'effets, mobilisé et approprié.

Nous faisons l'hypothèse que la circulation du développement humain et de sa mesure ne renvoie pas tant à des processus d'apprentissage d'une idée onusienne par des acteurs nationaux uniquement soucieux de se conformer aux standards internationaux. La circulation du développement ne renvoie pas à un système onusien qui imposerait l'idée du développement humain dans un espace national vierge de toute représentation de la pauvreté et du développement et de toute pratique de la quantification de tels phénomènes. En revanche, elle renvoie à un processus de « traduction » nationale pour reprendre le mot de Michel Callon ou de « transcodage » pour reprendre celui de Pierre Lascoumes. Comme l'ont noté, James G. March et Johan P. Olsen, l'approche en terme d'« apprentissage » traduit une « volonté de modéliser un cycle […] simple et complet basé sur une expérience non entachée d'incertitude » qui ignore les limites d'un tel processus[3]. La circulation de la mesure du

[1] . Plusieurs travaux ont montré la disjonction temporelle entre la mise à l'agenda d'un problème et la promotion de certaines idées comme les solutions à apporter à ce problème. Voir notamment KINGDON J.W., *Agendas, Alternatives, and Public Policies,* New York (NY), Harper Collins, 1984.

[2] . Voir MÉRIAUX O., « Référentiel, représentation(s) sociale(s) et idéologie. Remarques à partir d'une application à la politique de l'emploi », *in* FAURE A., POLLET P., WARIN P. (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 63 (pp. 49-68).

[3] . MARCH J.G., OLSEN J.P., « The Uncertainty of the Past: Organizational Learning Under Ambiguity », *European Journal of Political Research*, vol. 3, n°2, 1975, p. 164 (pp. 147-171).

développement humain est soumise à des appropriations singulières propres aux configurations politiques, administratives et institutionnelles d'une action indigéniste qui ne dit pas son nom et qui implique un nombre d'acteurs diversifiés. L'analyse des intérêts positionnels différenciés de ces acteurs et des configurations dans lesquels ils sont inscrits permet de comprendre cette traduction.

Sans écarter l'analyse des croyances qui accompagnent le recours à la mesure du développement en tant que savoir expert (permettant de mettre en place des dispositifs d'intervention), il est important de la réinscrire tout d'abord dans le discours politique et les dispositifs de la politique sociale du « président du changement ».

L'attention est portée dans un premier temps sur la volonté du nouveau Président de marquer une rupture avec les gouvernements précédents, notamment dans l'action sociale de l'État en multipliant les références au développement humain (2.1). L'accent sera ensuite mis sur les contradictions du programme de développement humain *Oportunidades* (2.2).

2.1. Le « gouvernement de changement » : politique sociale et récupération du développement humain

> Je sais qu'au fond, ce que veulent tous les indiens, c'est avoir une télé, une Volkswagen « Beetle » et un job dans une PME qui leur permettent de vivre eux et leurs familles[1].

Il ne fait aucun doute que le « problème autochtone » s'est révélé plus compliqué pour le nouveau gouvernement. Cette phrase désormais célèbre de V. Fox, alors candidat du Parti Action nationale (PAN) à l'élection présidentielle, renvoie, selon Natividad Gutiérrez Chong, aux règles du marketing et de la communication appliquées à la politique[2].

Les propos tenus sur la « télé », la « Volkswagen » et le « job » que « veulent tous les indiens » peuvent être rapprochés de la carrière d'entrepreneur de V. Fox[3] avant son entrée en politique. Face au mécontentement de la population autochtone symbolisé par le conflit

---

[1] . VENEGAS J.M., « Contagiado por la temporada, un joven llama a Fox *el mesías* », *La Jornada*, 8.04.2000. Également cité par MONSIVÁIS C., « Por mi madre, bohemios », *La Jornada,* 10.04.2000.

[2] . GUTIÉRREZ CHONG N., « Mercadotecnia en el "indigenismo" de Vicente Fox », *in* HERNÁNDEZ R.A. *et al.*, *El Estado y los indígenas…, op. cit.*, p. 27 (pp. 27-51).

[3] . Son premier poste de direction d'un entreprise est celui de directeur de la division régionale de Coca-Cola. Il fonde ensuite son groupe, le Grupo Fox, une société d'entreprises agroalimentaires dont il directeur. En parallèle il est membre de la Chambre de commerce mexicano-américaine et de l'Association des Industriels de l'État de Guanajuato dont il est le vice-président. Entré en politique en 1988, il est cette même année nommé secrétaire des finances du comité directionnel de l'État de Guanajuato et élu député fédéral. Après une première défaite en 1991 pour le poste de gouverneur de l'État de Guanajuato, en 1995, il bat le candidat priiste et accède au poste suprême au sein d'un État fédéré. En 1997, il annonce sa volonté de se présenter aux élections présidentielles, il est investi par le PAN en septembre 1999. Voir CASAS R., LUNA M., *Gobierno*, *academia* y *empresas* en *México*: *hacia* una *nueva configuración* de *relaciones*, México, Plaza y Valdez, 1997 ; SHIRK D.A., « Vicente Fox and the Rise of the PAN» *Journal of Democracy*, vol. 11, n°4, 2000, pp. 25-32.

chiapanèque, des opportunités en termes de consommation sont proposées comme solution au « problème indien ». Sans marquer ainsi de véritable rupture avec le gouvernement précédent, la politique sociale du nouveau gouvernement promeut une participation des plus pauvres au marché (la « croissance économique à visage humain »). Face aux attentes de changement liées à l'alternance politique de nombreux secteurs de la population, les références au développement humain se multiplient dans les discours et les programmes d'une action sociale qui se veut progressiste.

S'il ne s'agit d'évaluer la réalité du « changement » du gouvernement de transition[1], l'attention est portée sur les « héritages administratifs[2] » qui pèsent sur l'action sociale qu'entend conduire le nouveau Président. Dans cette perspective, le programme *Oportunidades*, pourtant inscrit dans la continuité des programmes sociaux précédents, témoigne de la volonté du Président de « renforcer les capacités des pauvres », en reprenant certains syntagmes désormais connus du PNUD.

Les dilemmes de la politique sociale de l'alternance politique

Quand le candidat du parti d'opposition gagne les élections en 2000, les attentes en terme de changement des conditions sociales et économiques sont immenses dans de nombreux secteurs de la population, et notamment chez la population autochtone qui vient de vivre trois mandats présidentiels (6 années par mandat) marqués par des politiques néolibérales imposées par le Fonds monétaire international, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale[3]. Les défis sont nombreux[4] pour un gouvernement qui entend marquer une rupture avec les gouvernements précédents et apporter des réponses aux problèmes désormais anciens de la pauvreté.

Encadré 8. Vicente Fox, candidat préféré de la Banque mondiale

Salomón Nahad, ancien consultant à la Banque mondiale dans les années 1990 constate « la large préférence, au sommet de cet organisme financier pour celui qui est alors gouverneur de l'État de Guanajuato […] pour succéder au président Ernesto Zedillo[5] ». Son influence dans les cercles industriels et financiers ainsi que ce qui est considéré par la Banque comme sa bonne relation avec la

[1] . Voir l'article de Magdalena Gómez qui prend position : GÓMEZ M., « ¿Indigenismo del cambio? », *La Jornada,* 20.05.2003.

[2] . BEZÈS P., « Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management ? », *Critique internationale*, n°35, 2007, p. 26 (pp. 9-29).

[3] . CANSINO C., *La transición mexicana, 1977-2000*, México, Ediciones Cepcom, 2000 ; MOTA DÍAZ L., « La Polìtica Social del Gobierno del Cambio », *Reflexión Política*, vol. 8, n°4, 2002 ; NAHMAD S., « Los acuerdos y los compromisos rotos y no cumplidos con los pueblos indígenas de México », *in* HERNÁNDEZ R.A. *et al.*, *El Estado y los indígenas…, op. cit.*, pp. 81-113.

[4] . Voir VALENCIA LOMELÍ E., « La résurgence des politiques sociales au Mexique », *Revue Tiers Monde*, n°175, 2003, pp. 555-582.

[5] . NAHMAD S., « Los acuerdos y los compromisos… », *art. cit.*, p. 98.

société civile, qui réclame un changement politique fort, font de lui le candidat préféré de l'agence internationale.

S. Nahad, ainsi que Neil Harvey[1] ont montré comment les programmes de développement, c'est-à-dire les « mégas-projets » comme le Plan-Puebla-Panamá ou les projets régionaux financés par la Banque interrégionale de développement (BIRD), sont planifiés depuis ces instances internationales sans consultation des peuples autochtones contrairement à ce que précise la convention n°169 de l'OIT ratifiée par le Mexique ou la Politique opérationnelle 4.20 (PO 4.20) de la Banque mondiale[2].

Toutefois, on peut également souligner une continuité de l'action indigéniste du XXe siècle dans la mesure où le manque d'accès au marché et à la consommation est considéré, plus spécifiquement depuis les 1980, sous l'influence des programmes d'ajustement structurel, comme un des éléments qui expliquent la pauvreté des populations indiennes. Alors que plusieurs travaux, et notamment ceux de Henri Favre ont montré que les conditions économiques locales ne sont pas le facteur explicatif du soulèvement dans le Chiapas[3], au début des années 2000, l'idée que la participation des indiens au marché, à travers la consommation, permettrait de résoudre le problème autochtone est soutenue au plus haut sommet de l'État.

Le pari sur le capital humain de Vicente Fox

Face au niveau de pauvreté atteint à la fin des années 1990, le gouvernement de V. Fox mobilise un discours de lutte contre la pauvreté qui reprend les principes du développement humain fondés sur les idéaux de démocratie, de justice sociale et d'équité auxquels sont associés les droits économiques, sociaux et culturels.

Un des éléments qui permet de comprendre l'investissement dans le développement humain de V. Fox tient à son expérience en tant que gouverneur de Guanajuato[4]. On observe ainsi une sélection orientée par les intérêts et valeurs qu'entend promouvoir l'exécutif qu'il dirige : c'est sous son mandat en tant que gouverneur de l'État de Guanajuato de 1995 à 1999, qu'est créé le Centre de développement humain de Guanajuato. Organisme de la société civile, il est censé contribuer au Plan de gouvernement de V. Fox « Parvenir à un développement social équilibré, équitable, participatif et durable, dans lequel la qualité de vie des habitants de Guanajuato, en particulier dans le domaine de la santé, est prioritaire ». Le Centre de développement humain a finalement renforcé l'image d'un candidat progressiste, inscrit dans

[1] . HARVEY N., « Disputando el desarrollo : el Plan Puebla-Panamá y los derechos indígenas », *in* HERNÁNDEZ R.A. *et al.*, *El Estado y los indígenas …*, pp. 115-136.
[2] . Voir *supra*, p. 121.
[3] . FAVRE H., « La question indienne au Mexique », *Politique étrangère*, vol. 26, n°5, 1961, pp. 437-459.
[4] . Voir MARTÍNEZ MENDIZÁBAL D., *Política social y pobreza en Guanajuato. Reconstrucción de una trayectoria local útil para las entidades federativas*, León, UIA-Editorial Aportes, 2008.

les dynamiques internationales, face au candidat priiste Francisco Labastida. En tant que nouveau Président, il légitime son action sur la scène nationale à partir de cette expérience dans son État fédéré.

Encadré 9. L'introduction de la référence au développement humain dans les années 1990

C'est sous le mandat de Carlos Salinas de Gortari (1988-1994), porté à la tête de l'État après un processus électoral contesté et une grave crise économique, que la référence au développement humain est introduite au Mexique à travers la promotion de la participation des secteurs sociaux.

Trois changements de perspective dans la politique sociale marquent ce mandat : (1°) l'engagement de l'État dans le bien-être de la population se traduit par une augmentation du budget fédéral dans la dépense sociale qui passe de 21% à 55%[1] ; (2°) la promotion de la participation des acteurs privés qui contribue à préparer la signature de l'Accord de libre échange nord-américain ; (3°) la promotion de la coresponsabilité de la population dans la politique sociale à travers sa participation aux dispositifs d'action publique. Ces trois orientations sont intégrées dans le programme PRONASOL et la création du ministère de Développement social (SEDESOL) que nous avons analysés[2]. La participation sociale est promue comme un moyen d'accéder à la démocratie et à l'équité. Toutefois, nous l'avons vu, les limites du PRONASOL dans ses effets ont largement été soulignées, notamment en ce qu'il n'incluait que la participation de groupes sociaux organisés, notamment à travers les comités de solidarité[3]. Dans cette même continuité, l'action du président E. Zedillo (1994-2000) ne montre pas une participation accrue des secteurs sociaux. À la fin de ce mandat, la pauvreté est considérée comme alarmante, et la situation politique est marquée ensuite par l'alternance politique.

Les stratégies des politiques sociales sous ces deux présidents n'ont pas contribué à réduire de manière tendancielle la pauvreté. Toutefois, elles diffèrent des précédentes, dans leurs ambitions affichées de promouvoir l'inclusion et la participation des secteurs sociaux considérées comme des leviers du développement humain[4].

Les objectifs généraux de la politique sociale développés dans le *Programme national de développement social 2001-2006* de V. Fox sont concentrés sur la réduction de la pauvreté extrême (qui concerne spécifiquement les populations indiennes) et sur la satisfaction des besoins fondamentaux[5]. Cette nouvelle vision de la pauvreté inclut *a priori* la conception de « manque d'opportunités », celle d'« absence de pouvoir », de « non participation » et d'« exclusion » de la société. La stratégie du développement humain consiste à considérer les personnes comme des individus et acteurs capables de réaliser des changements dans leurs groupes sociaux. La réduction de la pauvreté passe par différents moyens d'action orientés sur

[1] . WARMAN A. (eds.), *La política social en México 1989-1994*, México, FCE, 1994, p. 15.
[2] . Voir *supra* deuxième chapitre, pp. 148-159.
[3] . Voir *supra* deuxième chapitre, pp. 156-159.
[4] . Voir *infra* cinquième chapitre, pp. 348-360.
[5] . SEDESOL, *Programa Nacional de Desarrollo Social 2001-2006*, México, SEDESOL, 2001.

les individus[1], des mécanismes de participation pour promouvoir la coresponsabilité entre l'État et les individus dans la satisfaction des besoins, et le renforcement du « capital humain » des indiens afin de favoriser leurs « capacités entrepreneuriales ».

Fort de son expérience dans l'État de Guanajuato qu'il entend valoriser sur la scène nationale, V. Fox « parie » sur le développement humain. Si on retrouve l'influence du discours du PNUD sur la « satisfaction des besoins fondamentaux », celui de V. Fox repose sur l'investissement temporaire dans le « capital humain » des indiens, considérés comme les plus pauvres. Un tel pari sur le « capital humain » suppose que, dans le futur, les indiens pourront eux-mêmes faire face aux « risques du marché » et investir dans leur bien-être, ne nécessitant plus ainsi l'intervention de l'État.

2.2. Le paradoxe des *Oportunidades*

Dans la perspective du renforcement du « capital humain », la promotion des opportunités, de la capacité, de la sécurité et de l'équité entre les individus, sont réunies dans la stratégie de développement *Contigo* (Avec toi) puis dans le « Programme national de développement humain *Oportunidades* » (Opportunités[2]). Le renforcement des capacités des plus pauvres, donc essentiellement des populations indiennes, leur permettant de disposer d'opportunités de développement renvoie-t-il à la dimension onusienne du développement humain, à des enjeux d'efficacité de l'action sociale ou encore à une représentation choisie de la pauvreté ?

Dans la continuité des programmes sociaux de participation des années 1980-1990 analysés précédemment[3], la stratégie *Contigo* est présentée par le pouvoir paniste (du PAN) comme une politique sociale idéale-typique de la démocratie contemporaine, rendue possible par l'alternance au pouvoir. Fondé sur l'élargissement des capacités et des connaissances, ce programme tente d'établir les bases inédites d'une coordination intersectorielle qui finalement échoue : la planification et la gestion du programme restent sectorialisées, verticales et centralisées. Comme l'a souligné S. Nahmad, *Contigo* n'a pas favorisé une plus grande participation des populations pauvres, et surtout « finit par reproduire les vielles formules des trois derniers sexennat[4] ». Il apparaît surprenant, le gouvernement ayant déjà formulé un

[1] . Voir *infra* troisième partie, pp. 381-475.
[2] . Ci-après désigné par *Oportunidades.*
[3] . Voir *supra* deuxième chapitre, pp. 139-163.
[4] . NAHMAD S., « Los acuerdos y los compromisos… », *art. cit.*, p. 85. Voir également BEY M., « Le programme social Progresa-Oportunidades au Mexique. De vieilles recettes pour un nouveau modèle », *Revue Tiers Monde*, n°196, 2008, pp. 881-900 ; SCHTEINGART M., « Balance de las políticas sociales para los pobres en países

Programme national de développement pour les peuples autochtones 2001-2006, que l'Institut national indigéniste (INI) apparaisse uniquement comme un des multiples programmes du ministère du Développement social, la SEDESOL, sans aucune modification par rapport aux mandats précédents. Rappelons que la dépendance de l'INI à la SEDESOL est un héritage de la présidence de Salinas de Gortari[1].

Toujours dans cette perspective, le gouvernement paniste met en place un second programme, dont le nom rappelle très clairement la définition du PNUD du développement humain : le *Programa Nacional de Desarrollo Humano Oportunidades* (Programme national de développement humain, Opportunités[2]) qui consiste à promouvoir l'accès à l'emploi temporaire, au financement de projets productifs et au « crédit populaire » ainsi que ceux visant l'amélioration des conditions de vie (habitat). Remplaçant le précédent programme *Progresa*[3], il traduit la volonté de l'administration de Fox de se démarquer du gouvernement antérieur. Au-delà du changement de nom, il renvoie également à une série de modifications de la politique sociale au Mexique. Plusieurs travaux ont étudié le programme *Oportunidades* en proposant une analyse de l'effectivité des transferts monétaires[4] et des erreurs[5] de ciblages, s'en faisant parfois les détracteurs[6]. Nous proposons d'étudier les enjeux pour le nouveau pouvoir de l'affichage de la perspective du développement humain dans un programme social.

L'objectif affiché du programme *Oportunidades* est la lutte contre la pauvreté. Toutefois, dans le contexte de l'alternance politique, il vise à s'assurer que la politique sociale ne fasse pas l'objet d'usages clientélistes, dénoncés par le PAN durant la campagne présidentielle. La légitimité du nouveau pouvoir est adossée à la recherche de l'*efficacité* de l'action sociale en direction des plus pauvres. Aussi, sous le mandat de Fox, un Comité

---

latinoamericanos », *in* SCHTEINGART M. (coord.), *Políticas sociales para los pobres en América Latina*, México, Porrúa, 1999, pp. 337-356.

[1] . Voir *supra*, pp. 159-163.

[2] . Ci-après désigné par *Oportunidades.*

[3] . Sur le passage du programme *Progresa* au programme *Oportunidades*, voir HEVIA DE LA JARA F., « De Progresa a Oportunidades : efectos y límites de la corriente cívica en el gobierno de Vicente Fox », *Sociológica*, vol. 24, n°70, Mayo-Agosto 2009, pp. 43-81.

[4] . COADY D., GROSH M., HODDINOTT J., *La focalización de las transferencias en los países en desarrollo. Revisión de lecciones y experiencias*, Washington, (DC), Banco Mundial-Banco Interamericano de Reconstrucción y Fomento, 2004 ; COADY D., PARKER S., « Evaluación del mecanismo de focalización de Oportunidades en zonas urbanas" », *in* HERNÁNDEZ Y HERNÁNDEZ (ed.), *Evaluación externa del impacto del Programa Oportunidades 2004. Aspectos económicos y sociales*, tomo IV, México, Instituto Nacional de Salud Pública-Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social-Oportunidades, 2004, pp. 195-244 ; SKOUFIAS E., DAVIS B., DE LA VEGA S., « Targeting the Poor in Mexico. An Evaluation of the Selection of Households into Progresa », *World Development*, vol. 29, n°10, 2001, pp. 1769-1784.

[5] . HEVIA DE LA JARA F., « De Progresa a Oportunidades… », *art. cit.*, pp. 43-81.

[6] . ADATO M., « Programas de transferencias monetarias condicionadas y focalizadas. Beneficios y costos sociales », *in* BOLTVINIK J., DAMIÁN A. (eds.), *La pobreza en México y el mundo. Realidades y desafíos*, México, Siglo XXI, 2004, pp. 348-363 ; BOLTVINIK J., « Desastre en Oportunidades », *La Jornada*, 4.11.2005.

technique de mesure de la pauvreté est créé au sein de la SEDESOL qui reconnaît la pauvreté comme phénomène multidimensionnel[1]. Dans un document intitulé *La mesure de la pauvreté en 2000*[2], la SEDESOL précise que la mesure de la pauvreté est un instrument important pour évaluer non seulement les politiques, les programmes et les actions publiques de développement mais, également, pour le développement du pays en général.

La SEDESOL choisit d'inscrire *Oportunidades* dans la perspective des capacités développée par A. Sen. Le programme se donne pour objectif principal de « renforcer les capacités des familles qui vivent dans les conditions de pauvreté, pour qu'elles puissent atteindre une meilleure qualité de vie grâce à leurs efforts et leur initiatives[3] ».

Encadré 10. Les deux objectifs généraux du programme *Oportunidades*[4]

(1°) Accroitre les capacités de base des familles en situation de pauvreté à travers une triade stratégique d'actions intégrales en matière d'éducation, de santé et d'alimentation, en étroite collaboration avec les institutions et les secteurs concernés et avec la participation des trois ordres de gouvernement.

(2°) Élargir l'accès des familles en situation de pauvreté de capacités à de plus grandes opportunités de développement, en favorisant la sécurité et l'autosuffisance des individus ainsi qu'en renforçant leur patrimoine à travers l'articulation et la concertation des efforts des autres actions et programmes de développement social.

Pour identifier les pauvres et s'assurer qu'ils sont effectivement les bénéficiaires du programme *Oportunidades*, le Comité propose une nouvelle méthodologie de ciblage, adoptée par le gouvernement fédéral. Cette méthode classique pour l'Amérique latine[5] repose sur la variable du panier de biens de consommation[6] et celle du seuil de pauvreté[7]. Pour le Comité, la prise en compte de la multi-dimensionnalité passe par l'identification des sources de bien-être et des manques en ce qui concerne les « droits économiques essentiels[8] ». Sur la

[1] . COMITÉ TÉCNICO PARA LA MEDICIÓN DE LA POBREZA, *Medición de la pobreza. Variantes metodológicas y estimación preliminar*, México, SEDESOL, 2002, p. 26.
[2] . SEDESOL, *La medición de la pobreza al año 2000* (accès portail électronique de la SEDESOL, aujourd'hui indisponible. Cité par BOLTVINIK J., DAMIÁN A., « Derechos humanos y medición oficial de la pobreza en México », *Papeles de población*, n°35, Enero-Marzo 2003, p. 115 (pp. 101-137).
[3] . OPORTUNIDADES, *Programa Institucional Oportunidades 2002-2006*, México, SEDESOL-Coordinación Nacional de Oportunidades, 2003, p. 51.
[4] . *Ibid*., pp. 51-52.
[5] . BOLTVINIK J., DAMIÁN A., « Derechos humanos y medición… », pp. 101-137.
[6] . Sur la ventilation du panier de biens de consommation de base, voir COMITÉ TÉCNICO PARA LA MEDICIÓN DE LA POBREZA, *Medición de la pobreza…, op. cit.*, p. 107. Il s'appuie sur la définition donnée en 1993 par l'INEGI et la CEPAL, voir CEPAL-INEGI, *Magnitud y evolución de la pobreza en México : 1984-1992*, Aguascalientes, ONU-CEPAL-INEGI, 1993. Sur le panier de biens de consommation, voir BOLTVINIK J., « Métodos de medición de la pobreza. Conceptos y tipología », *Socialis, Revista Latinoamericana de Política Social*, n°1, 1999, pp. 35-74 ; BOLTVINIK J., « Métodos de medición de la pobreza. Una evaluación crítica, *Socialis, Revista Latinoamericana de Política Social*, n°1, 1999, pp. 83-123.
[7] . Voir Encadré 12, p. 270.
[8] . BOLTVINIK J., DAMIÁN A., « Derechos humanos y medición… », p. 109.

base de données des enquêtes nationales et de revenus et de dépenses des foyers de l'INEGI, cette méthodologie mesure le bien-être à partir du revenu par personne et le compare avec trois variables de référence qui définissent trois types de pauvreté.

Encadré 11. Mesure de la pauvreté du Comité technique de la SEDESOL[1]

(1°) La pauvreté *alimentaire* concerne les foyers dont les revenus sont insuffisants pour satisfaire les besoins en alimentation. Le revenu est fixé entre 1,7 dollar et 2,2 dollars par personne par jour.

(2°) La pauvreté en terme de *capacités* concerne les foyers dont les revenus sont insuffisants pour satisfaire les besoins de santé et d'éducation. Le revenu est fixé entre 2 dollars et 2,7 dollars par personne par jour.

(3°) La pauvreté *patrimoniale* concerne les foyers dont les revenus sont insuffisants pour satisfaire les besoins de consommation essentielle en alimentation, santé, éducation, habillement (vêtements et chaussures), logement et transport public. Le revenu est fixé entre 3 dollars et 4,5 dollars par personne par jour.

À travers cette nouvelle mesure de la pauvreté, pour la première fois le gouvernement produit et publicise un chiffre très important concernant les « pauvres » du pays (57 millions). Le travail du Comité, largement diffusé dans les médias[2], contribue à mettre en débat la question de la pauvreté au Mexique à travers une série de séminaires réunissant des spécialistes nationaux et étrangers ainsi que des acteurs de la société civile.

Si cette mesure, on le voit, cherche à prendre en compte les éléments multidimensionnels de la pauvreté présents dans l'IDH, la santé, l'éducation et les revenus, elle reste toutefois problématique à de nombreux égards[3] :

(1°) Tout d'abord, on observe une *normalisation* sur la base du panier de biens de consommation. La SEDESOL énonce une référence à partir de ce qu'elle considère comme la base du panier de biens de consommation.

(2°) On observe ensuite une *hiérarchie* entre les dimensions, le *revenu* étant finalement le critère de référence pour mesurer l'ensemble des dimensions de la pauvreté. Cette mesure exclut les dimensions non monétaires de la pauvreté pourtant promues par le PNUD depuis les années 1990. En d'autres termes, cette méthodologie ne mesure finalement que la pauvreté en terme de revenu : les pauvres ne sont définis que sur cette seule base. Présentée comme multidimensionnelle, cette mesure ne considère pas les capacités ou les aspects patrimoniaux de la pauvreté. Pour ce faire, il aurait fallu qu'elle soit

[1] . Informations tirées de COMITÉ TÉCNICO PARA LA MEDICIÓN DE LA POBREZA, *Medición de la pobreza…, op. cit.*
[2] . SEDESOL, « Medición de la pobreza », *La Jornada*, *Suplemento Perfil*, 19.08.2002.
[3] . Julio Boltvinik y Araceli Damián ont qualifié d'« absurde » la mesure de la pauvreté par le Comité technique. BOLTVINIK J., DAMIÁN A., « Derechos humanos y medición… », *art. cit.*, p. 101.

méthodologiquement multidimensionnelle alors qu'elle ne tient compte que des revenus. Soulignons qu'une telle perspective n'est finalement pas si surprenante si l'on étudie la composition du Comité. Ce dernier est composé de sept membres, qui sont tous économistes, à l'exception d'un sociologue[1].

(3°) Outre la normalisation, la hiérarchie entre les dimensions multiples de la pauvreté et l'approche monétaire de celles-ci, on observe une redondance entre les critères qui contribue à faire de cette nouvelle mesure de la pauvreté, une mesure hermétique aux critères d'*opportunités* et de *capacités* que le PNUD prend en compte. En effet, aucun élément dans cette nouvelle mesure de la pauvreté ne tient compte du manque d'accès aux infrastructures supposées fournir les services de santé et d'éducation par exemple. Seule la dimension monétaire des foyers est prise en compte, sans que le « sentiment d'exclusion » de celles-ci et les conditions des possibilités de développement n'apparaissent.

(4°) Un autre élément important tient à la *représentation* du pauvre véhiculée par cette pratique de ciblage. Selon le Comité, la pauvre dépenserait l'ensemble de ses revenus selon une hiérarchie des postes de dépense. Le premier serait l'alimentation, ensuite, la santé et l'éducation et, enfin, la dimension patrimoniale. Julio Boltvinik a souligné justement les contradictions les plus évidentes que soulève une telle représentation : « se présenter nu dans certains lieux publics est puni par la loi dans tous les pays […], ne pas payer le transport rend impossible le fait de se rendre sur son lieu de travail[2] ». S'il reconnaît qu'il s'agit d'une situation hypothétique, le Comité considère le foyer pauvre comme celui qui ne « dédie pas de revenu pour *satisfaire un quelconque besoin additionnel*[3] », s'autorisant ainsi à définir ce que le pauvre considère comme nécessaire et/ou additionnel.

Ainsi, observe-t-on un décalage entre la volonté du gouvernement de promouvoir le développement humain comme cadre de référence de l'action publique sociale, notamment avec la création d'un programme au nom emblématique *Oportunidades*, et le ciblage des pauvres par une nouvelle mesure proposée par le comité technique de la SEDESOL.

---

[1] . Les membres et leurs institutions de rattachement sont les suivants : Dr. Fernando Cortés Cáceres, Centro de Estudios Sociológicos, El Colegio de México ; Mtro. Rodolfo De la Torre, Departamento de Economía, Universidad Iberoamericana. ; Dr. Enrique Hernández Laos, Departamento de Economía, Universidad Autónoma Metropolitana-Iztapalapa ; Dr. Luis Felipe López Calva, Centro de Estudios Económicos, El Colegio de México. ; Dr. Luis Rubalcava Peñafiel, División de Economía, Centro de Investigación y Docencia Económicas ; Mtro. John Scott, División de Economía, Centro de Investigación y Docencia Económicas ; Dra. Graciela Teruel, Departamento de Economía, Universidad Iberoamericana.

[2] . BOLTVINIK J., « Poverty in Latin America: a Critical Analysis of Three Studies », *International Social Science Journal*, vol. 48, n°148, 1996, p. 249 (pp. 245-260).

[3] . COMITÉ TÉCNICO PARA LA MEDICIÓN DE LA POBREZA, *Medición de la pobreza…, op. cit.*, pp. 98-99.

Julio Boltvinik et Araceli Damián vont jusqu'à qualifier une telle méthode de calcul de « violation des droits de l'homme », puisqu'est nié le droit de la population pauvre de satisfaire ses besoins et de les hiérarchiser[1].

Encadré 12. La question du seuil de pauvreté

L'approche du Comité qui définit un *seuil de pauvreté* invite à interroger cette notion qui pose de nombreux problèmes théoriques et épistémologiques.

Question désormais ancienne puisque, dès 1845, Friedrich Engels dans *La situation de la classe ouvrière en Angleterre* dénonce les conditions de *pauvreté absolue* des ouvriers[2], qui empêchent que soient satisfaits les besoins physiologiques de base – « manger, se vêtir et se loger ». La notion de seuil de pauvreté est *unidimensionnelle* : elle ne tient compte que des niveaux de revenus et les ressources non monétaires (réseaux interpersonnels, modalités d'autosubsistance, hiérarchies et statuts sociaux, etc.) n'apparaissent pas. En d'autres termes, une telle notion est insatisfaisante pour rendre compte de l'*expérience* du manque, des conditions de vie concrète et de la caractéristique relationnelle de la pauvreté.

Dans *Les pauvres*, Georg Simmel est l'un des premiers à envisager la pauvreté dans une perspective relationnelle. Ce n'est, selon lui, qu'à partir du moment où « ils [les individus] sont assistés – ou peut-être dès que leur situation globale aurait dû exiger assistance, bien qu'elle n'ait pas encore été donnée – qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté[3] ». Autrement dit, c'est « l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à leur égard qui caractérise les pauvres plus que le manque ou les privations[4] ».

Sans marquer toutefois de virage dans la politique sociale au Mexique, sans traduire non plus une réduction de la tendance croissante de la pauvreté au Mexique, l'analyse de la politique sociale du gouvernement Fox confirme les conclusions de Bruno Lautier selon lesquelles « les objectifs des politiques sociales, spécialement celles qui ont pour objet la pauvreté, ne consistent pas à éliminer la pauvreté. Elles tentent de la contenir, d'éviter qu'elle augmente, mais dans un même temps, elles la préservent en la régulant[5] ».

3. CONCLUSION : UNE TRADUCTION AJUSTÉE DU DÉVELOPPEMENT ET DE SA MESURE

Ce chapitre a permis de comprendre les enjeux de la production des savoirs experts du développement au cœur d'une double circulation.

L'analyse de la construction d'un appareillage commun international a mis en évidence les évolutions progressives apportées à la réflexion sur le développement.

[1] . BOLTVINIK J., DAMIÁN A., « Derechos humanos y medición… », *art. cit*.
[2] . ENGELS F., *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris, Éditions sociales, [1845] 1960.
[3] . SIMMEL G., *Les pauvres*, *op. cit.*, p. 98.
[4] . *Ibid*.
[5] . LAUTIER B., « Las políticas sociales en América Latina. Propuestas metodológicas para analizar el cambio que se está produciendo », *Espiral*, vol. 8, n°22, 2001, p. 96 (pp. 91-130). Voir également HEVIA DE LA JARA F., « De Progresa a Oportunidades… », *art. cit*. Voir également, LAUTIER B., SALAMA P., « De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le Tiers Monde », *Revue Tiers Monde*, n°142, 1995, pp. 245-255.

L'élaboration de systèmes d'information appropriés sur la connaissance de la pauvreté et du développement est appuyée par les institutions internationales, au fur et à mesure de leur investissement dans la lutte contre la pauvreté et le domaine du développement. Les indicateurs élaborés dans les espaces institutionnels sont pensés comme un appareillage devant non seulement fournir des éléments de connaissance pour la décision publique, mais aussi, construire des représentations à l'échelle collective. Centrés dans un premier temps sur les « pauvres » en général, les discours et savoirs experts du développement sont transférés à la question autochtone, avec pour conséquence la promotion d'indicateurs « culturellement pertinents ». Ce travail sur les indicateurs toujours plus perfectionnés repose sur le postulat suivant : la systématisation du recours aux savoirs experts du développement est le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté et de favoriser le développement à travers les pratiques de « ciblage » de groupe de population définis, telles les populations autochtones.

L'accent a ensuite été mis sur le processus de traduction sur la scène mexicaine du développement et de sa mesure. L'alternance au pouvoir et le « gouvernement de changement » de V. Fox peuvent être appréhendés comme une condition de cette traduction : une telle alternance politique en 2000 coïncide avec l'introduction du « modèle de développement » promu par le PNUD. Sans pour autant faire table rase des héritages administratifs et politiques, la mobilisation de références au développement, et plus précisément au développement humain tel que le PNUD le promeut depuis les années 1990, contribue à légitimer l'action sociale du Président de l'alternance. À partir des années 2000, cette dernière apparaît comme le produit complexe d'une hybridation entre des pratiques préexistantes liées à un héritage institutionnel national et des processus de traduction des réflexions engagées sur le développement sur la scène internationale, ajustée aux configurations institutionnelles et aux enjeux politiques nationaux.

La traduction au niveau mexicain de la mesure du développement comme instrument de gouvernement ne signifie pas que les différentes institutions internationales et nationales soient porteuses d'un même système de représentations et de valeurs, l'expertise renvoyant à des représentations et des pratiques administratives, scientifiques et politiques différenciées.

CHAPITRE 4
LA FORMATION D'UN SYSTÈME EXPERT ET L'ÉQUILIBRE DES TENSIONS

Depuis la fin des années 1990 et surtout les années 2000, on assiste à une densification de l'expertise qui s'articule autour de pratiques et d'acteurs nationaux et internationaux. Elle repose sur différentes sources d'élaboration (recensements nationaux, indicateurs institutionnels nationaux, indicateurs internationaux de développement) dont les réflexions s'alimentent mutuellement et les produits statistiques s'interpénètrent et se confrontent. La densification de l'expertise sur le développement des populations autochtones au Mexique tient essentiellement à une dynamique de structuration des espaces de production où se retrouvent des acteurs, dont les profils et les statuts sont diversifiés : acteurs politiques, structures bureaucratiques, fonctionnaires, scientifiques, techniciens, économistes, universitaires[1]. La position de ces experts semble renvoyer à une capacité d'intermédiation entre les espaces politiques et administratifs. Le rôle de l'expert ne pouvant être réduit à celui de seul technicien, il se situe précisément à la limite de deux espaces cognitifs, de deux types de pratique et d'outillage intellectuel. C'est finalement la *capacité* de l'expert à faire dialoguer les espaces sociaux administratifs, politiques et scientifiques et les compétences sur lesquelles il s'appuie qui le caractérisent[2].

[1] . Nous ne distinguons pas ici les chercheurs et les experts – d'autant plus que, comme l'a souligné Pierre Bourdieu, « la science sociale elle-même est, depuis l'origine, partie intégrante de cet effort de construction de la représentation de l'État qui fait partie de la réalité même de l'État ». BOURDIEU P., « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 96-97, 1993, p. 50 (pp. 49-62).

[2] . Voir DESROSIÈRES A., « Du singulier au général : l'argument statistique entre la science et l'État », *in* CONEIN B., THÉVENOT L. (dir.), *Raisons Pratiques n°8. Cognition et information en société*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, pp. 267-282 ; BOURDIEU P., « Esprits d'État… », *art. cit*. Il reste toutefois difficile de délimiter les contours de l'expertise, tout d'abord parce que la distinction entre activité scientifique et expertise reste compliquée, notamment du fait du brouillage des frontières entre les deux. Jacques Chevallier a analysé les dynamiques qui gouvernent de tels espaces à travers l'étude de la commission installée en 1983 afin de mener une « réflexion prospective sur la Poste » et celle chargée de réfléchir à l'« avenir de la télévision publique » en 1993. Il a montré comment de tels espaces se sont institutionnalisés à la faveur d'une expertise administrative alimentée par l'expertise universitaire, voir CHEVALLIER J., « L'entrée en expertise », *Politix*, vol. 9, n°36, 1996, p. 35 (pp. 33-50). Précisons que ne considérer que les seules commandes officielles conduit à exclure la participation à l'action publique de toute forme autonome de savoirs scientifiques. Voir également CASTEL R., « Savoirs d'expertise et production de normes », *in* CHAZEL F., COMMAILLE J. (dir.), *Normes juridiques et régulation sociale*, Paris, LGDJ, 1991, pp. 177-188 ; DAMAMME D., LAVABRE M.-C., « Les historiens dans l'espace public », *Sociétés contemporaines*, n°39, 2000, pp. 5-21 ; HENRY O., « Entre savoir et pouvoir », *Actes de la Recherche en sciences sociales,* vol. 95, 1992, pp. 37-54.

L'articulation entre la science et le politique est souvent considérée dans une seule lecture qui envisage « les manipulations ou les pressions[1] » exercées par le pouvoir politique à travers l'usage des chiffres. Toutefois, l'étude des pratiques et des représentations qui gouvernent le recours aux savoirs experts permet de dépasser une simple lecture utilitariste et manichéenne et de proposer une analyse heuristique de l'usage de tels savoirs.

L'ensemble des savoirs experts traduit les efforts d'institutionnalisation de la politique néo-indigéniste et plus largement des politiques de développement et de légitimation des actions engagées par chacun des espaces institutionnels. Une telle densification se traduit par une collaboration entre une institution nationale, la Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI), et une agence onusienne, le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dont l'objectif est d'élaborer conjointement des indicateurs sur le développement humain des peuples autochtones. La construction d'un indicateur commun aux deux institutions, l'indice de développement humain sur les peuples autochtones (IDH-PI), est une expression concrète de la double circulation de la mesure du développement : sa circulation au Mexique et son application à la question autochtone.

Si les *policy transfer studies* analysent les phénomènes de diffusion d'objets et de pratiques[2], peu d'entre elles s'intéressent aux mécanismes sociaux de la circulation. Une approche en terme d'apprentissage conduirait à considérer la construction d'un tel indicateur comme un « changement en réponse à des *stimuli* perçus[3] » de la part de la CDI qui adopterait un standard promu par l'agence onusienne[4]. La CDI comme toute institution, met en place des procédures lui permettant d'agir de manière unitaire et cohérente. Toutefois, une telle approche tend à anthropomorphiser la CDI d'une part, et à ignorer les intérêts positionnels différenciés des agents des deux institutions de l'autre. De plus, elle n'éclaire pas sur la « convergence » des points de vue des agents des institutions, qui reste assez énigmatique. En outre, il nous semble qu'une telle approche surestime les effets de l'apprentissage et en fait une conséquence du travail des acteurs.

---

[1] . DESROSIÈRES A., « L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux », *Genèses*, vol. 2, n°39, 2000, p. 126 (pp. 121-137).

[2] . DELPEUCH T., « L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art », *Questions de recherche*, n°27, décembre 2008, p. 14 [en ligne, dernière consultation le 15.09.2013 : http://www.ceri-sciences-po.org/publica/ question/qdr27.pdf].

[3] . HECLO H., *Modern Social Politics in Britain and Sweden. From Relief to Income Maintenance*, New Haven (CT), Yale University Press, 1974, p. 306. Cité dans BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, p. 62.

[4] . C'est précisément l'approche adoptée par Ernst B. Haas, voir HAAS E.B., *When Knowledge is Power. Three Models of Change in International Organizations*, Berkeley (CA), University of California Press, 1992.

Aussi, l'étude des traductions[1] nationales de la mesure du développement permet de mettre en perspective l'hétérogénéité des intérêts des acteurs et le fait qu'ils n'adhèrent pas nécessairement à des valeurs et reprénsentations communes[2]. Lorsque c'est le cas, l'adhésion ne traduit pas nécessairement les mêmes intérêts, selon les configurations institutionnelles, politiques et administratives dans lesquelles ils sont insérés. Un examen attentif des « positions relatives[3] » des agents, de leurs intérêts positionnels, c'est-à-dire des intérêts liés à une position administrative et/ou politique occupée, et de la confrontation de ceux-ci au sein de configurations traduisant des rapports de forces complexes, éclaire les relations entre la CDI et le PNUD.

Notre hypothèse est ici que le champ de l'activité institutionnelle sur l'expertise du développement des populations autochtone prend la forme d'un « système expert[4] » en cours de spécialisation auquel participent des acteurs intéressés[5] par ce type d'outillage dont les intérêts positionnels sont différenciés. La configuration de l'expertise est la « figure globale toujours changeante que forment les joueurs[6] » pour reprendre les termes de Norbert Elias. La notion de configuration chez cet auteur est marquée par son caractère instable et conflictuel et par un mode spécifique d'interdépendances qui relie ses « joueurs » traduisant un « équilibre des tensions[7] ». C'est précisément cet équilibre des tensions entre la pratique scientifique, administrative et politique de l'expertise ainsi qu'entre les intérêts positionnels différenciés que nous proposons d'analyser.

Dans un premier temps, un retour sur l'approche statistique de la question indienne sera proposé (1). Antérieurement à la production contemporaine des indicateurs de développement, les populations indiennes étaient déjà saisies par des chiffres, ceux des recensements. L'analyse des enjeux de la catégorisation ethnique dans ces recensements permet de comprendre le contexte dans lequel sont élaborés les indicateurs contemporains de développement sur les populations autochtones. L'attention sera ensuite portée sur deux espaces de production des indicateurs qui ont un rôle central dans la construction d'un tel système expert. Le premier est national : il s'agit du département des indicateurs créé au sein

---

[1] . CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36, 1986, pp. 169-208.
[2] . *Ibid*.
[3] . BOURDIEU P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 52, 1984, p. 3 (pp. 3-14).
[4] . GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp. 34-37.
[5] . Cette notion d'intéressement est empruntée à la sociologie de la traduction élaborée par Michel Callon, voir CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction… », *art. cit.*, pp. 185-189.
[6] . ELIAS N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, [1970] 1991, p. 157.
[7] . *Ibid*., p. 156.

de la CDI (2). Il a pour mission d'orienter l'action de la CDI sur la base d'indicateurs du développement des populations autochtones que ces agents élaborent. Le second est le Bureau de recherche en développement du PNUD à Mexico qui produit les rapports sur le développement humain au Mexique (3). Les différents acteurs institutionnels qui y participent ont des profils et des statuts divers. Ils produisent des indicateurs de développement et nourrissent une réflexion qui propose une grille de lecture renouvelée sur la question autochtone. S'il n'existe pas de centre qui s'impose à l'une ou l'autre des institutions, les savoirs experts ont en commun d'être élaborés « par le haut ». L'analyse des intérêts positionnels des acteurs qui composent ces deux espaces institutionnels éclaire sur ce qui se joue en termes de compétences et d'enjeux de pouvoir derrière la production de savoirs techniques (4).

1. « COMPTER LES INDIENS[1] ». RETOUR SUR L'APPROCHE STATISTIQUE DE LA QUESTION INDIENNE

La question indienne a fait l'objet de statistiques dans les recensements nationaux antérieurs aux indicateurs du développement. Nous proposons de mettre en perspective les enjeux d'une telle catégorisation ethnique. Utilisé dans la littérature savante, les nomenclatures et documents officiels nationaux et internationaux, le terme *indien* (ou *autochtone*) n'est pratiquement jamais défini par ceux qui l'emploient. Plutôt que de résoudre le problème épistémologique d'une telle définition (et de son absence de définition), nous proposons d'explorer la mise en catégorie de l'indien par les statistiques nationales.

Le chiffrage des indiens, qui peut s'appuyer sur différents critères, renvoie à la construction de *représentations légitimes* de la réalité socio-ethnique du paysage social mexicain. Nous proposons d'appréhender un tel processus comme une volonté d'« identifier collectivement "les autres[2]" » pour reprendre les termes de David I. Kertzer et Dominique Arel. Une telle volonté est très clairement énoncée par Manuel Gamio, l'un des théoriciens de l'indigénisme : « Il y a une question en suspens qui est d'une importance capitale pour l'indigénisme et qui a été l'objet de discussions depuis plusieurs années […], mais à laquelle aucune réponse satisfaisante n'a été apportée jusqu'à aujourd'hui. Cette question en implique trois autres, qui peuvent paraître faciles à résoudre, alors qu'elles ne le sont pas dans la

[1] . Nous empruntons l'expression à Jean-Pierre Lavaud et Françoise Lestage, voir LAVAUD J.-P., LESTAGE F., « Compter les Indiens (Bolivie, Mexique, États-Unis) », *L'Année sociologique*, vol. 55, n°2, 2005, pp. 487-520.
[2] . KERTZER D.I., AREL D., « Censuses, Identity Formation, and Struggle for Political Power », *in* KERTZER D.I., AREL D. (dir.), *Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Census*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 3 (pp. 1-42).

réalité : "Combien, qui sont-ils et comment sont les habitants d'Amérique qui doivent être considérés comme autochtones[1] ?" ».

Ainsi, nous proposons d'explorer la manière dont les chiffres sur les indiens contribuent à simplifier une réalité complexe – la question indienne – afin de la rendre lisible et visible et surtout de construire une catégorie d'intervention de l'action publique. Ces luttes pour la catégorisation ethnique – qualificatif que nous employons dans le sens large d'une appartenance à un groupe social conçu depuis une perspective raciale ou culturelle – font intervenir différents acteurs, intellectuels, anthropologues, démographes, sociologues, géographes, statisticiens, mathématiciens, différents instituts de recherche, différentes institutions (INI, INEGI, PNUD, etc.). En effet, selon les recensements et les contextes politiques de la fabrique de ces chiffres, ils sont fonctionnaires de l'INEGI, organisme recenseur officiel, de l'INI, en charge de la politique indigéniste, mais également des organismes internationaux tels le PNUD. De telles luttes pour la catégorisation, selon les critères retenus, sont articulées aux enjeux politiques. Le travail savant se retrouve à la frontière entre celui du technicien et celui de conseiller du pouvoir politique comme l'a souligné Alain Desrosières[2]. Les procédures de quantification des indiens s'appuient sur une unique source (la conduite d'enquêtes directes) et, selon les recensements, sont orientées par différents critères. Dans un premier temps, les recensements sont centrés sur deux critères, racial et linguistique. Le savoir sur les indiens est ensuite revisité à la lumière des avancées juridiques et sociales.

Encadré 13. La centralisation du « capital informationnel[3] » de l'État mexicain

Le premier recensement national du Mexique indépendant a été réalisé en 1895 sous Porfirio Diaz. Si officiellement il n'existe pas de documents historiques permettant de retracer la genèse de ce premier recensement, l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI) considère que ce dernier s'est inspiré des pratiques en matière de recensement des populations réalisées en France en aux États-Unis tout en « s'adaptant aux nécessités propres du pays[4] ». Manuel Gamio, l'un des

[1] . GAMIO M., *Consideraciones sobre el problema indígena,* México, Instituto Indigenista Interamericano, 1966, pp. 175-176. Le *critère anthropologique* qui a dominé l'ensemble de l'action publique indigéniste du XXe siècle au Mexique nécessite, en premier lieu, selon Manuel Gamio, le recours à la statistique pour étudier et agir sur la population : « Pour parvenir à ces fins [*le projet indigéniste*], le Gouvernement mexicain prévoit la mise en place d'une "direction d'Anthropologie" ou "Institut anthropologique central," qui aura pour objet l'étude la population nationale depuis les points de vue suivants et en accord avec le rigoureux critère anthropologique : 1° Quantitativement : statistique. 2° Qualitativement : type physique, langue et civilisation ou culture. 3° Chronologiquement : période précoloniale, coloniale et contemporaine. 4° Conditions environnementales : physio-biologie régionale ». Voir GAMIO M., *Forjando Patria*, México, Porrúa, 1916, p. 28.

[2] . DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.

[3] . Nous empruntons l'expression à Pierre Bourdieu, voir BOURDIEU P., « Esprits d'État… », *art. cit.*, p. 54.

[4] . Les avancées techniques dans les procédures de recensements mises au point en France et aux États-Unis présentent pour le Mexique un défi. Voir INEGI, *Cien Años de Censos de Población, 1895-1995*, México, INEGI, 1996, p. 8. Voir également INEGI, *Historia del Sistema de Cuentas Nacionales de México. 1938-2000*, México, INEGI, 2003. Sur l'histoire de la statistique au Mexique, voir CASANOVA DEL ÁNGEL F., « Ensayo histórico del

penseurs de l'indigénisme postrévolutionnaire, a souligné l'importance de l'imposition du « critère nationaliste » dans la mise en place d'un appareil statistique propre aux réalités mexicaines[1].

Les premiers recensements

Le pouvoir porfiriste a présenté le projet de recensement comme un instrument indispensable de modernisation, de connaissance et de diagnostic du pays. Malgré conditions difficiles de communication auxquelles s'est ajouté un phénomène important de dispersion de population sur le territoire mexicain, et la réalisation manuelle de l'ensemble des opérations nécessaires au recensement, la levée de l'information est parvenue à ses fins en quatre ans. En 1900, un second recensement a été réalisé selon les mêmes critères et procédures que le précédent, en ajoutant le critère des « défauts physiques et mentaux[2] ». La presse, encore à ses débuts, a joué un rôle actif dans la promotion nationale de ce recensement en valorisant le « rôle civique et citoyen » d'un tel événement. Un mois avant le soulèvement contre le régime de Porfirio Díaz, le dispositif opérationnel du recensement de 1910 a été mis en place. Dans le cadre d'un pays caractérisé par son instabilité politique et le malaise social grandissant, les résultats ont finalement été publiés en 1918, fournissant des éléments démographiques et statistiques sur la situation de la population avant le mouvement social le plus important du xxe siècle qui a conduit à la Révolution[3]. Ce troisième recensement a bénéficié de meilleurs moyens de communication (qui restent à relativiser) : le Mexique comptait alors près de 20 000 kilomètres de voies ferrées alors qu'il en comptait moins de huit mille en 1900. Le recensement suivant a été repoussé d'une année : la crise sociale et politique couronnée par l'assassinat de Venustiano Carranza[4] s'est accompagnée de réductions budgétaires importantes. L'INEGI ne manque pas de souligner « le mérite du personnel responsable du recensement et [des] résultats indiscutables[5] ». Un élément central du recensement de 1921 a été l'ajout du *critère racial* dans le questionnaire d'enquête (voir *infra*). Les recensements ne reflétaient donc pas qu'une réalité sociale contrairement à ce que le sommet de l'État entendait diffuser, mais au contraire ils ont joué un rôle primordial, ainsi que les critères permettant leur élaboration, dans la construction de cette réalité[6].

Leur ensemble a contribué, pour reprendre les termes de Michel Foucault, au maintien de la force de l'État afin qu'il ne soit « pas dominé par les autres et ne perde pas son existence en perdant sa force[7] ». Loin de ne mobiliser que la statistique, les dispositifs d'action publique concernant la population ont fait intervenir des méthodes diversifiées – la statistique, la démographie, la cartographie – et des disciplines multiples – l'anthropologie, la médecine, la biologie – particulièrement centrales dans la construction de l'action indigéniste.

Le rôle de l'INEGI dans la diffusion de la statistique

Une des spécificités mexicaines, qui remonte au XIXe siècle, tient à l'articulation de la statistique et de la cartographie[8]. En 1833, ont été créés l'Institut national de géographie et statistique

desarrollo de la Estadística en México », *El Portulano de la Ciencia*, año V, vol. III, N°13, Febrero 2005, pp. 451-461 (pp. 451-498).

[1] . GAMIO M., « Se impone un criterio nacionalista para la formación de la futura Estadística mexicana », *in* GAMIO M., *Forjando Patria*, *op. cit.*, pp. 58-59.

[2] . INEGI, *Cien Años de Censos…, op. cit.*, p. 13.

[3] . *Ibid*.

[4] . Président du Mexique de 1914 à 1920, il est assassiné le 21.05.1920.

[5] . INEGI, *Cien Años…, op. cit.*, p. 19.

[6] . C'est précisément l'hypothèse explorée par les sept contributions de l'ouvrage dirigé par David I. Kertzer et Dominique Arel, voir KERTZER D.I., AREL D. (dir.)*, Census and identity…, op. cit*.

[7] . FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, p. 280.

[8] . Pour une analyse de la « cartographie au service de l'action publique » qui fait circuler une vision bureaucratique des territoires et des enjeux politiques, voir LE BOURHIS J.-P., « Quadriller le territoire. La

et la Société mexicaine de géographie et statistique (SMGE, toujours active). Francisco Casanova del Ángel a montré que l'institutionnalisation de la production statistique du xxe siècle au Mexique a été étroitement liée à celle de l'enseignement de la statistique notamment au sein de l'Institut polytechnique national (IPN), puis, plus tardivement à la UNAM et surtout à l'intégration de l'enseignement de la statistique au sein de différentes disciplines, agronomie, démographie, géographie, mathématiques[1]. La diffusion de cette discipline est également passée par la publication de bulletins, monographies, revues et actes de colloques promus par les instituts de recherche, l'enseignement supérieur et les universités du pays, tels le *Bulletin de la Société de géographie et de statistique* ou encore ou la revue *Actes mexicains de sciences et technologie*[2].

Dans une publication récente, l'INEGI revendique une inscription historique de son travail dans la lignée des systèmes statistiques européens. L'INEGI associe la « nécessité » de la construction d'un appareil statistique à la modernité de l'État mexicain[3]. Durant l'époque qualifiée de « miracle mexicain » ou encore celle du « développement stabilisateur[4] », le premier Système de comptes nationaux a été créé au sein de la Banque du Mexique, soutenu par des experts onusiens. Dans les années 1980, l'influence des organismes internationaux et des élites nationales formées à l'étranger[5] sur la planification érigée en principe de l'action publique[6], a conduit à l'adoption de la loi d'information statistique et géographique. C'est dans ce cadre que l'INEGI a été créé en 1983. Sous la présidence de Miguel de la Madrid, l'INEGI a produit une « quantité […] de chiffres et de publications » et surtout « obtient la reconnaissance au niveau international[7] ». La fabrication des statistiques et celle des cartes géographiques ont été centralisées au sein d'un même institut[8]. L'objectif était de réunir la production statistique et cartographique ainsi que la diffusion de la recherche dans ces disciplines, et en ce sens de lutter pour le monopole de l'« autorité scientifique[9] ». En 1985, l'INEGI a remplacé la revue *Statistique et Géographie* par la revue *Statistique* dont l'objectif était de diffuser les travaux scientifiques de la discipline. On observe ici la volonté de brouiller la distinction liée à la division du travail entre la recherche scientifique et l'« action quotidienne

cartographie au service de l'action publique contre les risques naturels », *in* IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P. (dir.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003, pp. 157-167.

[1] . CASANOVA DEL ÁNGEL F., « Ensayo histórico del desarrollo… », *art. cit.,* pp. 462-465.

[2] . *Ibid*.

[3] . « Dans un monde globalisé […], disposer d'une information statistique fiable, suffisante et pertinente, désagrégée aux niveaux géographiques et thématiques, ainsi que comparable avec les autres pays constitue un impératif pour la survie de tout pays. En effet, la quantification des faits économiques, sociaux, politiques et culturels n'est plus une simple option pour la prise de décision du gouvernement, de l'entreprise privée, des organismes internationaux […], elle en est une *condition* : elle fait partie du mode de vie, des nouvelles habitudes qui constitue la culture contemporaine ». C'est nous qui soulignons. INEGI, *Historia del Sistema…, op. cit.,* p. 6.

[4] . Voir SOLÍS L., *Medio siglo en la vida económica de México, 1943-1993*, México, El Colegio Nacional, 1994.

[5] . Voir *supra* pp. 160-163. Voir ROUSSEAU I., *México: ¿ una Revolución silenciosa ? 1970-1995. Elites gubernamentales y proyecto de modernización*, México, Colegio de México, 2001.

[6] . Voir SOLÍS L., *Medio siglo en la vida económica de México, 1943-1993*, México, El Colegio Nacional, 1994

[7] . INEGI, *Historia del Sistema…, op. cit.,* p. 56. Voir également DAUDÉ J., « Más de una década de contabilidad nacional en el INEGI », *Revista Censos*, n°14, Marzo-Abril 1992**.**

[8] . Comme si, en France, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et l'Institut géographique national (ING) étaient réunis. Alain Desrosières invite à une approche réflexive sur les similarités entre l'espace social du statisticien et celui du géographe. Selon cet auteur, considérer la statistique comme un instrument de construction de la réalité sociale et historique est un argument qui remet en cause le réalisme de celle-ci et qui pourrait être appliquée à la production de cartes en tant qu'instruments de l'action publique, voir DESROSIÈRES A., « Du singulier au général… », *art. cit.*, pp. 269-270.

[9] . BOURDIEU P., « Le champ scientifique », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 2, 1976, p. 91 (pp. 88-76). Voir également BOURDIEU P., « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 35, 1980, pp. 65-66 (pp. 63-72).

tributaire de catégories supposées impures, approximatives, sinon biaisées[1] ». Le statisticien, le chercheur et le politicien, sont « confondus en une seule personne[2] », pour reprendre les termes d'Éric Vilquin dans son travail sur les politiques de population. C'est dans ce sens que l'on peut qualifier la statistique de « science de gouvernement[3] » ou de science d'État. La statistique, en autorisant des « opérations de totalisation[4] », constitue une partie du « capital informationnel[5] » de l'État, dont la condition d'existence consiste à concentrer l'information, la traiter et la redistribuer[6].

Loin de ne renvoyer qu'à des opérations bureaucratiques complexes de dénombrement qui reflètent la réalité sociale, les recensements ont été, dès leur création au Mexique, des outils de construction de cette réalité. Ils s'inscrivaient dans un contexte d'émergence de l'État moderne postrévolutionnaire dont les nouveaux besoins en informations statistiques renvoyaient à la fois à des préoccupations internes – le nationalisme et la centralisation d'un pouvoir – et externes – l'alignement sur des standards de levée de l'information considérée comme nécessaire pour l'exercice du pouvoir politique.

1.1. La labellisation raciale

Si le principal critère retenu au long du XXe siècle a été celui de la langue, dans la première moitié du siècle, la *labellisation raciale* était très présente dans les recensements sur le continent américain ainsi qu'en Europe jusqu'à l'entre deux guerres[7]. Stanley Lieberson a mis en évidence les enjeux épistémologiques que pose la notion de « race ». Selon lui, l'absence et l'abondance de définitions[8] de ce qu'est une « race » rendent la notion finalement inopérante. Une telle notion renvoie également à de multiples enjeux politiques. Mentionnons l'intérêt du groupe dominant dans la formulation des questions de l'enquête de recensement et

[1] . DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres…, op. cit.*, p. 301.
[2] . VILQUIN É., « Histoire de la pensée démographique jusqu'en 1940 », *in* CASELLI G., VALLIN J., WUNSCH G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse, tome VII, Histoire des idées et politiques de population*, Paris, Éditions de l'INED, 2006, p. 12 (pp. 11-54).
[3] . IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET G. (dir.), *Les sciences de gouvernement*, *op. cit*.
[4] . BOURDIEU P., « Esprits d'État… », *art. cit.*, p. 54.
[5] . *Ibid,* pp. 54-55.
[6] . *Ibid,* p. 54.
[7] . KIRK D., *Europe's Population in the Interwar Years,* Princeton (NJ), League of Nations-Princeton University Press, 1946 ; PETERSEN W., « The Classification of Subnations in Hawaï: An Essay in the Sociology of Knowledge », *American Sociological Review*, n°34, 1969, pp. 863-877.
[8] . Selon Charles Wagley, le critère racial doit être défini avec les termes des sciences sociales même si celles-ci empruntent des référentiels à la biologie : WAGLEY W., « On the Concept of Social Race in the Americas », *Actas del XXXIII Congreso de americanistas*, tomo I, San José de Costa Rica, Lehman, 1959, pp. 403-417. Pour Julian Pitt-Rivers, le critère racial doit être pris en compte dans les relations sociales : PITT-RIVERS J., « Race in Latin America: The Concept of Raza », *European Journal of Sociology*, vol. 14, n°14, 1973, pp. 3-31. Le risque d'une telle acception est d'associer mécaniquement la ruralité et la pauvreté à la « race indienne », même si la majorité des indiens recensés vivent effectivement en milieu rural et sont généralement des paysans qui vivent dans une grande pauvreté. Si au Mexique, les indiens sont majoritairement, tout au long du XXe siècle, des ouvriers agricoles, mains d'œuvre des *fincas*, certains sont des propriétaires terriens, d'autres se sont métissés à travers les mariages ou des modes de vie urbanisés.

le positionnement des individus qui se considèrent comme étant « à la frontière » des races pour reprendre les termes de Frederik Barth[1].

Au Mexique, le critère racial n'a figuré que dans le recensement de 1921. Il a disparu officiellement l'année suivante en raison de sa charge normative. Trois catégories ont été identifiées (et perdurent dans les représentations sociales mexicaines) : européenne (blanche), métisse et indienne. Dans sa publication *Cien Años de Censos de Población 1895-1995*, l'INEGI qui n'omet à aucun moment d'analyser les critères additionnels d'un recensement à l'autre, passe complètement sous silence l'ajout du critère racial. L'analyse que nous avons proposée dans le premier chapitre sur le projet postrévolutionnaire qui envisage le mélange des races comme la solution au « problème indien » de l'État en construction[2] permet de comprendre que la *race* apparaisse comme un des critères de ce quatrième recensement. Précisons que parmi les quatorze recensements réalisés entre 1895 et 2010, seul celui de 1921 contenait le critère racial, tous les autres comportaient une question sur la langue indienne, la pratique de lecture et la pratique orale (*habla*).

Encadré 14. La théorie de la race et l'hygiénisme social au Mexique

La prise en compte du critère racial s'inscrivait dans la politique d'hygiénisme social du début du siècle. Comme l'a analysé Beatriz Urías Horcasitas, au lendemain de la révolution, l'État mexicain avait pour objectif de reconstruire la société et de transformer la condition des « masses qui avaient participé à l'insurrection » en les transformant en « nouveaux acteurs politiques » : « L'État postrévolutionnaire a promu un programme d'"*amélioration de la population*" ou d'"*ingénierie sociale*" dont l'objectif était de faire surgir une nouvelle société physiquement et moralement régénérée[3] ». C'est sur la base de ce projet qu'ont été mises en œuvre des politiques démographiques et des politiques d'homogénéisation raciale fondées sur l'« amélioration de la race » à travers le métissage ainsi que des mesures médicales et hygiénistes[4].

L'« ingénierie sociale » reposait sur un double objectif : la construction d'un corps social homogène et le redressement moral de la population. Il s'agissait d'une part, d'améliorer la *moralité*

[1] . Voir BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *in* POUTIGNAT P., STREIFF FEINART J., *Théorie de l'ethnicité*, Paris, PUF, [1969] 1995. Voir également : KERTZER D., AREL D. (dir.), *Census and identity…, op. cit.* ; LIEBERSON S., *Language and Ethnic Relations in Canada*, New York (NY), John Wiley & Sons, 1970 ; LIEBERSON S., WATERS M.C., *From Many Strands: Ethnic and Racial Groups in Contemporary America*, New York (NY), Russel Sage Foundation, 1988.

[2] . Largement inspiré par les théoriciens que sont Manuel Gamio, Andrés Molina Enríquez, Moisés Sáenz et José Vasconcelos. Voir *supra* premier chapitre, pp. 79-86.

[3] . URÍAS HORCASITAS B., « De moral y regeneración : el programa de "ingeniería social" posrevolucionario visto a través de las revistas masónicas mexicanas, 1930-1945 », *Cuicuilco*, vol. 11, n°32, Septiembre-Diciembre 2004, p. 88 (pp. 87-119). C'est nous qui soulignons.

[4] . Voir KNIGHT A., « Racism, Revolution and Indigenismo: Mexico, 1910-1940 », *in* GRAHAM R. (ed.), *The Idea of Race in Latin America, 1870-1940*, Austin (TX), University of Texas Press, [1990] 1994, pp. 71-113 ; STEPAN N.L., *The Hour of Eugenics: Race, Gender, and Nation in Latin America*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1991.

des individus[1] et, de l'autre, de penser la *sécurité* de la population[2]. L'eugénisme social était au cœur du projet postrévolutionnaire de l'État mexicain en construction : ce mot d'*eugénisme* désigne les pratiques médicales et hygiénistes qui se fixent pour objectif d'améliorer les races humaines[3]. Un tel projet, porté par les intellectuels organiques[4] reprenait les théories du darwinisme social pour valoriser l'« évolution » et la « sélection naturelle » de la race à travers le métissage[5]. Pour José Vasconcelos, c'est le mélange culturel qui a conduit au mélange racial ; il considérait ce dernier comme capable de « satisfaire l'idéal esthétique » de l'Amérique latine[6].

Dans cette perspective, Laura Luz Suárez y López Guazo a souligné l'existence d'une représentation propre à l'élite politique et intellectuelle du pays selon laquelle « la population indienne représentait un frein dans l'objectif de réalisation des idéaux du positivisme – l'ordre, le développement économique et le progrès[7] ». Elle s'est traduite par les politiques indigénistes d'eugénisme social du début du XXe siècle qui s'appuyaient sur les politiques de santé publique et d'éducation, axes principaux de l'action indigéniste. C'est dans cette perspective qu'en 1931, a été créée la Société mexicaine eugénique pour l'amélioration de la race (SME), qui s'inscrivait clairement dans une posture darwiniste[8]. La tenue du premier Congrès indigéniste interaméricain de Patzcuaro de 1940[9] a freiné toutefois la tradition politique positiviste du début du siècle. Néanmoins, la pauvreté et la marginalisation restaient les éléments considérés comme les *caractéristiques* des populations indiennes et les vertus biologiques du métissage comme la *solution* au problème biologique de la population mexicaine[10].

---

[1] . Voir l'analyse que fait Alain Desrosières sur le courant réformiste en Angleterre : les statistiques sociales étaient assorties de recommandations sur l'« amélioration de la moralité de la classe ouvrière ». Voir DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres…, op. cit.*, p. 272. Sur les origines de l'articulation entre eugénisme social et production statistique, voir THÉVENOT L., « La politique des statistiques : les origines sociales des enquêtes de mobilités sociales », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 45, n°6, 1990, pp. 1275-1300. Voir également les travaux portant sur la protection sociale comme instrument d'hygiénisme social, voir BUTON F., « De l'expertise scientifique à l'intelligence épidémiologique : l'activité de veille sanitaire », *Genèses*, n°65, 2006, pp. 71-91 ; BERLIVET Luc, « "Les démographes et l'alcoolisme". Du "fléau social" au "risque de santé" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, n°95, 2007, pp. 93-113 ; GAYON J., JACOBI D. (dir.), *L'Éternel retour de l'eugénisme*, Paris, PUF, 2006.

[2] . Voir FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population…, op. cit.* Sur les politiques de population au Mexique voir CANALES A. « Demografía de la desigualdad. El discurso de la población en la era de la globalización », *in* CANALES A., LERNER SIGAL S., *Desafíos teórico-metodológicos en los estudios de población en el inicio del milenio*, México, El Colegio de México-Universidad de Guadalajara-SOMEDE, 2003, pp. 43-86 ; CÁRDENAS R., « La mortalidad materna: ¿un problema de salud en vías de control? », *Estudios Demográficos y Urbanos,* n°52, 2003, pp. 63-93 ; WELTI-CHANES C., « La Demografía en México, las etapas iniciales de su evolución y sus aportaciones al desarrollo nacional », *Papeles de Población*, vol. 17, n°69, Julio-Diciembre 2011, pp. 9-47.

[3] . Voir GAYON J., JACOBI D. (dir.), *L'Éternel retour de l'eugénisme*, Paris, PUF, 2006.

[4] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 79-86.

[5] . On retrouve de telles perpsectives dans GAMIO M., *Forjando Patria*, *op. cit.* ; MOLINA ENRÍQUEZ A., *Los grandes problemas nacionales*, México, Ediciones Era, [1909] 1997 ; VASCONCELOS J., *La Raza Cósmica. Misión de la raza iberoamericana*, México, SEP, [1925] 1976. Justo Sierra a souligné le rôle du métissage dans les « tendances évolutives naturelles de la société ». Voir SIERRA J., *Obras completas*, tomo XII, México, UNAM, 1948, p. 389. Pour une analyse du positivisme, voir ZEA L., *El positivismo en México: nacimiento, apogeo y decadencia*, México, FCE, 1968 ; STEPAN N.L., *The Hour of Eugenics…, op. cit*.

[6] . GAMIO M., VASCONCELOS J., *Aspects of Mexican Civilization*, Chicago (IL), University of Chicago, 1926, pp. 89-90.

[7] . SUÁREZ Y LÓPEZ GUAZO L.L., *Eugenesia y racismo en México*, México, UNAM, 2005, pp. 91.

[8] . *Ibid.*, pp. 113-120 ; URÍAS HORCASITAS B., « De moral y regeneración… », *art. cit.* ; STERN A., « Mestizofilia, biotipología y eugenesia en el México posrevolucionario: hacia una historia de la ciencia y el estado, 1920-1960 », *Revista Relaciones,* vol. XXI, n°81, Invierno 2000, pp. 57-91.

[9] . Voir *supra*, p. 82.

[10] . Voir STEPAN N.L., *The Hour of Eugenics…, op. cit.*

Si le critère racial, en tant que tel, n'a figuré que dans le recensement de 1921, la pensée indigéniste du début du siècle est restée toutefois marquée par une conception raciale de l'ethnicité et des relations entre groupes sociaux, le métissage entre les races étant érigé comme l'orientation principale de la politique indigéniste. Outre les préjugés qui l'accompagnent, si la catégorisation raciale ne semble pas pertinente, c'est précisément parce que les assignations et les revendications identitaires se construisent dans les relations sociales et non pas sur les critères biologiques[1].

1.2. Le critère linguistique : évidence scientifique ou argument politique ?

Jusque dans les années 1990, le principal critère permettant d'identifier la population autochtone était le nombre des personnes âgées de plus de cinq ans déclarant parler une langue indienne. C'est à travers ce *critère linguistique* que les populations indiennes figuraient dans les informations démographiques, statistiques et socioéconomiques du pays depuis le premier recensement de 1895. S'il est aujourd'hui encore valorisé par les agences onusiennes comme l'UNESCO ou le PNUD, un tel critère linguistique a été également mis en avant par toute une partie de la littérature qui se présentait comme scientifique et qui tendait à essentialiser la langue en tant qu'« indicateur donnant un sens fort à l'identité des peuples autochtones[2] ».

On peut émettre l'hypothèse du renforcement des intérêts du groupe dominant politiquement par la formulation dans les enquêtes de recensement de la question ethnique à partir du critère linguistique[3].

(1°) Qu'implique une telle comptabilisation sur la base du critère linguistique ? En premier lieu, le comptage des indiens sur ce critère permet d'*isoler* les différents groupes indiens qui auraient pu être compris dans un ensemble plus large, celui de l'indianité. Le critère linguistique contribue à *séparer* les groupes sociaux indiens. Dans les enquêtes de recensement, les questions ne distinguent pas la pratique de la langue castillane de la pratique d'une langue indienne en général : elles ne distinguent les langues pratiquées que si elles sont

---

[1] . Dans ce sens, voir BARTH F., « Les groupes ethniques… », *art. cit*.

[2] . LAYTON H.M., PATRINOS H.A., « Estimating the Number of Indigenous Peoples in Latin America », *in* HALL G., PATRINOS H.A., *Indigenous Peoples, Poverty and Human Development in Latin America 1994-2004*, London, Palgrave McMillan, 2006, p. 29 (pp. 25-39).

[3] . Voir LIEBERSON S., « The Enumeration of Ethnic and Racial Groups in the Census : Some Devilish Principles », *in* Statistics Canada and Bureau of the Census-US Department of Commerce, *Challenges of Measuring an Ethnic World. Science, politics and reality*, Washington (DC), Government Printing Office, pp. 23-35 (Proceeding of the Joint Canda-United States Conference on the Measurment of Ethnicity, 1st-3rd April 1992). Voir également, PETERSEN W., « The Classification of Subnations… », *art. cit*.

différentes de la langue dominante. En d'autres termes, le comptage des indiens sur le critère linguistique produit des petits chiffres ventilés selon les groupes linguistiques, au lieu d'apporter des chiffres importants sur l'ensemble de la population parlant une langue autre que le castillan. Les travaux de recherche en linguistique conduits sur les recensements réalisés jusque dans les années 1980 ont permis une amélioration sensible des critères de classification des langues d'origine amérindienne. De 29 langues identifiées en 1930, à 40 en 1980, le recensement de 1990 retient 90 langues dont l'enregistrement s'est maintenu dans les années 2000. Toutefois, de telles avancées scientifiques n'ont pas permis la prise en compte du critère linguistique comme un vecteur d'unification des populations indiennes. Tout au contraire, elles ont contribué à *disperser* les populations indiennes en sous-groupes isolés les uns des autres et qui ne sont pourtant pas unifiés dans une catégorie les réunissant. Ainsi, le critère de la langue indienne vient-il consolider la domination de la langue castillane.

Ensuite, si la langue est retenue comme le marqueur *synthétique* (et simplificateur) d'un groupe social, qu'en est-il des populations bilingues ? Les distinctions entre langue maternelle, langue du logement, langue officielle, première et seconde langue, langue véhiculaire ont progressivement tenté de pallier au problème technique que posait le critère linguistique comme unique critère de comptabilisation des Indiens. La reconnaissance du bilinguisme ou du multilinguisme n'a pas résolu pas pour autant un tel problème technique. Les populations bilingues ou multilingues sont-elles reconnues comme indiennes ? Ce premier critère linguistique se confrontent à deux autres biais : l'exclusion des enfants âgés de moins de cinq ans ainsi que celle des groupes de populations ne parlant pas une langue considérée comme indienne. Outre les très jeunes enfants (moins de 5 ans), certains groupes se considérant comme autochtones ne sont pas comptabilisés comme tels du fait de la disparition progressive de la pratique de leur langue (cela concerne principalement les groupes de populations indiennes caractérisés par la migration vers les centres urbains).

Au-delà des résultats chiffrés sur l'évolution démographique de la population indienne[1] et de l'évolution du nombre de langues pratiquées et des groupes sociolinguistiques, il semble intéressant de souligner que, jusque dans les années 1980, les recensements officiels tendaient systématiquement à revoir à la baisse les chiffres de la population indienne. Pour comprendre une telle pratique de *sous-estimation* dans les documents officiels des recensements, il faut réinscrire ces statistiques dans le contexte politique de leur énonciation

[1] . Voir INEGI, *Cien Años de Censos …, op. cit.*

et de leur production. L'approche anthropologique de l'action indigéniste[1] a été renforcée par les analyses sociologiques qui articulaient la criminalité avec la composition biologique, sociale et ethnique des groupes sociaux[2], et les études en démographie qui ont énoncé des principes eugénistes[3] repris dans la Loi générale de population adoptée en 1936 sous la présidence de Lázaro Cárdenas. La conviction selon laquelle l'homogénéité raciale et culturelle était la solution au problème indien était partagée par la grande majorité des anthropologues, sociologues et démographes mexicains. Aussi, revoir à la baisse la statistique globale de la population indienne permettait de légitimer et renforcer l'argument politique du métissage.

(2°) La comptabilisation des indices selon le critère linguistique a donc des implications politiques importantes. Or, cet élément statistique a connu des évolutions importantes depuis les années 1980. Quels sont les enjeux de cette évolution ? Et ces modifications traduisent-elles une recherche de scientificité et d'exactitude des chiffres ou renvoient-elles à des enjeux politiques ?

Les discussions techniques sur le critère linguistique ont été (et sont aujourd'hui encore) au cœur des réflexions des organismes recenseurs mexicains qui ont déployé des moyens intellectuels et financiers considérables pour répondre aux critiques de la sous-estimation des populations indiennes. Parmi ceux qui dénonçaient une telle sous-estimation, on trouve des représentants indiens, quelques intellectuels mais surtout les travailleurs de terrain de l'INI. Habitant dans les localités indiennes, ces derniers étaient concrètement chargés de mettre en œuvre les programmes de l'Institut. La révision à la baisse des chiffres des Indiens se traduisait par la réduction des budgets, qui limitaient ainsi leur capacité d'action et leur marge de manœuvre sur le terrain.

Dans la perspective d'une meilleure fiabilité des chiffres des populations indiennes, depuis 1980, l'INEGI a modifié les indicateurs utilisés à chaque recensement[4]. À cette date, seules les personnes âgées de plus de 5 ans parlant une langue indienne étaient prises en compte. En 1990, l'INGEGI a ajouté une seconde variable en incluant dans le chiffre des populations indiennes, les enfants âgés de 0 à 4 ans vivant dans un logement dont le chef de

[1] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 79-86.
[2] . Voir URÍAS HORCASITAS B., « De moral y regeneración… », *art. cit.*
[3] . LOYO G., *La política demográfica de México*, México, Talleres tipográficos de S. Turanzas del Valle, 1935. Voir le travail d'Alexandra Stern qui analyse la *biotypologie* en tant que processus de classification des individus selon des types *normés*, *moyens* et *médians* construits par les disciplines anthropologique, sociologique et démographique, STERN A., « Mestizofilia, biotipología y eugenesia… », *art. cit.*
[4] . Une telle révision permet d'affiner les chiffres obtenus à chaque recensement. Elle pose toutefois un problème en terme de comparabilité.

famille parle une langue indienne[1]. Les chiffres obtenus n'ont pas convaincu : l'augmentation du chiffre total de la population indienne était plus importante entre 1970 et 1980 que le résultat obtenu avec ce nouveau critère. En 1993, avec le concours du PNUD, l'INI a affiné le calcul sur la base des données obtenues par le recensement en prenant en compte les *localités* où résidait au moins un *interlocuteur* de langue indienne. Sur la base de ce critère, l'Institut a distingué trois catégories qui restent aujourd'hui utilisées par la CDI, héritière de l'INI : les « localités éminemment indiennes » où plus de 70% des habitants parlent une langue vernaculaire, les « localités moyennement indiennes » où 30% à 69% des habitants l'utilisent et les « localités à population indienne dispersée » où moins de 30% des habitants sont dans ce cas. Malgré l'augmentation générale de la population indienne qui est passé, en 1993 de 7,5% de la population totale (selon les critères de l'INEGI), à 10,7% en 1993 (avec le critère des localités de l'INI), les critiques ont persisté. En 1994, l'INI a ajouté un critère supplémentaire dans la comptabilisation des indiens : il a considéré comme indiens tous les occupants des logements dont le chef de famille ou son conjoint parle une langue vernaculaire, et a recensé également les individus isolés parlant une langue vernaculaire dans un logement ou le chef de famille ou son conjoint ne la pratique pas. En dépit des propositions pour affiner les critères de calculs des populations indiennes, le chiffre obtenu en 1994 (10,5% de la population totale[2]) était inférieur à celui de 1993. Un tel résultat n'a pas satisfait les critiques et a renforcé la position des travailleurs du siège de l'INI.

Durant les années 1980-1990, les négociations opérées pour faire taire les critiques de la sous-estimation de la population indienne, sont au cœur d'un paradoxe argumentatif. Elles ont été justifiées et argumentées selon un registre scientifique et technique. Inscrites dans la démarche des sciences sociales, les modifications ont toujours été présentées sur la base d'hypothèses vérifiées et validées par l'indicateur de la langue parlée. Toutefois à regarder de plus près l'hypothèse qui concerne le critère du logement (« toutes les personnes qui habite un logement dans lequel le chef de famille ou son conjoint parle une langue vernaculaire, sont considérées comme indiennes »), est moins une hypothèse de recherche qu'un résultat que les enquêteurs entendaient obtenir et voir reflété dans des chiffres, tableaux et graphiques. L'indicateur linguistique a été croisé avec d'autres variables issues de l'anthropologie, la démographie et la géographie (les localités et le logement) qui venaient ainsi le renforcer.

---

[1] . Voir INEGI, *XI Censo General de Población y Vivienda, 1990*, México, INEGI, 1993.
[2] . EMBRIZ OSORIO A. *et al.*, *Indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas de México, 1990*, México, INI, 1994.

Mathématiciens ou anthropologues de formation – certains étaient issus d'instituts de recherche de la UNAM, de l'INAH ou encore du CIESAS – tous promoteurs de ces indicateurs soulignent les conditions optimales de telles opérations[1]. Aujourd'hui encore, ils n'hésitent pas à vanter les mérites de la pluridisciplinarité qui, selon eux, renforce la validité des indicateurs ainsi que « l'excellence des groupes de travail ». Ils considèrent, comme un gage d'adhésion à ces indicateurs, le dialogue permanent entre l'INI pour qui ils travaillaient, l'INEGI, et les instituts de recherche (dialogue favorisé – notamment avec ces derniers – par les relations interpersonnelles qu'ils avaient pu établir lors de leur passage dans de tels instituts). Ils n'hésitent pas rappeler, à l'occasion d'entretiens, mais également dans des publications présentées comme scientifiques, que ces institutions ont contribué au travail de l'INI, ce dernier étant toujours présenté comme l'« acteur avant-gardiste » des opérations[2]. La plupart des anthropologues ayant publié sur la question des indicateurs de recensement de la population indienne ont travaillé au sein de l'INI, ou au moins collaboré, à l'identification de ces *nouveaux* critères[3]. Si le discours emphatique des personnes y ayant travaillé peut être compris lorsqu'il est inscrit dans la situation d'un entretien réalisé dans les locaux historiques de l'INI et donc de la CDI actuelle, il peut apparaître plus surprenant dans une publication du prestigieux CIESAS et de l'Institut de recherche et développement (IRD). Aussi, il ne faut pas s'étonner, semble-t-il, de trouver dans des publications scientifiques (certaines éditées par l'INI), les promoteurs de ces indicateurs qui se félicitent des efforts ayant contribué à élaborer des « indicateurs irréprochables » malgré les « difficultés de la tâche », la majorité de ces difficultés résolues par le « soutien de valeur du PNUD[4] ». Enfin, ces mêmes promoteurs estiment que la caution internationale apportée par le soutien du PNUD, l'INI étant l'une des premières institutions nationales à collaborer avec un organisme international, permet de renforcer la légitimité des indicateurs élaborés face aux institutions nationales.

---

[1] . Entretiens réalisés avec des fonctionnaires du département des indicateurs de la CDI, qui ont contribué du temps de l'INI À ces opérations, Mexico, février, mars 2011 et juin, juillet 2012.

[2] . Entretiens réalisés avec des fonctionnaires de la CDI, précédemment à l'INI, Mexico, février, mars 2011 et juin, juillet 2012. Voir également EMBRIZ OSORIO A., RUIZ MONDRAGÓN L., « Los indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas y la planeación de la política social en México », *in* LARTIGUE F., QUESNEL A. (coord.), *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates actuales en México*, México, IRD-CIESAS-Porrúa, 2003, p. 91 (pp. 85-114).

[3] . Pour ne mentionner qu'eux, retenons les noms d'Enrique Serrano Carreto, Luis Arce, Arnulfo Embriz Osorio, Eduardo Bello, Laura Ruiz Mondragón. Voir entre autres : EMBRIZ OSORIO A. *et al., Indicadores socioeconómicos…, op. cit.*, 1994 ; EMBRIZ OSORIO (coord.), *Sistema de Información Básica para la Acción Indigenista, indicadores socioeconómicos* de *los pueblos indígenas* de *México,* México, INI-PNUD, 1996 ; SERRANO CARRETO E., « La población indígena a través de los censos mexicanos », *in* CEPAL, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América Latina y el Caribe*, Santiago, CEPAL, 2006, pp. 387-398 (Publication du séminaire « Pueblos indígenas y afrodescendientes de América Latina y el Caribe : relevancia y pertinencia de la información sociodemográfica para políticas y programas », Santiago du Chili, 27-29 Abril 2005).

[4] . EMBRIZ OSORIO A., RUIZ MONDRAGÓN L., « Los indicadores socioeconómicos… », *art. cit.*, p. 91.

Toutefois, ils ne semblent jamais remettre en cause ou discuter la pertinence du critère linguistique comme unique élément permettant de mettre en chiffre l'ethnicité. En effet, en parallèle d'une rhétorique élaborée sur le registre scientifique, ils considèrent la langue comme une « évidence » et un marqueur « facile à identifier ». Il ne s'agit pas de remettre en doute l'importance que peut revêtir la pratique d'une langue différente de la langue dominante pour les groupes sociaux. Néanmoins, la catégorisation de l'indien selon le critère linguistique traduit un rejet de toute définition alternative de la convention n°169 de l'OIT et reprise dans les accords de San Andrés dont nous avons analysé l'échec[1]. Un tel rejet est explicite et n'est pourtant pas argumenté dans l'article d'Arnulfo Embriz Osorio et de Laura Ruiz Mondragón qui l'écartent par une simple phrase dont l'argumentation paraît très faible : « Elles [les autres définitions] ne sont pas utiles à une meilleure compréhension des conditions économiques et sociales [des indiens[2]] ».

Encadré 15. Définitions alternatives et culturelles écartées par l'INI dans sa catégorisation linguistique de l'ethnicité

Convention n°169 de l'OIT concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants[3]

Article 1er. [Les] *peuples dans les pays indépendants* […] *sont considérés comme indigènes du fait qu'ils descendent des populations qui habitaient le pays, ou une région géographique à laquelle appartient le pays, à l'époque de la conquête ou de la colonisation ou de l'établissement des frontières actuelles de l'État, et qui, quel que soit leur statut juridique, conservent leurs institutions sociales, économiques, culturelles et politiques propres ou certaines d'entre elles*.

Article 2. [L'] *action* [des gouvernements] *doit comprendre des mesures visant à :* […] *promouvoir la pleine réalisation des droits sociaux, économiques et culturels de ces peuples, dans le respect de leur identité sociale et culturelle, de leurs coutumes et traditions et de leurs institutions.*

Accords de San Andrés Larráinzar[4]

[Les peuples autochtones sont] *les descendants des populations qui habitaient le pays au début de la colonisation et avant que ne soient établies les frontières des États Unis du Mexique et qui, quelque soit leur situation juridique, conservent leurs propres institutions sociales, économiques, culturelles et politiques ou une partie d'elles*.

[1] . Voir *supra*, pp. 109-113.

[2] . EMBRIZ OSORIO A., RUIZ MONDRAGÓN L., « Los indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas y la planeación de la política social en México », *in* LARTIGUE F., QUESNEL A. (coord.), *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates actuales en México*, México, IRD-CIESAS-Porrúa, 2003, p. 93 (pp. 85-114).

[3] . Convention n°169 de l'OIT sur les populations indigènes et tribales dans les pays indépendants de 1989.

[4] . INI, *Acuerdo de Concordia y Pacificación con Justicia y Dignidad, celebrado en San Andrés Larráinzar, Chiapas,* México, INI, 16.02.1996, p. 38.

1.3. La catégorisation ethnique revisitée : l'auto-identification problématique

Les années 1990 ont amorcé un tournant en ce qui concerne la catégorisation des populations indiennes. D'une part, les responsables des systèmes nationaux d'information ont été sensibilisés à l'importance de la qualité des données qui permettent de rendre compte du volume, de la distribution, de la diversité linguistique et des conditions de vie des peuples autochtones. Dans ce cadre, l'ensemble des classifications des recensements, ainsi que les questionnaires et les dispositifs concrets d'enquête (capacitation des enquêteurs, manuels d'opérations, supervision des enquêtes, etc.) ont été révisés. D'autre part, les sciences sociales en général, et les anthropologues plus spécifiquement, ont révisé leur conception du *savoir* sur la question autochtone. Dans un contexte où les mouvements sociaux indianistes s'imposaient comme des interlocuteurs nécessaires du débat sur la question indienne et de la mise à l'agenda international de la question culturelle[1], la connaissance des spécificités culturelles et ethniques en tant qu'éléments déterminant les conditions de vie de ces groupes sociaux et les dynamiques de population qui leur sont propres a été valorisée au-delà de l'enjeu économique et de celui de l'intégration sociale qui dominaient jusque là. Il s'agit d'examiner les enjeux concrets de cet ajout au recensement du critère de l'auto-identification.

À l'occasion de la préparation du recensement pour l'année 2000, un groupe de travail sur les dynamiques de la population autochtone réunissant des membres du Centre de recherche et d'études supérieures en anthropologie sociale (CIESAS), de la Société mexicaine de démographie (SMD), du Conseil national de population (CONAPO) et de l'INI, entre autres institutions, est ouvert. Ce groupe de travail formule des propositions alternatives afin d'intégrer les différences ethniques dans le recensement. Elles incluent la « généalogie familiale de l'usage de la langue », la prise en compte de la compréhension d'une langue malgré une absence d'usage de celle-ci, ou l'auto-inscription ethnique. C'est à partir du travail entre les différents instituts de recherche (principalement le CIESAS) et les institutions publiques (INI et INEGI) que le recensement de l'année 2000 contient cette question sur l'*auto-identification* (également désignée par les expressions *auto-affiliation* ou *auto-inscription*), élément considéré comme central dans la définition de travail des Nations unies[2]. Précisons toutefois que cette question n'a pas été appliquée à l'ensemble des populations recensées mais à un échantillon de 2 millions de personnes. En parallèle, au début des années 2000, le critère

[1] . Voir *supra*, pp. 113-134.
[2] . Voir *supra*, p. 119.

du *foyer indien* est proposé par le CONAPO[1]. Repris depuis par la CDI, il consiste à considérer comme indien l'ensemble des membres d'un foyer à la tête duquel un des deux conjoints est indien s'il déclare parler une langue vernaculaire ou se déclare indien. L'idée sous-jacente est que les individus qui partagent un foyer partagent également des « normes, valeurs et coutumes communautaires qui définissent la population comme indienne, malgré le non-usage ou le fait de ne pas avoir appris la langue de leurs ancêtres[2] ».

L'enregistrement d'un tel critère reste toutefois problématique à plusieurs niveaux, selon le sens donné à l'auto-identification et le contexte de l'enquête.

(1°) Tout d'abord, la volonté de s'auto-identifier est fonction de l'importance que les individus vont accorder à une telle catégorisation. La question de l'auto-identification invite à s'interroger sur la volonté et la rationalité qui conduisent à s'inscrire dans une telle catégorisation. En effet, la signification à laquelle renvoie l'auto-identification peut être culturelle, ethnique, raciale, géographique, etc. Par ailleurs, la question propose, en fonction des régions de l'enquête, des catégories prédéfinies et limitées dans lesquelles les personnes interrogées doivent se situer. Précisons également qu'aux États-Unis les recensements incluent une question à travers laquelle chacune des personnes interrogées est invitée à se classer dans une des catégories raciales proposées depuis 1960. Le recensement mexicain de l'année 2000 laisse la liberté de déclarer son affiliation à une ou plusieurs catégories de son choix[3] : plus qu'une identification autonome, le mode de catégorisation renvoie à un processus d'induction. Certains individus vont volontairement s'auto-identifier aux catégories *tseltal*, *tsotsil* ou *chol* par exemple, qui leur sont proposées, tandis que d'autres vont se considérer comme *mayas*, catégorie qui ne figure pas dans les questionnaires d'enquête.

L'importance de la formulation de la question et le sens qui lui est donné accroissent la fragilité de la catégorisation sur la base de l'auto-identification, et le crédit apporté aux résultats obtenus. Ainsi, en 2000 sur l'ensemble de la population recensée comme indienne selon le critère du foyer indien, 36% déclare ne pas appartenir à un groupe indien. Ces chiffres invitent à un double constat : ils remettent en cause la pertinence du critère de foyer indien (individus vivant dans un foyer à la tête duquel un des deux conjoints est indien s'il déclare parler une langue indienne ou se déclare indien) ; d'autre part, ils invitent à s'interroger sur l'extrême fragilité du critère de l'auto-identification.

---

[1] . CONAPO, *La población de México en el nuevo siglo*, México, CONAPO, 2001.
[2] . SERRANO CARRETO E., « La población indígena a través de los censos… », *art. cit.*, p. 392.
[3] . LAVAUD J.-P., LESTAGE F., « Compter les Indiens… », *art. cit.*, p. 497. Voir également LACORNE D., *La crise de l'identité américaine. Du melting pot au multiculturalisme*, Paris, Fayard, 1997.

(2°) Ensuite, ces éléments conduisent à considérer la situation d'enquête des recensements. En effet, la formulation de la question en ce qui concerne le sens qui va être donné à la catégorisation, est cruciale comme Claude Dubar l'a souligné : l'identification est le résultat d'« actes d'attribution ceux qui visent à définir […] l'identité pour autrui […] par les institutions ou les agents directemment en interaction avec l'individu[1] ». Les pratiques qui consistent à demander aux individus de s'inscrire dans des « catégories ethniques », modifient les perceptions individuelles de l'identité. Les réponses aux questions posées tant sur les langues que sur l'auto-identification s'inscrivent dans une interaction sociale qui met en scène un ou des agents étatiques interrogeant, et des indiens interrogés. Elle se déroule dans un espace social dans lequel se voir catégoriser comme indien renforce le stigmate de la marginalisation. De même, certains individus ne vont pas déclarer parler une langue indienne alors qu'ils la pratiquent. Cette forme d'autocensure renvoie aux stigmates de la discrimination encore fréquents dans le pays, le montre le témoignage de Petul, tseltal d'une quarantaine d'années :

> À toi, je peux te dire que je suis indien. Parce que tu n'es pas de l'État mexicain. Tu enquêtes sur nous [*sourire*] mais pas comme les enquêteurs de l'État. Eux, ils nous rangent dans des catégories et au niveau national, la catégorie indienne n'est pas valorisée. En tant qu'indiens, nous sommes très discriminés. Alors, la dernière fois qu'ils sont venus faire leur recensement et qu'ils m'ont posé la question [*Petul se lève, prend une posture d'autorité, montre qu'il prend la position d'un enquêteur de l'État, met ses mains sur hanches et penche son buste à la hauteur de celle d'un enfant*] "Parles-tu une langue indienne ?", je leur ai répondu non. Alors que bien sûr [*rires*], je parle un peu espagnol mais je parle surtout tseltal. C'est ma langue [*il se frappe la poitrine*]. Dans ma communauté, j'en suis fier, en dehors c'est différent […]. Quand je suis en ville, quand je vais dans les commerces, ou quand je dois aller dans une banque ou surtout un service, comme ils disent, de l'État, c'est pareil, je ne parle pas tseltal[2].

Face au refus de certains individus de se voir catégorisés comme indiens, les agents reconnaissent les difficultés auxquels ils sont confrontés et soulignent ce qu'ils considèrent comme des « inadéquations » :

> Nombreux sont ceux qui déclarent ne pas parler une langue locale et se retournent en même temps qu'ils nous répondent pour interpeller un enfant dans une langue indienne. La difficulté finalement, c'est qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas intérêt à se déclarer indien. Alors quelle attitude dois-je avoir comme enquêteur de l'État ? Soit je mets que non, la personne en question ne parle pas la langue, c'est-à-dire je coche, "ne parle pas une langue indienne", alors que je sais que c'est faux. Soit je coche la case "parlant une langue indienne". Dans les deux cas, il y a une

[1] . DUBAR C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 114.
[2] . Entretien réalisé avec Petul, homme tseltal (maya), Chiapas, février 2011.

> forme de trahison. De la réalité, ou de la parole. Et il faut choisir entre les deux, et moi je suis un agent de l'État[1].

Il est intéressant de souligner dans ce témoignage, corroboré par plusieurs fonctionnaires interrogés, l'absence totale de remise en question des opérations de labellisation identitaire auxquels les techniciens participent. C'est selon eux « l'intériorisation de l'infériorité » qui est un obstacle à l'enquête et à l'exactitude des chiffres.

Le recensement des indiens remplit bien un double rôle de légitimation des catégories en leur associant une profondeur scientifique et en renforçant ces mêmes catégories de telle sorte qu'elles soient intériorisées par les individus et les groupes sociaux.

Ce détour par la construction de la catégorie indienne dans les recensements au Mexique est incontournable pour comprendre les indicateurs actuels du développement autochtone qui ne sont pas élaborés *ex nihilo.* En outre, une telle construction permet de comprendre que ces opérations statistiques sont des arguments politiques, des processus négociés entre des acteurs, pour l'essentiel institutionnels mais également des scientifiques, et traduisent dans un même temps des représentations choisies de la question indienne. Finalement, le problème de la statistique ethnique ne réside pas dans des difficultés techniques mais dans la construction d'une catégorie de l'intervention de l'action publique. Celle-ci renvoie à des enjeux politiques et institutionnels. Comme l'ont précisément souligné Jean-Pierre Lavaud et Françoise Lestage, les efforts engagés par des techniciens, des acteurs politiques et des chercheurs, pour élaborer des indicateurs sur la base de l'unique critère linguistique, se traduisent dans des chiffres qui ne seront jamais remis en cause par les personnes et les organismes intéressés par ces chiffres[2].

2. L'« ENCLAVE BUREAUCRATIQUE » DE LA CDI

Dans sa volonté de marquer une rupture avec l'époque priiste, le gouvernement Fox décide de « professionnaliser, spécialiser et techniciser son administration ». Le souci de mise en conformité avec les modèles dominants liés à la fois à la gestion publique et au modèle de mesure du développement est particulièrement crucial pour une administration publique comme la nouvelle CDI. La légitimité de cette dernière est contestée à plusieurs niveaux : en interne pas les tenants de l'approche anthropologique traditionnelle de l'INI que nous avons analysée dans le premier chapitre[3], ensuite par les acteurs institutionnels dont elle doit

[1] . Entretien réalisé avec Braulio, statisticien, fonctionnaire de la CDI, Mexico, août 2012.
[2] . LAVAUD J.-P., LESTAGE F., « Compter les Indiens… », *art. cit.*, p. 496.
[3] . Voir *supra*, pp. 78-91.

coordonner l'action. En effet, nous l'avons souligné[1], le passage de l'INI à la CDI traduit un changement fondamental dans l'orientation de l'action en direction des peuples autochtones. La CDI doit coordonner l'action publique néo-indigéniste dans laquelle sont impliqués différents acteurs institutionnels. En d'autres termes, elle a pour mission de *piloter* « par le haut » l'action néo-indigéniste. Dans ce cadre, est créé un département dédié aux indicateurs qui reçoit le soutien extérieur du PNUD.

Avant d'analyser concrètement les expressions de la mise en forme savante de la question indienne à travers deux indicateurs, l'Indice de développement humain pour les peuples autochtones (IDH-PI) et l'Indice de retard social (IRS), il nous faut encore explorer les enjeux de la création d'un département techniciste dédié à la production d'indicateurs. Nous proposons de le considérer comme une « enclave bureaucratique[2] » soutenue par le PNUD qui contribue à délimiter les compétences nécessaires à la problématisation savante de la question indienne. Nous reprenons cette expression définie par David Williams comme un espace « avec lequel des donneurs travaillent de manière étroite, avec un groupe de politiciens et d'acteurs restreints […]. L'idée est d'obtenir le support de bureaucrates influents dans l'espoir que ces personnes soient capable d'user de leur pouvoir politique pour faire en sorte que le reste de la bureaucratie s'aligne[3]. »

La spécificité du cas de ce département est qu'il est constitué d'acteurs administratifs[4] et non pas politiques. Ensuite, comme nous allons le voir, il n'est pas « sous perfusion » d'un bailleur international. Contrairement à la situation postcoloniale africaine, le PNUD, en tant que programme extérieur à la scène nationale, n'est pas un facteur de fragmentation des administrations. En effet, dans ce contexte, Giorgio Blundo a montré comment le « branchement sur le système de l'aide extérieure » de projets transformés en enclaves bureaucratiques contribue à fragmenter les administrations sénégalaises et nigérianes[5].

Toutefois, mobiliser la notion d'« enclave bureaucratique » permet d'éclairer les enjeux des relations institutionnelles qui se construisent entre la CDI et le PNUD. Dans le cas de l'action néo-indigéniste mexicaine, à travers le soutien qu'il apporte au département des indicateurs, le PNUD apporte des ressources institutionnelles et techniques dont la CDI a besoin pour imposer son autorité dans la coordination de l'action publique dont elle a la charge et

[1] . Voir *supra* deuxième chapitre, pp. 180-219.
[2] . WILLIAMS D., « Ownership, Sovereignty and Global Governance », *Working Paper*, Oxford, Global Economic Governance Programme, June 2006.
[3] . *Ibid.*, p. 8.
[4] . Contrairement au cas postcolonial africain, le Mexique n'est pas un « État sans fonctionnaires ». Sur la vas africain, voir COPANS J., « Afrique noire : un État sans fonctionnaires ? », *Autrepart*, n°20, 2001, pp. 11-26.
[5] . BLUNDO G., « Une administration à deux vitesses Projets de développement et construction de l'État au Sahel », *Cahiers d'études africaines*, n°202-203, 2011, pp. 427-452.

pour hiérarchiser les orientations de l'action néo-indigéniste. En ce sens, le soutien d'une telle agence onusienne à ce département technique de la CDI contribue à construire et à solidifier une action néo-indigéniste définie « par le haut ».

Tout d'abord, la création de ce département des indicateurs traduit un tournant rationnel de l'action néo-indigéniste (2.1). Il s'agira ensuite d'analyser comment l'alliance avec le PNUD par l'expertise est une ressource pour l'action de la CDI face aux acteurs institutionnels dont elle coordonne l'action (2.2).

2.1. Le tournant rationnel de la CDI

L'indispensable modernisation de l'administration publique, la professionnalisation de ses membres, la nécessité de compter sur un personnel expérimenté et qualifié, comptent parmi les arguments principaux qui conduisent à la disparition de l'INI et à la création de la CDI[1]. D'après le témoignage de plusieurs fonctionnaires de la CDI interrogés, sans la « nécessaire adaptation » des « institutions issues de la Révolution mexicaine » aux « mécanismes internationaux » et à la « globalisation », la CDI n'aurait jamais vu le jour[2].

En 2003, la nouvelle CDI adopte un *modèle gestionnaire d'exercice du pouvoir* pour reprendre les termes d'Albert Ogien[3] et se dote de nouvelles formes d'intervention[4]. Xótchil Gálvez nommée par Vicente Fox à la tête de la nouvelle CDI crée un département dédié à la production de statistiques et d'indicateurs sur le développement des populations autochtones. Officiellement, celui qui est rebaptisé rapidement le « département des indicateurs » répond à la volonté de la directrice de la CDI et du Président d'améliorer l'efficacité des programmes de développement de l'institution. L'enjeu est de construire un espace au sein de la CDI dédié à la production d'indicateurs, facilitateurs d'une action publique qui se veut rationnelle. Le statut organique précise le rôle du département en charge de la « *conception et de l'opérationnalisation d'un système d'information et d'indicateurs de développement autochtone, qui soutient les tâches de planification, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes, projets et actions du gouvernement*[5] ».

Au-delà de la comptabilisation de la population indienne, ce département est créé dans une perspective *gestionnaire* de l'action publique néo-indigéniste. Les indicateurs sont tout à

---

[1] . Voir *supra*, pp. 172-200.
[2] . Entretien avec des fonctionnaires de la CDI, Mexico, février, mars 2010 et juillet, août 2012.
[3] . OGIEN A., « La valeur sociale du chiffre. La quantification de l'action publique entre performance et démocratie », *Revue française de socio-économie*, n°5, 2010, pp. 19-40.
[4] . Voir *supra*, pp. 194-200.
[5] . CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Article 22-X, Estatuto orgánico de la Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas, *Diario Oficial de la Federación*, 26.07.2010.

la fois destinés aux programmes internes de l'institution, à ses délégations dans les États fédérés et ses centres coordinateurs, et à l'ensemble des administrations et institutions dont la CDI coordonne l'ensemble de l'action néo-indigéniste[1]. Comme la mise en place de cadres logiques l'exige[2], les indicateurs deviennent le principal instrument d'action de la CDI, puisqu'ils fixent l'identité des populations ciblées, les indicateurs (dans le sens de marqueurs) les activités et les résultats à obtenir dans un objectif de « développement des peuples autochtones ».

Un fonctionnaire revient sur cette nouvelle ligne rationnelle de l'action de la CDI en rapportant qu'elle n'a pas eu lieu « sans résistance » :

> Il s'agit de reconnaître qu'il est nécessaire que, lorsqu'on assigne des ressources, ce n'est pas par volonté mais à travers des méthodes et des indicateurs, pour ôter le caractère discrétionnaire de l'application des ressources [*le fonctionnaire martèle la table, comme s'il voulait appuyer ses propos*]. Je crois que c'est une avancée importante […]. Créer des indicateurs permet d'avoir des données, nous savons qui ils sont [les indiens], ce qu'ils parlent, où ils sont. Cela permet d'identifier leur niveau de développement […].Tous les pays du monde sont en train de chercher cette institutionnalisation comme nous le faisons à la CDI[3].

Concrètement au sein de la CDI, ce tournant rationnel et techniciste divise les fonctionnaires. Sans pour autant qu'ils soient homogènes, on peut distinguer parmi eux schématiquement deux positionnements. Un premier groupe réunit ceux qui témoignent en entretien de leur désaccord avec l'approche en terme d'indicateurs de l'action de la CDI. « Nostalgiques de l'INI » et de son approche anthropologique, ils n'hésitent pas à se présenter comme la « mémoire de l'institution » et déplorent le « départ de nombreux camarades ». Pour eux, X. Gálvez a nommé, à la tête du département des indicateurs, un homme de confiance « qui ne connaît rien à la question indienne », un tel département « est fait pour faire joli », est « à la mode » et « dessert l'action de l'institution auprès des indiens[4] ». Domingo, fonctionnaire de l'INI pendant plus de 25 ans, puis de la CDI depuis ses débuts, considère que la CDI est devenue une « bureaucratie de chiffres » qui s'impose à tous les programmes d'action et contraint l'activité des « travailleurs indigénistes ».

> Quand c'était l'INI, je faisais mon petit programme ou mon projet pour les indiens et je n'avais pas de chiffres qui me disaient, ou plutôt qui m'étaient imposés... Je faisais mon petit travail, de mon côté. J'étais beaucoup plus indépendant. Maintenant, on me dit tu dois intervenir là, tu dois faire ça, et on me met des chiffres sous les yeux. Comme si j'avais besoin de chiffres,

---

[1] . CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley de la Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas, *Diario Oficial de la Federación*, 21.05.2003.
[2] . Voir *supra*, pp. 196-200.
[3] . Entretien réalisé avec Pedro, membre de la direction de planification, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[4] . Entretiens réalisés avec des fonctionnaires de la CDI, Mexico, février, mars 2010 et juillet, août 2012.

> d'indicateurs de développement [*ces derniers mots sont dits sur un ton emphatique et ironique*] pour connaître mon travail, pour savoir ce que je dois faire […] Mais moi, je n'y crois pas [*silence*]. Maintenant, la CDI, c'est une bureaucratie de chiffres, c'est très regrettable[1].

Ce grief est également formulé par les « agents de terrain » de la CDI qui concrètement mettent en œuvre les programmes d'action de la CDI :

> Quand c'était l'INI, il n'y avait pas de chiffres. Nous, serviteurs sur le terrain, nous connaissons les réalités des indiens. Ces réalités, elles ne sont pas dans les chiffres, elles sont dans ce qu'ils vivent au quotidien. Je connais mieux mon travail que ce qu'ils pensent au siège avec leurs chiffres[2].

> Les chiffres nous empêchent de faire beaucoup de choses. Ils m'empêchent de décider que c'est dans telle communauté qu'il faut intervenir. Si je le fais, là-haut, depuis la capitale [*il lève le doigt et porte la main au dessus de sa tête*], de la capitale où ils n'ont parfois jamais mis les pieds dans une communauté indienne [*sourire*], ils me disent « tiens regarde les indicateurs », c'est là qu'il faut faire telle action[3].

Comme le reflètent ces extraits d'entretiens, l'imposition d'indicateurs de développement dans les activités des fonctionnaires réduit finalement la marge d'autonomie dans leur travail quotidien. Le fait que le département des indicateurs n'ait pas repris les compétences du dispositif institutionnel préexistant de l'INI est d'autant moins accepté que le département s'inscrit de manière pérenne dans la structure de la CDI :

> S'il y avait un projet des indicateurs, moi je veux bien. Mais là concrètement c'est le département des indicateurs qui décide pour nous tous. Et en plus, c'est un département qui ne prend pas du tout en compte l'expérience de travail que nous avons de l'INI[4].

Une autre critique formulée à l'encontre du département est sa dépendance, à sa création, au PNUD, en contradiction totale, selon ces fonctionnaires, avec l'idée que les Nations unies ne doivent pas interférer dans les affaires nationales :

> Les Nations unies disent « il faut mettre des chiffres du développement », et là haut, à au sommet, à la direction, ils disent « oui, oui ! » […] Je ne suis pas d'accord pour que ce soit les Nations unies qui décident comment on s'occupe des indiens au Mexique. Ils n'y connaissent rien de toutes façons[5].

En d'autres termes, la légitimité d'une approche chiffrée de l'action néo-indigéniste est contestée en interne par des fonctionnaires qui préféraient l'approche anthropologique

---

[1] . Entretien réalisé avec Domingo, chargé du programme des auberges pour les jeunes, fonctionnaire de la CDI, Mexico, février 2010.
[2] . Entretien réalisé avec Agustín, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, juillet 2012.
[3] . Entretien réalisé avec Efrén, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas, Chiapas, juillet 2012.
[4] . Entretien réalisé avec Diego, membre du programme « Soutien et développement des cultures », fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[5] . Entretien réalisé avec Norberto, membre du programme des auberges pour les jeunes, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

associée à l'INI. Les personnes interrogées de ce groupe sont tous des anciens fonctionnaires de l'INI, entrés dans les années 1970, dont l'ensemble de la carrière professionnelle s'est déroulée au sein de l'Institut indigéniste. Pour eux, fonctionnaires « historiques », le statut d'« enclave bureaucratique » entraîne un rejet car l'existence d'un tel département et l'imposition d'une orientation rationnelle contourne et déclasse leur travail.

Face à ce premier positionnement, on peut identifier un second groupe de « techniciens », essentiellement composés de mathématiciens, de géographes, d'ingénieurs et de statisticiens, qui valorise la rationalité de l'action de la nouvelle CDI. Chargé du programme d'infrastructures de base, Antonio est ingénieur de formation. S'il n'appartient pas au département des indicateurs, il considère le travail réalisé sur la production des indicateurs comme « essentiel pour réaliser des opérations de développement » :

> Moi, je m'en fiche finalement des indiens… je sais, ce n'est pas politiquement correct. Les vieux de l'INI, ils ne comprennent pas. Enfin, ils sont enfermés dans une idée de ce qu'est l'indigénisme […]. Ce que je veux, et surtout mon travail, c'est apporter le développement. Les chiffres me le permettent. Les chiffres me disent « là, il a des problèmes, des retards de développement à combler ». Et j'y vais. Je suis très rationnel dans ma tête. Je trouve que m'appuyer sur des chiffres, c'est normal. Sinon, on retombe dans une forme de protectionnisme et de relation affective d'une institution qui s'occupe des indiens. Là, je me considère comme un ingénieur, qui fait un travail rationnel dans une institution de développement[1].

Francisco, mathématicien, explique les changements introduits par la création du département des indicateurs qu'il considère comme « innovant et moderne », « capable de changer le visage de l'action publique indigéniste » :

> Avec Xótchil [Gálvez], nous avons été valorisés. Nous avons été présentés, le département, comme ceux autour desquels la nouvelle action politique concernant les peuples autochtones devait être centrée. Finalement, l'ensemble des programmes passe et doit passer par nous, puisque ce sont nos chiffres qui déterminent les actions[2].

Pour Braulio, statisticien, la mise en place d'indicateurs de développement « a permis de mettre en place une politique plus juste, plus rationnelle et plus adéquate » :

> Avec la CDI, ils ont compris que nous mathématiciens, ingénieurs, géographes pouvions contribuer à rationnaliser l'action politique. En fait, sous l'INI, c'était les anthropologues qui étaient au cœur de l'institution. Au début des années 2000, un tournant est pris. Ce tournant a été préparé dès les années 1990, mais c'est vraiment avec Xótchil que ça change : il y a une vraie perspective, une vraie théorisation de notre travail […] On essaie de mettre à distance la culture, le paternalisme. On valorise le travail des mathématiciens et la production de chiffres, de statistiques et surtout d'indicateurs, parce que les indicateurs disent véritablement quelque

[1] . Entretien réalisé avec Antonio, un des cadres du programme d'infrastructures de base, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[2] . Entretien réalisé avec Francisco, mathématicien du département des indicateurs, fonctionnaire de la CDI, Mexico, août 2012.

> chose et, surtout, donnent des lignes pour les politiques à suivre, bref, on peut dire… en fait en quelque sorte… c'est nous qui occupons la place qui auparavant était donnée aux anthropologues. Donc, c'est finalement le rationnel qui devient central dans l'action de la CDI[1].

Pour ces fonctionnaires qui n'hésitent pas à rappeler leur distance avec la question indienne, même si pour certains « elle est passionnante », l'objectif est de mettre en place des programmes de développement indépendamment de la spécificité indienne des groupes de population concernés. Il est intéressant de souligner une spécificité propre à ce second groupe : tous associent la rationalité à une production chiffrée, délégitimant l'approche anthropologique et la réduisant à une perspective « non-scientifique », « irrationnelle » et inadaptée à l'action publique néo-indigéniste. Une telle représentation s'explique en partie par le paternalisme associé aux anthropologues de l'INI[2].

La volonté de la direction de la CDI, en accord avec le pouvoir exécutif, de donner un « tournant rationnel » à l'action néo-indigéniste au début des années 2000 contribue à délégitimer toute approche alternative d'une approche gestionnaire dans la conduite de l'action publique.

Le PNUD a largement contribué au Mexique à la diffusion de l'idée selon laquelle la production d'informations officielles systématiques sous la forme de statistiques permet de mettre en place des indicateurs utiles et nécessaires à la conception et la planification de politiques publiques. Reposant sur des méthodologies choisies, les données chiffrées traduites en indicateurs définissent ce que doivent être les « bonnes pratiques » gouvernementales. Pour Ernst B. Haas, un tel savoir contribue à construire des représentations du monde légitimant les politiques publiques[3]. Dans ce cadre, le PNUD diffuse une représentation techniciste du développement qui ignore les dimensions sociales et politiques (ce que nous analyserons dans le chapitre suivant[4]), inscrites clairement dans une tendance néo-libérale que la CDI s'approprie. Cette tendance d'un usage continu des indicateurs s'articule autour de deux éléments : d'une part, un objectif de réforme permanente puisque les indicateurs sont actualisés en fonction d'une certaine périodicité ; de l'autre, on assiste à une compréhension et à une prise en charge de la question indienne à travers des processus d'individualisation propres au développement qui ignorent la dimension collective de l'autochtonie[5]. La CDI

[1] . Entretien réalisé avec Braulio, statisticien du département des indicateurs, fonctionnaire de la CDI, Mexico, août 2012.
[2] . Voir *supra*, pp. 79-86.
[3] . HAAS E.B., *When Knowledge is Power…, op. cit.*
[4] . Voir *infra*, pp. 329-377.
[5] . Voir *infra* chapitre suivant, pp. 330-349.

reformule la question indienne, à travers la production d'indicateurs de développement concernant les populations autochtones, à laquelle contribue l'agence onusienne.

2.2. L'alliance par l'expertise

Comme nous l'avons mentionné, l'adoption d'une approche gestionnaire au sein de la CDI et celle de la mesure du développement comme instrument de l'action publique s'inscrit dans une volonté de se conformer aux normes de la gestion publique et aux standards internationaux du développement. Toutefois, il serait exagéré de considérer les normes et pratiques élaborées par des experts onusiens comme étant relayées par une élite mexicaine uniquement soucieuse de s'insérer dans les réseaux internationaux[1]. Il s'agit d'analyser la stratégie qui conduit la CDI à s'allier par l'expertise au PNUD. En effet, les institutions nationales sont prises dans des rapports de force et dans des configurations qui leur sont propres. En ce sens, la production des chiffres du développement renvoie à un enjeu de pouvoir. Les discours et instruments répliqués par les fonctionnaires mexicains ne sont pas de simples répétitions qui confirment une adhésion aux impératifs prescrits par le PNUD. La promotion des savoirs experts du développement concernant les populations indiennes s'inscrit dans un projet de construction de la légitimité de la CDI sur le plan national.

Pendant une dizaine d'année, le PNUD et la CDI ont été liés dans le cadre d'une collaboration institutionnelle consacrée à la production d'indicateurs de développement.
Avant d'analyser le rôle, du PNUD au Mexique, nous proposons de mettre en perspective la « stratégie relationnelle » de la CDI qui s'allie par l'expertise à l'agence onusienne dont la renommée est mondiale depuis la publication de ses rapports sur le développement humain[2].

Une légitimité contestée

La CDI coordonne l'action néo-indigéniste dans laquelle intervient une diversité de dépendances institutionnelles fédérales. L'influence et l'autorité de la Commission sont contestées par ces dernières. Il s'agit principalement de deux types de structures : d'une part, celles du pouvoir exécutif des États fédérés dont la légitimité est définie sur une base électorale et partisane (nous reviendrons plus loin sur le cas du gouverneur du Chiapas, Juan Sabines[3]). De l'autre, celles des ministères impliqués dans l'action de l'État en direction des populations autochtones (ministère de l'Éducation, de l'Agriculture, du Développement social,

[1] . Voir HASSENTEUFEL P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, pp. 113-132.
[2] . Voir *supra*, pp. 239-241.
[3] . Voir *infra*, pp. 318-319.

etc.) dont les lignes d'action sont définies sur une base sectorielle et non pas en fonction des « spécificités » des populations autochtones.

L'autorité de la CDI est limitée par l'échelon hiérarchique de « commission », inférieur à ceux des instances dont elle coordonne l'action. Cette position inférieure est d'ailleurs soulignée par de nombreux fonctionnaires :

> On est moins puissant que nos partenaires. Notre autorité, elle n'est pas institutionnelle en quelque sorte puisque le statut de « commission » ne nous permet de nous imposer. Nous devons trouver d'autres moyens de nous imposer face aux États [fédérés] ou aux ministères[1].
>
> Le statut de Commission est en quelque sorte un rabaissement institutionnel. Hiérarchiquement, on est moins fort que quand c'était l'INI. Donc il faut que nous fassions avec, il faut qu'on soit ferme dans nos positions pour pouvoir coordonner l'action[2].

Face à l'impossibilité, d'ailleurs dénoncée par des observateurs détracteurs de la CDI[3], de revendiquer une autorité statutaire, les fonctionnaires de la CDI mettent en avant une « expérience de la politique indigéniste » et une « connaissance unique » de la situation des populations indiennes du Mexique qui doivent guider le traitement institutionnel de la question autochtone. Précisons que les fonctionnaires de la CDI n'hésitent pas à mobiliser ces arguments face au PNUD, lorsque des divergences apparaissent entre les deux institutions dans le cadre du partenariat, comme nous l'analysons plus loin[4]. Enfin, si les fonctionnaires du département des indicateurs n'hésitent pas à revendiquer l'expérience et l'histoire institutionnelles, héritées de l'INI, ils élaborent, dans un même temps, une rhétorique de rupture avec ses pratiques dont les tendances paternalistes et clientélistes ont été dénoncées et ont, en partie, conduit à la réforme institutionnelle.

La mise en forme savante du problème indien s'envisage comme un argument en faveur de l'autorité de la CDI dans la définition des orientations à donner à l'action publique indigéniste face aux acteurs institutionnels. L'expertise peut être considérée comme un instrument de l'autorité de la CDI sur la question indienne, là où les autres acteurs institutionnels sont dépourvus de légitimité.

---

[1] . Entretien réalisé avec Santiago, sous-directeur chargé du suivi de l'action publique, fonctionnaire de la CDI, Mexico, juillet 2012.

[2] . Entretien réalisé avec Antonio, un des cadres du programme d'infrastructures de base, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

[3] . GÓMEZ M., « ¿ Indigenismo del cambio? », *La Jornada,* 20.05.200. ; HERNÁNDEZ NAVARRO L., « Neoindigenismo y autonomía », *La Jornada,* 15.03.2005 ; HERNÁNDEZ NAVARRO L., « Movimiento indígena : Autonomía y reperesentación política », *in* GASPARELLO G., QUINTANA GUERRERO J. (coord.), *Otras Geografías. Experiencias de autonomías indígenas en México*, México, UAM, 2009, pp. 33-61.

[4] . Voir *infra*, pp. 320-323.

Cette alliance par l'expertise en tant qu'élément contribuant à renforcer l'autorité de la CDI n'est pas propre à l'action publique néo-indigéniste mexicaine. En effet, on retrouve ce type d'alliance dans des configurations où une institution accuse un déficit d'autorité et de légitimité. C'est précisément le cas de la Commission européenne, qui selon les Traités européens, a pour mission de donner un sens au projet communautaire et des orientations au Conseil : de la même façon, la CDI a pour mission d'orienter une action publique transversale en ce qui concerne les peuples autochtones. Cécile Robert a mis en évidence que la Commission européenne, face à la spécificité de son déficit démocratique, est renvoyée en permanence aux concurrences opposant les appareils administratifs et les représentants élus, et mobilise les savoirs experts pour s'imposer comme un acteur légitime et compétent[1]. Face à une légitimité « fragile », la CDI tout comme la Commission européenne, sont confrontées à des conflits d'autorité avec les acteurs, institutions et bureaux dont elles doivent coordonner l'action.

L'alliance comme ressource de l'action de la CDI

L'objectif du partenariat entre le PNUD et la CDI est « la mise en place d'analyses et de bases de données ainsi que l'introduction et l'adoption du schéma d'évaluation des politiques publiques comme le développement humain, actuellement en phase d'incorporation dans la structure de planification et d'évaluation de la Commission[2] ». L'analyse de la stratégie qui conduit au choix d'associer des experts extérieurs onusiens à l'élaboration de savoirs experts permet de mettre en évidence trois principaux enjeux pour la CDI.

(1°) Tout d'abord, ce sont les *savoirs* et les *savoir-faire* de l'agence onusienne qui sont sollicités : à travers des « ateliers de capacitation », le PNUD forme les fonctionnaires du nouveau département de la CDI permettant ainsi à l'agence mexicaine d'être « à l'avant-garde de la thématique de la mesure du développement concernant les populations indiennes » selon les propos d'un fonctionnaire de la Commission[3].

(2°) Le concours du PNUD est ensuite recherché pour les *ressources matérielles* qu'il peut apporter à la Commission. L'élaboration des indicateurs nécessitant un matériel informatique technique spécifique, le PNUD contribue à « renforcer la base empirique et institutionnelle du gouvernement mexicain en matière de construction de système

[1] . ROBERT C., « L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance », *Politique européenne*, vol. 3, n°11, 2003, pp. 57-78.
[2] . CDI, *Pueblos indígenas de México : por una cultura de la información,* versión preliminar para discusiones internas, México, CDI, 2005.
[3] . Entretien réalisé avec Ernesto, mathématicien, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

d'information sur les peuples autochtones ». Il fournit le département de la Commission en ordinateurs, logiciels, licences nécessaires à l'élaboration de l'indicateur.

(3°) Au-delà des savoirs, savoir-faire et supports matériels, l'intervention recherchée de l'agence onusienne vise enfin à *conférer une autorité* au savoir expert élaboré et à assurer sa *diffusion*. En associant le PNUD à son travail d'expertise, la Commission cherche à activer des ressources relationnelles et politiques de l'agence onusienne présentée comme un « partenaire stratégique[1] ».

Sa position statutaire et la sectorisation des budgets étant des obstacles à l'imposition de l'autorité de la Commission dans la coordination de l'action publique indigéniste, le recours à l'expertise apporte une caution scientifique à ses arguments, l'alliance avec l'agence onusienne conférant une autorité symbolique que les fonctionnaires valorisent dans leurs interactions avec les acteurs nationaux dont ils doivent coordonner l'action.

Le département des indicateurs créé au moment de la réforme institutionnelle apparaît comme une « enclave bureaucratique », soutenue par le PNUD chargée de produire les indicateurs qui orientent l'ensemble de l'action néo-indigéniste. Le concours du PNUD apporte les ressources nécessaires à l'autorité de la CDI.

3. Un Bureau onusien dédié au développement humain au Mexique

Nous venons de voir que la CDI et le PNUD s'allient par l'expertise. Aussi la formation d'un « système expert » sur le développement des peuples autochtones tient en partie à la rencontre entre des espaces nationaux et des espaces internationaux de production de savoirs experts. Pour comprendre le rôle du PNUD dans la diffusion de son approche de la mesure du développement, il est nécessaire de revenir sur la création progressive d'un Bureau de recherche en développement humain au sein du siège mexicain du PNUD. Nous étudierons l'hypothèse selon laquelle l'installation de ce Bureau ne tient pas uniquement à la volonté politique d'un nouveau parti au pouvoir et d'un système onusien qui déploie son influence.

Dans un premier temps, nous étudierons les conditions de l'installation tardive d'un tel Bureau (3.1). Puis nous analyserons le rôle des économistes nationaux, engagés dans les débats sur la mesure du développement, qui investissent ce Bureau (3.2).

[1] . Formulation employée par dix fonctionnaires de la CDI interrogés.

3.1. L'installation tardive d'un Bureau de recherche en développement humain

En 2000, comme nous l'avons vu, l'alternance au pouvoir crée les conditions d'une réforme de la politique indigéniste, et, en même temps, celles de l'installation d'un Bureau de recherche en développement humain (ci après, le Bureau) du PNUD. La longue période pendant laquelle le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) a dirigé le Mexique, a été marquée par des prises de position qui isolaient l'État mexicain de la scène internationale en refusant notamment la publication de rapports sur le développement du PNUD. Le début des années 2000 marquées par l'accès de V. Fox, la réforme de la CDI et la création de son département des indicateurs, est également celle d'une autre innovation au Mexique : la première publication d'un *Rapport national sur le développement humain*[1]. Cette première publication arrive très tardivement au Mexique en comparaison avec les autres pays de la région[2].

Plusieurs personnes interrogées, impliquées dans des processus de production d'indicateurs de développement, reviennent sur l'« isolement » et le « retard » du Mexique. Ainsi, Ernesto, mathématicien, directeur du département des indicateurs en 2012, rencontré deux années auparavant, quand il n'en était encore qu'un de ses membres explique :

> Le PRI avait décidé et pensait que c'était de l'ingérence. Parce que le PRI ne comprenait pas la notion de communauté internationale et la considérait comme des étrangers, il ne voulait pas que des étrangers puissent venir regarder l'état du pays […]. À travers les indicateurs de développement que nous produisons aujourd'hui, arriver à ce degré de technicité au Mexique, c'est incroyable, parce que c'est difficile, mais désormais il y a une volonté d'appliquer ces méthodes. C'est aujourd'hui ce qui permet de définir les politiques de développement de l'institution[3].

Le président Fox, affirme qu'à travers la publication du premier *Rapport national sur le développement humain*, le Mexique est devenu « un acteur dans les arènes internationales[4] ». L'alignement du Mexique sur les standards internationaux a en partie une fonction symbolique : celui d'un signe extérieur manifesté par l'État mexicain paniste (PAN) dans sa volonté d'appartenir à (et d'agir sur) la scène internationale[5]. Dans l'extrait

---

[1] . PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano México. Profundizar la democracia en un mundo fragmentado*, México, PNUD, 2002.

[2] . Voir Annexe 13, « Chronologie des publications des premiers rapports nationaux sur le développement humain sur le continent latino-américain », p. 542.

[3] . Entretien réalisé avec Ernesto, mathématicien, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

[4] . Discurso del Presidente de la República, Vicente Fox, durante la presentación del *Informe Desarrollo Humano 2001* del Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo, México, 10.07.2001.

[5] . Voir HEGER BOYLE E., MEYER J., « Modern Law as a Secularized and Global Model: Implications for the Sociology of Law », *in* DEZALAY Y., GARTH B. (eds.), *Global Prescription. The Production, Exportation, and*

d'entretien reproduit ci-après, Rafael, haut fonctionnaire du PNUD tient un discours relativement proche de celui d'Ernesto :

> En fait, on arrivait à un moment où l'IDH ne pouvait plus être ignoré, ne serait-ce que parce que le PNUD le mesurait depuis des années. Le PRI était isolé en refusant cet IDH. Il était seul, d'ailleurs il ne parlait pas la même langue que les autres, il ne partageait pas certains dialogues. Alors que maintenant avec l'arrivée du PAN, et bien le Mexique partage ça avec les autres pays[1].

Elizabeth Heger Boyle et John Meyer ont montré qu'à travers l'adoption de standards en matière de droits de l'homme et de pratiques démocratiques qui y sont liées, les gouvernements cherchent à acquérir un crédit sur la scène internationale[2]. En favorisant la publication du premier rapport sur le développement humain au Mexique, le pouvoir paniste investit la légitimité associée à la mesure du développement humain que le système onusien a valorisé comme « bonne pratique » : « *Nous sommes convaincus qu'il est possible d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie en une génération. C'est une obligation politique et un obligation morale* »[3].

La publication de ce rapport fut le point de départ de l'installation d'un bureau dédié à la mesure du développement humain au sein de l'agence mexicaine du PNUD. Avant 2002, le PNUD avait déjà réalisé des activités ponctuelles avec l'INI depuis 1993, notamment, nous l'avons vu, dans la construction de la catégorie indienne de l'appareillage statistique mexicain[4]. Toutefois, le mode « projet » de ces activités ne s'intégrait pas à une structure formelle au sein du bureau mexicain du PNUD. Seules quelques personnes étaient embauchées pour ces missions, leurs contrats n'excédant pas six mois. Le premier Rapport de 2002 est réalisé en mode « projet », par une équipe de consultants, financée par le gouvernement fédéral à travers le ministère du Développement social (SEDESOL). Cette première équipe de consultants se transforme, à la suite de la publication en 2002, en un Bureau de recherche en développement humain (ci-après le Bureau) du PNUD.

Aujourd'hui, le Bureau est composé d'une quinzaine de personnes en moyenne, selon les moments de l'enquête, que nous avons toutes interrogées (excepté l'ancien coordinateur du Bureau qui a quitté ses fonctions avant le début de notre enquête) : leurs « contrats

---

Importation of a New Legal Orthodoxy, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2002, pp. 65-95 ; DELPEUCH T., « L'analyse des transferts… », *art. cit.*, p. 14.

[1] . Entretien réalisé avec Rafael, cadre d'un département, fonctionnaire du PNUD, Mexico, mars 2010.

[2] . Voir HEGER BOYLE E., MEYER J., « Modern Law… », *art. cit.*

[3] . Discours prononcé par le président Vicente Fox lors de la présentation mondiale du premier *Rapport national sur le développement humain*, Mexico, le 10.07.2001.

[4] . Voir *supra*, pp. 276-292.

locaux » sont renouvelés presqu'automatiquement tous les ans. Seul le coordinateur du Bureau a un statut hybride entre la fonction publique internationale et le contrat local.

Une fois le Bureau doté d'une structure pérenne, de bureaux dans les locaux du siège du PNUD à Mexico, il a étendu ses activités de rapport au-delà de celui dédié au développement humain national. L'institutionnalisation d'une structure dédiée à la recherche et la production d'indicateurs en matière de développement humain conduit le Bureau à multiplier et diversifier ses activités. Si elles se concentrent principalement sur la publication des rapports nationaux de développement humain, le Bureau du PNUD publie également des rapports sur la situation dans les États fédérés ou encore des travaux d'évaluation de l'action publique mexicaine[1]. Aussi, c'est dans un double cadre d'extension des domaines d'activité du Bureau et de la collaboration entre le PNUD et la CDI, que la question indienne s'est retrouvée au cœur de deux publications sur le développement humain avec la création d'un IDH spécifiques aux populations autochtones (IDH-PI).

Si le Bureau cherche à modifier les pratiques nationales en matière de développement, l'extension de ses activités s'inscrit également dans une stratégie inverse de légitimation de l'organisme international sur la scène nationale mexicaine. Au-delà du seul gouvernement fédéral, différentes administrations et institutions ont sollicité le concours du PNUD pour la définition et l'orientation de leur action : la CDI, l'Institut national des femmes et autres institutions administratives indépendantes, mais également les États fédérés (San Luis Potosí[2], Jalisco[3], Michoacán[4]). Les organisations internationales sont essentiellement des bureaucraties avec leurs propres intérêts, règles, cultures et logiques d'action, comme l'ont analysé Michael Barnett et Martha Finnemore[5]. Or, à travers l'installation d'un Bureau du PNUD au Mexique dédié au développement humain, l'agence onusienne exerce son influence bureaucratique et politique : le gouvernement fédéral reconnait son autorité en tant qu'institution internationale[6] ainsi que les standards internationaux de mesure du développement humain qu'il diffuse. Dans ce cadre, la publication des Rapports contribue d'une part, à renforcer la légitimité et l'influence de l'organisation internationale sur la scène

[1] . PNUD, *Índice de desarrollo humano municipal en México 2000-2005,* México, PNUD, 2008 ; PNUD, *Indicadores de desarrollo humano y mercado laboral de mujeres y hombres*, México, PNUD, 2010.
[2] . PNUD, *Informe sobre Desarrollo humano, San Luis Potosí*, México, PNUD, 2005.
[3] . PNUD, *Informe sobre Desarrollo humano, Jalisco*, México, PNUD, 2009.
[4] . PNUD, *Informe sobre Desarrollo humano, Michoacán*, México, PNUD, 2007.
[5] . Voir BARNETT M., FINNEMORE M., *Rules for the World: International Organizations in Global Politics,* Ithaca (NY), Cornell University Press, 2004.
[6] . Voir FINNEMORE M., « International Organizations as Teachers of Norms: UNESCO and Science Policy », *International Organization*, vol. 47, n°4, 1993, pp. 565-597 ; REINALDA B., VERBEEK B. (eds.), *Autonomous Policy Making by International Organizations,* London, Routledge, 1998.

nationale en tant que diffuseur de « bonnes pratiques » liées au développement, et de l'autre, l'action politique de la CDI sur le plan national[1].

Toutefois, il serait réducteur de considérer le Bureau comme une structure de la bureaucratie onusienne qui s'impose du seul fait de la volonté politique du président Fox et d'une domination de la structure onusienne sur les espaces nationaux.

3.2. Langages et savoirs partagés : le rôle des économistes

Le travail de l'expertise sur la mesure du développement humain est nourri par les relations et les contacts entretenus par un groupe d'acteurs au sein d'un réseau, dont on peut suivre le déploiement[2].

La création du Bureau traduit le croisement entre plusieurs dynamiques : celle d'une influence onusienne en faveur de la mesure du développement humain telle que nous l'avons analysée dans le chapitre précédent, celle d'un changement politique sur la scène nationale favorable à l'installation du Bureau du PNUD, et celle d'une démarche engagée par un ensemble d'universitaires mexicains sur la mesure du développement et de la pauvreté. Précisons que cette rencontre n'a pas été « planifiée par étapes » par le système onusien contrairement à ce que Yannick Rumpala a analysé sur les indicateurs de développement durable[3].

Selon Julio Boltvinik, le déficit d'attention porté au Mexique à la mesure du développement humain s'explique par celle *a contrario* à la *marginalisation* que nous avons analysée dans les deux premiers chapitres : « Au Mexique, le concept de développement humain n'avait pas retenu l'attention des analystes. Certainement parce que le champ de réflexion et de mesure du bien-être social s'était concentré sur les idées alternatives de marginalisation et de pauvreté[4] ».

Depuis les années 1970 et 1980, les indiens étaient considérés comme les exclus du développement dont bénéficiait le reste de la population. La notion de marginalisation (*marginación*[5]) sert à désigner « en marge de la croissance ». Une telle conception du

---

[1] . Voir DEZALAY Y., GARTH B.G., « Legitimating the New Legal Orthodoxy », *in* DEZALAY Y., GARTH B.G. (eds.), *Global Prescription…*, *op. cit.*, pp. 306-334.

[2] . Voir CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction…. », *art. cit.*, pp. 185-189.

[3] . RUMPALA Y., « Mesurer le "développement durable" pour aider à le réaliser ? », *Histoire & mesure*, n°24, 2009, pp. 211-243.

[4] . BOLTVINIK J., « Desarrollo humano en México », *La Jornada*, 12.04.2002.

[5] . La notion de *marginalidad* sert à désigner les formes de mise en marge de la société liées aux modes de vie urbain. Une telle notion s'inspire également de la tradition marxiste et de l'École de Chicago. Voir FASSIN D., « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis

problème indien est liée à l'adéquation de la politique indigéniste de l'INI à la modernisation économique du pays par les gouvernements successifs. Une telle conception en terme de marginalisation peut être rapprochée de deux traditions : d'une part, la pensée marxienne d'une « armée industrielle de réserve[1] », de l'autre la tradition de l'École de Chicago qui s'est intéressée aux individus et aux groupes dont le mode de vie les situent en marge de la société. C'est la figure de l'étranger ou celle du pauvre de Georg Simmel[2], celle du *hobo* de Nels Anderson[3] ou encore de l'*outsider* de Howard S. Becker[4]. Au Mexique, une telle représentation de la marginalisation des populations indiennes a été alimentée par l'approche culturelle de la pauvreté comme celle d'Oscar Lewis.

C'est dans cette perspective que Gonzalo Aguirre Beltrán a théorisé les régions de refuge pour désigner les zones reculée habitées par les populations indiennes[5] et qu'a été mise en place la Coordination générale du plan national pour les zones déprimées et les groupes marginalisés (COPLAMAR[6]) pour subvenir aux besoins des populations les plus marginalisées. Cette notion renvoie à la structuration de l'espace social : les populations sont considérées comme marginalisées du fait de leur situation sur un espace géographique également considéré comme disqualifié[7]. En d'autres termes, comme l'a souligné Fernando Cortés, la notion « tente de rendre compte de l'accès différencié de la population aux bénéfices du développement[8] ». Au Mexique, la mesure de la marginalisation rend compte des *carences* dans l'accès aux biens et aux services de base en ce qui concerne l'éducation, le logement et les revenus[9].

Toutefois, le champ de l'expertise en matière de développement humain, influencée par les théories d'Amartya Sen reprises par le PNUD depuis les années 1990, a ouvert la voie à

---

et en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n°1, 1996, pp. 37-75 ; LOMNTIZ L., *Networks and Marginality: Life in a Mexican Shanty Town*, New York (NY), Academic Press, 1977 ; NUN J., *Marginalidad y exclusión social*, México, FCE, 2001.

[1] . MARX K., « Chapitre XXV, Loi générale de l'accumulation capitaliste », *Le Capital. Livre I,* Paris, Folio, [1867] 2008.

[2] . SIMMEL G., « Digressions sur l'étranger », *in* GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions Aubier, [1908] 1984, pp. 53-59 ; SIMMEL G., *Les pauvres*, Paris, PUF, [1907] 1998.

[3] . ANDERSON N., *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, [1921] 1993.

[4] . BECKER H.S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailé, 1985.

[5] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 84-86. Voir AGUIRRE BELTRÁN G., *Obra antropológica IX. Regiones de refugio. El Desarrollo de la comunidad y el proceso dominical en Mestizoamérica*, México, INI, [1967] 1987.

[6] . Voir *supra* deuxième chapitre, pp. 144-148.

[7] . Dans ce sens, voir l'analyse de Camille Goirand sur les favelas de Rio de Janeiro comme espaces de la disqualification sociale dans GOIRAND C., « La favela, entre pauvreté et disqualification : tableau d'une exclusion sociale », *in* GOIRAND C., *La politique des favelas*, Paris, Karthala, 2000, pp. 51-80.

[8] . CORTÉS F., « Consideraciones sobre la marginación, la marginalidad, marginalidad económica y exclusión social », *Papeles de Población*, vol. 12, n°47, Enero-Marzo, 2006, p. 75 (pp. 71-84).

[9] . *Ibid*. Voir également CONAPO-PROGRESA, *Índices de marginación, 1995*, México, CONAPO, 1998.

la construction d'un langage et d'un cadre de questionnements sur la mesure du développement communs. À la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, l'attention au Mexique est portée sur l'intensité de la pauvreté et l'inégale distribution des revenus[1]. Soulignons d'ailleurs que la majorité de ces travaux sont des sources sur lesquelles s'appuie le Comité technique pour la mesure de la pauvreté mis en place à l'arrivée de V. Fox au sein du ministère du Développement social (SEDESOL). Ces auteurs sont parfois des membres de celui-ci, comme c'est le cas pour Luis Felipe López Calva ou Rodolfo De La Torre[2].

Ces deux derniers économistes sont recrutés pour le poste de coordinateur du Bureau de recherche en développement humain du PNUD. Luis Felipe López Calva le dirige les deux premières années, depuis il est consultant pour différentes agences du système onusien. Éditeur des rapports du Bureau jusque là, Rodolfo De La Torre prend sa succession jusqu'à aujourd'hui. Ils ont en commun d'inscrire leurs travaux dans la continuité de ceux d'A. Sen. « Très influencé par Amartya Sen qui a été un de [s]es professeurs[3] », cinq années avant la publication du premier *Rapport sur le développement humain* au Mexique, économiste de formation, R. De La Torre écrit un article dans lequel il propose des résultats inédits sur la mesure du développement humain au Mexique. Appliquant la méthodologie du PNUD, il calcule l'IDH pour le Mexique pour l'année 1990 (date de la publication internationale du premier *Rapport sur le développement humain*). L.F. López Calva, publie en 2001, deux articles qui inscrivent également son travail dans la continuité de l'économiste indien. Dans le premier, un document de travail, il se pose la question de la décennie perdue des années 1990 dans la lutte contre la pauvreté au Mexique[4]. Le second intitulé « *Funtionings and capabilities* » est publié dans un ouvrage codirigé par A. Sen[5].

---

[1] . BOLTVINIK J., « Incidencia e intensidad de la pobreza en México », *in* BOLTVINIK J., HERNÁNDEZ LAOS E., *Pobreza y distribución del ingreso en México*, Siglo XXI, México, 1999, pp. 191-229 ; DE LA TORRE R., « Indicadores de Desarrollo Regional con Información Limitada ». *in* MARTÍNEZ G. (ed.), *Pobreza y política Social en México*, Serie de Lecturas del Trimestre Economico, n°85, México, ITAM-FCE, 1997 ; PÁNUCO-LAGUETTE H., SZÉKELY M., « Income Distribution and Poverty in Mexico », *in* BULMER-THOMAS V. (ed), *The New Economic Model in Latin America and Its Impact on Income Distribution and Poverty»*, London, MacMillan, 1996, pp. 185-222 ; SZÉKELY M., LUSTIG N., CUMPA M., MEJÍA J.A., « Do We Know How Much Poverty There Is? », *RES Working Paper Series*, n°437, Inter American Development Bank, Research Department, December 2000.

[2] . COMITÉ TÉCNICO PARA LA MEDICIÓN DE LA POBREZA, *Medición de la pobreza. Variantes metodológicas y estimación preliminar*, Secretaría de Desarrollo Social, México, 2002.

[3] . Entretien réalisé avec Rodolfo De La Torre, coordinateur du Bureau de recherche en développement humain du PNUD, Mexico, mars 2010.

[4] . LÓPEZ CALVA L.F., SZÉKELY M., *Poverty in México during the 90's: An other lost decade?*, Documento de Trabajo, El Colegio de México, 2001.

[5] . BASU K., LÓPEZ CALVA L.F., « Funtionings and capabilities », *in* ARROW K., SEN A., SUZUMURA K. (eds.), *Handbook of Social Choice and Welfare*, Amsterdam, Elsevier-North Holland, 2011, pp. 153-187.

Aussi, le Bureau du PNUD est un espace d'expertise dans lequel sont recrutés deux économistes renommés, en lien parfois direct avec A. Sen. Ils forment leurs équipes à partir de leurs relations interpersonnelles établies dans les centres de recherches universitaires. Si les agents du Bureau n'ont bien évidemment pas les mêmes trajectoires personnelles et professionnelles, la mise en perspective de celles-ci et de leurs récits permet de souligner des récurrences ainsi que des représentations et de savoir-faire partagées.

Parcours biographique 4. Carolina, analyste en développement humain, « pour les opportunités pour tous » (35 ans en 2012)

Âgée de 35 ans[1], originaire de Guerrero, fille d'une mère éducatrice et d'un père ingénieur géologue, Carolina suit sa scolarité primaire, son collège et son lycée dans les écoles publiques. Elle « migre à la capitale » pour ses études. Après une licence à l'Université nationale autonome de México, Carolina fait sa maîtrise au campus de la ville de Mexico à l'Institut technique de Monterrey, puis devient assistante de recherche au Colegio de México auprès Luis Felipe López Calva. Ce dernier dont elle « [est] le bras droit », lui « parle du projet » du premier Rapport sur le développement humain du Mexique et « c'est ainsi qu'[elle est] embauchée ». Quand nous l'avons rencontrée en 2010, elle était analyste en développement humain du Bureau de recherche en développement humain du PNUD. En 2012, elle occupe le second poste dans la hiérarchie du Bureau en tant que coordinatrice du département d'analyses du Bureau. Carolina déclare « aimer son travail pour l'impact qu'il a sur les décideurs publics » et considère que les « opportunités de se développer doivent être donnés à tous les individus ». En entretien, c'est sur un ton amusé et souriant qu'elle fait le parallèle avec son parcours, expliquant qu'elle a eu accès à de « nombreuses opportunités » pour pouvoir faire le travail qu'elle réalise au sein du Bureau. Elle a comme projet de faire un doctorat en études de développement à Oxford.

Parcours biographique 5. Humberto, coordinateur du département, « du pire des mondes » au doctorat (32 en 2010)

Originaire de Toluca, Humberto occupe en 2010 à 32 ans[2] le poste de coordinateur du département d'analyses du Bureau. Sa mère est professeure. Son père avocat est né « dans le pire des mondes », c'est-à-dire dans une famille pauvre et indienne. L'origine sociale de sa famille paternelle est pour Humberto un élément qui explique son intérêt pour la pauvreté et les questions d'inégalité. Pour dépasser sa « simple curiosité intellectuelle », il étudie à l'université ibéro-américaine parce qu'elle a une « vocation sociale » et qu'elle « est sélective ». Il choisit le cours sur la pauvreté et les inégalités donné par Rodolfo De La Torre. Avec ce dernier, il « pren[d] conscience qu'il faut des outils spécifiques et techniques pour agir sur la pauvreté et aller dans le sens d'un développement accessible pour tous ». À la fin de sa maîtrise, son professeur l'invite à se joindre au Bureau. Depuis, Humberto a quitté le Bureau pour faire un master en sciences sociales dans une prestigieuse université européenne où il espère faire un doctorat.

[1] . Entretien réalisé avec Carolina, analyste en 2010, coordinatrice du département d'analyses du Bureau de recherche en développement humain du PNUD en 2012, février 2010, Mexico.
[2] . Entretien réalisé avec Humberto, coordinateur de recherche et d'analyse du Bureau de recherche en développement humain du PNUD, février 2010, Mexico.

Parcours biographique 6. Yolanda, chercheuse et analyste en économie et statistiques, de la loi au développement (33 ans en 2010)

Originaire de Querétaro, fille d'une mère informaticienne et d'un père psychologue, Yolanda, 33 ans[1], suit une première formation en droit dans sa ville de naissance. Pendant trois années durant lesquelles elle exerce en tant qu'avocate, elle « écoute les problèmes et les préoccupations des gens » et se rend compte « que les lois son injustes ». Elle s'intéresse alors à la « globalisation et la justice sociale ». Yolanda décide alors de changer de carrière et se réinscrit à l'université, à Mexico cette fois. Elle obtient une maîtrise en économie à l'université ibéro-américaine de Santa Fe (Mexico), université qu'elle choisit pour « son côté responsable et social ». Durant sa formation en économie, elle rencontre Rodolfo De La Torre dont elle devient l'assistante de recherche une fois son diplôme obtenu. Elle est recrutée dans le cadre de l'extension des activités du Bureau. Depuis, elle occupe un poste de chercheuse et analyste en économie et statistiques au sein du Bureau.

Parcours biographique 7. Blanca, administratrice, communicante et voyageuse (37 ans en 2010)

Née d'un père mexicain et d'une mère française, Blanca, âgée de 37 ans, grandit entre le sud de la France et le Mexique[2]. Ses parents, spécialisés dans l'éducation populaire, travaillent dans le secteur des ONG. Après une formation en communication à l'université ibéro-américaine, Blanca travaille dans deux ONG américaines à New York : l'une travaille avec les migrants mexicains de la capitale américaine et la seconde est dédiée à la responsabilisation sociale des producteurs de café d'Amérique centrale. Entre temps, elle passe une année en France, en tant que jeune fille au pair : elle en profite pour apprendre la photographie, raconte-t-elle, amusée du « décalage avec ce qu'elle fait au PNUD ». Quand elle rentre au Mexique, elle cherche un travail. Elle connaît plusieurs personnes du Bureau qui l'informent qu'un poste est vacant. Elle devient ainsi administratrice du Bureau.

(1°) Une première récurrence que l'on peut identifier dans ces quatre parcours biographiques tient à leur *formation* économique. D'après les éléments de notre enquête, tous les analystes du Bureau, les postes de secrétariat et d'administration exclus, ont suivi une formation en économie. Sans exception aucune, les membres qui intègrent le Bureau durant les premières années de son extension, ont tous été assistants soit de Luis Felipe López Calva soit de Rodolfo De La Torre, qu'ils considèrent comme les « précurseurs mexicains du développement humain[3] ». Pour la majorité des agents, ces relations interpersonnelles leur ont permis d'occuper les fonctions qu'ils occupent dans la structure onusienne. En ce qui concerne les quelques agents qui n'ont pas une formation économique et ceux qui, économistes de formation, sont entrés dans le Bureau plus récemment (depuis 2009), tous rapportent en entretien qu'ils connaissaient personnellement au moins l'un des membres du

[1] . Entretien réalisé avec Yolanda, chercheuse et analyste en économie et statistiques du Bureau de recherche en développement humain du PNUD, mars 2010, Mexico.
[2] . Entretien réalisé avec Blanca, administratrice du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD, Mexico, février 2010.
[3] . Entretiens réalisés avec des agents du Bureau de recherche en développement humain, Mexico, février, mars 2010 et juillet, août 2012.

bureau avant de l'intégrer. La majorité des personnes interrogées font références aux travaux d'A. Sen et des deux coordinateurs du Bureau pour expliquer « leur vision du développement ». Tous ne sont pas concernés, mais plusieurs mentionnent avoir suivi une partie de leur formation à l'étranger, dans des universités américaines ou anglaises, d'autres rapportent leur volonté de réaliser un doctorat sur les questions de développement dans une université étrangère.

(2°) Un autre point commun des parcours biographiques retracés tient à la *dimension sociale* de leur trajectoire et le « sens social » qu'ils accordent à leur travail. Cette dimension peut être reliée soit à une modalité spécifique de leur formation universitaire soit à leur univers familial, sans que ces deux éléments soient exclusifs l'un de l'autre. Nombre d'agents du Bureau ont suivi leur formation académique à l'université ibéro-américaine. Fondée par des Jésuites, cette université se caractérise par une spécificité aujourd'hui reprise par plusieurs universités mexicaine : le service social. Il s'agit de six mois non rémunérés durant lesquels les étudiants sont invités à se mettre au service de structures caractérisées par leur dimension sociale. Les agents interrogés déclarent tous avoir réalisé leur service social auprès de populations paysannes, d'enfants défavorisés, de « jeunes des rues », de femmes victimes de violences conjugales ou encore de migrants.

Par ailleurs, leurs récits révèlent très souvent une sensibilisation précoce (c'est-à-dire dans leur univers familial), à la question de la pauvreté et des inégalités. Certains déclarent être nés dans des milieux modestes où la question de la pauvreté était au cœur de la vie quotidienne de leurs proches. D'autres expliquent que la profession de leurs parents (travailleurs dans une ONG, éducateurs, avocats, assistants sociaux, etc.) les a sensibilisé à la dimension sociale dans la construction d'une carrière professionnelle. Ils mentionnent l'« injustice sociale du pays », leur « révolte face aux inégalités de développement du Mexique », la volonté « de changer les choses » et « de se mettre au service des plus démunis », celle d'« apporter des éléments de compréhension et de lutte contre la pauvreté[1] » comme des éléments déterminants de leur entrée dans le Bureau onusien. Aussi, au-delà d'une trajectoire marquée par une dimension sociale, le « sens social » de leur activité constitue une des satisfactions professionnelles évoquées par les agents.

(3°) Cette dimension et ce sens que les agents entendent donner à leur travail quotidien, doivent être rattachés à un autre élément qui mérite d'être souligné : la *distance* prise avec la

[1] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des agents du Bureau de recherche en développement humain, Mexico, février, mars 2010 et juillet, août 2012.

« société mexicaine ». Alors que les agents du PNUD ne sont pas des fonctionnaires onusiens, leurs récits traduisent une distanciation très forte : la dichotomie entre la société mexicaine et « nous, le PNUD » est très présente dans leurs discours. À ce titre, le discours de Gloria est particulièrement emblématique :

> Le mexicain n'a pas de conscience sociale. Zéro. Le mexicain pense et travaille pour deux choses : l'argent et le statut. Il ne travaille pas pour donner quelque chose à la société, pour grandir intérieurement. C'est extrêmement frustrant… alors je suis intolérante, je sais [*rires puis silence*]. Je trouve qu'il y a un grand décalage entre le sens social que nous donnons à notre travail, ce que nous pensons, comment nous essayons de travailler au PNUD et la société mexicaine […]. Notre rôle, je pense au PNUD, c'est également de modifier ça. Alors on ne changera pas tout. Mais je crois que l'on essaie de modifier les représentations associées au développement[1].

À l'image du témoignage de Gloria des expressions comme « ce qu'ils font au Mexique », « la manière de prendre des décisions politiques des acteurs politiques », « la situation mexicaine », la « société mexicaine[2] » sont autant de formulations employées qui témoignent de la recherche d'un positionnement distancié face à la situation mexicaine et en même temps la volonté de la modifier. Ces éléments rejoignent l'analyse de Diane Stone sur les *think tanks*, que l'on peut étendre ici aux centres de recherche institutionnalisés et internationaux, dont le Bureau du PNUD : les bureaux dédiés à la recherche pour l'action publique construisent leur image sur leur travaux présentés comme impartiaux et sur la distinction entre la production de savoirs experts à laquelle ils participent et les sphères étatiques de pouvoir dont ils entendent se démarquer[3].

Ce positionnement distancié est renforcé par la satisfaction de travailler pour l'agence onusienne considérée à la fois « au-dessus des clivages » et « en dehors de la politique politicienne » et valorisée pour son prestige, sa « reconnaissance internationale » et son « influence dans le monde[4] ». Outre le statut social lié à l'exercice d'une activité professionnelle au sein de l'agence, la satisfaction est également renforcée par les perspectives de carrières ouvertes par une telle expérience professionnelle[5].

---

[1] . Entretien réalisé avec Gloria, embauchée en *freelance* pour le rapport IDH-PI de 2010, rencontrée une première fois en 2009 alors qu'elle était analyste en développement humain du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD, Mexico, juillet 2012.

[2] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des agents du Bureau de recherche en développement humain, Mexico, février, mars 2010 et juillet, août 2012.

[3] . STONE D., *Capturing Political Imagination: Think Tanks and the Policy Process*, London, F. Cass, 1996, p. 218.

[4] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des agents du Bureau de recherche en développement humain, Mexico, février, mars 2010 et juillet, août 2012.

[5] . Plus de la moitié des personnes interrogées ont mentionné « la bonne ligne sur le CV qu'une expérience au PNUD peut apporter ».

(4°) Un dernier élément tient aux *savoirs* et *langages partagés* des agents du Bureau. La routinisation des compétences et des connaissances des agents dans un cadre institutionnel sous la forme systématique du *rapport* contribuent à la consolidation de cet espace expert. La production des indicateurs de développement humain traduit des savoirs partagés par les agents du Bureau qui participent à la construction de représentations et de formes d'appréhension du monde, réservées à des spécialistes capables de se prévaloir de leurs compétences comme le reflètent les deux extraits d'entretien suivants :

> Finalement, que je travaille sur les peuples autochtones, sur les femmes ou sur les migrants par exemple, c'est pareil. Le schéma du développement humain est le même pour tous. Je suis convaincue qu'il est universel. Les méthodes, les chiffres, les calculs que j'applique, l'idée du développement est la même pour tous. L'idée que chacun doit avoir entre ses mains les possibilités de son développement, celles de faire le choix du développement qu'il s'agisse des populations autochtones ou d'autres groupes de population…. Comment dire… Oui, c'est ça, l'idée reste la même. C'est d'ailleurs cela que nous a enseigné Amartya Sen et que le PNUD a repris. C'est cette idée qui s'est imposée dans le monde entier […]. Mon travail dans le Bureau, quand je fais un rapport, c'est de comprendre la situation du groupe de population étudié, de produire les indicateurs qui correspondent à cette situation et de formuler des recommandations pour aller dans le sens d'un développement humain[1].

> La préoccupation à la fois des Nations unies en général et de ce Bureau en particulier pour le concept de développement humain va au-delà de la pauvreté ou du manque de ressources. C'est dans un sens un chemin vers le développement en général, et pas seulement des peuples autochtones, mais de la population en général. L'institutionnalisation du concept de développement traduit cette dimension universelle du fait que le développement est une perspective qui doit être offerte à tous les groupes de population, et ce indifféremment[2].

Le discours sur la mesure du développement est structuré autour d'une croyance optimiste dans l'approche scientifique à laquelle les agents du Bureau associent l'efficacité des chiffres[3]. L'ensemble des agents interrogés du Bureau de recherche en développement humain de Mexico considère l'IDH comme un « modèle simple et puissant » permettant de « comprendre facilement la réalité sociale », destiné à mieux convaincre et à « structurer les stratégies de développement », que « tout le monde est capable de répliquer et de vérifier pour soi[4] ». Ils reconnaissent la légitimité et l'acceptation sociale des indicateurs de développement comme centrales. C'est dans cette perspective que le Bureau de Mexico met au point une

[1] . Entretien réalisé avec Yolanda, chercheuse et analyste en économie et statistiques du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD, Mexico, mars 2010.

[2] . Entretien réalisé avec Blanca, administratrice du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD, Mexico, février 2010.

[3] . Voir IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P., « Introduction. Pour une socio-histoire des sciences de gouvernement », *in* IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P. (dir.), *Les sciences de gouvernement*, *op. cit.*, p. 12 (pp. 1-21).

[4] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des agents du Bureau de recherche en développement humain, Mexico, février, mars 2010 et juillet, août 2012.

surface interactive sur internet à partir de laquelle l'IDH peut être calculé individuellement[1]. Si le bureau du PNUD de New York a déjà mis en place depuis plusieurs années une interface sur laquelle l'IDH par État peut être calculé[2], celui de Mexico, selon les termes des agents interrogés, « innove » par un site où les visiteurs tutoyés, peuvent calculer leur propre IDH.

Aussi, la tendance est-elle à la densification de l'expertise sur le développement humain. Celle-ci n'a pas de véritable centre et tend à brouiller les frontières entre les sphères bureaucratiques administratives et les sphères expertes et académiques. Depuis les années 1990, le PNUD au niveau international a joué un rôle dans la promotion et dans la mise en débat durable de la définition et de la mesure du développement humain : l'existence d'un Bureau qui y est dédié au sein de l'agence onusienne au Mexique montre qu'elles sont considérées comme nécessaires à l'action publique de développement. Toutefois la création de ce dernier est le produit de croisements et de mises en relation transnationales impliquant des économistes mexicains engagés dans les réflexions sur la mesure du développement, qui s'inspirent, côtoient et publient avec A. Sen.

L'absence de multidisciplinarité et le monopole des économistes au sein du Bureau peut apparaître surprenante notamment par rapport à ce que nous avons analysé de l'évolution de la mesure du développement au niveau international[3]. Nous ne disposons pas d'éléments de comparaison avec d'autres bureaux de recherche en développement humain du PNUD dans le monde. Toutefois, une telle surreprésentation des économistes dans le Bureau a des effets sur l'élaboration des indicateurs de développement humain concernant les populations autochtones comme le montrera le chapitre suivant. L'existence d'un espace d'expertise où les agents ont des trajectoires biographiques dont on peut identifier des similitudes et des représentations communes – liées à leur formation économique, des professeurs et des références intellectuelles communs – renforce l'utilisation d'un langage et une construction de représentations partagées. Ces derniers nourrissent une analyse commune sur les « problèmes » de développement et traduisent dans un même temps la formation d'un « système expert » au Mexique sur le développement humain. La production de rapports réduit l'expertise à sa fonctionnalité de simple aide à la décision[4]. Toutefois, la spécialisation de l'expertise ne doit pas pour autant écarter de l'analyse les rapports de force et de pouvoir qui se jouent derrière la technique.

---

[1] . En ligne, dernière consultation le 27.08.20013 : http://proyectos.codice.com/pnud/home/home.asp.
[2] . En ligne, dernière consultation le 27.08.20013 : http://hdr.undp.org/fr/donnees/construire.
[3] . Voir *supra*, pp. 241-259.
[4] . STONE D., *Capturing Political Imagination..., op. cit.*

4. RAPPORTS DE FORCE ET DE COMPÉTENCES : UNE EXPERTISE NÉGOCIÉE ET EXCLUANTE

L'expertise fait intervenir différents acteurs : les acteurs institutionnels (PNUD et CDI), les acteurs politiques (pouvoir fédéral et pouvoir des États des fédérés), et les acteurs experts (mathématiciens, statisticiens, géographes, économistes). L'analyse de la constitution d'un « système expert » sur la mesure du développement des populations autochtones ne doit toutefois pas camoufler les enjeux politiques.

En effet, la production du savoir expert sur le développement et les arguments qui les accompagnent traduisent le prolongement d'intérêts, de valeurs, de préoccupations politiques. Derrière leur apparence d'instruments technicistes et facilitateurs de l'action publique, on trouve des rapports de force. La formation d'un « système expert » ne veut pas dire que l'ensemble des acteurs partagent les mêmes représentations et intérêts. Au contraire, l'expertise en tant qu'« enrôlement des savoirs[1] », c'est-à-dire en tant que mise en forme institutionnelle de ces savoirs, est au cœur de rapports de force institutionnels (4.1). Ensuite, malgré les relations parfois conflictuelles que peuvent entretenir la CDI et le PNUD, les deux institutions ont un intérêt commun. La définition des compétences nécessaires à la construction de savoir expert conduit à ne pas associer les populations autochtones à ces pratiques institutionnelles. (4.2).

4.1. Les rapports de force institutionnels

Il serait réducteur de penser que la formation d'un « système expert » sur le développement humain au Mexique traduirait une homogénéisation des représentations des acteurs impliqués dans la production des indicateurs. Si, concrètement, l'observation des pratiques de la CDI, dans l'appropriation de la mesure du développement et son application aux populations indiennes, permet de souligner le rôle du PNUD en tant que promoteur de la mesure du développement, il ne s'agit pas de surestimer le rôle de l'agence onusienne, insérée dans un « jeu à deux niveaux[2] », qui se confronte à un acteur dont les stratégies et intérêts politiques sont inscrits dans un espace national.

Dans le cadre du partenariat entre la CDI et le PNUD, un indicateur commun de développement pour les peuples autochtones, l'IDH-PI, fait l'objet de deux rapports, publiés

[1] . Voir IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P., « Introduction. Pour une socio-histoire des sciences de gouvernement », *art. cit.*

[2] . PUTNAM R., « Diplomacy and Domestic Politics: the logic of Two Level Games », *International Organization*, vol. 42, n°3, Summer 1988, pp. 427-460.

respectivement en 2006[1] et 2010[2]. Officiellement, ils sont le résultat d'une étroite coopération entre les deux institutions. Ainsi, l'existence d'un indicateur spécialisé commun aux deux institutions témoignerait-elle d'un double processus : une circulation et une harmonisation des pratiques et les représentations du développement humain entre les sphères internationales et nationales d'un côté ; et un apprentissage au niveau national de ces pratiques et représentations. En l'examinant de près, ce discours officiel révèle pourtant des « dissonances[3] ». Leur analyse conduit à mettre en perspective le consensus minimal sur lequel s'accordent les deux institutions et la permanence, malgré un tel consensus, de divergences dans l'élaboration concrète des rapports IDH-PI.

Un consensus minimal, expression d'un rapport de force

La publication des rapports sur le développement humain du Bureau de recherche en développement humain donne lieu à des négociations préalables, entre le Bureau du PNUD et une contrepartie nationale. Le Bureau mexicain de du PNUD est un de ceux qui ne dépend pas financièrement du siège de New York : il est ce qu'on appelle un « Bureau sur fonds propres ». En d'autres termes, chaque rapport, qui en est un « produit[4] », est financé par une contrepartie nationale considérée comme « naturelle » en fonction de sa thématique et non pas par le siège, comme c'est le cas de la majorité des Bureaux du PNUD de taille plus réduite dans le monde. Les rapports nationaux sur le développement humain sont financés par le ministère du Développement social, les rapports des États fédérés par le ministère du Développement social de chacun des États, les rapports orientés sur la question du genre par l'Institut des femmes, et les rapports sur la question autochtone par la CDI. Les agents du Bureau que nous avons interrogés n'hésitent pas à valoriser cette indépendance financière. En effet, elle n'est possible que si le Bureau a une activité intense et publie de nombreux rapports qui se traduisent par des apports financiers.

Toutefois, l'indépendance financière vis à vis du siège de New York a un coût. D'une part, la réalisation des rapports IDH-PI est tributaire du financement de la CDI en tant que

---

[1] . CDI-PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas de México*, México, CDI, 2006, (Versión electrónica base 2000) [en ligne, dernière consultation : le 27.08.2013 http://www.cdi.gob.mx/index.php?option=com_content&task=view&id=246&Itemid=49].

[2] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México : El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010.

[3] . Comme l'ont souligné Fabien Desage et Jérôme Godard dans leur analyse des politiques locales, « les consensus nominaux et les déclarations à l'unisson recouvrent, à l'examen, bien des dissonances ». Voir DESAGE F., GODARD J., « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°4, 2005, p. 647 (pp. 633-661).

[4] . Cette expression est systématiquement employée par les agents du Bureau. Entretiens réalisés avec des agents du Bureau de recherche en développement humain, Mexico, février, mars 2010 et juillet, août 2012.

contrepartie nationale. De l'autre, au-delà des rapports c'est le Bureau qui est tributaire d'un tel financement puisque il ne fonctionne que sur les fonds apportés par les contreparties nationales. Enfin, le financement de chaque rapport est échelonné en fonction des étapes de la rédaction. Régulièrement, le PNUD envoie à la CDI l'état de l'avancement et les versements sont réalisés à chacune de ces étapes. En d'autres termes, le PNUD ne reçoit la totalité du financement qu'une fois le rapport fini et publié. À travers le financement, la contrepartie nationale qu'est la CDI dispose finalement d'un levier de pression sur le contenu des rapports.

Malgré « le principe d'indépendance qui la caractérise » et l'« autorité internationale » que les agents associent à l'agence onusienne, le Bureau PNUD n'a pas un contrôle absolu du contenu du rapport. En effet, concrètement, une fois que le Bureau est sollicité par une institution nationale, des négociations s'engagent entre les deux parties. Elles portent principalement sur l'objet du rapport et les orientations à lui donner. Ces négociations constituent une des étapes de la rationalisation de l'activité de chacune des parties selon les témoignages recueillis. En même temps, les agents soulignent que les négociations qui président à la signature d'un projet de rapport sont longues et parfois difficiles. C'est ce qu'explique Laura, embauchée par le PNUD et la CDI dans le cadre du partenariat entre les deux institutions :

> En fait, c'est compliqué parce que la CDI et le PNUD ne parlent pas vraiment la même langue. Donc, quand les orientations concrètes du rapport ont été négociées, chacun était sur ses positions et personne n'était vraiment dans le compromis. Chacun arrivait avec son idée. Et ne semblait pas vraiment prêt à changer de position[1].

C'est lors des négociations préalables que sont définies les limites du rapport, notamment entre le dicible et l'indicible : ainsi, les deux institutions se sont accordées sur le fait que les mouvements sociaux indianistes n'apparaissent pas dans le rapport IDH-PI[2] (nous reviendrons dans le chapitre suivant sur ce que ce choix a pour conséquence sur le sens donné aux indicateurs de développement sur les peuples autochtones). Une telle condition détermine les limites de la participation du PNUD au « débat » sur la question autochtone, et dans un même temps, délimite les contours de l'action qu'une telle agence onusienne peut avoir sur l'action publique dans un cadre national. Les deux parties tentent ainsi de formaliser un accord sur le contenu des rapports.

---

[1] . Discussion informelle avec Laura, anciennement embauchée dans le cadre du partenariat entre le PNUD et la CDI, Mexico, novembre 2009.

[2] . Entretiens réalisés avec des agents du Bureau du PNUD et des fonctionnaires de la CDI, Mexico, février, mars 2010 et juillet 2012.

Finalement, ce qui se joue durant ces négociations préalables tient à la définition d'un *consensus minimal.* Dans les entretiens réalisés, les agents du PNUD insistent sur l'« indépendance du Bureau » et l'« absence de compromis » quand il s'agit d'exposer les principes de son action. Toutefois, lorsque le sujet concret des négociations avec les contreparties nationales est abordé, ils reconnaissent qu'il s'agit de « négocier », « de faire un pas vers l'autre » et finalement de parvenir à un « contenu minimal » sur lequel les deux parties se mettent d'accord.

> Le Bureau est indépendant des institutions nationales qui nous sollicitent pour réaliser un rapport. Cette indépendance est très importante, car elle est caractéristique de notre travail […]. Bon, les négociations avec les contreparties, comme la CDI, l'idée est que nous leur présentons une première idée, un premier *draft*. Et ils nous disent, « non ça on ne veut pas, ça on voudrait que cela n'apparaisse pas » etc. Alors nous justifions notre prise de position, il y a plusieurs aller-retour entre eux et nous […]. Sans se compromettre, l'idée c'est qu'il faut trouver un consensus, sinon il y a des blocages. Alors il faut trouver une forme de consensus, c'est-à-dire un contenu minimal sur lequel nous sommes d'accord.
>
> L'indépendance vis à vis des contreparties est un principe de l'action du Bureau. Ils financent, mais ils n'achètent pas un rapport, même si ça se fait pas mal au Mexique, enfin, c'est un autre sujet [*rires*]. Je crois que c'est un peu notre spécificité aux Nations unies […] Quand on discute avec une contrepartie dans le cadre d'un projet de rapport, il faut en fait négocier. Il faut que chacune rejoigne l'autre, fasse un pas. Chacun a ses positions, on échange nos points de vue, jusqu'à ce qu'on soit d'accord sur un contenu. Alors le contenu final forcément, ne correspond pas exactement à la position initiale de chacun,

Malgré les arguments en termes d'indépendance et de neutralité, le processus de définition d'un consensus minimal conduit mécaniquement le Bureau du PNUD, à faire des compromis.

Encadré 16. Au-delà de la CDI. L'exemple d'une relation complexe Nations unies-État fédéré

Le cas du rapport sur le développement humain de l'État du Chiapas est particulièrement significatif en ce qui concerne des intérêts positionnels différenciés et leur confrontation. Juan Sabines, gouverneur du Chiapas, très proche de l'ancien Représentant des Nations unies au Mexique, élabore au début de son mandat, un « agenda Chiapas-ONU » dont l'objectif est de mettre en œuvre les OMD qu'il inscrit à la Constitution de l'État chiapanèque[1]. L'ensemble du mandat est marqué par la mise en valeur de « conformité aux recommandations onusiennes » de l'action du gouverneur[2].

[1] . À cette occasion il déclare : « Travailler sans les OMD, c'est comme travailler sans boussole sur un bateau qui navigue. Il faut donner un sens et une destination, et ces objectifs fournissent des précisions pour éradiquer la pauvreté dans notre entité, c'est un instrument stratégique approuvé par tout le monde dont les objectifs sont quantifiables ». Voir « Promulgan la Constitución Política del Estado de Chiapas Siglo XXI », *La Jornada*, 28.06.2011.

[2] . Juan Sabines entretient une relation considérée par les agents comme équivoque avec Magdy Martínez-Soliman, Représentant des Nations unies au Mexique, donnant lieu à « des blagues de mauvais goûts » selon les propos des fonctionnaires de l'État du Chiapas et agents onusiens en poste dans cet État.

L'enquête ethnographique menée dans les zones rurales du Chiapas a été l'occasion d'observer dans une grande majorité de villages la présence de panneaux d'affichage faisant la publicité des relations annoncées bonnes, entretenues entre le pouvoir exécutif de l'État du Chiapas et les Nations unies. Sur la quasi-totalité des panneaux dont les images sont des mises en scène des services de l'État fédéré où des agents étatiques sont au service des populations rurales indiennes, l'expression « Agenda Chiapas-ONU », et le slogan « nous réalisons notre engagement » sont apposés. Si dans son discours officiel, les Nations unies valorisent un tel partenariat et la constitutionnalisation des OMD, de nombreuses personnes interrogées estiment que la relation établie par le Gouverneur et les Nations unies est essentiellement instrumentale[1]. Aussi, c'est dans le cadre de cette relation qualifiée de « particulière » par les agents du PNUD interrogés, que le Gouverneur du Chiapas sollicite le Bureau de recherche en développement humain du siège de Mexico pour la réalisation d'un rapport dédié à l'État du Chiapas.

Les agents du PNUD ayant participé à ce rapport expliquent les résistances qu'ils ont rencontrées tout au long de sa réalisation, les négociations et les tractations entre les deux parties, et enfin le blocage qui empêche sa publication[2]. Le refus par les acteurs chiapanèques de publier en l'état le rapport tient aux analyses et aux chiffres[3]. Y sont mentionnés des retards très importants en termes d'infrastructures, de santé et d'éducation. Précisément, c'est dans ces secteurs d'action publique que le gouvernement de Juan Sabines a investi 69% du budget destiné aux municipes dont l'IDH est le plus faible[4]. Le rapport IDH-PI publié en 2010, révèle que le Chiapas est en 32e et dernière position à la fois pour l'IDH classique et l'IDH-PI. La première phrase du rapport qui insistait sur le « retard historique de l'État du Chiapas en matière de développement », a été supprimée car elle « heurtait les politiques ».

Initié il y a plus de quatre années, le rapport du Chiapas n'est à l'heure actuelle pas publié, alors que la durée moyenne de réalisation de tels rapports est d'une année et demie. Rodrigo ne « désespère pas de l'avoir dans les mains un jour ». Il précise qu'il a « bon espoir » puisque le gouverneur Sabines a quitté ses fonctions. Ce cas de rapport non publié sur le développement humain est un exemple particulièrement éclairant sur les enjeux politiques qui se jouent derrière des mesures techniques du développement humain et les stratégies de blocage mises en œuvre par les acteurs politiques.

---

[1] . Les agents interrogés du bureau du PNUD à Mexico et à San Cristobal de Las Casas évoquent à la fois les « intérêts personnels des deux protagonistes », le « carriérisme » du Gouverneur, la « volonté de construire une image acceptable » et « connue internationalement » du Chiapas du gouverneur Sabines ainsi que l'« instrumentalisation de l'image des Nations unies ».

[2] . Rodrigo, en charge des négociations revient sur les difficultés auxquelles il a été confronté : « Juan Sabines et son entourage pensaient que le rapport sur le développement humain viendrait corroborer, renforcer sa politique […] Ils se sont vite rendus compte que ce n'était pas le cas […] Nous leur avons réexpliqué la différence entre rapport de développement humain et rapport de gouvernement […]. Le problème, c'est que le rapport pointe de gros problèmes de développement dans les domaines qui ont été très valorisé sous le mandat du Gouverneur Alors, ils ne sont pas d'accord avec notre analyse sur les problèmes de développement du Chiapas. Pourtant, il faut qu'il soit publié : c'est l'un des États les plus marginalisés au niveau national, qui concentre une immense population indienne qui vit dans des conditions dramatiques ». Entretien avec Rodrigo, membre du Bureau de recherche en développement humain, Mexico, août 2012. Eloisa qui a été l'une des premières à travailler sur ce rapport, à réaliser la levée d'information officielle. Elle « a vérifié l'ensemble des statistiques officielles très souvent erronées » et explique que les acteurs chipanèques « remettaient en cause à la fois les chiffres et [...] nos analyses. On a donc repris les données, on a eu des négociations avec eux. On leur a expliqué clairement les points sur lesquels on ne bougera pas. On a fait des concessions également de notre côté, il faut le reconnaître ». Entretien avec Eloisa, membre du bureau du PNUD Chiapas, San Cristobal de Las Casas, Chiapas, août 2012.

[3] . Nous avons eu accès sur place, dans les locaux du PNUD à Mexico, à ce document interne.

[4] . GOBIERNO DE ESTADO DE CHIAPAS, *VI° Informe de Gobierno, Juan Sabines Guerrero, Gobernador de Estado 2006-2012. Informe cualitativo*, Tuxtla Gutiérrez (Chiapas, Mexique), 2012, p. 81.

La main sur les rapports

Si les rapports IDH-PI ont fait l'objet de négociations préalables, cette collaboration institutionnelle a été marquée par des relations conflictuelles et des divergences de points de vue très importants entre le département des indicateurs de la CDI et le Bureau du PNUD dont la conséquence a été la production de deux rapports très différents, l'un en 2006 et l'autre 2010.

« Tout ne s'est pas passé comme prévu », « ils ont mis la main dessus », « nous avons perdu le contrôle du premier rapport », rapportent les agents du PNUD. « Nous sommes fiers d'avoir réalisé ce premier IDH-PI », « le premier rapport est une production du seul département », « le second est reparti dans les mains du PNUD », soulignent les fonctionnaires de la CDI. Au lieu d'être le produit d'une étroite collaboration, chacun des deux rapports a été réalisé par l'une ou l'autre des deux institutions. Le premier rapport IDH-PI de 2006 a été rédigé par le département de la CDI, il n'a pas fait l'objet d'une publication papier mais seulement électronique et uniquement disponible sur le site de la CDI[1]. Le second rapport, publié en 2010, « revenu aux mains du PNUD », fait l'objet d'une présentation nationale comme tous les rapports sur le développement humain du Bureau[2]. Les fonctionnaires du département de la CDI insistent sur le fait qu'ils ont « rédigé entièrement et seuls » le premier rapport IDH-PI et que « pour une raison quelconque, ils ne sont pas parvenus à se mettre d'accord entre ici [la CDI] et le bureau de l'indicateur de développement humain pour publier le second[3] ». Si ces éléments donnent un premier aperçu des relations complexes entre la CDI et le Bureau du PNUD, il semble qu'il faille dépasser cette « guerre des rapports » sur la base de la production d'indicateurs de développement présentés comme spécifiques aux populations autochtones. Outre le fait qu'ils témoignent d'une relation conflictuelle, ces arguments plutôt obscurs rapportés par les personnes interrogées n'éclairent que très peu les raisons de telles divergences entre les deux institutions.

Un premier élément permettant d'éclairer la complexité de la relation institutionnelle tient à l'autonomie du département de la CDI face à l'agence onusienne. Durant les premières années du partenariat, les deux institutions travaillent en étroite collaboration : le PNUD fournit le matériel informatique nécessaire à la construction des indicateurs de développement et « forme » les fonctionnaires du département à travers des « ateliers de capacitation ». Si

[1] . CDI-PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas de México, op. cit.*

[2] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México : El reto de la desigualdad de oportunidades*, *op. cit.*

[3] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des fonctionnaires de la CDI, Mexico, février et mars 2010. Précisons qu'en ce qui concerne les entretiens réalisés en 2010, le deuxième Rapport IDH-PI était en cours de réalisation.

durant ces premières années de la collaboration la CDI reçoit le soutien du PNUD comme nous l'avons analysé précédemment, une telle collaboration est ensuite prolongée à travers la publication de rapports IDH-PI. Le soutien du PNUD est toujours sollicité dans le cadre de ce partenariat, toutefois le fait que la CDI finance le rapport est central dans les représentations de ses propres fonctionnaires : « nous payons pour le rapport, on a quand même le droit d'intervenir », « c'est notre institution qui finance la réalisation de ce rapport, il me semble normal que la CDI valide ou invalide le contenu ».

Soulignons qu'à l'occasion des entretiens, après avoir évoqué le premier rapport IDH-PI, tous les fonctionnaires interrogés ont insisté systématiquement sur la production d'un autre indicateur produit par le département de la CDI, l'Indice de retard social (IRS[1]). Les fonctionnaires interrogés justifiaient l'existence d'un indicateur alternatif à l'IDH-PI en valorisant sa « pertinence » et en insistant sur la capacité de production d'indicateurs de la CDI. En effet, d'après les représentations des fonctionnaires interrogés sur le soutien apporté par le PNUD dans la production des indicateurs, l'agence onusienne est destinée « aux pays qui sont limités dans leur capacité, contrairement au Mexique depuis 2005 ». Alors qu'ils valorisent le soutien du PNUD au moment de la création de la CDI, une fois la structure institutionnelle du département stabilisée, les fonctionnaires considèrent que la CDI est désormais dotée de « personnels compétents » qui « n'ont plus besoin du PNUD dans cette activité[2] :

> C'est très bien, les Nations unies nous ont formés (*nos capacitaron)*. Je crois qu'on en avait besoin en plus du matériel. Après, il faut reconnaître, que nous avons également des compétences. Et bon, au bout de trois ans je pense que c'était bon, nous n'avions plus besoin d'eux. Ils nous ont apporté oui, mais je pense que le département de la CDI a beaucoup à apporter de lui-même maintenant[3].
>
> C'était nécessaire que le PNUD nous aide à mettre en place les procédures, nous forme aux logiciels etc. Nous n'avions pas cette tradition et cette compétence ici au Mexique. Mais je crois que maintenant nous n'avons plus besoin d'un instituteur comme le PNUD. Je crois que nos productions sont solides. L'exemple de l'indice de retard social est assez emblématique de notre capacité à élaborer un indicateur pertinent, abouti, qui apporte certainement plus encore d'un IDH[4].

Les propos de ces fonctionnaires traduisent une volonté d'autonomisation et d'émancipation du département face à la tutelle initiale et l'autorité de l'agence onusienne.

---

[1] . Nous reviendrons sur cet indicateur dans le chapitre suivant, voir *infra*, pp. 329-377.
[2] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des fonctionnaires de la CDI, Mexico, février, mars 2010 et juillet 2012.
[3] . Entretien réalisé avec Ernesto, mathématicien, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[4] . Entretien réalisé avec Manolo, ingénieur, fonctionnaire de la CDI, Mexico, février 2010.

La spécialisation de chacune des deux institutions fournit également des éléments de compréhension des divergences de points de vue entre les acteurs des deux institutions. Les fonctionnaires de la CDI valorisent la capacité de l'institution à produire, seule, une mesure du développement humain spécifique aux populations dans le cadre du premier rapport IDH-PI. Présentant leur institution comme « spécialiste de la question indienne au Mexique », les agents de la Commission mexicaine valorisent l'« expérience » de la CDI héritière de l'INI, alors que paradoxalement, nous l'avons vu, ils n'hésitent pas à prendre leur distance avec l'ancien INI quand il s'agit de faire valoir le caractère innovant et réformateur d'une action rationnelle grâce aux indicateurs qu'ils produisent.

De son côté, le PNUD articule la validité et la légitimité de ses rapports à la formulation des hypothèses et aux explications méthodologiques. Acteur politique sans pouvoir l'assumer publiquement, il construit sa légitimé et son autorité sur le succès spectaculaire de l'IDH[1], dont la diffusion mondiale a dépassé les seuls pays en développement, auxquels il était principalement destiné. Les agents de son Bureau se présentent volontiers comme des « experts » de la mesure du développement et élaborent une rhétorique qui associe à leur position d'experts une posture de « neutralité », d'« objectivité » et d'« indépendance » au service de la production d'un « bon indicateur ». Ils n'hésitent pas à opposer chacun de ces termes aux acteurs politiques mexicains y compris aux fonctionnaires de la CDI qu'ils considèrent comme des « agents trop pris par la question indienne[2] ». Ils soulignent la « non conformité » du premier rapport avec « la méthodologie » et « les standards » du PNUD dont « les usages et applications dans le monde entier ont fait leur preuve[3] », utilisés dans le second rapport. Confrontés à la question de leur manque de connaissance de la spécificité et de l'historicité de la question indienne au Mexique, souligné par les fonctionnaires de la CDI, ils revendiquent un « désintéressement » calculé « garantissant la qualité » de l'IDH-PI. Les agents du Bureau du PNUD présentent la mesure du développement humain comme un élément de compréhension universelle, objective et comparatiste qui tend à dépasser les particularismes et la subjectivité[4].

---

[1] . Voir *supra*, pp. 239-241.

[2] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des agents de Bureau de recherche en développement humain du PNUD, Mexico, février, mars 2010 et juillet 2012.

[3] . Ces citations sont extraites des entretiens réalisés avec des agents de Bureau de recherche en développement humain du PNUD, Mexico, février, mars 2010 et juillet 2012.

[4] . Plutôt que de considérer ces éléments comme des caractéristiques de la mesure du développement comme le fait Philippe Hugon, ils sont appréhendés comme des arguments liés à la mise en récit des producteurs et des promoteurs onusiens de la mesure du développement. Voir HUGON P., « La mesure du développement est-elle l'expression de rapports de pouvoir ? », *Revue Tiers Monde*, n°213, 2013, pp. 105-121.

En d'autres termes, la Commission nationale défend son autonomie et sa capacité à produire sur les populations indiennes des chiffres spécifiques destinés à l'action publique alors que les agents du PNUD valorisent le prestige et la légitimité transnationale de leur agence à travers qu'ils considèrent comme l'universalité de la mesure du développement humain.

Les propos rapportés par ces différents agents témoignent d'une compétition entre le PNUD et la CDI. Les processus de rationalisation de l'action publique au sens wébérien ne doivent toutefois pas occulter les pratiques de différenciation d'une institution nationale face à une agence internationale. Les divergences de positionnement renvoient à la légitimité et à la capacité d'action dans l'espace national mexicain de chacune des deux institutions. À la lumière des éléments que nous venons d'apporter sur les rapports de force entre les deux institutions, on comprend que les négociations ne font pas disparaître les relations conflictuelles entre les deux acteurs, le consensus sur les modalités concrètes de la rédaction des rapports IDH-PI n'étant pas atteint.

Le recours aux savoirs experts est un mode privilégié de l'action de la Commission et de l'agence onusienne. En ce sens, l'expertise est une source de légitimité ajustée aux spécificités de la CDI, du PNUD et à leurs enjeux positionnels. Elle est mutuellement profitable aux deux acteurs institutionnels, même si leurs intérêts sont différenciés. Toutefois, malgré ces dissonances fortes qui les opposent, les deux institutions convergent sur un point : le fait que les populations indiennes et leurs représentants soient écartés des processus d'élaboration des rapports et des indicateurs de développement.

4.2. La définition des compétences. Des populations autochtones consultées ?

Il peut apparaître étonnant que jusqu'à présent, nous n'ayons pas mentionné le rôle des populations indiennes ou de leurs représentants dans ces espaces de production des instruments de mesure du développement et plus largement dans la formation de ce système expert. En effet, à ce stade de notre analyse, nous avons souligné d'une part que le Mexique a ratifié à la convention n°169 de l'OIT selon laquelle les peuples autochtones doivent être consultés dans toutes les décisions nationales les concernant, d'autre part que le PNUD recommande la production d'« indicateurs avec identité » coproduits par les représentants autochtones, et enfin, que la CDI, devant être l'expression d'une « nouvelle relation entre l'État, la société et les peuples autochtones » se dote d'un conseil consultatif composé de représentants autochtones, qui « doit être consulté y compris « dans les procédures techniques

et méthodologiques[1] ». On peut ainsi se poser la question de savoir si la consultation requiert la dotation de compétences spécifiques. L'hypothèse porte ici sur l'expertise comme instrument de délimitation des compétences nécessaires à sa production. En tant que pratique de ciblage, l'expertise fait intervenir un certain nombre d'acteurs qui se positionnent comme les interprètes rationnels du développement autochtone.

Alors que l'on pourrait penser que les conflits qui opposent le PNUD et la CDI pourraient libérer un espace pour les acteurs autochtones, les arènes de l'expertise se caractérisent par leur clôture. En effet, qu'il s'agisse du Bureau mexicain du PNUD ou de la CDI, aucun de ces espaces intentionnels n'envisage la participation ou la consultation des autochtones. S'affranchissant de ses propres recommandations, le Bureau du PNUD ne prévoit pas la consultation des populations ou des représentants autochtones dans les rapports qui les concernent (IDH-PI), et le conseil consultatif de la CDI est totalement écarté de la construction des indicateurs du département des indicateurs (IDH-PI et IRS). À la mise à l'écart des peuples autochtones dans les processus de fabrique des indicateurs, les agents des deux institutions apportent une justification en termes de compétence et de neutralité. Tout d'abord, selon eux, la *technicité* des processus de fabrication des indicateurs ne permet pas d'y inclure les représentants autochtones, les réduisant à leur supposée incapacité à y participer alors que l'activisme de ces acteurs sur la scène internationale a démontré leur capacité à agir en tant qu'experts[2]. Ainsi, Gloria qui a participé à la rédaction du rapport IDH-PI de 2010 explique l'exclusion des peuples autochtones dans la rédaction du rapport :

> Avec eux [*les peuples autochtones*], surgit toujours la question de pourquoi nous n'avons pas réalisé ce rapport avec eux, je veux dire, avec dans le sens de les faire participer. Ils nous ont posé la question, notamment au moment de la présentation du rapport. Et bon, dans un certain sens, ils ont raison, mais ce qu'il faut comprendre, c'est que le but du PNUD dans ce rapport ce n'est pas de les faire participer. Enfin… je veux dire participer à ces rapports C'est extrêmement technique, il faut des compétences spécifiques, et le PNUD embauche d'ailleurs des personnes selon des compétences spécifiques pour la réalisation des rapports. Donc oui ! Nous ne les avons pas consultés, c'est vrai [*silence*]. Mais la réalité de ces rapports n'est pas anthropologique. J'adore l'anthropologie, même si je ne suis pas anthropologue [*rires*]. Mais il faut comprendre que les rapports sur le développement humain ne s'inscrivent pas dans une perspective anthropologique, même si là il s'agit de prendre en compte la perspective des peuples autochtones. Ce sont des données macro et des analyses très pointues élaborées sur la base de ces données macro. Et bon ! Ce sont des procédures, des techniques et des compétences qui font qu'on ne peut pas les faire participer. Ce serait vraiment bien de les impliquer, mais

[1] . CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Article 2-IX, Ley de la Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas…, *op. cit.*

[2] . Voir BELLIER I., « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, vol. 1, n°54, 2012, pp. 61-80.

> bon… on sait qu'on n'arriverait pas à financer les rapports dans ces conditions, et puis la ligne éditoriale des rapports n'est pas celle-ci[1].

Le témoignage de Gloria met au jour deux aspects méritent d'être soulignés : d'une part, les populations indiennes sont considérées comme incompétentes pour participer au processus technique de la production des indicateurs, de l'autre, en soulignant qu'« ils n'arriveraient pas à faire financer le rapport » dans ces conditions, les limites de la capacité d'action du PNUD, dont les rapports dépendent de l'initiative de la CDI, et non pas de celle du PNUD apparaissent à nouveau comme centrales.

Ensuite, les agents de la CDI et du PNUD ne considèrent pas l'exclusion des peuples autochtones de ces processus comme problématique, la *neutralité* et l'*objectivité* des savoirs experts garantissant et assurant selon eux leur impartialité. Les processus de technicisation posent toutefois des limites à l'exercice de la participation et de la consultation des peuples autochtones dans la fabrique des politiques de développement. Contrairement à ce que les agents institutionnels laissent entendre, la mise en forme savante ne relève pas d'une simple opération technique puisqu'elle vise à soutenir la prise de décision politique, processus dont sont exclus les peuples autochtones et leurs représentants. Le recours aux savoirs experts comme stratégie de *distinction* permettant de renforcer les frontières entre des profanes et des initiés n'est pas l'apanage des « indicateurs avec identité ». Néanmoins, dans le cadre de la question autochtone, la technicisation des savoirs liés au développement renvoie à la domination des savoirs experts et à un processus mettant en scène des « acteurs de force inégale[2] ». Dans un même temps, la compétence experte résulte d'un travail de construction sociale[3] : elle peut être appréhendée comme un mécanisme de clôture d'un processus savant par les experts face aux « profanes ». Leur exclusion de la mise en forme savante du problème indien, conduit les quelques acteurs sociaux autochtones qui ont connaissance de l'existence de ces rapports à cataloguer les indicateurs comme des « décisions de bureau[4] » (*decisiones tomadas desde el escritorio*).

Alors que le recours aux savoirs experts pourrait constituer une occasion d'interactions entre l'agence onusienne, la Commission et les populations indiennes que ces institutions

---

[1] . Entretien avec Gloria, embauchée en *freelance* pour le rapport IDH-PI de 2010, rencontrée en 2010 alors qu'elle était analyste en développement humain du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD, Mexico, juillet 2012.

[2] . BELLIER I., « Le développement et les peuples autochtones : conflits de savoirs et enjeux de nouvelles pratiques politiques », *in* GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIERES M., VILTARD Y.(dir.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Karthala, 2008, pp. 125-145.

[3] . BERGER P., LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Klincksieck, 1986.

[4] . Carnet de terrain, décembre 2009, février 2010, août 2012.

solliciteraient (afin de recueillir leur opinion voire leur soutien et de s'appuyer sur leurs savoirs), la mise en forme savante du problème autochtone contribue à (re)définir les formes d'autorités et de compétences jugées nécessaires à la construction et à la mise en œuvre de politiques de développement. La légitimité des chiffres du développement en tant que savoirs experts s'appuie à la fois sur l'autorité des sciences, la production de connaissance renvoyant à une finalité en soi, et sur l'autorité de l'État. C'est ce qu'a souligné Alain Desrosières : « Le crédit [accordé à la statistique] provient d'une interaction originale […] entre deux formes d'autorités par ailleurs nettement distinctes : celles de la *science* et de l'*État*[1] » qui contribuent à exclure les populations en général, et précisément les populations indiennes.

Si la mise en forme savante est un instrument et une justification de l'exclusion des peuples autochtones de ce processus, elle contribue dans un même temps à renforcer la légitimité et l'autorité de la CDI et du PNUD, chacune de ces institutions étant insérée dans des configurations institutionnelles spécifiques[2]. Le recours à l'expertise offre aux acteurs institutionnels capables de se faire reconnaître une autorité, des compétences et l'opportunité d'intervenir dans la gestion publique de la question autochtone. Parce qu'elle s'apparente à une redéfinition des formes d'autorité et des types de compétences nécessaires à la conduite de l'action publique, les pratiques du recours à l'expertise apparaissent comme un enjeu essentiel dans l'exercice du pouvoir sur la question autochtone. Comme l'a souligné Nikolas Rose, les savoirs experts, ici les chiffres du développement, sont des formes de justifications qui donnent une légitimité et une autorité au pouvoir politique des instances qui les mobilisent[3]. Une telle perspective renvoie plus généralement à l'instrumentation de l'action publique nationale et internationale[4] : le recours aux savoirs experts n'est pas envisagé comme un moyen par lequel les institutions construisent leurs relations avec les peuples autochtones, mais comme un instrument de légitimation et d'autorité qui construit leurs relations avec leur environnement institutionnel.

---

[1] . DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres…, op. cit.*, p. 27. Souligné dans le texte.
[2] . Voir PARIZET R., « Mesurer le développement pour gouverner les peuples autochtones », *Revue Tiers Monde*, n°213, 2013, p. 145-150 (pp. 143-160).
[3] . ROSE N., « Governing by Numbers: Figuring Out Democracy », *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, n°7, 1991, p. 675 (pp. 673-692).
[4] . LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

5. CONCLUSION : L'EXPERTISE COMME DISPOSITIF D'INTÉRESSEMENT

Ce chapitre a mis en évidence la configuration changeante d'un système expert toujours en cours de spécialisation, sur le développement des populations autochtones. Considérer l'expertise du développement comme un dispositif d'intéressement a permis de retracer l'existence d'un faisceau de liens, d'intérêts et de positionnements qui réunissent les acteurs autour d'un objet, l'expertise et la définition du développement autochtone. L'approche en termes de diffusion et d'apprentissage suppose une division irréductible entre l'innovation (les rapports et indicateurs de développement humain au niveau onusien) et l'environnement national de la circulation (la structure administrative qu'est la CDI). Une telle approche réduit l'expertise sur le développement des populations autochtones à son déplacement d'un espace onusien producteur vers un espace national récepteur. Au contraire, appréhender l'intéressement a permis de mettre en évidence les « échanges transversaux[1] » et les interdépendances entre les acteurs, leurs alliances et leurs confrontations qui permet la construction d'intérêts, si ce n'est communs au moins convergents : la formation d'un système expert réservé à des spécialistes capables de se prévaloir de leurs compétences.

Cette formation a produit des dynamiques contradictoires. Elle a contribué à une densification de l'expertise à travers la formation d'espaces spécialisés producteurs de rapports et d'indicateurs. En ce sens, elle a favorisé la spécialisation des agents producteurs de savoirs experts. Le département de la CDI et le Bureau du PNUD sont des espaces institutionnels de formation d'agents à de nouvelles méthodologies et de routinisation de compétences, qui favorisent quelques trajectoires individuelles et parfois accélèrent des carrières au sein du département de la CDI : c'est le cas d'Ernesto qui, en 2010 était mathématicien du département, et est aujourd'hui son directeur au sein du Bureau du PNUD ou encore de Carolina qui, en 2010 était analyste, et est aujourd'hui est responsable du département d'analyse.

La densification de l'expertise est formalisée par une collaboration entre une institution nationale, la CDI et une agence onusienne, le PNUD dont l'objectif est d'élaborer conjointement des indicateurs sur le développement humain des peuples autochtones. La réalisation des rapports et indicateurs de développement divise les acteurs impliqués. Nous

[1] . Voir l'analyse d'Olivier Nay et d'Andy Smith sur les échanges transversaux entre les différents « espaces institutionnels » dans NAY O., SMITH A., « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *in* NAY O., SMITH A., *Le Gouvernement du Compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique,* Paris, Economica, 2002, pp. 1-21.

avons pu analyser des « chaînes d'interdépendance[1] » de « joueurs » qui sont à la fois des « adversaires » et des « alliés[2] ». Si la collaboration entre la CDI et le PNUD ne traduit pas des intérêts nécessairement communs aux deux institutions, elle réunit un certain nombre d'acteurs dont les profils et les intérêts positionnels sont différenciés mais qui en revanche ont tous en commun d'être intéressés par ce type d'outillage. L'expertise sur le développement des populations autochtones intéresse les fonctionnaires de la CDI et les agents du PNUD en ce qu'elle permet à chacune de ces institutions de stabiliser leur représentation du développement autochtone. En ce sens, le recours aux savoirs experts est construit comme un point de passage obligé pour l'action de développement du PNUD et de la CDI, ajusté aux légitimités et configurations de chacun de ces deux acteurs institutionnels.

La question de la structuration de ce système expert est délicate à analyser. Il n'y a pas de véritable « centre[3] ». Les agents du Bureau du PNUD ont beau jeu de se donner le premier rôle. Nous l'avons vu, par sa composition même, le Bureau n'a rien d'une structure bureaucratique surplombant les administrations nationales. En outre, son action est fortement encadrée et conditionnée par les processus de réalisation des rapports. La construction d'une enclave bureaucratique au sein de la CDI est pensée comme une bulle d'efficacité au service de l'action publique néo-indigéniste dans le cadre d'une administration contestée en interne ainsi que par des acteurs institutionnels nationaux. Le soutien du PNUD apporte les ressources nécessaires à la légitimité de la CDI dans le cadre de l'action néo-indigéniste qu'elle coordonne. Nous avons mis en évidence comment les fonctionnaires de la CDI se spécialisent et s'émancipent progressivement de la tutelle du PNUD.

La formation d'un système expert, qui traduit ainsi une densification et une spécialisation de l'expertise sur le développement des populations autochtones, est le produit d'interactions entre des acteurs qui nourrissent une réflexion et proposent une lecture renouvelée de la question autochtone à travers les instruments associés au développement qu'il convient désormais d'analyser.

---

[1] . ELIAS N., *Qu'est-ce que la sociologie?*, *op. cit.*, p. 159.
[2] . *Ibid.*, p. 157.
[3] . Sur les « centres de calcul », voir LATOUR B., *La science en action,* Paris, Gallimard, 1995, p. 557.

CHAPITRE 5
LA TECHNICISATION DE LA QUESTION AUTOCHTONE COMME ÉVITEMENT DU POLITIQUE

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé la formation d'un système expert qui met en jeu des acteurs intéressés par l'élaboration de savoirs experts. Nous proposons désormais d'étudier les effets du travail bureaucratique d'assignation identitaire sociale, dans le sens où les indicateurs de développement construisent une identité sociale[1] des populations indiennes. En d'autres termes, nous allons analyser les effets de la technicisation de la question autochtone. Comme l'ont souligné William Alonso et Paul Starr dans *The Politics of Numbers*, les « jugements politiques sont implicites dans le choix de ce qui est mesuré, comment le mesurer, à quelle fréquence le mesurer et comment présenter et interpréter les résultats[2] ». Loin de ne renvoyer qu'à un seul discours « calculateur » de cadrage de la question autochtone, l'action néo-indigéniste passe par des instruments de gouvernement qui se traduisent dans des pratiques et des modalités concrètes de gestion des populations indiennes.

La « pertinence culturelle » des indicateurs est présentée comme un modèle d'action ancré dans la connaissance du tissu social. Elle passe par l'utilisation et la transformation du savoir des sciences statistiques et sociales, qui permettent de construire les indicateurs de développement, en instruments du changement au service de la lutte contre la pauvreté qui caractériserait les peuples autochtones. Plutôt que de définir « ce qui est culturellement authentique[3] », il semble que la finalité des « indicateurs avec identité », comme pratique de ciblage, renvoie à la construction d'une catégorie d'intervention de l'action publique.

L'hypothèse porte sur les savoirs experts du développement : en plus d'être une technique intellectuelle, ce sont des dispositifs de pouvoir qui constituent une des facettes de l'« art de gouverner » les populations autochtones[4], dans le sens où ils contribuent à

[1] . Mary Douglas a montré que les institutions confèrent les identités à travers les classifications qu'elles réalisent, voir DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, [1986] 1999, p. 107.
[2] . ALONSO W., STARR P. (eds.), *The Politics of Numbers*, New York (NY), Russel Sage Foundation, 1987, p. 3.
[3] . BOCCARA G., « L'ethno-développement "adoucit (crée) les mœurs". Réflexions sur *Orígenes* (Chili) comme modèle antipolitique », Communication à l'occasion du séminaire SOGIP, Paris, EHESS, 13.12.2012.
[4] . Laurent Jeanpierre a précisé qu'il s'agit souvent d'un des aspects négligés de l'analyse des technologies de pouvoir. Voir JEANPIERRE L., « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme est-elle possible ? », *Sociologie et sociétés,* vol. 38, n°2, 2006, pp. 98-99 (pp. 87-111). Les savoirs experts renvoient-ils à un « rêve » que nous avons appelé en introduction un mythe, celui du développement, à une pratique et une discipline scientifique, voir FOUCAULT M., « Les techniques de soi », *in* FOUCAULT M., *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1640 (pp. 1602-1632).

« façonner les gens » pour reprendre les termes de Ian Hacking[1]. Ainsi, l'objectif avoué de ces initiatives est de mettre en place, sur la base de ces savoirs experts, des politiques affirmatives et ciblées de lutte contre la pauvreté, adaptées aux besoins des populations indiennes marginalisées. C'est dans ce sens que les chiffres du développement, en construisant des représentations des groupes et en établissant des classifications à travers lesquelles les personnes, pratiques et comportements sont pensés, constituent un dispositif de domination, comme l'ont souligné I. Hacking et Nikolas Rose[2]. Si les savoirs experts contribuent à forger une représentation neutre et apolitique de la question autochtone, ils renvoient à une forme de production sociale du politique spécifique[3] construite à partir des activités techniciennes de la CDI et du PNUD.

Les savoirs experts construisent finalement une lecture légitime de la question autochtone. Ce chapitre se propose d'étudier les différentes facettes de ce que l'on peut décrire comme une volonté de dépolitisation d'une question sociale et politique. L'attention sera portée dans un premier temps sur le caractère normalisateur de la technicisation de la question autochtone dans le sens où elle construit une représentation homogène des populations indiennes sur le seul critère de la pauvreté (1). Ensuite, l'accent sera mis sur deux priorités de l'action publique considérées comme des « leviers » du développement permettant de sortir les populations indiennes de la pauvreté qui les caractériserait (2). Enfin, nous verrons que, dans un contexte où la question indienne est éminemment politique et politisée, les savoirs experts du développement traduisent des formes d'évitement du politique (3).

1. UNE EXPERTISE NORMALISATRICE : LA REPRÉSENTATION HOMOGÈNE DE L'AUTOCHTONIE

Face à la question indienne, les agents du Bureau du PNUD et les fonctionnaires de la CDI s'emploient à convertir les « problèmes » qu'elle soulève en enjeux techniques leur permettant ainsi de l'encadrer et de la maîtriser. Comme l'ont souligné Luc Boltanski et Laurent Thévenot, les « techniciens sont soumis à des contraintes spécifiques comme celle de produire une représentation homogène (parce que quantifiable) et exhaustive du monde

[1] . HACKING I., « Façonner les gens : le seuil de pauvreté », *in* BEAUD P., PRÉVOST J.-G. (dir.), *L'ère du chiffre : systèmes statistiques et traditions nationales*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, pp. 17-36.
[2] . HACKING I., « How Should We Do the History of Statistics ? », *Ideology and Consciousness*, n°8, Spring 1981, pp. 15-26 ; ROSE N., « Governing by Numbers: Figuring Out Democracy », *Accounting, Organizations and Society*, vol. 16, n°7, 1991, p. 677 (pp. 673-692).
[3] . Voir AÏT-AOUDIA M., BENNANI-CHRAÏBI M., CONTAMIN J.-G., « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, n°48, 2010, pp. 207-220.

social[1] ». Les indicateurs de développement peuvent être considérés comme des formes de « nomination officielle », c'est-à-dire un « acte d'imposition symbolique […] parce qu'elle est opérée par un mandataire de l'État, détenteur du monopole de la violence symbolique légitime[2] ». Aussi, la question autochtone est construite comme un problème technique relevant de la responsabilité d'acteurs qui disposent d'une expertise spécialisée écartant ainsi les acteurs autochtones.

L'hypothèse porte ici sur les indicateurs de développement comme instruments d'une expertise normalisatrice qui contribue à disqualifier socialement les populations autochtones. Nous verrons que la construction homogène des populations indiennes passe par un discours simplificateur (1.1). Une telle construction consiste à associer la notion de « retard » aux populations indiennes (1.2) imposant ainsi une lecture comparatiste de la question indienne : les populations concernées sont uniquement analysées en fonction du reste de la société considérée comme développée (1.3). En outre, ces populations sont envisagées par la pauvreté qui les caractériserait, sans qu'aucune qualité ne lui soit associée (1.4).

1.1. Un discours simplificateur

Tout en se revendiquant d'un modèle théorique solide, celui promu par le PNUD depuis les années 1990, le discours sur le développement humain des peuples autochtones du rapport IDH-PI de 2010 s'articule autour d'une croyance optimiste dans l'approche scientifique, de la simplification de l'argumentation, d'un style d'écriture, d'une autonomisation des concepts, des phrases affirmatives et de citations d'individus indiens. À quoi renvoie chacun de ces éléments du discours du développement sur la question indienne ?

(1°) *La croyance dans les chiffres.* L'argumentation du rapport est structurée par les chiffres produits. Elle repose sur l'idée selon laquelle la *mesure* (34 occurrences), en permettant de distinguer des *niveaux*[3] (132) et des *degrés* (22) se traduisant par des *probabilités* (24), est utile à l'action publique. Une telle construction affiche un but : l'efficacité. Dans le rapport, on trouve ainsi les phrases suivantes : « *La génération d'indicateurs est fondamentale*[4] » ou encore « *Ici l'accent est mis sur la nécessité de générer*

[1] . DESROSIÈRES A., THÉVENOT L., *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte [1988] 2002, p. 96.
[2] . BOURDIEU P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 52, 1984, p. 7 (pp. 3-14).
[3] . Seuls les « niveaux » correspondant aux calculs ont été pris en compte. Les occurrences des « niveaux » étatiques ou municipaux ont été exclues.
[4] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México : El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010, p. 17.

des indicateurs qui mettent en lumière les aspects prioritaires sur lesquels doivent être centrées les politiques publiques pour atteindre une plus grande égalité d'opportunité[1]. » Alain Desrosières a montré que, dans les domaines attribués à la responsabilité collective de l'État néolibéral, « sont élaborées et négociées simultanément des modalités de jugement et de mise en forme statistique des problèmes, des responsabilités entre les divers acteurs[2] ». Si dans ses travaux, cet auteur n'a pas fait explicitement référence à la mesure du développement, cette dernière est bel et bien une « co-construction pensée-action-description[3] » : elle consiste à identifier des « carences » et des « manques » à partir d'indicateurs statistiques et des recommandations formulées à partir de ces derniers en termes de politiques publiques que l'État doit mettre en œuvre pour les combler. La description permet de « faire tenir les réalités sociales[4] » et de faire porter une action sur ces mêmes réalités. Sur la base des indicateurs de développement, la description du monde social autorise un repérage des écarts entre ce qui est considéré comme « développé ».

(2°) *La simplification comme pertinence*. Une telle croyance dans les chiffres se traduit par une représentation technicienne et schématisée du monde social. Le rapport IDH-PI de 2010 est d'ailleurs saturé de plus de 70 tableaux, graphiques et figures. Une telle représentation du social s'inscrit dans une tradition fonctionnaliste comme l'a souligné François Egil. Comme nous l'analysons ci-après, elle traduit une *épistémê* réductrice, peu encline à prendre en compte et à rendre compte de la complexité des situations sociopolitiques[5]. La technicisation s'appuie sur un effort de modélisation : les indicateurs de développement et les recommandations formulées sont « offerts comme modèles » pour reprendre les termes de Dominique Darbon[6].

(3°) *Le* style formulaire[7] *comme argumentation*. Le style formulaire consiste en la répétition d'énoncés qui s'appellent entre eux. L'« élargissement des libertés » et celui des

---

[1] . *Ibid.,* p. 7.

[2] . DESROSIÈRES A., « Historiciser l'action publique : l'État, le marché, les statistiques », *in* LABORIER P., TROM D. (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF-CURAPP, 2003, pp. 207-221.

[3] . DESROSIÈRES A., « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, n°58, 2005, pp. 20-23 (pp. 4-27).

[4] . Voir DESROSIÈRES A., « Du singulier au général : l'argument statistique entre la science et l'État », *in* CONEIN B., THÉVENOT L. (dir.), *Raisons Pratiques n°8. Cognition et information en société*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, p. 270 (pp. 267-282).

[5] . EGIL F., « Les éléphants de papier. Réflexions impies pour le Ve anniversaire des Objectifs de développement du millénaire », *Politique africaine*, vol. 3, n°99, 2005, p. 100 (pp. 97-115).

[6] . DARBON D. (dir.), *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Khartala-MSHA, 2009, p. 262.

[7] . Pour Gilbert Rist le style formulaire correspond à « la présence d'un terme [qui] suppose alors la co-présence d'un autre, les deux formant une unité indissociable », voir RIST G. (dir.), *Les mots du pouvoir, sens et non sens de la rhétorique internationale,* Paris, PUF, 2002, p. 11.

« opportunités » se traduiraient par le « renforcement des capacités des populations indiennes » et « l'objectif du développement comme liberté est de créer les capacités effectives des agents [1] ». La redondance et la circularité de l'argumentation entre *développement humain*, *liberté(s)*, *opportunités* et *capacité(s)* entraînent une forme de prévisibilité du texte et donc d'attente de la part du lecteur. Une telle prévisibilité se traduit par une anticipation des chaînes argumentatives et produit une forme de réflexe chez le lecteur qui consiste à associer les quatre notions. La force du rapport tient à ces arguments incessamment répétés à la fois sur une même page – un énoncé peut constituer un titre, être mis en exergue grâce à une norme typographique et être repris plusieurs fois dans le corps de texte – et tout au long du document.

L'emploi et la répétition massive de ces termes imposent une lecture unique de la question indienne. Sur une même demie page (puisque l'autre est occupée par un tableau) quelques 13 occurrences (dont en titre et en sous-titre) du terme *inégalités* dans un texte constitué de 440 mots. L'extrait suivant traduit bien cette circularité de l'argumentation : « *L'importance de l'*inégalit*é dans le développement humain* [titre]. Inégalités *internes [sous-titre]. En analysant les* inégalités […], *on trouve des niveaux de dispersion de l'indice de développement humain de la population autochtone qui sont, de manière significative, plus élevés que ceux de la population non autochtone* […]. *Les sociétés avec un niveau élevé d'*inégalités *ont des avancées plus faibles dans les indices de bien être que celles dont les* inégalités *sont moins fortes. Dans un même temps* […], *l'*inégalité *se transmet d'une génération à l'autre, suscitant un cercle vicieux de forte* inégalité. *C'est pour cela qu'il est fondamental que les politiques publiques ne soient pas seulement concentrées sur la réduction de la pauvreté mais également sur la réduction de l'*inégalité[2]. »

Ainsi, dans le rapport IDH-PI de 2010 qui fait une centaine de pages, on retrouve plus de 122 occurrences du développement humain, 115 occurrences du mot *inégalité(s)*, 68 des *opportunités*, 51 d'*égalité,* 44 de *liberté*, ainsi qu'une quinzaine d'occurrences des termes *fonctionnements*, *capital social* ou *humain*, *stratégies de développement.* Nous rejoignons l'analyse d'Andrea Cornwall et de Karen Brock qui ont montré la manière dont le vocabulaire

[1] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.* p. 22.
[2] . *Ibid*., p. 40. C'est nous qui soulignons.

spécifique du développement « confère une légitimité dont les acteurs du développement ont besoin pour justifier leurs interventions[1] ».

(4°) *Des concepts autonomes*. L'une des caractéristiques des rapports sur le développement humain tient à l'autonomisation des concepts[2]. Sans avoir d'origine ni de cause, souvent qualifiées de « structurellement » ancrées, diffusées, propagées etc., la pauvreté, l'exclusion, la marginalisation, érigées en concepts dans le texte, s'abattent sur les individus indiens impuissants[3].

(5°) *La certitude des propos*. La nécessité de « sortir » les peuples autochtones du « cycle vicieux de pauvreté qui les caractérise » est martelée tout au long du texte. Le rapport ignore l'expérience quotidienne des populations indiennes étudiées au profit d'un discours affirmatif : « *Il ne fait aucun doute qu'il existe une corrélation étroite entre un faible développement humain et la condition autochtone*[4] ». Une autre affirmation sans appel : « *Il faut reconnaître que ce qui est appelé "identité autochtone" est un concept inexact*[5] ». Il ne s'agit pas tant ici d'évaluer la pertinence de tels propos que de souligner la certitude des affirmations qui occulte l'existence de mobilisations structurées autour de l'« identité autochtone » telle qu'elle revendiquée par les représentants autochtones aux Nations unies ou par les mouvements indianistes au Mexique. La forme interrogative est totalement absente du rapport qui privilégie au contraire des formules assurées. Les termes suggérant la certitude sont nombreux et laissent peu de place au doute ou au questionnement.

(6°) *La parole des indiens comme artefact*. On trouve dans le rapport 12 citations d'hommes et de femmes indiens, mises en exergue sur des pages en couleur[6]. Elles sont reproduites dans les langues d'origine (zapotèque, náhuatl, maya, etc.) et en castillan : le développement « c'est la croissance de quelque chose[7] », « c'est un fleuve qui va croissant[8] »,

---

[1] . CORNWALL A., BROCK K., « What Do Buzzwords do for Development Policy ? A Critical Look at "Participation", "Empowerment" and "Poverty Reduction" », *Third World Quarterly*, vol. 26, n°7, 2005, p. 1044 (pp. 1043-1060).

[2] . LABORDE A. « TIC et développement humain, analyses de discours », article publié dans la revue électronique *Netsuds*, septembre 2004. Version approfondie d'une communication intitulée « Vision onusienne des "N"TIC et enjeux d'une techno-utopie » *in* Questionner l'internationalisation, Actes du XIVe congrès des Siences de l'Information et de la Communication, [en ligne, dernière consultation le 27.08.2013 : http://www.gdri-netsuds.org/IMG/pdf/Laborde.pdf].

[3] . Voir PAUGAM S., « Les formes de la pauvreté en Europe », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 2, n°4, 2008, p. 9 (pp. 8-18).

[4] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.* p. 26.

[5] . *Ibid.*, p. 25.

[6] . Voir Annexe 20, « La parole des indiens dans le rapport IDH-PI 2010 », p. 549.

[7] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.*, p. 4.

[8] . *Ibid.*, p. 20.

« c'est améliorer notre vie dans la communauté[1] ». On peut ainsi s'interroger sur la pertinence et l'intérêt de la mise en exergue de ces formules. Traduisent-elle une prise en compte des représentations sur le développement des populations indiennes ? Seuls les lieux d'origine, le sexe et la langue des personnes énonciatrices de ces phrases sont précisés. À la lecture du rapport, rien n'est précisé sur les conditions de recueil de ses citations. Or, le sens des paroles recueillies est strictement dépendant des conditions de leur énonciation. Plus étonnant, ces dernières ne sont reprises, citées ou analysées dans aucune page du rapport. Ces citations décontextualisées, traduisant la volonté des auteurs du rapport de « donner la parole aux pauvres », n'illustrent aucun propos argumentatif étayé : finalement, elles ne font que *figurer* dans le rapport, dans le sens de jouer le rôle de figurant.

En dehors des syntagmes et autres figures rhétoriques, la forme du texte est elle-même stéréotypée. Elle suit l'*enchaînement argumentatif* suivant. Tout d'abord, le rapport déplore sur un ton catastrophique la situation de « grande pauvreté », de « retards ancestraux de développement des populations autochtones » puisque les niveaux sont considérés comme « alarmants ». Ce constat initial prend le ton d'une « désolation morale[2] » à laquelle s'impose une nécessité sans appel d'y remédier.

Le rapport fait ensuite le constat d'opportunités sans précédent qui sont liées (a) au Rapport sur le développement humain et la question culturelle du PNUD de 2004[3], (b) à l'adoption de la Déclaration des Nations unies de 2007 sur les Droits des peuples autochtones, (c) à la collaboration du PNUD avec divers organismes nationaux[4], (d) à la création en 2002 de la CDI qui « a permis de porter les préoccupations spécifiques des peuples et communautés autochtones [sans qu'elles soient définies dans le rapport] au sein des instances gouvernementales de décisions les plus importantes[5] », (e) à la réforme constitutionnelle en 2002 qui reconnaît la diversité culturelle du Mexique[6], (f) à l'existence de l'annexe 7 du Budget de la fédération « dédiée aux ressources destinées à ce secteur de la population[7] », (g) aux politiques et programmes sociaux qui ont permis l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones[8]. À partir de ces éléments considérés comme des opportunités

[1] . *Ibid*., p. 112.
[2] . PAUGAM S., « Les formes de la pauvreté en Europe », *art. cit.*, p. 9.
[3] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.,* pp. 6, 14, 22, 23, 26, 51. Voir PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, New York (NY), PNUD, 2004.
[4] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit*., p. 7.
[5] . *Ibid.*, p. 7. Également pp. 17, 18, 19, 22, 79.
[6] . *Ibid*., pp. 97-98.
[7] . *Ibid*., p. 7. Également pp. 17, 18, 77-98.
[8] . *Ibid*., pp. 7, 17, 72, 73, 97-98.

pour le développement des populations autochtones, sans que l'action n'ait de sujet défini, le rapport affirme la « nécessité de combattre » la pauvreté qui caractérise les populations autochtones.

Enfin, la démonstration est faite que la situation peut être changée si les défis que constituent les recommandations[1] du PNUD sont acceptés. C'est la pratique du ciblage que nous avons analysé précédemment[2]. La cible population autochtone est repérée et décrite, le constat de son retard de développement étant fait, il s'agit de définir les moyens d'action : le développement humain comme réponse et l'État comme acteur central. (a) Le développement humain est considéré comme la réponse à apporter aux « problèmes », « obstacles », « brèches », « retards » que subissent les populations autochtones. L'argumentation du rapport est circulaire : le développement humain en est le point de départ ; il permet de faire le constat du retard caractéristique des populations autochtones, et il est, en même temps, la réponse à y apporter. La phrase suivante extraite du rapport illustre la circularité du raisonnement : « *L'approche en terme de développement humain qui cherche à renforcer l'agencement des personnes à travers l'élargissement des opportunités, reconnaît comme nécessaire la promotion du développement humain*[3] ». Si le rapport reprend la définition désormais classique donnée par Amartya Sen et reprise par le PNUD depuis les années 1990, l'imposition d'une argumentation selon laquelle le développement humain est la réponse à la pauvreté est alimentée par l'absence de stabilisation de l'usage de la notion. Tellement rempli de signifiés positifs qu'il en devient vide, le développement humain est, selon les pages, un *concept*, une *approche* ou une *perspective* à adopter, un *processus* souhaitable, un *indice*, un *niveau* ou un *grade* quantifiable, une *stratégie* à mettre en œuvre, et enfin un *modèle* à suivre.

(b) Si la prise en compte de la « question culturelle » depuis le Rapport de 2004, marque une avancée dans la volonté de « prendre en compte la diversité », à la lecture des rapports, c'est l'État qui doit *gérer* et *encadrer* la liberté culturelle, et ainsi apporter les moyens du développement humain des peuples autochtones. Les conclusions du rapport IDH-PI soulignent qu'à travers les politiques publiques qu'il met en œuvre, l'État doit apporter la réponse aux *problèmes* de développement des populations autochtones. En d'autres termes, c'est l'État qui est considéré comme l'acteur capable d'apporter le bien-être et le développement humain aux populations indiennes. Selon les conclusions du rapport, de plus

[1] . Les recommandations sont traduites par les formules « il est nécessaire », « il faut », « il est très important ».
[2] . Voir *supra*, pp. 254-259.
[3] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.*, p. 26.

grandes ressources du budget fédéral dédiées aux populations autochtones doivent être investies dans les programmes sociaux déjà existants.

1.2. La mesure du retard de développement, une spécificité autochtone

Les indicateurs associent le développement aux populations non-autochtones. Par opposition, le « retard » en développement est associé et attribué aux populations autochtones. Il s'agit de mettre en perspective la manière dont les chiffres du développement élaborent cette construction sociale[1] et le sens qui lui est donnée.

Nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, en 2009, le département des indicateurs de la CDI publie un indicateur alternatif trois années après le premier rapport IDH-PI et un an avant la sortie du second : l'Indice de retard social (IRS) censé identifier les « carences sociales[2] » des populations autochtones.

Comme l'IDH-PI, le rapport IRS s'inscrit dans une perspective de ciblage explicite des populations, « *la population cible de la CDI étant les groupes autochtones*[3] ». À nouveau, le mauvais usage des ressources publiques est pointé[4] : « *La mauvaise estimation d'une population ciblée d'un programme social ne sera pas d'un grand usage dans la mesure où il n'y aura pas l'impact social espéré et les ressources publiques seront potentiellement mal utilisées*[5]. » Contrairement au rapport IDH-PI qui s'inscrit dans la tradition onusienne valorisée de l'IDH classique, c'est le caractère innovant de l'IRS qui est souligné : « *La principale proposition est de formuler une série d'indices de retard social qui, pour la première fois, sont construits exclusivement pour la population autochtone du pays, dans le but d'établir des stratégies*[6] ». Si le rapport fait le constat initial des retards sociaux caractéristiques des populations indiennes, contrairement au rapport IDH-PI, aucun cadre théorique et conceptuel n'est mobilisé. L'objectif est de proposer un indicateur supplémentaire, considéré comme plus pertinent que ceux déjà existants, dont les « mythes » et les « erreurs » sont déclinés sur une page[7]. Enfin, le rapport se limite à décrire et commenter les chiffres du retard et de la pauvreté sans proposer d'analyse ni de recommandation. La principale explication à cette double absence tient au fait que « *les indices de retard social sont des indicateurs qui permettent à la*

---

[1] . HACKING I., *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001.
[2] . 23 occurrences dans CDI, *Informe Cualitativo del Índice de Rezago Social de los Pueblos Índigenas,* México, CDI, 2009.
[3] . *Ibid.*, p. 2.
[4] . Voir *supra*, pp. 254-259.
[5] . CDI, *Informe Cualitativo…*, *op. cit.*, p. 1.
[6] . *Ibid.*, p. 4.
[7] . *Ibid.*, p. 2.

CDI de prendre des décisions, de donner des priorités et de gérer l'attention portée aux peuples autochtones avec les autres institutions[1] ». En d'autres termes, l'IRS est destiné aux usages internes à la CDI et, dans un même temps, il contribue à la légitimité interne mais également externe de l'institution[2].

L'IRS est élaboré à partir de la mesure des retards en matière éducative, en termes d'infrastructures de base, de conditions de vie et de possessions de biens. La quantification de ces *déficits* identifie les carences en matière de développement qui conduisent les populations indiennes à se trouver dans une situation qualifiée de « retard social ». Hormis le critère de surpopulation, les 11 autres critères qui servent de base de calcul[3] sont des données qui quantifient des carences.

Encadré 17. Critères retenus pour calculer l'IRS[4]

(1) Analphabétisme : pourcentage de la population de 15 ans et plus analphabète.

(2) Non-assistance scolaire : pourcentage de la population âgée de 6 à 15 ans qui n'assiste pas l'école.

(3) École primaire incomplète : pourcentage de la population âgée de 6 à 15 ans sans éducation scolaire ou sans éducation primaire complète.

(4) Absence d'eau courante : pourcentage d'occupants d'un foyer privé sans eau courante.

(5) Absence d'infrastructures d'assainissement : pourcentage d'occupants d'un foyer privé sans infrastructures d'assainissement.

(6) Absence d'électricité : pourcentage d'occupants d'un foyer privé sans électricité.

(7) Présence de sol en terre : pourcentage d'occupants d'un foyer privé privés dont le sol est en terre.

(8) Absence de sanitaires privés : pourcentage d'occupants d'un foyer privé sans sanitaires privés.

(9) Surpopulation : pourcentage d'occupants d'un foyer privé dans lequel plus de deux personnes dorment dans la même pièce. Précisons qu'un algorithme qui n'est pas accessible au public est réalisé par le département des indicateurs pour obtenir le taux de surpopulation.

(10) Absence de télévision : pourcentage d'occupants d'un foyer privé sans télévision.

(11) Absence de réfrigérateur : pourcentage d'occupants d'un foyer privé sans réfrigérateur.

(12) Absence de lave-linge : pourcentage d'occupants d'un foyer privé sans lave-linge.

À première vue, une telle perspective semble contraster avec la vision dominante du développement portée par le PNUD en tant que « progrès ». Un premier élément de cette contradiction concerne la notion de « retard ». La convention n°169 de l'OIT, reprise

[1] . *Ibid.*, p. 4.
[2] . Voir *supra*, pp. 180-200.
[3] . Voir Annexe 17, « Méthode de calcul de l'IRS », pp. 546.
[4] . Voir CDI, *Informe Cualitativo…*, *op. cit.*

dans la réforme constitutionnelle mexicaine de 2001[1], marque la fin d'une perspective assimilationniste reflétée dans la convention n°107. Comme nous l'avons vu, une telle perspective repose sur un préjugé selon lequel les peuples autochtones seraient « en retard » par rapport aux sociétés dominantes[2]. Un deuxième élément de cette contradiction, renvoie à la notion de développement humain. Nous l'avons vu, celui-ci concerne la réalisation du « potentiel humain » qui s'opère à travers les capacités et les accomplissements, or une telle perspective est totalement absente de l'IRS. Un troisième élément, qui semble *a priori* faire de l'IRS un indicateur opposé à la perspective du développement portée par le PNUD, renvoie aux choix méthodologiques. L'IRS mesure des déficits sur la base de variables négatives : à partir d'une variable pensée en termes positifs (disponibilité ou existence), un indicateur de mesure d'exclusion est construit pour calculer l'indisponibilité ou la non-existence d'un bien. Un tel choix méthodologique contraste avec celui promu par le PNUD, qui, un an après la sortie du premier rapport, construit l'IDH en valeurs positives comme nous l'avons analysé[3]. Les agents du Bureau du PNUD que nous avons interrogés, pour qui la méthode par « assignation de carences biaise les interprétations » et rend les analyses « incertaines et fragiles », n'hésitent pas à critiquer l'indicateur de la Commission nationale dans sa méthodologie et sa « perspective négative du développement[4] ».

Aussi à première vue, la représentation en terme de *retard* véhiculée par la CDI serait en contradiction avec les critères considérés comme universels de la mesure du développement humain qui traversent les recommandations diffusées par l'agence onusienne. Pourtant, à y regarder de plus près, le rapport IDH-PI 2010 considère également le retard (37 occurrences) des populations autochtones. Les retards « ancestraux[5] », « hérités de la condition de naissance[6] » sont « tellement grands que les efforts entrepris n'ont pas suffi pour combler les différences d'inégalités[7] ». En d'autres termes, les retards de développement sont considérés comme caractéristiques des populations indiennes.

Toutefois, un regard attentif à la diversité des critères retenus par la CDI permet de souligner que l'agence mexicaine met sur le même plan de son analyse l'absence d'eau courante dans un foyer et l'absence de télévision ou encore de lave-linge. Loin d'être objectifs

[1] . Voir *supra*, pp. 168-172.
[2] . Voir *supra*, pp. 117-121.
[3] . Voir *supra*, pp. 247-250.
[4] . Entretiens réalisés avec des agents du Bureau de recherche en développement humain du PNUD, février, mars 2010 et juillet 2012, Mexico.
[5] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.,* p. 52.
[6] . *Ibid.*
[7] . *Ibid.* p. 7.

et neutres, ces critères reflètent une conception occidentale du développement. En outre, aucun de ces critères ne prend en compte des modes de vie spécifique de populations qui se sont adaptées à des conditions de vie, de travail, environnementales et climatiques changeantes depuis des centaines d'années.

À travers une forme d'étiquetage[1], l'organisme mexicain en charge de l'action publique autochtone attribue le stigmate du retard à cette catégorie de population. La notion *stigmate* sert à « désigner un attribut qui jette un discrédit profond[2] ». Comme l'a souligné Erving Goffman, les « chances » des individus stigmatisés sont réduites d'autant plus que des théories sont élaborées pour justifier ces stigmates[3]. Toutefois, comme l'a souligné cet auteur, c'est en terme de « relation » plutôt que d'« attribut » qu'il convient d'appréhender cette notion. En effet, c'est l'identité sociale[4] construite par l'appareil étatique qui est définie sur la base du seul retard de ces populations. Une telle approche en terme de retard est alimentée par une perspective comparatiste.

1.3. La perspective comparatiste et les impensés socioculturels

Selon le discours des agents du Bureau du PNUD et des fonctionnaires du département de la Commission, le recours aux savoirs experts permet d'objectiver la situation des peuples autochtones et d'apporter les éléments concrets nécessaires à la décision politique. Toutefois, une telle objectivation n'envisage que la distance et l'écart des peuples autochtones à une norme définie par les institutions nationales et internationales. Cette norme[5] se rapporte à « ce qui est développé » et renvoie ainsi à un présupposé théorique, inscrit dans les représentations et systèmes de valeurs des institutions[6] qui fonde les savoirs experts. L'acte politique auquel renvoie l'opération de quantification ne tient pas uniquement à la publicisation de chiffres, il tient également à la « convention d'équivalence[7] » qui permet de compter, d'additionner et de mettre en résultat.

---

[1] . Nous empruntons l'expression à Howard Becker, BECKER H.S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.
[2] . GOFFMAN E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1963] 2010, p. 13.
[3] . *Ibid*., p. 15.
[4] . *Ibid*., pp. 32, 127-148 ; DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions*, *op. cit.*, p. 107.
[5] . D'ailleurs, Ervin Goffman a proposé de désigner « les normaux » par opposition aux stigmatisés. GOFFMAN E., *Stigmate…, op. cit.*, p. 15.
[6] . LÉVI-STRAUSS C., *Race et histoire,* Paris, UNESCO, 1952.
[7] . DESROSIÈRES A., « L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux », *Genèses*, vol. 2 n°39, 2000, p. 125 (pp. 121-137).

Qu'il s'agisse de l'IDH-PI ou de l'IRS, c'est dans une perspective comparatiste que le recours aux formes de savoirs experts construit les peuples autochtones : ces derniers sont envisagés comme un sous-ensemble social comparé à l'ensemble de la société[1].

En s'appuyant sur un document de travail de la Banque interaméricaine de développement, le rapport IDH-PI de 2010 explique qu'il serait erroné de penser le développement humain des populations indiennes à partir du revenu, de la scolarité et des infrastructures de santé considérés comme des « indicateurs propres à la société nationale[2] » et en le comparant au reste de la société[3]. Toutefois, on observe un décalage entre cette déclaration de principe sur la nécessité de ne pas proposer une analyse comparatiste et le contenu du rapport. Sur les 70 tableaux, graphiques et figures du rapport IDH-PI de 2010, 62 traduisent une comparaison entre les populations indiennes et les populations non indiennes comme les tableaux présentés ci-après. En d'autres termes, 88,6% des tableaux, graphiques et figures traduisent cette seule dimension comparatiste. Le tableau 5 reproduit ci-après sur la base du rapport IDH-PI de 2010 permet de comprendre que l'objectif de l'IDH-PI réside dans la seule comparaison entre les populations indiennes et non indiennes :

Tableau 5. IDH national et ses composantes[4] en fonction de la caractéristique autochtone

Groupes de population	IDH	IS	IE	II
Non autochtones	0,7628	0,7572	0,8330	0,6982
Autochtones	0,6761	0,7442	0,7050	0,5791

Source : PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México : El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010, p. 39.

C'est dans une seule perspective comparatiste que le recours aux savoirs experts contribue à forger une représentation des peuples autochtones comme objet de l'action publique. Soulignons qu'une telle perspective est également alimentée par des travaux de sciences sociales qui, sans questionner les fondements tout à la fois techniques et normatifs des mesures, nourrissent une analyse comparatiste sur la base des seuls chiffres officiels[5].

Un regard attentif au tableau 5 et à la figure 2 reproduite ci-après[6] permet d'observer que les populations autochtones ont un indice de survie infantile très proche de celui du reste

[1] . Voir Annexe 16, « Méthode de calcul de l'IDH-PI », p. 546, et Annexe 17, « Méthode de calcul de l'IRS », p. 545.
[2] . RENSHAW J., WRAY N., *Indicadores de bienestar y pobreza indígena*, Informe de trabajo, Washington (DC), Banco Interamericano de Desarrollo, 2004, p. 1.
[3] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.,* p. 23.
[4] . IS : indice de survie infantile ; IE : indice d'éducation ; II : indice de revenu.
[5] . Voir par exemple RAMIREZ A., « Mexico », *in* HALL G., PATRINOS H.A. (dir.), *Indigenous Peoples, Poverty and Human Development in Latin America 1994-2004*, London, Palgrave McMillan, 2006, pp. 150-198.
[6] . Voir *infra*, p. 343.

de la société. La survie infantile est le seul critère objectivable contrairement à l'éducation ou aux revenus. Deux commentaires méritent d'être soulignés. D'une part, un tel chiffre est commenté dans le rapport par les phrases suivantes : « *Les résultats de ce rapport montrent que la population autochtone se trouve en clair désavantages dans les réalisations en terme de santé*[1] » ou encore « *Les carences d'infrastructures de base est un autre facteur qui rend vulnérable l'état de santé de la population autochtone*[2] ». De même, le graphique sur les écarts de développement qui permet d'observer que l'écart entre les populations autochtones et non autochtone est inférieur à 1,7% en matière de santé est accompagné du commentaire « sur ce graphique ressortent principalement les différences importantes dans le domaine de santé[3] ». Aussi le rapport ne propose pas une analyse attentive du chiffre obtenu, très proche de la moyenne pour le reste de la population mexicaine, et ne considère finalement que le fait que les populations indiennes ont un accès restreint aux infrastructures de santé. De l'autre, aucune analyse n'est proposée pour interpréter un tel chiffre concernant les pratiques de santé de ces populations qui font que la survie infantile coïncide avec le reste de la population mexicaine. Ce n'est pas l'objet de cette thèse, mais une analyse en terme de santé publique permettrait d'interpréter ces chiffres et de comprendre les pratiques de santé des populations indiennes.

Pour revenir à la seule lecture comparatiste, la figure 1 est significative : elle donne à voir une « ligne artificielle d'égalité » qui renvoie à la norme du « développé », l'ensemble de la population indienne du Mexique se voyant attribuer un résultat en dessous de cette norme. Envisagés par leurs promoteurs comme les instruments d'une meilleure compréhension des conditions sociales et économiques des peuples autochtones, l'IDH-PI et l'IRS renvoient à une conceptualisation des populations indiennes uniquement dans leur relation à la société dominante, considérée par opposition comme « développée » ou « non en retard ». Comme le montre la figure 2, le développement est associé aux populations non indiennes comme la norme : cette figure montre qu'un « pourcentage optimal du développement » est obtenu pour les populations non indiennes alors que les populations indiennes « non développées » ne parviennent qu'à des pourcentages inférieurs.

[1] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.*, p. 7.
[2] . *Ibid.*, p. 16.
[3] . *Ibid.*, p. 39.

Figure 1. Distance à la ligne de parfaite égalité en IDH selon la condition autochtone

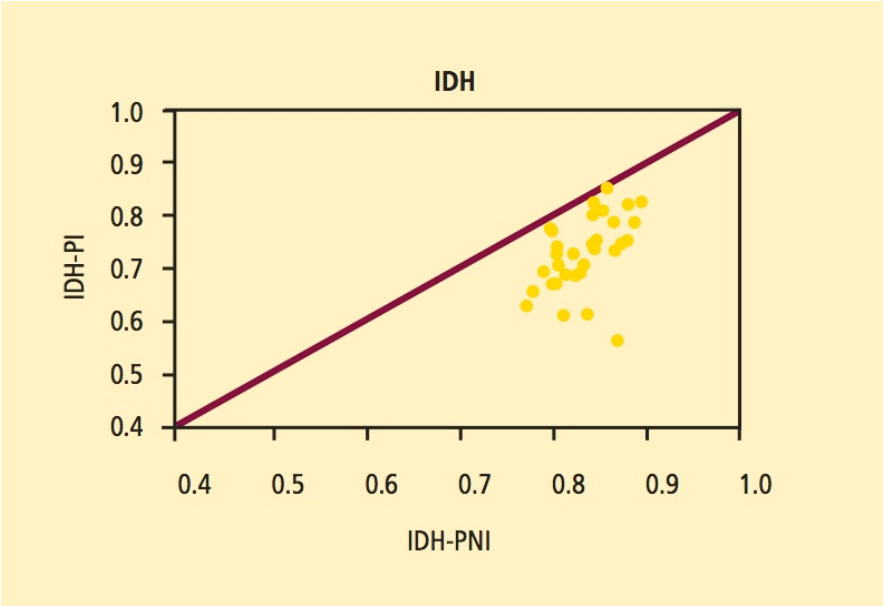

Source : PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México : El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010, p. 38.

Figure 2. Écarts de développement humain par groupe de population (non autochtone = 100)

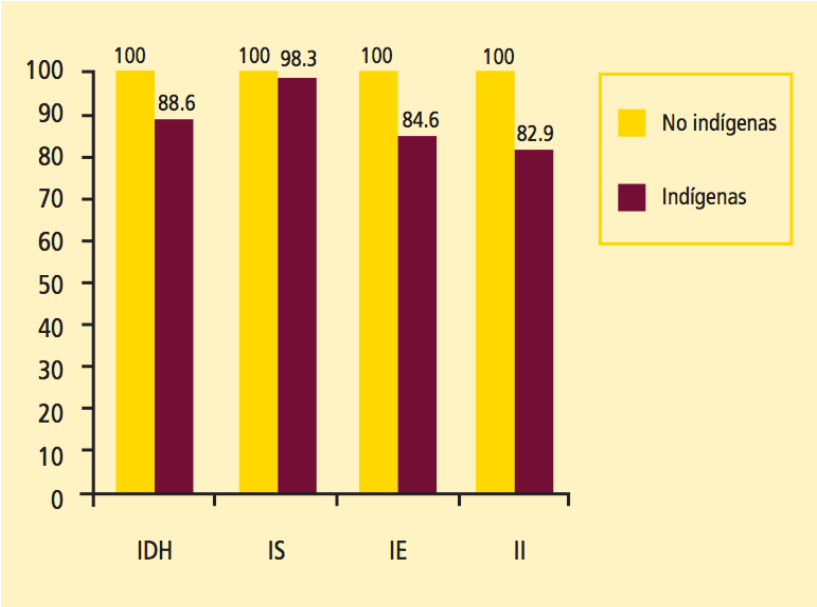

Source : PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México: El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010, p. 39 (élaboré par le Bureau de recherche en développement humain sur la base d'information de l'INEGI[1]).

[1] . INEGI, *Encuesta Nacional de Ingreso Gasto de los Hogares*, México, INEGI, 2008.

En ce qui concerne le rapport IRS, aucun chiffre n'est donné pour les populations non indiennes. Toutefois, comme nous l'avons vu précédemment envisager le retard social comme une caractéristique des populations indiennes, signifie considérer leur retard par rapport au groupe dominant.

Les savoirs experts du développement renforcent et figent des différences qui se construisent dans les espaces sociaux sans l'aide des chiffres et de la mise en forme savante : ils contribuent à maintenir des frontières cognitives et à réactiver des clivages, qui, outre les préjugés qui les accompagnent, entretiennent la domination de ceux qui sont considérés comme « développés », sur ceux sur qui pèse le stigmate du « non-développement » ou du « retard ». Comme l'a souligné Gérard Noiriel, « le simple fait de désigner (montrer du doigt) des individus ou des communautés comme étant à "problèmes", même quand on prétend les "aider" [contribue] à produire ces problèmes à cause de la stigmatisation qu'implique cet étiquetage[1] ». De telles formes d'étiquetages[2] identitaires servent à forger et à fixer une catégorie technico-administrative plus qu'elles n'explorent l'indianité comme catégorie politique, ce que précisément revendiquent les mobilisations indianistes.

N. Rose l'a analysé, la transformation des objets de gouvernement en inscriptions numérisées autorise une « machinerie de gouvernement » à fonctionner depuis ses représentations centralisées[3]. Or, les contextes sociaux et culturels sont les *impensés* de ces mises en forme savante tributaires de leurs contextes institutionnels d'énonciation[4]. La perspective comparatiste renvoie à une convention et à un arbitraire qui fondent les savoirs experts[5] et empêchent toute prise en compte des spécificités sociales et culturelles des peuples autochtones, pourtant au cœur du programme initial de ces « indicateurs avec identité ». Autrement dit, à travers les savoirs experts, les institutions onusienne et mexicaine n'envisagent les peuples autochtones que dans leur relation avec les populations non-autochtones et empêchent une représentation autonome des peuples autochtones.

---

[1] . NOIRIEL G., « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°24, 1989, p. 96 (pp. 81-96).
[2] . BECKER H.S., *Outsiders…*, *op. cit.*
[3] . ROSE N., « Governing by Numbers… », *art. cit.*, p. 676.
[4] . PARIZET R., « Mesurer le développement pour gouverner les peuples autochtones », *Revue Tiers Monde*, n°213, 2013, pp. 150-154 (pp. 143-160).
[5] . BOLTANSKI L., THÉVENOT L., *De la justification : l'économie des grandeurs*, Paris, Gallimard, 1991.

1.4. La disqualification sociale des populations autochtones

Au cœur de la représentation institutionnelle de la *pauvreté* et du *retard* les caractérisant dans les rapports CDI et le PNUD, on trouve la *disqualification sociale* des populations autochtones. Comme l'a souligné Serge Paugam dans sa thèse soutenue en 1988 et publiée en 1991, « ce qui est sociologiquement pertinent, ce n'est pas la pauvreté en tant que telle mais les formes institutionnelles que prend ce phénomène dans une société ou un environnement donné[1] ».

La pauvreté en tant qu'expression d'une inégalité considérée comme inacceptable dérange : d'une part, elle est considérée comme intolérable dans une société démocratique et, d'autre part, l'existence de pauvres traduit l'échec des politiques sociales[2]. C'est dans cette perspective que les discours sur la pauvreté se traduisent à la fois par une désolation sur le registre moral, et un « combat » qu'il faut mener. La dévalorisation de la pauvreté est au cœur des rapports IDH-PI et IRS : il n'est pas un instant envisagé qu'elle soit autre chose que du négatif. En opposition au cycle *vertueux* du développement auquel sont associées les libertés, les capacités et les opportunités, il y le cercle *vicieux*[3] de la pauvreté qui conduit aux retards et à l'exclusion. Le développement « permet » quand la pauvreté « empêche » et constitue un « obstacle ». Au-delà de cette opposition sémantique binaire, le cœur de l'argumentation du rapport IDH-PI repose sur l'idée selon laquelle la pauvreté héritée[4] du *groupe* autochtone est opposée aux capacités *individuelles* offertes par le développement humain. L'envers de la valorisation des capacités individuelles et de l'amélioration des conditions de vie individuelles est la disqualification des populations autochtones en tant que groupe ontologique.

À partir des éléments du discours simplificateur des rapports et de la mesure du retard social de développement associé aux populations indiennes, à l'instar de François Egil qui a étudié les Objectifs du Millénaire pour le développement, on peut se demander « qu'est-ce qu'une pauvreté à laquelle sont déniées toute vertu et toute puissance[5] » ? Si les pauvres vivent une situation d'exclusion, c'est parce que l'exclusion est une caractéristique

---

[1] . PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, [1988] 2009, p. 24.
[2] . Serge Paugam a justement souligné : « Les pauvres ne peuvent y avoir qu'un statut dévalorisé puisqu'ils représentent le destin auquel les sociétés modernes ont cru pouvoir échapper », voir PAUGAM S., « Les formes de la pauvreté en Europe », *art. cit.*, p. 8.
[3] . PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas…, op. cit.,* p. 40.
[4] . Sur les différences entre la pauvreté héritée et la pauvre comme « chute », voir PAUGAM S.*, Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005.
[5] . EGIL F., « Les éléphants de papier… », *art. cit.*, p. 108.

intrinsèque de la pauvreté comme l'a montré Georg Simmel[1]. C'est précisément l'analyse marxienne selon laquelle le système capitaliste repose sur l'existence de surnuméraires : le fait d'exister en tant que groupe social permet d'exercer une pression sur l'ensemble de la société[2].

Comme l'a souligné Pierre Bourdieu « rappeler que la perception du monde social implique un acte de construction, n'implique nullement que l'on accepte une théorie intellectualiste de la connaissance : l'essentiel de l'expérience du monde social et du travail de construction qu'elle implique s'opère dans la pratique[3] ». Alors que l'analyse en termes de pauvreté et de retard de développement fait exister les populations autochtones en tant que catégorie d'individus, aucune aptitude ou capacité ne leur est reconnue. Tout d'abord, les populations autochtones sont réduites au silence (hormis les citations qui *figurent* dans le rapport). Nous l'avons souligné, affirmer qu'il n'existe pas d'« identité autochtone », c'est faire peu de cas des mobilisations indianistes qui vont dans ce sens. Ensuite, toute capacité d'action des populations indiennes est ignorée : elles sont réduites à leur incapacité à agir puisque les solutions aux problèmes et retards de développement résident dans l'action de l'État. En d'autres termes, ce ne sont pas les populations indiennes, qui en tant que groupe, sont actrices de leur développement mais l'État mexicain. Enfin, contrairement à ce que suppose l'approche statistique des rapports IDH-PI et IRS, les représentations et les expériences vécues de la pauvreté sont liées à l'intensité et à la forme des liens sociaux. Si dans certains cas, les analyses ont montré un affaiblissement ou une rupture des liens sociaux[4], dans d'autres cas, on observe des résistances collectives à la pauvreté. Ces formes de résistances collectives peuvent se traduire par des échanges au sein des familles ou entre elles.

---

[1] . SIMMEL G., *Les pauvres*, Paris, PUF, [1907] 1998, pp. 60-61.

[2] . Karl Marx qualifie ces surnuméraires comme une « armée industrielle de réserve », MARX K., « Chapitre XXV, Loi générale de l'accumulation capitaliste », *Le Capital. Livre I,* Paris, Folio, [1867] 2008. Déjà Friedrich Engels parlait d'« armée de réserve de travailleurs inoccupés », ENGELS F., *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris, Éditions sociales, [1845] 1960. Plus largement, sur la construction socio-historique de la catégorie de « surnuméraires » qui sont « en situation de flottaison, dans une sorte de *no man's land* social, non intégrés et sans doutes intégrables », voir l'analyse de Robert Castel dans CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, [1995] 2012, p. 666 (pp. 645-675).

[3] . BOURDIEU P., « Espace social et genèse des "classes" », *art. cit.*, p. 5.

[4] . Voir CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale…, op. cit.*, pp. 624-644 ; GAULEJAC V. (de), TABOADA LEONETTI I., *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994 ; PAUGAM S., *La disqualification sociale…, op. cit.* ; PAUGAM S., « Les différents liens sociaux et leurs ruptures », *in* CHAUVIN P., PARIZOT I. (dir.), *Santé et recours au soins des populations vulnérables*, Paris, Inserm, 2005, pp. 38-60 ; PAUGAM S., SELZ M., « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970. Analyse des variations structurelles et conjoncturelles », *Économie et statistique*, n°383-385, 2005, pp. 283-305.

Notes de carnet de terrain 3. Solidarités quotidiennes

Une maison, des repas et le travail partagés[1].

4h30 du matin, un jour de semaine, tous les occupants de la maison dorment. La maison de Xap est la plus grande de la communauté et une des seules en béton. Les autres sont en bois. En entrant, une grande pièce vide d'une quarantaine de mètres carrés dessert quatre petites chambres chacune meublée d'un lit et traversée par des fils sur lesquels sèche le linge. Xap et sa femme enceinte Eloisa occupent la première avec Agustín leur dernier fils. La seconde est occupée par le premier fils Reynaldo, son cousin et sa cousine. La troisième est occupée par les parents de Xap, Ana et Pedro, qui dorment avec deux nièces de Xap, Amanda, âgée de deux mois et María, leur fille âgée de 12 ans. La quatrième est dédiée au stockage du maïs, les *frijoles* (fayots), du sel et du café, pour l'essentiel. La maison d'à côté, construite en bois, est constituée de deux pièces d'une dizaine de mètres carrés chacune. C'est celle des sœurs de Xap. La première pièce est occupée par Rita, son mari et deux enfants, Pedro, 5 ans, et Ivan, 3 ans ; leur dernière fille Amanda est avec ses grands-parents, dans la maison de Xap. Rosa, la dernière sœur, dort dans l'autre pièce avec sa fille de trois mois. Son mari travaille en ville, il est absent. 4h45, Eloisa se lève et prépare dans sa cuisine les *frijoles* et les tortillas pour les deux maisons. La cuisine est une pièce construite en dehors de la maison : elle est en bois surmontée de tôle ajourée. Xap est celui qui gagne le mieux sa vie. Ses sœurs prennent tous leurs repas chez lui avec leurs enfants. Elles rejoignent Eloisa pour préparer le premier repas de la journée. Eloisa s'assoit et masse son ventre. 5h, des enfants se lèvent, les hommes également, chacun vient prendre son bol de *frijoles* et ses tortillas. Eloisa prépare le *mats'* ou *pozol*, une boisson à base de maïs fermenté, pour les hommes qui vont dans les champs de maïs et de café. 5h30, Pedro, Xap et Arturo, le mari de Rita, partent travailler dans la *milpa* de Xap, le terrain où sont cultivés le maïs et les fayots. Quand ils rentreront en fin de journée, Rita, Amanda et Eloisa se seront occupées indistinctement de tous les enfants, fait les lessives, balayé le sol. Toutes les trois, elles prépareront le repas du soir avec les légumes stockés dans la maison de Xap.

Cueillette et pêche : « nous vivons avec ce que la nature nous donne[2] **»**

[*Deux mois plus tard*] Eloisa a accouché le mois précédent d'une petite fille. Un jour de week-end, le rythme matinal est similaire. Toutefois le programme de la journée est différent : Xap et Eloisa partent avec leurs enfants ramasser des escargots de rivière. Départ matinal avec le *mats'* vers la forêt. Chacun des membres de famille est équipé d'un *moral*, un sac brodé qu'il porte en bandoulière. Rapidement, Xap taille une longue branche de bois pour cueillir des *chapay*, un fruit d'un palmier épineux à 5 mètres de hauteur. Durant le trajet jusqu'à la rivière, il porte régulièrement un de ses enfants sur les épaules, qui, avec la longue branche taillée, fait tomber les *chapay* de l'arbre qu'Eloisa rattrape et place dans les différents *morales*. Arrivés à la rivière, tout le monde retrousse son pantalon et s'accroupit pour soulever les pierres et ramasser les escargots. Après près de quatre heures de récolte, la famille prend le chemin du retour en ramassant à nouveau des *chapay* dans la forêt. Les dos courbés sous le poids des fruits et des escargots, Xap, Eloisa et leurs enfants portent les *morales* en mettant l'anse sur le front, la charge dans leurs dos.

Durant le chemin du retour, Xap nous explique en souriant : « nous n'achetons jamais de nourriture, nous cueillons, nous ramassons, nous cultivons. Nous avons la *milpa* où nous cultivons les *frijoles*, le maïs, les *oignons* et puis il y a la forêt, la rivière. Nous vivons avec la nourriture que nous produisons et celle que la nature nous donne ». Le soir, les escargots seront grillés sur des tortillas et les *chapay* cuits au feu de bois avec toute la famille.

[1] . Extrait de carnet de terrain, décembre 2009.
[2] . Extrait de carnet de terrain, février 2010.

De tels modèles de solidarités familiales[1] et de pratiques courantes qui traduisent des expériences quotidiennes constructives de la pauvreté sont totalement ignorés : or aucune qualité n'est accordée aux personnes pauvres, aucune capacité n'est reconnue au groupe autochtone. Or une approche en terme de « manque » pose la question du sujet du manque et des moyens qu'il dispose effectivement pour y apporter une réponse pratique. Dans ce sens, le discours et les chiffres du développement autochtone construisent une population indienne qui subit une pauvreté considérée comme négative : seule, l'action de l'État est supposée remédier à cette situation à travers des politiques sociales de développement. Un tel travail de représentation entrepris par les acteurs administratifs et techniques consiste à imposer une vision du monde[2], ici, des solutions à apporter au problème autochtone.

2. DES LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT POUR RÉGLER LE PROBLÈME AUTOCHTONE

Par le truchement d'une méthode présentée comme scientifique, la construction sociale de la pauvreté des populations indiennes par des prescripteurs, qui, nous l'avons vu, se positionnent en interprètes rationnels du social, permet de transformer la question autochtone en objet de l'action publique de développement.

Les indicateurs de développement sont porteurs d'interprétations causales et révèlent une problématisation de la question autochtone qui est imposée[3]. L'explication causale dominante de la pauvreté des populations indiennes met l'accent sur les obstacles au développement. L'hypothèse porte ici sur les effets concrets des chiffres du développement qui se traduisent dans des dispositifs techniques considérés comme des « leviers » permettant de remédier à la situation de pauvreté propre aux populations indiennes ; ils contribuent ainsi à imposer une seule lecture causale matérielle et technique de la question indienne. En ce sens, comme l'a souligné Yannick Barthe, « problématiser techniquement une question, ce n'est pas suggérer *qu'il ne s'agit que* d'une question technique, c'est plutôt affirmer que celle-ci est *techniquement soluble*[4] ».

Dans un contexte où les mobilisations indianistes revendiquent une autonomie contestataire de l'autorité de l'État, l'action publique se traduit par des solutions techniques considérées comme adaptées aux « besoins » des populations (2.1). Nous proposons d'étudier

[1] . Voir LOMNTIZ L., *Networks and Marginality: Life in a Mexican Shanty Town*, New York (NY), Academic Press, 1977.
[2] . BOURDIEU P., « Espace social et genèse des "classes" », *art. cit.*, p. 5.
[3] . Pour Yves Mény et Jean-Claude Thoenig la définition de l'enjeu d'un problème est réalisée par des acteurs qui hiérarchisent des priorités, voir MÉNY Y., THOENIG J.-C., *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989, p. 169.
[4] . BARTHE Y., « Le recours au politique ou la problématisation politique "par défaut" », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 479 (pp. 475-492).

les deux types de dispositifs qui concentrent les budgets les plus importants au niveau fédéral. Les solutions techniques apportées au « problème autochtone » se traduisent par des dispositifs d'aménagement du territoire (2.2) et des dispositifs sociaux individualisés (2.3) qui contribuent à encadrer les populations. Le premier dispositif étudié concerne directement la CDI. Il s'agit du poste de dépenses le plus important de l'instance spécialisée sur la question autochtone : la construction d'infrastructures. Nous l'avons dit, l'action néo-indigéniste se caractérise *a priori* par sa transversalité. Le second dispositif étudié n'est pas directement lié à la CDI, mais au ministère du Développement social (SEDESOL), et en moindre mesure au ministère de l'Éducation publique (SEP). Depuis 2001, il s'agit au niveau fédéral du plus important poste de dépenses concernant les populations indiennes. La particularité du programme *Oportunidades* est qu'il s'agit d'un dispositif ciblé individuel.

2.1. Des solutions techniques adaptées aux besoins des populations

Les chiffres du développement sont focalisés sur l'identification des « besoins » des populations. Le recours aux savoirs experts s'accompagne, pour les institutions qui les produisent, d'effets de croyance. En d'autres termes, à chaque problème de pauvreté correspondrait une solution technique optimale dont l'identification serait, en conséquence, garantie par le recours aux savoirs experts.

Comme nous l'avons souligné, les chiffres et les discours du développement n'envisagent que les problèmes et les retards des populations autochtones. Dans ce cadre, le recours à des savoirs technicisés est considéré comme le moyen permettant de remédier aux « problèmes de développement ». L'utilisation privilégiée de quelques méthodes et outils entraîne souvent un biais favorable à certaines conclusions politiques[1] : en considérant les seuls aspects techniques considérés comme des freins au développement autochtone, seuls des instruments techniques contribuant à résoudre le problème autochtone sont pris en compte. Dans ce sens, la catégorie du développement soutenue par des indicateurs « institue une réalité usant du pouvoir de *révélation* et de *construction* exercé par l'objectivation dans le discours » pour reprendre l'analyse de P. Bourdieu[2]. Au-delà des seuls effets de croyance, le recours aux savoirs experts qui permet une assignation mécanique des solutions à apporter au problème indien, peut donc être envisagé comme un *enjeu politique.* Présentés comme le

[1] . Voir GÉRONIMI V. *et al.*, « Introduction », *in* GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIERES M., VILTARD Y. (dir.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Karthala, 2008, p. 13 (pp. 7-19).

[2] . BOURDIEU P., « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°35, 1980, p. 66 (pp. 63-72). Souligné dans le texte.

travail apolitique de techniciens qui objectivent les problèmes de développement des peuples autochtones, les savoirs experts traduisent une représentation catégorielle légitime des peuples autochtones et contribuent, dans un même temps, à renforcer les choix politiques du développement[1].

2.2. L'aménagement territorial, condition du développement ?

« S'il n'y a pas d'infrastructures de bases, il n'y a pas de développement[2] ». Par cette phrase, Hector, fonctionnaire du département de la transversalité de la CDI, traduit la représentation dominante de l'action néo-indigéniste de développement des populations autochtones qui donne la priorité à l'aménagement territorial à travers la construction d'infrastructures plutôt qu'à la promotion de la diversité culturelle. Les discours officiels institutionnels élaborent une relation de nécessité entre la connaissance et les solutions à apporter au problème indien. Une telle relation de nécessité permet aux agents institutionnels de construire une articulation *causale* et *mécanique* entre la situation des populations et les solutions techniques à leurs « problèmes de développement ». Précisons que si les agents du PNUD et la CDI reconnaissent le « caractère approximatif » des savoirs experts, celui-ci reste néanmoins problématique quant aux réalités observées. Si l'IRS, par exemple, tient compte de l'existence des infrastructures de base, le fonctionnement de celles-ci n'est, quant à lui, pas pris en compte. Nous avons ainsi pu observer dans le village de Xap la présence de fils électriques supposés acheminer le réseau national d'électricité dans les maisons : si le réseau existe formellement, la moitié des maisons du village n'y sont pas raccordées et sont privées d'électricité. De même, un système de drainage a été mis en place : aujourd'hui il n'est toujours pas en état de fonctionnement alors que les travaux ont été réalisés il y a deux ans[3].

Une telle priorité se traduit dans les assignations budgétaires. Depuis 2001, les assignations budgétaires du Budget de la Fédération concernant l'action orientée sur les populations autochtones ont été modifiées chaque année, ce qui rend difficile une comparaison temporelle. Toutefois, l'analyse de ces assignations permet de comprendre les priorités de l'action néo-indigéniste de développement. En 2001, aucun budget dédié à la question autochtone n'était prévu[4]. En 2002, pour la première fois, une ligne dédiée à la

[1] . Dans cette perspective voir URLA J., « Cultural Politics in an Age of Statistics: Numbers, Nations, and the Making of Basque Identity », *American Ethnologist*, vol. 20, n°4, November 1993, pp. 818-842.
[2] . Entretien réalisé avec Hector, chargé du programme « transversalité » du département de planification, fonctionnaire de la CDI, Mexico, CDI, août 2012.
[3] . Carnet de terrain décembre 2009, février 2010, juillet 2012.
[4] . SHCP, Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación para el ejericio fiscal del año 2001, *Diario Oficial de la Federación*, 31.12.2000.

question autochtone a figuré au le Budget de la Fédération (15 108 millions de pesos) « correspondant aux dépenses inscrites dans ce budget selon les termes de l'alinéa B de l'article 2 de la Constitution[1] ». Toutefois, le décret d'application n'a jamais comporté de ventilation dudit budget. La première année du mandat de Vicente Fox est effectivement marquée par l'absence de financement dédié à la question autochtone, et la seconde année, s'il lui en est accordé un, le montant des dépenses et leur ventilation ne sont pas précisés. En 2003, pour la première fois, une annexe intitulée, « Dépenses inscrites au budget des dépendances et entités dédiées à la population autochtone » (17 448 millions de pesos) est intégrée au décret du budget. Les infrastructures, le « programme routier » et les « fonds régionaux » sont les premiers postes de dépenses[2]. En 2004, les dépenses dédiées à la population autochtone » (19 575 millions de pesos) sont à nouveau inscrites au décret d'application[3]. En outre, avec la création de la CDI, pour la première fois un budget de cette Commission est ajouté au Budget de la Fédération (3 000 millions de pesos[4]). Plus de la moitié de celui de la CDI est destinée au programme d'infrastructures de base (PIBAI) « *dont l'objectif est de contribuer au développement social et économique des peuples et communautés autochtones [...] à travers la réalisation de travaux d'infrastructures de base*[5] ». En 2005, les dépenses inscrites concernant les populations autochtones est de 21 4450 millions de pesos. La moitié reste destiné à la construction d'infrastructures, qui jusqu'en 2005 restent une priorité. En 2006, les dépenses pour ce secteur de la population atteignent 27 480 millions de pesos, y sont ajoutées des dépenses liées à la construction de grandes infrastructures, principalement la construction et la réparation de chemins et de routes.

Durant les six années du mandat de V. Fox, contrairement au principe de transversalité qui préside à la création de la CDI, aucun programme spécifique au sein des « dépendances et entités » impliquées dans la question autochtone n'est créé. Les chiffres absolus traduisent un budget dédié aux populations autochtones en permanente croissance. Toutefois, à y regarder de plus près, sa proportion par rapport au budget fédéral total est extrêmement faible voire décroissante : en 2001, le budget de l'INI représente 0,1% du budget fédéral, en 2002, 0,9% et

[1] . SHCP, Artículo 3, Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación para el ejericio fiscal del año 2002, *Diario Oficial de la Federación*, 31.12.2001.
[2] . SHCP, Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación para el Ejercicio Fiscal 2003, *Diario Oficial de la Federación*, 30.12.2002.
[3] . SHCP, Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación para el Ejercicio Fiscal 2004, *Diario Oficial de la Federación*, 31.12.2003.
[4] . CDI, *Acciones de Gobierno para el Desarrollo Integral de los Pueblos Indígenas. Informe 2001-2003*, México, CDI, 2004.
[5] . CDI, *Reglas de operación 2004*, *Programa de Infraestructura Básica para la Atención de los Pueblos Indígenas del Programa de la CDI,* México, CDI, 2004.

en 2003 0,06%. La création de la CDI ne conduit pas à des modifications substantielles : en 2004, à peine 0,1% du budget fédéral est attribué à la CDI et il atteint 0,2% pour les deux années suivantes[1].

À partir de 2008, une annexe est ajoutée au Budget de la Fédération qui précise la ventilation des dépenses destinées aux populations autochtones[2]. La répartition du budget de la CDI[3] est significative de cette priorité donnée à l'aménagement territorial. Avec l'élection de Felipe Calderón en 2006, les financements affectés au programme d'infrastructures de base (PIBAI) sont doublés et continuent à représenter systématiquement plus de la moitié du budget de la CDI.

Tableau 6. Budget de la CDI et de son programme PIBAI (2007-2012)

	Budget total de la CDI (million de pesos)	Budget alloué au PIBAI (millions de pesos)	Budget du PIBAI en % du budget de la CDI
2007	7024,4	4371,4	62,2%
2008	7330,4	4124	56,3%
2009	7809,2	4378,4	56,1%
2010	7815,7	4738,9	60,6%
2011	9450	4880,3	51,6%
2012	10000	5908,3	59,1%

Sources : CDI, A*cciones de Gobierno para el Desarrollo Integral de los Pueblos Indígenas.* Informes 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, México, CDI.

Le détail de ce budget est significatif quant à la priorité donnée aux solutions techniques et matérielles : en 2012, 59% du total du budget de la CDI est destiné à la construction d'infrastructures de base contre 2,4% dédié, pour exemple, à la promotion de la participation des peuples autochtones. La priorité donnée en matière autochtone de la nouvelle CDI est la construction de routes, de chemins, de ponts, d'égouts, etc. En d'autres termes, la stratégie de « développement des peuples autochtones » de la CDI dont l'objectif est de résoudre le problème historique de la question indienne se traduit par des politiques d'aménagement territorial. Ces dernières sont considérées comme le levier (*detonador*[4]) de développement[5]. Une telle « stratégie de développement » peut légitimement être questionnée

[1] . Voir SHCP, « Anexo 7. Erogaciones para el desarrollo integral de los pueblos y comunidades indígenas », *Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación*, 2001-2006.
[2] . Voir les annexes 7 des budgets de la Fédération depuis 2008, SHCP, « Anexo 7. Erogaciones para el desarrollo integral de los pueblos y comunidades indígenas », *Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación*, 2008-2012. Pour 2012, pp. 88-90.
[3] . SHCP, Anexo 7, Presupuesto de Egresos de la Federación para el ejercicio fiscal del año fiscal 2012, *Diario Oficial de la Federación*, 12.12.2011.
[4] . Le mot « détonateur » est employé dans tous les rapports de la CDI.
[5] . CDI, *Acciones de Gobierno para el Desarrollo Integral de los Pueblos Indígenas. Informe 2003-2004*, México, CDI, 2005.

au regard des effets sociaux par lesquels elle se traduit. S'agit-il d'une action destinée aux populations autochtones ?

Encadré 18. La construction d'infrastructures, également priorité du gouvernement chiapanèque

Cette priorité de l'action néo-indigéniste se retrouve dans l'action du gouverneur Juan Sabines de l'État du Chiapas. En effet, ce dernier a massivement investi dans l'aménagement territorial dans les localités indiennes dont l'IDH-PI est le plus bas. Précisons qu'en 2005, l'État du Chiapas présente le plus faible IDH du pays. Le Rapport de gouvernement du mandat de Juan Sabines (2007-2012) dresse un bilan de l'activité entreprise « conformément à la stratégie de lutte contre la pauvreté extrême des OMD[1] ». Le rapport indique que le gouvernement du Chiapas a investi 14 913 millions de pesos mexicains (correspondant à un peu plus de 1 100 millions de dollars) dans les 28 municipes présentant un IDH le plus faible[2]. 35% de ce budget est dédié à la construction d'infrastructures de base et 61% du budget investi concerne les infrastructures de base et de santé[3].

Dans l'ensemble, les populations locales perçoivent positivement l'aménagement territorial de leur région. Toutefois, ils ne manquent pas de souligner que la construction d'infrastructures n'est pas uniquement destinée à leur usage :

> La route, c'est bien ça permet de rentrer plus vite de la municipalité à la communauté. Mais tout le monde s'en sert, c'est pas que pour nous[4] !
>
> Ils ont dit, cette route, c'est pour les indiens de la région. Alors d'accord, mais sans voiture, on descend à pied à la municipalité donc, finalement, ce n'est pas à moi qu'elle sert le plus la route[5] ! [*rires*]
>
> Bon les routes, c'est bien. Mais ils font croire que c'est pour nous. Le budget de la CDI qui concerne ce type d'infrastructures est énorme, alors que, soyons lucides, cela sert aux communautés indiennes, entre autres ! Mais ce ne sont pas les familles indiennes qui se déplacent le plus en voiture. Ces fameuses routes pour les indiens servent à bien plus qu'à eux, qu'à nous. Je pense… je pense bien sûr aux entreprises multinationales qui investissent dans la région[6].

Le témoignage d'Antonio, ingénieur de formation, et responsable du programme d'infrastructures de bases, corrobore les propos tenus par les acteurs indiens interrogés :

> Mon travail, c'est de construire des routes, des égouts, des ponts etc. Que ce soit des indiens ou des non indiens qui passent dessus, que ça leur serve à eux ou aux autres, je m'en fiche. Ce n'est pas mon problème. Moi je regarde les chiffres, je visualise ces chiffres sur des cartes, et je vois

---

[1] . GOBIERNO DE ESTADO DE CHIAPAS, *VI° Informe de Gobierno, Juan Sabines Guerrero, Gobernador de Estado 2006-2012. Informe cualitativo*, Tuxtla Gutiérrez (Chiapas), 2012, p. 81. Précisons que le rapport contient 91 occurrences de l'acronyme « IDH » et 21 du syntagme « développement humain ».
[2] . *Ibid.*
[3] . *Ibid*. p. 83. Voir également, GOBIERNO DE ESTADO DE CHIAPAS, *VI° Informe de Gobierno, Juan Sabines Guerrero, Gobernador de Estado 2006-2012*. Anexo 2 Resumen de financiamiento « Aplicación funcional del gasto público 2007-2012 », Tuxtla Gutiérrez (Chiapas), 2012, pp. 53-57.
[4] . Entretien réalisé avec Aurelia, femme tseltale, productrice de café, Chiapas, janvier 2010.
[5] . Entretien réalisé avec Ernesto, homme tseltal, producteur de café, Chiapas, janvier 2010.
[6] . Entretien réalisé avec Javier, homme tseltal, universitaire, Chiapas, août 2012.

> que là [*il pointe du doigt*], il n'y a pas de route. Je ne me pose pas la question. Je construis une route. Indiens ou pas, on s'en fiche. Le problème là, ne consiste pas à savoir indiens ou pas indiens, le problème, c'est l'absence de route[1].

Alors qu'il concerne plus de la moitié de ce budget, l'aménagement territorial n'est pas considéré par une grande majorité d'acteurs interrogés, fonctionnaires de la CDI ou indiens vivant dans les régions concernées, comme un dispositif favorisant le « développement avec identité » contrairement aux rapports de la CDI et au budget de la Fédération qui le présentent précisément comme un des éléments de la stratégie de « développement avec identité ».

Si l'aménagement du territoire est une priorité de l'action néo-indigéniste, il ne s'agit pas d'une spécificité de la question autochtone. En effet, il s'agit d'une fonction de l'État qui met en œuvre « des politiques afin de disposer avec ordre les habitants, les activités, les constructions, les équipements et les moyens de communication sur l'étendue d'un territoire[2] ». En parallèle de ce premier levier de développement, on trouve des dispositifs individualisés.

2.3. L'assistance sociale individualisée

Notes de carnet de terrain 4. « Retirer nos opportunités[3] »

Premier vendredi du mois, 1h du matin. Dans la fraîcheur nocturne de la petite ville de montagne, les femmes forment une queue au guichet de banque dans une rue vide et calme, pourtant bruyante en journée. Emmitouflées dans leurs lainages coloriés, elles échangent des sourires et des expériences. Elles pressent contre elles un sachet en plastique qui contient quelques pesos, et la carte qui leur permet de « retirer leurs opportunités » (*sacar nuestras oportunidades)*. Certaines l'ont coincé dans la large ceinture qui cercle leur jupe longue. D'autres dans leur chemisier brodé de fleurs. Celles arrivées en premier se félicitent d'être les premières « à faire la queue » (*formar cola)*. Aracelí raconte qu'elle a confié ses trois enfants à sa belle mère et a mis six heures pour venir. Elle vient de « très loin dans la montagne ». Elle a fait la moitié du chemin à pied, l'autre en transport collectif (*colectivo*). Reyna allaite son fils. Elle explique en souriant qu'elle habite moins loin qu'Aracelí, « mais qu'il n'y pas de transport collectif, donc le trajet est tout de même long ». María a de la chance : sa belle sœur habite dans la ville, elle est arrivée la veille et a dormi sur place. La majorité des femmes ont fait plus 50 km pour venir. Toutes déplorent le « prix du passage » qu'elles ont du payer pour le *colectivo*, d'une moyenne de deux euros pour celles qui habitent le plus près, jusqu'à quatre euros, pour les distances plus lointaines. Elles échangent également sur les conférences qu'elles ont reçues sur les

[1] . Entretien réalisé avec Antonio, un des cadres du programme d'infrastructures de base, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

[2] . MERLIN P., « Aménagement, aménagement du territoire, aménagement régional, aménagement rural et aménagement touristique », *in* MERLIN P., CHOAY F. (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.* Paris, PUF, 1988, pp. 29-36. Une telle préoccupation a moins d'un siècle comme l'ont analysé Jérôme Monod et Philippe de Castelbajac et doit beaucoup à l'essor de la planification, de la prospective et de l'action publique, voir MONOD J., CASTELBAJAC P. (de), *L'aménagement du territoire*, Paris, PUF, 2006.

[3] . Extrait de carnet de terrain, juillet 2012.

thèmes de la prévention sanitaire, de l'hygiène et du planning familial[1] : « Beaucoup de dépenses entre le retrait de nos opportunités et les conférences auxquels nous devons assister ». Mais, elles « n'ont pas le choix, sinon on va leur retirer leurs opportunités ». Reyna raconte que « les inspecteurs sont venus contrôler les uniformes de ses deux aînés », Aracelí déplore le prix de ces uniformes obligatoires, María celui des fournitures scolaires. Les enfants jouent dans la rue tout en mordillant des épis de maïs cuits à l'eau. D'autres jeunes enfants, cette fois vendeurs ambulants, proposent des bonbons, des fruits découpés et des cacahuètes. Des femmes proposent à celles qui patientent des *tamales*[2]. Au fur et à mesure des heures, la fatigue aidant, les sourires disparaissent, les enfants se blottissent contre les jupes colorées. Toute la nuit, des femmes viennent grossir la queue. Elles quitteront le guichet, le sourire aux lèvres, pressant leurs enfants de se joindre à elles, et entameront le trajet du retour. Pendant deux jours consécutifs, tous les guichets de la ville seront occupés par des files incessantes de femmes.

Cet extrait de carnet de terrain permet de rendre compte de certaines pratiques et représentations liées à la mise en œuvre du programme *Oportunidades*. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, ce programme, intégré à la stratégie globale de développement du président Fox *Contigo*, consiste à soutenir les familles qui vivent dans les conditions de pauvreté extrême dans l'objectif de renforcer les capacités de leurs membres et d'élargir leurs opportunités. Tout comme les programmes antérieurs, il s'agit d'un programme d'administration de la pauvreté[3]. Nous avons montré qu'à la différence du programme précédent *Progresa, Oportunidades* est pensé comme un programme de développement humain plutôt que social. Toutefois, ce programme s'inscrit dans la tradition libérale de la régulation sociale selon laquelle l'assistance aux plus nécessiteux est centrale. Comme l'a souligné Colette Bec, « dans une société tiraillée par des inégalités et des intérêts divergents, elle [l'assistance] est tout à la fois expression de ces contradictions et instrument de régulation des tensions qui en découlent[4] ». Dans le contexte d'une société très inégale comme le montre le rapport IDH-PI 2010, le ciblage est considéré comme le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté. Nous proposons d'analyser les enjeux de l'application d'un modèle néolibéral qui réduit son action sociale à des soutiens conditionnés et ponctuels aux pauvres parmi les pauvres.

La volonté de rompre avec le cercle vicieux de la pauvreté, en favorisant le développement du capital humain des familles les plus pauvres, est mise en avant pour

[1] . Ces activités sont un « *moyen matériel* pour conjurer les risques de destruction de la société par l'amoindrissement physique et morale de la population », voir DONZELOT J., *La police des familles*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1977] 2005, p. 56. Souligné dans le texte.
[2] . Plat populaire à base de farine de maïs cuite dans une feuille de maïs (parfois de bananier) garni de maïs cuit. Dans les régions moins pauvres, il est garni de viande ou de sucre.
[3] . Voir *supra* deuxième chapitre, pp. 142-163.
[4] . BEC C., « L'assistance, un mode paradoxal d'acquittement de la dette collective », *Recherches et prévisions. Minimas sociaux*, n°91, mars 2008, p. 16 (pp. 9-17).

justifier le ciblage du programme *Oportunidades*[1]. En tant que programme ciblé, les avantages pour l'administration sont multiples : le coût de l'assistance est réduit à travers la définition d'une population cible, les dépenses sont maîtrisées à travers un personnel réduit et les résultats, quantifiables, ce qui en démontre l'efficacité selon les fonctionnaires. La cible de ce programme est la population caractérisée par la pauvreté extrême : il n'est donc pas exclusivement destiné aux populations indiennes. Toutefois, étant donnée la représentation institutionnelle de ces dernières que nous venons d'analyser, il les concerne en priorité. En effet, les dépenses du programme correspondent à près de 50% de l'ensemble des dépenses des programmes sociaux qui concernent les populations indiennes.

Les mères de famille sont les bénéficiaires directes du programme. Elles reçoivent ou retirent les prestations à un guichet de banque. Comme l'a analysé Marguerite Bey, l'idée sous-jacente est que, seule, la mère est capable d'administrer le budget familial. Le père – perçu comme alcoolique et irresponsable – est totalement exclu de la logique de ce programme : « Depuis longtemps déjà, tout se passe comme si les enfants étaient les seuls qui puissent être "sauvés" ; la mère est instrumentalisée à cette fin, d'où l'insistance sur son obligation de nourrir ses enfants et de s'occuper d'eux, tandis que le père est ignoré[2] ». Ainsi, à travers cette promotion de la femme « comme mère, comme éducatrice, comme auxiliaire médicale[3] », pèsent sur elle la « rémunération collective et la surveillance étatico-médicale[4] ». Outre le fait qu'une telle représentation n'est pas sans poser de problèmes intrafamiliaux – M. Bey a souligné qu'une telle modification des représentations pouvait conduire à des violences conjugales – elle tend à modifier les configurations familiales.

Le travail de terrain a permis d'observer différents positionnements. De nombreux maris semblaient embarrassés quand le sujet du programme en question était abordé en entretien. Ainsi, Eliseo, Damián et Abraham considèrent qu'ils sont dépossédés de leur rôle de chef de famille :

> C'est l'argent de ma femme [*rire ironique*]. Il paraît que je n'ai pas le droit d'y toucher, ou même d'y jeter un œil. Pourtant, j'apporte aussi de l'argent avec mon travail à ma famille. Et puis, c'est moi le chef de famille[5].

---

[1]. Voir BOLTVINIK J., CORTÉS F., « La identificación de los pobres en Progresa », *in* VALENCIA LOMELÍ E., GENDREAU M., TEPICHÍN A.M. (dir.), *Los dilemas de la política social. ¿Cómo combatir la pobreza?*, Guadalajara, UDEG-UIA-ITESO, 2000, pp. 31-61 ; BEY M., « Le programme social Progresa-Oportunidades au Mexique. De vieilles recettes pour un nouveau modèle », *Revue Tiers Monde*, n°196, 2008, pp. 881-900.
[2]. BEY M., « Le programme social Progresa-Oportunidades… », *art. cit.*, p. 886.
[3]. DONZELOT J., *La police des familles*, *op. cit.*, p. 25.
[4]. *Ibid.*, p. 34.
[5]. Entretien réalisé avec Andrés, homme tseltal, producteur de café, Chiapas, janvier 2010.

> C'est bizarre. Je l'ai accepté, mais ma femme sort de la communauté, et moi, je reste ici quand elle doit aller à la ville. Après, elles sont entre femmes, et nous les hommes, les chefs de famille, on doit rester à la maison surveiller les enfants [*rires*[1]].
>
> Moi, je n'aime pas trop que ce soit de l'argent pour ma femme [*silence*]. C'est toujours moi qui ai apporté l'argent au couple. Alors, j'ai pas le choix parce que nous avons besoin, mais non, je dois reconnaître que je n'aime pas beaucoup[2].

Toutefois, l'ensemble des maris interrogés n'a pas le même positionnement sur le sujet : ainsi, Pedro considère quant à lui que c'est sa femme qui s'occupe mieux des enfants, et que cette prestation lui revient logiquement[3].

Ce programme modifie des schémas familiaux et intervient sur la représentation des acteurs. Outre les différences de positionnement des maris, les communautés et les villages sont souvent polarisés en fonction des familles bénéficiaires et des non bénéficiaires. Les exemples de deux communautés sont, à ce titre, éloquents des tensions liées au programme *Oportunidades*. Dans la communauté de San Juan, deux familles ont déménagé pour s'installer à la sortie du village, ne supportant plus le mépris (*nos desprecian*) qu'elles ressentaient[4]. Par ailleurs, le programme invite les femmes à mener des activités lucratives permettant d'organiser des systèmes d'épargne. Dans la communauté Aguasclaras, elles s'organisent et préparent des *tamales*, ce plat populaire à base de maïs qui nécessite plusieurs heures de préparation. Installées à l'entrée du village, elles les proposent à tous les habitants qui passent par la route principale. Elles subissent les regards moqueurs et méprisants quand ce ne sont pas les remarques cyniques sur « les *tamales* opportuns » ou des questions provocantes « les femmes-*oportunidades* ont encore besoin d'argent[5] ? ».

Outre, l'investissement que suppose la conditionnalité du programme *Oportunidades* (présence aux conférences, déplacements réguliers, dépenses supplémentaires etc.), ces éléments permettent de comprendre les « épreuves qu'ils [les pauvres] traversent à cette occasion et dans les autres circonstances de la vie quotidienne[6] ».

Parmi les bénéficiaires du programme, certains se présentent comme des « résistants » :

---

[1] . Entretien réalisé avec Damián, homme seltal, producteur de café, Chiapas, juillet 2012.
[2] . Entretien réalisé avec Abraham, homme tseltal, producteur de café, Chiapas, janvier 2010.
[3] . Carnet de terrain, janvier 2010.
[4] . Carnet de terrain, janvier 2010.
[5] . Extrait de carnet de terrain, décembre 2009.
[6] . Voir PAUGAM S., « Les formes de la pauvreté en Europe », *art. cit.*, p. 9.

> J'en connais qui reçoivent les *Oportunidades* [*rire ironique*]. Ils reçoivent de l'argent du mauvais gouvernement [*mal gobierno*] et ça ne les gêne pas. Le mauvais gouvernement les achète, et ils empochent[1].
>
> L'argent des *Oportunidades*, c'est pour nous acheter. Ils pensent qu'ils nous font taire avec l'argent. En même temps, ils ont un peu raison, parce que beaucoup en reçoivent. Dans notre communauté, personne ne les reçoit. Il faut résister à cet argent sale. Ceux qui cèdent ne résistent pas[2].

Le témoignage de Judith, mère célibataire, est éloquent : il a été recueilli un premier vendredi de quinzaine dans un café de petits producteurs chiapanèque depuis lequel on aperçoit des femmes réunies sur cinquante mètres patientant au guichet d'une banque.

> Avant, j'étais naïve [*sourire*], je recevais mes *Oportunidades*. En tant que mère célibataire, c'est très dur pour s'en sortir. J'ai deux filles, la première je l'ai eu à 16 ans. Puis, mon mari est mort. Je ne le regrette pas. Il était violent [*Judith pleure, silence*]. Ce n'est pas lui que je pleure, c'est la violence […]. Donc bref, j'avais besoin d'argent avec mes deux filles. Mon père était en prison puisqu'il s'est soulevé en 1994. Ma mère s'occupait de mes jeunes frères et sœurs. Autour de moi, certains me disaient, « tu as le droit à ce argent, prends-le ». Donc, je me suis inscrite, et moi aussi, je faisais la queue [*elle rit en montrant le coin de la rue du menton*]. Maintenant, j'ai compris ce que le gouvernement faisait avec les *Oportunidades*. Il nous « taisent » [*nos callan*]. Quand j'étais dans les conférences sur la santé, quand il y avait des choses avec lesquelles je n'étais pas d'accord, je dis ce que je pense moi, et bien je le disais. Une promotrice, un jour m'a signalé de faire attention sinon, on allait me les retirer. En fait, ça je le savais, toutes les femmes qui reçoivent leurs *Oportunidades* ont peur qu'on leur retire. Mais la façon dont la promotrice me l'a dit aussi clairement m'a réveillée. Alors, j'ai arrêté. Tout. Les conférences qui me disaient ce que je devais faire et l'argent. Je suis plus heureuse. Je crois que c'est plus cohérent avec la femme que je suis[3].

Comme le reflètent les extraits d'entretiens et de carnets de terrain, la polarisation des communautés et des villages s'accompagne de sentiments de honte pour les bénéficiaires et d'une volonté de résistance pour les non bénéficiaires.

Une telle polarisation des groupes locaux est renforcée par deux enjeux liés au programme. Tout d'abord, en ciblant les seules mères de famille, le soutien financier est individualisé : en ce sens, le programme ne vise pas les groupes considérés comme pauvres mais les individus. Une telle perspective est alimentée par l'encouragement à l'épargne individuelle considérée comme un facteur clef du changement du comportement des individus pauvres. C'est ce qu'a souligné Jacques Donzelot, « plutôt qu'un droit à une assistance d'État », ce dernier donne « les moyens d'être autonomes par l'enseignement des vertus de

[1] . Entretien réalisé avec Pablo, homme tseltal (maya), membre d'une communauté zapatiste, Chiapas, février 2010.
[2] . Entretien réalisé avec Ernesto, homme tseltal (maya), producteur de café, Chiapas, janvier 2010.
[3] . Entretien réalisé avec Judith, femme tsotsil (maya), actuellement salariée d'une ONG, Chiapas, août 2012.

l'épargne[1] ». Pour cet auteur, la logique de l'épargne est toujours la même : réduire les formes organiques, festives, transfamiliales de solidarité pour supprimer le risque de dépendance et celui, parallèle, de l'insurrection[2] ». L'intervention de l'État libéral consiste en un « certain nombre de conseils et de préceptes de comportement » et contribue dans ce sens à « renverser une question de droit politique en une question de moralité économique[3] ». En d'autres termes, le programme vise à faire des pauvres les responsables individuels de leur avenir et de leur développement économique. Dans la logique de la représentation onusienne du développement qui renvoie aux capacités *individuelles*, les solutions techniques à apporter au problème indien tendent à apporter aux autochtones la possibilité d'accéder individuellement au développement.

En somme, au niveau fédéral, deux dispositifs considérés comme des *leviers* du développement concentrent la majorité du budget destiné à l'« attention portée aux populations autochtones ». Le premier concerne le budget prioritaire de la CDI : depuis sa création, plus de la moitié est dédié à la construction d'infrastructures dans les régions indiennes. L'aménagement du territoire comme levier du développement repose sur un raisonnement tautologique : les savoirs experts identifient les problèmes techniques responsables du « retard » des peuples autochtones, seule une stratégie orientée sur les infrastructures permet de « remédier aux retards existants ». Le second est un dispositif ciblé et individualisé qui promeut une « économie morale » et tend à responsabiliser individuellement les indiens. Un tel dispositif a des impacts sur les groupes sociaux locaux et contourne le politique pour favoriser la moralisation des comportements.

Ainsi, la priorité de l'action publique néo-indigéniste de développement est centrée sur le développement économique et l'aménagement territorial plutôt que sur la promotion culturelle et la participation des populations à l'éléboration des dispositifs de développement qui les concernent. L'articulation qui permet d'associer des solutions modélisées techniques aux problèmes du développement autochtone renvoie à une question politique. Une telle stratégie, dont l'objectif est de résoudre le problème historique de la pauvreté et la marginalisation de ces populations par des dispositifs individuels, est orientée sur la moralisation des comportements (économiques, sanitaires, etc.) et des dispositifs

---

[1] . DONZELOT J., *La police des familles*, *op. cit.*, pp. 56-57. Voir également, LAUTIER B. « Las políticas sociales en América Latina. Propuestas metodológicas para analizar el cambio que se está produciendo », *Espiral*, vol. 8, n°22, 2001, p. 96 (pp. 91-130).
[2] . DONZELOT J., *La police des familles*, *op. cit.*, p. 65.
[3] . *Ibid.*, p. 56. C'est dans ce sens que l'auteur a parlé de « branchement systématique de la morale sur l'économique ». *Ibid.*, p. 68.

d'aménagement du territoire, ce qui contribue à écarter toute compréhension alternative de la question autochtone. Si l'exclusion des peuples autochtones de l'espace social et politique et leurs spécificités sociales, culturelles et politiques étaient analysées par les savoirs experts, alors des programmes d'action pourraient envisager de manière prioritaire la participation et la prise en compte des spécificités des peuples autochtones. En ce sens, les chiffres et les dispositifs du développement font écran à toute prise en compte alternative du problème autochtone. L'affirmation de la possibilité de définir des politiques optimales adaptées aux besoins des populations indiennes selon des critères techniques repose nécessairement sur la « non participation de non-experts » à l'élaboration de ses stratégies : dans le cas contraire, ces dernières perdraient leur légitimité technique.

3. L'ÉVITEMENT DU POLITIQUE

La transformation de la question indienne en problème de développement, auquel sont apportées des solutions optimales présentées comme des initiatives *apolitiques*, permet d'anticiper les oppositions ou résistances susceptibles d'être rencontrées par les initiatives de l'action publique néo-indigéniste de développement. Pour comprendre une telle perspective, il nous faut revenir sur le projet politique de l'autonomie porté par le mouvement néo-zapatiste. Plus qu'une analyse exhaustive des contours de l'autonomie revendiquée par le mouvement indianiste, il s'agit de comprendre l'*intégration d'un enjeu sécuritaire* lié à une revendication politique collective dans les dispositifs experts de développement. L'hypothèse concerne les dispositifs de développement comme formes d'évitement du politique : ils contribuent à déplacer le regard porté sur le problème autochtone d'une question politique à un impératif de développement présenté comme *apolitique*.

Pour comprendre l'intégration de l'enjeu sécuritaire dans les dispositifs experts de développement, l'accent sera mis dans un premier temps sur les revendications politiques d'autonomie portées par le mouvement indianiste zapatiste depuis sa forme insurrectionnelle en 1994 (3.1). Nous verrons ensuite comment, dans un objectif de disqualification du politique contestataire, les dispositifs experts de développement favorisent la responsabilisation des individus (3.2). Enfin, nous verrons comment le recours aux savoirs et aux politiques de développement permettent de soustraire la question indienne au débat politique (3.3).

3.1. La menace de l'autonomie collective

Nous l'avons annoncé, pour comprendre l'intégration de l'enjeu sécuritaire lié au problème indien, il nous faut revenir rapidement sur le projet politique de l'autonomie.

Le thème de l'autonomie a largement été politisé notamment depuis l'apparition de mouvements indianistes sur la fin du XXe siècle qui en font le cœur de leurs revendications[1]. Analysés dans le premier chapitre[2], les accords de San Andrés signés en 1996 en esquissent les principaux contours : pouvoir décider des formes internes politiques, économiques et culturelles d'organisation sociale ; appliquer des systèmes normatifs internes, élire leur « autogouvernement » ; renforcer la participation et la représentation politique ; avoir accès de manière collective à l'usage et aux produits des ressources naturelles des terres et territoires[3].

Depuis sa forme insurrectionnelle de 1994, la revendication autonomiste des mouvements indianistes a principalement pris deux voies concrètes[4] infirmant ainsi son caractère utopiste. La première se traduit par l'institutionnalisation de formes d'organisation sociale, économique et politique spécifique. C'est le cas étudié par David Recondo de l'Oaxaca[5] où la Constitution reconnaît l'élection des gouvernements municipaux suivant les « us et coutumes[6] ». Une telle autonomie que Christian Gros a qualifié de *relative* est ajustée au cadre étatique : elle s'inscrit dans le cadre des transferts de compétence liés à la

---

[1] . Voir GROS C., « Demandes ethniques et politiques publiques en Amérique latine », *Papeles del CEIC*, n°11, Marzo 2004 [en ligne, dernière consultation le 30.08.2013 : http://www.ehu.es/CEIC/papeles/11.pdf].

[2] . Voir *supra*, pp. 109-113.

[3] . Voir *Acuerdos de San Andrés Larráinzar « Derechos y Cultura Indígena »*, 16.02.1996. Comme l'a souligné Christian Gros, une telle définition de l'autonomie est relativement proche de celle du préambule de la convention n°169 : *« l'aspiration des peuples en question à avoir le contrôle de leurs institutions, de leurs modes de vie et de leur développement économique propres et à conserver et développer leur identité, leur langue et leur religion dans le cadre des États où ils vivent »*, voir GROS C., « Demandes ethniques et politiques publiques… », *art. cit*. La littérature sur les accords de San Andrés est abondante, voir entre autres : AUBRY A., « La Autonomía en los Acuerdos de San Andrés : expresión y ejercicio de un nuevo pacto federal » *in* MATTIACE S., HERNÁNDEZ A., RUS J. (eds.), *Tierra, libertad y autonomía : impactos regionales del zapatismo en Chiapas*, México, CIESAS-IWGIA, 2002, pp. 403-433 ; DÍAZ-POLÁNCO H., SÁNCHEZ C., *México diverso : El debate por la autonomía,* México, Siglo XXI, 2002 ; GÓMEZ M., « ¿Son viables los Acuerdos de San Andrés ? » *La Jornada*, México, 14.02.2006 ; LÓPEZ MONJARDIN A., « Los Acuerdos de San Andrés y los gobiernos autónomos en Chiapas », *Espiral*, « Sociedad », vol. V, n°14, 1999, pp. 127-133 ; LÓPEZ Y RIVAS G., « Los significados de San Andrés », *Perfil de La Jornada*, 16.02.1998, p. XII.

[4] . Voir GROS C., « Demandes ethniques et politiques publiques… », *art. cit*.

[5] . Un des 32 États fédérés du Mexique.

[6] . RECONDO D., *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Karthala, 2009. C'est également le cas en Colombie des Entités promotrices de santé indigène étudié par Nadège Mazars dans sa thèse : MAZARS N., *Les ruses de la pratique subalterne. La santé gérée par les autochtones en Colombie, un multiculturalisme de domination et/ou d'autonomie ?*, Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Christian Gros, université Sorbonne Nouvelle-Paris 3-IHEAL, soutenue à Paris, le 08.01.2013.

décentralisation qui a pour finalité une réorganisation essentiellement administrative[1], « permettant à un moindre coût un contrôle à distance du territoire national[2] ». Pour Rachel Sieder, ce type de reconnaissance de droit coutumier est un moyen déployé destiné à maintenir l'hégémonie des élites dominantes[3].

La seconde, qualifiée de *hard* par l'anthropologue français C. Gros[4], suppose une réorganisation profonde de l'État mexicain à travers la création de nouvelles entités politico-administratives. Elle est au cœur de la proposition d'autonomie zapatiste chiapanèque et consiste en l'introduction d'un quatrième niveau régional de gouvernement en plus de la Fédération, des États et des municipes. À la place de ce nouveau niveau de gouvernement, la réforme de 2001 consacre les communautés comme *entités de droit public* comme nous l'avons analysé[5].

L'autonomie revendiquée se présente comme l'application du droit à l'autodétermination, lié au statut de *peuples* autochtones. Si la notion de *peuple* renvoie bien à une communauté imaginée[6] et à une innovation[7], elle n'est aujourd'hui pas reconnue en tant que telle par l'État mexicain. Un tel projet politique largement soutenu par des intellectuels proches du mouvement indianiste[8] suppose la création de nouvelles frontières politiques et administratives au sein d'un territoire national. Éminemment conflictuel, il est rejeté par ceux

---

[1] . C'est ce que montre Julie Devineau dans sa thèse, voir DEVINEAU J., *Les mutations de l'État territorial. Décentralisation, mobilisations et politiqués indigènes au Mexique (1970-2004)*, Thèse de doctorat en science politique sous la direction de Richard Balme, Science Po Paris, soutenue à Paris, le 8.12.2008.

[2] . GROS C., « Demandes ethniques et politiques publiques… », *art. cit.*

[3] . SIEDER R., « Recognizing Indigenous Law and the Politics of State Formation in Mesoamerica », *in* SIEDER R. (ed.), *Multiculturalism in Latin America. Indigenous Rights, Diversity and Democracy*, London, Palgrave Macmillan, 2002, pp. 184-207.

[4] . GROS C., « Demandes ethniques et politiques publiques… », *art. cit.*

[5] . Voir *supra*, pp. 168-171.

[6] . ANDERSON B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, [1983] 2002.

[7] . BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine. Amaicha et Quilmes à l'aube du XXIe siècle*, thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Juan Carlos Garavaglia et Alejandro Isla, EHESS, soutenue à Paris, EHESS, décembre 2006, pp. 282 et s.

[8] . La littérature est abondante. Voir entre autres BARTOLOMÉ B., BARABAS A. (coord.), *Autonomías étnicas y estados nacionales,* México, CONACULTA-INAH, 1998 ; BURGUETE CAL Y MAYOR A., « Las Juntas de Buen Gobierno. Otras autonomías *de facto* son posibles », *Memoria*, n°167, 2003, pp. 34-42 ; GARCÍA COLORADO G., SANDOVAL I. (coord.), *Autonomías y derechos de los pueblos indios,* México, Instituto de Investigaciones Legislativas, 2000 ; DÍAZ-POLÁNCO H., *Autonomía regional. La autodeterminación de los pueblos indios,* México Siglo XXI, 1996 ; DÍAZ-POLÁNCO H., *La rebelión zapatista y la autonomía,* México, Siglo XXI, 1997 ; CARRILLO NIETO J.J., « Juntas de Buen Gobierno y Constitucionalidad, autonomía de facto, autonomía de jure », *Revista Argumentos, estudios críticos de la sociedad, Despojo y comunidad,* n°51, Mayo-Agosto 2006, pp. 75-92 ; GÓMEZ M., TELLO C., « Comunidades : el cuarto piso », *Nexos,* n°222, Junio 1996, pp. 8-11; LÓPEZ BÁRCENAS F., *Autonomia y Derechos Indígenas en México*, México, CONACULTA, 2002 ; NADAL M.-J., « Dix ans de lutte pour l'autonomie indienne au Mexique, 1994-2004 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXV, n°1, 2005, pp. 17-27 ; VILLORO L., « Los pueblos indios y el derecho a la autonomía », *Nexos*, n°197, Mayo 1994, pp. 41-48.

qui y voient une tentative de fracturation de l'État-nation et son unité. Ainsi, c'est sans véritable surprise, mais de manière unanime que le Sénat a approuvé le 25 avril 2001 la réforme constitutionnelle qui ne reprenait pas les accords de San Andrés : 109 votes des sénateurs du PRI, du PAN, du PRD et du parti Vert écologiste réunissant ainsi l'ensemble de classe politique institutionnelle ont rejeté en bloc la proposition d'autonomie[1].

En réponse à la modification de la loi COCOPA qui conduit à la réforme constitutionnelle qui reconnaît la diversité culturelle du Mexique[2] et écarte les possibilités d'autonomie, le mouvement zapatiste applique depuis 2003 une autonomie *de fait*. Elle prend forme à travers l'application de l'autonomie *de facto*, la création de municipes autonomes rebelles zapatistes (*municipios autónomos rebeldes zapatistas*) et les Assemblées de bon gouvernement (*Juntas de Buen Gobierno*) des cinq *caracoles*[3].

Encadré 19. Les étapes vers l'autonomie de fait

On peut distinguer quatre étapes qui ont conduit jusqu'à la consolidation de l'autonomie de fait dans l'État du Chiapas à travers la création de « communautés rebelles autonomes » annoncée par un communiqué de l'EZLN en 2003[4].

(1°) Le « dialogue de la cathédrale » entamé par le commandement de l'EZLN et le délégué pour la paix du gouvernement fédéral dans la cathédrale de San Cristobal de Las Casas[5] en février 1994

(2°) Les dialogues réalisés au sein de la COCOPA (Commission de conciliation et pacification) et la signature des accords San Andrés en 1996 entre des représentants du gouvernements, des experts, des anthropologues et différents représentants du mouvement indianiste pro-zapatiste[6]

(3°) La Loi indienne. L'approbation puis la modification de la loi COCOPA par le Congrès en 2001 en même temps que la « marche pour la dignité » entamée par l'EZLN en 2001[7]

(4°) L'application de l'autonomie *de fait* en juillet 2003

Il est évident que le pouvoir central ne reconnaît pas ces formes d'autonomie *de fait* qu'il considère comme des menaces pour l'unité de l'État. Au-delà de la fragilisation directe de l'autorité centrale fédérale, la reconnaissance de cette autonomies analogues marquerait un précédent ouvrant la voie à de possibles nouvelles autonomie de fait et un premier pas vers

[1] . 330 recours en inconstitutionnalité ont été déposés pour annuler le processus législatif, tous refusés par la Cour suprême de justice.
[2] . Voir *supra,* pp. 168-171.
[3] . Los *caracoles* sont les unités socio-territoriales équivalentes à des villages organisés sous la forme d'autogouvernement. Voir les références de la note 8, p. 362.
[4] . Communiqué du Sous-Commandant Marcos « Chiapas : la Treceava Estela », Chiapas, Julio 2003. Voir également EZLN, *Subcomandante Marcos : palabras por el nacimiento de las Juntas de Buen Gobierno*, Oventik, Chiapas, 9.08.2003.
[5] . Voir *supra* pp. 109-113.
[6] . Voir *supra*, pp. 109-113.
[7] . Voir *supra*, p. 128.

des revendications sécessionnistes. C'est dans ce sens que les opposants à l'autonomie régionale craignent l'atomisation et la balkanisation de l'État de mexicain[1].

La sur-militarisation de l'État du Chiapas est un indice de l'enjeu sécuritaire que représente le mouvement autonomiste dans l'État fédéré pour l'État fédéral : loin d'être des éléments d'une domination uniquement symbolique, la présence de militaires fixes et mobiles sur toutes les principales routes de l'État, l'existence de plusieurs bases et très nombreux barrages de contrôle font de l'État du Chiapas une zone particulièrement militarisée du pays[2]. La mise en place d'un dispositif complexe militaire et d'opération et de renseignement contre les « menaces intérieures » a pour objectif de neutraliser ces dernières[3].

La menace potentielle interne que représente le mouvement indianiste pour l'État mexicain est à ce point intégrée par les acteurs étatiques investis sur la question autochtone qu'elle est écartée de son analyse comme nous l'avons vu. Du côté du PNUD, il est intéressant de souligner que les revendications collectives identitaires sont considérées comme des « menaces » potentielles et des « sources d'instabilité » faisant « régresser le développement » : « *Les revendications identitaires polarisant les individus et les groupes créant des lignes de fractures […]. Les États sont confrontés au défi urgent de répondre à ces demandes. Bien gérée, une plus grande reconnaissance des identités apportera une diversité culturelle accrue à la société. Si non ou mal gérées, ces luttes au sujet de l'identité culturelle peuvent rapidement devenir l'une des plus grandes sources d'instabilité à l'intérieur des États et entre eux – et par là même déclencher un conflit qui fasse régresser le développement*[4] ».

De son côté, sur le site de la Banque mondiale, dans la partie dédiée au capital social et à l'ethnicité, on peut lire : « *L'ethnicité peut être un instrument puissant de création de capital humain et social, mais si elle est politisée, l'ethnicité peut détruire le capital*[5] ». On

---

[1] . VAN DER HAAR G., *El movimiento zapatista de Chiapas : Dimensiones de su lucha*, Amsterdam, Labour Again Publications, 2007. Voir également, LÓPEZ CABALLERO P., *Récits des origines, variations identitaires et conflits pour la légitimité politique à Milpa Alta, Mexico DF (XVIIe-XXIe siècle). Ethnographier l'État et historiciser l'ethnicité*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, sous la direction de Jonathan Friedman, EHESS, soutenue à Paris, le 06.12.2007, pp. 172-173.

[2] . Carnets de terrain décembre 2009, janvier-avril 2010, juillet-août 2012. Précisons que les contrôles sont fréquents, nous avons été contrôlée huit fois sur l'ensemble de l'enquête de terrain.

[3] . GUERRERO CHIPRÉS J.S., *Insurgencies and National Security in Mexico (1993-2003): Political Frontiers, Myth and Hegemony, the Role of the EZLN*, PhD Thesis in Political Theory, University of Essex, March 2004.

[4] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004…, op. cit.*, pp. 1-2.

[5] . En ligne, dernière consultation, le 15.10.2013 : web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTSOCIALDEVELOPMENT/EXTTSOCIALCAPITAL/0,,contentMDK:20185286~menuPK:418213~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:401015~isCURL:Y,00.html.

retrouve cette idée dans un *Working Paper* de la Banque écrit par Robert Bates[1], professeur à Harvard, alimentant ainsi largement l'association de la violence à l'ethnicité.

Aussi, face à la menace que peut représenter un groupe politisé qui formule des revendications sur un registre identitaire et autonomiste, l'action publique néo-indigéniste se concentre, nous l'avons vu, sur des dispositifs d'aménagement du territoire qui contribuent à affirmer la puissance de l'État mexicain dans ces territoires. En parallèle, et c'est sur ce point que nous voulons insister maintenant, les dispositifs de développement encouragent la responsabilisation des individus. L'objectif consiste à déplacer voire à occulter la dimension politique contestataire collective au profit du développement des individus.

3.2. Responsabiliser les individus pour éviter le politique contestataire

Face à des revendications politiques portées sur la scène nationale par des mouvements sociaux indianistes, que ni les agences internationales de développement ni les institutions nationales ne sont prêtes à accepter, les politiques indigénistes de développement se fondent sur des savoirs experts qui renvoient à des instruments normatifs de gestion des populations et contribuent à orienter les pratiques et les comportements vers un nouveau modèle sociétal, celui de l'« autochtone développé ». Il s'agit de comprendre comment les dispositifs de développement en encourageant le développement individuel des indiens disqualifient le politique contestataire symbolisé par le mouvement indianiste. Les savoirs experts apparaissent ainsi comme une « lentille à travers laquelle on forme la société[2] », un « énoncé sur la société[3] », des manières de « façonner les réalités[4] » dans un objectif de gestion des populations.

Nous l'avons mentionné, depuis V. Fox, l'action néo-indigéniste est présentée comme une action qui engage la coresponsabilité de l'État et des populations indiennes[5]. Une telle coresponsabilité est largement soutenue par le PNUD[6]. C'est d'ailleurs, en refusant une approche bienfaisante et charitable de l'aide au développement et pour « donner la parole au pauvre » (face au *voicelessness* qui le caractériserait), le PNUD promeut une approche de

---

[1] . BATES R., « Ethnicity, Capital Formation and Conflict », *Social Capital Initiative, Working Paper*, n°12, September 1999.
[2] . ALONSO W., STARR P. (eds.), *The Politics of Numbers, op. cit*.
[3] . HACKING I., « Façonner les gens… », *art. cit.,* pp. 17-36.
[4] . *Ibid*., pp. 17-36 ; ROSE N., « Governing by numbers… », *art. cit.*
[5] . PODER EJECUTIVO FEDERAL, Plan Nacional de Desarrollo 2001-2006*, Diario Oficial de la Federación*, 30.05.2001, p. 4.
[6] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004…, op. cit*.

responsabilisation du développement afin que le pauvre puisse « maîtriser sa propre destiné[1] » et devenir ainsi « acteur de son propre changement[2] ».

Une première interprétation consiste à considérer cette coresponsabilité comme un appel aux populations indiennes à participer à leur développement. Cette interprétation suppose que le discours sur la coresponsabilité s'adresse à une audience inadéquate : en effet cet appel apparaît dans un document technique écrit adressé aux institutions de gouvernement et aux décideurs politiques et non pas à un public général. Une autre interprétation est de le considérer comme une solution gouvernementale apportée au « problème autochtone » : la promotion de la participation individuelle de chaque indien à son propre développement selon les critères établis par les institutions de développement puisque toute capacité d'action du groupe autochtone est ignorée, comme le suggèrent les témoignages précédents et ces extraits d'entretiens :

> Il faut que chacun puisse accéder au développement. Il faut que chaque individu soit concerné par son développement pour pouvoir s'en sortir[3].
>
> Les acteurs locaux doivent prendre conscience de leur capacité individuelle à améliorer leur condition de vie et donc d'accéder au développement[4].
>
> Chaque indien doit investir dans le développement pour assurer son propre développement[5].
>
> Ce qui compte, c'est que les individus accèdent au développement[6].

Ces propos illustrent l'individualisation de la pensée et des discours du développement. La technicisation de l'action publique renvoie à une individualisation du concept de la pauvreté : plutôt que de lutter contre les inégalités en prenant en compte les spécificités sociales, politiques et culturelles, l'objectif consiste à fournir à l'indien les conditions de son développement individuel[7]. En effet, une des interprétations les plus radicales des théories d'A. Sen sur les capacités conduit au constat suivant : sur la base de leurs capacités, il s'agit

---

[1] . PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1997. Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, New York (NY), PNUD, 1997, p. 6.

[2] . C'est précisément le sens du discours de James D. Wolfensohn, directeur de la Banque mondiale : WOLFENSOHN J.D., « Securing the 21st Century. Protecting the Planet », Address to the Board of Governors, Washington (DC), The World Bank, October 2004.

[3] . Entretien réalisé avec Humberto, coordinateur de recherche et d'analyse du Bureau de recherche en développement humain du PNUD, Mexico, février 2010.

[4] . Entretien réalisé avec Carolina, analyste en 2010, coordinatrice du département d'analyses du Bureau de recherche en développement humain du PNUD en 2012, février 2010, Mexico.

[5] . Entretien réalisé avec Perla, sous-directrice du département des processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

[6] . Entretien réalisé avec Ernesto, directeur du département des indicateurs, fonctionnaire de la CDI, Mexico, juillet 2012.

[7] . C'est notamment la perspective étudiée par Tania Li Murray dans MURRAY LI T., *The Will to Improve. Government, Development and the Practice of Politics*, Durham (NC)-London, Duke University Press, 2007.

de favoriser l'*empowerment*[1] des pauvres et de les rendre responsables de leur propre développement. Cet *empowerment* est devenu synonyme de capacité individuelle[2]. Or, Kwok-Fu Wong a montré qu'individuel et dépolitisé, l'*empowerment* est souvent réduit, dans la pratique, à sa dimension économique ignorant les dimensions sociales du pouvoir[3].

Une telle individualisation conduit à déplacer la responsabilité du problème du développement autochtone : ce n'est plus l'État qui est responsable, mais l'indien qui devient responsable de son propre développement[4]. Comme l'a souligné Guillaume Boccara, « façonné à l'image de l'*homo œconomicus* néoclassique, l'indien est sommé de faire des choix rationnels[5] ». En d'autres termes, les compétences régulatrices de l'État reposent désormais sur des individus sommés d'être rationnels et responsables : il s'agit d'encourager les indiens à être des individus entrepreneurs de leur développement[6].

La responsabilisation individuelle est un argumentaire politiquement adapté à l'action néo-indigéniste de développement. Tout d'abord, alors qu'il est présenté comme universel et apolitique, le discours du développement s'appuie sur la pensée néolibérale qui donne une position centrale à l'individu plutôt qu'au collectif. Une des caractéristiques de ce discours est de valoriser la liberté individuelle tout en la limitant et la rendant possible comme l'a analysé Laurent Jeanpierre[7]. En d'autres termes, les notions d'opportunités et de capacités répondent à la conception néolibérale de la liberté et de la participation des pauvres[8], ou plutôt de chacun des pauvres : elles renvoient aux possibilités offertes aux individus et surtout à ce qu'ils font de telles possibilités.

---

[1] . Voir CALVÈS A.-E., « "Empowerment": généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, n°200, 2009, pp. 735-749.

[2] . *Ibid*. Voir également SARDENBERG C., « Liberal vs. Liberating Empowerment: a Latin American Feminist Perspective on Conceptualising Women's Empowerment », *IDS Bulletin*, n°39, 2008, pp. 18-25. Voir également l'encadré 20, « Le renforcement des capacités communautaires ou individuelles », p. 393.

[3] . WONG K.F., « Empowerment as a Panacea for Poverty. Old Wine in new Bottles? Reflections on the World's Bank's Conception of Power », *Progress in Development Studies*, n°3, 2003, pp. 307-322.

[4] . Nancy Postero a étudié en Bolivie la façon dont l'État délègue ses fonctions à des corps intermédiaires. Elle parle de « multiculturalisme sponsorisé par l'État », voir POSTERO N., *Now We Are Citizens. Indigenous Politics in Postmulticultural Bolivia*, Stanford (CA), Stanford University Press, 2007, p. 53. Guillaume Boccara a étudié l'ethnogouvernementalité au Chili qui contribue à faire peser les responsabilités de l'État sur des entités paraétatiques, voir BOCCARA G., « Para una Antropología del Estado Multicultural bajo la Globalización Neoliberal. Algunas Reflexiones Teóricas », *in* ESCAMILLA G., ESCOBAR OHMSTEDE A., SALMERÓN F.I., VALLADARES L. (eds.), *Reformas del Estado : Movimientos Sociales y Mundo Rural en el Siglo XX en América Latina*, México, UNAM-El Colegio de México-INAH-CIESAS-UIA,UAM-Colegio de Etnólogos y Antropólogos Sociales-El Colegio de Michoacán, 2007, pp. 39-63.

[5] . BOCCARA G., « Le gouvernement "Autres". Sur le multiculturalisme néolibéral en Amérique Latine », *Actuel Marx*, n°50, 2011, p. 197 (pp. 191-206).

[6] . Voir CHELLE E., *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 ; PARIZET R., « Mesurer le développement pour gouverner… », *art. cit.* ; PAUGAM S., DUVOUX N., *La régulation des pauvres. Du RMI au RSA*, Paris, PUF, [2008], 2009.

[7] . JEANPIERRE L., « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme… », *art. cit*., p. 93.

[8] . Nous y reviendrons dans la troisième partie.

La conception du développement soutenue par les indicateurs de développement, l'IDH-PI et l'IRS, renvoie les indiens à une « injonction à se développer ». C'est le sens donné par Michel Foucault au libéralisme comme art de gouvernement qui « s'engage dans un mécanisme où il aura à chaque instant à arbitrer la liberté et la sécurité des individus autour de la notion de danger[1] ». Le « *laisser faire*[2] » encadré, caractéristique de la pensée néolibérale, qui contribue à responsabiliser les individus, est au cœur des dispositifs de développement. Dans un même temps, une telle responsabilisation des pauvres est ajustée aux exigences démocratiques de la participation : il s'agit d'encourager et de rendre possible la participation individuelle[3].

Comme l'a souligné L. Thévenot, on assiste progressivement à un glissement de la « qualification eugénique des citoyens » vers une « qualification civique[4] ». Les intérêts des populations ainsi que les normes qu'il convient de leur appliquer et inculquer sont définis « par le haut ». Ainsi, les deux objectifs de l'hygiénisme social, la moralisation et la sécurité, marquent-ils durablement la production statistique sociale : qu'il s'agisse de l'IDH-PI ou de l'IRS, les chiffres du développement renvoient à la fois à un *impératif moralisateur* à travers la définition des représentations et comportements vers lesquels doivent tendre les individus en suivant la norme du *bon* développement (humain) et à un *impératif sécuritaire* à travers la normalisation de ces représentations, comportements et pratiques. Encourager la responsabilisation individuelle des indiens face à leur développement répond à ce double impératif : il s'agit dans un même temps de délégitimer toute réponse *collective* de la part des groupes autochtones. Face à la revendication autonomiste du mouvement collectif indianiste, l'État favorise l'autonomisation[5] individuelle des pauvres contribuant ainsi à dépolitiser le collectif.

---

[1] . FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, p. 67.

[2] . FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, p. 49.

[3] . Voir *infra* troisième partie, pp. 381-479.

[4] . THÉVENOT L., « La politique des statistiques : les origines sociales des enquêtes de mobilités sociales », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 45, n°6, 1990, p. 1279 (pp. 1275-1300). Voir également GAYON J., JACOBI D. (dir.), *L'Éternel retour de l'eugénisme*, Paris, PUF, 2006.

[5] . NARAYAN D., *Autonomisation et réduction de la pauvreté*, Washington (DC), The World Bank, 2004. Anne-Emmanuèle Calvès souligne que le terme d'*empowerment* est traduit par la notion d'autonomisation en 2004 dans ce document de la Banque mondiale, voir CALVÈS A.-E., « "Empowerment": généalogie d'un concept clé… », *art. cit.*, p. 742.

En d'autres termes, l'« indien autorisé » (*indio permitido*[1]), n'est pas l'indien politisé contestataire, mais l'« indien développé » voire l'« indien consommateur » de télévision ou de lave-linge, etc. Comme l'a souligné Chantal Mouffe, l'individualisation des dispositifs d'intervention vise à préserver les individus du politique[2]. L'encouragement du développement des individus indiens n'est pas en tant que tel un mécanisme antipolitique[3] : il renvoie à un dispositif politique de dépolitisation de la question autochtone dans le sens de la *neutralisation de l'antagonisme politique*[4] et de pacification de la société.

3.3. « Qui peut s'opposer au développement ? » Une question autochtone soustraite au débat politique

En orientant et encadrant la définition du problème autochtone, les savoirs experts dépolitisent la question indienne, dans le sens où ils la soustraient au débat politique, alors qu'ils opèrent en amont des choix politiques orientés sur la croissance économique et le développement des peuples autochtones. Les savoirs experts du développement contribuent à imposer une lecture légitime de la question autochtone tout en masquant la dimension idéologique des dispositifs de développement La notion de dépolitisation permet de caractériser la manière dont la question autochtone, en tant que problème social, est *soustraite au débat public et politique*.

Tout d'abord, en écartant les représentants autochtones du processus d'élaboration des indicateurs et en adoptant une seule perspective comparatiste qui empêche la prise en compte des spécificités sociales, culturelles et politiques des populations autochtones, le recours aux savoirs experts contribue à dépolitiser la question indienne à travers l'imposition d'une seule lecture légitime du problème indien : celle d'une perspective développementaliste qui se passe d'un argumentaire politique[5]. Ce dernier n'est pas considéré comme pertinent puisque la lecture admise du problème autochtone n'envisage que les problèmes techniques considérés comme des obstacles au développement des peuples autochtones. Le recours aux savoirs

---

[1] . Dans son analyse du multiculturalisme, Charles R. Hale a défini la notion d'« indien autorisé » comme catégorie socio-politique qui traduit le fait que les paramètres des réformes dont les limites sont prédéfinies en amont ne sont pas discutés ; les avantages sont réservés à un nombre limité d'indiens et reposent sur l'exclusion du reste des indiens à en bénéficier ; certains droits peuvent être concédés à la condition implicites que d'autres ne seront pas soulevés, voir HALE C.R., « Rethinking Indigenous Politics in the Era of the "Indio Permitido" », *NACLA Report on the Americas*, September-October 2004, pp. 16-17 (pp. 16-21).

[2] . MOUFFE C., *The Return of the Political*, London-New York (NY), Verso, 2005, p. 56.

[3] . FERGUSON J., *The Anti-Politics Machine: « Development », Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, 1994.

[4] . Voir MOUFFE C., *The Return of the Political*, *op. cit.*, pp. 1-34. Voir également BALIBAR É., *La proposition de l'égaliberté*, Paris, PUF, 2010, p. 43.

[5] . Il n'en reste pas moins comme l'a souligné Pierre Bourdieu, « que les objets du monde social peuvent être perçus et énoncés de différentes façons ». BOURDIEU P., « Espace social et genèse des "classes" », *art. cit.*, p. 5

experts, plus qu'une recherche de montée en généralité du problème autochtone qui ferait intervenir l'ensemble des acteurs concernés, peut être envisagé comme un outil d'éclairage pour le choix politique, une lecture choisie de la question autochtone, un savoir « stratégiquement utilisable[1] ».

Ensuite, en technicisant la question indienne, les institutions écartent et refusent d'aborder les rapports conflictuels entre l'État et les mouvements sociaux comme nous l'avons mentionné pour le rapport IDH-PI de 2010. En écartant les relations conflictuelles qui opposent l'État et les revendications indianistes symbolisées par le mouvement zapatiste, les institutions impliquées, le PNUD et la CDI, ne mettent pas seulement à distance les divergences qui existent entre la position unitaire du pouvoir central et la position autonomiste du mouvement indianiste, elles refusent d'envisager toute problématisation alternative de la question autochtone. En effet, une telle problématisation est construite par le mouvement indianiste non pas dans une perspective développementaliste mais en tant que projet politique ajusté aux spécificités sociales, culturelles et politiques des populations indiennes. Dans un même temps, cette mise à distance du politique permet à la CDI de préserver son monopole de la compréhension, l'interprétation et la prise en charge politique de la question indienne dans le cadre national. Du côté du PNUD, le discours officiel privilégie une rhétorique de non-ingérence dans les affaires nationales et une position d'« observateur neutre et impartial » pour expliquer l'absence de toute référence aux mouvements indianistes. Une telle posture conduit, comme le rapporte Gloria, à ne pas aborder les thèmes considérés comme « délicats » :

> Nous devons avoir une position neutre. Le PNUD ne peut pas participer aux problèmes internes. Donc les conflits et les mouvements sociaux, le mouvement zapatiste, y compris dans leurs aspects historiques, sont écartés de l'analyse du développement des populations autochtones, même si on le sait, au Mexique cela compte beaucoup[2].

Outre le fait que le silence sur le conflit social en général conditionne l'action du Bureau du PNUD, la question indienne est un problème dépolitisé par les agences nationales et internationales de développement qui réussissent à faire en sorte qu'il ne fasse pas l'objet d'un débat contradictoire qui mettrait à jour des arguments politiques alternatifs de la représentation du problème autochtone.

---

[1] . HABERMAS J., « Scientifisation de la politique et opinion publique » *in* HABERMAS J., *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973, pp. 97-132.

[2] . Entretien avec Gloria, embauchée en *freelance* pour le rapport IDH-PI de 2010, Mexico, juillet 2012.

Précisions qu'il existe bien des « débats » organisés par ces deux organismes soit à Mexico soit à San Cristobal de Las Casas par exemple. En dehors des fonctionnaires, agents internationaux, et médias conviés pour couvrir l'événement, trois catégories de personnes y sont invitées contribuant ainsi à légitimer de tels « débats[1] ». La première est constituée de « représentants autochtones », en général membres du conseil consultatif de la CDI ou leaders locaux *sélectionnés* et *formés* par la Commission[2], souvent invités à raconter l'histoire de leur village ou encore les succès de projets productifs mis en œuvre avec le soutien du PNUD ou de la CDI. La seconde est composée de personnes considérées comme des experts de la société civile. En général membres militants et salariés d'une ONG de développement, ils sont en même temps présentés comme des consultants indépendants, spécialistes et donc dotés de compétences spécifiques. Enfin, une troisième catégorie est composée des chercheurs en sciences sociales, souvent membres militants d'une des ONG invitée au « débat ». Ces derniers apportent une caution « scientifique » aux débats ainsi que le nom de leur prestigieuse université. Précisons que ces deux dernières catégories réunissent des personnes qui circulent précisément entre les espaces universitaires, militants et d'expertise institutionnelle qui, loin d'être hermétiques les uns aux autres, sont des espaces de circulation de savoirs, de représentations et de personnes.

Notes de carnet de terrain 5. L'association des universitaires au débat autochtone

Si les institutions nationales et internationales de développement cherchent à associer des universitaires mexicains à ces débats sur la question autochtone, cela est aussi vrai pour les chercheurs étrangers. Associée à l'université française par nos interlocuteurs ainsi qu'au Colegio de Mexico en tant que doctorante étrangère invitée, nous avons ainsi été sollicitée à de nombreuses reprises par la CDI et le PNUD pour participer à la fois à des travaux de recherche que chacune des institutions conduisait sur la question du développement autochtone (notamment en faisant partie du conseil consultatif scientifique d'un projet commun aux deux institutions[3]), et été associée à plusieurs tables-rondes et débats sur cette question[4].

La participation et la présence de ces trois catégories d'individus, représentants indiens, militants experts, et universitaires engagés, à l'occasion de ce type d'évènements contribuent à renforcer la légitimité des débats. La confrontation de représentations, de points de vue, d'analyses et d'arguments contradictoires, à laquelle tout un chacun peut s'attendre dans le

[1] . Carnet de terrain, janvier 2010.

[2] . Voir PARIZET R., « La fabrique dépolitisée des élites locales. Les dispositifs de développement participatif dans le Chiapas (Mexique) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n°4, 2013 (à paraître). Voir sixième chapitre *infra*, pp. 395-403.

[3] . Ce projet a donné lieu à la publication suivante : CDI, *Sistematización del concepto de desarrollo desde la perspectiva de los pueblos indígenas y sus prácticas: estudio de dos comunidades en México*, CDI, México, 2012 [en ligne, dernière consultation le 07.10.2013 : http://www.cdi.gob.mx/index.php?option=com_content&view=article&id=2420].

[4] . Carnet de terrain, juillet 2009, octobre-décembre 2009, janvier et février 2010.

cadre de tels débats, est supplantée par une apparente « diversité » représentée par la présence de fonctionnaires, d'agents onusiens, des médias, des membres d'ONG, d'universitaires et d'indiens. Aussi la question autochtone ne fait-elle pas l'objet de définitions contradictoires puisque finalement l'ensemble des participants à ces débats sont invités parce qu'ils sont *a priori* en accord avec l'action du PNUD ou de la CDI. Plus que des espaces de confrontation d'arguments, comme le sont l'ensemble des espaces politiques, les débats organisés par la CDI et le PNUD sur la question indienne visent à conforter les arguments de l'action institutionnelle nationale et internationale.

En ce sens, les acteurs qui formulent les stratégies de développement des populations autochtones font des choix présentés comme *apolitiques* pourtant irréductiblement politiques[1]. La hiérarchisation des priorités budgétaires de l'action néo-indigéniste, nous l'avons vu, passe par des arbitrages sur l'efficacité, le coût des interventions et leur effets en termes d'équité : c'est le cas des dispositifs d'aménagement du territoire. Ces arbitrages peuvent aussi concerner des dispositifs individuels ciblés qui ont pour effet de normaliser des pratiques et comportements.

La soustraction de ces arbitrages à un processus public de débats et de décisions est justifiée par deux types de raisonnements, souvent entremêlés, et pourtant contradictoires. En effet, les acteurs concernés occultent la dimension politique de leur activité et donc des stratégies de développement auxquelles ils participent en les inscrivant dans un registre à la fois technique et moral. La principale justification est d'ordre techniciste. La référence omniprésente à l'ambition de formuler une réponse de développement sur la base rationnelle de données chiffrées aboutit à considérer les décisions en jeu comme étant essentiellement de nature technique et donc l'affaire d'experts. En d'autres termes, les choix qui sous-tendent la formulation de politiques de développement sont présentés comme relevant de l'identification des problèmes de développement et non comme relevant d'un arbitrage entre différentes options possibles, éventuellement de développement. Un tel raisonnement qui renforce la prédominance des acteurs technico-administratifs n'est pas l'apanage de la question indienne mais correspond plus largement aux dispositifs de développement[2]. Il s'agit d'imposer l'idée d'un « consensus rationnel » fondée sur des « procédures supposées impartiales[3] » dont

[1] . MOUFFE C., *The Return of the Political*, *op. cit.*, p. 140.
[2] . C'est par exemple le cas du travail doctoral de Moritz Hunsmann sur les politiques de santé en matière de prévention du Sida en Tanzanie, voir HUNSMANN M., *Depoliticising an Epidemic. International AIDS Control and the Politics of Health in Tanzania,* Thèse pour l'obtention du grade de docteur de l'EHESS, sous la direction de Jacques Sapir et de Heribert Weiland, EHESS, soutenue à Paris, le 13.06.2013.
[3] . MOUFFE C., *The Return of the Political*, *op. cit.*, pp. 2-3.

C. Mouffe a souligné la nature anti-démocratique[1]. Aussi le fait que les décisions politiques sur les réponses à apporter aux problèmes de pauvreté des populations indiennes soient prises dans les instances institutionnelles par des responsables administratifs et techniques renvoie à une forme de « confiscation[2] » de la question autochtone.

Un second élément justifiant le confinement du débat sur les politiques de développement concernant les populations indiennes est la référence à un impératif moral d'action[3]. Nous l'avons montré, l'analyse institutionnelle de la pauvreté des populations autochtones se fait sur le ton d'une désolation morale. Le discours centré sur l'obligation morale de « sortir les indiens de la pauvreté » conduit à préserver les interventions de développement de toute critique. C'est précisément le discours tenu par les travailleurs sociaux de la CDI, présente dans les territoires à forte densité de populations indiennes à travers ses centres coordinateurs. Chargés de mettre en œuvre la politique indigéniste, ils se défendent de tout travail politique comme le révèle le témoignage de Manuel, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI dans l'État du Chiapas :

> Nous travailleurs sociaux de la Commission, nous construisons majoritairement des routes, des infrastructures, etc. Les communautés ont une bonne vision de la Commission avec le travail qu'on fait. Nous ne faisons pas de la politique. Nous apportons le développement aux indiens. Qui peut s'opposer au développement[4] ?

La transformation de la question indienne en problème technique permet d'anticiper les oppositions ou résistances susceptibles d'être rencontrées par les initiatives de l'action publique indigéniste : les constructions d'infrastructures sont présentées comme des initiatives *apolitiques* relevant du domaine technique. Cet extrait d'entretien traduit la dénégation du caractère politique des stratégies de développement intériorisée par de nombreux acteurs sociaux de terrain. On la retrouve dans le discours des fonctionnaires du siège de la CDI et des agents du PNUD :

---

[1] . *Ibid*.

[2] . Fabien Desage et David Guéranger ont montré sur un tout autre objet d'étude, l'intercommunalité, que cette dernière était confisquée, au nom de la technicité de ses domaines d'intervention, et présentée comme l'affaire de spécialistes, voir DESAGE F., GUÉRANGER D., *La politique confisquée. Sociologie* des *réformes* et des *institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011, pp. 12-14.

[3] . Voir MOUFFE C., *On the Political*, Abingdon-New York (NY), Routledge, 2005, pp. 49, 56 et 68. On retrouve également cet impératif moral dans l'action humanitaire, voir FASSIN D., *La raison humanitaire : une histoire morale du temps présent*, Paris, Éditions du Seuil, 2010. Voir également, BOLTANSKI L., *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993 ; BRAUMAN R., « Morale et politique : le baiser du vampire », *Politique internationale*, n°50, 1990, pp. 329-337 ; FIALHO LOPEZ A.P., « Obligations morales et action humanitaire : Dilemme éthique ou politique », UCL, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, *Document de* travail, n°36, n.d., [en ligne, date de dernière consultation 27.08.2013 : http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/documents/DOCH_036_%28Fialho%29.pdf].

[4] . Entretien avec Manuel, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI, Chiapas, juillet 2012.

> Ils sont dans le besoin. Et ils n'ont pas, la plupart du temps, les moyens de se développer. Il y a une obligation morale à intervenir. On ne peut rester les bras croisés et ne rien faire. Donc, il faut leur donner les moyens de se développer[1].
>
> Il ne s'agit pas de rentrer dans les considérations politiques et pourtant, je suis intéressé par la politique [*rires*]. La Commission n'est pas une instance politique, c'est une agence de développement qui intervient parce qu'il y des besoins sur le terrain[2].
>
> Il y a de véritables inégalités et une très grande pauvreté. Le PNUD agit au Mexique en dehors des considérations politiques, c'est finalement une obligation, et j'insiste, quand je dis obligation, c'est pas dans le sens politique, c'est juste qu'il faut intervenir pour leur donner les moyens du développement. On ne peut pas les laisser dans ces conditions[3].

En réduisant le politique à des enjeux techniques et moraux, ces deux raisonnements constituent une légitimation des stratégies de gouvernement, considérées par leurs promoteurs comme en dehors du politique. Si elle découle directement de choix politique, cette absence de débat ouvert contraste avec l'ampleur des enjeux sous-tendus par les dispositifs de développement.

À travers la mise en œuvre de politiques considérées comme techniques et apolitiques, il s'agit également de contrôler ces populations, de les socialiser à une action publique qui pénètre, sous couvert d'enjeux techniques, les localités autochtones dans un contexte où les revendications indianistes d'autonomie proposent un mode alternatif d'organisation sociale et politique accompagné de nouvelles frontières administratives et politiques. Au nom de ces politiques « affirmatives » fondées sur les savoirs experts, l'État mexicain solidifie sa présence dans les territoires indiens, encadre et contrôle les populations par l'intermédiaire des travailleurs sociaux et agents de ses guichets (au sens de l'interface entre l'administré et l'État) qui mettent en œuvre la politique néo-indigéniste de développement[4]. En d'autres termes, ces processus créent « une autre forme du politique, même quand ils sont labellisés *apolitiques*[5] ».

---

[1] . Entretien réalisé avec Perla, sous-directrice du département des processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

[2] . Entretien avec Santiago, sous-directeur chargé du suivi de l'action publique, fonctionnaire de la CDI, Mexico, juillet 2012.

[3] . Entretien réalisé avec Catalina, coordinatrice nationale du projet « Renforcement de la culture démocratique » du PNUD, Mexico, mars 2010.

[4] . Précisons toutefois qu'ils sont de moins en moins nombreux, et que pogressivement l'État se passe de ces intermédiaires comme nous le verrons dans la troisième partie.

[5] . TICKTIN M., « Where Ethics and Politics Meet. The Violence of Humanitarianism in France », *American Ethnologist*, vol. 33, n°1, 2006, p. 35 (pp. 33-49).

4. CONCLUSION : LA DÉPOLITISATION DE LA QUESTION INDIENNE, IRRÉDUCTIBLEMENT POLITIQUE

L'analyse des dispositifs de développement proposée dans ce chapitre a permis de comprendre qu'à travers les différentes étapes de l'élaboration des réponses à apporter au problème autochtone, la nature politique des compromis qui sous-tendent ces stratégies est passée sous silence, et les populations autochtones et leurs représentants sont maintenus à l'écart de ces décisions qui les concernent directement. Souvent considérées comme opposés, nous avons démontré ici que les processus de politisation et de dépolitisation d'une catégorie d'intervention politique sont étroitement imbriqués.

Disqualification sociale, confiscation par l'expertise, neutralisation des antagonismes politiques, pacification de la société, individualisation des projets de développement, soustraction au débat public : les processus analysés dans ce chapitre sont très hétérogènes et nécessitent d'être qualifiés, la notion de dépolitisation étant parfois insuffisante pour les confronter. Plus précisément, les processus décrits sont étroitement entremêlés mêmes si les dépolitisations auxquels ils aboutissent ne sont pas de même nature, s'appuient sur des ressors différents et ont des effets divers.

Loin d'être dépolitisés par nature, les dispositifs de développement sont travaillés par les règles de la configuration de l'expertise, afin d'éviter les clivages politiques et constituent une condition de l'investissement de la question autochtone par les institutions de développement comme la CDI et le PNUD[1].

Ainsi, le processus de *confinement* de la question autochtone à un registre expert consiste-t-il en une disqualification sociale des populations indiennes. L'élaboration de stratégies de développement traduit ce processus : les discussions se font dans des espaces administratifs sur la base des indicateurs de développement. L'élaboration des réponses apportées au problème du développement autochtone contourne les représentants des populations indiennes et impose une vision du problème autochtone : un problème de pauvreté qui se résout par le développement.

La dépolitisation *causale* qui se traduit par l'identification de leviers supposés remédier au problème de la pauvreté afin de régler le problème autochtone, conduit à ignorer les expériences locales et à imposer une seule lecture technique de la question indienne. Les leviers du développement sont identifiés comme la solution à la pauvreté des populations

[1] . Voir PARIZET R., « Mesurer le développement pour gouverner… », *art. cit.*

indiennes. Ces leviers prioritaires pouvant contribuer à sortir les indiens de la pauvreté sont l'aménagement du territoire et les dispositifs sociaux individualisés sur les populations indiennes. Le premier qui n'a rien d'un dispositif spécifique aux populations indiennes traduit finalement une réaffirmation de la puissance de l'État dans les régions indiennes. Le second a un impact profond sur les groupes sociaux puisqu'il en modifie les configurations.

Enfin, la dépolitisation par l'*évitement du politique* consiste à soustraire du débat politique la question indienne. Les deux modalités prioritaires d'intervention de l'État mexicain (les « leviers ») s'expliquent par l'existence d'une revendication politique indianiste de l'autonomie : l'ethnicité politisée est considérée comme une menace. Face à cette dernière, que ni l'État mexicain, ni le PNUD (ni la Banque mondiale) ne sont prêts à accepter, les dispositifs de développement évitent le politique, en déplaçant la question d'un droit politique à celle d'un impératif de développement. Les stratégies de développement encouragent la responsabilisation des individus : chaque indien est invité à être acteur de son propre développement. En d'autres termes, pour éviter l'autonomie collective, l'*autonomisation* individuelle est encouragée.

Ainsi, les dispositifs de développement sont présentés comme des initiatives apolitiques par leurs promoteurs qui les justifient par un discours technique et moral permettant d'extraire du débat politique la question indienne. En ce sens, la dépolitisation ferait référence à l'évitement de pratiques démocratiques puisque des acteurs experts se positionnent comme des interprètes rationnels d'une question sociale et de la définition de ce qui serait politique et ce qui ne relèverait pas du politique[1]. Dans cette double perspective, ils confinent la question indienne, pourtant politique, à des espaces technico-administratifs[2].

Ce qui réunit finalement ces trois modalités et facettes de la dépolitisation, c'est l'omission volontaire de la nature irréductiblement politique et potentiellement conflictuelle des choix qu'impliquent les stratégies de développement. Ici, la dépolitisation consiste finalement à désenclaver du champ politique la question indienne : dans un contexte institutionnel d'une longue tradition indigéniste paternaliste et dans un contexte socio-politique qui traduit une forte opposition entre les revendications indianistes considérées comme une menace pour l'ordre sécuritaire, il s'agit de la dé-conflictualiser.

---

[1] . ARNAUD L., GUIONNET C. (ed.), *Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

[2] . Mortiz Hunsmann a qualifié un tel processus de « dé-démocratisation », voir HUNSMANN M., « "Dépolitisations" d'une épidémie au cœur du politique : la réponse au VIH/sida en Tanzanie entre récits causaux, décisions implicites et dépendance de l'aide », Communication au 12e Congrès de l'AFSP, Paris, 12e Congrès de l'AFSP, 9-11.07.2013.

La conséquence des processus analysés ne consiste aucunement en une *apolitisation* effective de la question indienne et des populations concernées à travers les dispositifs de développement. En d'autres termes, l'entreprise de dépolitisation de cette question traduit des tentatives de déplacement des frontières du politique qui renvoient à des formes de « requalification des activités sociales[1] » pour reprendre les termes de Jacques Lagroye.

[1] . LAGROYE J., « Les processus de politisation », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 360-361 (pp. 359-372).

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Dans cette deuxième partie portant sur les savoirs experts du développement autochtone, nous avons analysé la manière dont l'expertise construit une lecture légitimiste de la question autochtone.

Émergeant dans les espaces internationaux, la mesure du développement a fait l'objet d'une traduction ajustée aux contextes institutionnels administratifs et politiques mexicains. À partir des années 2000, elle apparaît comme le produit d'une hybridation entre les réflexions engagées sur la scène internationale et les pratiques préexistantes liées aux héritages institutionnels nationaux. L'analyse des espaces concrets chargés de la production d'indicateurs de développement concernant les populations indiennes a permis de comprendre les tensions entre les pratiques politiques, administratives et scientifiques qui traversent son élaboration. L'attention portée aux liens et aux intérêts différenciés entre les divers acteurs intéressés par la mesure du développement autochtone a permis de comprendre l'élaboration de définitions expertes du développement autochtone. Enfin, l'étude de la technicisation de la question autochtone a conduit à mettre en évidence la disqualification sociale des populations autochtones et les impensés d'une telle technicisation.

Les stratégies de développement traduisent un processus de confinement de la question autochtone. L'élaboration des réponses apportées au problème du développement autochtone contournent les représentants indiens et imposent une vision légitimiste de ce qu'est ce problème autochtone : un problème de pauvreté qui se résout par le développement.

Toutefois, même dépolitisée, la question indienne reste fondamentalement politique. La dépolitisation ne concerne pas les effets concrets des stratégies de développement : nous ne faisons pas le constat d'une question indienne dépolitisée en tant que telle. En d'autres termes, il semble que le politique ne peut disparaître ; il peut être dissimulé derrière des rapports de pouvoir[1], les « irréductibles antagonismes sociaux[2] » faisant l'objet de stratégies de contournement.

[1] . MOUFFE C., *The Return of the Political*, *op. cit.*, p. 140.
[2] . *Ibid*.

TROISIÈME PARTIE
LE POLITIQUE DANS LES DISPOSITIFS DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Depuis le début des années 2000, la promotion du développement autochtone a profondément pénétré les représentations locales. Les discours des populations indiennes traduisent une intériorisation de la nécessité d'accéder au développement. Un tel accès, est comme nous l'avons étudié, largement encouragé par les instances en charge du développement autochtone. Ainsi, de nombreux paysans tseltal de la région du Chiapas rapportent qu'ils veulent avoir une maison en dur, un accès à l'eau et à l'électricité, ou encore posséder une télévision, par exemple[1]. Il est à noter qu'on retrouve, dans ces discours, les différents éléments pris en compte dans la mesure du retard social de la CDI des populations indiennes que nous avons analysée dans la partie précédente.

La participation est une notion largement mobilisée par les acteurs institutionnels du développement, c'est-à-dire un mot d'ordre, un *buzzword* pour reprendre les termes d'Andrea Cornwall et de Karen Brock[2]. L'ensemble des institutions et des acteurs du développement semble converti à l'idée « du pauvre d'abord[3] ». En contrepoint, le développement normal, c'est-à-dire non participatif, serait imposé et dévalorisant dans le sens où il empêcherait l'*empowerment* des pauvres[4]. L'idée sous-jacente est que la réduction de la pauvreté nécessite la participation des plus pauvres aux projets de développement qui les concernent. L'engouement pour les approches participatives, et leur succès, depuis les instances internationales jusqu'aux politiques nationales en passant par les organisations de la société civile[5], serait, *a priori*, le signe d'une transformation en profondeur des politiques de développement.

Toutefois, la participation est une notion aux contours flous[6]. Elle peut se traduire par l'implication des citoyens dans la vie sociale et politique à travers la participation électorale[7]

---

[1] . Carnets de terrain, janvier et février 2010, juillet et août 2012.

[2] . CORNWALL A., BROCK K., « What Do Buzzwords Do for Development Policy ? A Critical Look at "Participation", "Empowerment" and "Poverty Reduction" », *Third World Quarterly*, vol. 26, n°7, 2005, pp. 1043-1060.

[3] . CHAMBERS R., *Rural Development : Putting the Last First*, London, Longman, 1983 ; CHAMBERS R., PACEY A., THRUPP L.A. (eds.), *Farmer First: Farmer Innovation and Agricultural Research*, London, Intermediate Technology Publications, 1989 ; CHAMBERS R., *Whose Reality Counts? Putting the First Last*, London, Intermediate Technology Publications, 1997.

[4] . CHAMBERS R., *Rural Development…, op. cit.* ; ESCOBAR A., *Encountering Development: the Making and Unmaking of the Third World*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1995.

[5] . MOHAN G., STOKKE K., « Participatory Development and Empowerment: the Dangers of Localism », *Third World Quarterly*, vol. 21, n°2, 2000, pp. 247-268.

[6] . Voir PARFITT T., « The Ambiguity of Participation: a Qualified Defence of Participatory Development », *Third World Quarterly*, vol. 25, n°3, 2004, pp. 537-555.

[7] . RECONDO D., « Les paradoxes de la démocratie participative en Amérique latine : une comparaison des trajectoires mexicaine et colombienne », *in* NEVEU C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 255-276. Plus largement voir GAXIE D., *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978 ; GAXIE D., « Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote », *Politix*, n°22, 1993, pp. 138-164.

par exemple, ou encore peut également être associée aux mouvements sociaux contestataires et plus largement aux mobilisations de défense d'une cause qui se traduisent par la revendication de droits.

Articulée aux programmes de développement, la participation a justifié depuis plusieurs années deux types de dispositifs dont nous analyserons dans les pages suivantes les caractéristiques : ceux qui mettent en avant le « renforcement des capacités individuelles » et les projets communautaires de développement rural qui prennent la forme d'un modèle coopératif. L'approche participative de tels dispositifs s'appuie sur un objectif d'*appropriation* et de *responsabilisation* des populations participantes dont les enjeux sont doubles : responsabiliser les populations bénéficiaires des programmes de développement afin qu'elles exercent un véritable rôle actif dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes et assurer la stabilité, le succès et l'efficacité des dispositifs mis en place[1].

Les travaux qui portent sur la participation sont fortement polarisés[2]. Tout d'abord, on trouve des auteurs qui ont travaillé sur la participation dans les dispositifs de développement en mettant en évidence les seuls effets négatifs pour les groupes sociaux locaux. Ces auteurs appréhendent la participation comme une orthodoxie[3] voire une tyrannie des politiques de développement, comme c'est le cas dans l'ouvrage collectif dirigé par Bill Cooke et Uma Kothari, *Participation: The New Tyranny*[4].

Ensuite, on trouve les nombreuses publications sur la démocratie participative : elles ont mis l'accent sur le rôle d'espaces sociaux spécifiques dans le développement de pratiques politiques et d'une conscience politique chez les individus les plus dominés. Ainsi, pour Loïc Blondiaux, la « revendication d'association à la prise de décision n'est formulée

[1] . Voir entre autres BLACKBURN J., HOLLAND J. (eds.), *Who Changes? Institutionalizing Participation in Development*, London, Intermediate Technology Publications, 1998 ; CORNWALL A., BROCK K., « What Do Buzzwords… », *art. cit.* ; COOKE B., KOTHARI U. (eds.), *Participation: The New Tyranny?,* London, Zed Books, 2001 ; KUMAR S., CORBRIDGE S., « Programmed to Fail? Development Projects and the Politics of Participation », *Journal of Development Studies*, vol. 39, n°2, 2002, pp. 73-103 ; MOSSE D., « Framing a Participatory Development Project », *in* MOSSE D., *Cultivating Development An Ethnography of Aid Policy and Practice*, London-Ann Arbor (MI), Pluto Press, 2005, p. 22 (pp. 21-46).

[2] . En ce sens, voir le récent dossier dirigé par Guillaume Gourgues, Sandrine Rui et Sezin Topçu, GOURGUES G., RUI S., TOPÇU S., « "Gouvernementalité et participation". Lectures critiques », *Participations*, n°6, 2013, pp. 5-33.

[3] . CORNWALL W., « Whose Voices? Whose Choices? Reflections on Gender and Participatory Development », *World Development*, vol. 31, n°8, 2003, p. 1325 (pp. 1325-1342) ; HENKEL H., STIRRAT R., « Participation as Spiritual Duty: Empowerment as Secular Subjection », *in* COOKE B., KOTHARI U. (eds.), *Participation: The New Tyranny?, op. cit.*, pp. 168-184.

[4] . COOKE B., KOTHARI U. (eds.), *Participation: The New Tyranny, op. cit*.

politiquement d'une manière claire que par des groupements motivés et actifs, mais peu nombreux, et elle ne fait pas l'objet de mobilisations politiques massives[1] ».

En contrepoint de cette perspective, certains travaux ont articulé l'analyse des mouvements sociaux et de la démocratie participative : c'est le cas du dossier dirigé par Camille Goirand dans la *Revue française de science politique* qui insiste sur le lien entre les mouvements sociaux latino-américanistes et l'émergence d'espaces participatifs[2].

Précisons que les sociologues des mouvements sociaux ne considèrent généralement pas les réseaux coopératifs ou plus largement les procédures participatives comme des mouvements sociaux. Comme l'a souligné Alain Chatriot, le « coopératisme intéresse aujourd'hui peu les spécialistes en sciences sociales à quelques exceptions près[3] ». Une telle approche est en partie liée au fait que les coopératives réunissent des individus, qui face à des besoins ou des problèmes communs, ne font pas appel au registre contestataire du politique associé en général aux mouvements sociaux[4], mais choisissent de mener des activités économiques à finalité sociale.

Enfin, Camille Goirand l'a montré, la référence à la participation est devenue en Amérique latine une « norme fondatrice d'une nouvelle ingénierie institutionnelle[5] ». Ainsi, les travaux que cette auteure étudie, traduisent-ils une injonction forte à la participation[6], et considèrent la participation comme un « instrument d'approfondissement de la démocratie[7] » qui passe par le renforcement des capacités de la société civile et l'amélioration des dispositifs de développement. Ces travaux comportent deux principales limites, soulignées par C. Goirand[8]. Tout d'abord, ils reproduisent les logiques adoptées par les acteurs étudiés au lieu de les interroger. Une telle perspective traduit ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan a

---

[1] . BLONDIAUX L., *Le nouvel esprit démocratique. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Éditions du Seuil, 2008, pp. 31-32. Voir également BLONDIAUX L., SINTOMER Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, n°57, 2002, pp. 17-35.

[2] . GOIRAND C., « Penser les mouvements sociaux en Amérique Latine », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°3, 2010, pp. 445-466. On peut également citer le travail de Catherine Neveu qui s'est attachée à analyser conjointement mouvements sociaux et démocratie participative, voir NEVEU C., « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, n°1, 2011, pp. 186-209.

[3] . CHATRIOT A., « Les coopérateurs », *in* BECKER J.-J., CANDAR G. (dir.), *Histoire des gauches en France II. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005, p. 91 (pp. 91-97).

[4] . NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

[5] . GOIRAND C., « Penser la participation politique en Amérique latine : questionnements et méthodes d'enquête », *Participations*, n°5, 2013, p. 230 (pp. 227-242).

[6] . Voir par exemple BAIOCCHI G., HELLER P., SILVA M.K., *Bootstrapping Democracy. Transforming Local Governance and Civil Society in Brazil*, Stanford (CA), Stanford University Press, Stanford, 2011 ; CHAMBERS R., *Rural Development*…, op. cit. ; ESCOBAR A., *Encountering Development…, op. cit. ;*

[7] . Nous reprenons l'expression de C. Goirand, voir GOIRAND C., « Penser la participation politique… », *art. cit.*, p. 230.

[8] . *Ibid.*, p. 231.

appelé le « populisme ambigu des intellectuels […] au cœur de nombre d'entreprises intellectuelles et scientifiques, comme au cœur de nombre de pratiques de développement[1] ». Deuxièmement, ils considèrent que la participation renforce les capacités de la société civile à la condition qu'il existe localement une « culture de la participation ». Précisons qu'un tel argument est largement mobilisé par les promoteurs de la participation des populations indiennes comme nous allons le voir.

Ces derniers tendent à présenter la participation comme une réponse aux revendications politiques formulées par les mouvements indianistes. En d'autres termes, des dispositifs de développement participatif côtoient les communautés zapatistes qui visent à faire de l'indien le résistant politique par excellence. Les pratiques de la participation politique des communautés zapatistes ont concentré l'attention de nombreuses recherches en sociologie politique puisqu'elles sont résolument affichées et revendiquées comme politiques[2]. Nous proposons de déplacer le regard en nous intéressant aux dispositifs de développement participatif qui restent des pratiques peu étudiées par les politistes[3] : ces dispositifs ne sont pas reconnus comme politiques et leurs promoteurs sous-estiment les logiques politiques de ces dispositifs d'intervention dans les localités indiennes.

Nous proposons une hypothèse sur la participation des populations indiennes (individus et groupes) aux dispositifs de développement : construite comme en dehors du politique et apolitique, la participation se traduit pourtant par des formes de politisation informelle qui contribuent à assurer la production sociale du succès du développement[4]. Pour assurer une telle production sociale, nous verrons que les trajectoires individuelles sont

---

[1] . OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Populisme développementaliste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance », *Cahiers d'études africaines*, n°120, 1990, p. 477 (p. 475-492).

[2] . La littérature est abondante, voir entre autres BARONNET B., « Autonomie et éducation indienne. Les écoles zapatistes dans les vallées de la forêt Lacandone au Chiapas (Mexique) », Thèse de doctorat en sociologie codirigée par Christian Gros et Rodolfo Stavenhagen, Colegio de México-IHEAL Paris III Sorbonne Nouvelle, soutenue en septembre 2009 ; CARLSEN L., « Autonomía indígena y usos y costumbres : la innovación de la tradición », *Chiapas*, n°7, 1999, pp. 45-70 ; BURGUETE A., LEYVA SOLANO X., « La remunicipalización en Chiapas : entre la paz y la contrainsurgencia », BURGUETE A., LEYVA SOLANO X., (coord.), *La remunicipalización de Chiapas*: *lo político y la política en tiempos de contrainsurgencia*, México, CIESAS-Porrúa, 2007, pp. 23-44 ; CERDA GARCÍA A., « Construyendo nuevas formas de ciudadanía. Resistencia zapatista en la región Altos de Chiapas », *in* BARONNET B., MORA BAYO M., STAHLER-SHOLK R. (dir.), *Luchas « muy otras » : zapatismo y autonomía en las comunidades indígenas de Chiapas*, México, UAM Xochimilco-CIESAS-UNACH, 2011, pp. 115-135 ; HARVEY N., « La difícil construcción de la ciudadanía pluriétnica: el zapatismo en el contexto latinoamericano », *Liminar. Estudios Sociales y Humanísticos,* vol. 5, n°1, 2007, pp. 9-23.

[3] . Jacques Chevallier a souligné l'intérêt de « s'interroger sur les pratiques périphériques, marginales, voire déviantes de la politique, pratiques tenues en dehors du champ de curiosité du politiste ou bien réintégrées par référence aux catégories classiques de l'entendement politiste ». Voir CHEVALLIER J., « Synthèse », *in* CURAPP, *La politique ailleurs,* Paris, PUF, 1998, p. 406 (pp. 405-413).

[4] . Voir MOSSE D., « The Social Production of Development Success », *in* MOSSE D., *Cultivating Development…, op. cit.*, pp. 157-183.

encouragées : conçue comme une réponse aux demandes de participation des populations, la participation favorise des processus de socialisation individuelle aux enjeux de développement locaux. En d'autres termes, l'approche individualisante contribue à inscrire les dispositifs de développement dans un registre politique malgré leur apolitisme affiché.

L'analyse proposée ne consiste pas à dire que tout est politique, mais à étudier les effets en termes de politisation[1] : nous verrons que ces espaces participatifs, dont la dimension politique est déniée, sont pourtant des espaces de politisation des individus. En ce sens, il s'agit de complexifier une vision trop simpliste de la politisation des individus[2] en considérant le politique au-delà d'une sphère d'activité définie *a priori* comme non politique malgré les qualifications indigènes, et en dépassant une conception restrictive et institutionnelle de la politisation des individus.

À partir de deux types de dispositifs participatifs, d'une part ceux qui s'appuient sur le renforcement des capacités individuelles, et, de l'autre, celui qui prend la forme d'un projet de développement rural, nous envisagerons une analyse socio-politique de la participation des populations indiennes[3]. L'étude portant sur les trajectoires individuelles des participants et les reconfigurations des groupes sociaux locaux, étroitement liées les unes aux autres, permet en effet de mettre en évidence les effets complexes des dispositifs participatifs de développement et les enjeux de pouvoir qui y sont liés.

Cette troisième partie comporte deux chapitres qui proposent une analyse transversale des deux modèles de développement participatif plutôt que de les étudier séparément. Le premier sera consacré à la fabrique de la participation (chapitre 6). Qu'il s'agisse des dispositifs de renforcement des capacités ou du projet de développement communautaire rural, nous verrons qu'ils sont le prolongement d'incitations extérieures, présentées comme apolitiques et proposées aux individus et groupes locaux.

---

[1] . Voir AÏT-AOUDIA M., BENNANI-CHRAÏBI M., CONTAMIN J.-G., « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, n°48, 2010, pp. 207-220.

[2] . Voir AÏT-AOUDIA M., BENNANI-CHRAÏBI M., CONTAMIN J.-G., « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, n°50, 2011, p. 18 (pp. 9-20).

[3] . Des travaux plus récents se sont engagés dans cette voie, voir notamment MAZEAUD A., SA VILAS BOAS M.-H., BERTHOME G.-E.-K., « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, n°2, 2012, pp. 5-29. Voir également CORNWALL A., « Spaces for Transformation? Reflections on Issues of Power and Difference in Participation in Development », *in* HICKEY S., MOHAN G. (dir.), *Participation : From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*, London-New York (NY), Zed Books, 2005, pp. 75-91 ; HICKEY S., MOHAN G., « Towards Participation as Transformation? Critical Themes and Challenges », *in* HICKEY S., MOHAN G. (dir.), *Participation : From Tyranny…*, *op. cit*., pp. 3-24 ; GAVENTA J., « Towards Participatory Governance: Assessing the Transformative Possibilites », *in* HICKEY S., MOHAN G. (dir.), *Participation : From Tyranny…, op. cit.,* pp. 25-41 ; PARFITT T., « The Ambiguity of Participation… », *art. cit.*

Le second étudiera les modalités de la politisation informelle liée à ces dispositifs participatifs (chapitre 7). Présentés par leurs promoteurs et souvent également par les participants comme en dehors du politique, ils se révèlent être des espaces de politisation des individus.

CHAPITRE 6
LA FABRIQUE DE LA PARTICIPATION

Au cours de ces dernières décennies, l'approche participative est devenue dominante dans les politiques de développement. Dès son *Rapport sur le développement humain* de 1993, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), préconise la « participation populaire » en précisant que « ce qui importe c'est qu'ils [*les gens*] puissent constamment avoir accès au pouvoir décisionnel […] dans les domaines économique, social et politique[1] ». Les bailleurs internationaux et l'ensemble du système des Nations unies ont largement contribué à diffuser l'idée d'« associer les populations locales dans la création, le contenu et le déroulement d'un programme ou d'une politique visant à changer leur vie » et de favoriser les « prises de décisions et les capacités locales[2] ». Si le discours mettant en avant les capacités des acteurs locaux et les démarches participatives est progressivement devenu dominant, il n'est toutefois pas caractéristique de l'époque contemporaine, comme l'a montré Jean-Pierre Chauveau[3].

Au Mexique, cette perspective est particulièrement présente dans les programmes d'action de la Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI) chargée de mettre en œuvre des programmes de formation et de capacitation de dirigeants locaux. En 2003, une nouvelle « Direction du renforcement des organisations et agendas autochtones » (FOCAI) a mis en en place un programme destiné à accompagner tous les dispositifs opérationnels de la CDI (programmes d'auberges, d'infrastructures, de tourisme alternatif, etc.) afin de faire participer les populations locales. Une telle approche est également présente dans le volet « Gouvernance démocratique » du bureau du PNUD à Mexico à travers les « Stratégies de formation et de renforcement pour la participation politique des Leaders autochtones féminins[4] ».

En parallèle de ces dispositifs étatique et onusien, nous proposons d'analyser une coopérative organisée en ONG dont les jésuites de la mission de Bachajón sont à l'origine : dans la continuité de l'« option préférentielle pour les pauvres » mis en œuvre à la suite du

[1] . PNUD, *Rapport sur le développement humain 1993. La participation populaire*, New York (NY), PNUD, 1993, pp. 23-24.
[2] . JENNINGS R., « Participatory Development as New Paradigm: The Transition of Development Professionalism », Conference Washington (DC) « Community Based Reintegration and Rehabilitation in Post-Conflict Settings », October 2000, p. 1.
[3] . CHAUVEAU J.-P., « Enquête sur la récurrence du thème de la "participation paysanne" (P.P.) dans le discours et les pratiques de développement rural depuis la colonisation (Afrique de l'ouest) », *Chroniques du Sud*, ORSTOM, n°6, 1991, pp. 129-149.
[4] . Ci-après désigné par le programme « Leaders autochtones féminins ».

concile de Vatican II, la mission jésuite met en place en 2002 un projet de développement communautaire rural qui prend la forme d'une coopérative de production de café dans la région tseltal (maya) nord du Chiapas. L'étude de la coopérative doit être comprise comme un *terrain* de recherche qui présente l'intérêt d'être un dispositif local, qui prend la forme d'une ONG, et fait intervenir des acteurs religieux implantés dans la région depuis la milieu des années 1950, qui contribuent à instituer une forme alternative de participation à la société et d'organisation communautaire, qui rencontre les attentes de groupes sociaux[1]. En outre, comme nous l'avons précisé dans la première partie[2] et nous allons l'analyser, les religieux ont, en ce sens, un rôle contestataire de l'État dans l'encadrement des populations locales. Nous ne suggérons pas ici que ces trois dispositifs sont représentatifs de l'ensemble des projets participatifs qui concernent les populations autochtones. L'intérêt était d'articuler trois types de dispositifs, étatique, onusien[3] et local qui permettent de dégager des tendances du développement participatif.

Notre hypothèse porte ici sur la valorisation et la construction de la participation en dehors du champ politique. Il s'agit de comprendre comment, dans un espace aussi marqué par la politisation de la question indienne qu'est l'État du Chiapas[4], la CDI et le PNUD, en tant qu'agences nationale et internationale de développement, et, les jésuites, en tant qu'acteurs locaux impliqués dans les processus de développement des populations rurales, entreprennent d'organiser et de susciter la participation des populations indiennes dans un registre construit comme non politique. Nous suggérons que, dans un contexte local marqué des revendications politiques[5], sont apportées des réponses en terme de développement participatif. L'apolitisme de la participation est d'autant plus important dans ce contexte où les personnes interrogées ont évoqué de leur propre gré le conflit qui oppose le mouvement zapatiste et le gouvernement mexicain.

---

[1] . Dans un autre contexte, Annie Collovald et Frédéric Sawicki ont analysé le rôle l'Église catholique dans la mise en place de pratiques alternatives de la participation politique, voir COLLOVALD A., SAWICKI F., « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n°13, 1991, p. 11 (pp. 7-20). C'est également ce qu'a montré Suzanne Berger dans *Les paysans contre la politique*, voir BERGER S., *Les paysans contre la politique*, Paris, Éditions du Seuil, [1972] 1975.

[2] . Voir *supra*, pp. 95-100.

[3] . Les incitations à la participation des populations locales ne sont pas l'apanage du PNUD au niveau onusien : la Banque mondiale est l'un des agences qui promeut activement sur la scène internationale la participation des populations les plus pauvres. La Banque l'a d'ailleurs rappelé dans sa politique opérationnelle de 2004 qui concerne les populations autochtones. Toutefois, sur les 19 projets de la Banque au Mexique qui concernent les populations autochtones, deux étaient actifs au moment de notre enquête. Initiés en 2010 et 2011, ce sont des projets de transfert monétaire (et non pas participatifs) qui ne concernent respectivement que 17% et 1% de population indienne parmi l'ensemble des bénéficiaires.

[4] . Voir *supra*, pp. 91-113.

[5] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 91-113 et cinquième chapitre, pp. 361-364.

Sans chercher à établir les frontières du politique, c'est-à-dire tracer les limites entre le politique et l'apolitique, ce chapitre propose d'étudier les processus et les représentations qui conduisent à une fabrique dépolitisée de la participation autochtone.

L'attention sera portée dans un premier temps sur les enjeux de la participation des deux types de dispositifs étudiés, le renforcement des capacités des individus et un projet de développement rural coopératif (1). Sera ensuite analysé l'apolitisme affiché de ces modèles de développement participatif (2).

1. « FAIRE PARTICIPER » : LES MODÈLES DU DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Depuis 1993, le PNUD articule participation et développement humain, envisageant ce dernier comme « *la gamme des choix que peuvent opérer les individus, et un plus grand degré de participation [qui] ouvre à chacun des perspectives beaucoup plus vastes*[1] ». En reprenant la valeur instrumentale qu'Amartya Sen accorde à la participation[2], les promoteurs des dispositifs participatifs présentent ces derniers comme des « espaces de réalisation des capacités ». La création d'espaces de participation, principalement au niveau local, répond à cet impératif participatif et cherche à permettre aux individus bénéficiaires des programmes de développement, d'en être également les acteurs.

Nous proposons d'examiner les points aveugles des dispositifs de développement participatif. Ces sollicitations à la participation émanent d'acteurs extérieurs aux groupes sociaux locaux et prennent deux formes.

Tout d'abord, ces modèles de développement participatif étudiés seront mis en perspective (1.1). L'attention sera ensuite portée sur les dispositifs de renforcement des capacités de la CDI et du PNUD, et sur les rhétoriques institutionnelles qui leurs sont associées et l'identification des participants (1.2). Dans un troisième temps, l'accent sera mis sur la coopérative de production de café comme modèle de développement rural présenté comme alternatif (1.3).

1.1. Deux modèles de développement participatif

La participation des populations locales apparaît explicitement dans les politiques de développement essentiellement au lendemain de la seconde guerre mondiale. Depuis quelques décennies, la participation est promue comme la clef des dispositifs de développement. La

[1] . PNUD, *Rapport sur le développement humain 1993…, op. cit.*, p. 23.
[2] . SEN A., *La démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*, Paris, Payot, 2005, pp. 69 et s.

critique des dispositifs imposés au niveau local a contribué à diffuser l'idée selon laquelle le renforcement des savoirs et des compétences des acteurs locaux améliore la qualité et l'efficacité de ces dispositifs. Comme l'a souligné J.-P. Chauveau, « le dispositif de développement désigne ainsi non seulement les structures concrètes et organisées de conception et d'administration des interventions, mais aussi un ensemble complexe de représentations et de normes acquises structurant les manières de percevoir, de penser et d'agir des agents de développement. Un tel dispositif constitue une véritable institution sociale dans laquelle la culture "commune" du développement est redoublée par une culture organisationnelle ou professionnelle[1] ».

Renforcement des capacités individuelles et développement rural communautaire

Cette perspective est particulière présente dans deux modèles distincts de développement participatif, qui seront étudiés tout au long de cette troisième partie. Le premier concerne des dispositifs de type institutionnel, c'est-à-dire qui émanent des institutions que sont la CDI et le PNUD. Les deux sont des dispositifs de « renforcement des capacités » des individus. À l'origine de ces dispositifs, on trouve les fonctionnaires de la CDI et les agents du PNUD. Le second concerne un modèle de développement communautaire rural. Il prend la forme d'une coopérative de production de café, dont la mission jésuite de Bachajón (nord du Chiapas) est à l'origine, qui s'adresse aux communautés rurales de la région de Chilón et Sitalá[2].

Aussi, ces dispositifs participatifs étudiés ont en commun d'être structurés[3] par des animateurs, agents de la CDI, fonctionnaires et consultants du PNUD, et par les jésuites de la mission de Bachajón que l'on peut envisager comme des promoteurs de la participation : ces derniers se caractérisent par leur extériorité[4] aux milieux sociaux dans lesquels la participation est promue et organisée.

Les dispositifs institutionnels s'adressent à des individus identifiés comme « capables de porter les enjeux de leurs communautés ». La coopérative agricole est pensée comme un dispositif qui concerne les communautés en tant que collectif.

---

[1] . CHAUVEAU J.-P., « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », *in* JACOB J.-P., DELVILLE P. (dir.), *Les associations paysannes en Afrique: organisation et dynamiques*, Paris, Karthala-APAD-IUED, p. 40 (pp. 25-60).
[2] . Voir Annexe 10, « Carte zone tseltal, région nord du Chiapas », p. 536.
[3] . GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.
[4] . C'est dans cette perspective que nous évoquerons régulièrement le rôle de ces individus comme des personnes extérieures.

La participation, réponse à une demande des populations ?

L'ensemble des discours des promoteurs des dispositifs participatifs associe des qualités positives à la participation[1], la « capacité de décision », la « liberté », le « rôle actif », l'« autonomie ». On observe une *convergence* des perceptions à travers les propos tenus par les fonctionnaires de la CDI, les agents du PNUD, et les jésuites de la coopérative :

> L'idée que les populations indiennes participent à leur développement, c'est en faire des acteurs. Acteurs de leur développement, je crois que fondamentalement c'est ça l'idée. Ils ne sont plus les destinataires des projets de la CDI, ils en sont les acteurs[2].

> La participation, c'est partir de la base. C'est comprendre ce qui existe localement, et monter des projets de développement directement avec les populations locales. C'est leur donner leur autonomie. Finalement, c'est la liberté dont ils disposent pour décider de leur développement[3].

> Le développement communautaire rural repose sur la participation du peuple. C'est le rôle actif des acteurs « par le bas » qui leur donne une liberté et donc une autonomie dans leur développement[4].

Au lieu de traiter les pauvres comme des bénéficiaires de la charité, les groupes sociaux locaux sont envisagés comme les *acteurs du changement*. En s'appuyant sur le renforcement du « capital social et humain », la participation est supposée corriger les imperfections de la société attribuées au marché, c'est-à-dire les inégalités entre groupes sociaux. En ce sens, les approches participatives visent à associer les acteurs de la société civile aux dispositifs de développement qui les concernent : la participation des individus contribuerait à les sortir de leur statut de bénéficiaires. C'est dans cette perspective que se diffusent les approches participatives présentées par leurs promoteurs comme « culturellement pertinentes » dans le sens où elles s'appuient *a priori* sur les savoirs locaux.

Encadré 20. Le renforcement des capacités communautaires ou individuelles

Longtemps concentrés sur le seul manque de capacité économique des plus pauvres, les dispositifs de développement valorisent depuis une dizaine d'années le « renforcement des capacités ». Si cette notion est largement mobilisée dans le vocable du développement, elle est toutefois rarement définie par les acteurs du développement et renvoie de façon évasive à la démocratisation, au capital social et humain, à la participation, aux capacités sociales des groupes et individus ainsi qu'à

[1] . Pour Anita Abraham et Jean-Philippe Platteau, l'« optimisme » est au cœur des dispositifs participatifs, voir ABRAHAM A., PLATTEAU J.-P., « Participatory Development in the Presence of Endogenous Community Imperfections », *Journal of Development Studies,* vol. 39, n°2, 2002, pp. 104-136. Sur la croyance optimiste dans la participation voir également CLEAVER F., « Institutions, Agency and the Limitations of Participatory Approaches to Development », *in* COOKE B., KOTHARI U. (eds.), *Participation: The New Tyranny?, op. cit*, pp. 36-38 (pp. 36-55) ; SALOLE G., « Participatory Development: The Taxation of the Beneficiary? », *Journal of Social Development in Africa*, vol. 6, n°2, 1991, pp. 5-16.

[2] . Entretien avec Laura, directrice du département de planification, fonctionnaire de la CDI, Mexico, août 2012.

[3] . Entretien réalisé avec Delia, chargée du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD, Mexico, juillet 2012.

[4] . Entretien réalisé avec Óscar Rodriguez, jésuite de la mission de Bachajón, principal animateur de la coopérative, Chilón, (Chiapas), décembre 2009.

l'insertion économique. Il s'agit d'une notion vague, résolument optimiste et présentée comme « juste », ne pouvant que susciter le consensus comme l'ont avancé A. Cornwall et K. Brock[1]. Dans la perspective du développement humain promue par le PNUD, l'accent est mis sur les choix, les possibilités et les opportunités[2] (le plus souvent individuels, nous y reviendrons) en éludant la capacité collective politique des groupes concernés.

Les problèmes de développement rencontrés par les populations indiennes sont envisagés dans ces dispositifs comme un problème de capacité des groupes et des individus : les promoteurs de ces dispositifs plaident en ce sens pour la reconstitution de leur capital social et humain. Quand le renforcement des capacités est qualifié de communautaire, comme c'est le cas de la coopérative étudiée, il traduit une vision romantique des groupes sociaux où les relations de pouvoir, de conflits et d'inégalités sociales internes sont minimisées ou ignorées. Quand ce sont les capacités individuelles qui sont valorisées comme c'est le cas de la CDI et du PNUD, les promoteurs misent sur la capacité d'introduction de changement social au sein de leurs groupes sociaux d'origine à travers les individus qu'ils sélectionnent pour participer[3].

Qu'ils soient focalisés sur les capacités communautaires ou individuelles, les dispositifs de renforcement des capacités ont en commun de considérer que les solutions aux problèmes de développement sont *internes* aux groupes sociaux locaux et de miser sur le *consensus* des populations locales. En effet, l'approche du renforcement des capacités se caractérise par un intérêt porté aux capacités internes des groupes et des individus comme les facteurs de la transformation sociale poursuivie (le développement des populations indiennes), concentrée auparavant sur la confrontation de représentations du problème autochtone[4]. L'attention portée aux capacités communautaires, au capital social des individus et des groupes traduit une représentation selon laquelle les solutions aux problèmes de développement des populations indiennes doivent être trouvées à l'intérieur des groupes sociaux comme si les problèmes rencontrés par ces groupes ne trouvaient pas leurs origines dans des dynamiques extérieures. La stratégie du renforcement des capacités encourage le recours au consensus interne comme moyen d'améliorer les conditions sociales sans remettre en question les causes des problèmes de développement autochtone[5].

Les procédures participatives reposent sur l'idée implicite selon laquelle les populations se caractérisent par le sentiment d'exclusion sociale et sont en demande de participation. Selon cette hypothèse, les dispositifs institutionnels de renforcement des capacités et le modèle de développement communautaire rural répondraient à cette demande de participation permettant aux populations de devenir acteurs de leur développement. D'après le discours des promoteurs des dispositifs, la participation des individus et des groupes locaux indiens semble aller de soi et reposer sur l'équation suivante : les indiens se caractérisent par leur exclusion de la société dominante[6], ils revendiquent une reconnaissance, la solution passe alors par la mise en place de dispositifs de participation. Un tel discours,

[1] . CORNWALL A., BROCK K., « What Do Buzzwords… », *art. cit.*
[2] . Voir *supra* troisième chapitre, pp. 233-270.
[3] . Nous analysons cette sélection des participants dans les pages suivantes, voir *infra*, pp. 400-403.
[4] . Voir *supra* première partie, pp. 55-137.
[5] . Nous analysons cette valorisation du consensus dans les pages suivantes, voir *infra*, pp. 418-426.
[6] . Voir *supra* cinquième chapitre, pp. 348-360. Voir également Annexe 8, « Carte de l'Indice de retard social national », p. 534 et Annexe 9, « Carte de l'Indice de retard social État du Chiapas », p. 535.

conforme aux idéaux de la démocratie contemporaine, semble toutefois partial et expéditif dans son raisonnement.

1.2. Les dispositifs de renforcement des capacités de la CDI et du PNUD

Les promoteurs institutionnels des dispositifs participatifs de la CDI et du PNUD distinguent deux types d'objectifs qui, loin d'être exclusifs, s'articulent l'un à l'autre. Le premier envisage la participation comme une fin en soi dont l'objectif est l'appropriation des projets de développement par les individus. Le second voit à travers la participation un moyen d'assurer une mise en œuvre efficace et effective d'un projet de développement[1]. Aussi, la participation est censée permettre à la fois une meilleure adéquation des projets aux réalités locales ainsi qu'une prise en compte des groupes locaux vulnérables contribuant à réduire la pauvreté de ces populations indiennes.

Elle sera envisagée au regard des enjeux institutionnels, puis les processus d'identification des participants seront étudiés.

La participation, entre modèle d'intervention et acceptabilité sociale

Comme l'a souligné S. C. White, le statut accordé à la participation (« comme un *hurrah word*[2] ») tend à occulter les intérêts institutionnels de la promotion de dispositifs participatifs au profit d'une seule valorisation de ses effets présentés comme positifs pour les groupes sociaux locaux.

La transparence apparente[3] de la participation masque ses intérêts institutionnels. En d'autres termes, la participation ne se limite pas à cette seule façade bonnes intentions. Il serait caricatural de considérer la participation comme un « concept moderne » qui serait un piège tendu par les pays du Nord aux populations plus vulnérables du Sud ou encore une « tyrannie »[4]. Toutefois, comme l'ont souligné A. Cornwall et K. Brock, derrière « les belles paroles[5] » des discours des promoteurs des dispositifs participatifs et le sens donné aux

---

[1] . Dès 1993, le PNUD a articulé ces deux perspectives en considérant que « la participation est à la fois un moyen et une fin ». PNUD, *Rapport sur le développement humain 1993…, op. cit*., p. 24.

[2] . WHITE S.C., « Depoliticising Development: the Uses and Abuses of Participation », *Development in Practice,* vol. 6, n°1, February 1996, p. 7 (pp. 6-15).

[3] . *Ibid.*, p. 7.

[4] . COOKE B., KOTHARI U., *Participation: The New Tyranny ?, op. cit.* ; ESCOBAR A., *Encountering Development: the Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press, 1995 ; ESTEVA G., PRAKASH M., *Grassroots Post-modernism: Remaking the Soil of Cultures*, London, Zed Books, 1998.

[5] . CORNWALL A., BROCK K., « What Do Buzzwords… », *art. cit.*, p. 1043. Comme l'a souligné Michel Foucault, « les discours sont des éléments ou des blocs tactiques dans le champ des rapports de force […] il faut les interroger aux deux niveaux de leur productivité tactique (quels effets réciproques de pouvoir et de savoir ils assurent) et de leur intégration stratégique (quelle conjoncture et quel rapport de force rend leur utilisation

politiques de développement, il y a la « légitimité dont les acteurs du développement ont besoin pour justifier leurs interventions[1] ».

Au-delà des discours sur la participation comme une « bonne pratique » associée aux dispositifs de développement, nous suggérons qu'à travers l'adoption d'un modèle d'action publique promu par les institutions internationales, les institutions nationales éclipsent les aspects arbitraires de modalités d'intervention. En ce sens, il s'agit de solutions mutuellement profitables pour les institutions nationales et internationales qui contribueraient à éviter qu'un modèle d'intervention soit remis en cause[2] comme nous allons l'étudier pour chacune des institutions, la CDI et le PNUD.

En effet, les projets de développement participatif impliquent un type spécifique d'écriture qui, tout en s'inscrivant dans la planification technique de l'action de développement[3], renforcent la légitimation de la CDI : légitimité institutionnelle (en tant que dispositif émanant de l'agence en charge des populations indiennes), légitimité fondée sur l'efficacité (à travers l'implication des populations locales et la promotion d'un modèle promu au niveau onusien), légitimité morale (à travers des dispositifs prenant en compte les spécificités sociales et culturelles).

Tout d'abord, la réforme de l'action publique en direction des populations indiennes entreprise sous le mandat de Vicente Fox vise à établir une « nouvelle relation entre l'État et les peuples autochtones », comme l'avons analysé[4]. La volonté affichée[5] de la réforme institutionnelle était d'associer et de faire participer de façon active les populations autochtones aux politiques de développement les concernant. Dans ce cadre, la CDI fonde sa légitimité institutionnelle sur son statut d'*interlocuteur privilégié* avec les peuples et communautés autochtones[6]. Comme l'a souligné Laurence Monnoyer-Smith, la participation

---

nécessaire en tel ou en tel épisode des affrontements divers qui se produisent », voir FOUCAULT M., *Histoire de la sexualité, 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 134-135.

[1] . CORNWALL A., BROCK K., « What Do Buzzwords… », *art. cit.*, p. 1043.

[2] . Voir KNIGHT J., *Institutions and Social Conflict*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

[3] . Voir MOSSE D., *Cultivating Development…, op. cit.*, p. 21

[4] . Voir *supra*, pp. 180-200.

[5] . Comme nous l'avons souligné préalablement, selon Miguel Angel Sámano Rentería, la consultation n'a pas consisté à rompre avec la tradition indigéniste mais à la moderniser. SÁMANO RENTERÍA M.A., « El Indigenismo institucionalizado (1936-2000) : un análisis », *in* ORDÓÑEZ CIFUENTES J. (eds.), *La construcción del Estado nacional: democracia, justicia, paz y Estado de derecho. XII Jornadas Lascasianas*, México, UNAM, 2004, p. 156 (pp. 141-158).

[6] . CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley de la Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas, *Diario oficial de la Federación*, 21.05.2003. Comme nous l'avons déjà souligné, cet argument est mobilisé par les fonctionnaires de la CDI y compris dans la production de savoirs experts, Voir *supra*, pp. 320-329.

est un registre démocratique censé constituer la matrice à partir de laquelle on peut refonder le lien entre la sphère politique et la société civile sur de nouvelles bases[1].

Ensuite, la promotion de la participation s'inscrit dans un projet de construction de la légitimité de la CDI sur le plan national dans un contexte où l'autorité de la nouvelle CDI est remise en cause comme nous l'avons étudié[2]. L'analyse des textes officiels et des discours des promoteurs des dispositifs participatifs de la CDI permet de souligner l'intériorisation du postulat onusien selon lequel la participation des bénéficiaires est garante du succès des projets de développement. Les activités et les stratégies d'appropriation des dispositifs institutionnels d'intervention fondés sur la participation sont en partie conçues en fonction de la volonté d'investir des dispositifs *modèles* dotés d'un fort capital de légitimité dans le secteur des politiques de développement, comme le suggèrent les agents de la CDI que nous avons interrogés. Perla, fonctionnaire de la CDI dans le département des Processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone de la FOCAI, est chargée, depuis 2003, de mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités. Perla revient sur la transition institutionnelle de l'INI à la CDI qui a permis la mise en place de la « nouvelle relation » entre l'État et les populations autochtones. Elle explique qu'il fallait alors que la CDI s'appuie sur ce que les populations indiennes « souhaitaient pour leur propre développement » et en deviennent les « acteurs » :

> La transition vers la CDI est l'idée de créer une nouvelle relation avec les peuples autochtones et l'idée qu'ils décident de leur propre développement. C'est précisément ce que disent les Nations unies. De là, ce qui s'est décidé en 2003, c'est de réfléchir à une institution qui renforce et accompagne les indiens dans leur développement[3].

Pour Ernesto, mathématicien au sein de la CDI, la prise en compte de la participation des populations indiennes qui a accompagné la transformation de l'INI en CDI, a permis de mettre en place des « activités plus correctes et cohérentes au regard des critères internationaux[4] ». Dans ces extraits d'entretiens portant sur la réforme institutionnelle et la mise en place de la CDI, apparaît un élément fondamental : la mise en *conformité* avec le modèle international.

---

[1] . MONNOYER-SMITH L., *Communication et délibération. Enjeux technologiques et mutations citoyennes*, Paris, Lavoisier, 2011.
[2] . Voir *supra*, pp. 299-301.
[3] . Entretien réalisé avec Perla, responsable du département des processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[4] . Entretien réalisé avec Ernesto, directeur du département des indicateurs, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

En effet, en dernier lieu, un tel affichage de l'harmonisation des dispositifs d'intervention de la CDI auprès des populations indiennes avec les idées et les pratiques valorisées par les agences de développement des Nations unies, présente des avantages. L'État mexicain, à travers la CDI en tant qu'organisation nationale en charge de ces politiques de développement à destination des populations indiennes, légitime ses activités en investissant des formes d'intervention valorisées au niveau international[1]. Ainsi, cet affichage participe-t-il d'une « stratégie de naturalisation d'un choix politique[2] » que sont les dispositifs participatifs.

Au sein de la CDI, l'appropriation par les fonctionnaires mexicains des dispositifs participatifs de développement se traduit par l'adoption de la phraséologie développementaliste promue par le PNUD[3]. Le développement comme « éventail de possibilités », les « potentialités» et les « opportunités », la « capacité » et la « liberté » de choisir sont autant de termes que l'on retrouve dans les textes officiels et programmes d'action du PNUD et qui sont repris par les fonctionnaires de la CDI dans leur discours. De nombreuses personnes de l'administration mexicaine interrogées reproduisent le jargon associé au développement diffusé par l'agence onusienne, signe extérieur d'appartenance et de conformité au modèle onusien de développement, largement influencé par les théories d'Amartya Sen sur le développement humain.

Perla défend l'idée selon laquelle le renforcement des capacités à travers le développement humain constitue un des éléments garants du succès des programmes opérationnels. Alors même qu'elle revendique une démarche non-économiciste, telle que l'avait théorisée A. Sen, le raisonnement économique apparaît dans son discours. Selon elle, l'« investissement dans le développement humain », et le « pari sur le capital humain » constituent des éléments stratégiques des dispositifs participatifs :

> Ce qui est fondamental dans un sens large, c'est le thème des capacités en tant qu'un des éléments qui permet de visualiser le développement au-delà de la conception monétaire du salaire. C'est absolument fondamental pour l'approche que l'on veut donner à l'institution. L'approche du développement humain des Nations unies qui pénètre nos programmes ici, c'est

---

[1] . Voir *supra*, pp. 292-302. Voir HEGER BOYLE E., MEYER J., « Modern Law as a Secularized and Global Model: Implications for the Sociology of Law », *in* DEZALAY Y., GARTH B. (eds.), *Global Prescription. The Production, Exportation, and Importation of a New Legal Orthodoxy*, Ann Arbor (MI), University of Michigan Press, 2002, pp. 65-95.

[2] . DELPEUCH T., « L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art », *Questions de recherche*, n°27, décembre 2008, p. 14 [en ligne, dernière consultation le 15.09.2013 : http://www.ceri-sciences-po.org/publica/ question/qdr27.pdf].

[3] . PARIZET R., « La fabrique dépolitisée des élites locales. Les dispositifs de développement participatif dans le Chiapas (Mexique) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n°4, 2013 (à paraître).

> l'idée que c'est un parapluie ample pour orienter le travail […]. Or, pour qu'un projet productif fonctionne, il faut des programmes de renforcement des capacités […]. Les concepts divulgués par l'ONU sont essentiels pour comprendre et travailler ainsi. Dans notre domaine, investir dans le capital humain à travers le renforcement des capacités est fondamental, et nous avons vu que nous obtenons de meilleurs résultats. Nous avons vu que si nous investissons dans la formation, ça marche. C'est ce que nous avons appelé "capital humain". Et nous parions sur cet investissement[1].

Si, concrètement, l'observation des pratiques de la CDI à travers les dispositifs participatifs de développement et les discours des fonctionnaires permet de souligner le rôle du PNUD en tant que « promoteur » de l'approche participative dans les politiques de développement, il ne s'agit pas de surestimer le rôle de cette organisation internationale. Les fonctionnaires de la CDI ne font pas que relayer une approche valorisée au niveau international.

Cet affichage doit être mis en perspective avec le processus de traduction nationale qui, dans le cas mexicain, contribue à solidifier au niveau local un modèle d'intervention auprès des populations indiennes. Dans ce sens, comme l'a souligné Thierry Delpeuch, des pratiques de « soutien » au modèle d'action publique diffusé sont mises en œuvre en vue de faire « évoluer les schèmes culturels et attitudes ayant cours chez les destinataires[2] ». Dans le cadre de réunions internes à la CDI, sont discutées des « activités pédagogiques » destinées aux régions indiennes, où sont organisées des « campagnes médiatiques » pour expliquer et promouvoir les aspects positifs des dispositifs de « renforcement des capacités[3] ».

Du côté du PNUD, précisons tout d'abord que le programme « Leaders autochtones féminins » est un des rares programmes du bureau mexicain qui concerne directement les « acteurs de la société civile ». Les activités du PNUD sont plus généralement destinées aux institutions fédérales qui sont considérées comme les partenaires « naturels » du PNUD[4]. C'est ce que nous avons analysé dans la partie précédente avec l'exemple du Bureau de recherche en développement humain. Les activités du volet gouvernance démocratique concernent dans leur majorité des institutions comme l'Institut des femmes, le Tribunal électoral, etc. Comme l'explique Delia qui travaille pour le programme « Leaders autochtones féminins », la caractéristique de ce programme est de s'adresser directement à la population :

> Dans sa grande majorité, le PNUD travaille avec des institutions. Le programme de « Leaders autochtones féminins » s'adresse directement aux populations locales, enfin aux femmes de la société civile indienne. Donc, il a fallu faire connaître notre programme pour pouvoir identifier

[1] . Entretien réalisé avec Perla, responsable du département des processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[2] . DELPEUCH T., « L'analyse des transferts internationaux… », *art. cit.*, 2008, p. 53.
[3] . Carnet de terrain, mars 2010.
[4] . Voir *supra,* pp. 315-323.

les femmes qui allaient y participer. Pour cela, nous avons diffusé, et nous avons également beaucoup travaillé avec des universitaires qui connaissent bien le sujet et le terrain[1].

Cet extrait d'entretien rejoint les propos de Catarina, directrice du programme qui souligne le « défi que cela a été pour le PNUD de s'adresser directement aux populations[2] ». Aussi, à partir de cette spécificité, deux modalités de soutien du programme peuvent être identifiées. D'une part, la promotion du dispositif par les technologies de l'information et de la communication : les réseaux sociaux sont le principal outil par lequel les participantes que nous avons rencontrées ont eu connaissance du programme (nous y reviendrons). De l'autre, l'association d'universitaires reconnus nationalement et internationalement, essentiellement politistes, anthropologues ou sociologues, contribue à donner une caution au programme. À l'occasion d'une réunion de travail du programme tenue au PNUD à Mexico en février 2010[3], un tiers des participants était constitué d'universitaires du CIESAS, de la UNAM, du Colegio de Mexico et de l'université autonome du Chiapas ; un autre tiers de personnes représentants des Nations unies, essentiellement le PNUD et l'UNIFEM, et le dernier tiers de représentants mexicains à la fois d'institutions fédérales (le Tribunal électoral par exemple) ou d'organisations de la société civile (le *Consejo ciudadano* ou *Alianza Continental* par exemple).

En d'autres termes, les fonctionnaires de la CDI et les agents du PNUD produisent des discours, dont l'objectif est de démontrer les vertus des dispositifs participatifs qui permettent d'aboutir à des choix socialement plus acceptables. Ainsi, dans le cadre de l'action de développement concernant les populations indiennes, la modalité participative et son affichage sont-ils centraux dans le renouvellement de la légitimité des politiques de développement.

La sélection des participants

Pour identifier les individus qu'elle considère comme « capables de porter les enjeux du développement », la CDI définit un « profil de diplômé » (*perfil de egreso*). Le bilinguisme, l'alphabétisme et la maîtrise de techniques spécifiques[4] sont les critères retenus par cette organisation nationale en charge des politiques de développement des populations indiennes.

[1] . Entretien réalisé avec Delia, chargée du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD, Mexico, juillet 2012.
[2] . Entretien réalisé avec Catarina, directrice du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD, Mexico, mars 2010.
[3] . Carnet de terrain, février 2010.
[4] . CDI, *Desarrollo Curricular. Manual metodológico*, Dirección de Fortalecimiento de Capacidades de los Indígenas, Fortalecimiento de capacidades en materia de equidad de género entre la población indígena, Puebla, CDI, 2005.

De la même manière, dans le cadre du « Diplôme pour le renforcement du leadership des femmes autochtones » dont l'objectif est de développer les capacités personnelles pour l'interlocution et la gestion politique des femmes, les participantes doivent nécessairement détenir au préalable un diplôme universitaire ou technique.

Du côté du PNUD, les participantes au programme « Leaders autochtones féminins » ont été identifiées à travers une procédure en ligne sur internet. Gloria, Claudia et Judith racontent la façon dont elles ont connu le programme :

> En fait, je suis le groupe PNUD sur *facebook*. En fait, quand je dis « je suis », ça veut dire que je suis « fan » comme on dit sur ce réseau social. J'ai accès régulièrement aux activités du PNUD. Et un jour, j'ai vu l'appel pour les leaderships féminins. Alors, j'ai candidaté. C'était assez simple comme procédure, il fallait juste avoir un accès internet[1].
>
> J'ai une amie avec qui on réfléchit beaucoup sur comment aller de l'avant avec nos communautés. On regarde sur internet ce qui se passe dans notre région et on s'envoie les informations qu'on trouve […]. C'est elle qui m'a envoyé l'appel du PNUD en me disant « c'est pour toi ». Alors moi, leadership, ça ne me dit rien, mais bon, j'ai candidaté parce que je connaissais Paloma Bonfil[2], et elle aussi m'a écrit pour que j'y participe. Et bon, j'ai été retenue[3].
>
> J'ai vu l'appel sur *facebook* [*rires*]. Je n'ai pas internet. Ma maison est toute simple[4], tu vas venir la voir. Donc je vais souvent au cyber café. Je suis très active sur les réseaux sociaux, j'aime beaucoup. Et comme j'avais déjà fait une formation avec le PNUD, et bien j'ai leur actualité sur *facebook*. Et bon, j'ai vu la convocation, et j'ai candidaté[5].

Contrairement aux programmes de la CDI, l'appel du programme du PNUD ne précise pas les conditions de bilinguisme ou de maîtrise de techniques spécifiques. En entretien, Delia insiste sur le caractère « ouvert à toutes les femmes indiennes » du programme onusien. Toutefois, au regard de la procédure d'identification, c'est bien une sélection qui est faite par le PNUD. L'ensemble des femmes participantes au programme lit, écrit et parle nécessairement le castillan et maîtrise l'outil internet. En outre, toutes ont connaissance du PNUD et sont en mesure d'accéder à l'information que diffuse l'agence onusienne. Ainsi, les modalités de soutien et de diffusion au programme que nous avons précédemment identifiées sont-elles destinées à une catégorie de femmes ayant la capacité d'avoir accès à l'information.

---

[1] . Entretien réalisé avec Gloria, femme chol (maya), Chiapas, juillet 2012.
[2] . Il s'agit d'une des universitaires (anthropologue) présente à la réunion que nous avons mentionnée précédemment qui est l'une des principales consultantes du programme.
[3] . Entretien réalisé avec Claudia, femme tseltal (maya), Chiapas, juillet 2012.
[4] . Judith vit avec sa mère, sa grand-mère, ses deux filles dans une petite maison à la sortie de la ville au bord d'une route où sa famille vend du charbon. La maison est construite avec des morceaux de bois et des tôles. Carnet de terrain, août 2012.
[5] . Entretien réalisé avec Judith, femme tsotsil (maya), Chiapas, août 2012.

Définies de façon déconnectée des réalités locales, de telles procédures déterminent le profil-type des participants en amont de la mise en place des dispositifs. Si la promotion du bilinguisme et l'alphabétisation sont les priorités des programmes gouvernementaux d'éducation dans les localités indiennes, les personnes âgées, qui sont souvent les autorités traditionnelles dans les villages, ne disposent pas de ces compétences : ces dernières se voient mécaniquement exclues de tels dispositifs participatifs. Cette procédure participative s'apparente à un processus de *sélection* et de *recrutement* : les modalités de la participation sont déterminées par des conditions, implicites ou explicites selon les programmes, que doivent remplir les éventuels candidats. En d'autres termes, il existe des conditions de recrutement définies par le haut qui éloigne la perspective d'une participation par le bas.

On peut rapprocher une telle procédure de recrutement de l'analyse d'Ervin Goffman : « dès lors qu'un individu affligé d'un stigmate atteint une position élevée […], il se voit le plus souvent investi d'une nouvelle carrière : représenter sa catégorie[1] ». Les représentants locaux pressentis, dotés de prédispositions à comprendre le fonctionnement du dispositif participatif, sont les plus aptes à être rapidement socialisés au fonctionnement de celui-ci. Ainsi, la CDI et le PNUD construisent et solidifient-t-ils la catégorie de dirigeants locaux qu'ils mobilisent[2]. Les processus d'identification des individus pressentis en tant que dirigeants locaux s'apparentent à de véritables dispositifs de *recrutement* auxquels sont associés des critères en termes de compétences et des profils-types prédéfinis[3]. En d'autres termes, les recrutements sont cohérents avec les attentes des promoteurs des dispositifs puisqu'ils en définissent les règles[4].

L'analyse de procédure de recrutement des individus nous conduit à considérer les dispositifs participatifs institutionnels de la CDI et du PNUD comme des « politiques de l'offre au-delà de la demande » sociale pour reprendre les termes de Guillaume Gourgues[5]. C'est dans ce sens que David Mosse a souligné que, bien avant de répondre au besoin de ceux qui

---

[1] . GOFFMAN E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1963] 2010, p. 40.
[2] . C'est un processus que Mary Douglas a montré dans son analyse des institutions sociales, voir DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, [1986] 1999.
[3] . Voir PARIZET R., « La fabrique dépolitisée des élites locales… », *art. cit*.
[4] . En ce sens, Gerry Salole a analysé la participation comme un « impôt » pesant sur les plus pauvres. SALOLE G., « Participatory Development: The Taxation of the Beneficiary? », *Journal of Social Development in Africa*, vol. 6, n°2, 1991, pp. 5-16.
[5] . GOURGUES G., « Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique », *Quaderni*, n°79, 2012, pp. 5-12.

sont considérés comme pauvres, les projets de développement répondent aux besoins politiques des institutions qui les mettent en place[1].

1.3. Le développement communautaire rural : le modèle alternatif des jésuites

La participation des paysans est le maître mot en matière de développement rural. Le projet de coopérative agricole Tsumbal Xitala est présenté par les jésuites de la mission de Bachajón comme un projet innovant qui implique les paysans : en leur donnant la parole à travers un espace qui leur est propre, ils deviendraient acteurs de leur développement. Elle est conçue comme une dynamique de développement participatif, décentralisée, à la base, et communautaire par auto-animation et autogestion qui prend la forme d'un projet coopératif. L'analyse de la coopérative traduit toutefois des représentations et des pratiques plus complexes.

La spécificité du développement participatif rural tient au fait qu'il s'appuie sur une articulation entre populisme et misérabilisme[2] et une hybridation de représentations et de pratiques exogènes et endogènes. Nous suggérons ici que le populisme des jésuites de la mission de Bachajón est contradictoire : il implique une dynamique exogène se traduisant par l'intervention d'acteurs extérieurs comme les jésuites et des jeunes diplômés qui s'investissent dans la coopérative, et une autre endogène, à travers l'auto-prise en charge des populations paysannes indiennes. Ce sont ces deux dynamiques que nous proposons d'analyser.

Dans la suite de J.-P. Olivier de Sardan, nous entendons le populisme, non pas dans le sens d'un mouvement populaire, ni dans celui d'une attitude surplombante, démagogique et dirigiste de la mission de Bachajón, mais dans un sens le plus sociologique possible, c'est-à-dire conçu comme une attitude bienveillante à l'endroit des populations indiennes qui consiste à les rendre visibles et maîtresses de leur développement[3]. J.-P. Chauveau a analysé le populisme bureaucratique en Afrique comme une articulation complexe et paradoxale inhérente aux dispositifs de développement, qui « prétend en définitive concilier les vertus de l'efficacité dépersonnalisée de la bureaucratie (entendue comme idéal-type d'organisation) et

---

[1] . MOSSE D., « Framing a Participatory... », *art.cit.* p. 22.
[2] . GRIGNON C., PASSERON J-C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature,* Paris, Gallimard, 1989 ; OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Populisme développementaliste… », *art. cit.*
[3] . Voir *Ibid.* p. 476. Voir également OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-KARTHALA, 1995, pp. 19-21 et pp. 97-112.

les vertus de la communauté, de la solidarité, et des particularismes qui sont censés régir les paysanneries africaines[1] ».

Participation rurale, développement social et populisme

Présentée comme innovante, récente et en opposition aux orientations unanimement condamnées des dispositifs descendants, la participation paysanne et rurale existe toutefois depuis de nombreuses années : on la trouve dans le discours des colonisateurs (en Afrique[2] par exemple), et plus largement dans celui des acteurs internationaux et locaux du développement rural[3]. Elle est également présente comme injonction formulée dans des ouvrages de sciences sociales[4], traduisant ainsi une nécessité de rationnaliser les pratiques et savoir du développement afin d'intervenir de manière plus efficace dans les régions rurales[5].

Le contexte socio-économique de la production caféière dans l'État du Chiapas permet de resituer la création dans la coopérative. La situation économique concrète de la région de Chilón en fait une des régions les plus pauvres et les plus marginalisées selon les indicateurs produits par le PNUD et la CDI[6]. La production de café est l'une des activités principales des populations indiennes de la région de Chilón[7]. Néanmoins, l'agriculture vivrière est menacée et ne suffit pas à subvenir aux besoins des familles. En d'autres termes, les paysans indiens ne peuvent plus se contenter d'une économie de subsistance. La réforme en 1992 de l'article 27 de la Constitution a permis la propriété privée des terres *ejidales* auparavant interdites[8]. L'affaiblissement du système *ejidal* comme structure fondamentale de l'organisation paysanne indienne a accéléré la destruction des tissus communautaires locaux.

L'entrée en vigueur du traité de l'ALENA marque une nouvelle étape, décisive, dans l'histoire de la production agricole paysanne. Les mesures de libéralisation vont plus loin que celles prises sous Miguel de La Madrid pendant les années 1980. Les investissements des entreprises multinationales cotées en bourse dans la région renforcent un système

---

[1] . CHAUVEAU J.-P., « Participation paysanne et populisme… », *art. cit.,* p. 45.

[2] . CHAUVEAU J.-P., « Le "modèle participatif" de développement rural est-il "alternatif" ? Éléments pour une anthropologie de la culture des "développeurs" », *Bulletin de l'APAD*, n°3, 1992, pp. 20-30 [en ligne, dernière consultation le 09.09.2013 : http://apad.revues.org/3763].

[3] . *Ibid* ; BERGER S., *Les paysans contre la politique*, Paris, Éditions du Seuil, [1972] 1975.

[4] . Nous y reviendrons mais l'ouvrage de Robert Chambers en est l'un des meilleurs exemple, voir, CHAMBERS R.*, Rural Development…, op. cit.*

[5] . Voir CHAUVEAU J.-P., « Enquête sur la récurrence… », *art. cit.* ; CHAUVEAU J.-P., « Participation paysanne et populisme… », *art. cit.*, pp. 35-38.

[6] . Voir Annexe 9, « Carte de l'Indice de retard social État du Chiapas », p. 535, et Annexe 10, « Carte zone tseltal, région nord du Chiapas », p. 535.

[7] . L'économie chiapanèque est étroitement liée à la production caféière : entre 2002 et 2008, 600 000 tonnes de café ont été produites dans l'État du Chiapas. « La producción de café tien aroma de fracaso », *El Universal*, 01.12.2009.

[8] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 65-71.

d'intermédiaires de la production caféière et introduisent de nouvelles pratiques agricoles à travers des produits chimiques. L'organisation de la production par les firmes transnationales présentes dans la région s'articule à un système d'intermédiaires (le *coyotaje*). Ces *coyotes* sont les intermédiaires locaux, en général, des personnes métisses, qui achètent le café à bas coût aux paysans locaux pour le compte d'entreprises transnationales. Dans ce contexte, les familles sont contraintes de diversifier leurs activités rémunératrices. Ainsi, il n'est pas rare qu'un des membres d'une famille migre vers les pôles urbains de la région, Palenque, Ocosingo, San Cristobal de Las Casas ou encore Comitán pour un travail de main d'œuvre notamment dans la maçonnerie[1]. C'est dans ce contexte qu'émerge le projet de la coopérative.

Encadré 21. Histoires croisées de l'implantation du café et de la domination des paysans chiapanèques

L'histoire de l'implantation de la culture du café dans la région nord du Chiapas et celle de la domination des paysans sont intimement liées[2].

La caféiculture s'est propagée dans la région nord du Chiapas à la fin du XIXe siècle durant la colonisation. En cette fin de ce siècle, les pays européens étaient à la recherche de nouvelles cultures de rente qui leur permettraient de développer leurs colonies. Le café devint l'un des symboles de ce que l'on n'appelait pas encore les relations Nord-Sud[3]. La création de *latifundios* au service d'entreprises essentiellement européennes a conduit à l'expropriation de nombreux paysans chiapanèques. Les allemands Friedrich Kortum et Karl Setzer ont importé la culture caféière dans la región de Yajalón, Chilón et Sitalá[4]. Propriétaires de la Finca El Triunfo pour l'American Coffe Company par exemple, ils employaient près de 3 000 indiens et la *finca* s'étalait sur 20 000 hectares[5]. Attirés par le succès de la production caféière, des métisses de San Cristobal de Las Casas, d'Ocosingo et de Comitán ont migré dans cette région au début du XXe siècle. Employés par les entreprises internationales, ils occupaient alors des fonctions de personnels de confiance, de surveillance et des postes techniques dans la gestion de la production. Véritables contremaîtres, ils se sont investis dans la culture du café, et ont collaboré avec les entreprises étrangères notamment dans l'organisation économique et politique régionale.

Au moment de la réforme agraire de 1914, ils ont bénéficié de possibilités d'achats des terrains que vendaient les entrepreneurs étrangers qui bradaient leurs propriétés face aux menaces d'expropriation à la suite de la Révolution. Ils ont alors investi les positions dominantes, occupées jusque là par les entrepreneurs étrangers, en monopolisant le commerce du café produit par des

[1] . Carnet de terrain, décembre 2009, janvier et février 2010.
[2] . Voir ALEJOS GARCÍA J., « Dominio extranjero en Chiapas. El desarrollo cafetalero en la Sierra Norte », *Mesoamérica*, vol. 17, n°32, Diciembre 1996, pp. 283-298.
[3] . BRAUDEL F., *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, [1985] 1993 ; NOREL P., *L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Éditions du Seuil, 2004 ; WALLERSTEIN I., *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, [1985] 2002.
[4] . BOBROW-STRAIN A., *Intimate Enemies: Landowners, Power, and Violence in Chiapas*, Durham (NC)-London, 2007, p. 54.
[5] . *Ibid*., p. 59. Voir également, ALEJOS GARCÍA J., « Dominio extranjero en Chiapas… », *art. cit.* ; ALEJOS GARCÍA J., « Los choles en el siglo del café : estructura agraria y etnicidad en la cuenca del río Tulija », *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA-Universidad de Guadalajara, 1995, pp. 319-328.

paysans désormais *ejidatarios*[1], et en occupant les postes administratifs des services publics. Ces nouveaux notables locaux « maintenaient le contrôle sur la main d'œuvre à partir de trois stratégies : l'endettement, les boutiques d'alimentation générale (*tiendas de raya*) et l'alcoolisme[2].

Dans les années 1970, la politique d'industrialisation lancée par le gouvernement au lendemain de la seconde guerre mondiale a entrepris de réorganiser la production caféière. Dans la région du Chiapas, quatre gouverneurs consécutifs ont appuyé le programme afin de stimuler la production. L'élevage fut présenté comme la base de la transformation de la structure coloniale chiapanèque en une industrie agroalimentaire prometteuse : il assurait des revenus directs durant toute l'année contrairement à la culture caféière dont la cueillette annuelle était la seule source de revenus. En outre, l'élevage nécessitait moins de main d'œuvre. Durant trois décennies, l'élevage a connu une augmentation significative dans un territoire qui n'y était pas propice : terrains escarpés et zones forestières. La transformation de la pratique agricole dans la région nord du Chiapas a conduit à des déforestations massives, à une compression des sols du fait de la présence des bêtes, et à l'érosion de ces sols dont la conséquence principale est la transformation des écosystèmes locaux[3].

Dans les années 1990, les traditionnels propriétaires et intermédiaires du café de la région ont été supplantés par les entreprises transnationales productrices de café. Depuis, ces dernières ont des filiales nationales mexicaines réunies dans l'Association nationale de l'industrie du café (ANACAFE). La signature du Traité de libre commerce (ALENA) en 1994 a accéléré la libéralisation de la production agricole. Aujourd'hui les entreprises comme Amsa, Tomari, Nestlé, Volcafé Holding LTD et Café California contrôlent la majorité de la production de café.

La participation paysanne constitue une « archéologie », (dans le sens de Michel Foucault[4]) des dispositifs de développement comme l'a analysé J.-P. Chauveau : « il convient plutôt de considérer la participation des populations à l'œuvre de développement comme un élément de la structure de connaissances et du système de valeurs caractéristiques de nos sociétés dites modernes[5] ». Loin de constituer une rupture avec les pratiques antérieures du développement, le modèle coopératif comme forme du développement communautaire et d'animation rurale, trouve son origine, selon le discours des jésuites, dans l'inadéquation entre les politiques productivistes et technocratiques et les formes locales d'organisation et de savoir-faire.

Le projet de la coopérative s'articule explicitement autour (1°) du caractère incontournable de l'association des paysans à leur propre développement ; (2°) de la réhabilitation de savoir-faire locaux, de pratiques agricoles et de comportements économiques et sociaux associés à la paysannerie indienne ; (3°) du recours aux sciences en général qui

[1] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 65-71.
[2] . BOBROW-STRAIN A., *Intimate Enemies: Landowners, Power, and Violence in Chiapas*, Durham (NC)-London, pp. 62-68.
[3] . Voir TOLEDO V.M., ORTIZ-ESPEJEL B., CORTÉ L., MOGUEL P., ORDÓÑEZ, M. de J., « The Multiple Use of Tropical Forests by Indigenous Peoples in Mexico: a Case of Adaptive Management », *Conservation Ecology*, vol. 7, n°3, 2003, article 9.
[4] . FOUCAULT M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
[5] . CHAUVEAU J.-P., « Participation paysanne et populisme… », *art. cit.*, p. 29.

prend deux formes : d'une part il fait appel aux sciences sociales et économiques, notamment sociologie, anthropologie et économie pour valoriser le bien-être des groupes sociaux locaux ; et de l'autre, il a recours aux savoir-faire techniques pour adapter la production agricole caféière aux exigences du marché. En contrepoint, on trouve la méfiance à l'égard des dispositifs institutionnels participatifs, considérés comme imposés aux groupes locaux et élaborés sans prise en compte des contextes locaux, et des mégaprojets de développement dont les effets sur la paysannerie indienne sont considérés comme destructeurs des communautés locales et en général du tissu social.

Le projet de la coopérative repose sur ce que D. Mosse a analysé comme une *théorie causale dépolitisée* : il consiste à dire que la pauvreté et l'isolement de ces populations, ainsi que leur développement inapproprié et non durable, sont la conséquence d'une domination des entreprises, d'une planification verticale de la production agricole et de la non participation des producteurs à celle-ci. Dans ce cadre, la valorisation de technologies appropriées, la participation des agriculteurs – y compris la participation spécifique de femmes – et le renforcement des compétences et des capacités des producteurs réunis en collectif, aboutirait à une appropriation locale de la culture caféière permettant de subvenir aux besoins des familles[1].

À l'origine du projet d'une coopérative de paysans producteurs de café, on trouve des acteurs locaux, les jésuites de la mission de Bachajón : le développement social des populations est à l'origine de la mission que se donne la Compagnie de Jésus.

Implantée dans la région depuis le milieu des années 1950, la mission de Bachajón est l'une des premières qui se soit impliquée dans la création d'une Église indienne[2]. En faisant « l'option des pauvres », elle s'inscrit délibérément dans le courant de la théologie de la Libération et l'Inculturation[3]. Depuis son arrivée dans la région, la mission a entrepris un

[1] . Voir MOSSE D., « Framing a Participatory… », *art. cit.*, pp. 37-38.

[2] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 95-100. Voir MÜLLER E.J., SÁNCHEZ FRANCO I., « Líderes religiosos locales en la Iglesia católica de Chiapas », Communication présentée à l'occasion des II Jornadas de Sociología, « El fenómeno religioso. Presencia de la religión y de la religiosidad en las sociedades avanzadas », Sevilla, 13-14.07.2007.

[3] . Voir ESTRADA SAAVEDRA M., « Construyendo el Reino de Dios en la tierra : pastoral y catequesis en las Cañadas Tojolabales de la Selva Lacandona (1960-1980) », *Sociológica*, vol. 19, n°55, Mayo-Agosto 2004, pp. 199-242 ; HARVEY N., *La rebelión de Chiapas. La lucha por la tierra y la democracia*, México, Editorial Era, 2001 ; LEYVA SOLANO X., « Catequistas, misioneros y tradiciones en las Cañadas », *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas. Los rumbos …, op. cit.*, pp. 375-405 ; RÍOS FIGUEROA J., *Siglo XX : muerte y resurrección de la Iglesia Católica en Chiapas*, México, UNAM-PROIMMSE, 2002 ; VALTIERRA ZAMUDIO J., « En busca de la Iglesia autóctona : la nueva pastoral indígena en las cañadas tojolabales », *Estudios Sociales y Humanísticos*, vol. 10, n°2, Julio-Diciembre 2012, pp. 74-89 ; VALTIERRA ZAMUDIO J., « Y el Verbo se hizo

travail pastoral qui passe par l'ordination de diacres tseltal et de catéchistes[1]. Une dizaine d'années après la fondation de la mission jésuite, les pères Mardonio Morales et Ignacio Morales ont commencé en 1969 à soutenir le travail de traduction complète de la Bible par des indiens tseltal de la région. Ils ont reçu le soutien de théologiens et d'anthropologues de la Compagnie de Jésus comme le père Eugenio Maurer. Si de nombreux textes ont été imprimés en tseltal dans les années 1970 et 1990, c'est seulement depuis 2006, qu'une édition complète de la Bible a été imprimée dans cette langue, facilitant ainsi le travail pastoral des quelques 3 000 catéchistes et 200 diacres tseltal[2]. En parallèle du travail d'évangélisation[3], dans le cadre de sa pastorale sociale, les jésuites fondent une ONG, le Centre des Droits autochtones (CEDIAC), pour lutter contre les violations des droits de l'homme liés à la présence de l'État fédéral dans la région[4]. Le CEDIAC est dédié à la formation de « promoteurs » et de « visiteurs des droits de l'homme ». D'après l'analyse de Shannon Speed et de Xóchilt Leyva Solano, il a contribué à renforcer les capacités de ces organisations communautaires de base[5]. Dans ce contexte, les jésuites reconnaissent la spécificité des problèmes et les modes de vie des groupes sociaux locaux[6]. Sans vouloir rompre les structures traditionnelles, ils conçoivent la coopérative comme un espace de reconstruction du tissu social détérioré par l'État, la politique et les firmes transnationales caféières[7]. À sa création en 2002, la coopérative comptait 22 producteurs répartis dans 6 communautés ; en 2012, elle en compte 222 membres issus de 33 communautés réparties en cinq zones de la région[8].

Le *populisme* semble être une caractéristique endémique des acteurs locaux du développement que sont les jésuites, qui traduit une (re)découverte plus ou moins émerveillée

---

carne... el proceso de inculturación y el camino hacia la autoctonía de la diócesis de San Cristóbal de Las Casas, Chiapas », Tesis de maestría, México, CIESAS, 2009.

[1] . LEYVA SOLANO X., « Catequistas, misioneros… », *art. cit.* ; VALTIERRA ZAMUDIO J., « En busca de la Iglesia autóctona… », *art. cit.*

[2] . Entretiens réalisés avec Mardonio Morales, Ignacio Morales, Eugenio Maurer, jésuites de la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

[3] . Voir RAISON DU CLEUZIOU Y., DELLA SUDDA M., « Porter les Évangiles au monde », Communication au 9e Congrès de l'Association française de science politique, Toulouse, septembre 2007.

[4] . Entretiens réalisés avec Jésus Aviles, jésuite de la mission Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009, Eugenio Maurer, jésuite de la mission de Bachajón, Bachajón, (Chiapas), décembre 2009, Óscar Rodriguez, jésuite de la mission de Bachajón, principal animateur de la coopérative, Chilón, (Chiapas), décembre 2009.

[5] . SPEED S., LEYVA SOLANO X., « Introduction. Human Rights and the Maya Region », *in* PITARCH P., SPEED S., LEYVA SOLANO X. (coords.), *Human Rights in the Maya Region: Global Politics, Moral Engagements and Cultural Contentions*, Durham (NC), Duke University Press, 2008, pp. 1-23.

[6] . Dans cette perceptive voir BERGER S., *Les paysans contre la politique…*, *op. cit.,* pp. 122-132.

[7] . Ce sont les trois principaux acteurs et processus considérés comme responsables de la détérioration du tissu social et des conditions de vie des populations locales.

[8] . Les régions de la coopérative sont les zones géographiques traditionnelles appelées *ts'umbaliles* : Nuevo Progreso, Coquite´el, Yaxwinik, Paraíso Chicotanil, Tsubute´el, San José Veracruz et Yochibha. Ces données sont celles recensées à l'occasion de la dernière assemblée générale de juillet 2012, carnet de terrain, 2012.

du « peuple[1] ». Une telle perspective n'est pas nouvelle, puisque dès l'ouvrage de Robert Chambers, *Putting the Last First* [2], on trouve l'idée de cette configuration développementaliste[3], composée d'élites intellectuelles, qui entendent aider le peuple, améliorer les conditions de vie des plus pauvres en se mettant à leur service, comme l'illustrent les extraits d'entretiens suivants de deux jésuites, Óscar Rodriguez, principal animateur de la coopérative, et Jésus Aviles, tous deux présents dans la région du Chiapas depuis une trentaine d'années :

> Notre rôle en tant que jésuites, est de contribuer à la reconstruction du tissu social. Les situations et les processus d'exploitation et de domination des indiens ont laissé des traces très fortes dans la région. Le développement social, c'est notre mission, et rendre possibles les conditions du développement social des populations indiennes en partant de leurs compétences, de leurs modes d'organisation, de leurs façons de faire est le projet de cette coopérative : c'est le développement social par le bas[4].
>
> Les tseltal ont des formes d'organisation et de solidarité qui leur sont propres. L'idée de la coopérative est de partir de ces connaissances et de ces savoir-faire collectifs. La mission travaille depuis toujours dans cette optique dans la région[5].

Ces propos recoupent l'argument de R. Chambers sur les populations rurales pauvres qui sont « ceux qui sont invisibles et inconnus[6] », les « oubliés[7] », les « mis de côté[8], « ceux qui ne parlent pas[9] » ou encore « les derniers de la file[10] ». Il n'est pas étonnant que le propos de R. Chambers soit si proche de celui des jésuites : le titre de son ouvrage reprend explicitement le verset biblique « les derniers seront les premiers[11] ».

« Le projet populiste, et c'est sa force, est de les [*les pauvres*] faire monter sur la scène, de les rendre visibles, incontournables, de manifester leur existence et leur épaisseur là même où ils sont fantomatiques[12] », a avancé J.-P. Olivier de Sardan. Ainsi, le populisme des jésuites se traduit-il par une attitude sympathisante à l'égard des populations rurales indiennes

---

[1] OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Populisme développementaliste… », *art. cit.*, p. 483.
[2] . CHAMBERS R., *Rural Development…, op. cit*. L'ouvrage a été traduit en 1990 : CHAMBERS R., *Développement rural. La pauvreté cachée*, Paris, Karthala-CTA, 1990. Toutefois le titre français ne traduisant pas cette idée initiale, nous travaillons sur la version anglaise.
[3] . L'expression configuration développementaliste est de Jean-Pierre Olivier de Sardan. Voir OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement…*, *op. cit.*, p. 7.
[4] . Entretien réalisé avec Óscar Rodriguez, jésuite de la mission Bachajón, Chilón (Chiapas), décembre 2009.
[5] . Entretien réalisé avec Jésus Aviles, jésuite de la mission Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.
[6] . CHAMBERS R., *Rural Development…, op. cit.*, p. 23.
[7] . *Ibid*., p. 48.
[8] . *Ibid*., p. 14.
[9] . *Ibid*., p. 18.
[10] . *Ibid*.
[11] . En anglais la formulation est « *first will be last, and everyone who is last will be first* », *Évangile selon saint Matthieu*, chapitre 20, verset 16 (versets 1-34) et le titre de l'ouvrage de R. Chambers est *Rural Development : Putting the Last First*.
[12] . OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Populisme développementaliste… », *art. cit.*, p. 478.

et une volonté de considérer les vertus de ces communautés, leur solidarité, leurs savoir-faire et leurs modes d'organisation locale comme propices à la participation collective à un projet coopératif.

Selon ce même auteur, « le développement dans sa forme opérationnelle […] transite inéluctablement par des agents de développement de terrain, qui constituent l'interface incontournable entre un "projet" et ses "destinataires"[1] ». Il a précisé que « c'est en grande partie à leur niveau et par leur intermédiaire que le monde des "développés" et celui des "développeurs" entrent en interaction[2] ». Dans cette perspective, les jésuites peuvent être considérés comme des « courtiers locaux du développement » en tant qu'« acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément "l'aide au développement[3]" ».

Parcours biographique 8. Óscar Rodriguez, jésuite de la mission de Bachajón (50 ans en 2010)

Le parcours d'Óscar Rodriguez est éclairant sur son rôle de courtier local du développement.

Né en 1960, dans l'État de Torréon, Óscar est né dans une famille qu'il qualifie de classe moyenne et de gauche sociale. Son père est comptable dans une entreprise de farine et sa mère, femme au foyer ; il a trois frères et une sœur. Il fait ses études dans le collège jésuite La Pereyra de Torreón. Les jésuites font voyager les élèves dans la Sierra Tarahumara où il « découvre la pauvreté et l'autochtonie ». Il entre en 1979 au noviciat de la Compagnie de Jésus, une année après son frère Carlos qui deviendra un des premiers prêtres ouvriers du Mexique, expert auprès de l'OIT, et responsable d'une organisation spécialisée dans la défense et la promotion des droits du travail. Après ses études de philosophie et théologie, Óscar s'installe dans l'État du Chiapas qu'il ne quittera plus. Dans un premier temps, il travaille dans la région de la forêt Lacandone où il passe une douzaine d'années. En 2000, à son arrivée dans la région de Bachajón, il se demande quelle est la zone la plus marginalisée. « Tout le monde m'a répondu, celle de Sitalá » explique-t-il. « Avec *jTatik*[4] Pioquinto, *jTatik* Petul, *jTatik* Carmelino, nous avons fait ce parcours auprès d'une centaine de communautés pour essayer de comprendre les problèmes que rencontraient les populations, et de là est né cette idée de coopérative solidaire et responsable ». Il considère que son rôle est de participer à la reconstitution du tissu social. En entretien, il évoque les situations d'exploitation, de domination et de souffrance des populations qu'il attribue à l'État mexicain et aux compagnies transnationales présentes dans la région, sujets qu'il n'aborde jamais avec les producteurs et les familles.

En 2010, il a repris ses études à distance en faisant une maîtrise en gestion d'entreprises d'économie sociale et solidaire par correspondance avec le Groupe coopératif Mondragón dans le Pays basque espagnol. Il s'est inscrit ensuite en master d'économie sociale et solidaire à l'université ibéro-

[1] . OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement…, op. cit.*, p. 153.
[2] . *Ibid.*
[3] . *Ibid.*, p. 160.
[4] . Les termes « *jTatik* » pour les hommes et « *jNantik* » pour les femmes, marquent l'affection et le respect.

américaine de Puebla. Il est aujourd'hui directeur du CEDIAC, principal animateur de la coopérative et supérieur de la mission de Bachajón.

Ses relations avec l'université ibéro-américaine de Puebla lui permettent de candidater à divers financements pour la coopérative, auprès des ONG, des entreprises et des universités. Il est en contact avec de nombreux experts agricoles et universitaires spécialisés sur les questions agro-écologiques, l'entreprenariat solidaire, et le monde rural, qu'il sollicite, soit pour intervenir auprès de l'équipe technique de la coopérative, soit pour donner des formations aux coopérateurs.

Óscar parle couramment tseltal, il est très connu dans la région où les indiens l'appellent affectueusement *jTatik* Óscar. Toutes les semaines, il se déplace dans les communautés où vivent les coopérateurs. Il connaît les membres des familles par leur prénom, jouent avec les enfants, s'inquiètent de la santé des personnes les plus âgées. Passionné par son travail, par la région et le peuple tseltal dont il dit être tombé amoureux, il « aime être avec les gens » et est « le plus heureux des hommes malgré les questions et les doutes qui [l]'assaillent régulièrement : Va-t-on dans le bon sens ? Les communautés vivent-elles mieux ? ».

Les jésuites de la mission appartiennent à un réseau confessionnel qui entretient des relations avec une diversité d'acteurs et d'institutions extérieurs. Parmi eux, on trouve le diocèse de San Cristobal de Las Casas mais également des acteurs éloignés du monde rural chiapanèque : experts et ingénieurs agricoles, universitaires notamment à travers les universités jésuites ibéro-américaines de Puebla et de Mexico[1].

En dehors des experts et des universitaires qui interviennent régulièrement mais ponctuellement au sein de la coopérative, on trouve des personnes extérieures, des jeunes diplômés (en général issus de des universités ibéro-américaines) qui s'investissent durablement dans la coopérative et font de cet engagement leur profession. Tout comme les jésuites, ces jeunes font également dialoguer ce que J.-P. Olivier de Sardan a appelé le monde des « développeurs » et le monde des « développés ».

Ni jésuites, ni indiens, c'est le cas de Juan, Maurico, Alejandro, Simon et Lupe sont tous les cinq issus des universités ibéro-américaines du pays (Mexico, Guadalajara et Puebla) et de Reyna, chiapanèque de Tuxtla Gutiérrez qui a étudié au campus de Mexico de l'Institut technologique de Monterrey. Ces jeunes diplômes ont en commun d'avoir tous moins de trente ans (nés entre les années 1983 et 1990), d'être titulaires d'une maîtrise en ingénierie industrielle ou chimique, (sauf Mauricio qui a une maîtrise en Relations internationales) et de travailler au sein de la coopérative.

En entretien, tous témoignent d'une frustration liée à l'absence d'utilité sociale de la profession à laquelle ils s'étaient préparés durant leurs études universitaires. Ainsi, Lupe, 24

[1] . C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous avons été invitée à organiser un symposium de travail sur les méthodologies de travail de terrain dans les localités indiennes à l'université ibéro-américaine de Puebla. Carnet de terrain, avril 2010.

ans, originaire de Mexico, titulaire d'une maîtrise en ingénierie industrielle rapporte qu'elle « avait besoin de donner un sens à sa vie et de trouver une utilité sociale à son activité[1] ». Elle travaille à la coordination de la commercialisation et de la production dans la coopérative, et considère cette dernière comme un « modèle de développement alternatif très séduisant, car adéquat aux logiques locales et sociales tseltal ». Simon vient d'une famille aisée dans laquelle « l'insulte dans les réunions de famille est "sale indien" » explique-t-il en s'excusant. Son père est dans la finance, sa mère, institutrice. Il est arrivé dans la région en faisant son service social à l'université jésuite. Il a « découvert un autre monde » :

> C'est un peu compliqué, parce que je suis né dans une bulle. Une bulle terriblement conservatrice. Chez moi, on a toujours dit que les indiens vivaient comme des animaux, et que la pire chose qui pouvait arriver, c'était de les éduquer parce qu'ensuite ils se croiraient égaux à nous. Mon père est de ceux qui pensent qu'il faudrait en finir une fois pour toutes avec l'EZLN, et qu'une bonne série de bombes ne leur ferait pas de mal et qu'on en finirait enfin avec le problème indien […]. L'année dernière, quand je racontais à ma grand mère ce que je faisais, elle m'a répondu « c'est vraiment bien que tu les aides là-bas, mais c'est tellement dommage que tu doives vivre avec des gens aussi sales, dégoutants, et animaux ». J'ai grandi comme ça […]. Un jour dans mon université, on a parlé d'une visite solidaire, l'idée était de sortir un peu, et puis il y avait quelques places, très peu, quatre je crois pour aller dans le Chiapas. J'ai sauté sur l'occasion. Alors, je sais ! Je suis un cliché, mais ce que j'ai vécu au Chiapas m'a changé complètement. Je n'étais pas vraiment prêt à me faire retourner le cerveau et le cœur comme ça. Et ça m'a retourné. Ça m'a changé. Je crois que j'ai pris conscience à la fois de mes failles, de mes faiblesses, mais j'ai aussi pris conscience des failles de notre société. Je trouvais dans la coopérative un autre monde envisageable. Je voyais que je pouvais participer au bon côté des choses […]. Alors ce n'est pas grand chose, ça ne va pas changer les visions racistes d'une famille comme la mienne, mais maintenant mon père, bien qu'il insulte toujours en disant sale indien [*pinche indio*], maintenant il le dit toujours, mais il s'excuse toujours juste après. Ce n'est pas une grande guerre, mais une petite bataille que j'ai gagnée[2].

L'entretien réalisé avec Simon est sans aucun doute un des cas limites de l'ensemble des jeunes qui travaillent au sein de la coopérative et, en ce sens, n'est pas représentatif. Toutefois, le registre du dévouement à une cause considérée comme juste[3] est présent dans l'ensemble des discours des personnes interrogées : « je pense que c'est une bonne voie, une

---

[1] . Entretien réalisé avec Lupe, jeune diplômée en ingénierie chimique de l'université ibéro-américaine de Mexico, Chilón (Chiapas), juillet 2012.

[2] . Entretien réalisé avec Simon, jeune diplômé en ingénierie chimique de l'université ibéro-américaine de Mexico, Chilón (Chiapas), juillet 2012.

[3] . On peut rapprocher la rhétorique de dévouement de ces individus à celle des acteurs de l'humanitaire. Voir COLLOVALD A., *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002. Sur les ressorts du dévouement, voir la thèse de Sylvain Lefèvre, LEFÈVRE S., *Mobiliser les gens, mobiliser l'argent : les ONG au prisme du modèle entrepreneurial*, Thèse de doctorat en science politique, dirigée par Frédéric Sawicki, Université Lille 2, soutenue à Lille, le 10.11.2008.

voie juste[1] » explique Alejandro. Pour Juan, « la coopérative va dans le bon sens, elle est cohérente, juste, égalitaire[2] », et pour Reyna, la « coopérative est un beau projet comme il devrait y en avoir plus. Il permet de soutenir des communautés qui sont véritablement dans le besoin[3] ». Un tel dévouement n'est pas nécessairement considéré comme un engagement politique : sur les six, seuls deux affirment avoir des engagements politiques, notamment récemment auprès du mouvement *Yo soy 132*[4] ou être sympathisant du mouvement zapatiste.

La collaboration de ces jeunes a ceci de particulier qu'ils sont considérés par Óscar, comme des « experts qui apportent des savoir-faire et leur grand cœur au projet », et pourtant on observe un décalage important entre leur formation initiale et leur fonction dans la coopérative : Alejandro et Juan, tous deux ingénieurs industriels, s'occupent de la stratégie de la coopérative, Lupe ingénieure chimiste coordonne la commercialisation et la production, Simon, également ingénieur chimiste s'occupe de la planification stratégique, Mauricio, diplômé en Relations internationales s'occupe de la gestion et du suivi du projet, et plu concrètement des financements et de l'accompagnement de l'équipe technique (nous reviendrons à cette dernière). Ils sont tous considérés comme des *collaborateurs* et non pas comme *occupant des fonctions*.

Ainsi, la coopérative présentée comme un projet local repose néanmoins sur la participation de personnes extérieures aux groupes sociaux locaux, les jésuites et les jeunes diplômés. En parallèle de cette dynamique extérieure, on trouve une autre endogène : la valorisation de l'auto-prise en charge qui passe par la valorisation du collectif communautaire.

La coopérative comme espace d'hybridation

Dans la perspective d'un *basisme*[5] (donner la parole à ceux de la base), la mission jésuite établit la coopérative comme un espace d'*hybridation*. Nous préférons le terme

---

[1] . Entretien réalisé avec Alejandro, jeune diplômé en ingénierie industrielle de l'université ibéro-américaine de Mexico, Chilón (Chiapas), juillet 2012.

[2] . Discussion informelle avec Juan, jeune diplômé en ingénierie industrielle de l'université ibéro-américaine de Mexico, Chilón (Chiapas), carnet de terrain, juillet 2012.

[3] . Discussion informelle avec Reyna, jeune diplômée en gestion de projet, Chilón (Chiapas), carnet de terrain, juillet 2012.

[4] . Né de la protestation étudiante à l'occasion d'une conférence donnée par Enrique Peña Nieto (alors candidat à l'élection présidentielle de 2012) à l'université ibéro-américaine de Mexico en mai 2012, *Yo Soy 132* s'est progressivement constitué en mouvement social militant pour la transformation du système politique mexicain.

[5] . RECONDO D., « Les paradoxes de la démocratie participative en Amérique latine. Une comparaison des trajectoires mexicaine et colombienne », *in* NEVEU C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 255-276 ; OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Populisme développementaliste… », *art. cit.*, pp. 486-485.

d'hybridation à celui de greffe ou encore d'évolution[1], car il nous permet de mettre l'accent sur le fait que les jésuites en tant qu'acteurs locaux du développement cherchent à inscrire la coopérative agricole dans des logiques locales et communautaires. L'hybridation passe par la valorisation de l'organisation communautaire[2] et son association à des pratiques de développement agricole. Le langage de la participation contribue à lier deux perspectives de développement : d'une part, l'amélioration de la productivité et de la qualité du café, et de l'autre, l'accès à des ressources et des compétences permettant à des populations marginalisées de s'insérer et de participer à un marché local, régional, national et international du café qui les exclut[3]. En d'autres termes, l'introduction d'agro-technologies, une fois assimilées par les producteurs afin d'améliorer la productivité des paysans et les bénéfices de vente du café, s'articule à leur participation à la coopérative (qui est supposée renforcer les capacités de la collectivité[4]). L'idée sous-jacente est que la participation au modèle coopératif a comme horizon le bien-être collectif[5].

Dans le cadre de la coopérative, ce processus d'hybridation prend quatre formes : (1°) le recours au système de charges traditionnelles ; (2°) la représentation d'une communauté idéale ; (3°) l'association entre les valeurs traditionnelles et les valeurs chrétiennes ; (4°) et une identité « culturellement authentique » construite par opposition.

À travers les charges traditionnelles (*sistema de cargos*), la mission de Bachajón fournit une base organisationnelle à l'établissement de liens entre la politique informelle qui passe par d'autres canaux que ceux de l'arène institutionnalisée[6] comme le sont les dispositifs de renforcement des capacités de la CDI et du PNUD. Le recours aux pratiques traditionnelles comme le système de charges civico-religieuses (capitaines ou *principales*, *mayordomos*,

---

[1] . Maxime Haubert, dans un article ancien, a proposé de considérer l'évolution des pratiques coopératives plutôt que celle de greffage, voir HAUBERT M., « De la tradition communautaire à la modernité coopérative : évolution, greffage ou récupération ? », *Revue Tiers Monde*, n°88, 1981, pp. 789-808. Toutefois, la notion d'évolution ne rend pas compte de l'imbrication de logiques exogènes et endogènes sur lequel nous proposons de mettre l'accent. Par ailleurs, la notion de greffe est souvent mobilisée pour analyser les succès ou les échecs d'un transfert. Notre propos vise au contraire à s'intéresser aux pratiques concrètes de la coopérative.

[2] . Voir LE BOT Y., *Violence de la modernité en Amérique latine. Indianité, société et pouvoir,* Paris, Karthala, 1994.

[3] . *Ibid*., p. 31. Par ailleurs, Tania Murray Li a fait une analyse similaire de la culture de cacao à Sulawesi, une île indonésienne, voir MURRAY LI T., « Local Histories, Global Markets: Cocoa and Class in Upland Sulawesi », *Development and Change*, vol. 33, n°3, 2002, pp. 415-437.

[4] . Voir MOSSE D., « Framing a Participatory… », *art. cit.*, p. 30.

[5] . En ce sens voir PERRAULT P.T., « Vers une théorie du développement coopératif : la notion de bien collectif », *L'Actualité économique*, vol. 57, n°3, 1981, pp. 314-324.

[6] . Voir DELLA SUDDA M., « La politique dans la sacristie », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 225-241.

diacres, catéchistes, arrangeurs de conflits, etc.[1]) est articulé aux assemblées communautaires. La rotation des membres du groupe social dans la hiérarchie des fonctions communautaires et le fait de ne pas recevoir de rémunération sont deux des caractéristiques de ce système de charges traditionnelles[2].

Dans le discours indianiste des jésuites, les indiens tseltal sont représentés comme formant une *communauté idéale* dont l'ordre a été perturbé par les colons étrangers, l'État et les partis politiques qui ont divisé les communautés selon des lignes partisanes, et par les entreprises transnationales implantées dans la région et présentées comme les chevaux de Troie du néo-libéralisme[3]. Dans ce cadre, la coopérative agricole s'inscrit dans ce qu'Eric Hosbawm et Terence Ranger ont nommé la « réinvention de la tradition[4] ». Si l'analyse de ces auteurs porte sur le cadre précis de la construction nationale en Grande Bretagne au début du XIXe siècle, le développement participatif rural « s'institue clairement contre la tradition ancienne, dépassée mais toujours menaçante, du développement non participatif[5] ». En effet, la participation paysanne à la coopérative agricole est pensée comme une (ré)invention de la tradition dans le sens d'une néo-tradition, c'est-à-dire, « un principe agissant et partagé à partir duquel une culture donnée définit son identité et sa légitimité par opposition à une tradition rétrospectivement construite et désormais condamnée[6] ». Eugenio, âgé de 85 ans, jésuite de la mission de Bachajón depuis une quarantaine d'années, explique :

> Il y a toujours des désaccords dans les groupes sociaux. Mais les tseltal ont ceci de spécial dans leur mode d'organisation, d'échange et de décision, tu vois, les assemblées communautaires, eh bien, ils se mettent d'accord sans que les uns aient plus de pouvoir que les autres. Ce n'est pas comme nos modes de pensée et nos modes de vie dans les sociétés occidentales où règnent l'égoïsme, l'individualisme et le pouvoir d'un petit nombre[7].

---

[1] . Pour une analyse du système de charges civico-religieuses voir par exemple BARONNET B., « Autonomie et éducation indienne. Les écoles zapatistes dans les vallées de la forêt Lacandone au Chiapas (Mexique) », Thèse de doctorat en sociologie codirigée par Christian Gros et Rodolfo Stavenhagen, Colegio de México-IHEAL Paris III Sorbonne Nouvelle, soutenue à Paris, en septembre 2009.

[2] . Voir CARLSEN L., « Autonomía indígena y usos y costumbres… », *art. cit.* ; KORSBAEK L., *Introducción al sistema de cargos*, Toluca, UAEM, 1996 ; LOMELI A., *Los servidores de nuestros pueblos. Syu'el jtuuneletik ta jlumaltik,* Tuxtla Gutiérrez, CONECULTA, 2002.

[3] . De tels éléments rejoignent l'analyse de José Bengoa sur l'idéologie indianiste en Amérique latine quant aux équilibres locaux traditionnels perturbés par l'intervention d'agents extérieurs. Voir BENGOA J., *La emergencia indígena en América Latina,* Santiago, FCE, 2000, p. 71.

[4] . HOSBAWM E., RANGER T. (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983. Tania Murray Li a observé un processus similaire qui tend à « articuler les cultures traditionnelles et les représentations politiques » dans des cadres d'opportunité spécifique liés aux projets de développement en Indonésie, voir MURRAY LI T., « Articulating Indigenous Identity in Indonesia: Resource Politics and the Tribal Slot », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 42, n°1, 2000, pp. 149-179.

[5] . CHAUVEAU J.-P., « Participation paysanne et populisme… », *art. cit.*, p. 38.

[6] . CHAUVEAU J.-P., « Participation paysanne et populisme… », *art. cit.*, p. 29.

[7] . Discussion informelle avec Eugenio Maurer, jésuite de la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), juillet 2012.

On retrouve ici de nombreux stéréotypes présents dans l'ensemble des discours des jésuites que nous avons rencontrés traduisant une représentation enchantée (nous y reviendrons) des communautés indiennes : solidarité, tradition, consensus, collectif, autosuffisance, etc. De tels stéréotypes dans le discours d'intellectuels comme le sont les jésuites, servent à concevoir et penser les communautés indiennes traditionnelles.

Les discours des indiens coopérateurs traduisent une forme de révision de l'indianité à travers le prisme des *valeurs chrétiennes*. Ainsi, dans les réunions formelles (assemblées communautaires, assemblées régionales et générales de la coopérative etc.), des éléments considérés comme liés à la culture indienne tseltal sont associés aux valeurs chrétiennes : valorisation du collectif, liens de solidarité, respect de son voisin, etc. Ainsi, à l'occasion d'une discussion informelle autour d'un dîner dans une famille tseltal, Ana, femme d'un diacre de la mission et président de la coopérative, mettait un point d'honneur à nous expliquer comment les jeunes tseltal se rencontraient, se mariaient puis, ensuite seulement, entamaient leur vie commune. Son argumentation reposait sur le fait que le concubinage avait été une pratique à la fois imposée aux tseltal par les colons espagnols ainsi que par les metis (*caxlanes*) de la ville. Puisque le concubinage était, selon elle, lié à la fois à l'époque coloniale et à l'époque contemporaine, l'argumentation bancale visait essentiellement à expliquer que les modes de vie et les comportements des indiens tseltal n'étaient pas amoraux. Il est évident que tous les indiens ne tiennent pas ce même propos, toutefois, il est intéressant de souligner l'importance accordée à la mise en adéquation ce qui est considéré comme des valeurs indiennes aux valeurs chrétiennes. Enfin, une telle concordance permet de mettre en continuité la tradition indienne ancestrale au présent chrétien[1].

L'hybridation prend une quatrième forme avec l'identité indienne « culturellement authentique », construite par opposition. Le projet de la coopérative s'inscrit dans la mise en place de réseaux dits alternatifs alimentaires locaux, en réaction à l'industrialisation et au productivisme des systèmes agro-alimentaires globalisés[2]. Les réseaux locaux de production et de distribution alimentaires se distinguent de ces derniers en favorisant les circuits courts de commercialisation, en limitant le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, et en favorisant les techniques agricoles écologiques.

[1] . Voir GRUZINSKI S., *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999, p. 140.
[2] . Voir RENTING H., MARSDEN T., BANKS J., « Understanding Alternative Food Networks: Exploring the Role of Short Food Supply Chains in Rural Development », *Environment and Planning A*, vol. 35, 2003, pp. 393-411.

Les oppositions mobilisées dans les discours des coopérateurs et des jésuites sont multiples : identité maya contre néolibéralisme, petits producteurs contre firmes transnationales, organisations paysannes contre entrepreneurs, petit projet d'autogestion contre mégas projets de développement de la région, technologies agro-écologiques appropriées contre technologies agro-industrielles, savoirs paysans contre savoirs techniques et industriels, projet incluant les femmes contre ceux réservés aux hommes seuls.

De telles représentations sont construites sur l'opposition entre le « nous » par rapport à « eux », désormais classique dans l'analyse des identités en science sociale[1]. « Dualistes et manichéennes », ces représentations séduisent par leur simplicité comme l'a rappelé Serge Gruzinski, « et quand elles se drapent dans la rhétorique de l'altérité, elles confortent les consciences tout en satisfaisant notre soif de pureté, d'innocence et d'archaïsme[2] ». Aussi le populisme des jésuites est complexe dans la mesure où il repose sur une hybridation entre différentes sources d'inspiration, représentations et pratiques exogènes et indigènes.

2. L'APOLITISME AFFFICHÉ DE LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

Comme Pierre-Noël Denieuil l'a analysé, « un des effets latents des programmes [de développement] » consiste à « réduire les tensions politiques, dans la mesure où les animateurs ne tentent pas de politiser les jeunes cadres dont ils ont la charge[3] ». Dans cette perspective, nous proposons d'analyser les pratiques et les discours qui consistent à séparer les activités de la participation du champ politique, à travers une « réflexion des acteurs sur les objectifs généraux assignés à leur activité "non-politique[4]" ». Les dispositifs de développement participatif sont pensés comme des espaces apolitiques à la fois par les promoteurs et par les participants. S'il ne s'agit pas d'une spécificité des dispositifs de développement[5], nous verrons que dans le cadre d'une participation pensée et construite

[1] . Voir BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *in* POUTIGNAT P., STREIFF FEINART J., *Théorie de l'ethnicité*, Paris, PUF, [1969] 1995 ; DUBAR C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991 ; KAUFMANN J.-C., *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004 ; POUTIGNAT P., STREIFF-FEINART J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.

[2] . GRUZINSKI S., « Introduction générale : "Un honnête homme, c'est un homme mêlé". Mélanges et métissage », *in* BÉNAT TACHOT L., GRUZINSKI S. (dir.), *Passeurs culturel. Mécanismes de métissage*, Paris, Presses universitaires de Marne-la-Vallée-Éditions de la Maison des sciences de l'homme Paris, 2001, p. 8.

[3] . DENIEUIL P.-N., « Représentations comparées et limites de la notion de participation suscitée en Afrique et en Amérique latine », *Revue Tiers Monde*, n°195, 2008, p. 657 (pp. 647-659).

[4] . LAGROYE J., « Les processus de politisation », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 366 (pp. 359-372).

[5] . C'est notamment l'analyse proposée par Marion Carrel et Julien Talpin sur les conseils de quartiers de Roubaix dans laquelle ils montrent que l'une des règles de ces espaces participatifs tient à « laisser la politique au vestiaire », voir CARREL M., TALPIN J., « "Cachez ce politique que je ne saurais voir !" Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens », *Participations*, n°4, 2012, pp. 179-206.

comme en dehors du politique, le terme « politique » est un repoussoir. En outre, nous suggérons que la participation est un moyen de pacifier les rapports sociaux.

L'attention sera portée dans un premier temps sur la valorisation du consensus comme une modalité de participation qui contribue à éviter le politique (2.1). Ensuite, l'accent sera mis précisément sur la disjonction entre le politique et la coopérative, cette dernière étant construite comme en dehors du politique (2.2).

2.1. La promotion du consensus comme grammaire de la participation

La promotion du consensus est au cœur des deux types de dispositifs participatifs étudiés. Nous verrons que la valorisation du consensus contribue à éviter les conflits puis qu'elle traduit un enchantement du local de la part de leurs promoteurs, des agents de la CDI et du PNUD et des jésuites. Enfin, nous mettrons en évidence que le consensus est pensé comme la traduction de la volonté collective au sein de la coopérative et que du côté des dispositifs de la CDI et du PNUD, c'est une formation au consensus qui est proposée aux participants.

Le consensus pour pacifier les rapports sociaux ?

En valorisant la « production de consensus » au sein des sociétés locales, les dispositifs participatifs contribuent à éviter les conflits[1]. En ce sens, les mécanismes participatifs renvoient à une stratégie de domestication de la contestation[2]. Un élément qui permet de comprendre cette volonté de la part des promoteurs de la participation tient au contexte de mise en œuvre de ces dispositifs participatifs et le rôle du mouvement zapatiste.

Si les promoteurs institutionnels de la CDI et du PNUD tendent à minimiser le rôle du mouvement, voire à l'écarter complètement de leur compréhension du contexte local[3], ils n'hésitent pas en revanche à présenter le type de participation qu'ils encouragent comme une voie neutre et pacifique qu'ils opposent à celle du mouvement indianiste.

> Participer au mouvement zapatiste, c'est faire l'option violente. Nous proposons une participation qui y est opposée, et je pense que c'est ce que les individus veulent pour obtenir plus de liberté, plus de capacité d'action, c'est la participation au développement[4].

---

[1] . Voir ELIASOPH N., *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in their Everyday Life,* Cambridge, Cambridge University Press, 1998. Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer ont montré qu'une des « règles » des dispositifs participatifs consistait à empêcher toute forme de conflit, voir également, BACQUÉ M.-H., SINTOMER Y., « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social », *in* NEVEU C. (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 115-148.

[2] . Nous rejoignons l'analyse de Doris Buu-Sao, voir BUU-SAO D., « "Perúpetro est ton ami" : un gouvernement des contestataires en Amazonie péruvienne », *Participations*, n°6, 2013, pp. 119-139.

[3] . Voir *supra*, pp. 393-395.

[4] . Entretien réalisé avec Delia, chargée du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD, Mexico, juillet 2012.

> Nous, nous sommes neutres. Bon, le mouvement zapatiste, c'est du passé, mais ce qui est bien, c'est que finalement il a beaucoup de monde qui a quitté le mouvement. Et en fait, il arrive qu'il y ait des anciens zapatistes dans les dispositifs, et on renforce leurs capacités dans la perspective d'un développement communautaire[1].

En ce qui concerne les jésuites, plusieurs d'entre eux expliquent, lors des entretiens, qu'ils comprennent le soulèvement zapatiste : « c'était la seule façon de se faire entendre ». S'ils déclarent « ne pouvoir officiellement soutenir » le mouvement indianiste, les religieux considèrent qu'ils doivent aider à la reconstruction du tissu social en proposant des formes non politiques et non violentes de participation.

Car, un autre système de prise de décision, comme le vote par exemple, officialiserait et rendrait visible l'existence de dissensions dans le groupe social. L'existence d'une majorité et d'une minorité serait alors perçue par les promoteurs des dispositifs participatifs comme une menace pour les équilibres sociaux locaux.

La question indienne n'est examinée que dans le seul registre *technique* : face aux problèmes de développement rencontrés par les populations locales, seules des réponses techniques, devant faire l'objet d'un consensus sont proposées. Concrètement, le consensus produit dans les groupes sociaux délaisse les arguments politiques au profit d'arguments techniques objectant une meilleure gestion des projets locaux de développement[2]. Ce processus est le résultat du travail des promoteurs des dispositifs de renforcement des capacités et des jésuites, qui, à travers les dirigeants locaux qu'ils recrutent et les communautés qu'ils encadrent, ont intérêt à inscrire la question indienne dans un registre dé-conflictualisé. La transformation de la question de la participation indienne en problème technique de consensus permet d'anticiper d'éventuelles oppositions ou résistances suscitées par les initiatives de développement dans le cadre d'une région où les mobilisations indianistes revendiquent un modèle alternatif d'organisation sociale et politique, celui de l'autonomie[3].

Au cœur des dispositifs participatifs de renforcement des capacités et de développement rural, on trouve la valorisation du consensus en tant que grammaire de la participation qui contribue à « éviter le politique[4] ». Comme l'a souligné D. Mosse, « plus le consensus [en tant que résultat] apparaît comme cohérent, moins il tolère les dissensions et

---

[1] . Entretien réalisé avec Perla, responsable du département des processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[2] . Carnet de terrain, janvier et février 2010.
[3] . Voir *supra*, pp. 361-365.
[4] . Nous empruntons l'expression à Nina Eliasoph. Voir ELIASOPH N., *Avoiding Politics…, op. cit.*

permet l'émergence de contre-modèle[1] ». En d'autres termes, l'idée de groupes locaux consensuels court-circuite tout potentiel conflictuel inhérent au pluralisme des représentations du monde[2]. Dans ce sens, la participation constitue une stratégie pacificatrice des groupes sociaux locaux.

L'enchantement local : des communautés consensuelles

Les promoteurs des dispositifs participatifs défendent l'idée selon laquelle le consensus serait la modalité « traditionnelle » de prise de décision au sein des localités indiennes. Une telle perspective traduit une convergence de la représentation enchantée des communautés locales très présente dans les discours et les pratiques associés au développement. Tania Murray Li a analysé en ce sens les « images de la communauté » liés au contexte de leur énonciation[3].

Plusieurs fonctionnaires de la CDI que nous avons interrogés valorisent la « capacité de consensus des localités indiennes », « leurs prises de décision toujours en harmonie avec un consensus » ou encore « leur propension à parvenir à un accord qui satisfasse l'ensemble du village » comme le reflète le témoignage de Perla de la CDI :

> Là-bas, dans les communautés, ils prennent leur décision tous ensemble. Alors l'idée du développement avec identité, c'est de partir de leurs pratiques, de leurs façons de faire. Donc la promotion du consensus est tout à fait cohérente avec le mode de fonctionnement spécifique des indiens[4].

De même, les recommandations de la publication du PNUD sur les « Leaders autochtones féminins » précisent que doit être encouragée la « culture des décisions collectives par consensus[5] ».

De leur côté, les jésuites interrogés mettent en avant l'« incroyable démocratie consensuelle des communautés tseltal », le fait que les décisions fassent « toujours l'objet d'un consensus, quitte à ce que cela prenne du temps », le « consensus d'"un seul cœur" des

---

[1] . MOSSE D., *Cultivating Development…, op. cit*., p. 203.

[2] . Chantal Mouffe considère que la société est *irréductiblement* plurielle et qu'il existe une multiplicité de positions et de représentations du monde *irréconciliables*. Voir MOUFFE C, *The Democratic Paradox,* London, Verso, 2000 ; MOUFFE C., *On the Political*, Abingdon-New York (NY), Routledge, 2005.

[3] . MURRAY LI T., « Images of Community: Discourse and Strategy in Property Relations », *Development and Change,* vol. 27, 1996, pp. 501-527. Voir également LAVIGNE DELVILLE P., « Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural en Afrique de l'Ouest : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/Marp», *in* NEVEU C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 313-330 ; OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement…*, *op. cit.*, pp. 60-62.

[4] . Entretien réalisé avec Perla, responsable du département des processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.

[5] . PNUD, *Los Espacios Conquistados. Participación Políticas y Liderazgo de las Mujeres Indígenas de México*, México, PNUD, 2008, p. 179.

tseltal », les « prédispositions » en termes de « patience des tseltal pour parvenir à un consensus[1] ». Ainsi, Eugenio, Conrado et Arturo, tous trois jésuites de la mission de Bachajón, précisent-ils :

> Ils discutent jusqu'à ce qu'ils soient tous d'accord, parfois oui ! Ça s'anime pendant les réunions, les assemblées, mais les tseltal ont cette capacité incroyable et une patience qui font qu'ils vont dialoguer jusqu'à ce qu'ils soient d'accord et parviennent à un consensus qui réunisse le cœur de tous les membres de l'assemblée[2].
>
> C'est dur pour nous parfois les longues réunions et discussions tseltal [*rires*]. Mais c'est incroyable, parce que tout est mis en œuvre, des heures durant, pour parvenir à un consensus[3].
>
> Les tseltal prennent des décisions, parfois ça prend du temps [*rires*], mais toujours en consensus[4].

Ces propos rejoignent un texte non publié d'Eugenio Maurer, le jésuite linguiste et anthropologue dont nous avons reproduit plus haut un extrait d'entretien, intitulé, *¿Democracia tseltal o hemicracia occidental?*, qui traduit une vision enchantée des localités tseltal indiennes : « C'est au collège des *principales* [*charge traditionnelle*] que revient la prise de décisions communes pour la vie du village, mais non pas à travers le vote, sinon par consensus : ils [*les membres du village*] discutent et discutent jusqu'à ce qu'ils parviennent à un accord […]. La tendance générale est celle d'un dialogue, où comme, disent les tseltal "chacun apprend de l'autre". Ils peuvent y passer des jours, mais l'important est que l'on parvienne à *jun pajal o'tanil*, c'est-à-dire, l'union des cœurs[5] ».

Ce processus de naturalisation du consensus par les agents de la CDI, du PNUD et des jésuites repose sur une vision enchantée des localités indiennes. Philippe Lavigne Delville a qualifié d'*illusion communautaire* la représentation selon laquelle les communautés locales seraient consensuelles[6].

---

[1] . L'ensemble de ces citations est extrait des entretiens et des discussions informelles avec les jésuites de la mission de Bachajón.

[2] . Entretien réalisé Eugenio Maurer, jésuite de la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

[3] . Discussion informelle avec Conrado Zepeda, jésuite de la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), carnet de terrain, décembre 2009.

[4] . Discussion informelle ave Arturo, jésuite de la mission de Bachajón, Chilón (Chiapas), carnet de terrain janvier 2010.

[5] . MAURER E., ¿Democracia tseltal o hemicracia occidental?, *pro manuscripto*, Bachajón, Noviembre 2008.

[6] . LAVIGNE DELVILLE P., « Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural en Afrique de l'Ouest : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/Marp», *in* NEVEU C. (dir.) *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 313-330 ; LAVIGNE DELVILLE P., « Du nouveau dans la "participation" ? Populisme bureaucratique, participation cachée, et impératif délibératif », *in* JUL-LARSEN E., LAURENT P.-J., LE MEUR P.-Y., LÉONARD E. (dir.), *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire. Conversations autour de l'œuvre de Jean-Pierre Chauveau*, Paris-Marseille-Uppsala, Karthala-IRD-APAD, 2011, p. 167 (pp. 160-187).

En effet, l'idée de sociétés locales traversées par des tensions et discours dissonants rompt avec une telle représentation enchantée des localités indiennes. Comme l'a souligné J.-P. Olivier de Sardan, un village n'est pas une entité unie par la tradition et mue par une pratique du consensus qui serait dicté par des visions communes et partagées du monde[1]. Dans un État comme celui du Chiapas, traversé par de fortes tensions politiques et sociales, parfois au sein des communautés, l'enjeu pour la CDI et le PNUD consiste essentiellement à dé-conflictualiser les relations entre l'État et les populations indiennes à travers la production de consensus que favorisent les dirigeants locaux qu'ils recrutent. Quant aux jésuites, ils mettent en avant leur rôle dans la « reconstruction du tissu social local[2] ».

Notes de carnet de terrain 6. Juan et San Juan Nuevo Barrio. Une même communauté divisée[3]

La communauté de Domingo, producteur de la coopérative, est significative des tensions qui peuvent exister dans les localités indiennes.

L'arrivée à San Juan se fait par une piste en terre. Des deux côtés de celles-ci on trouve des habitations. Le terrain est en pente et divise la communauté entre San Juan qui se trouve sur le haut de la colline et San Juan Nuevo Barrio sur les contrebas. « Là-haut, ils sont du PRI » chuchote Domingo à l'arrivée dans son village. Une famille passe, Domingo détourne la tête ostensiblement, la famille fait de même.

Il y a cinq ans le village s'est complètement transformé. « Ça a été le bazar. Tout le monde a déplacé sa maison. Enfin, je dis tout le monde, non, mais de nombreuses familles ont déménagé en fonction de son parti. Ceux de l'EZ [EZLN], ils ont quitté la communauté, je ne sais pas où ils sont maintenant ». Désormais, les priistes (affiliés au PRI) occupent le haut du village, et les membres du PRD (Parti de la révolution démocratique) occupent le nouveau quartier en contrebas. Les familles que Domingo identifie comme zapatistes ne sont plus dans la communauté. Quotidiennement, les membres de chacune des zones de la communauté ne s'adressent pas la parole et s'évitent comme l'a fait Domingo à l'arrivée.

L'exemple de cette communauté, physiquement divisée en deux et délaissée par quelques familles, est très éloigné de la représentation enchantée que nous venons de présenter.

Précisons toutefois que s'il y a bien une convergence des représentations des promoteurs de la participation, pour les jésuites, la valorisation des échelles locales que sont

[1] . OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement…*, *op. cit.*, p. 176. Pour une critique de la focalisation des programmes de développement sur les « communautés » considérées comme les échelles les plus pertinentes le « développement authentique », voir également MOHAN G., STOKKE K., « Participatory Development and Empowerment: the Dangers of Localism », *Third World Quarterly*, vol. 21, n°2, 2000, pp. 247-268. Sur le « mythe des communautés », voir CLEAVER F., « Institutions, Agency and the Limitations… », *art. cit.*, pp. 44-46.

[2] . Tous les jésuites que nous avons rencontrés, sans exception, ont mis en avant cet aspect de leur rôle dans la région.

[3] . Carnet de terrain, janvier 2010.

les communautés renvoie également au rôle essentiel de la communauté dans la vie chrétienne qui prend deux formes : celle d'une communauté qui lie la chrétienté dans son ensemble, et celle plus limitée, d'une communauté à la taille d'un rassemblement dominical par exemple. Aussi, si l'unité communautaire est valorisée par les fonctionnaires de la CDI, les agents du PNUD et les jésuites, elle renvoie à la forme spécifique de la communauté chrétienne pour ces derniers.

La valorisation du consensus

Dans le cadre de la coopérative, la participation de l'ensemble des coopérateurs est envisagée comme la manifestation d'une *volonté collective*. Les assemblées générales et régionales réunissent les coopérateurs de manière régulière[1]. Durant ces assemblées, l'équipe technique (nous y reviendrons) et certains coopérateurs présentent des propositions, des analyses et des perspectives pour la coopérative. L'ensemble des producteurs participe, en formulant tour à tour, des remarques, des suggestions et des propositions. La coopérative est considérée comme un cadre qui permet de produire la volonté collective comme le reflètent les extraits d'entretiens suivants :

> Nous appartenons à la coopérative et la coopérative, c'est nous tous réunis. En fait, on ne peut pas être coopérateur si on ne pense qu'à soi, quand on est producteur de la coopérative on fait partie de la coopérative[2].

> Durant les assemblées, tout le monde participe, tout le monde échange. Parfois, nous ne sommes pas tous d'accord au début, mais l'objectif c'est qu'à la fin on parvienne à un consensus et que tout le monde soit d'accord[3].

Une des spécificités des échanges des producteurs tient au sujet grammatical employé, le « nous » collectif et exclusif des membres de la coopérative comme le traduisent les interventions des producteurs à l'occasion des assemblées : « nous, les producteurs », les « bénéfices pour nous et nos familles », « nous devons unir nos volontés et nos forces[4] », etc. En effet, il est rare qu'un producteur prenne la parole en son nom propre. L'ensemble des interventions et des échanges durant les assemblées se font sur la base du sujet collectif qu'est la coopérative. Dans ce cadre, le modèle coopératif prend le consensus communautaire pour horizon crédible[5].

---

[1] . Si les assemblées générales n'ont lieu qu'une fois tous les trois ans, les assemblées régionales ont lieu tous les mois.
[2] . Entretien réalisé avec Domingo, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, juillet 2012.
[3] . Entretien réalisé avec Eugenio, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, juillet 2012.
[4] . Carnet de terrain décembre 2009, janvier 2010 et juillet 2012.
[5] . Voir RUI S., VILLECHAISE-DUPONT A., « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, n°123, 2006, pp. 21-36.

Du côté de la CDI, paradoxalement, alors que les fonctionnaires considèrent que le consensus est une modalité traditionnelle de la prise de décision dans les localités indiennes, ils mettent en place des ateliers de « formation au consensus ». Les ateliers de renforcement des capacités consistent à former les participants à analyser les « besoins » de leurs villages, à construire les « solutions envisageables » et à favoriser et rendre possible le « consensus » au sein des localités.

Aussi, nous l'avons mentionné, c'est bien à une *pédagogie* du consensus que les ateliers sont destinés. Ils renvoient à des formes disciplinaires qui visent à *éduquer*[1], les participants en les formant aux compétences du consensus. Pour reprendre les termes de M. Foucault, la formation au consensus consiste à « styler les nouveaux venus aux exercices[2] ».

Les dirigeants locaux sont formés à acquérir une capacité à promouvoir le consensus au sein de leurs sociétés locales. Concrètement, il s'agit, à l'occasion de réunions avec les dirigeants locaux sélectionnés, de les former à la « capacité pour la négociation et la construction de consensus au sein des "communautés" et peuples autochtones, la société et le gouvernement[3] ». Dans ce cadre, les dirigeants locaux sont formés par des promoteurs de développement aux « compétences et attitudes recommandées dans la gestion de projet de développement » : son objectif est « de parvenir à des décisions consensuelles » au sein de leurs sociétés locales.

Replacée dans l'« histoire matérielle de la démocratie[4] », la formation au consensus peut être envisagée comme un processus de transfert de technologies de la participation comme l'a été le vote[5]. C'est ce qu'a souligné G. Gourgues : « Aborder la participation publique par la matérialité de ses dispositifs et de leur implantation est donc un moyen de replacer leur avènement dans une étude plus vaste du gouvernement public[6] ». Une telle

[1] . Comme l'a souligné Michel Foucault dans *Surveiller et punir*, le pouvoir disciplinaire a pour fonction principale de « dresser » les âmes et passe par de multiples pédagogies. Voir FOUCAULT M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, [1975] 1993.
[2] . *Ibid*., p. 178.
[3] . CDI, *Sistematización general de proceso de diseño y desarrollo curriculurales para el fortalecimiento de capacidades en los pueblos indígenas*, México, CDI, 2006, document interne.
[4] . Voir DÉLOYE Y., IHL O., *L'acte de vote,* Paris, les Presses de Sciences Po, 2008.
[5] . *Ibid*. Voir également GARRIGOU A., « Le secret de l'isoloir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 71, 1988, pp. 22-45.
[6] . GOURGUES G., « Avant-propos : penser la participation… », *art. cit.*, p. 8.

approche permet de mettre en perspective le consensus comme technologie de légitimation des dispositifs de développement et du rapport entre gouvernés et gouvernants[1].

La participation posée à l'origine comme une question politique est transformée en enjeu technique de formation au consensus[2]. C'est en ce sens que Frances Cleaver a souligné que « la participation dans les activités de développement est devenue un exercice managérial fondé sur des boîtes à outils de procédures et de techniques[3] » : le consensus en est précisément une. Comme l'ont noté Anita Abraham et Jean-Pierre Platteau, « une voie évidente pour éviter la dissidence […] est de parvenir à des consensus au sein du groupe-élite[4] ». Dans cette perspective, les cadres logiques des ateliers de la CDI prévoient une « méthodologie pour parvenir au consensus » afin que les participants en acquièrent les « compétences » et reproduisent le processus dans leurs sociétés locales. Selon cette méthodologie, dans une première phase « il faut accepter sans critique toutes les opinions » ; dans la seconde, il s'agit de « choisir les propositions avec lesquelles la majorité est en accord » ; dans une troisième phase, « si des désaccords persistent, il faut verbaliser et tenter de convaincre afin de parvenir à un consensus » ; enfin, « il faut discuter les difficultés rencontrées pour parvenir à un consensus, en valorisant les propositions les plus efficaces[5] ». La formation vise à ce que les participants reproduisent dans leurs sociétés locales une telle procédure.

Toutefois, la promotion institutionnelle du consensus dans les dispositifs de développement passe par le déni de positions alternatives ainsi qu'un renforcement de mécanismes d'exclusion qui touchent particulièrement les personnes âgées et les individus les plus jeunes qui n'ont pas eu accès à une éducation et aux ressources qui y sont liées (nous y reviendrons).

La distinction entre les deux aspects du consensus – le résultat et la procédure – permet de comprendre un tel angle mort de la participation. Les promoteurs des dispositifs participatifs et les cadres logiques présentent le consensus comme le *résultat* des activités et n'envisagent pas qu'aucun consensus ne puisse être trouvé. Dans ce cadre, le consensus est

---

[1] . Voir MANSBRIDGE J., « Rethinking Representation », *American Political Science Review*, vol. 97, n°4, 2003, pp. 515-528.
[2] . Voir WHITE S.C., « Depoliticising development…. », *art. cit.*, p. 7.
[3] . CLEAVER F., « Institutions, agency and the limitations…», *art. cit.*, p. 53.
[4] . ABRAHAM A., PLATTEAU J.-P., « Participatory Development in the Presence… », *art. cit.*
[5] . CDI, *Sistematización general de proceso de diseño…, op. cit.*, pp. 65-66.

considéré comme un processus linéaire[1]. Or, l'objectif est moins de voir émerger une position commune qui prendrait en compte les divergences de point de vue de la majorité et de la minorité (et dont l'ensemble du groupe social serait convaincu) à travers des débats et échanges que de valoriser les propositions de la majorité considérées comme « plus efficaces ».

2.2. La coopérative, en dehors du politique

Les activités de culture, de récolte, de torréfaction et de vente du café de la coopérative ont pour caractéristiques d'être encadrées, organisées et visibles. En ce sens, loin d'être dissimulées[2], ces activités sont institutionnalisées. Toutefois, si elles sont structurées[3], elles ne sont pas reconnues comme politiques en tant que telles. Aussi, d'après les paysans indiens interrogés, ce qui se joue dans la coopérative ne serait pas directement d'ordre politique[4].

L'idée d'une disjonction entre la coopérative et le politique est récurrente dans les récits des paysans : elles est envisagée comme possible et nécessaire. Quatre éléments qui contribuent à renforcer la dissociation entre la coopérative et le politique sont identifiables dans le discours des coopérateurs : tout d'abord, le récit fondateur de la coopérative comme projet économique ; ensuite, le refus du qualifier de politiques les activités de la coopérative ; puis, le rejet des dispositifs étatiques qui leur sont destinés ; enfin, la valorisation de l'autogestion communautaire.

(1°) Le premier élément qui contribue à inscrire la coopérative en dehors du champ politique tient à son *discours fondateur*. Celui-ci repose sur le constat de la pauvreté économique des communautés de la région. Aussi, la dissociation de la coopérative et du politique tient au fait que Tsumbal Xitala soit présenté comme un *projet économique*.

La coopérative naît en 2001 à la suite d'échanges entre des jésuites de la mission et des leaders locaux religieux : les diacres tseltal de la région. Carmelino et Petul, âgés

---

[1] . BONACCORSI J., NONJON M., « "La participation en kit" : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, n°79, 2012, pp. 45-58.

[2] . Dans cette perspective, voir par exemple LAUTIER B., *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, [1994] 2004.

[3] . GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité...*, *op. cit*.

[4] . Paula Cossart et Julien Talpin ont également mis en évidence une telle disjonction en étudiant la coopérative ouvrière de Roubaix au début du siècle, voir COSSART P., TALPIN J., « "Les coopératives ne valent que pour battre la monnaie". Les relations du champ politique socialistes et de la coopération ouvrière de Roubaix (fin XIXe-début XXe siècle) », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air…*, *op. cit.,* pp. 163-178.

respectivement de 70 ans et 58 ans, expliquent le « diagnostic réalisé » à l'issue d'une consultation des communautés locales :

> Nous sommes partis à cinq avec le père Óscar pour rencontrer les différentes communautés de la région. Nous voulions essayer de comprendre comment faire pour améliorer la situation de nos gens (*nuestra gente*). Nous nous sommes rapidement rendus compte que le principal problème était le café. Avec le *coyotaje*, les familles n'arrivaient pas à survivre[1].
>
> Nous avons fait des kilomètres, en allant de communautés en communautés. Nous avons discuté avec les producteurs et leurs familles, tous nous disaient qu'ils avaient un problème : le prix du café. En fait, nous n'arrivions pas à produire un bon café et en plus, on le vendait mal. Les prix étaient très bas, trop bas. Avec en plus les coyotes, nous ne pouvions rien faire, ils dominaient tout le circuit du café[2].

Le récit fondateur de la coopérative s'appuie sur le constat d'une pauvreté économique à laquelle il faut remédier : le principal problème rencontré par les familles de la région tient aux difficultés de l'économie de subsistance de ces populations et leur insertion de l'économie de marché.

(2°) Le rejet des espaces politiques institutionnalisés est un second élément très présent dans les discours des coopérateurs, à la fois en entretien et dans les réunions de la coopérative, contrairement à ce que donnent à penser les t-shirt et casquettes aux effigies des candidats locaux et des partis politiques portés par les paysans[3].

En effet, on trouve la défiance vis à vis du politique dans les discours des paysans coopérateurs. Deux catégories de paysans peuvent être identifiées en fonction de leur positionnement politique : les anciens zapatistes et les anciens membres de partis politiques. Tous ont en commun d'« avoir été déçus » par leur engagement politique. D'une part, les déçus du mouvement zapatiste ont en général participé au soulèvement armé de 1994, certains ont été emprisonnés à la fin des années 1990, et ont participé à la marche de la dignité de 2001. Ils ont fondés des bases de soutien zapatiste, des communautés en dehors des *caracoles* soutenues par les *Assemblées de bon gouvernement*[4], et ont participé à partir de 2003 au processus de l'autonomie de fait[5]. La majorité des paysans de ce premier groupe est convaincue que le « mouvement zapatiste avait raison » et ils ont « cru que les choses allaient changer avec le zapatisme ». Toutefois, ils expliquent qu'ils ont quitté le mouvement parce

[1] . Entretien réalisé avec Carmelino, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, février 2010.
[2] . Entretien réalisé avec Petul, homme tseltal (maya), diacre, coopérateur, et président de la coopérative, Chiapas, janvier 2010.
[3] . Carnet de terrain décembre 2009, janvier et février 2010, juillet et août 2012.
[4] . Voir *supra*, pp. 361-364.
[5] . Voir *supra*, pp. 363-365.

que le projet indianiste s'est, selon eux, progressivement transformé en une « idéologie fermée sur elle-même » ou encore en « paroles sans actes ».

D'autre part, les déçus du jeu partisan ont en commun d'avoir voté pour Andrés Manuel Lopez Obrador, le candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD[1]) en 2006. Considérant que l'élection a « été volée au peuple d'en bas », ils ont un discours très critique sur les pratiques clientélistes dans leur région. Ainsi, Eliseo, adhérent de la coopérative depuis cinq ans, répond à ma question sur sa casquette portant le slogan du PRI :

> La casquette, c'est parce qu'on me l'a donnée [*rires*]. Enfin, tu vois c'est la pratique par ici, ils essaient tout le temps d'acheter nos votes. Mais non, je ne suis pas priiste. J'ai voté AMLO pour les élections de 2006, mais il y a eu de la triche. Alors bon, on dit qu'il faut voter pour décider de notre société et après, on nous vole l'élection […]. Je n'aime pas la politique. Ils sont tous corrompus dans les partis. Ils disent qu'ils vont s'occuper des personnes pauvres comme nous les indiens mayas par exemple, et puis, en fait, ils veulent faire des bénéfices personnels […]. La coopérative, c'est bien parce que c'est un projet pour la communauté, mais ce n'est pas politique[2].

De même, Xap, jeune tseltal d'une trentaine d'années, explique :

> La coopérative ça nous aide pour avoir une bonne vie. C'est toute la communauté qui se réunit pour produire un bon café. Je crois que les producteurs aiment bien la coopérative, parce que c'est collectif, mais ce n'est pas politique. Ici je crois que nous sommes fatigués de la politique. Avec la guerre [*il fait référence au conflit qui oppose l'État et le mouvement zapatiste*], les partis politiques, les élections, il y en a tout le temps [*rires*], beaucoup trop ! Les partis politiques sont partout, ils essaient de nous diviser […]. La coopérative c'est notre projet, c'est le projet des communautés, et ce n'est pas politique. C'est le contraire, c'est pour avoir une bonne vie[3].

Ces témoignages permettent de comprendre que les coopérateurs rejettent le qualificatif politique, ou du moins, ne désignent pas explicitement leur activité comme relevant du politique.

Pour Jacques Lagroye, une telle prise de distance avec le politique « correspond à une découverte de l'artificialité des catégories objectivées de classement des activités ; elle dissipe partiellement la méconnaissance d'une réalité sociale faite d'échanges incessants et de confusions constantes entre objectifs et moyens d'action[4] ». Toutefois, plus qu'une « méconnaissance », le positionnement de la coopérative « en dehors » du champ politique

[1] . Pour une analyse socio-historique du troisième parti de la vie partisane mexicaine, voir COMBES H., « Faire parti(e) : construction et positionnement du PRD dans le système politique mexicain », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n°3, 2005, pp. 331-345.
[2] . Entretien réalisé avec Carmelino, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, février 2010.
[3] . Entretien réalisé avec Xap, homme tseltal (maya), coopérateur, membre de l'équipe technique de la coopérative, Chiapas, janvier 2010.
[4] . LAGROYE J., « Les processus de politisation », *art., cit.*, p. 366.

peut être rapporté à un choix stratégique dans un contexte local où, précisément, le marquage politique risquerait d'éloigner les paysans de la coopérative.

(3°) Un troisième élément tient aux attitudes de rejet des services sociaux et des dispositifs étatiques qui leur sont destinés : les paysans de la coopérative les refusent dans leur grande majorité comme c'est le cas avec le programme *Oportunidades* :

> Je ne veux pas que ma femme ou ma famille reçoivent les *Oportunidades*. Il y a beaucoup d'obligations, beaucoup de contraintes. Je ne veux pas accepter des aides du gouvernement, personne dans notre communauté ne s'est inscrit dans un programme comme celui là du gouvernement. Je ne veux pas de l'argent du gouvernement[1].
>
> Les *Oportunidades* pourraient nous aider économiquement, le problème c'est que c'est un peu pour nous acheter les *Oportunidades*[2].
>
> J'en connais qui reçoivent les *Oportunidades*. Mais la bonne vie (*buena vida*) ne se fait pas avec les *Oportunidades*. Je pense que nous devons nous organiser sans recevoir ces aides du gouvernement, il ne veut pas nous aider le gouvernement, il se moque de nous[3].

Le refus de ces aides sociales liés aux dispositifs étatiques tient en partie au fait qu'ils contribuent à renforcer la pauvreté disqualifiante[4] qui traduit, selon Serge Paugam, une « configuration sociale où ceux que l'ont appelle les "pauvres" sont de plus en plus nombreux et refoulés, pour la plupart en dehors de la sphère productive[5] ». Un des sentiments partagés par l'ensemble des paysans de la coopérative tient à l'incapacité à s'intégrer au marché du café, à la soumission à la variation permanente des prix du café, et à la domination des *coyotes* « qui deviennent millionnaires » (*se hacen millonarios*).

(4°) Enfin, un dernier élément tient à la valorisation de l'autogestion des paysans, pensée en opposition à ces services sociaux et dispositifs étatiques. Face à ce que les paysans considèrent comme l'incapacité de l'État à leur garantir un niveau de vie, l'association en coopérative passe par la valorisation de la capacité à gérer les ressources qui concernent le groupe communautaire.

Ces quatre éléments se traduisent par un rejet du qualificatif politique de leur participation à la coopérative et de leurs activités. À écouter les paysans en réunion, Tsumbal Xitala ne serait qu'une coopérative favorisant le développement et l'économie des communautés tseltal. Les références aux activités communes sont rattachées à un objectif de « produire un bon café ». L'absence de référence directe à un ancrage politique marque la

---

[1] . Entretien réalisé avec José, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, janvier 2010.
[2] . Entretien réalisé avec Domingo, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, juillet 2012.
[3] . Entretien réalisé avec Eugenio, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, juillet 2012.
[4] . Voir *supra* cinquième chapitre, pp. 345-348.
[5] . PAUGAM S., « Science et conscience de la pauvreté », *L'Économie politique*, n°26, 2005, p. 74 (pp. 66-79).

publicité de la coopérative dans la région. La référence à la solidarité collective est présente dans les discours des acteurs, toutefois, elle est rattachée à la tradition indienne et non pas à l'orientation et au rôle politique de la coopérative.

Le discours des coopérateurs révèle une séparation très forte entre la coopérative et le politique. Comme l'a analysé J. Lagroye, « l'intrusion de préoccupations et d'objectifs relevant de la politique, c'est-à-dire habituellement portés par des organisations et des acteurs politiques spécialisés, est perçue comme un danger pour la bonne réalisation de ces activités économiques, religieuses, syndicales, caritatives, culturelles ou tout autre[1] ». Doit-on y voir un rapport de défiance qu'entretiendraient les classes populaires comme les populations indiennes à l'égard du politique ? Doit-on également y voir ce que Sydney Tarrow a analysé comme une perte de combativité des mouvements sociaux[2] ?

Rien n'est moins sûr. Annie Collovald et Frédéric Sawicki ont rappelé la « nécessité de renverser la perspective pour mettre en évidence la positivité des attitudes populaires[3] ». Ensuite, une telle approche reproduit un raisonnement misérabiliste[4] qui conduit à considérer qu'il y aurait une distinction entre un rapport savant et cultivé au politique proche d'un choix rationnel alors que les catégories populaires seraient réduites à n'avoir que des tactiques[5]. Ainsi, l'action des groupes sociaux subordonnés ne serait-elle que l'envers de l'action des groupes dominants[6]. Comme l'a souligné Jean-François Bayart, les manières de faire des catégories populaires, « sont d'abord d'ordre logique, et à ce titre elles ne sont pas spécifiquement populaires : la résistance, l'escapisme, le contournement, la réappropriation, la disqualification sont autant de lignes de positionnement par rapport au pouvoir[7] ».

Comme l'ont avancé A. Collovald et F. Sawicki, de telles attitudes de rejet apparent du politique « ne gagneraient-elles pas à être pensées comme la volonté de préserver des formes collectives et solidaires de prise en charge des problèmes[8] ? »

---

[1] . LAGROYE J., « Les processus de politisation », *art., cit*., p. 365.
[2] . TARROW S., *Power in Movement: Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998. Voir l'analyse de Camille Goirand, GOIRAND C. « La démocratie participative au Brésil. Les expériences de budgets municipaux participatifs », *Cahiers du GELA-IS*, n°2, 2002, p. 145 (pp. 125-150).
[3] . COLLOVALD A., SAWICKI F., « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n°13, 1991, p. 9 (pp. 7-20).
[4] . GRIGNON C., PASSERON J-C., *Le savant et le populaire…, op. cit.*
[5] . Voir COLLOVALD A., SAWICKI F., « Le populaire et le politique… », *art. cit*.
[6] . Elle serait une « manière d'utiliser » dans le cadre de « conjectures particulières » pour reprendre les mots de Michel de Certeau, voir CERTEAU M. (de), *L'invention du quotidien*, *tome I, Arts de faire*, Paris, UGE, 1980, pp. 77 et 85.
[7] . BAYART J.-F., « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n°3, 1985, pp. 357-358 (pp. 343-373).
[8] . COLLOVALD A., SAWICKI F., « Le populaire et le politique… », *art. cit.*, p. 12.

Si les paysans indiens de la coopérative se distancient des formes institutionnalisées du politique et font le choix de la coopérative, espace que nous considérons comme relevant de la politique informelle (nous y reviendrons dans le chapitre suivant), c'est en partie parce qu'un tel espace est considéré comme le plus efficace, compte tenu de l'intériorisation de leur disqualification sociale[1]. Les coopérateurs se considèrent comme les « oubliés », ceux du « bas de l'échelle[2] » et les laissés-pour-compte de la société mexicaine et, nous l'avons déjà signalé, dans un même temps, ils refusent[3] dans l'ensemble, les aides sociales les dispositifs étatiques fédéraux qui les concernent. Aussi, le modèle coopératif apparaît comme une solution à leur situation de marginalisation, d'exclusion et de précarité.

Parallèlement, l'idéal coopératif est construit comme le *prolongement* du mode de vie communautaire indien. En ce sens, les discours des animateurs et des coopérateurs sur la coopérative, construite comme en dehors du politique, sont porteurs de l'idée selon laquelle un développement harmonieux et non conflictuel est possible au sein de celle-ci masquant ainsi les contradictions inhérentes aux groupes sociaux. En faisant appel aux valeurs communautaires, le modèle coopératif est présenté comme d'autant plus efficace qu'il est considéré comme cohérent avec les modes de vie et les pratiques locales.

3. CONCLUSION : DES FORMES DE PARTICIPATION ANALOGUES POUR DES MODÈLES PRÉSENTÉS COMME ALTERNATIFS

Dans un contexte de remise en cause des politiques centralisées et descendantes (*top-down*) de développement, la participation est convoquée comme un élément fondamental pour assurer la pérennité, la stabilité et l'appropriation des projets de développement. L'analyse proposée dans ce chapitre permet de comprendre que l'« élaboration d'une intervention de "développement" est une opération culturelle délicate » pour reprendre les termes de T. Murray Li[4], plus politique et moins instrumentale et technique que ne le reflètent les discours de leurs promoteurs.

La rhétorique de la participation diffusée à la fois par les institutions internationales de développement et par les institutions fédérales mexicaines est reproduite par les promoteurs

[1] . En ce sens, Annie Collovald et Frédéric Sawicki ont souligné la nécessité de s'intéresser au désintérêt, *Ibid*., pp. 12-13.
[2] . Ces termes étaient régulièrement employés par les coopérateurs à l'occasion de discussions informelles, carnets de terrain janvier et février 2010, juillet et août 2012.
[3] . Nous nous appuyons sur ce que les coopérateurs nous ont dit dans le cadre d'entretiens et de discussions informelles.
[4] . MURRAY LI T., « Compromising Power: Development, Culture and Rule in Indonesia », *Cultural Anthropology,* vol. 14, n°3, 1999, p. 298 (pp. 295-322).

des dispositifs participatifs de la CDI et du PNUD : elle contribue à légitimer l'action publique de l'organisation nationale en charge des politiques de développement des populations indiennes. L'impératif participatif est également intériorisé par les jésuites, intermédiaires locaux du développement qui se sont donnés pour mission de reconstruire le tissu social.

Faire participer contribue à renforcer la légitimité de la CDI en tant qu'agence nationale du développement des peuples autochtones, et celle du PNUD en tant qu'organisme international auprès des acteurs locaux ; elle permet en outre de produire des pratiques. Du côté de la coopérative, l'incitation à la participation à travers un projet de développement communautaire rural est présentée comme une réponse à un problème local de disqualification sociale des populations. Ces deux types de dispositifs se distinguent en fonction de leurs cibles : le premier s'adresse à des individus recrutés et le second concerne *a priori* le collectif.

Toutefois, ils ont en commun de reposer sur une conception enchantée des communautés locales et sont revendiqués par les promoteurs institutionnels, par les jésuites et par les paysans comme apolitiques. Ce qu'il semble important de souligner tient à la *rencontre* entre les attentes des individus et groupes locaux et la construction d'espaces participatifs comme apolitiques par leurs promoteurs. Ainsi, observe-t-on une convergence entre les discours des groupes locaux qui refusent et rejettent le qualificatif de politique et les promoteurs de la participation qui valorise une participation qu'ils considèrent comme apolitique par opposition au mouvement indianiste. Nous proposons désormais de mettre en perspective cet apolitisme affiché avec les modalités d'une politisation implicite.

CHAPITRE 7
LES MODALITÉS D'UNE POLITISATION INFORMELLE

Loin d'être des processus neutres, les dispositifs participatifs modifient profondément les trajectoires individuelles à travers les effets de socialisation liés à ces outils, mais également les configurations des groupes sociaux.

Notre hypothèse porte ici sur les processus de politisation informelle liés à la participation des individus[1]. Nous verrons que la procédure participative conduit à une valorisation de trajectoires individuelles et à des effets de reconfiguration des groupes sociaux locaux. L'ethnographie permet d'analyser la portée politique de dispositifs qui, malgré leur apolitisme affiché, ne sont pas dénués d'effets sociaux et politiques contrairement à ce que de nombreuses analyses portant sur la démocratie participative avancent[2].

Les deux types de dispositifs participatifs se distinguent toutefois sur un point spécifique. Contrairement aux dispositifs de renforcement des capacités, le modèle coopératif rural repose sur un milieu d'interconnaissance préexistant à l'incitation à la participation. L'existence d'espaces, de pratiques communautaires (qui se traduisent par des assemblées par exemple), et d'autorités locales civico-religieuses constitue un tissu social préexistant à la coopérative agricole. Dans ce cadre, c'est la réputation des individus qui est engagée face au groupe social local.

Tout en prétendant répondre aux asymétries de la société, les promoteurs des dispositifs participatifs de la CDI et du PNUD mettent l'accent sur les trajectoires des dirigeants locaux qu'ils recrutent et sous-estiment, dans un même temps, les enjeux de pouvoir inhérents à l'intervention de logiques participatives institutionnelles. Les entretiens avec ces promoteurs révèlent qu'ils négligent le fait que les dispositifs participatifs extraient de leurs contextes locaux les dirigeants recrutés et ne s'appuient pas sur des milieux d'interconnaissance préalables.

---

[1] . Pour une analyse des *indicateurs* et des *vecteurs* de la politisation des individus, voir AÏT-AOUDIA M., BENNANI-CHRAÏBI M., CONTAMIN J.-G., « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, n°50, 2011, pp. 9-20.

[2] . Plusieurs travaux ont toutefois analysé la portée politique, informelle, souterraine ou périphérique des dispositifs participatifs. Voir entre autres CARREL M., TALPIN J., « "Cachez ce politique que je ne saurais voir !" Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens », *Participations*, n°4, 2012, pp. 179-206 ; COSSART P., TALPIN J., « "Les coopératives ne valent que pour battre la monnaie". Les relations du champ politique socialistes et de la coopération ouvrière de Roubaix (fin XIXe-début XXe siècle) », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 163-178 ; MAZEAUD A., TALPIN J., « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, vol. 1, n°3, 2013, pp. 357-374.

Troisième partie

Suivant les propositions de Frédéric Sawicki qui invite à réfléchir aux conditions qui rendent possible l'émergence et la diversité des « *leaderships*[1] », nous confrontons la catégorie, telle qu'elle est conçue par les organisations de développement, aux dynamiques sociales à l'œuvre dans les dispositifs de « renforcement des capacités » qui contribuent à construire une élite institutionnelle locale. À travers ces dispositifs participatifs, la CDI et le PNUD sélectionnent et forment des individus « capables de porter les enjeux du développement » de leurs sociétés locales et de les « représenter ». C'est ici la question de l'articulation entre mécanismes représentatifs et participatifs qui est posée à travers la figure de ces dirigeants locaux. Du côté de la coopérative, nous mettrons en évidence les processus complexes et contradictoires liés au projet de développement rural. Si l'espace coopératif est conçu comme un projet participatif qui concerne *a priori* le collectif, on observe bien des trajectoires individuelles. Nous verrons qu'elles concernent de jeunes coopérateurs et non pas les autorités civico-religieuses traditionnelles. Pour rendre compte des réalités concrètes en terme de trajectoires individuelles et de reconfiguration des groupes locaux, nous ferons appel aux réflexions sur l'activité de courtage[2], renvoyant plus globalement à la thématique de la conversion des compétences et des ressources d'acteurs sociaux situés à l'interface de différents niveaux.

La proposition d'une analyse en terme de « politique informelle[3] » insiste sur les processus de mise en forme du politique, les relations avec le champ politique et son hors-champ[4]. Nous préférons une telle approche à celle en terme d'infrapolitique[5]. Si une approche en terme d'infrapolitique permet d'interroger la production d'un système de représentations et d'intégrer des acteurs marginalisés de l'espace social, elle risque toutefois le « vertige du point de vue surplombant[6] » pour reprendre les termes de Beaudoin Dupret et Jean-Noël Ferrié. En d'autres termes, une telle approche reste captive d'une représentation verticale du monde social dominé par le politique. Elle disqualifie également les représentations et

---

[1] . SAWICKI F., « Leadership politique : un concept à remettre sur le métier ? », *in* SMITH A., SORBETS C. (dir.), *Le leadership politique et les territoires. Les cadres d'analyse en débat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, pp. 71-88.

[2] . Voir NAY O., SMITH A., « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *in* NAY O., SMITH A., *Le Gouvernement du Compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique,* Paris, Economica, 2002, pp. 1-21.

[3] . Cette expression a fait l'objet d'un ouvrage collectif, voir LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air…, op. cit.*

[4] . OFFERLÉ M., LE GALL L., « Introduction. La politique informelle entre incertitudes et inconstances », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air…, op. cit.*, p. 16 (pp. 7-21).

[5] . Voir par exemple WILLAIME J.-P., « De la fonction infrapolitique du religieux, « The Annual Review of Social Sciences of Religion » vol. 3, 1981, pp. 167-186.

[6] . DUPRET B., FERRIÉ J.-N., « L'idée d'une science sociale et sa relation à la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°6, 2010, p. 1167 (pp. 1159-1172).

pratiques sociales étudiées[1]. Comme l'a souligné Maurice Agulhon, « il n'y a pas d'une part, une culture populaire réelle, et, de l'autre, une vie politique officielle qui planerait à une altitude supérieure[2] ». En outre, Julian Mischi et Nicolas Renahy ont mis en évidence que l'analyse du monde rural se traduit par « un automatisme courant des sciences sociales » qui consiste « à percevoir ceux-ci [les cas ruraux] à travers une grille de lecture qui les associe à un décalage, à un retrait, à un "retard[3]" » : « les comportements dans le monde rural serait une affaire "de culture" inscrites dans le temps long[4] ».

Il ne s'agit pas tant d'expliquer que tout peut devenir politique dans le sens où tout peut accéder à un registre considéré comme politique[5] au risque de verser dans un tout-est-politique improductif[6]. Il s'agit plutôt de mettre en perspective l'expression politique qui passe par des voies non conventionnelles[7], et les processus de socialisation qui ne sont pas explicitement reconnus comme politiques par les individus[8]. Pour reprendre les termes de Myriam Aït-Aoudia, de Mounia Bennani-Chraïbi, et de Jean-Gabriel Contamin, « la politique n'est pas expliquée par la politique, mais plutôt en grande partie par le social[9] ».

Une analyse sociologique en terme de trajectoires, d'appropriation sociale par les passeurs multipositionnés et de traduction locale dans les groupes sociaux est d'une grande richesse, car elle permet d'éviter de sous-estimer la politisation des ruraux et de parler de l'"apolitisme rural" […] voire de dénier tout caractère politique à des comportements ruraux interprétés alors comme "archaïques[10] ».

---

[1] . OFFERLÉ M., LE GALL L., « Introduction. La politique informelle entre incertitudes et inconstances », *art. cit.,* p. 13. Dans leur article « Le populaire et le politique », Annie Collovald et Frédéric Sawicki expliquent que l'approche par l'infrapolitique est souvent associée à la fois aux populations marquées par une disqualification sociale et aux populations rurales, voir COLLOVALD A., SAWICKI F., « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n°13, 1991, pp. 7-20.

[2] . AGULHON M., *Histoire vagabonde I, Ethnologie et politique dans la France contemporaine,* Paris, Gallimard, [1988] 1998, p. 13.

[3] . MISCHI J., RENAHY N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, n°83, 2008, p. 11 (pp. 9-21).

[4] . *Ibid.*, p. 10.

[5] . *Ibid*., p. 18.

[6] . ALDRIN P., « Préalables », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air…, op. cit.*, p. 104 (pp. 103-116).

[7] . C'est à cette seule condition que l'on peut déplacer le regard pour observer et analyser le « politique ailleurs », voir CURAPP, *La politique ailleurs,* Paris, PUF, 1998.

[8] . AÏT-AOUDIA M., BENNANI-CHRAÏBI M., CONTAMIN J.-G., « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, n°48, 2010, p. 217 (pp. 207-220).

[9] . *Ibid.*, p. 214.

[10] . MISCHI J., « Introduction. Observer la politisation des ruraux sous l'angle des sociabilités : enjeux et perspectives », *in* ANTOINE A., MISCHI J. (dir.), *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presse universitaires de Rennes, 2008, p. 17 (pp. 7-21).

Pour analyser ces rapports ordinaires au politique[1] (dont nous ne considérons pas qu'ils soient l'apanage des catégories populaires[2]), l'attention sera portée dans un premier temps aux registres de socialisation liés aux dispositifs participatifs (1). Sera ensuite étudiée l'insertion d'individus que nous qualifions de passeurs multipositionnés dans les configurations locales (2).

1. Les registres de la socialisation

Nous proposons d'analyser les processus socialisation en les rapportant aux pratiques sociales de la participation[3]. Nous considérons la socialisation comme le résultat d'une expérience, c'est-à-dire tout autant le fruit d'une activité que l'apprentissage formel ou informel, de connaissances, de savoir-faire ou d'automatismes qui ne sont pas déterminés de manière univoque[4].

Nous suggérons ici que loin d'être sans effet sur les individus et les groupes sociaux auxquels ils appartiennent, les dispositifs participatifs ont doublement des effets de socialisation : ils peuvent constituer des espaces spécifiques de socialisation et on observe dans un même temps une socialisation des individus. Plutôt que de les étudier séparément, puisque ces deux formes sont étroitement imbriquées, nous proposons d'examiner les registres de la socialisation qui y sont liés. Une telle perspective permettra de mettre en évidence les processus de différenciation sociale liés aux procédures participatives.

Selon les dispositifs étudiés, trois registres de socialisation peuvent être identifiés. Sera tout d'abord analysée la question de l'apprentissage (1.1), puis les formes de sociabilités liées aux espaces participatifs ou conséquents de ces derniers (1.2). Enfin, nous verrons que, selon qu'il s'agit des dispositifs de renforcement des capacités de la CDI et du PNUD ou de la coopérative en tant que projet rural communautaire, les participants élaborent des usages argumentatifs sur le développement ou sur l'indianité (1.3).

---

[1] . Boyte H.C., *Everyday Politics: Reconnecting Citizens and Public Life*, Philadelphia (PA), University of Pennsylvania Press, 2004.

[2] . En ce sens, Nicolas Mariot a mis en évidence que les politistes et sociologues n'ont quasiment pas étudié les rapports ordinaires au politique des classes supérieures, voir Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, n°92, 2010, p. 172 (pp. 165-194).

[3] . Voir Recondo D., « Les paradoxes de la démocratie participative en Amérique latine : une comparaison des trajectoires mexicaine et colombienne », *in* Neveu C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 255-276. Voir également Gros C., « Indigenismo y etnicidad. El desafío neoliberal », *in* Uribe M.V., Restrepo E. (eds.), *Antropología en la modernidad,* Bogota, ICAN, 2007, pp. 15-58.

[4] . Voir Lagroye J., François B., Sawicki F., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Science Po-Dalloz, [1991] 2006, pp. 422-430.

1.1. La promotion paradoxale de l'apprentissage

Les dispositifs participatifs sont présentés comme « culturellement pertinents », c'est-à-dire, élaborés *à partir* de savoirs locaux. Pourtant, de manière contradictoire, la notion d'apprentissage est au cœur des activités des dispositifs participatifs. Nous proposons d'étudier cette valorisation paradoxale de l'apprentissage de la participation et de l'acquisition de compétences techniques, qui, comme nous allons le voir, est mise en avant par les promoteurs des dispositifs ; elle également est intériorisée par les individus et par les groupes sociaux locaux.

La valorisation de l'apprentissage

La valorisation de l'apprentissage est présente dans l'ensemble des procédures participatives analysées. Toutefois, elle prend trois formes selon les procédures participatives : (1°) il peut s'agir d'une condition, (2°) de la modalité de participation et (3°) enfin d'une symbolisation par l'obtention d'un diplôme à la fin de la formation.

Tout d'abord, la formation peut être une des conditions de la participation : nous l'avons mentionné, dans l'un des programmes de la CDI, une des conditions à la participation est la détention *préalable* d'un diplôme technique ou universitaire. Cette condition permet de sélectionner des individus dotés d'un capital scolaire, culturel et linguistique.

Ensuite, les procédures participatives analysées placent au cœur de leurs activités, « l'instruction et la formation ». Ainsi, le manuel méthodologique de « renforcement des capacités » de la CDI précise-t-il : « *l'accent mis sur l'apprentissage est essentiel dans cette approche : il ne s'agit pas de se demander ce qu'il faut enseigner, mais ce qu'a besoin d'apprendre le sujet sélectionné* »[1]. Du côté du PNUD, l'apprentissage est la modalité incontournable de la participation comme le souligne Catarina chargée du programme « Leaderships autochtones féminins » durant la réunion de travail sur le programme :

> L'objectif du programme est de donner aux femmes leaders d'apprendre le leadership. Nous devons focaliser les activités sur l'apprentissage de la capacité au leadership. Ce n'est pas inné pour la plupart d'entre elles. Je crois que nous devons vraiment insister sur l'apprentissage[2].

De la même manière, la publication *Los Espacios Conquistados* du PNUD (qui présente le programme « Leaders autochtones féminins ») précise que c'est « *l'apprentissage qui a*

[1] . CDI, *Sistematización general de proceso de diseño y desarrollo curriculares para el fortalecimiento de capacidades en los pueblos indígenas*, México, CDI, 2006, document interne, p. 18.
[2] . Carnet de terrain, intervention de Catarina à l'occasion d'une réunion de travail du programme « Leaderships féminins », février 2010.

permis [aux femmes] *d'apporter des propositions dans les domaines de la participation*[1] ». L'expérience de l'apprentissage est considérée comme le moyen de renforcer les capacités des individus. C'est dans cette perspective que des ateliers de formation au leadership sont mis en place. Ainsi, la valorisation de l'apprentissage est-elle cruciale pour le PNUD et la CDI.

Du côté de la coopérative, la formation aux techniques agro-écologiques est une des activités centrales. La certification écologique de la production caféière est à la fois considérée comme une « valeur ajoutée » de la production de la coopérative et une « fierté » de la part des producteurs : « nous faisons un bon café écologique », « notre café ne contient pas de produits chimiques », « on vend mieux notre café sans chimique », c'est un « bon produit que nous produisons », « notre café respecte la terre[2] », etc. L'apprentissage passe par la *pratique de la coopération*. Régulièrement, des formations sur ces techniques destinées aux coopérateurs sont organisées prenant ainsi la forme d'une éducation classique. Elles concernent le traitement des feuilles malades de l'arbre à café, les méthodes de fabrique et d'application d'engrais écologiques, les techniques de conservation des sols, etc. Ce qui est considéré comme des technologies appropriées, par opposition aux techniques existantes, par exemple de traitement des arbres à café par application d'engrais chimiques, vient par définition d'une expertise extérieure[3]. Comme le précise Arturo, jésuite, à l'occasion d'une discussion informelle :

> En fait, ils utilisaient des produits chimiques, pour améliorer leur production. Ce n'est pas parce qu'ils ne savaient pas, c'est parce qu'ils avaient des besoins économiques[4].

Ces propos peuvent être rapportés à ceux d'Óscar et d'Alejandro qui expliquent :

> Les produits chimiques sont un poison dans la région. Mais c'est le contexte de nécessités économiques très fortes qui a conduit les agriculteurs à les utiliser[5].
>
> Ça n'a rien d'une tradition locale ou de pratiques de personnes qui sont trop bêtes pour réfléchir. C'est juste qu'ils se sont retrouvés dans des situations tellement précaires que le chimique permettait au moins pendant une année, pas les années suivantes puisque ça détruit la terre, les arbres, tout, d'avoir une meilleure production[6].

---

[1] . PNUD, *Los Espacios Conquistados. Participación Políticas y Liderazgo de las Mujeres Indígenas de México*, México, PNUD, 2008, p. 151.
[2] . L'ensemble de ces citations est extrait des entretiens réalisés et des discussions informelles.
[3] . Voir MOSSE D., « Framing a Participatory Development Project », *in* MOSSE D., *Cultivating Development An Ethnography of Aid Policy and Practice*, London-Ann Arbor (MI), Pluto Press, 2005, p. 31 (pp. 21-46).
[4] . Discussion informelle ave Arturo, jésuite de la mission de Bachajón, Chilón (Chiapas), carnet de terrain janvier 2010.
[5] . Entretien réalisé avec Óscar Rodriguez, jésuite de la mission de Bachajón, Chilón, (Chiapas), décembre 2009.
[6] . Entretien réalisé avec Alejandro, jeune diplômé en ingénierie industrielle de l'université ibéro-américaine de Mexico, Chilón (Chiapas), juillet 2012.

Comme le permettent de comprendre les propos des jésuites et des collaborateurs extérieurs, les causes de la dégradation de l'environnement liées notamment aux techniques agricoles chimiques ne sont pas attribuées à l'ignorance des producteurs ou à des traditions locales, mais, d'une part, aux nécessités économiques auxquelles les populations locales se confrontent et, de l'autre, à l'influence et à la domination des entreprises transnationales[1].

À l'occasion de l'assemblée générale de juillet 2012, Mauricio, jeune diplômé de la capitale et collaborateur extérieur, qui s'occupe de la gestion et du suivi du projet, projetait sur un tableau des diapositives expliquant les prochaines étapes des mois à venir en matière de cueillette, de séchage, et de torréfaction de la production de la coopérative[2]. L'intérêt de son exposé ne portait pas sur les différents processus liés à la période de cueillette puisque les agriculteurs cultivaient tous le café avant leur entrée dans la coopérative. Son exposé précisait les différentes étapes de certification écologique de la production. Une des « valeurs ajoutées », comme le répètent régulièrement les producteurs, les animateurs et les collaborateurs extérieurs, tient aux pratiques écologiques de la production caféière. Cependant, trois années sont nécessaires à la conversion de la production : au cours de ce travail, les coopérateurs sont accompagnés à la fois par les extérieurs et par l'équipe technique de la coopérative (nous y reviendrons dans les pages suivantes). Les investissements en termes de temps et de travail sont particulièrement élevés pour convertir l'ensemble de la production :

> Ça demande beaucoup de travail de convertir notre café en café écologique. Avant on utilisait des [produits] chimiques (*químicos*). Alors, il faut en fait nettoyer toute la terre, il faut réhabituer la terre à être sans chimique. On s'accompagne, on nous explique. Il faut bien la nourrir, préparer les engrais, etc. Ça me demande du temps, je suis tout le temps dans mon *cafetal* [*champ de café*]. Mais je suis content parce que je vois que mon grain est meilleur[3].
>
> C'est beaucoup de travail pour être certifié écologique. Mais on n'est pas seul. Nous sommes tous ensemble, on s'accompagne, et même si c'est beaucoup de travail [*Domingo répète*], je suis content. En fait, je fais un meilleur café et mon *cafetal* guérit en même temps. Alors oui ! C'est long, mais c'est un beau travail[4].

Ces témoignages permettent de comprendre que si la conversion est vécue comme une pratique nécessitant un investissement important de la part des agriculteurs, l'accompagnement et les formations sont valorisés et en atténuent les coûts d'un tel investissement.

---

[1] . *Ibid.* C'est précisément le discours que tiennent les jésuites.
[2] . Carnet de terrain, juillet 2012.
[3] . Entretien réalisé avec Domingo, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, juillet 2012.
[4] . Entretien réalisé avec José, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, janvier 2010.

En outre, il est intéressant de souligner l'hybridation entre des pratiques verticales d'apprentissage classique et des formes horizontales de cet apprentissage. Les animateurs de la coopérative ont organisé par exemple une formation donnée sur deux jours par un expert ingénieur agronome de l'université jésuite ibéro-américaine de Puebla à quelques 50 coopérateurs[1] sur l'usage d'un engrais écologique réalisé à partir de terre, de vers de terre et de restes alimentaires (*frjioles*, etc.). À la suite de la formation donnée dans les locaux de la coopérative dans la petite ville de Chilón, Petul, un des coopérateurs, a reproduit et ainsi transmis les explications à sa communauté[2] : on assiste également à des formes horizontales d'apprentissage valorisées par les coopérateurs mais également les jésuites.

Enfin, il est très courant que les dispositifs institutionnels de renforcement des capacités de la CDI et du PNUD se concluent par l'obtention d'un « diplôme ». Du côté de la CDI, 96 heures de formation pratique dans une prestigieuse université mexicaine sont nécessaires pour obtenir le « diplôme pour le renforcement du "leadership" ». Quant au PNUD, il délivre « un diplôme de formation » à l'issue du programme. En ce sens, les deux institutions valorisent le processus classique d'apprentissage scolaire et contribuent à renforcer des compétences préalables des individus recrutés.

Selon M. Foucault, la procédure de l'« examen » traduit l'avènement de pratiques disciplinaires qui articulent « la technique de la hiérarchie qui surveille et celle de la sanction qui normalise. Il est le regard normalisateur, une surveillance qui permet de qualifier, de classer et de punir. Il établit sur les individus une visibilité à travers laquelle on les différencie et on les sanctionne[3] ». Les extraits d'entretiens de Delia et Catarina portent précisément sur ces diplômes attribués à la fin des formations :

> Le diplôme de la fin, on ne le donne pas automatiquement à toutes. L'idée, c'est de marquer le coup avec celles qui ont été assidues, celles qui ont fait tous les modules, réalisé tous les exercices. Ça les motive je pense[4].
>
> On ne distribue pas les diplômes automatiquement. En fait, ce n'est automatique, tu fais la formation, et hop tu as le diplôme. Alors, dans la grande majorité, elles l'ont. Je ne sais plus… lors de la dernière session… [*silence*], il y a du avoir quatre ou cinq qui ne l'ont pas eu. Il faut qu'elles aient montré un vrai intérêt, qu'elles aient fait les exercices complets. En fait souvent,

[1] . Carnet de terrain, janvier 2010. La semaine suivante, un autre groupe de coopérateurs recevait une formation : les formations étaient données en fonction des cinq zones géographiques que sont les *ts'umbalil*.
[2] . Carnet de terrain, janvier 2010.
[3] . FOUCAULT M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, [1975] 1993, pp. 186-187.
[4] . Entretien réalisé avec Delia, chargée du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD, Mexico, juillet 2012.

elles commencent les modules, les exercices et ne les finissent pas. C'est mieux quand même quand elles font les exercices jusqu'au bout[1].

Les propos des promotrices du dispositif onusien permettent de comprendre que l'attribution de diplômes à la fin de la formation contribue à instaurer un examen permanent des femmes participantes, en d'autres termes, une *surveillance* continue de la participation. En plus de cette surveillance, l'attribution de diplôme traduit des mécanismes d'*évaluation* : elle permet de classer et de distinguer les « bonnes » élèves parmi les femmes recrutées en fonction de ce que les organisateurs attendent en terme de pratiques et de comportements. Enfin, l'évaluation s'accompagne d'une *sanction* qui détermine celles qui sont conformes aux attentes des promoteurs et les « mauvaises » participantes.

En ce qui concerne le projet de développement communautaire, la pratique coopérative est pensée comme une « école de café ». Cependant, cette dernière n'a ni formellement ouvert ses portes, ni de locaux propres qui lui sont dédiés, ni d'inscriptions préalables. Óscar Rodriguez, le principal promoteur de la coopérative, écrit dans un article : « Par "École", nous entendons un processus d'éducation populaire, dans l'action, non formelle, non scolarisée, dont l'activité ne concerne pas la promotion d'idées et de concepts, mais la recherche de résultats matériels qui aient un impact sur la décision de travailler de manière organisationnelle dans l'objectif de changer la réalité communautaire et régionale dans laquelle les communautés tseltal vivent. Les écoles agro-écologiques sont focalisées sur l'attention portée à la terre et à l'eau, le renforcement de la culture, de l'histoire propre locale, des connaissances et de la cosmovision, de la solidarité avec l'accompagnement nécessaire de la défense du territoire[2] ».

L'idée sous-jacente est qu'à travers l'apprentissage collectif et la pratique de la coopérative (*aprender haciendo*), les producteurs et leurs familles vont se réapproprier des territoires convoités, détériorés et situés au cœur de conflits politiques depuis la Révolution de 1910. En outre, l'école de café associe les membres des familles des producteurs : les femmes à travers l'artisanat, et certains enfants de producteurs dans l'équipe technique de la coopérative (nous y reviendrons plus tard).

---

[1] . Entretien réalisé avec Catarina, directrice du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD, Mexico, mars 2010.

[2] . RODRÍGUEZ RIVERA Ó., « Sustentabilidad rural y agroecología en comunidades indígenas de Chiapas », *in* MORALES J. (dir.), *La agroecología en la construcción de alternativas hacia la sustentabilidad rural*, México-Guadalajara, Siglo XXI-ITESO, 2011, pp. 260-312.

En parallèle de cette perspective d'éducation populaire, les intermédiaires de la coopérative mènent depuis deux années une réflexion sur la possibilité d'offrir un « diplôme en café ». Ainsi, Óscar précise à l'occasion d'une discussion informelle :

> Je pense que ce serait bien que l'on se fasse accréditer une forme de diplôme quelconque, on ne sait pas vraiment encore comment, mais pour qu'il y ait une vraie reconnaissance des compétences acquises[1].

De même, Juan, un jeune diplômé en ingénierie industrielle, qui s'occupe de la stratégie de la coopérative explique :

> Finalement, le diplôme c'est très occidental comme réflexion [*rires*], comme bout de papier, mais en même temps, je pense que c'est un moyen de valoriser l'investissement des coopérateurs dans les pratiques agro-écologiques[2].

Aussi, paradoxalement, la coopérative est présentée comme un espace d'éducation populaire qui encourage les formes horizontales d'apprentissage, et pourtant c'est bien la perspective d'une école diplômante dans le sens scolaire et vertical qui est envisagée. Les dispositifs de développement participatif en valorisant l'apprentissage sont des espaces de socialisation des individus à l'acquisition de savoirs et de compétences.

L'intériorisation de l'apprentissage

Cet apprentissage et cette acquisition de compétences professionnelles, plutôt que la participation en elle-même, semblent être une des motivations essentielles des individus participants.

La difficulté pour les populations rurales de suivre une formation scolaire classique tient en grande partie au fait que, pour la plupart, ils ont commencé à travailler dès l'âge moyen de dix ans pour subvenir aux besoins familiaux, principalement dans les activités agricoles et commerciales. Dans un contexte où la majorité des populations rurales n'ont pas pu suivre une éducation complète à l'école primaire, la formation offerte par ces différents dispositifs constitue une occasion d'acquérir des compétences qu'ils valorisent dans leur entourage. « Devenir quelqu'un » en acquérant des connaissances et des compétences suscite l'admiration de leurs familles et de leurs villages (nous y reviendrons).

Andrés, jeune tseltal d'une trentaine d'année, qui a participé à plusieurs ateliers de « renforcement des capacités » de la CDI, avoue sa volonté d'accumuler différents savoir-faire liés à la gestion des projets de développement :

---

[1] . Discussion informelle avec Óscar Rodriguez, Chilón (Chiapas), carnet de terrain, juillet 2012.
[2] . Discussion informelle avec Juan, jeune diplômé en ingénierie industrielle de l'université ibéro-américaine de Mexico, Chilón (Chiapas), juillet 2012.

> J'aime apprendre, ce n'est que comme ça que nous avancerons, nous les Indiens. Apprendre à gérer le développement, voilà ce que je fais quand je suis là bas. J'apprends à comprendre les situations, analyser les besoins de nos gens, et ce dont nous n'avons pas besoin. Comment procéder, comment opérationnaliser des besoins et surtout comment les transformer en solution[1].

Ainsi, pour Andrés, se former au projet de développement lui permet de « continuer à apprendre », alors qu'il a quitté l'école depuis de nombreuses années. De même, Judith, une des participantes du programme onusien, montre, non sans fierté, le diplôme qu'elle conserve soigneusement dans une pochette en carton, abimée par l'humidité[2] :

> Tu vois là, on voit que je l'ai faite cette formation. Ça, c'est le sceau des Nations unies. Et là, c'est mon nom et ma signature. Je le protège pour ne pas qu'il s'abîme. C'est un peu compliqué dans cette maison, mais j'y tiens beaucoup[3].

Toutefois, nous l'avons souligné, les individus qui participent aux dispositifs de renforcement des capacités, sont dotés d'un capital scolaire préalable : il est clair que l'apprentissage de ces dispositifs ne concerne pas l'ensemble des groupes sociaux locaux, mais uniquement des individus recrutés[4].

En revanche, les formations aux techniques agro-écologiques de la coopérative par exemple ne s'adressent pas seulement à quelques individus, mais à l'ensemble des coopérateurs qui, pour la majorité n'a pas terminé l'école primaire. Pour de nombreux producteurs, l'e*ntrée* dans la coopérative coïncide avec une *sortie* des conditions de vie difficiles dans lesquelles ils se trouvaient jusque là. En ce sens, les producteurs n'hésitent pas à parler de la coopérative comme d'une « école de la vie » (*escuela de vida*) favorisant le bien-être (*buena vida*) en multipliant les métaphores : « en cultivant le café, je me cultive » (*al cultivar, me cultivo*), « semer du bon café, c'est semer du bon développement dans nos vies », etc.

Ainsi, la valorisation de l'apprentissage est-elle paradoxale dans le sens où les dispositifs participatifs sont présentés par les promoteurs comme adaptés aux savoirs locaux, et pourtant c'est bien l'acquisition de compétences extérieures et nouvelles qui est encouragée et suscitée par les formations qui sont offertes aux populations. Une telle perspective ne prend pas en compte les pratiques des individus et des groupes préexistantes à la mise en place de ces dispositifs. Ces derniers socialisent les individus et des groupes sociaux à l'acquisition de savoirs spécialisés venant de l'extérieur. La valorisation de l'apprentissage par les promoteurs

[1] . Entretien réalisé avec Andrés, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.
[2] . Carnet de terrain, août 2012.
[3] . Entretien réalisé avec Judith, femme tsotsil (maya), Chiapas, août 2012.
[4] . Sur le recrutement des individus, voir *supra*, pp. 400-403.

de la participation rencontre les attentes de populations rurales dont les parcours scolaires classiques ont été complexes du fait des modes vie locaux.

1.2. Les formes de sociabilité

La sociabilité renvoie de manière générale à « la façon dont les hommes vivent leurs relations interpersonnelles et s'insèrent dans leurs divers entourages[1] ». Comme l'a souligné M. Agulhon, il faut « dégager […] les formes de sociabilité *spécifiques* et en faire une étude *concrète*[2] ». Il s'agit moins d'étudier la « sociabilité en soi que des *formes de sociabilité*, c'est-à-dire des cadres plus ou moins institutionnalisés de socialisation[3] ».

Dans cette perspective, nous proposons d'étudier deux formes de sociabilité. Tout d'abord, cette dernière peut être d'ordre professionnel avec les femmes recrutées dans le cadre du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD. Ensuite, elle peut prendre la forme d'un entre-soi solidaire et celle d'une « forme ludique de la socialisation[4] » à travers les évènements festifs et religieux comme c'est le cas avec la coopérative caféière.

En ce qui concerne les femmes du programme « Leaders autochtones féminins », en parallèle de leurs activités professionnelles, elles ont monté un réseau de réflexion sur leur rôle dans la participation à la vie sociale. Elles se retrouvent une fois par trimestre en fonction d'un ordre du jour prédéfini, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre : la réunion est essentiellement un temps de discussion et de réflexion. Régulièrement, elles organisent des évènements dans la ville de San Cristobal de Las Casas : il s'agit d'évènements qui portent sur la participation destinés aux femmes. Il est intéressant de souligner qu'elles reproduisent sensiblement les ateliers qu'elles même ont suivi auprès du PNUD en utilisant le matériel pédagogique qu'elles ont reçu durant leur formation. Les femmes qui assistent à ces évènements les connaissent toutes par leurs activités professionnelles. Ainsi, certaines déclarent connaître Judith par *Save the children* ou l'émission radiophonique pour lesquelles elle travaille, d'autres, ont rencontré Claudia à l'occasion de l'un des stages qu'elle donne sur les pratiques agricoles dans son ONG[5].

Par ailleurs, le PNUD et la CDI mettent en place des bilans et suivis de leurs procédures participatives. Ces réunions sont conçues comme des occasions d'échanges d'expériences.

---

[1] . MISCHI J., « Introduction. Observer la politisation des ruraux… », *art. cit.*, p. 8.
[2] . AGULHON M., *Le Cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, p. 11.
[3] . MISCHI J., « Introduction. Observer la politisation des ruraux… », *art. cit.*, p. 9. C'est nous qui soulignons.
[4] . SIMMEL G., *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1991, p. 125.
[5] . Carnet de terrain, août 2012.

Toutefois, il est très courant qu'il s'agisse également de moments durant lesquels des contacts associatifs et des possibilités d'investissement dans un nouveau projet sont échangés.

Bien plus qu'une simple association visant à optimiser les gains liés à la production de café, la coopérative ne se résume pas à des activités de production agricole : elle est avant tout un espace de solidarités collectives associées à l'indianité maya tseltal. Cela se traduit tout d'abord par la construction d'un *entre-soi solidaire*. En ce sens, la coopérative remplit un rôle d'assurance de l'économie de subsistance des familles. Par la mutualisation des bénéfices, chaque année un prix minimum de vente du café est fixé en fonction des cours de la bourse et surtout des coûts d'achats des coyotes locaux. En outre, les bâtiments et les machines de la coopérative incarnent le principe coopératif : les premiers sont implantés dans la petite ville de Chilón. Certaines machines (notamment celle de torréfaction) y sont également installées ; celles qui servent à enlever la pulpe et à sécher les grains de café, sont dans les communautés. La propriété collective est valorisée par les producteurs à l'occasion des assemblées régionales et générales[1] :

> Ici, c'est notre coopérative. Nous sommes fiers parce qu'elle est belle et tout le monde la connaît dans la ville.
>
> Nous possédons cette coopérative, elle est à nous tous. C'est le groupe coopératif qui la possède.
>
> C'est beau. Il faut faire attention à toujours la laisser belle notre coopérative.
>
> Nous possédons ces machines qui coûtent chers. Elles nous appartiennent à tous, nous devons en prendre soin.
>
> Les machines sont pour l'usage de tous. À chaque fois qu'elles sont utilisées, il faut bien les nettoyer, il faut en prendre soin. Sinon, on va les abîmer et on ne pourra plus les utiliser correctement.

La valorisation de la propriété collective peut être rattachée au fait que les machines et les locaux constituent la vitrine de la coopérative dans la petite ville de Chilón ainsi que dans les communautés. C'est à travers les bâtiments et les appareils mécaniques que la coopérative se donne à voir, s'expose et acquiert une visibilité publique au niveau local et régional.

La dimension collective se traduit également par le travail en commun que réalisent les producteurs : dans les communautés, ils se réunissent régulièrement pour préparer les engrais écologiques qu'ils appliquent à leurs arbres à café. Ainsi, Domingo et Pedro ont installé entre leurs deux maisons le réceptacle permettant de produire l'engrais des cinq

[1] . L'ensemble de ces citations sont des interventions des producteurs à l'occasion des assemblées régionales et générales de la coopérative, carnet de terrain, décembre 2009, janvier et février 2010, juillet 2012.

producteurs de la coopérative de leur communauté[1]. De même, quand il faut nettoyer le champ de café, il n'est pas rare de voir les paysans partir à plusieurs nettoyer celui de l'un ou l'autre[2].

Un autre facteur du succès de la coopérative est d'intégrer étroitement les aspects économiques, sociaux (la production collectivisée, les solidarités dans le travail, la participation aux réunions, etc.) et les aspects culturels, essentiellement religieux et festifs, de leurs activités[3]. Au-delà des aspects propres à la production caféière, un ensemble d'*activités religieuses et festives* constituent des formes de sociabilité. La spécificité de ces aspects culturels – périphériques des activités de la coopérative – est qu'ils sont ouverts aux familles voisines qui ne sont pas impliquées dans la coopérative.

Les fêtes donnent lieu en général à l'installation de l'autel maya, qui réunit sur des feuilles de bananiers et des épines de pin, des épis de maïs, des fayots rouges et noirs, des bananes, et autres fruits et légumes ainsi que des bougies, des crucifix et des images religieuses permettant d'établir une « continuité avec un passé historique approprié » pour reprendre les termes d'Eric Hosbawm et Terence Ranger[4].

Feux d'artifices, pétards, décorations artisanales, orchestre à cordes, tout est réalisé pour « éblouir le regard et percuter l'oreille[5] », faire de l'événement communautaire un moment divertissant pour les coopérateurs et les non-coopérateurs, et, surtout, attrayant pour ces derniers. En effet, ces évènements festifs sont également des espaces de recrutement potentiel de nouveaux producteurs. En réactivant régulièrement les traditions rituelles, la coopérative incarne dans ce contexte un espace de vie et de sociabilité.

> J'aime bien les cérémonies. Nous prions, nous chantons, nous dansons, nous mangeons, nous rions tous ensemble. Nous sommes réunis, toute la communauté, y compris ceux qui n'appartiennent pas à la coopérative, mais ils sont avec nous, ils voient comme la coopérative est le chemin de la bonne vie[6].

> Il y a les pétards, les feux d'artifices, nous sommes tous réunis pour faire la fête qu'offre le capitaine à la communauté sous le regard de Dieu. C'est ça la bonne vie, quand nous sommes tous réunis dans ce moment pour célébrer[7].

---

[1] . Carnet de terrain, janvier 2010.
[2] . Carnet de terrain, décembre 2009.
[3] . Voir HAUBERT M., « De la tradition communautaire à la modernité coopérative : évolution, greffage ou récupération ? », *Revue Tiers Monde*, n°88, 1981, pp. 789-808.
[4] . HOSBAWM E., RANGER T. (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
[5] . MARIOT N., « "Nos fleurs et nos cœurs". La visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n°38, 2002, pp. 79-96.
[6] . Discussion informelle avec Petul, homme tseltal (maya), carnet de terrain, janvier 2010.
[7] . Discussion informelle avec Josefa, femme tseltal (maya), carnet de terrain, décembre 2009.

Ces activités festives et récréatives s'inspirent et s'inscrivent dans la sociabilité traditionnelle des communautés locales traduisant l'« empiètement silencieux du quotidien[1] » avec les activités de la coopérative. En ce sens, on observe une « interdépendance des "scènes" de la vie sociale[2] » comme l'a souligné J. Mischi, entre les espaces de la vie quotidienne, de la vie religieuse et de la vie professionnelle.

1.3. Les usages argumentatifs

Les usages argumentatifs liés à l'implication dans les dispositifs de développement participatif prennent deux formes principales : les raisons d'agir de la participation et les usages argumentatifs de l'indianité. D'une part, nous envisagerons les raisons d'agir invoquées par les participants comme des mises en récit de l'action des individus. Elles constituent une « façade » de la (re)présentation de soi selon les termes d'Ervin Goffman, c'est-à-dire « la partie qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs. La façade n'est autre que l'appareillage symbolique, utilisé […] par l'acteur […] durant sa représentation[3] ». D'autre part, nous étudierons la forme spécifique de l'argumentation qui tient à la mobilisation de l'identité maya chez les coopérateurs. Nous verrons qu'elle contribue à la formation d'une communauté imaginée[4].

Les raisons d'agir

Sans considérer que les individus seraient concernés uniquement par leurs affaires privées[5], il nous semble qu'éclairer les motifs de la participation des individus[6] permet de comprendre cet engagement particulier : celui au sein des dispositifs de renforcement des capacités qui ne concerne que des individus ciblés et identifiés, et celui au sein d'un projet collectif de production agricole.

Revenir sur cette « forme paradoxale d'impensé[7] » des analyses de la participation comme l'ont appelé Alice Mazeaud et Julien Talpin, permet de mettre en perspective ce qui

---

[1] . BAYAT A., *Life as Politics, How Ordinary People Change the Middle East*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010, pp. 56-60.
[2] . MISCHI J., « Introduction. Observer la politisation des ruraux… », *art. cit.*, p. 9.
[3] . GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973, p. 29.
[4] . ANDERSON B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002.
[5] . LIPPMANN W., « Le public fantôme : Extrait de *The Phantom Public*, Mcmillan & Co, 1925, pp. 13-39 », (trad. LEFRANC S.) *Hermès*, n°31, 2001, pp. 67-76.
[6] . MAZEAUD A., TALPIN J., « Participer pour quoi faire ?... », *art. cit*.
[7] . *Ibid*., p. 358.

pousse les « individus à agir ». « Les agents sociaux ne font pas n'importe quoi, […] ils ne sont pas fous, […] ils n'agissent pas sans raison[1] », a souligné Pierre Bourdieu. « Ce qui ne signifie pas qu'on suppose qu'ils sont rationnels, qu'ils ont raison d'agir comme ils agissent ou même, plus simplement, qu'ils ont des raisons d'agir, que ce sont des raisons qui dirigent, ou guident, ou orientent leurs actions[2] ». À partir des entretiens réalisés, trois principaux motifs de l'action, qui font l'objet d'usages argumentatifs, peuvent être distingués.

(1°) Tout d'abord, les participants mobilisent l'*investissement communautaire* comme raison d'agir : en effet, ils considèrent que les sollicitations faites par la CDI, le PNUD ou les jésuites sont un moyen de s'engager pour leur groupes sociaux d'origine, leurs communautés, leurs villages ou plus largement leur entourage. Ils se présentent volontiers comme agissant pour l'intérêt de la communauté à l'image de Sebastián :

> Quand je participe au renforcement des capacités, c'est pour l'ensemble de ma communauté. Ce que j'apprends, ce n'est pas pour moi, je le transmets à nos gens[3] (*nuestra gente*[4]).

Claudia précise également que c'est la volonté de transmettre à son entourage qui l'a poussée à participer au programme du PNUD :

> L'intérêt n'est pas personnel. Bien sûr j'apprends mais je le conçois comme une transmission. Je me considère comme une promotrice (*promotora*). J'apprends beaucoup, notamment avec Paloma Bonfil, elle nous a beaucoup appris. Après, je discute beaucoup avec les femmes de mon entourage et leur explique ce que moi, j'ai appris[5].

De même, Judith explique que l'expérience du programme onusien lui a donné des outils qu'elle entend partager autour d'elle :

> Je considère que ce que j'ai appris avec le PNUD, je me l'approprie et j'en fais un instrument de tous les jours. Alors le PNUD, c'est assez consensuel, je trouve, mais au moins, j'ai des instruments à ma disposition que je transmets autour de moi pour la lutte des conditions dans lesquelles vivent les femmes indiennes. C'est ma façon de m'inscrire dans la société[6].

Quant aux producteurs, ils valorisent la coopérative comme un espace dans lequel l'engagement de chacun bénéficie à la collectivité. Les individus vivent l'expérience de la participation comme un engagement au nom de leur communauté, de leur village ou de leur

---

[1] . BOURDIEU P., « Un acte désintéressé est-il possible ? », *in* BOURDIEU P., *Raisons Pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 150 (pp. 149-167).
[2] . *Ibid.*
[3] . Nous traduisons littéralement « nuestra gente par « nos gens ». Bien que l'expression ne soit pas satisfaisante en français du fait d'une éventuelle connotation condescendante. Nous reviendrons dans les pages suivantes sur l'emploi d'une telle formule, voir *infra*, pp. 467-468.
[4] . Entretien réalisé avec Sebastián, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.
[5] . Entretien réalisé avec Claudia, femme tseltal (maya), Chiapas, juillet 2012.
[6] . Entretien réalisé avec Judith, femme tsotsil (maya), Chiapas, août 2012.

entourage. Comment interpréter la force de cette norme de l'engagement individuel vécu comme collectif ?

Alors que les dispositifs de renforcement des capacités ne concernent que des individus recrutés, la référence au collectif ne traduit-elle qu'une rationalisation *a posteriori* de l'engagement ? P. Bourdieu a montré que les acteurs ne se plient qu'« extérieurement[1] » à la règle. Aussi, s'il semble qu'un tel investissement présenté comme orienté et vécu pour le collectif doit être réinscrit dans un ensemble plus large de raisons d'agir et considéré comme un argument de la mise en récit de l'engagement, il est important de souligner que la participation est vécue par les individus comme un moyen du changement social « par le bas ».

(2°) Ensuite, les participants avancent l'*intégration sociale* comme un motif de leur participation : elle est fortement liée à l'investissement vécu pour le collectif que nous venons de présenter. Henri Favre a montré qu'un grand nombre d'individus d'origine rurale et indienne qui ont été « occidentalisés » par l'école ou une expérience urbaine sont marqués par une frustration dans leur ascension sociale. Le témoignage de Gloria traduit cette volonté de s'intégrer socialement :

> Je suis partie de ma communauté il y a longtemps. Je ne porte pas l'habit, ni rien. Et mon mode de vie est assez éloigné des gens de ma communauté. Avec le programme du PNUD, j'ai rencontré plusieurs femmes comme moi. Je me suis dit que je n'étais pas si folle [*rires*] ! Et puis du côté de ma communauté, maintenant quand je reviens, ils savent tout ce que je fais à la ville. Donc, avant, ils me posaient des questions sur pourquoi je porte un jean etc. [*rires*], maintenant les femmes viennent me voir, me demander des conseils pour elles, pour leurs enfants[2].

De la même manière, Andrés explique qu'après une période où il a travaillé en ville, il a été confronté aux difficultés de s'intégrer à nouveau dans sa communauté :

> Après le bac, j'ai essayé de travailler en ville. Et puis finalement, j'ai voulu retourner chez nos gens. Mais c'était compliqué de revenir. Je m'étais métissé (*amestizado*) [*rires*]. Donc quand la Commission m'a proposé l'atelier de renforcement des capacités, j'étais content parce que j'avais une occasion de sortir [*de la communauté*] et puis c'était pour revenir avec des capacités à transmettre aux gens de ma communauté, ça m'a plu[3].

Ainsi, les individus voient-ils dans les dispositifs du PNUD et de la CDI un moyen de s'intégrer socialement à leur groupe d'origine, tout en créant des relations sociales en dehors de celui-ci. Du côté de la coopérative, c'est l'intégration au marché économique qui est valorisée : « Avant, on ne faisait que subir les prix des coyotes ; avec la coopérative, nous

[1] . BOURDIEU P., « Un fondement paradoxal de la morale », *in* BOURDIEU P., *Raisons Pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, pp. 234-235.
[2] . Entretien réalisé avec Gloria, femme chol (maya), Chiapas, juillet 2012.
[3] . Entretien réalisé avec Andrés, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.

avons notre propre prix », « la coopérative nous permet de vendre notre café à un bon prix ». Les jésuites la présentent, nous l'avons vu, comme un moyen de « résister au marché dominé par les entreprises transnationales et la bourse du café ». Paradoxalement, ils mettent en avant, tout comme les producteurs, le fait que l'organisation en coopérative permette de s'insérer dans le marché.

(3°) Une troisième raison d'agir tient à la *réalisation de* soi. On peut en identifier trois facettes : la valorisation de soi, l'enrichissement cognitif, et l'intérêt matériel.

La valorisation de soi transparaît dans l'ensemble des récits des personnes interrogées : l'« impression d'être quelqu'un », le « sentiment de se réaliser », d'« exister » est très présent dans les témoignages. Le discours relatif au développement personnel contribue à légitimer les nouvelles représentations et pratiques des individus impliqués dans les différents dispositifs participatifs. L'envie d'apprendre et de travailler « pour le développement » est souvent justifiée au cours des entretiens, par la volonté d'accomplissement de soi et celle de se réaliser, nous y reviendrons.

La mobilisation du registre du développement personnel coïncide avec les représentations promues par les agences de développement que sont le PNUD et la CDI que nous avons analysées en terme de responsabilisation des acteurs de leur développement. Qu'elles soient formées au renforcement des capacités individuelles ou qu'elles soient membres de la coopérative, de nombreuses personnes interrogées affirment de la même manière qu'elles ont « besoin de se développer », « besoin de travailler pour le développement », soulignant au passage que « se développer, c'est devenir quelqu'un ». Ainsi, Claudia et Judith qui ont participé au programme onusien témoignent :

> Quand je me suis mise à travailler pour le développement et la participation des femmes, j'ai eu le sentiment de me réaliser. J'aime travailler dans ce secteur, je crois que ça permet de grandir, de progresser[1].
>
> Moi, je viens de rien (*vengo de cero*). Et puis, je crois que j'ai beaucoup grandi intérieurement. Depuis que je travaille dans le développement social pour le dire rapidement, eh bien le social me permet de me réaliser[2].

De même, les producteurs expliquent que le bien-être et le bonheur (la *buena vida*) sont liés aux « chemins du développement que l'on choisit », à la « volonté de s'investir dans des pratiques de développement responsables et respectueuses de la nature », le « désir de faire mieux », etc.

[1] . Entretien réalisé avec Claudia, femme tseltal (maya), Chiapas, juillet 2012.
[2] . Entretien réalisé avec Judith, femme tsotsil (maya), Chiapas, août 2012.

Une telle valorisation est accompagnée de l'enrichissement cognitif lié aux dispositifs participatifs. Si elle ne constitue par la raison première de leur participation, elle est cependant commune à toutes les personnes interrogées. Ainsi, les mots de Claudia sur le fait que le programme du PNUD « était une occasion d'apprendre » rejoignent ceux d'Andrés et de Xap qui déclarent « aimer apprendre toujours plus sur le développement ». À l'inverse, certains participants s'engagent pour « apporter leur compétence » à la fois au sein du dispositif « pour partager les expériences avec les autres » et au sein de leur communauté ou village.

Enfin, on trouve l'intérêt matériel lié aux positions sociales acquises. La participation aux dispositifs participatifs est perçue comme offrant des solutions alternatives à la précarité caractérisant leur mode de vie du fait de l'ascension sociale qui y est liée, nous y reviendrons.

L'ensemble de ces discours a des effets ambivalents : ils traduisent la poursuite d'objectifs personnels de réalisation de soi et rendent les individus responsables de leur situation[1]. En d'autres termes, les arguments mobilisés semblent réduire le développement personnel et les choix de développement en général, à la volonté des individus. Nous l'avons vu, cette perspective est valorisée par les agences de développement qui considèrent que les individus doivent être acteurs de leur développement en fonction des capacités qu'ils ont et des accomplissements (*functionings*) qu'ils réalisent[2].

Ces trois raisons d'agir, l'investissement pour le collectif, l'intégration sociale et la réalisation de soi, sont les arguments employés par les individus pour justifier leur participation aux dispositifs qui leur sont offerts. Elles leur donnent des cadres leur permettant de donner une signification et une interprétation à leur participation. L'idée n'est pas d'adopter une lecture de l'action unifiée : certaines raisons d'agir sont contradictoires et les individus peuvent changer de raison d'agir au cours de leur trajectoire.

Les raisons d'agir formulées par les individus ne doivent pas être considérées nécessairement comme des motivations intimes, mais plutôt comme des raisons suffisamment satisfaisantes pour ceux qui les énoncent, dans la relecture et la mise en récit de leur engagement dans les dispositifs participatifs. Au-delà des contextes d'énonciation de ces motifs (entretien ou discussion informelle), les mobiles de leur action dépendent des dispositions individuelles liées à leurs expériences antérieures qui restent, quant à elles, plus souvent intimes et secrètes.

---

[1] . Voir notamment LE RENARD Amélie, « "Droits de la femme" et développement personnel : les appropriations du religieux par les femmes en Arabie Saoudite », *Critique internationale*, n°46, 2010, pp. 67-86.
[2] . Voir *supra*, pp. 244-247.

Les usages argumentatifs de l'indianité maya

La seconde forme d'argumentation tient aux usages de l'indianité. Elle est moins présente dans le discours des individus recrutés dans les dispositifs de renforcement des capacités qui mettent l'accent sur des trajectoires personnelles dans le secteur du développement, qu'il soit social ou rural. Elle est en revanche très présente dans le discours des producteurs coopérateurs qui mobilise la notion d'identité maya, contribuant ainsi à créer un imaginaire communautaire. Comme l'a souligné Rogers Brubaker, l'identité peut être envisagée comme une « catégorie de pratique [qui est] utilisée par les acteurs "profanes[1]" dans certaines situations quotidiennes (pas dans toutes !) pour rendre compte d'eux-mêmes, de leurs activités, de ce qu'ils ont en commun avec les autres et de ce en quoi ils en diffèrent[2] ».

Nous l'avons mentionné, pour la majorité des producteurs ou de leurs parents (auparavant main d'œuvre dans les grandes *fincas* de la région), le café représentait le produit symbolique de leur domination. Aujourd'hui, les discours des producteurs et des jésuites associent le café à l'identité maya. La valorisation de relations harmonieuses avec la nature permet de mettre en cohérence la production d'un café certifié écologique et la « tradition maya », comme le montrent ces extraits d'entretiens et de discussions informelles :

> Nous, les indiens mayas, nous faisons partie de la terre. Nous venons de la *Madre Tierra* et reviendrons à la *Madre Tierra*. Pour nous mayas tseltal, la terre est sacrée nous devons la respecter. Alors, nous lui faisons des offrandes, mais aussi nous la respectons en produisant un bon café[3].

> La terre est à nous tous. C'est la communauté qui partage la terre. Alors, oui, on a des petits hectares pour cultiver, mais en fait la terre est à tout le monde et il faut la traiter bien[4].

> La terre, nous venons de là. La communauté vient de la terre. La *Madre Tierra* doit être respectée, nous devons en prendre soin. Produire du bon café, ça va nous aider à faire des bénéfices, mais c'est aussi une façon de respecter la *Madre Tierra*. Avec l'engrais écologique, nous la nourrissons de bonnes choses[5].

Les arguments écologistes employés permettent de mettre en adéquation des pratiques écologiques liées à la modernité et une tradition du respect de l'environnement. De tels discours sont toutefois en contradiction avec des pratiques quotidiennes d'évacuation d'eaux

[1] . L'auteur utilise ce terme en opposition aux usages scientifiques et analytiques de la notion d'identité.
[2] . BRUBAKER R., « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 139, 2001, p. 69 (pp. 66-85).
[3] . Entretien réalisé avec Petul, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, janvier 2010.
[4] . Entretien réalisé avec Josefa, femme tseltal (maya), Chiapas, juillet 2012.
[5] . Discussion informelle avec Domingo, carnet de terrain, décembre 2009.

usées ou de pratiques de poubelles à ciel ouvert aux alentours des localités dans lesquelles l'enquête ethnographique a été réalisée[1].

En parallèle, les modalités concrètes de la commercialisation du café de la coopérative renforce une telle rhétorique qui associe l'identité maya à la production agricole. Le café est vendu sous le nom de *Bats'il maya*, ce qui signifie, le « vrai maya ». L'emballage destiné la vente précise que le café « fait partie de l'identité maya tseltal ». Cet emballage sous vide est lui-même contenu dans un sac artisanal brodé par les femmes des familles de producteurs de la coopérative. En outre, la cafétéria *Capeltic* qui signifie « notre café » et qui a ouvert ses portes dans l'université jésuite ibéro-américaine de Mexico en avril 2010[2] (nous y reviendrons), est décorée de photos des familles travaillant dans les champs de café et ornée des phrases suivantes : « Capeltic : le Mexique du futur se construit avec l'inclusion de tous les groupes sociaux », « Chez Capeltic, nous travaillons en collaboration avec les communautés indiennes tseltal du nord du Chiapas », « Capeltic veut dire notre café en tseltal, langue indienne des producteurs de café dans le Chiapas ».

En ce sens, Maïté Boullosa-Joly a mis en évidence le « caractère intégrateur de la tradition[3] » dans le sens où cette dernière est une façon moderne de construire le monde[4]. En effet, la pratique d'une culture écologique répond aux attentes de consommateurs de pays dits du Nord, jusqu'au Japon, où est exporté le café de la coopérative. Elle fait en même temps l'objet d'usages argumentatifs qui permettent de mettre en adéquation des représentations culturelles liées à la *Madre Tierra* et la production agricole.

Aussi, nous venons de voir que différents registres de la socialisation liés aux procédures participatives peuvent être identifiés. Pour D. Mosse, « le développement acquiert une réalité […] quand les observateurs autorisés […] construisent des histoires qui affirment qu'un projet a de véritables participants[5] ». Toutefois, il serait trompeur de ne considérer que cette réalité. En effet, les dispositifs participatifs ont des effets en terme de trajectoires individuelles et de reconfiguration des espaces locaux largement négligés par leurs promoteurs.

---

[1] . Carnet de terrain, décembre 2009, janvier et février 2010, juillet et août 2012.
[2] . Carnet de terrain, avril 2010.
[3] . BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine. Amaicha et Quilmes à l'aube du XXIe siècle*, thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Juan Carlos Garavaglia et Alejandro Isla, EHESS, soutenue à Paris, décembre 2006, p. 324.
[4] . *Ibid*., p. 322. Voir également GROS C., « Ser diferente por (para) ser moderno, o las paradojas de la identidad », *Análisis Político*, n°36, 1999, pp. 3-20.
[5] . MOSSE D., *Cultivating Development…, op. cit*., p. 157.

2. PASSEURS MULTIPOSITIONNÉS ET CONFIGURATIONS LOCALES

La question de la médiation entre des arènes dont « les règles, les procédures, les savoirs et les représentations peuvent être sensiblement éloignées[1] » a donné lieu à plusieurs qualifications : courtiers[2], intégrateurs[3], relais[4], traducteurs[5], intermédiaires[6], passeur culturels[7] pour n'en mentionner que quelques unes[8]. Ces multiples qualifications traduisent l'existence d'une hétérogénéité de situations et d'acteurs de la médiation. Olivier Nay et Andy Smith ont rappelé que toutes renvoient à un « même type d'activité, celui qui consiste à intégrer des environnements distincts[9] ».

Dans le contexte des projets locaux de développement, cette activité est mise en œuvre par les individus que la CDI et le PNUD désignent comme des dirigeants locaux et par certains membres de la coopérative. L'hypothèse porte ici sur l'intermédiation de ces passeurs dans les configurations locales[10]. Tantôt autorités sociales au sein de la société locale, tantôt experts, tantôt interlocuteurs des organisations locales de développement, tantôt participants aux projets de développement participatif, nous proposons de définir ces individus comme des passeurs multipositionnés qui ont un rôle de médiateurs entre les populations locales et les projets de développement[11]. Ils ont pour spécificités d'être à l'interface entre plusieurs espaces sociaux qu'ils font dialoguer.

---

[1] . NAY O., SMITH A., « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *art. cit.*, p. 14.

[2] . BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 2000 ; BLUNDO G., « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines*, n°137, 1995, pp. 73-99. Voir également l'analyse d'Olivier Nay qui a étudié l'élu régional en tant que courtier dans le sens donné par Jérémy Boissevin, à savoir qu'il « met les gens en relation les uns avec les autres soit directement, soit indirectement pour le profit. Il comble le fossé des communication entre les personnes, les groupes, les structures et même les cultures ». Cité dans MÉDARD J.-F., « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française de science politique*, vol. 26, n°1, 1976. p. 113, (pp. 103-131), NAY O., *La Région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 169.

[3] . FRIEDBERG E., *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

[4] . CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, [1977] 1981.

[5] . CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36, 1986, pp. 185-189 (pp. 169-208).

[6] . GOFFMAN E., *La mise en scène…*, *op. cit.*

[7] . BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*, pp. 188-219.

[8] .Pour une présentation plus complète des nombreuses figures existantes dans la médiation, voir NAY O., SMITH A., « Les intermédiaires en politique... », *art. cit*.

[9] . *Ibid*., p. 13.

[10] . Nous nous appuierons pour cela sur le travail de Maïté Boullosa-Joly, voir BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*, pp. 210-215.

[11] . Voir OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, 1995, p. 25.

L'attention sera tout d'abord portée sur la distinction sociale de ces individus et sur le processus d'accumulation du capital qui y est lié (2.1). Sera ensuite envisagée l'articulation entre les notabilités acquises de ces individus et les reconfigurations des groupes sociaux locaux (2.2). Puis, nous étudierons les processus de reconversions des ressources, liés à la perméabilité des espaces locaux, à la pluralité de rôles et aux variations styliques élaborées par ces individus (2.3). C'est à partir de ces éléments que nous proposerons d'envisager la figure de l'indien-projet.

2.1. La distinction sociale et l'accumulation du capital

La valorisation de l'*apprentissage*, que nous avons analysée, au cœur des dispositifs participatifs s'articule au capital scolaire dont sont dotés préalablement les participants. Dans le cadre de ces dispositifs, les « représentants » sont plutôt ceux qui se « distinguent », en raison des mécanismes de sélection du PNUD et de la CDI, de la valorisation de l'apprentissage et de l'intériorisation par les individus participants d'une telle valorisation[1]. En ce sens, le développement participatif devient une ressource supplémentaire de la distinction des individus et un nouvel enjeu de la position sociale des individus.

Les règles de recrutement des dispositifs de la CDI et du PNUD font que ce sont les individus dotés d'un capital scolaire préalable qui s'y investissent : elles renforcent la *distinction* de ces individus dont les ressources scolaires préalables favorisent la sélection[2].

Du côté des producteurs de café, la distinction se traduit par l'accès à des postes techniques au sein de la coopérative. En effet, une équipe qui réunit une dizaine d'individus est en charge de l'organisation de la production, de l'industrialisation, de la commercialisation et de la stratégie générale de la coopérative. Cette équipe technique est composée de jeunes tseltal soutenus par les collaborateurs extérieurs de la coopérative. Ils sont dans leur majorité coopérateurs, parfois membres d'une famille dont l'un des parents est coopérateur. C'est le cas de Xap, Jorge et Paco, qui, au sein de la coopérative, sont respectivement coordinateur de l'équipe technique, responsable de la micro-industrie et responsable qualité du processus agro-écologique. Ils ont tous les trois en commun d'être jeunes (tous ont moins de trente ans quand ils accèdent à ces postes), et sont fils d'autorités traditionnelles de leurs communautés :

[1] . Dans ce sens voir BRETT E.A., « Participation and Accountability in Development Management », *Journal of Development Studies,* vol. 40, n°2, 2003, pp. 1-29.
[2] . Nous nous référons ici aux travaux bien connus de Pierre Bourdieu sur le capital scolaire, voir BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

leurs pères sont diacres ou *principales*[1]. La particularité de leur trajectoire tient à ce qu'ils sont tous les trois devenus des *experts* en développement, comme ils se présentent volontiers.

En ce sens, Xap, Jorge et Paco sont de véritables « délégués à l'innovation ». Nous reprenons cette expression de Guy Belloncle[2], qui a souligné, il a quelques années déjà, dans son analyse sur les jeunes au Mali, le rôle de ces jeunes mandataires qui expérimentent pour le groupe certaines pratiques du développement. On ne trouve pas dans les parcours de Xap, Jorge et Paco, de forme d'« expérimentation clandestine », en revanche il y a bien cette idée, qu'occupant des positions stratégiques au sein de la coopérative, ils restituent leurs analyses et leurs réflexions sur le travail coopératif : en ce sens, chacun de ces passeurs s'apparente à un courtier dont le rôle est étroitement lié aux attentes de son entourage[3].

Dans cette perspective, Petul et Domingo valorisent le « soutien » et l'« accompagnement » de l'équipe technique :

> Ils visitent souvent les communautés, ils ont réfléchi en équipe à des stratégies, à comment améliorer, comment faire pour que la production de tout le monde soit meilleure, et que nous obtenions des meilleurs prix[4].
>
> L'équipe technique est un soutien dont tous les producteurs ont besoin. Par exemple pour la conversion, c'est quelque chose de compliqué et d'exigeant, où ils nous accompagnent. Je pense que c'est bien que les jeunes soient aussi impliqués dans les communautés[5].
>
> Paco ou encore Xap nous soutiennent. En fait, ils sont plus jeunes, plus dans les techniques écologiques, ils nous expliquent, nous montrent et puis ils visitent souvent les communautés[6].

Ces témoignages permettent de comprendre que, loin d'être perçu comme éloigné des pratiques sociales locales, l'investissement de jeunes issus des communautés est valorisé par les personnes plus âgées.

La distinction de l'ensemble de ces passeurs, individus à l'interface entre les groupes sociaux et les pratiques extérieures qu'ils traduisent dans les espaces locaux (nous y reviendrons), renvoie également à ce que Sylvain Maresca[7] a identifié comme un processus d'auto-accumulation des ressources scolaires, relationnelles et stratégiques qui fonctionnent

---

[1] . Voir *supra*, pp. 413-417.

[2] . BELLONCLE G., *Jeunes ruraux du Sahel. Les leçons d'une expérience de formation des jeunes ruraux alphabètes au Mali*, Paris, L'Harmattan, 1979, p. 164.

[3] . Dans son analyse sur les élus locaux, Olivier Nay a montré que la spécificité du rôle de courtiers qui concernent des individus qui font dialoguer plusieurs espaces sociaux tient aux attentes de leurs entourage, voir NAY O., *La Région, une institution…, op. cit.*, p. 17.

[4] . Entretien réalisé avec Petul, homme tseltal (maya), diacre, coopérateur, et président de la coopérative, Chiapas, janvier 2010.

[5] . Entretien réalisé avec Carmelino, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, février 2010.

[6] . Entretien réalisé avec Domingo, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, juillet 2012.

[7] . MARESCA S., « L'excellence professionnelle chez les dirigeants agricoles », *Économie rurale*, n°143, 1981, pp. 49-52.

en synergie. Nous avons souligné que les passeurs se caractérisent par la détention d'un « capital » minimum (compétences scolaires, savoir-faire agricole, capacité à l'interlocution, etc.). Toutefois, les trajectoires analysées se caractérisent par un « processus cumulatif qui tend à s'auto-alimenter une fois déclenché[1] ». Par ailleurs, comme P. Bourdieu l'a montré, cet accès à l'éducation contribue à faciliter la transposition dans d'autres domaines de l'expérience acquise dans le cadre du dispositif participatif[2].

Parcours biographique 9. Xap Japón, tseltal, coopérateur, voyageur, expert en développement (31 ans en 2010)

Le cas de Xap illustre une de ces auto-accumulations des ressources[3].

Né en 1979, Xap est le fils d'Ana et de Petul, diacre de la mission de Bachajón. Son père fait partie des trois paysans qui, avec Óscar, ont réalisé ce qu'ils appellent le « diagnostic initial » qui a conduit à la création de la coopérative. Il est scolarisé, mais ne poursuit pas ses études jusqu'au bac, confiant avec sourire, qu'il « était flemmard, et pas motivé par l'école ». « Je préférais être en famille, travailler dans le champ de café ». À 22 ans, il épouse Eloisa, une jeune fille de la communauté voisine, dont les parents se connaissent, avec qui il a quatre enfants. Xap parle couramment castillan, Eloisa ne parle que le tseltal.

À 24 ans, il devient coopérateur. Un an plus tard, il devient responsable de la supervision de la cueillette de la coopérative. En 2008, il fait un voyage d'un mois et demi au Japon, financé par le CEDIAC dans le cadre d'une rencontre orientée sur les échanges de techniques traditionnelles agricoles. Il montre avec fierté son diplôme : « même si c'est écrit en anglais et que je ne comprends pas, on voit que je suis allé au Japon pour une formation d'expert en développement agricole », lance-t-il amusé. Il raconte non sans fierté « le dépaysement, la peur qu'il a eu dans l'avion, la difficile nourriture japonaise, et ses *frijoles* et ses tortillas de maïs qui lui manquaient tellement ». Ce voyage fait l'émerveillement et l'admiration de sa famille, de sa communauté, et de l'ensemble de la coopérative qui lui vaut le surnom de « Xap Japón ». Jésuites, coopérateurs, familles de la région, tous l'appellent Xap Japón. Dans sa maison, en souvenir de son voyage lointain, est affiché un calendrier japonais que sa mère montre à tous les visiteurs. En 2012, il est promu responsable de l'équipe technique de la coopérative.

Xap explique qu'il « aime le développement. C'est la bonne voie, le bon chemin, la bonne vie ». Il n'hésite pas à expliquer qu'il est devenu expert en développement pour sa famille, pour sa communauté, et pour montrer que les indiens peuvent se réaliser dans le développement. À chacun de nos séjours sur le terrain, il s'est efforcé de m'expliquer ses nouvelles compétences : « je progresse à chaque fois que tu reviens ! ». Dans sa communauté, il est le seul à posséder une voiture, une télévision et une grande cuisine isolée de la maison qu'il partage avec ses parents, les familles de sa sœur et son frère.

[1] . BLUNDO G., « Les courtiers du développement… », *art. cit.,* p. 85. Voir également WEISGRAU M.K., *Interpreting Development: Local Histories, Local Strategies,* New York (NY)-Oxford, University Press of America, 1997, pp. 174-185.

[2] . Pierre Bourdieu a montré que la capacité à transposer ses expériences dans un autre domaine dépend étroitement du capital scolaire, voir BOURDIEU P., *La distinction…*, *op. cit.*, p. 490.

[3] . Carnet de terrain décembre 2009, janvier et février 2010, juillet et août 2012.

Le parcours de Xap illustre ce processus d'auto-accumulation des ressources. À son image, si les passeurs multipositionnés ont tendance à entreprendre des stratégies de dévouement personnel, différentes formes de rétributions (autres que financières) viennent compenser cet investissement : la valorisation de soi et la satisfaction personnelle ainsi qu'une double reconnaissance locale et extérieure[1]. L'acquisition de compétences, de savoirs et de savoir-faire est valorisée au sein des groupes locaux : elle suscite l'admiration et le respect des villageois. Le point commun de l'ensemble de ces passeurs multipositionnés tient à leur jeune âge et au fait qu'ils deviennent des *experts* du développement, ce qui n'est pas sans effet quant aux processus de reconfiguration sociale locale.

2.2. Notabilités acquises et reconfigurations locales

À travers les enjeux de développement participatif, les agences comme le PNUD et la CDI contribuent à mettre en place de nouvelles ressources de légitimité : l'investissement des individus participants dans les rôles définis par ces procédures participatives reconfigure les rapports sociaux locaux en terme de *notabilité*.

Nous ne proposons pas de considérer ici la notion de notabilité dans le sens qui lui est donné dans le cadre des analyses portant sur le personnel politique des sphères partisanes. Nous la définissons ici comme un statut social acquis par les passeurs : ce statut repose sur leur insertion locale mais également sur les compétences acquises à l'extérieur et la constitution d'un réseau relationnel. L'activité de ces passeurs, nouveaux notables locaux, tient en grande en partie à l'organisation du milieu social dont ils sont originaires ou du réseau qu'ils ont constitué. Leur notabilité tient à leur capacité à transformer l'« estime sociale[2] » dont ils bénéficient au sein de leurs familles, villages et entourages, en autorité sociale et morale. En d'autres termes, la notabilisation des acteurs locaux du développement repose sur leur participation à des projets de développement qui sélectionnent et distinguent, comme nous l'avons vu, des individus aptes à convertir des compétences et des ressources entre différents espaces sociaux.

Ainsi, la mobilité sociale ascendante introduit-elle, dans les espaces locaux[3], de nouvelles notabilités acquises dans le cadre de des procédures participatives. Tout comme le

---

[1] . C'est ce qu'a montré avant nous Maïté Boullosa-Joly dans BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*, pp. 188-197.
[2] . Voir WEBER M., *Économie et société*, Paris, Plon, [1921] 1971, p. 298.
[3] . Voir CORNWALL A., « Spaces for Transformation? Reflections on Issues of Power and Difference in Participation in Development », *in* HICKEY S., MOHAN G. (dir.), *Participation : From Tyranny to*

sont les courtiers analysés par Giorgio Blundo au Sénégal[1], ces passeurs accèdent de ce fait à de nouveaux statuts sociaux, à l'origine à la limite du système de prestige et d'autorité communautaire-villageois, qui ne s'inscrivent ni dans les schèmes collectifs historico-culturels de l'indianité, ni dans les hiérarchies propres aux populations locales. Âgé d'une soixantaine d'année, Petul, coopérateur, revient sur les changements hiérarchiques introduits dans les rapports sociaux au sein de sa communauté :

> Avant, ceux qui étaient respectés et en haut de la hiérarchie, ceux qui décidaient […] étaient les personnes qui avaient une charge traditionnelle (*cargo*) pour la communauté ; maintenant, les personnes importantes sont celles qui se sont développées, souvent celles qui sortent du village […] qui ont accès à du travail dans les projets de développement[2].

Plusieurs éléments contribuent à rendre concrète (et visible) cette nouvelle notabilité. Dans un souci analytique, nous tentons de les distinguer ; ils sont bien évidemment étroitement liés et s'alimentent les uns les autres.

Premièrement, la notabilité acquise renvoie à l'investissement de ces individus dans l'*expertise dans le développement*. La capacité des dirigeants locaux à mobiliser des ressources peut les conduire à délaisser leur activité professionnelle d'origine, souvent liée à l'agriculture, et précisément à la production caféière dans la partie nord du Chiapas, et à investir une grande partie de leur temps dans les projets de développement. Dans ce cadre, ils deviennent des *experts* en projets de développement local, ainsi qu'ils tendent à se présenter eux-mêmes. Dans ce sens, Sarah Radcliffe, Robert Andolina et Nina Laurie ont montré que la *professionnalisation* de certains acteurs locaux tient à leur multipositionnalité dans différents espaces sociaux (nous y reviendrons) qui leur permet de « faire carrière » dans les programmes de développement[3].

Ainsi, Xap et Jorge vivent du lundi au vendredi dans la ville de Chilón tandis que leurs parents, femmes et enfants sont restés dans leurs villages d'origine. Ils y rentrent le vendredi soir en arrivant vers 1 heure du matin, et repartent le lundi matin vers 3 heures du matin pour arriver à 8 heures dans les locaux de la coopérative[4].

Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development, London-New York (NY), Zed Books, 2005, pp. 75-91.

[1] . BLUNDO G., « Les courtiers du développement… », *art. cit.* Voir également LAVIGNE DELVILLE P., MATHIEU M., « Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social », *in* LAVIGNE DELVILLE P., SELLAMNA N., MATHIEU M. (dir.), *Les enquêtes participatives en débat : ambitions, pratiques, enjeux*, Paris-Montpellier, Karthala-GRET-ICRA, 2000, pp. 497-536.

[2] . Entretien réalisé avec Petul, homme tseltal (maya), coopérateur, Chiapas, janvier 2010.

[3] . LAURIE N., ANDOLINA R., RADCLIFFE S., « Indigenous Professionalization: Transnational Social Reproduction in the Andes », *Antipode*, vol. 35, n°3, July 2003, pp. 463-491.

[4] . Carnet de terrain décembre 2009, janvier 2010 et juillet 2012.

Depuis plusieurs années, Xap a complètement délaissé son activité agricole. Son beau-frère et son père Petul s'occupent de son champ de café (*cafetal*), en plus des leurs. L'essentiel des activités professionnelles de Xap concerne l'organisation et la gestion de la production de café pour la coopérative. Concrètement, ses rémunérations sont multiples : l'organisation en coopérative le rétribue ; les accords ponctuels avec les ONG locales font de lui l'intermédiaire (*enlace*), activités dont il tire d'autres rémunérations. Sa femme a aujourd'hui une activité économique, qui constitue une troisième source de revenus pour la famille. Son père et son beau-frère qui produisent le café des champs de Xap contribuent également à apporter une source de revenus pour sa famille[1].

Quant à Judith, elle n'avait pas de travail propre rémunéré avant sa participation au programme de « Leaders autochtones féminins » du PNUD : elle vendait avec sa famille du charbon sur le bord de la route. Désormais, elle cumule deux activités : elle travaille dans une ONG américaine, *Save the children*, implantée dans l'État du Chiapas, et le soir, son « deuxième boulot qu'elle entame à la sortie du premier dont elle sort en courant », consiste en une animation radiophonique régionale destinée aux femmes et aux enfants. Il s'agit d'une émission durant laquelle les femmes et les enfants sont invités à partager leurs expériences liées aux problèmes quotidiens : Judith, les conseille et les oriente dans les choix professionnels, personnels et familiaux[2].

Ces deux parcours témoignent bien d'un changement profond dans les activités professionnelles des passeurs. La formation à la participation et au développement s'apparente à une forme de tremplin dans le sens où l'ensemble de ces acteurs locaux rencontrés, a une trajectoire marquée par un tournant semblable aux deux que nous avons présentées. Pour Judith, il n'y a pas de rupture en tant que telle, puisque précédemment, elle n'avait pas d'activité propre rémunérée. Toutefois les compétences qu'elle a pu tirer de la formation du PNUD, lui ont permis d'accéder à des espaces professionnels auxquels elle n'avait pas accès auparavant. Ces individus deviennent ainsi des *experts* du développement : Xap dans sa variante rurale, Judith dans sa variante sociale. Cette expertise les conduit à multiplier leurs activités et leurs interlocuteurs. Aussi, l'investissement dans l'expertise du développement et l'inclination à prendre des responsabilités apparaissent comme des dispositions agissant en synergie. C'est précisément ce que S. Maresca a montré à propos des

[1] . Carnet de terrain, janvier 2010.
[2] . Carnet de terrain, août 2012.

dirigeants paysans : l'excellence professionnelle de ces acteurs coïncide avec leur propension à prendre des responsabilités[1].

Deuxièmement, la notabilité acquise est visible par l'*autorité sociale* acquise au sein de la communauté. L'entretien réalisé avec Gloria s'est déroulé dans une petite ville du Chiapas en début d'après-midi, sur une terrasse de café. Pendant les deux heures et demie d'entretien, six personnes se sont approchées d'elle : certains pour la saluer, d'autres pour lui demander un conseil, enfin quelques uns pour la féliciter. Avec ces derniers, elle s'amuse : « Je ne sais pas pourquoi ils viennent me féliciter ![2] ». De même, à l'occasion d'un déplacement dans cette même ville, Judith a croisé plusieurs personnes de son quartier (*barrio*). Tout comme avec Gloria, près de dix personnes sont venues à sa rencontre. Les uns la félicitaient pour l'émission de la veille, d'autres lui demandaient avec curiosité « qui est la blanche avec toi ?[3] ». De son côté, Andrés considère avoir « accédé » à une position d'intermédiaire au sein de son groupe social. L'observation dans son village nous a permis de voir les sollicitations dont il était l'objet, toujours accompagnées d'admiration et de respect. Devenu l'« écrivain public » de son village, Andrés estime qu'il est devenu un « interlocuteur privilégié » au sein de son groupe social :

> Quand un problème se pose et qu'il faut trouver une solution, les gens viennent me voir, et puis, quand un étranger [*au groupe social local*] arrive, tout le monde l'envoie vers moi[4].

Le frère d'Andrés, Eduardo, de quinze ans son aîné, confirme que l'acquisition de compétences a modifié sa position sociale :

> Il est devenu celui qui sait, celui qui connaît les projets de développement. Tout le monde le connaît, tout le monde sait qu'il va à l'extérieur, qu'il apprend à gérer les projets de développement[5].

Sebastián valorise les aspects pratiques qu'il a pu retenir de l'expérience participative. À travers la formation à la gestion de projet, il a appris à « gérer le matériel technique » qui sert à la production de café du village. Quotidiennement, il est en charge de la gestion de l'usage du matériel destiné à la production agricole au sein de son groupe social.

De même, Xap est un personnage central de son village. Outre la fierté de sa famille proche et les sollicitations multiples que cette dernière lui adresse, de nombreuses personnes

---

[1] . MARESCA S., « L'excellence professionnelle chez les dirigeants agricoles », *Économie rurale*, n°143, 1981, pp. 49-52.
[2] . Carnet de terrain, juillet 2012.
[3] . Carnet de terrain, août 2012.
[4] . Entretien réalisé avec Andrés, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.
[5] . Discussion informelle avec Eduardo, frère d'Andrés, à l'occasion d'un déplacement dans son champ de café (*cafetal*), carnet de terrain, janvier 2010.

viennent le voir pour lui demander des conseils, certains en lien avec le café, d'autres, sur des sujets très éloignés. Ainsi, un voisin est-il venu le solliciter un soir pour lui demander de l'aide dans la constitution d'une demande de subvention auprès d'une ONG locale[1].

Enfin, l'investissement dans les dispositifs participatifs se traduit par l'augmentation sensible du niveau de vie des passeurs multipositionnés. Comme nous l'avons précisé, la plupart d'entre eux cumulent différentes activités professionnelles et les rémunérations qui y sont liées. Ainsi, la famille de Xap est-elle la seule à disposer d'une voiture : dès qu'il prévoit de faire un trajet, l'information circule dans son village, et une dizaine de personnes viennent lui demander s'ils peuvent monter dans son 4x4[2]. Par ailleurs, comme nous l'avons signalé, sa femme a transformé une des pièces de la maison familiale en boutique pour vendre différents produits alimentaires au sein de sa communauté. Le revers de cette amélioration du niveau de vie tient à l'accentuation des inégalités économiques à l'intérieur des communautés rurales.

Aussi, il est intéressant de souligner que les dirigeants locaux, identifiés par le PNUD et la CDI comme représentants leurs groupes locaux sont finalement les moins représentatifs de ces derniers[3]. Une distance visible sépare les dirigeants du reste de leur groupe social. De même, en ce qui concerne la coopérative, la trajectoire de Xap n'est pas représentative de son village, et pourtant, il en est une figure notable. La distinction entre les dirigeants recrutés par la CDI et le PNUD et les jeunes de l'équipe technique de la coopérative, tient à leur insertion dans les configurations locales. Les trajectoires de Judith, Gloria et Claudia se caractérisent par leur séparation de leurs groupes sociaux d'origine. Elles vivent aujourd'hui toutes les trois en ville, et seule Judith, y vit avec sa famille. Gloria et Claudia déclarent chacune avec amusement qu'elles se sont « métissées ». Elles font un parallèle explicite entre ce qu'elles considèrent comme « leur métissage » et « leur développement ». Ces trois femmes ont en commun d'avoir des activités sociales et professionnelles déconnectées des groupes sociaux qu'elles « représentent » selon le PNUD. En ce qui concerne les parcours de Xap, Jorge et Paco, si ces trois passeurs multipositionnés se distinguent de leurs familles et groupes sociaux d'origine par leur capital scolaire, social, linguistique et professionnel, ils sont plébiscités par l'ensemble des producteurs et de leurs familles. En d'autres termes, bien qu'aucun n'en soit représentatif, les passeurs multipositionnés de la coopérative dépendent de leurs groupes

[1] . Carnet de terrain janvier 2010.
[2] . Carnet de terrain décembre 2009, janvier 2010, juillet 2012.
[3] . Voir l'analyse de la distinction entre représentation et représentativité de Pierre Bourdieu, BOURDIEU P., « Le mystère du ministère. Des volontés particulières à la "volonté générale" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 140, 2001, pp. 7-11.

sociaux tandis que les passeurs recrutés par les dispositifs institutionnels de renforcement des capacités s'en sont émancipés.

2.3. Perméabilité des espaces locaux et « variations stylistiques »

Une des spécificités des passeurs tient à leur aptitude à convertir des savoir-faire acquis en ressources pour l'insertion dans les réseaux locaux de notabilités. Paradoxalement la multipositionnalité qui caractérise les dirigeants locaux se traduit par une position de *centralité*, c'est-à-dire un positionnement stratégique à l'intersection de différents réseaux sociaux. Elle renvoie dans un même temps à l'accumulation globale de ressources qui leur permet de construire leur légitimité sociale tout en gagnant la confiance de la population locale[1].

Les passeurs multipositionnés élaborent diverses « mises en scène de soi[2] » qui contribuent à mettre en cohérence différents rôles et positions en fonction des espaces et des temps donnés[3] : figure experte, figure communicante, figure protectrice, figure pédagogue. En ce sens, les passeurs élaborent des « identités stratégiques[4] » qui sont des formes de stratégies de présentation de soi, en fonction de leur auditoire, c'est-à-dire de leurs interlocuteurs.

Le fait que ces individus soient des spécialistes de l'interface sera tout d'abord étudié. Puis seront ensuite analysées leur capacité à communiquer et leur aptitude à capter des ressources, comme atouts pour être multipositionnés. Enfin, l'accent sera mis sur les variations stylistiques liées à la pluralité des rôles qu'ils investissent.

La position d'« intermédiarité »

Si les passeurs multipositionnés appartiennent à une société locale, ils sont régulièrement en contact avec l'extérieur : ils apprennent et s'approprient le langage des promoteurs de projets de développement participatif tout comme le sont les passeurs culturels étudiés par Maïté Boullosa-Joly[5].

Plusieurs ont vécu à l'extérieur de leur milieu d'origine ou réalisé des voyages exotiques à l'image de Xap : ces mobilités personnelles ont été l'occasion soit de

---

[1] . C'est également ce que Edwin A. Brett a montré, voir BRETT E.A., 2003, « Participation and Accountability in Development Management », *art. cit.*, p. 21. Voir également, MOSSE D., *Cultivating Development…, op. cit.*, pp. 225-226.

[2] . GOFFMAN E., *La mise en scène…*, *op. cit.*, p. 12. Voir l'analyse de Maïté Boullosa-Joly dans BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.,* pp. 282-293.

[3] . Voir *ibid.*, pp. 212, 282-285.

[4] . COLLOVALD A., « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 73, 1988, pp. 29-40.

[5] . BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*, pp. 188-219.

perfectionner leur pratique du castillan, soit d'apprendre un autre métier, soit de se créer un réseau de connaissances en dehors de leur communauté d'origine. De telles mobilités personnelles sont en général le point de départ de l'apprentissage de l'*intermédiarité*, c'est-à-dire de la capacité en tant que personne à exercer une médiation entre différents espaces sociaux. Ils ont un rôle de passeurs multipositionnés d'idées, de représentations et de pratiques liées au développement entre le monde extérieur et la société locale[1]. Pour prendre l'analyse d'O. Nay et d'A. Smith, ils ont la capacité d' « intervenir dans différentes arènes dont les règles, les procédures, les savoirs et les représentations peuvent être sensiblement éloignés[2] ».

Pour les femmes ayant participé au programme du PNUD, leur intermédiarité passe par leur insertion dans les réseaux d'ONG locales : toutes ont en commun de travailler au sein de structures non gouvernementales. Quant aux participants du programme de la CDI comme Andrés et Sebastián, devenus les « interlocuteurs privilégiés », ils sont généralement les intermédiaires pour leur groupe social auprès des organisations locales de développement. De même, par leur rôle dans l'équipe technique de la coopérative, Xap et Jorge occupent physiquement par leur présence continue les locaux de la coopérative dans la petite ville de Chilón. Tous les deux animent des espaces de rencontre, des réunions, et des formations. Parallèlement à cette présence quotidienne dans les bâtiments de la coopérative, ils parcourent l'ensemble du territoire où sont les localités dans lesquelles vivent les producteurs. Ils connaissent personnellement les membres de chaque famille, les autorités locales civico-religieuses, et sont les figures publiques de la coopérative.

Nous avons vu que la majorité des individus concernés par les dispositifs participatifs ont multiplié et diversifié leurs activités professionnelles. Les passerelles entre ces dispositifs participatifs et les structures locales de développement (associations et ONG principalement) sont alimentées par les connaissances interpersonnelles. À l'occasion des entretiens, il n'était pas rare que les noms de personnes que nous avions déjà rencontrées soient évoqués, sans que le contact avec ces différentes personnes ait été établi par ces mêmes réseaux. En retour, les

[1] . Dans cette perspective Luc Boltanski a analysé les trajectoires professionnelles des enseignants de l'Institut d'études politiques de Paris et mis en évidence que le pouvoir de ces individus tenait à leur multipositionnalité dans divers champs. BOLTANSKI L., « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n°1, 1973, pp. 3-26.
[2] . NAY O., SMITH A., « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *art. cit.*, p. 12.

connaissances interpersonnelles sont alimentées par les dispositifs participatifs qui deviennent également des lieux de socialisation de ces individus comme nous l'avons déjà signalé[1].

Ainsi, même si les passeurs multipositionnés ne sont pas désignés par les villageois, leur prise de parole vis-à-vis des personnes extérieures au village au nom de celui-ci, leur donne une légitimité sur la scène locale. Ils constituent ce que J.-P. Olivier de Sardan a appelé « l'interface » entre le monde extérieur et la société locale, « ceux qui sont censés représenter la population locale (ou en exprimer les "besoins")[2] ».

L'orientation des biens matériels[3]

Si ces passeurs ont une légitimité dont la source tient soit à leur recrutement par la CDI ou le PNUD, soit aux postes qu'ils occupent dans l'équipe technique de la coopérative, ils utilisent leur position pour devenir légitimes au sein de leur groupe social. En effet, cette légitimité se construit en partie à travers leur capacité à drainer et orienter la distribution des biens matériels issus des projets locaux de développement. Leur habileté consiste ainsi à faire croire aux acteurs (qu'ils mettent en relation) que leurs réseaux sont susceptibles de satisfaire leurs besoins. C'est leur insertion dans des réseaux locaux qui leur permet de capter des savoir-faire et des moyens logistiques à l'intérieur du groupe social. En ce sens, ces passeurs ont une fonction de courtage dans la mesure où ces savoir-faire et ces moyens logistiques peuvent être considérés comme des rentes liées aux projets de développement.

Andrés explique qu'il a été « naturellement désigné » par son village pour mettre en place un partenariat avec la petite organisation non gouvernementale de la ville voisine : il s'agissait de négocier les plages horaires d'accès au matériel technique destiné à la production caféière de son village.

La captation de ressources peut être matérielle, mais elle concerne également les compétences et les savoirs qui sont transmis par les passeurs. Ainsi, Petul le père de Xap explique qu'« au-delà de la gestion des machines, Xap prête sa voiture à ceux qui en besoin, et apporte des connaissances sur le développement[4] ».

---

[1] . Voir *supra*, pp. 436-454.
[2] . OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement…*, *op. cit.,* p. 160. Voir également LAURIE N., ANDOLINA R., RADCLIFFE S., « Indigenous Professionalization… », *art. cit.*
[3] . Il s'agit d'une des caractéristiques de ces passeurs selon M. Boullosa-Joly, BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*, pp. 217-219.
[4] . Discussion informelle avec Petul, homme tseltal (maya), carnet de terrain, janvier 2010.

Qu'il s'agisse de biens matériels ou des compétences et des savoirs, cette fonction de courtage traduit une position influente des passeurs multipositionnés qui est étroitement liée à la constitution d'un réseau relationnel : une condition de cette influence tient à la capacité à communiquer de ces passeurs.

La communication comme savoir-faire[1]

Concrètement, la formation scolaire initiale et les compétences acquises dans les projets de développement leur ont donné une aisance dans la communication avec les personnes extérieures aux groupes sociaux locaux.

À l'image de Sebastián, d'Andrés et de Xap, pour de nombreux passeurs, l'investissement dans les dispositifs de participation leur ont permis de « devenir celui à qui l'on vient parler[2] » au sein de leurs groupes sociaux. Pour reprendre les termes d'Ervin Goffman, ils « se présentent en héros de l'adaptation, dignes de l'adaptation, dignes de récompenses publiques[3] ».

À l'occasion de plusieurs entretiens avec des membres des groupes locaux des passeurs multipositionnés, à des questions portant sur l'organisation du village, la production agricole ou ce que représente le fait d'être indien maya, nombreuses sont les personnes qui conseillaient d'interroger pour cela « celui qui sait » : « ça, il faut le demander à Xap, lui, il sait » répond Ana, sa mère à une question sur ce représente pour elle d'être indienne tseltal maya[4] ; de même, « Andrés sait ce que veut dire le développement », explique son frère[5]. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

En parallèle, pour plusieurs de ces passeurs, l'entretien représentait un exercice à travers lequel une importance leur était accordée. Ainsi, Judith, à la fin de l'entretien précise :

> Je suis contente parce que j'ai pu te raconter l'histoire de ma communauté, de ma famille. Le fait que tu me fasses un entretien c'est très important, parce que moi, je peux raconter[6].

Par cette conversation, Judith avait l'opportunité de s'exprimer au nom des siens. Ce n'est pas un cas isolé. À la fin des entretiens réalisés, les personnes interrogées remerciaient

---

[1] . Voir également BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*, pp. 214-217.
[2] . Entretiens réalisés avec Sebastián, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010, avec Andrés, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010 et Xap, homme tseltal (maya), coopérateur, membre de l'équipe technique de la coopérative, Chiapas, janvier 2010.
[3] . GOFFMAN E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1963] 2010, pp. 37-38.
[4] . Discussion informelle avec Petul, homme tseltal (maya), carnet de terrain, janvier 2010.
[5] . Discussion informelle avec Eduardo, frère d'Andrés, à l'occasion d'un déplacement dans sa plantation de café (*cafetal*), carnet de terrain, janvier 2010.
[6] . Entretien réalisé avec Judith, femme tsotsil (maya), Chiapas, août 2012.

systématiquement pour l'attention que nous leur portions à travers cet exercice, en leur nom et au nom de leur famille, de leur communauté ou de leur village[1].

Les pluralités de rôles

Les « variations stylistiques[2] », élaborées par ces passeurs multipositionnés, nous ont permis d'observer la manière dont ils adoptent des comportements associés à leurs positions[3]. Dans leurs discours, les passeurs puisent dans les modèles développementalistes différentes expressions du langage conforme aux « développeurs ». C'est le cas de Claudia qui manie le langage associé au développement humain :

> Je pense qu'il faut que l'on crée des espaces de développement dans le sens où ils doivent être des espaces de réalisation des capacités de chacun. Finalement, je pense qu'une partie de mon rôle est de faciliter l'existence d'espaces pour que chacun ait le choix de son développement[4].

Toutefois, l'emploi du vocabulaire associé au développement passe parfois par une juxtaposition de termes qui tend à dénaturer leurs contenus des discours, comme le traduit cet extrait d'entretien avec Sebastián :

> Le développement local doit être intégré durablement. Il faut redonner une centralité à la participation et se défaire des systèmes de domination. C'est un modèle alternatif de développement économique et social qui doit donner la priorité à la participation de tous afin qu'ils ne soient pas dominés. Seule cette perspective permettra de parvenir à un développement rural alternatif durable intégré et social[5].

Quand ce ne sont pas les passeurs multipositionnés eux-mêmes qui se présentent comme tels, ce sont les organisations extérieures au village qui leur attribuent ce statut de dirigeant local. La capacité de ces passeurs à manier le langage et les codes propres aux projets de développement capte et retient l'attention des personnes extérieures au village. Ainsi, à l'occasion de la venue de membres de l'organisation non gouvernementale locale de développement, dans la perspective d'un partenariat concernant les machines agricoles, sans que se soient concertés les membres du village, Andrés a pris la parole pour les dix producteurs de café du village. Son discours exposait les « besoins » et les « opportunités » que présentait le partenariat pour « nos producteurs » en valorisant la « gestion collective et consensuelle » qu'ils feraient des machines[6].

---

[1] . Maïté Boullosa-Joly étudie avec minutie ces relations établies avec personnes interrogées et l'« importance accordée » qui leur est accordée, Voir BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*, p. 215.
[2] . BOLTANSKI L., « L'espace positionnel… », *art. cit.*, p. 16.
[3] . Voir BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*
[4] . Entretien réalisé avec Claudia, femme tseltal (maya), Chiapas, juillet 2012.
[5] . Entretien réalisé avec Sebastián, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.
[6] . Carnet de terrain, janvier 2010.

Les dirigeants locaux ont aussi un rôle de *traducteurs*, c'est-à-dire de transmetteurs d'un message informatif ou technique lié au développement rural. D'une part, ils traduisent, dans le sens premier, du castillan aux langues locales, tseltal, tsotsil, chol, etc., les enseignements qu'ils on pu recevoir en matière de gestion de projet ou de droits des femmes par exemple. D'autre part, tout comme l'a analysé J.-P. Olivier de Sardan sur les passeurs en Afrique, « la traduction au sens plein n'est pas un simple exercice de recherche du mot équivalent d'une langue naturelle à une autre, c'est aussi la mise en rapport de champs sémantiques différents, de façons de découper et de penser la réalité[1] ».

En plus des discours associés au développement, la (re)production de comportements liés aux dispositifs participatifs est une de ces variations stylistiques. Ainsi, dans le cadre d'une réunion du dispositif participatif de la CDI, Andrés adoptait le comportement d'un élève en plein apprentissage, posant des questions et prenant des notes. Rappelons que la CDI valorise pleinement ce processus d'apprentissage scolaire. Lors de réunions de village sur la répartition de l'usage des machines agricoles destinées à la production caféière, il reproduisait le comportement des promoteurs de dispositifs de « renforcement des capacités » : à l'aide de schémas et de tableaux, Andrés expliquait aux villageois présents, tel un pédagogue[2], le fonctionnement des machines et la répartition de leur utilisation[3].

Enfin, les passeurs multipositionnés se présentent souvent en figures protectrices et adoptent des comportements adéquats[4]. Dans le cadre de son village, nous avons ainsi pu observer Sebastián se comporter en « père » parfois même avec des personnes bien plus âgées, lorsqu'il s'agissait de discuter de la possibilité d'un partenariat avec l'organisation non gouvernementale locale. Dans cette même perspective, les dirigeants locaux qui prennent la parole au nom de leur village emploient régulièrement l'expression « *nuestra gente* » (nos gens) vis-à-vis de leurs interlocuteurs extérieurs comme cela a pu apparaître dans les extraits d'entretiens déjà cités ou dans les suivants : « C'est le travail de *nos gens*[5] », « le fait d'avoir été *capacité* [*capacitado*] par la CDI et de pouvoir faire des choses pour *nos gens*, c'est très important[6] », « *nos gens* ont besoin de voir leurs capacités renforcées, je crois que c'est aussi

---

[1] . OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Anthropologie et développement…*, *op. cit.*, p. 158.
[2] . Cette dernière observation rejoint ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan a montré à propos des « diverses figures du pédagogue » : « il doit être selon les cas et parfois simultanément le "vulgarisateur", le missionnaire, le propagandiste, l'"animateur", le technicien, le "relais" ou l'"encadreur" », voir *Ibid.*, p. 156.
[3] . Carnet de terrain, février 2010.
[4] . Il faut garder en mémoire que notre présence sur le terrain en tant qu'enquêtrice influe également sur les discours et présentations de soi, voir Annexe 1, « Du terrain au retour réflexif », p. 502.
[5] . Entretien réalisé avec Sebastián, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.
[6] . Entretien réalisé avec Andrés, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.

pour ça que je me suis engagée dans le projet du PNUD[1] », « la coopérative nous appartient, c'est celle de *nos gens*[2] ».

À travers cette expression, tout d'abord, le dirigeant local se présente comme le porte-parole et la figure *protectrice* de la société locale face à l'extérieur[3], ce qui contraste souvent avec son jeune âge. Ensuite, une telle expression renvoie à l'importance du collectif pour ces passeurs dont les trajectoires sont individuelles comme nous l'avons souligné[4].

Aussi, ces diverses « mises en scène de soi[5] » des passeurs multipositionnés, contribuent à rendre cohérents leurs différents rôles en fonction des espaces et de leurs interlocuteurs : figure de l'expert en projet de développement social ou rural, la figure protectrice et représentative du collectif, la figure du pédagogue qui transmet des biens matériels des savoirs, et des compétences[6].

Nous empruntons l'expression à E. Goffman qui a analysé la manière dont les individus mobilisent des informations permettant de se situer vis-à-vis de leurs partenaires dans l'interaction. En ce sens, les individus « exhibent leur présence[7] » à travers leur présentation publique. Selon cet auteur, l'individu « doit agir de façon à donner, intentionnellement ou non, une expression de lui-même, et les autres à leur tour doivent en retirer une certaine impression[8] ». Aussi, le parcours de ces passeurs multipositionnés tient en grande partie l'articulation de carrières individuelles qui dépendent à la fois leur insertion sociale et de leur relation avec leurs familles, leurs villages et plus largement leur entourage et de leur capacité à constituer et entretenir un réseau relationnel.

2.4. Des agents de changement

L'objectif des dispositifs de renforcement des capacités et du projet de développement rural communautaire consiste bien à modifier les représentations et les pratiques individuelles et à les rapprocher de conceptions spécifiques, souvent définies par le haut, du développement.

---

[1] . Entretien réalisé avec Claudia, femme tseltal (maya), Chiapas, juillet 2012.
[2] . Discussion informelle avec Xap, carnet de terrain, juillet 2012.
[3] . C'est ce qu'a montré avant nous M. Boullosa-Joly sur le cas argentin, BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*, pp. 212-214.
[4] . Voir *supra*, pp. 463-467.
[5] . GOFFMAN E., *La mise en scène…*, *op. cit.*, p. 12.
[6] . PARIZET R., « La fabrique dépolitisée des élites locales. Les dispositifs de développement participatif dans le Chiapas (Mexique) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n°4, 2013 (à paraître).
[7] . GOFFMAN E., *La mise en scène…*, *op. cit.*, p. 9.
[8] . *Ibid.*, p. 12.

À travers des mécanismes de sélection, qui restent relativement opaques, la CDI et le PNUD adoptent une approche normative qui oriente la définition du profil des individus et diffuse ainsi une vision élitiste de l'indianité *admise à participer*. On retrouve ici la figure de l'*indien autorisé* : les dispositifs de gouvernement néolibéraux encadrent, délimitent et rendent possible[1] les formes de participation sociale tant qu'elles ne remettent pas en cause les prérogatives étatiques centrales en terme d'accumulation du pouvoir[2].

Le processus de recrutement permet à la CDI et au PNUD de sélectionner leurs interlocuteurs dans les localités indiennes que les deux agences de développement désignent sous la terminologie de *leaders*. Du côté des passeurs multipositionnés, l'assignation d'un tel rôle est massivement rejetée. En ce qui concerne les femmes participantes au programme « Leaderships féminins », aucune ne se reconnaît dans le terme *leader*. « Ils ont venus nous vendre le concept de *leadership* », rapporte Gloria. « Je ne suis pas une *leader* », lance en éclatant de rire Claudia. « Je ne dirige [*lidero*] rien du tout ! », s'amuse Judith. Pour les dirigeants locaux identifiés comme tels par la CDI, le terme de *leader* est associé à la politique partisane :

> Les *leaders*, c'est pour les partis politiques. Moi, je ne suis pas un *leader* qui conduit un groupe avec des idées politiques. Je pense que j'apporte des idées sur comment prendre les voies du bon développement harmonieux pour tout le monde, et en harmonie avec la Terre mère, mais je ne suis pas un *leader*. Je crois que je dynamise plusieurs idées, processus[3].
>
> *Leader*, c'est bizarre comme mot. Je crois que c'est plus politique. Ça fait politique. Je ne fais pas de la politique. La politique divise. Ça termine en conflit. C'est plus un processus d'accompagnement de mes gens. J'apporte des idées et des pratiques, que moi j'ai reçues, j'ai apprises, et je les transmets[4].

Si la désignation par le terme de leader est rejetée par l'ensemble des participants aux dispositifs de renforcement des capacités que nous avons rencontrés, les promoteurs de ces derniers ont intériorisé le rôle que les passeurs multipositionnés acquièrent dans les configurations locales : les témoignages de Perla, chargée des dispositifs de renforcement des capacités de la CDI et de Catarina du programme « Leaderships féminins » du PNUD sont significatifs :

> Les *leaders* sélectionnés deviennent notre lien, notre pont avec les localités indiennes. Nous passons toujours par eux quand nous devons entrer en contact avec un village. En outre, nous

---

[1] . Voir JEANPIERRE L., « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme est-elle possible ? », *Sociologie et sociétés,* vol. 38, n°2, 2006, pp. 92-93 (pp. 87-111).
[2] . Voir HALE C.R., « Rethinking Indigenous Politics in the Era of the "Indio Permitido" », *NACLA Report on the Americas*, September-October 2004, pp. 18-19 (pp. 16-21).
[3] . Entretien réalisé avec Sebastián, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.
[4] . Entretien réalisé avec Andrés, homme tseltal (maya), Chiapas, janvier 2010.

> savons très bien qu'ils développent leur capacité et deviennent de véritables piliers pour le village en dehors des projets de la CDI[1].
>
> Les femmes avec qui nous travaillons sont des formes de passerelles entre le PNUD et les communautés et en général les localités indiennes. Nous avons beau être en empathie, nous n'avons pas accès directement aux communautés. Or, avec ces femmes, on se comprend, elles nous comprennent… enfin… avec elles, nous avons accès aux communautés[2].

Ces déclarations permettent de comprendre que les promoteurs des dispositifs de renforcement des capacités maîtrisent les enjeux de la sélection des dirigeants locaux : au-delà du cadre d'interaction avec la CDI ou le PNUD, les individus recrutés reconvertissent les ressources acquises dans d'autres secteurs et dans leurs sociétés locales, ce que les promoteurs des dispositifs valorisent.

Face aux collectifs indiens que peuvent représenter les communautés ou les villages, les promoteurs des dispositifs de renforcement des capacités de la CDI et du PNUD identifient des *agents de changement* au sein des groupes sociaux locaux. Cette terminologie d'agents de changement, que l'on retrouve dans les projets et le discours des promoteurs des dispositifs, notamment celui de Perla et de Catarina, projette sur les acteurs la capacité à prendre en charge le développement des sociétés locales tel qu'il est conceptualisé par les institutions de développement :

> Il ne s'agit pas de cours de capacitation donnés à la population en général, ce sont des processus de formation donnés à des individus qui sont des agents de changements, c'est-à-dire à des acteurs clef qui peuvent avoir une incidence sur le développement de leurs communautés. Nous avons une relation particulière et privilégiée avec eux, nous les connaissons individuellement.
>
> L'idée c'est finalement que les femmes *leaders* avec qui nous travaillons, que nous formons au leadership, c'est qu'elles ont un impact sur leurs communautés. Ce sont des femmes *leaders* qui sont formées pour introduire du changement. Concrètement, on ne peut pas depuis le PNUD changer les communautés, les modes de pensées locaux, etc. Avec ces femmes, les changements sont possibles. Elles sont des passerelles vers le changement, c'est-à-dire vers le chemin du développement.

Ces propos exposent clairement l'objectif des agences de développement qui, comme le PNUD et la CDI, identifient ces « agents de changement locaux ». Rappelons toutefois que les relations entre l'État mexicain et les communautés locales ont, tout au long du XXe siècle, été assurées par des individus intermédiaires : les paysans syndiqués à la Confédération nationale paysanne (CNC) affiliée au PRI en ce qui concerne la réforme agraire, les instituteurs des écoles fédérales et les « promoteurs culturels » des centres coordinateurs de l'INI. Comme

[1] . Entretien réalisé avec Perla, responsable du département des processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone, fonctionnaire de la CDI, Mexico, mars 2010.
[2] . Entretien réalisé avec Catarina, directrice du programme « Leadership féminin » du PNUD, Mexico, mars 2010.

G. Blundo l'a rappelé, le besoin de médiateurs sociaux et politiques émerge dans des configurations marquées à la fois par la séparation de différents niveaux de société, et par l'incapacité de l'État à « entrer en contact avec les communautés locales par le biais de ses propres structures administratives[1] ». Dans cette perspective, les agents de changement locaux « offrent une voie d'entrée privilégiée pour leur transmettre des connaissances et influencer sur la décision d'introduire des changements effectifs, c'est-à-dire de parvenir à des résultats de développement positif[2] ».

De même, du côté de la coopérative, Xap, Jorge et Paco sont présentés comme des acteurs de changement : ils ont comme responsabilité de traduire des messages et des pratiques au sein des groupes sociaux locaux, en vue d'assurer le succès de la coopérative et, dans un même temps et de « dynamiser le changement par le bas » comme le souligne Óscar en entretien :

> Le but ce n'est pas d'imposer le changement par le haut, de manière descendante et centralisée. Au contraire, avec les jeunes comme Jorge, Paco, Xap, ils viennent de ces communautés, ils appartiennent à ces communautés, ils y vivent et les constituent. Ce sont finalement des médiateurs du changement par le bas. Ils sont des dynamiques intérieures pour aller dans le sens du changement des conditions de vie des familles, pour les responsabiliser et les faire sortir des conditions de domination dans lesquelles ils sont depuis des années[3].

La procédure participative fait peser sur les passeurs multipositionnés, qu'ils soient recrutés ou qu'ils se distinguent du collectif, la *responsabilité* des projets locaux de développement conçus le plus souvent de l'extérieur et celle des choix, des options et des « opportunités de développement ».

Les organisations nationales et internationales de développement véhiculent une vision neutre et consensuelle du développement alors même qu'il s'inscrit dans une relation de pouvoir. En effet, si les dispositifs de renforcement des capacités contribuent à dépolitiser le traitement de la question indienne au niveau local et sont présentés comme une *technique* de l'action publique, ils constituent, néanmoins, des instruments qui organisent les relations entre l'État mexicain, le PNUD et les populations indiennes. Il s'agit d'un type de relation verticale et *à distance* construite entre l'État et les populations indiennes. Ainsi, les dispositifs de renforcement des capacités contribuent-ils à inscrire l'action de développement dans un cadre plus individuel que collectif, en favorisant des *trajectoires individuelles* qu'ils encadrent.

---

[1] . BLUNDO G., « Les courtiers du développement… », *art. cit.,* p. 76.

[2] . PNUD-GEF, *Reporte Final Evaluación de medio término del proyecto « Manejo Integrado de Ecosistemas en Tres Regiones Prioritarias »*, México, PNUD, 2006.

[3] . Entretien réalisé avec Óscar Rodriguez, jésuite de la mission de Bachajón, principal animateur de la coopérative, Chilón, (Chiapas), juillet 2012.

Du côté de la coopérative, si les religieux ont conscience du caractère politique du positionnement de cette coopérative dans le paysage local et régional, ils en négligent toutefois les effets en terme de recomposition des configurations locales liés aux notabilités acquises. Ils mettent en avant le modèle coopératif en tant qu'instrument collectif technique destiné à reconstruire le tissu social. Une telle reconstruction de ce tissu et le changement des conditions de vie des populations locales, objectifs initiaux de la coopérative, sont présentés comme étant un modèle de développement alternatif des dispositifs étatiques et des conditions de production et de vente du café dans la région. Elle se traduit *in fine* par des trajectoires individuelles et par l'insertion des producteurs dans l'économie de marché[1]. C'est ainsi que la cafétéria tseltal du campus de l'université ibéro-américaine de Mexico, se trouve située en face d'une cafétéria de la chaîne américaine Starbucks. Le jour de l'inauguration, Óscar, le jésuite, et Alejandro et Lupe, deux jeunes diplômés qui travaillent pour la coopérative, se réjouissaient de la « concurrence tseltal faite au géant américain[2] ».

Le caractère collectif de l'appropriation des moyens de production fait du modèle coopératif celui qui, *a priori*, se rapproche le plus de ce que l'on peut appeler l'économie communautaire[3]. Si la coopérative nous a été présentée de manière répétée, par les jésuites, les experts extérieurs et les jeunes diplômés qui y travaillent, comme une dynamique participative, locale, appropriée, etc., elle reste toutefois fortement dépendante des structures extérieures. Notre propos ne consiste pas à dénier le rôle des producteurs locaux qui deviennent des coopérateurs. Néanmoins, la coopérative n'est pas concrètement dirigée et organisée par les seuls paysans tseltal : l'Église constitue (nous l'avions déjà souligné[4]) un acteur contestataire de l'État pour l'encadrement des populations locales, les jeunes diplômés, qui, en accord avec leurs convictions et leurs représentations du monde, s'engagent dans la coopérative, ou les financements ponctuels que ces derniers obtiennent, contribuent à encadrer la participation des populations locales.

3. CONCLUSION : LA FIGURE DE L'INDIEN-PROJET

La désignation de représentants indiens qui parlent et s'engagent au nom de la communauté, la formation de leur « capital humain », la formation à des techniques

[1] . Ce n'est pas l'objet de notre étude, mais une telle perspective peut conduire à poser la question de la possibilité d'une économie du passage par le modèle capitaliste comme l'a avancé Maxime Haubert, voir HAUBERT M., « De la tradition communautaire à la modernité… », *art. cit*.
[2] . Carnet de terrain, inauguration de la cafétéria Capeltic, avril 2010.
[3] . HAUBERT M., « De la tradition communautaire à la modernité... », *art. cit.*
[4] . Voir *supra*, premier chapitre pp. 95-100.

spécifiques, l'organisation de stages de « formation au leadership » contribuent à construire la figure de l'*indien-projet*. Nous empruntons cette expression à Guillaume Boccara qui a défini une telle figure comme devant assumer « la responsabilité de politiques sociales conçues de l'extérieur et où la règle se déploie via la complicité, la confiance et l'intérêt mutuel[1] ».

Contrairement à l'apolitisme affiché et revendiqué par les promoteurs des dispositifs et les participants, l'approche individualisante ainsi que la relation de pouvoir inhérente aux politiques de développement sont deux éléments qui contribuent à inscrire les dispositifs de renforcement des capacités dans des registres politisés[2] et montrent bien dans quelle mesure la notion de développement « engage une vision du monde […] qui est traversée par des logiques symboliques, par des logiques sociales et économiques et par des rapports de force[3] ».

En ce qui concerne la coopérative, il n'y a pas de sélection préalable. Alors qu'il est pensé en tant que projet collectif, nous avons pu mettre en évidence des trajectoires individuelles qui ne sont pas représentatives des groupes sociaux locaux. Notre propos ne consiste pas à remettre en cause le caractère collectif du modèle coopératif. En tant que projet de développement rural, il introduit des disparités au sein des groupes sociaux locaux en favorisant paradoxalement des trajectoires individuelles. Nous avons vu que les individus qui se distinguent bénéficient d'une forme d'auto-accumulation des ressources, des compétences, des savoirs et des savoir-faire.

Nombre de documents de travail d'organisations internationales de développement, repris par la CDI, articulent clairement la participation et la responsabilisation. De même, sans que les jésuites et les animateurs extérieurs de la coopérative ne le disent publiquement, ils insistent en entretien sur le caractère responsable de la coopérative. Chaque coopérateur est doublement responsable de la qualité de sa production : personnellement au regard des bénéfices qu'il peut en tirer, et collectivement pour que la coopérative fonctionne sur un modèle de solidarité collective. Une telle perspective s'inscrit à nouveau dans la lignée des travaux d'Amartya Sen pour qui, dans une approche conséquentialiste, les individus libres

---

[1] . BOCCARA G., « Multiculturalisme, néolibéralisme, démocratisation », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN, *Le multiculturalisme, un modèle latino-américain ? « au concret »*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2011, p. 60 (pp. 55-70). Voir également BOCCARA G., « Le gouvernement des "Autres". Sur le multiculturalisme néolibéral en Amérique Latine », *Actuel Marx*, vol. 2, n° 50, 2011, pp. 191-206.

[2] . Voir PARIZET R., « La fabrique dépolitisée des élites locales… », *art. cit.*

[3] . BELLIER I., « Le développement et les peuples autochtones : conflits de savoirs et enjeux de nouvelles pratiques politiques », *in* GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIERES M., VILTARD Y. (dir.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Karthala, 2008, p. 126 (pp. 125-145).

sont responsables de leurs actes. Ils ne sont pas considérés comme responsables de leurs opportunités mais responsables des actions qu'ils engagent parmi celles qui sont considérées comme réalisables[1]. Ainsi, pour la Banque mondiale, « *les approches de type participatif* [ont pour objectif] *d'améliorer la responsabilisation* [des acteurs] [2] », et pour le PNUD, la responsabilisation passe par « *le potentiel transformatif des acteurs locaux et une participation active […], tout particulièrement de ceux qui représentent les groupes marginalisés et les peuples autochtones […] en vue de réaliser les objectifs de développement*[3] ».

Cette approche en terme de responsabilisation est au cœur de l'ethno-développement, autre terme utilisé pour désigner le « développement avec identité », qui a « pour objectif la mise en place de mécanismes *autorégulateurs* au sein des différents agrégats sociaux à travers la *responsabilisation* sociale, la "bonne gouvernance" et les réseaux *auto-organisés*[4] ».

La procédure participative s'apparente à une forme de gouvernementalité dans le sens où il s'agit d'une technologie de pouvoir qui individualise la relation des acteurs locaux aux dispositifs de développement[5]. Nous l'avons déjà souligné, les dispositifs de développement donnent une position centrale à l'individu : l'approche néolibérale du développement tend à le responsabiliser et à individualiser ainsi les rapports entre les participants et les dispositifs de développement.

---

[1] . SEN A., *Commodities and Capabilities*, Oxford, Oxford University Press, 1987.
[2] . EDGERTON J. *et al.*, « Participatory Processes in the Poverty Reduction Strategy », *in* WORLD BANK, *Poverty Reduction Strategy Sourcebook*, Draft for Discussion, Washington (DC), World Bank, 2000, p. 3.
[3] . PNUD, *Voice and Accountability for Human Development: A UNDP Global Strategy to Strengthen Civil society and Civic Engagement*, UNDP Strategy for Civil Society and Civic Engagement, New York (NY), PNUD, 2009.
[4] . Voir BOCCARA G., « Le gouvernement des "Autres"… », *art. cit.*, p. 196. C'est nous qui soulignons.
[5] . Voir l'analyse, par Michel Foucault, de la « conduite des conduites », FOUCAULT M., « La gouvernementalité », *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, pp. 635-657.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

À l'issue de cette troisième partie, on peut se demander comment l'imposition d'une règle participative, élaborée comme en dehors du politique, et articulée à un développement également construit comme la norme vers laquelle les populations autochtones doivent tendre (nous l'avons montré dans la deuxième partie), crée des formes implicites de politisation. Est-on certain de « l'apolitisme » affiché, c'est-à-dire de cette qualification indigène des dispositifs participatifs ? Les promoteurs institutionnels de la CDI et du PNUD, jésuites et jeunes collaborateurs qui sont les animateurs de la coopérative, entreprennent de préserver, voire d'extraire de l'espace politique les procédures participatives. De même, les différents participants, dont nous avons analysé les profils de passeurs multipositionnés, refusent de qualifier de politique à la fois leur participation directe aux procédures qui leurs sont proposées, et les activités qui peuvent en être la conséquence. Aussi, l'apolitisme n'est avéré que si l'on définit de manière étroite le champ politique en le limitant à la politique politicienne. En ce sens, préserver du politique les espaces de la participation peut être rattaché à des choix stratégiques dans des contextes locaux où le marquage partisan risque d'éloigner des potentiels participants ou encore de se traduire par un rejet de tels dispositifs d'intervention. Par ailleurs, le refus explicite du politique dans le contexte chiapanèque peut enfin être rapproché du fait que les populations locales, dans leur grande majorité, ont participé de près ou de loin (ou au moins été concernées), par la forme violente du politique à travers le conflit ouvert et armé qui oppose le mouvement zapatiste et l'État mexicain depuis 1994.

Toutefois, dès lors que l'on s'éloigne d'une telle perspective et que l'on considère l'espace politique comme réunissant différents acteurs (promoteurs institutionnels, animateurs, collaborateurs, etc., mais également participants locaux) qui cherchent à investir des rôles ou sont incités à les investir, à imposer des représentations, des modes de savoirs, des savoir-faire et des techniques ainsi que des registres d'action, la qualification apolitique de la participation ne semble plus tenir. Il ne s'agit pas de négliger l'importance que les individus participants accordent à la construction d'espaces qu'ils considèrent comme en dehors du politique, ni de chercher à repérer le politique partout[1] et encore moins d'adopter

[1] . LECA J., « Le repérage du politique », *Projet*, vol. 71, n°1, 1973, pp. 11-24.

une lecture surplombante et légitimiste du politique[1]. Néanmoins, deux formes du politique, inhérentes aux dispositifs de développement participatif mis en place, méritent d'être soulignées. Précisons qu'elles ne traduisent pas une « contamination » de la politique partisane comme cette dernière est souvent associée aux registres informels du politique. Les processus que nous avons mis en évidence traduisent bien des formes de politisation dont les individus participants sont les acteurs, permettant de s'opposer à une analyse en termes de tactiques et de ruses qui seraient l'apanage des catégories populaires.

Tout d'abord, le dispositif participatif peut se traduire comme un espace de politisation informelle. Le modèle coopératif rural se traduit bien en projet de société qui se positionne dans un espace local dominé par les entreprises transnationales. S'il est envisagé par ses promoteurs et animateurs comme un moyen de résistance à une économie de marché excluant les populations et un moyen de la participation locale alternative des canaux institutionnalisés de la politique, le modèle coopératif vise bien à se positionner dans les espaces locaux, régionaux voire nationaux comme l'illustre l'ouverture de la cafétéria tseltal dans la ville de Mexico.

Qu'ils prennent la forme de résolutions de problèmes techniques du développement rural, ou celle de la valorisation, la promotion, et la formation au consensus, les dispositifs de développement participatif, tout en ne renvoyant pas aux formes partisanes du politique, ont bien des effets politiques. En effet, les trajectoires des passeurs multipositionnés que nous avons étudiées traduisent des processus de politisation informelle des individus à travers leur spécialisation, l'acquisition de compétences, de savoirs et de savoir-faire.

Cette socialisation des individus aux questions du développement local, et plus précisément à la gestion de projets de développement, se traduit par la convergence entre des sollicitations extérieures et un intérêt manifeste à une acculturation aux projets de développement. Cette socialisation passe par une spécialisation progressive des individus qui ont accumulé différentes acquisitions et de nouvelles qualifications, et par leur capacité à les transposer depuis les espaces participatifs de leur acquisition à d'autres milieux sociaux. La distinction qui caractérise ces passeurs multipositionnés, alimentée par les processus d'auto-accumulation des ressources et articulée à l'acquisition de compétences, contribuent à l'accès à des statuts sociaux qui font de ces individus des autorités morales et sociales : ces statuts,

[1] . Dans sa forme la plus extrême, une telle posture conduit à ce que Claude Grignon et Jean-Claude Passeron ont nommé « misérabilisme », voir GRIGNON C., PASSERON J-C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature,* Paris, Gallimard, 1989, p. 36.

soit ne s'inscrivent pas dans les schèmes d'autorité historico-culturels tout en étant légitimés par les groupes sociaux (comme c'est le cas des jeunes de l'équipe technique de la coopérative), soit sont complètement déconnectés des groupes sociaux d'origine et se traduisent par une reconnaissance extérieure des individus (comme les femmes ayant participé au programme onusien « Leaderships autochtones féminins »).

Nous avons mis en évidence dans cette partie que la participation indienne est un des volets de la gouvernementalité « faite tout autant d'institutions, de savoirs et de lois, d'instruments, de bâtiments et de procédures, le plan de convergence et de consistance de l'ensemble de ces éléments hétérogènes définissant […] "un « dispositif" », comme l'a souligné Laurent Jeanpierre dans son analyse du néolibéralisme foucaldien[1]. Elle se place « sous le signe d'une vigilance, d'une activité, d'une intervention permanente[2] » à travers la figure des passeurs multipositionnés qui sont des dirigeants locaux recrutés et ou des acteurs du développement rural. Ces derniers sont érigés en « modèles à suivre », c'est-à-dire « un pouvoir qui guide vers un but et sert d'intermédiaire vers ce but[3] » : en ce sens l'« activation[4] » de ces individus s'apparente à des leviers de contrôle et de pouvoir.

C'est dans cette perspective que nous observons une entreprise complexe de dépolitisation du traitement des enjeux de développement dans les localités indiennes. La mise en œuvre de projets présentés comme techniques et apolitiques, et validés par un consensus apparent au niveau local, renvoie à un objectif de socialisation des populations locales à des dispositifs de développement : sous les apparences de la neutralité et de l'ancrage local et culturel, ils pénètrent les localités autochtones à travers acteurs locaux prompts à « investir[5] » dans le développement et assurant dans un même temps le succès social du développement.

---

[1] . JEANPIERRE L., « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme… », *art. cit.*, p. 98.

[2] . FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, p. 137.

[3] . Nous empruntons l'expression à M. Foucault pour qui la figure du « modèle » représente « un pouvoir qui guide vers un but et sert d'intermédiaire vers ce but », voir FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, p. 133. Pour une analyse de la responsabilisation dans la pensée néolibérale, voir HACHE E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, n°28, 2007, pp. 49-65.

[4] . Voir GOURGUES G., RUI S., TOPÇU S., « "Gouvernementalité et participation". Lectures critiques », *Participations*, n°6, 2013, p. 13 (pp. 5-33).

[5] . Ce terme apparaît dans l'ensemble des entretiens réalisés avec les passeurs multipositionnés.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au cours de notre analyse nous avons montré que le « développement avec identité » prenait la forme d'un « art de gouverner[1] » les populations autochtones à travers l'élaboration de savoirs de gouvernement spécifiques et de dispositifs de participation des populations, notamment par des acteurs multipositionnés qui s'investissent dans ces dispositifs. Après avoir brièvement rappelé les étapes de notre démonstration, nous reviendrons sur nos hypothèses de recherche et nos résultats, avant de mettre en perspective les nouvelles questions soulevées par notre travail.

Dans une première partie, nous avons montré comment la question indienne a été construite comme un problème social nécessitant l'intervention des pouvoirs publics. L'analyse que nous avons proposée permet de comprendre l'évolution des cadres d'interprétation du problème indien, les représentations dominantes qui y sont liées et les solutions à y apporter. La question autochtone a été construite comme un double « problème » au Mexique. Tout d'abord, jusque dans les années 1970, le « fait » autochtone est construit comme un « problème » d'intégration de la diversité culturelle nécessitant l'intervention des pouvoirs publics (chapitre 1). Les spécificités culturelles des populations indiennes ont constitué les « racines retrouvées » du Mexique moderne et ont été en même temps au cœur de dispositifs étatiques qui ont cherché à gommer ces particularismes pour intégrer ces populations à la société dominante métisse. Ensuite, dans la seconde partie du XXe siècle, les populations autochtones sont considérées comme les pauvres parmi les pauvres et la question indienne est formulée comme un problème d'intégration économique (chapitre 2). Dans le cadre d'un État au bord de la faillite, l'interprétation économique a été dominante. Les populations indiennes ont fait l'objet de dispositifs d'administration de la pauvreté : ce n'était plus leur spécificité culturelle qui justifiait l'action publique indigéniste mais leur pauvreté et leur marginalisation. Dans un même temps, nous avons mis en évidence que ces dispositifs d'administration de la pauvreté coïncidaient avec les agendas politiques des gouvernements successifs et étaient marqués par l'empreinte du pouvoir exécutif.

En ce sens, la question indienne est formulée comme un problème de société qui fait l'objet d'une politisation dans laquelle intervient une diversité d'acteurs qui qualifient ce problème social (chapitres 1 et 2). Nous avons montré qu'il existe bien des conflits entre les différents acteurs impliqués dans la formulation du problème indien (les acteurs étatiques et administratifs, les intellectuels, les anthropologues, l'Église catholique, les mouvements

[1] . FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004, p. 107.

indianistes, les organisations paysannes, etc.). Toutefois, ces différents acteurs ne sont pas isolés : l'analyse de leurs interactions a permis de comprendre les évolutions des interprétations dominantes du problème indien. Ainsi, la prédominance d'une interprétation culturaliste du début du XXe siècle a été confrontée à la construction politique de l'acteur indien par les mouvements indianistes. Cette dernière a été renforcée par la transnationalisation de la question autochtone et les droits de l'homme dans lesquels les mouvements autochtones ont inscrit leur revendication. Elle a été opposée à l'interprétation économique portée par l'élite dirigeante depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980.

Dans la deuxième partie, nous avons montré que les indicateurs élaborés dans les espaces institutionnels internationaux depuis les années 1990-2000 sont pensés comme des instruments qui fournissent des éléments de connaissance pour la décision publique, mais également, qui construisent des représentations à l'échelle collective. Nous avons examiné l'élaboration au niveau international d'un appareillage commun de savoirs experts associés au développement, bien au-delà de la seule question autochtone (chapitre 3). L'accent a par ailleurs été mis sur le processus de traduction sur la scène mexicaine du développement et de sa mesure. L'alternance au pouvoir et le « gouvernement de changement » de V. Fox ont coïncidé avec l'introduction du modèle de développement humain promu par le PNUD. Ainsi, assiste-t-on à une appropriation du développement ajustée aux contextes institutionnels et politiques nationaux. Cette traduction ne signifie pas que les fonctionnaires et acteurs politiques mexicains soient nécessairement porteurs des mêmes représentations du développement et mettent en œuvre les mêmes pratiques que les agents onusiens. En effet, l'analyse de la configuration changeante d'un système expert sur le développement des populations autochtones a permis de comprendre qu'une telle expertise implique et intéresse une diversité d'acteurs, essentiellement des fonctionnaires de la CDI et des agents du PNUD (chapitre 4). Cette approche en terme d'intéressement a conduit à mettre en évidence les interdépendances, les alliances et les confrontations de ces acteurs, qui permettent la construction d'intérêts, si ce n'est communs, du moins convergents : l'élaboration d'une expertise réservée à des spécialistes capables de se prévaloir de leurs compétences (chapitres 2, 3 et 4). Les populations autochtones et leurs représentants sont maintenus à l'écart de ces représentations du problème de développement autochtone : à l'image de la place qui leur est réservée dans le *Rapport sur le développement humain des populations autochtones* de 2004, leur « parole » ne fait que figurer sans jamais être analysée ou prise en compte. Nous avons

étudié les tensions qui gouvernent l'élaboration de savoirs experts qui sont des instruments scientifiques, administratifs et politiques : elles traduisent des formes de compétitions entre les fonctionnaires de la CDI et les agents du PNUD car ces indicateurs sont des formes d'imposition de représentations du monde. Soulignons un élément important que nous avons mis en évidence : l'ensemble des indicateurs du développement autochtone, ceux de la CDI et ceux du PNUD, sont élaborés à partir des chiffres officiels nationaux sans que ces experts ne se déplacent dans les territoires indiens. La densification et la spécialisation de l'expertise que nous avons étudiées sont le produit d'interactions entre des acteurs qui proposent une représentation renouvelée de la question autochtone à travers des indicateurs de développement (chapitre 4). Nous avons montré qu'à travers les chiffres du développement, deux principaux leviers du développement sont identifiés par les fonctionnaires de la CDI et les agents du PNUD : l'aménagement du territoire et l'assistance sociale individualisée. Or, ces deux formes d'intervention de l'État ne sont pas élaborées sur la base de spécificités culturelles des populations indiennes mais bien parce que ces populations sont mexicaines. L'aménagement du territoire à travers la construction de routes, de ponts, etc., correspond à une prérogative de l'État régalien et les dispositifs d'aide sociale correspondent à celle de l'État social. En d'autres termes, l'État met en œuvre de tels dispositifs non pas en raison de la spécificité culturelle de ces populations mais parce qu'elles sont mexicaines.

En parallèle de ces savoirs spécifiques de gouvernement qui construisent une lecture de ce que doit être le développement des populations autochtones, dans la troisième partie, nous avons étudié des dispositifs qui associent ces dernières, en les faisant participer à leur développement. En prenant de deux types de dispositifs participatifs comme cas d'étude (le renforcement des capacités individuelles et le projet de développement rural communautaire), nous avons mis en évidence que le développement participatif prend la forme d'incitations extérieures qui s'adressent aux populations locales et favorisent des trajectoires individuelles d'acteurs locaux qui (s')investissent dans le développement (chapitre 6 et 7). Nous avons montré que contrairement à ce qu'avancent ses promoteurs, cette participation n'est pas une réponse à des demandes des populations locales, mais consiste en des incitations extérieures très encadrées (chapitre 6). Ces deux types de dispositifs se distinguent en fonction de leurs cibles : le premier s'adresse à des individus recrutés et le second concerne *a priori* le collectif. Toutefois, nous avons montré qu'ils ont en commun de reposer sur une conception enchantée des communautés locales et de favoriser des trajectoires individuelles. La socialisation d'individus à des dispositifs de développement, convaincus de participer de leur plein gré,

alors qu'ils sont pourtant recrutés et/ou qu'ils se distinguent de leurs groupes sociaux locaux, renvoie à leur spécialisation, à leur montée en compétence et à l'acquisition d'un statut d'expert du développement, dans sa variante sociale ou rurale (chapitre 7). En ce sens, on assiste à des reconfigurations des groupes sociaux locaux autour de ces passeurs multipositionnés qui ont pour spécificité d'être à l'interface entre plusieurs univers sociaux, de manier les langages conformes au développement et de faire carrière dans le développement. Ce faisant, ils accèdent à des statuts sociaux qui font d'eux des autorités morales et sociales auprès de leurs familles, de leurs villages et plus largement de leur entourage. Finalement, les dispositifs de développement participatif ont pour spécificité de valoriser une approche individualisante du développement en encourageant la responsabilisation des individus face à leur propre développement : c'est la figure de l'indien-projet que nous avons analysée.

Afin de comprendre les pratiques et les usages politiques du « développement avec identité », nous avons émis trois hypothèses de recherche, qui ont trait à la traduction des discours et des pratiques de développement par des acteurs impliqués dans la question autochtone, à l'élaboration d'une interprétation dominante du problème indien, et aux enjeux politiques du développement autochtone. Nous proposons de les éclairer à la lumière de notre démonstration et de nos résultats.

Notre première hypothèse portait sur la circulation des discours et des références au développement qui prenait la forme d'une traduction. Précisons tout d'abord que l'ensemble des acteurs étudiés (fonctionnaires de la CDI, agents du PNUD, intermédiaires locaux du développement et passeurs multipositionnés) élaborent des discours dans lesquels ils mobilisent des notions consensuelles, désormais figures imposées associées au développement, le plus souvent sans les définir explicitement, telles que celle d'*opportunités*. Toutefois, il faut bien noter que, concrètement, le sens et les pratiques donnés à cette notion ne sont pas les mêmes chez les fonctionnaires de la CDI, les agents du PNUD, les intermédiaires du développement ou encore les passeurs multipositionnés. Si dans leur grande majorité, leurs discours peuvent donner l'impression d'une diffusion homogène des pratiques du développement et alimenter l'illusion d'une référence incantatoire, il est intéressant d'explorer les sens que ces acteurs donnent à la notion. Les agents du PNUD sont, sans surprise, ceux qui font le plus référence explicitement au sens officiel que leur agence onusienne donne à la notion en s'appuyant sur les travaux d'Amartya Sen, principal inspirateur de l'IDH du PNUD : ils élaborent des discours autour de l'idée d'une liberté des individus dans les

possibilités et les choix qui s'offrent à eux, sans pour autant, nous l'avons vu, explorer les sens concrets et les contextes spécifiques des possibilités et de ces choix. Il est intéressant de relever que ces agents sont imprégnés de la représentation selon laquelle les opportunités de développement doivent être universelles. Pour les fonctionnaires de la CDI, nous avons montré que l'accès matériel est une priorité dans l'interprétation donnée aux *opportunités* de développement : l'absence de possession individuelle de biens matériels, comme une télévision, un réfrigérateur ou lave-linge est constitutive de ce que la CDI nomme le *retard social* de développement des populations indiennes. Pour les intermédiaires locaux du développement, comme les jésuites ou les jeunes professionnels qui s'investissent dans l'ONG qu'est la coopérative, les *opportunités* de développement sont considérées comme des facteurs d'émancipation des groupes locaux de l'encadrement étatique et de la domination des entreprises présentes dans la région chiapanèque. Enfin, pour les acteurs multipositionnés elles se concrétisent par l'accès à des carrières dans les projets de développement, qui leur permettent de devenir des figures notables de leurs groupes sociaux et se traduisent par l'acquisition de savoirs, de compétences et de biens matériels.

Loin de correspondre à un processus d'apprentissage d'une norme diffusée par les instances de développement au niveau international que des acteurs nationaux mexicains appliqueraient dans le seul souci de se conformer aux standards internationaux, ou d'une norme diffusée depuis les sphères étatiques que les acteurs locaux et les populations indiennes appliqueraient, la traduction du développement prend la forme de pratiques hybridées. En ce qui concerne la double introduction de la référence au développement humain dans les politiques sociales et la mise en œuvre de politiques de développement des populations indiennes, sans pour autant faire table rase des héritages administratifs et politiques, la mobilisation de références au développement, et plus précisément au développement humain tel que le PNUD le promeut depuis les années 1990, contribue à légitimer l'action sociale et néo-indigéniste du gouvernement de l'alternance et du nouveau président, Vicente Fox. En ce sens, la traduction est ajustée aux configurations administratives et au contexte politique national. Nous l'avons souligné, l'association de la question de la diversité culturelle au développement prend la forme d'un « développement avec identité », supposé articuler les spécificités autochtones et le développement humain. La difficile refondation de l'action publique néo-indigéniste est passée par la transformation de l'Institut national indigéniste (INI) en Commission nationale pour le développement des peuples autochtones (CDI) chargée de piloter cette action publique, à travers des dispositifs ciblés sur ces populations dans un

objectif de valorisation de la diversité culturelle, adossés à des discours orientés sur le développement humain à vocation universelle. Quant aux indicateurs de développement propres aux populations autochtones, nous avons montré que ce sont des indicateurs comparatistes qui croisent les données sur les populations indiennes et non indiennes (nous y reviendrons). Enfin, les dispositifs de développement participatif sont des espaces dans lesquels des pratiques locales prennent la forme de processus d'hybridation entre des pratiques endogènes traditionnelles (les charges civico-religieuses, par exemple) propres aux groupes sociaux et des pratiques exogènes associées à la gestion de projet de développement par exemple. Ces traductions complexes passent ainsi par des ajustements des discours et des pratiques du développement que mettent en œuvre les acteurs, en fonction de leurs appartenances institutionnelles, professionnelles et sociales.

Notre deuxième hypothèse avait trait à la construction d'une interprétation dominante de la question indienne. L'analyse des deux interprétations dominantes du problème indien, culturelle et économique, au Mexique durant le XXe siècle, a été incontournable pour comprendre la construction contemporaine de l'action publique de développement des populations autochtones. Avec l'alternance au pouvoir de l'année 2000, l'action publique en matière autochtone renvoie à l'articulation de ces deux représentations, culturelle et économique, et prend la forme du « développement avec identité ». Contrairement au XXe siècle, où l'une ou l'autre interprétation était dominante dans la prise en charge publique du problème indien, les représentations économiques et culturelles du problème autochtone sont revisitées et surtout articulées l'une à l'autre, alors qu'elles étaient auparavant exclusives : pour diminuer l'exclusion, la pauvreté et la marginalisation dont souffrent les populations indiennes, des politiques de développement prenant en compte leurs spécificités sont identifiées comme la solution à définir, à adopter et à mettre en œuvre. Cette action néo-indigéniste de développement qui ne dit pas son nom, tente d'articuler la prise en compte *a priori* de spécificités culturelles et la valorisation du développement universel : cette perspective de « développement avec identité » est promue par les agences internationales de développement comme la Banque mondiale et le PNUD, et ajustée au contexte national mexicain marqué par une longue tradition indigéniste.

Nous avons montré que le recours aux savoirs experts du développement a contribué à reformuler cette question indienne non pas comme un problème politique, mais comme un problème technique qui pouvait être résolu au moyen de chiffres et de l'identification de « leviers » du développement. Quelques soient les fondements théoriques des approches de la

pauvreté, la construction d'indicateurs de développement est inéluctablement réductrice. Elle consiste en une opération de simplification de la réalité à laquelle on peut opposer de multiples représentations alternatives. Alors qu'ils sont présentés comme des « indicateurs de développement avec identité », notre analyse a permis de comprendre que ces indicateurs sont élaborés sur le seul critère de la pauvreté des populations indiennes, qui les oppose au reste de la société. L'élaboration d'indicateurs de développement comme base de l'action de développement contribue à disqualifier socialement les populations autochtones en les réduisant à une pauvreté négative. La production d'un discours simplificateur, qui associe le retard aux populations autochtones, et ne considère ces dernières que dans une seule perspective comparatiste face à la société dominante, disqualifie l'autochtonie. Alors qu'il existe des formes de solidarité propres à ce groupe, notamment familiales, et des pratiques quotidiennes de la pauvreté comme nous l'avons souligné, elles sont ignorées. Le constat de leur pauvreté se fait sur un ton alarmiste et de désolation morale et conduit les experts à élaborer des stratégies pour précisément contribuer à sortir les indiens de cette pauvreté. En d'autres termes, la reformulation de la question indienne à travers l'élaboration de savoirs experts du développement autochtone permet de déplacer les enjeux politiques posés par la question de la diversité culturelle (notamment en termes de droits politiques revendiqués par les mouvements indianistes) en problème de développement présenté comme apolitique.

Notre troisième hypothèse concernait les effets de politisation et de dépolitisation liés aux dispositifs de « développement avec identité ». Souvent pensés comme opposés, nous avons démontré ici que les processus de politisation et de dépolitisation d'une question sociale sont étroitement imbriqués. Tout d'abord, nous avons mis en évidence que le recours aux savoirs experts contribue à élaborer une lecture technique de la question autochtone qui se passe d'arguments politiques et érige le développement comme la solution au problème autochtone. L'étude de cette expertise du développement a permis de comprendre qu'à travers les différentes étapes de l'élaboration des réponses à apporter au problème autochtone, la nature politique des compromis qui sous-tendent ces stratégies est passée sous silence. L'expertise du développement autochtone est présentée comme une initiative apolitique par ses promoteurs qui la justifient par un discours technique et moral permettant d'extraire du débat politique la question indienne. Aussi, loin d'être dépolitisés par nature, ces dispositifs de développement sont travaillés par les règles de la configuration de l'expertise, afin d'éviter les clivages politiques, et constituent une condition de l'investissement de la question autochtone par les institutions de développement comme la CDI et le PNUD. En ce sens, la

dépolitisation fait référence à l'évitement de pratiques démocratiques puisque des acteurs experts se positionnent comme des interprètes rationnels d'une question sociale et de la définition de ce qui serait politique et de ce qui ne relèverait pas du politique. Dans cette double perspective, ils confinent la question indienne, pourtant politique, à des espaces technico-administratifs.

Ensuite, la participation des populations indiennes, qui prend la forme d'incitations extérieures proposées à des populations locales, est présentée comme apolitique. Un tel apolitisme affiché de la participation, revendiqué par les promoteurs de ces dispositifs, nous l'avons analysé, rencontre les attentes de populations locales qui se défient du politique. Cette défiance du politique peut être rattachée à un rejet des sphères et des activités traditionnellement associées à la politique qui, dans le contexte local chiapanèque renvoie à la fois au jeu partisan, et au conflit qui oppose le mouvement zapatiste et l'État mexicain. Toutefois, malgré cet apolitisme affiché, on assiste bien à des processus de politisation des individus qui participent à ces dispositifs. Nous avons montré que les dispositifs participatifs peuvent prendre la forme d'espaces de politisation informelle comme le modèle coopératif qui se positionne comme un modèle de développement rural communautaire alternatif dans un contexte dominé par les entreprises transnationales. Ensuite, nous avons mis en évidence la politisation informelle des individus participants qui se distinguent, à travers leur spécialisation, l'acquisition de savoirs, de compétences et de savoir-faire, qui leur permet d'accéder à des statuts sociaux spécifiques au sein de leurs groupes sociaux.

Paradoxalement, la promotion de la diversité culturelle a pour principale conséquence de disqualifier l'ethnicité politisée, considérée comme dysfonctionnelle et productrice de conflits, et de promouvoir une ethnicité non politisée mais « développée ».

La conséquence des processus analysés ne consiste aucunement en une dépolitisation effective de la question indienne et des populations concernées. En d'autres termes, même dépolitisée, la question indienne reste irréductiblement politique. La dépolitisation complexe ne concerne pas les effets concrets des stratégies de développement mais les objectifs de ces dernières en termes de dé-conflictualisation de la question indienne et de pacification de la société. Nous ne concluons pas sur l'idée d'une question indienne dépolitisée en tant que telle : la volonté de dépolitisation de cette question traduit des tentatives de déplacement des

frontières du politique. Le politique ne peut disparaître ; il peut être dissimulé derrière des rapports de pouvoir[1].

Après un retour sur nos trois hypothèses de départ, à la lumière de nos résultats, il apparaît maintenant essentiel de revenir l'un des apports centraux de ce travail : la caractérisation du « développement avec identité » comme un « art de gouverner ». La question de la diversité culturelle est intégrée dans des dispositifs de « développement avec identité » qui placent les populations indiennes au cœur d'un « art de gouverner » spécifique qui prend la forme d'une gouvernementalité autochtone. Avant de préciser cet art de gouverner spécifique, la notion d'un développement orienté sur l'identité mérite d'être questionnée à la lumière de notre démonstration.

La notion d'un « développement avec identité » est promue, nous l'avons vu, à la fois par les agences internationales de développement et par le gouvernement mexicain. Toutefois, une telle notion soulève deux contradictions. La première concerne l'association d'une identité aux populations indiennes : dans une telle perspective, seuls ces groupes de population spécifiques auraient une identité, comme si le reste de la population mexicaine, ou en général des populations non autochtones, n'avait pas d'identité propre. La seconde concerne les contradictions entre la rhétorique annoncée de ce type de développement spécifique supposé prendre en compte des spécificités culturelles et ethniques associées à l'autochtonie, et les pratiques concrètes de ces dispositifs de « développement avec identité ». Notre propos ne consiste pas à conclure ici sur le fait que les populations autochtones auraient *a priori* une identité constitutive en tant que groupe de population, puisque nous venons de le souligner, la notion même de « développement avec identité » est problématique puisqu'elle sous-entend que, seuls, ces groupes de population auraient une identité. Ce sont les contradictions de ces dispositifs de « développement avec identité » que nous avons mis en évidence. Nous avons montré qu'en ce qui concerne les indicateurs de développement, présentés comme ajustés aux spécificités culturelles et ethniques de ces populations, qu'il s'agisse de l'Indice de retard social (IRS) de la CDI ou de l'Indicateur de développement humain spécifique aux populations autochtones (IDH-PI) de la CDI et du PNUD, ce ne sont que des indicateurs comparatistes que des techniciens élaborent sur la base des représentations dominantes de ce que doit être le développement. En considérant l'absence de possession d'une télévision, d'un réfrigérateur ou d'un lave-linge comme des marqueurs du retard social

[1] . Chantal Mouffe a montré en ce sens que les « irréductibles antagonismes sociaux » font l'objet de stratégies de contournement, voir MOUFFE C., *The Return of the Political*, London-New York (NY), Verso, 2005, p. 140.

du développement des populations indiennes, ou en comparant le retard de la population indienne selon les sous-indices classiques de l'IDH, ces indicateurs ne sont pas ajustés aux représentations et pratiques des populations indiennes. Précisons comme nous l'avons souligné, que les indicateurs en terme de santé des populations indiennes sont très proches de ceux des populations non autochtones du Mexique et que le rapport IDH-PI n'interroge aucunement les résultats obtenus par ce chiffre qui permettent de comprendre que, malgré un accès difficile aux structures de soins de santé primaire, ces populations ont des pratiques en matière de santé qui ne témoignent pas d'un retard spécifique selon les normes du développement promues par le PNUD. En d'autres termes, les indicateurs de « développement avec identité » se fondent sur le seul critère de la pauvreté considérée comme caractéristique de ces populations. Ensuite, en ce qui concerne la participation des populations indiennes qui, nous l'avons démontré, est loin d'être ajustée aux pratiques locales de la représentation et aux schémas des autorités traditionnelles, les individus qui participent sont finalement ceux qui se distinguent de leurs groupes sociaux d'origine. Aussi ce ne sont pas les pratiques de ces groupes sociaux qui sont valorisées à travers ces dispositifs, en revanche sont encouragées les trajectoires d'individus qui se distinguent par leur capital social.

Nous avions proposé de considérer le développement comme un « art de gouverner » : celui-ci prend la forme d'une gouvernementalité autochtone, c'est-à-dire, celle d'un *gouvernement à distance* des populations autochtones qui s'exerce et se légitime, à travers deux types de dispositifs. Les populations indiennes, qui posent un problème de gouvernement, sont au cœur de ces dispositifs. Les savoirs experts du « développement avec identité » constituent l'un des deux volets de l'appareillage de la gouvernementalité autochtone. Malgré le caractère simplificateur des fondements intellectuels du discours et des dispositifs de développement, les savoirs experts ont pour objectif (et pour effet) de modifier les *opportunités* de développement, les pratiques et les comportements des individus. Les techniques intellectuelles qui sous-tendent la construction des indicateurs et leurs applications concrètes contribuent à la fois à gérer et à « façonner[1] » les populations indiennes. Nous avons montré qu'à travers la participation, composant le second volet de cette gouvernementalité, qui vise à associer les populations locales à leur propre développement, ces dispositifs constituent un « laisser faire » encadré qui donne une place prépondérante aux individus et les responsabilisent face à leur développement. En déplaçant la question politique

[1] . Nous empruntons le terme à Ian Hacking, voir HACKING I., « Façonner les gens : le seuil de pauvreté », *in* BEAUD P., PRÉVOST J.-G. (dir.), *L'ère du chiffre : systèmes statistiques et traditions nationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, pp. 17-36.

de la diversité culturelle à une question de développement, les dispositifs de « développement avec identité » prennent la forme d'une obligation morale et celle d'une injonction au développement qui repose sur la responsabilisation et l'individualisation dans l'accès à ce développement.

La participation au développement n'est pas pensée comme un moyen de redistribuer le pouvoir, mais plutôt comme un moyen d'inciter les groupes sociaux, et surtout les individus, à trouver les ressources et les moyens de sortir de la pauvreté : il s'agit de rendre supportable et de gérer la pauvreté[1]. En ce sens, elle renvoie à une responsabilisation presqu'entrepreneuriale à travers laquelle chacun est sommé d'être acteur de son changement, c'est-à-dire de son développement.

Cet art de gouverner renvoie à ce gouvernement à distance de populations : il ne signifie pas pour autant un désengagement de l'État dans la gestion des populations. L'expertise remplace le débat politique et disqualifie toute argumentation politique de la question de la diversité culturelle : c'est ce que nous avons mis en évidence avec le rôle prépondérant donné aux savoirs experts dans l'interprétation du problème de développement des populations autochtones et la valorisation de trajectoires locales d'experts du développement. La présence de l'État dans les régions indiennes se limite à des manifestations régaliennes et sociales à travers le système d'infrastructures et les dispositifs d'aide sociale, mais l'État n'est plus physiquement présent auprès des populations à travers les agents de ses guichets. Depuis la réforme de l'action indigéniste, les fonctionnaires locaux de la CDI, se limitent à coordonner les différents programmes mais ne les mettent plus en œuvre. Ceux que nous avons étudiés comme des passeurs multipositionnés sont des acteurs de changement des groupes sociaux locaux : ils remplacent les intermédiaires de l'État du XXe siècle (élus locaux, syndicats, instituteurs, fonctionnaires de l'État, etc.) Aussi, ce gouvernement à distance vise bien à transformer les individus, puisque son objectif est le développement des populations indiennes, en donnant une place prépondérante à des acteurs responsables et facilitateurs de ce changement au sein de leurs groupes sociaux locaux. C'est en sens que nous avons montré que le développement est politique : il est un instrument du politique visant à responsabiliser et autonomiser les populations face à leur développement. Devant les enjeux politiques soulevés par la question de la diversité culturelle, notamment celle de l'autonomie politique que ni l'État mexicain ni les agences des Nations unies,

[1] . C'est ce que Bruno Lautier a souligné, voir LAUTIER B., « Gouvernement moral des pauvres et dépolitisation des politiques publiques en Amérique Latine », *Revue Tiers Monde*, n°214, 2013, pp. 169-186.

composées d'États, ne sont prêts à accepter, les dispositifs de « développement avec identité » étatiques et onusiens sont une réponse en terme d'autonomisation encadrée des populations face à leur développement.

Notre travail s'est limité à l'analyse de ces deux types de dispositifs, parce qu'ils nous semblaient constituer les deux volets de cette gouvernementalité. Toutefois, nous pensons que cette étude reflète des tendances importantes, à la fois propres aux dispositifs de développement, et propres aux techniques contemporaines de gouvernement. Le gouvernement à distance propre à cette gouvernementalité autochtone, n'est pas spécifique aux populations indiennes. On retrouve l'existence de données chiffrées qui remplacent le débat, la disqualification du sens donné par les individus à un projet de transformation qui les concerne, dans les pratiques contemporaines de la santé par exemple. Par ailleurs, des études, éventuellement comparatives, portant sur ce type de dispositifs concernant d'autres groupes de population, marqués par une disqualification sociale, pourraient s'avérer fructueuses[1].

C'est finalement une analyse ethnographique de ces trois espaces (le bureau du PNUD à Mexico, la CDI, chargée de l'action publique de développement des populations autochtones, et les groupes sociaux locaux (les villages, les commutés et les familles indiens) où se construisent, s'élaborent et se mettent en pratique les dispositifs de développement qui a permis d'analyser le développement « au concret ». Parce que l'objet de la gouvernementalité néolibérale est le gouvernement des populations, une sociologie politique du développement s'est avérée particulièrement heuristique dans l'analyse des institutions, des instruments et des acteurs du développement que nous avons proposée. En examinant les dispositifs de « développement avec identité » nous avons mis en évidence les pratiques d'un gouvernement à distance qui est propre au néolibéralisme[2] : notre travail empirique a pu mettre en lumière

[1] . Vincent Dubois d'ailleurs souligné que « principe proclamé comme tel, l'individualisation des problèmes sociaux procède également de l'invention ou de la réinvention de technologies institutionnelles de traitement des assistés ». En ce sens, une telle individualisation renvoie bien à une architecture institutionnelle de gestion des populations marquées par une disqualification sociale, ceux que cet auteur désigne comme les « fractions précarisées des classes populaires », voir DUBOIS V., « "Ethnographier l'action publique". Les transformations de l'État social au prisme de l'enquête de terrain », *Gouvernement et action publique*, n°1, 2012, p. 87 (pp. 83-101).

[2] . Voir par exemple l'analyse d'Evelina Dagnino sur les budgets participatifs au Brésil, DAGNINO E., « Participation, citizenship and democracy. Perverse confluence and displacement of meanings », *in* NEVEU C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 353-370. Voir également BOCCARA G., « Le gouvernement "Autres". Sur le multiculturalisme néolibéral en Amérique Latine », *Actuel Marx*, n°50, 2011, pp. 191-206 ; HACHE E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, n°28, 2007, pp. 49-65 ; JEANPIERRE L., « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme est-elle possible ? », *Sociologie et sociétés,* vol. 38, n°2, 2006, pp. 87-111 ; ROSE N., « Technologies of Autonomy », *in* ROSE N., *Governing the Soul, the Shaping of the Private Self,* London, New York (NY), Routledge, 1990, pp. 240-254.

cet ensemble de techniques de gouvernement qui associent technologies de pouvoir et techniques de soi. Nous avons mis en perspective et étudié les différentes spécificités de cette gouvernementalité : la focalisation sur certaines catégories de population, le recours aux savoirs spécialisés, la participation affichée des populations, la place accordée aux individus plus qu'aux groupes.

Notre travail a proposé d'étudier des dispositifs de développement plutôt que la politique de développement. C'est précisément parce que le développement prend forme dans des dispositifs tels que les a définis Michel Foucault, dans le sens d'une formation historique spécifique, issue du jeu de différents éléments hétérogènes, « comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques[1] ». Les dispositifs sont alors mis en place pour remplir « une fonction stratégique dominante » et, le plus souvent, pour « répondre à une urgence[2] ». C'est en ce sens que nous avons analysé *le politique du développement* qui prend forme dans une gouvernementalité spécifique au néolibéralisme. Malgré l'apolitisme affiché du développement qui traduit finalement un refoulement des tensions constitutives du politique, nous avons montré que les dispositifs de développement, les savoirs experts et la participation, sont irréductiblement des instruments du politique.

[1] . Voir FOUCAULT M., *Dits et écrits III, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 299.
[2] . *Ibid*.

INDEX

A

Anthropologie, anthropologues indigénistes, 61, 62, 72, 75, **78-91**, 117, 123, 136, 147, 176, 189, 190, 208, 214, 278, 286, 289, 324, 362

Assistance, assistantialisme, 15, 16, 157, 158, 193, 270, **354-360**, 485

Autonomisation, 60, 64, 71, 74, 75, 78, 136, 321, 331, 334, 368, 376, 494

B

Basisme, 22, 24, **413**

Bureaucratisation, 71, 74, 89, 163

C

Ciblage, programme ciblé, 226, **254-259**, 267, 269, 271, 324, 329, 336, 337, 355, 356

Classification, 44, **284-285**

Compétences
- administratives, 140, 145, 150-153, 203, 204, 211, 215, 217
- des experts, 273, 276, 293, 296, 313, 315, 321, **323-327**, 371
- des individus participants, 392, 402, 407, 409, 424, 425, **437-440**, 451, **456-461**, 465, 469, 474

Configuration, 62, 221, 275, 327, 484, 489

Configuration développementaliste, 29, 375, 409

Contestataire, 16, 17, 42, 96, 98, 100, 175, 230, 348, 360, **365-369**, 385, 390, 473

Culturalisme, culturaliste (approche) 26, **79-87**, 221, 484

D

Débat politique, absence de débat politique, 194, 219, 360, **369-374**, 376, 489, 493

Dé-conflictualisation, **376**, 422, 490, *voir également pacification*

Dépolitisation, 30, 41, 43, 330, 332, 369, **375-379**, 479, 489-490

Développementaliste (approche), 21, 29, 219, 369, 370, 386, 398, 403, 409, 413

Disqualification sociale, 31, 35, 42, 44, 45, 105, 243, 252, 307, **345-349**, 360, 375, 379, 429, 435, 494

E

Économiste (approche), 149, 241, 249, 308

Économistes (rôle des), 303-315

Encadrement des populations, 96, 100, 229, 390, 473

Expertise, 19, 33, 54, 209, **227**, 229-231, 235-239, 252, 271-275, 282, 294, **299-309**, 314, 315, **323-331**, 371, 375, 379, 438, 459, 460, 484, 489, 493

G

Gestion de la pauvreté, 143, 159

Gestion de projets, 215, 478

Gestionnaire (approche), 181, **194-200**, 294, 298, 299

I

Identification, 27, 40, 81, 88, 119, 245, 255, 267, 287, 290, 291, 349, 372, 375, 391, 395, 401, 402, 488, *voir également classification*

IDH-PI, 274, 293, 305, 312-325, **330-355**, 368, 370, 491

Impératif de développement, injonction au développement, 360, 368, 376, 493

Indigénisme (politique de), **59-91**, 179-186, 191-193, 276-278, 283

Institutionnalisation, 42, 45, 69, 74, 79, 80, **172-175**, 183, 274, 279, 295, 305, 313, 361

IRS, 293, 321-324, **337-346**, 350, 368, 491

M

Marginalisation, 62, 85, 139, **143-147**, 153, 159, 178-183, 194, 222, 225, 246, 253, **280-292**, 306, 307, 334, 359, 431, 483, 488

Métissage, métis(se), 72, 76, **78-87**, 113, 124, 135, 136, 212, 213, 216, **281-285**, 405, 416, 417, 462, 483

Moralisation, morale, 16, 23, 74, 244, 254, 304, 335, 355, 359, 368, **373-374**, 396, 449, 458, 489, 493

N

Néo-indigénisme, néo-indigéniste, **180-186**, 190, **193-200**, 207, 218-222, 259, 293, 294, 296-302, 328, 329, 349, **350-360**, 365, 367, 372, 374, 487, 488

O

Programme *Oportunidades*, 188, 261, **265-270**, 349, 355, **356-358**, 429

P

Pacification, 110, 168, 230, **361-365**, 369, 375, 490, *voir également dé-conflictualisation*
Politisation
de la question autochtone, 30, 41, 43, 54, 58-59, 91-113, **135-136**, 230, 330, 348, 489, 490, 493
des individus, 30, 41, 43, 205, 386-390, 430-435, **444-447**, **477-478**, 483, 489, 490, 493
Professionnalisation, 140, 181, 200-202, 239, 294, 459

Q

Quantification, 35, 198, **227-229**, 238, 245, 248, 260, **277-279**, 294, 338, 340

R

Renforcement des capacités (dispositifs), **392-393**
Responsabilisation, 182, 310, 359, 360, **365-369**, 376, 384, 450, **472-479**, 486, 493
Retard social, 73, 293, 321, **337-349**, 383, 394, 404, 487, 491, *voir également IRS*

S

Scientificité, 79, 285, voir également technicisation
Sécurité, enjeu sécuritaire 35, 68, 112, 229, 265, 267, 282, **360-369**
Sociabilité, 444, 446, 447
Socialisation, 38, 69, 75-78, 94-97, 102, 111, 123, 135, 136, 161, 217, 291, 387, 417, 433-436, 442-444, 464, 478-479, 485
Spécialisation
de l'expertise, 275, 314, 322, **323-326**, 327-328
des individus participants, **437-444**, 478, 485, 486, 490

T

Technicisation, 54, 201, 325, **329-377**, 379, *voir également scientificité*

ANNEXES

Annexe 1. Du terrain au retour réflexif 502
Annexe 2. Guide d'entretien 516
Annexe 3. Liste des entretiens réalisés 520
Annexe 4. Liste partielle d'événements observés 527
Annexe 5. Documents photographiques 529
Annexe 6. Carte des États-Unis du Mexique 533
Annexe 7. Carte des localités dont plus de 40% de la population est indienne 534
Annexe 8. Carte de l'Indice de retard social national 535
Annexe 9. Carte de l'Indice de retard social État du Chiapas 536
Annexe 10. Carte zone tseltal, région nord du Chiapas 537
Annexe 11. Les conventions de l'OIT : de l'assimilationnisme au pluralisme 538
Annexe 12. L'adoption d'une déclaration symbolique : la Déclaration des Nations unies des droits des peuples autochtones 541
Annexe 13. Chronologie des publications des premiers rapports nationaux sur le développement humain sur le continent latino-américain 543
Annexe 14. Méthode de calcul de l'IDH 544
Annexe 15. Méthode de calcul de l'IDH ajusté par les inégalités à partir de 2010 545
Annexe 16. Méthode de calcul de l'IDH-PI 546
Annexe 17. Méthode de calcul de l'IRS 547
Annexe 18. Calcul de l'IDH jusqu'en 2005 548
Annexe 19. Calcul de l'IDH à partir de 2010 549
Annexe 20. La parole aux indiens dans le rapport IDH-PI 2010 550

Annexe 1. Du terrain au retour réflexif

Cette annexe a pour objectif de présenter notre démarche empirique au cœur de le démarche intellectuelle théorique que nous avons proposée : étudier les pratiques et usages « au concret » du développement. L'emploi du « je » sera dominant. Une tel usage n'a rien de moderne et ni d'innovant. Il ne traduit pas non plus une importance accordée à l'« expérience personnelle », ni une volonté morale de réhabiliter la parole des « sans-paroles » que seraient les fonctionnaires anonymes, agents et non hauts-fonctionnaires des Nations unies et indiens dominés. L'usage de la première personne traduit plutôt une volonté d'accepter, de souligner et d'exploiter la subjectivité du chercheur comme Georges Devereux a invité les sciences sociales à le faire dès les années 1960 : il correspond ainsi à un effort de « neutralisation de l'effet subjectif » en le révélant[1].

Cadrer l'enquête et accéder au terrain

L'enquête a commencé par une phase exploratoire pendant un premier séjour de terrain du mois de mars à juin 2009, pendant laquelle nous avons essentiellement réalisé un travail de lecture « active et inquiète[2] » sur l'histoire de l'action publique indigéniste du Mexique dans la bibliothèque du Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA) et noué des contacts avec le bureau du PNUD et de la CDI à Mexico.

Invitée à une réunion pour présenter ma démarche de recherche par Diego Antoni, le directeur du « Programme de gouvernementalité démocratique », j'ai ainsi rencontré cinq agents du PNUD et deux fonctionnaires de la CDI qui avaient été invités. Dans ce contexte, j'ai été sollicitée pour participer à un projet commun du PNUD et de la CDI (nous y reviendrons), et rencontré Arnaud Péral, représentant résident adjoint, le numéro deux du bureau mexicain du PNUD. Ce fût également l'occasion de prendre des contacts avec ces différents acteurs institutionnels et le début d'une prise de contacts successifs, par arborescence. La personne en en charge du projet commun PNUD-CDI m'a mise en contact avec Óscar Rodriguez, jésuite de la mission de Bachajón de la zone tseltal de l'État du Chiapas. Après plusieurs échanges par courrier électronique et par téléphone, il m'a invitée à venir dans la région du Chiapas à l'automne suivant.

[1] . Voir DEVEREUX G., *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, [1967] 1980. Voir également OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n°3, 2000, pp. 417-445.

[2] . BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, [1997] 2010, p. 48.

Le dernier moment de cette phase exploratoire correspond aux mois de septembre-octobre 2009 où en qualité de doctorante étrangère invitée au Colegio de Mexico[1], j'ai réalisé un séjour de terrain long (plus de 10 mois).

En septembre, je suis partie pour un mois et demi dans la région nord du Chiapas. Je me suis intéressée à la région du Chiapas à la fois par hasard et en même temps parce qu'elle est au Mexique une région symbolique de l'autochtonie depuis le soulèvement zapatiste de 1994. Lors de ce premier séjour, je suis restée plusieurs semaines dans la ville de San Cristobal de Las Casas afin d'établir des contacts et d'en savoir plus sur la région. C'est à ce moment là que j'ai déterminé concrètement quel type de matériaux il fallait collecter et mobiliser. Ce n'était pas un terrain vierge puisqu'il est l'objet de nombreuses études en sciences sociales. La popularité de cette région dans le monde universitaire tient en partie à la mobilisation indianiste et à la proximité des milieux intellectuels mexicains et étrangers avec les groupes sociaux locaux qui en font très souvent des intellectuels organiques du mouvement[2]. Dans la ville de San Cristobal de Las Casas, il est particulièrement frappant de trouver les ouvrages d'anthropologues et de sociologues du Centre de recherche et d'études supérieures en anthropologie sociale (CIESAS), du Colegio Sur ou encore du Colegio de Mexico, dans la moindre « boutique zapatiste ».

Durant le mois de septembre, j'ai tenté de visiter un *caracol*, un village autonome zapatiste. Si les *caracoles* sont un objet de recherche saturé et si je n'avais pas décidé de travailler précisément sur ces villages, il me semblait que je ne pouvais enquêter dans la région du Chiapas en les ignorant totalement. N'ayant pas de contacts militants ou universitaires pour y être introduite (il faut pour cela une lettre de recommandation) je m'y suis rendue seule, après trois heures de route au moyen de divers transports collectifs, avec pour seul sésame le nom de quelques universitaires rencontrés au Colegio de Mexico comme Bruno Baronnet. L'entrée dans un *caracol* est très formalisée. À l'entrée, deux femmes et deux hommes armés et cagoulés gardaient le portail surmonté par un panneau qui signale « vous entrez ici en territoire zapatiste autonome ». Après une heure d'attente, je suis entrée dans le *caracol*, encadrée par les deux hommes. Dans le « bureau », deux hommes et une femme cagoulés m'attendaient avec mon passeport. La pièce était décorée par de multiples

[1] . J'ai été assignée au Centre de recherches internationales : l'affectation à ce département ne doit rien à mon objet de recherche mais à ma nationalité. Mon tuteur au Colegio de Mexico était David Recondo.

[2] . Nous pensons par exemple à l'ouvrage collectif BARONNET B., MORA BAYO M., STAHLER-SHOLK R. (dir.), *Luchas « muy otras » : zapatismo y autonomía en las comunidades indígenas de Chiapas*, México, UAM Xochimilco-CIESAS-UNACH, 2011 ; GASPARELLO G., QUINTANA GUERRERO J. (coord.), *Otras Geografías. Experiencias de autonomías indígenas en México*, México, UAM, 2009.

pièces de tissu : le symbole zapatiste de l'étoile rouge sur fond noir, le drapeau mexicain, le drapeau du pays basque, trois images d'Ernesto Guevara, des broderies artisanales, une affiche avec le slogan « Un autre monde est possible ». Mon nom fût inscrit par l'un des hommes sur un registre, avec les raisons de ma présence. Puis, ce même homme s'est mis à me raconter « l'histoire zapatiste ». Pendant près de deux heures, je l'ai écouté, l'homme et la femme qui l'entouraient s'assoupissaient. Après cette présentation, l'homme m'a signalé que je ne devais pas discuter avec les camarades présents, que j'avais encore deux heures pour rester dans le village, et que je devais repartir une fois le temps écoulé. Je me suis rendue compte de la difficulté de l'accès à un autre récit que celui de l'histoire officielle et attendue sur le mouvement zapatiste. Dans le *caracol*, tout était fait pour alimenter la « tentation du pittoresque [1] » des visiteurs : l'entrée formalisée, les armes, les cagoules, l'imagerie révolutionnaire, les précisions qui m'ont été données sur le fait que j'avais « le droit de prendre les peintures murales en photo mais pas les camarades qui ne portent pas la cagoule[2] ». Ce *caracol* zapatiste évoquait ce que Stéphane Beaud et Florence Weber ont nommé la curiosité préconstruite du pittoresque et les thèmes exotiques qui « procurent une sortent d'altérité à bon compte et cultive le mythe de l'originalité[3] ». Cette visite m'a néanmoins permis, plus tard, de mettre en perspective la mise en scène de ce *caracol* et les *bases de soutien zapatiste*, communautés réunissant des familles zapatistes en dehors de ces villages officiels du mouvement, dans lesquelles plusieurs entretiens ont été réalisés.

Après cette visite, je suis retournée à la ville de San Cristobal de Las Casas où je suis entrée en contact avec le Bureau local du PNUD. Le lendemain de ce premier contact, les bureaux étaient occupés par l'Organisation paysanne Emiliano Zapata qui militait pour la libération des personnes du mouvement emprisonnées. À partir de ce moment, je n'ai plus eu accès aux agents du PNUD occupés à « sortir de cet imbroglio[4] ». Il fallait que je les recontacte plus tardivement, ce que j'ai fait au mois de février 2010.

Je suis ensuite allée passer trois semaines dans la région tseltal de la mission jésuite de Bachajón. Après cinq heures de route de San Cristobal de Las Casas et trois mini-bus différents, je suis arrivée à la mission. À partir de ce moment, les religieux sont devenus les informateurs et les intermédiaires qui m'introduisaient dans les villages et communautés indiennes. J'ai progressivement considéré mes informateurs jésuites comme des

[1] . BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, p. 24.
[2] . Carnet de terrain, septembre 2009.
[3] . BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, p. 24.
[4] . Discussion téléphonique avec un membre du bureau de San Cristobal de Las Casas, Carnet de terrain, septembre 2009.

collaborateurs à part entière de ma recherche[1], dont les connaissances sur la région et les populations ainsi que les relations d'interconnaissance, ont un été un atout précieux pour accéder aux groupes sociaux locaux. Tout en les considérant comme des collaborateurs (nous reviendrons sur les sollicitations dont nous avons été l'objet en retour), j'ai rapidement expliqué l'enjeu de ma démarche intellectuelle qui consistait à croiser les différents espaces et acteurs impliqués dans les dispositifs de développement. En d'autres termes, je signifiais aux religieux que je n'enquêtais pas exclusivement sur les populations indiennes, mais que leur statut d'intermédiaires et de courtiers de développement[2] faisait partie intégrante de ma démarche. Étonnés dans un premier temps, ils ont ensuite accueilli avec bienveillance cette approche qu'ils qualifiaient de « complète » et « non essentialisante » des dispositifs de développement[3]. Comme l'ont souligné S. Beaud et F. Weber, les opportunités de terrain sont décisives, et « bien souvent dans l'enquête, c'est l'occasion qui fait le larron[4] ». Chaleureusement accueillie par les jésuites et par plusieurs familles tseltal, j'ai été invitée à rester en leur compagnie et à revenir pour mener à bien mon enquête. Les deux premières semaines, j'ai été logée dans la mission jésuite et ensuite j'ai passé une dizaine de jours dans la famille de Xap. C'est ainsi que, progressivement, j'ai pu côtoyer les familles et les villageois.

Après ce premier séjour exploratoire, je suis revenue passer deux mois à la fin de l'année 2009, presque trois mois début 2010 et deux mois à l'été 2012 dans la région chiapanèque. Habitués à voir défiler des étrangers dans la région, à chacun de mes passages, ils me témoignaient leur surprise de me revoir : « ici, les gens passent, nous regardent, repartent, ils disent qu'ils reviennent et ne reviennent pas » était en substance ce que de nombreux hommes et femmes me disaient à l'occasion de chacun de mes séjours dans la région. Ainsi, ma présence répétée, plus que continue puisque mon enquête était multi-située[5] entre la région du Chiapas et la ville de Mexico (entre le siège du PNUD et celui de la CDI),

[1] . Sur le rôle de collaborateurs accordés aux informateurs de terrain, voir WHYTE W.F., *Street Corner Society : La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, [1943] 1996.
[2] . Voir troisième partie.
[3] . C'est souvent à la fin des entretiens réalisés avec les jésuites de la mission de Bachajón que chacun d'eux me signifiait l'intérêt et l'originalité de mon travail et de ma démarche.
[4] . BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, p. 31
[5] . Pour l'anthropologue américain George E. Marcus, « l'ethnographie est fondée sur l'attention à la vie quotidienne, une connaissance intime des communautés et des groupes en face-à-face […]. L'ethnographie multi-site est un exercice cartographique du terrain, son but n'est pas la représentation holistique, et la représentation ethnographique du système mondial comme un tout. Au contraire, […] il s'agit d'une ethnographie qui ne peut pas être comprise uniquement à travers un site unique […], mais qui suppose de faire de l'objet d'étude […] les différents espaces de production ». Voir MARCUS G.E., « Ethnography in/of the World System. The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, p. 99 (pp. 95-117).

contribuait à donner de l'importance aux groupes sociaux locaux dans lesquels j'étais insérée et aux individus que j'interrogeais[1].

À l'issue de cette phase exploratoire, mon deuxième séjour de recherche (de l'automne 2009 à l'été 2010) s'est déroulé entre la ville de Mexico pour interroger les agents du PNUD et de la CDI, et la région chiapanèque où j'interrogeais des fonctionnaires de centres coordinateurs de la CDI, des agents du bureau du PNUD à San Cristobal de Las Casas et des indiens dans les localités de la zone tseltal[2]. L'agenda était rythmé entre les séjours chiapanèques, les rendez-vous d'entretiens à Mexico et les réunions du PNUD et de la CDI auxquelles j'étais conviée par mes contacts.

Enfin, un dernier séjour de terrain de deux mois (été 2012) a été organisé en deux périodes à Mexico entrecoupées par près de six semaines dans le Chiapas.

Dans la partie chiapanèque des enquêtes, j'étais ainsi logée soit par mes propres moyens dans la ville de San Cristobal de Las Casas, soit chez les jésuites, soit dans des familles indiennes. Comme l'ont souligné S. Beaud et F. Weber, « partager une adresse, c'est partager d'une certaine manière une condition, c'est en tout cas donner des gages, prouver que l'on n'est pas de l'autre côté, que l'on n'a pas peur, que l'on n'est pas un ennemi potentiel[3] ». S'il y a des avantages à « partager une adresse », il y a également des inconvénients : le fait d'être rarement isolée pour travailler. Ainsi, dès que je prenais des notes, des femmes passaient la tête sur mon épaule pour s'amuser de mon écriture rapide ou encore les enfants souhaitaient faire des dessins sur mon carnet de terrain. Toutefois, dans les villages indiens, une telle proximité et une telle intimité de la vie familiale étaient renforcées par ma présence répétée. Ainsi, régulièrement, on me signalait : « C'est bien, toi tu vis comme nous quand tu viens. Tu dors par terre, tu ne viens pas avec ta tente, tes matelas, de la nourriture. Tu manges ce que nous mangeons. Tu manges le maïs et les *frijoles* [*fayots*] comme nous à tous les repas. Tu bois notre eau, tu ne viens pas avec tes pastilles ». De même les membres des familles chez qui je logeais me demandaient à chaque repas si j'aimais le maïs et les *frijoles* et riaient de ma frilosité lors des douches au torrent. Ces situations de proximité, parfois comiques et ridicules[4], ont permis de « réduire la distance[1] » et de tisser progressivement des relations de confiance.

---

[1] . Voir troisième partie.
[2] . Voir Annexe 10, « Carte zone tseltal, région nord du Chiapas », p. 536.
[3] . BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, p. 89.
[4] . Sur les situations de ridicule de l'anthropologue, voir BARLEY N., *Un anthropologue en déroute*, Paris, Payot, [1983] 2001.

Les multiples rôles de l'enquêteur

Lorsque je me présentais à eux, les enquêtés souhaitent me situer : leurs questions sur ma qualité d'étrangère, mon appartenance disciplinaire, ma position d'« expert », leur permettaient de me situer, qu'ils soient agents du PNUD, fonctionnaire de la CDI, intermédiaires locaux du développement comme les jésuites ou indiens.

Comprendre les marqueurs par lesquels les enquêtés me percevaient et, ce faisant, identifier les rôles qu'ils m'assignaient ou voulaient me voir endosser, m'a aidé à objectiver le travail de terrain que j'ai réalisé : j'étais ainsi plus à même d'interpréter leurs sollicitations et leurs attentes.

- La perception de l'enquêteur

Deux exemples illustrent bien cette perception : l'appartenance disciplinaire et l'association de la démarche d'enquête aux méthodes journalistiques. Durant mes premiers séjours de terrain, je me présentais comme doctorante en science politique. Rapidement j'ai compris les malentendus impliqués par cette appartenance disciplinaire lorsque j'évoquais la possibilité de réaliser des entretiens par exemple. « Les politistes ne font pas d'entretien, ils analysent les documents officiels », nous a-t-on ainsi signalé au PNUD. De même, plusieurs fonctionnaires de la CDI ne comprenaient pas dans un premier temps que je souhaite les interroger alors que je travaillais selon eux sur les populations indiennes.

Enfin, du côté des villages indiens, mentionner mon appartenance disciplinaire conduisait à des réactions de méfiance. Tous réagissaient au terme *politique*, et demandaient en réponse si je travaillais pour un parti politique ou pour le gouvernement. Parmi l'ensemble des personnes interrogées, seuls les jésuites comprenaient la démarche sociologique d'un politiste.

À la suite de la phase exploratoire du travail de terrain, j'ai donc reformulé la « présentation de moi » pour reprendre l'expression d'Ervin Goffman[2], et me présentais comme doctorante en sociologie. J'ai tout de suite remarqué un accueil bien plus bienveillant de la part de l'ensemble de mes enquêtés et l'acceptation bien plus facile de la réalisation d'entretiens.

---

[1] . BOURDIEU P., « Comprendre », *in* BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, p. 908 (pp. 903-925).

[2] . GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973, p. 29.

Comprendre comment je perturbais[1] mon terrain m'a rapidement été signifié par différents enquêtés à l'occasion d'entretiens. Un exemple manifeste de cette perturbation a été l'association de ma démarche sociologique aux méthodes d'interview des journalistes. Le chef de département de la CDI, arrivant en retard à un entretien, un café Starbucks à la main, s'excusait de la circulation dans la capitale. Avant que nous commencions véritablement l'entretien, il souhaitait que je lui explique l'objet de la démarche et pourquoi je souhaitais interroger des fonctionnaires alors que je travaillais sur le développement des populations indiennes. Après quelques questions liminaires auxquelles je pensais devoir répondre en argumentant pendant un bon moment afin de convaincre mon interlocuteur, le fonctionnaire m'a très rapidement interrompue en expliquant qu'il se « méfiait des journalistes ». La possibilité de faire un entretien enregistré renvoyait pour lui à une démarche journalistique et a entrepris de relater les expériences malheureuses qu'il avait eues avec les journalistes mexicains : « Bon, toi tu n'es pas mexicaine, alors je te donne le bénéfice du doute [*rires*]. Mais les journalistes mexicains, ils viennent, ils t'interrogent et tu te retrouves dans le journal et ils déforment tes propos, ils disent tes choses que tu n'as pas dites, et bref, tu te fais avoir. Alors, bon tu comprends maintenant je me méfie, parce qu'au fond ce sont des menteurs les journalistes[2] ».

- Les rôles assignés

Comme l'ont avancé S. Beaud et F. Weber, l'enquête de terrain peut être comparée à un marché où se confronte une offre explicite de rencontre et de parole de la part de l'enquêteur, et une demande, la plupart du temps implicite, de la part des enquêtés[3]. Elle peut toutefois également être explicitée dans le cadre de collaboration avec des institutions comme cela été le cas avec le PNUD et la CDI et se traduire par une *entrée* dans les institutions. Sur le terrain chiapanèque, cette collaboration était plus implicite puisqu'elle se traduisait à la fois par ma participation à des activités quotidiennes et également par la manière dont mon travail pouvait contribuer à l'amélioration de l'organisation d'une coopérative agricole par exemple, c'est-à-dire des sollicitations expertes.

Du côté du PNUD et de la CDI, j'ai été sollicitée en tant que « chercheuse experte » pour participer au conseil consultatif scientifique d'un projet commun portant sur « le concept de

[1] . Sur les perturbations de l'enquêteur sur son terrain, voir DEVEREUX G., *De l'angoisse à la méthode..., op. cit.*, p. 30.
[2] . Entretien réalisé avec un cadre, fonctionnaire de la CDI, México, mars 2010.
[3] . BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, p. 31.

développement des populations indiennes[1] ». Ce statut s'est souvent révélé un atout dans les situations d'observation directe à l'occasion de réunions dans la mesure où il a contribué à accréditer chez ces acteurs son caractère anodin, ce qui relativisait l'importance pour eux de contrôler leurs discours et leur comportement ou de chercher à la mettre en conformité avec un rôle défini. Je prenais soin de cloisonner ce que pouvait me confier un fonctionnaire de la CDI ou un agent du PNUD, tentant ainsi de minimiser les risques d'hypothéquer la position fragile de « tierce-personne[2] » que j'essayais progressivement de tenir.

Qu'il s'agisse de cette participation au conseil scientifique du projet commun au PNUD et la CDI, ou de mon implication dans la vie de familles indiennes et notamment dans une coopérative agricole, je me retrouvais souvent dans une situation où l'on me demandait d'apporter mon expertise. Un tel engagement sur le terrain permet de réfléchir *in situ* aux usages concrets de l'expertise. Si je perturbais mon terrain pour reprendre le terme de G. Devereux[3], mon terrain me perturbait également[4]. De telles sollicitations avaient une conséquence principale : *in situ*, j'étais loin d'être *incognito* et invisible.

Du côté institutionnel, après les premières réunions où j'étais présentée officiellement, progressivement, les agents du PNUD ne m'ont plus annoncée : je devenais une personne *lambda* du conseil consultatif scientifique.

En ce qui concerne ma présence auprès d'une coopérative de production de café, il m'était demandé, soit par les jésuites qui en sont les intermédiaires locaux, soit par les passeurs multipositionnés de celle-ci, de me présenter formellement à chaque réunion. Deux éléments semblaient particulièrement importants dans ces présentations formelles : mes origines et ce que mon travail pourrait apporter aux familles tsetal mayas impliquées dans le projet de développement rural. Cette mise en scène était alimentée par le fait que l'on me demandait d'être debout, de m'adresser à l'ensemble des familles réunies en assemblée : souvent un jeune traduisait ce que je disais pour les personnes les plus âgées maîtrisant moins bien le castillan. Je tentais à la fois de me présenter et d'expliquer les grandes lignes de mon

---

[1] . Voir CDI, *Sistematización del concepto de desarrollo desde la perspectiva de los pueblos indígenas y sus prácticas: estudio de dos comunidades en México*, CDI, México, 2012 [en ligne, dernière consultation le 07.10.2013 : http://www.cdi.gob.mx/index.php?option=com_content&view=article&id=2420].

[2] . En effet, comme l'a souligné O. Schwartz, l'enquêteur sur le terrain peut acquérir un tel statut « d'interlocuteur à la fois proche et hors du jeu, à qui l'on dit ce qu'on ne dirait pas à d'autres », voir SCHWARTZ O., « L'empirisme irréductible », *in* ANDERSON N., *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993, p. 279 (pp. 265-305).

[3] . DEVEREUX G., *De l'angoisse à la méthode…, op. cit.*, p. 30.

[4] . Si les analyses réflexives sur l'implication des chercheurs sur le terrain soulignent bien souvent les effets de la présence de l'enquêteur sur le terrain, peu de réflexions sont apportées sur les tensions, plus personnelles – non pas liées aux interlocuteurs de l'enquêteur – c'est-à-dire en lien avec les postures déontologiques de recherche.

enquête ethnographique. Les questions qui m'étaient adressées en retour concernaient essentiellement mon pays, ma langue, le travail de mes parents, les raisons d'une telle distance avec ma famille et la production agricole française. Dans un deuxième temps, venaient les interrogations sur ce que mon travail apporterait aux familles. Il me fallait alors expliquer que je ne travaillais pas pour le gouvernement mexicain, ce qui surprenait une grande majorité des personnes puisque lorsque des métis[1] viennent jusque dans leurs villages, il s'agit en général soit d'enquêteurs officiels fédéraux de recensement[2], soit d'agents étatiques fédéraux, régionaux ou locaux dans le cadre de projets de développement participatif par exemple[3]. De même, les jésuites à l'origine de la coopérative agricole sur laquelle j'ai enquêtée m'ont sollicitée pour que je leur fasse un compte rendu de mon analyse.

Enfin, précisons que, comme nous l'avons souligné en introduction pour l'usage des grilles d'entretien[4], j'adaptais mon comportement, ma tenue vestimentaire et mes interventions orales pour tenir le rôle qui m'était assigné et devenir légitime dans ces différents espaces sociaux. En d'autres termes, tout comme les discours, les représentations et les pratiques du développement que j'étudiais circulent entre ces différents espaces sociaux, j'y circulais à mon tour et ajustais mes comportements en fonction de mes interlocuteurs.

- De l'étranger au familier dans les villages[5]

Les enquêteurs sont très souvent étrangers à leur terrain. Dans les villages indiens, je l'étais triplement : en tant qu'enquêtrice, française d'un « pays riche » au Mexique, et extérieure aux groupes sociaux indiens.

Pour G. Simmel, dépourvu de lien organique avec les individus qui le compose, l'intrusion de l'étranger dans un groupe social a pour conséquence une synthèse de distance et de proximité. L'effort d'objectivation suppose tout à la fois selon cet auteur un lien d'attachement et un intérêt pour le groupe et ensuite l'imposition d'une distance face au groupe : « il [l'étranger] s'en tient à l'écart avec l'attitude spécifique de l'objectivité, qui

[1] . Nous reviendrons dans la première partie sur cette catégorie et l'importance qu'elle revêt au Mexique dans la construction de l'État national tout au long du XXe siècle.
[2] . Sur la construction de la catégorie ethnique dans les recensements, et les effets d'une telle catégorisation et des pratiques qui y sont liés, voir deuxième partie.
[3] . Sur ces dispositifs participatifs, voir troisième partie.
[4] . Voir *supra*, pp. 49-51.
[5] . Sur ce point, nous nous sommes appuyés sur la réflexion menée par Maïté Boullosa-Joly dans son travail de thèse BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine. Amaicha et Quilmes à l'aube du XXIe siècle*, Thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Juan Carlos Garavaglia et Alejandro Isla, EHESS, soutenue à Paris en décembre 2006.

n'indique pas le détachement ou le désintérêt, mais résulte plutôt de la combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence[1] ».

Mon statut d'étrangère m'a conduite à être souvent amenée à expliquer à travers des figures dessinées au sol où étaient l'Europe et la France, « de l'autre côté de l'eau ». Et tous concluaient : « tu viens de très loin pour nous voir ! ». J'étais la femme étrangère qui s'intéressait à eux, « malgré l'océan qui nous séparait ».

Toutefois, mon étrangeté[2] m'a permis de devenir familière[3]. En effet, dans les villages indiens, cette position d'étrangère a souvent contribué à développer un sentiment de proximité avec mes hôtes : le fait d'être une jeune femme de 26 ans, seule, sans enfant, loin de chez elle, a permis de créer des liens intimes dans les familles chez qui je vivais. Les femmes développaient pour moi des attitudes protectrices et je passais des moments privilégiés avec elles dans la cuisine, avec les enfants, en tant que femme.

Les familles des villages m'appelaient *jnantik joc'oyel* : j'étais « celle qui pose des questions ». En prenant la parole, en m'adressant indistinctement aux hommes et aux femmes, en étant présente parce qu'invitée par un homme dans les réunions réservées (tacitement) aux hommes, j'acquérais un statut public qui me donnait une place parmi eux. En tant que fumeuse, j'étais également associée aux hommes. Aucune des femmes rencontrées dans les villages ne fumait. Souvent les femmes me disaient dans un sourire : « ce sont les hommes qui fument, alors tu es une femme, mais quand même un peu un homme », « tu es seule, tu fumes, tu fais comme les hommes ». Ces phrases souvent répétées les faisaient rire aux éclats. Ma position d'étrangère, à la fois féminine par mon genre, et masculine par certains de mes comportements, m'a permis ainsi de lier des relations complices tant avec les hommes qu'avec les femmes.

Le passage du statut d'étranger extérieur à l'étranger familier[4] a eu lieu à l'occasion de mon second séjour dans les villages indiens. Ce retour auquel les familles ne s'attendaient pas malgré les engagements que nous avions mutuellement pris, a été accueilli avec une bienveillance intime et chaleureuse. Je devenais quelqu'un sur qui « on peut compter », qui

---

[1] . SIMMEL G., « Digressions sur l'étranger », *in* GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions Aubier, [1908] 1984, p. 55 (pp. 53-59).
[2] . Sur l'« atout de l'étrangeté », voir BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain…, op. cit.*, pp. 36-38.
[3] . Voir BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine…, op. cit.*
[4] . Sur ce « passage », voir BOULLOSA-JOLY M., *Ibid.*

« tient parole » et « une amie de la famille[1] ». Le temps passé entre chacun de mes séjours renforçait les liens plus qu'il ne les distendait.

Objectiver la position d'étrangère que je tenais dans les groupes sociaux indiens ne doit pas pour autant conduire à sous-estimer cette même position auprès des fonctionnaires de la CDI et des agents du PNUD, pour qui j'étais une universitaire française. Toutefois, elle a également été un atout dans le cadre de nombreux entretiens réalisés avec ces agents qui adoptaient une position distanciée avec ce qu'ils considéraient comme des travers et des défauts propres à leur pays ou à la population mexicaine.

Limites et distanciation

Tout au long de la recherche s'est posée la question du rapport à l'objet d'enquête, celle de la distance et de la non-distance construites et à construire. Se sont également posées les limites de mon travail. J'ai du soumettre ma recherche à un effort d'objectivation pour me détacher des impressions premières et tenter d'élaborer une représentation au plus proche des processus sociaux observés. Comme l'a souligné G. Devereux, le chercheur doit s'efforcer de comprendre la position dans laquelle il est placé et d'en entreprendre une analyse[2] : c'est finalement à un exercice d'« imposition de polémique incessante[3] » que je l'ai soumise.

Il ne s'agit pas tant ici de développer une proto-auto-analyse de ma trajectoire de sociologue du politique en devenir, que de revenir sur ma position sociale dans les univers sociaux étudiés, outre le fait que le choix de l'objet d'étude est en soi révélateur de certaines questions que l'on peut se poser personnellement[4].

Ce retour réflexif remet en cause la neutralité axiologique wébérienne et l'objectivation à laquelle le chercheur soumet son analyse. Pour mettre au jour les limites et les conditions de l'enquête, il est nécessaire de soumettre sa recherche à un travail de

---

[1] . Ces paroles m'ont été adressées a chacun de mes retours dans les villages tseltal. Carnet de terrain novembre et décembre 2009, janvier, février, mars 2010, juillet et août 2012.

[2] . DEVEREUX G., *De l'angoisse à la méthode…, op. cit.*, p. 75.

[3] . BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C., PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue*, Berlin, Mouton de Gruyter, [1968] 2005, p. 27.

[4] . Sachant que le premier mémoire de recherche que j'ai réalisé en master portait sur la défense des étrangers au contentieux administratif du Barreau de Lille, le point commun que l'on peut identifier tient à l'intérêt porté à des catégories de population marquées par ce que Serge Paugam a analysé en terme de disqualification sociale[4] et à la dimension de l'altérité. Pourquoi un tel intérêt ? Pourquoi ne pas s'intéresser à la question du genre par exemple ? Peut-être dans cette figure de l'altérité, est-ce la quête du rapport au pouvoir, nourrie tout à la fois d'un catholicisme social et de lectures comme celle de Pierre Clastres (CLASTRES P., *La société contre l'État. Recherche d'anthropologie politique*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1974] 2011). L'expérience du pouvoir est toutefois très différente pour une femme blanche, parisienne, issue de ce que les mexicains appellent le « Premier monde » et un paysan tseltal maya qui vit dans le Chiapas mexicain.

rétrodiction, qui, selon l'historien Paul Veyne, consiste en une reconstruction *a posteriori* opérée par le chercheur[1].

Mon travail s'inscrit dans une perspective qualitative que j'ai essayé de mener de la façon la plus rigoureuse[2] possible. Même si j'ai tenté de ramener la situation d'entretien à une conversation banale du quotidien, elle demeure une situation forcée : je demandais à mes enquêtés de se positionner en formulant oralement des représentations et de fournir des explications et des justifications auxquelles les comportements qui y sont associés étaient censés être logiques et cohérents[3]. Provoquées et artificielles, ces situations d'entretien faisaient que je demandais à mes interlocuteurs de répondre à des questions qu'ils ne s'étaient parfois jamais posées, et d'interpréter mentalement leurs représentations et leurs actions. En d'autres termes, je forçais une réflexivité sur leurs pratiques alors qu'ils s'en dispensent parfaitement en dehors de la situation d'entretien[4].

Étape ultime de tout travail de recherche, l'écriture est un moment soumis à des questionnements incessants[5].

La langue de travail sur le terrain était l'espagnol. L'ensemble des entretiens enregistrés a été retranscrit dans cette langue. J'ai fait le choix de traduire les extraits d'entretiens en français puisque cette thèse de doctorat est à destination de lecteurs francophones, et qu'il s'agit précisément de la langue que utilisée pour la restitution de nos travaux[6]. La traduction précautionneuse des entretiens fait intégralement partie du travail d'écriture et n'est pas neutre : lorsque je n'ai pu trouver dans la langue française le terme qui traduisait le propos espagnol avec exactitude, je signale entre parenthèses le terme ou l'expression employé(e) par la personne interrogée.

Enfin, il s'agit de revenir sur des choix que j'ai opérés qui soulèvent des enjeux déontologiques : la question de l'anonymat. Ce dernier protège à la fois l'enquêté mais surtout

---

[1] . VEYNE P., « Causalité et rétrodiction », *in* VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, [1971] 1996, pp. 194-234.

[2] . Voir OLIVIER DE SARDAN J.-P., *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

[3] . Nous rejoignons Nicolas Mariot quand il avance : « il s'agit de demander aux enquêtés de fournir des explications à leurs attitudes qui soient autant de traces individuelles du facteur idéologique commun auquel leur comportement est censé être associé », voir MARIOT N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, vol. 23, n°92, 2010, p. 177 (pp. 165-194).

[4] . À ce sujet, N. Mariot a souligné que l'on demande aux enquêtés « d'abord, une délibération mentale, ensuite son actualisation physique, comme si chacun se donnait explicitement et posément une raison avant d'agir », *Ibid*. p. 184.

[5] . Sur les « problèmes d'écriture » des doctorants, voir BECKER H.S., « Écrire une thèse, enjeu collectif et malaise personnel », *in* HUNSMANN M., KAPP S. (dir.), *Devenir chercheur ? Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2013, pp. 9-16.

[6] . En outre, ce choix permet également de ne pas alourdir la lecture qu'induirait l'usage des deux langues.

l'enquêteur[1]. Dans un pays où la question indienne reste « problématique », « délicate », « explosive » pour reprendre les termes employés par mes enquêtés, l'anonymat semble incontournable. Toutefois, plusieurs enquêtés ont un rôle public, assumé dans leur environnement social et professionnel. De nombreuses personnes interrogées, notamment les acteurs institutionnels de la CDI et du PNUD, ont tout de suite demandé de conserver l'anonymat. Ainsi, un haut-fonctionnaire du PNUD évoquant les « carences » des fonctionnaires de la CDI, leur immobilisme et l'inertie me signifiait, dans un rire ironique : « ça reste entre nous ce que je viens de te dire. De toutes façons, si tu dis que c'est moi. Je nierai. Sans aucun problème ! [*rires*] Je dirais que je n'ai jamais dit ça[2] ». Pour les personnes qui m'ont explicitement demandé de respecter l'anonymat, je l'ai bien sûr scrupuleusement respecté et utilisé des pseudonymes.

Dans un article publié dans *Genèses*, Florence Weber a analysé la question de la contextualisation dans les usages de pseudonymes[3]. En outre, une première imperfection soulignée par cette auteur tient au fait que « la liste des éléments indispensables à la production du savoir sociologique suffit bien souvent à reconnaître la personne concernée[4] ». C'est précisément le cas pour l'ensemble des acteurs institutionnels dont je précise le poste et le département auquel ils appartiennent au sein de la CDI et du PNUD.

Enfin, la question de l'anonymat pose celle de l'invisibilisation des personnes interrogées. Ainsi, certains m'ont demandé explicitement si j'allais les citer dans mon travail. En contrepoint de l'anonymat, se pose la question de la reconnaissance des enquêtés. En ce sens, la position de l'Association américaine d'anthropologie est particulièrement intéressante puisqu'elle est loin de prôner un anonymat systématique. Dans son code d'éthique, elle précise les « chercheurs doivent déterminer en amont si leurs hôtes/informateurs souhaitent préserver l'anonymat ou bénéficier d'une reconnaissance et doivent s'efforcer de se soumettre à ces souhaits[5] ».

J'ai ainsi respecté au maximum les souhaits des personnes interrogées lorsqu'ils ont explicitement été formulés, et opéré des choix arbitraires qui me laissent partiellement satisfaite. Ainsi, l'anonymat concerne-t-il également les noms des villages où j'ai réalisé des

---

[1] . Voir WEBER F., « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, n°70, 2008, pp. 140-150.
[2] . Entretien réalisé avec un haut fonctionnaire du PNUD, México, mars 2010.
[3] . WEBER F., « Publier des cas ethnographiques… », *art. cit.*, pp. 142-143.
[4] . *Ibid.*, p. 142.
[5] . AMERICAN ANTHROPOLOGICAL ASSOCIATION, *Code of Ethics of the American Anthropological Association,* [1998] 2009, p. 3 [en ligne, dernière consultation le 12.10.2013 : http://www.aaanet.org/issues/policy-advocacy/upload/AAA-Ethics-Code-2009.pdf].

observations et des entretiens. En ce qui concerne la mission jésuite étudiée dans la troisième partie, j'ai pris le parti de ne pas en modifier le nom puisqu'il n'en existe qu'une dans cette région.

Dans ce cadre, l'anonymat et les changements de nom de personnes et de lieux ne correspondent qu'à une étape préalable de l'anonymisation de mon travail qui mériterait d'être réexaminée si mon travail devrait être publié. Lorsque je ne précise pas de nom de famille, mais que la personne interrogée n'est désignée que par un prénom, c'est un pseudonyme.

Annexe 2. Guide d'entretien

Cette annexe présente les questions qui ont été posées lors de la réalisation de l'enquête. Une première étape a consisté à isoler les différentes catégories de répondants, tout en sachant qu'un agent peut, au cours de sa vie, avoir appartenu à une autre catégorie avant d'occuper celle pour laquelle il est interrogé.

J'ai initialement distingué quatre catégories d'individus : les fonctionnaires de l'État (majoritairement de la CDI) ; les agents et fonctionnaires internationaux du PNUD, les intermédiaires locaux du développement (jésuites, membres d'ONG, etc.) et les individus indiens (dans leur majorité tseltal).

Comme nous l'avons expliqué en introduction, les entretiens ont été conduits différemment selon les personnes interrogées : je n'adoptais pas la même attitude entre un haut fonctionnaire des Nations unies et un paysan indien qui m'accueillait chez lui pour plusieurs semaines[1]. Durant l'enquête ethnographique dans la région du Chiapas, de nombreuses conversations informelles, durant les activités quotidiennes, au champ, à la cuisine, etc., ont également été des situations de recueils de données très précieuses.

J'ai conduit les entretiens autour des questions qui suivent, de façon non linéaire, et en adoptant suffisamment de souplesse pour laisser au répondant la liberté de choisir la façon dont il souhaitait que notre échange se déroule[2]. Ces canevas d'entretien n'ont pas été utilisés selon un protocole rigide : j'ai fait le choix d'entretiens semi-directifs. Toutes les questions qui suivent n'ont pas systématiquement été formulées : les enquêtés en venaient souvent eux-mêmes à répondre à certaines de mes interrogations sans que je ne les formule. Je posais en général à la fin de l'entretien les questions incontournables de l'âge de l'environnement familial et de son parcours si elles n'avaient pas été abordées durant l'entretien.

Tous les enquêtés

Questions personnelles :

- Âge
- Origines géographiques
- Parcours scolaire et universitaire
- Parcours professionnel
- Projet professionnel initial
- Identification des éléments qui ont marqué la trajectoire du répondant
- Rapport personnel aux populations indiennes
- Engagement social et politique
- Environnement familial
- Projets personnels et professionnels

Fonctionnaires de la CDI (siège, délégations, centres coordinateurs)
Les questions ont été adaptées en fonction de l'appartenance au niveau hiérarchique de la CDI.

Sa fonction au sein de la CDI :

- En quoi consiste son travail ?
- Questions plus générales sur son département (nombre de personnes, fonction du département, etc.)

[1] . Voir *supra* Introduction générale, pp. 50-51.
[2] . Voir *supra* Introduction générale, pp. 49-52.

- Questions précises en fonction du département de la CDI (planification, évaluation, contrôle, indicateurs, programmes spécifiques (auberges, renforcement des capacités, etc.))

Le travail au sein de la CDI :

- Relations horizontales avec les autres départements et verticales (siège, délégations, centres coordinateurs
- Passage de l'INI à la CDI :
    - Était-il déjà fonctionnaire de l'INI ?
    - Qu'est-ce qui a changé ? au niveau institutionnel, dans le personnel, les pratiques de travail, l'organisation et la coordination
    - Qu'est ce qu'une commission de développement par rapport à un institut indigéniste ?
    - Comment a-t-il vécu ce changement ?
- Liens avec le pouvoir fédéral, la présidence, et la SEDESOL (dépendance institutionnel, alternance au pouvoir)
- Relation avec d'autres organisations/structures :
    - Avec les entités et institutions publiques (ministères, États fédérés, municipalités)
    - Avec les agences des Nations unies
    - Avec les entités religieuses
    - Avec les organisations autochtones (locales, régionales, nationales)
    - Avec les ONG

Son rapport au travail :

- Comment concrètement travaille-t-il ? Déplacements sur le terrain, réunions, rencontres, utilisation de matériel spécifique (cadres logiques, indicateurs, logiciels, etc.)
- Fréquence des déplacements dans les communautés et les villages indiens
- Que veut dire pour lui le développement des populations indiennes ?
- Depuis combien de temps il occupe ce poste ? (question sur les postes antérieurs, son entrée dans la fonction publique, etc.)
- Comment est-il arrivé à la CDI ? Pourquoi travailler dans une institution dédiée aux populations indiennes ?
- Qu'est ce qu'il lui plaît dans son travail à la CDI ?
- Qu'est ce qu'il lui plaît moins dans son travail à la CDI ?

Agents et fonctionnaires internationaux du PNUD (siège de Mexico et bureau de San Cristobal de Las Casas)

Sa fonction au sein du PNUD :

- En quoi consiste son travail ?
- Questions plus générales sur son département (nombre de personnes, fonction du département, etc.).
- Questions précises en fonction du département du PNUD (gouvernance démocratique, renforcement des capacités, Bureau de recherche en développement humain, etc.)
- Questions spécifiques au Bureau de recherche en développement humain :
    - Pourquoi des indicateurs de développement humain ? (leur production, leur usage, leur utilité)
    - Pourquoi un premier Rapport si tardif au Mexique ?
    - Méthodologie

- Diversification des activités du Bureau
- Pourquoi un indicateur spécifique sur les populations autochtones ? (méthodologie, différence avec IDH classique)
- Collaboration avec la CDI
- Nombreux indicateurs : à qui sont-ils destinés ? que faire avec autant d'indicateurs ?

Le travail au sein du PNUD :

- Pourquoi une agence de développement des Nations unies au Mexique ?
- Relations horizontales avec les autres départements et verticales avec le directeur du programme, le résident adjoint, le résident
- Liens avec le pouvoir fédéral, la présidence, entités et institutions publiques (ministères, États fédérés, municipalités)
- Relation avec d'autres acteurs et organisations :
    - Avec les autres agences des Nations unies
    - Avec les organisations autochtones (locales, régionales, nationales)
    - Avec les ONG
    - Avec les universitaires

Son rapport au travail :

- Comment concrètement travaille-t-il ? Déplacements sur le terrain, réunions, rencontres, utilisation de matériel spécifique (cadres logiques, indicateurs, logiciels, etc.)
- Fréquence des déplacements dans les communautés et les villages indiens
- Que veut dire pour lui le développement ?
- Pourquoi un développement spécifiques des populations indiennes ?
- Depuis combien de temps il occupe ce poste ?
- Comment est-il arrivé au PNUD ?
- Qu'est ce qu'il lui plaît dans son travail au PNUD ?
- Qu'est ce qu'il lui plaît moins dans son travail au PNUD ?

Intermédiaires locaux du développement (jésuites, membres d'ONG)

Son travail dans l'État du Chiapas :

- En quoi consiste son travail ?
- Questions plus générales sur son appartenance institutionnelle
- Questions spécifiques à la mission de Bachajón :
    - Rôle de la mission dans la région
    - Appartenance à l'Église catholique (relations avec le diocèse, les autres religieux dans l'État, le Vatican, les autres Églises)
    - Relations avec les populations locales
- Relations avec d'autres acteurs et organisations :
    - Avec les autres agences des Nations unies
    - Avec les pouvoirs politiques (fédéral, régional, municipal), entités et institutions publiques
    - Avec les organisations autochtones (locales, régionales, nationales)
    - Avec les ONG
    - Avec les universitaires
    - Avec les acteurs religieux dans la région

Son rapport au travail :

- Comment concrètement travaille-t-il ? Interlocuteurs, réunions, rencontres, utilisation de matériel spécifique

- Que veut dire pour lui le développement ?
- Depuis combien de temps il occupe ce poste/ fait-il ce travail ?
- Engagement religieux et social

Son rapport aux populations indiennes :
- Pourquoi travailler/ se dédier à ces populations ?
- Fréquence des déplacements dans les communautés et les villages indiens
- Pratique d'une langue indienne

Individus indiens

Dans la communauté :
- Quelles sont ses activités ?
- A-t-il une fonction spécifique ?
- Activités agricoles (alimentation familiale, production agricole, rapport à la terre)
- Activités rémunératrices
- Que fait-il au quotidien ?
- Quelle est sa journée type ?

Rapports sociaux :
- Rapport avec les *caxlanes* (les métis et les blancs)
    - Différences entre les indiens mayas et les *caxlanes*
- Rapports au sein de la communauté :
    - Relations avec les familles de la communauté
    - Qu'est ce que la communauté pour lui ?
    - Déroulement et fréquence des fêtes et rites
- Rapport avec des organisations autochtones (locales, régionales, nationales)
- Rapport au religieux (rapport personnel et relations avec entités religieuses)
- Rapport au politique (élections, engagement politique, aide sociales, etc.)
- Rapport avec des institutions étatiques (CDI, municipalités, etc.)
- Rapport aux autres institutions (ONG et internationales)
- Le développement / le *buen vivir :*
    - Qu'est ce que le développement pour lui ?
    - Pourquoi se développer ?
    - Qu'est ce que le *buen vivir* ?

Questions posées aux leaders indiens :
- Comment est-il devenu *leader* ? Qu'est-ce que cela veut-dire pour lui ?
- Qui l'a désigné comme *leader* ?
- Quel est son objectif en tant que *leader* ?
- Rapport avec les espaces institutionnels de la participation (CDI, PNUD, coopérative)

Annexe 3. Liste des entretiens réalisés

L'anonymat est conservé lorsque seul le prénom (changé) de la personne est cité[1]. Dans le souci de conserver l'anonymat des fonctionnaires en poste dans l'État du Chiapas, les indications géographiques précises des centres coordonnateurs ne sont pas mentionnées.

1. Entretiens enregistrés

Fonctionnaires mexicains

Antonio, ingénieur, responsable du programme d'infrastructures de bases, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Diego, membre du programme « Soutien et développement des cultures », fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans une salle de réunion, Mexico, mars 2010.

Domingo, chargé du programme des auberges pour les jeunes, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau personnel, Mexico, février 2010.

Ernesto, mathématicien et directeur du département des indicateurs, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans une salle de réunion de la CDI, Mexico, mars 2010.

Fabián, ancien sous-directeur de la direction des informations et des indicateurs, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Manolo, ingénieur, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, février 2010.

Norberto, membre du programme des auberges pour les jeunes, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans le bureau de son supérieur, Mexico, mars 2010.

Octavio, cadre du programme d'infrastructures de base, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans une salle de réunion, Mexico, mars 2010.

Pedro, membre de la direction de planification, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans la cafeteria de la CDI, Mexico, mars 2010.

Perla, sous-directrice du département des processus de formation et organisation sociale de la Coordination générale du soutien au développement autochtone, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Agustín, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI.
Entretien réalisé une salle de réunion, Chiapas, juillet 2012.

Alfonso, cadre, fonctionnaire d'une délégation de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Chiapas, juillet 2012.

Efrén, promoteur, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI.
Entretien réalisé dans une salle de réunion, Chiapas, juillet 2012.

Eliseo, cadre, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI, Chiapas, Mexique, juillet 2012.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Chiapas, juillet 2012.

[1] . Sur la question de l'anonymat, voir Annexe 1, « Du terrain au retour réflexif », pp. 513-514.

Hipolito, membre du département de planification, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans le bureau de son chef absent, Mexico, juillet 2012.

José, promoteur social, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI
Entretien réalisé dans une salle de réunion, Chiapas, juillet 2012.

Lalo, administrateur d'un centre coordinateur de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Chiapas, août 2012.

Manuel, responsable du programme de « capacitations », fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Chiapas, juillet 2012.

Santiago, sous-directeur chargé du suivi de l'action publique, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, juillet 2012.

Alfredo, technicien de terrain, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI.
Entretien réalisé dans une salle de réunion, Chiapas, août 2012.

Braulio, statisticien, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans la cafeteria de la CDI, Mexico, août 2012.

Francisco, mathématicien du département des indicateurs, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans la cafeteria de la CDI, Mexico, août 2012.

Hector, chargé du programme « transversalité » du département de planification, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, août 2012.

Jaime, promoteur social, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI.
Entretien réalisé dans une salle de réunion, Chiapas, août 2012.

Jésus, coordinateur du programme des fonds régionaux de solidarité d'un centre coordinateur de la CDI,
Entretien réalisé dans son bureau, Chiapas, août 2012.

Juan Alberto, géographe, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans la cafeteria de la CDI, Mexico, août 2012.

Juan Gabriel cadre, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Chiapas, août 2012.

Karina, mathématicienne, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans la cafeteria de la CDI, Mexico, août 2012.

Laura, directrice du département de planification, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, août 2012.

Paco, responsable programme « Promotion et développement des cultures indiennes
Entretien réalisé dans son bureau partagé, Chiapas, août 2012.

Patricia, fonctionnaire de l'État du Chiapas.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Chiapas, août 2012.

Victor, responsable de la recherche, fonctionnaire de la CDI.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, août 2012.

Agents du PNUD

Arnaud Péral, Représentant résident adjoint du PNUD México, haut fonctionnaire du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, février 2010.

Blanca, administratrice du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, Mexico, février 2010.

Carmen, coordinatrice UNICEF-PNUD, bureau du PNUD-Chiapas.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, San Cristobal de Las Casas, Chiapas, février 2010.

Carolina, analyste en développement humain, puis, coordinatrice du département d'analyses du Bureau de recherche en développement humain du PNUD.
Entretiens réalisés dans son bureau individuel, Mexico, février 2010 et juillet 2012.

Eloisa, analyste en développement humain du bureau du PNUD-Chiapas.
Entretiens réalisés dans une salle de réunion du bureau, San Cristobal de Las Casas, Chiapas, février 2010 et août 2012.

Gloria, analyste en développement humain du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD, puis, embauchée en *freelance* pour le rapport IDH-PI de 2010.
Entretiens réalisés dans des lieux publics, Mexico, mars 2010 et juillet 2012.

Humberto, coordinateur de recherche et d'analyse du Bureau de recherche en développement humain du PNUD.
Entretiens réalisés dans son bureau individuel, Mexico, février 2010 et juillet 2012.

Maria, analyste en développement humain, bureau du PNUD-Chiapas.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du bureau, San Cristobal de Las Casas, Chiapas, février 2010.

Nguyen Huu Dong, coordinateur général du projet d' « Assistance à l'observation électorale » du PNUD Mexico, haut fonctionnaire du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau personnel, Mexico, février 2010.

Paola, assistante analyste du Bureau de recherche en développement humain.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, Mexico, février 2010.

Alberto, analyste du Bureau de recherche en développement humain, responsable du rapport Chiapas.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, Mexico, mars 2010.

Catalina, coordinatrice nationale du projet « Renforcement de la culture démocratique » du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Catarina, directrice du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Magdalena, secrétaire du Bureau de recherche en développement humain du PNUD.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, Mexico, mars 2010.

Paulina, coordinatrice du programme de gouvernance démocratique du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Rafael, cadre d'un département, fonctionnaire international du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Rodolfo de La Torre, coordinateur du Bureau de recherche en développement humain du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Yolanda, chercheuse et analyste en économie et statistiques du Bureau de recherche sur le développement humain du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, mars 2010.

Delia, chargée du programme « Leadership féminin » du PNUD.
Entretien réalisé dans un lieu public, Mexico, juillet 2012.

Óscar Torrens, directeur du bureau du PNUD-Chiapas.
Entretien réalisé dans son bureau personnel, San Cristobal de Las Casas, Chiapas, juillet 2012.

Diego Antoni, directeur du programme « Gouvernance démocratique », haut fonctionnaire du PNUD.
Entretien réalisé dans son bureau individuel, Mexico, août 2012.

Fabiola, analyste du Bureau de recherche en développement humain.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, Mexico, août 2012.

Irene, spécialiste en mesure du développement humain du Bureau de recherche en développement humain du PNUD.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, Mexico, août 2012

Miguel, responsable du « programme des déplacés » du PNUD.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du bureau, San Cristobal de Las Casas, Chiapas, août 2010.

Paola, responsable du programme « genre » du PNUD.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, juillet 2012.

Omar, analyste du Bureau de recherche en développement humain.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, Mexico, août 2012

Rodrigo, analyste du Bureau de recherche en développement humain.
Entretien réalisé dans une salle de réunion du PNUD, Mexico, août 2012.

Individus, agriculteurs et leaders *indiens*

Abelina, femme tseltal, agricultrice, productrice de café, coopératrice.
Entretien réalisé dans sa maison, Chiapas, décembre 2009.

Dolores, femme tseltal, épouse d'un coopérateur.
Entretien réalisé dans sa maison, Chiapas, décembre 2009.

Edgar, homme tseltal, agriculteur.
Entretien réalisé dans un champ, Chiapas, décembre 2009.

Enrique, homme tseltal, agriculteur.
Entretien réalisé dans sa maison, Chiapas, décembre 2009.

Tomas, homme tseltal, agriculteur.
Entretien réalisé dans sa maison, Chiapas, décembre 2009.

Abraham, tseltal, agriculteur, producteur de café.
Entretien réalisé devant sa maison, Chiapas, janvier 2010.

Andrés, homme tseltal, agriculteur, producteur de café.
Entretien réalisé dans un champ, Chiapas, janvier 2010.

Aurelia, femme tseltal, agricultrice, productrice de café, coopératrice.
Entretien réalisé dans un champ, Chiapas, janvier 2010.

Damián, tseltal, agriculteur, producteur de café.
Entretien réalisé dans sa maison, Chiapas, janvier 2010.

Ernesto, homme tseltal, agriculteur, producteur de café, coopérateur.
Entretien réalisé dans un champ, Chiapas, janvier 2010.

Jorge, homme tseltal, coopérateur, membre de l'équipe technique de la coopérative.
Entretien réalisé au sein les locaux de la coopérative, Chiapas, janvier 2010.

José, homme tseltal, agriculteur, producteur de café, coopérateur.
Entretien réalisé dans son champ de café, Chiapas, janvier 2010.

Petul, homme tseltal, diacre, agriculteur, producteur de café coopérateur.
Entretien réalisé dans la cuisine de sa maison, Chiapas, janvier 2010

Sebastián, homme tseltal, agriculteur, producteur de café.
Entretien réalisé dans son champ de café, Chiapas, janvier 2010.

Xap, homme tseltal, coopérateur, membre de l'équipe technique de la coopérative.
Entretien réalisé dans sa maison, Chiapas, janvier 2010.

Carmelino, homme tseltal, diacre, agriculteur, producteur de café coopérateur.
Entretien réalisé devant sa maison, Chiapas, février 2010.

Pablo, homme tseltal, membre d'une communauté zapatiste, agriculteur, producteur de café.
Entretien réalisé devant sa maison, Chiapas, février 2010.

Claudia, femme tseltal, membre d'une ONG.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, juillet 2012

Eugenio, homme tseltal, agriculteur, producteur de café, coopérateur.
Entretien réalisé au sein des locaux de la coopérative, Chilón (Chiapas), juillet 2012.

Gloria, femme chol, universitaire et membre d'une ONG.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, juillet 2012.

Gregorio, tseltal, agriculteur, producteur de café.
Entretien réalisé devant sa maison, Chiapas, juillet 2012

Josefa, femme tseltal, agricultrice, productrice de café, coopératrice.
Entretien réalisé devant sa maison, Chiapas, juillet 2012.

Paco, homme tseltal, membre de l'équipe technique de la coopérative.
Entretien réalisé au sein des locaux de la coopérative, Chiapas, juillet 2012.

Raimundo, homme tseltal, agriculteur, producteur de café, coopérateur.
Entretien réalisé devant sa maison, Chiapas, juillet 2012.

Rolanda, femme tsotsil, salariée d'une ONG.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, juillet 2012.

Sergio, homme tseltal, agriculteur, producteur de café, coopérateur.
Entretien réalisé devant sa maison, Chiapas, juillet 2012.

Javier, homme tseltal, universitaire.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, août 2012.

Judith, femme tsotsil, salariée d'une ONG et animatrice d'une émission radiophonique.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, août 2012.

Pilar, femme tseltal, salariée d'une ONG.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, août 2012.

Intermédiaires (jésuites, membres d'ONG et autres)

Eugenio Maurer, jésuite de la mission de Bachajón.
Entretien réalisé à la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

Ignacio Morales, jésuite de la mission de Bachajón.
Entretien réalisé à la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

Jésus Aviles, jésuite de la mission de Bachajón.
Entretien réalisé à la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

Mardonio Morales, jésuite de la mission de Bachajón.
Entretien réalisé à la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

Oscar Rodriguez, jésuite et supérieur de la mission de Bachajón, principal animateur de la coopérative.
Entretiens réalisés au sein des locaux la coopérative, Chilón, (Chiapas), décembre 2009, juillet 2012

Alejandro, jeune diplômé en jeune diplômé en ingénierie industrielle, chargée de la stratégie de la coopérative
Entretien réalisé au sein des locaux la coopérative, Chilón, (Chiapas), janvier 2010.

Vicente, responsable d'une ONG.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, janvier 2010.

Enriqueta, universitaire, consultante du PNUD
Entretien réalisé dans son bureau à l'université, Chiapas, juillet 2012.

Georgina, universitaire, consultante du PNUD
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, juillet 2012.

Lupe, jeune diplômée en ingénierie chimique, responsable de la commercialisation et de la production.
Entretien réalisé au sein des locaux la coopérative, Chilón, (Chiapas), juillet 2012.

Mauricio, jeune diplômé en Relations internationales, responsable du suivi des projets de la coopérative.
Entretien réalisé dans la maison des collaborateurs, Chilón, (Chiapas), juillet 2012.

Simon, jeune diplômé en ingénierie chimique, responsable de la planification stratégique de la coopérative.
Entretien réalisé au sein des locaux la coopérative, Chilón, (Chiapas), juillet 2012.

Trinidad, responsable d'une ONG.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, juillet 2012.

Teresa, responsable d'une ONG.
Entretien réalisé dans un lieu public, Chiapas, août 2012.

2. Entretiens pris en note

Nous ne précisons ci-après que les entretiens pris en note réalisés avec les personnes avec qui nous n'avons pas par ailleurs réalisé d'entretien enregistré. Nous avons eu d'autres discussions informelles avec de nombreuses personnes dont les entretiens ont été enregistrés.

Arturo, jésuite de la mission de Bachajón.
Discussion informelle la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

Domingo, homme tseltal, agriculteur, producteur de café.
Discussion informelle dans son champ, Chiapas, décembre 2009.

Laura, responsable du projet PNUD-CDI « Pour une culture de l'information ».
Discussion informelle dans une salle de réunion de la CDI, décembre 2009.

Samuel Ruiz, Évêque du Chiapas.
Discussion informelle à la mission jésuite de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

Conrado Zepeda, jésuite de la mission de Bachajón.
Discussion informelle la mission de Bachajón, Bachajón (Chiapas), décembre 2009.

Edmundo, homme tseltal, agriculteur, producteur de café.
Discussion informelle à l'occasion d'un déplacement dans son champ, Chiapas, décembre 2009.

Ana, femme tseltal.
Discussion informelle dans le champ de maïs de son mari, Chiapas, janvier 2010.

Eduardo, homme tseltal, agriculteur, producteur de café.
Discussion informelle à l'occasion d'un déplacement dans son champ, Chiapas, janvier 2010.

Eusebio, homme tseltal, agriculteur, producteur de café.
Discussion informelle devant sa maison, Chiapas, janvier 2010.

Olivia, femme tseltal.
Discussion informelle dans la cuisine de son frère, Chiapas, janvier 2010.

Rita, femme tseltal.
Discussion informelle dans la cuisine de son beau-frère, Chiapas, janvier 2010.

Juan, jeune diplômé en ingénierie industrielle, responsable de la stratégie de la coopérative.
Discussion informelle au sein des locaux la coopérative, Chilón, (Chiapas), juillet 2012.

Reyna, jeune diplômée en gestion de projet, responsable du suivi des projets de la coopérative.
Discussion informelle au sein des locaux la coopérative, Chilón, (Chiapas), juillet 2012.

Cesar, technicien, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas.
Discussion informelle devant un centre coordinateur, Chiapas, août 2012.

Felipe, technicien, fonctionnaire d'un centre coordinateur de la CDI de l'État du Chiapas.
Discussion informelle devant un centre coordinateur, Chiapas, août 2012.

Francisco López Barcenas, avocat mixtèque, ancien fonctionnaire de l'INI.
Discussion informelle à l'occasion du second Workshop du SOGIP, Paris, juillet 2013.

Annexe 4. Liste partielle d'événements observés

Je propose ci-après une liste partielle d'« évènements observés ». L'observation ne se limite toutefois pas à ces évènements le plus souvent formalisés[1]. D'une part, la « vie au village » est bien évidemment une source d'observation participante. De l'autre, les entretiens sont également une « situation d'observation[2] ».

1. À Mexico

- Présentation de ma recherche devant six membres du PNUD, siège du bureau mexicain du PNUD, Mexico, juillet 2009.
- Réunions du projet PNUD-CDI, siège de la CDI, Mexico, neuf réunions, dont une avortée, de septembre 2009 à janvier 2010.
- Réunions du projet PNUD-CDI, rencontre avec les représentants d'une communauté indienne, État de Mexico, décembre 2009.
- Réunion sur les ateliers de « renforcement des capacités », avec des « acteurs de la société civile », siège du bureau mexicain du PNUD, Mexico, janvier 2010.
- Réunions sur les « ateliers de renforcement des capacités », siège de la CDI, Mexico, janvier 2010.
- Réunions de *debriefing* du projet PNUD-CDI, siège de la CDI et bureau privé de la coordinatrice, Mexico, 4 réunions, de janvier à mars 2010.
- Réunion sur les « ateliers de capacitation des femmes », avec des universitaires, des membres d'ONG, siège du bureau mexicain du PNUD, Mexico, février 2010.
- Réunion avortée sur le rapport de développement humain de l'État du Chiapas, siège du PNUD, Mexico, mars 2010.
- Inauguration de Capteltic « cafétéria tseltal », à l'université ibéro américaine de Mexico, Mexico, avril 2010.

2. Dans l'État du Chiapas

Évènements d'ordre organisationnel et professionnel

- Mobilisation, campement sur la place principale de San Cristobal de Las Casas pour la libération des indiens en prison, Chiapas, octobre 2009.
- Prise des locaux des Nations unies de San Cristobal de Las Casas, Chiapas, octobre 2009.
- Réunion avortée gestion de la prise des bureaux des Nations unies, Chiapas, octobre 2009.
- Réunion-débat organisé par le PNUD avec des « membres de la société civile », San Cristobal de Las Casas, Chiapas, décembre 2009.
- Présentation de ma recherche et demande d'autorisation pour l'entrée dans les communautés tseltal de la coopérative de café, Chiapas, décembre 2009.
- Présentation de ma recherche dans deux communautés zapatistes, Chiapas, décembre 2009 et février 2010.
- Cueillette du café, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010.
- Plantation de maïs, récolte de la *milpa* (essentiellement haricots), Chiapas, décembre 2009, janvier 2010, février 2010, juillet 2012, août 2012.
- Assemblées générales des producteurs de café de la coopérative, deux assemblées générales, Chiapas, décembre 2009 et juillet 2012.

---

[1] . Sur l'observation, voir *supra* Introduction générale, pp. 50-52.

[2] . BEAUD S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n°35, 1996, p. 236 (pp. 226-257).

- Assemblées régionales des producteurs de café de la coopérative, treize assemblées régionales, dont deux avortées, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010, février 2010, juillet 2012, août 2012.
- Réunions du conseil de direction de la coopérative de café, six réunions, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010, février 2010, mars 2010, juillet 2012, août 2012.
- Réunions informelles des producteurs de café dans treize communautés différentes, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010, février 2010, juillet 2012, août 2012.
- Réunion de travail agro-écologique, six réunions, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010.
- Réunions informelles des jésuites sur le projet de coopérative, mission de Bachajón, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010, février 2010, juillet 2012.
- Réunion de réception des machines pour traiter la récolte de café, réunions dans six communautés différentes, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010, février 2010.
- Présentation de mon travail devant les producteurs de café tseltal, Chiapas, janvier 2010.
- Réunion d'information du programme d'auberges de la CDI, deux réunions, Chiapas, janvier 2010.
- Réunion d'informations du programme PIBAI, deux réunions, Chiapas, janvier 2010.
- Ateliers de « renforcement des capacités » de la CDI, Chiapas, deux ateliers, janvier 2010.
- Réunions improvisées entre les coopérateurs et une ONG locale, Chiapas, janvier 2010, février 2010, juillet 2012.
- Réunion informelle de femmes « *leaders* » du programme « Leaders autochtones féminins » du PNUD, Chiapas, juillet 2012.
- Présentation des avancées de mon travail devant les producteurs de café tseltal, deux présentations, Chiapas, juillet et août 2012.

Évènements d'ordre cultuel, rituel et religieux

- Fête religieuse de la mission de Bachajón, Bachajón, Chiapas, décembre 2009.
- Fête religieuse, jubilé de l'Évêque Samuel Ruiz, Bachajón, Chiapas, décembre 2009.
- Fête traditionnelle du Capitán (charge honorifique), Chiapas, décembre 2009.
- Fête traditionnelle, « rituel des abeilles », Chiapas, décembre 2009.
- Fête de la vierge Guadalupe dans six communautés, Chiapas, décembre 2009.
- Baptême dans une communauté zapatiste, suivie d'une fête communautaire, Chiapas, janvier 2010.
- Messes catholiques en tseltal selon le « rituel traditionnel », dix-neuf messes, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010, février 2010, mars 2010, juillet 2012, août 2012.
- Fêtes communautaires, dix fêtes, Chiapas, décembre 2009, janvier 2010, février 2010, mars 2010, juillet 2012, août 2012.

Annexe 5. Documents photographiques[1]

[1] . *Source* : auteure.

Annexe 6. Carte des États-Unis du Mexique

Source : INEGI [en ligne, dernière consultation le 10.10.2013 : http://cuentame.inegi.org.mx/mapas].

Annexe 7. Carte des localités dont plus de 40% de la population est indienne

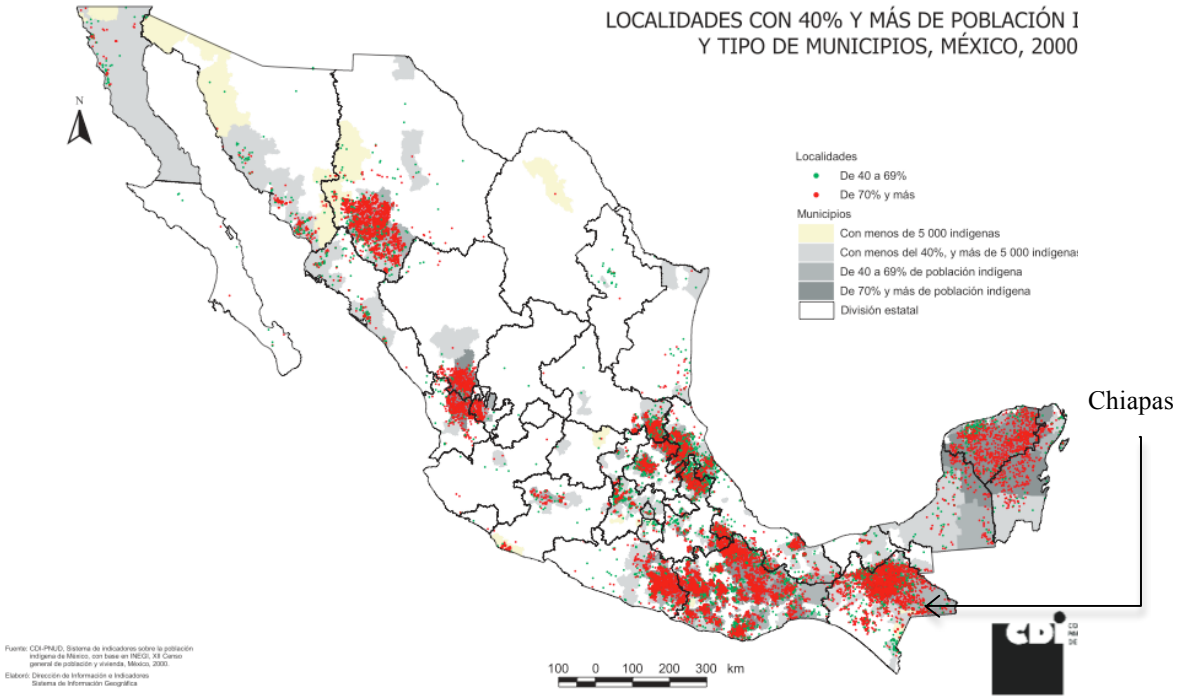

Source : CDI-PNUD, *Regiones indígenas de México*, México, CDI-PNUD, 2006, p. 10.

Annexe 8. Carte de l'Indice de retard social national

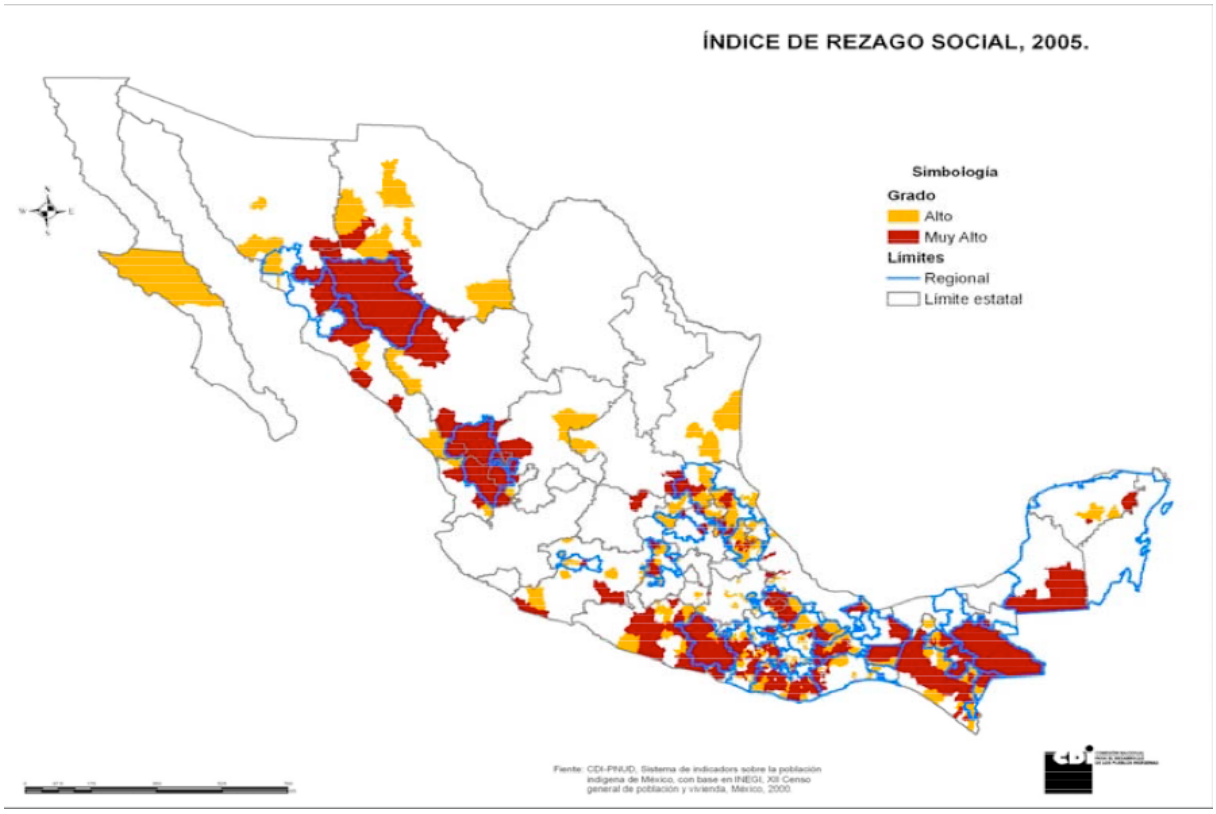

Source : CDI, *Informe del Índice de Rezago Social de los Pueblos Índigenas*, México, CDI, 2009, p. 3.

Annexe 9. Carte de l'Indice de retard social État du Chiapas

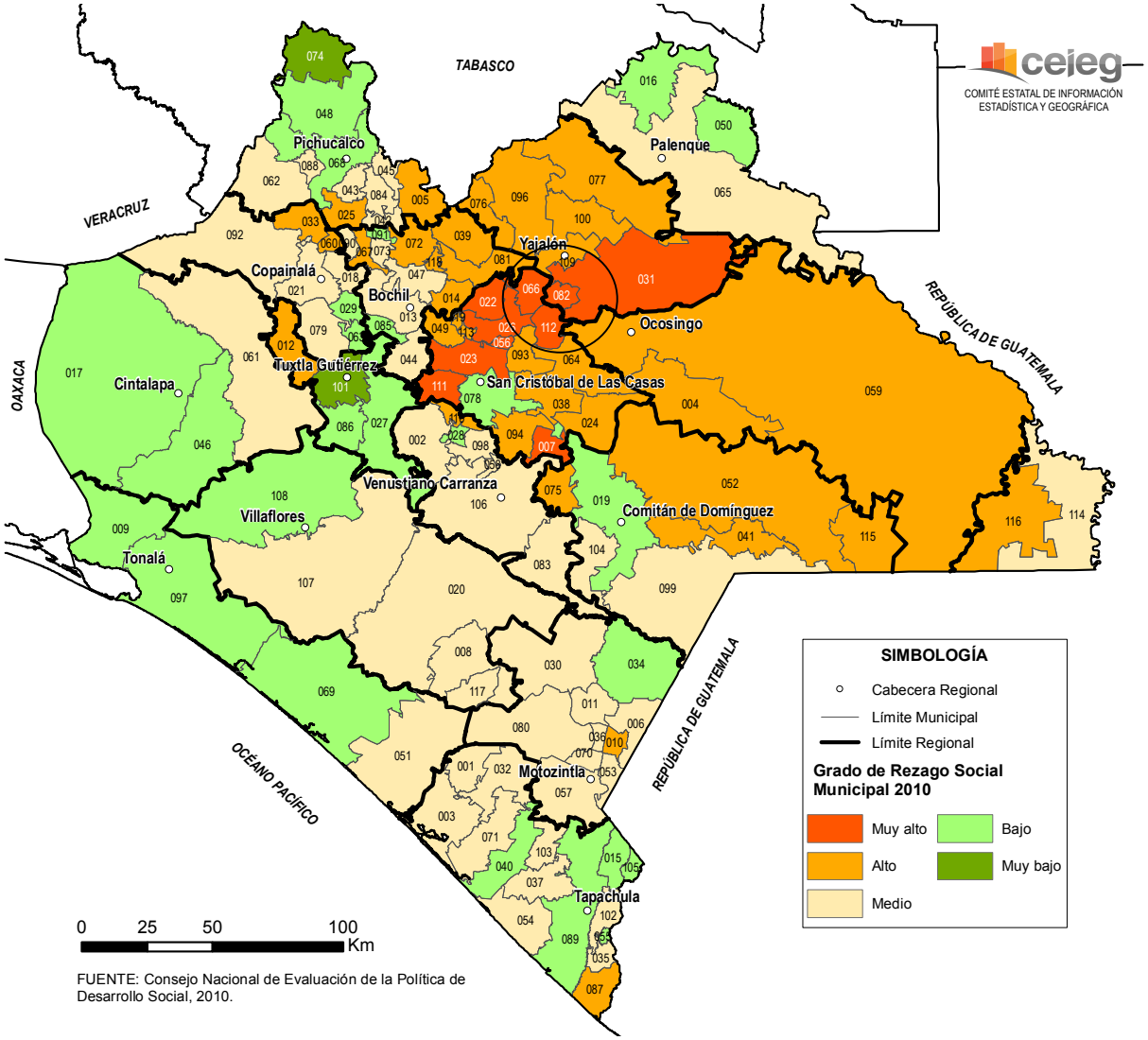

Zone de la mission jésuite de Bachajón

Source : COMPENDIO DE INFORMACIÓN GEOGRÁFICA Y ESTADÍSTICA DE CHIAPAS [en ligne, dernière consultation le 10.10.2013 :http://www.ceieg.chiapas.gob.mx] élaborée sur la base de CONEVAL, *Censo de Población y Vivienda 2010*, CONEVAL, México, 2010.

Annexe 10. Carte zone tseltal, région nord du Chiapas

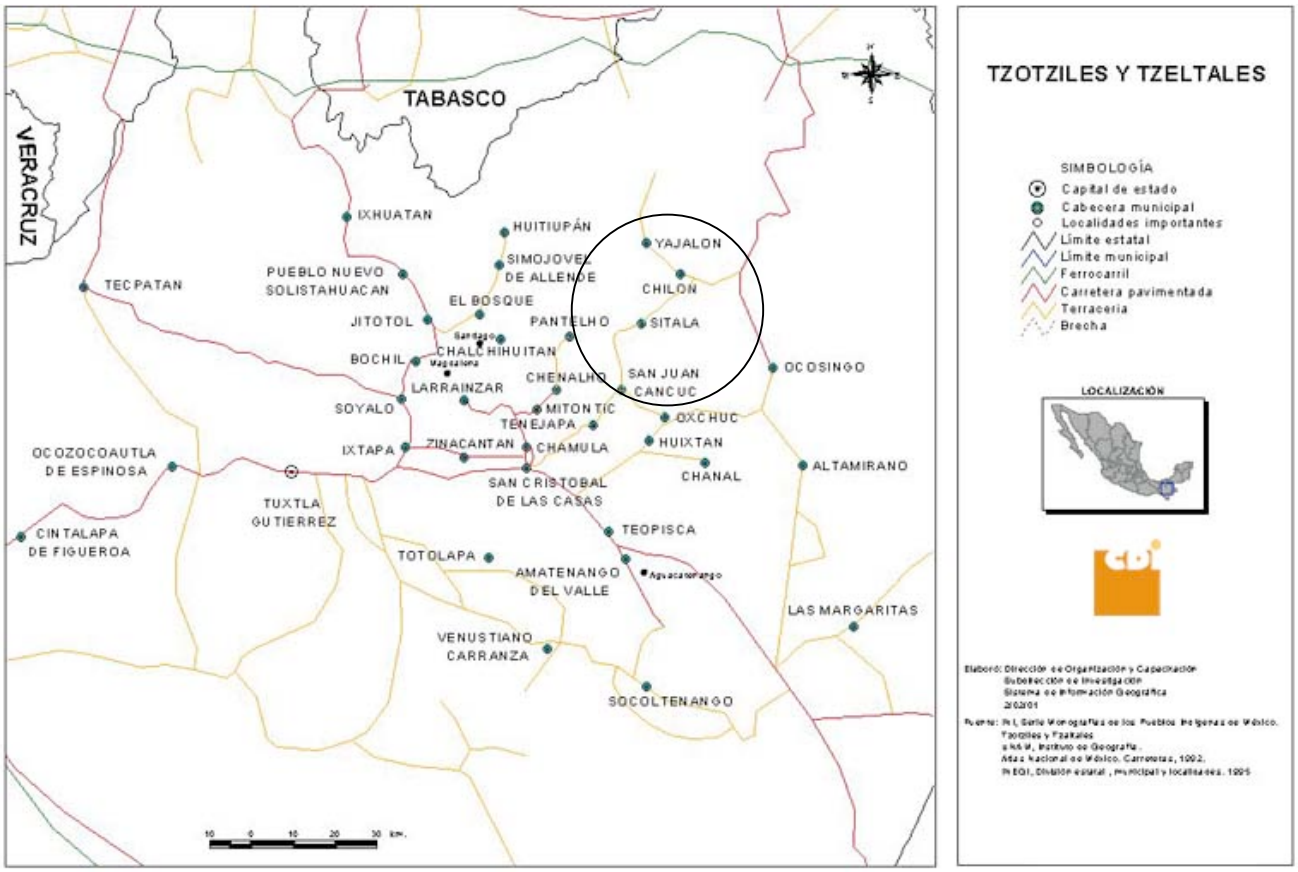

◯ Zone de la mission jésuite de Bachajón

Source : CDI, *Cédulas de información básica de los pueblos indígenas de México*, CDI, 2010 [en ligne, dernière consutlation le 27.09.2013 : http://www.cdi.gob.mx/index.php?option=com_content&view=article&id=1327:cedulas-de-informacion-basica-de-los-pueblos-indigenas-de-mexico-&catid=38:indicadores-y-estadisticas&Itemid=54].

Annexe 11. Les conventions de l'OIT : de l'assimilationnisme au pluralisme

Le système des Nations unies, à travers l'Organisation internationale du travail (OIT) s'intéresse dès le début des années 1950 à la situation marginale des « peuples aborigènes » au sein de l'ordre économique mondial[1]. C'est dans ce cadre que l'émergence des peuples autochtones comme acteurs politiques marque une rupture avec le dispositif de domination qui a été rendu possible par l'anthropologie comme science de gouvernement[2]. Un comité d'experts sur le travail indigène adopte une série de résolutions visant à garantir l'amélioration générale du niveau de vie de ces populations et l'adoption de législations nationales prenant en compte les travailleurs autochtones. Le travail du comité aboutit en 1953 à la publication d'un rapport de 700 pages sur les conditions de vie et de travail des populations aborigènes : « *Un net retard du développement économique par rapport au reste de la population nationale, une conception mythique de l'organisation sociale et de l'activité économique, l'insuffisance des possibilités offertes à l'individu et la survivance de systèmes anachroniques de relations économiques et d'occupation de la terre empêchent les aborigènes de développer leur capacité de production et de consommation et contribuent à les maintenir dans une situation sociale défavorisée [...]. En général, le niveau de vie des populations aborigènes des pays indépendants est extrêmement bas et, dans la majorité des cas, considérablement inférieur à celui des couches indigentes de la population non aborigène*[3] ».

Ce rapport conduit, quelques années plus tard, en 1957, à la promulgation de la convention n°107 sur la protection et l'intégration des populations indigènes, tribales ou semi-tribales dans les pays indépendants. Ce texte d'une tendance paternaliste et assimilationniste sera la référence dans la gestion des relations entre les États et les populations ethniques jusqu'à sa révision en 1989. Dans son article 2, il reconnaît pour la première fois aux peuples autochtones des droits individuels ou collectifs sur les terres qu'ils occupent.

Il peut apparaître étonnant qu'une organisation internationale chargée de protéger les droits des travailleurs promulgue un texte concernant spécifiquement les populations autochtones. Néanmoins, depuis sa création en 1919, l'OIT s'intéresse aux travailleurs aborigènes, une telle expression désignant, dans un premier temps, les travailleurs des pays colonisés, puis, dans les années 1950, désignant les populations autochtones, notamment celles du continent américain. Dès 1926, l'OIT entreprend ces études qui conduisent notamment à l'adoption dans les années 1930 d'une série de conventions sur le travail forcé (1930) et le recrutement des travailleurs (1936).

Toutefois, l'orientation de la convention n°107 est alors clairement d'assimiler les populations autochtones et de les intégrer dans le grand marché de l'économie mondiale. Comme le précise l'article 1, elle s'applique : « *Aux membres des populations tribales ou semi-tribales dans les pays indépendants, dont les conditions sociales et économiques correspondent à un stade moins avancé que le stade atteint par les autres secteurs de la communauté nationale* ». Cette convention repose sur l'idée que le meilleur moyen pour abolir l'inégalité dont sont victimes les populations autochtones passe par l'assimilation et l'uniformisation juridique. En lieu et place de protéger les populations autochtones, le texte

---

[1] . Sur l'émergence de la question autochtone au sien de l'OIT, voir RODRÍGUEZ-PIÑERO L., *Between Policy and Law: The International Labour Organisation and Indigenous Peoples*, PhD Thesis in Law, European University Institute, 2003.

[2] . Voir *supra* premier chapitre, pp. 78-91. Voir également ALBERT B., « Anthropologie appliquée ou "anthropologie impliquée" ? Ethnographie, minorités et développement », *in* BARÉ J.-F. (dir.), *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, 1995, p. 113.

[3]. OIT, *Conditions de vie et de travail des populations autochtones des pays indépendants*, Genève, OIT, 1953, pp. III et 95.

favorise leur intégration à la société dominante. Objet de vives critiques de la part des peuples autochtones, d'anthropologues de renommée internationale et de juristes internationaux, c'est la disparition des populations autochtones, favorisée par un impératif de modernisation au cœur de ce texte, qui est dénoncée. L'orientation assimilationniste de la convention n°107 repose sur un « préjugé évolutionniste […] : les autochtones sont "en retard" par rapport aux sociétés dominantes[1] ». Plutôt que de proposer des éléments pour lutter contre la situation d'inégalité dans laquelle se trouvent les peuples autochtones, la convention soutient l'idée qu'ils doivent rattraper leur retard (social et économique) associé aux traditions, représentations et pratiques autochtones.

Il faut attendre le début des années 1980 pour que la question autochtone soit débattue aux Nations unies et que l'OIT à la fois marquée par une volonté d'affirmer ses compétences face à un système onusien qui s'est agrandi à travers la multiplication de ses instances, agences et institutions, et sous la pression des organisations autochtones accrédités à l'ECOSOC, révise la convention n°107 et l'actualise en 1989 avec l'adoption de la convention n°169[2]. La convention n°169 concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants en 1989 est ainsi devenue le texte de référence, le seul qui lie juridiquement les États dans la gestion de leurs relations avec les peuples autochtones. Elle marque la fin de la politique assimilationniste de l'OIT et le début d'une ouverture des États aux peuples autochtones. Entrée en vigueur en 1991, elle est ratifiée par le Mexique en 1990 et intégrée dans l'ordre interne par la réforme constitutionnelle mexicaine de 2001[3].

Contrairement à la convention n°107, la convention n°169 utilise le terme de « peuples ». Au cours de discussions qui ont conduit à l'adoption de la convention, ce terme est considéré comme le seul à correspondre aux peuples autochtones : « *L'on s'accorde à dire que le terme "peuples" reflète mieux l'identité distinctive que la convention amendée s'attachera à reconnaître à ces groupes de population*[4] ». L'OIT justifie la nécessité de remplacer la convention n°107 et de réviser l'orientation assimilationniste : « [L'] *intégration est devenue un concept destructeur, en raison notamment de l'interprétation qu'en ont fait les gouvernements. Elle s'est traduite concrètement par la disparition de modes de vie qui différaient de ceux de la société nationale. Les implications de ce principe ont également découragé les organisations indigènes et tribales de tirer pleinement profit des solides protections que leur garantit, par ailleurs, la Convention [n°107], dans la mesure où elles ont suscité chez elles une certaine méfiance à l'égard de cet instrument. En outre, ceux qui ont commenté la Convention ces dernières années ont presque tous déclaré que sa conception intégrationniste de même que le postulat implicite de l'infériorité culturelle de ces groupes qui lui est inhérent en font un instrument entièrement dépassé qui ne peut plus servir de base aux politiques nationales*[5] ».

Parmi les avancées notables de ce texte, on peut souligner :

- la reconnaissance des *droits territoriaux* (article 14) : « *Les droits de propriété et de possession sur les terres qu'ils occupent traditionnellement doivent être reconnus aux peuples intéressés* ».

---

[1] . ROULAND N., PIERRÉ-CAPS S., POUMARÈDE J., *Droit des Minorités et des Peuples Autochtones*, Paris, PUF, 1996, p. 407.

[2] . Précisons que la convention n°107 est fermée à la signature de nouveaux États mais lient toujours ceux qui n'ont pas ratifié la convention n°169.

[3] . Voir *supra* deuxième chapitre, pp. 168-172.

[4] . ILO, « Conférence internationale du Travail, 75e session, Révision partielle de la convention n°107 relative aux populations aborigènes et tribales de 1957 », *Rapport VI(2),* Genève, OIT, 1988, pp. 12-14.

[5] . *Ibid*., p. 20.

- la reconnaissance du critère de l'*auto-identification* dans la mise en catégorie de l'identité autochtone (article 1,§2) : « *Le sentiment d'appartenance indigène ou tribale doit être considéré comme un critère fondamental pour déterminer les groupes auxquels s'appliquent les dispositions de la présente Convention* ».
- la reconnaissance de la *spécificité* des peuples autochtones (article 4) : « *Les peuples autochtones, dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, ont le droit d'être autonomes et de s'administrer eux-mêmes pour tout ce qui touche à leurs affaires intérieures et locales, ainsi que de disposer des moyens de financer leurs activités autonomes* ».
- la reconnaissance du *droit de décider les priorités* de développement les concernant (article 7) : « *Le droit de décider de leurs propres priorités en ce qui concerne le processus de développement dans la mesure où celui-ci a une incidence sur leur vie, leurs croyances, leurs institutions et leur bien-être spirituel et les terres qu'ils occupent ou utilisent d'une autre manière, et d'exercer un contrôle sur leur développement économique, social et culturel propre* ».
- et enfin, la pierre angulaire de la convention, la *consultation* et la *participation* des peuples autochtones sur les questions qui les affectent est au cœur de l'article 6 : « *Les gouvernements doivent : consulter les peuples intéressés, par des procédures appropriées, et en particulier à travers leurs institutions représentatives, chaque fois que l'on envisage des mesures législatives ou administratives susceptibles de les toucher directement ; mettre en place les moyens par lesquels lesdits peuples peuvent […] participer librement et à tous les niveaux à la prise de décisions […] ; mettre en place les moyens permettant de développer pleinement les institutions et initiatives propres à ces peuples […]. Les consultations effectuées […] doivent être menées de bonne foi et sous une forme appropriée aux circonstances, en vue de parvenir à un accord ou d'obtenir un consentement au sujet des mesures envisagées* ».

Ces avancées renvoient à des mesures positives des droits des peuples autochtones. À travers celles-ci, la convention leur permet de devenir des acteurs juridiques, « [en conférant] aux peuples autochtones une capacité de production normative importante, soit qu'elle résulte de la prise en compte de leurs traditions, soit qu'elle provienne de leur collaboration avec les autorités étatiques[1] ».

Toutefois, la convention est très critiquée notamment sur l'usage du terme « peuples ». Alors que son emploi marque une avancée considérable en étant consacré par un texte de portée internationale contraignant pour les États qui en sont les signataires, il fait l'objet dans un même temps d'une restriction. En droit international, la notion de peuples est liée à celle du droit à l'autodétermination, ce qu'aucun État en 1989 (et toujours actuellement) n'est prêt à accepter. Dans ce contexte, l'OIT contourne la contradiction en ajoutant une clause restrictive à son article premier dans un troisième paragraphe : « *L'emploi du terme "peuples" ne peut en aucune manière être interprété comme ayant des implications de quelque nature que ce soit quant aux droits qui peuvent s'attacher à ce terme en vertu du droit international* ». L'objectif est de contourner le problème lié à la notion de peuple, tel qu'il est défini par le droit international, et précisément celui qui concerne le droit à l'« autodétermination » reconnu comme un droit de « tous les peuples » dans les articles premiers du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966).

[1] . ROULAND N. *et al.*, *Droit des minorités…op. cit.*, p. 410.

Annexe 12. L'adoption d'une déclaration symbolique : la Déclaration des Nations unies des droits des peuples autochtones

Le projet de Déclaration est adopté le 26 août 1994 par la Sous-Commission pour la promotion et la protection des droits de l'homme pour être transmis à la Commission des droits de l'homme[1]. Face à l'absence de consensus au sein de la Commission, l'Assemblée générale recommande la création d'un Groupe de travail sur le projet de Déclaration chargé de coordonner les négociations entre les États et les représentants autochtones afin de parvenir à un consensus avant la fin de la Décennie internationale des populations autochtones (1994-2004). En l'absence de résultat, une nouvelle décennie (2005-2015) est déclarée par l'Assemblée générale. Dans un même temps, le renouvellement du mandat du groupe dédié aux négociations sur la Déclaration est prononcé. En 2006, par une recommandation de l'Instance permanente sur les questions autochtones (UNPFII) adressée à l'ECOSOC, les représentants des peuples autochtones demandent que le projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones soit adopté le plus rapidement possible : ils demandent que ce projet soit modifié considérant que les « peuples autochtones méritent plus que de la rhétorique vide fournie par une déclaration qui ne pourrait être appliquée[2] ». L'anthropologue Irène Bellier a analysé le long parcours (25 années) qui a abouti à l'adoption de la Déclaration au sein d'une multiplicité d'instances. Elle a dépeint et étudié les positions des États, les négociations de la Déclaration termes à termes, les compromis réalisés par chacune des parties et l'ensemble de ces processus qui ont eu lieu au sein d'une multiplicité d'instances des Nations unies : au GTPA jusqu'en 1993, au Groupe de travail sur le projet de Déclaration de 1995 à 2006, à l'ECOSOC en 2006 et à l'Assemblée générale en 2007[3].

L'adoption d'une telle Déclaration marque des avancées symboliques et politiques[4]. Elle est tout d'abord symboliquement importante puisqu'elle reconnaît le droit à l'autodétermination des peuples autochtones dans ses articles 3 et 4 : « Article 3. *Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel*. Article 4. *Les peuples autochtones, dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, ont le droit d'être autonomes et de s'administrer eux-mêmes pour tout ce qui touche à leurs affaires intérieures et locales, ainsi que de disposer des moyens de financer leurs activités autonomes ».* L'expression de l'article 3 reprend la formulation des deux Pactes internationaux sur les droits civiles et politiques et sur les droits économiques, sociaux et culturels de 1966 en y ajoutant le qualificatif *autochtones*.

La Déclaration reconnaît qu'ils ne peuvent être expulsés de leur terre (article 10) et qu'ils ont droit aux ressources naturelles situées sur leur terre (articles 25, 26 et 29). C'est paradoxalement dans l'espace déterritorialisé des Nations unies que les peuples autochtones obtiennent une reconnaissance du droit à la terre que les États ne sont pas généralement

---

[1] . BELLIER I., « Le projet de Déclaration des droits des peuples autochtones et les États américains : avancées et clivages », *in* GROS C., STRIGLER M.-C. (dir.), *Être indien dans les Amériques. Spoliations et résistance. Mobilisations ethniques et politiques du multiculturalisme,* Paris, Institut des Amériques, 2006, pp. 27-42.

[2] . UNPFII, *UN Forum Speakers Urge Rapid Adoption of Long-Negotiated. Draft Declaration on Rights Of Indigenous Peoples*, HR/4894, 22.05.2006.

[3] . Sur les détails des avancées et des négociations, voir BELLIER I., « Retour sur la négociation de la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones : reconnaître le principe d'égalité pour avancer vers des interprétations pragmatiques », *in* PESSINA-DASSONVILLE S. (dir), *Le statut des autochtones à la croisée des savoirs. Cahiers d'anthropologie du droit 2011-2012*, Paris, Karthala 2012, pp. 73-96. Voir également BELLIER I., « Dernières nouvelles du Groupe de travail sur le projet de déclaration des droits des peuples autochtones à l'ONU », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXXIII, n°3, 2003, pp. 93-99.

[4] . ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, A/61/295, 13.09.2007.

enclins à accepter. Plus largement, cette Déclaration invite les États à considérer les peuples autochtones comme des sujets dotés d'une personnalité juridique en mesure de revendiquer des droits. Ensuite, l'engagement que les États et les Nations unies prennent à mettre en œuvre les dispositions de la Déclaration lui donne une dimension politique : « Article 41. *Les organes et les institutions spécialisées du système des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales contribuent à la pleine mise en œuvre des dispositions de la présente Déclaration par la mobilisation, notamment, de la coopération financière et de l'assistance technique. Les moyens d'assurer la participation des peuples autochtones à l'examen des questions les concernant doivent être mis en place.* Article 42. *L'Organisation des Nations unies, ses organes, en particulier l'Instance permanente sur les questions autochtones, les institutions spécialisées, notamment au niveau des pays, et les États favorisent le respect et la pleine application des dispositions de la présente Déclaration et veillent à en assurer l'efficacité ».*

Un autre élément des avancées symboliques et politiques qui marquent la Déclaration tient à la participation inédite des représentants autochtones aux négociations : pour la première fois, des acteurs de la société civile, c'est-à-dire des acteurs qui ne sont ni des États ni des ONG accréditées à siéger dans les instances onusiennes, participent à un processus décisionnel sur un thème qui les concerne directement. En outre, c'est en leur qualité de représentants des peuples autochtones considérés comme un acteur collectif qu'ils participent à ces processus.

Si on peut identifier des avancées symboliques et politiques, la Déclaration ne lie pas toutefois les États, contrairement à une convention. Ainsi, la convention n°169 de l'OIT reste-t-elle, à ce jour, le seul instrument contraignant pour les États signataires. Ces éléments posent une limite de taille à l'applicabilité de la Déclaration dans le monde, les prises de position des États sur la scène internationale et dans les registres déclaratifs contrastant souvent avec leurs pratiques nationales.

Annexe 13. Chronologie des publications des premiers rapports nationaux sur le développement humain sur le continent latino-américain

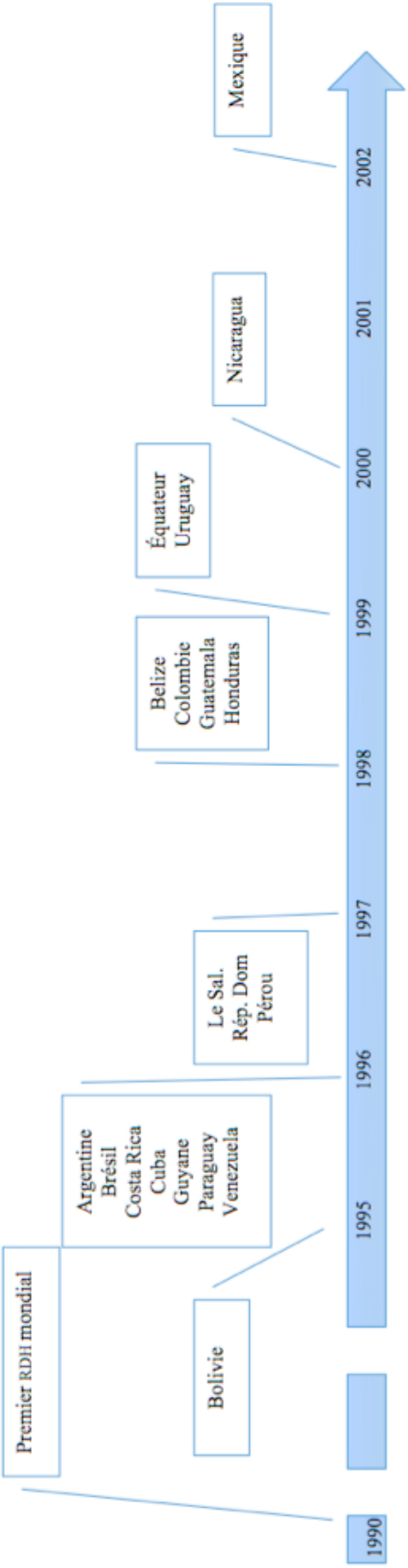

Source : Auteure. Réalisé à partir de données officielles du PNUD

Annexe 14. Méthode de calcul de l'IDH

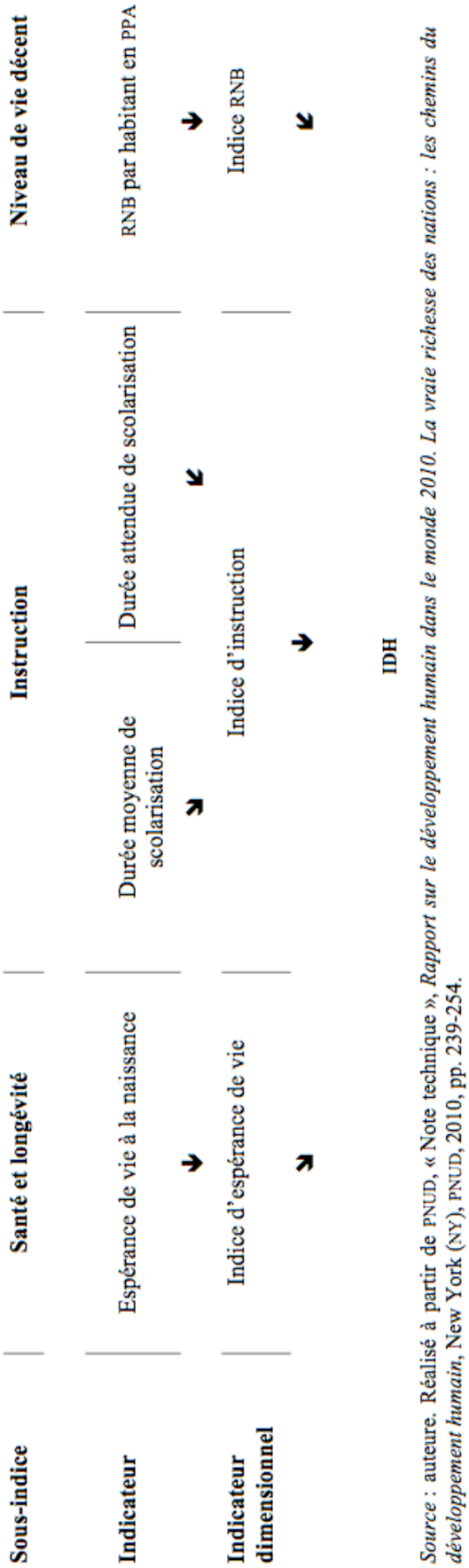

Source : auteure. Réalisé à partir de PNUD, « Note technique », *Rapport sur le développement humain dans le monde 2010. La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain*, New York (NY), PNUD, 2010, pp. 239-254.

Annexe 15. Méthode de calcul de l'IDH ajusté par les inégalités à partir de 2010

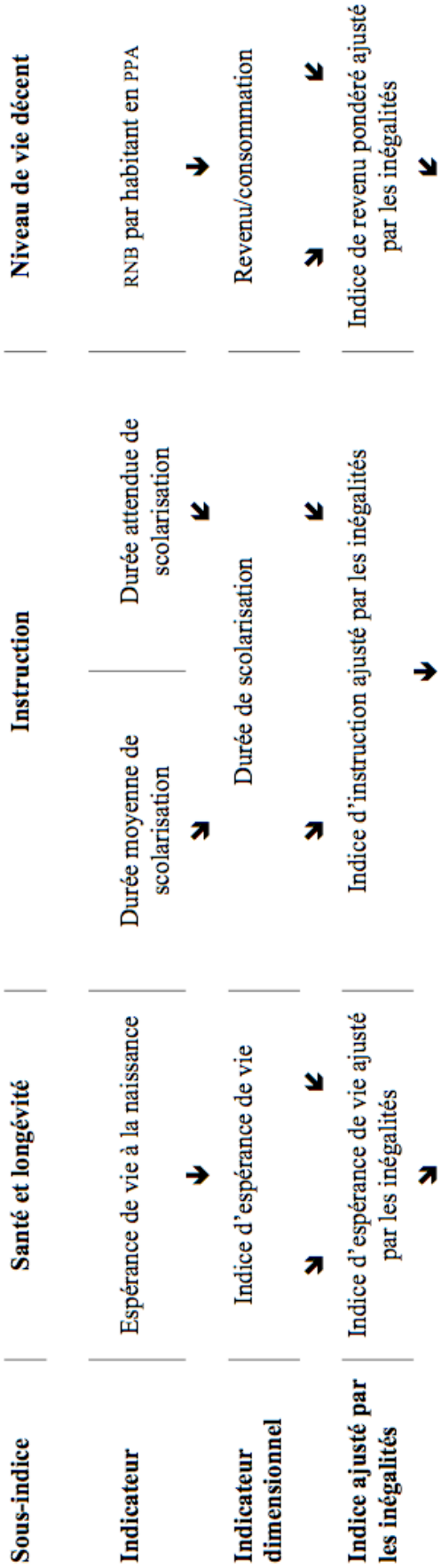

Source : Auteur. Réalisé à partir informations tirées PNUD, « Notes techniques », *Rapport sur le développement humain dans le monde. La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain*, New York (NY), PNUD, 2010, pp. 239-254.

Annexe 16. Méthode de calcul de l'IDH-PI

Sous-indice	Une vie longue et en bonne santé		Éducation				Niveau de vie digne	
Indicateur	Survie infantile autochtone	Survie infantile non-autochtone	Alphabétisation autochtone	Assistance scolaire autochtone	Alphabétisation non-autochtone	Assistance scolaire autochtone	Revenus autochtones	Revenus non-autochtones
Indicateur dimensionnel	Taux de survie infantile autochtone	Taux de survie infantile non-autochtone	Taux d'éducation autochtone		Taux d'éducation non-autochtone		Taux de revenu autochtone	Taux de revenu non-autochtone
Indice ajusté	Indice de survie infantile ajusté		Indice d'éducation ajusté				Indice de revenus ajusté	

IDH-PI

Source : auteure. Réalisé à partir de CDI-PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas de México,* México, CDI, 2006, (Versión electrónica base 2000) et PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México : El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010.

Annexe 17. Méthode de calcul de l'IRS

Sous-indice	Retard éducatif			Retard en infrastructure de base			Retard des conditions du foyer			Retard en possession de biens dans le foyer		
Indicateur	analpha-bétisme	assistance scolaire	école primaire incomplète	abs*. d'eau courante	abs d'infrastruc-tures d'assainisse-ment	abs d'électri-cité	sol en terre	abs. de sanitaires privés	surpopulation	abs. de télévision	abs. de réfrigérateur	abs. de lave-linge
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Indicateur dimension-nel	% pop. de 15 ans et plus	%pop. 6 à 15 ans qui n'assiste pas à l'école	% pop. âgée 6 à 15 ans	% des occ. foyer**	% des occ. foyer*	% des occ. foyer*	% des occ. foyer *	% des occ. foyer*	% des occ. foyer* dormant à plus de 2 par pièce	% des occ. foyer*	% des occ. foyer*	% des occ. foyer*
		↘			↘			↙			↙	

IRS

* abs. : absence
** occ. foyer : occupants du foyer
Source : auteure. Réalisé à partir de CDI, *Informe Cualitativo del Índice de Rezago Social de los Pueblos Indígenas,* México, CDI, 2009 (documento de trabajo interno).

Annexe 18. Calcul de l'IDH jusqu'en 2005[1]

Le calcul de l'IDH utilise trois sous-indices, chacun comprenant des valeurs comprises entre 0 et 1, dont une moyenne est réalisée.

Le premier est un indice d'espérance de vie à la naissance (I^{vie}). Le second est un indice de niveau d'éducation ($I^{éduc.}$) qui comprend le niveau d'alphabétisation et le niveau de scolarisation. Le troisième est un indice de niveau de vie ($I^{rev.}$) calculé sur la base du PIB par habitant en PPA

Pour obtenir l'IDH, la formule suivante est utilisée:

$$IDH = (I^{vie} + I^{éduc} + I^{rev})/3$$

Pour obtenir l'indice d'espérance de vie à la naissance, la formule suivante est utilisée :

$$I^{vie} = (E-25)/(85-25)$$

85 représente l'âge considéré comme maximum (alors que dans de nombreux pays occidentaux, l'âge moyen est bien supérieur, et 25 représente l'âge considéré comme minimum (alors que dans de nombreux pays subsahariens par exemple, la mortalité est bien plus forte chez les jeunes).

Pour obtenir l'indice de niveau d'éducation, la formule suivante est utilisée :

$$I^{éduc} = (2x\ T^{alphab.} + T^{scol.})/3$$

La procédure consiste à calculer un taux d'alphabétisation ($T^{alphab.}$) des adultes et un taux brut de scolarisation (T^{scol}) qui correspond à l'effectif de la population scolarisée dans les trois cycles selon les groupes d'âge correspondant. Ces deux indices sont fusionnés pour obtenir une moyenne pondérée[2].

Pour obtenir l'indice de niveau de vie, calculé sur la base du PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA), la formule suivante est utilisée :

$$I^{rev} = (\log_{10}PIB-2)/2,60206$$

L'indice du PIB est calculé sur la base du PIB par habitant en PPA. Une fonction logarithme (base décimale) est introduite afin de corriger le PIB par habitant en PPA obtenu, selon l'idée qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain considéré comme acceptable. 40 000 dollars est la valeur considérée comme maximale qui se voit attribuer une valeur d'indice 1, et 100 dollars la valeur minimale.

[1] . Réalisé à partir de GADREY J., JANY-CATRICE F., *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 30-21 ; PNUD, « Note technique », *Rapport sur le développement humain, 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, New York (NY), PNUD, 2004, pp. 257-262.

[2] . L'indice de niveau d'alphabétisation est pondéré de deux tiers et le taux de scolarisation d'un tiers.

Annexe 19. Calcul de l'IDH à partir de 2010[1]

Le calcul de l'IDH présenté à sa création comme très simple et reproductible se complexifie. Sa construction utilise toujours les trois sous-indices désormais classiques du développement humain (de santé, d'éducation et de revenu), chacun donnant une valeur comprise entre 0 et 1 dont on effectue une moyenne géométrique selon la formule :

$$\text{IDH ajusté} = \sqrt[3]{(\text{Indice de santé x Indice d'instruction x Indice de niveau de vie})}$$

L'espérance de vie à la naissance (E) est exprimée en années. L'indice de santé ($I^{santé}$) calculé sur la base d'un âge observé comme maximum, 83,2 ans (qui correspond au Japon) à atteindre et l'âge de 20 ans est fixé comme un seuil minimum selon la formule suivante :

$$\text{Indice de santé} = (E - 20)/(83{,}2 - 20).$$

L'indice d'instruction est une quantification des capacités d'éducation d'un pays, en termes de durée de scolarisation dans les trois cycles d'enseignement.

Le calcul tient compte d'une durée observée de scolarisation ($S^{observée}$) et de la durée attendue de scolarisation ($S^{attendue}$) c'est-à-dire « *le nombre d'années pendant lesquelles les enfants d'aujourd'hui peuvent espérer fréquenter l'école une fois parvenus à l'âge adulte si les taux de scolarisation actuels devaient persister*[2] ». La normalisation choisie comprend la valeur maximale observée entre 1980 et 2010 pour chacune des deux variables. 13,2 années est la durée retenue pour la durée moyenne de scolarisation (qui correspond aux États-Unis en 2000). 20,6 années est la durée retenue pour la durée moyenne attendue de scolarisation (qui correspond à l'Australie en 2002). 0 est retenue comme valeur minimale, le PNUD considérant qu'une société « *peut subsister sans éducation formelle, ce qui justifie l'établissement des niveaux d'instruction minimaux*[3] ». Les deux indices obtenus sont fusionnés, permettant de produire une moyenne géométrique. Enfin, une deuxième normalisation mathématique est réalisée : la valeur maximale retenue dans la moyenne géométrique donnant l'indice d'instruction est la valeur la plus élevée des moyennes géométriques des indices obtenus. 0,951 est la valeur retenue pour l'indice de scolarisation combiné (qui correspond à la Nouvelle-Zélande en 2010). Aussi, la double normalisation qui est opérée s'appuie-t-elle sur des données concernant des pays où les niveaux de développement sont considérés comme élevés.

$$I^{moy.\ scol.} = [(S^{observée}) - 0]/[13{,}2 - 0)$$

$$I^{scol.\ attendue} = [(S^{attendue} - 0]/[20{,}6 - 0]$$

$$\text{Indice d'instruction} = [(\sqrt{\text{Imoy. scol x Iscol. attendue}} - 0)/(0{,}951 - 0)]$$

L'indice de niveau de vie est calculé sur la base d'un indice de revenu national brut (RNB) par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) vise à exprimer le « niveau de vie décent » selon le PNUD. Il est calculé sur la base du revenu national brut (RNB) par habitant. Sur la base des critiques formulées sur cet indice RNB par Sudhir Anand et Amartya Sen[4], afin de le « corriger », lui est appliqué le logarithme népérien (ln) des valeurs minimales et maximales utilisées. Un seuil inférieur de RNB est fixé, à partir de 2011, à 100 dollars par an. Le seuil supérieur retenu correspond au RNB le plus élevé jamais observé 108 211 dollars PPA (observé aux Émirats arabes unis en 1980).

$$\text{Indice de niveau de vie} = [\ln(RNB) - \ln(100)]/[\log(108\,211) - \ln(100)]$$

---

[1] . Réalisé à partir de ANAND S., SEN A., « The Income Component of the Human Development Index », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 1, n°1, pp. 83-106 ; PNUD, « Note technique », *Rapport sur le développement humain dans le monde, 2010. La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain*, New York (NY), PNUD, 2010, pp. 239-254 ; GADREY J., JANY-CATRICE F., *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 30-21.

[2] . PNUD, *Rapport sur le développement humain dans le monde, 2010…, op. cit.*, p. 45.

[3] . *Ibid.*, p. 240.

[4] . ANAND S., SEN A., « The Income Component of the Human Development Index », *art. cit.*, pp. 83-106.

Annexe 20. La parole aux indiens dans le rapport IDH-PI 2010

"[Desarrollo es]

Teeji,

es como el crecimiento de algo."

(Mujer hablante de mazahua

residente de San Pedro el Alto, Estado de México).

Source : PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México: El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010, p. 4.

"[Desarrollo] Es como un río que va creciendo y se va alimentando de otros ríos, arroyos y manantiales, mas allá adelante en donde desemboca ese caudal pequeño se convierte en un gran río en un gran caudal que alimenta a muchos desde los animales que viven ahí y quienes vivimos con él.

"Vanhes, nha nhaken k ato yew xhen, nha zian chhchhon nu lhen yew chhinkuchh, nhu bdua`, nha kat bach nhaken to yew walh ka nhach bach nhechhu wa zin wawn nhu beldo, nhu youte beyixh sha lo nhis nha nha kra youteuchhu cho chhsichhu nhis nha."

(Hombre hablante de zapoteco de la comunidad Cerro Hidalgo en Oaxaca).

Source : PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México: El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010, p. 20.

"[Desarrollo] se puede expresar como:

MA'ALO'OBTAL K
KUXTAL KAAJ

(mejorar nuestra vida en la comunidad)."

(Hombre Maya residente en
Felipe Carrillo Puerto, Quintana Roo).

Source : PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México: El reto de la desigualdad de oportunidades,* México, PNUD, 2010, p. 112.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES SCIENTIFIQUES 554

1. Méthodologie et épistémologie 554

2. Ouvrages et articles généraux de sciences sociales 555

3. Développement et pauvreté 563
3.1. Analyse critique du développement 563
3.2. Sciences politiques et socio-anthropologie du développement 565
3.3. Pauvreté, marginalisation et inégalités 567

4. Autochtonie, indigénisme et multiculturalisme 570
4.1. Politiques et anthropologie indigénistes 570
4.2. Indianité, mouvements autochtones, reconnaissance et multiculturalisme 573
4.3. Rapport au religieux 581

5. Expertise et mesure du développement 582
5.1. Recours à l'expertise et aux savoirs experts 582
5.2. Statistique, démographie et eugénisme 583
5.3. Mesure de la pauvreté et du développement 586

6. Participation 588
6.1. Les dispositifs participatifs en général 588
6.2. Les figures de la participation, intermédiaires et courtiers du développement 590

7. Les acteurs institutionnels 592
7.1. Administrations et État 592
7.2. Organisations internationales 594

8. Mexique 595
8.1. Agriculture et ruralité 595
8.2. Éducation 595
8.3. Transition démocratique 596
8.4. Société 597

SOURCES PRIMAIRES 597

9. Documents parlementaires et gouvernementaux 597

10. Documents et rapports d'organisations internationales et d'ONG 600

11. Textes de résolutions, de conventions et de déclarations 601

12. Discours 602

13. Presse écrite 602

SOURCES SCIENTIFIQUES

1. MÉTHODOLOGIE ET ÉPISTÉMOLOGIE

AMERICAN ANTHROPOLOGICAL ASSOCIATION, *Code of Ethics of the American Anthropological Association,* [1998] 2009, p. 3 [en ligne, dernière consultation le 12.10.2013 : http://www.aaanet.org/issues/policy-advocacy/upload/AAA-Ethics-Code-2009.pdf].

AMSELLE J.-L., « Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique », *in* AMSELLE J.-L., MBOKOLO E. (dir.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985, pp. 11-48.

BARLEY N., *Un anthropologue en déroute*, Paris, Payot, [1983] 2001.

BAZIN J., « La production d'un récit historique », *Cahiers d'études africaines*, n°73-76, 1979, pp. 435-483.

BEAUD S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n°35,1996, pp. 226-257.

BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, [1997] 2010.

BECKER H.S., « Écrire une thèse, enjeu collectif et malaise personnel », *in* HUNSMANN M., KAPP S. (dir.), *Devenir chercheur ? Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2013, pp. 9-16.

BECKER H.S., « Whose side are you on ? », *Social Problems*, vol. 14, n°3, 1967, pp. 239-247.

BECKER H.S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, [1998] 2002, pp. 30-31.

BELLIER I., « L'anthropologie, l'indigène et les peuples autochtones », *Lettre d'information de l'APRAS*, n°47, Printemps 2012, Communication présentée à la 19e Conférence Robert Hertz, Paris, EHESS, 15.06.2011.

BOURDIEU P., « Comprendre », *in* BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993, pp. 903-925.

BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C., PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue*, Berlin, Mouton de Gruyter, [1968] 2005.

CHAUVIN S., WEBER F., « Un texte de Norbert Elias (1987) : "The Retreat of Sociologists into the Present" », *Genèses*, n°52, 2003, pp. 133-151.

DEVEREUX G., *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, [1967] 1980.

DODIER N., « Les anthropologies d'un sociologue », *Genèses*, n°89, 2012, pp. 10-27.

DUBOIS V., « "Ethnographier l'action publique". Les transformations de l'État social au prisme de l'enquête de terrain », *Gouvernement et action publique*, n°1, 2012, pp. 83-101.

DURKHEIM É., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, [1895] 2002.

LATOUR B., *Le métier du chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris, INRA, 1994, pp. 15-18.

MARCUS G.E., « Ethnography in/of the World System. The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, pp. 95-117.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., « La politique du terrain », *Enquête. Les terrains de l'enquête,* n°1, 1995, pp. 71-109.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n°3, 2000, pp. 417-445.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

SCHWARTZ O., « L'empirisme irréductible », *in* ANDERSON N., *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993, pp. 265-305.

SPIRE A., « Histoire et ethnographie d'un sens pratique : le travail bureaucratique des agents du contrôle de l'immigration », *in* ARBORIO A.-M., COHEN Y., FOURNIER P., HATZFELD N., LOMBA C., MULLER C. (dir.), *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 61-76.

VEYNE P., « Causalité et rétrodiction », *in* VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, [1971] 1996, pp. 194-234.

WEBER F., « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, n°70, 2008, pp. 140-150.

WHYTE W.F., *Street Corner Society : La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, [1943] 1996.

2. OUVRAGES ET ARTICLES GÉNÉRAUX DE SCIENCES SOCIALES

AGULHON M., *Histoire vagabonde I, Ethnologie et politique dans la France contemporaine,* Paris, Gallimard, [1988] 1998.

AGULHON M., *Le Cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977.

AÏT-AOUDIA M., BENNANI-CHRAÏBI M., CONTAMIN J.-G., « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, n°48, 2010, pp. 207-220.

AÏT-AOUDIA M., BENNANI-CHRAÏBI M., CONTAMIN J.-G., « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, n°50, 2011, pp. 9-20.

ALDRIN P., « Préalables », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 103-116.

ANDERSON B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, [1983] 1996.

ARNAUD L., GUIONNET C. (ed.), *Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

AUSTIN J.L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, [1962] 1970.

BALIBAR É., *La proposition de l'égaliberté*, Paris, PUF, 2010.

BALME R., FAURE A., MALIBEAU A. (dir.), *Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique,* Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

BARTHE Y., « Le recours au politique ou la problématisation politique "par défaut", *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 475-492.

BASTIDE R., *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, 1971.

BAYART J.-F., « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n°3, 1985, pp. 343-373.

BAYART J.-F., *L'illusion identitaire,* Paris, Fayard, 1996.

BAYAT A., *Life as Politics, How Ordinary People Change the Middle East*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010, pp. 56-60.

BECKER H.S. (dir.), *Social Problems: A Modern Approach*, NewYork (NY), John Wyler, 1966.

BECKER H.S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailé, 1985.

BENSA A., *La fin de l'exotisme. Essai d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis Éditions, 2006.

BERGER P., LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Klincksieck, 1986.

BERGER S., *Les paysans contre la politique*, Paris, Éditions du Seuil, [1972] 1975.

BERTRAND R., « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en « situation coloniale », *Questions de Recherche n°26*, octobre 2008 [en ligne, dernière consultation le 10.09.2013 : http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/qdr26.pdf].

BERTRAND R., *Mémoires d'empire : la controverse autour du « fait colonial »,* Bellecombe-en-Bauges, Éditions du croquant, 2006.

BOIDIN C., HURTADO LÓPEZ F. (dir.), « Philosophie de la libération et tournant décolonial », *Cahiers des Amériques latines,* n°62, 2010.

BOLTANSKI L., « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n°1, 1973, pp. 3-26.

BOLTANSKI L., *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993.

BOURDIEU P., « Décrire et prescrire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 38, 1981, pp. 69-73.

BOURDIEU P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 52, 1984, pp. 3-14.

BOURDIEU P., « L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 35, 1980, pp. 63-72.

BOURDIEU P., « Le champ scientifique », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 2-3, 1976, pp. 88-76.

BOURDIEU P., « Le mystère du ministère. Des volontés particulières à la "volonté générale" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 140, 2001, pp. 7-11.

BOURDIEU P., « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 32, n°3, 1977, pp. 405-411.

BOURDIEU P., BOLTANSKI L., « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2-3, 1976, pp. 3-73.

BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement,* Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions Minuit, 1970.

BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.

BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

BOYTE H.C., *Everyday Politics: Reconnecting Citizens and Public Life*, Philadelphia (PA), University of Pennsylvania Press, 2004.

BRAUDEL F., *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, [1985] 1993.

BRAUMAN R., « Morale et politique : le baiser du vampire », *Politique internationale*, n°50, 1990, pp. 329-337.

BRIQUET J.-L., SAWICKI F. (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines,* Paris, PUF, 1998.

BRUBAKER R., « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 139, 2001, pp. 66-85.

BUGERMAN S., « Mobilizing Principles: The Role of Transnational Activists in Promoting Human Rights Principles », *Human Rights Quarterly*, vol. 20, n°4, November 1998, pp. 905-923.

CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°36, 1986, pp. 169-208.

CARPENTIER-TANGUY X., « Influences et innovations politiques : les think tanks (perspective historique) », *Études européennes*, n°9, 2006, pp. 1-14 [en ligne, dernière consultation le 04.09.2013 : http://www.etudes-europeennes.eu/images/stories/Archives/912_Think_tanks_X_Carpentier_Tanguy_rev.pdf].

CERTEAU M. (de), *L'invention du quotidien*, *tome I, Arts de faire*, Paris, UGE, 1980.

CHATRIOT A., « Les coopérateurs », *in* BECKER J.-J., CANDAR G. (dir.), *Histoire des gauches en France II. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 91-97.

CHAUVIN S., WEBER F., « Un texte de Norbert Elias (1987) : "The Retreat of Sociologists into the Present" », *Genèses*, n°52, 2003, pp. 133-151.

CHEVALLIER J., « Synthèse », *in* CURAPP, *La politique ailleurs,* Paris, PUF, 1998, pp. 405-413.

CLASTRES P., *La société contre l'État. Recherche d'anthropologie politique*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1974] 2011.

COBB R., ROSS M.H., « Agenda Setting and the Denial of Agenda Access: Key Concepts », *in* COBB R., ROSS M.H. (dir.), *Cultural Strategies of Agendas Denial: Avoidance, Attack and Redefinition*, Lawrence (KS), University Press of Kansas, 1997, pp. 3-23.

COHEN J. *et al*. (dir.), « Qui a peur du postcolonial ? Dénis et controverses », *Mouvements,* n°51, 2007.

COLLOVALD A., « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 73, 1988, pp. 29-40.

COLLOVALD A., *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

COLLOVALD A., SAWICKI F., « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, vol. 4, n°13, 1991, pp. 7-20.

CONTRETEMPS (Collectif), « Postcolonialisme et immigration », *Contretemps,* n°16, 2006.

CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, [1977] 1981.

CURAPP, *La politique ailleurs,* Paris, PUF, 1998.

DAMAMME D., LAVABRE M.-C., « Les historiens dans l'espace public », *Sociétés contemporaines*, n°39, 2000, pp. 5-21.

DARBON D. (dir.), *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Khartala-MSHA, 2009.

DEHOUSSE R., « La méthode ouverte de coordination. Quand l'instrument tient lieu de politique », *in* LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 331-353.

DELLA SUDDA M., « La politique dans la sacristie », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 225-241.

DÉLOYE Y., IHL O., *L'acte de vote,* Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

DELPEUCH T., « Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des policy transfer studies », *Critique internationale*, n°43, 2009, pp. 153-165.

DELPEUCH T., « L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art », *Questions de recherche*, n°27, décembre 2008, [en ligne, dernière consultation le 15.09.2013 : http://www.ceri-sciences-po.org/publica/question/qdr27.pdf].

DESAGE F., GODARD J., « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°4, 2005, pp. 633-661.

DESAGE F., GUÉRANGER D., *La politique confisquée. Sociologie* des *réformes* et des *institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2011.

DEZALAY Y., GARTH B.G., « Legitimating the New Legal Orthodoxy », *in* DEZALAY Y., GARTH B.G. (eds.), *Global Prescription. The Production, Exportation, and Importation of a New Legal Orthodoxy*, Ann Arbor (MI), The University of Michigan Press, 2002, pp. 306-334.

DOLOWITZ D.P., MARSH P., « Learning from Abroad: the Role of policy Transfer in Contemporary Policy Making », *Governance: An International Journal of Policy and Administration*, vol. 13, n°1, 2000, pp. 5-24.

DONZELOT J., *La police des familles*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1977] 2005.

DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, [1986] 1999.

DUBAR C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991.

DUBET F., *Le déclin de l'institution*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

DUBOIS V., EYMERI-DOUZANS J.-M., FRANÇOIS B., NAY O., « Débat en forme de conclusion et d'ouverture. Perspectives de la sociologie des institutions », *in* LAGROYE J., OFFERLÉ M. (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, pp. 293-326.

DUBOIS V., *La Vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Économica, [1999] 2010.

DUPRET B., FERRIÉ J.-N., « L'idée d'une science sociale et sa relation à la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°6, 2010, pp. 1159-1172.

ELIAS N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, [1970] 1991.

ELIASOPH N., *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in their Everyday Life,* Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

ERNEST R., *Qu'est-ce qu'une nation ? Conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882*, Paris, Calmann Lévy, 1882.

EVANS M., DAVIES J., « Understanding Policy Transfer: A Multi-level, Multi-disciplinary Perspective », *Public Administration*, vol. 77, n°2, 1999, pp. 361-385.

FASSIN D., FASSIN E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.

FASSIN D., *La raison humanitaire : une histoire morale du temps présent*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

FAVRE P., « Ce que les science studies font à la science politique. Réponse à Bruno Latour », *Revue française de science politique*, vol. 58, n°5, 2008, pp. 817-829.

FAVRE P., « Retour à la question de l'objet. Ou faut-il disqualifier la notion de discipline ? », *Politix*, vol. 8, n°29, 1995, pp. 141-157.

FIALHO LOPEZ A.P., « Obligations morales et action humanitaire : Dilemme éthique ou politique », UCL, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, *Document de* travail, n°36, n.d. [en ligne, date de dernière consultation 27.08.2013 : http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/documents/DOCH_036_%28Fialho%29.pdf].

FOUCAULT M., *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001.

FOUCAULT M., *Dits et écrits III, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001.

FOUCAULT M., *Histoire de la sexualité, 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

FOUCAULT M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004.

FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, 2004.

FOUCAULT M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, [1975] 1993.

FRIEDBERG E., *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

GARRIGOU A., « Le secret de l'isoloir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 71, 1988, pp. 22-45.

GAULEJAC V. (de), TABOADA LEONETTI I., *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

GAXIE D., *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1978.

GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 1. La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

GOIRAND C., « Penser les mouvements sociaux en Amérique Latine », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°3, 2010, pp. 445-466.

GRIGNON C., PASSERON J-C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature,* Paris, Gallimard, 1989.

GUILHOT N., « La promotion internationale de la démocratie : un regard critique », *Mouvements,* n°18, novembre-décembre 2001, pp. 28-31.

GUILHOT N., *The Democracy Makers. Human Rights, and the Politics of Global Order*, New York (NY), Columbia University Press, 2005.

HACHE E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, n°28, 2007, pp. 49-65.

HALL P.A., « Policy Paradigms, Social Learning, and the State. The Case of Economic Policymaking in Britain », *Comparative politics*, vol. 25, n°3, April 1993, pp. 275-296.

HALL P.A., « The Role of Interests, Institutions, and Ideas in the Comparative Political Economy of the Industrialized Nations », *in* LICHBACH M., ZUCKERMAN, A. (eds.), *Comparative Politics: Rationality, Culture and Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

HALL S., *Identités et cultures. Politiques des cultural Studies*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007 [textes réunis].

HASSENTEUFEL P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, pp. 113-132.

HASSENTEUFEL P., « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, n°157, 2010, pp. 50-58.

HASSENTEUFEL P., *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008.

HEBDIGE D., *Subcultures, The meaning of style*, London-New York (NY), Routledge, 1979.

HEGER BOYLE E., MEYER J., « Modern Law as a Secularized and Global Model: Implications for the Sociology of Law », *in* DEZALAY Y., GARTH B. (eds.), *Global Prescription. The Production, Exportation, and Importation of a New Legal Orthodoxy*, Ann Arbor (MI), University of Michigan Press, 2002, pp. 65-95.

HEINICH N., *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, La Découverte, 2002.

HOGGART R., *La culture du pauvre : Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1957] 1970.

HOSBAWM E., RANGER T. (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

IHL O., DÉLOYE Y., GAXIE D., « Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote », *Politix*, vol. 6, n°22, 1993, pp. 138-164.

IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET G. (dir.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003.

JAHAN S., RUSCIO A. (dir.), « Relectures d'histoires coloniales », *Cahiers d'histoire*, n°99, 2006.

JEANPIERRE L., « La mort du libéralisme », *in* ALIZART M., KIHM C. (dir.), *Fresh Théorie II*, Paris, Léo Scheer, 2006, pp. 405-429.

JEANPIERRE L., « Une sociologie foucaldienne du néolibéralisme est-elle possible ? », *Sociologie et sociétés,* vol. 38, n°2, 2006, pp. 87-111.

KAUFMANN J.-C., *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004.

KECK M.E., SIKKINK K., *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1998.

KINGDON J.W., *Agendas, Alternatives, and Public Policies,* New York (NY), Harper Collins, 1984.

KNIGHT J., *Institutions and Social Conflict*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

LABORIER P., « Historicité et sociologie de l'action publique », *in* LABORIER P., TROM D. (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF-CURAPP, 2003, pp. 419-462.

LACLAU E., *The Making of Political Identities*, London, Verso, 1994.

LAGROYE J., « Les processus de politisation », *in* LAGROYE J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp. 359-372.

LAGROYE J., FRANÇOIS B., SAWICKI F., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Science Po-Dalloz, [1991] 2006.

LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

LATOUR B., *La science en action,* Paris, Gallimard, 1995.

LATOUR, « Pour un dialogue entre science politique et science studies », *Revue française de science politique*, vol. 58, n°4, 2008, pp. 657-678.

LE BART C., *Le discours politique*, Paris, PUF, 1998.

LE GALÈS P., « Régulation, gouvernance et territoire », *in* COMMAILLE J., JOBERT B. (dir.), *Les métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1998, pp. 203-237.

LE RENARD Amélie, « "Droits de la femme" et développement personnel : les appropriations du religieux par les femmes en Arabie Saoudite », *Critique internationale*, n°46, 2010, pp. 67-86.

LECA J., « Le repérage du politique », *Projet*, vol. 71, n°1, 1973, pp. 11-24.

LEFÈVRE S., *Mobiliser les gens, mobiliser l'argent : les ONG au prisme du modèle entrepreneurial*, Thèse de doctorat en science politique, dirigée par Frédéric Sawicki, université de Lille 2, soutenue à Lille le 10.11.2008.

LINZ J.J., STEPAN A., *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 1996.

MANSBRIDGE J., « Rethinking Representation », *American Political Science Review*, vol. 97, n°4, 2003, pp. 515-528.

MARCH J.G., OLSEN J.P., « The Uncertainty of the Past: Organizational Learning Under Ambiguity », *European Journal of Political Research*, vol. 3, n°2, 1975, pp. 147-171.

MARIOT N., « "Nos fleurs et nos cœurs". La visite présidentielle en province comme événement institué », *Terrain*, n°38, 2002, pp. 79-96.

MARIOT N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, vol. 23, n°92, 2010, pp. 165-194.

MARTIN D.-C., « À la quête des OPNI (objets politiques non identifiés) », *in* MARTIN D.-C., *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, pp. 73-104.

MARX K., *Le Capital. Livre I,* Paris, Folio, [1867] 2008.

MATTELART A., NEVEU E., « Cultural studies' stories. La domestication d'une pensée sauvage », *Réseaux*, n°80, 1996, pp. 11-58.

MELUCCI A., « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n°2, octobre 1978, pp. 37-54.

MÉNY Y., THOENIG J.-C., *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989.

MÉRIAUX O., « Référentiel, représentation(s) sociale(s) et idéologie. Remarques à partir d'une application à la politique de l'emploi », *in* FAURE A., POLLET P., WARIN P. (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 49-68.

MERLIN P., « Aménagement, aménagement du territoire, aménagement régional, aménagement rural et aménagement touristique », *in* MERLIN P., CHOAY F. (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.* Paris, PUF, 1988, pp. 29-36.

MERTON, R.K., *Social Theory and Social Structure*, New York (NY), The Free Press, [1949] 1968.

MISCHI J., « Introduction. Observer la politisation des ruraux sous l'angle des sociabilités : enjeux et perspectives », *in* ANTOINE A., MISCHI J. (dir.), *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presse universitaires de Rennes, 2008, pp. 7-21.

MISCHI J., RENAHY N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 21, n°83, 2008, pp. 9-21.

MONGIN O. *et al.* (dir.), « Pour comprendre la pensée postcoloniale », *Esprit*, vol. 330, 2006.

MONOD J., CASTELBAJAC P. (de), *L'aménagement du territoire*, Paris, PUF, 2006.

MOUFFE C., « Le politique et la dynamique des passions », *Politique et Sociétés*, vol. 22, n°3, 2003, pp. 143-154.

MOUFFE C., « Politique et agonisme », *Rue Descartes,* n°67, 2010, pp. 18-24.

MOUFFE C., *On the Political*, Abingdon-New York (NY), Routledge, 2005.

MOUFFE C., *The Democratic Paradox,* London, Verso, 2000.

MOUFFE C., *The Return of the Political*, London-New York (NY), Verso, 2005.

MULLER P., « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, pp. 155-187.

NAY O., « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage de rôles », *Politix*, vol. 10, n°38, 1997, pp. 18-46.

NAY O., *La Région, une institution : la représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 1997.

NAY O., PETITEVILLE F., « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, n°53, 2011, pp. 9-20.

NEVEU E., « L'approche constructiviste des "problèmes publics" ? Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n°22, 1999, pp. 41-58.

NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

NOIRIEL G., « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°24, 1989, pp. 81-96.

NOREL P., *L'invention du marché : une histoire économique de la mondialisation*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

OBERSHALL A., *Social conflicts ans social mouvements*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, 1973.

OFFERLÉ M., LE GALL L., « Introduction. La politique informelle entre incertitudes et inconstances », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 7-21.

PASSERON J.-C., *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, [1991] 2006.

RAISON DU CLEUZIOU Y., DELLA SUDDA M., « Porter les Évangiles au monde », Communication au 9e Congrès de l'Association française de science politique, Toulouse, septembre 2007.

ROSE N., « Technologies of Autonomy », *in* ROSE N., *Governing the Soul, the Shaping of the Private Self,* London, New York (NY), Routledge, 1990, pp. 240-254.

ROSE R., « What is Lesson Drawing », *Journal of Public Policy*, vol. 11, n°1, 1991, pp. 3-30.

ROSE R., *Lesson Drawing in Public Policy: A Guide to Learning Across Time and Space*, Chatham (NJ), Chatham House, 1993.

SABATIER P.A., « The Advocacy Coalition Framework: Revisions and Relevance for Europe », *Journal of European Public Policy*, n°5, 1998, pp. 98-130.

SABATIER P.A., JENKINS-SMITH H.C., « The Advocacy Coalition Framework: an Assessment », *in* SABATIER P.A. (ed.), *Theories of the Policy Process*, Boulder (CO), Westview Press, 1999, pp. 117-166.

SAPIRO G., STEINMETZ G., DUCOURNAU C. (dir.), « Représenter la colonisation », *Actes de la Recherche en Sciences sociales,* n°185, 2010.

SAURRUGER S., SUREL Y., « L'européanisation comme processus de transfert de politique publique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n°2, 2006, pp. 179-211.

SCHWARTZ O., *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.

SIKKINK K., « Human Rights, Principled Issue-Networks, and Sovereignty in Latin America », *International Organization,* vol. 47, n°3, Summer 1993, pp. 411-441.

SIMÉANT J., « What is Going Global? The Internationalization of French NGOs "Without Borders" », *Review of International Political Economy*, vol. 12, n°5, 2005, pp. 851-883.

SIMMEL G., *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1991.

SMOUTS M.-C. (dir.), *La Situation postcoloniale. Les* postcolonial studies *dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

SPECTOR M., KITSUSE J.I., *Constructing Social Problems*, Menlo Park (CA), Cummings, 1977.

SPIRE A., *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raison d'agir, 2008.

STONE D., *Capturing Political Imagination: Think Tanks and the Policy Process*, London, F. Cass, 1996.

STONE D., *Policy*, *Paradox and Political Reason*, New York (NY), Harper Collins, 1988.

SUAUD C., « Le mythe de la base », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, 1984, pp. 56-79.

TARROW S., *Power in Movement: Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

THOMPSON E.P., *La Formation de la classe ouvrière anglaise,* Paris, Gallimard-Éditions du Seuil, [1963] 1988.

TICKTIN M., « Where Ethics and Politics Meet. The Violence of Humanitarianism in France », *American Ethnologist*, vol. 33, n°1, 2006, pp. 33-49.

TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading (MA), Addison-Wesley, 1976.

VEYNE P., *Les grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

WALLERSTEIN I., *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, [1985] 2002.

WEBER M., *Économie et société dans l'Antiquité* précédé de *Les causes sociales du déclin de la civilisation antique,* Paris, La Découverte, [1909] 2001.

WEBER M., *Économie et société*, Paris, Plon, [1921] 1971.

WERKER E., AHMED F., « What do Nongovernmental Organizations do? », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 22, n°2, 2008, pp. 73-92.

WILLAIME J.-P., « De la fonction infrapolitique du religieux, « The Annual Review of Social Sciences of Religion » vol. 3, 1981, pp. 167-186.

WILLIAMS R., *Culture and society : 1780-1950,* New York (NY), Columbia University Press, [1958] 1983.

3. DÉVELOPPEMENT ET PAUVRETÉ

3.1. Analyse critique du développement

AMIN S., *Unequal Development: An Essay on the Social Formations of Peripheral Capitalism*, New York (NY), Monthly Review Press, 1976.

BRETT E.A., *Reconstructing Development Theory*. *International Inequality*, Institutional Reform and Social Emancipation, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2009.

CALVÈS A.-E., « "Empowerment": généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, n°200, 2009, pp. 735-749.

COLLIER P., *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

CORNWALL A., BROCK K., « What Do Buzzwords Do for Development Policy ? A Critical Look at "Participation", "Empowerment" and "Poverty Reduction" », *Third World Quarterly*, vol. 26, n°7, 2005, pp. 1043-1060.

CRUSH J. (ed.), *Power of Development*, London, Routledge, 1995.

EASTERLY W., *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?*, Paris, Éditions d'Organisation, [2001] 2006.

ESCOBAR A., « Anthropologie et développement », *Revue internationale des sciences sociales*, n°154, 1997, pp. 539-559.

ESCOBAR A., « El "postdesarrollo" como concepto y práctica social », *in* MATO M. (coord.), *Políticas de economía, ambiente y sociedad en tiempos de globalización*, Caracas, Facultad de Ciencias Económicas y Sociales, Universidad Central de Venezuela, 2005, pp. 17-31.

ESCOBAR A., *Encountering Development: the Making and Unmaking of the Third World*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1995.

ESTEVA G., PRAKASH M., *Grassroots Post-modernism: Remaking the Soil of Cultures*, London, Zed Books, 1998.

FERGUSON J., *The Anti-politics Machine: Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, 1994.

FONTAINE J.-M., LANZAROTTI M., « Le néo-structuralisme. De la critique du Consensus de Washington à l'émergence d'un nouveau paradigme », *Mondes en développement*, vol. 1, n°113-114, 2001, pp. 47-62.

FONTAINE J.-M., *Mécanismes et politiques de développement économique*, Du « big push à l'ajustement structurel », Paris, Cujas, 1994.

FRANK A.G., *Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine,* Paris, Éditions Maspero, 1968.

FURTADO C., *Development and Underdevelopment. A Structural View of the Problems of Developed and Underdeveloped Countries*, Berkeley (CA), University of California Press, 1971.

GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIERES M., VILTARD Y. (dir.), *Savoirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Karthala, 2008, pp. 7-19.

HAQ M. ul, JOLLY R., STREETEN P., HAQ P., *The United Nations and the Bretton Woods Institutions: New Challenges for the Twenty-First Century*, New York (NY), St. Martin's Press, 1995.

HAYNES J., *Development Studies*, Cambridge, Polity Press, 2008.

HUGON P., « Les trois temps de la pensée francophone en économie du développement », *in* CHOQUET C., DOLLFUS O., VERNIÈRES M., LE ROY É. (dir.), *État des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1993, pp. 43-74.

IKONICOFF M., SALAMA P. (dir.), « Les politiques d'ajustement : Orthodoxie ou hétérodoxie ? », *Revue Tiers Monde,* n°109, 1987, pp. 7-94.

JENSON J., « Diffusing Ideas for After Neoliberalism: The Social Investment Perspective in Europe and Latin America », *Global Social Policy*, vol. 10, n°1, 2010, pp. 59-84.

JODI N., « L'histoire du développement revisitée : mesurer pour gérer », *Revue d'économie du développement*, vol. 26, 2012, pp. 49-65.

KOTHARI U. (dir.), *A Radical History of Development Studies: Individuals, Institutions and Ideologie*s, London, Zed Books, 2005.

KRUEGER A.O., *Economic Policy Reform in Developing Countries*, Oxford, Basil Blackwell, 1992.

KRUEGER A.O., *Political Economy of Policy Reform in Developing Countries*, Cambridge (MA), MIT Press, 1993.

LABORDE A., « TIC et développement humain, analyses de discours », *Netsuds*, septembre 2004. [en ligne, dernière consultation le 27.08.2013 : http://www.gdri-netsuds.org/IMG/pdf/Laborde.pdf].

LATOUCHE S., *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, 1989.

LUSTIG N., « From Structuralism to Neosructuralism : the Search of a Heterodox Paradigm », *in* MELLER P. (ed.), *The Latin American Development Debate: Neostrucuralism, Neomonetarism, and Adjustment Processes*, Boulder (CO), Westview, 1991.

PINET N. (dir.), *Être comme eux ? Perspectives critiques sur le développement en Amérique latine*, Lyon, Éditions Parangon, 2013.

POTTER R.B., DESAI V. (eds.), *The Companion to Development Studies,* London, Hodder Arnold, 2008.

RAMOS J., SUNKEL O., « Toward a Neostructuralist Synthesis », *in* SUNKEL O. (ed.), *Development from Within: Toward a Neostructralist Approach for Latin American*, Boulder-London, Lynne Riener, 1993, pp. 5-19.

RIST G. (dir.), *Les mots du pouvoir : sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris, PUF, 2002.

RIST G., *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

SACHS J.D., *The End of Poverty, Economic Possibilities for Our Time*, New York (NY), Penguin Books, 2006.

SACHS W. (dir.), *The Development Dictionary. A Guide to Kowledge and Power*, London, Zed Books, 1992.

SARDENBERG C., « Liberal vs. Liberating Empowerment: a Latin American Feminist Perspective on Conceptualising Women's Empowerment », *IDS Bulletin*, n°39, 2008, pp. 18-25.

SEN A., *Commodities and Capabilities*, Oxford, Oxford University Press, 1987.

SEN A., *La démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*, Paris, Payot, 2005.

SEN A., *Repenser l'inégalité*, Paris, Éditions du Seuil, [1992] 2000.

SINGER H.W., ROY S., *Economic Progress and Prospects in the Thirld World : Lessons of Development Experience Since 1945*, Aldershot, Edward Elgar, 1993.

STIGLITZ J.E., *La grande désillusion*, Paris, Fayard, [2002] 2003.

STREETEN P., « Human Development: Means and Ends », *American Economic Review, Papers and Proceedings*, vol. 84, n°2, May 1994, pp. 232-237.

SUNKEL O. (ed.), *Development from Within: Toward a Neostructralist Approach for Latin American,* Boulder (CO)-London, Lynne Riener, 1993.

WILLIAMS D., « Ownership, Sovereignty and Global Governance », *Working Paper*, Oxford, Global Economic Governance Programme, June 2006.

3.2. Sciences politiques et socio-anthropologie du développement

ALBERT B., « Anthropologie appliquée ou "anthropologie impliquée" ? Ethnographie, minorités et développement », *in* BARÉ J.-F. (dir.), *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, 1995, pp. 87-118.

BALANS J.-L., COULON C., GASTELLU J.-M., *Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal*, Paris, Pedone, 1976.

BAYART J.-F., « Culture et développement : les luttes sociales font-elles la différence ? », *L'Économie politique*, 2008, n°38, pp. 29-56.

BAYART J.-F., « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, n°11, 1983, pp. 95-127.

BAYART J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

BAYART J.-F., MBEMBE A., TOULABOR C., *Le politique par le bas en Afrique noire, Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, [1992] 2007.

BELLIER I., « Le développement et les peuples autochtones : conflits de savoirs et enjeux de nouvelles pratiques politiques », *in* GÉRONIMI V., BELLIER I., GABAS J.-J., VERNIERES M., VILTARD Y. (dir.), Sa*voirs et politiques de développement. Questions en débat à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Karthala, 2008, pp. 125-145.

BLUNDO G., « La gouvernance, entre technique de gouvernement et outil d'exploration empirique », *Bulletin de l'APAD,* n°23-24, 2002, pp. 1-13 [en ligne, dernière consultation le 09.09.2013 : http://apad.revues.org/129].

BOCCARA G., « L'ethno-développement "adoucit (crée) les mœurs". Réflexions sur Orígenes (Chili) comme modèle antipolitique », Communication à l'occasion du séminaire SOGIP, Paris, EHESS, 13.12.2012.

CHAUVEAU J.-P., « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », *in* JACOB J.-P., DELVILLE P. (dir.), *Les associations paysannes en Afrique: organisation et dynamiques*, Paris, Karthala-APAD-IUED, pp. 25-60.

COPANS J., *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie*, Paris, Karthala, [1990] 1998.

COULON C., BAYART J.-F., FAURÉ Y.-A. (dir.), « La politique en Afrique noire : le haut et le bas », *Politique africaine*, n°1, mars 1981.

COULON C., MARTIN D.-C. (dir.), *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991.

EGIL F., « "Les éléphants de papier". Réflexions impies pour le Ve anniversaire des Objectifs de développement du millénaire », *Politique africaine*, vol. 3, n°99, 2005, pp. 97-115.

ELWERT G., BIERSCHENK T., « Development Aid as an Intervention in Dynamic Systems: An Introduction », *Sociologia Ruralis,* vol. 28, n°2-3, 1988, pp. 99-112.

GIOVALUCCHI F., OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs », *Revue Tiers Monde*, n°198, 2009, pp. 383-406.

GRILLO R.D., « Discourses of Development : The View from Anthropology », *in* GRILLO R.D., STIRRAT R.L (eds.), *Discourses of Development. Anthropological Perspectives*, Oxford-New York (NY), Berg, 1997, pp. 1-33.

GRINDLE M., « In Quest of the Political: The Political Economy of Development Policy Making », *CID Working Paper*, n°17, Center for International Development, June 1999.

HAUBERT M. (dir.), *État et société dans le tiers-monde. De la modernisation à la démocratisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992.

HOBART M., « Introduction. The Growth of Ignorance? », *in* HOBART M. (ed.), *An Anthropological Critique of Development: the Growth of Ignorance?*, London, Routledge, 1993 pp. 1-30.

HUNSMANN M., « "Dépolitisations" d'une épidémie au cœur du politique : la réponse au VIH/sida en Tanzanie entre récits causaux, décisions implicites et dépendance de l'aide », Communication au Congrès de l'AFSP, Paris, 9-11.07.2013.

LONG N., *An introduction to the sociology of rural development*, Boulder (CO), Westview Press, 1977.

MARCHESIN P., « Science politique et développement », *in* CHOQUET C., DOLLFUS O., VERNIÈRES M., LE ROY É. (dir.), *État des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala, 1993, pp. 97-116.

MÉDARD, J.-F., « L'État sous-développé en Afrique Noire : clientélisme politique ou néo-patrimonialisme ? », *in* CEAN-IEP de Bordeaux, *Travaux et Documents*, n°1, 1982.

MOSSE D., *Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice*, London-Ann Arbor (MI), Pluto Press, 2005.

MURRAY LI T., « Compromising Power: Development, Culture and Rule in Indonesia », *Cultural Anthropology,* vol. 14, n°3, 1999, pp. 295-322.

MURRAY LI T., « Images of Community: Discourse and Strategy in Property Relations », *Development and Change,* vol. 27, 1996, pp. 501-527.

MURRAY LI T., « Local Histories, Global Markets: Cocoa and Class in Upland Sulawesi », *Development and Change*, vol. 33, n°3, 2002, pp. 415-437.

MURRAY LI T., *The Will to Improve. Government, Development and the Practice of Politics*, Durham (NC)-London, Duke University Press, 2007.

NAY O., « Les politiques de développement », *in* BORRAZ O., GUIRAUDON V. (dir.), *Politiques publiques, Tome 2 : Changer la société*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 139-170.

OLIVER DE SARDAN J.-P., « Développement, gouvernance, normes pratiques, réformateurs. Au-delà de la sur-politisation et de la sous-politisation dans les études africaines », Communication dans le cadre du séminaire « Dépolitisation. Registres, processus, interprétation », Lille, université de Lille 2-CERAPS, le 20.12.2012.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Populisme développementaliste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance », *Cahiers d'études africaines*, n°120, 1990, pp. 475-492.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Antropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-KARTHALA, 1995.

3.3. Pauvreté, marginalisation et inégalités

En général

ANDERSON N., *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, [1921] 1993.

BASU K., LÓPEZ CALVA L.F., « Funtionings and capabilities », *in* ARROW K., SEN A., SUZUMURA K. (eds.), *Handbook of Social Choice and Welfare*, Amsterdam, Elsevier-North Holland, 2001, pp. 153-187.

BEC C., « L'assistance, un mode paradoxal d'acquittement de la dette collective », *Recherches et prévisions*. *Minimas sociaux*, n°91, mars 2008, pp. 9-17.

BIGMAN D., FOFACK H., « Geographical Targeting for Poverty Alleviation, an Introduction to the Special Issue », *The World Bank Economic Review*, vol. 1, n°14, 2000, pp. 129-145.

BIRDSALL N., « Social Development is Economic Development », *Policy Research Working Papers*, n°1123, Washington (DC), The World Bank, 1993.

CASTEL R., « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation », *in* DONZELOT J. (ed.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Esprit, 1991, pp. 137-168.

CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, [1995] 2012.

CHELLE E., *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

COADY D., GROSH M., HODDINOTT J., « Targeted Anti-poverty Interventions: A Selected Annotated Bibliography », *Working Paper*, Washington (DC) International Food Policy Research Institute, 2004.

COADY D., GROSH M., HODDINOTT J., « Targeting of Transfers in Developing Countries. Review of Lessons and Experience », *Working Paper*, Washington (DC), The World Bank, 2004.

COADY D., GROSH M., HODDINOTT J., *La focalización de las transferencias en los países en desarrollo. Revisión de lecciones y experiencias*, Washington, (DC), Banco Mundial-Banco Interamericano de Reconstrucción y Fomento, 2004.

ENGELS F., *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris, Éditions sociales, [1845] 1960.

FASSIN D., « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n°1, 1996, pp. 37-75.

GABAS J.-J., LAPORTE C., « La pauvreté dans l'agenda des Nations unies », CERISCOPES *Frontières*, 2011 [en ligne, dernière consultation le 26.08.2013 : http://ceriscope.sciences-po.fr/node/327].

GOFFMAN E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, [1963] 2010.

GOIRAND C., *La politique des favelas*, Paris, Karthala, 2000.

GORE C., « Introduction: Markets, Citizenship and Social Exclusion », in RODGERS G., GORE C., FIGUEIREDO J.B. (eds.), *Social Exclusion: Rhetoric, Reality, Responses*, Geneva, ILO-UNDP, 1995, pp. 1-40.

HANSON K., WORRAL E., WISEMAN V. *et al.*, « Targeting Services Towards the Poor. A Review of Targeting Mechanisms and their Effectiveness », *in* BENNETT S., GILSON L., MILLS A., *Health, Economic Development and Household Poverty From Understanding to Action*, New York (NY), Routledge, 2007, pp. 134-154.

HUNSMANN M., *Depoliticising an Epidemic. International Aids Control and the Politics of Health in Tanzania,* thèse pour l'obtention du grade de docteur de l'EHESS, sous la direction de Jacques Sapir et de Heribert Weiland, EHESS, soutenue à Paris, le 13.06.2013.

LAUTIER B., « Gouvernement moral des pauvres et dépolitisation des politiques publiques en Amérique Latine », *Revue Tiers Monde*, n°214, 2013, pp. 169-186.

LAUTIER B., « Las políticas sociales en América Latina. Propuestas metodológicas para analizar el cambio que se está produciendo », *Espiral*, vol. 8, n°22, 2001, pp. 91-130.

LAUTIER B., « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, n°169, 2002, pp. 137-165.

LAUTIER B., *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, [1994] 2004.

LAUTIER B., SALAMA P., « De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le Tiers Monde », *Revue Tiers Monde*, n°142, 1995, pp. 245-255.

LAVALLÉE E., OLIVIER A., PASQUIER-DOUMER L., ROBILLIARD A.-S., « Poverty Alleviation Policy Targeting: a Review of Experiences in Developing Countries », *Document de travail*, n°10, Paris, IRD-Université Paris Dauphine, 2010.

MARIE A., « "Y'a pas d'argent" : l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise », *Revue Tiers Monde*, n°142, 1995, pp. 303-324.

MERKLEN D., « "Du travailleur au pauvre". La question sociale en Amérique latine », *Études rurales*, n°165-166, 2003, p. 173 (pp. 171-196).

NARAYAN D., *Autonomisation et réduction de la pauvreté*, Washington (DC), The World Bank, 2004.

NOËL A., « The New Global Politics of Poverty », *Global Social Policy*, vol. 6, n°3, 2006, pp. 304-333.

NUN J., *Marginalidad y exclusión social*, México, FCE, 2001.

PAUGAM S., « Les formes de la pauvreté en Europe », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 2, n°4, 2008, pp. 8-18.

PAUGAM S., DUVOUX N., *La régulation des pauvres. Du RMI au RSA*, Paris, PUF, [2008], 2009.

PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, [1988] 2009.

PAUGAM S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005.

PAUGAM S., SELZ M., « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970. Analyse des variations structurelles et conjoncturelles », *Économie et statistique*, n°383-385, 2005, pp. 283-305.

PAUGAM S.,« Les différents liens sociaux et leurs ruptures », *in* CHAUVIN P., PARIZOT I. (dir.), *Santé et recours au soins des populations vulnérables*, Paris, Inserm, 2005, pp. 38-60.

RODGERS G., GORE C., FIGUEIREDO J.B. (eds.), *Social Exclusion: Rhetoric, Reality, Responses*, Geneva, ILO-UNDP, 1995.

SCHTEINGART M., « Balance de las políticas sociales para los pobres en países latinoamericanos », *in* SCHTEINGART M. (coord.), *Políticas sociales para los pobres en América Latina*, México, Porrúa, 1999, pp. 337-356.

SIMMEL G., « Digressions sur l'étranger », *in* GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions Aubier, [1908] 1984, pp. 53-59.

SIMMEL G., *Les pauvres*, Paris, PUF, [1907] 1998.

STROBEL P., « De la pauvreté à l'exclusion ; société salariale ou société des droits de l'homme ? », *Revue internationale des sciences sociales*, n°148, juin 1996, pp. 201-218.

SZÉKELY M., LUSTIG N., CUMPA M., MEJÍA J.A., « Do We Know How Much Poverty There Is? », *RES Working Paper Series*, n°437, Inter American Development Bank, Research Department, December 2000.

Au Mexique

ADATO M., « Programas de transferencias monetarias condicionadas y focalizadas. Beneficios y costos sociales », *in* BOLTVINIK J., DAMIÁN A. (eds.), *La pobreza en México y el mundo. Realidades y desafíos*, México, Siglo XXI, 2004, pp. 348-363.

ALARCÓN D., MCKINLEY T., « Increasing Wage Inequality and Trade Liberalization in Mexico », *in* BERRY A. (ed.), *Poverty, Economic Reform, and Income Distribution in Latin America*, Boulder (CO), Lynne Rienner, 1998, pp. 137-153.

BARAJAS G., « Las políticas de administración de la pobreza en México : ayer y hoy », *Foro Internacional*, vol. 42, n°1, Enero-Marzo 2002, pp. 63-97.

BARRÓN PÉREZ A., « Microfinanciamiento y reducción de la pobreza. Fondos Regionales Indígenas », *Problemas de desarrollo. Revista latinoamericana de economía*, vol. 34, n°134, 2003, pp. 127-148.

BEY M., « Le programme social Progresa-Oportunidades au Mexique. De vieilles recettes pour un nouveau modèle », *Revue Tiers Monde*, n°196, 2008, pp. 881-900.

BOLTVINIK J., « Incidencia e intensidad de la pobreza en México », *in* BOLTVINIK J., HERNÁNDEZ LAOS E., *Pobreza y distribución del ingreso en México*, Siglo XXI, México, 1999, pp. 191-229.

BOLTVINIK J., « Poverty in Latin America: a Critical Analysis of Three Studies », *International Social Science Journal*, vol. 48, n°148, 1996, pp. 245-260.

BOLTVINIK J., CORTÉS F., « La identificación de los pobres en Progresa », *in* VALENCIA LOMELÍ E., GENDREAU M., TEPICHÍN A.M. (dir.), *Los dilemas de la política social. ¿Cómo combatir la pobreza?*, Guadalajara, UDEG-UIA-ITESO, 2000, pp. 31-61.

CÁRDENAS R., « La mortalidad materna: ¿un problema de salud en vías de control? », *Estudios Demográficos y Urbanos,* n°52, 2003, pp. 63-93.

CARRASCO T., MOLNAR A., « Indigenous Peoples and Poverty », *in* CIUGALE M., LAFOURCADE O., NGUYEN V.H. (ed.), *México. A Comprehensive Development Agenda for the New Era*, Washington (DC), The World Bank, 2001, pp. 537-532.

COADY D., PARKER S., « Evaluación del mecanismo de focalización de Oportunidades en zonas urbanas" », *in* HERNÁNDEZ Y HERNÁNDEZ (ed.), *Evaluación externa del impacto del Programa Oportunidades 2004. Aspectos económicos y sociales*, tomo IV, México, Instituto Nacional de Salud

Pública-Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social-Oportunidades, 2004, pp. 195-244

CORTÉS F., « Consideraciones sobre la marginación, la marginalidad, marginalidad económica y exclusión social », *Papeles de Población*, vol. 12, n°47, Enero-Marzo, 2006, pp. 71-84.

GRINDLE M., « Official Interpretations of Rural Underdevelopment: Mexico in the 1970s », *Working Papers in US-Mexican Studies*, n°20, 1981, 49 p.

LEWIS O., *Five Families: Mexican Case Studies in the Culture of Poverty*, New York (NY), Basic Books, 1959.

LOMNTIZ L., *Networks and Marginality: Life in a Mexican Shanty Town*, New York (NY), Academic Press, 1977.

LÓPEZ CALVA L.F., SZÉKELY M., *Poverty in México during the 90's: An other lost decade?*, Documento de Trabajo, El Colegio de México, 2001.

MARTÍNEZ MENDIZÁBAL D., *Política social y pobreza en Guanajuato. Reconstrucción de una trayectoria local útil para las entidades federativas*, León, UIA-Editorial Aportes, 2008.

MOGUEL J., « El programa mexicano de combate a la pobreza », *in* FAVRE H., LAPOINTE M. (dir.), *Le Mexique, de la réforme néolibérale à la contre-révolution. La présidence de Carlos Salinas de Gortari, 1988-1994*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 273-301.

ORDÓÑEZ BARBA G.M., « México en el combate a la pobreza », *Ciudades*, n°36, Octubre-Diciembre 1997, pp. 14-36.

SKOUFIAS E., DAVIS B., DE LA VEGA S., « Targeting the Poor in Mexico. An Evaluation of the Selection of Households into Progresa », *World Development*, vol. 29, n°10, 2001, pp. 1769-1784.

4. AUTOCHTONIE, INDIGÉNISME ET MULTICULTURALISME

4.1. Politiques et anthropologie indigénistes

En général et en Amérique latine

BAÉZ-JORGE F., « Antropologia e Indigenismo en América Latina : Señales de Identidad », *in* LEON-PORTILLA M. (coord.), *Motivos de la Antropología Americanista. Indagaciones en la Diferencia*, México, FCE, 2001, pp. 424-444.

BARRE M.-C., « Políticas Indigenistas y Reivindicaciones Indias en América Latina 1940-1980 », *in* BONFIL BATALLA G., IBARRA M., VARESE S., VERISSIMO D., TUMIRI J. (dir.), *América Latina: Etnodesarrollo y Etnocidio*, San José, Costa Rica, FLACSO, 1982, pp. 39-82.

BEALS R.L., REDFIELD R., TAX S., « Anthropological Reserarch Problems with References to the Contemporany Peoples of Mexico and Guatemala », *American Anthropologist*, vol. 45, 1943, pp. 1-21.

FAVRE H., *L'indigénisme*, Paris, PUF, 1996.

GIRAUDO L., « Neither "Scientific" nor "Colonialist" The Ambiguous Course of Inter-American Indigenismo in the 1940's », *Latin American Perspectives,* vol. 39, n°5, 2012, pp. 12-32.

GIRAUDO L., « Un campo indigenista transnacional y casi profesional : la apertura en Pátzcuaro (1940) de un espacio por y para los indigenista », *in* GIRAUDO L., SÁNCHEZ J.M (ed.), *La ambivalente historia del indigenismo : campo interamericano y trayectorias nacionales, 1940-1970,* Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 2011, pp. 21-98.

GROS C., « Indigenismo y etnicidad. El desafío neoliberal », *in* URIBE M.V., RESTREPO E. (eds.), *Antropología en la modernidad,* Bogota, ICAN, 2007, pp. 15-58.

HALE C.R., « Rethinking Indigenous Politics in the Era of the "Indio Permitido" », *NACLA Report on the Americas*, September-October 2004, pp. 16-21.

Au Mexique

AGUIRRE BELTRÁN G., « Formación de una teoría y una práctica indigenistas », *in* INI, *Instituto Nacional Indigenista 40 años*, México, INI, 1988, pp. 11-40.

AGUIRRE BELTRÁN G., *El pensar y el quehacer antropológico en México*, Puebla, Universidad Autónoma de Puebla, 1994.

AGUIRRE BELTRÁN G., *El proceso de aculturación*, México, UNAM, 1957, pp. 14-15.

AGUIRRE BELTRÁN G., *Lenguas vernáculas. Su uso y desuso en la enseñanza : la experiencia de México*, México, CIESAS, 1983.

AGUIRRE BELTRÁN G., *Obra antropológica IX. Regiones de refugio. El Desarrollo de la comunidad y el proceso dominical en Mestizoamérica*, México, INI, [1967] 1987.

AGUIRRE BELTRÁN G., *Obra antropológica V. Programas de salud en la situación intercultural*, México, FCE-INI, [1955] 1994.

AGUIRRE BELTRÁN G., POZAS ARCINIEGA R., *La política indigenista en México*, México, INI, 1981.

ANZALDO MENESES J. (comp.), « Declaración Nunca más un México sin nosotros », *Nunca más un México sin nosotros, El camino del Congreso Nacional Indígena*, México, Ceácatl, 1998.

ARAGÓN ANDRADE O., *Indigenismo, movimientos y derechos indígenas en México : la reforma del artículo cuarto constitucional de 1992*, Morelia, Instituto de Investigaciones Históricas, Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, 2007.

ARCE QUINTANILLA O., « Del indigenismo a la indianidad: cincuenta años de indigenismo continental », *in* ALCINA FRANCH J., BONFIL BATALLA G., NAHMAD S. (comp.), *Indianismo e Indigenismo en América*, Madrid, Alianza Universidad, 1990.

BÁEZ-JORGE F., « Los antropologos y el Instituto Nacional Indigenista : planteamiento de discusión », *La Palabra y el Hombre. Revista de la Universidad Veracruzana*, 1976, pp. 69-80.

BASAURI C., *La población indígena de México. Etnografía*, tomo III, México, CONACULTA-INI, [1940] 1990.

BONFIL BATALLA G., NOLASCO M., OLIVERA M., VALENCIA E., WARMAN A. (coord.), *De eso que llaman antropología mexicana,* México, Editorial Nuestro Tiempo, 1970.

CASO A., *Indigenismo*, México, INI, 1958.

DEL VAL J., « El triunfo del indigenismo es su fin », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 12-14.

FELL C., *José Vasconcelos, los Años del Águila*, México, UNAM, 1989.

GAMIO M., *Consideraciones sobre el problema indígena,* México, Instituto Indigenista Interamericano, 1966, pp. 175-176.

GAMIO M., *Forjando Patria*, México, Porrúa, 1916.

GAMIO M., *La Población del Valle de Teotihuacán,* México, INI, [1922] 1979.

GAMIO M., VASCONCELOS J., *Aspects of Mexican Civilization*, Chicago (IL), University of Chicago, 1926, pp. 89-90.

GIRAUDO L., *Anular las distancias. Los gobiernos posrevolucionarios en México y las transformación cultural de indios y campesinos*, Madrid, CEPC, [2003] 2008.

GONZÁLEZ CASANOVA P., « Sociedad plural, colonialismo interno y desarrollo », *América Indígena*, n°3, 1963, pp. 15-32.

GUEVARA GONZÁLEZ C., *L'institutionnalisation de l'anthropologie au Mexique : une relation conflictuelle entre savoir et pouvoir*, Communication présentée à la XXIe Conférence de l'IPSA, Santiago, Chili, juillet 2009.

GUITERAS-HOLMES C., *Los peligros del alma : visión del mundo de un tzotzil*, México, FCE, 1965.

GUTIÉRREZ CHONG N., « Mercadotecnia en el "indigenismo" de Vicente Fox », *in* HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., *El Estado y los indígenas en tiempos del PAN : neoindigenismo, legalidad e identidad*, México, CIESAS-Porrúa, 2004, pp. 27-51.

HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., *El Estado y los indígenas en tiempos del PAN : neoindiginesmo, legalidad e identidad*, México, CIESAS-Porrúa, 2004.

KNIGHT A., « Racism, Revolution and Indigenismo : Mexico 1910-1940 », *in* GRAHAM R. (ed.) *The Idea of Race in Latin America*, Austin (TX), University of Texas Press, [1990] 1994, pp. 71-113.

LEWIS S.E., « La guerra del posh, 1951-1954: Un conflicto decisivo entre el Instituto Nacional Indigenista, el monopolio del alcohol y el gobierno del estado de Chiapas », *Mesoamérica,* n°46, 2004, pp. 111-134.

MEDINA A., « Crisis de la antropología y antropología de la crisis, la perspectiva mexicana », *Omnia. Revista de la Coordinación General de Estudios de Posgrado*, México, UNAM, n°15, 1989, pp. 35-47.

MEDINA A., « Diez años decisivos », *in* MEDINA A., GARCÍA MORA C., *La quiebra política de la antropología social en México. I. La impugnación*, México, UNAM, 1983, pp. 27-78.

MEDINA A., « Semblanza del Doctor Gonzalo Aguirre Beltrán », *in* AGUIRRE BELTRÁN G., *Imagen y obra escogida*, *Aportaciones universitarias a la solución de los problemas nacionales*, México, UNAM, 1985, pp. 13-17.

MOLINA ENRÍQUEZ A., *Los grandes problemas nacionales*, México, Ediciones Era, [1909] 1997.

MORENO DERBEZ C., « Nosotros nos concideramos indigenistas », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 7-11.

NOLASCO M., « La Antropología aplicada en México y su destino final: el indigenismo », *in* BONFIL BATALLA G., NOLASCO M., OLIVERA M., VALENCIA E., WARMAN A. (coord.), *De eso que llaman antropología mexicana,* México, Editorial Nuestro Tiempo, 1970, pp. 66-93.

NOLASCO M., « Medio siglo de indigenismo y de INI », *Nueva Época*, año 2, n°4, Mayo de 2003 [en ligne, dernière consultation le 20.04.2013 http://www.cdi.gob.mx/ini/mexicoindigena/mayo2003/nolasco.html].

OLIVÉ NEGRETE J.L., *Antropología Mexicana*, México, CONACULTA-INAH, Plaza y Valdés, 2000.

OLIVERA M., « Algunos problemas de la investigación antropológica actual », *De eso que llaman antropología mexicana,* México, Editorial Nuestro Tiempo, 1970.

OVALLE FERNÁNDEZ I., « De la aldea al mundo », *Instituto Nacional Indigenista, 40 años*, México, INI, 1988, p. 42.

REDFIELD R., « La Sociedad Folk », *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 4, n°4, 1942, pp. 13-41.

REDFIELD R., *The Folk Culture of Yucatan*, Chicago (IL), University of Chicago Press, 1941.

ROMANO A., « ¿Hemos llegado al fin del Indigenismo ? », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 15-18.

SÁENZ M., *México Íntegro*, México, SEP, [1939] 1982.

SALDÍVAR TANAKA E., « Everyday Practices of Indigenismo: An Ethnography of Anthropology and the State in Mexico », *Journal of Latin American and Caribbean Anthropology*, vol. 16, n°1, 2011, pp. 67-89.

SALDÍVAR TANAKA E., « Indigenismo legal : la política indigenista de los noventas », *Revista Mexicana de Ciencias Políticas y Sociales*, vol. XLVI, n°189, 2003, pp. 311-339.

SALDÍVAR TANAKA E., *Prácticas cotidianas del Estado : una etnografía del* indigenismo, México, Univesidad Iberoamericana-Plaza y Valdés, 2008.

SÁMANO RENTERÍA M.A., « El Indigenismo institucionalizado (1936-2000): un análisis », *in* ORDÓÑEZ CIFUENTES J. (eds.), *La construcción del Estado nacional: democracia, justicia, paz y Estado de derecho. XII Jornadas Lascasianas*, México, UNAM, 2004, pp. 141-158.

SÁNCHEZ C., *Los pueblos indígenas: del indigenismo a la autonomía*, México, Siglo XXI, 1999.

SANZ JARA E., « Continuidades en el discurso intelectual y político mexicano sobre los indígenas, siglos XIX y XX », *Tzintzun. Revista de Estudios Históricos*, n°51, Enero-Junio 2010, pp. 83-118.

SIERRA J., *Obras completas*, tomo XII, México, UNAM, 1948.

STAVENHAGEN R., « Bienvenido el fin del indigenismo », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 3-7.

STAVENHAGEN R., « Castas clases y proceso dominical: notas sobre la antropología política en la obra de Aguirre Beltrán », *Homenaje a Gonzalo Aguirre Beltrán*, vol. 2, Jalapa, Universidad Veracruzana, 1973, pp. 239-248.

URÍAS HORCASITAS B., « De moral y regeneración : el programa de "ingeniería social" posrevolucionario visto a través de las revistas masónicas mexicanas, 1930-1945 », *Cuicuilco*, , vol. 11, n°32, Septiembre-Diciembre 2004, pp. 87-119.

VALDOVINOS R., « La crítica al indigenismo de Manuel Gamio », *Estudios de cultura Náhuatl*, n°42, 2011, pp. 233-241.

VASCONCELOS J., *La Raza Cósmica, Misión de la raza iberoamericana,* México, SEP, [1925] 1976.

VILLORO L., « ¿El fin del indigenismo? », *Memoria del Seminario permanente sobre asuntos indígenas: ¿El fin del indigenismo? Los derechos de los pueblos indígenas y la Constitución*, INI, México, 1996.

VILLORO L., « Una nueva nación, un nuevo indigenismo », *Nueva Época*, año 1, n°2, Septiembre 1996, pp. 19-24.

WARMAN A. (eds.), *La política social en México 1989-1994*, México, FCE, 1994.

WARMAN A., « Todos santos y todos difuntos. Crítica histórica de la antropología mexicana », *in* BONFIL BATALLA G., NOLASCO M., OLIVERA M., VALENCIA E., WARMAN A. (coord.), *De eso que llaman antropología mexicana,* México, Editorial Nuestro Tiempo, 1970, pp. 9-38.

4.2. Indianité, mouvements autochtones, reconnaissance et multiculturalisme

En général et en Amérique latine

ASSIES W., VAN DER HAAR G., HOEKEMA A. (eds.), *The Challenge of Diversity, Indigenous Peoples and Reform of the State in Latin America*, Amsterdam, Thela Tesis, 2000.

BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *in* POUTIGNAT P., STREIFF FEINART J., *Théorie de l'ethnicité*, Paris, PUF, [1969] 1995.

BARTOLOMÉ B., BARABAS A. (coord.), *Autonomías étnicas y estados nacionales,* México, CONACULTA-INAH, 1998.

BATAILLON G., « Democratizaciones o revoluciones demócraticas : América Latina, 1978-2004 », *Istor, Revista de Historia Internacional*, vol. 5, n°18, Octubre 2004, pp. 81-107.

BATES R., « Ethnicity, Capital Formation and Conflict », *Social Capital Initiative, Working Paper*, n°12, September 1999.

BELLIER I., « Dernières nouvelles du Groupe de travail sur le projet de déclaration des droits des peuples autochtones à l'ONU », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXXIII, n°3, 2003, pp. 93-99.

BELLIER I., « Identité globalisée et droits collectifs : les enjeux des peuples autochtones dans la constellation onusienne », *Autrepart*, vol. 2, n°38, 2006, pp. 99-118.

BELLIER I., « Le projet de Déclaration des droits des peuples autochtones et les États américains : avancées et clivages », *in* GROS C., STRIGLER M.-C. (dir.), *Être indien dans les Amériques. Spoliations et résistance. Mobilisations ethniques et politiques du multiculturalisme,* Paris, Institut des Amériques, 2006, pp. 27-42.

BELLIER I., « Les deux faces de la mondialisation : l'ONU et les peuples autochtones », *in* BELLIER I. (dir.), *La mesure de la mondialisation, Cahier du GEMDEV*, n°31, 2007, pp. 80-95.

BELLIER I., « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, n°54, janvier-mars 2012, pp. 61-80.

BELLIER I., « Les peuples autochtones entre mondialisation et périphérie », *Socio-Anthropologie*, n°14, 2003, pp. 53-67.

BELLIER I., « Retour sur la négociation de la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones : reconnaître le principe d'égalité pour avancer vers des interprétations pragmatiques », *in* PESSINA-DASSONVILLE S. (dir), *Le statut des autochtones à la croisée des savoirs. Cahiers d'anthropologie du droit 2011-2012*, Paris, Karthala 2012, pp. 73-96.

BENGOA J., « ¿Una segunda etapa de la Emergencia Indígena en América Latina? », *Cuadernos de antropología social*, n°29, Enero-Julio 2009, pp. 7-22.

BENGOA J., *La emergencia indígena en América Latina*, Santiago, FCE, 2000.

BOCCARA G., « Le gouvernement "Autres". Sur le multiculturalisme néolibéral en Amérique Latine », *Actuel Marx*, n°50, 2011, pp. 191-206.

BOCCARA G., « Multiculturalisme, néolibéralisme, démocratisation », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN, *Le multiculturalisme, un modèle latino-américain ? « au concret »*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2011, pp. 55-70.

BOCCARA G., « Para una Antropología del Estado Multicultural bajo la Globalización Neoliberal. Algunas Reflexiones Teóricas », *in* ESCAMILLA G., ESCOBAR OHMSTEDE A., SALMERÓN F.I., VALLADARES L. (eds.), *Reformas del Estado : Movimientos Sociales y Mundo Rural en el Siglo XX en América Latina*, México, UNAM-El Colegio de México-INAH-CIESAS-UIA-UAM-Colegio de Etnólogos y Antropólogos Sociales-El Colegio de Michoacán, 2007, pp. 39-63.

BOIDIN C., « Le multiculturalisme au Paraguay, ou les habits neufs du nationalisme linguistique », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret ». Un modèle latino-américain ?*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2011, pp. 295-307.

BONFIL BATALLA G., « El concepto de indio en América: una categoría de la situación colonial », *Anales de Antropología*, vol. 9, 1972, pp. 105-124.

BONFIL BATALLA G., « Historias que no son todavia historia », *Historia ¿para qué ?,* México, Siglo XXI, 1980, pp. 224-255.

BOULLOSA-JOLY M., *Re-devenir Indien en Argentine. Amaicha et Quilmes à l'aube du XXIe siècle*, Thèse de doctorat en anthropologie, sous la direction de Juan Carlos Garavaglia et Alejandro Isla, EHESS, soutenue à Paris, décembre 2006.

BRYSK A., « Turning Weakness into Strenght. The Internationalization of Indian Rights », *Latin American Perspectives*, vol. 23, n°2, Spring 1996, pp. 38-57.

BRYSK A., *From Tribal Village to Global Village: Indian Rights and International Relations in Latin America*, Stanford (CA), Stanford University Press, 2000.

BURGUETE CAL Y MAYOR A., « Autonomía indígena », *in* VALENCIA E. *et al.*, *Etnicidad y derecho, un diálogo postergado entre los científicos sociales. V Jornadas Lascasianas*, México, UNAM, Instituto de investigaciones jurídicas, Serie L, Cuadernos del Insituto n°4, 1996, pp. 57-70.

CONKLIN B., GRAHAM L., « The Shifting Middle Ground: Amazonian Indians and Eco-Politics », *American Anthropologist*, vol. 97, n°4, 1995, pp. 695-710.

DÍAZ POLÁNCO H., *Indigenous Peoples in Latin America: The Quest for Self-Determination*, Oxford, Westview Press, 1997.

DUMOULIN KERVRAN D., « Les "terres indiennes pour la conservation": un dispositif-clé du néo-indigénisme international », *in* GROS C., STRIGLER M.-C. (dir.), *Être indien dans les Amériques. Spoliations et résistance. Mobilisations ethniques et politiques du multiculturalisme,* Paris, Institut des Amériques, 2006, pp. 91-103.

DUMOULIN KERVRAN D., « Transformations des solidarités internationales : des réseaux militants aux champs globalisés. Le cas de la défense des peuples autochtones, » *in* DEVIN G. (dir.), *Les solidarités transnationales*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 103-112.

GÓMEZ M., « El Derecho indígena frente al espejo de América Latina », *Revista Instituto Interamericano de Derechos Humanos*, vol. 26, San José, IIDH, 1997, pp. 47-79.

GROS C., « Demandes ethniques et politiques publiques en Amérique latine », *Papeles del CEIC*, n°11, Marzo 2004 [en ligne, dernière consultation le 30.08.2013 : http://www.ehu.es/CEIC/papeles/11.pdf].

GROS C., « Métissage et identité. La mosaïque des populations et les nouvelles demandes ethniques », *Pouvoirs*, n°98, 2001, pp. 147-159.

GROS C., « Ser diferente por (para) ser moderno, o las paradojas de la identidad », *Análisis Político*, n°36, 1999, pp. 3-20.

GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret ». Un modèle latino-américain ?*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2011, pp. 13-41.

GRUZINSKI S., « Introduction générale : "Un honnête homme, c'est un homme mêlé". Mélanges et métissage », *in* BÉNAT TACHOT L., GRUZINSKI S. (dir.), *Passeurs culturel. Mécanismes de métissage*, Paris, Presses universitaires de Marne-la-Vallée-Éditions de la Maison des sciences de l'homme Paris, 2001.

GRUZINSKI S., *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999.

HODGSON D., « Introduction: Comparative Perspectives on the Indigenous Rights Movement in Africa and the Americas », *American Anthropologist*, vol. 104, n°4, 2002, pp. 1037-1049.

HOULE F., « Citoyenneté, espace public et multiculturalisme : la politique canadienne de multiculturalisme », *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n°2, 1999, pp. 101-123.

KUPER A., « The Return of the Native », *Current Anthropology*, vol. 44, n°3, 2003, pp. 389-401.

KYMLICKA W., *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*, Paris, La Découverte, [1995] 2001.

KYMLICKA W., *Liberalism, Community and Culture*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

LACORNE D., *La crise de l'identité américaine. Du melting pot au multiculturalisme*, Paris, Fayard, 1997.

LAVAUD J.-P., LESTAGE F., « Les redéfinitions de l'indianité. Historique, réseaux, discours, effets pervers », *Esprit*, vol. 321, n°1, 2006 pp. 42-64.

LE BOT Y., « Le renversement historique de la question indienne en Amérique Latine », *in* WIEVIORKA M., OHANA J. (dir.), *La différence culturelle. Une reformulation des débats. Colloque de Cerisy*, Paris, Éditions Balland, 2001, pp. 50-61.

LE BOT Y., *Violence et modernité en Amérique latine. Indianité, société et pouvoir*, Paris, Karthala, 1994.

LÉVIS-STRAUSS C., *Race et histoire*, Paris, UNESCO, 1952.

MARTÍ I PUIG S., « Les raisons de l'existence et du succès des partis ethniques en Amérique Latine. Les cas de la Bolivie, de l'Équateur, du Guatemala, du Mexique, du Nicaragua et du Pérou (1990-2005) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, 2010, pp. 143-165.

MARTINAT F., *La reconnaissance des peuples indigènes entre droit et politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005.

MARTINIELLO M., *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, 1995.

MAZARS N., *Les ruses de la pratique subalterne. La santé gérée par les autochtones en Colombie, un multiculturalisme de domination et/ou d'autonomie ?*, Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Christian Gros, université Sorbonne Nouvelle-Paris 3-IHEAL, soutenue à Paris, le 08.01.2013.

MORIN F., « De l'ethnie à l'autochtonie. Stratégies politiques amérindiennes », *Caravelle*, n°63, 1994, pp. 161-174.

MORIN F., « L'ONU comme creuset de l'autochtonie », *Parcours anthropologiques*, n°5, 2005, pp. 35-42.

MORIN F., SALADIN D'ANGLURE B., « L'ethnicité, un outil politique pour les autochtones de l'Arctique et de l'Amazonie », *Études Inuit Studies*, vol. 19, n°1, 1995, pp. 37-68.

MURRAY LI T., « Articulating Indigenous Identity in Indonesia: Resource Politics and the Tribal Slot », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 42, n°1, 2000, pp. 149-179.

PITT-RIVERS J., « Race in Latin America: The Concept of Raza », *European Journal of Sociology*, vol. 14, n°14, 1973, pp. 3-31.

POSTERO N., *Now We Are Citizens. Indigenous Politics in Postmulticultural Bolivia*, Stanford (CA), Stanford University Press, 2007.

POUTIGNAT P., STREIFF-FEINART J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.

ROBIN AZEVEDO V., SALAZAR-SOLER C. (ed.), *El regreso de lo indígena. Retos, problemas y perspectiva,* Lima, Institut Français d'Études Andines-Centro Bartolomé de Las Casas-Coopération régionale française, 2009.

ROULAND N., PIERRÉ-CAPS S., POUMARÈDE J., *Droit des Minorités et des Peuples Autochtones*, Paris, PUF, 1996.

SIEDER R., « Recognizing Indigenous Law and the Politics of State Formation in Mesoamerica », *in* SIEDER R. (ed.), *Multiculturalism in Latin America. Indigenous Rights, Diversity and Democracy*, London, Palgrave Macmillan, 2002, pp. 184-207.

TAYLOR C., *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, [1992] 1997.

TULLY J., « Struggles over Recognition and Distribution », *Constellations*, vol. 7, n°4, 2000, pp. 469-482.

VAN COTT D.L., *Indigenous Peoples and Democracy in Latin America*. New York (NY), St. Martin's Press, 1994.

VAN COTT D.L., *The Friendly Liquidation of the Past: The Politics of Diversity in Latin America,* Pittsburgh (PA), University of Pittsburgh Press, 2000.

VÉRAN J.-F., « Brésil : les découvertes du quilombo. La construction hétérogène d'une question nationale », *Problèmes d'Amérique latine*, n°32, janvier-mars 1999, pp. 53-72.

YASHAR D.J., « Contesting Citizenship: Indigenous Movements and Democracy in Latin America », *Comparative Politics*, vol. 31, n°1, 1998, pp. 23-42.

YASHAR D.J., « Democracy, Indigenous Movements, and the Postliberal Challenge in Latin America », *World Politics*, vol. 52, n°1, October 1999, pp. 76-104.

Au Mexique

BARTRA A., OTERO G., « Movimientos indígenas campesinos en México: la lucha por la tierra, la autonomía y la democracia », *in* MOYO S., YEROS P. (dir.), *Recuperando la tierra. El resurgimiento de movimientos rurales en África, Asia y América Latina*, Buenos Aires, CLACSO, 2008, pp. 401-428.

BONFIL S.P., « Lo público es ancho y ajeno. Obstáculos y desafíos para la construcción de una agenda de mujeres indígenas », *in* HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T. (coord.), *El Estado y los indígenas en tiempos del PAN : neoindigenismo, legalidad e identidad*, México, CIESAS-Porrúa, 2004, pp. 53-80.

DE LA PEÑA G., « La ciudadanía étnica y la construcción de los indios en el México contemporáneo », *Revista Internacional de Filosofía Política*, n°6, 1995, pp. 116-140.

DEVINEAU J., « Variations régionales : la politisation des identités ethniques au Mexique », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 2, n°72, 2009, pp. 73-92.

DÍAZ-POLÁNCO H., *Autonomía regional. La autodeterminación de los pueblos indios,* México Siglo XXI, 1996.

DÍAZ-POLÁNCO H., SÁNCHEZ C., *México diverso: El debate por la autonomía,* México, Siglo XXI, 2002.

ESCALONA VICTORIA J.L., « Invocations de l'ethnicité et imaginaire sociopolitique au Mexique », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 2, n°72, 2009, pp. 51-71.

FAVRE H., « L'intégration socio-économique des communautés indiennes du Mexique », *Revue Tiers Monde*, n°15, 1963, pp. 453-469.

FAVRE H., « La question indienne au Mexique », *Politique étrangère*, vol. 26, n°5, 1961, pp. 437-459.

GARCÍA COLORADO G., SANDOVAL I. (coord.), *Autonomías y derechos de los pueblos indios,* México, Instituto de Investigaciones Legislativas, 2000.

GASPARELLO G., QUINTANA GUERRERO J. (coord.), *Otras Geografías. Experiencias de autonomías indígenas en México*, México, UAM, 2009.

GÓMEZ M., « Hacia una definición del espacio de los consuetudinario en el medio Indígena y de sus posibilidades de ejercicio en el marco de la nueva Legalidad », *Nueva Antropología*, vol. XIII, n°43, 1992, pp. 9-15.

GÓMEZ M., « La defensoría jurídica de presos indígenas », *in* STAVENHAGEN R., ITURRALDE D. (dir.), *Entre la ley y la costumbre : el derecho consuetudinario indígena en América Latina*, México-San José, Instituto indigenista interamericano-IIDH, 1990, pp. 371-388.

GÓMEZ M., TELLO C., « Comunidades : el cuarto piso », *Nexos,* n°222, Junio 1996, pp. 8-11.

HARVEY N., « Disputando el desarrollo : el Plan Puebla-Panamá y los derechos indígenas », *in* HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T., *El Estado y los indígenas en tiempos del PAN : neoindigenismo, legalidad e identidad*, México, CIESAS-Porrúa, 2004, pp. 115-136.

HERNÁNDEZ NAVARRO L., « Movimiento indígena : Autonomía y reperesentación política », *in* GASPARELLO G., QUINTANA GUERRERO J. (coord.), *Otras Geografías. Experiencias de autonomías indígenas en México*, México, UAM, 2009, pp. 33-61.

HERNÁNDEZ R.A., « La diferencia en debate : la política de identidades en tiempos del PAN », *in* HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T. (coord.), *El Estado y los indígenas en tiempos del PAN : neoindigenismo, legalidad e identidad*, México, CIESAS-Porrúa, 2004, pp. 287-306.

HOFFMANN O., « Flux et reflux des catégories identitaires. Une lecture des politiques foncières au Mexique et en Colombie », *in* PRÉVÔT SCHAPIRA M.-F., RIVIÈRE D'ARC H. (coord.), *Les territoires de l'État-Nation en Amérique Latine*, Paris, IHEAL, 2001, pp. 101-120.

LÓPEZ BÁRCENAS F., *Autonomia y Derechos Indígenas en México*, México, CONACULTA, 2002.

LÓPEZ BÁRCENAS F., *Legislación y derechos indígenas en México*, México, Centro de estudios para el Desarrollo Rural Sustentable y la Soberanía Alimentaria-Cámara de Diputados, 2010.

LÓPEZ BÁRCENAS F., *Los movimientos indígenas en Mexico Rostros y caminos,* México, MC editores-Centro de Orientación y Asesoría a Pueblos Indígenas, 2005.

LÓPEZ CABALLERO P., *Les Indiens et la nation au Mexique. Une dimension historique de l'altérité,* Paris, Karthala, 2012.

LÓPEZ CABALLERO P., *Récits des origines, variations identitaires et conflits pour la légitimité politique à Milpa Alta, Mexico DF (XVIIe-XXIe siècle). Ethnographier l'État et historiciser l'ethnicité*, Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie, sous la direction de Jonathan Friedman, EHESS, soutenue à Paris, le 06.12.2007.

NADAL M.-J., « Dix ans de lutte pour l'autonomie indienne au Mexique, 1994-2004 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXV, n°1, 2005, pp. 17-27.

NAHMAD S., « Los acuerdos y los compromisos rotos y no cumplidos con los pueblos indígenas de México », *in* HERNÁNDEZ R.A., PAZ S., SIERRA M.T. (coord.), *El Estado y los indígenas en tiempos del PAN : neoindigenismo, legalidad e identidad*, México, CIESAS-Porrúa, 2004, pp. 81-113.

NAHMAD S., « Los derechos de los pueblos indígenas de México a su propio desarrollo político, económico y cultural » *in* WARMAN A., ARGUETA A. (coord.), *Nuevos enfoques para el estudio de las Etnias Indígenas en México*, México, Centro de Investigaciones Interdisciplinarias de la UNAM, 1991, pp. 293-315.

POZAS ARCINIEGA R., HORCASITAS DE POZAS I., *Los indios en las clases sociales de México*, México, Siglo XXI, [1971] 1985.

RECONDO D., *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, Paris, Karthala, 2009.

RUIZ HERNÁNDEZ M., « La Asamblea nacional indígena plural por la autonomía (ANIPA): Proceso de construcción de una propuesta legislativa autonómica nacional », *in* BURGUETE CAL Y MAYOR A. (dir.), *México: Experiencias de autonomía indígena*, Copenhague, IWGIA, 1999, pp. 1-53.

SÁMANO RENTERÍA M., DURAND ALCÁNTARA C., GÓMEZ GONZÁLEZ G., « Los acuerdos de San Andrés Larraínzar en el contexto de la Déclaración de los derechos de los pueblos americanos », *in* ORDÓÑEZ CIFUENTES J. (coord.), *Análisis interdisciplinario de la Declaración americana de los derechos de los pueblos indígenas. X Jornadas Lascasianas*, México, UNAM, Instituto de investigaciones jurídicas, Serie doctrina jurídica, n°59, 2001, pp. 103-120.

SIERRA M.T., « Sécurité et justice en construction aux marges de l'État. L'expérience de la police communautaire de Guerrero, Mexique », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret ». Un modèle latino-américain ?*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2011, pp. 227-239.

STAVENHAGEN R., « ¿Es posible una nación multicultural? », *in* REINA L. (coord.), *Los retos de la etnicidad en los estados-nación del siglo XXI*, México, CIESAS-INI-Porrúa, 2000, pp. 332-333.

STAVENHAGEN R., « El marco Internacional del derecho indígena », *in* GÓMEZ M. (coord.), *Derecho Indígena*, México, INI-AMNU, 1997, pp. 43-64.

STAVENHAGEN R., « Indigenous Peoples and the State in Latin America: an Ongoing Debate », *in* SIEDER R. (ed.) *Multiculturalism in Latin America: Indigenous Rights, Diversity, and Democracy*, New York (NY), Palgrave, 2002, pp. 24-44.

STAVENHAGEN R., « Las organizaciones indígenas: actores emergentes en América Latina », *Revista de la CEPAL*, n°62, Agosto 1997, pp. 61-73.

STAVENHAGEN R., *Derecho indígena y Derechos humanos en América latina*. México, Colegio de México, 1988.

STAVENHAGEN R., *Derechos Humanos de los Pueblos Indígenas*, México, CNDH, 2000.

STAVENHAGEN R., ITURRALDE D. (dir.), *Entre la ley y la costumbre : el derecho consuetudinario indígena en América Latina*, México-San José, Instituto indigenista interamericano-IIDH, 1990, pp. 371-388.

VELASCO CRUZ S., *El movimiento Indígena y la autonomía en México*, México, UNAM, 2003.

VILLORO L., « Los pueblos indios y el derecho a la autonomía », *Nexos*, n°197, Mayo 1994, pp. 41-48.

VILLORO L., *Estado plural, pluralidad de culturas*, México, Paidós-UNAM, 1998.

Au Chiapas

ALEJOS GARCÍA J., « Identidad étnica y conflicto agrario en Chiapas », *Les Cahiers Amérique Latine Histoire et Mémoire*, vol. 10, 2004 [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://alhim.revues.org/index114.html].

ALEJOS GARCÍA J., « Los choles en el siglo del café : estructura agraria y etnicidad en la cuenca del río Tulija », *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (ed.), *Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA-Universidad de Guadalajara, 1995, pp. 319-328.

ÁLVAREZ L.H., « Chiapas : dilemas actuales del conflicto y la negociación », *in* ARNSON C., BENÍTEZ MANAUT R., SELEE R. (ed.), *Chiapas : interpretaciones sobre la negociación y la paz*, México, UNAM-Centro de Investigaciones Sobre América del norte-Woodrow International Center for Scholars, 2003, pp. 19-55.

AUBRY A., « La Autonomía en los Acuerdos de San Andrés : expresión y ejercicio de un nuevo pacto federal » *in* MATTIACE S., HERNÁNDEZ A., RUS J. (eds.), *Tierra, libertad y autonomía : impactos regionales del zapatismo en Chiapas*, México, CIESAS-IWGIA, 2002, pp. 403-433.

BARONNET B., « Autonomie et éducation indienne. Les écoles zapatistes dans les vallées de la forêt Lacandone au Chiapas (Mexique) », Thèse de doctorat en sociologie codirigée par Christian Gros et Rodolfo Stavenhagen, Colegio de México-IHEAL Paris III Sorbonne Nouvelle, soutenue en septembre 2009.

BARONNET B., « La question de l'interculturalité dans les expériences d'éducation en terres zapatistes », *in* GROS C., DUMOULIN KERVRAN D. (dir.), *Le multiculturalisme « au concret ». Un modèle latino-américain ?*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2011, pp. 309-319.

BARONNET B., MORA BAYO M., STAHLER-SHOLK R. (dir.), *Luchas « muy otras » : zapatismo y autonomía en las comunidades indígenas de Chiapas*, México, UAM Xochimilco-CIESAS-UNACH, 2011.

BASCHET J., *La rébellion zapatiste*, Paris, Flammarion, [2002] 2005, pp. 22-23.

BURGUETE A., LEYVA SOLANO X., « La remunicipalización en Chiapas : entre la paz y la contrainsurgencia », BURGUETE A., LEYVA SOLANO X. (coord.), *La remunicipalización de Chiapas : lo político y la política en tiempos de contrainsurgencia*, México, CIESAS-Porrúa, 2007, pp. 23-44.

BURGUETE CAL Y MAYOR A., « Las Juntas de Buen Gobierno. Otras autonomías *de facto* son posibles », *Memoria*, n°167, 2003, pp. 34-42.

CARLSEN L., « Autonomía indígena y usos y costumbres : la innovación de la tradición », *Chiapas*, n°7, 1999, pp. 45-70.

CARRASCO T., BENÍTEZ MANAUT R., RODRÍGUEZ LUNA A., « La crisis de Chiapas : negociaciones, democracia y gobernabilidad », *Revista Liminar de Estudios Sociales y Humanísticos*, vol. 5, n°2, Julio-Diciembre 2007, pp. 129-143.

CARRILLO NIETO J.J., « Juntas de Buen Gobierno y Constitucionalidad, autonomía de facto, autonomía de jure », *Revista Argumentos, estudios críticos de la sociedad, Despojo y comunidad,* n°51, Mayo-Agosto 2006, pp. 75-92.

CASTILLO R.A., « De la Sierra a la Selva: Identidades Étnicas y Religiosas en la Frontera Sur », *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA-Universidad de Guadalajara, 1995.

CERDA GARCÍA A., « Construyendo nuevas formas de ciudadanía. Resistencia zapatista en la región Altos de Chiapas », *in* BARONNET B., MORA BAYO M., STAHLER-SHOLK R. (dir.), *Luchas « muy otras » : zapatismo y autonomía en las comunidades indígenas de Chiapas*, México, UAM Xochimilco-CIESAS-UNACH, 2011, pp. 115-135.

COLLIER G.A., LOWERY QUARANTIELLO E., *Basta! Land and the Zapatista Rebellion in Chiapas*, Oakland (CA), Food First, 1994.

DÍAZ-POLÁNCO H., *La rebelión zapatista y la autonomía,* México, Siglo XXI, 1997.

FAVRE H., « Chiapas 1993. Tentative d'analyse d'une situation insurrectionnelle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 5, 2002, pp. 1251-1289.

FERNÁNDEZ CHRISTLIEB P., « El EZLN y la GBI en Chiapas : derechos indígenas contra corporaciones transnacionales », *Revista Mexicana de Ciencias Políticas y Sociales*, vol. XLVI, n°189-188, 2003, pp. 213-262.

HARVEY N., « La difícil construcción de la ciudadanía pluriétnica : el zapatismo en el contexto latinoamericano », *Liminar. Estudios Sociales y Humanísticos,* vol. 5, n°1, 2007, pp. 9-23.

HARVEY N., « Peasant strategies and Corporatism in Chiapas », *in* FOWERAKER J., CRAIG A.L. (eds.), *Popular Movements and Political Change in Mexico,* London-Boulder (CO), Lynne Rienner Publisher, 1990, pp. 183-198.

HARVEY N., « Rebelión en Chiapas: reformas rurales, radicalismo campesino y los límites del salinismo », *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA-Universidad de Guadalajara, 1995, pp. 447-479.

HARVEY N., « Rural Reforms and the Question of Autonomy in Chiapas » *in* CORNELIUS W.A., MYHRE D. (coord.), *The Transformation of Rural Mexico: Performing the Ejido Sector*, San Diego (CA), Center for US-Mexican Studies, 1998, pp. 69-87.

HARVEY N., « Rural reforms and the Zapatista rebellion: Chiapas 1988-95, *in* OTERO G. (ed.), *Neoliberalism Revisited*, Boulder (CO)-Oxford, Westview Press, 1996, pp. 187-208.

HARVEY N., « Rural Reforms and the Zapatista Rebellion: Chiapas, 1988–1995 », *in* OTERO G. (ed.) *Neoliberalism Revisited: Economic Restructuring and Mexico's Political Future*, Boulder (CO), Westview, 1996, pp. 187-208.

HARVEY N., *La rebelión de Chiapas. La lucha por la tierra y la democracia*, México, Editorial Era, 2001.

HERNÁNDEZ NAVARRO L., *Chiapas: la guerra y la paz*, México, ADN Editores, 1995.

KORSBAEK L., *Introducción al sistema de cargos*, Toluca, UAEM, 1996.

KRAUZE E., « El Evangelio según Marcos », *Letras Libres*, n°27, Marzo 2001, pp. 18-23.

KRAUZE E., « El profeta de los indios », *Letras Libres*, n°1, Enero 1999, pp. 10-18.

KRAUZE E., « Procurando entender », *Revista Vuelta*, n°207, Suplemento extraordinario, Febrero 1994, pp. J-M.

LA GRANGE B. (de), RICO M., *Marcos, la genial impostura*, México, Aguilar, 1997.

LEYVA SOLANO X., « De Las Cañadas a Europa: niveles, actores y discursos del Nuevo Movimiento Zapatista (1994-1997) », *Desacatos. Revista de antropologia social*, n°1, Primavera 1999, pp. 56-87.

LEYVA SOLANO X., ASCENCIO FRANCO G., *Lacandonia al filo del agua*, México, FCE-UNICACH-CIESAS-UNAM, 1996.

LEYVA SOLANO X., *Neo-zapatismo: Networks of Power and War*, PhD Thesis in Social Anthropology, University of Manchester, Department of Anthropology, 2001.

LOMELI A., *Los servidores de nuestros pueblos. Syu'el jtuuneletik ta jlumaltik,* Tuxtla Gutiérrez, CONECULTA, 2002.

LÓPEZ MONJARDIN A., « Los Acuerdos de San Andrés y los gobiernos autónomos en Chiapas », *Espiral*, « Sociedad », vol. V, n°14, 1999, pp. 127-133.

MATTIACE S.L., *To See with Two Eyes: Peasant Activism and Indian Autonomy in Chiapas*, Mexico, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2003.

MAURER E., ¿Democracia tseltal o hemicracia occidental?, *pro manuscripto*, Bachajón, Noviembre 2008.

MONTEMAYOR C., *Chiapas : La rebelión indígena de México*, Madrid, Espasa Calpe, 1997.

PAZ O., « Chiapas, ¿nudo ciego o tabla de salvación ? », *Revista Vuelta*, n°207, Suplemento extraordinario, Febrero 1994, pp. C-H.

PINEDA L.O., « Maestros bilingües, burocracia y poder político en los Altos de Chiapas », *in Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA-Universidad de Guadalajara, 1995, pp. 279-300.

PITARCH P., « Los Zapatistas y el arte de la ventriloquia », *Istor, Revista de Historia Internacional*, n°17, 2004, pp. 95-132.

PITARCH P., « Los Zapatistas y la política, *Letras Libres*, n°34, Octubre 2001, pp. 50-54.

RUS J., HERNÁNDEZ CATSILLO R.A., MATTIACE S.L., *Mayan Lives, Mayan Utopias: The Indigenous Peoples of Chiapas and the Zapatista Rebellion*, Lanham (MD), Rowman and Littlefield Publisher, 2003.

SOUS-COMMANDANT MARCOS, *¡Ya basta ! Les insurgés zapatistes racontent un an de révolte au Chiapas*, tome 1, Paris, Éditions Dagorno, 1996.

SOUS-COMMANDANT MARCOS, «*¡Ya basta ! Vers l'internationale zapatiste*, tome 2, Paris, Éditions Dagorno, 1996.

SPEED S., LEYVA SOLANO X., « Introduction. Human Rights and the Maya Region », *in* PITARCH P., SPEED S., LEYVA SOLANO X. (coords.), *Human Rights in the Maya Region: Global Politics, Moral Engagements and Cultural Contentions*, Durham (DC), Duke University Press, 2008, pp. 1-23.

TELLO DÍAZ C., *La Rebelión de las Cañadas*, México, Cal y Arena, 1995.

VAN DER HAAR G., *El movimiento zapatista de Chiapas : Dimensiones de su lucha*, Amsterdam, Labour Again Publications, 2007.

VIQUEIRA J.P., « Los peligros del Chiapas imaginario », *Letras Libres*, n°1, Enero 1999, pp. 20-28

VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA- Universidad de Guadalajara, 1995.

WASHBROOK S., « The Chiapas Uprising of 1994: Historical Antecedents and Political Consequences », *The Journal of Peasant Sudies,* vol. 32, n°3-4, 2005, pp. 417-449.

4.3. Rapport au religieux

ESTRADA SAAVEDRA M., « Construyendo el Reino de Dios en la tierra : pastoral y catequesis en las Cañadas Tojolabales de la Selva Lacandona (1960-1980) », *Sociológica*, vol. 19, n°55, Mayo-Agosto 2004, pp. 199-242.

ESTRADA SAAVEDRA M.A., DURAND G., « Controverse au sein de l'Église sur l'ordre social dans la forêt des Lacandons », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 2, n°80, 2012, pp. 105-124.

GIL TEBAR P., « La Iglesia católica en Chiapas : de la salvación de las almas a la redención de la cultura », *Estudios sobre América, siglos XVI-XX*, Sevilla, Asociación Española de Americanistas, 2005, pp. 1465-1481.

IRIBARREN P., *Experiencia : Proceso de la Diócesis de san Cristóbal de Las Casas. Chiapas*, México, San Cristóbal de Las Casas, Ediciones Piratas, 2003.

LEGORRETA DÍAZ C., *Religión, Política y Guerrilla en Las Cañadas de la Selva Lacandona*, México, Cal y Arena, 1998.

LEYVA SOLANO X., « Catequistas, Misioneros y Tradiciones en Las Cañadas » *in* VIQUEIRA J.P., RUZ M.H. (dir.), *Chiapas : los rumbos de otra historia,* México-Guadalajara, UNAM-CIESAS-CEMCA-Universidad de Guadalajara, 1995, pp. 375-406.

MEYER J., « La Iglesia católica en México 1929-1965 », *Documento de trabajo,* México, CIDE, División de Historia, 2005.

MÜLLER E.J., SÁNCHEZ FRANCO I., « Líderes religiosos locales en la Iglesia católica de Chiapas », Communication présentée à l'occasion des II Jornadas de Sociología, « El fenómeno religioso. Presencia de la religión y de la religiosidad en las sociedades avanzadas », Sevilla, 13-14.07.2007.

MURO V.G., « Iglesia y Sociedad en México, 1970-1990 », *Relaciones. Estudios de Historia y Sociedad,* vol. XII, n°46, 1991, pp. 83-97.

RÍOS FIGUEROA J., *Siglo XX : muerte y resurrección de la Iglesia Católica en Chiapas*, México, UNAM-PROIMMSE, 2002.

RUIZ S., *Cómo me convirtieron los indígenas*, Bilbao, Sal Terrae, 2003.

VALTIERRA ZAMUDIO J., « En busca de la Iglesia autóctona : la nueva pastoral indígena en las cañadas tojolabales », *Estudios Sociales y Humanísticos*, vol. 10, n°2, Julio-Diciembre 2012, pp. 74-89.

VALTIERRA ZAMUDIO J., « Y el Verbo se hizo carne... el proceso de inculturación y el camino hacia la autoctonía de la diócesis de San Cristóbal de Las Casas, Chiapas », Tesis de maestría, México, CIESAS, 2009.

5. EXPERTISE ET MESURE DU DÉVELOPPEMENT

5.1. Recours à l'expertise et aux savoirs experts

ALONSO W., STARR P. (eds.), *The Politics of Numbers*, New York (NY), Russel Sage Foundation, 1987.

BOLTANSKI L., THEVENOT L., *De la justification : l'économie des grandeurs*, Paris, Gallimard, 1991.

BOUDANT J., « Les institutions communautaires face à la crise. Le recours aux comités d'experts ou la perversion de la décision communautaire », *Revue de droit rural*, n°252, avril 1997, pp. 207-213.

BRACQ S., « La Commission européenne et les groupes d'experts. À propos d'une Résolution européenne du Sénat », *Revue du droit de l'Union européenne*, n°2, 2009, pp. 259-274.

CADIOU S., « Savoirs et action publique : un mariage de raison ? L'expertise en chantier », *Horizons stratégiques*, vol. 1, n°1, 2006, pp. 112-124.

CASTEL R., « Savoirs d'expertise et production de normes », *in* CHAZEL F., COMMAILLE J. (dir.), *Normes juridiques et régulation sociale*, Paris, LGDJ, 1991, pp. 177-188.

CHEVALLIER J., « L'entrée en expertise », *Politix*, vol. 9, n°36, 1996, pp. 33-50.

DELMAS C., *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte, 2011.

DESROSIÈRES A., THÉVENOT L., *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte [1988] 2002.

DEZALAY Y., « De la défense de l'environnement au développement durable. L'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 166-167, 2007, pp. 66-79.

EVERS, H.-D., « Epistemic Cultures: Towards a New Sociology of Knowledge », *Working paper n°330*, Bielefeld, University of Bielefeld, Sociology of Development Centre, National University of Singapore, Dept. of Sociology, Research, 2000.

EYMERI J.-M., « Ce que faire l'expert pour la Commission veut dire. Essai d'auto-analyse d'une trajectoire de socialisation », *in* MICHEL H., ROBERT C. (dir.), *La fabrique des « Européens ». Processus de socialisation et construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, pp. 287-312.

FISCHER F., « American Think Tanks: Policy Elites and the Politicization of Expertise », *Governance*, vol. 4, n°3, 1991, pp. 332-353.

FOUILLEUX E., MAILLARD J. (de), SMITH A., « Technical or Political? The Working Groups of the EU Council of Ministers », *Journal of European Public Policy*, vol. 12, n°4, 2005, pp. 609-623.

HAAS E.B., *When Knowledge is Power. Three Models of Change in International Organizations*, Berkeley (CA), University of California Press, 1992.

HABERMAS J., « Scientifisation de la politique et opinion publique » *in* HABERMAS J., *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973, pp. 97-132.

HACKING I., *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001.

HENRY O., « Entre savoir et pouvoir », *Actes de la Recherche en sciences sociales,* vol. 95, 1992, pp. 37-54.

LE BOURHIS J.-P., « Quadriller le territoire. La cartographie au service de l'action publique contre les risques naturels », *in* IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET P. (dir.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, 2003, pp. 157-167.

LEQUESNE C., RIVAUD P., « Les comités d'experts indépendants : l'expertise au service d'une démocratie supranationale ? », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°6, 2001, pp. 867-880.

MAILLARD J. (de), ROBERT C., « Gouvernement par comités », *in* BELOT C., MAGNETTE P., SAURUGGER S. (dir.), *Science politique de l'Union européenne,* Paris, Economica, 2008, pp. 313-334.

MITCHELL T., *Rule of Experts: Egypt, Techno-Politics, Modernity,* Berkeley (CA), University of California Press, 2002.

OGIEN A., « La valeur sociale du chiffre. La quantification de l'action publique entre performance et démocratie », *Revue française de socio-économie*, n°5, 2010, pp. 19-40.

RESTIER-MELLERAY C., « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue française de science politique*, vol. 4, n°40, 1990, pp. 546-595.

ROBERT C., « L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance », *Politique européenne*, vol. 3, n°11, 2003, pp. 57-78.

ROSE N. « Government, Authority and Expertise in Advanced Liberalism », *Economy and Society*, vol. 22, n°3, 1993, pp. 283-299.

ROSE N., « Governing by Numbers: Figuring out Democracy », *Accounting Organizations and Society*, vol. 16, n°7, 1991, pp. 673-692.

TOPÇU S., « Nucléaire : de l'engagement "savant" aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n°3, 2006, pp. 249-256.

WIGGINS S., DERMOT S., « Clarifying the "Logical Framework" as a Tool for Planning and Managing Development Projects », *Project Appraisal*, vol. 10, n°1, March 1995, pp. 2-12.

5.2. Statistique, démographie et eugénisme

En général

ANDERSON M., *The American Census: A Social History*, New Haven (CT), Yale University Press, 1990.

BERLIVET Luc, « "Les démographes et l'alcoolisme". Du "fléau social" au "risque de santé", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, n°95, 2007, pp. 93-113.

BOURGUET M.-N., *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 1988.

BRIAN É., *La mesure de l'État. Administrateurs et géomètres au XVIIIe siècle,* Paris, Albin Michel, 1994.

BUTON F., « De l'expertise scientifique à l'intelligence épidémiologique : l'activité de veille sanitaire », *Genèses*, n°65, 2006, pp. 71-91.

CHARBIT Y., *Economic, Social and Demographic Thought in the XIXth Century. The Population Debate from Malthus to Plato*, Berlin, Springer, 2009.

CHARBIT Y., PETIT V., « From Theory of Change and Response to Comprehensive Demography. A New Agenda for Population and Development Research », *Population and Development Review*, vol. 37, n°2, June 2011, pp. 210-240.

DESROSIÈRES A., « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, n°58, 2005, pp. 4-27.

DESROSIÈRES A., « Du singulier au général : l'argument statistique entre la science et l'État », *in* CONEIN B., THÉVENOT L. (dir.), *Raisons Pratiques n°8. Cognition et information en société*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, pp. 267-282.

DESROSIÈRES A., « Historiciser l'action publique : l'État, le marché, les statistiques », *in* LABORIER P., TROM D. (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF-CURAPP, 2003, pp. 207-221.

DESROSIÈRES A., « L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux », *Genèses*, vol. 2, n°39, 2000, pp. 121-137.

DESROSIÈRES A., « Le territoire et la localité : deux langages statistiques », *Courrier des statistiques,* n°65, mars 1993, pp. 49-59.

DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.

GAYON J., JACOBI D. (dir.), *L'Éternel retour de l'eugénisme*, Paris, PUF, 2006.

HACKING I., « How Should We Do the History of Statistics ? », *Ideology and Consciousness*, n°8, Spring 1981, pp. 15-26.

HACKING I., *The Emergence of Probability: A Philosophical Study of Early Ideas about Probability, Induction and Statistical Inference*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

HACKING I., *The Taming of Chance,* Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

KERTZER D., AREL D. (dir.), *Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Census*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

KERTZER D.I., AREL D., « Censuses, Identity Formation, and Struggle for Political Power », *in* KERTZER D.I., AREL D. (dir.)*, Census and Identity. The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Census*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, pp. 1-42.

KIRK D., *Europe's Population in the Interwar Years,* Princeton (NJ), League of Nations-Princeton University Press, 1946.

LIEBERSON S., « The Enumeration of Ethnic and Racial Groups in the Census: Some Devilish Principles », *in* Statistics Canada and Bureau of the Census-US Department of Commerce, *Challenges of Measuring an Ethnic World. Science, politics and reality*, Washington (DC), Government Printing Office, pp. 23-35.

LIEBERSON S., *Language and Ethnic Relations in Canada*, New York (NY), John Wiley & Sons, 1970.

LIEBERSON S., WATERS M.C., *From Many Strands : Ethnic and Racial Groups in Contemporary America*, New York (NY), Russel Sage Foundation, 1988.

MAY J.F., « Le rôle des politiques de population », *Études*, vol. 417, n°11, 2012, pp. 441-452.

MAYBURY-LEWIS D., *The Politics of Ethnicity: Indigenous Peoples in Latin America,* Cambridge-London, David Rockeffeler Center for Latin American Studies-Harvard University Press, 2002.

PETERSEN W., « The Classification of Subnations in Hawaï: An Essay in the Sociology of Knowledge », *American Sociological Review*, n°34, 1969, pp. 863-877.

PORTER T.M., *The Rise of Statistical Thinking 1820-1900*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1988.

ROSENTAL P.-A., « "L'argument démographique". Population et histoire politique au XXe siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, n°95, 2007, pp. 3-14.

ROSENTAL P.-A., « Pour une histoire politique des populations », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 61, n°1, 2006, pp. 7-29.

ROSENTAL P.-A., *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob, 2003.

STEPAN N.L., *The Hour of Eugenics: Race, Gender, and Nation in Latin America*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1991.

SUTTER J., « L'Eugénique : problèmes, méthodes, résultats », *Cahier de l'INED. Travaux et documents*, n°11, Paris, INED-PUF, 1950.

THÉVENOT L., « La politique des statistiques : les origines sociales des enquêtes de mobilités sociales », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 45, n°6, 1990, pp. 1275-1300.

URLA J., « Cultural Politics in an Age of Statistics: Numbers, Nations, and the Making of Basque Identity », *American Ethnologist*, vol. 20, n°4, November 1993, pp. 818-842.

VALLIN J., « Faut-il une politique de population », *Population et sociétés*, n°489, mai 2012, pp. 1-4.

VILQUIN É., « Histoire de la pensée démographique jusqu'en 1940 », *in* CASELLI G., VALLIN J., WUNSCH G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse, tome VII, Histoire des idées et politiques de population*, Paris, Éditions de l'INED, 2006, pp. 11-54.

WAGLEY W., « On the Concept of Social Race in the Americas », *Actas del XXXIII Congreso de americanistas*, tomo I, San José de Costa Rica, Lehman, 1959, pp. 403-417.

Au Mexique

ASTORGA L.A., « La razón demográfica de Estado », *Revista mexicana de sociología*, vol. 41, n°1, 1989, pp. 193-210.

CASANOVA DEL ÁNGEL F., « Ensayo histórico del desarrollo de la Estadística en México », *El Portulano de la Ciencia*, año V, vol. III, n°13, Febrero 2005, pp. 451-498.

DAUDÉ J., « Más de una década de contabilidad nacional en el INEGI », *Revista Censos*, n°14, Marzo-Abril 1992.

LAVAUD J.-P., LESTAGE F., « Compter les Indiens (Bolivie, Mexique, États-Unis) », *L'Année sociologique*, vol. 55, n°2, 2005, pp. 487-520.

LAYTON H.M., PATRINOS H.A., « Estimating the Number of Indigenous Peoples in Latin America », *in* HALL G., PATRINOS H.A., *Indigenous Peoples, Poverty and Human Development in Latin America 1994-2004*, London, Palgrave McMillan, 2006, pp. 25-39.

LOYO G., *La política demográfica de México*, México, Talleres tipográficos de S. Turanzas del Valle, 1935.

MÉNDEZ MAÍN S.M., « Demografía e historia local : aspectos sobre la evaluación de la información censal, 1895-1910. Caso del cantón de Xalapa, Veracruz », *Sotavento*, vol. 3, n°6, Verano 1999, pp. 33-58.

SHARPE A., « Literature Review of Frameworks for Macro-indicators. Technical Report », *Research Report*, n°3, Ottawa, Centre for the Study of Living Standards, February 2004.

SPAR D., DAIL J., « Of Measurement and Mission: Accounting for Performance in Non-Governmental Organizations », *Chicago Journal of International Law*, vol. 3, n°1, 2002, pp. 171-181.

STERN A., « Mestizofilia, biotipología y eugenesia en el México posrevolucionario: hacia una historia de la ciencia y el estado, 1920-1960 », *Revista Relaciones,* vol. XXI, n°81, Invierno 2000, pp. 57-91.

SUÁREZ Y LÓPEZ GUAZO L.L., *Eugenesia y racismo en México*, México, UNAM, 2005.

WELTI-CHANES C., « La Demografía en México, las etapas iniciales de su evolución y sus aportaciones al desarrollo nacional », *Papeles de Población*, vol. 17, n°69, Julio-Diciembre 2011, pp. 9-47.

ZEA L., *El positivismo en México: nacimiento, apogeo y decadencia*, México, FCE, 1968.

5.3. Mesure de la pauvreté et du développement

En général

ANAND S., SEN A., « The Income Component of the Human Development Index », *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 1, n°1, pp. 83-106.

ATKINSON A., « On the Measurement of Inequality », *Journal of Economic Theory*, vol. 2, n°3, 1970, pp. 244-263.

ATKINSON A., BOURGUIGNON F. (ed.), *Handbook of Income Distribution*, Amsterdam, Elsevier, 2000.

BANETH J., « Les indices synthétiques de développement », *Futuribles*, n°231, mai 1998, pp. 5-27.

CANALES A. « Demografía de la desigualdad. El discurso de la población en la era de la globalización », *in* CANALES A., LERNER SIGAL S., *Desafíos teórico-metodológicos en los estudios de población en el inicio del milenio*, México, El Colegio de México-Universidad de Guadalajara-SOMEDE, 2003, pp. 43-86.

DESTREMAU B., SALAMA P., *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF, 2002.

EVERS H.-D., « Knowledge Hubs and Knowledge Clusters: Designing a Knowledge Architecture for Development », *ZEF Working Paper Series*, n°2, Bonn, Center for Development Research, University of Bonn, 2008.

GABAS J.-J., RIBIER V., VERNIÈRES M., « Introduction. La mesure du développement : comment science et politique se conjuguent », *Revue Tiers Monde*, n°213, 2013, pp. 7-22.

GADREY J., « De la croissance au développement : à la recherche d'indicateurs alternatifs », *Working paper,* 17.06.2002 [en ligne, dernière consultation 26.08.2013 : http://www.ptolemee.com/dares/GADREY.pdf].

GADREY J., JANY-CATRICE F., « Les indicateurs de richesse et de développement. Un bilan international en vue d'une initiative française », *Rapport de recherche pour la DARES*, Paris, DARES, mars 2003.

GADREY J., JANY-CATRICE F., *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, 2005.

GOLDSCHMIDT-CLERMONT L., « Measuring House-holds' non Monetary Production », *in* ENKINS P., MAX-NEFF M., *Real Life Economics. Understanding Wealth Creation,* London-New York (NY), Routledge, 1992, pp. 265-283.

HACKING I., « Façonner les gens : le seuil de pauvreté », *in* BEAUD P., PRÉVOST J.-G. (dir.), *L'ère du chiffre : systèmes statistiques et traditions nationale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000, pp. 17-36.

HICKS D.A., « The Inequality-Adjusted Human Development Index: A Constructive Proposal », *World Development*, vol. 25, n°8, 1997, pp. 1283-1298.

HUGON P., « La mesure du développement est-elle l'expression de rapports de pouvoir ? », *Revue Tiers Monde,* n°213, 2013, pp. 105-121.

JAHAN S., « Evolution of the HDI », *in* FUKUDA-PARR S., SHIVA KUMAR A.K. (eds.), *Readings in Human Development: Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, New Delhi, Oxford University Press, 2002, pp. 128-139.

JAHAN S., « Measurement of Human Development. Seven Questions », *Lecture Reading*, Oxford, 2000.

JANY-CATRICE F., « An Indicator Of Social Health For The French Regions: Genesis And Legitimacy », Communication à l'occasion du Congrès GEMDEV-UNESCO « La mesure du développement. Comment science et politique se conjuguent ? », Paris, UNESCO, 1er-3.02.2012.

KELLEY A.C. « The Human Development Index : "Handle with Care" », *Population and Development Review*, vol. 17, n°2, June 1991, pp. 315-324.

MÉDA D., *Qu'est ce que la richesse* ? », Paris, Édition Aubier, 1999.

PARIZET R., « Mesurer le développement pour gouverner les peuples autochtones », *Revue Tiers Monde*, n°213, 2013, pp. 143-160.

PAUGAM S., « Science et conscience de la pauvreté », *L'Économie politique*, n°26, 2005, pp. 66-79.

PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A., « Les ONG et la mesure du développement : entre performance et communication », *Revue Tiers Monde*, n°213, 2013, pp. 71-86.

RAVALLION M., « Comparaisons de la pauvreté. Concepts et méthodes », *Problèmes économiques*, n°2508, 1997, pp. 1-8.

RAVALLION M., « Good and Bad Growth: The Human Development Reports », *World Development*, vol. 25, n°5, May 1997, pp. 631-638.

RUMPALA Y., « Mesurer le "développement durable" pour aider à le réaliser ? », *Histoire & mesure*, n°24, 2009, pp. 211-243.

Au Mexique

BOLTVINIK J., « Métodos de medición de la pobreza. Conceptos y tipología », *Socialis, Revista Latinoamericana de Política Social*, n°1, 1999, pp. 35-74.

BOLTVINIK J., « Métodos de medición de la pobreza. Una evaluación crítica », *Socialis, Revista Latinoamericana de Política Social*, n°1, 1999, pp. 83-123.

BOLTVINIK J., DAMIÁN A., « Derechos humanos y medición oficial de la pobreza en México », *Papeles de población*, n°35, Enero-Marzo 2003, pp. 101-137.

DE LA TORRE R., « Indicadores de Desarrollo Regional con Información Limitada », *in* MARTÍNEZ G. (ed.), *Pobreza y política Social en México*, Serie de Lecturas del Trimestre Economico, n°85, México, ITAM-FCE, 1997.

DE LA TORRE, « Análisis e implicaciones de la Ley General de Desarrollo Social », *in* SEDESOL, *Cuadernos de Desarrollo Humano*, n°16, Agosto 2004.

EMBRIZ OSORIO A., RUIZ MONDRAGÓN L., « Los indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas y la planeación de la política social en México », *in* LARTIGUE F., QUESNEL A. (coord.), *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates actuales en México*, México, IRD-CIESAS-Porrúa, 2003, pp. 85-114.

PÁNUCO-LAGUETTE H., SZÉKELY M., « Income Distribution and Poverty in Mexico », *in* BULMER-THOMAS V. (ed), *The New Economic Model in Latin America and Its Impact on Income Distribution and Poverty»*, London, MacMillan, 1996, pp. 185-222.

RAMIREZ A., « Mexico », *in* HALL G., PATRINOS H.A. (dir.), *Indigenous Peoples, Poverty and Human Development in Latin America 1994-2004*, London, Palgrave McMillan, 2006, pp. 150-198.

SARIEGO RODRIGUEZ J.L., « Las políticas indigenistas y criterios de identificación de la población indígena en México », *in* LARTIGUE F., QUESNEL A. (coord.), *Las dinámicas de la población indígena. Cuestiones y debates actuales en México*, México, IRD-CIESAS-Porrúa, 2003, pp. 77-83.

SERRANO CARRETO E., « La población indígena a través de los censos mexicanos », *in* CEPAL, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América Latina y el Caribe*, Santiago, CEPAL, 2006, pp. 387-398.

6. PARTICIPATION

6.1. Les dispositifs participatifs en général

ABRAHAM A., PLATTEAU J.-P., « Participatory Development in the Presence of Endogenous Community Imperfections », *Journal of Development Studies,* vol. 39, n°2, 2002, pp. 104-136.

BACQUÉ M.-H., SINTOMER Y., « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social », *in* NEVEU C. (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 115-148.

BAIOCCHI G., HELLER P., SILVA M.K., *Bootstrapping Democracy. Transforming Local Governance and Civil Society in Brazil*, Stanford (CA), Stanford University Press, Stanford, 2011.

BLACKBURN J., HOLLAND J. (eds.), *Who Changes? Institutionalizing Participation in Development*, London, Intermediate Technology Publications, 1998.

BLONDIAUX L., *Le nouvel esprit démocratique. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.

BLONDIAUX L., SINTOMER Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n°57, 2002, pp. 17-35.

BONACCORSI J., NONJON M., « "La participation en kit" : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, n°79, 2012, pp. 45-58.

BRETT E.A., « Participation and Accountability in Development Management », *Journal of Development Studies*, vol. 40, n°2, 2003, pp. 1-29.

BUU-SAO D., « "Perúpetro est ton ami" : un gouvernement des contestataires en Amazonie péruvienne », *Participations*, n°6, 2013, pp. 119-139.

CARREL M., TALPIN J., « "Cachez ce politique que je ne saurais voir !" Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens », *Participations*, n°4, 2012, pp. 179-206.

CHAMBERS R., PACEY A., THRUPP L.A. (eds.), *Farmer First: Farmer Innovation and Agricultural Research*, London, Intermediate Technology Publications, 1989.

CHAMBERS R., *Rural Development : Putting the Last First*, London, Longman, 1983.

CHAMBERS R., *Whose Reality Counts? Putting the First Last*, London, Intermediate Technology Publications, 1997.

CHAUVEAU J.-P., « Enquête sur la récurrence du thème de la "participation paysanne" (P.P.) dans le discours et les pratiques de développement rural depuis la colonisation (Afrique de l'ouest) », *Chroniques du Sud*, ORSTOM, n°6, 1991, pp. 129-149.

CHAUVEAU J.-P., « Le "modèle participatif" de développement rural est-il "alternatif" ? Éléments pour une anthropologie de la culture des "développeurs" », *Bulletin de l'APAD*, n°3, 1992, pp. 20-30 [en ligne, dernière consultation le 09.09.2013 : http://apad.revues.org/3763].

CLEAVER F., « Institutions, Agency and the Limitations of Participatory Approaches to Development », *in* COOKE B., KOTHARI U. (eds.), *Participation: The New Tyranny?,* London, Zed Books, 2001, pp. 36-55.

COOKE B., KOTHARI U. (eds.), *Participation: The New Tyranny?,* London, Zed Books, 2001.

CORNIA G., STEWART F., « Two Errors of Targeting », *in* VAN DE WALLE D., NEAD K. (eds.) , *Public Spending and the Poor: Theory and Evidence*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 1995, pp. 350-386.

CORNWALL A., « Spaces for Transformation? Reflections on Issues of Power and Difference in Participation in Development », *in* HICKEY S., MOHAN G. (dir.), *Participation : From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*, London-New York (NY), Zed Books, 2005, pp. 75-91.

CORNWALL W., « Whose Voices? Whose Choices? Reflections on Gender and Participatory Development », *World Development,* vol. 31, n°8, 2003, pp. 1325-1342.

COSSART P., TALPIN J., « "Les coopératives ne valent que pour battre la monnaie". Les relations du champ politique socialistes et de la coopération ouvrière de Roubaix (fin XIXe-début XXe siècle) », *in* LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 163-178.

DAGNINO E., « Participation, citizenship and democracy. Perverse confluence and displacement of meanings », *in* NEVEU C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 353-370.

DENIEUIL P.-N., « Représentations comparées et limites de la notion de participation suscitée en Afrique et en Amérique latine », *Revue Tiers Monde*, n°195, 2008, pp. 647-659.

EDGERTON J. *et al.*, « Participatory Processes in the Poverty Reduction Strategy », *in* WORLD BANK, *Poverty Reduction Strategy Sourcebook*, Draft for Discussion, Washington (DC), World Bank, 2000.

GAVENTA J., « Towards Participatory Governance: Assessing the Transformative Possibilites », *in* HICKEY S., MOHAN G. (dir.), *Participation: The New Tyranny?,* London, Zed Books, 2001, pp. 25-41.

GOIRAND C. « La démocratie participative au Brésil. Les expériences de budgets municipaux participatifs », *Cahiers du GELA-IS*, n°2, 2002, pp. 125-150.

GOIRAND C., « Penser la participation politique en Amérique latine : questionnements et méthodes d'enquête », *Participations*, n°5, 2013, pp. 227-242.

GOURGUES G., « Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique », *Quaderni*, n°79, 2012, pp. 5-12.

GOURGUES G., RUI S., TOPÇU S., « "Gouvernementalité et participation". Lectures critiques », *Participations*, n°6, 2013, pp. 5-33.

GUERRA RODRÍGUEZ C., « La participación social y las políticas públicas: un juego de estrategias », *in* CASAS R. *et al.* (dir.), *Las políticas sociales de México en los años noventa*, México, Instituto Mora-FLACSO-UNAM, 1995, pp. 75-110.

HAUBERT M., « De la tradition communautaire à la modernité coopérative : évolution, greffage ou récupération ? », *Revue Tiers Monde*, n°88, 1981, pp. 789-808.

HENKEL H., STIRRAT R., « Participation as Spiritual Duty: Empowerment as Secular Subjection », *in* COOKE B., KOTHARI U. (eds.), *Participation: The New Tyranny?,* London, Zed Books, 2001, pp. 168-184.

HICKEY S., MOHAN G., « Towards Participation as Transformation? Critical Themes and Challenges », *in* HICKEY S., MOHAN G. (dir.), *Participation : From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*, London-New York (NY), Zed Books, 2005, pp. 3-24.

JENNINGS R., « Participatory Development as New Paradigm: The Transition of Development Professionalism », Conference Washington (DC) « Community Based Reintegration and Rehabilitation in Post-Conflict Settings », October 2000.

KUMAR S., CORBRIDGE S., « Programmed to Fail? Development Projects and the Politics of Participation », *Journal of Development Studies*, vol. 39, n°2, 2002, pp. 73-103.

LAVIGNE DELVILLE P., « Du nouveau dans la "participation" ? Populisme bureaucratique, participation cachée, et impératif délibératif », *in* JUL-LARSEN E., LAURENT P.-J., LE MEUR P.-Y., LÉONARD E. (dir.), *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire. Conversations autour de l'œuvre de Jean-Pierre Chauveau*, Paris-Marseille-Uppsala, Karthala-IRD-APAD, 2011, pp. 160-187.

LAVIGNE DELVILLE P., « Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural en Afrique de l'Ouest : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/Marp», *in* NEVEU C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 313-330.

LIPPMANN W., « Le public fantôme : Extrait de *The Phantom Public*, Mcmillan & Co, 1925, pp. 13-39 », (trad. LEFRANC S.) *Hermès*, n°31, 2001, pp. 67-76.

MAZEAUD A., SA VILAS BOAS M.-H., BERTHOME G.-E.-K., « Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés », *Participations*, n°2, 2012, pp. 5-29.

MAZEAUD A., TALPIN J., « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, vol. 1, n°3, 2013, pp. 357-374.

MONNOYER-SMITH L., *Communication et délibération. Enjeux technologiques et mutations citoyennes*, Paris, Lavoisier, 2011.

NEVEU C., « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, n°1, 2011, pp. 186-209.

PARFITT T., « The Ambiguity of Participation: a Qualified Defence of Participatory Development », *Third World Quarterly*, vol. 25, n°3, 2004, pp. 537-555.

PERRAULT P.T., « Vers une théorie du développement coopératif : la notion de bien collectif », *L'Actualité économique*, vol. 57, n°3, 1981, pp. 314-324.

RECONDO D., « Les paradoxes de la démocratie participative en Amérique latine : une comparaison des trajectoires mexicaine et colombienne », *in* NEVEU C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 255-276.

RENTING H., MARSDEN T., BANKS J., « Understanding Alternative Food Networks: Exploring the Role of Short Food Supply Chains in Rural Development », *Environment and Planning A*, vol. 35, 2003, pp. 393-411.

RUI S., VILLECHAISE-DUPONT A., « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », *Espaces et sociétés*, n°123, 2006, pp. 21-36.

SALDÍVAR TANAKA E., « Empoderamiento o disciplina : La política de participación indígena en programas de desarrollo en México », *Documentos de investigación*, n°20, México, Instituto de Investigación en desarrollo sustentable y equidad social-Universidad Iberoamericana, 2007, pp. 5-22.

SALOLE G., « Participatory Development: The Taxation of the Beneficiary? », *Journal of Social Development in Africa*, vol. 6, n°2, 1991, pp. 5-16.

WHITE S.C., « Depoliticising Development: the Uses and Abuses of Participation », *Development in Practice,* vol. 6, n°1, February 1996, pp. 6-15.

WONG K.F., « Empowerment as a Panacea for Poverty. Old Wine in new Bottles? Reflections on the World's Bank's Conception of Power », *Progress in Development Studies*, n°3, 2003, pp. 307-322.

6.2. Les figures de la participation, intermédiaires et courtiers du développement

BELLONCLE G., *Jeunes ruraux du Sahel. Les leçons d'une expérience de formation des jeunes ruraux alphabètes au Mali*, Paris, L'Harmattan, 1979.

BIERSCHENK T., CHAUVEAU J.-P., OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 2000.

BLUNDO G., « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines*, n°137, 1995, pp. 73-99.

BLUNDO G., « Une administration à deux vitesses Projets de développement et construction de l'État au Sahel », *Cahiers d'études africaines*, n°202-203, 2011, pp. 427-452.

CARTON DE GRAMMONT H., TEJERA GAONA H. (coord.), *La Sociedad rural mexicana frente al nuevo mileno: Volumen IV: Los nuevos actores sociales y procesos políticos en el campo*, México, Plaza y Valdes Editores, 1996.

DAUZIER M., « De la gêne à l'exaltation : rapports des élites indiennes mexicaines à leur culture d'origine, 1970-1992 », *Civilisations*, vol. 42, n°1, 1993, pp. 121-140.

DAUZIER M., « Élites indiennes au Chiapas. Création sous influence et réappropriation ethnique, 1970-1995 », *Caravelle*, n°67, 1997, pp. 155-169.

DAUZIER M., « Les promoteurs culturels de l'INI au Mexique : une nouvelle élite indienne ? », Document de travail, Paris, CNRS-CREDAL-FRSIPAL, 1987.

LARTIGUE F., « Los intermediarios culturales en la sierre Tarahumara » *in* STAVENHAGEN R., ITURRALDE D. (dir.), *Entre la ley y la costumbre : el derecho consuetudinario indígena en América Latina,* México-San José, III-IIDH, 1990, pp. 191-204.

LAURIE N., ANDOLINA R., RADCLIFFE S., « Indigenous Professionalization: Transnational Social Reproduction in the Andes », *Antipode*, vol. 35, n°3, July 2003, pp. 463-491.

LAVIGNE DELVILLE P., MATHIEU M., « Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social », *in* LAVIGNE DELVILLE P., SELLAMNA N., MATHIEU M. (dir.), *Les enquêtes participatives en débat : ambitions, pratiques, enjeux*, Paris-Montpellier, Karthala-GRET-ICRA, 2000, pp. 497-536.

MARESCA S., « L'excellence professionnelle chez les dirigeants agricoles », *Économie rurale*, n°143, 1981, pp. 49-52.

MÉDARD J.-F., « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française de science politique*, vol. 26, n°1, 1976. pp. 103-131.

MOHAN G., STOKKE K., « Participatory Development and Empowerment: the Dangers of Localism », *Third World Quarterly*, vol. 21, n°2, 2000, pp. 247-268.

NAY O., SMITH A., « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », *in* NAY O., SMITH A., *Le Gouvernement du Compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique,* Paris, Economica, 2002, pp. 1-21.

PARIZET R., « La fabrique dépolitisée des élites locales. Les dispositifs de développement participatif dans le Chiapas (Mexique) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, n°4, 2013 (à paraître).

SAWICKI F., « Leadership politique : un concept à remettre sur le métier ? », *in* SMITH A., SORBETS C. (dir.), *Le leadership politique et les territoires. Les cadres d'analyse en débat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, pp. 71-88.

WEISGRAU M.K., *Interpreting Development: Local Histories, Local Strategies*, New York (NY)-Oxford, University Press of America, 1997.

7. Les acteurs institutionnels

7.1. Administrations et État

En général

ABELÈS M., *Anthropologie de l'État*, Paris, Armand Colin, 1990.

ABRAMS P., « Notes on the Difficulty of Studying the State », *Journal of Historical Sociology,* n°1, 1988, pp. 58-89.

BENAMOUZIG D., BESANÇON J., « Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques. Le cas des agences sanitaires en France », *Sociologie du travail*, n°47, 2005, pp. 301-322.

BEZÈS P., « Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management ? », *Critique internationale*, n°35, 2007, pp. 9-29.

BEZÈS P., « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'État. Quelques exemples français (1988-1997) », *Revue française de science politique*, vol. 50, n°2, 2000, pp. 307-332.

BOURDIEU P., « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 96-97, 1993, pp. 49-62.

CHEVALLIER J., « Un nouveau sens de l'État et du service public », *in* BAECQUE F. (de), QUERMONNE J.-L. (dir.), *Administration et politique sous la Ve République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982, pp. 163-204.

COPANS J., « Afrique noire : un État sans fonctionnaires ? », *Autrepart*, n°20, 2001, pp. 11-26.

GREENWOOD R., SUDDABY R., HININGS C.R., « Theorizing Change: The Role of Professional Associations in the Transformation of Institutionalized Fields », *Academy of Management Journal*, vol. 45, n°1, 2002, pp. 58-80.

GRÉMION C., « Le milieu décisionnel central », *in* BAECQUE F. (de), QUERMONNE J.-L. (dir.), *Administration et politique sous la Ve République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982, pp. 205-224.

HACKER J., « Policy Drift: The Hidden Politics of US Welfare State Retrenchment », *in* STREECK W., THELEN K. (ed.), *Beyond continuity: institutional change in advanced political economies*, Oxford, New York (NY), Oxford University Press, 2005, pp. 40-82.

LECA J., « État », *in* BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 180-191.

LIPSKY M., *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York (NY), Russell Sage Foundation, 1980.

MITCHELL T., « The Limits of the State: Beyond Statist Approaches and Their Critics », *American Political Science Review,* n°85, 1991, pp. 77-96.

ROSE N., MILLER P., « Political Power beyond the State: Problematics of Government », *The British Journal of Sociology*, vol. 43, n°2, 1992, pp. 173-205.

STRANGE S., *States and Markets. An Introduction to International Political Economy*, London, Pinter, 1988.

STREECK W., THELEN K., « Introduction: institutional change in Advanced Political Economies », *in* STREECK W., THELEN K. (ed.), *Beyond Continuity: Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford-New York (NY), Oxford University Press, 2005, pp. 1-39.

THOENIG J.-C., *L'ère de technocrates*, Paris, L'Harmattan, 1987.

WORMS J.-P., *Une préfecture comme organisation,* Paris, Groupe de Sociologie des Organisations, 1966.

Au Mexique

ARELLANO GAULT D., GUERRERO AMPARÁN J.P., « Stalled Administrative Reforms of the Mexican State » *in* ROSS SCHNEIDER B., HEREDIA B. (ed.), *Reinventing Leviathan: The Politics of Administrative Reform in Developing Countries*, Miami (FL), North-South Center Press, 2003, pp. 151-179.

CASANOVA GONZÁLEZ P., « El partido del Estado y el sistema político », *El Estado y los partidos políticos en México*, México, Era, 1982.

DEVINEAU J., *Les mutations de l'État territorial. Décentralisation, mobilisations et politiqués indigènes au Mexique (1970-2004)*, Thèse de doctorat en science politique sous la direction de Richard Balme, Science Po, soutenue à Paris, le 08.12.2008.

FALLETI T.G., « A Sequential Theory of Decentralization: Latin American Cases in Comparative Perspective », *American Political Science Review*, vol. 3, n°99, August 2005, pp. 327-346.

GREENBERG M.H., *Bureaucracy and Development: A Mexican Case Study*, Lexington (MA), Heath Lexington Books, 1970.

GRINDLE M., « Patrons and Clients in the Bureaucracy: Career Networks in Mexico », *Latin American Research Review*, vol. 12, n°1, 1977, pp. 37-66.

GRINDLE M., « Reforming Land Tenure in Mexico: Peasants, the Market, and the State », *in* ROETT R. (ed.) *The Challenge of Institutional Reform*, Boulder (CO), Lynne Rienner, 1995, pp. 39-56.

GRINDLE M., *Bureaucrats, Politicians, and Peasants in Mexico: A Case Study in Public Policy*, Berkeley (CA), University of California Press, 1977.

HEVIA DE LA JARA F., « De Progresa a Oportunidades : efectos y límites de la corriente cívica en el gobierno de Vicente Fox », *Sociológica*, vol. 24, n°70, Mayo-Agosto 2009, pp. 43-81.

ITURRIAGA J., « La creación de la Secretaría de Educación Pública », *in* SOLANA F. *et al* (dir.), *Historia de la Educación Pública en México*, México, FCE, 1981, pp. 158-160.

MARTÍNEZ MARTÍNEZ P., « El fortalecimiento del municipio como institución receptora de la descentralización », *Gestión y Estrategia*, n°14, Julio-Diciembre 1998, pp. 28-38.

MARTÍNEZ PUÓN R., *La profesionalización de la Administración Pública en México: dilemas y perspectivas*, Madrid, Instituto Nacional de Administración Pública, 2003.

MÉNDEZ J.L., « Retos inmediatos del Servicio Profesional de Carrera », *Servicio Profesional de Carrera,* vol. 1, n°1, 2004, pp. 5-12.

MILLÁN R., VALDÉS UGALDE F., « La reforma del Estado : reflexiones sobre la política social », *in* CASAS R. *et al.* (dir.), *Las políticas sociales de México en los años noventa*, México, Instituto Mora-FLACSO-UNAM, 1995, pp. 145-154.

PARDO M. del C., « El servicio profesional de carrera en Mexico : de la tradicion al cambio », *Foro Internacional*, vol. XIV, n°182, Octubre-Diciembre, 2005, pp. 599-634.

RIVIÈRE D'ARC H., « La décentralisation de l'État », *in* COUFFIGNAL G. *et al*. (dir.), *Réinventer la Démocratie : le défi latino-américain*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992.

ROUSSEAU I., *México: ¿una Revolución silenciosa ? 1970-1995. Elites gubernamentales y proyecto de modernización*, México, Colegio de México, 2001.

SMITH P.H., *Labyrinths of Power: Political Recruitment in Twentieth-Century Mexico*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1979.

7.2. Organisations internationales

BARNETT M., FINNEMORE M., *Rules for the World: International Organizations in Global Politics,* Ithaca (NY), Cornell University Press, 2004.

BÉNICOURT E., *Les analyses du PNUD et de la Banque Mondiale sur la pauvreté et le développement : la place d'Amartya Sen*, Thèse de doctorat en socio-économie sous la direction de Juan Carlos Garavaglia, EHESS, soutenue à Paris, le 13.12.2005.

DIMAGGIO P., « Interest and Agency in Institutional Theory », *in* ZUCKER L. (ed.), *Institutional Patterns and Organizations*, Cambridge, Ballinger, 1988, pp. 3-22.

DONNELLY J., *Universal Human Rights in Theory and Practice*, Ithaca (NY), Cornell University Press, [1983] 2003.

FINNEMORE M., « International Organizations as Teachers of Norms: UNESCO and Science Policy », *International Organization*, vol. 47, n°4, 1993, pp. 565-597.

HIBOU B., « Économie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne. Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire », *Les Études du CERI*, n°39, mars 1998.

KAPUR D., LEWIS J.P., WEBB R., *The World Bank. Its First Half Century (vol. I)*, Washington (DC), Brookings Institution Press, 1997.

KRASNER S.D., « Structural Causes and Regime Consequences: Regime as Intervening Variables », *in* KRASNER S.D. (dir.), *International Regimes*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1983, pp. 1-21.

LAUTIER B., « La Banque mondiale et sa lutte contre la pauvreté : sous la morale, la politique », *Politique africaine*, n°82, juin 2001, pp. 169-176.

MEHTA L., « The World Bank and Its Emerging Knowledge Empire », *Human Organisation,* vol. 60, n°2, Summer 2001, pp. 189-196.

NAY O., « How do policy ideas spread among international administrations? Policy entrepreneurs andbureaucratic influence in the UN response to AIDS », *Journal of Public Policy*, vol. 32, n°1, 2012, pp. 53-76.

NAY O., « What Drives Reforms in International Organizations? External Pressure and Bureaucratic Entrepreneurs in the UN Response to AIDS », *Governance*, vol. 24, n°4, 2011, pp. 689-712.

PINCUS J.R., WINTERS J.A., *Reinventing the World Bank,* Ithaca (NY)-London, Cornell University Press, 2002.

PLEHWE D., « A Global Knowledge Bank? The World Bank and Bottom-up Efforts to Reinforce Neoliberal Development Perspectives in the Post-Washington Consensus Era », *Globalizations*, vol. 4, n°4, 2007, pp. 514-528.

PUTNAM R., « Diplomacy and Domestic Politics: the logic of Two Level Games », *International Organization*, vol. 42, n°3, Summer 1988, pp. 427-460.

REINALDA B., VERBEEK B. (eds.), *Autonomous Policy Making by International Organizations,* London, Routledge, 1998.

RICH Bruce, « The World Bank under James Wolfensohn », *in* PINCUS J.R., WINTERS J.A., *Reinventing the World Bank*, Ithaca (NY)-London, Cornell University Press, 2002, pp. 25-53.

RODRÍGUEZ-PIÑERO L., *Between Policy and Law: The International Labour Organisation and Indigenous Peoples*, PhD Thesis in Law, European University Institute, 2003.

ROSENBERG L.J. (dir.), *Final Report. Project Evaluation And The Project Appraisal Reporting System*, vol. 1, July 1970.

8. MEXIQUE

8.1. Agriculture et ruralité

ALEJOS GARCÍA J., « Dominio extranjero en Chiapas. El desarrollo cafetalero en la Sierra Norte », *Mesoamérica*, vol. 17, n°32, Diciembre 1996, pp. 283-298.

BECERRA RAMÍREZ J. de J., « Historia de los Órganos Jurisdiccionales Agrarios en México y sus Perspectivas a Futuro », *Podium Notarial*, n°29, 2004, pp. 194-208.

BENJAMIN T., *A Rich Land, a Poor People. Politics and Society in Modern Chiapas*, Albuquerque (NM), University of New Mexico Press, 1989.

BOBROW-STRAIN A., *Intimate Enemies: Landowners, Power, and Violence in Chiapas*, Durham (NC)-London, 2007.

HARDY C., *El Estado y Los Campesinos : La Confederación Nacional Campesina (CNC)*, México, Nueva Imagen, 1984.

HOFFMANN O., « L'*ejido*, laboratoire des pratiques sociales et fondement de la ruralité contemporaine au Mexique », *in* GASTELLU J.-M., MARCHAL J.-Y. (dir.), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle*, Paris, ORSTOM, 1997, pp. 401-416.

LÉONARD É., « Pluralisme institutionnel et reconfigurations de l'*ejido* au Mexique. De la gouvernance foncière au développement local », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 1, n°79, 2011, pp. 13-34.

LINCK T., « La ruralité en miettes ? Globalisation et fragmentation des territoires et sociétés rurales du Mexique », *in* GASTELLU J.-M., MARCHAL J.-Y. (dir.), *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle*, Paris, ORSTOM, 1997, pp. 277-300.

MACKINLAY H., « Los empresarios agrícolas y ganaderos y su relación con el Estado en la época del Partido revolucionario institucional », *Polis*, n°4, 2004, pp. 113-143.

OTERO G., *¿Adiós al campesinado? Democracia y formación política de las clases en el México rural*, México, Porrúa-UAZ-Simon Fraser University, 2004.

REYES RAMOS M.E., « Conflictos y violencia agraria en Chiapas », *Estudios Agrarios*, n°29, 2005, pp. 51-84.

REYES RAMOS M.E., *El reparto de tierras y la politica agraria en Chiapas, 1914-1988*, México, UNAM, 1992.

RODRÍGUEZ RIVERA Ó., « Sustentabilidad rural y agroecología en comunidades indígenas de Chiapas », *in* MORALES J. (dir.), *La agroecología en la construcción de alternativas hacia la sustentabilidad rural*, México-Guadalajara, Siglo XXI-ITESO, 2011, pp. 260-312.

SÁNCHEZ GONZÁLEZ J., « El marco jurídico de la Reforma Agraria en el periodo de 1940 a 1981 », *Jurídica*, n°15, 1983, pp. 427-451.

STAVENHAGEN R., *Las clases sociales en las sociedades agrarias*, México, Siglo XXI, 1969.

TOLEDO V.M., ORTIZ-ESPEJEL B., CORTÉ L., MOGUEL P., ORDÓÑEZ, M. de J., « The Multiple Use of Tropical Forests by Indigenous Peoples in Mexico: a Case of Adaptive Management », *Conservation Ecology*, vol. 7, n°3, 2003, article 9.

WARMAN A., *Los campesinos hijos predilectos del régimen*, México, Nuestro tiempo, 1976.

8.2. Éducation

ACEVEDO CONDE M.L., « La educación indígena en el cardenismo », *in* ACEVEDO CONDE M.L., NOLASCO M. (dir.), *Educación indígena*, México, INAH-DEAS, 1986, pp. 11-40.

ARCE GURZA F., « En busca de una educación revolucionaria : 1924-1934 », *Ensayos sobre la historia de la educación en México*, México, Colegio de México, [1981] 1985.

BERTELY BUSQUETS M., « Panorama histórico de la educación para los indígenas en México », Biblioteca Digital Universitaria de la DGSCA [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://biblioweb.tic.unam.mx/diccionario/htm/articulos/sec_5.htm].

CIVERA CERECEDO A., « El internado como familia: las escuelas rurales en la década de 1920 », *Revista Latinoamericana de Estudios Educativos*, vol. XXXVI, n°3-4, 2006, pp. 53-73.

COOK K.M., *La casa del Pueblo. Un relato acerca de las escuelas nuevas de acción de México*, México, SEP, 1936.

DE LA FUENTE J., *Educación, antropología y desarrollo de la comunidad*, México, INI, 1977.

LOYO BRAVO E., *Gobiernos Revolucionarios y Educación Popular en México, 1911-1928*, México, Colegio de México, 1990.

MARTÍNEZ A., « La educación en el Porfiriato », *in* HERNÁNDEZ A. (dir.), *La educación en la historia de México*, México, Colegio de México, 1992.

MONROY G., *Política educativa de la revolución (1910-1940)*, México, SEP, 1975.

ORNELAS C., *El sistema educativo mexicano. La transición de fin de siglo*, México, CIDE-NAFIN-FCE, 1999.

PERRIN E., « La construction de l'imaginaire national mexicain à travers les fresques de Diego Rivera au ministère de l'Éducation (1923-1929) », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°15, printemps 2003 [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://ipr.univ-paris1.fr].

QUINTANILLA S., « La Educación en México durante el periodo de Lázaro Cárdenas: 1934-1940 », Biblioteca Digital Universitaria de la DGSCA [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://biblioweb.dgsca.unam.mx/diccionario/htm/articulos/sec_31.htm].

SÁENZ M., « La escuela rural », conférence prononcée en 1928, *in* COMAS J., *La antropología social aplicada en México: Trayectoria y Antología*, México, 1976, pp. 105-133.

SÁENZ M., *La educación rural en México*, México, Talleres Gráficos de la nación, 1928.

VASCONCELOS J., *Textos sobre educación*, México, FCE-SEP, 1982.

8.3. Transition démocratique

BIZBERG I., « La transformation politique du Mexique : fin de l'ancien régime et apparition du nouveau ? », *Critique internationale*, vol. 2 n°19, 2003, pp. 117-135.

CANSINO C., *La transición mexicana, 1977-2000*, México, Ediciones Cepcom, 2000.

COMBES H., « Faire parti(e) : construction et positionnement du PRD dans le système politique mexicain », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n°3, 2005, pp. 331-345.

FOX J., « The Difficult Transition from Clientelism to Citizenship: Lessons from Mexico », *World Politics*, vol. 46, n°2, 1994, pp. 151-184.

GILBRETH C., OTERO G., « Democratization in Mexico: The Zapatista Uprising and Civil Society », *Latin American Perspectives*, vol. 28, n°4, 2001, pp. 7-29.

GONZÁLEZ CASANOVA P., *La democracia en México*, México, Ediciones Era, [1965] 1975.

HERNÁNDEZ RODRÍGUEZ R., « La historia moderna del PRI. Entre la autonomía y el sometimiento », *Foro Internacional*, n°160, 2000, pp. 278-306.

MODOUX M., *Démocratie et fédéralisme au Mexique, 1989-2000*, Paris, Karthala, 2006.

MOTA DÍAZ L., « La Polìtica Social del Gobierno del Cambio », *Reflexión Política*, vol. 8, n°4, 2002.

ORTEGA LOMELÍN R., *El nuevo federalismo. La descentralización*, México, Porrúa, 1988.

REYNA J.L., « Control político, estabilidad y desarrollo en México », *Cuadernos del CES*, n°3, 1974.

SHIRK D.A., « Vicente Fox and the Rise of the PAN» *Journal of Democracy*, vol. 11, n°4, 2000, pp. 25-32.

SOLÍS L., *Medio siglo en la vida económica de México, 1943-1993*, México, El Colegio Nacional, 1994.

STEVENS E.P., « Mexico's PRI: The Institutionalization of Corporatism? », *in* MALLOY J.M (ed.), *Authoritarianism and Corporatism in Latin America*, Pittsburgh (PA), University of Pittsburgh Press, 1977, pp. 227-258.

VALENCIA LOMELÍ E., « La résurgence des politiques sociales au Mexique », *Revue Tiers Monde*, n°175, 2003, pp. 555-582.

WILLIAMS M.E., « Traversing the Mexican Odyssey: Reflections on Political Change and the Study of Mexican Politics », *Mexican Studies*, n°18, Winter 2002, pp. 159-188.

8.4. Société

ADLER HELLMAN J., « Mexican Popular Movements, Clientelism and the Process of Democratization », *Latin American Perspectives*, vol. 21, n°2, 1994, pp. 124-142.

BAGLEY M.B., AGUAYO QUEZADA S., *Mexico in Search of Security*, Miami (FL), University of Miami, [1990] 1993.

CASAS R., LUNA M., *Gobierno*, *academia* y *empresas* en *México*: *hacia* una *nueva configuración* de *relaciones*, México, Plaza y Valdez, 1997.

DUSSEL PETERS E., « Cambio estructural y potencialidades de crecimiento del sector manufacturero en México (1982–1991) », *in* LÓPEZ J. (ed.), *México: La nueva macroeconomía*, México, Centro de Estudios para un Proyecto Nacional-Nuevo Horizonte Editores, 1994, pp. 149-229.

GUERRERO CHIPRÉS J.S., *Insurgencies and National Security in Mexico (1993-2003): Political Frontiers, Myth and Hegemony, the Role of the EZLN*, PhD Thesis in Political Theory, University of Essex, March 2004.

SOURCES PRIMAIRES

9. DOCUMENTS PARLEMENTAIRES ET GOUVERNEMENTAUX

CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos, *Diario Oficial de la Federación*, 19.07.2013.

CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Estatuto Orgánico de la Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas, *Diario Oficial de la Federación*, 26.07.2010.

CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley de la Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas, *Diario Oficial de la Federación*, 21.05.2003.

CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley de Servicio Profesional de Carrera en la administración Pública Federal, *Diario Oficial de la Federación*, 10.04.2003.

CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley de servicio profesional de carrera en la adminstracion publica federal, *Diario Oficial de la Federación*, 10.04.2003.

CÁMARA DE DIPUTADOS DEL H.CONGRESO DE LA UNIÓN, Ley General de Desarrollo Social, *Diario Oficial de la Federación*, 20.01.2004.

CASO A. *et al*., *Métodos y resultados de la política indigenista en México. Memorias*, México, INI, vol. VI, 1954.

CDI-PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas de México*, México, CDI, 2006, (Versión electrónica base 2000).

CDI-PNUD, *Regiones indígenas de México*, México, CDI-PNUD, 2006.

CDI, *Acciones de Gobierno para el Desarrollo Integral de los Pueblos Indígenas. Informe 2001-2003,* México, CDI, 2004.

CDI, *Acciones de Gobierno para el Desarrollo Integral de los Pueblos Indígenas. Informe 2003-2004*, México, CDI, 2005.

CDI, *Desarrollo Curricular. Manual metodológico*, Dirección de Fortalecimiento de Capacidades de los Indígenas, Fortalecimiento de capacidades en materia de equidad de género entre la población indígena, Puebla, CDI, 2005.

CDI, *Informe Cualitativo del Índice de Rezago Social de los Pueblos Índigenas,* México, CDI, 2009.

CDI, *Informe del Índice de Rezago Social de los Pueblos Índigenas,* México, CDI, 2009.

CDI, *Pueblos indígenas de México : por una cultura de la información,* versión preliminar para discusiones internas, México, CDI, 2005.

CDI, *Regiones Indigenas de México*, México, CDI-PNUD, 2006.

CDI, *Reglas de operación 2004*, *Programa de Infraestructura Básica para la Atención de los Pueblos Indígenas del Programa de la CDI,* México, CDI, 2004.

CDI, *Sistematización del concepto de desarrollo desde la perspectiva de los pueblos indígenas y sus prácticas: estudio de dos comunidades en México*, México, CDI, 2012 [en ligne, dernière consultation le 07.10.2013 : http://www.cdi.gob.mx/index.php?option=com_content&view=article&id=2420].

CDI, *Sistematización general de proceso de diseño y desarrollo curriculurales para el fortalecimiento de capacidades en los pueblos indígenas*, México, CDI, 2006, (documento interno).

CDI, *Una nueva relación : Compromiso con los pueblos indígenas,* México, CDI-FCE, 2005.

CDI, *Vigencia de Derechos Indígenas. Analisis de las Repercusiones Jurídicas de la Reforma Constitucional Federal sobre Derechos y Cultura Indígena en la Estructura del Estado*, México, CDI, 2007.

CENTRO DE ESTUDIOS SOCIALES Y DE OPINIÓN PÚBLICA, « Impacto del trabajo legislativo », *Desarrollo Social* [en ligne, dernière consultation le 28.08.2013 : www.diputados.gob.mx/cesop/].

COMITÉ TÉCNICO PARA LA MEDICIÓN DE LA POBREZA, *Medición de la pobreza. Variantes metodológicas y estimación preliminar*, México, SEDESOL, 2002.

CONAPO-PROGRESA, *Índices de marginación, 1995*, México, CONAPO, 1998.

CONAPO, *La población de México en el nuevo siglo*, México, CONAPO, 2001.

CONEVAL, *Censo de Población y Vivienda 2010*, CONEVAL, México, 2010.

EMBRIZ OSORIO (coord.), *Sistema de Información Básica para la Acción Indigenista, indicadores socioeconómicos* de *los pueblos indígenas* de *México,* México, INI-PNUD, 1996.

EMBRIZ OSORIO A. *et al.*, *Indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas de México, 1990*, México, INI, 1994.

GACETA MEXICANA DE ADMINISTRACIÓN PÚBLICA ESTATAL Y MUNICIPAL, « La descentralización de la vida nacional », *Gaceta Mexicana de Administración Pública Estatal y Municipal,* n°5-6, Enero-Junio 1982.

GOBIERNO DE ESTADO DE CHIAPAS, *Periódico Oficial del Estado de Chiapas,* tomo LI, n°16, Tuxtla Gutiérrez, 18.04.1934.

GOBIERNO DE ESTADO DE CHIAPAS, *VI° Informe de Gobierno, Juan Sabines Guerrero, Gobernador de Estado 2006-2012,* Tuxtla Gutiérrez, 2012.

INEGI, *Cien Años de Censos de Población*, 1895-1995, México, INEGI, 1996.

INEGI, *Encuesta Nacional de Ingreso Gasto de los Hogares*, México, INEGI, 2008.

INEGI, *Estadísticas históricas de México, Tomo II*, México, INEGI, 1999.

INEGI, *Historia del Sistema de Cuentas Nacionales de México. 1938-2000*, México, INEGI, 2003.

INEGI, *XI Censo General de Población y Vivienda, 1990*, México, INEGI, 1993.

INI-ORDPI, *Programa Nacional para el desarrollo de los Pueblos Indígenas 2001-2006*, México, INI-ORDPI, 2002.

INI, *Acuerdo de Concordia y Pacificación con Justicia y Dignidad, celebrado en San Andrés Larráinzar, Chiapas,* México, INI, 16.02.1996.

INI, *Instituto Nacional Indigenista 1989-1994. Memorias*, México, INI, 1994.

INI, *Instituto Nacional Indigenista 1995-2000. Memorias*, México, INI-SEDESOL, 2000.

INSTITUTO DE INVESTIGACIONES LEGISLATIVAS DEL SENADO DE LA REPÚBLICA, « Inicitiva de reforma constitucional en materia indígena présentenda por le presidente Vicente Fox al H. Congreso de la Unión el 5 de Diciembre de 2000 », *Libro blanco sobre las reformas constitucionales en material de derechos y cultura indígenas*, México, Instituto de investigaciones legislativas del Senado de la República-Porrúa, 2001, pp. 240-635.

OPORTUNIDADES, *Programa Institucional Oportunidades 2002-2006*, México, SEDESOL-Coordinación Nacional de Oportunidades, 2003.

ORDPI-SEDESOL, *Consulta Nacional sobre Pueblos Indígenas, Políticas Públicas y Reforma Institucional, Informe General de Resultados de Propuestas Nacionales*, México, ORDPI-SEDESOL, Septiembre 2002.

PODER EJECUTIVO FEDERAL, Plan Nacional de Desarrollo 1983-1988, *Diario Oficial de la Federación*, 31.05.1983.

PODER EJECUTIVO FEDERAL, Plan Nacional de Desarrollo 2001-2006, *Diario Oficial de la Federación*, 30.05.2001.

SALINAS DE GORTARI C., *Producción y Participación Política en el Campo*, México, UNAM, 1980.

SEDESOL-INI-SOLIDARIDAD, *Fondos Regionales de Solidaridad (Manual de Operación),* México INI, 1993.

SEDESOL, *Programa Nacional de Desarrollo Social 2001-2006*, México, SEDESOL, 2001.

SHCP, Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación para el ejericio fiscal del año 2002, *Diario Oficial de la Federación*, 31.12.2001.

SHCP, Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación para el ejericio fiscal del año 2001, *Diario Oficial de la Federación*, 31.12.2000.

SHCP, Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación para el Ejercicio Fiscal 2003, *Diario Oficial de la Federación*, 30.12.2002.

SHCP, Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación para el Ejercicio Fiscal 2004, *Diario Oficial de la Federación*, 31.12.2003.

SHCP, *Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación*, 2001-2006.

SHCP, *Decreto de Presupuesto de Egresos de la Federación*, 2008-2012.

SHCP, Presupuesto de Egresos de la Federación para el ejercicio fiscal del año 2012, *Diario Oficial de la Federación*, 12.12.2011.

SPP, *México: desarrollo regional y descentralización de la vida nacional : experiencias de cambio estructural, 1983-1988*, México, SPP, 1988.

WARMAN A., « Políticas y tareas indigenistas (1989-1994) », México, INI, *pro manuscripto*, 1989, 15 p.

10. DOCUMENTS ET RAPPORTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET D'ONG

CEPAL-INEGI, *Magnitud y evolución de la pobreza en México: 1984-1992*, Aguascalientes, ONU-CEPAL-INEGI, 1993.

CEPAL, *Transformación Productiva con Equidad*, Santiago, CEPAL-Naciones Unidas, 1990.

CMED, *Notre avenir à tous. Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement*, New York (NY), ONU-CMED (Commission Brundtland), 1987 [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://www.un-documents.net/ocf-02.htm].

DAVIS S.H. (ed.), « Indigenous Views of Land and the Environment », *World Bank Discussion Papers*, n°188, Washington (DC), The World Bank, 1993.

ECOSOC, *Establishment of a Permanent Forum on Indigenous Issues Resolution,* E/RES/2000/22, 28.07.2000

ECOSOC, *Study of the problem of discrimination against indigenous populations Resolution,* E/RES/1982/34, 7.05.1982

EDWARDS S., *Crisis and Reform in Latin America, from Despair to Hope, A World Bank Book*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

GRAY A., « Between the Spice of Life and the Melting Pot. Biodiversity Conservation and its Impact on Indigenous People », *IWGIA Document 70*, Copenhague, IWGIA, 1991.

ILO, « Conférence internationale du Travail, 75e session, Révision partielle de la convention n°107 relative aux populations aborigènes et tribales de 1957 », *Rapport VI(2),* Genève, OIT, 1988.

MARTINEZ COBO E., *Study of The Problem of Discrimination Against Indigenous Populations*, E/CN.4/Sub.2/1986/7 et add. 1 à 4, ONU, 1986.

PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México: El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010.

PNUD-GEF, *Reporte Final Evaluación de medio término del proyecto « Manejo Integrado de Ecosistemas en Tres Regiones Prioritarias »*, México, PNUD, 2006.

PNUD, « Le PNUD et les Peuples Autochtones : Une Politique d'Engagement », *Note directionelle*, n.d.

PNUD, *Indicadores de desarrollo humano y mercado laboral de mujeres y hombres,* México, PNUD, 2010.

PNUD, *Índice de desarrollo humano municipal en México 2000-2005,* México, PNUD, 2008.

PNUD, *Informe de Desarrollo Humano. Interculturalismo y Globalización, 2004. La Bolivia posible*, La Paz, PNUD, 2004.

PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano Argentina, 1998. Los valores en la construcción de identidad nacional*, Buenos Aires, PNUD, 1998.

PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano México. Profundizar la democracia en un mundo fragmentado*, México, PNUD, 2002.

PNUD, *Informe sobre Desarrollo humano, Jalisco*, México, PNUD, 2009.

PNUD, *Informe sobre Desarrollo humano, Michoacán*, México, PNUD, 2007.

PNUD, *Informe sobre Desarrollo humano, San Luis Potosí*, México, PNUD, 2005.

PNUD, *Los Espacios Conquistados. Participación Políticas y Liderazgo de las Mujeres Indígenas de México*, México, PNUD, 2008.

PNUD, *Rapport sur le développement humain 1993. La participation populaire*, New York (NY), PNUD, 1993.

PNUD, *Rapport sur le développement humain dans le monde 2010. La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain*, New York (NY), PNUD, 2010.

PNUD, *Rapport sur le développement humain dans le monde, 1990. Définir et mesurer le développement humain*, New York (NY), PNUD, 1990.

PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1997. Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, New York (NY), PNUD, 1997.

PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1999. La mondialisation à visage humain*, New York (NY), PNUD, 1999.

PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, New York (NY), PNUD, 2004.

PNUD, *Voice and Accountability for Human Development: A UNDP Global Strategy to Strengthen Civil society and Civic Engagement*, UNDP Strategy for Civil Society and Civic Engagement, New York (NY), PNUD, 2009.

RENSHAW J., WRAY N., *Indicadores de bienestar y pobreza indígena*, Informe de trabajo, Washington (DC), Banco Interamericano de Desarrollo, 2004.

SEN A., « Évaluer le développement humain. Contribution spéciale », PNUD, *Rapport sur le développement humain, 1999. La mondialisation à visage humain*, New York (NY), PNUD, 1999, p. 23.

SURVIVAL INTERNATIONAL, *Disinherited. Indians of Brazil*, London, Survival International, 2000.

SWARTZ K., UQUILLAS J.E., *Aplicación de la Politica del Banco sobre Poblaciones Indígenas (OD 4.20) en América Latina (1992-97)*, Washington (DC), World Bank, Oficina regional de América Latina y el Caribe, 1998.

UNPFII, *UN Forum Speakers Urge Rapid Adoption of Long-Negotiated. Draft Declaration on Rights Of Indigenous Peoples*, HR/4894, 22.05.2006.

UNPFII, *Workshop on Data Collection and Disaggregation for Indigenous Peoples*, PFII/2004/WS.1/14, 19-21.01.2004.

WORLD BANK, *Operational Directive 4.10*, Wahsington (DC), World Bank, 2004.

WORLD BANK, *Operational Directive 4.20*, Wahsington (DC), World Bank, 1991.

WORLD BANK, *Operational Manual Statement 2.34*, Wahsington (DC), World Bank, 1982.

WORLD BANK, *World Development Report 1990 : Poverty*, New York (NY), World Bank-Oxford University Press, 1990.

WORLD BANK, *World Development Report 2000-2001: Attacking Poverty*, New York (NY), World Bank-Oxford University Press, 2000.

11. TEXTES DE RÉSOLUTIONS, DE CONVENTIONS ET DE DÉCLARATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, A/ 61/295, 13.09.2007.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, A/RES/2200 A (XXI), 16.12.1966.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, A/RES/2200 A (XXI), 16.12.1966.

Carta de Palenque, « Mensaje del Espiritu Viviente del Encuentro de los Pueblos Indígenas para Sanar a la Madre Tierra, en el territorio cultural de los Mayas », Palenque, Chiapas (Mexique), 10-13 Marzo

2008 [en ligne, dernière consultation le 25.08.2013 : http://www.cdi.gob.mx/participacion/palenque/carta.html].

FUERZAS DE LIBERACIÓN NACIONAL, *Declaración de Principios del Partido Fuerzas de Liberación Nacional,* 1992.

OIT, *Convention n°107 relative aux populations aborigènes et tribales*, ILO C.107, 1957.

OIT, *Convention n°169 relative aux populations indigènes et tribales dans les pays indépendants*, ILO C.169, 1989.

RIGOBERTA MENCHU TUM, *Déclaration de Chimaltenango* (Guatemala), 27.05.1993.

UNPFII, *Déclaration de Quito*, « Recommendations Of Indigenous Peoples And Organizations Regarding the Process of the Framework Convention on Climate Change », 17-21.07.1990.

12. DISCOURS

EZLN, *Subcomandante Marcos : palabras por el nacimiento de las Juntas de Buen Gobierno*, Oventik, Chiapas, 9.08.2003.

EZLN, *Subcomandante Marcos, Informe del Diálogo para la Paz*, Chiapas, 23.02.1996.

FOX V., Discurso del Presidente de la República, Vicente Fox durante la presentación del *Informe Desarrollo Humano 2001* del Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo, México, 10.07.2001.

GOBIERNO DE LOS ESTADOS UNIDOS MEXICANOS-PRESIDENCIA DE LA REPÚBLICA, « Mensaje del Presidente de la República », *Programa Nacional de Desarollo 2001-2006*, pp. VII-X.

WOLFENSOHN J.D., « Securing the 21st Century. Protecting the Planet », Address to the Board of Governors, Washington (DC), The World Bank, October 2004.

13. PRESSE ÉCRITE

Auteurs indentifiés

BOLTVINIK J., « Desarrollo humano en México », *La Jornada*, 12.04.2002.

BOLTVINIK J., « Desastre en Oportunidades », *La Jornada*, 4.11.2005.

CASTILLO GARCÍA G., « 2 de Octubre, 40 años de impunidad. Tlatelolco, el infierno », *La Jornada*, 2.10.2008.

GÓMEZ M., « ¿ Indigenismo del cambio? », *La Jornada,* 20.05.2003.

GÓMEZ M., « ¿Jaque a la autonomía? ¿Indigenismo de baja intensidad? », *La Jornada*, suplemento Hojarasca, 18.10.2004.

GÓMEZ M., « ¿Son viables los acuerdos de San Andrés ? », *La Jornada*, México, 14.02.2006.

GÓMEZ M., « El derecho indígena », *La Jornada*, Suplemento derechos humanos y cuidadanía, 12.10.1996.

HERNÁNDEZ NAVARRO L., « Neoindigenismo y autonomía », *La Jornada,* 15.03.2005.

LÓPEZ BÁRCENAS F., « De la autonomía al indigenismo », *Suplemento de La Jornada*, 20.07.2000.

LÓPEZ Y RIVAS G., « Los significados de San Andrés », *Perfil de La Jornada*, 16.02.1998, p. XII.

MONSIVÁIS C., « Por mi madre, bohemios », *La Jornada,* 10.04.2000.

MONTEMAYOR C., « ¿Hacia la cancelación de los acuerdos de San Andrés ? », *La Jornada*, 16.02.1998.

SEDESOL, « Medición de la pobreza », *La Jornada*, *Suplemento Perfil*, 19.08.2002.

VENEGAS J.M., « Contagiado por la temporada, un joven llama a Fox *el mesías* », *La Jornada*, 8.04.2000.

WARMAN A., « Chiapas hoy », *La Jornada*, 16.01.1994.

Auteurs non indentifiés

« Bravo Mena: el PAN no apoya la iniciativa de ley indígena enviada por el Presidente Fox al Congreso », *La Jornada,* 12.01.2001.

« Con el voto de PAN, PRI y PVEM aprueba la Cámara la ley indígena », *La Jornada,* 29.05.2011.

« Critican la designación de una priísta en la comisión de pueblos indígenas », *La Jornada*, 12.01.2013.

« Cuando Marcos era Rafael », *La Jornada Semanal*, 25.02.1996.

« Desconoce la reforma indígena el EZLN; seguirá en rebeldía, anuncia », *La Jornada,* 01.05.2001.

« El país puede vivir con el conflicto sin dificultad », *La Jornada*, 30.01.2001.

« El Parlamento Europeo saluda la marcha del EZLN y confía en una pronta solución en Chiapas », *La Jornada,* 28.02.2001.

« Humberto Aldaz Hernández, nuevo director del INI », *Proceso*, 19.12.2001.

« La producción de café tien aroma de fracaso », *El Universal*, 01.12.2009.

« La reforma aprobada traiciona los acuerdos de San Andrés : EZLN», *La Jornada,* 01.05.2001.

« La reforma aprobada, un "engaño" que provoca división, acusa la ANIPA », *La Jornada,* 29.04.2001.

« Legisladores buscan consensar fecha y lugar del encuentro con la comandancia del EZLN», *La Jornada,* 30.03.2001.

« Los miembros del EZLN "merecen la pena de muerte" », *La Jornada*, 30.01.2001.

« Presenta Xóchitl renuncia », *El Universal*, 06.12.2006.

« Promulgan la Constitución Política del Estado de Chiapas Siglo XXI », *La Jornada*, 28.06.2011.

« Renuncia Xóchitl Gálvez a la comisión indigenista », *La Jornada*, 07.12.2006.

« Se opone grupo panista a iniciativa Cocopa », *La Jornada,* 28.02.2001

« Xóchitl Gálvez llama a rechazar la ley indígena », *La Jornada*, 06.07.2001.

PRINCIPAUX SITES INTERNET CONSULTÉS

Banque mondiale : http://www.worldbank.org

Banque mondiale, Rapports sur le développement dans le monde : http://wdronline.worldbank.org

Comisión Económica para America Latina : http://www.eclac.cl

Comisión Nacional para el Desarollo de los Pueblos Indígenas : http://www.cdi.gob.mx

Compendio de Información Geográfica y Estadística de Chiapas : http://www.ceieg.chiapas.gob.mx

Comuniqués de l'EZLN : http://enlacezapatista.ezln.org.mx

Conseil économique et social des Nations unies : http://www.un.org/fr/ecosoc

Conseil national de population : http://www.conapo.gob.mx

Consejo Nacional de Evaluación de la Política de Desarrollo Social : www.coneval.gob.mx

Instance permante sur les questions autochtones : http://undesadspd.org/IndigenousPeoples.aspx

Instituto Nacional de Antropología e Historia : www.inah.gob.mx

International Work Group for Indigenous Affairs : www.iwgia.org

Organisation internationale du travail : http://www.ilo.org

Presidencia Calderón: http://calderon.presidencia.gob.mx

Presidencia de la República: www.presidencia.gob.mx

Presidencia Fox : http://fox.presidencia.gob.mx

Presidencia Peña Nieto: www.presidencia.gob.mx/presidencia/presidente

Programme des Nations unies : http://www.undp.org

Programme des Nations unies Mexique : http://undp.org.mx

Programme des Nations unies, Rapports sur le développement humain : http://hdr.undp.org

Secretaría de Desarrollo Social : www.sedesol.gob.mx

Secretaría de Educación Pública : www.sep.gob.mx

Secretaría de Gobernación : http://www.gobernacion.gob.mx

Sociedad Mexicana de Geografía Estadística : http://smge-mexico.blogspot.com

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS **3**

SOMMAIRE **5**

LISTE DES ACRONYMES LES PLUS FRÉQUENTS **7**

INTRODUCTION GÉNÉRALE **9**

La question indienne au Mexique : politiques de l'indigénisme et politiques de développement *13*
La pauvreté et l'identité pour penser la question indienne *14*
Le développement et les populations autochtones : l'état de la recherche 18
Le développement : de l'économie, du savoir et du pouvoir *18*
Les populations autochtones étudiées pour leur spécificité *24*
Pour une sociologie politique du développement 28
Désenchantement de l'autochtonie *30*
Réenchantement mythique du développement *31*
Cadre d'analyse, questionnement et hypothèses 34
Le développement, un « art de gouverner » *34*
Profondeur historique, institutions, instruments et acteurs *37*
- La profondeur historique pour éviter le piège du « présent immédiat » 37
- Une analyse croisée des structures du développement 37
- Les dispositifs de développement comme instruments de l'action 39
- Les trajectoires biographiques qui révèlent des positionnements complexes 40

Questionnement et hypothèses de recherche *41*
Démarche et méthodologie de recherche 43
Une démarche ethnographique *43*
L'articulation des terrains, des focales et des méthodes *46*
- Le choix des terrains : l'observation croisée de trois scènes du développement 46
- Comprendre les pratiques des agents 49

Précisions de vocabulaire *53*
Plan de la thèse 54

PREMIÈRE PARTIE
LA QUESTION INDIENNE AU MEXIQUE. SOCIOGENÈSE DE LA CONSTRUCTION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'INDIANITÉ **55**

CHAPITRE 1. LA QUESTION INDIENNE COMME PROBLÈME SOCIAL 59

1. L'État postrévolutionnaire face au Mexique rural (1920-1960) **63**
1.1. La réforme agraire : la promotion de l'appartenance sociale paysanne 64
1.2. La fédéralisation des écoles et de l'éducation en milieu rural 71
1.3. Les centres coordinateurs indigénistes : guichets territoriaux de l'État 75

2. L'anthropologie érigée en science d'État (1920-1994) **78**
2.1. Anthropologie culturaliste et définitions officielles du problème indien (1920-1970) 79
2.2. Anthropologique critique indianiste et ethno-développement (1965-1994) 87

3. Mouvements sociaux indianistes et politisation de l'ethnicité (1970-2000)..... 91
3.1. Les organisations religieuses et paysannes : espaces de socialisation 95
L'« Église indienne » *95*
Le rôle des organisations paysannes *100*
3.2. Le mouvement néo-zapatiste et la politisation de l'indianité..... 103
3.3. Les mouvements indianistes : entre négociations et radicalité..... 109

4. La transnationalisation de la cause autochtone..... 113
4.1. Le « modèle *boomerang* » comme explication de la transnationalisation 115
4.2. L'autochtonie comme cause humanitaire..... 117
4.3. Les droits de l'homme comme cadre de revendication..... 121
4.4. L'utopie globale d'une identité générique..... 126
Autochtones plutôt qu'indiens ? *127*
La construction d'une identité générique *128*
Le rôle du développement durable dans la redéfinition des peuples autochtones *130*
De la valorisation de la diversité culturelle aux politiques du multiculturalisme *132*

5. Conclusion : la politisation de la question indienne au Mexique..... 135

CHAPITRE 2. ÉVOLUTIONS DE L'ACTION PUBLIQUE INDIGÉNISTE ET AGENDAS POLITIQUES 139

1. L'administration nationale de la pauvreté (1970-1990)..... 142
1.1. Théorie de la marginalisation et rattrapage bureaucratique : le PIDER et la COPLAMAR (1970-1982) 144
1.2. Systématisation de l'administration de la pauvreté et décentralisation : le PRONASOL et les Fonds régionaux (1982-1994) 148
L'adoption d'un modèle de développement économique et politique libéral *149*
Le renforcement des délégations et des guichets de l'administration *150*
La systématisation des politiques d'administration de la pauvreté *154*
1.3. Vers une redéfinition du rôle de l'État 159
L'empreinte du politique sur l'action publique *159*
Le politique, l'économique et l'administratif : différentes lectures de la réforme de l'État *160*

2. Les paradoxes des politiques de gestion de l'ethnicité (1992-2002) 163
2.1. La Constitution multiculturelle : une coquille vide ? 164
La modification constitutionnelle de 1992 : réforme ou contre-réforme ? *164*
Non application du programme pour l'autochtonie : la réforme de 2001 ..... *168*
2.2. La disparition politique de l'INI 172
Le rôle de l'INI dans le soutien aux mobilisation légalistes *173*
La crise chiapanèque et la mise à l'écart de l'INI *175*
La fin de l'indigénisme ? *179*

3. La refondation par le haut de l'action néo-indigéniste (2002-2012) 180
3.1. Le néo-indigénisme implicite : le développement des peuples autochtones.... 181
3.2. « S'emparer du pouvoir » : les enjeux d'une réforme 184
Deux « familles d'esprit » face à la réforme *185*
Des cadres indiens, fonctionnaires pour soutenir la réforme *188*
Le poids des héritages institutionnels *191*
3.3. Une planification centralisée. Le cadre logique comme instrument de l'action de la CDI 194
Une perspective gestionnaire de l'action néo-indigéniste *195*
Le cadre logique pour planifier l'action *196*

3.4. Recrutement et professionnalisation : trajectoires et figures du néo-indigénisme. 200
Éléments pour une grille d'analyse *201*
- La professionnalisation des serviteurs publics 201
- Fonctionnaires de base, cadres intermédiaires et fonctionnaires de confiance 203
- Le rapport à la question autochtone et les *street level bureaucrats* 205

Esquisse d'une typologie des figures du néo-indigénisme *207*
- Le cadre 207
- Le spécialiste (ou l'expert) 209
- Le généraliste 211
- Le promoteur social 213

4. Conclusion : la question indienne au cœur du débat politique national 219

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE 221

DEUXIÈME PARTIE
LES SAVOIRS EXPERTS : NOMMER, QUANTIFIER, DÉCRIRE LES INDIENS . 223

CHAPITRE 3. LA PRODUCTION DES SAVOIRS EXPERTS DU DÉVELOPPEMENT 233

1. La construction d'un appareillage commun au niveau international 233
1.1. Les espaces de production de l'expertise internationale de développement 235
La Banque mondiale : une « Knowledge Bank *»* *235*
Le PNUD : pionnier d'une conception alternative du développement *239*
1.2. Les évolutions de la mesure du développement 241
Vers une sortie de la conception monétaire de la pauvreté ? *242*
La pauvreté comme contrainte et le développement comme opportunité *244*
« Conventions arbitraires », ajustements méthodologiques et complexifications de l'IDH *247*
1.3. Des « indicateurs avec identité ». Vers une prise en compte des spécificités socio-culturelles ? 250
La promotion de la question culturelle dans la mesure du développement *251*
Le lien social, l'exclusion et la participation *252*
Le ciblage des populations autochtones *254*

2. La traduction de la mesure du développement humain au Mexique 259
2.1. Le « gouvernement de changement » : politique sociale et récupération du développement humain 261
Les dilemmes de la politique sociale de l'alternance politique *262*
Le pari sur le capital humain de Vicente Fox *263*
2.2. Le paradoxe des *Oportunidades* 265

3. Conclusion : une traduction ajustée du développement et de sa mesure 270

CHAPITRE 4. LA FORMATION D'UN SYSTÈME EXPERT ET L'ÉQUILIBRE DES TENSIONS 273

1. « Compter les indiens ». Retour sur l'approche statistique de la question indienne 276
1.1. La labellisation raciale 280
1.2. Le critère linguistique : évidence scientifique ou argument politique ? 283
1.3. La catégorisation ethnique revisitée : l'auto-identification problématique 289

2. L'« enclave bureaucratique » de la CDI 292
2.1. Le tournant rationnel de la CDI 294
2.2. L'alliance par l'expertise 299
Une légitimité contestée 299
L'alliance comme ressource de l'action de la CDI 301

3. Un Bureau onusien dédié au développement humain au Mexique 302
3.1. L'installation tardive d'un Bureau de recherche en développement humain ... 303
3.2. Langages et savoirs partagés : le rôle des économistes 306

4. Rapports de force et de compétences : une expertise négociée et excluante 315
4.1. Les rapports de force institutionnels 315
Un consensus minimal, expression d'un rapport de force 316
La main sur les rapports 320
4.2. La définition des compétences. Des populations autochtones consultées ? 323

5. Conclusion : l'expertise comme dispositif d'intéressement 327

CHAPITRE 5. LA TECHNICISATION DE LA QUESTION AUTOCHTONE COMME ÉVITEMENT DU POLITIQUE 329

1. Une expertise normalisatrice : la représentation homogène de l'autochtonie. 330
1.1. Un discours simplificateur 331
1.2. La mesure du retard de développement, une spécificité autochtone 337
1.3. La perspective comparatiste et les impensés socioculturels 340
1.4. La disqualification sociale des populations autochtones 345

2. Des leviers du développement pour régler le problème autochtone 348
2.1. Des solutions techniques adaptées aux besoins des populations 349
2.2. L'aménagement territorial, condition du développement ? 350
2.3. L'assistance sociale individualisée 354

3. L'évitement du politique 360
3.1. La menace de l'autonomie collective 361
3.2. Responsabiliser les individus pour éviter le politique contestataire 365
3.3. « Qui peut s'opposer au développement ? » Une question autochtone soustraite au débat politique 369

4. Conclusion : la dépolitisation de la question indienne, irréductiblement politique 375

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE 379

TROISIÈME PARTIE
LE POLITIQUE DANS LES DISPOSITIFS DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF 381

CHAPITRE 6. LA FABRIQUE DE LA PARTICIPATION 389

1. « Faire participer » : les modèles du développement participatif 391
1.1. Deux modèles de développement participatif 391
Renforcement des capacités individuelles et développement rural communautaire ... 392
La participation, réponse à une demande des populations ? 393
1.2. Les dispositifs de renforcement des capacités de la CDI et du PNUD 395
La participation, entre modèle d'intervention et acceptabilité sociale 395
La sélection des participants 400

1.3. Le développement communautaire rural : le modèle alternatif des jésuites 403
Participation rurale, développement social et populisme *404*
La coopérative comme espace d'hybridation *413*

2. L'apolitisme affficiché de la participation au développement 417
2.1. La promotion du consensus comme grammaire de la participation 418
Le consensus pour pacifier les rapports sociaux ? *418*
L'enchantement local : des communautés consensuelles *420*
La valorisation du consensus *423*
2.2. La coopérative, en dehors du politique 426

3. Conclusion : des formes de participation analogues pour des modèles présentés comme alternatifs 431

CHAPITRE 7. LES MODALITÉS D'UNE POLITISATION INFORMELLE 433

1. Les registres de la socialisation 436
1.1. La promotion paradoxale de l'apprentissage 437
1.2. Les formes de sociabilité 444
1.3. Les usages argumentatifs 447
Les raisons d'agir *447*
Les usages argumentatifs de l'indianité maya *452*

2. Passeurs multipositionnés et configurations locales 454
2.1. La distinction sociale et l'accumulation du capital 455
2.2. Notabilités acquises et reconfigurations locales 458
2.3. Perméabilité des espaces locaux et « variations stylistiques » 463
La position d'« intermédiarité » ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
L'orientation des biens matériels *465*
La communication comme savoir-faire ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
Les pluralités de rôles *467*
2.4. Des agents de changement 469

3. Conclusion : la figure de l'indien-projet 473

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE 477

CONCLUSION GÉNÉRALE 481

INDEX 497

ANNEXES 501

BIBLIOGRAPHIE 553

TABLE DES MATIÈRES 605

TABLE DES ENCADRÉS 610

TABLE DES TABLEAUX 610

TABLE DES FIGURES 611

TABLE DES PARCOURS BIOGRAPHIQUES 611

TABLE DES NOTES DE TERRAIN 611

TABLE DES ENCADRÉS

Encadré 1. Le corporatisme d'État : le PRI et ses intermédiaires locaux 69

Encadré 2. Le sous-commandant Marcos, porte-parole et figure symbolique 108

Encadré 3. La définition de travail du Rapport Cobo 119

Encadré 4. La mise en place d'un forum permanent aux Nations unies dédié aux questions autochtones 125

Encadré 5. L'extension des espaces de production d'expertise 237

Encadré 6. Le sommet de Copenhague de 1995 240

Encadré 7. Définitions du développement humain et de la pauvreté humaine selon le PNUD 245

Encadré 8. Vicente Fox, candidat préféré de la Banque mondiale 262

Encadré 9. L'introduction de la référence au développement humain dans les années 1990 264

Encadré 10. Les deux objectifs généraux du programme *Oportunidades* 267

Encadré 11. Mesure de la pauvreté du Comité technique de la SEDESOL 268

Encadré 12. La question du seuil de pauvreté 270

Encadré 13. La centralisation du « capital informationnel » de l'État mexicain 277

Encadré 14. La théorie de la race et l'hygiénisme social au Mexique 281

Encadré 15. Définitions alternatives et culturelles écartées par l'INI dans sa catégorisation linguistique de l'ethnicité 288

Encadré 16. Au-delà de la CDI. L'exemple d'une relation complexe Nations unies-État fédéré 318

Encadré 17. Critères retenus pour calculer l'IRS 338

Encadré 18. La construction d'infrastructures, également priorité du gouvernement chiapanèque 353

Encadré 19. Les étapes vers l'autonomie de fait 363

Encadré 20. Le renforcement des capacités communautaires ou individuelles 393

Encadré 21. Histoires croisées de l'implantation du café et de la domination des paysans chiapanèques 405

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Dépenses sociales 155

Tableau 2. De l'initiative COCOPA au texte de la réforme constitutionnelle de 2001 : principales modifications et suppressions 171

Tableau 3. Matrice des cadres logiques par résultats de la CDI 199

Tableau 4. Figures de l'action publique néo-indigénisme 218

Tableau 5. IDH national et ses composantes en fonction de la caractéristique autochtone 341

Tableau 6. Budget de la CDI et de son programme PIBAI (2007-2012) 352

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Distance à la ligne de parfaite égalité en IDH selon la condition autochtone 343

Figure 2. Écarts de développement humain par groupe de population (non autochtone = 100) 343

TABLE DES PARCOURS BIOGRAPHIQUES

Parcours biographique 1. Alfonso, cadre interne, « indigéniste, médecin et titulaire d'une maîtrise en planification stratégique » (55 ans en 2012) 209

Parcours biographique 2. Antonio, « spécialiste en infrastructures » (53 ans en 2003) 210

Parcours biographique 3. Santiago, généraliste et « serviteur public » (60 ans en 2012) 211

Parcours biographique 4. Carolina, analyste en développement humain, « pour les opportunités pour tous » (35 ans en 2012) 309

Parcours biographique 5. Humberto, coordinateur du département, « du pire des mondes » au doctorat (32 en 2010) 309

Parcours biographique 6. Yolanda, chercheuse et analyste en économie et statistiques, de la loi au développement (33 ans en 2010) 310

Parcours biographique 7. Blanca, administratrice, communicante et voyageuse (37 ans en 2010) 310

Parcours biographique 8. Óscar Rodriguez, jésuite de la mission de Bachajón (50 ans en 2010) 410

Parcours biographique 9. Xap Japón, tseltal, coopérateur, voyageur, expert en développement (31 ans en 2010) 457

TABLE DES NOTES DE TERRAIN

Notes de carnet de terrain 1. Réunion sur les prix et la récolte du café, région nord du Chiapas 98

Notes de carnet de terrain 2. Des traces de l'INI 191

Notes de carnet de terrain 3. Solidarités quotidiennes 347

Notes de carnet de terrain 4. « Retirer nos opportunités » 354

Notes de carnet de terrain 5. L'association des universitaires au débat autochtone 371

Notes de carnet de terrain 6. Juan et San Juan Nuevo Barrio. Une même communauté divisée 422

Le politique du développement

Les usages politiques des savoirs experts et de la participation des populations indiennes au Mexique

Mot valise véhiculé par les agences internationales, la notion de « développement avec identité » traduit une volonté de prendre en compte les spécificités locales et culturelles des populations autochtones et la promotion d'une approche en terme de développement, présenté comme universel et apolitique. C'est cette contradiction que cette thèse propose d'explorer. À partir du cas mexicain, il s'agit de comprendre comment les dispositifs de développement fonctionnent comme des instruments de connaissance, mais également comme des instruments performatifs par leurs inductions prescriptives et les usages sociaux qui en sont faits. Au final, le « développement avec identité » renvoie à un « art de gouverner » les populations marquées par une disqualification sociale. Celui-ci s'appuie sur deux volets : l'élaboration de savoirs spécifiques sur ces populations et la participation des individus et groupes autochtones aux dispositifs de développement. Cette thèse propose une contribution sociologique à l'analyse du développement et aux travaux sur la question autochtone. Cette étude de la circulation des discours, des instruments et des pratiques du développement se fonde sur une enquête ethnographique de trois espaces où se construisent, s'élaborent et se mettent en pratique les dispositifs du développement autochtone au Mexique : le bureau du Programme des Nations unies à Mexico, l'instance nationale en charge de l'action publique de développement des populations autochtones, et enfin des groupes sociaux de la région du Chiapas dans lesquels des dispositifs de développement sont également élaborés et mis en œuvre.

Mots clefs : Développement, disqualification sociale, gouvernementalité, indianité, indicateurs, Mexique, participation, pauvreté, populations autochtones, savoirs experts

---

Development politics

The political uses of expert knowledge and participation of indigenous peoples in Mexico

A buzzword broadcasted by international agencies, the concept of "development with identity" refers to a willingness to take into account local and cultural specificities of indigenous peoples. It entails a promotion of the development approach, presented as both universal and apolitical. This thesis proposes to explore this contradiction. Focusing on the Mexican case, it aims to understand how development apparatuses function as instruments of knowledge, but also as performative instruments by their prescriptive inductions and the social uses they are made of. Finally, "development with identity" refers to an "art of government" of populations labeled as socially disqualified. It relies on two key components: the elaboration of a specific knowledge on these populations and the participation of indigenous individuals and groups in development apparatuses.
This thesis proposes a sociological contribution to the analysis of development and works on indigenous issues. In order to study the circulation of development speeches, instruments and practices, this work is based on a political ethnography of three spaces in which the apparatuses of indigenous development in Mexico are elaborated, formulated and put into practice: the Office of the United Nations Development Program in Mexico, the national authority in charge of development public policy for indigenous peoples, and finally social groups in the region of Chiapas in which development apparatuses are developed and implemented.

Keywords: Development, governmentality, expert knowledge, indigenousness, indicators, Mexico, participation, poverty, indigenous populations, social disqualification

Unité de recherche/Research unit : Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, CERAPS UMR 8026, ceraps@univ-lille2.fr, http://ceraps.univ-lille2.fr.

Ecole doctorale/Doctoral school : Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, n° 74, 1 place Déliot, 59000 Lille, ecodoc.univ-lille2.fr, http://edoctorale74.univ-lille2.fr

Université/University : Université Lille 2, Droit et Santé, 42 rue Paul Duez, 59000 Lille, http://www.univ-lille2.fr

Tableau 1. Dépenses sociales

	Dépenses totales du budget fédéral (millions de pesos)	Dépenses en développement social (millions de pesos)	Participation du budget de développement social sur le budget total fédéral (%)	Participation du développement social du PIB (%)	Pourcentage d'inflation (%)
1970	104203	12382	11,88 %	2,79 %	n/d
1976	506315	64587	12,75 %	4,71 %	n/d
1982	3380792	572975	16,94 %	5,86 %	98,8 %
1988	172131920	15761312	9,16 %	3,79 %	51,7 %
1994	232138500	82508400	35,54 %	5,81 %	7,1 %

Sources : Auteur. Réalisé à partir de données tirées de INEGI, *Estadísticas históricas de México, Tomo II*, México, INEGI, 1999.

Tableau 2. De l'initiative COCOPA au texte de la réforme constitutionnelle de 2001 : principales modifications et suppressions

Modifications et suppressions	Initiative COCOPA	Réforme constitutionnelle de 2001
Suppression de la qualification des communautés autochtones en tant qu'*entités* de droit public	Les communautés autochtones sont considérées comme des « *entités* de droit public ».	
Modification du droit à la terre : du *droit à l'usage collectif* à l'*usage préférentiel*	Les communautés autochtones ont le droit d'« accéder *collectivement* à l'usage et à la jouissance de leurs terres et territoires, entendus comme la totalité des terres que les peuples autochtones usent et occupent, sauf celle dont la propriété revient à la Nation ».	« Les communautés autochtones ont le droit d'« accéder, dans le respect des formes et modalités de propriétés terriennes établie par la Constitution et les lois en la matières ainsi que les droits acquis par des tiers ou des intégrants de la communauté, à l'usage et la jouissance *préférentiels* des ressources naturelles des lieux occupés et habités par les communautés. » (article 2.A.VI)
Modification des *territoires* aux *lieux occupés et habités*	« L'usage et à la jouissance de leurs *terres et territoires*. »	« Des lieux occupés et habités par les communautés. » (article 2.A.VI).
Suppression du droit à la libre et auto-détermination	« Le droit à la libre et auto-détermination des peuples autochtones sera respecté dans tous les domaines et niveaux dans lesquels ils feront valoir leur autonomie, ceci pouvant concerner un ou plusieurs peuples autochtones, selon les circonstances particulières et spécifiques de chaque entité fédérée […]. Les communautés autochtones en tant qu'entité de droit public […] pourront s'associer librement dans le but de coordonner leurs actions. »	« Les communautés autochtones, dans le cadre municipal, pourront se coordonner et s'associer dans les termes et pour les effets prévus par la loi. » (article 115)
Modification des dispositions relatives à la représentation et participation politiques : modifications des circonscriptions, suppression de la représentation, limitation de la prise en compte de la situation des peuples autochtones.	« Pour établir la démarcation territoriale des districts *uninominaux* et les circonscriptions *plurinominales*, la situation des peuples autochtones sera prise en compte afin d'*assurer* leur participation et leur *représentation politique* dans le domaine national. »	« Pour établir la démarcation territoriale des districts électoraux *uninominaux*, la situation des peuples autochtones, *dans les cas possibles*, sera prise en considération, afin de rendre *propice* leur *participation* dans le domaine national. » (article transitoire 3)

Tableau 4. Figures de l'action publique néo-indigénisme

	Le cadre		Le spécialiste	Le généraliste	Le promoteur social
	politique	**interne**			
Ressources spécifiques	Liens avec une personnalité politique → Nomination	Expérience professionnelle → Recrutement	Expérience professionnelle → Recrutement	Liens avec les autres administrations et les groupes sociaux → Recrutement	Connaissance de l'environnement social local → Recrutement
Ressources relationnelles	Relais politiques et administratifs, principalement à Mexico	Relais administratifs et territoriaux Organisations autochtones	Réseaux d'experts et de techniciens	Relais institutionnels et organisations autochtones	Dirigeants d'associations, représentants autochtones, communautés, principalement dans la région du centre coordinateur
Orientation et évolution de carrière	Dépend de la direction de la CDI à Mexico → Verticale		Au sein d'un même secteur de l'action publique → Horizontale sectorielle	D'un secteur du développement à l'autre de l'administration publique → Horizontale intersectorielle	Très limitée Interne au centre coordinateur → Horizontale limitée
	Direction d'une délégation, siège de Mexico	Direction d'un centre coordinateur, sous direction d'une délégation, siège à Mexico			
Rapport à la question autochtone	Très faible	Fin connaisseur de la question autochtone Se déclare *indigéniste*	Très distancié	Selon l'ancienneté dans l'administration indigéniste Impliqué dans le développement social	Lien très important Se déclare soit indigéniste soit indianiste
Espace institutionnel de la CDI	Délégation, siège	Centre coordinateur, délégation siège	Délégation, siège	Centre coordinateur, délégation siège	Centre coordinateur

Source : auteure.

Figure 1. Distance à la ligne de parfaite égalité en IDH selon la condition autochtone

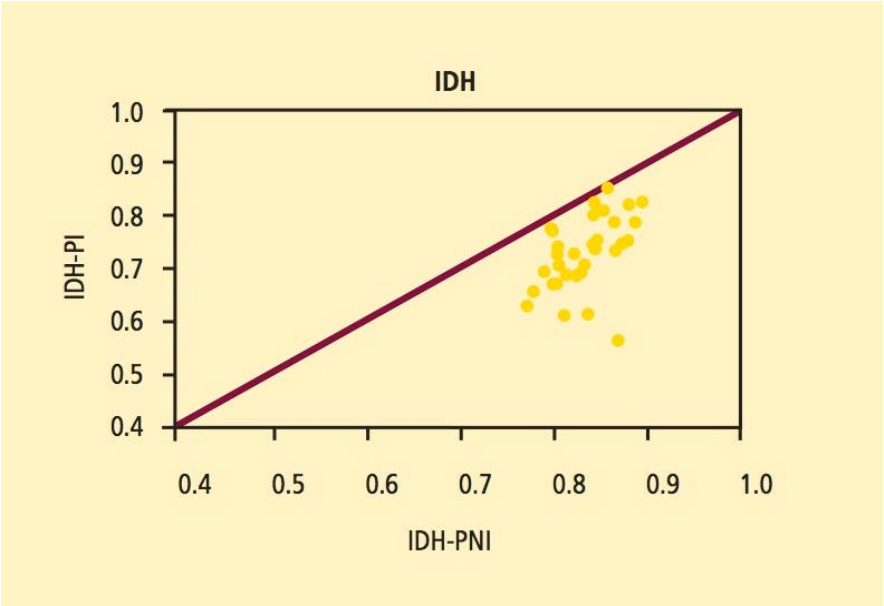

Source : PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México : El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010, p. 38.

Figure 2. Écarts de développement humain par groupe de population (non autochtone = 100)

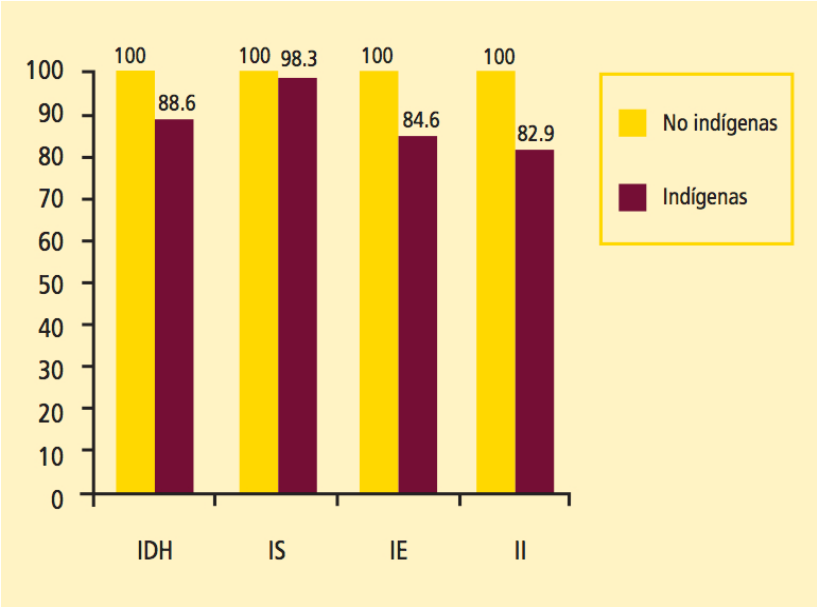

Source : PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México: El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010, p. 39 (élaboré par le Bureau de recherche en développement humain sur la base d'information de l'INEGI[1]).

[1] . INEGI, *Encuesta Nacional de Ingreso Gasto de los Hogares*, México, INEGI, 2008.

Annexe 6. Carte des États-Unis du Mexique

Source : INEGI [en ligne, dernière consultation le 10.10.2013 : http://cuentame.inegi.org.mx/mapas].

Annexe 7. Carte des localités dont plus de 40% de la population est indienne

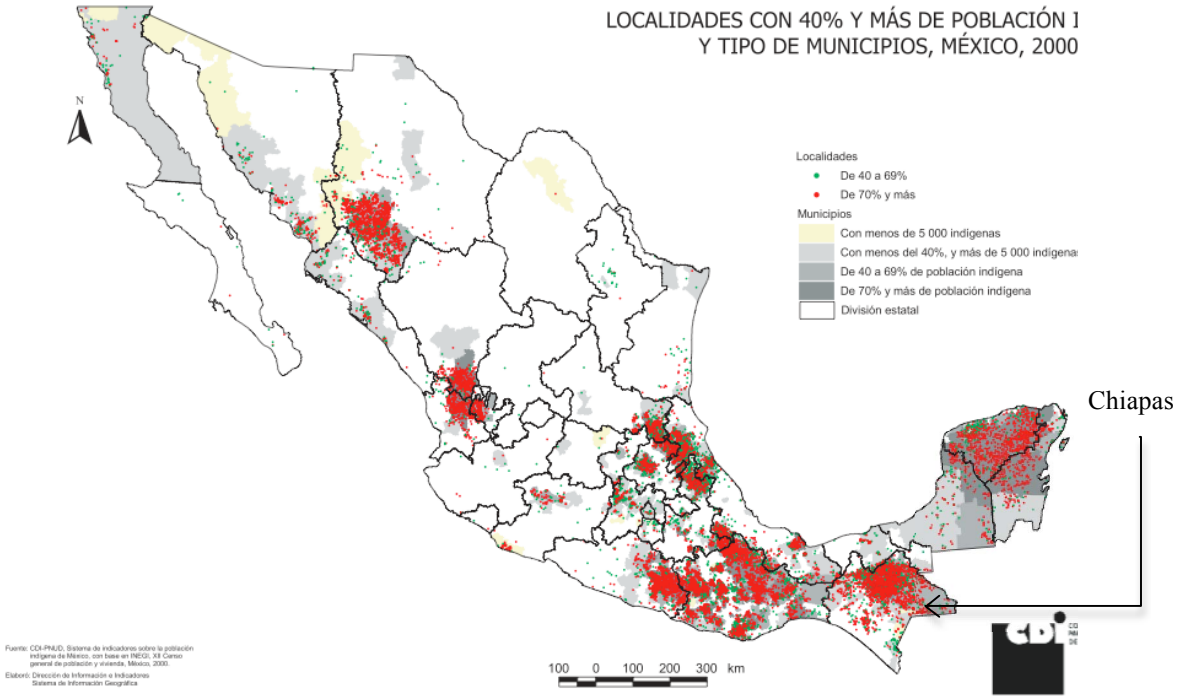

Source : CDI-PNUD, *Regiones indígenas de México*, México, CDI-PNUD, 2006, p. 10.

Annexe 8. Carte de l'Indice de retard social national

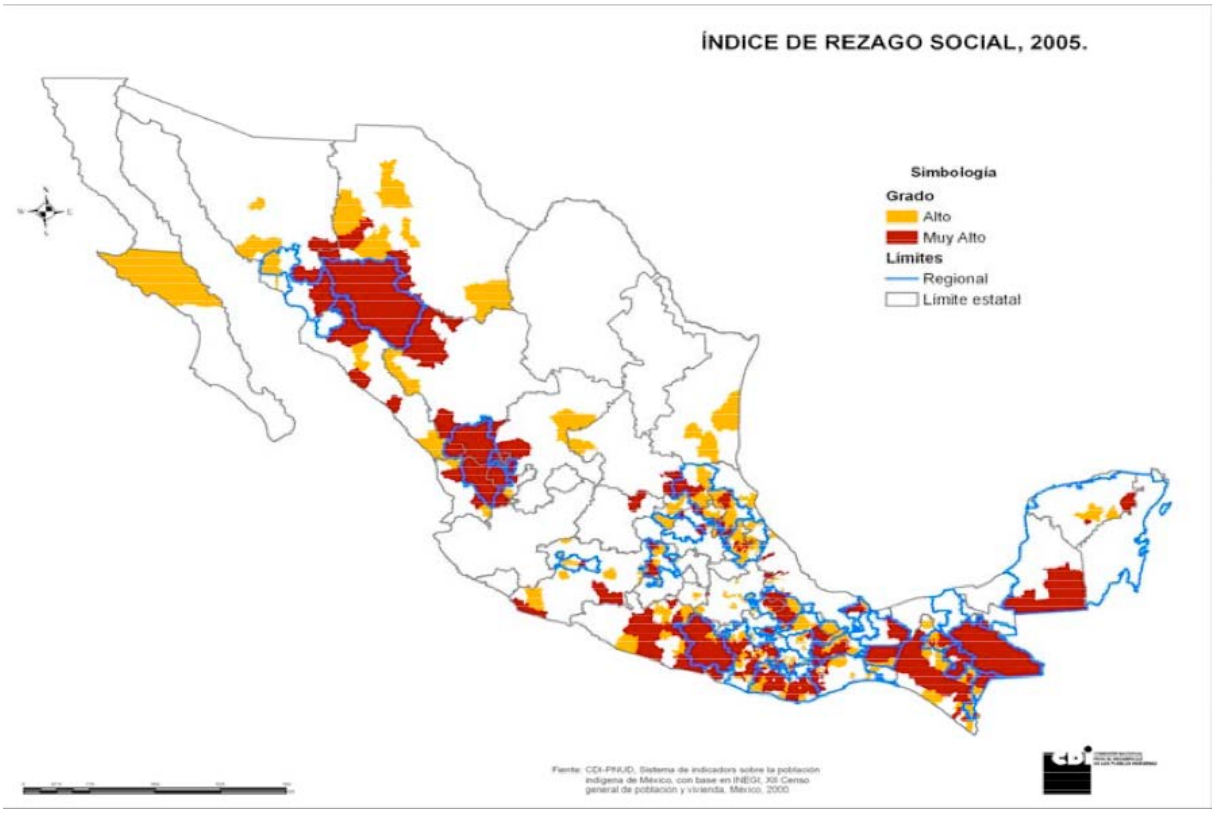

Source : CDI, *Informe del Índice de Rezago Social de los Pueblos Índigenas*, México, CDI, 2009, p. 3.

Annexe 13. Chronologie des publications des premiers rapports nationaux sur le développement humain sur le continent latino-américain

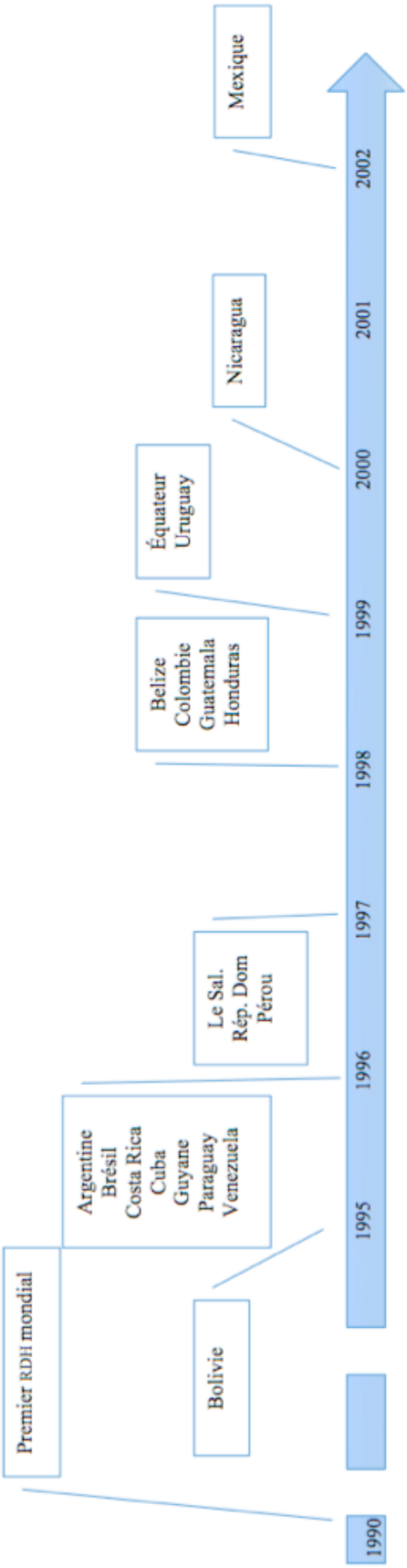

Source : Auteure. Réalisé à partir de données officielles du PNUD

Annexe 14. Méthode de calcul de l'IDH

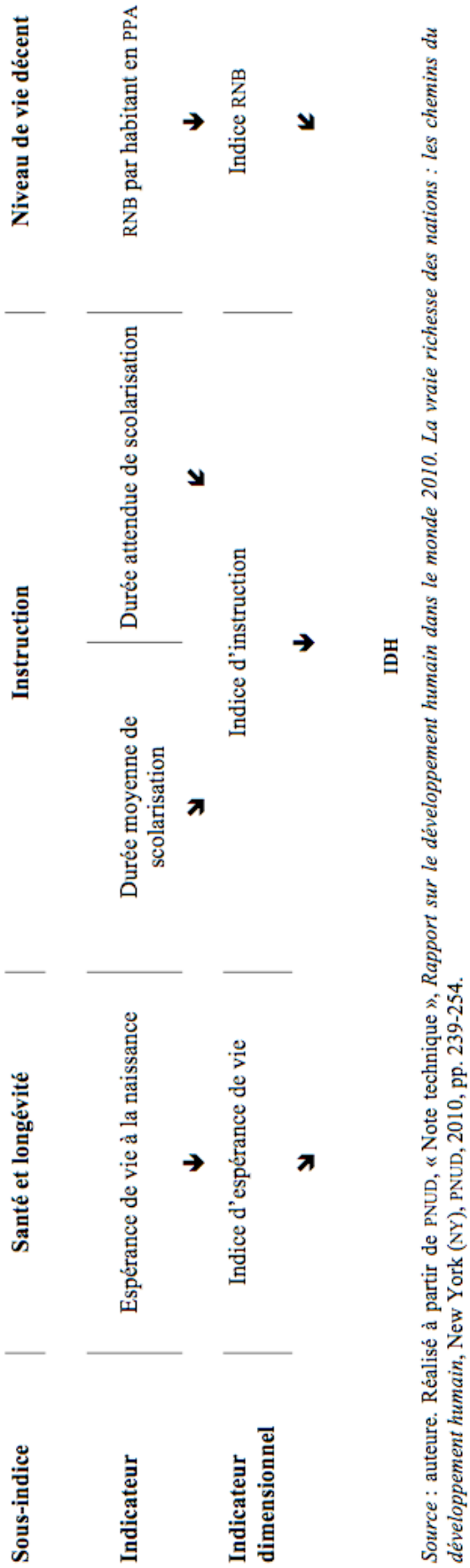

Source : auteure. Réalisé à partir de PNUD, « Note technique », *Rapport sur le développement humain dans le monde 2010. La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain*, New York (NY), PNUD, 2010, pp. 239-254.

Annexe 15. Méthode de calcul de l'IDH ajusté par les inégalités à partir de 2010

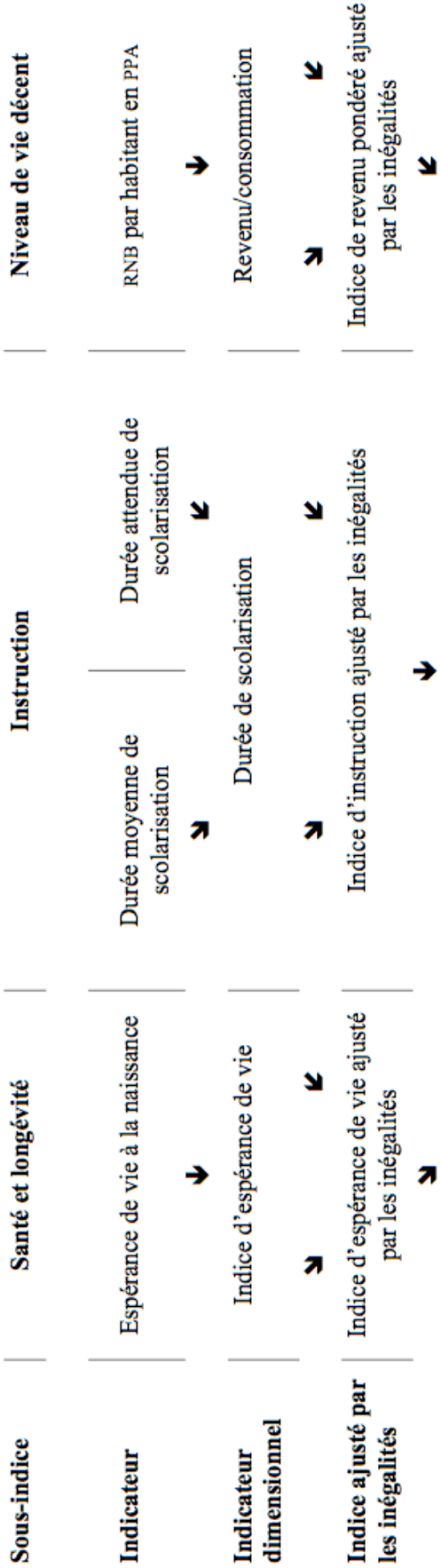

Source : Auteur. Réalisé à partir informations tirées PNUD, « Notes techniques », *Rapport sur le développement humain dans le monde. La vraie richesse des nations : Les chemins du développement humain*, New York (NY), PNUD, 2010, pp. 239-254.

Annexe 16. Méthode de calcul de l'IDH-PI

Sous-indice	**Une vie longue et en bonne santé**		**Éducation**				**Niveau de vie digne**	
Indicateur	Survie infantile autochtone	Survie infantile non-autochtone	Alphabétisation autochtone	Assistance scolaire autochtone	Alphabétisation non-autochtone	Assistance scolaire autochtone	Revenus autochtones	Revenus non-autochtones
Indicateur dimensionnel	Taux de survie infantile autochtone	Taux de survie infantile non-autochtone	Taux d'éducation autochtone		Taux d'éducation non-autochtone		Taux de revenu autochtone	Taux de revenu non-autochtone
Indice ajusté	Indice de survie infantile ajusté		Indice d'éducation ajusté				Indice de revenus ajusté	

IDH-PI

Source : auteure. Réalisé à partir de CDI-PNUD, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas de México,* México, CDI, 2006, (Versión electrónica base 2000) et PNUD-CDI, *Informe sobre Desarrollo Humano de los Pueblos Indígenas en México : El reto de la desigualdad de oportunidades*, México, PNUD, 2010.

Annexe 17. Méthode de calcul de l'IRS

Sous-indice	Retard éducatif			Retard en infrastructure de base			Retard des conditions du foyer			Retard en possession de biens dans le foyer		
Indicateur	analpha-bétisme	assistance scolaire	école primaire incomplète	abs*. d'eau courante	abs d'infrastruc-tures d'assainisse-ment	abs d'électri-cité	sol en terre	abs. de sanitaires privés	surpopulation	abs. de télévision	abs. de réfrigérateur	abs. de lave-linge
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Indicateur dimension-nel	% pop. de 15 ans et plus	%pop. 6 à 15 ans qui n'assiste pas à l'école	% pop. âgée 6 à 15 ans	% des occ. foyer**	% des occ. foyer*	% des occ. foyer*	% des occ. foyer *	% des occ. foyer*	% des occ. foyer* dormant à plus de 2 par pièce	% des occ. foyer*	% des occ. foyer*	% des occ. foyer*
		↘			↘			↙			↙	

IRS

* abs. : absence
** occ. foyer : occupants du foyer
Source : auteure. Réalisé à partir de CDI, *Informe Cualitativo del Índice de Rezago Social de los Pueblos Indígenas,* México, CDI, 2009 (documento de trabajo interno).

Le politique du développement

Les usages politiques des savoirs experts et de la participation des populations indiennes au Mexique

Mot valise véhiculé par les agences internationales, la notion de « développement avec identité » traduit une volonté de prendre en compte les spécificités locales et culturelles des populations autochtones et la promotion d'une approche en terme de développement, présenté comme universel et apolitique. C'est cette contradiction que cette thèse propose d'explorer. À partir du cas mexicain, il s'agit de comprendre comment les dispositifs de développement fonctionnent comme des instruments de connaissance, mais également comme des instruments performatifs par leurs inductions prescriptives et les usages sociaux qui en sont faits. Au final, le « développement avec identité » renvoie à un « art de gouverner » les populations marquées par une disqualification sociale. Celui-ci s'appuie sur deux volets : l'élaboration de savoirs spécifiques sur ces populations et la participation des individus et groupes autochtones aux dispositifs de développement. Cette thèse propose une contribution sociologique à l'analyse du développement et aux travaux sur la question autochtone. Cette étude de la circulation des discours, des instruments et des pratiques du développement se fonde sur une enquête ethnographique de trois espaces où se construisent, s'élaborent et se mettent en pratique les dispositifs du développement autochtone au Mexique : le bureau du Programme des Nations unies à Mexico, l'instance nationale en charge de l'action publique de développement des populations autochtones, et enfin des groupes sociaux de la région du Chiapas dans lesquels des dispositifs de développement sont également élaborés et mis en œuvre.

Mots clefs : Développement, disqualification sociale, gouvernementalité, indianité, indicateurs, Mexique, participation, pauvreté, populations autochtones, savoirs experts

---

Development politics

The political uses of expert knowledge and participation of indigenous peoples in Mexico

A buzzword broadcasted by international agencies, the concept of "development with identity" refers to a willingness to take into account local and cultural specificities of indigenous peoples. It entails a promotion of the development approach, presented as both universal and apolitical. This thesis proposes to explore this contradiction. Focusing on the Mexican case, it aims to understand how development apparatuses function as instruments of knowledge, but also as performative instruments by their prescriptive inductions and the social uses they are made of. Finally, "development with identity" refers to an "art of government" of populations labeled as socially disqualified. It relies on two key components: the elaboration of a specific knowledge on these populations and the participation of indigenous individuals and groups in development apparatuses.
This thesis proposes a sociological contribution to the analysis of development and works on indigenous issues. In order to study the circulation of development speeches, instruments and practices, this work is based on a political ethnography of three spaces in which the apparatuses of indigenous development in Mexico are elaborated, formulated and put into practice: the Office of the United Nations Development Program in Mexico, the national authority in charge of development public policy for indigenous peoples, and finally social groups in the region of Chiapas in which development apparatuses are developed and implemented.

Keywords: Development, governmentality, expert knowledge, indigenousness, indicators, Mexico, participation, poverty, indigenous populations, social disqualification

Unité de recherche/Research unit : Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, CERAPS UMR 8026, ceraps@univ-lille2.fr, http://ceraps.univ-lille2.fr.

Ecole doctorale/Doctoral school : Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, n° 74, 1 place Déliot, 59000 Lille, ecodoc.univ-lille2.fr, http://edoctorale74.univ-lille2.fr

Université/University : Université Lille 2, Droit et Santé, 42 rue Paul Duez, 59000 Lille, http://www.univ-lille2.fr